Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd18jull

63

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.

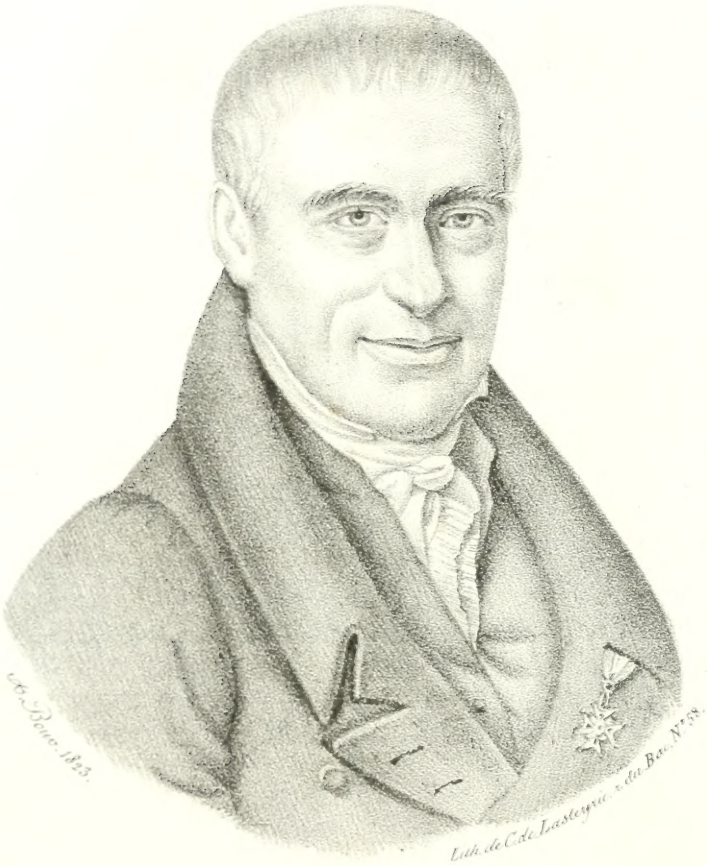

J. A. Llorenté,

Auteur de L'histoire de l'Inquisition,

mort à Madrid le 5 Février, 1823.

Llorente

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

(5e Année.)

TOME XVIII.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18;

ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

LONDRES, TREUTTEL ET WURTZ, BOSSANGE, ET DULAU ET Cie.

AVRIL 1823.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions. . . . À contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des aliments très-sûrs de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

SUR LA COLONIE INDUSTRIELLE DE NEW-LANARK, EN ÉCOSSE, FONDÉE PAR M. ROBERT OWEN.

Trop souvent une apathique indifférence, une défiance pusillanime, des préventions injustes, une orgueilleuse incrédulité, une malveillance opiniâtre, ont fait repousser, comme autant de théories impraticables et chimériques, les projets les plus louables et les vues les plus utiles pour le perfectionnement moral de l'homme, pour la réforme de l'éducation et de l'enseignement, pour l'adoption d'un meilleur système de législation civile et criminelle, pour l'introduction d'innovations salutaires dans l'organisation sociale; enfin, pour l'amélioration de la condition des hommes, si généralement sacrifiés à l'i-

gorance et aux préjugés qui nous enveloppent encore des plus épaisses ténèbres (1).

Les hommes, aveugles, insensés et ingrats, ont souvent méconnu, persécuté, proscrit quelques esprits élevés, quelques âmes généreuses, qui avaient médité sur les moyens d'adoucir et d'embellir la destinée et l'existence de leurs semblables. Les oppresseurs de l'humanité ont plus d'une fois envahi la puissance, et même ont usurpé des trônes: et ils sont devenus les objets du respect des peuples. Plus souvent encore, les bienfaiteurs de l'humanité, abandonnés par ceux-là même dont ils défendaient la cause, n'ont eu d'autre partage que des diffamations, des calomnies et des fers, et ils ont péri victimes de la violence et de la fureur des sectes religieuses ou politiques, comme autrefois Phocion et Socrate.

Aujourd'hui du moins, dans quelques contrées du

---

(1) On peut citer, à l'appui de cette affligeante vérité, l'exemple récent des persécutions inouïes auxquelles a été en butte, dans le canton de Fribourg, en Suisse, au commencement de cette année, le R. P. Girard, fondateur et directeur de l'*École française* de la ville de Fribourg, l'une des meilleures institutions de ce genre, sous les rapports de la pureté des principes religieux et moraux, de la bonté, de la solidité, de l'étendue de l'instruction, et de la perfection des méthodes d'enseignement. Le P. Girard avait mérité et obtenu l'affection de ses élèves, la reconnaissance de leurs parens, l'estime de ses compatriotes, l'admiration des étrangers, une réputation européenne qui associait son nom aux noms justement respectés de *Pestalozzi*, de *Fellenberg*, de *Robert Owen*. Il a éprouvé le sort commun des hommes d'un mérite supérieur, des véritables amis de l'humanité : l'envie, la calomnie, la persécution, sont devenus son partage. Le sentiment d'avoir fait le bien doit lui procurer une douce consolation dans ses malheurs, et une récompense de ses travaux.

M. A. J.

globe, on peut s'occuper impunément à faire le bien. On peut proposer et même essayer d'heureuses innovations, sans être accusé de vouloir bouleverser l'ordre social. C'est surtout chez les peuples où des institutions fortes protègent la liberté individuelle et la liberté politique, et où chaque citoyen, justement fier de ce titre et des droits qu'il garantit, conserve le sentiment de sa dignité, que des hommes éclairés et bienfaisans peuvent concevoir et appliquer des vues philantropiques. Ceux qui ne se bornent point à les proposer, mais dont la persévérance et l'habileté réussissent à les exécuter, malgré d'immenses obstacles, méritent des encouragemens et des éloges. Ces éloges ne sont point seulement des récompenses; car de tels hommes n'en ont pas besoin : ils trouvent le prix de leurs actions dans le sentiment qui les inspire. Mais il s'agit d'offrir de nobles exemples aux regards du public, et de faire apprécier les résultats qu'une volonté forte et active pour le bien a obtenus. On prépare à ceux qui ont posé les bases, des imitateurs et des successeurs, qui continueront et acheveront leur ouvrage.

La Grande-Bretagne, et particulièrement l'Écosse, sont, en Europe, au nombre de ces contrées privilégiées où il est possible et permis de travailler au bonheur des hommes; où beaucoup de pensées individuelles et d'actes publics se rapportent au bien-être de toutes les classes de la société; où les mortels généreux qui se consacrent à une semblable destination ne sont pas entravés, calomniés, persécutés, mais trouvent facilement des appuis et des auxiliaires.

Il appartient à notre *Revue Encyclopédique*, qui a

vaulu établir une sorte de rendez-vous commun pour toutes les vues de bien public, pour tous les travaux utiles, de proclamer les tentatives, déjà couronnées d'un grand succès, par lesquelles un de ces hommes rares, dont la vie est une suite de bonnes actions, a ouvert une carrière où l'on doit désirer que beaucoup d'autres philantropes veuillent le suivre.

J'ai visité moi-même, au mois de septembre 1822, le fondateur des établissemens de New-Lanark : j'ai puisé dans ses entretiens la connaissance des sentimens et des principes qui l'ont dirigé; j'ai assisté aux travaux des ouvriers qu'il emploie, aux instructions, aux exercices et aux jeux des enfans qu'il fait élever; j'ai passé une journée trop courte, trop fugitive, dans cette obscure et pittoresque vallée, dans cette délicieuse retraite, où règnent le travail, la bienveillance mutuelle, la douce paix et le bonheur. Je vais reproduire avec fidélité les faits que j'ai observés, les impressions que j'ai recueillies, le spectacle enfin qui a fixé mon attention, et qui a pénétré mon âme d'une émotion douce et profonde.

J'avais beaucoup entendu parler de la colonie industrielle fondée par M. *Robert* Owen, et j'avais lu, avec un vif intérêt, son mémoire publié sous ce titre : *Institution pour améliorer le caractère moral du peuple* (1). L'un

(1) Ouvrage de M. R. Owen, traduit de l'anglais sur la troisième édition, par M. le Duc de Duras. Paris, 1819. In-8° de 46 pages. Louis Colas, rue Dauphine, n° 32. — Voyez aussi l'ouvrage de M. H. G. Macnab, intitulé : *Examen impartial des nouvelles vues de M. Robert* Owen, *et de ses établissemens à New-Lanark*, etc., traduit de l'anglais par M. Lerond de Lessert (Paris, 1821, 2 vol. in 8°. Treuttel et Würtz); et l'extrait que nous avons donné de cet ouvrage, T. X (mai 1821), pages [illegible].

des objets du voyage que j'ai fait en Angleterre et en Écosse, pendant l'été de 1822, était d'observer de près cette institution, et de juger si elle paraissait répondre aux vues bienfaisantes du fondateur. Je me suis rendu de Glasgow à New-Lanark (distance de 25 milles anglais, environ 12 lieues), en traversant une suite continuelle de campagnes fertiles, de riantes prairies, de jardins et de vergers rendus féconds par une culture intelligente et soignée. J'avais pour compagnon de voyage un Français établi depuis long-tems en Angleterre (M. B**), d'un caractère froid, d'un sens profond, observateur judicieux, également incapable de se laisser prévenir en bien ou en mal, déterminé, comme je l'étais, à ne former son opinion qu'après avoir vu par lui-même, et sur les lieux, l'institution que nous désirions connaître et apprécier.

Nous laissons notre voiture dans l'ancien bourg de Lanark, et nous sommes conduits par un jeune paysan au nouveau Lanark, éloigné seulement d'un quart de lieue; mais où l'on peut se croire à une grande distance, si l'on compare les deux localités sous les rapports de la propreté et de la régularité des bâtimens, et de l'état moral et social des habitans. On y reconnaît les signes évidens d'un degré de civilisation plus avancé. Nous descendons sur une verte pelouse, à travers un petit bois, et par une pente assez rapide, dans une vallée solitaire, tout enfermée de collines, dont la situation est pittoresque et romantique, et au fond de laquelle coule la Clyde, célèbre par ses cascades et par la beauté de ses rivages. Nous trouvons à mi-coteau une habitation d'une apparence très-agréable, à la fois vaste et commode, re-

marquable par une élégante simplicité, entourée de bois et de prairies, d'où l'on aperçoit, au bout d'une longue allée plantée d'arbres, dans un enfoncement, et au bord de la rivière, les bâtimens occupés par la colonie, et qui forment le village appelé New-Lanark. M. Owen était au milieu de ses ouvriers et de leurs enfans. C'est là que, sans être attendus ni annoncés, nous nous empressons d'aller le joindre.

M. Owen, âgé de 51 ans, paraît n'en avoir guère plus de 40. Sa physionomie, douce et calme, aimable et spirituelle, annonce un homme bienfaisant, intelligent et heureux, dont la vie est consacrée au bonheur de ses semblables. Il a pris, depuis environ 24 ans, la direction de ces établissemens, où tout respire aujourd'hui l'ordre, l'activité et le bonheur. C'était une grande manufacture qui existait déjà depuis douze années, et où l'on ne trouvait, comme dans la plupart des établissemens du même genre, qu'ignorance, désordre, immoralité et misère. Il a opéré, dans l'intervalle des dix ou douze premières années, une entière métamorphose; et le contraste frappant de l'ancienne manufacture et de la colonie régénérée fournit un témoignage précieux en faveur de la bonté primitive de la nature humaine.

On n'apprendra point sans intérêt par quelle successions d'idées et d'observations M. Owen avait été conduit à la noble et généreuse pensée des améliorations qu'il est parvenu à réaliser. Quelques lectures vagues et mal dirigées, tour à tour appliquées à des ouvrages bons ou mauvais qui se trouvaient à sa disposition, lui firent entrevoir, comme à travers un épais nuage, les moyens de perfectionnement des enfans et des classes pauvres.

sur lesquels il a fixé ensuite une attention réfléchie. La première impression forte et profonde en ce genre fut produite en lui par les *Aventures de Robinson Crusoé*. Il y remarqua l'éducation, pour ainsi dire, manuelle et pratique de la nécessité, du besoin, de la nature, loin des hommes, de leurs institutions et de leurs influences, trop souvent malfaisantes. Quelques passages de l'*Émile*, de J.-J. Rousseau, l'exemple d'un vieillard bienfaisant, cité dans *Adèle et Théodore*, de Mme de Genlis, firent aussi une vive impression sur son âme. Il commence par réunir, en une sorte de code moral et philosophique à son usage, les vérités fondamentales relatives à la nature humaine et aux moyens de la perfectionner, sur lesquelles un certain nombre de bons esprits sont tombés d'accord. Puis, il observe et signale les contradictions, les inconséquences, les divergences d'opinions et de vues qui s'offrent à lui dans les systèmes et dans les travaux des hommes qui peuvent faire autorité. Il se forme, d'après ses raisonnemens, ses observations et sa conviction intime, un système et un plan dont il veut essayer l'exécution; il sent que sa théorie ne trouvera presque personne qui soit disposé à l'approuver. Aussi, a-t-il cru devoir attendre vingt années, avant de rien publier sur ce sujet, et il s'est éclairé peu à peu, en pratiquant ce qu'il avait conçu de bon et d'utile, et en observant les progrès et les résultats de ses expériences.

Favoriser le libre développement de l'homme et de ses facultés physiques, morales et intellectuelles; — éviter de lui offrir aucun mobile corrupteur, qui éveille les penchans vicieux; — extirper les craintes et les espérances qui tiennent à l'égoïsme et qui concentrent les af-

actions dans la sphère étroite de la personnalité; — rendre inutiles et superflues l'émulation, les récompenses et les peines qui excitent l'orgueil, l'ambition, l'envie, la cupidité, et qui nourrissent les inclinations basses et perverses; — faire aimer le bien pour le bien; — faire trouver le prix de la vertu dans la vertu même; — faire en sorte que la bonne conduite devienne habitude, disposition naturelle, et soit, pour ainsi dire, identifiée avec la manière d'être et d'agir; — enfin, rendre le travail, l'ordre et la sagesse aimables par leurs seuls attraits : tels ont été les principes que notre philantrope écossais a constamment professés et appliqués, et dont ses expériences, longues et multipliées, lui ont confirmé la bonté.

Pendant que M. Owen me développe ainsi sa théorie, et que je prends des notes au crayon pour conserver un souvenir fidèle de nos entretiens, nous parcourons sa colonie; je voudrais retracer rapidement le tableau vivant et animé que m'ont offert les localités et les personnes placées devant mes yeux.

J'ai parlé de la longue avenue qui conduit de l'habitation de M. Owen à New-Lanark. La façade extérieure des maisons de la colonie est régulière, d'une architecture simple, mais élégante; et leurs distributions intérieures sont parfaitement appropriées à leur destination. Sur notre gauche, s'élèvent plusieurs corps de bâtimens, adossés au coteau; les uns renferment beaucoup de chambres ou de petits appartemens séparés, pour un ou deux ouvriers, pour un ménage composé d'un mari avec sa femme et un ou deux enfans, pour une famille plus ou moins nombreuse; les autres renferment, dans les éta-

ges supérieurs, des magasins de provisions de tout genre pour la colonie, et dans la partie inférieure, des boutiques où, à certaines heures de la journée, les ouvriers des ateliers ou leurs femmes viennent acheter les objets dont ils ont besoin. Chaque ouvrier isolé ou chaque famille a son crédit ouvert, et peut recevoir des denrées et des effets jusqu'à concurrence de la somme qu'il doit gagner par son travail du mois. On accorde quelquefois des avances nécessitées par des circonstances extraordinaires, par un accident imprévu, par une maladie, par la naissance d'un enfant, par un petit voyage pour des affaires de famille; ces avances sont proportionnées aux besoins qu'éprouve l'habitant de la colonie qui les demande, et à la bonne opinion qu'on a de lui, d'après sa conduite et son travail. Les provisions de tout genre sont toujours choisies avec soin, d'une bonne qualité, d'un prix modéré, et de la même qualité pour tous les colons sans distinction.

Indépendamment de deux vastes maisons pour les ouvriers et leurs familles et du grand bâtiment séparé qui sert de magasin, trois autres corps de logis, également réguliers et d'une propreté remarquable, s'élèvent sur la droite de l'avenue : d'abord, une grande manufacture à six étages pour la filature et les métiers; puis, une belle maison, précédée d'une cour spacieuse, pour les enfans des deux sexes, où sont des salles d'instruction, d'exercices, de prières; enfin, un peu plus loin, auprès d'un canal qui communique à la Clyde, une maison encore en construction, où l'on doit établir une cuisine commune et un réfectoire commun pour les ouvriers non ma-

riers, et qui n'ont point leurs parens avec eux, et pour tous les colons qui voudront en profiter.

Une infirmerie, à laquelle sont attachés un médecin et un chirurgien, et où l'on vaccine les enfans, renferme maintenant 58 malades, sur environ 2500 personnes, dont 540 enfans, qui composent la colonie. Près de 1800 ouvriers travaillent dans les ateliers: les autres s'occupent des jardins potagers et des soins du ménage. Le nombre des femmes excède d'un tiers celui des hommes. Tous les colons, quoique libres de quitter l'établissement, s'y attachent, comme à leur famille, et y restent volontairement, parce qu'ils s'y trouvent heureux. Près de 250 ouvriers externes viennent, du village de l'ancien Lanark, prendre part aux travaux.

Bientôt, le signal d'une cloche rappelle les ouvriers des deux sexes aux ateliers, et les enfans à l'école. Mais, plusieurs sont arrivés quelques minutes avant l'heure fixée. Toutes les figures et les démarches annoncent la santé, le contentement, l'activité. Les vêtemens sont simples, mais propres. Seulement, suivant l'usage écossais, la plupart des enfans et quelques jeunes ouvriers ont les jambes et les pieds nus. Chacun des enfans que nous rencontrons s'approche avec empressement de M. Owen, lui présente son visage, et reçoit de lui une caresse. Un sentiment d'affection, de liberté, de bonheur, caractérise cet hommage rendu au père commun de la famille et au chef de la colonie.

Nous visitons d'abord la maison d'études, qu'on pourrait appeler à juste titre la *maison joyeuse* (1), tant la

(1) M. Ginguené, dans son excellente *Histoire littéraire d'Italie*, qui

joie éclate dans tous les regards et sur toutes les physionomies! Nous passerons ensuite aux ateliers, pour voir les travaux de la filature en pleine activité.

Dans la *première classe,* les plus petits enfans sont exercés à *prononcer* distinctement *les lettres* de l'alphabet. M. Owen blâme néanmoins la méthode ordinaire d'enseigner les lettres et les mots avant les choses; il veut

---

présente un tableau intéressant et instructif de la marche de l'esprit humain dans une grande partie de l'Europe, depuis l'époque de la renaissance des lettres, cite avec éloge une maison d'éducation établie à Mantoue dans le quinzième siecle, sous les auspices et par les soins de François Gonzague, duc de Mantoue, dont les enfans y étaient élevés. Un professeur de belles-lettres, alors célèbre, nommé VICTORIN *de Feltre*, dirigeait cet établissement dans lequel on voyait des galeries, des promenades charmantes, des peintures agréables qui représentaient des enfans se livrant aux jeux de leur âge. On l'appelait la *Maison joyeuse.* « L'historien de la vie de Victorin, ajoute M. Ginguené, fait une description touchante de l'éducation paternelle que recevaient de ce bon professeur, non-seulement les jeunes princes, mais beaucoup d'autres élèves qu'il avait la permission d'y admettre; il lui en venait de toutes les parties de l'Italie, de la France, de l'Allemagne, et même de la Grèce; et son école seule donnait à Mantoue une renommée égale à celle des universités les plus célèbres. Victorin de Feltre n'était pas seulement le maître, mais le tendre père de cette jeunesse studieuse; il ne la formait pas uniquement aux lettres, mais aux vertus, et toujours en mêlant la douceur et les caresses aux leçons, la gaîté au recueillement, et les jeux à l'étude. On est surpris de trouver, dans un siècle où il y avait encore de la grossièreté dans les mœurs, un modèle aussi parfait d'éducation littéraire et civile. Le titre seul que portait ce lieu d'instruction, donne beaucoup à penser et à sentir. Il faudrait envoyer tous les pédans, je ne dis pas du quinzième siècle, mais de trois et même de quatre siècles après, prendre des leçons d'éducation à la *Maison joyeuse.* » (*Histoire littéraire d'Italie,* par M. GINGUENÉ, T. III, chap. 18, pag. 251.—Voyez aussi l'*Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi;* par M. M. A. JULLIEN. Deux vol in-8°. Milan, 1812. — T. I, *Précis sur l'Institut d'Yverdun*, TEL QU'IL EXISTAIT EN 1810, pag. 18-19.)

d'abord former, exercer l'intelligence. C'est dans l'intervalle de dix-huit mois à trois ans qu'un enfant apprend le plus de choses par le simple exercice des sens : il s'agit de bien diriger cet exercice. Les enfans de la *seconde classe* commencent à *lire* dans les livres ; ceux de la *troisième*, à *écrire* en gros caractères. Puis, ils apprennent l'*arithmétique*, et sont familiarisés avec toutes les opérations du calcul, si propres à donner de la rectitude à l'esprit. Les plus grands reçoivent aussi des leçons de *géométrie*, science dont les nombreuses applications dans les arts mécaniques et industriels et dans les métiers, devraient la faire considérer, dans tous les pays, comme une partie essentielle de l'instruction primaire et commune, si généralement défectueuse ou incomplète.

Dans une classe d'*histoire naturelle*, qui comprend des élémens de *minéralogie*, de *botanique* et de *zoologie*, on place devant les yeux des enfans des images d'animaux, des plantes, des minéraux ; on leur montre un chien, un cheval, un bœuf, un oiseau, un arbre, une fleur, une pierre : on leur expose quelques notions sur l'animal ou l'objet présent devant eux, sur les propriétés dont il est doué, sur l'usage qu'on en peut faire, ou sur le parti que l'industrie humaine peut en tirer ; puis, on leur fait des questions sur la leçon qu'on vient de leur donner. Ils répondent en chœur, et à l'envi l'un de l'autre, avec justesse et intelligence.

Dans une autre classe élémentaire pour la *géographie*, les enfans des deux sexes, réunis et placés par couple, une petite fille à côté d'un petit garçon, répondent à différentes questions, sur la simple vue d'une carte muette, où sont tracés, sans aucun nom de lieux, les linéamens des

pays qu'on fait étudier, les chaînes des montagnes, les cours des rivières, etc. Le maître dirige une baguette sur un point; les enfans prononcent en chœur le nom de la contrée, ou de la montagne, ou du fleuve que leur indique le point touché par la baguette. Cet enseignement géographique, aussi amusant qu'instructif, exerce à la fois l'attention, les yeux, l'intelligence, la mémoire.

L'enseignement de l'*histoire* est donné, pour ainsi dire, par les sens, au moyen de machines ingénieuses, de vastes et grands tableaux, suspendus à la muraille, et qui se déroulent par siècle. Chaque siècle présente, dans le cadre qu'il embrasse, et pour le peuple dont on s'occupe, les événemens importans, les personnages célèbres, les progrès de l'industrie et des arts, la peinture fidèle des instrumens aratoires, des outils, des costumes, des armes, des édifices, ou des monumens remarquables, qui appartiennent à telle époque ou à telle nation. La curiosité des enfans est tour-à-tour excitée et satisfaite par la vue de ces tableaux, successivement exposés à leurs yeux, qui fixent dans leur imagination et dans leur mémoire des notions précises sur les faits, les usages et les hommes qu'on veut leur faire connaître. On leur rend surtout familière l'histoire de leur patrie et celle des vastes contrées où s'étend la domination anglaise. Les enfans arrivent dans chaque classe, deux à deux, à la file, précédés par deux de leurs camarades qui jouent de la flûte. Des piquets ou pivots servent de points d'appui pour leur division en sections ou pelotons.

Nous assistons à une classe de *chant*. Des voies pures, douces et harmonieuses; des chants variés, tour-à-tour vifs et joyeux, ou simples et touchans, de petites chan-

sons à la portée des enfans, faites exprès pour eux, et qui s'appliquent à des scènes de la nature ou à des situations de la vie qui leur sont familières et qui les intéressent, donnent à cette instruction tous les caractères d'une fête de famille.

Arrivés dans la salle de *danse*, nous voyons vingt enfans divisés en couples, d'un petit garçon et d'une petite fille chacun, qui dansent en mesure au son d'une musique animée. La plupart ont les jambes et les pieds nus. Nous remarquons même quelques petits garçons en cotte ou jaquette ecossaise, sans culottes, bas, ni souliers, avec un simple tablier qui descend un peu au-dessous du genou. Quoiqu'il paraisse y avoir peu de propreté, sous ce rapport, on nous assure que ces enfans, qui sont habitués et presque obligés à se laver les pieds au moins deux fois par jour, sont tenus fort proprement, et deviennent plus agiles et plus robustes. Ils ont, pour cet effet, à leur usage trois grands bains couverts, dont un chaud et deux froids.

On nous conduit à la leçon de *gymnastique*, animée par une joie bruyante, et soumise néanmoins à des mouvemens réguliers : elle consiste en évolutions et en exercices, très-propres à développer, à fortifier les enfans, et à les délasser utilement des études et des travaux sédentaires.

La distribution et l'*emploi du tems* sont réglés de la manière suivante, pour chaque intervalle de vingt-quatre heures : *sept* heures de sommeil; une *demi-heure* employée par les enfans, suivant la profession religieuse de leurs parens, aux prières ou aux exercices de leur culte; une *demi-heure* pour les soins donnés à la toi-

lette et à la propreté; *dix* heures de leçons dans les classes ou de travail dans les ateliers; *six* heures pour les repas, les exercices du corps ou les récréations.

On ne donne point une *instruction religieuse* spéciale pour aucune secte; mais on laisse entièrement aux parens le soin et la liberté de diriger à leur gré la croyance et les pratiques religieuses de leurs enfans. Des lectures appropriées à leur intelligence éveillent et nourrissent en eux des sentimens simples, purs et sincères d'amour de Dieu et du prochain : les discours, les leçons et les exemples de leurs parens leur donnent ensuite une direction déterminée. Mais la plus entière tolérance, la plus douce union sont au nombre de leurs habitudes morales, et deviennent en eux des vertus pratiques, qu'on n'a même aucun besoin de leur enseigner.

On éprouve aussi, en Angleterre et en Écosse, mais moins qu'en France, la disette de bons livres pour le premier âge, et pour les jeunes gens des classes pauvres et industrielles. Ici, quelques extraits choisis de l'ancien et du nouveau Testament fournissent des sujets de lectures religieuses, par lesquelles on s'occupe beaucoup plus d'inculquer les préceptes de la charité et de la morale chrétiennes, qui rapprochent les hommes, que d'insister sur les dogmes, trop souvent inintelligibles, qui les divisent et les rendent ennemis. Indépendamment de ces extraits des saintes Écritures, plusieurs petites biographies de marins, de militaires, même d'agriculteurs, d'artisans, de simples ouvriers, qui sont parvenus à se créer, par leur bonne conduite et leur travail, une position honorable et avantageuse dans la société, offrent aux enfans d'utiles exemples, et nourrissent dans leurs âmes

l'émulation et l'amour du bien, en leur ouvrant la perspective des carrières qu'ils peuvent être appelés à parcourir, et des succès auxquels ils peuvent prétendre. On ne les excite point à sortir de la sphère dans laquelle ils sont placés: mais on leur fait entrevoir comment cette sphère elle-même renferme et peut développer tous les moyens raisonnables d'activité bien employée, d'aisance et de bonheur. L'opinion de M. Owen sur l'égalité n'est point de faire descendre l'homme, et de l'abaisser, pour ainsi dire, à ses yeux, mais de lui montrer les degrés par lesquels il peut s'élever, de le pénétrer du sentiment de sa dignité; de lui faire apprécier toute la puissance de l'instruction et de la vertu; de lui inspirer une noble confiance, exempte de vanité, d'orgueil et d'égoïsme; de lui donner la conscience de ses facultés et de ses ressources personnelles, de ses devoirs, de ses véritables intérêts; enfin, de lui apprendre à se suffire à lui-même.

L'instruction, qui comprend les différentes leçons que nous avons indiquées, et de plus, pour les filles, les ouvrages à l'aiguille et les travaux convenables à leur sexe, est payée par les parens à raison de trois schillings, ou 3 fr. 75 c., par enfant, et par année. Ce prix est trop modéré pour qu'aucun enfant soit privé des leçons; et il suffit pour faire mieux apprécier aux familles, par un léger sacrifice, tous les bienfaits de l'instruction étendue et soignée que reçoivent leurs enfans. La réunion des mêmes leçons élémentaires, dans les autres établissemens d'éducation d'Angleterre, ne coûterait guère moins de 20 ou 25 livres sterling par an (500 ou 625 f.). Les maîtres et les maîtresses sont au nombre de vingt. Leurs traitemens, suivant les objets qu'ils enseignent,

varient, depuis 60 ou 75 fr., jusqu'à 100 et 120 fr. par mois. Les enfans sont admis, après leur dixième année, dans les ateliers; ils consacrent encore quelques heures par jour à leurs études, et gagnent alors près de deux schillings et demi, ou trois schillings (3 fr. ou 3 fr. 75 c.) par semaine.

Je pourrais maintenant conduire avec moi le lecteur dans les salles des manufactures, qui sont toutes également propres, bien aérées, exemptes d'odeur désagréable et malsaine. J'aurais à faire remarquer la variété des travaux, l'air de contentement des travailleurs; plusieurs procédés ingénieux, en partie de l'invention de M. Owen, pour monter rapidement le coton brut aux divers étages, et pour en descendre le coton filé; pour nettoyer le coton, au moyen d'une machine appelée *diable*, à laquelle est adapté un ventilateur qui fait expulser la poussière par une ouverture ménagée dans la muraille, en sorte que cette poussière n'incommode jamais les ouvriers, qui jouissent d'un air pur et d'une respiration libre. Nous aurions à visiter la fonderie et la forge, les ateliers des charpentiers, des menuisiers, des tourneurs, des peintres, des vitriers; car tout ce qui est nécessaire aux colons pour leur bien-être et pour leurs travaux, se fait par eux-mêmes et dans la colonie. On y fabrique environ trente mille livres pesant de coton par semaine. — Le coton brut est transporté de Glasgow, où il arrive directement par la mer, et dans des bâtimens qui remontent la Clyde. Le coton filé, réuni en pelotons de dix livres l'un, enveloppé dans des paquets bien ficelés, est expédié à Glasgow; puis, dans l'intérieur de l'Angleterre, ou au dehors, à Hambourg, à Pétersbourg, etc.

Dans la filature, des marques à quatre faces, de quatre couleurs différentes, blanche, jaune, bleue et noire, placées auprès de chaque métier, servent à indiquer sur-le-champ comment se conduit et travaille chaque ouvrier, *bien*, *assez bien*, *médiocrement*, ou *mal*. Nous avons observé avec satisfaction, mon compagnon de voyage et moi, que presque toutes ces marques étaient tournées du côté de la face blanche; c'est le signe de la meilleure conduite et de la plus grande application. Nous avons vu peu de marques jaunes, encore moins de bleues, et pas une seule noire. — La plupart des curieux, au nombre d'environ 1800, qui sont venus visiter la colonie, cette année, n'ont pu s'empêcher d'exprimer leur étonnement de ce qu'il y avait si peu de sujets de plaintes dans des ateliers où tant de personnes sont réunies, et où la discipline est si peu sévère. Les hommes faits gagnent environ 12 schill. (15 fr.) par semaine; les femmes, 8, 9 ou 10 schillings; les petites filles, suivant leur âge et leurs occupations, depuis 3 jusqu'à 8 et 9 schillings. — Les ouvriers, forgerons, charpentiers, maçons et autres, gagnent environ 2 schillings et demi (3 fr. 75 c.) par jour.

Le mélange des deux sexes ne donne lieu à aucun désordre; il en résulte seulement quelques mariages, chaque année, et presque toutes ces unions sont heureuses, parce qu'elles sont bien assorties. — Le mélange des individus de communions religieuses différentes, dont le plus grand nombre appartient à l'église presbytérienne écossaise, quelques autres à l'église anglicane, à la secte des méthodistes, à celle des anabaptistes, des quakers, des indépendans, etc., ne produit entre eux ni divisions,

ni esprit de prosélytisme et d'intolérance, ni indifférence pour le culte dont chacun fait profession.

Les dimanches sont entièrement consacrés au repos. Le soin de nettoyer et de ranger les effets et le linge, quelques lectures pieuses, des exercices de religion, quelques promenades, procurent un emploi utile et agréable du tems. Les cabarets, les jeux bruyans, la danse troubleraient la sainteté d'un tel jour. Les ménages établis dans la colonie ont de petites portions de terre qui leur sont affectées, et cultivent des légumes pour leur usage.

Une grande mécanique, mise en mouvement par l'eau, fait aller tous les métiers : on n'emploie point de machines à vapeur. M. Owen me fait observer qu'au moyen des inventions mécaniques appliquées aux filatures et à d'autres branches d'industrie, 240 mille personnes font maintenant le travail qui exigerait 28 ou 29 millions de bras par les anciens procédés. Les progrès toujours croissans de la mécanique et de la chimie changent le monde moral. La production devient très-supérieure à la consommation : la population doit s'accroître dans une proportion dont il est difficile d'assigner les limites.

J'aimerais à reproduire ici toutes les vues de bien public dont m'a entretenu M. Owen. J'ai cru devoir surtout exposer en détail ce qui caractérise l'esprit général de sa colonie, et le genre d'éducation et d'instruction qu'on y donne aux enfans. Leur vie physique et gymnastique est favorable à leur santé; leur vie religieuse, morale et sociale est exempte de désordres, de vices et d'actions mauvaises ou criminelles; leur vie industrielle exerce utilement leur intelligence, et les prépare convenablement pour la sphère dans laquelle ils doivent exister.

Le fondateur de New-Lanark, qui croit n'avoir jamais fait assez, quand il voit encore quelque bien à faire, et qui voudrait que son heureuse colonie ne fût pas une exception dans la société, mais un modèle mis à la portée de tous ceux qui voudraient se l'approprier et le reproduire, a fait, en 1819, un voyage au congrès d'Aix-la-Chapelle, pour faire adopter par les puissans monarques qui s'y trouvaient réunis une partie de ses vues philantropiques. Il avait publié alors un *mémoire*, imprimé à la fois dans les trois langues, anglaise, française et allemande, *adressé aux gouvernemens de l'Europe et de l'Amérique* [1]. On doit respecter cette noble et touchante illusion d'un philantrope, qui sent avec énergie tout le bien que pourraient faire les chefs de gouvernement, si leurs immenses moyens de pouvoir et d'influence étaient bien employés. Aujourd'hui, forcé de se renfermer dans une sphère plus bornée, il a le projet d'établir une colonie agricole, dans laquelle, éclairé par l'expérience de sa colonie industrielle, il espère pouvoir introduire de nouveaux perfectionnemens et offrir un modèle plus parfait du beau idéal dont il tend toujours à se rapprocher. Tous les hommes de bien doivent seconder puissamment M. Owen pour l'exécution de ses vues. Ce qu'il a déjà fait, prouve ce qu'il peut faire encore. Son gouvernement, ses compatriotes, les étrangers, qui sont unis par un sentiment d'affection aux intérêts de l'humanité, doivent lui faciliter la noble tâche qu'il a entreprise. Il s'agit d'éloigner peu à peu, sans nuire à qui que ce soit,

---

[1] Francfort-sur-le-Mein, 1819. Imprimerie d'André. In-4° oblong, de six pages.

les causes qui produisent la misère humaine, les désordres et les vices que cette misère entraîne à sa suite, et de faire servir un meilleur emploi des hommes, une direction mieux entendue donnée à leurs travaux, une répartition plus égale des connaissances dans les classes pauvres et ouvrières, aux progrès de la civilisation et de la vertu.

M. A. Jullien, *de Paris.*

Notice biographique *sur* Don J. Ant. Llorente, auteur de l'*Histoire de l'Inquisition*, l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique.*

L'écrivain religieux et savant, qui était depuis quatre années l'un des zélés collaborateurs de ce recueil, et dont nous allons retracer la vie et les travaux, fut tolérant et ami de la liberté. Il s'offre à nous, sous ce double point de vue, comme un exemple malheureusement trop rare dans la classe des ecclésiastiques, et sa mémoire doit être accompagnée des plus honorables regrets; ces regrets s'augmentent encore, quand on parcourt le tableau des écrits utiles et nombreux qui ont signalé sa longue et laborieuse carrière, des vicissitudes diverses qui en ont rempli le cours, et des actes rigoureux qui en ont hâté le terme.

Jean-Antoine Llorente naquit, le 30 mars 1756, à Rincon-del-Soto, près de Calahorra, en Arragon, de Don Jean-François Llorente y Alcarràz et de Doña Maria Manuela Gonzales y Mendizàbal, tous deux d'une noblesse ancienne, mais possesseurs d'une fortune territoriale médiocre. Un oncle maternel du jeune Llorente, prêtre bénéficier de la ville de Calahorra, se chargea de son éducation. Après

vont lui faire sa philosophie à Tarragone, il reçut la tonsure cléricale, à l'âge de 14 ans, des mains de l'évêque de Calahorra, le 21 décembre 1770. Les trois années suivantes furent remplies, suivant les anciens usages scolastiques, par des cours de logique, après lesquels M. Llorente soutint un acte public de physique et de métaphysique. Ces cours avaient lieu dans un couvent de religieux de la Merci, et ces Pères, conformément à un usage bizarre, en célébrèrent le terme par la représentation d'une comédie, que jouèrent leurs disciples, dans l'intérieur de leur maison. On fit choix d'une pièce intitulée, *la Prudente Abigail*; le jeune Llorente, alors âgé de 16 ans, et doué d'une physionomie agréable, fut chargé du rôle d'Abigail, d'abord femme de Nabal, et dans la suite, épouse du roi David. Les chanoines de la cathédrale, les magistrats et les principaux habitans de la ville furent invités à ce spectacle; et les jeunes acteurs obtinrent un tel succès, qu'on leur demanda plusieurs fois la même représentation.

Au mois d'octobre 1775, M. Llorente vint à Saragosse pour s'y adonner à l'étude des lois. On n'y enseignait alors que le droit romain, quoique la durée des cours fût de quatre années. Il profita des vacances de 1775, pour faire son premier voyage à Madrid, où il fréquenta les théâtres du Prince et de la Croix, et prit tant de goût pour le genre dramatique, qu'après avoir lu et médité attentivement la poétique d'Aristote, traduite en espagnol par Joseph Gonzalès de Salas, et l'épître aux Pisons, d'Horace, traduite en vers espagnols par D. Vincent Espinel, il s'essaya à composer une comédie intitulée : *le Dégoût du mariage*, qu'il a jugée lui-même depuis un ouvrage très-médiocre. On doit se rappeler qu'en Espagne, comme en Italie, les ecclésiastiques peuvent, sans scandale, se montrer aux théâtres publics. M. Llorente prit le grade de bachelier ès-lois, en 1776;

l'année suivante, il fut élu bénéficier du chapitre de Calahorra, et reçut successivement les quatre ordres mineurs et le sous-diaconat; ce dernier engage irrévocablement dans l'état ecclésiastique. Il étudia ensuite le droit canonique, enseigné alors dans l'université de Saragosse, d'après un canoniste ultramontain, suivant lequel le docte Van Espen était réputé suspect de l'imperceptible hérésie, que les jésuites ont appelée *jansénisme*. Ce canoniste fondait son enseignement sur les principes ultramontains et les fausses Décrétales. L'esprit juste et les connaissances étendues de M. Llorente le préservèrent de ces notions erronées, et firent de lui, au contraire, un des plus chauds défenseurs des libertés ecclésiastiques. Enfin, il fut ordonné prêtre, avec dispense, en 1779, n'étant encore âgé que de 23 ans et 2 mois (1), par l'évêque de Calahorra, son diocésain. Il fut autorisé à confesser les hommes un mois après; mais il ne reçut le pouvoir de confesser les femmes qu'au bout de quatre ans. Peu après son ordination sacerdotale, M. Llorente, ayant terminé tous ses cours, vint recevoir à Valence le bonnet de docteur en droit canon. Telle était dès-lors la justesse de ses idées, qu'il fit beaucoup d'efforts, quoique infructueusement, pour détourner un vieux ecclésiastique de léguer ses biens à des moines, au préjudice de ses parens.

De retour à Madrid pour la seconde fois, en 1781, M. Llorente s'y fit recevoir avocat au Conseil suprême de Castille, après avoir subi un examen approfondi sur les lois et les coutumes nationales. Cette même année, il fut reçu membre de l'Académie royale des saints canons, de la liturgie et de l'histoire ecclésiastique d'Espagne, établie à Madrid, sous l'invocation de Saint-Isidore.

---

(1) L'âge fixé par les canons en usage, est celui de 25 ans : les anciens canons exigeaient l'âge de 40 ans.

L'office de promoteur-fiscal-général-ecclésiastique de l'évêché de Calahorra étant venu à vaquer, en 1782, M. Llorente en fut pourvu par son évêque, qui lui conféra en même temps le titre de vicaire-général. M. Llorente nous raconte qu'au milieu des occupations multipliées de ces deux emplois, il dérobait quelques heures de la nuit pour composer une sorte d'ouvrage dramatique, connu en Espagne sous le nom d'*operetta*, et qui a quelque analogie avec nos *mélodrames*. La pièce entremêlée d'ariettes, coupées sur les airs italiens alors en vogue, était intitulée, *le Recruteur Galicien*, et elle fut exécutée avec succès dans une maison particulière. M. Llorente conserva long-tems le goût de la poésie dramatique : car, plus tard, il composa encore une tragédie d'*Euric, roi des Goths*, dans laquelle il voulut retracer les intrigues et les vicissitudes qui agitaient alors son pays : cette pièce n'a pas vu le jour. En 1783, M. Llorente adressa une représentation au roi Charles III, pour obtenir un dégrèvement des tributs que payaient les habitans de sa province ; et non-seulement il eut le bonheur de réussir, mais encore le roi lui accorda des secours abondans, dont il le chargea lui-même de faire la distribution.

L'année 1784, dit M. Llorente, dans sa *Notice biographique*, écrite par lui-même (1), fut l'époque où j'abandonnai tout-à-fait les principes ultramontains en matière de discipline, les doctrines scolastiques en théologie, et les maximes péripatéticiennes dans la philosophie et les sciences naturelles. Un homme instruit et judicieux qui habitait alors Calahorra, me fit sentir qu'une grande partie de mon savoir reposait sur des préjugés, et n'était guère puisé que dans des livres pleins d'erreurs. Il m'offrit en même tems de

(1) Paris, 1818. Un vol. in 12, en espagnol. Voyez ci-après *la liste des ouvrages* de M. *Llorente*.

diriger mes lectures. J'avais observé qu'il avait des connaissances supérieures à celles des ecclésiastiques et des laïques de Calahorra ; qu'il énonçait des idées et des réflexions que je ne rencontrais jamais dans mes auteurs. Il me disait : « Tout ici-bas peut se réduire en faits ou en raisonnemens ; ne croyez jamais les premiers, sans témoignages authentiques et dignes de foi ; n'adhérez jamais aux seconds, quelle que soit l'autorité sur laquelle ils s'appuient, à moins que votre esprit n'en perçoive l'évidence ; car il n'est point d'autorité hors de nous, qui soit compétente pour subjuguer la raison que la nature nous a donnée. » M. Llorente fit, sous l'influence de ces idées, des progrès rapides dans cette nouvelle direction. On voit que la philosophie raisonnante de M. Llorente était précisément l'opposé de celle qu'a prétendu découvrir tout récemment M. l'abbé de La Mennais, qui n'admet, comme on sait, d'autre voie que l'autorité, pour conduire à la vérité.

Il faut qu'à cette époque l'inquisition d'Espagne fût bien mal avisée ; car, en 1785, le tribunal du saint-office de Logroño choisit M. Llorente pour son commissaire. Il lui fallut prouver que ses pères, en remontant jusqu'à la troisième génération, n'avaient encouru aucun châtiment de la part du Saint-Office, et qu'ils ne descendaient, ni de juifs, ni de Maures, ni d'hérétiques : formalité assez bizarre, du moins quant au second point ; car celui qui voudrait purger sa race en remontant jusqu'à l'époque de l'établissement de l'inquisition, devrait établir que 4,064 personnes (nombre calculé d'après le terme moyen de la durée de la vie humaine) ne furent ni juifs, ni Maures, ni hérétiques. Aussi, l'on se contentait de vérifier que le nom d'aucun des ancêtres ne se trouvait inscrit sur les registres du Saint-Office. M. Llorente s'adonnait aussi avec quelque succès à la prédication, lorsqu'en 1788, la duchesse de Sotomayor, première dame de la reine Louise, femme de Charles IV, l'appela auprès d'elle,

comme son conseil, sous le titre de *Consultor de camara*; plus tard, il devint un des exécuteurs testamentaires de cette dame, en société avec des grands d'Espagne, des évêques et des membres du Conseil de Castille, et enfin tuteur du duc actuel de Sotomayor, un des plus riches seigneurs d'Espagne.

Au commencement de 1789, le Grand-Inquisiteur-Général, D. Augustin Rubin de Cevallos, évêque de Jaen, nomma M. Llorente secrétaire-général de l'Inquisition de la Cour, poste qu'il occupa jusqu'en 1791, et qui mit à sa disposition les archives du Saint-Office, qu'il devait un jour révéler au monde. La même année, il fut admis deux fois auprès du roi Charles IV, et de la reine sa femme, pour remettre dans leurs mains divers legs pieux de la duchesse de Sotomayor; LL. MM. lui témoignèrent leur bienveillance, en lui donnant un canonicat de l'église de Calahorra. Ce bénéfice lui parut préférable au poste plus éminent d'inquisiteur de Carthagène des Indes, que D. Augustin Rubin lui offrit. Le comte de Floridablanca était, à cette époque, le ministre principal qui gouvernait l'Espagne; cet homme d'état, habile et éclairé, jugeant dès-lors que le mouvement qui commençait d'agiter l'Europe, demandait plutôt à être secondé et modéré par le pouvoir, qu'irrité par d'imprudentes résistances, s'efforçait d'accélérer en Espagne le progrès des lumières et de la civilisation. Dans cette vue, il institua à Madrid une *Académie d'histoire*, dont M. Llorente fut membre. Il fut même un des académiciens qui soutinrent des thèses publiques sur des points importans d'histoire nationale. On a conservé le souvenir d'une de ces solennités littéraires, célébrée dans le monastère royal de Saint-Isidore, où assistèrent les personnages les plus distingués de la capitale, et où le cardinal de Lorenzana, alors archevêque de Tolède et primat du royaume,

ne dédaigna pas de se mettre au nombre des argumentateurs. La thèse de M. Llorente avait pour objet de développer les plans que proposèrent, pour la restauration des études littéraires dans la chrétienté, Cassiodore en Italie, durant le VIe siècle, saint Isidore de Séville, en Espagne, durant le VIIe, Charlemagne, en France, aidé d'Alcuin, vers la fin du VIIIe; et de décider si quelqu'un de ces plans pouvait être adapté à cette époque, et avec quelles modifications. M. Llorente s'efforça d'établir la supériorité de saint Isidore, à qui les sciences ecclésiastiques durent, en Espagne, leur plus grand éclat. Sa dissertation, analysée dans la gazette de Madrid, n'a point été imprimée. Elle lui valut la place de censeur, qu'il exerça avec discernement et avec tolérance.

M. Llorente se vit obligé, au commencement de 1791, par suite de quelques intrigues de courtisans, de quitter Madrid et de se retirer dans son canonicat de Calahorra. C'est alors qu'il eut le bonheur d'offrir l'hospitalité à un nombre considérable de prêtres français, que nos agitations intestines forçaient à chercher un refuge en Espagne. Il se trouvait être la seule personne de Calahorra qui entendît la langue française; cette circonstance dut naturellement le faire choisir pour servir d'intermédiaire entre les exilés et les autorités ecclésiastiques et civiles du pays. C'est lui qui vérifia les papiers de nos proscrits, qui pourvut à leur nourriture et à leur logement, examina ceux qui furent reconnus propres à servir dans l'exercice du saint ministère, leur procura des messes rétribuées et même de l'emploi dans différentes paroisses. Outre ces soins personnels, M. Llorente intéressa en faveur des prêtres français, la générosité de plusieurs personnages de l'Espagne, dont il obtint des sommes considérables, parmi lesquels il cite le cardinal de Lorenzana, archevêque de Tolède, l'archevêque de Séville, l'évêque de

Cardinal, et d'autres prélats (1). On verra qu'exilé à son tour, quelques années plus tard, M. Llorente fut payé de ces bienfaits par une odieuse ingratitude.

L'année suivante, 1793, M. Llorente avait écrit une *Histoire de l'émigration du clergé français en Espagne*, qui devait former un volume in-4°; mais le manuscrit s'égara entre les mains des nombreux examinateurs auxquels il fut soumis, et un procureur-fiscal essaya de consoler l'auteur de cet accident, en l'assurant que les circonstances n'auraient pas permis la publication du livre. A cette époque, un homme éclairé, qui se trouvait Inquisiteur-Général en Espagne, D. Manuel Abad La Sierra, jeta les yeux sur M. Llorente, précisément à cause de ses opinions modérées et philosophiques, pour dresser le plan de modifications importantes, qu'il voulait faire subir à la constitution intérieure et aux formes de procédure de l'inquisition. Mais une intrigue de cour ne tarda pas à déplacer l'honnête inquisiteur : il fut destitué, avant d'avoir pu exécuter ses projets. Plus tard, M. Llorente fut invité par un homme en crédit à reprendre l'exposition de ses plans, qu'on avait quelque espoir de faire réussir. Il se remit à l'œuvre, de concert avec son évêque de Calahorra, D. Franscisco Aguiriano, aux lumières et à la sagesse duquel il se plait à rendre hommage, bien que depuis on ait vu ce prélat voter, dans les Cortès de Cadix, en faveur du maintien de l'inquisition. Quand le travail fut terminé, M. Llorente se rendit à Madrid, pour en favoriser le succès. Il

(1) Non content de ces secours généraux, M. Llorente recueillit dans sa propre maison M. Étienne Faisneau, clerc tonsuré du séminaire de Poitiers; il l'y entretint durant cinq ans, et lui fournit les moyens d'établir un petit commerce, à l'aide duquel il a pu subsister jusqu'à sa rentrée en France. M. Faisneau a été ordonné prêtre depuis, et il a signé, en cette qualité, une attestation délivrée à M. Llorente, où il nous apprend qu'on lui avait donné le titre de père des ecclésiastiques français.

s'agissait de faire adopter le projet par le prince de la Paix, alors ministre tout-puissant. M de Cabarrus et M. de Jovellanos s'y employèrent avec zèle. Il n'était question de rien moins que de donner de la publicité aux procédures ténébreuses du Saint-Office. M. de Jovellanos ayant été appelé au ministère de grâce et de justice, M. Llorente acquit un nouveau crédit; mais la chute trop subite de ce ministre éclairé, vint ajourner encore toutes ces améliorations. En 1796 et les années suivantes, le Conseil souverain de la Chambre royale des Indes plaça le nom de M. Llorente sur les listes de présentation soumises au roi, pour les évêchés de Mechoacan, de Buenos-Ayres, et pour l'archevêché de Manille.

Mais déjà les suppôts de l'inquisition, fidèles à leur système, prépaparaient à M. Llorente ses premières persécutions. Il avait eu le courage de témoigner de l'intérêt à M. de Jovellanos, lorsqu'il passait à Calahorra pour se rendre au lieu de son exil, et l'on avait trouvé parmi les papiers du ministre, le travail de M. Llorente sur l'inquisition. C'était en 1801; et l'odieux tribunal, dont on nous vante quelquefois la moderne bénignité, poursuivait alors, sous divers prétextes, entre autres celui de jansénisme, les personnes les plus respectables qui avaient eu des liaisons avec M. de Jovellanos. D. Antonio de la Cuesta, archidiacre de la cathédrale d'Avila, fut jeté dans les cachots, où il passa 5 années. D. Geronimo, son frère, chanoine pénitencier de la même église, fut contraint de se sauver en France. Tous deux furent déclarés innocens, et ils l'étaient en effet; mais, sans de puissantes protections, leur innocence ne leur aurait pas suffi. Des procès furent intentés par l'inquisition à la comtesse de Montijo, bien que revêtue de la grandesse d'Espagne; à son cousin, D. Antoine Palafox, évêque de Cuença; à D. Antoine Tabira, évêque de Salamanque; à D. Augustin Abad la Sierra, évêque de Barcelonne.

enfin, à plusieurs chanoines de Saint-Isidore, à Madrid. Ces exemples récens méritaient d'être cités pour prouver que, si les lumières du siècle et l'adoucissement des mœurs qui leur est dû, ont laissé sommeiller les familiers du Saint-Office, la démence de l'esprit de parti suffirait pour rendre à une institution sacrilège sa férocité native (1). On ouvrait à la poste de Madrid la correspondance de M. Llorente avec Mme de Montijo; on en prenait copie, et on laissait les lettres arriver à leur destination, afin d'en obtenir la suite. La collection en fut remise à l'Inquisiteur-Général. M. Llorente reçut ordre de se conduire prisonnier dans un couvent, et au bout de quelques jours, un membre du Conseil suprême de l'inquisition vint lui notifier un décret qui le déposait de ses charges de

---

(1) C'est ici le lieu de rappeler qu'un des plus zélés et des plus savans collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, M. Alexandre de La Borde, dont il doit nous être permis, à plus d'un titre, d'épouser la querelle, ayant été récemment accusé, à la Chambre des Députés, d'avoir autrefois justifié l'inquisition, vient de repousser cette inculpation d'une manière victorieuse. (Voyez *Réponse à un passage du discours de M. Martignac, à la séance du 5 mars*, etc.; *par M. Alexandre de La Borde, Député de la Seine*. Paris, Plancher, 1825, in 8°, 12 pag.) M. de La Borde exhibe d'abord que le passage extrait de son *Itinéraire d'Espagne*, se rapporte à une époque où l'inquisition signalait à peine son existence; c'est à peu près celle où M. Llorente en était l'un des principaux fonctionnaires : ce qui prouve suffisamment qu'un esprit de tolérance et de modération s'était introduit parmi ses chefs. Cette circonstance explique l'indulgence de M. de La Borde; mais ses opinions sur l'institution elle-même n'ont jamais varié; car au *verso* même de la page citée par M. de Martignac, on lit le passage suivant : « C'est encore plus à la gloire de l'Espagne, qu'à sa tranquillité, qu'il importe de supprimer l'inquisition; le nom de ce tribunal sera toujours odieux, quelle que soit la nullité de son influence, ou la nature de son ministère. Une fois aboli, la postérité reculée mettra ses cruautés au nombre des effets malheureux des erreurs que l'ignorance enfante, que la civilisation détruit, et qu'un gouvernement sage fait oublier. »

secrétaire et de commissaire du Saint-Office, le condamnait à payer 50 ducats d'amende, et à faire un mois de retraite dans un couvent. On lui laissait ignorer jusqu'au motif qui provoquait cette sentence. En lui rendant ses papiers qu'on avait saisis, l'on retint tous ceux qui étaient relatifs à l'inquisition, et quelques écrits en faveur des libertés de l'église d'Espagne, et contre les prétentions de la cour de Rome.

La disgrâce de M. Llorente dura jusqu'en 1805; il passa ce tems dans sa province, occupé de travaux d'érudition, de piété et d'utilité publique. Rappelé à Madrid pour se livrer à des recherches historiques qui intéressaient le gouvernement, il fut nommé par le roi, en 1806, chanoine de l'église primatiale de Tolède; puis *écolâtre* (maître des écoles) du même chapitre, dignité unie à la place de chancelier de l'université de la même ville; l'année suivante, il fut reçu chevalier ecclésiastique de l'ordre de Charles III, après avoir fait les preuves de noblesse exigées par les statuts de l'ordre.

Jusqu'ici, la carrière de M. Llorente a été presque entièrement religieuse; elle va maintenant devenir politique. Les Français avaient envahi l'Espagne; au mois de juin 1808, un ordre de Joachim Murat, alors Grand-Duc de Berg, et qui commandait les armées de Napoléon, manda M. Llorente à Bayonne pour faire partie de l'assemblée des notables espagnols, convoquée pour réformer le mode de gouvernement de la monarchie, et lui donner une constitution politique. Il prit part aux délibérations de cette assemblée, et son nom se lit au bas de l'acte constitutionnel qu'elle rédigea. Engagé ainsi dans le parti de Joseph Bonaparte, il se vit appelé dans son conseil-d'état. Bientôt, il lui fallut suivre, après ses premiers revers, le roi qui venait de l'attacher à sa fortune; la victoire de Baylen, réveillant l'énergie nationale, avait propagé l'insurrection à Madrid et à Tolède. M. Llorente se réfugia, à la suite de Joseph Bonaparte, à Vittoria. Il l'accom-

prend aussi dans un voyage qu'il fit en Aragon, et obtint de lui divers bienfaits pour son pays natal.

L'année 1809 vit tomber l'inquisition, abolie en Espagne par un décret du nouveau roi. M. Llorente fut choisi pour examiner ses vastes archives et pour écrire l'histoire de ce tribunal ecclésiastique. Pendant deux années, plusieurs personnes furent employées à copier ou à extraire, d'après ses indications, les pièces originales qui se trouvaient dans ces archives. La réunion de ces précieux matériaux, joints à ceux qu'il s'était occupé à rassembler depuis 1789, lui permit de tracer un tableau du Saint-Office, qui lui a mérité le surnom de Suétone de l'inquisition. La même année, les ordres monastiques ayant été supprimés, il fut chargé de faire exécuter graduellement leur suppression, et de recueillir le mobilier et les effets des couvens détruits. Il s'acquitta de cette mission difficile, de manière à tempérer tout ce qu'elle pouvait avoir de rigoureux. La place importante de directeur-général des biens nationaux lui fut ensuite confiée : on avait déclaré nationales les propriétés de ceux qui étaient allés se joindre au gouvernement de Cadix, ou des juntes qui lui obéissaient, lorsqu'ils n'étaient pas rentrés dans leurs foyers à l'époque fixée par les décrets du nouveau gouvernement. Engagé dans une si fatale cause, M. Llorente ne pouvait plus faire le bien, mais seulement empêcher quelque mal : c'est ainsi qu'il obtint qu'on laissât l'administration des biens confisqués aux femmes, aux enfans, aux parens des émigrés; il invoque nominalement, à ce sujet, le témoignage de quelques-uns des noms les plus illustres de l'Espagne, qui ne l'ont point démenti. Il ne conserva pas long-tems cette charge pénible, et Joseph, comme pour l'en dédommager, le nomma commissaire-général-apostolique de *la sainte croisade*, place qui conférait la distribution générale des aumônes royales, genre de libéralité assez mal entendu, si on le considère sous le point de

vue de l'économie politique, mais dont l'esprit monastique, qui a si long-tems dominé en Espagne, a fait dans ce pays une sorte d'usage national.

Pendant qu'il remplissait ces emplois si importans et si diversifiés, M. Llorente publia, en Espagne même (circonstance qui exigeait quelque courage de sa part), le premier jet de son *Histoire de l'inquisition*. Plus tard, il refondit ce premier travail et le publia en français; c'est depuis cette dernière époque qu'il a obtenu une célébrité européenne.

Au mois d'août 1812, par suite de la perte de la bataille des *Arapiles*, la cour de Joseph ayant été obligée d'évacuer Madrid, M. Llorente la suivit à Valence, et publia dans cette ville quelques pamphlets politiques en faveur de son parti. Ces brochures révèlent dans leur auteur un triste aveuglement, une véritable fascination, touchant l'opinion publique de sa nation et ses intérêts réels; l'une d'elles est même dirigée contre les cortès de Cadix et contre les principes de leur célèbre constitution. Telles étaient devenues les conséquences déplorables d'une première déviation et d'un funeste engagement. Les revers successifs des armées françaises forcèrent enfin M. Llorente de quitter avec elles le sol de sa patrie; il entra en France par Oleron, et, après avoir visité Bordeaux, Toulouse et d'autres villes du midi de la France, il arriva à Paris, au mois de mars 1814. Les grands événemens de cette année s'accomplirent, et Ferdinand VII remonta sur le trône, que l'héroïsme de son peuple avait su lui conserver.

Le parti de Joseph, qui n'avait jamais eu d'autre argument que la force, s'évanouit dès qu'elle lui manqua; aussi, nul de ses serviteurs ne fit difficulté de se soumettre à Ferdinand. Celui-ci, dominé par les conseils de quelques courtisans qui le poussèrent à des actes d'une rigueur implacable, commença par renverser l'œuvre de ceux qui avaient défendu sa couronne pendant qu'il était captif, et il proscrivit à la fois les

nombreux citoyens qui avaient constamment défendu la patrie et servi la cause de l'indépendance, et les Espagnols dévoués sous le nom de *Josephinos*, dont il repoussa les actes de soumission. M. Llorente subit, comme tel, la double peine du bannissement perpétuel et de la confiscation de ses biens : il perdit, entre autres choses, par l'effet de cette mesure, une bibliothèque de plus de 8000 volumes, qu'il avait laissée à Madrid, et qui se composait d'un grand nombre de manuscrits et de livres rares et précieux. Il se trouvait à la fois dépouillé de ses dignités et de ses revenus ecclésiastiques. En sa qualité de chanoine et dignitaire de l'église de Tolède, il protesta contre ces derniers résultats du décret royal, et demanda à être jugé régulièrement, après avoir été entendu: il rendit publique sa protestation. Les règles et les principes de la discipline admise dans l'église catholique étaient certainement en sa faveur; quand nos prêtres et nos évêques français réclamèrent, au commencement de la révolution, contre plusieurs mesures sévères dont ils devinrent l'objet, ils n'invoquèrent point d'autres principes que ceux que faisait valoir à son tour M. Llorente. Il est donc surprenant que ces mêmes principes aient obtenu si peu de succès cette fois, auprès des mêmes personnes qui, dans la première des deux occurrences, s'en étaient déclarées les plus ardens champions. Pendant l'année 1814, M. Llorente fit un voyage à Londres, dont le climat lui convint peu, ce qui le détermina à venir se fixer définitivement à Paris. La richesse et l'accès facile des bibliothèques publiques, le commerce honorable et doux des savans de cette capitale, qui s'empressèrent de rendre justice au mérite du docte prêtre espagnol, lui firent bientôt trouver des charmes dans cette résidence étrangère; il s'y livra sans partage aux recherches d'érudition pour lesquelles il était né. Divers écrits relatifs à l'histoire ancienne et moderne de l'Espagne, furent les fruits de sa retraite; même il se

produisit sur la scène politique, avec cet éclat qui sied bien à l'innocence calomniée, alors qu'un membre de la Chambre des députés, qui n'avait pas encore accoutumé la tribune à l'audace de ses incriminations, fit l'affront à la générosité française de demander la suppression du pain de l'exil, accordé aux Espagnols que notre invasion dans leur pays avait entraînés dans le gouffre de nos calamités. Avec cette chaleur du cœur et cette pompe de diction qui caractérisent son talent, M. Lainé vint à l'instant même donner satisfaction au sentiment public. De son côté, M. Llorente écrivit pour justifier au moins les intentions des personnes qui gémissaient avec lui sous un malheur commun; il releva une foule d'erreurs matérielles que M. Clausel de Coussergues avait commises; et répondit à l'assertion gratuite qu'il n'y avait point eu d'auto-da-fé depuis 1680, en établissant que, depuis l'an 1700 jusqu'en 1808, 1578 personnes avaient péri dans les bûchers de l'inquisition. La publication des annales complètes du Saint-Office suivit de près, et s'étendit en Europe et même dans les deux mondes; en sorte que, traduite en anglais, en allemand, en italien, l'*Histoire de l'inquisition* se rencontre aujourd'hui dans la plupart des bibliothèques. La fortune de ce livre est due, non pas au style, dépourvu de coloris et d'élégance, non pas à la disposition habile des matériaux, à l'énergie des portraits, à la profondeur des aperçus, à la finesse des observations; au contraire, les parties brillantes de l'art d'écrire manquent dans cet ouvrage : mais l'authenticité des pièces importantes qu'il renferme, l'exactitude et la nouveauté des détails qu'il révèle, la vérité frappante d'une narration sans ornemens, ont suffi pour donner tout-à-coup à ce livre le caractère de source historique; c'est à dire qu'il n'est plus permis désormais de parler ni d'écrire sur l'inquisition, sans consulter et sans citer le témoignage de son véridique annaliste.

Mais, jusqu'à ce jour, ce n'est pas impunément qu'on a pu porter quelques coups à l'intolérance et au fanatisme enveloppés du manteau sacré. Les hommes généreux qui l'ont essayé, ont des droits particuliers à notre estime, car il leur était facile de pressentir qu'une longue responsabilité poursuivait leurs tentatives. M. Llorente vient d'offrir un triste et nouvel exemple de l'implacabilité de ceux qui se disent les disciples du maître le plus doux et le plus miséricordieux. A peine eut-il publié l'*Histoire de l'inquisition*, que le tribunal de la pénitence, où il consolait quelques exilés de la nation très-catholique, lui fut interdit à Paris. Il était dans l'usage de célébrer la messe à l'église de Saint-Eustache, et la modique obole qu'une pieuse charité attache au service sacré, concourait à pourvoir imparfaitement aux nécessités de sa vieillesse. Les supérieurs ecclésiastiques du diocèse de Paris lui firent signifier la défense de célébrer nos saints mystères. Enfin, celui qui avait été dignitaire de l'une des plus riches églises de la catholicité, conseiller-d'état du frère de Napoléon, directeur de ses biens nationaux et distributeur de ses aumônes royales, s'estimait heureux de gagner honorablement un médiocre salaire, en instruisant de jeunes Français, dans un pensionnat de Paris, à répéter les accens de cette belle langue castillane, dont Raynal a dit, qu'elle est éclatante comme l'or et sonore comme l'argent. Eh bien! le croyait-on? l'intolérance fut assez puissante et la législation assez dure, pour qu'il fût interdit à M. Llorente, au nom de l'Université, de donner des leçons d'espagnol dans une institution particulière. Le directeur de cette maison fit beaucoup d'efforts pour obtenir la révocation de cette défense, et ces efforts furent toujours superflus. En dépit de ses ennemis, M. Llorente ne cessa pas de trouver dans les trésors de son érudition, dans ses goûts laborieux, dans la faveur publique, et aussi dans les sollicitudes de l'estime et de l'amitié, ce que vé-

clamaient ses habitudes frugales et les convenances de sa position dans le monde.

La publication des *Portraits politiques des Papes* vint mettre le comble aux ressentimens que les écrits de M. Llorente avaient amassés contre lui. Cet ouvrage est un travail d'une grande érudition; il fournira même, si l'on veut, un triste divertissement à ceux que les abus introduits dans la religion catholique et les fautes de ses prêtres, ont rendus ses ennemis. Mais, outre que l'auteur accueille une foule de choses d'une authenticité plus que douteuse, notamment l'histoire de la prétendue papesse Jeanne, dont la source apocryphe est aujourd'hui suffisamment constatée, nous dirons avec douleur, que le sujet, le but, et même le ton de l'ouvrage, convenaient également peu au caractère d'un prêtre catholique, dont l'honneur est, en quelque sorte, inséparable de celui du siége apostolique, quoiqu'il puisse toujours user d'une juste liberté pour combattre les erreurs qui prétendent se couvrir de cette grave autorité. Après avoir exposé avec franchise notre opinion *personnelle* sur ce livre, il nous devient permis d'exprimer aussi l'indignation qu'a soulevée dans toutes les âmes véritablement chrétiennes, la rigueur inouïe exercée à l'égard de l'auteur. Au commencement du mois de décembre 1822, il lui fut enjoint de quitter Paris sous trois jours, et la France sans délai. M. Llorente aurait pu rentrer dans sa patrie, après la révolution de 1820; mais il ne devait plus y retrouver les biens et les honneurs dont les événemens précédens l'avaient dépouillé; jouissant d'ailleurs à Paris de la sécurité et de la considération dont sa vieillesse éprouvait le besoin, il avait résolu d'y finir ses jours. Son expulsion brusque et violente de sa patrie adoptive, fut donc pour lui comme un second exil. Des efforts furent tentés par les amis de M. Llorente pour suspendre au moins l'exécution de l'ordre arbitraire qui devait lui être si fatal; mais ils furent infructueux; et l'honorable

tonio partit, consolé par les témoignages d'estime et d'affection et par les généreux secours dont le comblèrent, dans cette triste circonstance, plusieurs citoyens recommandables, toujours prêts à braver la calomnie pour rester fidèles au malheur.

M. Llorente traversa rapidement la France, au moment où la neige couvrait toute sa surface; il ne lui fut pas même permis de reposer quelques jours, à Bayonne, sa tête septuagénaire. Dès son entrée sur le sol natal, il fut accueilli par les témoignages les plus éclatans de l'estime publique. Il n'aurait pas tardé sans doute à en recevoir des preuves plus effectives, qui probablement l'auraient détourné de l'intention qu'il avait eue d'accepter une chaire qui lui était offerte dans l'université de Santo-Domingo. Mais, peu de jours après son arrivée à Madrid, le 5 février 1825, il succomba, par suite des fatigues extraordinaires auxquelles on venait de le condamner. Ses obsèques eurent lieu le 8 dans l'église de San-Pedro, avec toute la pompe convenable; son corps a été déposé au cimetière de Funcarral, après qu'on eut levé un moule en plâtre de son buste. M. Llorente a pardonné avant de mourir à ses persécuteurs; Dieu, qui connaît le secret des cœurs, peut pardonner aussi à leur repentir; mais, sur la terre, on ne leur pardonnera point, parce que les hommes d'une haute supériorité morale ont acquis un droit d'inviolabilité qui imprime une tache indélébile à leurs proscripteurs.

La religion, la politique et l'histoire furent tour-à-tour redevables à M. Llorente de services importans; quelquefois aussi, elles eurent à se plaindre de ses erreurs. Sans doute, il a bien mérité de la religion, en combattant et en démasquant le fanatisme sanguinaire qui en souille la pureté. Il a dû rallier à sa cause plusieurs esprits généreux, que d'odieuses et fausses interprétations en auraient éloignés; il a contribué à la guérir de cette lèpre de la superstition, qui sou-

vent s'attache à ses œuvres : mais, trop exclusivement voué à la poursuite des abus modernes, on l'a vu quelquefois offenser ces traditions d'origine apostolique, que le vrai catholique respecte à l'égal des dogmes de sa foi. Accoutumé à remonter aux sources historiques et à les vérifier sévèrement, il a quelquefois oublié que, dans sa communion, il est des établissemens, des coutumes et des faits, dont la discussion n'a pas été abandonnée au libre arbitre de chacun, mais qui, pour nous catholiques, sont et demeurent irrévocablement fixés par cette tradition constante des églises, que nous rangeons au nombre des règles de notre foi : c'est ainsi que la nation anglaise, justement admirée pour la sagesse de ses lois et la générosité de ses mœurs, compte, parmi ses institutions les plus vénérées, des usages et des précédens, qu'elle respecte à l'égal de ses chartes écrites. Les erreurs de M. Llorente, dans la carrière politique, offrent également un point de vue excusable. Il fut l'un des premiers en Espagne, qui reçurent et propagèrent les idées libérales et philosophiques de notre époque ; il contribua efficacement à les répandre dans son pays. En 1808, Bonaparte était encore la révolution pour beaucoup d'étrangers, qui ne s'étaient pas trouvés à même d'apprécier le caractère de l'un et les vrais principes de l'autre. Combien de personnages éminens de l'opposition anglaise sont tombés dans la même erreur, avec bien plus de lumières pour l'éviter ! D'un autre côté, tant que l'étendard de la liberté ne fut pas érigé à Cadix, le parti de Ferdinand VII pouvait sembler celui de l'ancien régime et de tous ses abus, sans en excepter l'inquisition. Joseph abolissait celle-ci; il attaquait au cœur l'arbre de la féodalité, il sapait par sa base le colosse de la superstition. C'est sous l'empire de ces prestiges que M. Llorente prit ses premiers engagemens politiques. Ces motifs, toutefois, ne formaient qu'une partie des raisons qu'il alléguait pour justifier

sa conduite, en il persista toujours à ne pas reconnaître des torts. Lorsque la résistance commença, disait-il, le succès semblait impossible, elle livrait l'Espagne aux horreurs de la guerre civile et de la dévastation; enfin, il a pu faire autant et plus de bien à son pays et à ses concitoyens dans le parti de Joseph, que s'il avait suivi le gouvernement de Cadix. Ce système de justification paraîtra sans doute inadmissible; car il ne tendrait à rien moins qu'à donner droit à la force, et à ranger sur la même ligne le gouvernement national et l'usurpation étrangère. Mais si M. Llorente se trompa, ce fut avec bonne foi. Plus tard, et quand la constitution de Cadix eut été proclamée et reconnue dans une partie de l'Espagne, l'on doit attribuer la persévérance que mit M. Llorente à servir la cause de Joseph, à la force de ses engagemens précédens, et à la nécessité de sa conservation. Pour s'en séparer, il lui eût fallu risquer, en 1812, les élémens de son existence; en 1814, peut-être la vie. Nous pouvons ajouter qu'il vit avec joie la révolution de 1820, et qu'il s'en montra constamment le zélé défenseur, quoiqu'il eût encore quelque peine à se défendre d'une fâcheuse prévention contre les grands citoyens qui, en 1812, sauvèrent l'Espagne à Cadix, et qu'il n'ait pas cessé d'envisager les événemens de cette époque sous un point de vue tout-à-fait erroné. M. Llorente possédait un vaste savoir, principalement dans les matières ecclésiastiques et historiques, mais son érudition n'avait pas cette précision rigoureuse, que les savans d'Angleterre, de France et d'Allemagne exigent aujourd'hui. Son esprit ne manquait pas de netteté et de méthode; et pourtant l'art de faire un livre, tel que nous le comprenons en France, ne lui était pas connu. Son style dans sa langue maternelle, autant qu'il nous est permis d'en juger, avait de la correction et de la clarté, mais ne se faisait point distinguer par aucune qualité brillante; il parlait le français péniblement, peu correctement, et l'écrivait de même. Ce

qu'il a publié dans cette langue, a dû nécessairement être revu par des personnes à qui elle fût plus familière. Sa conversation était d'ailleurs animée comme son regard, nourrie d'idées justes, de souvenirs intéressans et de faits curieux. Sa taille était médiocre, ses yeux noirs et vifs, son teint brun, sa physionomie austère, son front élevé; tout en lui offrait le type de cette héroïque nation espagnole, dont son nom et ses travaux doivent honorer les fastes.

Liste des ouvrages de M. Llorente (1).

I. *Historia de los pleytos de la casa de Sotomayor*, etc. — Histoire des prétentions de la maison de Sotomayor, sur la seigneurie de divers villages, et des autres droits de cette maison, depuis le XIIIe siècle. — M. Llorente a écrit quelques autres ouvrages généalogiques du même genre : il en donne la liste dans sa vie écrite par lui-même. (pag. 69.)

II. *Monumento romano descubierto*, etc. — Monument romain découvert à Calahorra, le 4 mars 1788. Madrid, 1789, in-4°. Ce monument consiste en une pierre tumulaire, ornée d'une inscription et d'un bas-relief. Il a été placé par les soins de M Llorente dans la maison de ville de Calahorra, où on le voit encore. Les fouilles auxquelles il donna lieu, mirent sur la voie de la découverte d'un aquéduc romain, et de diverses constructions antiques très-importantes. M. Llorente a publié la première explication de ce monument, dans le *Memoriale litterario* de Madrid. (Septembre, 1789, tom. XVIII, pag. 47); il l'a rectifiée ensuite, dans sa *Notice historique des provinces Vasconnes*. (*Voy.* ci-après, n° IV, part. III, pag. 295.) Enfin, ce monument a fourni à M. d'Hautefort, le sujet d'une dissertation accompagnée d'une gravure, dans les *Annales Encyclopédiques* de M. Millin. (1818, tom. II, pag. 57.)

III. *Discursos historico-canonicos*, etc. — Discours historico-canoniques sur l'origine et la nature des bénéfices canonicaux de l'église de Calahorra, 1790, in-4°.

---

(1) Comme la vie d'un homme de lettres est en grande partie dans ses écrits, nous avons cru convenable, par ce motif, d'insérer ici le catalogue complet des ouvrages de notre honorable collaborateur, en y comprenant même ceux qui sont encore inédits, et dont plusieurs seront peut-être publiés. *N. du R.*

C'est une espèce de mémoire judiciaire. L'auteur en a publié plusieurs de ce genre, la plupart anonymes. Il les indique dans sa vie écrite par lui-même. (pag. 38.)

IV. *Noticias historicas*, etc. — Notices historiques sur les trois provinces Vasconnes, Alava, Guipuscoa et Biscaye, avec l'origine de leurs lois fondamentales *Fueros*. Madrid, imprimerie royale, 1806 1807, 5 vol. in-4°. — Il restait encore 2 vol. à publier pour compléter l'ouvrage.

V. *Discurso heraldico*, etc.—Discours héraldique sur l'écu des armes d'Espagne. Madrid, 1809, in-8°. — Ce discours avait été prononcé, l'année précédente, dans l'assemblée constituante de Bayonne.

VI. *Coleccion diplomatica de varios papeles*, etc. — Collection diplomatique de diverses pièces anciennes et modernes, sur les dispenses matrimoniales et autres points de discipline ecclésiastique. 1809, in-4°.

Cet écrit fut publié, par ordre de Joseph Bonaparte, pour préparer l'opinion à l'abolition des tributs payés à la cour de Rome, à l'occasion des dispenses.

VII. *Disertacion sobre el poder*, etc. — Dissertation sur le pouvoir que les rois espagnols ont exercé depuis le XIIe siècle, sur la division des évêchés, et sur d'autres points de discipline ecclésiastique, avec un appendix de pièces justificatives. 1810, in-4°, 246 pages.

VIII. *Memoria historica sobre qual ha sido*, etc.—Mémoire historique sur ce sujet : quelle a été l'opinion nationale de l'Espagne, touchant le tribunal de l'inquisition? publié avec l'approbation de l'Académie royale de l'histoire. 1812. — Madrid, 1821, in-8°. — L'auteur démontre dans cet ouvrage, que la nation espagnole a résisté, tant qu'elle l'a pu, à l'établissement de l'inquisition, et qu'elle n'a cessé de réclamer son abolition.

IX. *Discurso sobre la opinion nationale de España*, etc. — Discours sur l'opinion nationale de l'Espagne, concernant la guerre avec la France. Valence, 1812, in-4°, et Saragosse, 1815. — C'est un manifeste en faveur de Joseph et contre le parti national.

X. *Observaciones sobre los dinastias*, etc. — Observations sur les dynasties d'Espagne. Valence, 1812, in-4°, et Saragosse, 1815. — L'auteur prétend démontrer que toutes les familles qui ont régné en Espagne ont été d'origine française.

XI. *Representacion del señor obispo de Orense*, etc. — Représentation de Mgr. l'évêque d'Orense, à la Régence de Cadix, avec des réflexions de l'éditeur. Saragosse, 1815. — D. Pierre Quevedo, évêque d'Orense, fut banni du royaume, déposédé de ses honneurs et prérogatives, et déclaré indigne du nom d'Espagnol, par décret des Cortès de

Cadix, sanctionné par la Régence, au mois d'août 1812, pour n'avoir consenti à jurer fidélité à la constitution qu'avec certaines restrictions. M. Llorente s'empara de la réclamation de l'évêque contre le décret, pour critiquer la constitution espagnole, et argumenter de nouveau en faveur de Joseph.

XII. *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution d'Espagne, avec des pièces justificatives, par M. Nellerto* (anagramme de *Llorente*). Paris, 1815,-1819, 3 vol. in-8°. — Ce recueil est composé, en grande partie, de pièces authentiques et originales, publiées pour la première fois par M. Llorente. Il est indispensable à celui qui veut approfondir l'histoire de la révolution de 1808.

XIII. *Defensa canonica y politica*, etc. — Défense canonique et politique de D. J. A. Llorente, contre l'injuste accusation de crimes supposés, applicable sous divers rapports à la plupart des Espagnols réfugiés en France. Paris, 1816, in-12.

XIV. *Lettre de D. J. A. Llorente à M. Clausel de Coussergues sur l'inquisition d'Espagne.* Paris, 1817, in-8°.

XV. *Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne*, depuis l'époque de son établissement par Ferdinand V, jusqu'au règne de Ferdinand VII, tirée des pièces originales, des archives du conseil de la Suprême, et de celles des tribunaux subalternes du Saint-Office; traduit de l'espagnol sur le manuscrit et sous les yeux de l'auteur, par *Alexis Pellier*. Paris, Treuttel et Würtz, 1817, 1818, 4 vol. in-8°, ornés des armes et du portrait de l'auteur; ce dernier n'est point ressemblant (1). — 2e édition, Paris, 1820, 4 vol. in-8°. — *En espagnol, Madrid* (Paris), 1822, 11 vol. in-12.

XVI. *Monumens historiques concernant les deux Pragmatiques sanctions, avec des notes, suivies d'un catéchisme sur les concordats.* Paris, 1818, in-8°, 200 pag.

XVII. *Noticia biographica*, etc. — Notice biographique de D. J. A. Llorente; ou Mémoires pour l'histoire de sa vie, écrits par lui-même. Paris, Bobée, 1818, in-12, XXIV et 259 pages, orné du même portrait que l'*Histoire de l'inquisition*. — C'est dans ce volume que nous avons puisé les détails qui servent de base à notre *Notice*.

XVIII. *Discursos sobre una constitucion religiosa*, etc. — Discours sur une constitution religieuse, considérée comme partie intégrante de la constitution nationale; écrits par un Américain, publiés par *D. J. A.*

---

(1) Celui qui est joint à cette Notice, lithographié d'après une très-belle miniature, est d'une grande ressemblance. M. Ponce-Camus vient aussi de publier un portrait lithographié de M. Llorente.

Llorente, docteur en droit canon. Paris, Stahl, 1819, in-12, XVI et 185 pag. — Ce livre, destiné pour l'Amérique espagnole, où l'édition a passé presque entière, renferme des choses très-hardies. Il fut censuré par l'autorité ecclésiastique de Barcelone, tandis que la Société patriotique de cette ville en prit la défense, et inscrivit l'auteur parmi ses membres. Ce prince donna lieu à deux écrits, publiés en espagnol à Barcelone. M. Llorente lui-même publia, pour sa défense, l'ouvrage suivant, qui contient le développement de ses idées, sur la réforme à faire subir à la discipline ecclésiastique.

XIX. *Apologia catolica del Proyecto*, etc. — Apologie catholique du projet de constitution religieuse, etc. Paris, Moreau, 1821, in-8°, XIIJ et 4[illegible] pag., un vol. divisé en 2 tomes.

XX. *Œuvres complètes de D. Barthelemy de Las Casas*, évêque de Chiapa, défenseur de la liberté des naturels de l'Amérique: précédées de sa Vie et accompagnées de notes historiques, additions, etc., dédiées à M. le comte de Las Casas. Paris, 1822, 2 vol. in-8°, ornés du portrait de Las Casas. — Ce livre, fort estimé, est d'une grande importance pour l'histoire de l'Amérique.

XXI. *Aforismos politicos*, etc. — Aphorismes politiques, ouvrage d'un philosophe anonyme, natif de l'un des royaumes du nord de l'Europe, trad. en espagnol, par *D. J. A. Llorente*. Madrid, Antoran, 1822, 1 vol. in-12.

XXII. *Observations critiques sur le roman de Gil Blas de Santillane*, où l'on fait voir que le roman de Gil Blas n'est pas un ouvrage original, mais un démembrement des *Aventures du bachelier de Salamanque*, manuscrit espagnol, alors inédit, que M. Le Sage dépouilla des parties les plus précieuses. Paris, Moreau, 1822, in-8° de VIII et 509 pages. — Ce livre répond à un écrit de M. François (de Neufchateau), placé en tête d'une nouvelle édition de Gil Blas, qui fait partie de la *Collection des meilleurs ouvrages de la langue française*, de MM. Didot père et fils. L'académicien français avait soutenu la thèse opposée à la prétention du savant espagnol.

XXIII. *Portraits politiques des Papes*, considérés comme princes temporels et comme chefs de l'église, depuis l'établissement du Saint Siége à Rome, jusqu'en 1822. Paris, 1822, 2 vol. in-8°.

En 1815 M. Llorente publia à Madrid une nouvelle édition du *Fuero juzgo*, ou *Collection des lois, promulguées en Espagne par les rois Goths*. Il n'en existait auparavant qu'une seule et très-ancienne édition, dont il a rectifié le texte, en y ajoutant un discours préliminaire, et un glossaire [illegible]

M. Llorente a fourni, pendant quatre années, la plus grande partie des matériaux qui ont formé l'article *Espagne*, au *Bulletin Bibliographique* et aux *Nouvelles Littéraires* de la *Revue Encyclopédique*. Notre recueil lui doit encore une *Notice sur les Académies, Sociétés littéraires, etc.*, d'*Espagne* (T. V, p. 257), et les analyses des ouvrages suivans : la *Théorie des Cortès*, par Marina (T. I, p. 441), le *Oui des jeunes filles*, comédie de Moratin (T. II, p. 487); *Leçons d'agriculture*, d'Arias (T. V, p. 293).

Il fut l'un des fondateurs et des membres les plus zélés de la *Société des méthodes*, et de la *Société de la Morale chrétienne*. Le journal de cette dernière Société renferme deux articles de lui, savoir : *de la Réunion des chrétiens de diverses communions, dans une Société de Morale chrétienne* (T. 1er, p. 140), et *Société des prisons en Espagne* (*ibid.*) pag. 217.)

Il a aussi donné un article sur l'*ancien droit de l'Espagne*, dans le *Journal général de Législation et de Jurisprudence*, qui se publiait, en 1820, in-8°.

Ouvrages inédits et manuscrits de M. Llorente.

I. *Dissertation sur les décrétales du code de Grégoire IX*, (*lib.* V, *tit. de Clericis pugnantibus in duello*), lue à l'Académie des saints canons, liturgie et histoire ecclésiastique d'Espagne, à Madrid, 1785. — L'auteur y établit que le caractère particulier des ecclésiastiques doit être un esprit de paix, de douceur, de modération, diamétralement opposé à toute guerre et à tout usage d'armes offensives.

II. *Préséance des ambassadeurs d'Espagne sur les ambassadeurs de France, aux conciles généraux, à la cour de Rome et autres assemblées diplomatiques*, 1786. — La question dont il s'agit était restée indécise au concile de Trente; et, dans diverses circonstances postérieures, elle fut éludée par des moyens dilatoires. M. Llorente suivit les traces d'un auteur, nommé D. Diego Valdez, qui, sous le règne de Philippe III, écrivit un traité *de Dignitate regum Hispaniæ*; il adoptait le plan et les autorités apocryphes de son prédécesseur. « Cet écrit ne fut jamais imprimé, nous dit M. Llorente; car, peu après qu'il venait de subir la dernière révision, éclata la révolution française, durant laquelle sa publication me paraissait inopportune. Je pense la même chose aujourd'hui (1818), malgré la diversité des circonstances. Le véritable intérêt de l'Espagne consiste à faire fleurir son agriculture, son commerce, son

industrie, ses manufactures; les préséances de ses ambassadeurs sont un objet complétement insignifiant.

III. *Dissertation sur le site de l'ancienne cité de Segobriga*, envoyée à l'Académie des belles-lettres de Séville, 1790.

IV. *Discours sur les qualificateurs du Saint-Office.—Discours sur l'ordre de procéder dans les tribunaux de l'inquisition*, 1796, composé pour l'inquisiteur-général, D. Manuel de Abad y la Sierra, saisi plus tard et confisqué par les agens de l'inquisition.

V. *Démonstration du droit qu'ont les métropolitains de confirmer les évêques de leur province*, traduit du portugais de Pereira, en Espagnol, 1799, saisi et confisqué par l'inquisition.

VI. *Aujourd'hui ou le Monde actuel n'est ni plus méchant ni plus calamiteux que le monde passé*, traduit de l'ouvrage italien du P. Lancelotti, de Pérouse, publié en 1650 sous le titre de l'*Hoggidi*, etc., 1801.

VII. *Origine des seigneurs populaires en Espagne*, 1804, 2 vol. — Le manuscrit de cet ouvrage doit se trouver entre les mains de D. Lorenzo Normante, secrétaire du ministère des finances, en 1809, auquel il fut remis par l'auteur à cette époque.

VIII. *Lettre critique sur la question de savoir si l'église du Pilar, de Saragosse, fut construite dans l'intérieur ou à l'extérieur des murailles romaines de cette ville*, 1815.

IX. *Les Animaux parlans*, poème trad. de l'italien, de Casti, 1813.

X. *Illustration de l'arbre généalogique du roi d'Espagne, Ferdinand VII*, un vol. in-fol., dédié à Ferdinand VII. 1815. — Il doit en exister deux copies : l'une parmi les papiers de l'auteur; l'autre dans les archives de la secrétairerie-d'état, à Madrid.

XI. *Dictionnaire topographique de l'Espagne ancienne et moderne, avec les dénominations des deux époques.*

XII. *Histoire de la vie et des travaux d'Antoine Perès, premier secrétaire-d'état du roi d'Espagne Philippe II.* — Cet écrit important devait être accompagné de plusieurs pièces originales inédites.

XIII. *Dissertation sur la division des évêchés d'Espagne, attribuée au roi Wamba, dans le VIIe siècle*, avec une carte géographique de l'Espagne, suivant cette division.

XIV. *Sur la Constitution politique du royaume d'Aragon.* — L'auteur prétend démontrer que les Espagnols admirent, dès le VIIIe siècle, la souveraineté du peuple, la limitation du pouvoir exécutif, et le droit de détrônement, en cas de contravention au pacte fondamental (*Noticia biographica*, p. 176).

XV. *Sur la persévérance des Aragonais à assujettir leurs monarques*

au respect des droits réservés aux sujets, lors de la création de la monarchie. — L'auteur retrace les succès les plus importans obtenus par les Aragonais sur leurs rois, lorsque ceux-ci voulurent tendre au despotisme, aggraver les impôts, ou attenter à la liberté individuelle.

XVI. *Sur les maux qu'a produits en Espagne l'ambition des grands.*

XVII. *Sur la résistance des Espagnols, pour n'être point gouvernés par ceux qui n'étaient pas leurs rois.*

XVIII. *Sur le mal qu'a fait à la Castille l'ignorance des sciences physiques et mathématiques.*

XIX. *Que la multiplicité des jours de fêtes, avec cessation de travail, est contraire à la religion et à la morale, aussi bien qu'à la bonne politique.* — La question est traitée principalement d'après les autorités de l'Écriture, des Pères et des Conciles.

Tous ces manuscrits sont écrits en espagnol; quelques-uns des derniers ne sont pas entièrement terminés.

M. Llorente était dans l'usage de tenir un journal de ses voyages. On doit trouver, parmi ceux de ses papiers qui sont restés à Paris, le journal de son voyage de Madrid à Valence, à Saragosse et en France : dans ses papiers de Madrid, on trouvera le journal du voyage de Bayonne, en 1808, qui contient des renseignemens intéressans sur la révolution de cette époque. C'est encore là qu'on doit trouver une traduction des *Psaumes de la pénitence*, et un vol. in-4° de *Poésies lyriques.*

Tel est le tableau complet des vastes travaux du savant dont l'Espagne et la France déplorent la perte.

A. MAHUL.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

1°. PUBLIC DOCUMENTS RELATING TO THE NEW-YORK CANALS. — DOCUMENS PUBLICS SUR LES CANAUX DE L'ÉTAT DE NEW-YORK, *pour la jonction des grands lacs avec l'océan Atlantique* (1).

2°. TOPOGRAPHICAL AND STATISTICAL MANUAL OF THE STATE OF NEW-YORK, etc.—MANUEL TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE DE L'ÉTAT DE NEW-YORK, *où l'on trouve des détails sur le grand canal, sur les écoles* (2).

3°. HISTORY OF THE RISE, PROGRESS, etc., etc.—HISTOIRE DE L'ORIGINE, DES PROGRÈS, etc., DES CANAUX CREUSÉS A L'OUEST DE L'ÉTAT DE NEW-YORK, *de* 1788 *à* 1819; par *Elkanah* WATSON (3).

Une grande partie de ce que contiennent ces trois ouvrages, rappelle celui de M. *Gallatin*, ministre des finances de l'Union, dont M. *Cordier*, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, a inséré la traduction dans son *Histoire de la navigation intérieure*. Cette traduction, qui forme presque tout le second volume de l'ouvrage de M. *Cordier*, est un rapport sur l'ensemble de la navigation des États-Unis, telle qu'elle était projetée en 1807, avant l'accession de la Floride, et la formation de nouveaux états au-delà du Mississipi. L'auteur français y a joint une excellente introduction, où il dis-

(1) New-York, 1822. Un vol. in 8°. Prix, 3 dollars (environ 16 fr.).

(2) New-York, 1822. In 8° de 77 pages.

(3) Albany, 1822. In 8° de 212 pages.

cute le mode d'exécution le plus avantageux pour les grands travaux relatifs aux communications intérieures, et pour d'autres points d'administration publique. Ses observations sur plusieurs chapitres, et la conclusion qu'il place à la fin, ne sont pas moins remarquables, et devraient être méditées par tous les hommes d'état. Mais, au tems où M. Cordier rédigeait son *Histoire de la navigation intérieure*, les canaux des États-Unis n'étaient que commencés : les ouvrages que nous annonçons rendent compte de leurs progrès, et font connaître le tems où ils seront livrés à la navigation dans toute leur étendue.

« En 1817, après que la législature eut constitué les fonds des canaux, elle autorisa ses commissaires à commencer celui qui doit réunir les lacs *Champlain* et *Erié*. En juillet, les excavations furent entreprises à *Rome*, ville de l'état de New-York; le 21 octobre 1819, les eaux furent introduites, et le 22, le premier bateau navigua entre *Rome* et *Utica* : le 23, la navigation fut entièrement ouverte. En novembre (même année), le canal *Champlain* reçut les eaux, et le lendemain, le premier bateau pour y naviguer depuis le fort *Edouard* jusqu'à White-Hall. En 1820, la navigation du milieu s'étendit depuis *Utica* jusqu'à *Montezuma*, sur la rivière *Sénéca*, sur une étendue de 96 milles; et dès cette année même, le péage produisit 5, 244 dollars (environ 28, 250 fr.), en 5 mois. En 1821, on a poursuivi avec célérité les travaux du canal du lac *Champlain*, qui doit se réunir à celui du lac *Erié*, et à la rivière d'Hudson, près du village de Waterford. On estime, d'après les progrès des travaux et l'expérience acquise, que les deux canaux seront terminés au plus tard vers le milieu de 1824. Ils forment un développement de 425 milles, et ils auront été commencés et finis en 7 ans.

» Ces canaux ont 40 pieds à la surface de l'eau, 28 pieds au fond, et 4 pieds de profondeur. Ils portent des bateaux de 40

» 100 tonneaux, des trains de bois, etc. Ces embarcations ne doivent faire que 5 milles par heure. Déjà 100 beaux ponts traversent le canal, depuis *Utica* jusqu'à *Montézuma;* 50 grandes routes y aboutissent; des aquédues, suspendus à 25 ou 50 pieds de hauteur au-dessus des petites rivières, traversent leurs vallées, et portent les eaux du canal, suivant une direction plus courte et plus commode. Dans quelques parties du canal, ces aquédues et les écluses seront plus multipliés que dans ce qui est terminé. Des cultures florissantes, des établissemens d'industrie, des marais, des forêts épaisses viennent frapper tour-à-tour les regards du voyageur : c'est principalement dans le voisinage des lacs que l'on remarque les paysages les plus magnifiques. Les paquebots sont grands et bien distribués : ils peuvent recevoir jusqu'à 90 passagers, et ne sont pas moins agréables que les bateaux à vapeur qui naviguent sur les rivières d'Hudson et de Delaware. Ils sont traînés par des chevaux, vont jour et nuit, et font 100 milles (environ 40 lieues) en 24 heures. Ce moyen de transport est à un prix très-modéré, de 15 à 20 centimes par mille de distance.

» Les canaux sont la propriété de l'état; mais ils sont une voie publique sur laquelle on ne perçoit qu'un droit de péage réglé par la constitution. Ce droit, quoique très-faible, a produit, en 1821, 21,611 dollars (environ 116,480 fr.) sur la partie qui est actuellement navigable. Dans toute la longueur du canal Érié (plus de 100 lieues), le prix du péage n'excédera pas 5 dollars (environ 27 fr.) par tonneau. Quant aux frais de construction, il est remarquable que, contre l'ordinaire, la dépense réelle s'est trouvée au-dessous de l'estimation. Ce fait, très-extraordinaire dans ces sortes de travaux, est le résultat de plusieurs améliorations que l'expérience a fait découvrir et dont l'art s'est enrichi. Au moyen de cette navigation, on estime que le prix du transport des marchandises

entre la rivière d'Hudson et *Buffalo*, sur le lac *Érié*, sera réduit des neuf dixièmes, ou tout au moins des huit neuvièmes. Elle animera le commerce sur les bords des quatre grands lacs, dont l'étendue n'est pas moindre que celle des côtes des mers qui baignent les États-Unis. Les bois de construction et de mâture, les excellens fers de Clinton, les beaux marbres de Vermont, etc., trouveront un écoulement facile dans l'intérieur des États-Unis, et ne seront plus dirigés exclusivement vers le Canada. On croira facilement que des villes, des villages et des manufactures de toutes espèces vont s'élever en peu de tems à portée de ces canaux. D'après les calculs les plus modérés, les frais de construction et d'entretien seront bientôt remboursés par les produits du péage, lorsque les deux canaux seront en pleine navigation. »

Malgré la barrière naturelle formée par les monts *Allegany* et *Apalaches*, le canal Érié va ouvrir une communication entre l'océan Atlantique et les états de l'Union, situés au-delà de ces montagnes jusqu'au Mississipi. Cette entreprise a été exécutée par l'état de New-York, formant, en 1820, une population de 1,368,775 âmes ; la dépense des deux canaux est estimée à 5,371,814 dollars : dépense moyenne du canal Erié, 13.800 dollars par mille. Ce nouveau commerce donnera plus d'utilité et d'importance aux mers intérieures, les lacs Supérieur, Michigan, Huron, Ontario et Érié. La ville de New-York deviendra ainsi l'entrepôt des marchandises, et le centre des opérations commerciales d'une grande étendue des États-Unis.

Le plan et la réussite de cette vaste entreprise sont particulièrement dus à M. Clinton, gouverneur de cet état et président de la Société philosophique de New-York. WARDEN.

Tels sont les bienfaits d'une administration stable, éclairée et paternelle, comme celle des États-Unis, ainsi que de la paix dont cette république jouit au dedans et au dehors. Les canaux Erié et Champlain, malgré leur immense étendue, seront terminés plus tôt que le petit canal de l'Ourcq, commencé depuis si long-tems. N. D. R.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Portraits politiques des papes, *considérés comme princes temporels et comme chefs de l'Église, depuis l'établissement du Saint-Siége à Rome jusqu'en* 1822; par M. J. A. Llorente, *ancien secrétaire de l'Inquisition, auteur de l'Histoire critique de l'Inquisition de l'Espagne* (1).

Aussitôt que cet ouvrage a paru, en décembre dernier, l'auteur, prêtre catholique, savant et respectable à bien des titres, ne fût-ce que pour la bienfaisance qu'il a autrefois généreusement exercée en Espagne envers les prêtres français déportés, a reçu l'ordre ministériel de quitter de suite la France et Paris dans 24 heures. Il a ponctuellement obéi, malgré son âge avancé, son mauvais état de santé, et la rigueur de l'hiver (2). On peut donc présumer que la cause de cet exil n'a pas été son histoire si détaillée et si modérée de l'inquisition. Ce serait plutôt ce *Portrait des papes*, ou, pour mieux dire, cette suite de portraits et de notices de tous les papes, ouvrage dans lequel l'auteur aura manifesté des opi-

(1) Paris, 1825. Deux vol. in-8° de 700 pages. Prix, 11 fr. Béchet aîné.

(2) M. Llorente a succombé à Madrid, le 7 février, peu de tems après son retour en Espagne, aux fatigues qu'il avait supportées avec courage pendant une route longue et pénible. Les auteurs de l'acte d'inhospitalité et de barbarie qui avait repoussé loin de la France un de ses enfans d'adoption, domicilié depuis sept années dans la capitale, et auquel on n'avait pu reprocher aucun acte contraire aux devoirs d'un bon citoyen, soumis aux lois du pays qu'il habite, peuvent à bon droit s'imputer la mort de cet infortuné vieillard, dont les profondes connaissances et le zèle éclairé pour la véritable religion chrétienne lui auraient permis de rendre encore par ses écrits d'importans services. (N. d. R.)

nions opposées à celles qu'un parti dominant veut exclusivement protéger. Il paraît que l'auteur s'est proposé de réfuter, autant qu'il peut l'être, le livre passionné, intitulé *les Crimes des papes*, publié à Paris en 1792. En effet, il a pris soin d'en corriger beaucoup d'erreurs et d'exagérations. Mais, sauf un petit nombre de papes, qui ont eu l'esprit de leur état de pontife, et qui ont reproduit les vertus de leurs premiers prédécesseurs, l'histoire véridique des autres ne saurait être un livre édifiant, puisqu'elle offre tant de scènes d'erreurs et de fautes graves, de vices infâmes, de crimes atroces, d'usurpations audacieuses, de perfidies et de cruautés révoltantes, et pas assez de faits consolans, honorables pour la nature humaine et pour la religion sainte de l'évangile. C'est un grand mal sans doute, mais trop facile à expliquer par les séductions de la richesse et de l'orgueil dominateur, par celles de l'avarice, de la mollesse, de l'ignorance, par la funeste accumulation de la dignité royale et du pouvoir épiscopal, métropolitain, patriarcal et papal; enfin, par l'extension monstrueuse de cette double ou quintuple autorité devenue arbitraire et poussée long-tems jusqu'à dominer tous les états, jusqu'à créer, supprimer, distribuer à volonté les principautés et les royaumes, jusqu'à leur imposer des tributs, à juger et à détrôner les rois et les empereurs.

La réunion de tous les pouvoirs spirituels et séculiers a dû produire autrefois, et a produit en effet les plus grands attentats de l'ambition, de l'hypocrisie, de l'intolérance et de la tyrannie; et de ces attentats sont provenus des torrens de superstitions, des schismes nombreux, perpétuels, et tous les ravages de l'incrédulité. Le remède n'est point d'étouffer ou de supprimer l'histoire, ni de rétablir l'inquisition, les jésuites, la bâtonnade sans infamie, selon le droit des pandectes; ni de changer sans cesse les fonctionnaires, ni de leur ôter leurs consciences, ni de réduire à de vains simulacres tout ce qu'il

peut y avoir de bon parmi les hommes, ni d'aggraver les peines, ni de multiplier les poursuites criminelles et les supplices, ni de suspendre ou d'entraver l'instruction, le commerce et l'industrie; ni de provoquer les peuples à la guerre civile, par la guerre étrangère, par l'occupation militaire, par la conquête et le partage des âmes. Le remède est uniquement dans le retour au cri de vérité, à la raison, à l'ordre naturel, à l'évangile, à l'antique et pure discipline, à la tolérance, aux vraies libertés ou garanties civiles, politiques et ecclésiastiques, enfin, à la stricte observation des lois fondamentales, selon leur texte et selon leur esprit, sauf la *révision*, bien entendu qu'elle soit rare et assez difficile, et constitutionnellement légitime dans ses formes et dans ses résultats.

Mais, si l'ouvrage de M. Llorente offre le plus souvent une galerie de mauvais exemples, s'il est vrai que ce n'est point absolument la faute de l'auteur, nous sommes forcés d'avouer que ce livre ne nous a point paru tout-à-fait aussi exact, ni rédigé avec autant de réflexion et de circonspection qu'on devait l'attendre d'un écrivain catholique et d'un savant aussi éclairé. Nous ne saurions approuver, par exemple, qu'un homme qui croit difficilement à la sainteté des papes honorés comme tels, et qui affecte de ne point croire du tout aux bonnes intentions des électeurs des papes, ait cru si légèrement à la réalité de la prétendue papesse Jeanne, et au pacte exprès de supprimer sa mémoire et son règne prétendu de cinq mois ou de deux ans et demi. Sur l'existence de cette Jeanne, il n'y a rien, absolument rien de prouvé, de l'aveu même des protestans, comme Blondel, Casaubon et Bayle. Bayle, qui a tant aimé les contes scandaleux, a réfuté celui-ci, et Voltaire même l'a dédaigné. Depuis Spanheim, sur lequel s'appuie M. Llorente, nous avons, sur le même sujet, une dissertation (1) du

(1) Cette dissertation manque, on ne sait pourquoi, dans le recueil

savant et zélé protestant Leibnitz; elle est dans le sens de Bayle, et ne laisse rien à désirer sur cette fable qui, si on la considérait comme un récit véridique, ne serait après tout qu'un scandale de plus, parmi d'énormes scandales qu'on voudrait en vain dissimuler.

Le passage suivant (Tom. II, pag. 200) donne une juste idée de l'intention pure dans laquelle a écrit M. Llorente : « Que les papes, dit-il, soient tels que les douze premiers, et il n'y aura pas de monarque, ni de nation, ni de patriarche, qui répugne à reconnaître la primatie de Rome dans les vraies limites de la discipline établie par le nouveau Testament, les quatre premiers conciles généraux et l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles. »

Mais, s'il existe encore quelqu'un travaillé de cette maladie peu commune qui ferait croire à l'infaillibilité papale, ou prétendre à de certaines indulgences, malheureusement connues à Limoges, et qui pourraient se gagner en inclinant respectueusement la tête, lorsqu'on entend nommer un pape, cette personne-là serait guérie sans doute par la lecture du livre de M. Llorente, ou elle serait tout-à-fait incurable.

LANJUINAIS.

---

des œuvres de Leibnitz. Mais elle est bien connue; elle est citée dans l'*Esprit de Leibnitz*. Paris; 2 vol. in-8°.

Musée des Protestans célèbres, ou *Portraits et Notices biographiques et littéraires des personnages les plus éminens dans l'histoire de la réformation et du protestantisme; rédigé par une Société de gens de lettres, et publié par* G. T. Doin (1). Avec cette épigraphe :

> « Nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté de conscience. Accordez à tous la liberté civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre. » Fénélon.

Dans ces derniers tems, on s'est beaucoup occupé de rechercher les causes et les influences de la révolution religieuse qui a commencé dans le XVIe siècle. Chacun a dit son avis, en pleine liberté, sur des événemens dont on commençait à sentir toute l'importance, et sur des réformateurs qui avaient été jugés trop souvent par des écrivains ecclésiastiques, leurs adversaires naturels. D'Alembert a très-bien remarqué que la réformation a jeté des lumières, même sur les sujets qui lui sont étrangers; mais le plus curieux de ses résultats, c'est d'avoir modifié sous plusieurs rapports les doctrines qui s'élevaient contre elle, et d'avoir en quelque sorte fait l'éducation des hommes qui la combattaient le plus vivement. Lorsqu'un peuple policé est asservi par la conquête, avec le tems

(1) Paris, 1821 et 1822. T. I, XLIV, 416 pages et 17 portraits. T. II, 426 pages et 14 portraits. T. III, 1re partie, 217 pages et 4 portraits. Cet ouvrage formera six à sept volumes, et comprendra en tout 110 portraits et 110 notices. Il en a paru trois volumes. Prix du volume, 9 fr. pour Paris, et 10 fr. pour les départemens. On ne paie qu'en recevant l'ouvrage. On souscrit chez MM. Weyer frères et compagnie, rue Cadet, n° 7; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; et à la librairie protestante de H. Servier, rue de l'Oratoire, n° 6.

il finit par imposer des mœurs plus douces à ses nouveaux maîtres. Il est arrivé quelque chose de semblable dans l'histoire du protestantisme. La réformation, étouffée par le fer et le feu dans plusieurs contrées de l'Europe, a cependant exercé une influence inconstestable sur les nations mêmes qui en ont triomphé. Il est facile de reconnaître dans les événemens du XVIIe siècle, que déjà la réformation avait communiqué à un clergé ennemi, quelque légère teinte de son indépendance d'examen. Depuis ce tems, on a senti qu'il était prudent de fléchir sur quelques points, et sous ce rapport il est permis de dire que Rome a profité de la leçon de Luther.

La tolérance et la raison de notre siècle se manifestent surtout dans cette foule d'ouvrages, où l'on juge avec impartialité, et où l'on apprécie sans passion les résultats généraux de la réforme. Il serait facile de faire une énorme liste des livres de ce genre, écrits depuis que l'égalité des cultes a été proclamée en France, c'est-à-dire, depuis trente ans. On relit avec un nouveau plaisir encore aujourd'hui ce beau mémoire de Charles Villers, sur les avantages de la réformation, remarquable par un style original, et par un grand nombre de vues profondes, qui fut couronné, en 1804, par la seconde classe de l'Institut national. Il paraît tous les jours une foule d'écrits, où les droits des protestans sont défendus avec chaleur, et quelquefois avec talent. Les réformés français eux-mêmes ont fondé plusieurs journaux (1).

---

(1) On sera peut-être curieux de connaître la liste exacte des journaux protestans qui ont été commencés, ou qui se publient encore aujourd'hui en France. *Les Archives de la Foi, au 19e siècle;* Lausanne, 1801-1802, quoique paraissant en Suisse, furent spécialement destinées aux églises françaises. Ce journal n'eut qu'un an d'existence. — *Les Archives du Christianisme,* journal fondé à Paris en janvier 1818, se continuent encore, et ont atteint leur 6e année. Prix, 6 fr. par an. On s'abonne chez H. Servier, rue de l'Oratoire, n° 6. — *Les Annales Protestantes,* qui n'eu-

Sauf quelques exceptions qui deviennent de plus en plus rares, la liberté de conscience règne sans entraves en France. Cette maxime si admirée jadis, *une loi, une foi*, est reléguée avec tant d'autres parmi ces adages du vieux tems que le nôtre a sagement répudiés. Quand on pense qu'un tel état de choses existe aujourd'hui dans ce même pays, où, il y a moins de 80 ans, on livrait au supplice de la roue les ministres protestans pour le seul fait de leur ministère, il faut convenir que la révolution nous a laissé d'importans résultats. Dans les grands changemens politiques, l'esprit de parti dissimule le bien et ne tarit jamais sur les maux. Mais la philosophie fait justement le contraire ; elle tâche de faire oublier ou de guérir des maux passagers, et de mettre en pleine évidence des biens qui seront durables.

Parmi les ouvrages spécialement consacrés à l'histoire des hommes qui ont préparé ou accompli la réformation, le *Musée* que nous annonçons mérite d'occuper un rang distingué, par l'étendue et l'intérêt de son plan, et par le soin que les

---

rent la priorité que de quelques mois sur le recueil suivant, parurent en septembre 1819. Au bout de six mois, les rédacteurs furent invités de se soumettre à la censure, par une lettre du ministère de l'intérieur. Cette circonstance les fit renoncer à leur projet. — Les *Mélanges de Religion, de morale, et de critique sacrée*, dont le 1er numéro porte la date de janvier 1820, furent publiés, et se continuent à Nîmes, par M. le pasteur Vincent. Ce recueil a atteint sa troisième année. On s'abonne à Nîmes, ou à Paris, chez Treuttel et Würtz. Prix, 10 fr. par an. Ces journaux paraissent tous les mois par livraisons de trois feuilles. Il paraît encore, à Strasbourg, et en langue allemande, deux journaux protestans : *Christliche Mittheilungen*, Communications chrétiennes, rédigées par M. Krafft ; publiées par livraisons inégales. Prix, 5 fr. *Timotheus, journal pour l'avancement de la religion et de l'humanité ;* il paraît par livraisons : deux volumes par an. Prix, 12 fr. Il manque aux protestans français un journal spécialement consacré à défendre l'égalité de tous les cultes et la parfaite liberté des consciences.

éditeurs ont mis à le remplir. J'indiquerai rapidement le contenu des volumes déjà publiés. Le *Musée des protestans célèbres* se compose d'une suite de notices sur la vie des plus illustres réformés de tous les pays, avec leurs portraits en tête de chacune d'elles. Comme l'ordre chronologique est exactement suivi, on peut appeler cet ouvrage, *Histoire du protestantisme, ornée de portraits*. Pour que cette galerie historique ne s'ouvre pas trop brusquement, le premier volume commence par une introduction, qui présente les traits généraux des annales de l'église avant le XVIe siècle, toujours envisagés sous le point de vue des corruptions du christianisme, ou des tentatives qui furent faites en faveur de la liberté d'examen. L'auteur, M. Wilhm, s'applique à rechercher jusque dans les tems d'ignorance et de barbarie, l'histoire des hommes qui firent des essais de réformation. Cette introduction, en général bien écrite, est remarquable par la justesse des idées et la modération des jugemens. Elle renferme des renseignemens curieux sur *Arnolphe* de Lyon, *Arnaud* de Brescia, qui fut brûlé à Rome, et sur *Pierre Waldo*, qui ne fut pas le fondateur des églises vaudoises, comme on le croit généralement. J'aurais désiré que M. Wilhm fût entré dans plus de détails sur ce *Claude*, évêque de Turin, qui vivait du tems de Charlemagne, et qui paraît avoir eu des opinions théologiques, très-rapprochées de celles que les protestans proclamèrent neuf siècles plus tard. On trouve aussi, dans cette introduction, des réflexions judicieuses sur les auteurs du moyen âge qui ont dénoncé les scandales monastiques; et, à ce titre, les portraits de *Pétrarque* et du *Dante*. Quelques personnes ont fait un grand crime à l'auteur de l'introduction, d'y avoir placé ces deux portraits profanes, à côté des grands réformateurs. Il est vrai qu'un protestant scrupuleux aurait mieux aimé les portraits de *Claude* ou de *Waldo*, s'il avait

et possible de les avoir; mais Pétrarque a fait des vers très-piquans contre les gens d'église, et le poète de Florence a placé des papes dans son enfer. L'introduction est terminée par le récit de la vie et des travaux de *Wiclef*, ce réformateur dont le concile de Constance fit déterrer les os. A ce sujet, on doit consulter un passage très-original du vieil historien ecclésiastique anglais Fulier, dont l'auteur de l'*Introduction* aurait pu tirer parti. Viennent ensuite les notices sur *Jean Hus* et sur *Jérome de Prague*, par M. Willm, avec deux très-beaux portraits; la vie et le portrait de *Jean Ziska*, article de M. Charles Cuvier, d'un style simple et pur. Cependant, cette notice laisse quelque chose à désirer, sous le rapport des recherches biographiques. Il aurait fallu donner plus de détails sur le fameux chef des Hussites. Dès ce moment, nous entrons tout-à-fait dans l'histoire de la réformation. Je trouve d'abord un très-beau portrait de *Luther*, de ce moine augustin, qui agita si profondément l'Europe, cet homme si vaste dans ses desseins, si ferme dans sa conduite, si calme après la victoire, dont le caractère était mêlé de cet esprit de hardiesse qui fait concevoir les plus grandes entreprises, et de cet esprit de prudence qui en assure la durée. Plus heureux que Calvin, Luther ne rencontra jamais l'occasion de se montrer cruel et fanatique; j'ose croire qu'il ne l'eût pas été. Cette notice, beaucoup trop courte, est de M. Boissard. La vie d'*Ulric de Hutten* qui suit, est fort intéressante. M. Charles Cuvier a très-bien décrit les travaux et le caractère de ce chevalier religieux, qui fut poète spirituel et railleur, théologien savant, guerrier intrépide, et qui figure avec un égal succès dans les combats, les disputes et les concours littéraires de son tems. Quoique le simple catalogue des titres de ses nombreux ouvrages soit peu instructif, sans notes analytiques, je ne ferai pas un reproche à M. Charles Cuvier de l'avoir transcrit, attendu que presque tous ces livres sont fort rares aujourd'hui.

A côté des portraits de ceux qui ont prêché la réforme, se place naturellement celui du prince qui, le premier, l'a ouvertement protégée, de Frédéric le Sage, électeur de Saxe, qui avait reçu de Rome le don de la *rose d'or*, comme Henri VIII le titre de *défenseur de la foi*, sans que cela l'engageât à rien pour l'avenir.

Le *Musée des protestans célèbres* fait connaître successivement la vie des princes qui prirent la défense de la réforme, à sa naissance : *Philippe*, landgrave de Hesse, *Jean le Constant* et *Jean-Frédéric*, tous deux électeurs de Saxe; ces notices sont de M. Wilhm. Il a très-bien rétabli la vérité des faits sur la révolte des anabaptistes qui fit tant de peine à Luther, et qui n'était qu'une levée de boucliers des paysans contre la féodalité germanique. M Wilhm a senti combien il était difficile pour un historien protestant de se tirer d'affaire, sur le point de la bigamie du landgrave, scandaleusement approuvée par Mélancthon et par Luther. Il se résout d'assez bonne grâce à condamner cette conduite, que rien en effet ne saurait excuser. Je dirai seulement qu'il me semble que l'on comprend fort mal la situation d'un historien protestant, qui raconte ces circonstances délicates. Les réformés ne doivent jamais prétendre et n'ont aucun besoin de soutenir que les réformateurs furent infaillibles.

Je trouve encore, dans ce premier volume, une notice sur *Bucer*, réformateur qui jeta les fondemens de la célèbre église de Strasbourg, par M. Boissard; sur *Ulrich* (*Zwingli* et non *Zwingle*), par M. Wilhm, remarquable par l'enchaînement des faits de cette vie orageuse. Zwingli mourut, les armes à la main, dans une bataille contre l'armée des cantons suisses catholiques. Il ne me paraît pas que l'auteur de la notice ait assez remarqué combien cette conduite s'éloigne de la résignation évangélique qui doit toujours animer un pasteur. Jamais ni la raison ni le cœur ne pourront s'accommoder du spec-

cle de prêtres, prêchant d'un côté, et combattant de l'autre. Après le réformateur de Zurich, vient une notice sur *Mélancthon*, avec un portrait où l'on reconnait toute la douceur de physionomie de cet ami de Luther. M. Monod, l'auteur de la notice, a fait ressortir l'importance des services que le zèle et les connaissances de Mélancthon rendirent à la réformation; et certainement, ce fut lui surtout qui porta les plus grands coups à la barbarie scolastique qui infectait encore les écoles de son tems. J'ai remarqué dans ce morceau des réflexions sur l'étrange conduite de ce réformateur, lors de l'exécution à Geneve de l'*hérétique* socinien Servet. Quoique tel fût, sans contredit, le malheureux esprit du tems, cette approbation donnée à un supplice affreux, pour cause d'opinion, suffit pour jeter quelque nuage sur le caractère du *doux* Mélancthon. Ce premier volume est terminé par une notice de M. Doin, sur *Charles Maurice*, prince d'un caractère si entreprenant, qui conçut le projet hardi de s'emparer de la personne de Charles-Quint dans Inspruch, et ne le manqua que de deux heures, et dont les armes victorieuses firent lever tumultueusement le concile de Trente. Les éditeurs du *Musée* ont agi très-judicieusement, en donnant un portrait de *Jean Sleidan*. La notice sur sa vie est de M. Jung. Sleidan, par sa véracité, la sévérité de son style, et l'austérité de ses jugemens, mérite d'être appelé le Tacite de la réformation.

Après une notice sur *Gustave Wasa* (1), roi de Suède, on trouve, dans le volume II, le tableau de la vie et des travaux d'*Œcolampade*. M. Csepp a fait un récit très-intéressant de la conduite du réformateur Bâlois, aussi remarquable par ses lumieres que par sa douceur, qui ne se déshonora par aucune violence, et dont les qualités tranquilles et sans prétention fu-

(1) Les articles sur *Gustave Wasa et Thomas Cranmer*, sont de l'auteur de cette analyse. (N. d. R.)

rent justement ce qui l'empêcha d'être aussi connu qu'il mériterait de l'être. M. Boissard, dans ses notices sur *Farel* et sur *Viret*, deux autres réformateurs suisses, a donné d'assez grands développemens à ce fait important, que c'est surtout la réformation helvétique qui a montré combien la masse des peuples sentait le besoin de changemens religieux.

Jusqu'ici, nous n'avons vu que des réformateurs étrangers; maintenant, nous entrons en France. Je trouve d'abord les notices sur *Louis de Berquin*, conseiller de François Ier, qui, plusieurs fois arrêté pour des ouvrages en faveur de la réformation, et toujours acquitté, fut finalement brûlé à Paris; et sur le vénérable et savant *Jacques d'Etaples*, qui, malgré la hardiesse de ses opinions, mourut à un âge très-avancé, grâce à la protection bienveillante de Marguerite de Valois. Ces notices, qui se terminent par une liste détaillée des ouvrages, fort rares aujourd'hui, de d'*Etaples*, sont de M. Huot. J'aurais désiré qu'il eût ajouté plus souvent quelques mots d'analyse sur chacun des ouvrages de ces réformateurs. Je ne ferai qu'une remarque, c'est que, malgré l'avis de l'auteur des notices, soutenu de celui du spirituel M. de Pradt, je ne crois pas que la réformation eût pris un cours plus rapide, si elle eût éclaté à Paris, ou même à Rome. Wittemberg n'était pas une ville obscure, quand Luther y afficha ses fameuses thèses. Aucune ville d'université n'est obscure en Allemagne, et c'est un immense avantage. Dans aucun tems, on n'y a tenté de tout concentrer dans un foyer commun d'administration et de lumières. D'ailleurs, au seizième siècle, en quelque lieu que tombât l'étincelle de la réformation, partout elle devait rencontrer des matières combustibles, et produire un vaste embrasement. On arrête un complot obscur; mais on n'arrête jamais ces vastes conjurations que l'opinion des masses décide, et qui ont la puissance irrésistible d'attirer à elles ceux mêmes qu'on envoie pour les

étouffer. M. Huot a encore donné dans ce volume des notices sur deux protestantes célèbres, Marguerite de France, et Renée de France, car les femmes figurent aussi dans ce *Musée*, et la seule Élisabeth d'Angleterre suffirait pour les y faire admettre. On y trouvera des faits curieux sur les services que ces deux princesses rendirent à la réformation française. Marguerite donna à son frère, François Ier, beaucoup d'excellens conseils qu'il reçut avec courtoisie, mais qu'il ne suivit pas. En général, ce monarque est fort maltraité dans le *Musée*, et sa conduite atroce envers les protestans motive parfaitement la sévérité des biographes. Le bon Louis XII ne devina que trop juste, quand il dit que son gros garçon gâterait bien des choses.

Je trouve encore une notice consacrée au spirituel et joyeux *Marot*, qui se déclara presque protestant, et qui, vivement poursuivi par les moines, n'eut aucune fâcheuse aventure, parce que tous les rieurs étaient pour lui. On ne lisait pas les doctorales délations de ses ennemis. Tout ce que la cour savait des attaques dirigées contre sa muse enjouée, lui était appris par ces mêmes poésies dont on lui faisait un crime. La notice, d'un style élégant et gracieux, est de M. Doin. On voit, avec un plaisir mêlé de surprise, que le *Musée* a un éditeur responsable, qui sait bien écrire.

Le second volume est encore occupé par l'histoire des réformateurs allemands, anglais et surtout français des tems qui suivirent la réformation de Luther. Il fallait choisir parmi les nombreuses victimes de l'intolérance de nos rois. Les auteurs du *Musée* ont donné avec raison la préférence à l'illustre et malheureux *Anne Dubourg*, ce conseiller au parlement de Paris, dont la vie fut irréprochable, et dont la fermeté patriotique et religieuse, dans ses derniers momens, rappelle la mort de Socrate et celle de Thraséas. Les belles paroles par lesquelles il termina son plaidoyer, ont retenti

dans l'histoire : *Éteignez vos feux, renoncez à vos vices, convertissez-vous à Dieu.* Cette notice, pleine de recherches curieuses, est due à M. Huot. Suivant son opinion, Voltaire serait l'auteur du discours qu'il a mis dans la bouche de Dubourg ; c'est ainsi que Tite-Live et Tacite font souvent parler les hommes dont ils racontent la vie. Ces discours allongent l'histoire et ne l'éclaircissent pas. Le portrait que donne le *Musée*, est peut-être le seul qu'on ait jamais gravé du vertueux Anne Dubourg. C'est bien là, le tardif hommage de la postérité.

Vient ensuite une notice sur *Calvin*, qui mériterait à elle seule une analyse détaillée. La vie de ce réformateur devait occuper une place distinguée dans cette galerie protestante : cet article de M. Guizot est à tous égards digne du sujet qu'il a traité. Le caractère de Calvin est esquissé à grands traits et forme un beau tableau. M. Guizot a contemplé Calvin sous des rapports nouveaux et d'une vérité parfaite. La manière de cet écrivain distingué est de saisir le grand côté de tout ce qu'il décrit. Ici, il a très-bien signalé les différences qui existent entre les réformateurs des églises allemandes et celui des églises françaises, et c'est moins comme théologien que comme législateur qu'il a envisagé Calvin. Je ne crois pas trop m'avancer, en disant que cette notice suffirait pour faire la réputation d'un autre écrivain ; elle me paraît tellement remarquable, que je doute beaucoup qu'elle se perde même dans la masse des écrits dont M. Guizot est l'auteur, et qui tous ont été consacrés à éclaircir des questions obscures ou des théories politiques, à défendre des droits sacrés ou à servir la liberté.

Je me bornerai à indiquer les notices qui terminent le second volume : *Henri Bullinger*, de Bremgarten, ami et collaborateur de *Zwingli*, par M. Hess ; *Henri VIII*, par M.

Willm: *Jeanne Grey*, par M. Doin, avec un très-joli portrait de cette jeune reine, si belle et si infortunée. Dans la 1re partie du troisième volume, après une notice sur *Cranmer*, qui fut si étrangement calomnié par Varillas et Sanderus, et même par Hume, on trouve le tableau de la vie tumultueuse de *Jean Knox*, par M. Willm, article sur lequel j'aurai quelques remarques à faire dans un dernier article sur la suite du *Musée*. Le même auteur me paraît avoir jugé Henri VIII avec trop de sévérité, et le fougueux Knox avec trop d'indulgence. Il répète que Henri VIII fit périr 72,000 personnes. Hume, auquel il a emprunté ce fait, l'emprunta lui-même à l'historien Heylin, qui ne mérite pas grande confiance. En général, dans l'histoire, les nombres ronds sont toujours dangereux. J'indiquerai aussi quelques-uns des détails très-intéressans que renferment deux articles pleins de faits curieux, sur les réformations de l'Italie, de M. Matter. L'exécution des portraits par le procédé de la lithographie est satisfaisante, quelques-uns même sont très-soignés. Tous ont été dessinés d'après des modèles authentiques, et j'engagerais les éditeurs à faire connaître, à la fin de chaque livraison, les sources originales d'où ils les ont tirés. Ce serait augmenter le plaisir et la confiance du lecteur.

Il reste encore aux auteurs du *Musée des protestans célèbres* (1), un grand espace à parcourir. *Cromwell*, *Milton*, *Bacon*, *Elisabeth*, *Henri IV*, *Sully*, *Duplessis-Mornay*, *Coligny*, *Grotius*, *Barnevelt*, *Théodore de Bèze*, *Bayle*, *Claude*, *Guillaume d'Orange*, *Leibnitz*, *Newton*, *Klopstock*, enfin *Washington*, *Kant*, *Paul Rabaut*, et son illustre et malheureux fils, l'éloquent *Rabaut-Saint-Etienne*, devront figurer successivement dans cette galerie des grands

(1) On prépare une traduction hollandaise de cet ouvrage, à Amsterdam. Il paraît que le *Musée* sera aussi traduit en allemand.

hommes dont le protestantisme s'honore à si juste titre J'ajouterai que ce *Musée* n'est pas seulement un livre piquant et d'une lecture agréable ; c'est un monument de la philosophie et de la tolérance de notre siècle. Tel est le motif principal qui a décidé les éditeurs à entreprendre cet ouvrage; et en effet, c'est mal comprendre l'importance de l'histoire d'y mêler d'autres intérêts que ceux de la vérité.

Charles COQUEREL.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES ILES IONIENNES, *depuis les tems fabuleux et héroïques jusqu'à ce jour;* avec un nouvel ATLAS, contenant *cartes, plans, vues, costumes* et *médailles;* par un ancien officier supérieur en mission dans ces îles; ouvrage revu et précédé d'un Discours préliminaire, par M. le colonel *Bory de Saint-Vincent*, correspondant de l'Académie des Sciences de l'Institut, et de plusieurs sociétés savantes (1).

Les premiers législateurs de la Grèce qui entreprirent de civiliser un peuple d'autant plus cruel qu'il était plus sensible, durent, pour adoucir ses mœurs, s'emparer de son imagination, en employant l'attrait du merveilleux, les charmes de la mélodie et des vers. La lyre, dit Isaac Vossius (2), gouverna l'antique Hellade, forma les héros, extermina les monstres, créa la liberté, et fonda ces immortelles républiques, qui seront l'objet de l'admiration des siècles. Organes de la religion, des lois et de la politique, la musique et la poésie ani-

---

(1) Paris, 1823. Un vol. in-8°, avec un atlas. Dondey-Dupré, libraire. Prix, 25 fr. papier fin, et 36 fr. papier vélin.

(2) *Isaac* Vossius. *De viribus rhythmi et poëmat.* (Ant.)

naèrent toutes les parties de la *prédication* publique, et les sages, séparés de la multitude, ajoutèrent ainsi à leurs leçons une autorité qui avait quelque chose de divin. Les commandemens des dieux, les oracles qui décidaient les cas de conscience publics, car ils n'étaient guère consultés par les particuliers, à cause des hécatombes parfaites et des dons qu'il fallait offrir aux sacristains des hiérons; les pactes de société, jusqu'au tems même des Doriens, étaient chantés, conservés et transmis par la tradition aux familles héroïques des *hommes aux langues articulées*. Perpétués, et passant d'âge en âge, ils furent recueillis, comme les écritures des Hébreux après la captivité, au milieu d'une foule de souvenirs, qu'Hésiode nous a conservés, dans une langue sans doute plus harmonieuse que celle des dieux auxquels on les attribuait. Ainsi, comme le dit M. Bory de Saint-Vincent, ce n'est pas tant à la barbarie, ni à la négligence des premiers siècles, qu'il faut attribuer une multitude de doutes qui nous restent au sujet de la haute antiquité, qu'aux malheurs des tems et aux ravages des dévastateurs de la Grèce. Vainement, on dirait que le divin Orphée qui enchaînait les tigres, et dont les accens vainqueurs entraînaient à sa suite les chênes des montagnes et les rochers, en suspendant le cours des fleuves, ne nous fournirait aucun secours par rapport à la chronologie et à la géographie, quand ses poésies nous seraient parvenues. On peut en déduire une conséquence tout opposée, d'après les poésies d'Homère, qui connaissait sans doute des origines bien antérieures au siège de Troie, même pour les pays qu'il n'avait pas parcourus, et où le chronologiste, le géographe, et l'historien peuvent puiser à pleines mains, quand ils sont capables de l'entendre.

En partant de ces faits généraux, succinctement énoncés dans un *Discours préliminaire*, qui unit les grâces du style au mérite de la concision, M. Bory de Saint-Vincent, quit-

tant le burin de Clio, ne dédaigne pas de nous donner une histoire spéciale des îles Ioniennes, dans laquelle on trouve à côté d'un vrai talent, le pénible labeur d'un religieux de la congrégation de Saint-Maur. « Si ce genre de travail, dit le savant écrivain, demande moins de talent que la haute histoire, il exige peut-être plus d'érudition : il est également susceptible de tous les ornemens du style; il fournit des réflexions non moins profondes; et il n'est *peut-être* pas moins beau de marcher à la gloire par le secours de l'érudition, que de s'immortaliser par l'ascendant du génie. Ainsi, donner l'histoire complète des îles Ioniennes, c'est réveiller des souvenirs chers au monde savant. »

En effet, Corcyre, Leucade, Cephallénie, Ithaque, Zacynthe, Cythère furent des royaumes ou des états florissans, aux merveilleuses époques historiques, où l'on mesurait l'importance des peuples, non à la surface de la terre sur laquelle ils vivent parqués comme des troupeaux, mais à la civilisation, aux arts, aux sciences et à la gloire dont ils étaient environnés. A ces titres, l'eptarchie Ionienne tient une place honorable dans les annales de la Grèce, et on peut dire que, si Corcyre trahit les lois de l'honneur, en négligeant de se trouver à la bataille de Salamine, il ne faut peut-être pas lui en faire un reproche plus grave, que de n'avoir pas vu les Ioniens de nos jours prendre part aux combats de Chios et de Ténédos, où la marine insulaire de la mer Égée a renouvelé des prodiges non moins étonnans que ceux des plus beaux siècles de la Grèce. Les écarts de la politique ne doivent jamais être attribués aux nations, qui en sont généralement les victimes expiatoires.

En parcourant les îles Ioniennes, je ne sais quoi de divin s'exhale encore de leur territoire enchanteur, *vers lequel il faut toujours se tourner, quand on veut citer une belle action*. Suze, Babylone, Ninive, n'ont pu conserver les honneurs du prestige attaché aux jardins *ignorés* d'Alcinoüs, à la

demeure *contestée* d'Ulysse, roi d'Ithaque, au tombeau même du chien fidèle qui reconnut le pasteur des peuples, après tant d'années d'absence. Le tems, qui a détruit jusqu'à la cendre des superbes monarchies de l'Orient, a respecté la Grèce, et on ne nomme aucune de ses îles, sans que l'imagination et les arts même ne restaurent ses cités, ses temples, ses trophées, et ses monumens. Plus d'un voyageur aime encore, à l'exemple d'Homère, à faire l'éloge du caractère hospitalier des paysans de l'île de Corcyre, au foyer desquels les proscrits de Parga, plus infortunés que Thémistocle, trouvèrent un asile, lorsque vendus à Ali Tébélen par les calculs du crime, ils furent contraints d'abandonner les tombeaux de leurs pères. Quels autres rapprochemens pourrions-nous faire, si nous rappelions les tems où Aristote fugitif, et Alexandre le Grand, persécuté par une marâtre, vinrent, l'un pour se dérober à la fureur des partis, et l'autre, sous prétexte de visiter son maître, chercher un refuge dans cette Corcyre, toujours ouverte aux nobles infortunes. Tacite nous montre Germanicus, et Agrippine chargée bientôt après de l'urne cinéraire qui renfermait les tristes restes du meilleur des époux(1), abordant à son rivage, comme on y vit descendre, de nos jours, les augustes tantes de Louis XVI, auxquelles les modernes Corcyréens s'empressèrent d'offrir un palais, des gardes d'honneur, et de rappeler le souvenir des respects dont elles étaient entourées au milieu de la cour de Versailles. On montre encore la demeure qu'elles occupèrent à Corfou, et celui qui fut leur chevalier fidèle, leur Eumène, n'a pas même obtenu une tombe de la pitié publique!

Ce que rapporte M. Bory Saint-Vincent, au sujet des autres îles Ioniennes, pourrait nous fournir une foule de citations,

---

(1) Tacit. *Annal.* Lib. III.

prises dans les tems de la Grèce libre, ou aux époques de la conquête du peuple roi. Mais c'est dans son ouvrage que le lecteur pourra contenter sa curiosité, qui sera amplement satisfaite par le choix des événemens que l'auteur a su comprendre dans son cadre historique. Nous passerons au tems où une religion tendait à émanciper le monde de l'esclavage d'une vaste tyrannie militaire par les bienfaits de l'évangile; alors les îles Ioniennes reçurent la doctrine du christianisme, que leur apportèrent SS. Sosipatre et Jason, l'un évêque de Tarse en Cilicie, et l'autre, d'Iconium en Cappadoce. Le premier autel élevé par ces deux disciples de saint Paul, fut construit sur l'île Pytie, aujourd'hui île de Vido, où ils abordèrent, et dédié au proto-martyre saint Étienne. Mais bientôt, une persécution s'étant élevée, saint Sosipatre, renfermé dans un taureau d'airain, ayant souffert le martyre, ses palmes s'étendirent sur toutes les îles, qui furent converties au christianisme. A dater de cette régénération, les Ioniens, sans cesser d'être fidèles aux empereurs romains, combattent au contraire sous leurs aigles, partout où ceux-ci les appellent. Ils célèbrent la mort de Néron, en faisant frapper une médaille, en l'honneur de Galba qui avait purgé la terre d'un pareil monstre; ils donnent le spectacle d'une naumachie à Titus vainqueur des Juifs, et parviennent à détruire les préventions qu'il avait conçues contre les Ioniens; enfin, ils ont le bonheur inconcevable d'échapper aux persécutions de son frère Domitien, qui respecta, ainsi que Dioclétien, l'église de Corcyre. Aucun monument des Corcyréens, qui rendirent des hommages à Nerva et à Trajan, ne marqua le passage d'Hadrien aux îles Ioniennes, ni ses victoires, ni ses longs voyages; mais Antonin le Pieux, Marc-Aurèle et même Faustine, obtinrent d'eux des médailles. Ils comptaient encore alors parmi les meilleurs hommes de terre et de mer de l'empire, si l'on s'en rapporte à l'éloge que fit des Ioniens, Lucius

Verus, en présence de l'armée romaine, au retour de son expédition contre les Parthes.

Il faudrait transcrire le récit rapide de M. Bory de Saint-Vincent, pour suivre dans toutes leurs phases politiques les Corcyréens, nom sous lequel sont souvent compris les habitans des autres îles, jusqu'au tems de la translation de l'empire romain aux rivages du Bosphore, où Constantin déporta le sénat et les lois, sans pouvoir y fixer l'autel de sa victoire. C'en était fait du peuple roi, ses destinées étaient accomplies, et Julien, que M. Bory de Saint-Vincent regarde comme un restaurateur de *la Rome des Fabricius et des Scipions*, ne pouvait, s'il eût vécu, arrêter la marche irrésistible des événemens. Le monde était emporté dans sa course vers des idées nouvelles. L'empire devait être déchiré par les opprimés; la justice éternelle se devait à elle-même une pareille satisfaction. Quant aux ténèbres de l'ignorance qui couvrirent la terre alors connue, elles étaient le résultat du gouvernement militaire qui l'avait si long-tems avilie, en tenant les peuples courbés sous le joug des légions romaines, et en préférant les arts de la guerre à une civilisation que ne pouvaient comprendre des empereurs tirés de la classe des *chasseurs d'hommes*, par qui ils étaient choisis et salués des titres d'Augustes et de Césars. Rome mérite, sous quelques rapports, de l'admiration; mais elle n'inspirera jamais un sentiment de regrets à l'âme du sage, persuadé que toute gloire militaire qui dépasse les bornes d'une défense légitime est un crime antisocial.

Les îles Ioniennes, dépouillées de leurs noms poétiques, changés en ceux de Corfou, de Sainte-Maure, de Thiaki, de Zante, et de Cérigo, se débattant au milieu de la chute de l'empire d'Orient, n'inspireraient qu'un sentiment de commisération, si quelques beaux traits ne faisaient reconnaître leur origine antique. Après de longues convulsions, on est

ravi de voir le pieux archevêque Arsinius appeler les Corfiotes à la victoire, par un dévouement peut-être plus sublime que l'héroïsme de Régulus. « Corcyre allait être la proie des Barbares, qui s'étaient approchés pour ravager l'île; mais Arsinius, n'hésitant pas à se dévouer pour le salut de son troupeau, se livre aux pirates, qui le retiennent et suspendent le signal de la dévastation, dans l'espoir d'en tirer une forte rançon. A peine cette généreuse résolution est-elle connue des Corcyréens, qu'ils se décident de suite à attaquer les corsaires, ils lancent leurs vaisseaux à la mer; ils fondent sur eux, et remportent une victoire, dont la délivrance de leur évêque fut pour eux la plus douce récompense. »

Arsinius, dans ces tems de calamité, était une seconde providence chargée de veiller au salut de ses compatriotes. Corfou respirait à peine, qu'un envoyé de Constantin Porphyrogénète, contrarié dans ses vues de cupidité, accuse au pied du trône les Corcyréens de rébellion et leurs magistrats de félonie. Aussitôt, mandés à Constantinople, où ils avaient tout à craindre des suggestions du ministre perfide, ils ne voient que leur prélat pour détourner les coups certains qu'on veut leur porter. Arsinius se dévoue, malgré son grand âge, aux fatigues d'un voyage long et pénible; il se rend à la cour barbare de Constantin VII, et réhabilite ses concitoyens dans l'opinion du prince; mais, en revenant avec des paroles de pardon, il expire à Corinthe, avec le seul regret de ne pouvoir rendre le dernier soupir au milieu d'un pays qu'il avait sauvé deux fois.

Cet épisode, que nous empruntons à l'histoire des îles Ioniennes, est celui du dernier des Grecs généreux, qui sentaient encore battre leur cœur au beau nom de patrie; car, l'Heptarchie et Naxos que l'auteur comprend dans sa narration, en passant sous des ducs particuliers, perdirent toute espèce de consistance politique. Les Latins qui venaient de

s'emparer de Constantinople, morcelèrent l'empire, et introduisirent la féodalité dans les provinces qui leur échurent en partage. L'Attique, la Laconie, la Corinthie, la Messénie, l'Arcadie et l'Achaie devinrent autant de fiefs, et les grands hommes de l'antiquité furent remplacés par des comtes, des barons, fort braves sans doute, mais aussi illettrés que les héros primitifs de la Hellade. Cette période d'humiliation fait la matière du livre quatrième de l'Histoire des îles Ioniennes, depuis le milieu du XIIe siècle, jusqu'à la mort de Soliman *El-Canouni*, en 1566. Dans cet espace de tems, on voit un Alexis Ier, duc de Corfou, conspirer contre Alexis II, empereur d'Orient et le détrôner; s'allier ensuite à Guillaume, roi de Sicile, contre Andronic, qui le réduit en captivité, et après avoir été délivré par son successeur Isaac l'Ange, tramer de nouveau des complots, et ne cesser d'intriguer qu'après être relégué dans un monastère, dernier terme alors des ambitions humaines.

Depuis 1257 jusqu'en 1822, M. Bory de Saint-Vincent traverse une foule de petites révolutions, qui rangent successivement, ou quelquefois en même tems, les îles Ioniennes sous la domination des ducs d'Anjou, des Vénitiens, des Français, des Russes, et enfin des Anglais, qui y dominent maintenant avec un mépris pour les habitans, qu'on ne peut comparer qu'à celui des chefs de la compagnie des Indes pour les Hindous au commencement du siècle actuel. Cette narration, quelquefois aride ou incomplète, renfermée dans le livre sixième de l'histoire des îles Ioniennes, finit à nos jours, et se termine par les vœux d'une émancipation très-impolitique à tenter, à moins qu'un pareil événement ne soit le produit des vues philantropiques qui ont amélioré le sort des Indiens et fait abolir la traite des Nègres. Puisse ce moyen légal, le seul praticable, être compris et adopté par le ministère britannique: et il pourra prévenir des explosions

qui n'attireraient sur un peuple, respectable dans son malheur, que des vengeances terribles, et l'affreuse condition de gémir long-temps encore sous le joug oppresseur des lords hauts-commissaires, dont la magnanimité d'un peuple généreux, et jaloux de sa propre gloire, voudra sans doute affranchir les Ioniens. POUQUEVILLE.

HISTOIRE DE L'EXPÉDITION DE RUSSIE, par M.***, *avec un atlas, un plan de la bataille de la Moskwa, et une vue du passage du Niémen* (1).

L'auteur de cet ouvrage ne s'est point nommé. Cette réserve est certainement digne d'éloges ; mais le tems approche où l'intérêt de l'histoire devra la faire cesser. M*** a écrit sous les yeux de ses compagnons d'armes, témoins, comme lui, des faits qu'il raconte, et qui peuvent attester la vérité de ses récits ; mais ces témoins disparaîtront, et l'ouvrage demeurera seul. Dans cet état d'isolement, un auteur qui se nomme inspire plus de confiance : le monument qu'il a élevé porte une inscription de plus, et son authenticité paraît mieux établie. Espérons qu'une nouvelle édition de cette histoire sera telle que la postérité la demande, avec toutes les garanties nécessaires, et que l'officier qui l'a écrite ne craindra point de s'y montrer revêtu de son uniforme.

Cet ouvrage est effectivement un de ceux que les historiens futurs devront consulter, lorsqu'il sera possible de saisir l'ensemble des grands événemens dont les deux continens furent le théâtre, dans le court espace d'un quart de siècle, de remonter jusqu'à leurs véritables causes, de faire connaître

(1) Paris, 1823. Deux vol. in-8°, et un atlas de même format. Pillet aîné, rue Christine, n° 5. Prix, 15 fr.

leurs conséquences, en un mot, d'en tracer un tableau fidèle pour l'instruction des peuples et des gouvernemens. Les documens officiels, et surtout les récits de témoins véridiques et éclairés, voilà les sources où l'histoire doit puiser, afin d'éviter, autant qu'il est possible, tout mélange d'erreur ou d'imposture. Après avoir lu le livre de M***, on ne doutera point qu'il ait pu bien voir, et personne ne refusera de croire à sa véracité.

De 1789 à 1814, la France s'est montrée sous trois aspects qui obligent à diviser cet espace de vingt-cinq ans en trois époques distinctes. Dans la première, les armées se formèrent par l'enthousiasme national, tous les talens contribuèrent à leur créer des ressources, l'art de la guerre fit des progrès rapides; les ennemis de la France furent étonnés, ils s'arrêtèrent, et l'œuvre de la révolution semblait consolidée. Mais un homme extraordinaire, un soldat de ces armées sut les faire servir à son élévation; la France s'imposa ce colosse, et en fatigua l'Europe. Il fallut alors un autre enthousiasme, une autre organisation militaire : l'art prit une autre forme, sans faire de progrès réels. Pendant ce tems, l'Europe préparait son affranchissement, et se formait à l'école de nos guerriers. Le tems devait arriver où les talens et l'instruction seraient à peu près uniformément répandus, et où le nombre déciderait de la victoire; alors, commença la troisième époque. Elle devait être la plus courte, et le fut en effet : elle commença par l'expédition de Russie, en 1812, et finit par l'abdication de Bonaparte, en 1814.

De ces trois phases de notre révolution, la première et la dernière sont les seules dignes d'être méditées par les hommes d'état et les philosophes; mais les militaires étudieront toutes ces longues guerres, sans s'occuper des vues secrètes de l'homme qui les entreprit. L'établissement et la chute de la république, et la fin du règne de Bonaparte, seront, pour

tous les siècles, de grands et terribles exemples ; mais des historiens médiocres seraient trop au-dessous de pareils sujets. Ceux qui auront le courage d'entreprendre cette œuvre immense, seraient peut-être incapables de l'exécuter, s'ils ne possédaient point de profondes connaissances militaires. L'art de la guerre y tient une place si importante, il modifie si essentiellement tous les faits, que le tableau serait tout-à-fait manqué, si les détails militaires n'y étaient point traités convenablement. Lorsqu'il sera tems d'écrire l'histoire des trois dernières années de Bonaparte, de montrer ce conquérant détrôné, attaché, comme un autre Prométhée, au rocher de Sainte-Hélène, on désirera que l'historien écrive sur la guerre comme notre auteur ; qu'il sache présenter les faits militaires sous un aspect aussi général, dans leurs rapports entre eux et avec la politique. Mais ce tems est encore loin de nous : le burin de l'histoire ne peut encore être remis en des mains sûres ; nous ne savons pas tout, et plusieurs motifs nous empêchent encore de dire tout ce que nous savons. Tout ce que l'on peut faire aujourd'hui, c'est de rassembler de bons matériaux, de les préparer pour la postérité, en les dégageant de ce qui les altère ou les déforme. Notre auteur a rempli cette tâche à l'égard de l'expédition de Russie : voyons comment il a exécuté ce travail important.

L'ouvrage est divisé en quatre livres : le premier se termine par la prise de Smolensk, et par le récit de ce qui se passa dans cette malheureuse ville. Le second comprend la série des événemens, depuis le départ de Smolensk jusqu'au moment où la retraite commença. Dans le troisième, la retraite est continuée jusqu'à Orcza (Orcha). Enfin, le quatrième livre achève la pénible relation de cette campagne, et ramène en Prusse les débris de l'armée, et Napoléon à Paris. Chaque livre est suivi de notes et de pièces officielles, dont quelques-unes seront mises sous les yeux de nos lecteurs : si nous vou-

lions citer tout ce qui excite l'intérêt et la curiosité au plus haut degré, il faudrait copier un volume.

Avant d'entrer en matière, l'auteur a fait connaître les causes de la haine que les Polonais ont conçue depuis long-tems contre les Autrichiens, les Prussiens et les Russes. Il pense que la différence de langage et de mœurs a dû perpétuer, et même fortifier l'antipathie avec les peuples de l'Allemagne : mais qu'une cause contraire a dû rapprocher les Polonais des Russes. Cependant, il s'en fallait bien que les Polonais supportassent patiemment la domination de la Russie : aussi long-tems que cette nation généreuse conserva l'espoir de recouvrer son indépendance, elle regarda les Russes comme ses plus grands ennemis, parce qu'ils étaient les plus redoutables.

Le premier livre paraîtra bien court, si l'on compare le nombre de ses pages aux matières qu'elles renferment. L'état de l'Europe ; les causes de la guerre contre la Russie ; l'espèce d'alliance entre Napoléon, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse ; la composition et l'esprit de l'armée, les désordres qui s'y manifestèrent par suite d'une mauvaise administration ; les marches et les combats, la prise et l'incendie de Smolensk, place regardée mal à propos comme capable de soutenir un long siége ; les combats opiniâtres et meurtriers qui firent tomber cette forteresse au pouvoir des Français, combats où l'on se joignit plusieurs fois à l'arme blanche, « circonstance commune, si l'on en croit les bulletins, mais réellement très-rare. » Selon notre auteur, ces combats affaiblirent l'armée française de 19,000 hommes de vieilles troupes : la perte des Russes fut encore plus considérable.

« Une partie des bâtimens que l'incendie avait épargnés furent destinés à l'établissement des hôpitaux, et l'on y plaça les blessés. Là, entassés pêle-mêle, souvent sans paille, manquant d'alimens, attendant long-tems un premier pan-

sement, ils gémissaient en proie à leurs douleurs. Ces cruelles privations, une chaleur excessive, l'infection répandue par les cadavres qui gisaient autour de Smolensk, dans la ville, et jusque dans les maisons, donnèrent naissance à une maladie épidémique, qui, plus active encore que les blessures, moissonna en peu de tems un grand nombre de ces guerriers. Mais, si le sort des blessés français fut si cruel, comment peindre celui des blessés russes? On ne put leur donner aucun secours. Répandus dans les rues, les places publiques, les cours et les jardins, ils périrent douloureusement de faim et de leurs blessures. Quant aux malades, qui étaient en très-grand nombre, l'entrée des hôpitaux leur fut interdite. Privés de secours, ils se traînaient à la suite de leurs régimens, jusqu'à ce qu'ils expirassent sur la route, ou à quelque bivouac. Quel affreux spectable! Quel cortége pour la gloire des conquérans!

Tous les blessés n'étaient pas dans Smolensk : avant la prise de cette ville, on en avait dirigé un grand nombre sur Krasnoi. A l'ouverture de la campagne, l'armée d'invasion était forte de 477,000 combattans, dont 80,000 de cavalerie : mais le désordre, la maraude, la fatigue, les mauvais chemins et les maladies l'eurent bientôt affaiblie de plus d'un quart. Le luxe et l'énorme quantité de provisions qui suivaient cette armée immense lui devinrent funestes : un très-grand nombre de chevaux de transport périrent sur les routes, et le pays fut épuisé.

Les notes du premier livre donnent de Napoléon et de Berthier, une opinion très-différente de celle qui est le plus généralement adoptée. Le premier faisait à peu près tout le travail, dictait les lettres, les instructions aux généraux, etc.; les fonctions de l'autre se réduisaient presque à celles d'un secrétaire. On apprend aussi, par ces mêmes notes, que Napoléon ne réprimait point les concussions de ses généraux,

lorsqu'il les découvrait, mais qu'il se contentait ordinairement d'en faire verser une partie dans ses caisses.

Le second livre commence par des réflexions très-justes sur les premiers succès obtenus dans cette campagne, et sur le peu de fruit que Napoléon pouvait en retirer. « De vastes provinces que l'armée russe avait été forcée d'abandonner, pour ainsi dire, sans combattre, avaient été conquises : mais cette armée s'était retirée avec le plus grand ordre, aucun principe de désorganisation ne s'y était manifesté, et Napoléon avait retrouvé, dans les champs de Smolensk et de Walutina, ces soldats d'Eylau, impassibles dans les revers comme dans les succès. L'insurrection n'avait point devancé l'arrivée des Français. Pour la faire éclater, il aurait fallu proclamer le royaume de Pologne, au moment même où les hostilités commencèrent... Des vues ambitieuses trop étendues avaient seules empêché Napoléon de tenir une conduite si conforme à ses véritables intérêts. » L'auteur passe ensuite à des observations non moins importantes sur la situation de l'Europe, au moment d'une bataille qui allait fixer les destinées de deux grands empires. Cette bataille ne tarda pas à être livrée près de Borodino et de la Moskwa : elle fut, dit l'historien, la plus sanglante que l'on eût vue, depuis l'invention de la poudre. On la trouve décrite ici avec beaucoup de soin, et l'auteur en a fait graver un plan détaillé. Plusieurs circonstances de ce grand événement attireront l'attention de tous les lecteurs, militaires ou non.

L'armée française était forte de 120,000 hommes d'excellentes troupes, accoutumées à toutes les fatigues et à tous les dangers : l'armée russe était inférieure en nombre, et moins exercée. Sa cavalerie surtout, était peu capable de tenir contre celle des Français. Mais les Russes l'emportaient par le nombre des bouches à feu : ils en employèrent plus de 600 dans cette journée.

Les proclamations des deux généraux furent d'un style très-différent : celle de Koutouzof fut remplie des sentimens religieux dont le peuple russe est animé ; elle fut lue en présence d'une image vénérée et réputée miraculeuse : elle excita le plus vif enthousiasme. Napoléon s'exprimait avec une noble précision, mais son éloquence n'était point populaire ; il promettait à ses soldats la fin de leurs souffrances et le retour dans la patrie ; on avait cessé de croire à ses promesses : sa proclamation fut reçue froidement.

L'action était commencée sur toute la ligne avec des chances diverses. Ney, vivement pressé par le général russe Bagration, et se sentant dans l'impossibilité de résister long-tems, dépêcha en toute hâte un de ses aides-de-camp à Napoléon pour demander du secours : cet officier le trouva se promenant en long et en large avec Berthier, près d'une redoute que l'on avait prise la veille. Derrière lui était la vieille garde; en avant, les autres troupes de la garde. Il ne voulut prendre aucune résolution avant le retour d'un officier d'ordonnance qu'il avait chargé de reconnaître la position de Ney, et de lui en rendre compte. Cet officier arrive enfin, et confirme le rapport de l'aide-de-camp. Cependant, Napoléon ne donne point d'ordres, et continue sa conversation avec Berthier. L'officier d'ordonnance obtient enfin une réponse : il part comme un trait ; mais Napoléon le rappelle, et consulte encore Berthier. Une demi-heure s'écoule de la sorte, avant que Ney soit secouru. Notre auteur affirme que « ce retard dut avoir une grande influence sur le sort de la bataille, et, par suite, sur les destinées de Napoléon. »

Vers la fin de la journée, toutes les troupes qui avaient combattu étaient accablées de lassitude. Toutes avaient éprouvé de grandes pertes. Plus de 70,000 hommes furent tués ou blessés de part et d'autre : dans ce nombre, on comptait 40 officiers-généraux. Koutouzof, qui avait espéré pouvoir

continuer à combattre le lendemain, prit la résolution de se retirer au milieu de la nuit : sa marche se fit avec ordre et célérité; la victoire que Napoléon venait de remporter ne décidait rien, et la position du vainqueur devenait de jour en jour plus embarrassante. Notre auteur lui reproche plusieurs fautes qu'il faudrait discuter, ce qui exigerait du tems et des recherches, et serait peut-être déplacé dans ce recueil. Mais la sévérité avec laquelle il juge les opérations militaires de Napoléon, ne l'empêche pas d'apercevoir les fautes plus graves du général ennemi : conformément à l'impartialité historique, il distribue les éloges et le blâme avec l'équité la plus scrupuleuse. Quelques Français zélés pour la gloire de leur pays, lui ont reproché de pousser trop loin cette probité historique; certes, elle est trop rare pour qu'on ne soit pas plus disposé à l'admirer qu'à s'en plaindre : d'ailleurs, on n'a pas à redouter qu'elle devienne contagieuse.

Tandis que les Russes se retiraient sur Moskou, les Français, soumis à de nouvelles privations, parce qu'ils n'avaient pu marauder depuis plusieurs jours, passèrent au bivouac une nuit cruelle, sans feu, au milieu des morts, des mourans et des blessés. Au point du jour, on s'aperçut que les Russes avaient exécuté leur retraite. Peu de batailles gagnées ont produit sur l'esprit des troupes un effet aussi extraordinaire : elles étaient frappées de stupeur. Après avoir enduré tant de maux, de privations, de fatigues pour forcer l'ennemi à en venir à une bataille : après avoir combattu avec tant de valeur, elles n'apercevaient pour résultat, qu'un massacre épouvantable, l'accroissement de leurs misères, et plus d'incertitudes que jamais, relativement à la durée et au sort de la guerre.

L'arrivée de l'armée française à Moskou, et les événemens dont cette ville fut le théâtre, sont des faits connus de tout le monde : cependant, on les relit avec intérêt dans cette histoire.

L'auteur leur donne une physionomie nouvelle, et plus caractéristique. Ce que l'on remarquera surtout, c'est l'immense profusion de mensonges officiels qui furent débités de part et d'autre; et dans l'emploi des moyens de déception, les Russes se montrèrent beaucoup mieux fournis que les Français.

La retraite est ordonnée. L'armée s'ébranle, et va prendre la route de Kalouga, pour se diriger ensuite sur Wilna. De cette immense armée qui avait ouvert la campagne, il restait encore 140,000 combattans. Mais, des causes de destruction, plus actives que les combats, vont l'atteindre dans sa marche : les maux qu'elle a soufferts ne peuvent être comparés à ceux qui lui sont réservés.

Plaçons ici le portrait de Koutouzof, tel que notre auteur l'a tracé. « Ce général jouissait, dans l'armée, d'une réputation que le revers d'Austerlitz avait peu ternie, parce que cette bataille avait été livrée malgré son avis, et que de nouveaux lauriers moissonnés depuis, dans la guerre de Turquie, avaient effacé l'impression défavorable produite par ce revers. Il avait reçu plusieurs blessures dans différens combats; l'une d'elles l'avait privé d'un œil. Il était de moyenne taille, avait de l'embonpoint, et cachait beaucoup de finesse sous un extérieur de bonhomie. Son origine, son grand âge (74 ans), son respect pour les pratiques de la religion, le souvenir de Souworof dont il avait été le compagnon d'armes, et jusqu'à son costume qui conservait quelque chose de celui du tems de Catherine, le rendaient cher aux soldats. »

Le portrait de Napoléon se compose de traits disséminés dans l'ouvrage, suivant les événemens qui affectèrent cet homme extraordinaire. On remarquait, sur le champ de bataille, que le premier coup de canon lui causait une joie très-vive : pendant le reste de l'action, sa figure était immobile, et il paraissait absolument impassible. Après la bataille de la Moskwa, il parcourut les positions de l'armée russe, au milieu

des morts, des mourans et des débris d'armes de toute espèce; la terre était abreuvée de sang. » Au milieu de cette scène de destruction, Napoléon fit retourner plusieurs cadavres par des officiers de sa suite, pour examiner de quels coups ils avaient été frappés: presque tous l'avaient été par le boulet. » Un pareil sang-froid repugne à l'humanité : cependant, il faut le dire, les observations de cette nature sont nécessaires aux progrès de l'art de la guerre, de même que les dissections servent à éclairer la médecine; mais il ne faut pas un trop grand nombre de pareils observateurs.

Les deux livres suivans sont l'histoire de la retraite. Une dévastation inutile achève la ruine de Moskou; l'armée chargée de dépouilles, traînant à sa suite un nombre prodigieux de voitures, ne conserva pas long-tems cette apparence de luxe. Napoléon essaya de faire croire qu'il ne quittait Moskou que momentanément, et pour y revenir; ses proclamations n'en imposèrent à personne, les malades mêmes quittèrent les hôpitaux, et voulurent suivre leurs régimens. La marche fut d'abord supportable; mais bientôt les nuits devinrent cruelles. La neige, un froid excessif, la famine et le défaut de vêtemens désorganisèrent toutes les troupes, et causèrent de plus grandes pertes que les combats. La discipline disparut; le moral, et même celui des hommes les plus courageux, fut profondément altéré. Cependant, Koutouzof harcelait continuellement les Français. On suit avec admiration les mouvemens de l'arrière-garde (le 3e corps), commandée par le maréchal Ney : son inébranlable constance, son audace sur le champ de bataille, ne parurent nulle part avec autant d'éclat que dans cette funeste retraite. Notre auteur, comme militaire, ne pouvait lui refuser de justes éloges. « J'ai raconté, dit-il, les opérations du 3e corps, depuis son départ de Smolensk, avec plus de détails que ne semblait le comporter leur

importance, autant à cause de ce qu'elles offrent d'extraordinaire, qu'entraîné par l'intérêt qu'elles inspirent. »

M *** paraît moins juste envers Koutouzof et quelques généraux ennemis, auxquels il fait un reproche très-grave, celui d'avoir agi dans plusieurs circonstances avec trop de timidité, et même avec *pusillanimité*. Comme cette qualité ne serait qu'une nuance du défaut de courage, et comme l'irrésolution des généraux dont il s'agit paraît avoir été causée, tantôt par le défaut de renseignemens suffisans, et tantôt par une prudence très-raisonnable, notre auteur s'est écarté, sans le vouloir, de son impartialité habituelle. C'est ainsi, par exemple, que le général en chef russe ne pouvait regarder comme une chose indifférente l'apparition des *bonnets de poil* de la garde impériale : il savait quel effet la vue de ces bonnets produisait sur ses troupes, et il devait faire ses dispositions en conséquence.

Toutefois, il faut reconnaître que l'armée française fut poursuivie avec une lenteur qui en sauva quelques débris, et qu'il était possible, et même facile de l'anéantir entièrement. Le passage de la Beresina est décrit avec l'étendue que mérite cette action mémorable. Sur la rive que l'on quittait, des scènes de douleur et de désolation; sur la rive opposée, des combats; des malheureux se précipitant à travers les flammes pour gagner le pont que le feu allait détruire; d'autres se confiant aux glaces encore trop faibles pour les porter, et disparaissant pour toujours. Tout ce que l'armée avait souffert jusqu'alors, n'était que le commencement de ses maux : l'intensité du froid devint extrême, et la mortalité fit des progrès effrayans. Trois jours après le passage, le 3e corps, sous le commandement du maréchal Ney, comptait encore plus de 1800 hommes; le lendemain, il fut réduit à 1000; presque aucun de ces guerriers ne revit sa patrie. Entre la grande armée qui

sortit de Wilna pour marcher sur Moskou, et les faibles débris qui se réunirent dans la même ville, au mois de décembre, la différence n'était pas seulement celle du nombre des hommes : il ne suffisait pas même pour comparer l'une à l'autre, de voir les fantômes hideux que l'on nommait des soldats, et qui, sans uniformes, presque sans armes, sans ordre ni discipline, réduits à moins de 9,000, conservaient, par habitude, le nom d'armée. Napoléon, après avoir remis le commandement à Murat, avait fui jusqu'à Paris ; un délire causé par l'excès des fatigues empêchait le nouveau général en chef de donner des ordres; et d'ailleurs, on n'obéissait plus. Un général prussien donna l'exemple de la défection; à une autre extrémité de l'Europe, la résistance de l'Espagne devenait de jour en jour plus opiniâtre et plus efficace. Le génie de Bonaparte ne suffisait plus pour soutenir son empire ébranlé ; cet édifice dont la base était mal établie et dont les proportions défectueuses auraient compromis la durée, quand même ses fondemens eussent été plus solides, ne pouvait tarder à s'écrouler; mais on ne prévoyait pas encore le moment de sa chute. Notre auteur s'arrête, après l'entrée des Russes dans les états prussiens et à Varsovie.

Il faut lire toute cette histoire pour se former une idée juste de cette épouvantable guerre. Nous n'avons pu détacher de ce grand tableau qu'un petit nombre de traits, et peut-être ne sont-ils pas les plus remarquables. Citons encore les deux faits suivans, parce qu'ils sont caractéristiques.

Des bagages énormes entravaient la marche de l'armée ; il fallut un règlement pour établir de l'ordre, et des peines sévères pour le faire observer. Les voitures prises en contravention devaient être brûlées. Le même jour où ce règlement fut public, Napoléon écrivit à Berthier la lettre suivante : « *Mon cousin, vous avez reçu mon ordre du jour pour les bagages, faites en sorte que les premiers bagages que je fe-*

rai brûler ne soient pas ceux de l'état-major-général.... » Cet ordre ne fut point exécuté, et aucune voiture ne fut brûlée. — Notre auteur fut témoin oculaire du fait suivant : Des militaires de toutes armes entouraient un feu de bivouac ; un général, transi de froid, les prie de lui accorder une place : *Apporte ta bûche*, répond l'un de ceux qui se chauffaient, et le général est repoussé. Peu après, un commissaire de guerre voulut faire cuire quelques pommes de terre qu'il portait dans un mouchoir ; on l'écarte avec menace, et le malheureux est réduit à chercher un bivouac plus hospitalier. Le narrateur doute qu'il l'ait trouvé.

Cet ouvrage est, en général, très-bien écrit. On ne peut citer qu'un petit nombre de phrases trop ambitieuses, où l'auteur s'écarte de la noble simplicité de l'histoire et se rapproche du ton de l'épopée. Il sentira, par exemple, qu'il ne convient point à un historien d'adjurer *les champs de Krasnoï* et les *rives désolées de la Berezina*, pour que ces lieux disent ce qu'ils *savent* des souffrances et du courage des soldats français. Mais ces taches légères et clair-semées disparaîtront aisément ; et la seconde édition désarmera les critiques les plus sévères.

L'atlas est très-bien fait, excepté la vue du passage du Niémen, qui sert de frontispice. Le dessinateur a commis des fautes de perspective trop évidentes ; car, pour apercevoir les objets sous l'apparence qu'il leur donne, il faudrait être dans un aërostat, à plus de 1,000 mètres de hauteur. Mais ce dessin n'est qu'un ornement pour l'ouvrage : les lecteurs qui cherchent à s'instruire ne consulteront que l'atlas.

FERRY.

LITTÉRATURE.

Mémoires de Jacques Fauvel, *publiés par* J. Droz *et* L. B. Picard (1).

C'est par le talent et non par les titres que les préséances se règlent en littérature, et le rang que prend un ouvrage dépend de son propre mérite, et non de la classe à laquelle il peut appartenir. Que d'auteurs de poèmes épiques, dont le nom n'échappe à l'oubli que parce qu'il est consacré par quelques épigrammes, tandis qu'Anacréon et Béranger vivront parmi les poètes, quoiqu'ils n'aient fait que des chansons, qui même ne compteront pas toutes pour leur gloire. Les genres de littérature sont eux-mêmes très-difficiles à classer; ou plutôt, ce serait poursuivre une chimère que de chercher à établir entre eux une exacte hiérarchie. Quelle place, par exemple, assignera-t-on au roman? Asile toujours ouvert à la médiocrité, il permet à une multitude d'écrivains d'inonder le public de leurs faibles, et souvent dangereuses productions, et de s'adresser aux lecteurs les plus frivoles et les plus faciles à corrompre. L'ennui même, ce grand censeur de la littérature, n'est pas toujours appelé à faire justice des mauvais romans, comme des autres pauvretés littéraires; et l'art d'exciter l'intérêt, de provoquer et de suspendre la curiosité, peut appartenir aux esprits les plus vulgaires, et faire lire jusqu'au bout des ouvrages réprouvés par le goût et la morale. Mais, si un homme de génie s'empare du roman, il l'élève jusqu'au plus haut rang de la littérature, et s'en sert pour répandre des vérités utiles, des connaissances positives, des instructions que beaucoup de lecteurs ne cherchaient pas. Le roman est le rival de l'épopée dans *Télémaque*, de la co-

(1) Paris, 1823. Quatre vol. in-12. Prix, 11 fr. *A. A. Renouard*, rue de Tournon, n° 6.

médie dans *Gilblas*; il est l'histoire dans les récits de Walter-Scott; il laisse bien loin derrière lui tous les drames dans les peintures sublimes de Richardson; il donne, dans Voltaire, les leçons piquantes d'une philosophie légère et moqueuse; il mêle les hauts enseignemens de la morale aux pages brûlantes de la *Nouvelle Héloïse.*

Les *Mémoires de Jacques-Fauvel* occupent une place très-honorable parmi les romans destinés à présenter, dans tous ses développemens, une moralité particulière. La pensée dominante à laquelle l'ouvrage entier se rattache, est celle du *Ministre de Wakefield*, ainsi exposée par l'un des auteurs, dans son aimable *Essai sur l'art d'être heureux* (pag. 241 de la troisième édition).

« Savez-vous quel est le meilleur ouvrage de morale qui soit jamais sorti de la main des hommes? C'est le *Ministre de Wakefield.* Montrer un père de famille en butte à tous les genres d'infortune, leur opposant toujours ou son courage, ou sa résignation, c'est présenter le tableau le plus sublime qu'il soit possible de tracer. Le génie et la vertu réunis ont pu seuls en concevoir l'idée. Tous les hommes de bien doivent à son auteur un tribut de vénération et de reconnaissance. On demande quelquefois : si vous ne pouviez avoir qu'un livre, quel est celui que vous conserveriez? Je conserverais *le Ministre de Wakefield.* »

La pensée qui séduisait si fort M. Droz, dans le roman de Goldsmith, est celle qui fait le sujet des Mémoires de Jacques-Fauvel. Les auteurs l'ont agrandie, en la rattachant à la vie tout entière de l'homme, depuis sa première enfance jusqu'à son extrême vieillesse. Ils ont représenté la philosophie et la religion, offrant à tous les âges, à toutes les conditions, leurs consolations et leurs secours contre les malheurs les plus accablans. Cette religion est tolérante; cette philosophie insouciante d'abord, devenue plus grave avec

l'âge, est toujours aimable et douce. C'est la morale de l'*Art d'être heureux*, et elle est mise en scène avec une vérité d'observation, avec une verve naturelle et franche, dignes de l'auteur de *la Petite Ville*, des *Marionnettes*, des *Deux Philibert*, de *Médiocre et Rampant*.

Fauvel perd sa mère en naissant; la mort de son père le livre à l'animosité jalouse d'une belle-mère. Dépouillé par un tuteur avare, mis au collége d'où il s'enfuit, devenu compagnon d'un charlatan et obligé de s'enfuir encore; errant, malade à l'hôpital, artisan, auteur, soldat, homme de plaisirs, secrétaire d'un magistrat, d'un grand seigneur, d'un financier, maître de langue, commis d'un fabricant, prisonnier au fort l'Evêque, il passe son enfance et sa jeunesse, soutenu dans ses traverses par une gaieté insouciante, par un optimisme inaltérable, par une conscience restée pure au milieu de bien des étourderies. Devenu homme, Fauvel se voit à la tête d'une riche fabrique; heureux époux, heureux père, il semble n'avoir plus à craindre que les embarras et les dangers, plus nombreux qu'on ne pense, de la prospérité, lorsque, par de soudains revers de fortune, il perd tout, richesses, famille, patrie, épouse. Il ne cherche plus alors à s'étourdir sur ses malheurs par l'insouciance, il n'appelle pas à son secours un dur et froid stoïcisme; il oppose aux maux réparables une activité courageuse; il sent vivement les peines du cœur; et, à défaut de consolations, dont il ne veut pas, il trouve du moins de la force pour l'accomplissement des devoirs qui lui restent. La vieillesse de Fauvel ressemble aux autres époques de sa vie; il voit son repos troublé, lorsque tout lui en donne l'espérance et le besoin; le seul fils qu'il a conservé, il le perd, par une affreuse catastrophe, au moment où un mariage désiré va faire le bonheur de deux familles; et le pauvre Fauvel n'a plus pour ses derniers jours, que sa pieuse résignation et l'attente d'une

vie meilleure : mais ces ressources, qu'il trouve en lui-même, suffisent pour qu'une mort digne d'envie termine cette existence agitée.

On voit que la pensée qui domine tout l'ouvrage s'y reproduit ainsi sous toutes ses faces, et reparaît sans cesse dans les situations les plus diverses. Ce plan avait ses dangers, et présentait l'écueil redoutable de la monotonie : les auteurs ont su l'éviter avec un entier succès; et leur roman a le rare avantage de la variété dans l'unité.

Un autre mérite, digne de remarque, c'est que tous les personnages groupés autour de Fauvel, même ceux qui ne sont mis en scène que pour quelques instans, ont chacun leur caractère propre; et, suivant le précepte tant recommandé par Horace, ne se démentent jamais dans le cours de l'ouvrage, et conservent jusqu'au bout leur physionomie. Les vertus évangéliques de l'oncle, le bon pasteur; la haine cupide et envieuse de la famille Ménars, les tribulations d'Achile Fauvel, qui, favorisé par le sort autant que son frère en est maltraité, semble avoir poussé jusqu'à la perfection l'art d'être malheureux, l'enthousiasme et le cœur d'artiste de l'honnête Roland, la bonhomie vaniteuse de Mme Dumarsy, les inutiles empressemens de l'officieux de Blaveaux, la circonspection du principal commis Saint-Hubert, la vertu janséniste du conseiller Naudé, et un grand nombre d'autres caractères, saisis avec finesse et dessinés avec vérité, jettent dans le récit une variété qui en soutient l'intérêt, et donnent au lecteur la satisfaction de croire qu'il est lui-même observateur, lorsqu'il distingue et reconnaît ces caractères différens.

Le style de Jacques Fauvel n'a aucun des vices à la mode. Pur de tout néologisme, dégagé de l'appareil des métaphores, il ne présente aucune de ces phrases vagues et indéterminées que l'on se surprend quelquefois à croire profondes, mais qui vues de près et analysées, se réduisent à n'être que l'expres-

sion imparfaite de sentimens mal démêlés. En deux mots, il est simple et vrai; genre de mérite qui ne doit pas être passé sous silence, dans un tems où bien des personnes sont tentées de le croire un défaut.

Le roman de MM. Droz et Picard, digne d'éloges sous tant de rapports, doit, je pense, être l'objet d'un reproche assez grave : c'est que les mœurs, le costume du tems où les événemens sont placés, n'y sont pas observés fidèlement. Les auteurs ont bien senti qu'ils encouraient ce reproche. « Les Mémoires qu'on va lire, ont-ils dit dans leur préface, sont d'un homme qui ne se piquait pas d'être un écrivain. Le style paraissait d'autant plus négligé qu'il avait vieilli, et presque partout il a fallu le rajeunir. Voilà pourquoi, dans un ouvrage composé au dix-septième siècle, on trouvera des expressions et des tours de phrases qui n'ont été employés qu'à des époques moins reculées. Dans sept ou huit chapitres, il était question de divers usages de société qui n'existent plus aujourd'hui. Notre projet était d'abord d'enrichir ce livre de notes nombreuses, et, s'il faut l'avouer, l'espoir de paraître savans flattait notre amour-propre. Pour suppléer à l'érudition qui nous manquait, nous nous adressâmes à deux membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ils nous donnèrent avec beaucoup de complaisance des dissertations très-bien faites; par malheur, ils se trouvèrent d'avis entièrement opposés sur chacun des points qu'il s'agissait d'éclaircir. On juge de notre embarras : pour en sortir, nous avons pris le parti de substituer des usages modernes et bien connus, aux usages anciens et presque ignorés dont parlait notre auteur. »

Si c'était répondre à une objection que de la prévoir d'avance, et de la détourner avec esprit, il faut convenir qu'on aurait mauvaise grâce à blâmer Jacques Fauvel, en le voyant mêler aux événemens du dix-septième siècle les usages du dix-neuvième; mais *la remarque subsiste*, malgré l'épigram-

me contre l'érudition. Il y a, dans ce roman, tant de vérité d'observation morale, qu'on ne peut s'empêcher de regretter l'absence de la vérité historique. Ce défaut apparaît d'autant plus que les noms de Colbert et de Louvois se trouvent melés au récit, et que les auteurs se sont placés eux-mêmes sur le terrain historique, en s'emparant de la fatale révocation de l'édit de Nantes, dont ils ont tiré un très-beau parti. Les ouvrages de Walter-Scott ont rendu difficile l'emploi de l'histoire dans les romans, parce que, tout en montrant la richesse des matériaux qu'on peut en extraire, ils ont en même tems donné la mesure de la fidélité scrupuleuse avec laquelle on peut les exploiter.

Les Mémoires de Jacques Fauvel, malgré ce défaut, n'en sont pas moins un des bons romans de notre littérature. Il en est bien peu dont on puisse dire, comme de cet ouvrage, qu'ils sont vrais par le style, vrais par la connaissance du cœur humain, vrais par la peinture de cette partie des mœurs sociales qui doit vivre autant que la société même, vrais par les principes d'une morale indulgente et pure qui enseigne à l'homme à n'attendre son bonheur que de lui-même et à ne le placer que dans la vertu. CH. RENOUARD.

BIBLIOGRAPHICAL, ARCHOEOLOGICAL AND PITTURESQUE TOUR *in France and Germany, by the Rev.*, T. F. DIBDIN. — VOYAGE BIBLIOGRAPHIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET PITTORESQUE *en France et en Allemagne (en forme de lettres), par le Rév.* T. F. DIBDIN (1)

L'ouvrage de M. Dibdin a fait une grande sensation non seulement en Angleterre et en France, mais dans d'autres pays. La *Nouvelle Revue d'Edimbourg* en a rendu un comp-

(1) Londres et Paris, 1821; Treuttel et Wurtz. Trois vol. in-8°.

te impartial; nous allons reproduire le jugement que le rédacteur en a porté, et nous citerons ensuite la traduction d'un passage qui suffit pour faire connaître la manière de l'auteur. Nous nous permettrons toutefois d'insérer les rectifications nécessaires.

Le *New Edimburgh Review* n'est point un nouveau journal, comme son titre semble l'indiquer; c'est une nouvelle série de l'*Edimburgh monthly Review*, qui était arrivé au cinquième volume, au mois de juillet de l'année dernière, et qui paraissait chaque mois. Le besoin de piquer la curiosité, ou plutôt le désir de satisfaire les graves lecteurs britanniques, opère dans les journaux littéraires de nos voisins des métamorphoses de titres, que d'autres motifs commandent quelquefois aux journaux du continent.

« Les volumes de l'ouvrage de M. Dibdin, dit le journaliste écossais, répondent à leur titre. Ils sont remplis de recherches sur la *Bibliographie*, les *Antiquités* et le *Beau Pittoresque*. Beaucoup de choses, il est vrai, auraient pu être omises, et l'auteur eût pu s'épargner un bon nombre de digressions, de transitions, d'exclamations, de salutations. Sa tête et son cœur semblent avoir toujours été trop pleins, et il paraît avoir oublié quelquefois que ce qui est intéressant pour lui, ne l'est pas toujours au même degré pour le public. Dès-lors, on peut dire, pour emprunter sa méthode favorite de décrire, que l'on découvre fréquemment dans ses croquis des couleurs jetées à la hâte et que le tems seul eût pu fondre et adoucir. Plusieurs objets sont sur le premier plan, lorsqu'ils auraient dû être placés plus en arrière; et d'autres offerts comme importans, n'ont qu'un intérêt secondaire. Mais le tout, environné comme il l'est par une espèce de profusion d'ornemens, se présente sous une forme si attrayante, et décèle tant de sentimens honnêtes, tant de bon goût et tant de principes excellens, que notre sévérité est entièrement désar-

mée. Malgré les réflexions chagrines placées à la fin du voyage, sous le rapport des frais qu'il a occasionés, nous sommes presque tentés de désirer que l'auteur aborde sain et sauf sur les rivages de l'Italie, pour exécuter un semblable ouvrage sur ce pays. »

Le journaliste trouve que le traducteur français de la XXXe lettre, M. Crapelet, a bien apprécié cet ouvrage dans ce peu de mots: « l'auteur anglais ne décrit rien de sang-froid; il charge continuellement, et comme il ne manque pas d'originalité dans l'esprit, il semble viser à être le *Callot* de la bibliographie. »

Voici la traduction d'un fragment transcrit en partie dans le journal anglais, et que nous mettons en entier sous les yeux de nos lecteurs, avec d'autant plus de plaisir, que l'établissement littéraire décrit par M. Dibdin a été formé par les soins de l'estimable et savant bibliographe M. Barbier, que les amis des lettres regrettent de ne pouvoir plus consulter dans le lieu même qu'il avait tant contribué à enrichir des productions du génie.

« Il me reste maintenant à parler d'une collection de livres que l'on peut regarder comme une bibliothèque publique et particulière en même tems : je veux dire la collection destinée plus spécialement à l'usage particulier du roi, et qui est déposée au-dessous de la grande galerie du Louvre, dans un local charmant autant que singulier. Pour y arriver, je marche le long des rives de la Seine, du côté de la façade sud du Louvre, et j'entre sous une arcade fermée par une grille en fer. Un homme de service, à la livrée du roi, m'ouvre la porte de la Bibliothèque, aussitôt que je suis au-dessus de l'entresol. Je demande si M. Barbier, le bibliothécaire en chef, est à la Bibliothèque.—Monsieur, il s'y trouve toujours; donnez-vous la peine de continuer à marcher jusqu'à ce que vous le voyiez.—Quelle perspective devant moi! Pas moins de 13 salles, coupées chacune au milieu par de petites portes

ceintrées, à travers lesquelles ma vue plonge avec étonnement comme dans un tube. Chacune de ces salles est remplie de livres, et dans quelques-unes, sont rassemblées les personnes qui viennent lire. Le tout est parfaitement magique. Pendant ce tems-là, le fils ou le neveu de M. Barbier marche vite, mais légèrement, d'une pièce à l'autre pour aller chercher les livres que l'on demande (1). Enfin, après avoir franchi un espace de plus de 200 pieds sur un carreau cire en rouge, étonné de ne point voir finir cette suite de salles en apparence interminables, je vois mon estimable ami, le *Bibliothécaire en chef*, établi tout à l'extrémité, et profondément occupé à quelque correction de Bayle ou de Moréri. La réception qu'il me fait est plus qu'amicale; elle est pleine d'affection et tient de l'enthousiasme.

—Maintenant, que je suis dans cette région magique, mon ami, permettez-moi de voir le fameux livre de prières de Charlemagne.—Telle fut ma première demande à M. Barbier.—Doucement, me dit mon guide (2); vous demandez presque à partager le fruit défendu.—Mais, ajouta M. Barbier, je ne suppose pas que vous deviez être trompé dans votre attente.—Cette réponse ne fit que piquer ma curiosité. Mais pourquoi ce mystère, M. Barbier?—Vous le saurez dans un autre tems. Le livre est ici, me dit-il, et vous l'examinerez dans un instant. C'est ce que je fis, et vous connaîtrez tout à l'heure le résultat de cette inspection. Cependant, je vous dirai avant tout, qu'après l'avoir bien examiné, il est impossible de n'être point persuadé (ainsi que je l'avouai franchement à M. Barbier), que ce livre est peut-être, sous tous les

---

(1) M. Barbier, neveu, âgé maintenant de 59 ans, a partagé, pendant vingt ans, les travaux de son oncle pour former les bibliothèques de la couronne; et malgré ses longs et utiles services, il vient de partager aussi son sort; il est, ainsi que lui, mis à la retraite.

(2) Milord Spencer.

rapports, le plus précieux de cette espèce que la France possède. Car il n'est pas seulement de cette époque reculée: mais il a été la propriété de Charlemagne lui-même. M. Barbier (neveu) ouvrit le secrétaire dans lequel ce livre est soigneusement conservé. M. Barbier enleva le velours cramoisi qui lui sert d'enveloppe, et s'écria, en me le présentant : « Le voilà dans sa beauté primitive. » J'avoue que j'oubliai *Charles-le-Chauve*, et même son frère l'empereur *Lothaire*, lorsque je considérai l'intérieur du volume. Il est tems de vous en faire la description.

EVANGELISTARIUM ou LIVRE DE PRIÈRES, ayant appartenu autrefois à CHARLEMAGNE, in-fol. Voici l'arrangement des matières de ce volume, qui est très-précieux. Il y a d'abord cinq grandes miniatures de toute la hauteur de la page, qui sont très-décolorées. Les quatre 1res représentent les *évangélistes*, assis chacun sur un coussin. La 5e est la figure de Jésus-Christ. J'étais résolu à me procurer, s'il m'était possible, un *fac-simile* de cette dernière miniature.—M. Barbier se chargea de choisir un artiste qui, me dit-il, me satisferait entièrement, et je dois dire qu'à l'inspection de la gravure ci-contre, vous aurez une idée très-parfaite de l'original. Le fond de cette miniature est pourpre; le coussin, de couleur écarlate, sur lequel J.-C. est assis, est garni d'ornemens blancs et d'or. Le haut de la robe est d'un vert foncé, et le bas est couleur de pourpre, avec une bordure dorée en partie. Le marchepied est doré ; le livre qui est dans la main gauche, est rouge et doré. Les ornemens en arabesques de l'encadrement sont bleus, rouges et dorés. Sur le revers de cette figure extraordinaire, on voit une miniature qui représente un temple dont le sommet, en forme de tente, est soutenu par huit colonnes. Des oiseaux et des animaux de différentes espèces décorent la partie supérieure. Au-dessus on lit : « IN VIGILIA NATALIS DOMINI. » Le texte, en

lettres capitales, commence en regard. Les initiales ont quatre lignes et demie, et les autres lettres une ligne et demie. Le texte est à double colonne, sur un fond pourpre, avec une bordure en arabesque rouge, pourpre, jaune et vert bleuâtre. Les caractères sont en lettres d'or uniformes, qui jettent de l'éclat en plusieurs endroits. Le texte consiste en une suite d'extraits de l'Évangile pour toute l'année, montant à environ 242. Ces extraits sont terminés par les mots suivans : « *Et ego ressuscitabo eum in novissimo die. Amen.* » Je dois observer qu'avant la passion de N. S. Jésus-Christ, selon saint Mathieu, il y a une sorte d'ornement en arabesque représentant un oiseau avec des fleurs, le tout assez bien groupé. Il a été copié dans les *Monumens français inédits* de M. Willemin. Je ne découvre point d'autre ornement particulier dans les encadremens.

Vient ensuite un calendrier chrétien, et un cycle pascal depuis l'année 775 (ou plutôt 779), jusqu'en 797 (ou plutôt 816). En parcourant cette table, et en s'arrêtant à l'année 781, l'on remarque, dans les colonnes du feuillet en regard, cette note très-importante, sans contredit, de l'écriture du tems : *In isto anno ivit Dominus,* REX CAROLUS, *ad S. Petrum, et baptisatus est filius ejus* PIPPINUS *à Domino apostolico.* D'après cette note, il est évident, selon moi (comme on l'a aussi observé dans la notice de ce précieux volume insérée au tome IIIe, page 578, du *Magasin Encyclop.* de 1814), que ce livre a été exécuté principalement pour perpétuer le souvenir du baptême de Pepin, fils de l'empereur, par le pape Adrien. Il n'y a aucune apparence d'intercalation dans cette note. Tout est du même tems, et sans doute de l'époque où l'on annonce que le baptême a eu lieu. Les deux dernieres pages sont remplies par des vers latins, écrits en lettres cursives d'un plus petit caractère, mais du même tems, et sur un fond pourpre. Nous apprenons, par ces

vers, que l'écrivain ou le copiste de ce volume magnifique, s'appelait *Godescale*, ou Godschalcus, Allemand. Il est aussi question de ce précieux manuscrit dans le *Recueil des historiens de Duchesne*, et dans l'ouvrage de P. Colom. Sanftl, intitulé : *De aureo SS. Evangeliorum codice MS. monasterii S. Emerami*, 1786, *in*-4°.

Disons un mot actuellement sur la destinée et sur l'histoire de ce manuscrit. Il fut donné à l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse, par Charlemagne, lorsque son fils était roi de la province d'Aquitaine, dont Toulouse était la capitale. Il fut conservé très-religieusement dans cette abbaye, et renfermé dans un étui d'argent massif, richement sculpté, jusqu'en 1793. L'étui fut alors volé; on enleva le livre avec d'autres objets précieux d'antiquités, par l'ordre du président de l'administration, et on le jeta dans un dépôt où il y avait beaucoup d'autres manuscrits sur vélin destinés..... A ÊTRE BRULÉS! A cette idée le sang se glace dans les veines. C'était là qu'il attendait son triste sort, jusqu'au moment où M. de Puymaurin, qui connaissait tout le prix de ce manuscrit, le préserva de la destruction qui le menaçait. Il écrivit une lettre à l'autorité du lieu. Cette lettre est conservée sous le revers de la couverture; mais je ne pus obtenir l'autorisation de la transcrire par des motifs de délicatesse. Un ordre fut donné par le gouvernement pour transporter ce manuscrit dans le lieu qu'il occupe actuellement, et d'où je compte bien qu'il ne sortira jamais. Ce rétablissement fut effectué en mai 1811. J'espère que vous conviendrez que, sous tous les rapports, ce manuscrit est l'un des plus intéressans, des plus curieux, et des plus anciens qui se trouvent dans les différentes bibliothèques de Paris.

Mais ce livre est le seul monument ancien de cette espèce dans la Bibliothèque. Quant aux ouvrages modernes, je dois faire mention d'une traduction française d'Ossian, in-4°, qui

était la lecture favorite de Napoléon, et en tête de laquelle Isabey ajouta, par ses ordres, un dessin de sa façon, ou plutôt fait d'après le tableau de Gérard. Ce frontispice est agréablement et délicatement exécuté, un groupe de héros à demi voilés par un nuage, forme le fonds du dessin. La seule autre curiosité moderne de ce genre qui me paraisse devoir être mentionnée, est une collection de dessins originaux représentant des fleurs exécutées à l'aquarelle par Redouté, sur peau de vélin, en 7 vol. (il faut dire, 8 vol. in-fol.) Ils ont coûté 24,000 francs (1). Rien ne surpasse le fini de cet ouvrage étonnant, et le pinceau le plus exercé pourrait difficilement en approcher. »

On n'aurait qu'une idée bien imparfaite de la Bibliothèque particulière du Roi, composée d'environ 40,000 volumes, parmi lesquels se trouvent un grand nombre d'ouvrages de luxe, si nous n'ajoutions point aux détails donnés par M. Dibdin, qu'une collection d'Édits et Ordonnances, acquise, en 1814, par M. le duc de Blacas, alors ministre de la maison du roi, sur la proposition de M. Barbier, a rendu cette bibliothèque d'une utilité journalière pour MM. les conseillers-d'état et maîtres des requêtes. Cette collection, d'environ 900 vol. in-fol. et in-4°, manuscrits et imprimés, fruit des travaux réunis du père et du grand-père de M. Gillet-Laumont, et de M. de Saint-Genis, a été reconnue la plus précieuse de celles qui existent, par des juges bien compétens, MM. Jourdan, Decrusy et Isambert, avocats, auteurs du *Recueil des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'à la révolution de 1789* (2).

BARBIER, neveu.

---

(1) C'est une erreur, l'ouvrage qui comprend le *Traité des arbres et arbustres* de DUHAMEL, a été payé 80,000 fr.

(2) *Voyez* la préface, p. 45 et suiv.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

1. — *Opinion de la Commission chargée par S. Ex. le Président de faire un rapport sur différentes réclamations, relatives aux mutations de droits et de propriétés survenues dans la partie de l'Est, depuis sa réunion à la république;* accompagnée de deux rapports du Sénat, et de la Chambre des représentans, sur le même objet. Port-au-Prince, décembre 1822; in-4°, 17 pages.

L'objet de cet écrit est d'un intérêt local; mais en l'annonçant, nous devons ajouter que les questions y sont discutées avec sagacité et résolues avec sagesse. Aussi, le rapport de la Commission, examiné ensuite par le Sénat et la Chambre des communes, a-t-il reçu leur approbation.

G.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

2. — *Ensayo sobre las guarantias individuales, etc.* — Essai sur les garanties individuelles, par *F.* Daunou, membre de l'Institut, traduit du français en castillan, par le docteur *D. Gregorio* Funes. Buenos-Ayres, 1822; in-8° de 228 pages.

Les peuples qui, après avoir long tems vieilli sous le despotisme, passent rapidement à la liberté, ont besoin, pour se maintenir dans cette nouvelle situation, de remplacer leurs antiques erreurs par de saines lumières. Pour eux, ne point avancer serait rétrogader, et ils devraient renoncer à être libres, s'ils ne consentaient à être éclairés. Convaincus de cette vérité, les républicains de Buénos-Ayres ne négligent aucun moyen de s'instruire, et l'un des symptômes du bon esprit qui les anime, c'est qu'après avoir fait de si glorieux efforts pour leur délivrance, ils se défient assez de leurs connaissances politiques pour ne pas dédaigner l'expérience et le secours des publicistes européens. M. G.

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

Funes a rendu un véritable service à ses concitoyens, en leur donnant une traduction élégante et fidèle de l'ouvrage où M. Daunou a si bien exposé les droits et les besoins de la société, les devoirs et les erreurs du pouvoir (1). Ce livre est trop connu en France pour que nous essayons d'en reproduire ici l'analyse; nous aimons mieux nous arrêter à un écrit du même auteur, intitulé : *De la America meridional*, qui n'a paru qu'en espagnol, et qui se lit en cette langue, à la suite des *Garanties* traduites par M. Funes. En 1817, M. Rivadavia, envoyé de la république de Buénos-Ayres auprès des puissances européennes, reçut le règlement constitutionnel provisoire, et le soumit à l'examen de M. Daunou. Ce publiciste, après avoir justifié l'émancipation de l'Amérique méridionale et observé la division de son territoire en plusieurs états libres, se demande quelle espèce de lien pourra exister entre eux; si ce sera celui d'une simple alliance, ou celui d'une véritable fédération. Les circonstances, les localités, l'état actuel de la population, ne permettent guère, dit-il, de diviser cette immense péninsule en plus de quatre ou cinq républiques. Dans le cas où elles donneraient le nom de fédération au lien qui les unirait, nous croyons qu'il n'existerait entre elles qu'une alliance pareille à celles qui se forment quelquefois entre de grands royaumes. Elles ne pourraient guère avoir qu'un congrès, semblable à ceux des monarques d'Europe, et par conséquent tout-à-fait différent de celui des *États-Unis* de l'Amérique septentrionale. Il nous paraît impossible qu'un état qui pourra égaler ou excéder en étendue toute la France ou toute l'Allemagne, ne possède pas une force militaire qui lui soit propre, et qu'il ne lui arrive point aussi d'établir des relations directes avec les diverses puissances du globe. Au reste, l'alliance de ces quatre ou cinq républiques peut devenir étroite et constante, si leurs constitutions particulières se fondent sur les mêmes principes, et si leurs gouvernemens conservent les mêmes intérêts. C'est là, en effet, ce que l'on peut espérer, puisque les événemens leur donnent une origine commune, leur impriment une même direction, et les obligent à se défendre ou à se prémunir contre les mêmes ennemis. Si, au lieu de quatre ou cinq états, la péninsule américaine pouvait en comprendre douze ou quinze, il y aurait lieu à une véritable fédération, qui remettrait à un congrès toute la politique extérieure, et généralement la direction suprême de toutes les affaires communes. Dans ce second système, quoi-

(1) La troisième édition de l'*Essai sur les garanties individuelles*, a paru l'année dernière, chez Bobée, imprimeur-libraire, rue de la Tabletterie, n° 9. In-8°. Prix, 6 fr.

qu'il fût indispensable d'abandonner à chaque état son administration particulière, sa législation, ainsi que sa constitution intérieure, néanmoins il est certain que les intérêts communs sur lesquels serait fondée la confédération, devraient entraîner quelque homogénéité dans les principales formes de gouvernement. Sans aucun doute, il est possible et utile d'admettre ici une grande diversité dans les détails, dans le système des établissemens publics, dans la distribution des pouvoirs; il suffira que tous les états confédérés soient réellement constitués en autant de républiques, c'est à-dire, que les droits privés soient d'une part efficacement garantis, de l'autre, qu'aucune autorité ou emploi public ne soit une propriété ou un privilége. Après avoir traité des fonctions du congrès, et conseillé de remettre à trois ou à cinq de ses membres l'exécution de toutes ses résolutions, M. Daunou entre dans l'examen du règlement constitutionnel, divisé en sept sections, qui ont pour objet : 1° l'homme en société; 2° le pouvoir législatif; 3° le pouvoir exécutif; 4° le pouvoir judiciaire; 5° les élections ou nominations des officiers et employés publics; 6° l'armée de terre et la marine; 7° la sûreté individuelle et la liberté de la presse. Il faut placer, au nombre des plus utiles conseils que notre concitoyen adresse aux républicains de Buénos-Ayres, l'invitation d'admettre le libre exercice de tous les cultes. Un peuple, dit-il, peut être fortement attaché aux doctrines qu'il professe, et aux cérémonies qu'il pratique; on commettrait une imprudence et en même tems une injustice en mettant des entraves à l'exercice de son culte. Mais le public ne se décide jamais par lui-même à proscrire ceux qui ne le cultivent pas; quand ce fanatisme existe, c'est parce qu'on travaille à l'inspirer et qu'on l'entretient, à force de manœuvres dispendieuses. Mais enfin, s'il pouvait y avoir une nation qui de sa nature fût incurablement intolérante, il n'y aurait aucun moyen de la rendre libre, et ce serait perdre le tems que de chercher à lui donner une constitution. Tout ce qu'on peut dire sur cet important chapitre, est compris dans ces trois lignes de Voltaire. « S'il n'y avait qu'une religion, le despotisme serait à craindre; s'il y en avait deux, elles se couperaient la gorge; mais, il y en a trente, et elles vivent en paix et heureuses. » L.

3. — *La Bibliotheca columbiana.* Lima, 1er décembre 1821. In-12.

C'est le 1er numéro d'un Journal politique et littéraire, destiné à paraître chaque mois, et qui, rédigé avec talent, intéressera l'Ancien et le Nouveau-Monde. Le nom d'Améric-Vespuce, donné à celui-ci, est une usurpation. C'est par un sentiment de justice que l'auteur du Journal lui donne un titre qui rappelle le nom de l'illustre navigateur auquel est due

la première découverte du Nouveau-Monde. Avant lui, déjà d'autres l'avaient fait. Mme Du Boccage, Joel, Barlow et d'autres avaient publié leurs *Colombiades;* et, parmi les républiques naissantes de ce nouvel hémisphère, s'élève noblement la *Colombie.* L'auteur s'exprime sur l'inquisition comme on le ferait ici : il l'appelle le *Minotaure* des consciences. Dans ce nouveau Journal, on trouvera des faits curieux concernant les ci-devant Colonies espagnoles. La cour de Madrid régissait ces vastes contrées avec une partialité qui ne permettait guère aux Indigènes de développer leurs talens naturels. L'auteur nous apprend que, sur 170 vice-rois qui ont gouverné l'Amérique, 166 furent Espagnols et quatre seulement du pays. Sur 602 capitaines généraux, 588 furent Espagnols et quatorze seulement Américains. Il aurait pu faire la même observation sur les hautes dignités ecclésiastiques, presque toujours réservées à des Espagnols et presque inaccessibles aux prêtres américains. La justice et la saine politique, qui est une partie de la justice, réprouvent de tels abus. Qu'en est-il résulté? De l'aigreur et peut-être des haines contre l'Espagne. Des éloges sont dus à l'ouvrage dont il s'agit; mais nous y remarquons avec peine une prévention marquée, lorsque l'auteur, indiquant les savans, les littérateurs et les artistes les plus distingués du siecle dernier dans les diverses contrées du monde civilisé, semble omettre à dessein des hommes dont l'Espagne s'honore à juste titre; car elle aussi a fourni son contingent à la république des lettres. Les torts des gouvernemens ne sont pas ceux des nations; et d'ailleurs, l'Espagne actuelle est elle responsable de ceux de l'ancienne Espagne? Le gouvernement espagnol aurait dû (il faut l'avouer) s'empresser de reconnaître l'indépendance de ses Colonies américaines qui, arrivées progressivement, pour ainsi dire, à leur puberté politique, ont un droit imprescriptible à cette indépendance; que de sang humain on aurait épargné! Mais enfin, cette déplorable querelle va expirer. Entre les Espagnols du Nouveau Monde et ceux d'Europe, il y a identité de religion et de langage; leurs usages et leurs mœurs sur divers points sont très-rapprochés. A ces considérations, joignez des liens de consanguinité et d'alliance. Que de motifs pour abjurer les préventions et les haines! D'ailleurs, tous les hommes, tous les peuples doivent plus que jamais se pénétrer de la certitude qu'un intérêt solidaire les appelle à faire un doux échange d'affection; à étendre les uns vers les autres des mains fraternelles. Ces préceptes de l'évangile sont en harmonie parfaite avec les intérêts individuels et sociaux.

G.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

4. — *Hortus anglicus, or the modern english garden.*—Le jardin anglais moderne; contenant une description de toutes les plantes cultivées dans la Grande-Bretagne; suivi d'un choix des plantes exotiques de serre chaude, classées suivant le système de Linnée; par l'auteur du *Botaniste anglais;* Londres, 1822; Rivingtons. 2 vol. in-12. Prix, 16 schellings.

Cet ouvrage est un excellent traité de jardinage et de botanique: il offre un tableau complet des plantes qui croissent aujourd'hui sur le sol anglais, et tous les détails les plus satisfaisans sur chaque espèce.

5. — *Journal of a voyage to Groenland in the year,* 1821. — Journal d'un voyage au Groenland en 1821, par G. W. Manby. Londres, 1822; Whittaker. Un vol. in-4°. Prix, 1 louis, 11 schellings, 6 pences.

M. Manby s'est acquis des droits à la reconnaissance publique, par l'importante découverte qu'il a faite d'un moyen efficace pour sauver les naufragés. Cent cinquante-six personnes ont déjà dû la vie à son invention. La même activité d'esprit, le même désir d'être utile, lui ont fait entreprendre, à cinquante-six ans, avec tout l'enthousiasme et toute l'ardeur d'un jeune homme, le long et périlleux voyage du Groenland. La pêche de la baleine, ouverte par les Anglais en 1598, sur les côtes du Spitzberg, devint l'école des meilleurs marins de l'Angleterre. Rien ne pouvait être plus propre, en effet, à former de bons matelots, qu'une navigation extrêmement difficile, dans des mers glacées et orageuses, sous un ciel sombre et chargé de brouillards. Aussi, le nombre des vaisseaux employés à ce commerce augmenta-t-il très-rapidement. Il en résulta que les baleines, qui venaient d'abord en foule s'offrir, pour ainsi dire, au harponneur, cherchèrent un asile au sein des glaces, et que, malgré les efforts des équipages, les profits de la pêche diminuèrent. Comme on persistait à employer les mêmes instrumens qui avaient servi lorsque ce poisson était beaucoup plus abondant, il était fort difficile d'en obtenir des résultats avantageux. La Société d'Encouragement des arts, du commerce et des manufactures, proposa un prix pour la découverte d'un moyen de lancer le harpon, au lieu d'en frapper la baleine, au moment où elle approche du bateau: ce qui expose le harponneur à un très-grand danger. On en soumit plusieurs à la Société, qui furent approuvés par elle; mais à l'épreuve, ils offraient tous le même défaut. Le harpon pouvait, il est vrai, atteindre à une distance considérable; mais il était impossible de le diriger de manière à ce que la pointe frappât la première; il arri-

vait donc souvent que la blessure, au lieu d'être profonde, n'était qu'une longue déchirure faite avec le dard, qui n'offrait aucun moyen de retenir le poisson. Cet inconvénient fort grave porta les pêcheurs à rejeter l'usage de l'arme à feu, et à reprendre leur ancienne méthode. Feu M. Rose, président du conseil du commerce, ayant su apprécier le génie inventif de M. Manby, l'engagea à chercher quelque procédé pour rendre la pêche de la baleine moins périlleuse et plus lucrative. Celui-ci, pour répondre à ce désir, examina d'abord la cause des préventions qui s'étaient établies contre l'emploi de l'arme à feu. Il en changea la construction; puis, il trouva moyen de façonner le harpon de manière à ce qu'il put sortir du canon, sous la forme d'une masse courte et cylindrique, retenue par une forte corde. Cette arme, en frappant la baleine comme un boulet, s'entr'ouvre, et n'étend ses dents qu'au moment où l'animal, sentant la blessure, cherche à fuir. Le harpon une fois engagé dans les chairs de la baleine, on lâche de la corde; et, plus le poisson se débat, plus il devient impossible de retirer l'arme. M. Manby inventa aussi un harpon de main, d'une forme nouvelle et très-ingénieuse, ainsi que plusieurs instrumens qu'il serait trop long de décrire ici. Son but, en faisant le voyage de Groenland, était de faire lui-même l'expérience de ses découvertes. Mais il ne put y parvenir, à cause de la mauvaise volonté de l'équipage du vaisseau sur lequel il se trouvait. Les harponneurs, surtout, s'imaginant qu'ils allaient perdre la haute paye que les dangers auxquels ils sont exposés leur font accorder, prirent tous les moyens pour empêcher les expériences de réussir: une fois, entre autres, ils remplirent d'eau l'arme qui devait lancer le harpon. En outre, l'homme que M. Manby avait amené pour diriger ses instrumens, tomba dangereusement malade; enfin, les obstacles se multiplièrent tellement, que M. Manby fut forcé d'abandonner son premier projet. Il faut donc suspendre notre jugement sur des inventions qu'on ne pourra bien apprécier qu'après l'épreuve. Quoi qu'il en soit, la relation de ce voyage est assez intéressante pour que le lecteur ne s'aperçoive pas que le but en a été manqué. Une suite de tableaux imposans et sublimes s'y succèdent rapidement: les dangers du voyage, le passage du vaisseau au travers des glaces, une pêche dont M. Manby fut spectateur, sont dépeints avec une chaleur et une vérité qui attachent et rendent les objets tout-à-fait présens.

Louise Sw. Belloc.

6. — *A letter to M. Jean-Baptiste Say, on the comparative expence of free and slave labour.* — Lettre à M. *J. B.* Say, sur la dépense comparée du travail des hommes libres, et du travail des esclaves, par *Adam* Hodgson. Liverpool, 1825. In-8°. Prix, 2 sch.

La traite des Noirs formait une branche considérable du commerce e Liverpool, en Angleterre, du Havre, dans notre pays; et ces deux illes ont eu quelque peine, en voyant cette source de profits sinon ta-ie, du moins considérablement diminuée par les lois qui prohibent cet infâme trafic. C'est donc faire une œuvre véritablement philantropique, ue de prouver à des gens qui sont négocians avant d'être hommes, on pas que l'humanité réprouve ce commerce (ils sont d'assez bonne omposition là-dessus), mais que l'intérêt pécuniaire des planteurs doit eur faire employer des bras libres, plutôt que des mains flétries par esclavage. L'ouvrage est adressé à M. J. *B*. Say, parce qu'il semble, en Europe, qu'un ouvrage écrit sur des matières économiques ne saurait nspirer de confiance, s'il n'a, pour ainsi dire, obtenu la sanction de no-re célèbre compatriote. Au surplus, la lettre de M. Hodgson est pleine e faits et de raisonnemens dont l'autorité serait suffisante. En thè-e générale et spéculativement, on ne fait pas difficulté de conve-ir que l'homme qui n'est point payé à raison de son travail, qui n'a ucun intérêt dans le résultat de ce travail, fait le moins d'ouvrage qu'il eut; qu'il est intéressé à déguiser ses facultés pour ne pas augmenter exigeance de ses maîtres, et que les coups de fouet qui ne peuvent pas gir constamment et qui plongent l'esclave dans le découragement, sont n stimulant moins efficace que l'intérêt personnel. Aussi, l'auteur se orne-t-il à citer, comme preuves de fait, des témoignages que l'on ne eut pas récuser : ceux de beaucoup de propriétaires d'esclaves, et de lanteurs des Antilles. Il ajoute que, si le travail des esclaves revenait noins cher que celui des ouvriers, les terres se vendraient à plus haut rix, dans les pays où l'esclavage est admis, puisqu'on pourrait les cul-iver à meilleur compte que les autres terres. Or, c'est ce qui est dé-nenti par les faits : des terres égales en fertilité et en situation se ven-lent à un tiers meilleur marché dans la Virginie, où l'on fait cultiver par les esclaves, qu'en Pensylvanie, où l'esclavage n'est pas toléré. Il en est même dans le Maryland, où les basses terres, qui sont cultivées par des esclaves, ne peuvent, quoique plus fertiles, soutenir la con-urrence à cet égard avec les parties montueuses cultivées par des nains libres. Le témoignage de Storch, publiciste russe, vient à l'appui le cette vérité. Tous ceux qui ont voulu, en Russie, faire travailler des esclaves aux manufactures, n'ont pas réussi. Ils ont affranchi leurs tra-vailleurs et ils ont obtenu des succès. « Si le travail des esclaves, dit M. Hodgson, était le moins cher, nous le verrions adopté dans la culture le ces produits dont les profits ont été réduits par une grande concur-rence. Loin de là, nous le trouvons exclu successivement de la pro-

duction des objets où le travail des mains libres s'est introduit, et il n'est conservé que dans les cas où un sol et un climat privilégiés permettent une culture dispendieuse. On se ruinerait maintenant si l'on faisait cultiver des terres à blé par des esclaves, comme dans l'antiquité, ou par des serfs, comme au moyen âge. On a renoncé, dans la Caroline, à cultiver le coton et l'indigo avec des Nègres, du moment qu'il a fallu, dans les marchés d'Europe, soutenir la concurrence des indigos et des cotons de l'Inde; et les planteurs de nos îles à sucre déclarent qu'ils sont ruinés, si on ne leur donne pas le privilége exclusif d'approvisionner leurs métropoles. » L'auteur, passant ensuite des raisonnemens aux faits attestés par l'expérience, montre les tristes résultats du servage en Pologne, en Russie, et surtout aux États-Unis, qui offrent des villages nombreux, rians et peuplés, là où il n'y a point d'esclaves; et des plantations rares, avec quelques huttes grossières, sauf l'habitation du maître, dans les cantons où l'on maintient encore l'esclavage. On peut donc prévoir que la force des choses, à défaut de la sagesse des hommes, amènera graduellement, et par tout, l'abolition de cet affreux système; et que les gouvernemens qui l'auront sourdement favorisé, en protégeant la traite des Noirs, seront accusés à la fois d'impéritie et d'inhumanité. C*.

7. — *Europa and America in* 1821. — L'Europe et l'Amérique en 1821; avec un examen du plan présenté aux Cortes d'Espagne pour reconnaître l'indépendance de l'Amérique méridionale; traduit du français de M. l'abbé de Pradt, par *J. D.* Williams. Londres, 1822, Cowie et compagnie. 2 vol. in-8° : Prix, 18 schellings. C*.

Les journaux de l'opposition et les journaux ministériels de l'Angleterre ont porté des jugemens très-différens sur cet ouvrage; mais tous se sont accordés pour y reconnaître le talent distingué de l'auteur; plusieurs ont combattu et d'autres approuvé avec chaleur ses doctrines politiques. Ceux-ci l'ont accusé d'être prolixe, et de viser trop à l'effet. D'autres ont loué, au contraire, la concision et l'énergie de son style. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'auteur a fait preuve de pénétration, de talent et de vues politiques très-étendues, en traçant ce vaste et intéressant tableau. L. S. B.

8 (*). *A lecture on the history and utility*, etc. — Discours sur l'histoire et l'utilité des institutions littéraires, prononcé à l'institution de Surrey, à Londres, le 1er novembre, et à l'institution Russel, le 20 décembre 1822; par M. *James* Jennings. Londres, 1823; Sherwood et Jones, pater-noster Row. In-8° de 120 pages.

M. Jennings a divisé son Discours en deux parties, conformément à

son titre. L'histoire des institutions littéraires remplit la première; l'orateur s'acquitte ensuite de la tâche facile de prouver que ces établissemens sont utiles à la société. Il semble que, dans un livre où le même sujet serait traité avec plus d'étendue, il faudrait changer cet ordre, et finir par la partie historique. En effet, les dissertations sur l'utilité des connaissances et sur les moyens de les répandre pourront, de jour en jour, devenir plus courtes et plus rares; on pourra même cesser tout-à-fait de se livrer à de pareils travaux, lorsque tous les esprits seront bien convaincus de cette utilité. Quant à l'Histoire des institutions littéraires, elle acquiert continuellement de nouveaux faits; et aujourd'hui même, elle ne peut plus être contenue dans les limites d'un discours. La notice historique de M. Jennings est donc nécessairement incomplète: mais elle sera utile à ceux qui voudront écrire, sur le même sujet, un ouvrage plus étendu; ils y trouveront des faits curieux et des observations très-justes. F.

9.—*The Works of the right honourable sir Charles Hanbury Williams*, etc. — Œuvres de sir *Charles Hanbury Williams*, ambassadeur d'Angleterre près des cours de Russie, de Saxe, etc., publiées sur les manuscrits originaux appartenant à son petit-fils le comte d'Essex, avec des notes par *Horace* Walpole. Londres, 1822; Jeffery, 3 vol. in-8°; prix, 1 louis, 11 schellings 6 pences.

Sir Charles Hanbury entra dans la carrière parlementaire, en 1754, et embrassa presque aussitôt, avec beaucoup de chaleur, les intérêts de sir Robert Walpole, qui le cite dans ses lettres et dans ses mémoires, comme un prodige d'esprit et de gaîté. Il prit peu de part aux débats qui eurent lieu pendant la mémorable et orageuse administration de Walpole; mais il se déclara ennemi implacable du célèbre Pulteney, comte de Bath, auteur de sa chute ainsi que de celle de sir Robert, et la satire devint entre ses mains une arme mortelle, dont il se servit pour le flétrir. La collection de ses œuvres comprend vingt-sept pièces de vers, qui sont autant d'attaques virulentes dirigées contre le favori de Georges II. Une peinture amusante de la cour de Dresde, quelques chansons, le commencement imparfait et décousu d'une histoire de Pologne, quelques lettres, et des pièces de vers licencieux et impies, complètent les trois volumes. Un homme dont tout le mérite ne consiste qu'en bons mots et en traits satiriques, dont le succès dépend de l'à-propos, devait craindre de prendre rang comme auteur. Aussi, sir Charles Hanbury eût-il difficilement consenti à faire imprimer une collection de ses œuvres, dont il savait mieux que personne apprécier la valeur. Plusieurs journaux anglais se sont déjà élevés contre l'éditeur de cet ouvrage, qui a eu raison de garder l'anonyme. L. S. B.

10. — (*) *Specimens of the russian poets, with introductory remarks. Part the second.* — Morceaux choisis tirés des poètes russes, accompagnés de remarques préliminaires. Seconde partie. Par *John* Bowring, membre honoraire de plusieurs sociétés anglaises et étrangères. Londres, 1823. G. et W. B. Whittaker. Un vol. in-12, 271 pages.

Voici le second volume de l'*Anthologie russe*, dont la première partie a été l'objet d'une analyse dans ce recueil (T. X, p. 355). Le talent et le goût que nous eûmes occasion de signaler alors, distinguent ce nouvel essai d'un écrivain instruit et digne de servir d'interprète aux poètes ingénieux dont il entreprend de faire apprécier les ouvrages. Ce second volume contient de nouveaux morceaux empruntés aux mêmes poètes qui ont fourni les matériaux du premier. On y lit avec plaisir les poésies de Lomonossof, de Derjavin, de Karamsin, de Batuschkof, dont les premiers ouvrages avaient excité le désir de connaître les autres productions; ce nouveau volume, sur lequel nous reviendrons, ne peut que répondre entièrement à l'attente des nombreux admirateurs qu'a réunis le premier. Déjà une *seconde édition* de ce premier volume est épuisée. Celui que nous annonçons aujourd'hui est dédié à l'empereur Alexandre, et l'épître dédicatoire est datée de la *prison de Boulogne*, où l'auteur se trouvait alors détenu, par ordre du gouvernement français.

11. — (*) *The loves of the angels.* — Les amours des anges, poème par Thomas Moore, auteur des *Mélodies irlandaises*. Londres, 1823. Longman, etc.; Paris, Baudry. Un vol. in-18.

Ce charmant ouvrage est au-dessus de tout éloge : jamais le talent de Moore ne célébra un plus gracieux sujet, et jamais sujet ne fut plus propre à son génie. Nous pouvons annoncer qu'on en publie maintenant à Paris une traduction française, qui joint à une grande élégance de style le mérite de la fidélité, et celui plus rare encore de transporter dans notre langue le coloris délicieux et le sentiment exquis de l'original. Cette traduction est l'ouvrage d'une dame déjà connue par différens travaux littéraires, et par un ouvrage périodique très-estimable, la *Bibliothèque de famille*, qui a obtenu de l'Académie française une médaille d'encouragement. Le poème est suivi de la traduction des *Mélodies irlandaises*, qui ont élevé si haut la réputation de Moore. Ces chants sublimes, tout brûlans d'amour de la patrie et de la liberté, n'ont rien perdu de leur énergie en passant dans notre langue. Il faut se garder de confondre la traduction que nous annonçons, avec celle qui a paru chez Pillet, sans nom de traducteur, qui est très-inférieure sous tous les rapports, et dans laquelle on pourrait même signaler un grand nombre de contre-

sens. Une préface de la nouvelle traduction, écrite avec sentiment et simplicité, précède le poème, et donne une idée aussi juste que brillante du talent de Moore. L'avant-propos des *Mélodies* est aussi rempli de détails curieux et intéressans sur la musique, le caractère et le génie des Irlandais. J.

12. — *Tales of the drama*, etc — Contes dramatiques, fondés sur les tragédies de Shakspeare, de Massinger, de Shirley, de Rowe, de Murphy, de Lillo et de Moore; et sur les comédies de Steele, de Farquhar, de Cumberland, de Bickerstaff, de Goldsmith et de madame Cowley; par miss Macauley. Londres, 1823; Sherwood. Un vol. in-12, de 424 pages, orné de 130 gravures sur bois; prix, 10 shellings.

Miss Macauley a eu une idée fort bizarre, lorqu'elle a entrepris de reproduire les pièces de Shakspeare en prose, pour en faire des ballades populaires, ou de graves histoires nationales. Elle n'a pas même le mérite d'avoir remonté à l'origine, et d'avoir offert aux curieux ces compositions informes qui avaient été le germe des chefs-d'œuvre du théâtre anglais. Elle s'est appliquée à dépouiller l'événement qui servait de base à l'action, du charme de la poésie, du mouvement théâtral, de l'intérêt dramatique, et elle en a fait un conte quelquefois insipide. Elle analyse, ou plutôt elle raconte de la sorte, une partie des pièces des plus célèbres auteurs de l'Angleterre. Son but, dit-elle, a été surtout de rendre ces histoires plus morales, et d'inspirer à ses lecteurs un juste sentiment de respect et de crainte pour la Providence. Nous doutons du succès de ses efforts, quelque louables qu'ils soient; peu de gens lui sauront gré de la peine qu'elle a prise pour décolorer des productions dont la plupart sont justement admirées.

13. — *Roche-Blanche; or the Hunters of the Pyrenees.* — La Roche-Blanche, ou les Chasseurs des Pyrénées; roman, par miss *Anna Maria* Porter, auteur du *Village de Mariendorpt*, etc. Londres, 1822. Longman. 3 vol. in-12; prix, 2 louis, 4 schellings.

Ce roman rentre dans la foule d'ouvrages du même genre, qui se publient en Angleterre. Le héros et l'héroïne sont des êtres parfaits qui éprouvent l'un pour l'autre l'amour le plus tendre. Clarence Willoughby fait des prodiges de valeur sous les ordres d'un vicomte de Limoges, descendant illégitime de la maison de Bourbon. Il est présenté par son chef à la cour de France, où brillent alors Catherine de Médicis et Marie d'Écosse; il résiste aux séductions de ce séjour corrompu, et revient dans la vallée de la Roche-Blanche, jouir du bonheur auprès de la belle Angéline, compagne de son enfance, « qui a l'œil doux et vif de la gazelle, et dont le regard, semblable au rayon tremblant de la lune, brille à travers

les ombres de ses beaux cheveux noirs. Un épisode assez bizarre se lie à l'action principale : c'est l'amour du vicomte de Limoges pour une sœur d'Angeline, douée d'une beauté surprenante, mais frappée d'une sorte d'imbécillité. L'auteur essaie vainement d'exciter l'intérêt en faveur de ce sentiment extraordinaire. Le style, dont nous avons voulu donner un échantillon, est une imitation souvent maladroite de la poésie de Moore et de lord Byron.

14. — *Lemira of Lorraine; a romance* — Lemira de Lorraine, roman. Londres, 1822; Whittaker. 5 vol.; prix, 18 schellings.

Les amateurs du romanesque et du merveilleux trouveront tout ce qui peut les satisfaire dans cette production, dont les scènes, les personnages et les incidens sont tout-à-fait hors du domaine de la nature. L'héroïne a, de plus que ses pareilles, l'avantage d'avoir une force d'Hercule, qui nuit un peu aux grâces de son sexe. Elle s'élance du haut d'un vieux créneau, dans une barque qui l'attend à quelques centaines de pieds au-dessous. Quoique assez agitée par un trajet aussi rapide, elle prend la rame, dirige le bateau vers le milieu du lac, et échappe ainsi à la vigilance des gardes qui entourent la forteresse. Son amant fait, de son côté, des prouesses non moins étonnantes. Laissé, à peu près mort, sur un champ de bataille, il revient à la vie au bout de quelques minutes, et reprend en peu d'instans toute sa vigueur première. Rien, enfin, ne suit le cours ordinaire des choses, dans cette production vraiment extravagante.

L. S. B.

15. — *Edinburgh philosophical Journal.* — Journal philosophique d'Edimbourg, rédigé par MM. Brewster et Jameson. T. VII, orné de 70 planches. Londres, 1822; Archibald Constable, et Hurst. Prix, 5 l. st.

Ce recueil paraît par trimestre; le prix de chaque numéro est de 7 sch. 6 d.

Cet important ouvrage se recommande suffisamment par les noms des savans qui le rédigent. Ils se sont attachés à rendre les connaissances accessibles à tous ceux qui veulent se livrer aux applications, et ils ont choisi de préférence toutes les parties des sciences relatives aux arts. Quoiqu'il semble, au premier coup d'œil, que ce but de l'ouvrage ait dû le rendre moins varié, on trouvera cependant que, même à cet égard, la curiosité la plus avide peut y être satisfaite. — Les sept volumes de ce recueil, qui ont paru jusqu'à présent, se composent de plus de trois cents mémoires sur toutes les sciences naturelles. Les auteurs de ces mémoires, au nombre de soixante-huit, jouissent tous d'une réputation méritée, et, dans le nombre, on remarque les noms illustres des premiers savans de l'Europe.

F.

16. — (*) *Edinburgh Review.* — Revue d'Édimbourg. N° 74. Édimbourg, 1823. Archibald. — Londres, Longman. Un vol. in-8°. Prix, 6 schellings.

Ce dernier cahier, comme plusieurs de ceux qui l'ont précédé, ne paraît pas au niveau des premiers n°s de ce recueil, qui ont fondé sa réputation en Europe, et qui la soutiennent encore. On y trouve beaucoup plus rarement aujourd'hui ces articles nourris de faits importans, de réflexions judicieuses, d'aperçus politiques, tracés avec une plume indépendante; enfin, ces savans commentaires sur les ouvrages les plus dignes d'attention. On se contente d'un coup d'œil moins approfondi sur les événemens ou sur les publications nouvelles. Cependant, la Revue d'Édimbourg mérite encore de figurer au premier rang des bons ouvrages périodiques. Nous citerons à l'appui quelques articles de ce dernier cahier; et d'abord, un extrait du *Voyage en Suisse*, par M. Simond. Après avoir bien fait connaître l'ensemble et le plan de l'ouvrage, le critique donne de long détails sur les mœurs, les constitutions, etc., et emprunte à M. Simond plusieurs passages d'un grand intérêt. Le second article, sur la vaccine et la petite vérole, est bien écrit, et annonce dans l'auteur beaucoup de connaissances sur le sujet qu'il traite. Mais n'est-il pas superflu de discuter une question jugée depuis long-tems? Si la vaccine n'a pas été un remède aussi universel qu'on l'avait espéré, il est du moins certain qu'elle nous a délivrés d'un affreux fléau, et qu'on ne peut, sous ce rapport, méconnaître son utilité ni son succès. — Vient ensuite une analyse de *Bracebridge-Hall*, dernier roman de l'auteur du *Sketch book*, ou livre d'esquisses. Les louanges n'y sont point épargnées. Sans contester le talent de M. Irving, nous différons d'opinion avec le critique anglais; pureté de style, tour facile et gracieux, images agréables, voilà les qualités qu'on ne peut lui refuser et qu'on retrouve à chaque page de ses écrits : mais on y cherche en vain, selon nous, des pensées fortes, des idées neuves naïvement exprimées, et l'entraînement ou le feu de la passion. Il a un véritable talent d'observation; mais il ne peint pas d'une manière fidèle et vraie, comme l'inimitable romancier d'Écosse : son style, surchargé d'épithètes, manque de naturel et d'abandon. Les remarques sur les *abus de l'autorité du clergé*, dans la notice sur la poursuite de M. Williams par le clergé de Durham, sont d'une haute importance, ainsi que l'examen d'une attaque virulente, dirigée contre un système de réforme par M. Canning. On y juge avec sévérité les principes et la conscience politique de ce ministre. — L'article sur la *poésie française*, quoique entaché des préjugés et de l'esprit d'intolérance dont nos voisins ont tant de peine à se défendre,

offre un rapide aperçu de la marche de la littérature française, et particulièrement de la poésie; mais nous y sommes jugés d'une manière si rigoureuse, qu'il faut de la générosité pour convenir que l'auteur est rempli de talent, que ses idées sont quelquefois justes, et ses censures méritées. On attribue cet écrit à la plume d'un poète irlandais, qui a long-tems habité le midi de la France, où il a même publié un poème dont le sujet est tiré des annales de notre magistrature. Le célèbre discours de l'évêque de Londres, recommandant le progrès général de l'ignorance, dans l'intérêt de la religion et de la vertu, est ensuite cité au tribunal de la critique, qui n'épargne, sans doute avec raison, ni l'ouvrage ni l'auteur. Enfin, un article sur les *partages*, termine le cahier. Le démembrement de la Pologne, l'influence despotique du Nord qui pèse sur l'Europe, les destinées passées et futures de ses principaux états, y sont examinés avec un esprit d'indépendance et de philantropie très-remarquable. — Deux articles seulement ne nous ont point paru mériter une mention particulière, quoiqu'ils ne soient pas dénués d'intérêt : l'un est le compte rendu d'un voyage de Wondsworth, poète qui a fait école en Angleterre, en réduisant les choses et les sentimens à leur plus simple expression : il pousse quelquefois la simplicité jusqu'à la niaiserie. Les disputes qui se sont élevées entre l'évêque de Peterborough et son clergé font le sujet de l'autre article. L. Sw. Belloc.

17. — (*) *Repository of arts, literature, fashions*, etc. — Archives des arts, de la littérature et des modes, etc. Londres, 1823. R. Acherman, 101, Strand. Ce recueil paraît tous les mois : chaque cahier est orné de 6 dessins relatifs aux arts et aux modes. Prix, 4 schellings par cahier.

Ce journal offre plus de variété et d'*instruction* que ceux du même genre que l'on publie en France : il ne nous appartient pas d'examiner si cette instruction n'est pas plus *approfondie* en-deça de la Manche. Quoi qu'il en soit, les beaux-arts et la littérature qu'on nomme légère, tiennent beaucoup de place dans ce recueil; et, si l'on en juge par le cahier de janvier, que nous avons sous les yeux, on peut y trouver plusieurs articles que le bon goût ne désavoue point. Il en est aussi quelques autres dont on ne fera point l'éloge à Paris, non par esprit national, mais parce que l'esprit national peut seul les faire goûter : tel est, par exemple, l'ennuyeux récit d'une prétendue séance du *parlement féminin* en France. Pour obtenir un succès mérité dans ces critiques de mœurs, il faut, avant tout, bien connaître la nation que l'on veut censurer, la peindre non-seulement avec esprit, mais avec fidélité. L'auteur de l'article dont il s'agit, ne connaît pas assez les dames françaises. On est dédommagé de cet article par plusieurs autres qu'on lit avec

plaisir, et il faut rendre justice aux rédacteurs : les modes n'y occupent pas trop de place; les quatre feuilles d'impression dont ce recueil se compose ne sont pas mal employées. Il semble que nos artistes réussissent mieux à peindre la grâce des attitudes : par compensation, les paysages coloriés font honneur aux dessinateurs anglais. F.

RUSSIE.

18 (*) — *Histoire de l'empire de Russie,* par N. Karamsin. Saint-Pétersbourg, 1816-1817, *huit volumes* in-8°.—*Deuxième édition*; Saint-Pétersbourg, 1818-1821, impr. de N. Gretch, *neuf vol.* in-8°, avec 9 tables généalogiques, une carte de l'ancienne Russie, des remarques et des éclaircissemens à la fin de chaque volume. Prix, 90 roubles.

Cette histoire, qui est un monument national élevé par le talent à la patrie, a été déjà analysée dans la *Revue* (T. VI, pag. 316, et T. XIII, pag. 343), d'après une traduction française, faite sous les yeux de l'auteur, à Pétersbourg, et publiée à Paris. Les huit premiers volumes contiennent l'histoire de la Russie, depuis son origine jusqu'à la mort de la tsarine Anastasie, la première des sept femmes du tsar, *Jean-le-Terrible,* c'est-à-dire jusqu'en 1560. Le 9e volume, qui a paru au mois de mai 1821, et qui vient d'être traduit littéralement par M. *Somof*, et rédigé, ainsi que les 8 premiers volumes, par M. *St. Thomas*, contient la période la plus importante et la plus digne d'intérêt de l'histoire russe. Ce n'est qu'une longue série de massacres et de cruautés qu'on chercherait en vain dans d'autres annales, et que l'auteur a décrites avec une généreuse indignation. On trouve aussi, dans ce volume, d'intéressans détails sur la découverte de la Sibérie, vers la fin du XVIe siècle, événement d'une haute importance pour la Russie, dont il a reculé les limites jusqu'à la pointe du nord-est de l'Asie. — La Russie manquait jusqu'à présent d'une véritable histoire nationale et complète, comme l'a dit avec justesse M. Depping, dans l'analyse qu'il a faite de celle de M. Karamsin, et c'est ce qui a été en partie cause de son grand succès, indépendamment du mérite réel de cette production. On peut diviser en trois classes ceux qui écrivent l'histoire : en *annalistes*, qui lèguent à la postérité les événemens dont ils ont été témoins, ou qui leur ont été transmis par la bouche de leurs prédécesseurs; en *critiques*, qui éclaircissent les traditions anciennes, comparent les diverses annales qui leur sont parvenues, et concilient les témoignages divers; enfin, en *historiens*, qui se servent des matériaux préparés par les annalistes éclairés et épurés par les critiques, pour *créer* l'histoire,

Livre sacré des nations, tableau de leur existence et de leurs actes, testament laissé par les ancêtres à la postérité, explication du présent et guide de l'avenir. » — Les premiers tems de la Russie sont riches en matériaux pour l'histoire. Les chroniques de *Nestor* et de ses successeurs, dont plusieurs copies sont parvenues jusqu'à nous, les *stepennii Knighi*, les *chronographes*, les *gramoti*, les *actes* des archives étrangères, etc., fournissent à l'historien d'innombrables et de précieuses notions; mais toutes ces sources ont été presque inconnues des savans jusqu'au XVIIIe siècle. Le laborieux *Tatischef* réunit des extraits de ces archives, que des circonstances contraires ne lui permirent pas de publier. Les savans étrangers *Bayer*, *Müller* et *Schlotzer*, connaissant toute la richesse des archives russes, entreprirent l'histoire de cet empire; et le dernier publia la Chronique de Nestor, avec des remarques critiques. Deux étrangers, *Levesque* et *Lafère*, et le prince russe *Tscherbatof*, s'essayèrent aussi, sans succès, à remplir cette grande tâche : *Boltin*, *Schlotzer* et d'autres critiques combattirent l'erreur de ces historiens et firent voir comment il fallait écrire l'histoire de la Russie. Il était réservé au règne d'Alexandre d'obtenir un véritable succès sous ce rapport. *Karamsin*, créateur d'une prose pure et élégante, a été encouragé par l'empereur dans le noble travail auquel il s'est consacré. La liberté qu'il a eue de fouiller dans toutes les archives et les bibliothèques de l'empire, l'a mis à même de produire, après douze années consécutives de travail, un ouvrage qui, pour nous servir des paroles mêmes de l'empereur Alexandre, *transmettra à la postérité le nom de son auteur avec les hauts faits de ses ancêtres.*

19. — *Le Censeur, gazette critique et littéraire*, publiée pendant la première moitié de 1821, par V. *Olin*. Saint Pétersbourg, 1821 ; imprimerie de N. Gretch. 29 *numéros* in-fol. Prix, 15 roubl.

Cette gazette, qui promettait d'excellens articles sur les sciences et la littérature, ainsi que de judicieuses critiques des meilleurs ouvrages russes, a été abandonnée par le rédacteur, après la publication de la 29e feuille. Il faut attribuer cette interruption à la mort d'une épouse, dont ce littérateur a déploré la perte dans deux charmantes *élégies*. Les amis des lettres regrettent de ne point voir continuer un journal, à la fois intéressant et instructif, et se flattent de l'espérance que M. Olin reprendra, dans quelque tems, un travail digne de succès. Le sommaire des articles insérés dans ces 20 numéros, fera connaître le plan et le contenu de cette gazette. LITTÉRATURE. PROSE. 1 Le Sommeil, apologue de Saadi, poète persan, trad. par *Olin*. 2 L'Erreur et la Vérité, conte de *Gurdowsky*. 3 Origine et Utilité des cartes à jeu, morceau

ingénieux, extrait des *remarques d'un provincial*. 4 Voilà ce que c'est que de dire la vérité. 5 Les Amans aveugles, de l'*hermite en province*. 6 La Jalousie jusqu'à la mort, conte espagnol. 7 Les deux Roses, le Tonnerre, pièces traduites de *Bonnephons*, poète de la fin du XVIe siècle. 8 Lettres de *Voltaire* à Coligni, qui n'ont point encore été traduites en russe. 9 L'Amble, conte, trad. du français par G. *Tilo*. 10 Parallèlle d'Ossian avec Homère, trad. de *Blair*, par *Olin*. — Poésies. 1 La Plainte d'un berger, par *Joukovsky*. 2 L'Abeille, par *Olin*. 3 Élégies guerrières de *Denis Davidof*. 4 Les Regrets, par *Mich. Dmitrief*. 5 L'Illusion, par *Olin*. 6 La Feuille. 7 L'Insouciance, par *Th. Glinka*. 8 Deuxième églogue de Virgile, trad. en vers hexamètres, par *Voiéhof*. 9 Le Petit Coin, par *Th. Glinka*. 10 Élégie de Tibulle, liv. IV, él. 5, traduction libre d'*Olin*. 11 Inscriptions. 12 Le chrétien mourant, de Lamartine, trad. par *Olin*. 13 A la lune, par *Th. Glinka*. 14 Le Petit Mendiant, romance, trad. du français par *Olin*. 15 L'Étoile sur le Volga, par le prince *Viazemsky*. 16 Les Regrets, par *Baratinsky*. 17 La Traîtresse, ballade de *Th. Glinka*. 18 Marvina sur le tombeau de son bien-aimé, par *Bogdanof*. 19 A la compagne de ma vie, par *Viscovatof*. 20 La Voisine de l'autre côté de la rivière. 21 Épigrammes du prince *Viazemsky*. — Critiques ou Analyses d'Ouvrages. 1 Jérusalem délivrée, trad. en prose de *Moskotilnikof*. 2 Les œuvres de *Michel Nikititch Mouravief*, par *Olin*. 3 Du poème de *A. Pouchkin*, intitulé *Rousslan et Ludmila* (voy. *Revue Ency.*, tom. IX, p. 382). La beauté du style, une imagination vive, de belles fictions, une excellente versification et des comparaisons sublimes constituent le méritede ce poème, écrit dans le genre du Roland d'Arioste et de l'Obéron de Vieland. Le poète russe vient encore de publier récemment un charmant conte en vers, intitulé: *le Prisonnier du Caucase*, dont nous espérons entretenir nos lecteurs. 4 Fragment des remarques critiques d'Adisson sur le Paradis Perdu de Milton, insérées dans le 297e n° du *Spectateur*; ce morceau est traduit par *Olin*. 5 Analyse de la tragédie de N. *Pétrof*, intitulée *Minin et Pojarsky*, ou *la Russie sauvée*, en 5 actes, par *Olin*. 6 De la traduction en vers de *Merzliakof* de la VIIIe églogue de Virgile par *Olin*. 7 La Baccanthe, pièce de vers de *Batuschkof*. 8 Remarques sur la traduction en vers de *Vétrinsky* du 17e livre de l'Énéide. 9 Analyse de deux chansons de M. *Viazemsky* et de M. *Souchkof*. 10 D'une pièce de vers de *Kapnist*, intitulée le *Tems* et imitée de l'ode d'Horace à Posthume, liv. 2, ode XIV, et d'une autre, intitulée *Continence*, imitée de l'ode à Licinius, liv. 2, ode X, par *Olin*. 11 Remarques sur la 2e églogue de Virgile, trad. en vers hexamètres par *Voiéhof*. — Sciences. 1 Division du tems chez les

Indiens occidentaux. 2 Description du lac Ladoga. 3 Sur la taille des premiers hommes et sur les géans. 4 Tombeau antique, trouvé dans la Tauride. 5 De l'État de l'art de la médecine chez les anciens Israélites. 6 Sur les mœurs des Bédouins, trad. de Gibbon. — BIOGRAPHIES DES HOMMES CÉLÈBRES. 1 Biographie de *Gay*, poète anglais, mort en 1752. 2 de *Guarini*, poète dramatique, né à Ferrare, en 1537, à l'époque la plus brillante de la littérature italienne. 3 de *Güttemberg*, inventeur de l'imprimerie. 4 D'*Adrienne Le Couvreur*, actrice célèbre, morte à Paris en 1730. De *Racan*, poète bucolique. 6 De *Corinne* de Tanagra, contemporaine de Pindare. — HISTOIRE. Traits de bienfaisance et de justice de l'empereur Joseph II. — HISTOIRE RUSSE. Voyage de *Korabelnikof* et *Krestesnof*, marchands, de Moscou à Constantinople, sous le règne de Jean IV, en 1589. — Le rédacteur avait promis au public l'insertion de quelques lettres fort curieuses du prince *Kourbsky* au tsar *Jean* IV *le Terrible*, et les réponses du souverain, lorsqu'il fut tout-à coup contraint d'abandonner ce journal. — MÉLANGES. M. *Olin* insérait dans cette section des nouvelles scientifiques et littéraires, des annonces d'ouvrages russes nouveaux, des anecdotes piquantes, des pensées, enfin des nouvelles de théâtre. S. P—Y.

DANEMARCK.

20. — *Magasin for Rejseiagttagelser.* — Recueil d'observations faites par les voyageurs danois, publié par M. *R.* NYERUP. Tom. Ier, Copenhague, 1820. 458 pages; Tom. II, 1820, 500 pages, et le Ier cahier du T. IIIe, 1821, in 8°.

M. Nyerup, bibliothécaire de l'université de Copenhague, connu depuis long-tems par ses nombreux ouvrages, et par ses savantes recherches sur les antiquités et l'histoire ancienne du Nord, continue, malgré son âge avancé, à se rendre utile aux sciences et aux jeunes gens qui les cultivent. C'est dans ce but qu'il a entrepris, il y a trois ans, le recueil que nous annonçons, et où les jeunes voyageurs danois, qui ne se proposent pas de publier séparément l'histoire de leurs voyages, ont la faculté de déposer quelques fragmens de leurs journaux. Nous ne pouvons assez louer le choix qui a présidé jusqu'ici à la composition de cet ouvrage. Les différens morceaux qui s'y trouvent réunis, sont, à très-peu d'exceptions près, d'un grand intérêt. Nous nous bornerons à indiquer ici les articles qui nous ont paru devoir mériter particulièrement l'attention. Nous placons en première ligne les observations de M. le capitaine chevalier *Abrahamson*, faites en 1818, pendant un voyage dans le midi de la France et dans le nord de l'Italie; ces observations

seront lues avec plaisir partout, excepté peut être dans les états du roi de Sardaigne. M. Le docteur *Estrup* a parcouru à pied, au mois de septembre 1819, le pays de Caux et quelques autres parties de la Normandie, pour y reconnaître les antiquités et les traces de l'invasion des Normands. M. *Lemming*, jeune orientaliste, après avoir mis à profit, pendant son séjour à Paris, les leçons du célèbre Sylvestre de Sacy, s'était rendu à l'Escurial pour fouiller dans la magnifique collection de manuscrits de cette bibliothèque. Malheureusement, une mort subite et prématurée l'enleva, le 28 octobre 1819. Les lettres qu'il a fait imprimer dans le répertoire de M. Nyerup, doivent faire regretter en lui un homme qui serait devenu un savant du premier ordre. Enfin, le *Magasin* publie plusieurs lettres du célèbre voyageur *Rash*, qui parcourt depuis plusieurs années l'Orient pour étudier les langues asiatiques. La dernière de ces lettres est datée de Persépolis, du 6 juin 1820; ce savant voyageur est maintenant arrivé dans les Indes, d'où il est à présumer qu'il retournera bientôt dans sa patrie.

21. — *Recension, etc.* — Critique d'une brochure publiée par le docteur *Frédéric* Munter, intitulée : *Recherches sur l'origine des ordres de chevalerie du royaume de Danemarck*, par M. le docteur *Gustave Louis* Baden. Copenhague, 1822. 48 pages in-8°.

La brochure de M. Munter a été annoncée par M. Lanjuinais (*voy. Rev. Encyc.* tom. XV, pag. 332). Plus tard, le savant évêque de Sélande a trouvé dans M. Baden un contradicteur, dont l'opinion est d'un grand poids sur tout ce qui concerne l'histoire et les antiquités du Nord; car, depuis plus de trente ans, ce dernier a publié sur ces matières une foule d'ouvrages, qui lui ont mérité une haute réputation dans sa patrie. M. Baden réfute d'une maniere très-solide tous les raisonnemens spécieux et ingénieux, au moyen desquels l'évêque de Sélande veut faire remonter l'établissement des ordres de chevalerie de Danemarck au moyen âge, tandis que M. Baden prouve assez bien, à notre avis, qu'il ne date que du tems de Chrétien V, c'est-à-dire, de la fin du XVIIe siècle. Ne pouvant entrer dans aucun détail à ce sujet, nous nous bornerons à une seule observation. M. Lanjuinais dit : « L'auteur nous assure qu'en Suède (lisez : Danemarck) il n'y avait point de brigands qui infestaient les grands chemins, et que jamais gentilhomme danois n'a attaqué ou pillé les voyageurs. » Voici comment M. Baden répond à l'évêque de Sélande : « Cette assertion est vraie et fausse en même tems; il ne valait pas la peine de faire le métier de voleur de grand chemin, dans un pays et à une époque où il n'y avait pas de voyageurs par terre; mais la mer est aussi une grande route, et c'est là que la

noblesse danoise exerçait ses affreux brigandages. Les nobles étaient tous des pirates. — Puisque la brochure que nous annonçons concerne les ordres de chevalerie du royaume de Danemarck, il n'est pas hors de propos de remarquer, que, d'après l'almanach royal de 1822, le nombre des chevaliers de l'ordre de Danebrog était ainsi qu'il suit; savoir : *grands commandeurs*, 2; grand'croix, 96; commandeurs, 65; chevaliers, 7[illegible]; décorés de la croix d'argent, 797; en tout 1081, sans parler des chevaliers de l'ordre de l'Éléphant, qui ne sont qu'au nombre de 50, et dont plus de la moitié se compose de princes et de monarques étrangers. Il est donc juste de féliciter le Danemarck, de ce qu'il peut compter, sur une population qui ne s'élève pas à deux millions, un si grand nombre d'hommes de mérite.

[illegible]. — *Rejselyren.* — La Lyre de voyage, par M. *B. S. Ingeman*, tom. II, Copenhague, 1820; 245 pages in-8°.

[illegible]. — *Kampen for Valhal.* — Le combat pour Valhal; tragédie en cinq actes par *le même*. Copenhague, 1821.

Si je ne puis pas en conscience traiter plus favorablement le second volume de la *Lyre de voyage* de M. Ingeman, que je n'ai traité le premier (rev. tom. XVI, pag. 122), je puis au moins reconnaître avec plaisir que sa tragédie n'est pas sans intérêt ni sans mérite. Le sujet est la lutte du paganisme contre le christianisme, et l'établissement définitif de cette dernière croyance en Islande, dans les premières années du XIe siècle. Le poète a su conserver, en traitant ce beau sujet, la férocité caractéristique des mœurs de ces tems, tout en les ennoblissant de manière à leur donner quelque charme, même pour une époque civilisée. Néanmoins, je ne prétends pas dire que l'ouvrage soit une bonne tragédie. M. Ingeman a voulu trop déployer son érudition dans l'ancienne mythologie scandinave. De là, un choix de rhythmes bizarres, une pénible recherche de termes mythologiques peu connus, un style contourné et couvert, si l'on peut s'exprimer ainsi, de cette rouille de l'antiquité, qui peut bien ne pas arrêter à la lecture un homme instruit; mais qui, si la pièce était admise sur la scène, ferait certainement croire à une portion du public, qu'on représente devant lui une tragédie écrite en langue étrangère. Au surplus, la vraisemblance et la couleur locale sont fort bien conservées dans cette pièce, et l'on n'y trouve point ces anachronismes ridicules, cette ignorance des mœurs, des institutions, des lois, de l'histoire et de la géographie du pays, qui défigurent si singulièrement un nouveau roman, destiné, à ce qu'il paraît, à obtenir du succès. Je veux parler du roman intitulé : *Han d'Islande.* Cet ouvrage est sans doute estimable sous quelques rapports; mais l'au-

teur ayant placé la scène de son roman dans un pays qui lui est totalement inconnu, est tombé à chaque instant dans les bévues les plus singulières. On y trouve une foule de noms propres, tellement barbares, que leur prononciation seule frapperait d'étonnement et d'épouvante, l'oreille la plus dure d'un paysan Norvégien. Tel est, entre autres, le nom d'un certain *Spiagudry, misérable*, dit le *Journal de Paris* du 7 mars dernier, avec autant de justice que de politesse, *digne de figurer dans une académie norvégienne*. Aux reproches que je me suis permis de faire à l'auteur de cette tragédie, je pourrais encore en ajouter un autre, celui d'une tendance dangereuse, qui, depuis quelques années, semble être devenue commune à une foule de jeunes écrivains allemands et septentrionaux; mais je ne m'expliquerai pas davantage sur ce sujet, parce que nous vivons à une époque où l'on n'est que trop disposé à juger impitoyablement les *intentions* d'un auteur et la *tendance* de ses doctrines.

24. — *Seidelins Viseblog. — Recueil de chansons danoises, publié par M. Seidelin.* Copenhague, 1821. 450 pages, grand in-12.

La chanson forme incontestablement, dans tous les pays, une branche de la littérature, quoiqu'elle doive se contenter modestement de n'y occuper que le dernier rang. La littérature danoise est tellement riche en ce genre de poésie, que M. Seidelin aurait facilement trouvé de quoi former dix volumes comme celui qu'il vient de publier, et que nous annonçons. Elle possède un très-grand nombre de chansons morales, philosophiques et politiques, plus ou moins piquantes. Elle en a dont la destination est d'encourager les travaux industriels ou agricoles, la navigation, et d'autres objets de bien public. Enfin, il y a dans cette langue, des chansons destinées aux actes de dévotion, aux écoles, aux individus condamnés à être détenus dans les prisons. Ces dernières sont surtout remarquables par les sentimens religieux et la pureté de la morale qu'elles inspirent. Je me serais sans doute dispensé d'annoncer aux lecteurs de la *Revue* la publication de ce petit volume, si je n'y avais trouvé, pour la première fois, le prétendu *chant national*, dont il a été question dans ce recueil (*voy.* T. II, page 552, et T. VI, page 410). En relisant le dernier de ces articles, le lecteur verra, qu'en 1819, le prince de Hesse proposa un prix pour le meilleur chant national, et que le prix devait être adjugé par la Société royale des belles-lettres. Le sort de la pièce couronnée, et dont il paraît que personne ne parle, depuis qu'elle a été publiée, n'a que trop bien confirmé l'opinion que j'avais émise à cette occasion; et je reste plus que jamais convaincu, qu'il n'appartient à aucune société littéraire, ni à aucune réunion, de prononcer sur cette

matière, de décréter, pour ainsi dire, l'immortalité d'un pareil morceau de poésie : c'est du tems, seul, qu'il faut attendre cette espèce de consécration solennelle. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

25. — *Opera medicorum græcorum quæ extant.* Lipsiæ. 8° maj. — Ouvrages des médecins grecs, conservés. Leipsick, grand in-8°.

M. le docteur Kühn, auteur de cette collection, est honorablement connu par plusieurs ouvrages de médecine. Cette nouvelle entreprise mérite les suffrages du médecin autant que du philologue, et donne à son auteur de nouveaux titres à leur reconnaissance. Les quatre volumes qu'il a publiés présentent la plus grande partie des ouvrages de Galien. Il est à regretter que le prix de cet ouvrage soit aussi élevé : le volume qui vient de paraître, coûte 20 francs.

26. — *Histoire de la médecine*, par le docteur HECKER. Berlin. Tome 1er, grand in-8°.

Cet ouvrage, qui manquait à la littérature allemande, fixera sans doute l'attention générale, et nous y reviendrons, quand il aura pu être convenablement apprécié par des médecins éclairés. S.....L..

27. — *Philippi Melanchtonis orationes*, etc. — Discours choisis de MÉLANCHTON. *Nouvelle édition*, publiée par FRIEDEMANN. Vol. 1er. Wittemberg, 1822. In-8°.

Les éditions des discours de Mélanchton avaient presque disparu du commerce. M. Friedemann rappelle, dans une introduction, tout ce que la religion réformée doit à cet homme célèbre, dont la mémoire, au dernier jubilé de 1817, a été beaucoup moins honorée que celle de Luther. Il a trouvé, dans les bibliothèques royales de Berlin et de Dresde, de précieux matériaux. Les dix discours qui composent ce volume traitent des objets ci-après : 1° *de Artibus liberalibus*; 2° *de Corrigendis adolescentia studiis*; 3° *de Artibus dicendi ad omne genus doctrinæ necessariis*; 4° *de Gradibus scholasticis*; 5° *de Laudibus vitæ scholasticæ*; 6° *de Miseriis paedagogorum*; 7° *de Amore veritatis*; 8° *in Funere Lutheri* (depuis *Camerarius*, les éditions de ce discours diffèrent essentiellement les unes des autres. M. Friedmann s'est servi, pour le texte, d'une des premières, en plaçant les *variantes de Camerarius* au bas de la page); 9° *de Studio linguarum*, ce discours est de Mélanchton, qui le fit pour Théodore Veit; car des hommes marquans ont souvent fait composer par lui des discours, qu'ensuite ils prononçaient comme leur ouvrage. 10° *De Laudibus philosophiæ*. On voit que ces discours ne sont

pas purement de controverse et de théologie; les sujets, au contraire, en sont fort variés. Le style est en général piquant et original, ils sont forts de pensées. On peut croire, au surplus, que tous les écrits d'un homme qui a pris une part si active à la grande révolution religieuse et politique des tems modernes, méritent, sous quelques rapports, l'attention de l'observateur et du philosophe.

28. — *Geschichte der Bettelmönche.* — Histoire des moines mendians, par Gurlitt. Hamburg, 1822. In 8° de 50 pages.

L'auteur avait déjà donné une *Histoire de l'ordre des jésuites :* il comprend aujourd'hui, sous le nom de *mendians*, les franciscains, les dominicains et les capucins; la fondation, la propagation, la règle de chaque ordre, sont exposés avec soin dans son ouvrage. M. Gurlitt examine les plaintes qui se sont élevées contre ces ordres; il rend compte, au sujet des dominicains, des efforts que l'on a faits pour concilier l'inquisition avec ce principe : *Ecclesia non sitit sanguinem*, l'Église n'a pas soif du sang. Dans le treizième siècle, il s'était encore formé d'autres pieux mendians; mais le second concile de Lyon les réduisit de beaucoup, et ne laissa subsister que les Franciscains, les Dominicains, les Augustins et les Carmes. Ce petit écrit offre beaucoup d'intérêt.

29.—*Der Schuldthurms Process im Kœnigsreiche Saxen.*—De la contrainte par corps dans le royaume de Saxe; par M. Teucher. Leipsick, 1822.

L'introduction de cet ouvrage se compose de remarques historiques sur la manière dont on traitait les débiteurs insolvables ou trop lents à s'acquitter, chez les Juifs, les Grecs, les Romains et les Allemands, jusqu'en 1572. Dans la première partie, l'auteur développe les principes qui règlent la matière et les modifications que doit subir l'exercice de la contrainte par corps. La seconde partie traite des formes de procédure, qui s'y rapportent, sans omettre les devoirs du geôlier, l'entretien du détenu et la description de la prison. Dans la troisième partie, il est question des suites fâcheuses de la contrainte par corps, de la perte des emplois publics, de la soumission à une nouvelle détention, lorsque le créancier, non satisfait en entier, a cependant accordé une liberté provisoire, etc. Plusieurs appendices et un index terminent ce livre parfois un peu diffus. *Ph.* Golbéry.

30. — *Denkwürdigkeiten aus dem Leben des Feldmarschalls Fursten Carl von Schwarzenberg.* — Mémoires de la vie du feld-maréchal Charles de Schwarzenberg, par *A.* Prokesch, lieutenant-général de l'état-major autrichien. Vienne, 1823; in-8°.

Quelques journaux allemands font un grand éloge de cette biographie

qui, comme on le pense bien, est un panégyrique, ainsi que le sont la plupart des biographies des généraux, écrites par les officiers qui ont servi sous leurs ordres. L'ouvrage de M. Prokesch n'est point une histoire militaire; c'est plutôt la vie du feld-maréchal, depuis sa naissance jusqu'à ses derniers momens : il faut rendre cette justice au biographe, qu'il écrit avec beaucoup de mesure, et qu'il n'a point cette jactance qu'on trouve quelquefois dans les récits des exploits guerriers, surtout quand il s'agit d'apprécier la résistance de l'ennemi. Au reste, il trouve tout à louer dans son héros. Si le prince a conseillé de ne pas reconnaître la neutralité de la Suisse, lors de l'invasion en 1814, c'est qu'il voulait épargner ainsi à l'Allemagne le passage de 400.000 soldats, et il a empêché Napoléon de se préparer et d'approvisionner les forteresses. Si, pendant l'invasion, il a tenu son armée séparée de celle de Silésie, ce qui donnait à Napoléon moyen de se placer entre les deux, c'est que les fourrages manquaient dans le cœur de l'hiver pour une si nombreuse cavalerie, et qu'il fallait entretenir les communications avec le corps d'armée qui agissait contre Augereau. Si, dans d'autres occasions, le feld-maréchal montrait de l'hésitation dans ses mouvemens, c'est qu'on négociait précisément alors. Ainsi, M. Prokesch ne trouve jamais son feld-maréchal en défaut: il prétend même que Napoléon a dit, en 1815, à un général autrichien : « c'est moi qui ai fait apprécier Schwarzenberg à votre empereur. » Ou Napoléon a changé ensuite d'avis, ou M. O'Meara, qui assure lui avoir entendu dire que Schwarzenberg ne savait pas commander 6000 hommes, a mal entendu. Toutefois, ceux qui se proposent d'écrire ou d'étudier l'histoire des événemens de 1814, feront bien de consulter la biographie de Schwarzenberg; il y a des faits pour lesquels il est indispensable d'écouter aussi la partie adverse. On peut présumer que M. Prokesch aurait donné d'autres éclaircissemens, s'il n'eût écrit dans un pays où l'on craint toute lumière qui blesse trop vivement les yeux. D—G.

31. *Buonaparte und Londonderry, ein Gespräch aus dem Reiche der Todten.* — Buonaparte et Londonderry, dialogue des morts. Munich, 1820. In-8°.

Au lieu de marcher sur les traces de Lucien, l'auteur a fait de ses deux personnages de froids déclamateurs; leurs caractères sont totalement manqués. Le ministre anglais se répand en invectives contre la réformation, et vente les écrivains de l'Allemagne qui ont abandonné la religion protestante pour se faire catholiques. Le schisme des Grecs, selon lui, a donné naissance à celui-ci, dans lequel on voit revivre l'esprit du papisme. Enfin, le ministre trouve fort mauvais que le pape

ne soit plus, comme dans le moyen âge, le vicaire de Jésus-Christ, le grand arbitre des nations. L'auteur conseille ensuite aux hautes puissances, par l'organe de ses interlocuteurs, de ne point secourir les Grecs, qui n'en sont pas dignes, et qui ne sont pas plus malheureux que les premiers chrétiens sous les empereurs. Il était fort inutile d'évoquer de leurs tombeaux, pour leur faire débiter de pareilles pauvretés, deux personnages célèbres qui ont trahi, quoique dans des routes différentes, la cause de la civilisation et de l'humanité.

32. — *Joannis Nicolai secundi Hagani opera omnia.* — Œuvres complètes de *Jean Second. Nouvelle édition*, enrichie des notes inédites de Burmann, publiée par Boscha, Leipsick, 1821; Weigel. In-8°.

Le grand-père de Jean Second était batelier; son père ayant fait des études à l'université de Louvain, occupa successivement plusieurs charges honorables dans les Pays-Bas, et devint président d'une cour de justice à Malines. L'éditeur ne se borne pas à la biographie de Jean Second; il donne encore celle de ses cinq frères, dont l'un se distingua aussi dans la poésie latine. Brouckhulz appelait Jean Second, *Nitidissimus veneris romanæ columbus.* Cet excellent poète mourut le 14 novembre 1511, âgé de 24 ans. Il était alors secrétaire de l'évêque d'Utrecht. Voici la division faite par l'éditeur pour les ouvrages qu'il a laissés : 1° Julia ; 2° Elegiarum libri tres ; 3° Basia; 4° Epigrammatum libri II; 5° Odarum liber; 6° Epistolarum libri II; 7° Funerum liber; 8° Sylvarum liber; 9° Fragmenta ; 10° Itineraria; 11° Epistolæ. — L'éditeur a fait preuve d'une saine critique en philologie, et il a plus d'une fois saisi l'occasion de rectifier des textes anciens. La recherche de ces corrections est facile, au moyen de l'*index*.

33. — *Kleines Handbuch zur Kenntniss der griechischen und römischen classischen Schriftsteller.* — Petit Manuel pour la connaissance des auteurs grecs et romains, par Fuhrmann. Rudolstadt, 1823. Un vol. in-8°.

L'Allemagne possédait déjà plusieurs ouvrages de ce genre, entre lesquels le plus approfondi était sans contredit celui que M. Fuhrmann avait publié lui-même en cinq gros volumes in-8°, de 1807 à 1810. Mais cet immense travail n'était propre que pour peu de lecteurs, tant à cause du prix qu'il coûtait que du tems que nécessitait sa lecture. D'ailleurs, il était un peu diffus et offrait trop d'inutiles digressions. A côté de ce traité volumineux, l'Allemagne plaçait un manuel de littérature ancienne de l'estimable savant Eschenburg. Mais celui-ci était tombé dans le défaut opposé; quatre lignes comprenaient souvent la vie et les ouvrages des plus grands écrivains. Du reste, ce n'était là qu'une partie du plan d'Eschenburg, qui s'étendait à tous les beaux-arts.

Aujourd'hui M. Fuhrmann a cru que ses recherches pouvaient, sans rien perdre de leur mérite, être offertes au public et même aux savans, dans un volume in 8°, et c'est à ces dimensions qu'il a restreint toute sa collection de biographies littéraires. Nous pouvons assurer que l'ouvrage y a gagné. La première division comprend les auteurs grecs, la seconde les auteurs latins. Les subdivisions sont mieux entendues que dans le grand ouvrage, où l'auteur traitant d'abord des poètes, puis des orateurs, des historiens, etc., épuisait chacune de ces classes avant de passer à une autre. Ici, chaque époque présente l'ensemble de ses richesses littéraires. Voici quelle est, pour les Grecs, la distribution générale de l'ouvrage : 1° Tems antérieurs à la civilisation, naissance des sciences et des arts jusqu'à Homère; 2° Homère, poète épique, jusqu'à la formation du style en prose, environ 520 ans avant Jésus-Christ; 3° Écrivains qui ont illustré la Grèce, depuis cette époque jusqu'à la translation des sciences et des arts à Alexandrie, environ 307 ans avant Jésus-Christ; 4° Littérature de cette époque jusqu'à la prise de Corinthe par les Romains; 5° Littérature grecque sous les Romains, jusqu'à Constantin, en 306; 6° Littérature grecque chrétienne jusqu'à la chute de l'empire en 1455; Faibles restes des sciences et des arts de la Grèce. Voici maintenant comment est subdivisée la partie qui regarde les Romains. La première époque s'étend jusqu'à l'an de Rome 515; la seconde jusqu'à la prise de Corinthe, et comprend la naissance des lettres; la troisième jusqu'à la mort d'Auguste; enfin, la quatrième jusqu'à la chute de l'empire d'Occident, en 476. Il y a pour chaque auteur une courte notice, un coup d'œil sur les ouvrages qu'il a laissés, et une indication des meilleures éditions, tant anciennes que modernes, et même des traductions qui en ont été faites. Les prix sont marqués pour chaque édition. Enfin, le Manuel de M. Fuhrmann est un ouvrage très-utile, que nous recommandons sans crainte à tous nos lecteurs.

Ph. Golbéry.

24. — *Hesperus*. — Stuttgard, février 1825. In-4°.

Cette feuille allemande, qui se publiait d'abord en Autriche, se rédige et s'imprime, depuis quelque tems, dans le Wurtemberg, où le rédacteur, M. André, a reçu du roi le titre de conseiller aulique. Le n° 36, le seul dont nous parlerons aujourd'hui, contient le programme remarquable d'un prix de 100 ducats, que M. André promet à celui qui, dans l'intervalle de deux ans, lui aura envoyé le meilleur mémoire *sur les garanties des droits de citoyen*. Voici la substance de ce programme. Les princes, les nobles, le clergé, les fonctionnaires, les militaires, ont partout des garanties, des prérogatives, même des privilèges ; le citoyen

seul en manque. Sans doute, le régime arbitraire, des maîtresses avides, des confesseurs intrigans, de mauvais ministres ne produisent pas, de nos jours, autant de maux qu'autrefois; les peuples d'Europe respirent enfin, du moins jusqu'aux frontières de Turquie : cependant, que d'injustices particulières se commettent encore! Que de peines et d'inquiétudes il faut souvent qu'un citoyen endure pour obtenir justice! Combien de fois une décision légale contre lui n'est-elle au fond qu'une iniquité révoltante! Qui l'indemnise du tems précieux qu'il a perdu, des soucis qui l'ont rongé pendant qu'il a plaidé pour son droit! Il serait donc à désirer que l'on fît connaître, d'une manière lumineuse et persuasive, par quelles garanties les droits des citoyens peuvent être protégés. Ici le raisonnement a nécessairement une grande force; mais les faits parlent encore plus haut. M. André demande donc de préférence un exposé historique des effets produits par l'existence ou la non existence des garanties sociales, et il désire que l'on s'attache plus aux faits inconnus, qu'à ceux qui sont déjà notoires, sans toutefois exclure ces derniers. En suivant l'histoire des garanties sociales dans le cours d'une histoire particulière, par exemple de l'histoire de Venise par M. Daru, un écrivain judicieux pourrait reconnaître et faire voir jusqu'à quel point la violation des garanties a contribué à la chute d'un état. M. André désire qu'on ne perde point de vue l'examen des institutions créées quelquefois par le pouvoir contre les garanties, telles que l'inquisition, la police secrète, etc. Ceux qui pourront fouiller dans les archives de pareilles institutions, rendront sûrement leur exposé plus piquant. Il est des garanties au sujet desquelles il n'existe plus de doute, du moins parmi les hommes éclairés; telles sont la liberté de la presse, la représentation nationale, la publicité des débats législatifs, la responsabilité des ministres, la liberté des élections. Mais il est des gouvernemens absolus qui ont peur de changer leur pouvoir contre des formes constitutionnelles. M. André, voulant être encore utile aux citoyens qui obéissent à ces gouvernemens, demande quels sont les moyens d'assurer les droits des citoyens sous un pareil régime. Il cite pour exemple la constitution des bailliages que Joseph II introduisit en Autriche, et qui garantit, au moins en tems de paix, le paysan contre l'injustice et l'oppression. Le rédacteur de l'*Hesperus* invite en conséquence tous les amis de la cause des peuples, à s'occuper du sujet de prix qu'il propose à leur méditation, et il est prêt à insérer dans son journal les faits ou réflexions détachés qui auraient trait à la même matière et que lui enverraient les personnes qui, sans concourir, voudraient néanmoins contribuer à éclaircir cette matière intéressante. D—G.

SUISSE.

55. — *Essai d'une introduction critique au Nouveau Testament*, ou Analyse raisonnée de l'ouvrage intitulé : *Einleitung in die Schriften des N. T.*, c. a. d. Introduction aux livres du N. T., par J. L. Hug, professeur de théologie à l'université de Fribourg, en Brisgaw. *Deuxième édition*, 1821 ; par D. E. Cellerier fils, pasteur et professeur de langues orientales, critique et antiquités sacrées à l'Académie de Genève. Genève, 1827 ; Manget et Cherbuliez.

« Le ministre de Jésus-Christ, chargé d'enseigner ses frères, doit connaître lui même le dépôt qu'il veut transmettre aux autres. Il doit donc étudier le Nouveau Testament sous deux points de vue. Il doit en rechercher la nature et l'histoire, comprendre sa forme, se rendre raison des phénomènes qu'il présente, déterminer son texte et son véritable sens. Puis, il devra recueillir les idées contenues dans le code sacré, les coordonner entre elles, les éclaircir les unes par les autres, et les assembler en corps de doctrine. Cette dernière tâche est celle du théologien. La première recherche, toute historique et extérieure, constitue celle du critique. » Telles sont, suivant les expressions mêmes de l'auteur, les élémens du travail qu'il présente au public. Cette introduction est, en quelque sorte, un supplément et tout à la fois un abrégé de celle de Michaëlis, dont nous avons annoncé (tom. xx, pag. 545) une traduction française par M. le professeur Chenevière. L'essai dont nous nous occupons présente, pour la critique sacrée, une foule d'idées nouvelles et de faits importans, dont nous ne pouvons faire l'énumération. Quant à l'ouvrage du professeur de Brisgaw, qui a servi de base à celui du professeur de Genève, voici le jugement qu'en porte ce dernier : « Hug, supérieur à Michaëlis en méthode et en clarté, ne l'égale point en franchise et en indépendance. Il se distingue par son érudition abondante et variée, par ses rapprochemens ingénieux, par l'intérêt qu'il sait répandre sur les sujets les plus arides. Il mérite des éloges pour la respectueuse sagesse avec laquelle il discute la critique du Nouveau Testament, et pour les progrès qu'il lui a fait faire ; mais on ne trouve point en lui cet amour sincère et profond de la vérité qui inspire Michaëlis, même lorsqu'il s'éloigne d'elle. » M. Cellerier ne s'est point asservi à suivre scrupuleusement son auteur, il n'a pas pris l'engagement d'adopter tous ses sentimens : au contraire, il l'abandonne lorsqu'il lui semble s'écarter de la voie de la vérité pour se jeter dans celle de l'hypothèse, et sacrifier la marche lente, mais sûre, de la raison, à la marche plus rapide et plus brillante du sophisme : souvent il le combat ; il le réfute, et ne

laisse jamais rien passer qui porte le cachet du paradoxe. Du reste, la lecture de l'ouvrage de M. Cellerier n'attachera pas seulement ceux à qui il a été spécialement destiné; toute personne curieuse de rechercher les preuves de l'authenticité de nos livres saints, de connaître l'histoire de leur publication et des contestations dont ils ont été l'objet, ne lira pas sans intérêt cette Introduction critique. Tous ceux aussi qui se sont voués à l'étude des restes précieux de l'antiquité, retrouveront, dans l'histoire des travaux qu'ont exigés l'exploitation et la restauration du texte du Nouveau Testament, un beau modèle à suivre dans les efforts qu'ils ont à faire pour rétablir peu à peu, autant qu'il est possible, les chefs-d'œuvre que nous ont légués les anciens. L. V.

36. — *Application raisonnée des dispositions du Code civil aux difficultés et aux questions qui peuvent naître de ces dispositions*; par J. B. Hangard, avocat au tribunal d'appel, etc.; nos 2 et 3. Lausanne, 1822; Fischer, in-8°.

Nous avons déjà annoncé la première partie de cet ouvrage (T. XVI, p. 578); nous ne pouvons que répéter nos éloges sur ce travail, qui nous paraît assez important. Le Code vaudois a trop de rapport avec notre Code civil, pour que les jurisconsultes français n'aient pas à profiter de la lecture d'un commentaire sur ce recueil de lois. Nous regrettons seulement que M. Hangard n'ait pas publié son ouvrage en volumes d'une proportion ordinaire. Les petits cahiers qui contiennent son travail ont l'inconvénient de présenter une lecture décousue, et d'empêcher que l'on puisse apercevoir, d'un seul coup d'œil, la doctrine de l'auteur sur des questions intéressantes. Ce mode de publication, bon, selon nous, pour un recueil de pièces diverses ou d'articles détachés, ne convient nullement à un commentaire ou à tout autre ouvrage de longue haleine. A. T., avocat.

37. — *Des Schweizerlands Geschichten für das Schweizervolk*, etc. — Histoire de la Suisse, pour le peuple suisse; par *Henri* Tschokke. Arau, 1822; Sauerlander. In-8°.

Voici peut-être la première histoire que l'on ait écrite dans l'intérêt d'un peuple, et que l'on puisse regarder comme *populaire*. Il est vrai que l'auteur était placé très-heureusement pour l'écrire: il est peu de nations auxquelles il soit possible de faire un tel présent. Les annales de chaque peuple peuvent bien offrir un certain nombre de faits et d'hommes dont les souvenirs restent facilement dans toutes les mémoires, et qui obtiennent ainsi une sorte de popularité; mais leur réunion ne forme point une histoire; et quand même il serait possible de lier entre eux ces souvenirs, et de remplir de quelque manière les lacunes

qui les séparent, il n'en résulterait guère plus d'instruction, réellement profitable, pour la *masse* du peuple. La Suisse est l'une des contrées de l'Europe où l'histoire pouvait être *populaire*, dans le sens politique de ce mot : mais il fallait que l'écrivain connût bien ses compatriotes, leurs goûts, leurs habitudes, leurs besoins, et tout ce qu'ils peuvent devenir : M. Tschokke possédait précisément cette connaissance approfondie de la Suisse. Son livre est court, comme il convient aux classes laborieuses : cependant, aucun fait essentiel n'est omis. Le style est varié, peut-être même trop pour une histoire; car l'auteur imite quelquefois le langage des Écritures Saintes, le ton des prophètes inspirés. Voici quelques passages extraits de la fin de cette histoire : « L'ennemi le plus redoutable pour notre indépendance serait celui qui s'éleverait au milieu de nous..... Vous le reconnaîtrez aux caractères suivans : Cet homme préférera son canton à la confédération, son intérêt et celui des siens à l'intérêt public. Il ne craindra pas les caresses et les présens des rois et de leurs ministres; mais il tremblera de voir des armes entre les mains d'un peuple libre. S'il est magistrat, il imposera silence aux feuilles publiques, aux instituteurs de la jeunesse; il conseillera de fermer les salles de conseil..... Il tentera de semer la défiance entre les villes et les campagnes, entre les catholiques et les réformés; d'élever des barrières entre les cantons; de ramener les élémens de discorde, par lesquels notre antique fédération a péri dans le sang des citoyens, malgré la *Neunegg* et *Rothenthurm*..... Ce ne furent point la flèche de Guillaume Tell ni le poignard de Camosgk qui rompirent les chaînes de la Suisse; notre indépendance ne fut point conquise à *St-Jacques*, ni sur le *Matserhaide*. Sur le *Grutly*, et sous le platane de *Faun*, on ne fit que commencer le combat : il dure encore, confédérés! et vous, nos enfans, vous le continuerez sur nos tombeaux. Veillez, afin de ne point succomber à la tentation, et placez vous avec confiance sous la protection divine. Que la cause d'un seul de nous soit celle de tous, et la cause de tous celle de chaque citoyen. » Puissent les Suisses ne jamais s'écarter de cette maxime : Dès qu'une république commence à l'oublier, elle est bien près de subir le joug d'un maître. » F.

73. — * *Lettres de Saint James*, IVe partie. Genève et Paris, 1825; Paschoud. In-8°; prix 3 fr., et par la poste, 3 fr. 75 c.

M. Lelin de Chateauvieux a acquis de justes droits à nous communiquer son sentiment sur les grandes transactions des conseils diplomatiques. Une rare sagacité, une bonne foi plus rare encore, ont accrédité, dans toute l'Europe, ces lettres, dans lesquelles il suit pas à pas la conduite des hommes et la direction des événemens. Le style du publiciste gé-

nevois est clair et piquant; il a puissamment concouru sans doute à répandre des idées saines et d'utiles vérités, et il est assez probable que, plus d'une fois, il a fait sourire tel ou tel diplomate, étonné de le voir si bien percer au travers des voiles épais dont il cherchait à envelopper ses mystérieuses combinaisons. La *quatrième partie des lettres de Saint-James*, qui vient de paraître, répond à l'attente du public. L'auteur, prenant l'Europe à la situation où l'avait laissée le congrès de Laybach, arrive rapidement à ce dernier congrès de Vérone qui doit marquer dans les annales du 19e siècle; car il lui aura légué sans doute des événemens dont les conséquences échappent à tous les calculs. M. de Chateauvieux fait voir comment la politique russe, irritée de n'avoir pu signaler sa prépondérance continentale dans de précédentes transactions relatives aux affaires de la Grèce, s'est tournée vers les affaires d'Espagne, croyant y voir une heureuse occasion de s'emparer définitivement du poste où semblent l'appeler ses baïonnettes. La position profondément calculée de l'Angleterre, les mesures de complaisance de deux autres cours du centre de l'Europe, l'ardeur chevaleresque de ceux de nos compatriotes qui ont voulu, comme le dit ingénieusement l'auteur, *gagner leurs éperons au delà des Pyrenées*, sont appréciées avec justesse et modération dans les lettres de Saint-James. Le fameux *droit d'intervention* y est envisagé, avec raison sans doute, comme une prétention non moins absurde que fatale, comme un principe qui pourrait amener le renversement de l'ordre politique de l'Europe. Au surplus, M. de Chateauvieux est moins désespérant que la plupart des écrivains qui suivent la même carrière. Pour lui, l'avenir n'est pas toujours couvert de sombres voiles; à côté de considérations propres à alarmer, il énonce des pensées qui consolent. C'est ainsi qu'en exprimant avec franchise tous les dangers de la crise dans laquelle la France se trouve engagée, il montre comment, par un simple mouvement des partis, notre pays peut voir cesser promptement les hostilités qu'il redoute, et reprendre lui-même un rang honorable dans cette grande alliance de quatre gouvernemens représentatifs du Midi, seule propre à maintenir l'équilibre continental contre trois états despotiques du Nord, qui entendent bien mal, selon nous, les véritables intérêts des rois et des peuples. A*.

ITALIE.

39.—*Almanacco agrario*, etc.—Almanach d'agriculture, rédigé, pour l'instruction de la jeunesse, par *Carlo* Verri. Milan, 1825, in 8°.

L'auteur de cet ouvrage plus utile que volumineux, est le frère d'Alexandre Verri, connu surtout par ses *Nuits romaines*, et de Pierre

Verri, qui a été un des premiers à répandre en Italie les vraies notions de philosophie morale et d'économie politique. Ce dernier s'était fait aussi remarquer par ses *almanachs* qui, légers en apparence, contenaient des détails piquans, propres à fixer l'attention publique sur les sujets les plus importans. Le comte Carlo Verri, imitant l'exemple donné par son frère aîné, consacre son honorable vieillesse aux travaux agricoles, et fait part de ses essais à ses concitoyens, dans ces almanachs. Tel est l'objet de l'ouvrage que nous annonçons, et par lequel l'honorable famille des Verri, de Milan, continue à bien mériter de la patrie. F. S.

40 (*). — *Pauli* Mascagni *anatomia universa* XLIV *tabulis ducis puritâ archetypum hominis adulti accuratissimè representata, dehinc ab excessu auctoris curâ ac studio eq. Andreæ* Vaccà Berlinghieri, *Jacobi* Barzelotti, *et Joannis* Rosini, *in Pisanâ universitate professorum absoluta atque edita. Pisis*, 1823. — Cet ouvrage sera composé de neuf livraisons. Prix de chacune, en noir 120 fr., et en couleur 280 fr. Pise, Nic. Capurro. Paris, Renouard, Rey et Gravier.

La réputation européenne du professeur Mascagni, et les progrès qu'il a fait faire à la science anatomique, recommandent à l'attention publique cette importante publication. Elle avait d'abord été confiée aux soins du docteur Antommarchi, chirurgien de Napoléon à Sainte-Hélène, et l'un des élèves de Mascagni. Ce médecin, qui a eu long-tems entre les mains une partie des manuscrits et des planches, vient d'annoncer à Paris, sous son propre nom, un ouvrage ayant pour titre: *Planches anatomiques du corps humain.* La famille de Mascagni et les propriétaires de ses œuvres sont, dit-on, sur le point d'intenter, à ce sujet, à M. Antommarchi un procès qui sera porté devant les tribunaux français. C. R.

41. — *Dell' insegnamento primitivo*, etc. — De l'enseignement élémentaire des mathématiques, par *Gian-Domenico* Romagnosi. Milan, 1822.

L'auteur, très-versé dans la connaissance des méthodes de Bacon, de Locke et de Bonnet, ainsi que de la synthèse de Leibnitz et de Wolf, s'est étudié à faire apprécier la nature des principes élémentaires des mathématiques. Trop souvent, si ces principes ne sont pas entièrement faux, ils ne sont au moins ni assez clairs ni assez exacts. La plupart des maîtres les enseignent tels qu'ils les ont reçus des autres; ainsi se perpétue un langage routinier, dont on ne conçoit ni la raison ni l'importance. M. Romagnosi, suivant les traces des Boscovich, des d'Alembert, des Condorcet, des Carnot, etc., et fort des principes de l'analogie, tâche de prouver la nécessité de rectifier ou de déterminer

d'une manière plus précise, la plupart des définitions ou plutôt de ces notions élémentaires qui sont le fondement des mathématiques; il veut qu'on en approfondisse la nature et l'origine. Nous ne pouvons pas suivre ici l'auteur dans ce qu'il dit du *point* géométrique, de l'*unité*, de la *différence*, de l'*infini*, etc. Mais nous espérons que marchant sur ses traces, d'autres savans professeurs tâcheront de donner à cette partie des études mathématiques, un degré d'exactitude et de clarté qu'elle réclame depuis long-tems.

42. — *Viaggio d'un anno*, etc. — Voyage d'une année, depuis octobre 1821, jusqu'à octobre 1822. Florence, 1822. In-16.

Pour faire bien connaître cette espèce de voyage, il suffit de dire qu'il ne contient que 165 pages, et que l'auteur a parcouru, dans l'espace de douze mois, une grande partie de l'Italie, de la France, de l'Angleterre et de la Suisse. Malgré l'impossibilité de bien observer, en voyant si vite, il juge avec assurance tout ce qu'il a vu, ou plutôt tout ce qu'il n'a pu bien voir. Il semble que son dessein ait été d'imiter et de surpasser encore cette foule de voyageurs étrangers, dont il relève lui-même la légèreté. Au reste, les Italiens lui rendent la justice qu'il méritait, en laissant son voyage dans le même oubli auquel il avait d'avance condamné les ouvrages aussi défectueux qui ont précédé le sien.

43. — *Precetti d'educazione*, etc. — Préceptes d'éducation, par *Luigi* Boneschi. Tom. III, Milan, 1822. In-16.

On trouve généralement en Italie, que l'auteur, au lieu d'analyser dans son écrit les principes d'une bonne éducation, s'occupe à dogmatiser sur son sujet, et néglige trop les nouvelles méthodes de Pestalozzi et de Fellenberg, ainsi que les théories de ceux qui ont préparé ces méthodes par leurs heureuses recherches. M. Boneschi assure, toutefois, qu'il n'avance rien qui n'ait été enseigné par ses devanciers. Son but est, dit-il, d'arrêter la corruption toujours croissante de nos jours, corruption qu'il suppose être beaucoup plus grande par conséquent que celle des tems précédens. Montre-t-il, en cela, une connaissance approfondie de l'histoire des siècles, ou plutôt, n'est-il pas l'écho de ces hommes qui, vieillis dans les préjugés et l'ignorance, ne voient partout que crimes et désordres? Pourquoi ne pas chercher à répandre, au contraire, des idées plus utiles et plus justes, plus appropriées aux besoins de la société actuelle, et qui, souvent émises par des philosophes, n'ont malheureusement été ni adoptées, ni même connues de la foule des personnes qui peuplent les colléges et les écoles? Il ne faut pas croire, par exemple, qu'on trouve l'esprit de Bacon et de Locke, et de tant d'autres philosophes, dans toutes les écoles du pays qui les a vus naître. Ce qu'on pour-

ait dire de l'Angleterre, de la France, etc., on peut l'affirmer plus encore de l'Italie. Depuis le XVIIe siècle, les plus belles théories de l'éducation avaient été découvertes et exposées par plusieurs écrivains; et cependant, la Foule était entraînée par l'usage et le préjugé. On a parlé beaucoup, dans l'étranger même, de la fameuse *Giojosa* de Mantoue, et de la *Balia* du Tansillo (*Voy.* l'*Histoire littéraire* de Ginguené, et l'*Esprit de la méthode de Pestalozzi*, par M. Jullien.) On pourrait indiquer encore d'autres sources importantes, telles que l'*Art poétique* de Vida, et surtout les deux traités de Gian-Antonio Flaminio et de Sadoleto, *sur l'éducation des enfans*. Dans ces ouvrages, qui mériteraient d'être plus connus, on verrait combien d'idées, regardées par nos contemporains comme nouvelles, étaient déjà appréciées depuis long-tems, quoique malheureusement on n'ait jamais pu parvenir à les rendre dominantes. F. S.

44. — *De vita Caroli magni et Rolandi, Historia Joanni Turpino archiepisco Remensi vulgo tributa, ad fidem codicis vetustioris emendata et observationibus philologicis illustrata, a Sebastiano* Ciampi, *canonico Sandomirensi, ab negotiis litterariis in Italia pro regno Poloniæ*, etc. — Sur la vie de Charlemagne et de Roland, histoire attribuée vulgairement à Jean Turpin, archevêque de Reims, etc., par *Sebastien* Ciampi. Florence, 1822. Molini. In 8° de XXXVI et 154 pages.

Cette publication est le premier fruit des travaux du savant Ciampi, depuis que, sans cesser d'être attaché à la Pologne, il est fixé sur les rives de l'Arno, comme chargé d'une espèce de département littéraire. Cette édition d'un manuscrit qui a souvent occupé les érudits, est plus complète qu'aucune des précédentes. M. Ciampi a réuni tout ce qu'on a écrit sur ce sujet, en y ajoutant le résultat de ses propres recherches. Fabuleuse sans doute dans ses détails historiques, la narration de l'archevêque Turpin nous a conservé pourtant les traditions nationales de l'époque (le IXe siècle), et l'on sait qu'elles reposent habituellement sur un fonds de vérité. Sous ce rapport, et à l'aide de diverses considérations, le docte Italien démontre que cette vieille chronique ne méritait pas d'être dédaignée; il fait voir aussi l'utilité qu'ont su en retirer les poètes italiens; tel est le plan de la dissertation préliminaire, déjà publiée dans les *Mémoires de l'Académie de Turin* (tom. XXV), et qui reparaît ici, avec des améliorations. Après le texte du roman, on trouve de savantes notes sur chacun de ses chapitres. Une section particulière est consacrée à un manuscrit de la bibliothèque Laurenziana, de Florence, intitulé : *Gesta Karoli magni quantum ad destructionem Carcasone et Narbone, et ad constructionem monasterii Crassensis* (le monastère de la Grasse). Ce roman, que la composition, le princi-

pal personnage, et en partie le lieu de la scène, font ressembler au précédent, y fait suite, dans le manuscrit de Florence. L'auteur se nomme simplement Padouan (*Paduanus*). On connaissait déjà un *roman de Philomèle* (Pseudonyme) *sur les siéges de Narbonne et de Carcassonne*, par Charlemagne, inséré par extrait dans le tom. XXI, pag. 156 des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. Les historiens du Languedoc tiennent ces deux siéges pour fabuleux, ils prétendent même que Charlemagne n'est jamais venu à Carcassonne : il est assez singulier pourtant que des écrits anciens et des traditions locales s'accordent pour rappeler son nom. Un examen approfondi des chartes et des manuscrits du pays pourrait sans doute éclaircir cette difficulté. A. M.

45. — *Vite e Ritratti*, etc. — Vies et portraits de quelques Piémontais illustres, depuis le XIVe siècle jusqu'au XVIIIe. Turin, 1822. In-fol.

Cet ouvrage, annoncé par l'éditeur, Felice Festa, en 1820, s'exécute aujourd'hui avec beaucoup de soin. Il est divisé en six parties, suivant les six classes différentes des personnages dont on s'est proposé de donner le portrait et l'éloge. Chaque classe renfermera séparément dix personnages, choisis parmi les princes, les prélats, les guerriers, les ministres, les savans et les artistes distingués du Piémont. Les portraits, dessinés par des hommes habiles, sont soigneusement lithographiés ; les articles biographiques sont rédigés par M. *Modesto* Paroletti, avocat, qui semble avoir pris pour modèle les *Vies* écrites par Cornelius Nepos. Précision, rapidité et clarté, voilà les qualités les plus remarquables de son style. L'ouvrage doit avoir dix livraisons ; il en a déjà paru six. Parmi les articles publiés jusqu'ici, on distingue la vie de Lagrangia, celle d'Alfieri, de Beccaria, et de Christophe Colomb, que les Piémontais cherchent, depuis quelque tems, à enlever aux Genois, du C. Angelo Saluzzo, de Valperga de Caluso, du fameux typographe Bodoni, du Cigna et du Baretti, qui a laissé dans sa *Frusta Letteraria*, un modèle du style, de la franchise et du jugement nécessaires pour rédiger un bon journal littéraire. L'éditeur, encouragé par l'accueil que le public a fait à son entreprise, promet d'ajouter à sa collection quatre ou cinq autres livraisons, où figureront les personnages les plus remarquables de la Ligurie, province qui fait aujourd'hui partie du Piémont. On donnera gratuitement, à la fin de l'ouvrage, une *introduction*, où l'on indiquera les révolutions principales arrivées dans les cinq derniers siècles, et qui servira à mieux assigner son rang à chacun des personnages. Il est à désirer que les autres états d'Italie publient, à l'exemple de Milan, de Naples et du Piémont, de semblables galeries historiques.

46. — *Discorsi*, etc. — Discours de l'abbé *Pellegrino* Farini. Bologne, 1822; 2 vol. in-8°.

Ces discours roulent sur divers sujets de morale et de littérature. Les Italiens y reconnaissent beaucoup de correction et d'élégance dans le style. Mais le fond de l'ouvrage est sans intérêt; et malheureusement, il paraît que l'auteur s'est occupé bien plus du style que des idées.

47. — *Poesie et prose*, etc. — Poésies et morceaux en prose, par le chevalier *Luigi* Lamberti. Milan, 1822. In-16.

Ce recueil est précédé d'une courte notice contenant la vie de l'auteur, extraite de la *Biographie universelle*, et par conséquent peu exacte. Lamberti eut, pendant sa vie, une réputation peut-être plus grande qu'il ne méritait. Elève à Rome, et doué d'un caractère flexible et orgueilleux à la fois, il acquit bientôt toutes les qualités qui constituent l'homme de cour : ses études tendirent à les développer encore. Il étudia principalement les langues latine, grecque et italienne. Occupé sans cesse à chercher dans les grammaires et dans les lexiques, toutes les locutions remarquables par leur élégance, par leur douceur, il en faisait souvent usage dans la conversation ordinaire, ce qui le rendait agréable à tous ceux qui l'écoutaient. Ses écrits ne sont pas exempts de cette recherche d'expressions : aussi, les Italiens, qui paraissent sentir de plus en plus l'importance de la pensée, seule capable de donner une valeur réelle aux mots, ne reconnaissent guere plus, dans cet auteur, qu'un grammairien ou un rhéteur assez pur et assez élégant. Lors même qu'il ne fait que traduire, il énerve ses modèles, à force de vouloir les plier à sa méthode. Ce caractère d'affectation se fait remarquer surtout dans la version des *poésies* de Tyrtée, et dans l'*Œdipe roi* de Sophocle. Lamberti a donné des soins à la belle édition d'Homère publiée par Bodoni. On a aussi de lui plusieurs discours en prose, et surtout ses Observations grammaticales sur celles du Cinonio.

48. — *Raccolta di poemetti didascalici*, etc. — Recueil de petits poèmes didactiques, originaux, ou traduits. Milan, 1822. In-8°.

Aucun pays n'est plus riche en ce genre d'ouvrages que l'Italie. Elle en possède un nombre prodigieux presque sur tous les objets, sur les matières philosophiques mêmes, tant en italien qu'en latin. Le recueil que nous annonçons contient la *Coltivazione*, de *Luigi Alamanni;* la *Scacchiade*, de *M. G. Vida*; et des notices biographiques sur leurs auteurs; le *Corallo*, de *Cesare Arici*, et le *Terremoto*, du comte *Vincenzo Marenco*, de Piémont.

49. — *La regina Giovanna.*—La reine Jeanne, tragédie de *Gio : Battista* Manzoni, Romain. Rome, 1821.

Cette tragédie, dont la composition et le style ne sont pas exempts de défauts, offre cependant des qualités et des beautés qui la font estimer des Italiens. Le sujet de la pièce est l'assassinat d'André, frère de Frédéric, roi de Hongrie, et mari de la reine Jeanne, qui trempa, dit-on, dans la conspiration tramée contre lui. L'auteur n'a peut être pas su tirer tout le parti possible de ce tragique événement. Aucun personnage ne ressort assez pour donner à l'action cette unité d'intérêt qui en devrait constituer le mérite principal. On trouve André trop bon; Louis, prince de Tarente, amant de la reine, trop nul; la reine, instruite de la trame ourdie contre son mari, ne montre qu'un repentir insignifiant d'y avoir d'abord donné son assentiment; enfin, les auteurs de la conspiration et de l'assassinat ne sont que des personnages subalternes. Quel intérêt peut prétendre inspirer pour les personnages, un auteur qui n'a su en présenter aucun sous un jour favorable? De beaux vers, des pensées énergiques, et des traits de dialogue pleins de chaleur et de mouvement, compensent ces défectuosités. L'auteur semble avoir pris Alfieri pour modèle; espérons qu'un tel guide l'inspirera mieux une autre fois, et qu'après avoir fait preuve de dispositions dans son premier essai, il finira par se distinguer dans la carrière épineuse de la tragédie.

50. — *Sul vero ritrattodi madonna Laura*, etc. — Sur le véritable portrait de Laure. Lettre du comte *Leopoldo* Cicognara. Rome, 1822. In-8°.

51. — *Sul presunto ritratto*, etc. — Sur le portrait présumé de Laure. Lettre. Padoue, 1822. In-8°.

La belle édition que le professeur Marsand a faite des *Rime* de Pétrarque, et le portrait dont il l'a ornée, a donné lieu à ces deux lettres. M. Cicognara, après avoir émis d'abord une opinion contraire, doute maintenant de l'authenticité du portrait choisi par M. Marsand. Le professeur Meneghelli s'empare au contraire de la première opinion de M. Cicognara, et cherche à écarter les doutes que celui-ci vient d'émettre. Il compare et examine avec soin tous les portraits de Laure qui nous ont été conservés, et finit par donner la préférence à celui qu'a reproduit M. Marsand. F. Salfi.

PAYS-BAS.

52 (*). — *Histoire du pays de Liége*, par M. Desvez, auteur de *l'Histoire générale de la Belgique*, et de *l'Histoire particulière des provinces*. Bruxelles, 1822. Paris, Ferra; 2 vol in-8°.

Cet ouvrage que nous avons annoncé avant sa publication (*voy* T. XII, p. 400), vient d'être terminé. Il satisfait à un besoin généralement senti

dans cette partie de la Belgique, dont il renferme l'histoire. Il remplacera désormais, dans la plupart des bibliothèques, les volumineuses compilations qui l'ont précédé, et qui sont aujourd'hui illisibles. M. Desvez, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, a donné, comme il le dit lui-même, par la publication de ce dernier ouvrage, le complément de tout le corps d'histoire de la Belgique. En parcourant ces deux volumes, riches en faits précieux et en réflexions intéressantes, en lisant le récit des combats perpétuels des Liégeois pour obtenir la liberté, en étudiant leurs *paix*, base de leur droit public, on fait naturellement une juste application de cette pensée de Mme de Staël : *que c'est la liberté qui est ancienne, et le despotisme qui est moderne.* Le second volume de cet ouvrage recommandable est terminé par une *Notice des Liégeois qui se sont fait un nom dans les sciences, les lettres ou les arts*, ainsi que par une *Notice des historiens du pays de Liége.* Ces deux morceaux instructifs, et les savantes recherches de M. de Villenfagne sur ses compatriotes, nous font voir qu'il n'y a peut-être aucun pays de l'Europe, excepté la ville de Genève, qui, dans des bornes aussi resserrées, ait produit autant d'hommes de mérite et d'annalistes estimables. DE C.

55. — *Myne Herinneringen*, etc. — Mes souvenirs de l'Allemagne et de la Belgique, pendant une tournée faite en 1814, par *Antoine* CRAMER. Amsterdam, 1821; Vankesteren. In-8° de 293 p.

Ces souvenirs n'offrent rien de bien saillant, mais ils ne manquent pas d'un certain intérêt; on y trouve du naturel et de la facilité. Les événemens de 1814 sont déjà entrés dans le domaine de l'histoire pour les pays que l'auteur a parcourus.

54. — *Epistola critica in Euripidis Alcestin scripsit ad Janum ten Brink Joannes* LENTING. Zutphen, 1821, Thiem. In-8° de 103 p.

M. Lenting a déjà publié la *Médée* du même tragique. Il est auteur d'un mémoire sur le théâtre de ce poète, mémoire couronné par la Société philologique d'Utrecht.

55. — *Diatribe philologico-critica monumentorum aliquot punico-rum*, etc. Lugd. Batav., 1822; Luchtmans. In-8°. — Dissertation philologico-critique sur quelques monumens puniques.

M. Hemeker, savant helléniste, propose l'explication de divers monumens carthaginois, nouvellement trouvés en Afrique. Cette docte dissertation est terminée par des observations de M. J. C. *Reuvens*, sur des antiquités puniques du musée de Leyde.

56. — *Dissertatio litteraria in Platonis Dialogum symposium sive pla*

citum de amore; auctore Petro Antonio Reynders. Groningue, 1821, W. van Boekeren. — In 8°. — Dissertation littéraire sur le dialogue de Platon, etc., par P. A. Reynders.

La littérature grecque et l'histoire de la philosophie sont cultivées, en Hollande, avec beaucoup de succès. M. van Heusde a fait récemment sur Platon des travaux très-remarquables. Les recherches de M. Reynders sont dignes d'estime.

57. — *Eunapii Sardiani vitas sophistarum et fragmenta historiarum recensuit notisque illustravit J. F.* Boissonnade, *accedit annotatio Dan.* Wyttenbachii, t. Ier et II. Amstel, 1822, Den Hengst. — Vies des sophistes et fragmens des histoires d'*Eunapius Sardianus*, avec des notes de M. Boissonnade, etc.

Cette publication, à Amsterdam, du travail d'un illustre philologue français, fait honneur à la littérature hollandaise, qui s'enrichit souvent des meilleures productions des érudits, des savans et des littérateurs étrangers.

58. — *Nagelatene Verhandeling en redevoeringen*, etc. — Dissertations et discours posthumes de M. H. C. Cras, pour servir d'introduction à l'éloge funèbre de ce savant, par J. M. Kemper; deuxième partie. Amsterdam, 1822; Van-der-Hey, grand in 8°.

Le nom de M. Kemper est d'une grande autorité dans sa patrie : jurisconsulte, philologue, homme public, habile professeur, il a recueilli, dans les différentes carrières qu'il parcourt, les applaudissemens les mieux mérités. C'était sans doute à lui qu'il convenait de louer l'émule des Hemsterhuis, des Ruhnkenius et des Wyttenbach. La succession de M. Cras ne pouvait tomber en de plus dignes mains. DE R—G.

59. — *Gedichten Van* B. Klyn. — Poésies de B. Klyn. tom. II, Amsterdam, 1821; Van-der-Hey. In-8° de 223 pages.

Le premier volume avait reçu un accueil distingué; celui que nous annonçons ne lui est pas inférieur. L'auteur réunit, à une imagination douce et riante, le sentiment du goût et un style élégant et correct.

M.

60. — *Catalogue général d'un amateur belge.* — Bruxelles, 1825; P. J. De Mat. 2 vol. in-8°, d'environ 1000 pages, avec les prix, broch. Paris, Tillard frères; Londres, Lackington et Cie; Milan, Giegler; Prix, 12 fr.

Ce catalogue est composé de près de 7000 articles de choix, classés dans l'ordre méthodique adopté par tous les bibliographes, et avec quelques notes. En tête du premier volume, on a placé, pour la facilité

de recherches, deux tables fort amples; l'une d'elles, alphabétique et analytique à la fois, contient les noms des auteurs, et les titres des ouvrages anonymes qui se trouvent dans les deux volumes. — La *Revue bibliographique* du royaume des Pays-Bas et de l'étranger en a donné, dans ses sept dernières livraisons de 1822, des extraits assez étendus, où les amateurs de livres ont pu voir d'avance le grand nombre d'articles rares et précieux que ce catalogue renferme.

LIVRES FRANÇAIS.

61. — *Catalogue des plantes omises dans la Botanographie belgique et dans les flores du nord de la France*, ou Énumération des végétaux phanérogames et cryptogames qui croissent spontanément dans la Belgique ancienne, et qui n'ont point été connus ou décrits par tous les auteurs du pays, ouvrage dans lequel on trouve l'indication exacte des lieux où ces végétaux peuvent être observés, l'époque précise de leur floraison, et l'exposition de leurs caractères essentiels, des espèces présentées aux botanistes comme tout-à-fait nouvelles; par M. J. B. H. J. Desmazières. Lille, 1825; Leleux, grande place; Paris, Béchet jeune, place de l'École de Médecine. In-8° de 107 pages.

Le titre de cet opuscule est un exposé fidèle des objets dont il traite. L'auteur est un amateur infatigable de la nature; en explorant les contrées du nord de la France, il a trouvé un assez grand nombre de végétaux qu'on ne savait pas indigènes en ce pays; il en donne les noms, en indique la patrie, relève diverses erreurs commises par plusieurs botanistes, erreurs qui se sont enracinées. Si M. Desmazières eût ajouté à chaque espèce l'énoncé de la phrase botaniste qui la caractérise, son ouvrage, sans être plus volumineux, aurait offert plus d'intérêt; mais comme il a suivi la nomenclature de M. De Candolle dans sa *Flore française*, chacun peut aisément remplir cette lacune. Les amateurs de plantes, qui parcourent la Belgique, retireront de cet opuscule l'avantage de pouvoir trouver quelques végétaux rares, que, sans ce secours, ils ne découvriraient qu'avec peine. Francœur.

62. — *Monographie des Rumex*, précédée de quelques vues générales sur la famille des polygonées, par F. Campdéra, pensionné par la ville de Gérona, près la Faculté de médecine de Montpellier, etc. Paris, 1825; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. Un vol. in-4°, de 160 pages, avec 5 planches gravées en taille-douce. Prix, 8 fr.

63. — *Notice sur des arbres Mexicains*, tant en France et acclimatés dans le

département du Calvados, par J. V. Lamouroux, correspondant de l'Institut. Paris, 1825; imprimerie de Tastu, rue de Vaugirard, n° 36. Brochure d'une demi-feuille d'impression.

Il résulte de cette *Notice* que M. Esnault, propriétaire à Caen, est parvenu à naturaliser, dans le département du Calvados, à près de 50° de latitude nord, des oiseaux qui semblaient jusqu'à ce jour ne pouvoir vivre qu'entre les tropiques. D'après les faits rapportés par M. Lamouroux, il est à peu près certain que ces beaux oiseaux pourront se multiplier dans toute la France

64. — *Éloge de Xavier Bichat*, suivi de notes historiques et critiques, discours de M. A. Miquel, qui a remporté le prix proposé, en 1822, par la Société d'émulation de l'Ain. Paris, 1825; au bureau de la *Gazette de Santé*. Broch. in-8°; prix, 2 fr.

Lorsqu'un homme de génie a le bonheur de vivre dans des circonstances propres à favoriser le noble essor qu'il sent le besoin de prendre, il imprime une nouvelle direction aux travaux qui appartiennent à la sphère d'activité dans laquelle s'exerce son influence, et il semble créer la science par les découvertes dont il l'enrichit. Tel fut Bichat; et c'est sous ce point de vue que M. Miquel a considéré sa vie, malheureusement trop courte, pour faire ressortir tous les services qu'il a rendus à la médecine. Aussi, son éloge renferme presque l'histoire de la science médicale tout entière pendant notre glorieuse époque. L'auteur a eu la précaution de réunir, dans ses notes, toutes les discussions scientifiques qui, par leur nature même, se refusaient aux formes académiques. Son discours est toujours à la hauteur du sujet; enfin, c'est un morceau digne du génie auquel il est consacré, et que liront avec intérêt les personnes mêmes qui, étrangères à la science médicale, voudront le juger comme une production littéraire.

65. — *Éloge de Parmentier;* discours qui a remporté le prix proposé, en 1819, par l'Académie d'Amiens, par *Antoine* Miquel, D. M. Paris, 1825; au bureau de la *Gazette de Santé*. Brochure in-8°. Prix, 2 fr.

Si les services rendus doivent éterniser les noms des amis de l'humanité, celui de Parmentier est sûr de vivre toujours dans le souvenir des hommes. Être utile et faire le bien, fut l'unique pensée de toute sa carrière. C'est à lui que la France doit la culture de la *pomme de terre*, que M. François de Neufchâteau a proposé d'appeler, par un acte de gratitude nationale, *solanée parmentière*. Le discours de M. Miquel est rempli de détails intéressans sur la vie de Parmentier, et de notions curieuses sur les progrès de la chimie pharmaceutique. *Amédée* Dupau.

66. — *Faits et observations sur la fabrication du sucre de betteraves*, par C.-G. A. Mathieu de Dombasle. *Deuxième édition*, corrigée et augmentée d'un article sur la distillation des mélasses, par le même. Paris, 1823; Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7. In-8° de 240 pag.; prix 4 fr., et par la poste 4 fr. 75 c.

Dans tous les tems, l'annonce de la réimpression d'un bon livre est une heureuse nouvelle; mais, dans les circonstances actuelles, une seconde édition d'un ouvrage sur un art nouveau, doit être accueillie avec empressement : elle nous rassure, en nous apprenant que cet art n'est pas enveloppé dans l'espèce de proscription qui frappe tout ce qui n'est pas assez vieux. L'auteur, qui écrit pour les fabricans, et qui n'écrit qu'après avoir consulté l'expérience, a joint à cette édition ses recherches sur la distillation des mélasses, et des préceptes pour tirer le meilleur parti possible de cette opération. Il conseille de réunir aux mélasses le produit du lavage des chaudières et des formes (vases où le sucre se cristallise et prend la forme connue), et d'employer ces matières aussi récentes qu'il est possible. Il conseille d'ajouter de l'acide sulfurique, et même à une dose assez forte (10 kilogrammes pour 50 hectolitres), dans la liqueur destinée à subir la fermentation vineuse. Cette fermentation exige une température de 25° à 28° de Réaumur. Le meilleur levain est celui qu'on prépare avec la farine de seigle; l'auteur entre dans tous les détails de cette préparation. Il enseigne ensuite à se servir de l'*aréomètre* pour mesurer les progrès de la fermentation, et l'arrêter au point convenable. Il avertit de se tenir en garde contre une fausse apparence qui trompe plusieurs fabricans, et qui peut faire confondre le commencement de la fermentation acéteuse, qu'il faut empêcher, avec la continuation de la première, qu'il faut achever. Quant aux procédés de distillation, ils sont aujourd'hui bien connus et bien décrits dans plusieurs autres ouvrages. L'auteur promet, sur cet objet, un nouveau travail où l'on trouvera réunis les procédés de distillation de plusieurs substances indigènes. — Les observations de l'auteur sur les avantages des sucres indigènes, comparés à ceux des colonies, sont exprimées avec mesure et discutées avec la rigueur du calcul; elles méritent à tous égards l'attention la plus sérieuse. C'est la partie de l'ouvrage qui aura le plus d'intérêt pour ceux qui ne pratiquent point l'art enseigné par l'auteur. F.

67. — *Description des routes de Paris en Espagne*, par les Basses-Pyrénées; par M. Vaysse de Villiers, inspecteur des postes et membre de plusieurs académies. Paris, 1823; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 25; Bordeaux, Bayonne et Pau, au bureau de la poste. Un vol. in 8° avec carte routière. Prix, 5 fr. 50 c., et 4 fr. par la poste.

Ce volume fait partie de l'*Itinéraire descriptif de la France*, dont nous avons déjà annoncé plusieurs livraisons, avec les éloges que mérite cette utile entreprise ; il est d'autant plus fâcheux qu'elle ne marche pas avec plus de rapidité, que le succès complet des parties déjà publiées garantit d'avance celui du reste de l'ouvrage.

68. — *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, avec un atlas, dédié au roi ; par M. de Villeneuve, préfet du département des Bouches-du-Rhône, etc. Marseille, 1821; Antoine Ricard.

Les habitans du département des Bouches-du-Rhône devaient désirer la publication d'un ouvrage complet qui exposât les avantages immenses qu'offre le sol de cette partie de l'ancienne Provence. Des circonstances favorables ont concouru à faire accélérer cette utile entreprise. Un administrateur plein de zèle en avait conçu le projet. Le conseil-général du département, pénétré de l'importance d'un pareil travail pour les habitans de cette contrée, en a recommandé la prompte exécution. La première partie est déjà imprimée ; les planches qui doivent composer l'atlas se gravent en ce moment, et tout fait espérer que nous verrons bientôt mettre à fin un ouvrage propre à servir de modèle pour tous les autres départemens. M. de Villeneuve s'est attaché à présenter, dans le discours préliminaire, l'ensemble des résultats que doivent en attendre l'administration, le commerce, et les sciences en général. Le premier volume qui vient de paraître, et dont S. M. a agréé l'hommage, renferme la topographie physique. Les montagnes du département, classées par régions, sont décrites avec tous les détails géologiques nécessaires. On lit surtout avec intérêt les chapitres relatifs aux côtes maritimes et aux ports de commerce. La seconde partie de ce volume présente l'histoire naturelle du département. Il se subdivise aussi en plusieurs chapitres, également dignes d'intérêt ; deux ou trois autres volumes de même format, et le grand atlas in-folio, suivront cette première publication, et compléteront un travail remarquable sous une foule de rapports.

B. du B..a.

69. — *Commentaire sur l'Apocalypse*, par l'auteur des *Explications des Psaumes et des Prophètes*. Paris, 1823 ; Éberhart. 2 vol. in-8° d'environ 600 pages ; prix, 10 fr.

Newton et Bossuet ont commenté l'Apocalypse. Voltaire en a très-amèrement plaisanté Newton, et l'on voudrait aujourd'hui absoudre Newton d'un si grand tort, en supposant qu'il n'a écrit sur les prophéties que lorsqu'il avait, dit-on, perdu le jugement, à force de calculs mathématiques ; c'était, néanmoins, avant de produire certains ouvrages de génie, et bien des années avant qu'il mourût, dans une vieillesse as-

sez vigoureuse, ayant encore la jouissance de sa raison. Quoi qu'il en soit, les plaisanteries de Voltaire sur l'Apocalypse et sur le commentaire de Newton eurent beaucoup de vogue, sans obtenir un succès durable. Des savans de tous les pays n'ont pas moins continué de révérer la prophétie de saint Jean, et d'en chercher le sens véritable. On s'en est occupé, on s'en occupe encore plus que jamais, dans presque toutes les communions chrétiennes, et ce sont des écrivains habiles et judicieux qui ont encore aujourd'hui cette faiblesse ou ce courage. L'auteur anonyme des deux volumes que nous annonçons, est M. *Agier*, président à la cour royale de Paris, digne modèle pour les magistrats, l'un de nos plus pieux et de nos plus doctes catholiques, écrivain connu par la force de son intelligence, par la clarté, la pureté, l'élégance même de son style. C'est par cet ouvrage, si difficile et nécessairement conjectural en grande partie, qu'il vient d'achever ses utiles traductions d'après les textes originaux, et ses explications des prophéties de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Nous en avons seize tomes, en y comprenant l'*Analyse* fort bien faite du rare *ouvrage de Lacunza* (1), jésuite natif du Chili, *sur le second avénement de Jésus Christ*. Paris, 1818, in-8° de 120 pages. Ce commentaire, comme les autres livres de M. Agier, est plein de recherches critiques, d'observations ingénieuses, et de réflexions édifiantes. Dans la préface, l'auteur établit, contre Abauzit, théologien de Genève, et contre ses copistes, Voltaire et Dupuis, l'authenticité canonique de l'Apocalypse; il expose l'usage qu'on en a fait dans les différens âges de l'Église, les méthodes employées pour l'appliquer aux événemens historiques, enfin les vues des derniers interprètes catholiques, parmi lesquels on peut s'étonner qu'il ait omis de rappeler *les sept âges de l'Église*, par le P. Le Brun, 1781; *des promesses faites à l'Église pour les derniers tems de la gentilité*, par le P. Lambert, 1796; l'ouvrage d'un catholique anglais, caché sous le nom de Pastorini, et dont nous avons une traduction française; *les Conjectures sur les derniers tems*, manuscrit attribué au P. Pinet, oratorien. Dans ses applications conjecturales, il ne s'est peut-être pas assez étendu sur l'idolâtrie et le mahométisme, sur les schismes qui obscurcissent encore aujourd'hui la plus grande partie du globe; mais, il insiste beaucoup sur la prochaine conversion des Juifs; il donne les plus piquans détails sur la consommation de l'apostasie des Gentils, par le *faux christianisme des jésuites*, par les *abus de la cour de Rome*, et par l'*anti christianisme* des déistes

(1) Le livre de Lacunza, très-bien imprimé à Londres, 1816, en 4 vol. in 8°, a pour titre original et natal : *La venida del Mesias en gloria y mayestad.*

et des athées modernes. C'est de là principalement qu'il voit se former, se développer la coalition de l'Antechrist et son armée, la destruction entière de cette armée formidable, l'entier rétablissement des Juifs dans la terre promise, la transformation de Jérusalem en nouveau centre de la catholicité, la destruction de la ville de Rome; puis, le triomphe du catholicisme sur tout le globe, pendant une période indéterminée; enfin, le dernier affaiblissement du christianisme et le jugement dernier. On ne sait comment l'auteur a cru pouvoir dire que les jésuites et les incrédules ne font maintenant aucun progrès. On trouve aussi les *sept tonnerres*, faiblement expliqués par sept événemens relatifs à Napoléon, et où la bataille de Wagram, si féconde en grands résultats, est omise. A la tête du tome 1er, se trouve une estampe lithographiée, représentant l'ange qui, avant l'apparition du tableau de la conversion des Juifs, s'écrie : *Il n'y aura plus de tems... le mystère de Dieu sera consommé.* Le sujet est bien choisi sans doute; l'exécution n'a pas répondu à l'idée.— Nous vivons dans un tems qui, sous des peines graves, exige un singulier respect envers toute *classe*, et n'excepte pas les plus vicieuses. On pourrait donc s'imaginer que notre pieux magistrat serait en faute, pour avoir parlé des jésuites, avec la franchise de sa pensée et la sévérité de l'histoire. Il faut rejeter cette idée. Les jésuites ne sont point nominativement rétablis en France; ils ne forment donc pas une *classe* légale dans le royaume. Quant au délit de *tendance à troubler la paix*, on aurait également tort de le chercher ici. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

70. — *Des communautés religieuses en France.* Opinion prononcée par M. LANJUINAIS, pair de France, le mercredi 2 avril 1823. Paris, Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. In-8° de 31 pag.; prix, 75 c.

La Chambre des pairs vient de repousser une proposition d'un de ses membres, tendante à donner au Roi le droit d'approuver, sans le concours de la législature, l'établissement de nouvelles communautés de femmes. Bonaparte donna le premier exemple de la violation des lois de l'Assemblée constituante sur les maisons religieuses; depuis 1814, elles ont été complétement méconnues : dans la discussion actuelle, un ministre est convenu qu'il existe en France 1700 communautés de femmes, et dans Paris *seulement*, 160, ce qui fait une moitié de plus qu'avant la révolution (M. Lanjuinais estime qu'elles possèdent 10 à 12 millions de capitaux : je crois cette évaluation très-inférieure à la réalité). Cette proposition nous a valu une opinion de M. Lanjuinais, où, placé sur un terrain fréquemment exploré par lui, il a pu donner de nouvelles preuves d'un savoir profond, d'une religion éclairée et d'un vrai patriotisme. M.

71. — *Simple notice sur le Curé de St-Alpin*, par M. C. M. Caquot. Châlons-sur-Marne, 1823; Boniez-Lambert. Brochure in-8° de 7 pages.

72. — *Leçons de Philosophie*, ou Essai sur les facultés de l'âme; par P. Laromiguière, professeur de philosophie à la faculté des lettres de l'Académie de Paris. *Troisième édition.* Paris, 1823; Brunot-Labbe, libraire de l'Université, quai des Augustins, n° 53. Deux vol. in-8°; prix, 12 fr.

« Les éditions de cet excellent ouvrage se multiplient avec rapidité. A peine l'un de nos collaborateurs avait-il achevé d'exposer la doctrine de M. Laromiguière, que déjà on préparait la troisième édition de ses *Leçons de Philosophie.* L'auteur a pénétré jusque dans les replis les plus cachés de l'entendement humain; sa marche est simple comme celle de l'analyse, et c'est avec clarté qu'il développe une science trop souvent entourée de ténèbres. L'ouvrage de M. Laromiguière peut être regardé comme classique, et l'on doit présumer qu'il obtiendra un succès toujours croissant. A. T.

73. — *Examen philosophique des considérations sur le sentiment du sublime et du beau, d'Emmanuel Kant*, par M. Kératry, pour faire suite à l'ouvrage *Du Beau dans les arts d'imitation*, de ce dernier auteur, 1823. Paris, Bossange frères, rue de Seine, n° 12. In-8° de XXVIII et 380 pag. Prix, 7 fr.

Il ne faut pas s'effrayer du nom de Kant: par une heureuse exception, l'ouvrage du philosophe de Kœnigsberg, que M. Kératry publie avec ses réflexions, est parfaitement clair et intelligible; cet ouvrage, au surplus, ne fait guère que fournir au philosophe français l'occasion de développer, dans sa prose brillante, les théories qui, dans ses ouvrages précédens, ont si vivement séduit le public. Un caractère singulier du talent de M. Kératry, en traitant les matières philosophiques, c'est que, sans cesser d'être exact, il met de l'imagination dans la métaphysique et de la passion dans la morale; il anime, il échauffe ainsi ce qui semble de sa nature assez froid. Voici le sommaire de son livre: — Des différens sujets propres à faire naître le sentiment du sublime et du beau. — Examen de la propriété du sublime et du beau, principalement dans l'homme. — Rapport du sublime et du beau avec les divers tempéramens. — Différences d'aptitude au sentiment du sublime et du beau, dans le rapport des sexes, et principalement chez les femmes; du mariage; des premières inclinations; de l'amélioration physique de l'espèce humaine en Turquie — Des caractères des nations, sous le rapport de leur aptitude à recevoir le sentiment du sublime et du beau; des Français et des Anglais, des Allemands, des Espagnols, des Italiens. — Du sublime

et du beau dans les religions. — État de l'Europe par rapport à tous les deux, dans cette partie du système social. — Tout ce qui concerne les sexes, les nations, les idées religieuses, est traité avec une supériorité égale à l'intérêt de ces divers sujets. X.

74. — *Abrégé de la vie des plus illustres philosophes de l'antiquité;* ouvrage destiné à l'éducation de la jeunesse; par Fénélon. *Nouvelle édition*, ornée de 26 portraits. Paris, 1823; Aimé Payen, rue Serpente, n° 13. Un vol. in-18; prix, 2 fr. 50 c., et par la poste, 3 fr.

Ce petit ouvrage n'a pas besoin d'être recommandé à l'attention de nos lecteurs : sa réputation est à l'épreuve du tems. On regrettera peut-être que le nouvel éditeur n'ait pas joint un abrégé de la vie du sage de Cambrai à celles que ce sage a écrites : le nom de Fénélon peut certainement être placé parmi ceux des *plus illustres philosophes*. C'est un moderne qu'il faut opposer avec assurance à ceux qui ne se montrent si grands admirateurs des vertus antiques, que pour être dispensés de louer leurs contemporains. F.

75 (*). — *Essais de* Montaigne, publiés d'après l'édition la plus authentique, et avec des sommaires analytiques et de nouvelles notes, par Amaury-Duval, membre de l'Institut. Paris, 1823; Chassériau, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5. 6 vol. in-8°, portrait, imprimés avec le plus grand soin par Dondey-Dupré, et sur beau papier. Prix, 36 fr.; papier vélin, 72 fr.

76 (*). — *De la Sagesse, trois livres, par Pierre* Charron. *Nouvelle édition*, publiée avec des sommaires et des notes explicatives, historiques et philosophiques, par Amaury-Duval, membre de l'Institut. Paris, 1823; Chassériau. 3 vol. in 8°, portrait, imprimés comme le Montaigne. Prix, 18 fr.; papier vélin, 36 fr.—Cet ouvrage et le précédent font partie de la *Collection des Moralistes français* (15 volumes in-8°), mais se vendent séparément.

77. — *Lettres Persanes*, par Montesquieu. *Nouvelle édition* accompagnée de notes. Paris, 1823; Collin de Plancy, rue Montmartre, n° 121. Un volume in-8° de 535 p. d'impression; prix, 3 fr.; et par la poste, 3 fr. 75 c.

Tout a été dit sur cette première production de l'illustre auteur de l'*Esprit des Lois*. Montesquieu préludait par une satire vive, piquante et pleine de vérité, aux grands travaux qui l'ont placé à la tête de nos publicistes et de nos philosophes. Un livre tel que les *Lettres Persanes* était de nature à avoir un grand nombre d'éditions; celle que nous annonçons nous paraît fort soignée; elle contient beaucoup de notes sur divers passages qui ont paru aux éditeurs avoir besoin d'éclaircissemens.

Nous croyons ces notes en général trop multipliées, et souvent à peu près inutiles. Mais un reproche plus grave à leur faire, c'est d'avoir renouvelé cette accusation banale de *mauvaise foi* que l'on ne cesse d'adresser à Voltaire. On lit dans l'*avertissement* ce passage : « Voltaire, qui montra une sévérité si outrée dans son commentaire sur le chef-d'œuvre de Montesquieu, a cherché aussi à déprécier les Lettres Persanes ; il a dit avec beaucoup de *mauvaise foi*, que c'était une imitation du *Siamois* de Dufresny et de l'*Espion Turc*, etc. » Voltaire a dit, avec tous ceux qui ont parlé des Lettres Persanes, que cet ouvrage était imité du Siamois et de l'Espion Turc ; mais il a ajouté que l'imitation était *très-supérieure aux originaux* (avertissement du commentaire de l'Esprit des Lois) ; assurément, il n'y a pas de *mauvaise foi* dans cette appréciation du premier ouvrage de Montesquieu. Dans un autre endroit des œuvres de Voltaire, on trouve ce passage : « Il (Montesquieu) donna à l'âge de trente-deux ans les *Lettres Persanes ;* ouvrage de plaisanterie plein de traits, qui annoncent un esprit plus solide que son livre ; c'est une imitation du *Siamois* de Dufresny, et de l'*Espion Turc*, mais une imitation qui fait voir comment ces originaux devaient être écrits..... Le *génie* qui règne dans les *Lettres Persanes*, ouvrit au président de Montesquieu les portes de l'Académie française. » (Siècles de Louis XIV et de Louis XV. Voltaire avait trop de goût et trop de bon sens pour nier le mérite de l'ouvrage de Montesquieu, et l'on voit qu'il n'y avait pas lieu ici à l'accuser de *mauvaise foi*. A. T.

78. — *Requête présentée aux deux Chambres*, à la session de 1825, par *Léon* Chanlaire, membre du collége électoral du département du Pas-de-Calais, sur la suppression de l'École d'enseignement mutuel de Boulogne, etc. Paris, 1825 ; de l'imprimerie d'Auguste Bobée. In-4° de 26 pages. (Ne se vend pas.)

La lecture de ce mémoire ne laisse aucun doute sur l'utilité réelle de l'école supprimée. Elle prouve aussi que les ennemis de l'enseignement mutuel n'ont aucune idée de cette méthode, qu'ils la proscrivent sans la connaître, et par des motifs fort différens de ceux qu'ils avouent.

79. — *Questions de droit administratif*, par M. de Cormenin. Paris, 1822 ; M. Ridler, rue de Belle-Chasse, n° 15. 2 vol. in-8° ; prix, 11 fr.

Si la spécialité de l'ouvrage de M. de Cormenin ne nous permet pas d'entrer dans de grands détails sur les *Questions de droit administratif* qu'il traite, nous ne les en recommanderons pas moins à ceux qui sont appelés par devoir à étudier tout ce qui est relatif à l'administration et à la jurisprudence. Il fallait une profonde connaissance des décisions du

Conseil-d'état pour entreprendre de discuter les questions les plus épineuses des matières administratives; sous ce rapport, personne ne pouvait être plus à portée que M. de Cormenin d'entreprendre une tâche aussi difficile. Déjà connu par un ouvrage fort remarquable sur le *Conseil-d'état, envisagé comme conseil et comme juridiction dans notre monarchie constitutionnelle* (Paris, 1818; 1 vol. in-8°), M. de Cormenin unit à une théorie éclairée, la pratique non moins utile des affaires, puisqu'il exerce, depuis plusieurs années, les fonctions de maître des requêtes. Aussi, son nouvel ouvrage renferme un grand nombre de questions sur lesquelles il s'est appliqué, avec succès, à jeter un nouveau jour. Nous indiquerons surtout les mots *appel comme d'abus, communes, conflits, domaines nationaux, émigrés, hospices, procédure, etc.* Ces différens articles annoncent, dans leur auteur, de vastes connaissances, non-seulement sur le droit administratif, mais encore sur la législation politique et civile. Cet ouvrage eût été de la plus grande utilité aux élèves de l'École de droit, si l'on n'eût pas jugé à propos de supprimer la chaire de droit administratif; suppression d'autant plus étonnante que les lois administratives sont peut-être les plus nombreuses et les plus compliquées. Il est à peu près impossible de les étudier, si l'on n'est guidé par un homme qui a concouru à leur application. Dans l'état de choses où est maintenant l'enseignement, ceux qui voudront approfondir la connaissance du droit administratif, devront indispensablement avoir recours à l'ouvrage de M. de Cormenin. A. TAILLANDIER, *avocat.*

80. (*)—*Histoire d'Hérodote d'Halicarnasse;* texte grec, avec notes critiques, variantes des cinq manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et un index des choses et des personnes, considérablement augmenté; par J. B. GAIL, membre de l'Institut, conservateur des manuscrits grecs et latins de la Bibliothèque du Roi, lecteur et professeur royal, etc. Paris, 1821; Auguste Delalain, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 5. Deux forts vol. in-8°. Prix, 25 fr., et franc de port, 33 fr.

L'annonce de la nouvelle traduction d'Hérodote, par M. Miot (*Voyez* Tom. XVII, pag. 480), nous donne l'occasion de rappeler aux amis de l'antiquité l'édition du texte grec de cet historien, publié quelque tems auparavant par M. Gail, membre de l'Institut. On peut même trouver entre ces deux publications une autre conformité que celle de l'auteur que les deux savans ont choisi pour objet de leurs études. Le nouveau traducteur a voulu que son ouvrage pût suppléer utilement, dans les bibliothèques des gens du monde, les neuf volumes de Larcher, dont la longueur et l'appareil scientifique ont souvent rebuté les lecteurs, mécontens de voir toujours l'érudit se mettre à la place du père de l'his-

[illegible]ure. C'est ainsi que le nouvel éditeur du texte paraît avoir eu l'intention d'offrir à la jeunesse studieuse et aux hellénistes eux-mêmes un ouvrage qui pût leur tenir lieu des grandes éditions de l'historien, dont le prix est fort élevé, et dont l'usage n'est pas toujours facile. Ce n'est point là sans doute un faible avantage ; mais l'éditeur n'a pas cru qu'il lui suffît de donner un texte pur, collationné sur les manuscrits : il a jugé avec raison qu'on exigerait quelque chose de plus de sa réputation et de son expérience, et il n'est point resté au dessous de la tâche que lui imposait l'opinion. Nous ne pouvons, dans une simple notice, faire connaître complètement ce long travail, et le soumettre à l'examen de la critique : nous en indiquerons du moins les parties principales. Après les neuf livres d'Hérodote, divisés par chapitres, accompagnés de sommaires latins, et suivis, comme dans les anciennes éditions, de la *Vie d'Homère*, on trouve un commentaire français entièrement original, précieux répertoire, où les savans étrangers remarqueront surtout les variantes des cinq manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et plusieurs discussions assez étendues sur les difficultés grammaticales, historiques ou géographiques. A ces notes est jointe une table fort exacte des mots que l'éditeur a expliqués. Enfin, l'ouvrage est terminé par une autre table, beaucoup plus ample, qui comprend les faits, les choses, les personnes, dont il est parlé dans toute l'histoire d'Hérodote. Ces deux *Index* offrent aussi, en plusieurs endroits, des interprétations omises dans le commentaire, et les lecteurs attentifs s'applaudiront de les avoir consultés. On voit, par cette analyse rapide, que beaucoup d'éditions dont les auteurs annoncent des prétentions fort ambitieuses sont loin de réunir tous les avantages de celle-ci, que son auteur veut modestement renfermer dans l'ombre des classes. Les gens instruits s'empresseront de l'en faire sortir pour la placer à côté de celles qu'il a données de Xénophon et de Thucydide; ils s'étonnaient depuis long-tems que l'éditeur de ces deux grands écrivains ne songeât pas à compléter l'histoire des anciens tems de la Grèce, en s'occupant des *Muses* d'Hérodote, et ils reconnaissaient unanimement que c'était à lui qu'il appartenait de les publier.

V. L.

80. — *Recherches historiques sur le luxe chez les Athéniens*, Mémoire traduit de l'allemand de *Chr.* Meiners, par C. S....t., suivi du Traité *du luxe des dames romaines* et des extraits de l'*Antiquité pittoresque*, de M. Bayeux. Paris, 1825 ; Égron, rue des Noyers, n° 37. Un vol. in-8°; prix, 8 fr. 50.

Parmi les causes de la décadence des Romains, Montesquieu n'a point omis d'indiquer, comme une des principales et des plus funestes,

la corruption des mœurs, effet presque inévitable du luxe et des richesses qui s'introduisirent à Rome après la conquête de la Grèce et des royaumes de Syrie et de Macédoine; mais, entraîné par la rapidité de son sujet et par le grand nombre de considérations qui s'offraient en foule à son coup d'œil d'aigle, Montesquieu se contenta de signaler, en passant, l'envahissement et les ravages de cette espèce de contagion morale. Chr. Meiners, professeur de philosophie à l'université de Goettingue, en suivit pas à pas et en décrivit avec détail la marche et les progrès, dans son *Histoire de la décadence des mœurs chez les Romains*, ouvrage qu'il publia en 1783, et dont il existe deux traductions françaises, l'une donnée par René Binet, en 1796; l'autre publiée postérieurement par M. Breton, et formant les volumes XXXI et XXXII de la *Bibliothèque historique à l'usage des jeunes gens*. Déjà, quelques années auparavant, Meiners avait appliqué à l'histoire des Athéniens les mêmes études et les mêmes recherches, et il avait, dans un mémoire destiné à la *Société des antiquités de Cassel*, retracé fidèlement et sagement apprécié les effets et les suites de l'introduction et de l'accroissement du luxe chez ce peuple célèbre. C'est ce mémoire, couronné en 1780 par cette Académie, sous le titre d'*Histoire du luxe chez les Athéniens*, qui vient d'être pour la première fois traduit en français, et que le traducteur M. S....T. publie aujourd'hui, sous le titre plus modeste de *Recherches historiques sur le luxe des Athéniens, depuis les tems les plus anciens jusqu'à la mort de Philippe de Macédoine*. L'auteur y donne d'abord sa définition du mot *luxe*, et il distingue soigneusement deux sortes de luxe, tant public que privé. Il passe ensuite rapidement sur les siècles antérieurs à Périclès; et s'arrête néanmoins à discuter les témoignages de quelques auteurs, d'après lesquels on pourrait être tenté de faire remonter l'époque de l'introduction du luxe à Athènes jusqu'avant l'invasion des Perses, ou même jusqu'avant Solon. Arrivé au siècle de Périclès, véritable apogée de la gloire et de la puissance d'Athènes, Meiners se garde bien de blâmer l'heureux essor que prirent, sous l'administration de ce grand homme, les arts, les sciences et l'industrie; mais il a soin néanmoins de remarquer l'influence pernicieuse que, sous d'autres rapports, Périclès exerça sur les mœurs et les destinées de sa patrie. Il signale ensuite le passage et l'influence plus pernicieuse encore d'Alcibiade; et à partir de cette époque, il peint le luxe continuant ses ravages à travers les vicissitudes et malgré les malheurs qui vinrent affliger Athènes, et triomphant enfin malgré les efforts de *Phocion* et de *Démosthènes*, que l'on pourrait justement appeler les derniers des Athéniens. Tel est le tableau que déroule à nos yeux cet intéressant

mémoire. L'auteur n'y marche qu'appuyé sur des textes dont il prend soin d'indiquer exactement la source, et de discuter le mérite et l'autorité. C'est la méthode qu'a suivie le savant auteur d'*Anacharsis*, dont l'ouvrage est postérieur de quelques années à celui-ci, lequel toutefois lui fut très-probablement inconnu. C'est la méthode que doivent suivre tous ceux qui voudront faire faire aux sciences, et surtout à l'histoire, de véritables progrès. On aimera sans doute à comparer les résultats des recherches savantes et laborieuses de ces deux hommes également judicieux et patients, et à compléter par l'ouvrage de l'un le travail de l'autre. On trouvera, dans Barthélemi, un plus grand nombre de faits et de détails; dans Meiners, on verra mieux s'enchaîner et se déduire les conséquences. Quant à la version française du mémoire de Meiners, considérée en elle-même, elle porte l'empreinte d'une heureuse et remarquable facilité. Le style en est constamment pur et correct, et n'offre en aucune part la plus légère trace de germanisme. Le traducteur a cru devoir supprimer à la suite de ce mémoire, malheureusement trop court, le *Traité du luxe des dames romaines* par l'abbé Nadal. Il eût été difficile de rien trouver qui pût mieux s'allier à la 1re partie de ce petit volume. Il n'existe sur les *Athéniens* aucun travail qui fût susceptible d'être opposé ici à celui de Meiners. Il a donc bien fallu se rejeter sur les Romains. Le mémoire de Nadal ne se trouvait plus guère que dans le recueil de l'*Académie des inscriptions*; imprimé séparément en 1725, il était néanmoins devenu fort rare. M. S....r. a donc eu raison de le reproduire. Mais les personnes qui voudront avoir sur le *luxe des Romains* des notions plus complètes, feront bien de relire, outre l'ouvrage ci-dessus rappelé de l'auteur allemand, les deux mémoires lus par M. Pastoret, en 1792, à l'Académie, et le 5 juin 1805, à l'Institut, et qui se trouvent au 5me vol. des *Mémoires de l'Institut, classe de littérature et de belles-lettres*; puis elles prendront encore avec plaisir connaissance des *fragmens d'un grand ouvrage* que méditait M. Bayeux, dernier traducteur des fastes d'Ovide, fragmens qui font aussi partie du volume que nous annonçons et qui le terminent. Ce sont de petites esquisses fort ingénieuses, et qui ne manquent assurément ni de grâce ni de bonheur.

BOUCHENÉ-LEFER, *avocat*.

52. (*) — *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe*, depuis la fin du XVe siècle, par M. F. ANCILLON. *Nouvelle édition*, revue et corrigée par l'auteur. Paris, 1825, Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9; 4 vol. in-8°, ensemble de 1994 pages. Prix, 24 fr.; et par la poste, 32 francs.

Nous reviendrons sur cet important ouvrage, dans la section des *Anal*[illegible].

83 (*). — *Journal de l'expédition anglaise en Égypte dans l'année* 1800, traduit de l'anglais du capitaine WALLS, par M. A. T*****, avec des notes fournies par d'anciens officiers de l'armée française en Égypte; un Appendice contenant des pièces officielles, une Introduction par M. AGOUB, quatre plans de batailles et quatre figures coloriées. Paris, 1825. Collin de Plancy, in-8° de 364 pages, non compris l'introduction. Prix, 7 fr.

Cet ouvrage est du petit nombre de ceux que la traduction a perfectionnés. Cependant, tous les moyens de le rendre meilleur n'ont pas été mis en usage; on s'est contenté d'y ajouter, et sans rien supprimer de ce que l'auteur a écrit d'après ses observations : comme si les mêmes sujets n'étaient pas traités depuis long-tems dans des livres qui sont entre les mains de tout le monde. On pouvait ne conserver que ce qui contient des matériaux pour l'histoire; en y joignant l'introduction et les notes dont cette traduction est enrichie, chaque page du livre eût été instructive, et le lecteur attiré de l'une à l'autre serait arrivé au bout du volume, toujours également attentif et sans éprouver aucune fatigue. Les opérations militaires sont bien décrites, et les inexactitudes peu nombreuses de l'auteur anglais sont rectifiées par des notes courtes, précises et qui portent la conviction dans les esprits. Cet ouvrage sera placé dans toutes les bibliothèques militaires : beaucoup d'instruction s'y trouve renfermée et concentrée dans un petit espace, avantage que n'ont pas encore tous les livres nécessaires à l'étude de l'art de la guerre. C'est à dessein que nous n'avons pas commencé par l'introduction. Cet écrit de M. AGOUB doit être considéré séparément, et sous un autre aspect que l'ouvrage même. L'auteur y fait le résumé des connaissances actuelles sur l'Égypte : l'histoire de cette contrée fameuse est suivie, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. Voici la table et l'ordre des matières : *De l'Égypte, et de son ancienne splendeur. — De l'expédition française et de ses résultats littéraires. — De l'expédition des Anglais. — De Mohammed-Ali, pacha actuel de l'Égypte.* M. *Agoub* s'arrête moins sur les anciennes époques que sur les faits modernes qui préparent la destinée de son pays; car notre auteur est Égyptien. Son exposition est méthodique; son style correct, animé, quelquefois éloquent : on sent qu'il est soumis au prestige qui donne au pays natal une fausse apparence de patrie (1). Il s'intéresse au sort de

(1) Les mots *patrie, lois, droit, justice, gouvernement*, ont des sens si divers, selon les lieux, les tems et les écrivains, qu'ils ne présentent qu'une idée confuse. S'ils étaient définis par la raison, et compris dans cette acception rigou-

l'Égypte, comme s'il eût continué de le partager; il fait l'énumération des travaux exécutés par les ordres du pacha actuel pour des améliorations importantes; il signale les progrès de la civilisation, nous montre le Bédouin renonçant à la vie nomade, adoptant une habitation fixe et des occupations sédentaires : il est si plein d'espérances qu'il en fait concevoir même à ceux qui sont le moins disposés à croire au bien opéré par des Turcs. Qu'on lise ce que lui inspire la vue du Zodiaque de Tentyra placé au Louvre! Cette pierre, qui orne moins les lieux où elle est déposée, que son absence ne dépare ceux d'où elle fut arrachée, retrace à son imagination ces tems où l'Égypte recevait la visite des sages et répandait autour d'elle ses sciences et ses arts. N'entends-je pas, dit il, retentir encore autour de moi ces paroles mémorables : « Solon! Solon! vous autres Grecs, vous n'êtes encore que des enfans! » — M. Agoub est Égyptien. Ces peuples qui bâtirent les pyramides, les temples d'Esné et de Denderah, etc., n'avaient point les sciences modernes; ils n'auraient point élevé les temples de Saint-Pierre de Rome ou de Saint-Paul de Londres : ils n'avaient point de machines à vapeur, point de David ni de Canova, etc. Tout bien considéré, il est permis de bien penser des modernes, sans attenter aux droits de l'antiquité. F.

84 (*). — *Parallèle de la puissance anglaise et russe, relativement à l'Europe*, suivi d'un *Aperçu sur la Grèce*; par M. DE PRADT, ancien archevêque de Malines. Paris, 1825; Béchet aîné, quai des Augustins, n° 55. Un vol. in-8° de 254 pages; prix, 4 fr. 50, et par la poste 5 fr. 50.

Une époque aussi fertile en événemens que celle où nous vivons, devait trouver un historien qui entreprît de suivre la marche du tems, d'étudier les faits et d'en prévoir les conséquences. M. de Pradt s'est chargé de cette tâche, et tout homme de bonne foi avouera qu'il s'est rarement trompé dans ses conjectures. Combien de politiques à vue étroite ne se sont-ils pas élevés contre ce que disait l'ancien archevêque de Malines sur l'émancipation générale de l'Amérique? Et cependant, quelques années s'étaient à peine écoulées que la prédiction de M. de Pradt s'était pleinement réalisée. Le même publiciste a surveillé les congrès dans lesquels les monarques européens ont cherché les moyens d'élever des digues contre le torrent de ce qu'on appelle les *idées nouvelles*. Il faut renvoyer à quelques années la tâche d'examiner si les conseils qu'il a cru devoir leur donner étaient fondés sur l'expérience des

---

(*) Si aucun code ne supporterait l'examen, et aucun peuple ne serait content des institutions qui le régissent. (N. d. R.)

choses, et sur l'observation la plus clairvoyante des événemens qui se pressent autour de nous. — Aujourd'hui, dans l'ouvrage que nous annonçons, M. de Pradt constate un fait qui n'a pu lui échapper : c'est la singulière position de l'Europe, placée entre deux influences si opposées, celle de l'Angleterre et celle de la Russie. Le premier de ces états n'a qu'une population fort bornée; et cependant, il tient sous son sceptre l'immense empire de l'Inde; les mers sont couvertes de ses vaisseaux, ses comptoirs sont partout où l'homme peut pénétrer, son crédit est immense; en un mot, l'Angleterre paraît jouir de la plus grande prospérité à laquelle une nation puisse atteindre. Avec de tels moyens en sa puissance, il est facile de voir que l'Angleterre doit exercer une influence considérable sur les autres gouvernemens, surtout depuis qu'elle est parvenue au but qu'elle s'était proposé, celui de renverser l'homme dont le génie, il faut le dire, avait donné à sa rivale la prépondérance européenne. Sans doute, l'Angleterre n'aurait pas réussi dans cette entreprise, si la prospérité de la France eût reposé sur des institutions, au lieu de se trouver placée dans les mains de son chef. La fortune ne favorise pas long-tems le même homme, tandis que le bonheur qu'un peuple doit à ses institutions est presque toujours de longue durée. Telle a été l'origine de l'avantage de l'Angleterre sur la France, et il serait difficile de mieux exprimer cette vérité que ne l'a fait M. de Pradt, dans l'ouvrage dont nous entretenons nos lecteurs. « Je le demande avec douleur, comme Français, dit-il : Si, lorsque la France était, en Amérique et en Asie, à la place où l'on voit l'Angleterre, elle avait joui d'institutions aussi favorables à ses intérêts publics, verrait-on aujourd'hui l'Angleterre à la place de la France? Non, sans doute : rien ne lui manquait pour conserver et consolider ce qu'elle avait acquis; des marins habiles, des troupes braves et nombreuses : il n'y avait d'absent que ce qui donne la vie à tout, des institutions. Avec elles, plus de distractions, de sommeil, de fantaisies : la sentinelle, l'opinion publique est toujours là; il faut sans cesse pouvoir lui répondre et la satisfaire. Mais, quand tout se passe dans l'enceinte des cabinets, entre quelques hommes, dans l'absence et le silence des intéressés, il n'y a plus de plan, plus de suite; tout prend une teinte passagère et personnelle; l'autorité répond à tout et de tout, couvre tout, et un état passe, sans moyens de préservation, du plus haut degré au plus bas, en laissant à ses ennemis tous les avantages qu'il pouvait conserver en propre. Si la Révolution ne fût pas arrivée si tard, la France régnerait encore en Asie et en Amérique, à la place de l'Angleterre, par ce qu'avec des institutions semblables, elle aurait eu tout ce qui a valu à l'Angleterre

l'empire qu'elle a perdu : aujourd'hui, cette perte n'aurait pas lieu ; la force des intérêts publics donnerait au gouvernement la direction préservatrice de ce grand dommage. Que ceux qui trouvent tant de plaisir à adresser à la Révolution des reproches qui ne peuvent pas tomber sur son essence même, mais seulement sur quelques-uns de ses actes, apprennent par-là ce que son retard a coûté à la France, et a modérer l'ardeur de leurs incriminations. Montesquieu a dit qu'il existait dans les institutions de chaque peuple, des vices et des vertus cachés, qui décidaient de leurs destinées.... La France, supérieure à l'Angleterre sur beaucoup de points, ne lui serait pas restée inférieure en puissance, si elle n'eût pas été inégale avec elle en institutions : *le sort a voulu,* et ce rappel ne renferme aucune intention critique, mais seulement un rapprochement historique fort singulier, que Chatam gouvernât l'Angleterre pendant que Mme de Pompadour gouvernait ceux qui gouvernaient la France. Il était évident que l'Angleterre devait gagner l'Inde et l'Amérique, et la France les perdre. » L'auteur examine, après avoir constaté la haute prépondérance de l'Angleterre, ce qu'elle doit faire pour la conserver, et il pense que trois points peuvent être considérés comme fondemens de la politique britannique. 1° Le maintien de la paix sur le continent. 2° La défense des principes sociaux et des libertés publiques dans tout l'univers. 3° L'opposition constante à tout pouvoir susceptible d'opprimer le continent. Le principal but des efforts de l'Angleterre doit tendre surtout vers cette troisième proposition ; c'est-à-dire, contre-balancer, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, l'influence de la Russie. Ici, la scène change. Ce n'est plus un peuple resserré dans une île de peu d'étendue ; parvenant à force d'esprit national, de commerce, d'industrie, à agir sur les destinées des autres pays, malgré son peu de forces intrinsèques ; nous avons sous les yeux une immense superficie de terrain, pouvant correspondre à la septième partie du globe. Ce vaste état est borné au nord par le pôle, à l'est par la muraille de la Chine, à l'ouest par l'Autriche et par la Prusse, au midi par les montagnes et les mers de l'Asie, le Caucase, la mer Noire et le Danube ; sa population est de cinquante millions d'habitans, et, en ce moment, la Russie a un million d'hommes sous les armes. Il ne faut donc pas s'étonner de la voir comptée parmi le très-petit nombre d'états qui peuvent influer sur les destinées des autres peuples, et il existe un grand intérêt à connaître le système politique qu'elle a embrassé. — M. de Pradt pense que l'influence de la Russie est beaucoup plus dangereuse que celle de l'Angleterre. Effectivement, comment s'opposer aux volontés d'une puissance qui peut les faire appuyer par

des armées innombrables, susceptibles d'écraser les populations sur lesquelles elles se précipiteraient? Il nous serait impossible de suivre l'auteur dans ses conjectures et dans les conseils qu'il adresse aux rois et aux peuples.—L'ouvrage est terminé par un *Aperçu sur la Grèce.* La révolution grecque est l'un des événemens les plus mémorables de l'époque, et, comme telle, elle devait fixer l'attention de M. de Pradt. Ce savant publiciste s'est appliqué à examiner principalement la conduite des cabinets européens à l'égard de l'émancipation des Hellènes. Trois puissances surtout, la Russie, l'Autriche et l'Angleterre, ont paru intéressées à suivre, par divers motifs, les progrès de la révolution grecque. Toutefois, elles n'ont pas paru prendre jusqu'ici un parti décisif. Les Grecs, un jour, auront à bénir cette neutralité dans laquelle les cabinets de l'Europe se sont tenus à leur égard. Ils ne devront leur délivrance qu'à eux-mêmes, et la postérité les bénira d'avoir été dignes de leurs ancêtres. On voit par eux ce que peut l'amour de la liberté et de la patrie; quelque tems encore, et le monde connaîtra tout ce qu'il doit à l'émancipation des Hellènes. A. T

85 (*). — *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre,* publiée par M. Guizot. *Deuxième livraison,* contenant : 1° le Tome II de l'*Histoire du long parlement,* convoqué par Charles Ier en 1640, par Thomas May, secrétaire de la chambre de Charles Ier; 2° *Remarques sur les deux dernières années du règne de ce prince;* 3° les *Mémoires de sir John Berkley,* sur les négociations de Charles Ier avec Cromwel et l'armée parlementaire; 4° les *Mémoires de John Price,* chapelain de Monck, sur la restauration des Stuarts. Paris, 1823; Béchet aîné, quai des Augustins, n° 55.— L'ouvrage entier aura 25 vol. in-8°. Prix de chaque livraison, 12 fr., et 15 fr. franc de port.

86. — *La vérité sur l'incendie de Moscou,* par le comte Rostopchin. Paris, 1823; Ponthieu, au Palais-Royal, Galerie de Bois, n° 252. In-8° de 3 feuilles; prix, 1 fr. 50 c.

L'ancien gouverneur de Moscou, M. le comte *Rostopchin*, désavoue la part qu'on lui attribue dans l'incendie de cette ville, et soutient qu'il ne contribua nullement à ce grand événement. Ses dénégations et les faits qu'il rapporte, sans décider la question, combattent cependant avec avantage les allégations de ses accusateurs; et d'après sa défense, il serait absous dans une procédure légale : mais, au tribunal de l'opinion publique, il faut d'autres preuves, des témoignages non suspects, un degré de certitude dont les bons esprits puissent se contenter. Après avoir lu cette brochure, les opinions sur les causes de l'incendie de Mos-

cou ne seront point changées; ce qui était obscur ne sera donc point éclairci, et l'histoire de cette époque ne fera point usage des matériaux que M. Rostopchin a rassemblés dans son opuscule. Cependant, il faut savoir gré à l'auteur de cette révélation tardive : la postérité s'approche; dans quelques années, elle pourra prononcer son jugement sur les premières années de ce siècle : il faut donc que tous ceux dont elle s'occupera, s'attachent à paraître tels qu'ils furent, s'ils ont des droits réels à l'estime des générations futures. M. Rostopchin a écrit avec sagesse et modération. Il rend justice à l'historien de l'expédition de Russie (Voy. ci-dessus, page 79, le compte rendu de cet ouvrage). « J'ai trouvé dans cet ouvrage, dit-il, beaucoup de vérité et d'impartialité, à l'exception de la partie historique de l'occupation de Moscou..... Je releverai quelques fautes de M. M*** sur plusieurs faits qu'il avance, en répétant les assertions de plusieurs écrivains qui se piquent peu d'être exacts. Ceci ne regarde pas les opérations militaires dont l'auteur a été témoin, et qu'il décrit en militaire expérimenté. Sa critique est sage; il n'a pas métamorphosé l'histoire en roman, et ne ressemble en rien aux auteurs qui se plaisent à dire des sottises, non-seulement en parlant des individus, mais des nations..... » M. Rostopchin expose sa conduite, depuis que la nouvelle de l'entrée des Français et des combats de Smolensk fut arrivée à Moscou, jusqu'au moment où il quitta cette ville. Après avoir dit ce qu'il pensait de Napoléon aux différentes périodes de sa vie, jugemens suivant lesquels cet homme extraordinaire fut « génie abattu à Fontainebleau et après Waterloo, et à Sainte-Hélène, prophète Jérémie, » il rapporte un fait moins connu qu'il ne mérite de l'être. « J'ai regretté bien souvent que le général Tamara, chargé en 1789, pendant la guerre avec les Turcs, d'organiser une flottille dans la Méditerranée, n'ait pas accepté la proposition qui lui fut faite par Napoléon de passer au service de la Russie; mais le grade de major auquel il (Napoléon) prétendait, comme lieutenant-colonel de la garde nationale corse, lui valut un refus. J'ai eu plusieurs fois cette lettre entre les mains. » Viennent ensuite une déclamation vigoureuse contre les révolutions, les révolutionnaires et l'esprit du siècle, et des observations sur un certain nombre de passages des bulletins officiels dont il relève les erreurs, et dont personne ne prendra la défense. Ensuite, il fait du caractère russe un éloge qui semblerait justifié par les traits de fermeté, de dévouement et de courage indomptable, dont l'année 1812 vit tant d'exemples. Cependant, il eût mieux valu laisser aux étrangers le soin de louer la nation russe, d'autant plus que l'auteur a fait sa brochure bien plus pour les étrangers que pour ses compatriotes. Il se présente entouré de présomptions que son long si-

lence a laissées croître et se fortifier : il entreprend la plus difficile des défenses ; il veut prouver qu'un fait *n'est pas* ; et de tout ce qu'il dit, on ne peut conclure autre chose, sinon, que le fait est mal prouvé. Le lecteur, qui attendait quelque chose de mieux, devient un juge plus sévère; le but de l'auteur est manqué. Le style de M. Rostopchin est celui de l'auteur des proclamations de Moscou. On remarque cependant quelques phrases qui semblent appartenir à un autre écrivain, et qui rappellent ces vers d'Horace : *Purpureus, latè qui splendeat, unus et alter assuitur pannus, etc.....* Nous l'avons déjà dit, cet opuscule ne fournira rien à l'histoire, et sera confondu dans la foule des productions éphémères que les circonstances font naître, et que le cours des événemens entraîne sans retour. Pour que M. Rostopchin atteignît le but qu'il s'est proposé, il eût fallu parler plus tôt, et autrement qu'il n'a parlé. F.

87 (*). — *Essai de Jérémie* Bentham, *sur la situation politique de l'Espagne*, sur la constitution et sur le nouveau code espagnol, etc. ; trad. de l'anglais. Paris, 1823 ; Brissot-Thivars, rue Richelieu, n° 72. In-8° de xxxi, 263 et 100 pages; prix, 6 fr.

M. Bentham, comme tous les hommes qui devancent leur époque et qui ont quelque chose de trop absolu dans les formes, n'a joui longtems que d'une réputation contestée ; on le traitait d'écrivain radical. Aujourd'hui que les événemens ont expliqué diverses théories, l'opinion publique a mis à sa véritable place un homme aussi distingué par la lucidité de son esprit que par la pureté de ses vues. Un très-grand nombre de whigs et même de torys modérés rendent maintenant justice à M. Bentham. Ce publiciste compare les institutions de notre vieille Europe à celles des États-Unis d'Amérique : de là ses critiques rigoureuses. Mais s'ensuit-il qu'il faille à l'instant, et sans égard aux personnes, aux préjugés et aux intérêts, tout renverser pour républicaniser l'Europe? Telle est l'accusation, évidemment empreinte de mauvaise foi, que les adversaires de M. Bentham lui adressent ; mais telle n'est point la vraie conséquence de ses principes. Il établit, dans ses écrits, la théorie qui lui paraît la seule vraie, en laissant au tems à faire le reste. Le volume que nous annonçons contient diverses lettres de M. Bentham au comte de Torreno, sur le Code pénal proposé aux Cortès de 1821. Ces lettres en font la critique la plus sévère; l'auteur y trouve trop de vague dans les définitions, et s'élève avec force contre l'application beaucoup trop prodiguée de la peine de mort, surtout en matière politique. (Voy. *Rev. Encycl*, T. X, pag. 331 et 660, un article *sur la peine de mort*, considérée comme un *parricide des lois*, expression

employée dans un *Entretien politique* avec le premier consul Bonaparte, imprimé à Paris, 1800. In 8°). Un des traités contenus dans ce volume, et l'un des plus remarquables par la force des raisonnemens, est destiné à combattre l'établissement d'une chambre des pairs en Portugal. Les doctrines de Jérémie Bentham, que nous adoptons à de légères restrictions près, ont déjà exercé une heureuse influence dans les deux états de la péninsule : elles méritent d'être connues et appréciées dans le reste de l'Europe. — Ce volume est terminé par une traduction de la constitution espagnole. X.

88. (* — *Examen historique de la revolution espagnole*; suivi d'observations sur l'esprit public, la religion, les mœurs et la littérature de l'Espagne, par *Edward* Blaquière, traduit de l'anglais par *J. C.* P*** Paris, 1825; Rosa, cour du Palais-Royal et rue de Montpensier, n° 5. Deux vol. in 8°; prix, 10 fr.

L'auteur de cet ouvrage était en Espagne pendant la guerre contre Bonaparte; il y retourna en 1820, et y fut témoin de la séance où le roi Ferdinand prêta serment à la constitution; il peint l'enthousiasme que ce grand événement excita dans toute l'Espagne, qui conçut dès-lors l'espoir de sortir de l'excès de misère où six années d'un détestable gouvernement l'avaient plongée. Les tableaux de M. Blaquière sont vrais, et son ouvrage est du nombre de ceux que l'on consultera pour connaître et pour écrire l'histoire de notre tems. Voici quelques passages où il présente l'état de l'Espagne, avant le rétablissement de la constitution et des Cortès. « Le génie du mal semblait s'être emparé de cette terre infortunée, pendant les six années de tyrannie que les habitans supportèrent avec une incroyable patience. Partout où se faisait sentir l'action du gouvernement, on eût dit que les mots d'ordre étaient *injustice, prodigalité, oppression.* Les Cortès avaient supprimé la plupart des couvens, et destiné leurs revenus au paiement de la dette nationale. On avait, en conséquence, vendu un grand nombre de ces biens, dont quelques-uns avaient déjà changé trois fois de propriétaires; plusieurs créanciers de l'état avaient été payés en biens nationaux, et l'on commençait à entrevoir un avenir heureux, quand une ordonnance royale du 20 mai 1814 vint détruire ces espérances, en prescrivant la restitution entière des biens appartenant aux couvens et à l'inquisition, sans faire aucune différence entre les biens vendus, sans établir aucune compensation des sommes payées ou des dépenses faites par les acquéreurs pour l'amélioration des biens acquis..... Pour prouver combien les ministres de Ferdinand montraient d'indifférence pour l'opinion publique, il suffira de dire que le conseil de Castille ne fut pas

même consulté sur cette ordonnance, et qu'elle émanait seulement de la *Camarilla*..... Tant de désordres et de fautes amenèrent un tel embarras dans les finances, que les employés même du gouvernement ne purent être régulièrement payés. De là, un système de corruption dont l'Espagne n'avait pas eu d'exemple : on vendit tout..... La facilité avec laquelle on pouvait, avec de l'argent, gagner des juges et influencer les décisions des tribunaux, frappait la nation. Chaque ministre, chaque juge, chaque fonctionnaire avait ses agens, avec lesquels on négociait les affaires. Quant à la cour, les seuls moyens d'y obtenir quelque chose étaient d'offrir de l'argent, ou de dénoncer..... Un officier m'avoua que, peu de mois avant la dernière révolution, après avoir passé plusieurs jours sans nourriture, ainsi que sa femme et ses enfans, il prit son épée et se posta, dans son désespoir, à la porte du payeur pour attendre sa sortie. Dès qu'il le vit paraître, il le somma d'envoyer sur-le-champ des secours à sa famille, ou d'accepter un combat à mort. Cet acte de désespoir eut l'effet que le malheureux officier en attendait, et on ne lui en fit aucun reproche..... » L'historien dévoile ainsi la situation de l'Espagne, depuis 1814 jusqu'à 1820, et les véritables causes des changemens survenus à cette dernière époque. Il y a, dans l'ouvrage de M. Blaquière, des détails relatifs au roi d'Espagne, qui nous paraissent présenter sous son véritable jour sa situation actuelle. Nous citerons le passage suivant : « Ferdinand exprima, dès sa rentrée en Espagne, son admiration pour la constitution adoptée par les Cortès, et remarqua son analogie avec les anciennes lois de la monarchie. Toutes les fois que l'un de ceux qui l'accompagnaient faisait quelque observation sur l'excessive libéralité de ce pacte fondamental, il prouvait par des citations que tel avait été le véritable esprit des anciennes institutions espagnoles. Ce fut dans un village, entre Sarragosse et Valence, qu'une députation d'évêques lui inspira ses premiers scrupules. C'est là un fait bien important, et fort peu connu en Espagne. Malgré les sollicitations de ces pieux ecclésiastiques, Ferdinand hésita long-tems encore, et ce ne fut que quelques jours après son arrivée à Valence qu'il put se décider à signer le fatal décret!..... Quant aux qualités personnelles de Ferdinand, je suis forcé de dire qu'il est le meilleur des fils et des maris. On ne lui a jamais entendu prononcer le moindre mot qui décelât un manque de respect pour ses parens..... Il tint une correspondance suivie avec le feu roi son père, tant qu'il vécut. Il est adoré de ses domestiques : je l'ai vu entrer dans la chambre d'un d'entre eux, qui était malade, lui présenter lui même les remèdes qu'on avait ordonnés, et montrer autant d'attention pour

L.. que s'il eût été son propre frère..... Quelqu'un lui dit un jour : *V. M. m'a ordonné de lui lire ce papier : il contient des accusations graves contre une personne qui jouit de toute sa confiance. — Cela ne fait rien*, répondit le roi ; *lisez toujours*. Après avoir écouté la lecture avec la plus grande attention, il prit le papier des mains de son secrétaire, et, sans dire un seul mot, il le replia et le mit dans sa poche. Peu de jours après, l'homme accusé reçut la permission de se retirer de la cour. Quand la malheureuse affaire de Porlier fut connue à la cour, un des domestiques du roi se jeta à ses pieds et lui dit : *Sire, moi aussi, je suis coupable ; V. M. est généreuse : je suis complice du général.* Le roi lui demanda si quelqu'un connaissait son crime, et le malheureux ayant répondu que non, il lui ordonna de garder le plus grand secret. *Tiens*, ajouta-t-il, *qu'il n'y ait que moi qui sois confident de ta faiblesse.* Le domestique non-seulement garda sa place, mais même en obtint bientôt après une autre plus importante. »

Après avoir donné quelques détails sur la vie domestique du roi, l'auteur ajoute : « Après déjeuner, il emploie une heure ou deux à régler les affaires de sa maison et de l'administration intérieure ; ensuite, il sort dans sa berline pour prendre l'air, accompagné d'un seul domestique et sans aucune escorte. Il visite quelque établissement public, ou se rend à quelqu'une de ses maisons de campagne..... Il dîne à quatre heures, sans aucune étiquette. Tous les membres de la famille royale se réunissent au dîner..... Il monte ensuite dans une voiture de cour, avec la reine, et fait sa promenade ordinaire avec toute la famille royale. Après la promenade, il donne une audience publique, sans y manquer jamais. Toutes personnes sont alors admises indistinctement : j'y ai même vu des gens qui demandent habituellement l'aumône dans la rue ! Ferdinand écoute tout le monde, avec la plus grande patience ; et quand la foule est retirée, il passe dans son cabinet avec un secrétaire, pour examiner les pétitions qui lui ont été remises. Pas un jour ne se passe sans travail avec les ministres pour l'expédition des affaires..... »

Quels que soient les résultats des événemens qui se préparent, et qui fixeront la destinée de la péninsule espagnole, l'ouvrage de M. Lagarde devra être consulté par ceux qui voudront juger les hommes et les choses. Nous ne connaissons point l'original, et nous ne pouvons par conséquent le comparer avec la traduction. Le traducteur a sans doute suivi son auteur avec fidélité, mais son style est un peu négligé : la fidélité cependant n'exclut ni l'élégance, ni la correction.

F—n.

89 (*). — *De l'Espagne et des conséquences de l'intervention armée*, par M. J. Fievée. *Deuxième édition.* Paris, 1823. In-8°. Lenormand, rue de Seine, n° 8; prix, 2 fr. 50 c.

La publication de cet écrit a produit une assez vive sensation. Ce n'était pas en effet une chose ordinaire que de voir un écrivain qu'on eût pu croire, d'après ses engagemens antérieurs, dans des dispositions martiales contre l'existence actuelle de l'Espagne, arborer au contraire les couleurs de la paix et de la modération, et dévoiler un sinistre avenir à tous ceux qui brûlaient d'apprendre qu'une armée française campait sur les rives de l'Èbre. Cette brochure, au reste, est telle qu'on devait l'attendre de son auteur. Il s'y élève à des considérations supérieures sur l'état de l'Espagne avant et depuis les guerres de Napoléon. Il signale les nuances qui divisent ses citoyens, et les résultats qu'on doit en attendre. On ne peut s'empêcher d'y reconnaître un esprit fait pour comprendre toute la force des idées, et l'influence qu'elles doivent désormais exercer sur les choses humaines. Je ne citerai qu'un passage qui m'a paru frappant : l'auteur, après avoir dit que l'Angleterre répondit aux appels de l'Europe contre l'Espagne par ces paroles généreuses de M. Canning : *liberté civile et religieuse dans tout l'univers*, ajoute : « les partisans de la guerre en France cherchent encore quelle sera leur devise ; comme ils n'oseraient pas mettre sur leur bannière, par opposition à la devise anglaise : *inquisition et pouvoir absolu*, il faut s'arrêter au seul principe qu'ils avouent généralement, et qui réunit trois partis distincts dont le plus modéré est incontestablement le plus loin des véritables voies politiques. Ce principe est *le droit moral d'intervention armée*, pour soutenir le privilége accordé aux rois de donner, quand bon leur semble, aux peuples qu'ils gouvernent, des institutions que les peuples ne doivent jamais vouloir d'eux-mêmes. Certes, cette impassibilité des peuples ne ressort pas des pages de l'histoire ; et jusqu'à nos jours, les rois n'avaient pas rougi de traiter avec les sujets, de leur faire des concessions pour apaiser des différens et même pour terminer des guerres civiles. On ne voit pas autre chose dans les tems où l'aristocratie dominait la France; on voit pire dans les siècles où les prêtres dominaient les rois. » Je livre ce passage aux méditations de nos lecteurs ; ils ne devront pas oublier qu'il est d'un écrivain que personne n'hésitera certainement à placer au rang des défenseurs les plus habiles et les plus dévoués que puissent actuellement avoir, en Europe, les trônes et les institutions aristocratiques sur lesquelles ils se fondent.

P. A. D.

90 (*). — *Relation d'un voyage de Dantzich à Marienwerder, en 1734.*

Paris, 1823; Raynal, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 13. Un vol. in-8°; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

L'ouvrage par lequel un personnage auguste vient de mettre le public dans la confidence des moindres circonstances et des plus petits détails de son évasion de la France et de son arrivée à Bruxelles, puis à Coblentz, a sans doute inspiré l'idée de la publication de cet autre petit volume. Celui-ci contient le récit, que fait également un monarque, de la fuite à laquelle il fut obligé de se résoudre, dans des conjonctures encore plus graves et plus difficiles. Enfermé dans la ville de Dantzick, et voyant l'impossibilité de défendre plus long-tems cette place, Stanislas Ier, roi de Pologne, prit enfin le parti de tenter de se soustraire, par une retraite hardie, aux dangers qui menaçaient sa personne et son royaume, et aux malheurs que sa présence rendait communs aux assiégés. Ce fut au travers des plus grands périls, au prix des plus rudes fatigues, et par l'effort du plus ferme et du plus noble caractère, qu'il vint à bout d'exécuter cette héroïque entreprise. La relation qu'il en fait lui-même et qu'il n'adresse qu'à la reine, sa fille, Marie Leczinska, femme de Louis XV, est pleine de la plus aimable simplicité et du plus touchant intérêt. Le lecteur éprouve à la fois de l'admiration et du soulagement, lorsqu'il voit enfin ce bon et brave prince arrivé sain et sauf à Marienwerder, première ville des états du roi de Prusse, où l'auguste fugitif commença seulement à trouver quelque repos et quelque sûreté. B. L.

91 (*). — *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz* (1791). A Antoine-Louis-François d'Avaray, son libérateur, Louis-Stanislas-Xavier de France, plein de reconnaissance, Salut. — *Teucro duce et auspice Teucro.* — Paris, 1823. Petit in-8° de 120 pages. Baudouin frères. Prix, 3 francs.

On a dit souvent que la reconnaissance, vertu si précieuse, mais si rare dans toutes les classes de la société, se trouve beaucoup moins encore chez les grands, chez les hommes riches ou puissans, et surtout chez les rois, qui sont habitués dès l'enfance à rapporter tout à eux-mêmes, comme au centre commun et unique de leurs affections, de leurs désirs et de leurs espérances. L'égoïsme qui, suivant l'expression de Mme de Staël, pétrifie l'âme, et qui est la matière première de tous les vices, est trop souvent le partage des pasteurs des nations, beaucoup plus occupés, d'après les conseils des courtisans qui les assiégent, à exploiter les états confiés à leurs soins, pour le profit personnel de ces hommes rampans, orgueilleux et avides, qu'à rendre leurs peuples florissans et heureux par l'influence et les bienfaits de la liberté, de l'ins-

truction et des bonnes lois. Ici, sans chercher, dans une simple relation consacrée à l'amitié, le tableau, ni même l'esquisse des graves et terribles circonstances et des grands événemens historiques qui appartiennent à l'époque où elle est écrite, nous trouvons l'hommage sincère d'une âme royale qui acquitte avec effusion la dette sacrée de la reconnaissance. Tel est le caractère distinctif de cet ouvrage, que le nom de son auguste auteur place en dehors de la sphère de toute critique littéraire. Le respect dû à son rang et à sa personne interdit la censure; un devoir, non moins délicat et sacré, interdit des éloges qu'on pourrait taxer de flatterie. Mais, tous les bons esprits, tous les cœurs généreux aimeront à honorer le sentiment sous l'inspiration duquel l'illustre voyageur a pris la plume. Nous citerons néanmoins un passage remarquable, où les littérateurs exercés, les traducteurs et les éditeurs d'ouvrages périodiques reconnaîtront la justesse d'une observation qu'ils ont pu souvent vérifier par leur propre expérience. — «...Je me rendis aux Tuileries, où la Reine me communiqua le projet de déclaration que le Roi avait préparé, et qu'il venait de lui remettre. Nous le lûmes ensemble; j'y trouvai quelques incorrections de style : c'était un petit inconvénient; mais, outre que nous trouvâmes la pièce un peu trop longue, il y manquait un point essentiel, qui était une protestation contre tous les actes émanés du Roi pendant sa captivité. Après le souper, je lui fis quelques observations sur son ouvrage : il me dit de l'emporter, et de le lui rendre le lendemain. Le samedi, je me mis, dès le matin, au *travail le plus ingrat qui existe*, qui est *celui de corriger l'ouvrage d'un autre*, et de faire cadrer les phrases que j'étais obligé d'intercaler, tant avec le style qu'avec le fond des pensées. La plume me tombait à chaque instant des mains; cependant, j'en vins à bout, tant bien que mal. »

Depuis la première édition du *Voyage à Coblentz*, publiée par MM. Baudouin, les mêmes imprimeurs en ont donné trois autres éditions successives, et il en paraît cinq autres éditions : l'une tirée à 10,000 exemplaires, et du prix de 50 c., chez Antheime Boucher; la *seconde*, in-18 de 3 feuilles 8/9, chez Domère; prix, 1 fr. 80 c.; la *troisième*, chez Lenormand, avec deux portraits et une Notice sur le feu duc d'Avaray; prix, 2 fr. 50 c.; la *quatrième*, suivie de Poésies diverses, chez Urbain Canel, et chez Audin, 1 vol. in-18 de 5 feuilles, sur papier fin d'Annonay, et orné d'une jolie vignette; prix, 3 fr.; et la *cinquième*, chez Delongchamps, in-32 de 2 feuilles et un portrait; prix, 1 f.

92. (*) — *Mémoires d'une jeune Grecque*, Mme *Pauline Adélaïde Alexandre* Panam, contre S. A. S. le prince régnant de Saxe-Cobourg, avec cette épigraphe : « Les puissans ont ensanglanté mon front. Du sein

de ma douleur, ô Éternel! j'ai appelé ta main contre leur injustice. » PSAUMES. — Paris, 1823. L'auteur, rue Louis-le Grand, 22. — Brissot-Thivars, rue Richelieu, n° 72; 2 vol. in-12, ensemble de 352 pag., avec 2 portraits. Prix, 6 fr.

Ces Mémoires renferment le récit des aventures et des malheurs d'une femme jeune et belle, victime d'une séduction habilement combinée, puis, d'une noire trahison et d'une lâche perfidie. Livrée par son ravisseur au plus affreux abandon, placée entre sa mère âgée et souffrante, et son fils trop jeune encore pour lui servir de protecteur et de soutien, elle est réduite à la triste nécessité d'en appeler à l'opinion publique, seul tribunal où elle puisse citer son persécuteur, et d'y dévoiler la faiblesse de sa première adolescence et les crimes du père de son enfant. On lit d'abord deux lettres, qui servent d'introduction et de préface : l'une, de Pauline elle-même au maréchal, prince de Ligne, qu'elle consulte sur son projet de publier ses mémoires; l'autre, du vieux maréchal, qui lui répond que « la philosophie, l'humanité, son propre intérêt, l'instruction des puissans de la terre en réclament l'impression. » Quelques passages, tirés de cette dernière lettre, suffiront pour bien faire connaître le sujet et le but moral de l'ouvrage. « Une victime et un bourreau; l'inexpérience et la perfidie; la faiblesse et le pouvoir; quatorze ans, de la beauté, de l'imprudence; et un prince, devenu père, laissant naître son fils dans un vil repaire, l'assassinant, essayant sur sa mère..... Publiez, Mme, il faut que l'Europe sache tout. » — « Comme femme, il est bon de fixer l'attention publique sur les destinées et la situation sociale de votre sexe. Les femmes peuvent-elles encore rester les jouets avilis des princes et de leurs valets? la sécurité de ce sexe faible ne tient-elle pas aux plus chers intérêts de la société? Dans un moment où l'Europe tout entière s'occupe de réformes, ce sujet n'est-il pas digne d'être présenté à la plus profonde méditation des penseurs? » — « Qu'un prince ait enlevé une jeune enfant de quatorze ans; qu'il l'ait forcée à quitter le beau sol de la France, à s'exiler dans une solitude affreuse, sous le triste ciel de la Germanie, loin de toutes ses amitiés et de tous ses plaisirs; que dans ce lieu désert il l'ait soumise aux privations, aux rigueurs de tout genre; qu'elle lui ait donné un fils, et que ce fils de prince soit tombé en naissant dans les langes de la misère; que bientôt, irrité de se reconnaître dans les traits de son enfant, il ait osé tenter un crime, qui le débarrassât et de la victime et du fils, reproche vivant de sa faute; que ce père se soit armé de toute sa ruse et de tout son pouvoir contre sa maîtresse abandonnée, contre son fils malheureux; que ce prince, servi fidèlement par des exécuteurs subalternes, ait en vain usé

du poison, du poignard, de l'enlèvement et de tous les genres de violence, pour ôter le fils à la mère, ou la vie à l'un et à l'autre : cette conduite est trop affreuse, et elle vient trop tard. Quarante ans plus tôt, elle eût semblé moins étonnante. Aujourd'hui, cela surprend, cela effraie; les mœurs ont changé; les actions du duc de C..... sont de son rang, mais non plus de son tems..... » Nous voudrions citer en entier les neuf pages qui suivent, parce qu'elles présentent un résumé fidèle et curieux de l'histoire des cours et des vices des rois et des grands, tracé par le pinceau énergique d'un prince plus que septuagénaire, doué d'un esprit pénétrant et observateur, qui avait passé cinquante années dans les principales cours de l'Europe, et qui avait vécu dans un commerce intime avec plusieurs des princes contemporains. On ne saurait récuser un pareil témoignage, puisé dans une connaissance pratique et approfondie des hommes et du monde, et dans une longue expérience. « Où se trouvèrent de tout tems, nous dit le prince courtisan et philosophe, les hommes qui firent de leur avilissement un titre à la supériorité, et mêlèrent plus de cruauté à plus d'élégance, plus d'orgueil à l'abnégation de toute dignité, plus de vices, en un mot, à plus de lâcheté? dans les cours. La trace d'une cour, dans une contrée, est ineffaçable...(1)» — «En effet, quand toutes les jouissances s'accumulent autour d'un seul; quand toutes les volontés se rapportent à une seule volonté, comme à un centre; là où personne n'a de pensée, là où une hiérarchie de bassesse est établie, quelles vertus pourraient se montrer? » — « L'histoire, dit-il ailleurs, peut se partager en deux grandes zones. Les hauts lieux de la société s'environnent d'une atmosphère de contagion et d'opprobre; et toutes les vapeurs du vice semblent se réunir autour de la cime de l'édifice. Dans le sol le plus humble, au contraire, naissent et croissent, comme des plantes vigoureuses, les vertus domestiques et les vertus nationales, tout ce qui honore l'homme, tout ce qui enorgueillit de vivre, tout ce qui console des maux de l'existence. »

Nous croyons en avoir dit assez pour exciter un vif désir de lire les mémoires de Mme Pauline Panam, doublement intéressante et estimable

---

(1) « Qu'on lise ce que les historiens de tous les tems ont dit sur la Cour des monarques.....; l'ambition dans l'oisiveté, la bassesse dans l'orgueil, le désir de s'enrichir sans travail, l'aversion pour la vérité, la flatterie, la trahison, la perfidie, le mépris des devoirs du citoyen, la crainte de la vertu du prince, l'espérance de ses faiblesses, et plus que tout cela, le ridicule perpétuel jeté sur la vertu, forment, je crois, le caractère du plus grand nombre des courtisans dans tous les lieux et dans tous les tems. » (Montesquieu, *L'esprit des Lois*, liv. III, chap. v.)

par le courage que lui inspire son cœur maternel, et par une certaine dignité dans l'excès de l'humiliation et de l'infortune. Le siècle les réclame comme des avertissemens, des leçons, des menaces contre l'injustice puissante et impunie, et des matériaux pour l'histoire des mœurs. Un regret nous reste en terminant cet article; c'est de ne pouvoir insérer ici quelques fragmens des lettres du noble et généreux amant de Pauline; car, indépendamment d'une orthographe toute particulière, elles sont remarquables par la délicatesse des sentimens, la noblesse des pensées, le choix des expressions, l'élégance et la pureté du langage. Si, comme l'a dit Buffon, le style est l'homme tout entier, que doit-on penser du caractère, de l'esprit et de l'âme du héros de ce triste roman, qui nous rappelle, au milieu de la civilisation du XIXe siècle, la grossièreté, la barbarie et les atrocités du moyen âge? M. A. J.

95. — *Études littéraires et morales sur les historiens latins;* par M. Laurentie. Paris, 1825; Méquignon fils, rue des S.-Pères. Deux vol. in-8°; prix, 1 fr.

L'auteur de cet ouvrage était déjà connu par des écrits contre l'enseignement mutuel, et par une brochure contre le jury, intitulée : *Questions du jour,* publiée dernièrement contre les partisans de la paix..... Ces titres aux éloges d'un certain parti, n'en étaient point à l'approbation de ceux qui pensent que l'instruction est bonne pour tout le monde, et que la guerre n'est utile à personne. Nous étions donc disposés à juger peu favorablement l'ouvrage de M. Laurentie, lorsque nous avons été agréablement surpris de trouver, à la page 387 du 1er volume, une découverte importante en archéologie, l'existence d'un roi inconnu, nommé *Ferctrius*, que l'auteur annonce avoir été vaincu par Romulus, et dépouillé par lui de son armure. Quel est l'amateur de l'antiquité qui n'aura pas éprouvé, à cette nouvelle, la joie du Père Chamillart, lorsqu'il découvrit dans les Pyrénées la médaille de *Pacatianus*, qui lui révélait l'existence d'un empereur romain dont l'histoire ne disait pas un mot, ou celle des premiers possesseurs de médailles cyrénaïques, qui retracent les noms et la figure de princes inconnus, tandis que le monde est plein des exploits d'Alexandre, dont aucun monument authentique ne présente les traits? Malheureusement, il ne faut pas espérer de posseder jamais l'image du roi Ferctrius, qui vivait dans un tems de barbarie; mais, au moins, nous connaîtrons son nom, ses malheurs, et surtout la profonde injustice des générations passées, qui ont méconnu son existence.

On va, sans doute, nous demander sur quelles autorités M. Laurentie s'est fondé pour une semblable innovation. Ce n'est encore que sur un

passage de Florus; mais sans doute il apportera d'autres preuves à l'appui. Voici ce passage: *Cinensium civitas capta est, Romulus spolia opima de Rege, Feretrio Jovi, manibus suis reportavit.* Lib. 1, cap. 1. Jusqu'à présent on avait traduit, et chacun traduit encore ce passage ainsi: *La ville des Cenensiens fut prise, et Romulus apporta lui-même les dépouilles opimes, prises sur le Roi, à Jupiter Féretrien;* et en effet, le premier temple élevé à Rome, le fut en l'honneur de ce dieu. M. Laurentie traduit, au contraire, de cette maniere: *Le roi rapporta des dépouilles opimes prises de ses mains sur le* ROI FÉRÉTRIUS, *et les consacra à Jupiter.* Il y a ici deux nouveautés: l'existence du roi Feretrius, et l'action singulière de Romulus, de le dépouiller lui-même. Le texte, il est vrai, semble ne rien dire de tout cela; mais comment supposer une erreur aussi grave, d'une part, dans un écrivain qui vient d'être nommé inspecteur-général de l'Université, quoiqu'il n'ait jamais fait partie de ce corps; de l'autre, dans un bon royaliste, qui ne se serait jamais permis de reconnaître, et surtout de créer une dynastie qui ne serait pas légitime? Il vaut mieux penser que le texte de Florus a été altéré ou mal compris jusqu'à présent..... Ce qui rend cependant cette opinion difficile à soutenir, c'est la quantité de passages d'autres auteurs anciens et d'inscriptions, qui donnent à Jupiter ce nom de *Féretrien*... Tite-Live, Denis d'Halicarnasse, Valerius Flaccus, Plutarque et Properce en sont pleins, et ces deux derniers donnent même l'étymologie de ce nom:

> Hinc Feretri dicta est ara superba Jovis.
>
> PROPERCE, 4. El. 10, v. 47.

Tout cela est sans doute embarrassant; mais rien ne doit arrêter l'habile critique qui prend en main la cause d'un prince malheureux, comme jadis Cicéron celle du roi Déjotarus, qui ne nous est guère plus connu.... A qui, d'ailleurs, causerait-on un préjudice dans cette affaire? Est-ce à Jupiter, qu'on priverait d'une de ses attributions? Mais n'en conserve-t-il pas assez d'autres? Ne sera-t-il pas toujours *olympien*, *capitolin*, *stator*, *tonnant*, que sais-je?... Quelle est donc cette passion des titres? et faut-il sacrifier à un dieu païen d'assez mauvaises mœurs, un prince qui n'a jamais fait parler de lui?... Nous sommes convaincus que l'Université sentira ces raisons, et prendra à cet égard une décision conforme à la justice.... La cour royale de Paris n'a-t-elle pas dernièrement privé, par un arrêt solennel, MM. de Channel du surnom de *Croy* qu'ils portaient depuis 300 ans, jugement qui n'a peut-être pas intéressé beaucoup le public, au milieu des événemens graves qui nous occupent,

mais qui n'en est pas moins important pour ceux qu'il concerne?.. On me dira sans doute que Jupiter est en possession depuis plus long-tems encore que la famille de Channel, et même que MM. de Croy, sans leur faire tort; mais il n'y a pas de prescription pour des réclamations de ce genre, et surtout dans un tems de restauration qui doit être favorable à tous les princes dépossédés.... Espérons donc que M. Laurentie saura protéger la mémoire d'un monarque qui lui a déjà tant d'obligation.... Nous rendrons compte, dans l'un de nos prochains cahiers, du mérite littéraire de cet ouvrage. *Alexandre* DELABORDE, de l'Institut.

94. — *Le Gradus français*, ou Dictionnaire de la langue poétique, précédé d'un nouveau *Traité de la versification française*, et suivi d'un nouveau *Dictionnaire de rimes*; par M. L. J. M. CARPENTIER, ancien professeur de rhétorique et membre de l'Université. Paris, 1822; Alex. Johanneau, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 8, bis. Un vol. de près de 1500 pages, grand in-8° à deux colonnes, petit-texte et nonpareille. Prix, 12 fr., et par la poste 16 fr.

95. — *Nouveau Dictionnaire de rimes*, contenant un grand nombre de mots poétiques omis dans les dictionnaires qui l'ont précédé, et accompagné de notes sur les difficultés que présentent les rimes à ceux qui cultivent l'art des vers; par l'auteur du *Gradus français*. Paris, 1822; le même. Un vol. in-32. Prix, 2 fr., et par la poste 2 fr. 50 c.

Voici en même tems un des plus gros et un des plus petits volumes que l'on ait jamais offerts au public; mais le second n'est qu'un extrait, reproduit à part, du premier de ces ouvrages dont il fait partie intégrante, et nous aurons par conséquent à nous occuper des deux dans un seul et même article. Le *Gradus français*, comme l'annonce son titre, présente : « 1° Chaque terme susceptible d'entrer dans la langue poétique, avec sa prononciation exactement notée, et le nombre de ses syllabes déterminé d'après l'autorité des poètes; 2° les synonymes, les épithètes et les périphrases; 3° un recueil précieux de descriptions, de tableaux et de portraits, ainsi qu'un grand nombre d'encadremens, de coupes poétiques, d'alliances heureuses de mots; 4° les noms des principales divinités de la fable, avec l'indication des images sous lesquelles les peintres et les poètes se sont plu à les représenter, et les allusions, les allégories que ces derniers ont empruntées à l'ingénieuse mythologie; 5° les remarques littéraires ou grammaticales de *Ménage*, de *Voltaire*, de *La Harpe*, de *Geoffroy*, etc., sur les expressions, sur les locutions heureuses, hasardées ou condamnables, employées par nos poètes du premier ordre. » — Je commencerai par adresser à l'auteur de ce dictionnaire, que je m'empresse d'ailleurs de reconnaître comme un ou-

vrage de patience et de beaucoup d'érudition, le reproche que M. Guizot m'a semblé avoir encouru, dans son *Nouveau dictionnaire des synonymes* (*voy.* tom. XVII, pag. 620), et je joindrai à ce premier reproche, celui que j'ai fait naguère aux éditeurs du *Manuel de littérature* (*voy.* tom. XVI, pag. 363); c'est-à-dire, que je l'accuserai en même tems d'avoir recueilli souvent des inutilités, et d'avoir omis quelquefois des choses essentielles, défauts qui sont du reste très-difficiles à éviter dans ces sortes de compilations. J'en viens de suite aux preuves que M. Carpentier est en droit d'exiger, et je lui demanderai ce qu'avaient à faire, dans son *Gradus*, les mots *carotte* et *carpe*, que je trouve à la page 263? Peut-être le lecteur est-il curieux de savoir ce que ces mots pouvaient fournir au *Dictionnaire de la langue poétique*. Le voici :

« CAROTTE *n. f.* (nom substantif féminin) Racine *Épit.* (épithètes) dorée, vermeille, safranée, jaune, sucrée

La *carotte* dorée et les bettes vermeilles.

CASTEL, *les Plantes*, ch. III.

CARPE. *N. f.* Poisson d'eau douce. *Épit.* Brillante, dorée, féconde, épaisse, large, laitée, œuvée, bréhaigne :

La *carpe* aux bonds légers, et qui, rebelle encor,
Fait vaciller l'éclat de ses écailles d'or.

BOISJOLIN.

Un long âge blanchit la *carpe* centenaire.

DELILLE.

Le pauvre *carpillon* lui dit en sa manière :
Que ferez-vous de moi ? Je ne saurais fournir
Au plus qu'une demi-bouchée ;
Laissez-moi *carpe* devenir.

LA FONTAINE, liv. V, fab. 3.

Malheureusement, je pourrais citer un assez grand nombre d'articles tout aussi oiseux.—Passons au reproche d'*omission* : je trouve, pag. 280-281, à l'article CHANSON, après la définition de ce genre de poésie, les *couplets érotiques attribués au maréchal de Richelieu*; puis, une chanson de M. *Désaugiers* intitulée : *le Délire bachique*. M. Carpentier a très-bien fait, sans doute, de citer M. Désaugiers comme un modèle à suivre dans ce genre de composition, qui exige à la fois de la verve et de la gaîté; mais était il le seul qui méritât une pareille mention, et, sans parler de M. *de Ségur* et de quelques auteurs modernes qui ont suivi ses traces, ne sera-t-on pas justement étonné que, dans un traité sur la chanson, écrit et publié en 1822, on ait oublié le nom de M. de Béran-

gel? M. Carpentier ne risque-t-il point d'être accusé d'esprit de parti par tout ce que nous avons d'hommes impartiaux et de justes appréciateurs du mérite? Mais à quoi songeait l'éditeur quand il a omis, involontairement ou à dessein, le mot de *romantique* dans son dictionnaire? J'ai cherché partout ce mot, curieux de connaître sa profession de foi littéraire, et je ne l'y ai pas trouvé. Malgré ces imperfections, jointes à d'autres que l'espace ne me permet pas de détailler, je n'en persiste pas moins à reconnaître l'ouvrage de M. Carpentier comme très-estimable. Il ne fera point de poètes; la nature seule a ce privilége; mais il sera très-utile à ceux qui sont entraînés vers cette vocation par un pouvoir irresistible; il réglera leur imagination et leur goût, en les détournant de maint écueil où sont venus échouer tant de poètes et de versificateurs. Je crois ne pouvoir mieux terminer cet article qu'en transcrivant ici la conclusion du *Traité de versification*, où M. Carpentier a exprimé très heureusement la même idée : « Il ne suffit pas, dit-il, de ranger des syllabes au cordeau, de suivre dans les rimes les règles établies, de ne se permettre que les termes et les constructions sanctionnés par l'usage, pour faire de bons vers et mériter le nom de poète; il faut encore flatter agréablement l'oreille par l'harmonie des mots, éveiller l'imagination par la richesse et la force des métaphores, satisfaire le jugement par la justesse des expressions, éloigner l'ennui par la variété des images; en un mot, imprimer à son ouvrage la vie, l'âme et le mouvement, quelquefois même, cet enthousiasme brûlant qui décèle la présence du dieu des vers, et a fait comparer les favoris d'Apollon à ces anciennes prêtresses qui ne devoilaient l'avenir que quand elles étaient remplies du dieu qui les agitait. Mais, où trouver ce feu divin? Dans cette influence secrète dont parle Boileau, dans cette influence que l'on sent mieux qu'on ne saurait la définir; dans cette influence dont la force et la présence nous frappe, nous émeut, nous transporte, dans les vers du sublime Corneille, du tendre Racine, du correct Boileau, du naïf Lafontaine. Les règles peuvent former un versificateur; mais il n'appartient qu'à ces grands modèles d'échauffer le germe du génie. C'est à la sensation plus ou moins vive que vous éprouverez à la lecture de leurs divins écrits, que vous reconnaîtrez

Si votre astre en naissant vous a créé poète.

E. Héreau.

96. — *Récréations philosophiques*, précédées de *trois discours littéraires*, par l'auteur des *Variétés philosophiques et littéraires* (1808). — Strasbourg, 1825; Levrault. Un vol. in-12 de 250 pages; prix, 2 fr. 50.

Ce recueil ne se compose pas, comme le titre semble l'annoncer, d'é-

tudes, sur la grammaire, sur les divers dialectes des langues, sur les différentes acceptions, ou sur le véritable sens de certains mots. C'est un choix de divers morceaux de prose et de poésie, empruntés surtout à la langue anglaise, et dont l'auteur a tâché de faire passer les beautés en français. Mais le succès n'a pas toujours répondu à ses intentions. Des expressions bizarres, quelquefois même étrangères à la langue française, des phrases incorrectes, ou embarrassées dans leur construction, rappellent trop souvent qu'on lit les essais d'un auteur qui appartient presque autant à l'Allemagne qu'à la France. D'ailleurs, le goût et la sévérité qui ont présidé au choix de ces petites pièces (si l'on en excepte la *lettre d'Héloïse à Abélard*), feront de ce recueil un sujet d'études aussi utile qu'agréable pour la jeunesse. P.

97. — *Eudoménie ou la félicité.* — Recueil de vers et d'amplifications françaises, à l'usage des jeunes demoiselles; par M. F. L., ex-principal de collége. Paris, 1823; Ferra, jeune, rue des Grands-Augustins, n° 23. Un vol. accompagé d'un brochure in-12; prix, 3 fr. et par la poste 3 fr.

L'auteur, regardant avec raison la culture des lettres comme un des plus sûrs moyens d'arriver au bonheur, a voulu exprimer cette pensée par le titre même de son recueil. Mais il a senti que ce titre pourrait bien n'être pas compris de la plupart des lecteurs, et, dans un discours préliminaire assez étendu, il a montré combien l'étude est nécessaire à la félicité des femmes. Si les principes et les réflexions de M. F. L. n'ont pas le mérite de la nouveauté, ils ont du moins celui de la justesse. Nous aurions désiré seulement qu'il les présentât avec plus de simplicité. — Le choix des pièces de vers est en général assez bon; on en trouve cependant quelques-unes que leurs auteurs ne devaient pas s'attendre à voir placées à côté des immortelles productions de Lafontaine, de Racine, de Voltaire, et de tant d'autres poètes illustres que l'auteur a mis à contribution. Quelques sujets d'amplifications nous ont paru peu propres à être traités par de jeunes demoiselles; nous citerons, par exemple, l'anecdote du *lord anglais sollicitant les suffrages d'un cordonnier*, et la correspondance relative à la mort d'un personnage imaginaire, appelé M. Dilettanti, dans laquelle le goût et les convenances ne nous semblent pas toujours respectées : néanmoins, le recueil, tel qu'il est, peut être utile aux personnes qui se sont vouées à la noble et pénible carrière de l'enseignement. M—T.

98 (*). — *Classiques français*, ou *Bibliothèque portative de l'Amateur*, composée des chefs-d'œuvre en prose et en vers des meilleurs auteurs, et ornée de leurs portraits. *Première livraison*, contenant la *Henriade*,

de Voltaire (avec le portrait de Henri IV), *Poèmes et Discours en vers*, du même, *Contes en vers et Satires*, du même. Paris, 1825; L. Debure, rue Guénégaud, n° 27. Trois volumes in-32, caractère philosophie, papier vélin grand raisin satiné, de l'imprimerie de Firmin Didot, avec une jolie couverture imprimée. Prix, 7 fr., et 7 fr. 60 c. par la poste. — La collection entière formera *soixante volumes*, répartis entre les auteurs, ainsi qu'il suit : 1° Voltaire, 15 volumes (outre les trois ouvrages annoncés ci-dessus, cette collection renfermera les *Épîtres*, *Stances et Odes* de Voltaire, 2 vol.; le *Temple du goût* et *Poésies mêlées*, 1 vol.; ses *Chefs-d'œuvre dramatiques*, 5 vol.; l'*Histoire de Charles* XII, 2 vol.). 2° Massillon, *Petit Carême*, 1 vol. 3° *Œuvres de* Racine, 4 vol. 4° *Chefs-d'œuvre de* Corneille, 4 vol. 5° Fénélon, *Télémaque*, 2 vol. 6° *Œuvres de* Boileau, 2 vol. 7° *Fables de* Lafontaine, 2 vol. 8° *Œuvres choisies de* J.-B. Rousseau, 2 vol. 9° Les *Caractères de* Labruyère, 3 vol. 10° Montesquieu, *La grandeur et la décadence des Romains*, 1 vol.; les *Lettres persanes*, 2 vol. 11° *Maximes de* La Rochefoucault, 1 vol. 12° Bossuet, *Oraisons funèbres*, 1 vol.; *Discours sur l'histoire universelle*, 3 vol. 13° *Louis* Racine, *La Religion*, poème, 1 vol. 14° *Poésies de* Malherbe, 1 vol. 15° Molière, 8 vol. 16° *Choix d'oraisons funèbres*, de Fléchier, Mascaron, Bourdaloue, etc., 1 vol. 17° Pascal, *Pensées*, 2 vol.; *Lettres provinciales*, 2 vol. 18° *Comédies de* Regnard, 4 vol.

Cette première livraison est accompagnée d'un *Avertissement de l'éditeur*, où nous avons remarqué le passage suivant : « Si, comme poète proprement dit, Voltaire ne peut soutenir la comparaison avec Racine, à qui le cède-t-il, comme poète dramatique? qui est-ce qui fait éprouver un attendrissement plus profond, un entraînement plus irrésistible? qui est-ce qui a mieux connu la source des larmes? serait-il trop hardi de dire que Voltaire est notre tragique le plus touchant? Sans imiter ni Corneille, ni Racine, il offre quelquefois l'alliance de leurs qualités diverses, avec des beautés qui ne sont qu'à lui. Comme Racine, il a souvent employé le ressort si énergique de l'amour; mais il en a fait usage à sa manière, et cette manière est d'un effet prodigieux. Ce n'est point, comme dans Racine, cette gradation, ces nuances, ces aperçus délicats qui peignent avec tant de vérité le développement progressif, les replis secrets et les vicissitudes de cette orageuse passion : Voltaire donne en général plus d'impétuosité et d'éclat à l'amour; il le peint dans ses plus terribles effets. Souvent aussi, il sait se passer de ce puissant ressort, sans cesser d'être attachant et pathétique; moins profond que Corneille et que Racine; moins pur, moins fini que ce dernier, il est peut-être plus rapide, plus animé, j'oserais dire plus théâtral que l'un et l'autre, et il est in-

contestable qu'il a donné plus de vie et de mouvement à notre scène. » Cet excellent jugement porté sur Voltaire appartient à un membre de l'Académie française, connu par des productions peu nombreuses, où respirent la grâce et le goût. On n'a rien négligé pour faire de cette collection une édition remarquable sous tous les rapports; la beauté du caractère, surtout, qui la rend propre à tous les âges, lui donne une très-grande supériorité sur toutes les éditions du même format qui ont paru jusqu'à présent. E. H.

99 (*) -*Bibliothèque étrangère d'histoire et de littérature ancienne et moderne*, ou Choix d'ouvrages remarquables et curieux, traduits ou extraits de plusieurs langues, avec des notices et des remarques; par M. Aignan, de l'Institut (Académie française), Tom. I. Paris, 1825; Ladvocat, galeries de bois, n° 195, au Palais-Royal. Un vol. in 8°, papier satiné; prix, 7 fr.—Cet ouvrage aura 6 volumes.

Le but que M. Aignan veut atteindre est plus important qu'on ne le penserait, d'après le titre de ce recueil : il se propose de peindre les mœurs des différentes époques par les écrits contemporains, et de faire voir que « les hommes sont plus méchans et plus malheureux à mesure que la philosophie leur manque davantage. » Ceux qui cherchent du nouveau dans ce qu'ils lisent en trouveront dans cet ouvrage. Car, comme dit l'auteur, en s'attachant à recueillir de vieilles choses, il est d'autant plus assuré d'en offrir de nouvelles. « Il n'y a de neuf, dit *Chaucer*, que ce qui a vieilli. » Cette pensée ne paraît pas très-juste, et n'a peut-être d'autre mérite que la singularité de l'expression. Quoi qu'il en soit, en compulsant avec soin un grand nombre d'ouvrages peu connus, on peut y trouver des objets aussi curieux qu'instructifs; le travail que M. Aignan s'est imposé nous procurera donc et plaisir et profit. Le premier volume qu'il publie nous fait traverser plus de douze siècles, et passer de l'une à l'autre extrémité de l'ancien continent. On y trouve un échantillon de la littérature chinoise; un discours sur le style, par lord *Chesterfield*; la traduction d'un poème italien du XVIIe siècle (*la Moschéide*, ou *Domitien, tueur de mouches*). Ce poème où le goût est quelquefois offensé, où le poète se joue de la chronologie et de toute vérité historique, est cependant remarquable par une imagination bizarre ou vigoureuse, et son auteur peut être regardé comme l'un des précurseurs de *Casti*. Un sujet plus sérieux et plus grave (*la Saint-Barthélemy*), est traité par deux auteurs contemporains, l'Italien *Capilupi*, et le Français *Pibrac*, avocat-général au parlement de Paris, qui, écrivant à un savant de l'Allemagne, fait l'apologie du massacre des protestans. Ses argumens et ses preuves pourront servir long-tems encore aux partisans

de tous les actes de tyrannie et de cruauté. L'italien Capilupi est de meilleure foi : il loue tout simplement la profonde dissimulation et le zèle vraiment catholique de Charles IX. — Mais la curiosité des lecteurs s'arrêtera plus long-tems encore sur quelques opuscules de saint Jean Chrysostôme ; on y verra que les mœurs de ce tems n'étaient ni plus pures ni plus aimables que celles de nos jours, contre lesquelles on déclame avec tant d'animosité. Un autre ouvrage authentique, contenant le récit d'une tournée du général des Camaldules dans les couvens de cet ordre, donne une fort mauvaise opinion des moines du xve siècle. Où faut-il donc chercher ces vertus antiques si vantées, et que l'on oppose sans cesse à la dépravation moderne? On ne les trouve ni dans la première ferveur du christianisme, ni dans le moyen âge, ni à ces cours brillantes dont l'exemple a plus de pouvoir sur les habitudes nationales que les prédications des missionnaires et les austérités inutiles des cénobites; ni en Europe, ni à la Chine! Où parurent-elles donc dans tout leur éclat? Quelle heureuse époque les fit voir à la terre, pour l'instruction ou l'opprobre de tous les siècles suivans? Ce n'est pas dans le livre de M. Aignan qu'il faut chercher la réponse à ces questions; des histoires véritables et impartiales remplissent seules sa *Bibliothèque*. F.

100 (*). — *Œuvres complètes de Voltaire. — Nouvelle édition. — Essai sur les Mœurs*, tom. I, II et III. — *Théâtre*, I, II et IV. Paris, 1825; Chassériau, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5. — Cette édition, dont 6 volumes ont déjà paru, sera composée de 70 volumes in-8°. Le prix de chaque volume, papier fin d'Annonay, satiné avec le plus grand soin et revêtu d'une couverture imprimée sur papier pâte vélin, est de 5 fr. ; papier vélin, dont il n'a été tiré que 25 exemplaires, 10 fr. A cette édition est jointe une *collection de figures*, gravées par les plus habiles artistes, d'après les dessins de M. A. Desenne; cette collection sera publiée en *seize livraisons*, *de cinq figures chacune*, dont le prix est de 10 fr., et sur papier raisin-vélin, figures avant la lettre, 20 fr.

101. — *Les Loisirs d'un Banni*, par M. A. V. Arnault, ancien membre de l'Institut; pièces recueillies en Belgique; publiées, avec des notes, par M. *Auguste* Imbert. Paris, 1825; l'éditeur, rue de Bétizi, n° 16, et tous les marchands de nouveautés. Deux vol. in-8°; prix, 12 fr., et par la poste, 15 fr.

Cet ouvrage est le recueil des articles publiés dans les journaux par M. Arnault, pendant son séjour à Bruxelles. Forcé de quitter la France, en 1815, ce littérateur employa le tems de son exil à écrire dans le *Vrai Libéral*, feuille périodique, dont ses articles firent la fortune. On y remarquera des choses aussi amusantes que judicieuses, une fiction soute-

nue, des ironies pleines de sel, des allégories plaisantes et originales, enfin une critique badine et pleine de finesse. M. Arnault est rentré en France depuis ce tems, et il a récemment inséré, dans les journaux de Paris, des réclamations contre cette publication faite sans son consentement. Cette circonstance n'a fait qu'exciter davantage la curiosité publique, qui, du reste, ne sera pas trompée, et trouvera dans cette lecture de quoi se satisfaire. A.

102. — *L'Abeille des jardins*, par M. Brès. Paris, 1823; Lefuel, rue Saint-Jacques, n° 54. Un vol. in-8°, sur papier vélin, orné de gravures en noir et en couleur, représentant les différentes espèces de jardins, dessinées par l'auteur, gravées à l'eau-forte par M. de Sault et terminées au burin par M. Aubert jeune. Prix, figures noires, 5 fr.; figures coloriées, 10 fr.

Voici un recueil que nous regrettons de n'avoir pu annoncer au renouvellement de l'année, non pas qu'il soit de nature à ne mériter qu'une vogue passagère, mais parce que les soins apportés par l'éditeur à ses plus petits détails en font un des livres les plus propres à être donnés en étrennes. En effet, M. Brès ne s'est point borné à tracer avec élégance et avec goût, en plus de soixante chapitres, les préceptes de cet art d'embellir les jardins, déjà si bien chanté par Delille; douze gravures charmantes, dont il a fourni lui-même le dessin, arrêtent agréablement l'attention sur les sujets les plus importans ou les plus gracieux de son petit traité. A ce double mérite vient s'en joindre un troisième non moins précieux : des citations, habilement empruntées à nos meilleurs auteurs, font de l'*Abeille des jardins* un choix de poésies légères, avec lequel bien peu de nos recueils modernes pourraient entrer en concurrence. Il nous suffira, sans doute, pour appuyer cette assertion aux yeux des personnes qui ne connaîtraient pas encore l'ouvrage, de transcrire les noms de Lafontaine, Voltaire, Rousseau, Dorat, Saint-Ange, Lemière, Malfilâtre, Roucher, Delille, Campenon, etc. Aux plus heureuses inspirations de ces poètes si justement célèbres, M. Brès a fait succéder quelquefois les siennes, et nous ne croyons pas faire un médiocre éloge de ses vers, en assurant qu'on les confondra souvent dans la mémoire avec ceux de ses brillants modèles. E. H.

103. — *Herminie*. Poème imité du Tasse, suivi de poésies diverses, par *F.* Delcroix. Paris, 1823; Delaunay, Palais-Royal, n° 243.

M. Delcroix, dont les jolies productions étaient éparses dans nos almanachs littéraires, vient de publier un recueil qui sera goûté des hommes de lettres et du monde. Ce recueil est orné d'un portrait du chantre de la Jérusalem délivrée, et d'une gravure qui représente Tan-

crede appuyé sur la tombe d'Herminie. Quelques citations feront juger du mérite de l'auteur. Poursuivie au moment où elle allait entrer dans le camp des Latins, Herminie s'enfuit sur les bords du Jourdain; elle y cède à la fatigue et au sommeil.

Les oiseaux, sous l'ombrage, au lever de l'aurore,
Saluaient le matin, d'une voix faible encore;
Les plantes exhalaient de suaves odeurs;
Zéphire, en se jouant sur l'onde et sur les fleurs,
Doucement de son souffle éveille la guerrière.
Elle ouvre au jour naissant une humide paupière;
Et, dans son cœur ému retrouvant son amour,
Hélas! elle gémit d'avoir revu le jour.
Sorti de la forêt ou des rives prochaines,
Un bruit vague et confus, mêlé de voix humaines,
Semble alors compatir à ses vives douleurs.
Le ramier qui s'éveille, et Zéphire, et les fleurs,
Tout paraît de ses maux ressentir les atteintes;
Des soupirs languissans répondent à ses plaintes;
Sur le fleuve elle entend les roseaux murmurer:
C'est un langage encor qui l'invite à pleurer.
Mais enfin, par degrés, la douce rêverie
Succède au noir chagrin dans son âme attendrie.
Plus près d'elle, à travers ces bois mystérieux,
S'élèvent, tout-à-coup, des sons harmonieux.

Tout le monde connaît le sujet du poème de *Camille* ou *les Gaulois dans Rome*. Vainqueur à Allia, mais vaincu par Camille,

Trahi par la fortune et frémissant de rage,
On dit que, presque seul échappé du carnage,
Brennus, qui de ses bois reprenait le chemin,
S'arrêta, tout-à-coup, sur le haut Apennin.
Là, trois fois, à grands cris, dans la race future,
Il appelle ses fils à venger son injure ...
De l'heureux Latium repoussé sans retour,
Il embrasse de l'œil ce fertile séjour;
Et dans un vague espoir son âme ensevelie,
Ramène les Gaulois aux champs de l'Italie.

Nous prenons au hasard dans les poésies diverses, quelques *stances à un jeune poète*.

Tel éloigné des camps, dans une île ennemie,
Oubliant l'Idumée et perdant ses beaux jours,

Renaud, né pour la guerre, abandonnait sa vie
A de molles amours.

Mais d'un guerrier fidèle entend-il le langage?
Il frémit du repos où languissait son bras;
Et, secouant les fers d'un honteux esclavage,
Il revole aux combats.

Tel, sortant tout-à-coup d'un sommeil léthargique
Mon esprit abattu se ranime à ta voix;
Et, soudain ressaisi, mon luth plus énergique
Résonne sous mes doigts.

Eh quoi! de Mnémosyne oubliant la promesse,
Obscurs et sans honneur, nous verra-t-on vieillir?
Il est, il est encore aux rives du Permesse
Des palmes à cueillir?

Ah! renaissez en moi, noble et brûlante flamme!
Céleste enchantement du vulgaire ignoré!
Renaissez, ô transports, vous qui ravissez l'âme
Du mortel inspiré!

Le poète, alarmé d'un doute qui l'outrage,
Ne saurait voir son nom dans l'ombre enseveli:
Il chante; et, consolé, repousse au loin l'image
Du dévorant oubli. DE L.

104 (*). — *Les amours des anges*, poème, suivi des *Mélodies Irlandaises* de *Thomas* Moore, traduit en français par Mme *Louise* Sw. Belloc. Paris, 1825; Chassériau, passage des Deux-Pavillons, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5. Un vol. in-8°, belle impression, orné d'un portrait de Moore. Prix, 5 francs, et 6 francs par la poste.

Nous n'essaierons pas de faire ici un examen raisonné de cette charmante production dont la fraîcheur et la grâce échappent à l'analyse. Génie égal à lord Byron et à Walter Scott, Moore représente, parmi les poètes anglais, l'Irlande sa patrie. Tour-à-tour sublime et passionné, gracieux et tendre, il varie sans cesse ses tableaux et ses couleurs. A un chant de liberté, succède une ballade remplie de simplicité. Puisées pour la plupart dans les traditions de l'Irlande, ses *Mélodies* ont tout le charme des souvenirs, joint à la délicieuse harmonie des vers que Moore a su créer en anglais. Tableaux fidèles des mœurs, de l'histoire et des malheurs de l'Irlande, ses chants les plus gais gardent encore l'empreinte d'une mélancolie rêveuse et vague, qui ne se révèle pas à l'âme par des paroles, mais qui attendrit le cœur, et qui tempère les éclats de la joie. Ce sont

ces transitions subites, si bien indiquées dans les airs, et si mystérieusement voilées dans les paroles, qui rendaient la traduction des *Mélodies* fort difficile, sinon impossible. Personne n'avait encore osé entreprendre un travail hérissé de tant d'obstacles, Mme Louise Sw. Belloc l'a tenté, et elle a réussi, autant du moins que cela était possible, à faire passer dans notre langue les beautés de l'original. (Voyez, ci-dessus, p. 114, *the Loves of the angels.* Imprimé avec soin, orné d'un beau portrait de Moore, cet ouvrage, du même format que les œuvres de lord Byron, doit prendre place dans toutes les bibliothèques. Des artistes français, distingués par leur talent, s'occupent à composer et à graver des vignettes pour embellir ce charmant ouvrage, qui aura sans doute plus d'une édition.

105. — *Épître à M. Casimir Delavigne, sur ses ouvrages*, par *Gustave* Drouineau. Paris, 1823; Veret, rue des Francs-Bourgeois-St-Michel, n° 3; Mongie aîné, boulevart Poissonnière. Brochure in-8° d'une feuille d'impression; prix, 60 c.

106. — *Une Corinthienne*, dédiée à M. Casimir Delavigne. Paris, 1823; Masson fils aîné, quai Malaquais, n° 15. Brochure in-8° de 20 pages; prix, 1 fr. 25 c.

107. — *Seconde Corinthienne: Le Pacha.* Paris, 1823; le même. Brochure in-8° de 20 pages; prix 1 fr. 25 c.

On sait que le patriarche de Ferney, parvenu à l'apogée de sa gloire littéraire, était devenu l'objet des panégyriques et de toutes les cajoleries intéressées d'une foule d'auteurs, qui espéraient se faire un nom à la faveur du sien. Ils semblaient dire, comme l'auteur de l'*Épître* que nous annonçons en tête de cet article:

> Pour moi, plante débile et jouet de l'orage,
> Que ne puis-je grandir sous ton noble feuillage,
> Appuyer ma faiblesse à tes bras glorieux,
> Te suivre dans les airs, et monter vers les cieux!

On sait aussi que Voltaire croyait devoir leur rendre encens pour encens, qu'il trouvait des louanges pour les choses les plus médiocres, et des encouragemens à donner aux poètes qui promettaient le moins. Ce n'était peut être pas en agir bien généreusement avec ceux qui attendaient de lui des conseils; mais c'était se débarrasser adroitement des importuns, et payer le plus grand nombre du seul prix qu'ils avaient réellement ambitionné. M. Casimir Delavigne, jeune encore, se voit entouré de semblables hommages; déjà les lyres de plusieurs de ses contemporains célèbrent sa gloire. Est-ce l'expression du sentiment qu'ils ont de sa supériorité sur ses rivaux, ou le désir d'attirer son attention, et d'appe-

ler sa critique franche et bienveillante sur des essais plus ou moins heureux? Ou n'est-ce que le besoin de faire parler d'eux, en fournissant aux amis de la bonne littérature l'occasion de prononcer un nom déjà si cher aux muses? Sans décider cette question, nous croyons pouvoir assurer que, si le noble caractère de M. Delavigne le porte à répondre avec franchise à cet appel, il n'éprouvera aucun embarras pour dire la vérité aux auteurs des pièces que nous annonçons. — On est digne d'entendre la vérité, et l'on peut l'attendre sans trop de crainte, quand on fait des vers tels que ceux-ci, de M. Drouineau:

Du Permesse, il est vrai, l'accès est difficile;
Un écrit réussit, mais il en tombe mille;
Et lorsqu'un jeune auteur, par son zèle entraîné,
Veut produire au public un *œuvre nouveau-né*,
Et braver les clameurs du monde littéraire,
Pour l'acheter à peine il rencontre un libraire.
On l'attaque; et bientôt des censeurs pointilleux
Trouvent un vers impie, un mot séditieux,
De deux expressions punissent l'alliance,
Et traînent sans pitié sa muse à l'audience.

M. Drouineau s'était contenté, dans son *Épître*, de rappeler tous les titres de gloire de son jeune Mécène; il avait même placé très-adroitement dans son cadre quelques expressions et jusqu'à des vers entiers de son modèle: c'était, comme on le voit, un hommage pur et désintéressé. Plus hardi, ou peut-être plus téméraire, l'auteur anonyme des *Corinthiennes* n'a pas craint de traiter le même sujet que M. Casimir Delavigne; il mérite d'être encouragé. Nous allons citer quelques vers qui feront apprécier son talent. C'est un *pacha* qui parle:

Mahomet! sois béni! Je viens à la prière
Donner un digne exemple aux fidèles croyans,
Et ranimer la foi sur la profane terre
Où l'impur Giaour, après quatre cents ans,
Bravant encor ton sabre et parlant d'innocence,
Apprend à sa famille à maudire, en silence,
Les dogmes immortels des nobles Ottomans,
Et, faible, ose rêver des projets de vengeance!
Juste rebut d'Allah! race des Giaours,
Tu pleures! mais tes pleurs à ses yeux ont des charmes!
Tu connaîtras bientôt de plus cruelles larmes!
Mon règne n'est encor qu'un règne de deux jours,
Si j'ai régné long-tems, tu pleureras toujours.

De pareils vers se font lire avec plaisir, même après ceux de M. Casimir Delavigne. E. Hébreau.

108 (*). — *Théâtre complet des Latins*, traduit, avec le texte en regard, par J. B. Levée, ancien professeur de rhétorique, membre de la Société royale académique des sciences de Paris, etc.; et par feu Le Monnier, de l'Institut de France; augmenté de notes, examens et additions, par MM. Amaury Duval, de l'Académie des Inscriptions, et Alexandre Duval, de l'Académie française. Savoir : *Plaute*, 8 volumes; *Terence*, 3; *Sénèque*, 3; et 1 volume des *fragmens* qui nous restent *des auteurs dramatiques latins*. En tout, 15 volumes in-8°, imprimés avec soin sur papier vélin. Chassériau, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5. Prix, 100 fr.; et grand papier vélin, dont il ne reste que très-peu d'exemplaires, 200 fr. — *Nota*. Il a été tiré en plus quelques centaines d'exemplaires des trois volumes des tragédies de Sénèque, qui se vendent séparément au prix de 20 fr. les 3 volumes, papier vélin satiné; très-grand papier vélin superfin, 50 fr.

C'est la première fois que l'on publie dans une seule collection, toutes les pièces (comédies et tragédies) qui restent des Latins, et même les fragmens qui nous sont parvenus des pièces perdues. L'entreprise a réuni les suffrages de tous les amis de la haute et belle littérature.

109 (*). — *Répertoire des théâtres étrangers. Shakspeare*, T. I-VIII; *Théâtre anglais*, T. I-IV; *Schiller*, T. I-VI; *Théâtre italien*, T. I et II; *Théâtre espagnol*, T. III. Paris, 1822-1825; Thivars-Brissot, rue de Richelieu, n° 72. La collection entière se composera de *soixante-douze volumes* in-12, ainsi répartis : *Théâtre anglais*, 20 vol.; *Théâtre allemand*, 20; *Théâtre espagnol*, 12; *Théâtre italien*, 12; *Théâtres divers*, 8. On donnera les Œuvres complètes de Shakspeare, Schiller, Goëthe, Alfieri, et un choix de Lope de Véga, Calderon, Otway, Addisson, Rowe, Dryden, Young, Congrève, Steèle, Scheridan, Lessing, Klopstock, Kotzbuë, Werner, Machiavel, Métastase, Maffei, Goldoni, Monti, Pindemonte, Foscolo, Guilhem de Castro, Moreto, Solis, Moratin, etc. Les Théâtres divers se composeront d'un choix des *Théâtres russe*, *danois*, *hollandais*, *chinois*, *indien* et *persan*. Prix de la souscription pour chaque volume, 2 fr.; on a tiré 25 exemplaires seulement, sur vélin, au prix de 4 fr.

110. — *Le comte de Carmagnola*, et *Adelphis*, tragédies d'*Alexandre* Manzoni, traduites de l'italien par M. C. Fauriel; suivies d'un article de Goëthe, et de divers morceaux sur la *Théorie de l'art dramatique*. Paris, 1825. Un vol. in-8°. Bossanges frères, rue de Seine, n° 12, prix, 4 fr.

M. Manzoni, connu déja comme l'un des premiers poëtes lyriques de

notre époque, est aussi l'un de ceux qui consacrent leur talent à faire prévaloir le genre de la tragédie historique. *Il conte di Carmagnola*, son premier essai, le fit connaître avec honneur dans la carrière littéraire; et Goëthe, ce doyen de la littérature allemande, fut si frappé du talent qui brillait dans cette tragédie, qu'il en inséra une analyse et un examen critique dans un Recueil périodique publié à Stuttgard. M. Fauriel a joint ce morceau intéressant aux deux tragédies du poète italien. Cette traduction réunit, à un degré remarquable, le double mérite de la fidélité et de l'élégance. Ce volume contient encore divers morceaux curieux sur la théorie de l'art dramatique; savoir : un Dialogue sur l'unité de tems et de lieu, par Hermès Visconti, extrait du *Conciliatore*, journal italien; et une lettre de M. Manzoni lui-même, sur les unités dans la tragédie : les connaisseurs regardent cette lettre comme ce qu'on a écrit de plus remarquable jusqu'ici sur le genre romantique, et sur la grande question des unités dans la tragédie.

A.

111. — *Caton le censeur*, ou La guerre d'Espagne, premier acte d'une grande comédie non encore représentée; par *Onésime* Leroy, avec cette épigraphe : *Delenda est Carthago!* Paris, 1825; Amiot, rue de la Paix, n° 6. Brochure in-8°, XII et 27 pages; prix. 1 fr.

La plupart de nos lecteurs doivent connaître les *deux Candidats*, comédie jouée avec succès au second Théâtre-Français, malgré tout le zèle qu'une censure ombrageuse avait mis à émousser les épigrammes, à décolorer les peintures de mœurs, à effacer les traits de caractere. Mais, pour empêcher les pièces d'être applaudies, on peut mieux faire encore que de les mutiler; c'est d'en interdire la représentation. Or, c'est ce qui est arrivé aux *deux Candidats*, sans que l'auteur en ait pu savoir la raison. Après une pareille mésaventure, M. Leroy a cherché un sujet où les vices et les ridicules de notre tems pussent être à l'abri des atteintes de la censure, et c'est dans l'ancienne Rome qu'il a choisi son héros. Il nous a donc représenté Caton le censeur avec son humeur acariâtre, sa haine des mœurs de son tems, son antipathie pour les lumières, son aversion pour le luxe des dames romaines, et son ardeur pour entraîner son pays dans une guerre d'Espagne, prélude de celle de Carthage. Mais hélas! à peine notre auteur avait achevé son ouvrage, qu'il rencontre un ami, tout nouvellement échappé des ciseaux de la censure, et cet ami n'eut pas de peine à lui faire comprendre que son ouvrage ne serait pas de sitôt représenté. La conversation de notre poète et de son interlocuteur fait le sujet d'une préface très-piquante, où l'on reconnaît le talent du peintre comique; et, si l'espace nous permettait

les citations, nous trouverions facilement, dans l'échantillon de la comédie, des vers non moins piquans que la préface, et qui donneraient certainement l'envie de connaître la pièce tout entière. M. Leroy, dont les premiers ouvrages ont été appréciés par les gens de goût, est dans la bonne route; il a laissé à d'autres les fades romans et les grotesques intrigues, pour s'attacher à l'étude des mœurs et des caractères : c'est là le vrai but de la comédie, et nous le félicitons de ne pas se laisser décourager par les obstacles sans nombre que le talent rencontre aujourd'hui de toutes parts. M. A.

112 (*). — *Les mille et une nuits*, contes arabes, traduits par Galland, *Nouvelle édition*, revue, accompagnée de notes, augmentée de plusieurs contes, traduits pour la première fois, par M. Ed. Gauttier, et ornée de vingt-une gravures, etc., Tom. IV. Paris, 1825; Collin de Plancy, rue Montmartre, n° 121; Rapilly, libraire, boulevart Montmartre, n° 25; Gautier, libraire à la tente, galerie de Bois du Palais-Royal. Un vol. in-8°. — La souscription étant définitivement close, le prix invariable de l'ouvrage demeure fixe ainsi qu'il suit : chacun des sept volumes, papier fin satiné, 6 fr.; grand-raisin, 12 fr.; vélin superfin, 12 fr.; grand-raisin vélin, 12 fr. — Gravures : chacune des trois livraisons de sept vignettes, en noir, avec la lettre, 6 fr. 50; papier de chine avant la lettre, 12 fr.; triple épreuve papier de chine, bistre, l'un et l'autre avant la lettre X une épreuve en noir, 25 fr.

115. — *Les tablettes du Juif errant*, ou ses récriminations contre le passé sans préjudice du présent, écrites par lui-même. Paris, 1825. Béraud, rue du Foin-Saint-Jacques, n° 9. In-12; prix, 2 fr.

L'imagination la plus féconde a beaucoup de peine à trouver maintenant quelque chose d'original, et voilà pourquoi tant d'écrivains prennent le parti de se jeter dans le bizarre, et même dans le monstrueux : c'est un écueil qu'a su éviter l'auteur des *Tablettes du Juif errant*. En choisissant pour principal personnage, cet être imaginaire dont les traditions populaires des chrétiens ont éternisé l'existence, il s'est gardé de se livrer à tous les écarts de son imagination, comme n'eût pas manqué de le faire un disciple de l'école romantique; et il a sagement préféré d'entrer dans le vaste champ des observations critiques et piquantes. Son cadre était heureux : un homme qui a toujours vécu, qui a tout vu! La mémoire d'un vieillard ordinaire est déjà si chargée de faits et d'observations intéressantes : que doit donc être la mémoire d'un homme qui compte par siècles, comme nous comptons par années? On peut reprocher au fameux Israélite de n'avoir dit qu'une faible partie de ce qu'il pouvait dire, peut être aussi, d'avoir mis un peu trop d'amertume dans

celles de ses remarques qui se rapportent à notre époque; mais c'est un vieillard, *un homme du bon vieux tems*, voilà son excuse. Il faut, en cette qualité, lui permettre de blâmer et de censurer à son aise. Ce petit ouvrage révèle du talent; il y a quelques passages qui rappellent la manière de Voltaire. A*.

114. — *Le Camisard*, par M. Dinocourt, auteur du *Serf au 15e siècle*. Paris, 1823; veuve Lepetit. Quatre vol. in-12; prix, 10 francs.

Ce roman, où l'on trouve, à côté de quelques négligences, des situations et de l'intérêt, se recommande par une intention digne d'éloges. L'auteur paraît s'être proposé, pour principal objet, d'inspirer l'horreur du fanatisme et de l'intolérance. Pour atteindre ce but, il ne pouvait mieux faire, sans doute, que de retracer la persécution aussi absurde qu'odieuse que l'histoire a flétrie sous le nom de *Guerre des Camisards*. M. Dinocourt a peint le fanatisme sous les traits du cruel Basville, de cet homme qui abusa d'une manière si funeste de la confiance d'un grand roi; il a représenté la véritale piété sous les traits de Fléchier, et nous devons applaudir à cet hommage rendu à la mémoire d'un prélat, plus respectable encore par ses vertus douces et philosophiques que par ses talens. On sait que Fléchier, à l'exemple du sage Fénélon, s'opposa constamment aux conversions opérées par la violence, qu'il refusa d'avoir des dragons pour auxiliaires dans la prédication de l'Évangile. Il était digne du rôle touchant et noble que l'auteur lui a donné dans son ouvrage. St. A. B.

115. — *Han d'Islande*. Paris, 1823; Persan, rue de l'Arbre-Sec, n° 29. Quatre volumes in-12; prix, 10 fr., et 13 fr. par la poste.

C'est un nouveau produit de ce *genre romantique*, qui cherche à envahir notre belle littérature. L'auteur, auquel on ne saurait contester du talent, a voulu offrir un tableau à la manière de Walter Scott. Quelques événemens historiques servent de fond à des descriptions d'un pays peu connu : la Norvége. Il y a des éloges à lui accorder sur ces deux points : malheureusement, il a cru devoir introduire entre ses personnages une espèce de monstre qu'il appelle *Han d'Islande* ou le *Démon d'Islande*. Rien de mieux justifié que cette dernière épithète; ce Han d'Islande est un *brigand cannibale*, qui hait les hommes, on ne sait pourquoi, et dont la peinture est hideuse et dégoûtante. Je ne conseillerai pas aux imaginations faibles de lire les chapitres où ce personnage est représenté déchirant ses victimes avec ses ongles, broyant leurs os, buvant leur sang, etc. Il y a, dans cet amas d'horreurs, plus qu'il ne faut pour ébranler un système nerveux délicat. Le style est quelquefois élégant,

et quelquefois aussi fort bizarre. Les caractères du vieux chancelier disgracié et de sa fille Lithel sont très-bien tracés. On ne conçoit guère comment l'écrivain qui les a imaginés, a pu se condamner à peindre un être tel que son héros. A*.

116. — *Olivier*, traduction libre de l'allemand, d'après Mme *Caroline* Pichler, par Mme de Montolieu, avec cette épigraphe : « Les femmes préféreront toujours l'homme qui rend hommage à leurs charmes, sans en avoir lui-même, à celui qui s'occupe d'abord des siens, et se croit sûr de plaire dès qu'il paraîtra. » Paris, 1825; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 25. Deux vol. in-12, ensemble de 450 pages, avec figures; prix, 5 fr.; et par la poste 6 fr. — Ce roman forme la *neuvième livraison* des *Œuvres de* Mme *de Montolieu*, dont il a déjà paru *vingt-deux volumes*. (*Voy.* ci dessus tom. XVII, p. 148.)

Annoncer cette production après celle de *Han d'Islande*, et lui donner des éloges que nous aurions voulu pouvoir accorder à la dernière, c'est être fidèle au principe que nous avons eu souvent occasion de développer, en disant que nous accueillerons toujours de préférence les ouvrages qui auront pour résultat d'adoucir et d'améliorer les mœurs. Tel devrait être, en effet, le premier but de tout écrivain; tel est celui que Mme de Montolieu s'est proposé dans presque toutes ses compositions, et qu'elle atteint le plus souvent, grâce au talent et au charme dont elle sait revêtir ses tableaux; car, pour réussir, il ne suffit pas de vouloir le *but*, il faut encore pouvoir disposer des *moyens*. Aussi, ne craignons-nous pas d'assurer qu'elle sera lue avec fruit et plaisir, longtems après que l'on aura oublié ces productions informes auxquelles leur étrangeté attache un intérêt du moment, et dont les auteurs, en gardant l'anonyme, témoignent qu'ils ont cherché plutôt le soin de leur fortune que celui de leur réputation. — L'épigraphe que nous avons transcrite à dessein en tête de cet article, fait assez connaître quel est le sujet d'*Olivier*. Le héros qui a donné son nom à ce roman, s'est vu, jeune encore, privé des avantages extérieurs auxquels on accorde généralement trop de prix dans le monde, par cette funeste maladie dont une découverte précieuse et trop peu répandue encore, la vaccine, doit un jour anéantir les terribles effets. Parvenu à l'âge où les passions se font entendre impérieusement, il ne peut résister à celle qui sert souvent de mobile à toutes les autres; l'amour lui fait connaître tout ce qu'il a de rigueurs. Une défiance, trop naturelle dans un être accoutumé dès longtems à n'inspirer que la compassion, lui fait négliger les avantages nombreux qu'il pourrait trouver dans son esprit et ses talens; il est le jouet d'une coquette, qui s'est emparée de ses premières et de

ses plus vives impressions, mais à laquelle il ne peut accorder son estime, jusqu'au moment où une femme jeune, aimable et vertueuse, digne d'apprécier le cœur et le noble caractère d'Olivier, le choisit en secret pour le but de toutes ses affections. Mais cette femme est revêtue du titre de princesse, et le malheureux Olivier, que trop d'obtacles de toute nature doivent arrêter, se conduit avec tant de réserve et de discrétion auprès de la belle *Adelinde*, qu'elle ignorerait toujours ses sentimens, si, decidé à s'éloigner d'elle, et à quitter la cour du prince auprès duquel il remplit les fonctions d'ambassadeur, le lendemain même d'une fête où il a été assez heureux pour sauver les jours de sa maîtresse, il ne trahissait son secret en prenant congé d'elle. Il avait été chargé de demander la main de la princesse pour l'héritier d'un duché voisin, et il apprend, en obtenant la certitude que son amour est partagé, le secret de sa naissance, qui lui avait été caché jusqu'à ce moment. Heureux rival de lui-même, il est reconnu pour cet héritier, dont la princesse avait d'abord refusé la main, et il trouve, dans une autre femme qui l'entourait d'une sollicitude dont il ignorait le motif, une mère aussi tendre, aussi digne d'amour qu'elle a été malheureuse. On voit qu'il y a, dans cet ouvrage, un peu de ce merveilleux que l'on aurait tort de regarder comme la tâche la plus difficile d'un romancier; mais si, dans notre estime un sujet simple et attachant, tel par exemple que les *Nouveaux Tableaux de famille* (*Voy.* tom. XVII, pag. 148), mérite la préférence, Olivier n'en est pas moins un roman plein d'intérêt, et dans lequel on retrouve une partie des qualités qui distinguent le genre d'esprit et le style de son traducteur. Il est précédé d'une lettre de Mme de Montolieu à son auteur, Mme Pichler, où la première se félicite de devoir à celle-ci la plus grande partie des succès que lui ont valus *Agathocles*, *Falkenberg*, *Cécile de Rodeck*, *Amour et Silence*. E. Hérbau.

117 (*). — *Description de l'Égypte.* — *Deuxième édition*, dédiée au Roi. — *Premier portefeuille des planches*, *grand format.* Paris, 1825; Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14.

Le grand *portefeuille de la seconde édition de l'Égypte,* attendue impatiemment par les souscripteurs, vient d'être publié par M. Panckouke: nous pouvons assurer que ce recueil les satisfera au-delà de leurs espérances. Ces gravures sont en effet celles du format le plus étendu qu'il soit peut-être possible d'exécuter; elles représentent les palais de l'antique Égypte et ses sites les plus remarquables; les unes offrent des paysages où se trouvent mêlées les ruines des monumens et les constructions modernes; d'autres, les ruines pittoresques de l'île de Phylæ, des carrières de granit et des rochers situés au milieu du cours du Nil. Les artistes sont

parvenus à rendre, avec beaucoup d'habileté, les ciels sans nuages, et ces grands amas de ruines qui s'élèvent encore au milieu des sables sous lesquels ils se dérobent de plus en plus. L'esprit attristé par le spectacle de la destruction, retrouve avec plaisir, dans d'autres tableaux, les vastes palais restaurés, comme ils étaient au moment de leur achèvement, et décorés des sculptures les plus délicates; tel est l'effet que produit, entre autres exemples, l'intérieur du palais d'Apollinopolis Magna, rétabli par le génie des architectes français. Sur une des planches se déploie un magnifique bas-relief où l'on distingue tous les détails d'un combat naval, sculpté sur la face extérieure d'un palais de Thèbes. Une autre gravure représente la vue générale du tombeau d'Osymandyas, dont on voit encore l'énorme colosse gisant à terre: quelques habitans, des chameaux placés auprès du colosse, dans ces vastes plaines, donnent une idée du grandiose de ces constructions. La vue du palais de Louqsor offre le rapprochement de bâtimens modernes et d'édifices antiques; les deux masses du pylône sont presque intactes; on aperçoit à la porte d'entrée les longues galeries de colonnes encore debout, deux aiguilles de granit chargées d'une infinité de sculptures sont élevées sur les deux côtes de la porte; auprès sont deux colosses dont on n'aperçoit plus que la tête et la coiffure, les sables les ont recouverts jusqu'au-dessus des épaules; autour de ces constructions de granit, qui semblent éternelles, quelques masures toutes modernes sont déjà à moitié détruites; du centre du palais égyptien s'élève un minaret turc: tel est l'aspect que présente aujourd'hui un des plus riches palais de l'Égypte. La gravure du palais de Karnak n'est pas moins digne de fixer l'attention; au-devant de ces vastes ruines, on distingue le dessinateur français abrité sous un parasol qui le garantit de la chaleur intolérable des rayons du soleil, et occupé à retracer pour la France tous ces immortels souvenirs. — Plusieurs planches offrent des restaurations historiques. L'une des plus remarquables est celle de la porte triomphale: les artistes ont transporté le spectateur au siècle de Sésostris et de ses triomphes; les galeries de Sphinx forment de longues avenues; le héros monté sur un char, s'avance à la tête de son armée; des musiciens, des danseuses précèdent sa marche; le char, les armes, les instrumens de musique, les habillemens et les moindres détails ont été puisés dans les peintures encore intactes des tombeaux des rois, et renouvellent à nos yeux toute cette pompe triomphale qui n'a presque rien coûté à l'imagination des voyageurs, et qui rappelle exactement toutes les habitudes, les costumes et les détails de la vie civile et militaire de ce peuple extraordinaire. Deux belles planches d'état moderne représentent la ville des Tom-

beaux au Kaire et la vue du port neuf à Alexandrie, dans toute l'étendue que pouvait embrasser l'œil de l'artiste. — Nous ne pouvons donner ici qu'un très-faible aperçu de la richesse des aspects et des détails que présente le portefeuille; ces belles gravures obtiendront tout l'intérêt et l'attention des amateurs des arts, des paysagistes, des architectes, des savans et des antiquaires; la pureté des épreuves, la beauté du papier, et tous les soins qui ont été pris par l'éditeur, obtiendront aussi de justes éloges pour cette publication, éloges qui sont déjà confirmés par le succès. Maintenant, les souscripteurs sont assurés de posséder un monument unique dans l'histoire des arts et des sciences. — Le Tome XII paraît au même moment : des mémoires sur les lacs de Natron, sur le Fleuve sans eau, sur la Nubie, les Barabras, les Arabes du désert, et les arts et métiers de l'Égypte, en forment un des volumes les plus intéressans de la collection (1).

118 (*). — *Du beau dans les arts d'imitation*, avec un examen raisonné des productions des diverses écoles de peinture et de sculpture, et, en particulier, de celle de France; par M. Kératry, Paris, 1822; Audot, 3 vol. in-18 ornés de quatre jolies gravures; prix, 10 fr. — Cet ouvrage fait partie de l'*Encyclopédie des Dames*, entreprise en 1821 (*voy.*, Tom. IX, p. 650), et dont nous avons annoncé successivement plusieurs livraisons. (*Voy.* T. XI, p. 189 et 375; T. XII, p. 155 et 175). — Nous allons récapituler toutes celles qui ont paru jusqu'ici : 1re livraison, *Manuel de la maîtresse de maison*, par Mme Pariset, 1 vol.; 2e *Botanique des dames*, par Boitard, 3 vol.; 3e *Flore de la botanique*, par le même, 1 vol., et *Cours de littérature ancienne*, par Mme de Bawr, 2 vol; 4e *Cabinet d'histoire naturelle*, par Boitard, 2 vol.; 5e *Du beau dans les arts*, par Kératry, 3 vol (c'est l'ouvrage que nous annonçons); 6e *la Maison de campagne*, par Me Adanson, 3 vol.; 7e *la Toilette des dames*, par Mme Voiart, 1 vol., et les *Principes de Logique, de Rhétorique, de Versification*, etc., par Cœuret de Saint-Georges, 1 vol.

On pourrait diviser en trois classes les ouvrages qui ont été publiés sur les arts du dessin. Les uns, et c'est le plus petit nombre, écrits par les peintres eux-mêmes, forment la partie didactique de l'art et sont l'apanage exclusif des artistes. Les autres ont pour objet de faire connaître l'histoire des monumens, et d'en apprécier le mérite d'une manière absolue et relativement au tems où ils ont été exécutés. Cette seconde classe

(1) Prix, 110 fr. le Tome XII et le portefeuille qui réunit dix livraisons. Chez l'éditeur, C. L. F. Panckoucke, rue des Poitevins, n. 14.

d'écrits, d'un intérêt plus général, se trouve dans les mains de tous les lecteurs instruits. La troisième, produite par la réaction de l'imagination sur la pensée, est le fruit de l'étude des hommes qui, après avoir éprouvé une vive émotion, veulent en rechercher et en connaître la cause. Cette sorte d'écrits a donc, en général, pour objet, d'examiner quels sont les principes constitutifs de l'art, et les limites dans lesquelles il doit se renfermer. L'ouvrage que j'annonce est destiné à prendre rang dans cette dernière catégorie. Je l'ai lu avec beaucoup d'attention. Je m'étais d'abord proposé de faire un ensemble systématique d'observations, et de suivre l'auteur, pour ainsi dire, pas à pas, soit pour approuver ses assertions, soit pour les combattre; mais je n'ai pas tardé à reconnaître qu'elles ne pourraient être lues avec quelque intérêt que par les personnes qui connaîtraient l'ouvrage même, et que, d'ailleurs, elles exigeraient un développement considérable. Ainsi, je vais me borner à indiquer quels sont les caractères principaux de cet ouvrage. M. Kératry examine successivement, et avec beaucoup de sagacité, les différentes conditions de l'art, savoir : le choix et la nature des moyens qu'il peut employer, et le but qu'il doit atteindre. Dans le cours de cet examen, on retrouve partout un homme de goût que l'étude de la théorie a entraîné vers des recherches intéressantes, qu'on lit avec plaisir et avec fruit; mais, comme je suis sincère dans mes éloges, je dois dire, avec la même franchise, quelles sont les critiques dont cette production me paraît susceptible. J'avoue que je regarde le chapitre sur *l'origine présumée des arts*, comme une superfluité. Ce sont des suppositions présentées avec beaucoup d'esprit sans doute, mais qui n'offrent presque pas d'intérêt, parce que l'on sent que, tout ingénieuses qu'elles sont, elles ne présentent aucun caractère de certitude où l'esprit puisse s'attacher. Ce qui offre un véritable et grand intérêt, c'est l'histoire de l'art par les monumens ; là, du moins, il y a quelque chose de positif. Je condamne sans pitié, parce qu'ils sortent du cadre que l'auteur s'était tracé, l'invocation qui commence le chapitre intitulé : *Recherches préliminaires sur le beau*, ainsi que l'épilogue-dithyrambique : *la terre de la patrie*, qui forme le dernier chapitre de l'ouvrage. Il me reste une dernière observation à faire. Dans le chapitre relatif à *l'école française*, M. Kératry suit, en nommant les maîtres, un ordre que je ne puis pas admettre. Je n'en dirai pas davantage, à cet égard, parce que les rétablir selon le degré d'estime qu'ils me paraissent mériter, ce serait élever et résoudre une question de prééminence toujours délicate à discuter, surtout d'une manière aussi directe. Je trouve encore que, dans le tableau des artistes qui marchent à la suite des maîtres, il a mis des noms

qui ne devraient pas y figurer, et qu'il en a omis de très-recommandables. Je me trompe, peut-être; mais j'en ai conclu que M. Kératry, écrivain fort érudit, fort judicieux, n'avait pas acquis de connaissances suffisantes pour pouvoir déterminer, par lui-même, d'une manière absolue, le rang qui doit être assigné à chaque artiste. Dans ce cas, un écrivain ne doit pas craindre de se placer, pour ainsi dire, sous la tutelle d'un homme de talent. Ce n'est pas un rôle à dédaigner que d'écrire sous l'inspiration d'un grand artiste, et M. Émeric-David a bien prouvé, par le succès de ses recherches sur l'art statuaire, qu'il restait encore, pour l'écrivain, un beau champ de gloire à moissonner. C'est pour pouvoir s'appuyer sur la connaissance positive des procédés de l'art; c'est pour en apprécier par lui-même le degré de mérite; c'est pour connaître l'étendue de ses ressources d'une manière intime et positive, que M. Quatremère de Quincy s'est livré à une étude suivie de la sculpture, et c'est parce qu'il a une connaissance pratique de cet art, que ses dissertations acquièrent un véritable degré d'autorité. Il est possible que je me trompe dans la supposition que j'établis à l'égard de M. Kératry; mais je suis bien sûr de ne pas me tromper, lorsque je répète qu'il faut beaucoup d'instruction, de goût et d'esprit pour faire un ouvrage tel que celui que j'annonce. P. A.

119. (*) — *Du Génie de l'architecture*, etc., par J. A. Coussin, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome. Paris, 1823; Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. Un vol. in-4° de 300 p. avec planches. Prix, 50 fr.

Les arts et les sciences ont leur âme et leur corps, leur côté moral et métaphysique, ainsi que leur côté matériel et positif. Cette pensée, que j'emprunte à l'épigraphe de l'ouvrage de M. Coussin, fait connaître le but qu'il s'est proposé en publiant son livre. Les artistes et les antiquaires qui ont écrit jusqu'à ce jour sur l'architecture, n'ont abordé que les préceptes ou l'histoire de l'art; les philosophes et les littérateurs n'en ont parlé que pour répéter quelques faits connus ou de vagues lieux communs; ainsi, la question posée par M. Coussin était encore tout entière. Cet artiste a donc essayé ce que personne avant lui n'avait osé ou n'avait su faire; il a tenté, à l'aide de l'analyse, de découvrir le côté métaphysique d'un art, qui jusqu'à présent ne s'est montré à nous, dans l'ordre matériel, que sous le rapport des formes, et tout au plus dans l'ordre moral, sous le point de vue de l'utilité. Cette entreprise hardie doit être vue avec intérêt, parce qu'il est impossible de la conduire à fin, sans y faire concourir de nombreuses recherches, et sans y développer des conceptions nouvelles, des idées profondément méditées. M. Cous-

on ne peut espérer sans doute de se montrer sur un terrain aussi peu frayé, sans exciter la sévérité de quelques esprits froids et difficiles, qui aiment à se rendre compte des choses avant d'y applaudir. Ces censeurs, sans chercher à le décourager à l'éloigner de la carrière qu'il s'est ouverte, pourront peut être trouver qu'un aussi vaste système demandait à être muri quelque tems encore; car de pareilles révélations doivent être sans réplique. Quelques développemens de plus eussent prévenu les objections: une rédaction plus soignée et plus éclairée eût permis de mieux suivre l'enchaînement des idées, au moins pour les gens du monde, car les artistes, familiarisés avec les matières dont traite M. Coussin, le comprendront facilement, et trouveront sans peine dans son livre ce qu'ils peuvent y chercher. Mais, quand on écrit pour tous, il faut se faire comprendre de chacun. La métaphysique doit être claire dans son expression: sans cela, c'est porter l'obscurité dans les ténèbres: son premier soin doit être d'initier le lecteur au vocabulaire nouveau qu'elle s'est créé pour exprimer des idées nouvelles; de donner ensuite la définition la plus rigoureuse des principes dont elle prétend tirer toutes ses conséquences; enfin, de coordonner ces principes et ces conséquences de manière à ce que la chaîne des idées ne soit jamais interrompue et qu'elle puisse être facilement suivie. M. Coussin n'aura que bien peu de chose à faire pour satisfaire à ces conditions rigoureuses de toute exposition d'un système quelconque. Son ouvrage offre une foule d'aperçus neufs, de rapprochemens ingénieux, et d'exemples utiles. En un mot, il est riche de son propre fonds et des plus heureux emprunts faits à tous les pays et à tous les âges. Il serait trop long de suivre l'auteur dans le développement de ses doctrines; je me bornerai à exposer la marche de son ouvrage. Il traite d'abord de l'origine de l'architecture, puis *du génie* de cet art, à toutes les époques connues et chez tous les peuples dont il nous reste des monumens; de l'influence du système des ordres chez les modernes; du caractère et des types de l'architecture depuis sa renaissance. Il examine ensuite rapidement les œuvres *du génie* architectonique, en rapprochant sur une ligne synoptique tous les monumens qui se présentent de Paris à Rome et jusqu'à Tivoli. Les jardins, qui accompagnent si bien les créations de l'architecture, ne sont point oubliés. L'auteur traite, dans les divisions suivantes, des principales qualités de l'architecture, du goût, de la construction et de l'économie; enfin, reconnaissant envers le Prytanée, où il a reçu la récompense de ses longues études, M. Coussin a consacré son dernier chapitre à l'Académie de France. Cinquante planches supérieurement gravées offrent la plupart des monumens cités par l'auteur, et forment une espèce de parallèle d'édifices divers, qui est

d'un grand intérêt. Si quelques personnes sévères mêlent, en analysant ce grand travail, la critique à la louange ; si enfin la nature de ce vaste ouvrage ne comporte pas un de ces succès de vogue, réservés souvent à des productions peu dignes d'un tel honneur, l'auteur n'en est pas moins sûr d'obtenir ce succès d'estime plus flatteur et plus durable, qui accompagne toujours les travaux utiles et sérieux, entrepris par un véritable amour des arts, des sciences ou des lettres. MAZOIS.

120 (*). — *Essai sur l'histoire de la Peinture en Italie*, depuis les tems les plus anciens jusqu'à nos jours, par M. le comte *Grégoire* ORLOI, sénateur de l'empire de Russie. Paris, 1825 ; galerie de Bossange père, libraire de S. A. Mgr. le duc d'Orléans, rue de Richelieu, n° 60 ; Londres, Martin Bossange et Ce. 14 great Malborough street 124 Regent street. Deux vol. in-8°. Prix, 9 fr.

Mémoires et Rapports des Sociétés savantes et d'utilité publique.

121. — *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pendant l'année* 1822. Rouen, 1825 ; Périaux père. Un volume in-8°, 167 pages, fig.

Ce recueil continue à se rapprocher du but que se propose l'Académie de Rouen : « reculer les limites de la science, agrandir le domaine des lettres, porter les arts et l'industrie au plus haut degré possible de perfection. » Au nombre des ouvrages dont l'Académie a ordonné l'impression, on remarque un *Mémoire* de M. DUBUC, pharmacien, *sur les paremens ou encollages préparés pour les étoffes et toileries avec les trois espèces de riz qu'on trouve dans le commerce* ; des *Observations chimico-agricoles*, du même académicien, sur l'emploi du *chlorure de calcium*, *considéré comme engrais ou comme stimulant végétatif*, et desquelles il résulte que ce *chlorure* en dissolution produit une force de végétation extraordinaire ; des *Recherches* de M. VITALIS, sur l'*analyse des terres arables*, fixeront aussi l'attention du cultivateur qui veut s'instruire ; le philantrope lira avec plaisir une *Notice biographique* de M. ADAM, sur feu M. BOULANGER, juge équitable, que la classe ouvrière de Rouen appelait *le bon magistrat*. Le rapport de la commission pour le prix de poésie, présente une analyse critique par M. TH. LICQUET, des quinze pièces envoyées au concours. La pièce couronnée a pour titre : *Course poétique dans les Alpes suisses du canton de Berne ;* elle est de M. *André Hyppolite* LEMONNIER, avocat à la Cour royale de Paris. On y remarque les vers suivans :

Le père des saisons, le roi du jour s'avance,
Dans les plaines du ciel, radieux, il s'élance :

Son orbe s'ébranle, dans l'espace emporté,
Sur le front des glaciers roule avec majesté :
Et, des ombres vainqueur, sur la nature entière,
Il verse des torrens de vie et de lumière.

Mais la description du Mont-Blanc, imitée de lord Byron, est loin de rendre la précision et l'harmonie du poète anglais. Les couleurs du lauréat semblent n'offrir qu'une bigarrure désagréable. — Le précis des travaux de l'Académie est terminé par une *Epître* en vers intitulée : *Un Père à sa Fille, la veille de son mariage.* C'est le tribut annuel et gracieux de M. D'ORNAY, doyen des académiciens, et poète plus que nonagénaire. B. G.

122 (*). — *Mémoires de la Société royale d'Arras*, pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. — Séance publique du 27 août 1821. Arras, 1825. In-8° de trois feuilles. — Ces mémoires paraîtront successivement par livraisons de trois feuilles d'impression. La souscription est de 12 fr. pour 12 livraisons. On souscrit à Arras, chez Topino ; à Paris, chez Eymery.

Le numéro que nous avons sous les yeux contient la relation de la séance publique du 27 août 1821, une ode couronnée dans cette séance, et deux pièces de vers composées par des membres de la Société. Le discours du président (M. LALLART), et le rapport du secrétaire (M. CORNILLE), ont l'un et l'autre le mérite que l'on recherche dans les compositions de ce genre. Le premier est recommandable par des vues utiles et des pensées justes ; le second, par une exposition claire et méthodique ; tous deux, par une observation scrupuleuse des convenances. Le président écarte toute discussion sur les avantages et les inconvéniens de la multiplication des machines qui épargnent la main d'œuvre ; mais il fait voir que les peuples et les provinces ne peuvent se dispenser d'adopter ce moyen de maintenir leur industrie, lorsque leurs voisins en font usage. En parlant des tableaux d'observations météorologiques envoyés à la Société, le secrétaire fait remarquer que les phases de la lune ne correspondent point aux grandes variations de température, ni aux mouvemens de l'atmosphère. — La Société a reçu le don de *quarante volumes manuscrits* sur l'*histoire de l'Artois*. Si ces immenses matériaux doivent réellement s'ajouter à ceux que l'on possède déjà, aucune histoire ne sera aussi complète que celle de cette petite province. — Une couverture économique et *ignifuge*, pour les constructions rurales, a été proposée par M. LE GAVRIAN, et soumise à quelques essais ; mais les expériences en grand et décisives ne sont pas encore faites, et peuvent seules cons-

tater l'utilité de cette invention. — M. de Rheims, pharmacien à Saint-Omer, a rédigé un *Traité sur l'art de moirer*, dans lequel les procédés de cet art sont exposés avec assez de détails pour diriger les fabricans. — Dans la même séance, M. Billet a fait un rapport sur les concours de l'année 1821. Aucun prix n'a pu être décerné en agriculture. Un Éloge de Palisot de Beauvais, et une Ode sur la bataille de Lens, ont été couronnés; mais le poème a été jugé avec une saine critique, apprécié à sa juste valeur comme production littéraire, en sorte que la couronne qu'on lui a décernée n'est qu'une preuve de la faiblesse des autres pièces envoyées au concours. — La Société d'Arras atteindra son but; elle sera utile à son département, dont elle s'occupe avant tout, et à toutes les branches des connaissances auxquelles elle consacre ses soins. F.

Ouvrages Périodiques.

123 (*). — *Annales Françaises* des arts, des sciences et des lettres; rédigées par une société d'artistes, de savans et de littérateurs; publiées par MM. *Alex.* Lenoir, *A. D.* Lourmand et *B.* Mondor. Deux cahiers in-8°, de 3 ou 4 feuilles par mois. Prix pour un an, 25 fr. à Paris; 28 fr. dans les départemens et l'étranger; chez M. Mondor, directeur, rue de Vendôme, n° 12; ou boulevart du Temple, n° 45; M. A. D. Lourmand, rédacteur principal, rue St-Louis, n° 26.

Les *Annales Françaises* se recommandent par une utilité générale, qui réclame pour elles les suffrages des hommes éclairés. Elles traitent de chacune des branches des sciences et des arts, avec une étendue proportionnée à son importance. Elles remplacent avec avantage plusieurs ouvrages qui seraient consacrés à des matières spéciales; elles offrent surtout aux architectes et à ceux qui cultivent les arts du dessin, une série de bons articles sur les objets de leurs études. Elles rendent les mêmes services pour les arts industriels et pour l'agriculture. On y remarque des notices utiles sur la statistique, sur les sciences physiques, sur l'archéologie, sur les principales inventions et découvertes en tout genre; enfin, sur tout ce qui mérite l'attention des savans et des artistes. Le mérite des *Annales Françaises* doit procurer à ses éditeurs une juste récompense de leurs travaux, dans l'estime de tous ceux qui en auront connaissance.

124. — *Tablettes de la Drôme.* — Tome 1er. — Ce recueil littéraire paraîtra deux ou trois fois par mois, suivant l'abondance des matières: chaque livraison sera de 16 à 32 pages d'impression. On y insérera, chaque mois, une romance gravée, ou une lithographie. MM. les libraires et

marchands de gravures et de musique pourront y faire rendre compte des ouvrages qu'ils publieront. Le prix de l'abonnement, 7 fr. pour trois mois, 13 fr. pour six mois, et 24 fr. pour l'année. Les articles à insérer, les livres à annoncer doivent être adressés, francs de port, au cabinet littéraire de M. Dourille, place aux Clercs, à Valence.

Nous croyons devoir nous abstenir de juger les rédacteurs de ce recueil purement littéraire sur un coup d'essai, et nous ajournons, par ce motif, les observations critiques que les deux premiers numéros, les seuls qui nous soient parvenus, pourraient nous suggérer. Nous rappellerons seulement aux rédacteurs, dans l'intérêt même de leur entreprise, que notre époque demande, dans un recueil littéraire, des articles où la force des pensées soit unie au mérite de l'expression. Les mœurs françaises ont perdu le caractère de frivolité qu'on leur a si souvent reproché; un ouvrage entièrement frivole ne saurait avoir un succès durable.

Livres en langues étrangères, publiés en France.

1821. — *Caius Crispus* SALLUSTIUS, *ad codices parisinos recensitus,* cum varietate lectionum et novis commentariis; item Julius Exuperantius è codice nondum explorato emendatus, curante *J. L.* BURNOUF, rhetoricis in collegio Ludovici Magni, et eloquentiæ latinæ in regio Franciæ collegio professore. Parisiis colligebat *N. E.* LEMAIRE, 1821. — *Édition de Salluste*, revue sur les manuscrits des différentes bibliothèques de Paris, par M. BURNOUF. Paris, 1821, un vol. in-8°. — Ce livre fait partie de la *Collection des classiques latins*, publiés par M. LEMAIRE, que nous avons annoncée précédemment. (*Voy.* Tom. III, pag. 194, et Tom. VI, pag. 192.)

Les progrès de l'esprit philosophique doivent naturellement se manifester dans toutes les branches des connaissances humaines, dans les études même d'où le jugement et la saine critique ont été bannis le plus long-tems. L'injuste dédain que le dix-huitième siècle fit paraître trop souvent pour l'érudition, eut sa cause, il faut l'avouer, dans les vues étroites du plus grand nombre de ceux qui se livraient à l'étude importante de l'antiquité. Est-il besoin de rappeler ces lourds commentaires, où, jusqu'aux mots les plus clairs, tout est scrupuleusement expliqué, excepté le passage difficile; où l'on parle de tout, hormis du sujet sur lequel le lecteur désire un éclaircissement? Cependant, la connaissance des anciens, base nécessaire de toute instruction solide, exige absolument des interprétations fréquentes, soit pour les expressions obscures de la langue, soit pour des usages trop éloignés de nos habitudes.

Telle doit être la double utilité d'un bon commentaire; tel est aussi le double but que s'est proposé M. Burnouf, dans celui qu'il vient de publier sur Salluste. Peu satisfait des travaux de ses devanciers, il a entièrement refait les notes que réclament à chaque pas le style serré et la pensée profonde de cet auteur. Il le commente, en rapprochant sans cesse, non-seulement les écrivains grecs et romains, mais aussi les passages analogues des auteurs français les plus estimés. Ainsi, le fameux discours que Salluste prête à Marius, dans sa *guerre de Jugurtha* se trouve souvent éclairci par des passages empruntés à Boileau, Voltaire, J.-J Rousseau, Ducis, La Fontaine, etc...Quelquefois, ce sont de pensées profondes de Montesquieu, de Mirabeau, qui viennent achever ou développer la pensée de l'historien latin. La France pourra donc opposer désormais ce travail de M. Burnouf à ceux qui nous accusaient d'infériorité dans le genre de la critique philologique. Il a surtout l'avantage éminent de réunir à une saine érudition l'esprit philosophique, qui le met à la hauteur des lumières du siècle. En tête du livre, est une *Vie de Salluste*, écrite d'un latin pur et élégant, où l'on remarque un choix judicieux de faits et de pensées. Cette notice est signée B. F. Ceux qui ont pénétré le secret de ces initiales n'ont pu être étonnés de cette association toute naturelle, qui annonce un heureux héritage de talens dans une même famille. A.

126. (*) — *Quintus Horatius Flaccus.* — Œuvres d'Horace, texte revu et corrigé par F. G. Pothier. Paris, 1823, Malepeyre, rue Gît-le-Cœur, n° 4. Un vol. in-8°, de l'imprimerie de Firmin Didot. Prix, 7 fr. — La *Preface* et la *vie d'Horace* sont en français. — Ce volume est le premier de la *Collection des auteurs latins.* (*Voy.* Rev. Enc., T. XVII, p. 203.)

127. — *Satires de Juvénal*, traduites en français par B***, avec des notes et le *texte en regard.* Paris, 1823; imprimerie de Cellot, rue Saint-Hyacinthe, n° 7. In-8° de 30 feuilles 3/8. Prix, 6 fr., papier vélin, 12 fr.

128. — Œdipe, etc., tragédie de Sophocle, *texte grec*, accompagné de notes historiques et grammaticales, à l'usage des classes, par T. *Charles* Huvet. Paris, 1823; Brunot-Labbe. In-12 de 15 feuilles 1/2; de l'imprimerie de Fain; prix, 2 fr.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

ÉTATS-UNIS.

AMÉRIQUE.

Dénombrement de la population, en 1820.

Hommes blancs, au-dessous de 10 ans.	1,345,220	3,995,053
de 10 à 16 . . .	612,555	
de 16 à 26 . . .	776,150	
de 26 à 45 . . .	766,083	
au-dessus de 45 . . .	495,665	
Femmes blanches, au-dessous de 10 . . .	1,280,550	3,866,657
de 10 à 16 . . .	605,548	
de 16 à 26 . . .	781,571	
de 26 à 45 . . .	756,605	
au-dessus de 45 . . .	462,788	
Hommes de couleur libres, au-dessous de 14 . . .	47,659	112,770
de 14 à 26 . . .	24,048	
de 26 à 45 . . .	23,450	
au-dessus de 45 . . .	17,613	
Femmes *idem*, au-dessous de 14 . . .	45,858	125,591
de 14 à 26 . . .	28,800	
de 26 à 45 . . .	27,181	
au-dessus de 45 . . .	18,881	
Toutes personnes libres autres que des Indiens non taxés.	4,631	
Esclaves (hommes) au-dessous de 14 . . .	343,852	788,028
de 14 à 26 . . .	205,088	
de 26 à 45 . . .	163,723	
au-dessus de 45 . . .	77,365	
Idem (femmes) au-dessous de 14 . . .	324,344	750,100
de 14 à 26 . . .	202,456	
de 26 à 45 . . .	152,693	
au-dessus de 45 . . .	70,627	
		9,637,999

Dénombrement de chaque État.

N. B. Les calculs pour le nombre de personnes par mille carré ont été faits à diverses époques, pour les états ci-dessus côtés (*a* — 1815, *b* — 1816, *c* — 1818).

ÉTATS.	NOMBRE d'habitans en 1820.	NOMBRE de milles carrés.	NOMBRE de personnes par mille carré en 1810.
Maine	298,335	32,628	7,01
New-Hampshire	244,161	9,491	22,60
Massachusets	523,285	6,250	75,53
Rhode-Island	83,059	1,580	48,69
Connecticut	275,248	4,674	56,04
Vermont	235,764	10,217	21,29
New-Yorck	1,372,812	46,085	20,81
New-Jersey	277,575	8,320	29,51
Pensylvanie	1,049,458	46,800	17,51
Delaware	72,749	2,120	34,28
Maryland	407,350	14,000	27,18
Virginie	1,065,366	70,000	15,92
Caroline du nord	638,829	48,000	11,57
Caroline du sud	502,741	24,080	17,24
Géorgie	340,989	62,000	4,97
Alabama	127,901	46,000	0,72 (*b*)
Mississipi	75,448	45,500	0,98 (*b*)
Louisiane	153,407	48,220	1,80
Tennessée	422,613	40,000	6,54
Kentucky	564,317	39,000	10,42
Ohio	581,434	40,000	5,77
Indiana	147,178	34,000	1,99 (*a*)
Illinois	55,211	56,122	0,62 (*c*)
Missouri	66,586	445,334	0,11 (*c*)
Michigan (Territoire de)	8,896	164,000	0,07
Arkansas (*Idem* de)	14,246	76,961	0,12
Territoire de Colombia, ou de l'ouest.		180,114	
Floride	4,000	35,808	
Colombie (district de). Siége du gouvernement.	35,059	100	240,23
Total	9,637,999	1,637,424	

Population comparative des États-Unis.

En 1753	1,051,000
1774	3,026,678
1790	3,929,328

1800.	5,506,052
1810.	7,239,903
1820.	9,657,999.

Observation. — Les dix-huit premiers états, contenant 555,485 milles carrés, étaient peuplés en 1810 de 7,125,119 habitans; ce qui donne 12,87 ou près de 13 personnes par mille carré, tandis que les derniers (non compris le territoire de Columbia, ou de l'ouest, qui n'a pas encore de population blanche), d'une étendue de 905,825 milles carrés, n'étaient habités, en 1816 (qui est à peu près le terme moyen, entre les années auxquelles correspondent les populations indiquées pour ces états et territoires), que par 280,274 personnes; ce qui fait seulement 0,31, ou près d'un 1/3 d'habitant par mille carré.

L'estimation du congrès, pour 1774, qui ferait doubler la population de quelques-unes des colonies en 15 ou 16 ans, et celle des autres en 18 ou 20 ans, est sans doute exagérée; et l'on doit s'en rapporter de préférence à celle du gouverneur Pownal, qui n'évalue le nombre d'habitans à cette époque, qu'à 2,141,507, attendu que la proportion de l'accroissement est plus vraisemblable. L'accroissement pour cent de la population de 1700 à 1790, en 90 ans, est de 1599,74, et 3,03 ou 1/33 par an; et l'accroissement de 1799 à 1810, en 20 ans, est de 84,25, ou 3,10 ou 1/32 par an.

D'après les recensemens qui ont été faits en 1800 et en 1810, il paraît que le nombre des mâles est à celui des femelles, dans le rapport de vingt-six à vingt-cinq; que la proportion des enfans mâles, au-dessous de 10 ans à celle des femelles du même âge, était, en 1800, de vingt à dix-neuf; en 1810, de dix-neuf à dix-huit.

Dans les États-Unis, la proportion des mariages à la population a été évaluée comme un à trente; les naissances comme un à vingt, et les décès comme un à quarante environ. (*Voy.* Vol. V, chap. 2, de la *Description des États-Unis*, par M. Warden.) W.

Amérique du Sud. — *Données statistiques sur le Pérou.* — Au moment où le sort de l'Amérique espagnole va être fixé, où des institutions nouvelles vont changer dans ces contrées la direction générale des esprits et des affaires; où une guerre européenne est sur le point d'exclure la France du commerce avec les états nouveaux formés dans les colonies espagnoles, et de livrer exclusivement aux Anglais ce vaste débouché de leurs produits manufacturés, il ne paraît pas inutile de faire connaître au moins ce que nous allons perdre, afin que cette instruction, recueillie et conservée par l'histoire, puisse éclairer quelque jour des générations plus heureuses. Nous nous attacherons donc à rassem-

bler des matériaux pour une statistique de ces états, qui s'élèvent en Amérique pour la consolation de l'humanité. Le Pérou est un des nouveaux états sur lequel nous avons actuellement le plus de notions exactes. Dans un des cahiers prochains, nous ferons quelques remarques sur sa constitution, et nous donnerons quelques détails sur le général *Saint-Martin*, protecteur de la république péruvienne : nous nous bornons aujourd'hui à un petit nombre de faits statistiques encore peu connus, et qui devront faire partie de l'exposé de la situation actuelle des anciennes colonies espagnoles.

Un recensement, fait en 1790 et 1791, porte la population du Pérou à 1,500,000 habitans, répandus dans 14 villes, 14 bourgs et 977 villages, hameaux, ou maisons isolées. La surface de ce pays est évaluée à 44,000 lieues carrées de Castille, environ 100,000 de nos lieues de poste, ce qui donnerait 15 habitans par lieue carrée de poste. Mais il faut observer qu'une grande partie de ce pays est couverte par les Hautes-Andes. — Les produits de l'agriculture, des troupeaux et de l'industrie s'élèvent annuellement à plus de 39 millions de francs. Les produits des dîmes est estimé à près de deux millions. On frappait, année moyenne, à Lima, pour 24 millions de monnaies. — La balance du commerce était en faveur du pays de près de 6 millions de francs. — Les propriétés de l'église, avant la révolution actuelle, rapportaient onze millions cinq cent mille francs. Les recettes surpassaient les dépenses de plus de dix millions. Cependant, une dette publique avait été contractée, et s'élevait à près de 60 millions de francs ; mais la plus grande partie de cette somme n'ayant point été employée dans le pays, la république péruvienne ne se croit responsable que de ce qui lui fut réellement consacré sur cette somme. Cette partie de l'ancienne dette est fort peu de chose ; on peut donc regarder le nouvel état comme affranchi de la nécessité de vivre aux dépens de l'avenir. F.

OCÉANIQUE.

Polynésie. — Ile de Pitcairn (1). — Le navire *le Russel* est revenu au port de New-Bedford (Massachusetts), après avoir visité cette île sur laquelle il a

(1) Cette île est située au milieu de l'Océan pacifique, latitude de 25 d. 2 m. sud. et 133 d. 21 m., ouest de Greennwich ; sans rivières, ni rades, elle resta inhabitée jusqu'à sa prise de possession par l'équipage révolté du navire anglais le *Bounty*, qui y amena plusieurs femmes d'Otahiti, et fonda, ainsi il y a plus de quarante ans, une colonie anglaise. Les navires des différentes nations y relâchent pour y prendre des rafraîchissemens, avant de doubler le cap Horne.

fourni quelques détails curieux. Ce navire, en y abordant, le 8 mars 1822, y fit rencontre d'une chaloupe montée par dix jeunes gens qui parlaient très-bien anglais. Leur teint était olivâtre; quelques-uns offraient encore les caractères de la physionomie britannique, tandis que les traits des autres indiquaient une origine otaïtienne : ils étaient vêtus de chemises blanches et de chausses de matelots. Ils présentèrent au capitaine des bananes, des cocos et des melons d'eau. Celui-ci les fit descendre dans sa cabane; il leur offrit du pain et du beurre qu'ils refusèrent, alléguant que c'était jour de jeûne; néanmoins, pressés par ses instances, ils en goûtèrent, après avoir levé les mains au ciel et béni la table. Ils savaient un peu lire, et paraissaient très-intelligens : leur bateau, qui avait servi à la pêche de la baleine, était en très-mauvais état; le capitaine le fit radouber. « Nous débarquâmes, dit l'auteur du journal, au pied d'une montagne qui a au moins 400 pieds de hauteur, et qui est couverte d'arbres de plantain; nous descendîmes dans une vallée plantée de cocotiers bien alignés. A un mille plus loin, au milieu d'une autre vallée où croît l'arbre à thé, se trouvaient les habitations, d'où chacun sortit pour nous voir; les femmes portaient des mantaux de papier d'écorce de mûrier, qui pendaient négligemment sur leurs épaules; nous vîmes aussi John-Adam, le seul qui reste de l'équipage du navire *Bounty*. Les cabanes de ces insulaires ont deux étages, et sont construites en bois très-fort qui a la couleur de l'acajou. Elles sont couvertes de feuilles de plantain. Les instrumens aratoires, construits avec du fer qu'ils ont sauvés du Bounty, sont tellement usés qu'ils ne peuvent plus servir. Ils ont des cochons et des poules. Il y a sept familles composées de 55 individus qui vivent dans la plus parfaite harmonie. W.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Édimbourg. — *Arts mécaniques.* — La matière la plus propre à donner au granite un beau poli, est la poussière de *corindon*, sorte de spath. On la mêle, non avec de la cire, mais avec de la laque. Le poli qu'on obtient est d'autant plus beau et plus durable, qu'on a donné de soin à cette dernière opération. Il est essentiel que la poudre qu'on y emploie soit extrêmement dure : c'est par ce motif que l'on a choisi le corindon. F.

Londres. — *Invention d'une nouvelle machine à vapeur.* — M. Perkins, dont l'active industrie est infatigable, a inventé une nouvelle machine à vapeur, dont le mécanisme est fondé sur une propriété de la va-

peur, récemment découverte, et à l'aide de laquelle on peut épargner plus des sept huitièmes du combustible et du poids. M. Perkins en a construit une dont le cylindre a deux pouces de diamètre, et qui a la force de sept chevaux. L. S. B.

— *Brevets d'invention.* — M. Brunel a trouvé le moyen d'améliorer les machines à vapeur employées à la navigation. Il supprime le balancier, donne au cylindre une disposition plus propre à la transmission du mouvement, et obtient le mouvement de rotation plus directement et avec une moindre perte de force motrice. Sa machine conserve la régularité d'action, malgré les variations de la résistance qu'elle éprouve. Les chaudières deviennent plus légères de près des trois quarts de leur poids actuel. Le foyer s'alimente de lui-même. Enfin, l'appareil encombre beaucoup moins les embarcations : cette construction contribuera sans doute à multiplier les paquebots à vapeur. M. Brunel a pris une patente pour ses nouvelles machines. Cet artiste est Français; il est à regretter que sa patrie ne l'ait pas conservé. F.

— *Bibliographie.* — *Œuvres politiques et littéraires de Napoléon.* — Voici, d'après deux journaux anglais, la liste des ouvrages dont Napoléon est auteur, et qui seront sans doute réunis dans la collection des *Œuvres de Napoléon Bonaparte,* publiées à Paris, par M. Panckoucke. 1° *Lettre de M. Bonaparte à M. Matteo Buttafuoco,* député de la Corse à l'Assemblée nationale, 1790, signée *Bonaparte,* et datée du cabinet de Millet, le 28 janvier, an 2 de la liberté (1790) Elle se compose de 28 pages in-8°, sorties des presses de M. Fr. X. Joly, imprimeur à Dôle, lorsque Bonaparte était lieutenant au régiment de la Fère. Il corrigeait lui-même les épreuves, et partait exprès d'Auxonne à 4 heures du matin pour se rendre à Dôle; après ce travail, il partageait le déjeuner de M. Joly, et retournait à sa garnison, vers midi. La distance est de 8 lieues de poste. M. Amanthon, de Dijon, en a un exemplaire qui fut donné par l'auteur à une dame d'Auxonne. 2° *le Souper de Beaucaire.* Avignon, journal sabin, 1795. In-8° et anonyme. 3° *Recueil général et complet des lettres, proclamations, discours, messages, etc., de Napoléon,* 2 vol. in-8°. 4° *Correspondance inédite, officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte,* 7 vol. in-8°; 5° les notes du volume intitulé : *la Bataille d'Austerlitz,* par le général autrichien, baron Stutterheim, in-8°; 6° *Manuscrit de l'Ile d'Elbe; des Bourbons en* 1815; *Mémoires de Napoléon,* livre 9; 7° *Sur l'éducation des princes du sang en France;* 8° *Notes* annexées au *Moniteur,* sur les traductions des journaux anglais qui lui étaient soumises; 9° *Essai, pour un prix proposé par l'Académie de Besançon;* 10° *Histoire de la Corse,* en 2 volumes in-12. Lorsqu'il était en garnison à

Auxonne en 1790, il engagea M. Joly à venir traiter avec lui de l'impression de cet ouvrage. Bonaparte occupait alors, dans le pavillon des casernes, une chambre dont tout l'ameublement consistait en un mauvais lit, une table devant la fenêtre couverte de livres et de papiers, et deux chaises. Un de ses frères couchait sur un matelas, dans un cabinet à côté. Le libraire convint du prix; mais Bonaparte fut envoyé à Toulon, et l'ouvrage ne fut pas imprimé. 11° Rapport sur un instrument polygraphique, pour imprimer des circulaires avec rapidité; 12° un manuscrit maintenant en la possession du comte Dzialinski; 13° *Histoire de sa vie publique*, écrite à Sainte-Hélène, aujourd'hui en la possession de ses exécuteurs testamentaires. L. S. B.

Londres. — *Beaux-Arts.—Tableau du procès de la reine d'Angleterre, peint par Georges Hayter.*—Après deux ans et demi de travaux assidus, M. Hayter vient enfin de terminer ce tableau, et il est exposé aux regards du public depuis le commencement d'avril. Le sujet, déjà intéressant par lui-même, acquiert un nouveau degré d'importance par la réunion de plus de deux cents portraits, qu'on dit frappans de ressemblance, des personnages les plus distingués de la Grande-Bretagne. L'artiste a choisi, dans le sixième jour du procès (23 août 1820), le moment où le comte Grey s'est levé pour interroger Théodore Majocchi, si connu par sa réponse renouvelée presqu'à chaque question : *Non mi ricordo.* L'attitude du lord est aussi élégante et expressive que la figure du témoin italien est basse et hideuse. La reine, assise à droite de la barre qui forme le devant du tableau, regarde ce témoin avec calme et dignité. Elle a près d'elle son conseil, où l'on distingue M. Brougham, qui paraît répondre à une question que lui adresse M. Denman, autre personnage distingué du barreau anglais. M. Vizard, solliciteur de la reine, semble prendre part à leur conversation, tandis que le quatrième personnage de ce groupe intéressant, M. Lushington, porte toute son attention sur l'interrogatoire du témoin. Le procureur et le solliciteur généraux forment un autre groupe dans l'intérieur de la barre.

Tels sont les principaux personnages que l'artiste a distribués avec beaucoup d'habileté sur le premier plan de son tableau. Le reste de la nombreuse assemblée est répandu, tant sur les bancs des pairs, au milieu de la salle et des deux côtés, que sur les tribunes latérales, et sur les marches du trône qui forment le fond du tableau.

L'artiste devait rencontrer de grands obstacles dans l'exécution de ce vaste ensemble. La chambre des pairs, comme édifice, ne se prête guère à des effets pittoresques, car elle est dépourvue de tout ornement architectonique. Les tapisseries et les draperies sont d'une teinte monotone

et fanée. Le ceintre rembruni, d'où descendent d'énormes lustres de cuivre; les tribunes, construites sans grâce et décorées sans goût; le jour qui entre de tous côtés par des fenêtres demi-circulaires, et se croise dans l'intérieur en sens divers; la disposition ordinaire de la salle, où les pairs sont rangés sur leurs bancs droits et longs, de manière à tourner nécessairement le dos à la scène principale, forment autant de difficultés que M. Hayter paraît avoir heureusement surmontées. Les journaux anglais sont remplis de ses louanges. Il y en a même qui placent la production de leur compatriote bien au-dessus du tableau historique du même genre, exécuté par le premier peintre de notre siècle, et représentant le couronnement de Napoléon. Quelques critiques y trouvent néanmoins des fautes assez graves; ils prétendent d'ailleurs que le ton des chairs est dur et sec. Nous ne pouvons apprécier la justesse de cette remarque, n'ayant pas vu le tableau, et n'en connaissant qu'un croquis au trait dessiné à la hâte. Mais ce croquis seul suffit pour faire connaître que M. Hayter mérite les éloges qu'on lui a prodigués sous le rapport de la composition. Il est à désirer que l'exposition publique de son tableau récompense M. Hayter. Ce tableau avait été commandé par l'honorable Georges Agar Ellis, protecteur distingué des beaux-arts, pour la somme de 1,500 livres sterling, ou 36,000 francs. H—s.

— *Dessin.* — *Gravure.* — Pendant l'été de 1821, on descendit la croix de l'église Saint-Paul, pour la réparer et la redorer. Un artiste habile et entreprenant, M. Thomas Horner, profita de cette circonstance pour élever un observatoire à la place de la croix, afin d'offrir une espèce de panorama de cette grande cité et du pays environnant. Cette entreprise, qui n'était pas sans danger, réussit, et M. Horner en offre aujourd'hui les résultats au public. Son prospectus annonce quatre gravures magnifiques, représentant autant de vues de la ville, prises du nord, du sud, de l'est et de l'ouest, et accompagnées d'un texte descriptif. Il se propose d'en faire tirer deux séries : l'une, à la manière noire, coûtera 8 guinées; l'autre, coloriée comme le dessin, sera de 10 guinées. M. Horner est l'inventeur d'un appareil, à l'aide duquel le pays le plus éloigné et le plus coupé de bois et de montagnes peut être dessiné avec la plus grande fidélité.

Recueil périodique.— La première livraison du *Libérat*, journal publié par lord Byron, a été frappée d'un bill d'accusation. On soupçonne qu'un poète, rival du chantre de Lara, a suscité cette mesure, pour se venger des diatribes lancées contre lui par l'éditeur du nouveau recueil. L. S. B.

Nécrologie. — *Kemble.* — L'Angleterre déplore la perte d'un des plus

grands acteurs tragiques que l'Europe ait produits ; M. Kemble est mort à Lausanne, dans les derniers jours de février. Nous aimons à consacrer quelques lignes à la mémoire d'un homme dont le talent donna de nouveaux charmes et une énergie nouvelle à la muse de Shakspeare, et qui a été un si brillant ornement de la scène tragique.

John Philip Kemble naquit, en 1757, à Prescot, dans le Lancashire. Fils aîné de Roger Kemble, directeur d'une troupe de comédiens ambulans, et frère de la célèbre actrice mistriss Syddons, et de M. Ch. Kemble, acteur habile, directeur actuel des deux premiers théâtres de Londres, il manifesta de bonne heure un penchant décidé pour la scène. Cependant son père, soit qu'il eût fait une expérience fâcheuse de cette profession, soit que des préjugés l'aveuglassent sur les dispositions de son fils, mit tous les obstacles possibles à ce penchant inné, et destina le jeune Kemble à l'état ecclésiastique. Il l'envoya, à cet effet, au séminaire catholique romain de Sedgeley-Park, dans le comté de Stafford, puis à l'Université anglaise de Douai, où il ne tarda pas à se distinguer par cette grâce et cette facilité d'élocution qui devaient plus tard l'élever à un si haut degré de supériorité. Fatigué de la contrainte des colléges et poussé par un penchant irrésistible, il abandonna ses études, revint en Angleterre, à peine âgé de vingt ans, et se livra tout entier à la profession théâtrale, jouant successivement à Liverpool, Yorck, Édimbourg et Dublin. Pendant son séjour à Yorck, M. Kemble introduisit le goût de séances de déclamation, où il put déployer toutes les ressources d'un organe pur et plein d'expression. Il *récitait* quelques-unes des odes de Mason, Collins et Gray, des contes pathétiques de Sterne, et d'autres pièces populaires en prose et en vers. A Édimbourg, il fit une lecture publique d'un discours qu'il avait composé sur l'*art oratoire*, *sacré et profane*, dans lequel il se montra excellent critique et homme de lettres. Mais son mérite n'était pas encore suffisamment apprécié : sa sœur lui procura un engagement au théâtre de Drurylane, à Londres, et il y débuta, en septembre 1783, dans le rôle d'Hamlet. Peu de débuts se sont annoncés sous d'aussi favorables auspices. Une sorte de terreur religieuse, empreinte dans son maintien et dans toute sa physionomie, parut éminemment adaptée au caractère de ce rôle ; M. Kemble le joua plusieurs fois encore, et en y déployant chaque fois un nouveau degré de profondeur. Depuis il a joué ou créé beaucoup d'autres rôles, toujours d'une manière remarquable : dans ceux de *Coriolan*, de *Macbeth*, d'*Octavien*, il s'élevait jusqu'au sublime.

Ce célèbre tragique fut aussi habile administrateur : successeur de M. King, dans la direction du théâtre de Drurylane, il l'a dirigé pen-

dant huit années. En 1802, M. Kemble visita le continent, dans le but d'étudier les théâtres français et espagnol, et d'enrichir la scène anglaise des beautés qu'ils présentent. Il a passé une année entière à Paris et à Madrid, honoré partout de cette considération, digne apanage du talent. A son retour, il acheta une sixième part de la propriété du théâtre de Covent-Garden et en devint directeur; il fit preuve, dans ce dernier poste, d'un jugement sain et d'une connaissance approfondie de la scène. Nous ne dirons que peu de mots de M. Kemble, comme auteur dramatique. Il a été rarement original; presque toutes ses pièces sont des imitations, des ouvrages retouchés ou entièrement refondus, qui semblent toujours sortir du même moule. Pendant qu'il administra les théâtres de Londres, M. Kemble fit revivre plusieurs bonnes pièces, et arrangea plusieurs des productions de l'immortel barde anglais, pour le goût moderne. Ses principales compositions sont : une tragédie intitulée *Bélisaire*; un poème sous le titre de *Palais de la Miséricorde*; *The Farm-House* (la Ferme); *Celedon and Florimel* (Célédon et Florimel); *The Female Officer* (la Femme Officier), et *Lodoïska*, espèce d'opéra. Parmi ses imitations ou ouvrages retouchés, l'on remarque : *Love in many masks* (les Déguisemens amoureux); *the Pannel* (le Bât); *O it's impossible* (Oh! c'est impossible), etc. M. Kemble a aussi publié, vers l'année 1780, une petite collection de *Poésies fugitives*. Il paraît que le jour même de leur publication, il fut si mécontent de les voir imprimées, qu'il en détruisit tous les exemplaires qui tombèrent sous sa main; quelques-uns ayant cependant échappé à cette proscription, peu d'années après, un seul fut vendu 3 l. 5 s. (environ 80 fr.). L'honneur et la plus stricte probité ont constamment dirigé M. Kemble dans sa laborieuse carrière. Il faut reconnaître dans tout ce qu'on a dit d'injurieux contre lui, ce langage abject de l'envie, qui se plaît à poursuivre le vrai mérite. Plusieurs biographes ont prétendu *à tort* que son mariage avec mistriss Brereton n'avait été qu'une affaire de calcul, un moyen d'augmenter sa fortune, et le simple résultat d'une offre de 3,000 l. (72,000 fr.) qui lui fut faite, sous la condition de se marier sur-le-champ, par un ministre d'état, dont la fille avait conçu pour lui une vive passion. M. Kemble, après avoir eu si long-tems la direction des deux premiers théâtres de Londres, s'est retiré sans fortune; nous ne pouvons sans doute mieux prouver son noble désintéressement. Il n'a laissé à sa veuve qu'un modeste héritage, fruit de ses économies et des libéralités du duc de Northumberland, chez lequel il avait trouvé l'intérêt d'un véritable ami. Ses compatriotes ont déjà ouvert une souscription pour l'érection d'un monument public à sa mémoire. On compte parmi les principaux

souscripteurs, les ducs de Bedford, de Devonshire, de Northumberland, le comte d'Aberdeen, le marquis de Hertford, lord Holland, M. Canning, etc. H—s.

RUSSIE.

Crimée. — Théodosie. — *Exemple de longévité.* — Dans cette ville vit un porte-faix, nommé Soast Oglou, né à Erzeroum en Arménie, en 1702. Il monte les degrés comme un jeune homme; l'année dernière encore, il portait un sac de farine jusqu'au sommet d'une colline. Il a bon appétit, et une excellente mémoire. Sa barbe grise commence à devenir noire à la racine, phénomène qui a déjà été remarqué chez des personnes d'un âge avancé. Il lui a percé trois nouvelles dents, depuis qu'il a accompli sa centième année; mais il a perdu l'ouïe. M. Busche, conseiller-d'état, a fait le portrait de ce vieillard; et le comte Langeron, gouverneur militaire, a voulu qu'il lui fût présenté, et lui a donné des secours. L. S. B.

Saint-Petersbourg. — *Société Biblique.* — La Société Biblique russe a tenu sa séance publique annuelle, le 8 juillet 1822, dans la grande salle du palais de Tauride. Le prince Alexandre Galitzin, ministre des cultes et de l'instruction publique, et président de la Société, a ouvert la séance par un exposé des succès des Sociétés Bibliques dans tout l'empire. Les membres du conseil de la Société Biblique russe sont au nombre de 65, dont un président, 22 vice-présidens, 3 vice-présidens des Sociétés auxiliaires, résidant à Pétersbourg; 31 directeurs et 6 secrétaires. La traduction russe du Nouveau Testament et du Psautier a été poursuivie avec activité en 1821, et le succès de la propagation de la Bible est dû, en grande partie, au voyage entrepris la même année par trois membres de la Société, pour l'inspection des Sociétés auxiliaires de la Russie.

— Moscou. — Dans la séance du 28 septembre dernier, le comité de la Société Biblique russe a entendu le rapport sur les quatre derniers mois, mai, juin, juillet et août. Il résulte de ce rapport: 1° qu'il a été vendu, à Moscou, 2762 exemplaires de la Bible, du Nouveau Testament et des Psaumes en langue russe, pour la somme de 7744 roubles 50 kopeks; 2° qu'il en a été envoyé aux comités des Sociétés auxiliaires de l'empire, au nombre de 2104 exemplaires, pour 10,570 roubles 10 kopeks: total, 4,866 exemplaires, pour 18,314 roubles 60 kopeks. 3° 28 exemplaires ont été distribués gratis aux pauvres. 4° Dans le nombre d'exemplaires vendus et envoyés, il se trouve 1268 exemplaires de la Bible et du Nouveau Testament, nouvellement imprimés en langue polonaise. 5° La publication des Psaumes en langue russe se fait aux frais de la

Société de Moscou, qui vient de préparer aussi une seconde édition de la traduction russe du Nouveau Testament, avec le texte slavon. 6° Trois membres du comité, MM. Kchitravo, général-major; Gortchakof, conseiller du collége, et Azantchevsky, conseiller de cour, se sont imposé la tâche de visiter les prisons, les hôpitaux et les demeures des pauvres, et de leur procurer les Saintes-Écritures. 7° Le comité de St-Pétersbourg a communiqué à celui de Moscou plusieurs nouvelles relatives aux succès des Sociétés Bibliques dans les autres pays. (Voyez, sur les *Sociétés Bibliques russes*, *Rev. Enc.*, T. Ier, pag. 174 et 356; Tom. III, pag. 167 et 570; Tom. VI, pag. 214; Tom. VII, pag. 608: Tome IX, pag. 381; tome XII, pag. 652; tome XV, pag. 195.)

—*Société des Amateurs de la Littérature russe.*—Dans la séance ordinaire du 8 juin 1822, sous la présidence de *M. Procopovitch-Antonsky*, et en présence de *M. Dmitrief* et du Pr. *Dolgorouky*, membres honoraires, *M. Zagoskin*, membre nouvellement élu, a exprimé sa reconnaissance à la Société, par un discours où il a exposé rapidement *les progrès du théâtre russe, et la translation des caractères tragiques et comiques de la scène d'un peuple sur celle d'un autre.* M. *Masstof* lut ensuite une imitation d'un psaume de David, par Chatrof; M. *Merzliarof*, sa dissertation *sur la manière d'analyser les productions littéraires;* M. *Novikof*, une pièce de vers du prince Dolgorouky, intitulée: *Coup d'œil d'un vieillard sur le coucher du soleil;* M. *Netchaef*, le *Printems*, pièce de vers; M. *Pissaref*, un morceau de poésie, intitulé: les *Rives du Don*; M. *Makarof*, *Ilméne*, conte; M. *Vasili Pouchkin*, une traduction d'une ode d'Horace à Melpomène, par Kapniste, membre honoraire; M. *Novikof*, une élégie; M. *Netchaef*, une épître de *Pissaref* à Mich. *Dmitrief;* enfin, M. *Vasili Pouchkin*, une fable. M. *Philimonof*, membre actif, a offert à la bibliothèque de la Société deux volumes de ses œuvres. S. P—Y.

Saint-Pétersbourg. — *Littérature.* — Le comte Khvastof, avantageusement connu par ses *fables*, imitées de La Fontaine, par ses *Poésies lyriques et didactiques*, et surtout par sa *traduction en vers des classiques français* (l'*Art poétique* de Boileau, et l'*Andromaque* de Racine), vient de faire paraître, au commencement de cette année, un poème très-intéressant, qui contient plus de 700 vers alexandrins, et qui est intitulé: *les Navigateurs russes dans la mer Glaciale.* Plusieurs fragmens de cet ouvrage ont été lus à l'assemblée minéralogique de Saint-Pétersbourg, le 15/27 janvier, et ont été généralement applaudis par un public choisi et nombreux. Le but, qui en est très-louable, est de montrer l'utilité des voyages lointains pour les sciences et pour l'huma-

nite. Les pensées sont en général fort belles et exprimées sans aucune enflure. Un passage contre l'esprit de conquête, est écrit avec beaucoup de feu, et semble dicté par les plus nobles sentimens. Les descriptions de l'ouragan, du tiphon, des glaces de l'Océan, sont copiées d'après nature. Ce poème prouve, dans son ensemble, que l'auteur a fait une étude approfondie des beaux modèles de l'antiquité et de l'école française.

GULHIELMY.

POLOGNE.

Histoire naturelle.— Ossemens fossiles.—La montagne de Brouislava, qui excite déja un vif intérêt à cause du monument erigé à Kosciusko, vient encore de fixer l'attention des naturalistes. Dans les fouilles occasionnées par l'achevement des travaux, on a découvert dans la roche calcaire, et à dix aunes de profondeur, une épine dorsale d'une dimension extraordinaire : elle a 12 aunes de longueur. Aussitôt que les savans en auront fait l'objet de leurs études, le public sera instruit du résultat que la science peut en espérer. *Ph.* G.

SUÈDE.

Nécrologie. — Le baron Samuel Gustave Hermelin.—Ce savant et philanthrope suédois naquit à Stockholm, en 1744, d'un père élevé à la dignité de sénateur du royaume. Il se destina à l'administration des mines et des usines, et visita d'abord les principales exploitations de la Suède. Il fit ensuite des voyages en Allemagne, en France, et aux États-Unis, où le gouvernement suédois l'avait chargé d'une mission politique. A son retour d'Amérique, il parcourut l'Angleterre, vers la fin de 1784. Ces voyages lui inspirèrent le désir de perfectionner la géographie et la statistique de la Suède, qui lui parurent moins avancées que celles des pays qu'il avait visités. Au moyen de recherches qu'il fit faire à ses frais, il put corriger la carte de la Westro-Bothnie et de la Laponie, et ce fut le commencement d'une grande entreprise géographique à laquelle il consacra quinze années de soins et une grande partie de sa fortune. Malheureusement, après la publication des 26 premières cartes, ses ressources pécuniaires étant épuisées, il fut contraint de céder à une compagnie la suite de son travail qu'il ne cessa pourtant pas de diriger, en sorte qu'avant de terminer sa carrière, il put voir achevé cet atlas de la Suède, véritable monument élevé aux sciences et à la patrie. Dans le cours des recherches que la construction des cartes rendait nécessaires, il avait été frappé de la pauvreté des habitans du nord de la Suède; il conçut le projet de leur procurer de nouveaux moyens de subsistance par l'exploita-

tion des mines de fer, si abondantes dans ces contrées. Trois forges s'élevèrent dans la Bothnie, des routes furent ouvertes, les communications par eau devinrent plus faciles, des colons furent appelés, et des cultures s'établirent. Toutes ces améliorations étaient faites par M. Hermelin, et à ses frais; mais elles ne furent point secondées. Des obstacles accidentels les arrêtèrent, les ressources du philantrope furent épuisées de nouveau, et ses propriétés passèrent en d'autres mains. Le seul dédommagement qu'il obtint, fut une médaille que le collége des nobles fit frapper en son honneur, avec cette légende : *offert à Hermelin par ses concitoyens et amis, pour avoir fait mieux connaître notre patrie, et pour avoir peuplé des déserts.* — L'Académie des sciences de Stockholm lui ouvrit ses portes en 1771, et cette société fit en lui une acquisition doublement avantageuse; car il était toujours prêt à coopérer de ses talens et de sa fortune à toutes les entreprises utiles. — En 1815, il quitta l'administration des mines, après 54 ans de service. Non-seulement son traitement lui fut conservé, mais les états y ajoutèrent une pension de 1000 rixdales. Et toutefois, il était plus pauvre, en quittant cet emploi, que lorsqu'il y était arrivé. Mais il emportait dans sa retraite le souvenir du bien qu'il avait fait; et cela suffisait pour lui faire trouver un bonheur dont il ne jouit pas long-tems. Le 4 mai 1820, la mort l'enleva à sa patrie, à ses amis et aux sciences. Les ouvrages de M. Hermelin sont contenus en grande partie dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm.* Voici les titres de ceux qui ont été imprimés séparément : 1° Sur la fonte des minerais de cuivre; 2° Sur l'emploi des pierres que fournissent les carrières de la Suède; 3° Sur les ressources des différentes provinces de la Suède; 4° Tableaux de la population et de l'industrie de la Weesto-Bothnie; 5° Essai d'une description minéralogique de la Laponie et de la Westro-Bothnie; 6° enfin, les Cartes minéralogiques des provinces du sud de la Suède. (*Extrait du Bulletin des sciences*, n° 1.)

ALLEMAGNE.

Kostritz. — *Ossemens humains fossiles.* — Des observations d'un grand intérêt ont été faites dernièrement en Allemagne par M. Thomas Weaver, sur des ossemens humains qu'on a trouvés confondus avec des os de grands et petits animaux, les uns carnivores, les autres d'espèces éteintes depuis long-tems; cette masse informe, enveloppée dans un limon durci, était enfouie dans des fentes ou cavités dépendantes autrefois de carrières situées dans un terrain bas sur les bords de la rivière Elster, près de Kostritz. Ces faits, et d'autres du même genre, sont consignés avec

des observations de M. Werner, dans les *Annales de philosophie*.

L. S. B.

Oldembourg. — *Médecine.* — La régence de cette ville a proposé un prix de 200 ducats de Hollande, pour la meilleure réponse aux questions dressées par le collége medical d'Oldembourg, et publiées en allemand et en latin, concernant *la nature et la contagion de la fièvre jaune.* La régence invite en même tems les médecins de toutes les nations à concourir pour ce prix.

Breslau. — *Université.* — La faculté de théologie catholique a proposé, pour sujet d'un prix à décerner au mois d'août, la question suivante : « Quibus notis discernantur jura primatis ecclesiæ catholicæ *essentialia* ab *accidentalibus*. L—o.

Darmstadt. — *Recueils périodiques.* — Le journal publié sous le titre de *Monats Schrift für Prediger-Wissenschaften*, continue à s'acquérir l'estime des ecclesiastiques et des gens du monde. Le troisième volume est achevé. Les principaux collaborateurs sont : MM. Böckel, Dietsch, de Gehren, Graff, Hüffel, Lampert, Lehmus, Lomler, Martyni-Laguna, Nebe, Sartorius, Schlez, Volbeding, Weinrich, Welker, Winner, Zimmer, etc. Chaque cahier contient cinq divisions : 1° Dissertations; 2° Travaux pratiques; 3° Annonces littéraires; 4° Nouvelles historiques; 5° Mélanges. Tous les mois, il paraît un nouveau volume.

Halle. — On annonce, comme venant de paraître, 1° le onzième cahier du *Journal de littérature, des arts et des modes*, etc.; 2° les 60e et 61e des *Notices sur l'histoire actuelle* et *sur la médecine de Froriep*; 3° le onzième cahier des *Ephémérides, de géographie et de statistique*; 4° le quatrième cahier du sixième volume du *Magasin général des jardins*; 5° enfin, le troisième cahier du vingt-deuxième volume de la *Connaissance des peuples et des pays* (Lander und Volker Kunde).

Berlin. — L'administration générale des postes a fait imprimer un tableau de tous les journaux politiques, littéraires et scientifiques dont la lecture peut intéresser les habitans de la Prusse; elle y a joint les prix d'abonnement. Ce tableau contient en tout 73 journaux d'Allemagne, dont 50 appartiennent au Nord et 23 au Sud. Par un contraste singulier, ce tableau en admet deux seulement pour l'Autriche, tandis que, pour la Prusse, il fait mention de 27. La France y est pour 31 journaux, dont 9 seulement paraissent à Paris. On se demande où sont les journaux de départemens qui méritent ainsi l'attention de la Prusse? Ces recueils sont-ils politiques? ils ne sont que le reflet des journaux de Paris; sont-ils littéraires? ils ne sont que des procès-verbaux de séances d'Académies : et l'on sera fort étonné, sans doute, en France, que de Berlin

l'on ait aperçu vingt-deux gazettes départementales, dont la plupart échappent à la vue des Parisiens. Le Tableau de l'administration des postes porte 14 journaux anglais; 11 sur les 14 s'impriment à Londres. L'Italie figure pour 11 recueils, l'Espagne pour 5, le Portugal pour 7, la Belgique pour 9, la Suède pour 4, le Danemarck pour 2, la Russie pour 5, la Pologne aussi pour 5; enfin, on y remarque un Journal latin, publié à Presbourg. L'abonnement est de 120 thalers (environ 480 fr.) par an, pour un Recueil anglais; le prix le plus modique est de 5 thalers ou 20 francs.

Schwerin.—*Nécrologie.*—*Rudloff.*—Le 14 mai 1822, le conseiller *Frédéric-Auguste de Rudloff* est mort dans cette ville, à l'âge de 72 ans. On lui doit une *Histoire* fort estimée *du Mecklembourg.* Néanmoins, cet ouvrage n'a pu être entièrement achevé. M. de Rudloff était aussi le rédacteur de l'Almanach politique de Mecklenbourg-Schwerin, que depuis 1776 il a perfectionné tous les ans. Il est de plus auteur de quelques dissertations sur la législation et sur la politique de sa patrie.

—Munich. — *Schlichtegroll.*—Le 4 décembre dernier, est mort, à la suite d'une courte maladie, *Frédéric de Schlichtegroll*, directeur et secrétaire-général de l'Académie des sciences, chevalier de plusieurs ordres. Il était né à Waltershausen, dans le duché de Gotha, le 8 décembre 1765. Sa jeunesse fut très-laborieuse, et il remplit successivement plusieurs fonctions importantes dans la carrière de l'instruction publique. M. de Schlichtegroll se fit connaître dans le monde littéraire par son *Nécrologe*, recueil dont il commença la publication en 1790, et par ses *Annales de Numismatique*, qui parurent pour la première fois en 1804. L'un et l'autre de ces ouvrages furent interrompus en 1807, époque à laquelle l'auteur fut appelé à Munich. Depuis, il se livra entièrement aux travaux de l'Académie, dont il analysa constamment les recherches, et dont il publia les mémoires. Sous son administration, le bâtiment de la bibliothèque fut étendu, le jardin botanique fut planté, et le laboratoire de chimie fut construit. Grâces à ces soins, le cabinet des médailles de Munich devint le plus riche de l'Allemagne. M. de Schlichtegroll est regretté par tous les amis des sciences, et par tous ceux qui ont été à même d'apprécier la bonté et la noblesse de son caractère. *Ph.* Golbéry.

SUISSE.

Canton de Glaris. — *Éducation.* — *École d'industrie à l'instar de celle d'Hofwyl.* — En 1816, année où le pauvre eut si fort à lutter contre la misère, *la Société évangélique de Glaris* commença la mise à exécu-

tion du projet déjà arrêté de dessécher les marais formés par la rivière de la Linth. C'était faire un grand pas sans doute; mais il importait encore de préparer à l'avance l'amélioration morale de la population pauvre qui devait fertiliser les terres tirées du sein des eaux. Aussi, quelque tems après, en rendant compte à M. DE FELLENBERG des progrès satisfaisans de cette entreprise, la Société lui communiqua-t-elle l'intention qu'elle avait d'y joindre une école d'industrie à l'imitation de celle d'Hofwil. « Ce ne sont pas, lui disait-on, nos écoles de villages, telles qu'elles sont organisées, qui peuvent nous faire espérer une amélioration dans les classes inférieures de la société; il nous faut un système d'éducation qui rende le pauvre laborieux, moral et religieux: un système qui ne lui donne pas la tentation de sortir de son état, mais qui le prépare à s'y rendre utile. » Ce système avait déjà été réalisé dans l'École d'industrie d'Hofwyl; la même réussite obtenue à Glaris prouve maintenant que la réunion de circonstances favorables que présentait Hofwyl, n'est pas, comme on avait paru le craindre, indispensable pour la prospérité d'une pareille entreprise, et qu'on peut, avec une volonté ferme et bienveillante, obtenir partout ailleurs les mêmes résultats.

Après avoir disposé un bâtiment convenable à un pareil institut, on commença, dans le mois d'avril 1819, à recevoir des enfans orphelins, ou appartenant à des familles nombreuses et pauvres, et des enfans réduits à la mendicité. A l'époque où le rapport d'où nous avons extrait les détails qui suivent a été fait, le nombre des élèves était de vingt-sept. L'instituteur, qui est de Glaris même, se nomme *Melchior* LUSCHG; il a passé près de trois ans à Hofwyl, dans l'école d'industrie, pour se familiariser, auprès de WEHRLY, avec la méthode d'éducation de M. de Fellenberg. Comme à Hofwyl, on accoutume les enfans à l'ordre, à la propreté et au travail; on leur ôte leurs haillons pour leur donner des habillemens meilleurs, mais très-simples et convenables à leur état; on les habitue à soigner leurs effets et à raccommoder ce qui s'use. Chacun d'eux a son lit séparé. Leur nourriture est simple, mais saine; le lait et les pommes de terre en forment la base; ils ne mangent de viande que le dimanche. On a cherché à rendre l'établissement aussi indépendant que possible, en nourrissant les élèves des productions du sol qui lui appartient, et que ces enfans cultivent eux-mêmes. Leur genre de vie ressemble en tout à celui des élèves de Wehrly. Ils se lèvent en été à cinq heures, et en hiver à six; ils font leurs lits, arrangent leurs chambres, et s'y nettoient eux-mêmes; ils font ensuite une prière en commun, puis ils déjeunent. Ils ont une ou deux heures de leçons sédentaires; ils travaillent ensuite aux champs jusqu'au dîner.

En hiver, et pendant les mauvais tems, ils s'exercent à divers travaux manuels, comme à tresser et à natter la paille et l'osier, à tricoter, etc.; ils scient et fendent eux-mêmes le bois qu'ils brûlent Le dîner a lieu à midi. Après le dîner ils jouissent, à titre de récréation, d'un quart d'heure de liberté, qu'ils emploient à divers exercices en plein air. Ils rentrent ensuite pour prendre une leçon d'une heure, puis ils retournent aux travaux agricoles. Ils se couchent à sept heures, après avoir encore fait leur prière en commun. On leur enseigne à lire, à écrire, à compter, de tête surtout; on leur donne, sur les plantes et les animaux, les notions nécessaires à un bon agriculteur; on leur apprend l'Histoire-Sainte, et ce qu'il convient qu'ils sachent de l'Histoire de la Suisse, pour leur faire aimer leur pays natal, et pour former leur cœur. Lütschg cherche, avant tout, à faire naître dans leur cœur l'amour et le respect dus à Dieu. Pour atteindre ce but, il a avec eux, surtout dans les premiers jours de leur admission, de fréquens entretiens; il leur parle alors de Dieu, dans un langage à la portée de leur jeune intelligence. Cette instruction religieuse et paternelle a produit les plus heureux fruits. Ces enfans sont tous aujourd'hui animés du meilleur esprit; ils s'aiment les uns les autres. Les plus grands aident volontiers les plus jeunes et ont soin d'eux. Leur bienveillance envers les pauvres et les malheureux s'est montrée, plus d'une fois, d'une manière touchante: lorsqu'au moment des repas quelque pauvre venait demander la charité, ils se retranchaient, d'eux-mêmes, une partie de leur nourriture pour la lui donner. Ayant appris qu'on faisait une collecte pour les incendiés de Schänis, dans le canton de Saint-Gall, ils pressèrent Lütschg de donner, en leur nom, tout l'argent que quelques-uns d'entre eux avaient apporté en entrant dans la maison; celui-ci en donna le tiers, et ils en manifestèrent une grande joie. Au commencement de leur séjour dans l'école, plusieurs élèves se montraient peu communicatifs, et avaient l'air sombre et défiant; aujourd'hui un air gai, bienveillant et ouvert caractérise leurs physionomies. De tous les défauts que Lütschg a eus à combattre, il avoue que l'habitude du mensonge est celle qui lui a présenté le plus d'obstacles à vaincre; mais il assure que, sous ce rapport encore, il a lieu d'être satisfait. Plusieurs des élèves qui, au commencement, niaient leurs torts avec beaucoup d'opiniâtreté, viennent maintenant lui avouer, le soir, des fautes de la journée, qu'il aurait sans cela toujours ignorées. Quand on réfléchit combien de semblables établissemens, placés sur divers points de la Suisse, amélioreraient le sort de la classe pauvre, on ne saurait trop désirer de les voir se multiplier: ce sont là de véritables secours. Les secours ordinaires de la charité,

en avilissant quelquefois ceux qui les reçoivent, ne procurent qu'un soulagement passager, et ne font, le plus souvent, qu'aggraver le mal.

E.

— Lausanne. — *Instruction primaire.* — « L'enseignement mutuel se répand avec lenteur chez nous, parce qu'il y avait déjà des écoles établies partout. Plusieurs membres du clergé ont été les promoteurs de la nouvelle méthode; mais un de vos correspondans a beaucoup exagéré ce que notre clergé a fait pour cet enseignement. C'est, en réalité, aux municipalités et à un petit nombre de pasteurs seulement que sont dues les écoles qui subsistent actuellement. Celle de Lausanne, fondée par le corps municipal, prospéra pendant tout le tems qu'elle demeura sous la surveillance des fondateurs; mais elle déclina dès que les pasteurs y présidèrent. Sous prétexte de faire quelques essais, ils désorganisèrent un établissement destiné à devenir normal. Mais la municipalité en a repris la surveillance; l'école est entre les mains d'un instituteur habile et bien traité; elle commence à renaître. Les pasteurs ont enfin reconnu que la religion n'a rien à craindre de la méthode d'enseignement mutuel; toutefois, leur influence sur l'établissement de Lausanne a été très-funeste. Le bien qui a été fait ne leur appartient donc pas; mais on en est redevable aux bienfaits et au dévouement de quelques citoyens, et au bon esprit des municipalités. *Suum cuique.* » (*Extrait d'une lettre particulière.*)

— Fribourg. — *Instruction publique.* — Le R. P. Girard, fondateur et directeur du Collége Saint-Michel et de l'École française de Fribourg, homme aussi vertueux qu'éclairé, vient d'être dépouillé de son emploi, et enlevé à l'établissement auquel il se consacrait tout entier. Les regrets de ses concitoyens et l'estime universelle l'accompagnent dans sa retraite : le blâme de tous les gens de bien flétrira ses persécuteurs. — Le collége est définitivement remis aux jésuites, avec l'usufruit des biens qui y sont affectés. Ces biens sont estimés trois millions de francs. Il faut dire, pour la justification des habitans de ce canton, que les partisans de ces mesures sont en très-petit nombre; mais une puissance invisible leur donne des forces, et ils bravent impunément l'indignation de la majorité. Jusqu'à présent, la Suisse allemande ne paraît pas éprouver l'action de cette force occulte, qui peut devenir plus funeste à la république helvétique que ne l'a été l'oppression de Bonaparte. Elle tend à relâcher le lien fédéral, à faire perdre aux gouvernemens l'affection et l'estime des citoyens : elle dégrade la Suisse aux yeux de l'Europe. Le tems n'est peut-être pas éloigné, où l'on cessera d'aller observer dans les cantons confédérés les

mœurs des peuples libres et les effets du gouvernement républicain. D'autres montagnes offrent des sites aussi admirables; les lacs de la Lombardie et de l'état de Venise l'emportent à plusieurs égards sur ceux de la Suisse, et on trouve dans toute l'Europe tempérée des plaines aussi riantes et aussi ornées que les bords de l'Aar ou de la Limath. Quand les Suisses ne seront plus eux-mêmes l'ornement de leur pays, les voyageurs cesseront de le visiter. F.

ITALIE.

Rome. — *Clergé.* — *Population.* — Le clergé de Rome consiste en 19 cardinaux, 27 évêques, 1450 prêtres, 1552 moines, 1464 religieux et 352 séminaristes. La population, sans compter les juifs, était, en 1821, de 146,000 âmes.

— *Moyen d'éteindre les incendies.* — Le marquis Joseph Origo, qui commande à Rome les gardes destinées à éteindre les incendies, a essayé publiquement le moyen proposé par M. Cadet de Vaux, et qui consiste à employer la fleur de soufre pour arrêter le feu d'une cheminée. Le peuple a applaudi au succès de l'expérience; et l'on espère que cette méthode se propagera rapidement. On a remarqué en même tems, que cette découverte avait été faite et annoncée, à Rome, dès 1793, par l'avocat Fea, dans le *Dizionario economico rustico*, article *cammino.* Quelques Italiens ont semblé regarder la reproduction de cette découverte comme un plagiat. Nous croyons, au contraire, qu'on doit savoir gré à tous ceux qui s'étudient à rendre d'un usage commun tous les procédés qui demeuraient presque oubliés dans les livres.

Florence. — *Académie des Georgofili.* — Le professeur Joseph Gazzeri a lu, dans la séance publique de cette académie, le 29 décembre 1822, un rapport sur les études académiques pendant les années 1821 et 1822. En général, ses travaux ont eu pour but de perfectionner l'espèce humaine, ou de prévenir les maux dont elle est menacée dès sa naissance. Le docteur Bigeschi, directeur de l'hôpital de la maternité, a confirmé l'efficacité de la *secale ergotée*, par l'histoire de 16 cas dans lesquels il l'a heureusement employée. Le docteur Tartini, après avoir indiqué les causes qui ont rendu les Toscans si indifférens pour la *vaccination*, malgré l'exemple de tant de nations civilisées, a proposé les moyens les plus propres à accréditer une pratique si salutaire. Les docteurs Gallizioli et Gherardi ont cherché à faire apprécier le mérite et les avantages de la doctrine médicale que suivent actuellement les Italiens. Plusieurs académiciens se sont sérieusement occupés de la nature

et de la propagation des nouvelles méthodes de l'éducation et de l'instruction populaires. MM. Tartini et Cioni ont tiré beaucoup de profit des mémoires du chevalier Sinclair et de M. Biot. Le marquis Ridolfi s'est occupé de faire connaître la célèbre institution de M. de Fellenberg, et surtout d'indiquer jusqu'à quel point est elle applicable à tous les pays. Le docteur Giusti a traité de la part que la législation doit prendre dans l'exercice des arts; M. Sabatino Guarducci, de l'influence du luxe sur l'agriculture. Un mémoire de l'académicien Paolini, tendant à prouver l'utilité des locations des fonds, a mérité l'honneur du prix. D'autres académiciens, tels que Sergardi, Ferroni, Fabbroni, Chiarenti, Rivani, Vanni, etc., se sont plus ou moins distingués en traitant de divers objets, tous relatifs aux progrès de l'agriculture. On voit, par les indications que nous venons de donner des occupations ordinaires de cette académie, qu'elle mérite d'être placée parmi les sociétés de l'Europe les plus actives et les plus utiles.

Bologne. — *Hommage à la mémoire de Perticari.* — La ville de Bologne, qui se distingue parmi les autres villes de l'Italie par son patriotisme et son zèle pour la littérature nationale, a rendu hommage à la mémoire du comte Jules Perticari, que la mort a enlevé dernièrement aux lettres et à son pays. Un grand nombre des académiciens *Felsinei*, s'étaient réunis, dans la soirée du 16 mars, à la société du *Casino*, au milieu d'une foule extraordinaire de spectateurs qui voulaient prendre part à cette cérémonie patriotique, honorée de la présence du cardinal Spina. Une inscription en italien annonçait l'objet de la séance, qui commença par une symphonie. Le chevalier Dionisi Strocchi, très-connu pour l'élégance de son style, prononça ensuite un discours qui servit de prologue à cette solennité littéraire. M. Paolo Costa récita, comme orateur, l'éloge de Perticari. Il montra combien les lettres, menacées en Italie, et par la licence des uns et par la superstition des autres, étaient redevables aux lumières et aux vertus de cet estimable auteur. Plusieurs académiciens lurent aussi des pièces de vers, en l'honneur de Perticari. F. S.

Naples. — *Vol littéraire.* — La gazette de cette ville annonce qu'on a dérobé plusieurs manuscrits inédits du célèbre Cotugno, mort depuis peu. On cite, entre autres, ses notes sur *Celsus*, ses voyages en Italie et en Allemagne; ses institutions d'anatomie, de pathologie et de nosologie; un traité sur les maladies des femmes; l'histoire d'un acéphale qui vécut 12 jours; des observations sur l'œuf d'un pigeon qui se trouvait en contenir un autre. Une précieuse suite d'observations disposées comme celles de Morgagni dans son ouvrage, *De causis et sedibus morborum per anatomen indagatis*; et une importante dissertation, *De plexu*

plectiformi auris humanæ, dans laquelle il démontrait comment plusieurs phénomènes pouvaient s'expliquer, par le nerf accessoire découvert par Willis; et comment on éprouve des sensations différentes, par le son de certains instrumens. Si ces manuscrits ne se retrouvaient pas, le monde savant, particulièrement les médecins et les anatomistes, auraient à déplorer une véritable perte. L. S. B.

Florence. — *Recueil périodique.* — Nous ne pouvons nous dispenser d'attirer l'attention de nos lecteurs sur les numéros xxv et xxvi de l'*Antologie* de Florence. Ce journal s'améliore de jour en jour. Il évite ces recherches oiseuses et grammaticales, qui lui ôtaient quelquefois son utilité et son intérêt. Les articles sont bien choisis, même ceux que le journal emprunte aux recueils étrangers. Parmi ces derniers, on distingue l'article sur Pétrarque, extrait du *Quarterly Review*, et l'*Essai* sur l'histoire et sur l'idiome de quelques peuples de l'Amérique septentrionale, tiré des *transactions* d'une société littéraire de Philadelphie; des *Notices* curieuses et intéressantes sur l'Académie des *Georgofili*, et la traduction italienne de la *République* de Cicéron, publiée par l'abbé Majo, etc. Les progrès de ce journal donnent une idée de ceux de la nation qu'il représente. F. S.

Palerme. — *Publication nouvelle.* — Une traduction en vers du poème de *la Dame du lac*, de sir Walter-Scott, a paru dans cette ville.

PORTUGAL.

Lisbonne. — Les journaux publiés maintenant dans cette capitale, sont : 1° le *Diaro das Cortès.* Ce journal est spécialement consacré aux séances des Cortès. 2° *Las Actas des Cortès.* Ce second journal contient les actes officiels de cette assemblée législative. 3° *Il Diario di Governo*, qui contient les nouvelles officielles. Il a pour épigraphe une phrase française tirée des *Aventures de la fille d'un roi.* 4° Le *Régulateur*, journal français. 5° *Il Campian Português*, journal politique. 6° *Il Português Constitutional.* 7° *Trombetta*, La Trompette, journal d'opposition. 8° Le *Citoyen Portugais* (Cidadao Portuguez), journal politique. 9° L'*Artiste citoyen*, journal politique. E. G.

PAYS-BAS.

Liége. — *Université* (1). — L'université de Liége a commencé so-

(1) Voyez, sur cet établissement, la *Revue Encyclopedique.* Tom. IV, p. 576. Tom. IX, pag. 197; Tom. XIII, pag. 720.

lennellement sa sixième année académique le 7 octobre 1822. M. le professeur Ansiaux, si avantageusement connu par sa *Clinique chirurgicale* (Liége, 1817, 1 vol. in-8°), et par la nouvelle édition du *Systema chirurgiæ hodiernæ*, de *Callisen*, enrichie de savantes notes, a prononcé le discours latin, en sa qualité de recteur sortant. Avant de venir à la partie obligée. M. Ansiaux a tracé rapidement l'historique de la médecine légale, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours; il l'a suivie dans ses progrès lents, mais successifs et marqués chez les différens peuples : il a rappelé la consideration méritée dont elle jouit aujourd'hui dans presque toute l'Europe, si l'on en excepte toutefois l'Angleterre, qui ne possède qu'une seule chaire de médecine légale, occupée à Édimbourg par le célèbre *Duncan* (1).

M. *Ansiaux* a cité avec éloge les noms des principaux médecins qui, de nos jours, se livrent au perfectionnement de cette partie importante de leur art. Il a nommé pour l'Allemagne *Roose*, *Metzger*, *Sprengel* et *Henke*; pour la France *Belloc*, *Vigné*, *Mahon*, *Foderé*, *Chaussier*, *Marc* et *Orfila*; pour l'Angleterre, *Duncan*, *Tarr*, *Percival*, *Johnstone*, *Guillaume Hunter*; pour la Russie, *Aden* et *Balk*, etc. L'orateur s'est attaché à démontrer combien il est utile pour le jurisconsulte de joindre l'étude de la médecine légale à celle des autres branches de la science du droit. Il a rappelé la sentence prononcée, il y a près de trois siècles, par le célèbre jurisconsulte français Tiraqueau : *Legum scientia atque medicina sunt velut quâdam cognatione conjunctæ ut qui juris peritus et idem quoque sit medicus.* Cette partie du discours, pleine de vues philosophiques, a été suivie du compte rendu des accroissemens que l'université a reçu dans le courant de la dernière année académique. La bibliothèque a été considérablement augmentée, surtout par le don que le roi lui a fait des livres, récemment découverts, de l'abbaye d'Averboden, et par les ouvrages précieux acquis à la vente du célèbre *Wittenbach*. Les collections d'histoire naturelle et le cabinet de physique ont aussi reçu de nouveaux accroissemens, ainsi que le jardin botanique, qui s'est enrichi d'une foule de plantes rares dues à la générosité du prince Maximilien de *Wied-Neuwied* (2), du savant *Thouin*, de Paris, du professeur *Nees van Esenbeck*, de Bonn, de la comtesse Vilain XIV, de Bruxelles, et de MM. *Max. Le-*

---

(1) Voyez, *Revue Encyclopédique*, Tom. XVII, pag. 169. — Janvier 1825.

(2) Voyez, dans la *Revue Encyclopédique*, Tom. XII, pag. 521-529, le compte rendu par M. Aignan, du *Voyage au Brésil* de ce prince, traduit par M. Eyries.

soinne et Bellefroid-Vanhove, de Liége. M. *Ansiaux* a fait ensuite proclamer, par le secrétaire du sénat, les noms des vainqueurs dans le dernier concours académique, auquel, les élèves des six universités du royaume peuvent participer. Le prix pour la question de médecine a été décerné à M. Victor *Hounau*, de Liége; celui de la question d'histoire naturelle, à M. *Vursth* de Luxembourg : M. *Geradon*, de la province de Liége, a obtenu la médaille pour la question d'histoire, et M. *Wezel*, de l'université de Louvain, a remporté celle de la question de mathématiques. Le recteur sortant a terminé son discours en proclamant le nouveau recteur pour la sixième année académique : c'est M. *Gaede*, professeur d'histoire naturelle. Le collége des curateurs, un nombre considérable d'élèves, et les citoyens les plus distingués par leurs lumières, ont assisté à cette intéressante cérémonie. DE C.

Harlem, 14 *avril*. — *Fête séculaire pour la découverte de l'imprimerie*. — La régence de cette ville, sur le rapport de la commission chargée de rechercher de quelle année doit dater la découverte de l'imprimerie, attribuée à notre compatriote Laurent Coster, et de proposer de quelle manière il conviendrait de célébrer la 4e fête séculaire de cette découverte, a arrêté qu'elle aurait lieu le 10 juillet de la présente année. M. Van der Palm a bien voulu se charger du discours qui sera prononcé lors de cette solennité. Une pierre monumentale, portant une inscription en l'honneur de Laurent-Janszoon Coster, sera placée dans le parc de cette ville, le même jour. (On sait que Harlem, Mayence et Strasbourg se disputent l'honneur de cette invention faite en 1442 ou 1443. On conserve à Harlem les premiers essais typographiques; ce sont des planches gravées sur bois, et le livre qui a été imprimé sur ces planches, est intitulé : *Der spiegel van onze zalighey* (le Miroir de notre salut). Ce livre est renfermé dans un coffret d'argent dont la garde est confiée à plusieurs magistrats qui ont chacun une clef différente du lieu où il se trouve.) X.

Louvain. — *Publication nouvelle*. — On a publié ici les *Mélanges* de l'abbé de Feller, ancien jésuite connu par des biographies et d'autres ouvrages remplis de faits inexacts, de déclamations et de sophismes, qui ont déjà fait beaucoup de mal. L—o.

FRANCE.

Metz. — *Mécanique*. — Un défaut très grave dans la construction des maisons de plusieurs villes, et notamment de celles de Metz, c'est que l'ouverture des caves y est pratiquée dans l'allée. On court ainsi le risque

d'être précipité à 15 ou 20 pieds de profondeur. Ces accidens sont très-fréquens. M. Herpin, de Metz, secrétaire de la Société des sciences de cette ville, a cherché à prévenir ces accidens par un mécanisme très-simple et disposé de manière que, lorsqu'on ouvre le volet de la cave, deux tringles de fer viennent *nécessairement* se placer *d'elles-mêmes* aux extrémités de l'entrée de la cave; lorsqu'on referme le volet, les tringles s'appliquent contre un des murs; dans les deux cas, le passage dans l'allée n'est aucunement gêné. Ce mécanisme a été examiné et approuvé par la Société académique de Metz.

— *Chimie appliquée aux arts.* — Le même académicien croit avoir apporté dans la fabrication de l'amidon, un perfectionnement assez important. Pour préparer l'amidon, suivant la méthode ordinaire, on fait fermenter de la farine de blé, avec une certaine quantité d'eau, pendant 15 jours ou un mois : il se dégage de l'ammoniaque, et une odeur très-fétide se répand dans l'atelier. L'objet de cette préparation est la décomposition et la destruction du gluten qui recèle l'amidon. M. Herpin fait de l'amidon, dans l'espace d'une heure, par un procédé au moyen duquel il obtient à la fois le gluten et l'amidon sans avoir à supporter aucune odeur. Il suffit, pour cela, de pétrir la farine sous un filet d'eau, dans un sac de toile claire; l'eau entraîne l'amidon, et le gluten reste dans la toile. On fait passer l'eau et l'amidon à travers un tamis de soie, et on les recueille dans un vase; lorsque l'amidon s'est déposé, on décante l'eau, qui contient une assez grande quantité de matière sucrée, et qui pourrait être employée avantageusement à la préparation de quelque boisson économique. M. Herpin s'occupe, dans ce moment, d'expériences sur les moyens d'utiliser le gluten, soit pour la panification des fécules, soit pour la fabrication des macaronis, vermicelles, etc. (1)

— *Toiles blanchies au moyen de la chaux.* — On emploie fréquemment, pour le blanchiment des toiles communes, de la chaux vive dissoute dans l'eau. Ce procédé abrège le travail, parce que la chaux détruit la matière colorante de la toile; mais la fibre végétale se trouve altérée : la toile perd beaucoup de sa solidité, quoiqu'elle paraisse forte et serrée; elle devient rude et dure au toucher; elle fait peu d'usage; souvent même, elle est *brûlée* : si l'on emploie cette toile, même après l'avoir lavée, pour

---

1. Ce moyen d'obtenir l'amidon, a déjà été employé pour extraire le gluten de la farine du froment; mais nous ne pensons pas qu'il ait été appliqué en grand. Nous ferons observer qu'il exige une mouture beaucoup plus soignée, et par conséquent plus chère que celle qui est ordinairement nécessaire aux amidonniers.

(N. d. R.)

en faire du linge de corps, elle occasione de vives démangeaisons et des boutons à la peau. Ces effets sont dus, d'après les recherches de M. Herpin, à une certaine portion de terre calcaire (carbonate de chaux) qui s'est fixée dans le tissu de la toile, et que l'on ne peut en faire sortir même au moyen de lavages multipliés. Cette chaux est quelquefois en si grande quantité, qu'en frappant la toile, on en voit sortir une abondante poussière qui n'est autre chose que du carbonate de chaux. La présence de la terre calcaire adhérente au tissu des toiles blanchies avec la chaux, fournit un moyen de reconnaître facilement les toiles qui ont été préparées par cet agent. Voici le procédé : Coupez un échantillon de la toile neuve que vous voulez examiner; mettez-le dans un verre, et versez par dessus quelques cuillerées de bon vinaigre ou d'acide hydro-chlorique étendu d'eau. Si la toile contient de la chaux, l'acide y excitera une effervescence et un bouillonnement assez considérables, accompagnés d'un léger bruit. Mais, si la toile ne contient pas de chaux, l'immersion de la toile dans l'acide ne produira aucun effet. Si l'on a quelques doutes sur l'exactitude de l'expérience, on pourra la répéter comparativement avec un pareil morceau de toile blanche qui ne soit pas neuve.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Metz (*Moselle.*) — *Société des lettres, sciences et arts.* — La Société se propose d'ouvrir, au mois de mai, une exposition publique des produits de l'industrie du département. En conséquence, elle a adressé une circulaire à tous les artistes, fabricans et manufacturiers de la Moselle, pour les engager à concourir à l'exécution de son utile projet, qui a mérité les encouragemens des autorités administratives. Les objets les plus communs et de la plus faible valeur trouveront place à l'exposition, comme les productions les plus précieuses et du prix le plus élevé. Les résultats d'une fabrication à laquelle se livre l'artisan isolé, seront admis comme les produits de la manufacture qui occupe un grand nombre d'ouvriers. Le même principe présidera à la distribution des médailles d'encouragement. Un rapport, sur les objets présentés à l'exposition, sera fait dans la séance générale que tiendra la Société, le 15 mai; la distribution des médailles aura lieu le même jour. H.

Orléans (*Loiret.*) — *Société des sciences, belles-lettres et arts : prix proposés pour* 1824 *et* 1825. — (*Voy.* ci-dessus, T. XVII, pag. 426.) — La Société, au commencement de 1822, avait mis au concours quatre sujets de prix, savoir : deux pour 1822, un d'agriculture pour 1824, et un d'antiquités pour l'année 1825. — Le sujet médical, n'ayant pas été trai-

té d'une manière assez satisfaisante, reste au concours dans les termes suivans :

« Décrire les fièvres intermittentes des pays marécageux, tels que la Sologne; faire connaître surtout les causes locales; examiner le rapport de ces fièvres avec les altérations des viscères; indiquer les moyens préservatifs et le traitement curatif. » La Société croit cependant devoir déclarer qu'elle a distingué un mémoire portant pour épigraphe, *Quorum pars magna fui*. Les deux prix d'agriculture et d'antiquités que la Société a mis l'année dernière au concours, ont été indiqués, T. XIV, page 177.

Les concurrens, pour le prix de médecine, devront avoir remis leur travail, en latin ou en français, avant le 1er mai 1825.

Les mémoires d'agriculture ne seront reçus que jusqu'au 1er novembre 1824. Les autres seront admis jusqu'au 1er janvier 1825 : tous ces termes sont de rigueur. La Société décernera pour chacun de ces prix une médaille d'or qui sera de 600 fr. pour celui d'antiquités, et de 300 fr. pour les autres prix.

Toutes les pièces ou mémoires devront être envoyés à M. le docteur *Pelletier*, secrétaire-général de la Société.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences. — Mois de mars. — Séance du 5.* — Le ministre de l'intérieur transmet une lettre relative à une variation extraordinaire de la hauteur du mercure dans le baromètre, observée à Rodez, le 2 février dernier. Renvoyée à la commission déjà nommée.)

M. d'Albuquerque présente la 1re partie de *ses tableaux élémentaires de chimie*, relative à la chimie inorganique. (MM. Chaptal et Gay-Lussac, commissaires). — M. Œrstedt communique le résultat de diverses expériences : 1° sur les mouvemens de l'électricité déterminés dans certains métaux par les différences de température; 2° sur la compression de l'eau. « Si l'on compose un circuit continu au moyen de deux arcs de métaux différens, soudés ensemble aux deux extrémités, et si l'on échauffe une seule des deux parties où les métaux différens se réunissent, il s'établit aussitôt un courant électrique dans le circuit entier. L'existence de ce courant se manifeste par son action très-sensible sur l'aiguille aimantée. M. Œrstedt annonce que M. Leebock, de l'Académie de Berlin, à qui l'on doit ce nouveau genre d'expériences, a observé ces mêmes propriétés dans un grand nombre de corps comparés entre eux. »

Le procédé employé par M. Œrstedt pour la compression de l'eau, est propre à mesurer la compressibilité des divers liquides. Il donne le

moyen de prévenir, autant qu'il est possible, l'effet des changemens de température, d'éviter les changemens de volume du vase où l'eau est comprimée, et de mesurer facilement la force de compression. M. Œrstedt conclut : 1° que si une masse donnée d'eau est comprimée par un poids équivalent à celui d'une atmosphère, la quantité dont le volume est diminué est égale à 45 fois la millionième partie de sa valeur primitive; 2° que depuis la pression d'un tiers d'atmosphère jusqu'à celle de six atmosphères, la diminution du volume demeure proportionnelle à la force comprimante; 3° que ces compressions n'occasionnent pas un dégagement de chaleur sensible. — M. Lonchamp donne lecture d'un mémoire de chimie sur l'incertitude que présentent quelques résultats de l'analyse. (MM. Vauquelin et Gay-Lussac, commrcs). — MM. Fourier et Girard sont chargés d'examiner le Bulletin des sciences publié par M. de Férussac.

Du 10. — Une description géognostique des environs du Puy en Vélay, et en particulier de la vallée où est située cette ville, avec une carte, par M. Bertrand Roux, est renvoyée à l'examen de MM. Brongniart, Brochant et Coquebert-Monbret. — M. Arago annonce 1° que les frégates du capitaine Parry ont été vues du côté de Kamschatka; 2° que l'on a aperçu au port Jackson (Nouvelle-Hollande) la comète de 1204 jours, qui était attendue. — M. Vauquelin donne lecture d'une note sur une matière cristalline qui s'est formée dans une dissolution de cyanogène.

Du 17. — M. Chaptal lit sur les tableaux de chimie de M. d'Albuquerque, un rapport dont voici les conclusions : « Ces Tableaux sont rédigés avec méthode, mais ils n'apprennent rien pour la science. L'idée n'en est pas neuve; mais les ouvrages qui présentent en peu de mots l'état de nos connaissances peuvent être utiles. C'est sous ce seul rapport que votre commission vous propose d'inviter l'auteur à continuer son travail. » — Au nom d'une commission, M. de Labillardère lit sur un mémoire de M. Lettibaudois, de Lille, concernant la *structure des monocotylédonés*, un rapport d'où il résulte que l'idée de l'auteur, qui, au premier coup d'œil, est assez ingénieuse, se trouvant contraire à l'observation, l'Académie ne peut approuver son travail. — M. Bresson fils présente un mémoire sur les *divers systèmes de machines à vapeur.* (Renvoyé à la commission déjà nommée pour ces machines). — M. Rozet présente un écrit intitulé : *Application du principe de la réaction de l'eau à la navigation.* (MM. Girard et de Rossel, commissaires). — On commence la lecture d'un mémoire dans lequel M. Fozembas, de Bordeaux, propose des moyens de renouveler l'air et de prévenir les effets de la foudre. (MM. Lefèvre-Gineau et Magendie, commissaires) M. Me-

reau de Jonnès donne lecture d'un deuxième mémoire sur *la géographie des plantes d'Amérique*, et qui a pour titre : *Recherches sur les conditions d'organisation végétale nécessaires aux différens modes de la translation géographique des plantes par les agens naturels.* — M. Huzard annonce la mort de M. Viborg, correspondant de la section d'économie rurale. — M. Percy, celle de M. Cottuni, correspondant de la section de médecine.

— *Du* 24. — On annonce la mort de M. Van Swinden, correspondant de l'Académie. — Un mémoire de M. de Lambel sur le degré de cohérence des maçonneries nécessaires à la stabilité des revêtemens et des voûtes, est renvoyé à l'examen de MM. Prony et Girard. — M. Wollaston est nommé associé étranger, en remplacement de M. Jenner, à 38 voix sur 44. — M. Poisson lit un mémoire sur la propagation du mouvement dans les fluides élastiques. — M. Cuvier présente un squelette humain incrusté dans une pierre de sédiment calcaire, trouvée au port de Môle de la Guadeloupe, et en donne l'explication. — M. Œrstedt annonce qu'il est parvenu à augmenter les effets qu'il désigne sous le nom de thermo-électriques, c'est-à-dire, qui résultent du contact de matières diverses et de l'inégalité des températures. — M. Bory Saint-Vincent lit un mémoire intitulé : *Essai sur la géographie physique de l'Espagne.* L'Académie décide que, d'après le testament de M. de Montyon, M. Bosio sera chargé d'exécuter le buste en marbre de Madame Élisabeth de France, avec cette inscription : *à la vertu.*

— *Du* 31. — Le ministre de l'intérieur transmet à l'Académie les ordonnances du Roi, qui confirment les nominations de MM. Dulong et d'Arcet. (1) — M. Geoffroy Saint Hilaire présente un chien monstrueux

---

1 Nous croyons pouvoir donner ici une Notice succincte des principaux travaux de M. d'Arcet. 1° Décomposition du sel marin, au moyen du protoxide de baryum, fabrication en grand et à bas prix de l'hydrate de protoxide de barium cristalisé, pour laquelle M. d'Arcet obtint la grande médaille d'or à l'exposition de l'an X. 2° Perfectionnement de la fabrication de la soude factice (ce travail mérita une mention honorable de l'Institut, au concours des prix décennaux). 3° Invention et publication des procédés du clichage, au moyen des moules en plâtre. 4° En 1807, invention de l'art de fabriquer le savon de suif marbré, et perfectionnement des savons mous et de toilette. 5° En 1808, mémoire approuvé par l'Institut, où M. d'Arcet démontra le premier que la potasse et la soude, préparées à l'alcool, étaient à l'état d'hydrates. 6° Invention de l'art, inconnu en France, de faire les cymbales et les tam-tams ; application de cet art à la fabrication des vases métalliques et des clous de vaisseaux ; solution du problème de la trempe des armes anciennes, et en général des alliages de cuivre et d'étain. (M. d'Arcet fut chargé par

qu'il nomme triencéphale, né du jour même, et sur lequel il communique ses observations. — M. de Warnhagen, de l'Académie de Lisbonne, envoie une dissertation sur le ton de couleur de l'épiderme des peuples des tropiques. (MM. Magendie et Duméril, commissaires.) — M. Ampère communique de nouvelles expériences faites par M. Pouillet, sur les effets électriques, excités par le contact du mercure et du bismuth. — M. Poisson lit une note sur le phénomène des anneaux colorés. — M. Brochant fait un rapport verbal sur un ouvrage intitulé : *Dictionnaire minéralogique* en neuf langues, par M. Michel Kovacs, médecin à Pest. — M. Œrstedt lit une note relative à des expériences qu'il a faites avec M. Fourier, et d'où il résulte que les effets thermo-électriques, excités par les inégalités de température, peuvent être multipliés au moyen de la répétition alternative de barreaux de diverses matières. — M. Ch. Dupin, au nom d'une commission, lit un rapport concernant l'usage de diverses machines à feu, les accidens auxquels cet usage a donné lieu, et les moyens que la commission propose pour les prévenir. Il s'établit, à ce sujet, une discussion, qui sera continuée à la séance prochaine. M. Gay-Lussac in-

---

l'Institut de décrire cet art, pour la Collection des arts et métiers.) 7° Travail sur la fonte des monumens en bronze, et sur les moyens de les rendre parfaits, et de prévenir la fraude. 8° En 1812, extraction du sucre de châtaigne, et démonstration de son analogie avec le sucre de canne; mémoire où M. d'Arcet prouve que le suc de la châtaigne contient une grande quantité d'albumine; il propose d'employer ce suc ou la châtaigne réduite en poudre, pour clarifier les sirops de canne. 9° Perfectionnement, 1° des fourneaux à coupelle des essayeurs des bureaux de garantie; 2° des coins des monnaies. 10° Extraction en grand de la gélatine des os, par le moyen des acides. (Voyez le Mémoire publié dans la *Revue*, T. XIII, pag. 193.) 11° En 1814, analyse des fusées à la Congrève, et moyens de refaire ce projectile. — Construction des appareils de bains et de fumigations de l'hôpital Saint-Louis, pour deux mille malades; analyse des alliages de platine et d'argent. 12° Description d'un grand appareil fumivore construit à Lyon pour la fabrication des cendres gravelées, et perfectionnement de cet art. 13° Procédés nouveaux pour faire de la porcelaine à bas prix. 14° En 1816, M. d'Arcet a contribué puissamment à la construction, dans les bâtimens de l'hôpital Saint-Louis, du premier appareil d'éclairage qui ait donné à Paris des résultats avantageux. 15° En 1818, M. d'Arcet a remporté le prix fondé par *Ravrio*, et décerné par l'Institut, pour l'*assainissement des ateliers de doreurs*. Il a donné un traité complet de l'art du doreur. 16° A la suite de ce beau travail, M. d'Arcet a publié différens mémoires sur l'assainissement des laboratoires, des cuisines, etc., et a tracé le plan d'assainissement de l'Opéra. 17° En 1819, la manufacture de MM. d'Arcet et Chaptal fils, a obtenu la grande médaille d'or.

forme l'Académie qu'il n'a pas assisté à la dernière séance de la commission, et que son opinion diffère, à certains égards, de l'avis exposé dans le rapport. A. M — T.

— *Académie française. — Séance extraordinaire du 1er avril.* — L'Académie de Madrid adresse la 5e édition de son Dictionnaire de la langue castillane. Madrid, 1822.

M. Auger lit une notice historique et littéraire sur Piron; M. Lémontey, une notice sur Adrienne Lecouvreur; M. Lemercier, un poème intitulé : *Le Paysan albigeois.*

— *Séance publique annuelle des quatre Académies.* (24 avril 1823.) — Les quatre académies, qui composent l'Institut, se réunissent, chaque année, dans une séance publique, présidée tour-à-tour par un de leurs membres. Cette solennité, qui eut lieu pour la première fois, le 24 avril 1816, se renouvelle, tous les ans, le même jour, qui est l'anniversaire de la rentrée du roi en France. C'est une sorte de fête de famille, qui consacre l'auguste protection accordée par le monarque aux sciences et aux lettres, et qui rend plus sensible encore aux yeux de la France et de l'Europe l'idée philosophique et féconde, d'après laquelle les sciences et les arts industriels, la littérature et les beaux-arts, quoique représentés séparément dans des académies spéciales, appartiennent à un même corps, et s'offrent, suivant l'expression de Bacon, comme les rameaux d'une même tige et comme les branches du grand arbre encyclopédique. — Il serait à désirer que, pour faire mieux apprécier cette grande pensée, chacune des quatre académies fît connaître, dans cette séance, par l'organe d'un de ses membres, les travaux les plus importans, analogues au but de ses recherches, entrepris ou exécutés dans le cours de l'année, non-seulement en France, mais dans les autres pays. La seule Académie des sciences s'est proposé et a rempli cette tâche. Son digne interprète, M. Fourier, a rappelé la manière de d'Alembert, dans un rapport où il a exposé les *progrès des sciences mathématiques, depuis le commencement de l'année* 1822. Nous donnerons un extrait de cet intéressant rapport; ce qui nous dispense d'en parler ici plus longuement. — Les représentans des autres académies se sont bornés à lire des Mémoires ou des fragmens que nous allons indiquer. — M. Cartellier, membre de l'Académie des beaux-arts, qui occupait le fauteuil, a ouvert la séance par un discours qui avait le mérite de la brièveté, et dans lequel il a présenté une esquisse rapide des travaux les plus récens, ordonnés pour l'embellissement de la capitale. — M. Sylvestre de Sacy a lu ensuite un rapport sur le concours de 1822, pour le prix fondé par feu M. de Volney, et qui a pour objet *de donner*

suite et exécution à sa méthode de transcrire les langues asiatiques en langues européennes régulièrement organisées. Ce prix, d'après le jugement de la commission académique chargée de suivre l'exécution de cette disposition testamentaire, a été décerné au Mémoire n° 3, dont l'auteur est M. Scherer, bibliothécaire du roi de Bavière, à Munich. Toutefois, en couronnant ce travail, la commission académique n'entend point affirmer que *l'alphabet harmonique* inventé par M. Scherer satisfasse à tout ce que le testateur attendait du système de transcription qu'il désirait introduire pour les langues de l'Asie; elle ose encore moins se flatter que ce nouvel alphabet réunisse tous les suffrages, et soit généralement adopté par les orientalistes. Elle a voulu engager l'auteur à le publier, et à le soumettre aux discussions de la critique.

Ce rapport a été suivi de celui de M. Fourier, l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, qui a su, comme nous l'avons observé, présenter sous des formes aimables et attrayantes des sciences dont les dames et même beaucoup d'hommes, qui ne sont que gens du monde, n'entendent parler qu'avec effroi.

L'Académie des beaux-arts avait confié à son secrétaire perpétuel, M. Quatremère de Quincy, le soin de payer son tribut. Cet académicien a lu *des morceaux extraits d'un éloge historique de Canova.* Quelques aperçus fins et délicats, quelques rapprochemens ingénieux, mais difficiles à saisir, et en général trop de subtilité, voilà ce qu'on a remarqué dans le panégyrique du Phidias moderne. L'orateur a été plus heureux, en rappelant les nobles vertus du grand artiste. *Ces extraits* ont été suivis d'un discours sur le *caractère des arts de l'antique Égypte,* lu par M. Raoul-Rochette, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cette dissertation, écrite avec élégance et facilité, n'a guère offert que des considérations déjà présentées plusieurs fois, et qui consistent à attribuer l'uniformité des statues et des temples de l'antique Égypte, à l'influence de la religion, qui forçait les arts de demeurer stationnaires, comme les dogmes auxquels ils étaient uniquement consacrés sur les bords du Nil.

Enfin, un morceau de poésie, impatiemment attendu, a excité les applaudissemens de tout l'auditoire. M. Raynouard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, a lu un fragment d'un poème intitulé : *Fénélon et le duc de Bourgogne.* L'auteur trace d'abord un portrait de ce roi,

. . . . grand par lui seul, si grand par ses sujets.

Il rappelle les vertus et les talens qui placèrent Fénélon auprès du jeune

duc de Bourgogne pour diriger son éducation. C'est ainsi, dit le poète, que, pour servir leur pays

. . . . . Les sages quelquefois
S'asseyent noblement dans le palais des rois;
Mais ils sont toujours prets d'en sortir à toute heure;
Pour eux, c'est un passage et *non une demeure*,
Ils habitent la cour, sans être courtisans,
Consolent les bons rois, et jugent les tyrans.

Cependant, l'illustre auteur de Télémaque ne tarde pas à être disgracié. Il se résigne; une voix secrète le console; il saura désormais,

En portant le bonheur de chaumière en chaumière,
Du bruit de ses vertus importunant la cour,
Obtenir des Français le respect et l'amour.

Avant de quitter son royal élève, il veut lui donner une dernière leçon; et seul, sans pompe, sans escorte, il veut lui montrer et lui expliquer les merveilles que va offrir pour la première fois aux yeux du jeune prince la capitale des arts. Ils sortent de Versailles, et entrent d'abord

Dans ce palais, rival du palais de nos rois,
Hospice des guerriers dont les travaux ou l'âge
Epuisérent la force, et non pas le courage.

Ici, le poète présente en peu de vers un tableau admirable de cette belle institution. Nous regrettons de ne pouvoir offrir ce morceau à nos lecteurs; mais ils nous sauront gré de leur transcrire les vers que nous avons retenus, au milieu des acclamations qu'ils ont excitées. L'auteur poursuit :

Le repos de la gloire et le pain de l'honneur,
Du reste de leur jour assurent le bonheur.....
. . . . . .
Le peuple avec respect écoute ces soldats,
Vetérans des périls, restes des grands combats.....
Leurs récits prolongés sont l'histoire vivante.
. . . . . .
Si de marques d'honneur, de signes réveres,
Leurs modestes habits ne sont pas décorés,
Ils n'en ont pas besoin; leur vrai titre de gloire
Est de montrer un corps usé par la victoire.

Tel, ajoute le poète, quand le tems a renversé un monument fameux, le sage se plait à en contempler les débris:

Dans la ruine sainte il respecte le temple;
Il reconnaît la place où Dieu fut adoré,
Et le temple détruit n'en est que plus sacré.

Ce petit nombre de citations suffit pour justifier l'enthousiasme que le poète a communiqué à ses auditeurs. P.

Sociétés religieuses. — Nous saisissons avec empressement toutes les occasions de faire connaître les travaux et les succès des hommes éclairés et pieux qui composent ces Sociétés. Notre but est de leur concilier l'affection des personnes que l'esprit de parti a prévenues contre elles, et de détruire les calomnies par lesquelles on cherche à décréditer notre patrie aux yeux des étrangers, en la représentant comme livrée à l'influence d'un matérialisme raisonné, ou comme enchaînée au joug d'une superstition aveugle et puérile.

—*Société des Traités religieux de Paris.*—Cette Société, dont l'objet est de répandre de petites brochures, religieuses et morales, à très-bas prix ou gratis, parmi les classes peu instruites, s'est réunie en assemblée générale, le 15 avril 1825, sous la présidence de M. Stapfer, qui a ouvert la séance par un discours sur la nécessité des publications religieuses en France. M. Henri Lutteroth, l'un des secrétaires, aux soins duquel la Société a été redevable d'une grande partie de ses succès, a lu le rapport des travaux, d'où il suit que la Société a reçu 4000 fr. et a distribué plus de 40.000 traités. (1) M. Charles Coquerel, l'un des membres du comité, a lu quelques réflexions sur le choix des sujets et le genre de style qui conviennent aux traités religieux. M. de Staël a improvisé des considérations d'un grand intérêt sur l'état moral de la France et de la jeunesse française. M. Monod fils et M. Soulier ont terminé cette séance : l'un par la lecture de quelques détails sur la Société des missionnaires et sur celle des Traités de Londres; l'autre, par des réflexions générales sur le but et les travaux de la Société de Paris. Le ministre anglais, M. Cooh, a fixé l'attention de l'auditoire, lorsqu'il a exprimé le vif intérêt que prend l'Angleterre aux travaux philantropiques de la France. Cette séance avait attiré une réunion nombreuse et choisie. On y a remarqué une députation de la Société pour l'enseignement élémentaire. C. C.

—*Société biblique protestante.*—Cette Société a célébré, le 16 avril, son quatrième anniversaire, sous la présidence de M. de Jaucourt, pair de France. Un auditoire nombreux, où l'on distinguait divers fonctionnaires publics, ainsi que plusieurs députations des Sociétés bibliques de

(1) Les traités publiés par cette Société se distribuent, pour un prix très-modique, chez Servier, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6.

France, d'Angleterre, de Suisse et même des États-Unis d'Amérique, assistait à cette solennité vraiment évangélique. Il résulte du rapport fait dans cette séance, par M. *Auguste* de Stael, secrétaire de la Société, qu'elle a distribué, dans le cours de l'année, 4,600 Bibles et plus de 5,000 Nouveaux Testamens. Elle correspond avec 120 associations bibliques françaises. Le bien qui lui est dû ne saurait être révoqué en doute que par une insigne mauvaise foi. La Société a couronné, dans cette même séance, un mémoire de M. G. de Félice, *Sur les avantages qui peuvent résulter de la lecture et de la distribution des Écritures saintes, ou l'on réfute les préventions dont elles sont l'objet.* L'heure avancée n'a pas permis à M. Laffon de Ladébat de prononcer l'éloge du rév. John Owen, secrétaire, et l'un des fondateurs de la Société biblique de Londres. — On a décerné le titre de vice-président honoraire à M. Thomas Wadington, président de la Société biblique auxiliaire de Marsauceux, près Dreux (Eure-et-Loir). La séance s'était ouverte par une prière d'invocation, prononcée par M. le pasteur Marron, l'un des vice-présidens de la Société; elle s'est terminée par une prière d'actions de grâces qu'a prononcée M. le pasteur Goepp, autre vice-président.

—*Société de la morale chrétienne.*—Cette société s'est réunie, le 17 avril, pour célébrer son 1er anniversaire. M. de Lasteyrie, vice-président, en l'absence de M. de la Rochefoucault, président, occupait le fauteuil. L'assemblée était nombreuse et brillante. Un rapport fort bien fait de M. Ch. Rémusat, secrétaire, lu par M. Dumont, a été entendu avec un vif intérêt. On y a vu que la Société marchait à grands pas vers le but honorable que s'étaient proposé ses fondateurs : celui de diriger toutes les communions chrétiennes vers les principes d'une véritable fraternité. M. Guizot, en demandant l'impression de ce rapport, s'est livré à d'utiles et profonds dévoloppemens sur l'esprit de la nation, sous le rapport des idées religieuses et des habitudes morales; il a fait voir comment et pourquoi les étrangers portent en général un jugement entièrement faux sur notre pays à cet égard. M. Guizot a été fréquemment interrompu par les applaudissemens de l'assemblée. M. de Staël a montré qu'il pouvait soutenir le poids d'un grand nom, en rendant compte, avec une heureuse et spirituelle facilité, d'un voyage fait par lui en Angleterre, pour visiter les instituts philantropiques qui sont un des titres de gloire de ce royaume. On n'a pas entendu avec moins d'intérêt une notice sur M. Llorente, par M. Coquerel, et un tableau des souffrances des Grecs, dont M. Schinas, Grec lui-même, est l'auteur, et que M. Mahul s'était chargé de lire. Ce morceau était fait pour émouvoir vivement un auditoire français, c'est-à-dire, composé d'hommes pour lesquels l'hu-

manité fut toujours une loi sacrée, et l'indépendance de la Grèce une des plus chères espérances. P. A. D.

Société asiatique.—Cette société dont nous avons annoncé la fondation et les premiers travaux (Voy. T. XIII, p. 246; XIV, p. 215 et 654; XV, p. 419, a tenu, lundi 21 avril, sa séance générale annuelle, sous la présidence de Mgr. le duc d'Orléans. Ce prince, ami des lettres et de ceux qui les cultivent, a prononcé un discours rempli de vues judicieuses et noblement exprimées sur les *avantages de l'étude des langues étrangères.* Il a rappelé le mot profond de Charles-Quint, qu'un homme qui sait plusieurs langues vaut plusieurs hommes. M. de Sacy, président du conseil, a exposé le but que la Société se propose, et les moyens qu'elle a de favoriser les études orientales. Il a payé un juste tribut de regrets à la mémoire de M. le duc de Richelieu, l'un des fondateurs de la Société. M. Abel-Rémusat, secrétaire de la Société, a lu ensuite un rapport très-étendu sur les travaux faits pendant l'année qui vient de s'écouler, et sur les ouvrages que la Société fera imprimer à ses frais. Ces ouvrages sont au nombre de cinq, savoir : une Grammaire japonaise, un Dictionnaire mantchou, des Fragmens en samskrit, un recueil de Fables en arménien, et une Grammaire géorgienne accompagnée d'un vocabulaire. Un recueil périodique, le *Journal asiatique,* qui paraît tous les mois et qui est envoyé aux membres de la Société, et une bibliothèque composée de livres sur les langues orientales, ouverte aux personnes qui en font l'objet de leurs études, ajoutent aux services que la Société a déjà rendus. Après un rapport satisfaisant sur l'état des fonds par M. Degérando, on a entendu divers morceaux de littérature asiatique, un fragment d'un roman chinois très-curieux, traduit par M. F. Fresnel; des extraits du célèbre écrivain arabe Hariri, traduits par M. Garcin de Tassy, et quelques idylles et fables traduites du persan et du samskrit, par M. Chézy. Cette séance avait attiré un auditoire aussi brillant que nombreux, qui a paru écouter avec intérêt ces diverses lectures. On peut concevoir d'heureuses espérances d'une Société qui s'annonce sous d'aussi favorables auspices. R.

Gymnastique.—La gymnastique, honorée et pratiquée avec succès par les anciens, était négligée et tombée parmi nous dans un oubli presque complet. Nous avons déjà fait connaître plusieurs fois les heureux efforts de M. Amoros pour étendre de nouveau la pratique des exercices gymnastiques, si favorables au développement des forces et à la santé. Le *Gymnase normal, civil et militaire*, situé place Dupleix, près le Champ-de-Mars, dont la direction lui est confiée, continue à justifier la con-

fiance publique. (*Ibid.*, Tom. III, pag. 754, et Tom. XVII, p. 200.) Dans une séance générale, qui a eu lieu le 25 septembre dernier, on a remarqué de nouveau la force, l'agilité, la vigueur et le sang-froid que les élèves acquièrent dans cet établissement. Non-seulement les jeunes gens qui jouissent de toute la plénitude de la santé y deviennent en peu de tems plus agiles et plus robustes; mais des enfans valétudinaires, dont la constitution était faible, l'accroissement tardif, le développement incomplet, y ont rapidement acquis assez de force pour se livrer aux exercices les plus difficiles. Un médecin, avantageusement connu, dirige spécialement les exercices des enfans qui ont besoin des secours de son art, et fait varier les mouvemens qu'ils doivent exécuter, suivant celles de leurs parties qu'il s'agit de fortifier. Même dans la saison la plus rigoureuse, les militaires de la garde-royale, et, deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, les enfans d'un grand nombre de familles distinguées, ont fréquenté habituellement le Gymnase, où l'on a disposé un vaste local pour les exercices d'hiver. On ne saurait trop applaudir aux efforts de M. Amoros pour rendre son établissement de plus en plus digne des suffrages des hommes éclairés et des pères de famille. Il a su écarter de ses élèves jusqu'à l'ombre des dangers que l'on pourrait redouter; il les entoure de filets et de ceintures; des anneaux, des cordes, des poulies servent à les retenir, à les suspendre et à prévenir toute espèce d'accidens; un ordre admirable, une grande activité, une surveillance suivie règnent dans ce Gymnase, auquel le gouvernement accorde une protection spéciale.

Natation. — Machine.—On a fait, le 25 mars, à l'École de natation d'hiver du Gros-Caillou, en présence d'une réunion nombreuse, l'expérience d'une nouvelle machine pour remplacer le scaphandre et préserver de la submersion. Cette machine, appelée *rouanette*, du nom de son inventeur, M. Rouan, instituteur à Paris, marché Saint-Honoré, n° 21, est en fer-blanc et présente la forme de deux cônes allongés en quenouille et fortement joints ensemble. Elle s'adapte sous les aisselles; et l'individu qui en est muni peut traverser une rivière, même avec un fardeau, sans aucune crainte. L'expérience en a été répétée, pendant plus d'une demi-heure, par quatre personnes, au nombre desquelles était l'inventeur et un jeune enfant qui ne savait pas nager, dans un bassin de près de 100 pieds de long, sur 20 de large, et qui a 7 à 8 pieds de profondeur. Cette expérience a parfaitement réussi.

Théâtres. — *Académie royale de musique.* — Première représentation de *la Mort d'Abel*, opéra en deux actes de M. Hoffman, musique de Kreutzer (avril). Lorsque M. Hoffman offrit la *Mort d'Abel*, en trois ac-

tes, sur notre théâtre lyrique, malgré l'élégance de sa poésie, dont le rhythme est admirable, et malgré l'art profond du compositeur qu'il avait choisi, on convint généralement que cette pièce offrait des longueurs. L'auteur a eu la sagesse de supprimer un acte, et, sous cette nouvelle forme, la pièce a obtenu un succès complet. E. G.

—*Théâtre-Français.—Le Maire du Palais*, tragédie en cinq actes (16 avril.) Ébroïn, maire du palais, aspire à la couronne d'Austrasie dont il dispose déjà, mais qu'il n'ose encore placer sur sa tête. Thiéry a été renversé du trône par ce sujet factieux, on le croit mort; mais Ebroïn, qui peut encore avoir besoin de ce fantôme de roi, s'est contenté de le cacher dans un cloître, et de le flétrir de cette tonsure qui était alors, pour les rois, un signe de déchéance. Ébroïn a mis sur le trône d'Austrasie un jeune soldat qui s'était fait remarquer par sa valeur, et qu'il a présenté au peuple comme le fils et l'héritier de Clotaire III; pour ajouter au respect que ce titre inspire, il a fait épouser au faux Clovis la princesse Bathilde, fille de Thiéry. Le nouveau roi, qui se croit en effet le légitime héritier du trône d'Austrasie, se lasse de n'avoir que le titre de roi, et veut enfin exercer cette souveraine puissance, dont les maires du palais ne daignaient point faire part aux rois, qui vivaient sous leur tutelle. Ébroïn, ainsi trompé dans son attente, dévoile au faux Clovis sa véritable destinée, lui déclare qu'il n'est que l'instrument dont il se sert pour arriver lui-même au trône, et qu'il lui faut choisir entre la mort et cette couronne précaire. Une si terrible révélation jette le malheureux Clovis dans un profond abattement; Bathilde vient relever son courage, et lui conseille d'être en effet roi, et de punir le perfide qui a trompé le peuple et lui-même. Cette résolution de Clovis détermine Ébroïn à briser tout à-fait cet ouvrage de ses mains; il songe à rétablir Thiéry, qui, sorti de son cloître, se cache sous les vêtemens de la misère dans les derniers rangs du peuple. Ebroïn a une entrevue avec lui, et fait de nouveau briller la couronne à ses yeux; le vieux roi consent, en remontant sur le trône, à conserver toute la puissance entre les mains de ce maire, et le sang du faux Clovis doit être le gage de ce traité. La fille de Thiéry, que pousuivent partout les reproches d'un mystérieux vieillard, reconnaît enfin son père: elle demande la grâce de son époux; elle déclare à Thiéry qu'Ébroïn se joue de sa crédulité; mais ce prince irrité ne veut rien entendre et maudit sa fille. Ébroïn empoisonne le faux Clovis, et trouve dans ce crime un double avantage; il se débarrasse d'un instrument désormais inutile à son ambition, et, en rejetant cet empoisonnement sur Thiéry, il flétrit le nouveau règne de ce prince, que son odieuse politique s'apprête à détruire, au moment même où il le rétablit. — Je n'ai pas besoin d'a-

vertir les personnes qui ont quelques notions de nos annales, que c'est l'analyse de la pièce que je viens de faire, et que cette fable n'a presque rien de commun avec l'histoire. Si nous demandions à l'auteur quel est celui de ses personnages auquel il a voulu nous intéresser, cette question seule suffirait peut-être pour faire juger sa pièce. Le faux Clovis est un personnage dégradé, aussitôt qu'il connaît sa destinée. Le seul moyen de le relever un peu était de lui faire adopter quelque résolution courageuse; et cette résolution, il ne songe pas à la prendre lui-même; il faut qu'elle lui soit inspirée par sa femme; et de plus, elle reste absolument sans résultat. Le rôle de Bathilde pouvait être d'un grand pathétique dans les mains d'un poète tragique; mais sa complète nullité, aussi-bien que l'effet général de l'ouvrage, semble confirmer l'opinion des personnes qui ont pensé que le talent de l'auteur est naturellement froid. Thiéry, avili d'avance par des malheurs mérités, s'avilit davantage encore par son traité avec Ébroïn, et par l'imbécile obstination qui lui fait maudire sa fille, au moment où elle veut l'éclairer sur la trahison d'un homme dont il n'a que trop sujet de soupçonner la franchise et de redouter les services. Reste donc Ébroïn : froidement ambitieux, lâchement criminel, ce personnage qui, toujours maître de la destinée des autres, finit par triompher sans rencontrer un seul obstacle de quelque importance, ne pouvait jeter dans la pièce ce mouvement et cette alternative d'inquiétude et d'espérance, qui sont la vie des ouvrages dramatiques. Lorsque vous me représentez un héros tragique, maître de lui-même, il faut, sous peine de voir s'évanouir tout intérêt théâtral, que les événemens traversent ses desseins; mais s'il est maître des événemens, c'est dans son propre cœur qu'il faut lui créer des ennemis, et ce sont les passions qui sont alors chargées des péripéties. Il nous semble que, bien loin de se créer des ressources nouvelles, l'imagination du poète n'a point su tirer parti de celles que l'histoire lui offrait. Il a d'ailleurs négligé l'un des moyens les plus assurés de succès dans des ouvrages de ce genre, c'est la peinture des mœurs du tems; ce défaut, déjà bien sensible dans *Louis IX*, ne l'est pas moins dans ce dernier ouvrage de M. Ancelot. Ne pouvant développer suffisamment ici notre opinion, nous nous bornerons à remarquer qu'elle semble confirmée par le public, qui montre peu d'empressement à voir le *Maire du palais*. Cet ouvrage offre cependant une situation dramatique; c'est la scène où Ébroïn révèle au faux Clovis, la destinée qu'il lui a faite. Nous devons dire aussi qu'au milieu d'un style qui se distingue par une correction et une élégance continues, on remarque fréquemment des pensées et des vers d'éclat.—Il ne fallait rien moins que le talent magique de *Talma*

pour faire valoir le rôle ingrat d'Ébroïn; et Mlle *Duchesnois* a su animer par une chaleur entraînante celui de Bathilde. M. A.

—*Second-Théâtre-Français.—Le Comte Julien, tragédie en 5 actes et en vers* (12 avril). L'aventure du comte Julien offre un épisode remarquable dans les annales des grandes folies humaines. Un roi qui abuse de son rang et de son pouvoir pour déshonorer la fille d'un seigneur de sa cour, et abandonne lâchement la triste victime de sa criminelle brutalité; un père justement irrité, qui enveloppe dans sa vengeance son prince et sa patrie, et les livre au glaive de l'étranger : certes, voilà de ces événemens dont la muse tragique peut tirer de fortes situations et des leçons utiles. Ce n'est pas toutefois cette grande catastrophe que M. Guiraud vient de nous montrer sur la scène. Quinze ans se sont écoulés depuis l'entrée des Maures en Espagne; la malédiction divine s'est appesantie sur la tête du comte Julien; sa famille est dispersée. Fernand, son fils, commande dans Carthagène, et veut s'y faire couronner roi. Il ignore le sort de ses deux sœurs : l'une, Elvire, la plus jeune, grandit inconnue au sein d'un cloître, où sa mère l'a vouée au culte de Dieu sous le nom d'Aurélie; l'autre, Lydda, a perdu la raison avec l'honneur, et cache sa honte au milieu des tombeaux et des ruines, sous le nom de *la Folle de Murcie*. C'est ici que l'action commence. La jeune Aurelie, qui ignore le secret de sa naissance, a été sauvée par Fernand, à la prise de Sagonte, et va s'unir à son libérateur qui doit recevoir, le même jour, la main de la jeune vierge et la couronne d'Espagne. Mais, au moment où cet hymen incestueux est sur le point de se conclure, arrive la folle de Murcie, Lydda, qui veut arracher son frère au parti des Maures, et le ramener sous l'étendard de Théodomir, dernier héritier de ses rois légitimes. Elle apprend l'union qui se prépare, et se fait reconnaître aux deux amans comme leur sœur, mais séparément et sous le secret : deux fois elle est sur le point de leur faire une entière confidence, et de leur révéler l'inceste qu'ils vont commettre; et deux fois la folie égare ses sens, ses idées se confondent et la vérité reste sous le voile. Cependant, le comte Julien vient aussi tenter de ramener son fils dans les rangs des chrétiens : prières, menaces, malédictions même, Fernand résiste à tout, et pressant son hymen, il quitte l'autel pour aller combattre Théodomir; mais il retient prisonnier son père, qui voulait aller se jeter entre les deux armées. La jeune Aurélie rend bientôt la liberté au vieillard, qui, blessé par son fils lui même au milieu du combat, est rapporté mourant. Fernand, vainqueur, reconnaît bientôt son crime involontaire, et, éclairé par Lydda, traître, incestueux, parricide, il se frappe et il expire aux pieds de son père. On peut voir, par cette rapide

analyse, que le sujet de cette pièce est à la fois romanesque et invraisemblable. L'intérêt ne porte sur aucun personnage. La fable de l'inceste complique l'action, sans amener aucun effet, et donne beaucoup d'obscurité à l'exposition. La folle de Murcie est une conception essentiellement défectueuse ; elle est beaucoup trop en scène, et l'on reconnaît trop l'embarras de l'auteur, lorsqu'on voit sa folie la prendre toujours précisément au moment où il n'y a plus que ce moyen de différer les explications qui finiraient la pièce. Le personnage seul du comte Julien est bien tracé, quoiqu'il manque un peu de développement ; toutefois, ces défauts sont rachetés par plusieurs belles scènes, et surtout par un style brillant et harmonieux. Cette partie de l'ouvrage devait seule désarmer la rigueur du parterre, et ne peut qu'ajouter à la réputation du jeune poète à qui nous devons déjà la tragédie des Machabées.—Mlle *Georges*, dans le rôle de Lydda, a eu des momens admirables ; le comte Julien est très-bien joué par *Joanni*; *Eric Bernard* est bien placé dans le fougueux Fernand, et rien n'est plus gracieux et quelquefois plus touchant que Mlle *Wenzel* dans le personnage d'Elvire. P. P.

—*Gymnase-Dramatique*. *Les Folies amoureuses*, paroles de Regnard, musique de *Rossini, Mozart, Cimarosa*, etc., etc., arrangée par M. Castil-Blaze (avril). Quoiqu'on ait déjà essayé d'adapter la musique de la *Flûte enchantée* aux paroles des *Mystères d'Isis*, la tentative de M. Castil-Blaze peut être regardée encore comme une nouveauté, que nous devons signaler. Ce compositeur, qui s'est constitué, dans le *Journal des Débats*, le zélé propagateur de la musique italienne, a voulu appuyer de l'exemple quelques-uns de ses préceptes, et le succès a complétement couronné ses efforts. Il est vrai de dire que l'action de la pièce qu'il avait choisie, offrait les situations les plus heureuses pour l'emploi des airs des grands compositeurs que nous venons de nommer. Un des motifs de la *Gazza ladra*, qui a servi de finale, produit le plus grand effet; et l'ensemble de ce nouvel opéra doit à la fois piquer vivement la curiosité des partisans de la musique italienne, et offrir un puissant attrait aux défenseurs de la musique française. Ces derniers pourront se convaincre que les mélodieux accords des musiciens de l'Ausonie peuvent très-bien se plier aux paroles de nos auteurs.—Le charmant vaudeville de *l'Intérieur d'un bureau*, qui vaut plus d'une de nos comédies du jour, obtient un succès toujours croissant à ce théâtre. E. G.

Beaux-Arts. —*Gravure*.—M. Bergeret, l'un des peintres qui ont obtenu le plus de succès dans le genre anecdotique (1), exposa, en 1806,

(1) C'est un genre mixte qui emprunte à l'histoire une partie de ses conditions ;

un tableau représentant les *Honneurs rendus à Raphael après sa mort*. Cette scène offrait au peintre l'occasion de reproduire les traits des personnages célèbres de cette époque, et lui permettait de développer une sorte de pompe et de grandeur; voici comment il l'a conçue, et l'instant qu'il choisit. — Léon X, placé au milieu de la scène, et près du lit sur lequel est étendue la dépouille mortelle du beau génie qui vient de s'éteindre, jette sur son corps des fleurs que lui présente un jeune page. Le cardinal Bembo dépose une couronne près de lui; plus loin, Michel-Ange, et Sébastien del Piombo, son élève, tous deux rivaux de Raphael, s'avancent en présentant une branche de laurier dont ils lui font hommage. Dans ce moment suprême, la jalousie, l'envie, se taisent et font place à des sentimens généreux qui honorent tout a la fois celui qui en est l'objet et ceux qui les manifestent. L'Arioste, poussé par un sentiment d'admiration que réveille le souvenir des ouvrages immortels du grand peintre dont on déplore la perte, enlève lui même la couronne placée sur sa propre tête, comme si, devant le génie de Raphael, tous les autres génies devaient s'abaisser. — L'ensemble de cette composition, bien entendue sous le rapport de l'effet et de la disposition, et dans laquelle M. Bergeret avait fait entrer un grand nombre d'autres personnages, tels que Jules de Médicis, Vasari, le Pérugin, Polidore de Caravage, Jules Romain, le duc d'Urbin, Marc-Antoine, etc., offrait donc, outre l'intérêt pittoresque, l'intérêt non moins puissant qui s'attache au souvenir et a l'image des hommes célèbres. — MM. Pauquet père, et Sixdeniers, ont publié, depuis peu, la gravure de ce tableau. Le premier a fait le travail qui s'exécute par l'eau-forte, et M. Sixdeniers a terminé la planche au burin. Cette gravure, d'une très-grande dimension, à laquelle on pourrait peut-être reprocher d'offrir des parties trop poussées au noir, et de manquer quelquefois de finesse, a toutefois le grand avantage de rendre d'une manière assez juste l'effet général du tableau. C'est une qualité difficile à atteindre, et qui doit faire oublier facilement quelques légeres imperfections difficiles à éviter dans une gravure qui comprend une si grande quantité de personnages et de détails.—M. H. Vernet, dont j'ai eu bien des fois l'occasion de louer l'extrême habileté et la vérité de sentiment avec lesquelles il

---

par exemple, la noblesse des scènes, et qui puise ses sujets principalement à l'époque de la renaissance des lettres; époque qui fournit, tout à la fois, des personnages intéressans, des costumes élégans et gracieux, quoique bien différens des costumes antiques; enfin, des détails d'architecture, d'intérieurs et d'ameublemens très-pittoresques.

[illegible] les scènes militaires, apporta, au Salon de 1819, dans les derniers jours de l'exposition, deux charmans tableaux qui viennent d'être gravés. Le tems et l'espace me manquèrent pour en rendre compte; on me permettra donc de les décrire. — Un jeune tambour dont le chien vient d'être blessé à la tête, pendant un combat dont on n'aperçoit quelques parties qu'à travers une épaisse fumée, s'est accroupi sur ses genoux pour se rapprocher de son pauvre compagnon, et, versant un peu de vin sur du linge, il lave la blessure. Il est aidé par un de ses camarades qui tient le chien dans ses bras. L'animal se montre sensible aux soins dont il est l'objet, et il lèche la main dans laquelle l'une de ses pattes est placée. L'expression de la tête du jeune tambour, animée de cet intérêt compatissant et affectueux qui s'exerce, dans le jeune âge, avec une si grande expansion; la physionomie du pauvre chien, auquel l'artiste a su donner un caractère de souffrance plein de vérité; l'opposition formée par l'officier placé près de là, en serre file, qui ne s'aperçoit même pas de la scène qui se passe près de lui, mais qui regarde avec une sorte d'inquiétude active les mouvemens du combat; enfin, tous les épisodes qui composent l'ensemble de ce tableau lui donnent un très-grand intérêt. — Voici le second tableau : Deux partis ennemis, probablement en maraude, viennent de se rencontrer près d'une maison isolée, d'une apparence assez misérable. Ils se sont précipités l'un sur l'autre, et, dans le choc, un trompette a reçu le coup mortel. Amis et ennemis, tout a disparu ou s'est éloigné; mais le trompette avait deux compagnons fidèles qui sont restés près de lui : son chien et son cheval. Le chien lèche la blessure que son maître a reçue à la tête; le cheval s'approche, et, se baissant vers lui, semble s'assurer s'il vit encore. Ces deux tableaux ont été gravés par M. Le comte et M. Ch. Johannot. C'est un mélange de pointe et de taille, combiné avec adresse et intelligence. Ces deux gravures, de même dimension que le tableaux qu'elles reproduisent, ont été et méritaient d'être recherchées.

— La *Vierge au poisson*, de Raphael, a été l'objet de plusieurs entreprises récentes, faites par divers graveurs. J'ai parlé, en rendant compte de la dernière exposition, de la planche de M. Lignon. M. Desnoyers, qui occupe un rang fort distingué par sa gravure du *Bélisaire* de Gérard, vient de faire paraître celle qu'il avait annoncée par le livret du Salon, mais qui n'avait pu être terminée pour cette époque. Le caractère des têtes est, en général, bien rendu; le travail de la main prouve de l'habileté, et le seul reproche que l'on pourrait faire à cette estampe, c'est qu'il y règne un peu de sécheresse. Au reste, si je comparais les deux gravures de MM. Lignon et Desnoyers, je dirais

qu'elles ont, l'une et l'autre, des avantages différens; et toutefois, je donnerais la préférence à la dernière, parce que le caractere du maître y est conservé avec plus de fidélité. P. A.

Nécrologie. — *Charles.* — L'Académie des sciences vient de faire une nouvelle perte dans la personne de M. Charles, décédé le 7 avril, après sept mois de douleurs cruelles. La physique expérimentale a eu les plus grandes obligations à M. Charles; les cours qu'il faisait au Louvre étaient devenus européens. Lorsqu'il fut obligé de les cesser, faute d'un emplacement convenable, il abandonna son beau cabinet de physique au gouvernement, qui lui fit une pension viagère. Cette riche collection existe en entier au conservatoire des arts et métiers. On se souvient encore que M. Charles fit, avec M. Robert, le premier voyage aérien qu'on pourrait appeler de long cours, en s'élevant du jardin des Tuileries dans un ballon rempli de gaz. M. Charles était bibliothécaire de l'Institut. La douceur de son caractère lui avait concilié l'affection de tous ceux qui avaient des relations avec lui.

— *Alexandre-Marie Goujon*, ancien capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien élève de l'école Polytechnique, auteur de quelques opuscules politiques, d'une *Table raisonnée des œuvres de Voltaire*, l'un des rédacteurs des *Fastes civils*, dont il a composé seul le troisieme volume, et des *Tablettes chronologiques de la révolution française*, dont il a paru seulement trois livraisons, gendre de M. Tissot, et associé à plusieurs de ses travaux littéraires, est mort à Paris, le 9 de ce mois, d'une maladie causée, selon toute apparence, par une chute grave qu'il avait faite à la bataille d'Eylau. Sa vie, qui fut trop courte pour sa patrie qu'il eût pu servir encore, et pour les lettres qu'il cultivait avec succès, fut toujours très-occupée : dans sa jeunesse, par de profondes études; puis, par une suite de campagnes laborieuses; enfin, par des travaux littéraires auxquels il se livrait tout entier. Il en préparait de plus importans, lorsque la mort est venue l'enlever à sa famille et à ses amis. Il laisse une fille âgée de quatre ans, qui, depuis sa naissance, a perdu sa mere, un frere, une grand'mère, un bisaïeul et son pere. Puissent ses destinées être plus propices que ne semble l'annoncer son entrée dans la vie! F.

ERRATA.

Page 112, ligne 25, supprimez la lettre *C**; — p. 154, l. 38, prix, 8 fr. 50 c., lisez : 3 fr. 50 c.; — p. 172, l. 16, prix, 1 fr., lisez : 10 fr.; — p. 520, l. 5 de la note, *s'exprimer*, lisez : *s'exprimait*; — l. 6, *me permettrait*, lisez : *me permettre*.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CINQUANTE-DEUXIÈME CAHIER.

AVRIL, 1825.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur la colonie industrielle de New-Lanark, en Écosse, fondée par M. Robert Owen. *M. A. Jullien.* 5
2. Notice biographique sur don J. Ant. Llorente. *Mahul.* 25

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Trois ouvrages anglais sur les canaux des États-Unis. *Warden.* 52
4. Portraits politiques des Papes. *Lanjuinais.* 56
5. Musée des Protestans célèbres. *C. Coquerel.* 60
6. Histoire et Description des îles Ioniennes. *Pouqueville.* 71
7. Histoire de l'expédition de Russie. *Ferry.* 79
8. Mémoires de Jacques Fauvel. *A. Renouard.* 92
9. Voyage bibliographique de Dibdin, en France. *Barbier, neveu.* 97

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 128 ouvrages, français et étrangers. 105

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE. — États-Unis. — Brésil. — Amérique du Sud. 202

OCÉANIQUE. — Île de Pitcairn. 205

EUROPE. — Iles Britanniques. — Russie. — Pologne. — Suède. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Portugal. — Pays-Bas. — France. — Paris. 206

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

RAPPORT *sur les* PROGRÈS DES SCIENCES MATHÉMATIQUES, *par M.* FOURIER, *l'un des secrétaires perpétuels de l'*ACADÉMIE DES SCIENCES, *lu dans la séance publique des quatre académies* de l'Institut de France, *du* 24 *avril* 1823.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES a formé le dessein d'exposer chaque année, dans la séance générale, les progrès les plus récens des connaissances qui sont l'objet de ses recherches. Nous présentons aujourd'hui une partie de ce rapport. Celle qui concerne les SCIENCES NATURELLES sera donnée dans la prochaine séance générale. On continuera ainsi, et alternativement pour les sciences mathématiques et pour les sciences physiques, à présenter l'état sommaire des travaux de l'Académie dans le cours de deux années consécutives. Il n'y aura donc aucune découverte principale et aucune application importante qui ne soient publiquement annoncées dans cette suite de tableaux annuels. Ils ne comprendront pas seulement les découvertes qui auront été faites en France, mais encore celles qui nous seront connues par nos correspondances avec toutes les académies de l'Europe. On pourra se rappeler un jour, et consulter

avec quelque intérêt, cette histoire contemporaine et rapide des plus heureux efforts de l'esprit humain.

Un ordre constant et admirable préside à tous les effets naturels. La lumière, la gravité, la chaleur, l'électricité, le magnétisme exercent leur action suivant des lois immuables que l'homme peut découvrir par une étude attentive et persévérante. La connaissance de ces principes est l'objet de toutes les sciences positives.

La PHYSIQUE s'est enrichie depuis le commencement de ce siècle de découvertes capitales : l'optique, la théorie de la chaleur, l'électricité ont été rapidement perfectionnées. Ce mouvement imprimé à la physique générale ne s'est point ralenti dans le court intervalle de tems que nous considérons ici. Avant d'exposer ses derniers progrès, nous devons indiquer les ouvrages qui ont eu pour but de propager et de faciliter l'étude des sciences.

Les THÉORIES MATHÉMATIQUES ont toujours joui de cet avantage, que plusieurs traités élémentaires ont été écrits par les plus grands géomètres. On doit à Newton les *Principes de l'arithmétique universelle ;* à Euler, des *Élémens d'Algèbre ;* à M. Legendre, un *Traité de Géométrie.* Cet ouvrage, dont on vient de publier la 12e édition, continue de se répandre en France et dans tous les pays où les sciences sont honorées.

M. Lacroix a publié de nouveau ses *Élémens de l'analyse des probabilités*, science importante et encore peu connue, née d'une pensée de Pascal, élevée en Angleterre au rang des connaissances dont la société retire des avantages immediats, et qui a reçu parmi nous un accroissement immense de l'auteur de la *Théorie analytique des probabilités*, en sorte qu'elle doit à la France son origine et ses progrès les plus éclatans. L'ensemble précieux des traités que M. Lacroix a publiés, comprend toute l'étendue de l'analyse mathématique. Il a joint à l'ouvrage dont nous parlons, des remarques importantes sur les caisses d'épargne, les assurances, les placemens viagers, les tontines. Ces remarques ont pour objet de distinguer les établissemens honorables et utiles, de ceux que la raison et l'expérience ont justement condamnés.

On a réimprimé le *Traité de statique* de M. Poinsot. Cet ouvrage a cela de remarquable, que l'auteur a découvert des principes nouveaux dans une des théories les plus anciennement connues, inventée par Archimède et perfectionnée par Galilée.

MM. Poisson et Cauchy ont entrepris des recherches d'analyse dont nous ne pourrions point ici exposer les résultats : nous ajouterons seulement que leurs travaux ont perfectionné la partie des sciences mathé-

matiques qui s'applique le plus directement à l'étude des phénomènes naturels.

Les premiers théorèmes de l'optique avaient été découverts par Descartes, Huygens et Newton. Cette science a pris un nouvel essor vers le commencement du siècle; elle doit ses progrès récens, en France, à MM. Malus, Arago, Biot et Fresnel; et en Angleterre, à MM. Wollaston, Young et Brewster.

La lumière se transmet avec une vitesse immense à toutes les parties de l'Univers. Elle parcourt d'un mouvement uniforme environ soixante et dix mille lieues dans l'intervalle d'une seconde; elle se réfléchit à la surface des corps; une partie de ses rayons pénètre les substances diaphanes. Elle se décompose en rayons colorés homogènes, inégalement réfrangibles.

Lorsqu'un rayon de lumière traverse certains cristaux, il se partage en deux faisceaux distincts; c'est ce qui constitue la double réfraction. La loi de ce phénomène a été déduite des observations par Huygens, et M. de Laplace l'a ramenée aux principes généraux de la mécanique rationelle. Chacun des deux rayons réfractés acquiert dans l'intérieur du milieu cristallisé, une disposition spéciale que l'on a désignée sous le nom de *polarisation*, et qui a un rapport singulier et constant avec la situation des élémens des cristaux. Cette propriété devient manifeste, lorsqu'un rayon polarisé tombe obliquement sur la surface d'un corps diaphane qui en réfléchit une partie; car les effets de la réflexion et de la transmission sont très-différens, et en quelque sorte opposés, selon que la surface se présente au rayon de différens côtés.

M. Malus a étudié ce genre de phénomènes avec une persévérance admirable, et ce sont ses nombreuses et ingénieuses découvertes, et les expériences de MM. Wollaston et Young, qui ont imprimé un nouveau mouvement à l'optique, et ont déterminé ses derniers progrès.

On doit à M. Arago la découverte de la polarisation colorée. Ses recherches, qui ont perfectionné toutes les autres parties de l'optique, ont un caractère remarquable, en ce qu'elles donnent à cette science des instrumens nouveaux qui reproduisent et perpétuent l'utilité des expériences. C'est ainsi que, par l'observation des phénomènes de la polarisation colorée, il a pu comparer les rayons qui partent des bords du disque apparent du soleil à ceux qu'envoie le centre de cet astre. Il en est de même des effets de la diffraction dont M. Arago déduit un nouveau procédé, pour mesurer, avec une extrême précision, les moindres différences de force réfringente des corps ou des substances aëriformes. L'optique n'a rien acquis de plus ingénieux et de plus important.

MM. Biot et Brewster ont beaucoup contribué à enrichir cette science de mesures précises, de faits nouveaux, et d'un grand nombre d'observations.

M. Fresnel a cultivé, dans ces dernières années, toutes les branches de l'optique avec un succès éclatant. Il a déterminé les lois mathématiques des phénomènes les plus composés, et tous les résultats de son analyse sont exactement conformes aux observations. Ces franges alternativement brillantes ou obscures, qui accompagnent les ombres des corps, les anneaux colorés que produit la lumière dans les lames très-minces, les couleurs que la lumière polarisée développe en traversant les lames des cristaux, deviennent ainsi des conséquences nécessaires et évidentes d'une même théorie.

Lorsque deux rayons sortis d'une source commune se réunissent au même point d'une surface, les deux effets de lumière ne s'ajoutent pas toujours; ils peuvent se détruire mutuellement. Ainsi, la réunion de deux rayons lumineux peut produire l'obscurité; ce qui arrive en effet dans un grand nombre d'expériences. C'est dans les résultats de ce genre que consiste le principe des interférences, que nous regardons comme la notion la plus étendue et la plus féconde de cette optique nouvelle. On en peut trouver l'origine dans les expériences de Grimaldi, qui ont précédé l'optique de Newton, ou dans les recherches de Hook; mais on le doit surtout à M. Thomas Young, qui l'a démontré et introduit dans l'étude des phénomènes d'optique.

Nous devons ajouter que ce principe n'est pas borné aux propriétés optiques. M. Arago a prouvé que, dans le cas où l'effet du concours des deux rayons est nul, l'action chimique de la lumière disparaît aussi.

Les recherches les plus récentes de M. Fresnel ont pour objet l'expression mathématique des lois de la double réfraction dans tous les cristaux, celle de la quantité de lumière réfléchie par les corps transparens sous les diverses incidences, enfin un genre de polarisation très-différente de celle que l'on a considérée jusqu'ici, et dont les caractères ne sont ni moins généraux, ni moins constans.

Une des applications les plus récentes de l'étude des propriétés de la lumière, est celle que l'on fait aujourd'hui en France dans l'établissement des phares dioptriques. Nous appelons ainsi ceux où la lumière du foyer n'est point réfléchie, mais transmise par des lentilles de verre qui rendent les rayons parallèles.

La flamme se trouve placée au centre du système de huit lentilles semblables, et le système entier tourne sur son axe, en sorte que tous les points de l'horizon sont successivement éclairés. La lumière paraît alter-

nativement plus vive et plus faible; cette intermittence d'éclat, d'affaiblissement, ou de disparition, diversifie et signale les feux. M. Fresnel est parvenu à former des lentilles de grandes dimensions, en les composant de plusieurs parties, et il supprime toutes les épaisseurs qui ne pourraient que contribuer à la déperdition de la lumière, disposition remarquable que Buffon a employée le premier.

Il était nécessaire surtout de placer au foyer une lumière extrêmement vive. MM. Arago et Fresnel ont inventé pour cela une lampe à flammes concentriques, dont la lumière équivaut peut-être à celle de 150 bougies. Les dernières expériences ont prouvé que ces phares, même dans des tems assez peu favorables, sont facilement aperçus à plus de huit lieues de distance. Tel est l'éclat des feux que, même avant la fin du jour, ils ont pu être employés comme signaux dans une opération géodésique due à MM. Arago et Mathieu, et à MM. Kater et Colby, de la Société royale de Londres. On voyait ces signaux avec une lunette, à plus de seize lieues, une heure avant le coucher du soleil; et une heure après le coucher, on les distinguait aisément à la vue simple, à cette même distance.

Les découvertes qui ont été faites récemment dans les théories de l'électricité et du magnétisme, doivent leur origine aux expériences mémorables de M. Oersted, de l'Académie de Copenhague. Des recherches entreprises depuis long-tems, et ses considérations sur l'identité des causes de l'électricité et du magnétisme, lui ont donné lieu d'observer que le fil conducteur qui joint les deux extrémités de l'appareil électrique de Volta, exerce une action très-sensible sur la direction de l'aiguille aimantée, et il a reconnu tous les caractères généraux de ce phénomène. L'Académie des sciences de Paris, en apprenant cette observation capitale, a décerné à M. Oersted un de ses grands prix annuels. Elle jugeait alors que cette découverte deviendrait la source d'une théorie physique et mathématique féconde en résultats nouveaux, et ses vues ont été bientôt confirmées dans le sein même de l'Académie.

M. Arago a ajouté le premier un fait très-remarquable à ceux que le célèbre physicien danois nous avait appris. Il a vu que ce même conducteur qui transmet le courant électrique, attire le fer, et lui communique les propriétés de l'aimant, et que cet effet cesse, aussitôt que le courant est interrompu.

M. Ampère a recherché, avec le soin le plus attentif et le plus ingénieux, les lois générales des actions dynamiques du conducteur et des aimans. Il a reconnu qu'il existe entre les conducteurs, une action mutuelle attractive ou répulsive, selon certaines conditions, découverte im-

portante dont il déduit l'explication d'un grand nombre de faits. Quant à l'action des corps aimantés, M. Ampère l'attribue à la présence d'une multitude de circuits électriques formés autour de chaque molécule de ces corps. Si l'on ne peut point affirmer l'existence de ces courans, il est du moins incontestable que l'on reproduit d'une manière frappante les propriétés magnétiques, lorsqu'on donne au conducteur la figure d'une hélice dont les spires sont très-multipliées. Cette considération fait connaître clairement quels effets doivent résulter de l'action du magnétisme terrestre combinée avec celle des conducteurs. Elle explique un fait très-remarquable que M. Faradai a observé le premier, et qui consiste dans le mouvement continuel d'une portion du conducteur autour d'un aimant. L'explication même a servi à compléter cette ingénieuse expérience; elle a suggéré le moyen de faire tourner l'aimant autour de son axe, et de produire le mouvement continu entre les seuls conducteurs ou par l'action du magnétisme terrestre. L'auteur de cette théorie, M. Ampère, a déduit des observations l'expression mathématique de la force qui agit entre les élémens des conducteurs, et il ramène ainsi à un seul principe les effets les plus composés de l'action des conducteurs et du magnétisme terrestre. Nous regrettons que les bornes de ce rapport ne nous permettent point d'exposer les résultats des belles expériences de sir H. Davy sur la mesure de la propriété conductrice dont jouissent divers métaux traversés par les courans électriques. Nous aurions désiré aussi pouvoir appeler l'attention sur le procédé employé par M. Schweiger pour multiplier et rendre manifestes les effets d'une force électro-motrice presque insensible.

M. Biot et M. Pouillet ont déterminé par des procédés exacts et précis les lois mathématiques de l'action des conducteurs sur les aimans. M. Savary et M. de Montferrant ont fait d'heureuses applications du calcul intégral à la mesure des effets électro-dynamiques, et ils ont déduit de la loi proposée par M. Ampère des résultats conformes aux expériences de Coulomb et à celles que l'on vient de citer.

Enfin, des expériences récentes dues à M. Seebeck, de l'Académie de Berlin, nous apprennent que le contact de métaux différens et l'inégalité des températures, suffisent pour occasionner des effets magnétiques très sensibles. La succession alternative de deux métaux retenus à des températures inégales accroît les effets de ce genre, et pour ainsi dire les multiplie indéfiniment. M. Oersted vient de reconnaître des propriétés remarquables de ces actions qu'il nomme thermo-électriques.

Quelque rapide et imparfait que soit cet exposé, il laisse apercevoir toute l'étendue de ces nouvelles théories. Une relation aussi manifeste

entre des phénomènes que l'on pouvait regarder comme étant d'une nature différente, nous avertit qu'ils ont une origine commune, et nous fait entrevoir la cause du magnétisme terrestre et de ses rapports avec les aurores boréales. La seule diversité des matières mises en contact et la différence des températures déterminant des effets magnétiques très-intenses, il serait pour ainsi dire impossible qu'on n'observât point de tels effets dans l'enveloppe solide du Globe terrestre ; et l'on voit en même tems quelle peut être sur les phénomènes magnétiques l'influence des variations diurnes ou annuelles de la chaleur produite par les rayons solaires.

En publiant la *Mécanique céleste*, ouvrage immortel qui sera cité dans tous les âges comme un des plus grands monumens que les sciences aient produits, l'auteur avait annoncé le dessein d'écrire l'histoire sommaire des découvertes mathématiques relatives au système du Monde. Les sciences et la littérature viennent d'acquérir la première partie de cette histoire; on y remarque, comme dans la *Notice des progrès de l'astronomie,* cette précision élégante qui naît d'une étude immense et de la profondeur des pensées.

La première partie du cinquième volume a pour objet les recherches mathématiques sur la figure de la Terre ; question importante et très-difficile, aujourd'hui complétement résolue, et qui rappelle des noms illustres, tels que ceux de Newton, de Clairaut, Maclaurin, Legendre, Lagrange et Laplace.

En traitant de l'action mutuelle des sphères, l'auteur examine les conditions de la statique moléculaire des fluides aëriformes. Cette recherche est entièrement nouvelle. L'Analyse de M. de Laplace explique les deux lois connues de la statique des gaz. L'une de ces lois porte le nom de Mariotte, qui l'a découverte ; on est redevable de la seconde a MM. Gay-Lussac et Dalton.

Cette même Analyse fait connaître très-distinctement les conditions qui déterminent la solidité, l'état liquide, la conversion en vapeur, et un état en quelque sorte intermédiaire de vapeurs très-comprimées, qui n'était point connu avant les expériences très-remarquables de M. le baron Cagniard de la Tour.

La même théorie donne la mesure exacte de la vitesse du son dans l'air, question plus ancienne, qui n'avait pu être qu'imparfaitement résolue, parce qu'on n'avait pas encore observé l'élévation de température due à la compression de l'air.

Les académiciens français avaient fait, en 1738, des expériences propres à mesurer cette vitesse ; le bureau des longitudes les a renouvelées

dans le mois de juin dernier, avec toute la précision que comportent aujourd'hui les recherches physiques. On a trouvé que la vitesse du son dans l'air a la température de 10 degrés, diffère très-peu de 174 toises par seconde.

On doit surtout l'exactitude de ces nouvelles observations à l'excellence des instrumens de MM. Breguet. Personne n'ignore combien leurs découvertes ont perfectionné la mesure du tems, et les avantages qu'en ont retirés la physique, la géographie et la navigation.

Ces dernières expériences sur la vitesse du son ne seront pas moins mémorables que celles de 1738. Pour faire apprécier le degré d'intérêt de ces observations, il suffit de dire qu'elles ont été proposées et exécutées par plusieurs membres du bureau des longitudes, et qu'ils ont eu pour coopérateurs M. Alexandre de Humboldt, dont le nom à jamais célèbre est associé à toutes les branches de la philosophie naturelle, et M. Gay Lussac, auteur des découvertes capitales sur les propriétés de l'air et des gaz.

Nous ne rappellerons point ici les travaux qui s'accomplissent chaque année dans l'Observatoire royal de Paris, ni les collections précieuses où l'on publie ces observations. Toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès des sciences, connaissent l'objet et l'étendue de ces travaux. Parmi ceux dont la date est la plus récente, nous aurions cité les *Tables de Jupiter, Saturne et Uranus*, dues à M. Bouvard, et que tous les astronomes ont adoptées.

On a observé, pendant l'année 1822, l'apparition de quatre comètes; la première a été découverte par M. Gambard à Marseille, et deux autres par M. Pons. Pour l'un de ces astres, on n'a eu que deux observations, en sorte que les élémens de l'orbite n'ont pu être calculés. On a déterminé ces élémens pour les deux autres comètes. Ils diffèrent beaucoup de ceux qui appartiennent aux comètes précédentes. Ainsi, ce sont des astres nouveaux, ou du moins différens de tous ceux dont le cours a été bien observé.

Il n'en est pas de même de la quatrième comète vue en 1822 : elle est évidemment celle de 1785, 1795, 1805, 1819. La durée de sa révolution autour du soleil est de douze cent deux jours.

Le retour de cet astre est un événement astronomique du plus grand intérêt. Son peu d'éclat, et la lumière crépusculaire, n'ont point permis de l'observer en Europe, et l'on n'avait pas été plus heureux à l'Observatoire du cap de Bonne-Espérance. Mais cette comète vient d'être reconnue dans le pays de la Terre le plus éloigné de l'Europe, la Nouvelle-Hollande. L'astronome de l'Observatoire de Paramatta, le plus récent

des établissemens de ce genre, a observé cette comète, pendant tout le mois de juin 1822, et dans des positions très-voisines de celles qui avaient été calculées. On doit la fondation de ce nouvel Observatoire à M. le général Brisbane, correspondant de l'Académie des sciences, gouverneur de la Nouvelle-Galles méridionale, qui cultive l'astronomie et les sciences naturelles, et s'intéresse vivement à leurs progrès.

La comète de 1759 qui a été l'objet des recherches de deux savans célèbres, Halley et Clairaut, était jusqu'ici le seul astre de ce genre dont la révolution elliptique fût connue avec une entière certitude : mais la période qui fixe son retour est de 76 ans environ. La comète dont nous venons de parler, et dont M. Enke a calculé les élémens elliptiques, offre cet avantage qu'elle peut être observée dix fois en 33 ans. L'ellipse allongée qu'elle décrit est comprise dans l'intérieur de notre système solaire. Sa moindre distance au soleil est environ trois fois plus petite que celle de la terre, et sa plus grande distance équivaut à douze fois la plus petite.

Cette comète est peut-être destinée à nous procurer des connaissances nouvelles sur la nature singulière de ces astres qui ont très-peu de masse, et semblent consister seulement en vapeurs condensées; ils ne causent dans notre système planétaire aucune perturbation sensible : mais ils en subissent eux-mêmes de très-considérables. Leur cours ne pourrait être fixé, si la masse change graduellement, ou se sépare, ou se dissipe; toutefois, aussi long-tems que cette masse subsiste, ces astres sont assujettis aux lois connues de la gravité, en sorte qu'il n'y en a aucun dont l'observation n'offre une nouvelle preuve de la vérité des principes de l'astronomie moderne.

Au nombre des applications importantes des théories mécaniques, nous avons à citer un procédé nouveau extrêmement ingénieux dû à M. de Prony, et qui sert à mesurer l'effet dynamique des machines de rotation; le mémoire de M. Girard sur la force de résistance des enveloppes cylindriques, et l'ouvrage très-remarquable que le même auteur vient de publier, et qui concerne à la fois l'hydraulique, la connaissance du régime des fleuves, le commerce et l'industrie.

Les bornes que nous avons dû prescrire à ce Rapport, nous permettent à peine d'énumérer une suite de questions mécaniques ou physiques qui intéressent la société civile, et sur lesquelles le gouvernement a consulté l'Académie des sciences. Elle s'est empressée de seconder ses vues, et s'honorera toujours des obligations de ce genre qui lui seraient imposées.

La première de ces questions est relative à l'usage public des voitures;

il s'agissait de prévenir les accidens qui pourraient survenir à raison du défaut de stabilité, soit que ces accidens résultent d'une construction défectueuse, ou de la distribution imprudente des objets transportés, ou de la vitesse excessive, ou enfin de la disposition même de la route. Les autres questions concernent : La construction des paratonnerres; les procédés aréométriques qu'il faut employer pour mesurer avec une grande précision la pesanteur spécifique des liquides; enfin, l'usage des machines mues par la force de la vapeur, et les garanties les plus propres à prévenir des explosions funestes.

Toutes ces questions ont été examinées par des commissions spéciales, et soumises ensuite à une discussion très-attentive. Le rapport sur l'emploi des aréomètres a été fait par M. Arago. M. Gay-Lussac a rédigé l'instruction relative à la construction des paratonnerres. On doit à M. Dupin les trois rapports qui concernent la stabilité des voitures, l'usage de bateaux à vapeur, et celui des machines à feu. Dans le même tems qu'il s'occupait de la rédaction de ces rapports, M. Dupin continuait de publier ses *Mémoires mathématiques*, et son ouvrage qui a pour objet de décrire les arts et les établissemens nautiques, militaires et industriels de la Grande-Bretagne. L'auteur a trouvé dans l'opinion des géomètres, celle de plusieurs écrivains très-distingués, et les honorables suffrages des étrangers, une récompense digne de ses efforts.

Nous avons indiqué les résultats principaux que les sciences exactes viennent d'acquérir dans un intervalle de tems assez court. On voit assez, par cet exposé, que les théories ne peuvent faire aucun progrès considérable, sans que les applications se multiplient. Les sciences, même les plus abstraites, deviennent inopinément d'une utilité immédiate et sensible, et se prêtent aux usages les plus vulgaires. C'est un théorème d'Archimède, qui sert de fondement à ces mesures aréométriques nécessaires à l'administration et aux particuliers. La presse hydraulique, qui sert aujourd'hui à tous les arts, dont la force immense rapproche ou divise, réduit à leur moindre volume les matières transportées, fait pénétrer les couleurs dans l'épaisseur des tissus réunis, en un mot, qui est devenue en Angleterre d'un usage presque universel; cet instrument, dis-je, est un corollaire de statique proposé par Pascal. Ainsi, les sciences, dont le premier caractère est sans doute d'élever et d'éclairer l'esprit, semblent aussi nous avoir été données pour suppléer à notre faiblesse et à l'imperfection des sens. Je vois partout l'homme s'emparer des forces de la nature, et poursuivre sa plus noble conquête. Il dispose à son gré du poids et des mouvemens de l'air et des eaux; il fait servir à ses desseins l'élasticité de la vapeur, ou plutôt celle du feu lui-même, qui

pénètre et anime l'Univers, cause perpétuelle et infinie de puissance et d'action ; et cet empire sur les éléments et les forces naturelles n'est-il pas un des principaux attributs de la raison humaine, et le témoignage le plus éclatant de la sublimité de sa source?

Au rang des grandes applications des sciences mathématiques, on doit placer celles qui appartiennent en France à des branches principales du service public.

L'établissement destiné à réunir tous les documens qui intéressent la marine, doit à MM. de Rosili et de Rossel une nouvelle activité, et cet ordre constant et précis qu'exigent l'extrême variété et l'importance des résultats; l'on a connu dans ces circonstances tous les avantages que procurent à l'administration une expérience consommée, la sagesse des vues, et les lumières de la théorie.

L'analyse et la discussion de ces documens, et les méthodes hydrographiques qui servent à l'exploration des côtes, ont été perfectionnées par MM. Buache et Beautems-Beaupré. Ces méthodes ont reçu un degré de perfection que l'on pouvait à peine espérer; on a employé de nouvelles sondes, on a reconnu et décrit avec des détails innombrables la configuration des terres, la position des écueils, et des bas-fonds; en un mot, tout ce qui peut rendre la navigation facile, et devenir une cause de danger ou une cause de salut.

Ces travaux s'étendent, chaque année, à de nouvelles parties des côtes de l'Océan. Ils confirment la juste réputation, et, nous pouvons le dire sans blesser la vérité, la prééminence de l'école hydrographique française. Nos vaisseaux ont porté ces recherches savantes sur tout le littoral de la Méditerrannée, dans la mer Noire, aux côtes occidentales de l'Afrique, à celles du Brésil, aux mers les plus lointaines. Le dépôt général de la marine rassemble tous les résultats de ces expéditions. La France ne renoncera jamais à cet ancien et noble usage, fondé par ses monarques et ses hommes d'état, celui de recueillir et de publier à grands frais les découvertes maritimes dont la connaissance intéresse tous les peuples.

En rappelant des travaux si nécessaires à la navigation, pourrions-nous ne pas faire remarquer combien ces nombreuses applications de la géométrie sphérique retireraient d'avantages des grandes tables logarithmiques françaises dont on est redevable à M. de Prony? Deux gouvernemens puissans et éclairés ont annoncé le dessein de concourir à la publication de cet ouvrage qui surpasse beaucoup en exactitude et en étendue tout ce que nous possédions jusqu'ici. Les sciences attendent cette publication comme un nouveau bienfait.

Les grandes opérations géodésiques que l'on exécute en France, ont aussi pour objet de procurer des connaissances nécessaires à l'administration de l'état. Nous regrettons que les bornes de ce discours ne nous permettent point d'exposer l'origine et les progrès successifs de cette vaste entreprise, que plusieurs nations ont imitée. Déjà les lignes principales sont déterminées avec une précision rigoureuse qui semblait n'appartenir qu'aux observations astronomiques.

Ainsi, se prépare une carte générale de la France fondée dans toutes ses parties sur un ensemble de mesures trigonométriques, seul moyen de coordonner et de vérifier les mesures cadastrales. Une commission spéciale que le gouvernement a établie, et que préside un membre de l'Académie des sciences, dirige ce beau travail dont les résultats formeront une des propriétés les plus précieuses qu'une nation puisse acquérir.

Ces recherches intéressent vivement les sciences mathématiques, parce qu'elles concourent à la détermination exacte de la figure de la Terre. Tous les gouvernemens éclairés se sont réunis pour favoriser les travaux qui ont pour objet de procurer cette connaissance. On continue, cette année, dans l'Indostan une grande opération de ce genre, que le gouvernement britannique a confiée à M. le colonel Lambton, correspondant de l'Académie des sciences. Cet excellent observateur vient de nous transmettre les résultats qu'il a obtenus; il en déduit l'élément principal du système métrique français, et trouve sensiblement la même valeur que celle qui a été déterminée dans nos climats. Il en est de même de l'aplatissement du globe ou de l'excès du diamètre de l'équateur sur l'axe qui passe par les pôles. De la comparaison des mesures faites dans l'Inde et dans l'Europe, on conclut que cet excès est égal à la trois cent dixième partie de l'axe polaire, quantité extrêmement peu différente de celle qui était précédemment connue; et, ce qui doit être regardé comme un des résultats les plus admirables des théories modernes, cette même valeur de l'aplatissement du globe terrestre se déduit encore de la seule observation des irrégularités du mouvement lunaire.

Les opérations géodésiques de la France se rattachent à toutes celles que l'on a entreprises en Angleterre, dans le royaume des Pays-Bas, le Hanovre, le Danemarck, la Bavière, l'Autriche, la Suisse, la Haute-Italie. Les ingénieurs les plus habiles de ces contrées, ou les géographes français eux-mêmes y ont exécuté des opérations qui se lient avec les nôtres et forment un immense réseau de triangles. Une même science a

étendu son empire et sa possession paisible sur la plus grande partie de l'Europe.

Dans le même tems que l'on s'appliquait en France à ces grands travaux, et que l'on explorait avec tant de soin les côtes des mers voisines, une expédition savante parcourait l'autre hémisphère. M. le capitaine Louis de Freycinet recueillait les innombrables résultats d'un voyage déjà célèbre. Un officier de la marine française, sorti de la première école mathématique de l'Europe, M. Marestier, étudiait dans l'Amérique septentrionale une industrie nouvelle et puissante, si nécessaire à ce vaste continent, et qui est devenue en peu d'années un des principaux élémens de la fortune publique. De jeunes voyageurs, MM. Cailliaud et Letorzec, formés par les leçons de nos astronomes, munis des instrumens et des méthodes de l'Observatoire de Paris, pénétraient dans l'Afrique orientale, à plus de cinq cents lieues de la limite de l'Égypte et de la Nubie; ils décrivaient les monumens anciens, et déterminaient par l'observation du Ciel une multitude de positions géographiques entièrement ignorées. Nous avons dû nous borner ici, Messieurs, à vous entretenir des progrès de la géographie astronomique; mais nous ne pouvons oublier que, dans le même tems et presque dans les mêmes contrées, d'autres Français, MM. Huyot et Gau, se livraient à des travaux difficiles qui ont enrichi l'architecture, les arts et la science des antiquités.

Si nous considérons sous un aspect plus étendu tous les titres de la gloire littéraire, quel spectacle, Messieurs, s'offre à notre pensée! La France brille aujourd'hui de l'éclat immortel des beaux-arts; elle éclaire tout le domaine des plus hautes sciences, et chaque année elle en recule les limites. Elle cultive, comme également précieuses et nécessaires au bonheur des peuples, toutes les études littéraires; celles qui recueillent les leçons de l'histoire, et posent ainsi les fondemens de l'expérience du genre humain, ou celles qui fixent le langage, éternisent et consacrent le souvenir des grandes vertus, peignent les passions, les mœurs et la nature entière, ou reproduisent ces modèles sublimes d'une antique éloquence qui inspira tant de résolutions généreuses. Il appartient à notre patrie de posséder, et de transmettre aux âges futurs ce vaste ensemble des connaissances humaines. Heureux et mémorable concours dont cette séance même est le continuel témoignage, source pure d'une gloire durable que nulle autre ne peut égaler; puisse la France conserver à jamais le rang élevé qu'elle occupe aujourd'hui! qu'elle jouisse des bienfaits des arts et les répande sur toutes les nations!

FOURIER, *de l'Institut.*

Notice sur les King, ou livres canoniques et moraux des Chinois.

Il faudrait, selon les Lettrés, remonter à la naissance même de la monarchie des Chinois, à près de 3000 ans avant Jésus-Christ, pour atteindre au berceau de leur littérature; mais quelque vérité historique ne commence à luire qu'au XIIe siècle, antérieur à l'ère chrétienne : il est vraisemblable que ce fut alors seulement, sous la dynastie patriarchale des *Tcheou*, que les premiers livres chinois furent écrits; encore cette dernière époque est-elle douteuse, et pour présenter des notions certaines sur les livres classiques, on est obligé de descendre au Ve siècle, toujours avant notre ère, jusqu'à Confucius et ses disciples, qui ont mis en ordre et commenté les uns, et qui sont réputés les auteurs des autres.

Confucius, que les Chinois appellent *Koung-tsée* ou *Koung-fu-tsée*, fut un des plus grands moralistes, un des premiers hommes d'état, et ce qui vaut mieux encore, un des personnages les plus éminemment vertueux qu'aucun siècle ou aucun pays ait vus naître. En lisant sa vie et ses écrits, on ne croit pas qu'il soit donné à la sagesse humaine de se manifester avec plus d'éclat par la doctrine et par la conduite, et d'établir entre l'une et l'autre une plus belle harmonie. Mais les actions de cet admirable philosophe, l'influence de sa morale sur la législation et les destinées d'un grand empire, les honneurs dont jouit encore aujourd'hui sa famille, et le culte dont il est l'objet, tous ces détails nous sont trop connus, pour que j'aie besoin de les reproduire. C'est uniquement comme restaurateur ou auteur des King, ou livres classiques, que mon sujet m'appelle à le considérer. Les notions que je vais rassembler ici, sont éparses dans plus de 20 volumes in-4°, dont se composent les *Mémoires* des jésuites *sur la Chine*, et la *Description de la Chine* du P. Duhalde.

J'ai pensé que, comme il est difficile de les aller chercher là, on serait bien aise de les trouver ici réunis et classés, avec une méthode à laquelle ces savans missionnaires se sont trop rarement assujettis.

Première partie.— GRANDS KING. — Les grands king qui forment, à proprement parler, les livres canoniques des Chinois, sont au nombre de cinq. L'*Yking*, le *Chouking*, le *Chiking*, le *Liki* et le *Yoking* (1). Je vais les passer successivement en revue.

L'*Yking*, ou livre des changemens, le premier dans l'ordre de l'ancienneté, et peut-être le plus antique de tous les monumens littéraires, passe pour être primitivement l'ouvrage de Fou-hi, le fondateur de l'empire chinois et l'Hermès de l'Orient. Il est composé de lignes droites diversement placées, que Fou-hi supposa avoir vues sur le dos d'un cheval-dragon et d'une tortue miraculeuse. Les plus doctes mandarins l'entendent à peine. Confucius lui-même qui avait projeté de l'expliquer, et que la mort arrêta dans cette entreprise, était mécontent de toutes les interprétations des anciens commentateurs (2). Chaque dynastie chinoise a eu son Yking : celui dont s'est occupé Confucius, est le seul qui soit conservé. Quelques missionnaires ont cru y trouver l'histoire de la création et la chute du premier homme, et la prophétie de l'avénement de Jésus-Christ (3). La vérité est que les caractères de ce livre sont totalement inintelligibles, et que ce qui en

(1) L'auteur de cet article nous paraît avoir omis le *tchun-thsieou*, le printems et l'automne, ouvrage historique de Confucius. Au reste, comme le *yoking* est perdu, les livres canoniques ne sont encore qu'au nombre de cinq. (N. d. R.)

(2) W. JONES, *Mémoires sur le second livre classique des Chinois.*

(3) *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages*, etc., *des Chinois;* par les missionnaires de Pékin, T. IX.

est enseigné dans les écoles, peut être considéré comme purement conjectural.

Il n'en est pas de même du *Chouking*, précieux monument d'histoire, de politique et de morale, dont nous possédons, soit en français, soit en latin, de savantes interprétations. L'authenticité en a été vivement attaquée; les controverses auxquelles il a donné lieu sont innombrables; et, pour s'en faire une idée, il suffit de dire, d'après un auteur chinois (1), que les lettrés de la seule dynastie de Han ont écrit plus de 30.000 caractères pour expliquer les deux premiers mots de ce livre; mais il a triomphé de ses adversaires et surtout de ses enthousiastes, et le sens aujourd'hui n'en est pas moins fixé que l'existence n'en est avérée.

Il a été divisé par Confucius, d'après le travail originairement attribué à d'anciens historiographes, en 6 parties ou 100 chapitres, qui contiennent les plus vieilles annales de la Chine, et surtout les sages maximes mises en pratique par les anciens empereurs, les philosophes et les grands, de sorte que c'est plutôt un livre de gouvernement que d'histoire. On y trouve un code d'instruction pour les princes et les hommes en place; un recueil de délibérations sur les plus hautes matières d'état, d'avertissemens et de remontrances adressés aux souverains. Il y est dit qu'on exige d'eux neuf vertus; et 18 lettres ou caractères suffisent dans l'original pour les détailler. Ces neuf vertus sont : une grandeur qui ne soit ni fière ni insensible; une noble indifférence qui n'empêche pas l'action; une bonté charmante qui ne soit ni paresseuse ni rustique; une intelligence déliée qui n'affranchisse point de l'application et du travail; une urbanité et une politesse qui

(1) Tchin-Tsée, cité par Ciboi, dans son *Mémoire sur l'antiquité des Chinois.*

soit soutenue de résolution et de courage; une droiture d'âme qui sache, quand il le faut, user de mystère; une étendue de génie qui ne fasse point négliger les petites choses; une fermeté qui n'ait rien de dur ni de farouche; enfin, une magnanimité et une force qui ne cèdent qu'à la justice (1).

Les rois dont on exigeait cette réunion de rares qualités étaient les monarques suzerains de tout l'empire, alors féodal, de la Chine. Quant aux princes tributaires qui gouvernaient sous eux les royaumes particuliers, six qualités leur suffisaient, et trois seulement formaient les attributs obligés des grands de la cour.

Il semblerait que Pope eût en vue cette progression hiérarchique de vertus, lorsqu'il a dit, dans une de ses épîtres morales :

On suppose un grand homme où l'on trouve un grand titre;
Un saint en capuchon l'est deux fois sous la mitre:
Le commis en esprit le cède au sous-fermier;
Un bailli n'est pas juste autant qu'un chancelier.
Un chanoine est savant; un abbé, davantage.
Un prélat, plus encore; il a tout en partage.
Un ministre est aimé, grand, sage, *et cetera;*
Un roi, plus grand, plus sage, et tout ce qu'on voudra.

Citons quelques fragmens du Chouking, pour en faire connaître la sagesse et la sublimité. « Oh! que le bon gouvernement exige de soins! le ciel voit et entend tout; mais c'est par la voix du peuple qu'il juge les rois. Le ciel est redoutable; mais c'est le peuple maltraité qui arme sa colère. Il châtie grands et petits sans distinction; mais les rois ont mille fois plus à craindre que le reste des hommes. » Et ailleurs : Héritier de *Tching-tang,* ne vous reposez pas trop sur

(1) Du Halde, *Description de la Chine,* T. II.

la protection présente du ciel; il dépend en quelque façon de vous que sa faveur continue. Vous ne devez donc pas trop compter sur elle, comme si ce bonheur devait toujours durer. Si vous pratiquez constamment la vertu, vous conserverez votre couronne; mais, si vous abandonnez la sagesse, soyez sûr que vous perdrez tout ce que le ciel vous a donné. Vous en avez un bel exemple dans le roi *Kié* : il ne persévéra point dans le chemin de la vertu, il devint impie et cruel; le suprême Tien le rejeta, et, regardant ensuite toute la terre, il chercha quelqu'un qui fût digne de régner à la place de ce malheureux prince. Sitôt qu'il l'aura trouvé, il veut lui-même l'éclairer et le conduire... Héritier de Tching-tang, l'empire que vous possédez est nouveau; que votre vertu soit donc aussi nouvelle. Faites, en vous renouvelant sans cesse, qu'il n'y ait point de différence entre le dernier jour de votre règne et le premier. Ne donnez les charges qu'à ceux qui ont de la sagesse et du talent; mais, pour votre premier ministre, il vous faut un homme accompli en tout point, parce qu'il doit vous rendre solidement vertueux, et faire passer vos vertus dans tout votre peuple. »

Ces conseils sont beaux assurément; mais, comme les ministres accomplis en tout point, et même les rois avec les neuf qualités, ne sont pas faciles à trouver, le Chouking eût été encore plus beau, si, au lieu de ses rigides préceptes, il eût tracé une bonne constitution de l'état, obligatoire pour les rois et pour les ministres, de même que pour les citoyens. Vainement l'empereur Kao-Tsong y dit-il à son ministre : « Ne cessez point de m'avertir chaque jour et de me reprendre très-souvent, afin de m'aider à acquérir la vraie sagesse. Songez que je suis un morceau de fer brut, c'est vous qui devez me façonner et me polir. Songez que j'ai à passer un torrent large et dangereux; c'est vous qui saurez me servir de barque et d'aviron. Songez que je suis comme une terre sèche

et aride ; il faut que vous soyez comme une douce pluie qui la rafraîchisse et qui la rende féconde. » Il est permis de se défier de la sévérité des ministres à contrarier les passions des rois. La loi, voilà le meilleur marteau pour polir le fer brut, la meilleure pluie pour rafraichir la terre aride, le meilleur aviron pour franchir les dangereux torrens.

Le Chiking est un recueil de trois cents odes ou pièces de vers de peu d'étendue, formant au total trente neuf mille deux cent trente-quatre caractères, et extraites par Confucius de la grande collection déposée dans la bibliothèque impériale des Tcheou; car, dès les tems les plus anciens, la poésie a été en grand honneur auprès des Chinois; leur langue toute figurée, toute métaphorique, l'atteste ; le mot même de poésie, qui signifie en chinois *paroles de la salle ou du temple,* fait voir qu'elle était mêlée aux instructions publiques des prêtres et des magistrats; enfin la haute vénération dont jouit le Chiking ne laisse aucun doute à cet égard. Si donc les jésuites, et particulièrement le docte P. Cibot, dans les notes de son *Mémoire sur la langue chinoise*, parlent du peu de crédit de la poésie auprès du gouvernement ; si, selon le P. Cibot, « on dit en Chine, qu'un homme de lettres fait bien des vers, comme on dit en France, qu'un capitaine d'infanterie joue bien du violon »; cela ne peut s'appliquer qu'aux tems tout-à-fait modernes. Il faut bien qu'il en soit à la Chine comme partout ailleurs, où la poésie perd son crédit, à mesure que les mœurs publiques perdent leur énergie et leur simplicité. Mais, sous les vieilles dynasties patriarcales, ces mœurs étaient dans toute leur force, et la poésie dans toute sa splendeur. Aussi, est-ce sur trois mille pièces de vers que Confucius a fait son choix.

« Voici ce que je pense du Chiking, dit l'empereur Chun-Tché, dans la préface qui précède la traduction tartare, exécu-

tée par ses soins. Cet ouvrage est moins une production de l'esprit qu'une peinture des passions faite en vers, et d'après nature. Tous les vers qu'on y chante sont improvisés. Il nous forme à cette politesse qui embellit notre extérieur, et aux vertus qui ornent l'âme. Ce livre nous indique ce que nous devons suivre, ce que nous devons éviter. Il contient des sentences nobles, exprimées d'un style sublime, qui nous prescrivent les cérémonies nécessaires pour honorer nos ancêtres, et des préceptes pour le gouvernement et la conduite des princes. Ce qui est utile aux cultivateurs et au peuple, y est exprimé en style simple et vulgaire. Les vers, quels qu'ils soient, et de quelque matière qu'ils traitent, ont toujours pour but de nous inspirer le goût des bonnes mœurs. Le Chiking, dit Confucius, a été composé pour purifier et diriger notre esprit. Ailleurs, le même philosophe déclare que « toute la doctrine des odes peut se réduire à ce grand principe, qu'il ne faudrait pas même avoir la pensée d'une chose basse et criminelle. »

Le Chiking est divisé en trois parties. La première intitulée : *Koue-Fond, mœurs des royaumes,* contient les poésies et les chansons qui avaient couru parmi le peuple, et que les empereurs dans leurs tournées ordonnaient de recueillir, pour juger par le ton et les maximes de ces pièces, de l'état des mœurs publiques, et des dispositions des peuples dans les royaumes fédérés. La seconde, composée de deux sections *Syao-ya et Ta-ya, grande et petite excellence*, renferme des pièces de toute sorte; odes, chansons, cantiques, élégies, épithalames, etc. Le plus grand nombre est à la louange des empereurs, rois et gouvernemens; mais il s'y trouve aussi contre eux quelques chansons satiriques : d'autres sont à la gloire de l'agriculture. La troisième partie nommée *Song*, ou *louanges*, est une compilation de cantiques et d'hymnes, qu'on chantait dans les sacrifices et dans les cérémonies en l'honneur des ancêtres. « Il

est clair, dit le jésuite Cibot (1), qu'on y doit trouver des détails uniques pour la connaissance des mœurs dans cette longue suite de siècles; détails d'autant plus intéressans, que les poésiesqu'on y voit sont plus variées, et embrassent toute la nation, depuis le sceptre jusqu'à la houlette. Aussi, nos historiens en ont fait grand usage, et avec raison. Nous n'insistons pas, ajoute-t-il, sur les preuves qu'on allègue de l'authenticité du Chiking. Trois cents pièces de vers dans tous les genres et dans tous les styles, ne prétent pas à la hardiesse d'une supposition, comme les fragmens d'un historien, qui est seul garant des faits qu'il raconte. D'ailleurs, la poésie en est si belle, si harmonieuse, le ton aimable et sublime de l'antiquité y domine si continuellement, les peintures de mœurs y sont si naïves et si particularisées, qu'elles suffisent pour rendre témoignage de leur authenticité.

Mais on présume que, depuis le tems de Confucius, les copies du Chiking ont été considérablement défigurées par des interpolations et des passages apocryphes. D'ailleurs, le style, quelquefois trop métaphysique, est souvent d'une concision qui nuit à la clarté. « Cependant, selon le témoignage de W. Jones, cette obscurité même a quelque chose de sublime et de vénérable aux yeux de plusieurs Chinois. »

Plusieurs morceaux d'une étendue considérable ont été traduits soit par le P. de Premare, soit par d'autres missionnaires, non d'après ce système de littéralité, mais avec une fidélité un peu ornée, dont Confucius lui-même a donné le modèle, lorsque dans plusieurs de ses écrits il a reproduit des fragmens du Chiking. Je vais choisir ceux qui me paraîtront les plus intéressans.

La huitième ode du deuxième livre, intitulée *Avis au roi*,

---

(1) *Mémoire sur l'antiquité des Chinois.*

est un avertissement sévère, mis dans la bouche du vertueux *Ven-vang*, père du fondateur de la troisième race.

O grand et suprême seigneur, vous êtes le souverain maître du monde ; mais que votre majesté est sévère et vos ordres rigoureux! Le ciel donne, il est vrai, la vie et l'être à tous les peuples de la terre ; mais il ne faut pas entièrement compter sur sa libéralité et sur sa clémence. Je sais qu'il commence toujours en père, mais je ne sais pas s'il ne finira point en juge.

Ven-vang s'écrie : Hélas ! rois de ce monde, vous êtes cruels, et vos ministres sont des tigres et des loups : vous êtes avares, et vos ministres sont autant de sangsues. Vous souffrez de telles gens auprès de vous ; vous les élevez aux premières charges ; et, parce que vous avez obligé le ciel à faire tomber sur vous un esprit de vertige, vous mettez ces misérables sur la tête de vos sujets!

Ven-vang s'écrie : Hélas! rois de ce monde, sitôt que vous voulez approcher de vous quelque homme sage, incontinent les méchans jurent sa perte, et ils répandent mille faux bruits, pour couvrir leur haine de prétextes spécieux. Vous les écoutez, vous les aimez : c'est loger dans votre palais une troupe de brigands ; et voilà pourquoi les imprécations du peuple n'ont point de bornes. . . . .

Ven-vang s'écrie : Hélas ! rois de ce monde, les murmures de votre peuple sont comme les cris des cigales, et la colère bouillonne dans le milieu de son cœur. Vous touchez au dernier malheur, et vous ne changez point. La peste est dans le sein de l'empire, et gagne jusqu'aux barbares les plus éloignés.

Ven-vang s'écrie : Hélas ! rois de ce monde, ce n'est pas le Seigneur que vous devez accuser de tant de maux : ne vous en prenez qu'à vous-mêmes. Vous n'avez point voulu écouter les sages vieillards, vous les avez tous écartés. Mais, bien que

vous n'ayez plus auprès de vous de ces hommes respectables, vous avez encore les lois : que ne les suivez-vous, pour détourner les fléaux qui sont prêts à vous accabler?

Ven-vang s'écrie : Hélas! rois de ce monde, on le dit, et il n'est que trop vrai : ce qui a fait mourir ce bel arbre, ce n'est point qu'on en ait rompu les branches, ou qu'on en ait abattu les feuilles ; c'est que la racine était gâtée et pourrie. Comme vous devez vous regarder dans les rois qui vous ont précédés et qui vous ressemblaient, de même vous servirez un jour d'exemple à ceux qui viendront après vous. Plus le monde vieillit, et plus il a d'exemples fameux pour s'instruire ; et il n'en devient pas meilleur.

Les deux odes qui suivent sont tirées du premier livre.

LA JEUNE VEUVE.

Une barque lancée à l'eau ne remonte plus sur le rivage. Mes cheveux autrefois flottans sur mon front, furent coupés ou relevés sur ma tête. J'appartiens à l'époux qui reçut ma foi ; je la lui garderai jusqu'au tombeau. O ma mère ! ma mère ! pourquoi prétendre vous prévaloir de vos droits? Mon cœur les révère et compare vos bienfaits à ceux du Tien ; mais ce cœur ne se souillera jamais d'un parjure.

Une barque lancée à l'eau ne remonte plus sur le rivage. Mes cheveux autrefois flottans sur mon front, furent coupés ou relevés sur ma tête. Mes sermens m'ont donnée à mon époux ; je lui serai fidèle jusqu'à la mort. O ma mère ! ma mère ! pourquoi vous prévaloir de vos droits? Mon cœur les révère et compare vos bienfaits à ceux du Tien ; mais ce cœur ne se souillera jamais d'un parjure.

LA BERGÈRE.

O *Tchong-tsee*, je t'en prie, ne viens pas dans notre hameau ; ne romps plus les branches de nos saules. Je n'oserais

t'aimer; la crainte de mon père et de ma mère me retient. Mon cœur pourrait se tourner vers toi; mais, puis-je oublier ce que m'ont dit mon père et ma mère?

O Tchong-tsee, je t'en conjure, ne monte pas sur notre muraille; ne romps plus les branches de nos mûriers. Je n'oserais t'aimer, la crainte de mes frères me retient. Mon cœur pourrait se tourner vers toi; mais, puis-je oublier ce que m'ont dit mes frères?

O Tchong-tsee, je t'en supplie, n'entre pas dans notre jardin; ne romps pas les branches de nos arbres de sandal. Je n'oserais t'aimer, la crainte de mes parens me retient. Mon cœur pourrait se tourner vers toi, mais puis-je oublier ce que m'ont dit mes parens?

Voici d'autres odes du Chi-king, que le P. Cibot dit avoir traduites, comme on copie une miniature avec du charbon (1):

LE DÉPART DE L'AMIE.

(C'est une femme qui chante.)

« L'hirondelle vole d'une aile légère. J'ai accompagné mon amie aussi loin que je l'ai pu. Il a fallu s'en séparer. Je la cherche en vain des yeux dans le lointain le plus reculé; elle ne paraît plus; coulez, coulez, mes larmes!

» L'hirondelle chante en volant. J'ai appelé mon amie à grands cris; j'ai fait répéter son nom aux échos, et je n'ai pu m'en faire entendre; elle était déjà loin de moi. Coulez, coulez, mes larmes; je succombe à ma douleur.

» O chère et tendre amie, tes vertus faisaient les délices de mon âme. Fidèle au vrai, tu aurais rougi du moindre déguisement. Jamais ta belle âme n'a chancelé dans les voies de l'innocence. La bienfaisance était ton penchant. La sagesse

(1) Notes de l'*Essai sur la langue des Chinois.*

guida toujours tes pas. Oh! que tu m'exhortais tendrement à rester fidèle à l'époux que la mort m'a enlevé! »

PLAINTE D'UNE ÉPOUSE RÉPUDIÉE.

Semblables à deux nuages qui se sont unis au haut des airs, et que les plus violens orages ne sauraient séparer, nous nous étions liés l'un à l'autre par un éternel hymen; nous ne devions plus faire qu'un cœur. La moindre division de colère ou de dégoût eût été un crime. Et toi, tel que celui qui arrache les herbes et laisse la racine, tu me bannis de ta maison, comme si, infidèle à ma gloire et à ma vertu, je n'étais plus digne d'être ton épouse et pouvais cesser de l'être! Regarde le ciel et juge-toi. Hélas! que je m'éloigne avec peine! mon cœur m'entraîne vers la maison que j'ai quittée. L'ingrat! il ne m'a accompagnée que quelques pas; il m'a laissée à sa porte; il trouvait doux de me quitter. Tu adores donc le nouvel objet de tes feux adultères, et vous êtes déjà comme un frère et une sœur qui se sont vus dès leur enfance! Va, ton infidélité souillera ton nouvel hymen, et empoisonnera ses douceurs. O ciel! cet hymen, tu le célèbres avec joie. Je suis devenue vile à tes yeux; tu ne veux plus de moi; et moi, je ne voudrai plus de tes repentirs. Quelles ne furent pas mes peines sur le fleuve rapide où je voguais avec toi? A quels travaux ne me suis-je pas dévouée pour les intérêts de ta maison? Je me sacrifiais pour te rendre heureux. Tous les cœurs qui sont venus vers toi, c'est moi qui les ai attirés; et tu ne peux plus m'aimer! tu me hais même, tu me méprises et tu m'oublies! Ainsi donc, c'est la fortune que tu aimais dans ton épouse, et j'ai perdu tous mes charmes, dès que je t'ai rendu heureux! Que de douceurs et de félicités je préparais à notre vieillesse! un autre t'en dédommagera, et je languirai dans l'opprobre et la douleur! Hélas! que tes derniers regards étaient terribles! Ils ne respiraient que la haine et la fureur. Mes

maux sont sans remède. Il s'offense de ma tendresse et rougit de mes bienfaits. »

Comment retenir ses larmes, dit le P. Cibot, en lisant l'ode qui commence par ces belles strophes?

« Ainsi donc, le roi du ciel n'écoute plus sa clémence! Il désole la terre par la famine et la peste. La pâle mort remplit tout l'empire de deuil et de larmes. O colère! O vengeance terrible! le ciel ne choisit plus ses victimes; il frappe partout à coups redoublés. On ne voit que des morts, on n'entend que des mourans. Il est juste; il est juste; point de miséricorde pour des coupables; qu'ils périssent. Mais les innocens auront-ils le même sort? Ces enfans pendus à la mamelle desséchée de leurs mères languissantes, expireront-ils de douleur?

Pleurons, soupirons, gémissons; que tout retentisse des cris de notre repentir. O père! ô père! notre ingratitude et notre malice vaincront-ils ta miséricorde et ta bonté? Mais que vois-je? le sang coule de toutes parts; on assassine ceux que la famine a épargnés; époux, parens, enfans, amis, tout le monde se craint et s'évite. On passe à travers les cadavres pour courir à des festins. Tremblez, impies, tremblez; la mort entre dans votre sein avec l'air que vous respirez. Ces yeux pleins d'adultères et d'incestes vont se fermer pour jamais. »

Terminons par deux morceaux justement célèbres chez les Chinois, et qui peignent avec charme les plus douces affections de la nature.

LE FILS AFFLIGÉ (1).

« Semblable aux tiges brillantes qui sont la gloire et la conservation de la racine qui les a produites, je serai, me disais-

(1) Une nation se peint dans tout, observe avec raison le même missionnaire. La Chine a plus de pièces de poésie sur la piété filiale, l'amour conjugal, l'amitié fraternelle, l'union des familles, les malheurs de la patrie, etc., que toutes les nations savantes d'au-delà des mers. »

je, la joie et le soutien de mes parens. Vaines espérances d'un cœur sensible et reconnaissant! je ne suis plus que comme ces rejetons stériles qui épuisent la racine qui les a nourris, et lui donnent la mort en se séchant. Mon père et ma mère sont dans le besoin, et je ne puis les aider d'aucun secours. Hélas! leur vieillesse affligée ne recueillera donc aucun fruit des peines et des travaux que j'ai coûtés à leur amour! Plus une urne est précieuse et sculptée avec art, plus le vase informe et grossier qui figure avec elle dépare sa beauté. La honte d'un fils est l'opprobre de ses parens. Hélas! les âmes les moins nobles préfèrent la mort à une vie sans honneur. Comment ne succomberai-je pas, moi, à l'accablante pensée, que je suis comme sans père et sans mère, puisqu'ils ne peuvent pas même songer à leur fils sans rougir? S'il est affreux de m'abandonner à mon désespoir, il l'est encore plus de lutter contre lui. O mon père! vous êtes le cher auteur de mes jours! O ma mère! ce sont vos tendres soins qui me les ont conservés (1); vos bras furent mon premier berceau : j'y trouvais vos mamelles pour m'allaiter, vos vêtemens pour me couvrir, votre sein pour m'échauffer, vos baisers pour me consoler, et vos caresses pour me réjouir; vous ne m'en tiriez que pour me reprendre avec plus d'empressement. O mon père! ô ma mère! vos bienfaits surpassent en nombre les étoiles; ils sont plus immenses que les cieux, et toute l'impétuosité de ma reconnaissance ne sert qu'à m'accabler du sentiment de ma misère... La grande montagne de Nan-Chan élève jusqu'aux cieux son sommet superbe; un zéphyr continuel y porte la fraîcheur et l'abondance; tout le monde y regorge de biens. Pourquoi suis-je le seul être accablé d'un déluge de maux? Pourquoi suis-je le seul à me noyer

(1) C'est une opinion généralement répandue dans l'Orient, que le père seul est la source de la vie, et que la femme n'en est que le réceptacle et la conservatrice.

dans mes larmes? leur source ne tarira-t-elle jamais? ô montagne de Nanchan, que ta vue irrite ma douleur et aigrit mon désespoir! Ton élévation étonne les regards; chaque saison te prodigue de nouveaux agrémens et te comble de richesses: tous ceux qui t'habitent, jouissent à leur gré des douceurs de la vie. Pourquoi faut-il que nul espoir ne suspende mes soupirs? Hélas! je suis le seul fils dans l'univers qui ne puisse rendre aucun soin à la vieillesse de ses parens. »

LE FRÈRE.

« Aucun arbre ne peut être comparé au *Tchang-ti*, que le printems a couronné de mille fleurs. Aucun homme ne peut être comparé à un frère. Un frère pleure la mort de son frère avec les larmes d'une vraie douleur: son corps fût-il suspendu sur un abîme, à la pointe d'un rocher, ou enfoncé dans l'eau infecte d'un gouffre, il lui procurera un tombeau. La tourterelle gémit seule dans le silence des bois; mais moi, dans mon affliction, j'ai un frère qui la partage. L'ami le plus tendre ne cherche qu'à consoler ma peine. Mon frère la sent comme moi; c'est la sienne. Le frémissement de la colère peut bien se glisser dans notre demeure, et flétrir son cœur d'un souffle empoisonné; mais, sitôt que le péril en approche, mon frère me fait un abri de son corps. Quelle joie pour lui de me voir délivré! Quel plaisir de me voir heureux! On partage son bonheur avec ses parens; la présence d'un frère l'augmente. Les fêtes les plus agréables sont celles où je vois le mien. Le festin le plus délicieux est celui où il est assis à mes côtés: sa présence épanouit mon âme; je la verse tout entière dans son sein. L'amitié fraternelle a toutes les tendresses de l'amour. Une épouse aimable et vertueuse vous comble des douceurs de l'hymen: des enfans dignes de vous remplissent vos désirs. Voulez-vous assurer votre bonheur? Que l'amitié fraternelle le cimente. Elle est dans les familles, comme le *Kin* et le

Ché (1) dans les concerts, où ils soutiennent et embellissent toutes les voix. Oh! amitié fraternelle! Heureuses les familles où tu règnes! Tes charmes y attirent toutes les vertus et en éloignent tous les vices. »

Ce n'est pas sans doute un peuple vulgaire, que celui qui, bien avant les tems d'*Homère* et de *Salomon*, savait éprouver et peindre en beaux vers de tels sentimens, et qui peut présenter parmi ses livres sacrés, un recueil de chants si doux et si sublimes.

Le quatrième des grands King, le Liki, est composé de 49 chapitres, dont dix-sept seulement sont authentiques, et traitent principalement du rituel chinois, et de diverses obligations morales. Ce livre reçoit un prix extrême des détails qu'il renferme sur la religion, le gouvernement, les lois, les mœurs et les usages des anciens Chinois, depuis le commencement de la monarchie jusqu'au cinquième siècle avant Jésus-Christ. On y trouve surtout des éclaircissemens fort curieux sur l'accomplissement des devoirs de la piété filiale.

« Un fils bien né ne se loge point dans l'appartement du milieu, ne s'assied point au milieu de la natte, ne passe pas par le milieu de la porte. Un fils rempli de piété filiale entend ses père et mère sans qu'ils lui parlent, et il les voit sans être en leur présence. Un fils ne possède rien en propre du vivant de ses parens; il ne peut pas même exposer sa vie pour un ami. Le meurtrier de votre père ne doit pas rester sous le ciel avec vous; il ne faut pas mettre les armes bas, tandis que celui de votre frère vit encore, et vous ne pouvez pas habiter un même royaume avec celui de votre ami. Un fils qui va avec son père, demeure un pas derrière lui, et ne fait que le suivre; un cadet a la même attention pour son aîné. Au pre-

(1) Instrumens de musique.

mier chant du coq, les enfans et les brus viennent dans la chambre du père et de la mère, leur présentent de l'eau pour se laver les mains, leur donnent leurs habits, ramassent le chevet, roulent la natte, arrosent la chambre... Quand le père et la mère veulent se coucher, les enfans et les brus viennent pour les servir... C'est l'aîné des fils qui présente la natte et leur demande de quel côté de l'estrade ils veulent reposer ; le cadet déroule les matelas, etc. Un fils qui est en charge et logé séparément de ses père et mère, vient chaque matin leur demander ce qu'ils souhaitent manger. Au soleil levant, il va vaquer à son office; mais le soir, il revient saluer son père et sa mère... Quand ils sont à table, leurs enfans et leurs brus sont tous à leurs côtés et restent jusqu'à la fin de leur repas pour les servir... Si le père est mort, le fils aîné est à la tête des autres pour servir sa mère. »

Mais, les préceptes suivans vont trop loin, parce qu'ils réduisent en règles ce qui devrait être l'effet volontaire et non calculé des dispositions de l'ame, et peuvent enfanter l'hypocrisie ou l'affectation, bien pires que l'indifférence.

« Quand un père ou une mère sont malades, on est négligé dans sa coiffure, embarrassé dans son maintien et distrait dans ses paroles; on ne touche à aucun instrument de musique; on mange sans appétit ; on boit sans goût ; on ne sourit que du bout des lèvres, et on n'a pas la force de se mettre en colère.

« Un fils dont le père vient d'expirer, est comme foudroyé; il ressemble à un homme absorbé dans ses pensées, qui ne sait ni avancer, ni reculer. Quand on met le cadavre dans le cercueil, ses yeux égarés ne se fixent nulle part; il est comme un homme éperdu qui cherche avec inquiétude ce qu'il désespère de retrouver; aux funérailles, il n'a ni maintien ni contenance; il est comme un homme qui tombe en syncope, en voyant s'anéantir pour jamais toutes ses espérances à la fois. »

N'est-il pas à craindre que des pratiques ainsi minutieusement prescrites ne dégénèrent en simagrées, et qu'il n'en soit de cette religion des parens, comme de plusieurs autres, d'autant moins pures dans la morale et dans les sentimens, qu'elles sont plus chargées de cérémonies religieuses et de rigides observances? Cependant, le législateur a soin d'imposer des bornes aux macérations et au désespoir. « La rigueur du deuil ne doit pas aller jusqu'à trop maigrir, ou jusqu'à affaiblir la vue, ni l'ouie.... Si l'on a une blessure à la tête, on peut la laver; si l'on est échauffé, on peut prendre le bain; si l'on est malade, on peut manger de la viande et boire du vin; mais on reprend les observances du deuil, dès qu'on est remis; les négliger, ce serait outrager la nature et abjurer la piété filiale. Quand on atteint cinquante ans, on n'est pas obligé de pousser l'abstinence du deuil jusqu'à maigrir. A soixante ans, il faut l'éviter et ne se retrancher que peu de choses sur son vivre; à soixante-dix ans, il suffit de porter des habits de deuil, on peut manger de la viande et boire du vin; on couche dans son appartement ordinaire. »

En Chine, le deuil d'un père se porte trois ans; plusieurs passages du Li-Ki rappellent cet usage.

Tsea-Tchang demanda s'il était vrai, comme il est rapporté dans le Chouking, que *Koa-Soung* eût passé trois ans sans parler, et n'eût commencé qu'après ce tems expiré, à régler les affaires de l'empire? « Oui, sans doute, lui répondit Confucius; et cela devait être ainsi. Dans l'antiquité, quand l'empereur était mort, le prince héritier ne se mêlait point du gouvernement pendant les trois années du deuil, et en laissait le soin à son ministre. » Il me semble que la mémoire des bons princes eût été mieux honorée par une conduite toute contraire.

J'ai peu de choses à dire du *Yo-King*, ou King de la musique, le dernier des livres canoniques de première classe. Ce

livre est entièrement perdu ; mais il en a été conservé, dans le Li-Ki, un beau fragment que je vais rapporter.

« Dans les temples et dans les salles des ancêtres, la musique doit également inspirer la religion au prince et aux sujets, aux grands et aux petits ; dans les fêtes publiques et dans les assemblées de parens, la condescendance et les égards aux vieux et aux jeunes ; dans les familles et dans les ménages, l'amour et la tendresse aux pères et aux enfans, aux aînés et aux cadets. Plus on examine la musique, plus on trouve que son unique but, soit dans ce qui en fait l'essence, soit dans ce qui n'en est que l'accessoire, est de resserrer les liens qui unissent le père au fils, le prince au sujet, tous les hommes les uns aux autres. »

Tout ce qu'on sait du Yo-King, c'est qu'on l'apprenait dans les écoles, qu'on en chantait les cantiques dans les cérémonies religieuses, et que les musiciens étaient obligés de le savoir par cœur. On croit que ce monument de l'ancienne religion de la Chine fut détruit par les sectes de Fo et de Tao-tzee, lorsqu'elles devinrent toutes-puissantes à la cour.

AIGNAN, *de l'institut.*

(*La fin au prochain cahier.*)

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

APPLICATIONS DE GÉOMÉTRIE ET DE MÉCANIQUE *à la marine, aux ponts-et-chaussées*, etc., pour faire suite aux DÉVELOPPEMENS DE GÉOMÉTRIE; par CH. DUPIN, membre de l'Institut, Académie des Sciences, etc. (1).

TRAITÉ DES PROPRIÉTÉS PROJECTIVES DES FIGURES, ouvrage utile à ceux qui s'occupent des applications de la géométrie descriptive, et d'opérations géométriques sur le terrain; par J. V. PONCELET, ancien élève de l'école Polytechnique, capitaine au corps du génie (2).

MÉMOIRES SUR LA MÉCANIQUE; par M. DUBUAT, capitaine au corps du génie. Tome Ier (3).

Réunir ces trois ouvrages dans un seul article, c'est annoncer qu'ils seront considérés sous un point de vue très-général. On s'attachera principalement à ce qui peut faire connaître l'influence des méthodes sur les sciences, et celle des théories mathématiques sur plusieurs arts dont notre état social ne peut se passer : on ne pourra se dispenser de jeter un coup d'œil sur les transformations que l'école Polytechnique a subies depuis sa fondation; de rappeler ce qu'elle dut à l'homme illustre qui en conçut le projet, qui l'anima de

(1) Paris, 1822. Un vol. in-4° avec 17 planches. Bachelier, quai des Augustins. Prix, 15 fr.

(2) Paris, 1822. Un vol. in-4°, 12 planches. Bachelier. Prix, 16 fr.

(3) Paris, 1821. Un vol. in-4°, une planche. Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. Prix, 10 fr.

son propre génie, et lui donna cette vigueur de talens, cette grandeur de pensées qui fut long-tems l'orgueil de la France et un sujet d'admiration pour l'Europe.

MM. Dupin et Poncelet sont élèves de l'école Polytechnique. L'un et l'autre, ils ont cultivé les sciences au milieu du tumulte des armes, dans les circonstances les plus difficiles. Tandis que le premier faisait imprimer à Paris ses *Développemens de géométrie*, et marchant ainsi sur les traces de Monge, entrait dans la carrière qu'il a parcourue avec tant d'éclat, le second, prisonnier en Russie, dénué de tous secours, et souffrant encore plus des maux de sa patrie que des siens propres, rassemblait les premiers matériaux de l'ouvrage qu'il vient de publier. La conduite de nos savans, quel que soit leur âge, ne peut qu'honorer les sciences, et prouverait, s'il le fallait, que la plus haute instruction s'allie très-bien avec toutes les sortes de courage.

Le talent de M. Dubuat est un héritage paternel. Le père, excellent officier du génie et géomètre distingué, avait consacré ses recherches aux progrès de la mécanique; c'est de la même science que le fils s'est occupé. Mais, comme son instruction mathématique a été plus dirigée vers l'analyse que vers la géométrie, la forme de ses raisonnemens porte l'empreinte de ses premières études, et le choix des sujets qu'il traite est analogue à ses méthodes de raisonnement. A quelque page que l'on ouvre les trois ouvrages dont nous parlons, on reconnaîtra, dans les deux premiers, les disciples de Monge : le troisième n'appartient à aucune école.

Le *Traité des propriétés projectives des figures* devait être méthodique, et présenter, dans un ordre facile à saisir, un grand nombre d'idées, de vues et de vérités nouvelles : les deux autres livres sont des recueils de mémoires sur des sujets différens, en sorte que, pour ceux-ci, les difficultés de rédaction se réduisaient à celles d'un mémoire de quelque éten-

due. L'entreprise de M. Poncelet exigeait un travail plus long et plus pénible : celles de MM. Dupin et Dubuat laissaient plus de repos à l'esprit, outre que, par la variété des objets, elles offraient le délassement de la diversion. Mais les mémoires de M. Dupin sont des applications des plus belles théories mathématiques à des objets d'une utilité générale, ou à des recherches physiques aussi importantes que difficiles. Avant et depuis son entrée à l'Académie, le jeune géomètre s'est identifié avec les mathématiques appliquées, et les travaux dont cette branche de nos connaissances lui est redevable surpassent déjà ce que le plus laborieux de ses devanciers a pu faire dans le cours d'une longue vie. Les occupations auxquelles il s'est livré en sortant des écoles, ont dû fortifier de plus en plus son goût pour les connaissances applicables, au lieu que MM. Dubuat et Poncelet, suivant une autre carrière, l'un à l'époque des premiers orages de la révolution, et l'autre, au milieu des revers qui ont mis la France à la disposition de l'Europe, ont passé une grande partie de leur tems loin de tout sujet d'applications mathématiques. Cependant, on remarque entre ces deux officiers du génie, une différence qui tient à l'éducation polytechnique que l'un d'eux a reçue : celui-ci ne perd pas de vue les applications aux arts, puisque tous ses efforts ont pour but de leur procurer de nouvelles ressources : l'autre se livre davantage aux recherches de pure théorie. Ces observations, que l'on pourrait appuyer d'un grand nombre d'autres, parfaitement concordantes, font voir combien il eût été avantageux de laisser à l'école Polytechnique son ancienne organisation. Ces leçons de l'expérience ne seront peut-être pas perdues pour les nations qui ont établi des écoles sur le modèle de la nôtre : ici, les vues sont différentes, et l'ancien édifice démoli peu à peu est menacé de disparaître tôt au tard. M. Dupin, auquel ces remarques ne pouvaient échapper, s'exprime ainsi, dans

l'ouvrage que nous analysons : « Ce qui doit frapper les esprits observateurs, c'est que l'école Polytechnique a cessé de produire des géomètres, depuis qu'elle a quitté la méthode qu'on aurait pu ne croire propre qu'à former de grands ingénieurs. » Cependant, aussi long-tems que cette école subsistera, quelques géomètres en sortiront, parce qu'ils y seront entrés : mais ils ne lui devront rien, et ne seront point modifiés par elle, si la *tendance* actuelle ne change point.

Entrons dans quelques détails sur chacun des trois volumes que nous avons sous les yeux.

Les *Développemens de géométrie* de M. Dupin avaient préparé les méthodes dont l'auteur fait maintenant l'application. Son premier mémoire est une théorie nouvelle de la stabilité des corps flottans, fondée sur les principes de la courbure des surfaces. Bouguer et Euler avaient déjà traité cette question, l'un par une méthode géométrique, et l'autre par l'analyse ; mais en suivant une autre marche que celle de M. Dupin. Entre les résultats remarquables auxquels notre géomètre est conduit, on peut citer ceux-ci : « Tout corps solide flottant sur un fluide, présente au moins deux positions d'équilibre : l'une dont la stabilité est absolue, et l'autre dont l'instabilité est également absolue. — Le nombre des positions d'équilibre est toujours pair, et les positions de stabilité sont toujours en même nombre que celles d'instabilité.

L'objet du second mémoire est le tracé des routes isolées, c'est à dire, considérées comme indépendantes de toute relation avec d'autres routes déjà faites. Cette question est beaucoup plus complexe qu'on ne le croirait au premier coup d'œil. L'auteur commence par déterminer la limite des pentes, c'est-à-dire, l'inclinaison de la route par rapport à l'horizon : il passe ensuite au tracé graphique d'une route entre deux points donnés, celui de départ, et celui d'arrivée. Il est évident que les considérations géométriques ne suffisent pas

pour conduire, dans tous les cas, à une bonne solution de ce problème : la nature du terrain, des obstacles à éviter, des vues administratives ou militaires, etc., peuvent modifier le projet, en sorte que les résultats déduits de la figure du terrain ne servent qu'à fixer des limites dont il faut se rapprocher autant qu'on le peut. L'auteur passe ensuite à l'examen des systèmes de routes par lesquels il s'agit de transporter simultanément plusieurs objets, et, faisant l'application de ses principes aux routes militaires, il arrive à cette conséquence intéressante, que les marches et les manœuvres des tacticiens, ainsi que les évolutions navales, sont fondées sur la même théorie que la construction des routes, et que cette partie de l'art de la guerre pourrait être soumise à des règles tout-à-fait mathématiques.

Ce mémoire est accompagné de notes qui sont, en quelque sorte, de nouveaux mémoires. La première a pour objet l'*emploi le plus avantageux de la force des animaux*, dans les transports effectués sur les routes. Dans une autre, M. Dupin fait voir que les routes peu inclinées sont les plus avantageuses : enfin, il établit la limite de la pente des routes dans les travaux civils, ainsi que dans ceux de l'artillerie et du génie militaire. Mais la question des systèmes de routes se reproduit au sujet des déblais et remblais, et un supplément contient la théorie d'une ligne que l'auteur nomme *courbe régulatrice des routes*.

A ces questions relatives aux travaux publics, succèdent des recherches sur l'optique et sur l'acoustique. C'est à regret que nous renonçons à insérer ici l'analyse de ce mémoire, l'un des plus remarquables que M. Dupin ait publiés. Son but était de ramener aux opérations graphiques de la géométrie descriptive, les questions les plus compliquées de la catoptrique ; mais il est conduit en même tems à la découverte de plusieurs lois générales auxquelles les rayons lumineux

sont soumis dans leur réflexion par des miroirs de forme quelconque.

Trois notes ajoutées à ce mémoire présentent : 1° une démonstration analytique d'un théorème sur l'intersection des surfaces formées par les rayons incidens et les rayons réfléchis ; 2° l'expression analytique de certaines conditions de contact dont il est parlé dans le mémoire, et une méthode graphique pour trouver le point de concours des rayons réfléchis infiniment voisins. Pour bien comprendre ces notes, il faut recourir aux *développemens de géométrie* de notre auteur.

Dans le dernier mémoire, il ne s'agit pas seulement de géométrie et de mécanique : l'auteur a dû réunir les observations de l'artiste aux calculs du géomètre, considérer dans un système de corps l'influence des propriétés physiques et celle du mode d'assemblage. Ce mémoire est intitulé : *Examen théorique de la structure des vaisseaux anglais*, lu à la société royale de Londres, en décembre 1816. M. Seppings, habile constructeur de vaisseaux, ayant fait adopter une méthode qui paraissait nouvelle et préférable à plusieurs égards, M. Dupin discute cette méthode sous le double point de vue de la nouveauté et de l'utilité. Quant au premier point, il prouve que les procédés de M. Seppings furent pratiqués autrefois en France, et ensuite abandonnés ; qu'on les trouve, dans le *Traité du navire* par BOUGUER, dans l'*Architectura navalis mercatoria*, par le Suédois CHAPMAN, etc. Après ces détails historiques, M. Dupin examine les avantages et les inconvéniens qui résultent de cette manière de construire, et il les discute, comme nous l'avons dit, d'après ce que l'expérience a fait connaître sur la force des bois, sur leur durée, etc., et par un moyen encore plus sûr et plus précis, l'application de formules analytiques. Cette discussion le conduit à proposer quelques modifications aux procédés de M. Seppings, et il conclut en faveur du système

de cet ingénieur. Il pense qu'on y trouvera les moyens de diminuer la courbure primitive, ou l'*arc* de la quille des vaisseaux, ainsi que les progrès ultérieurs de cet arc ; que le jeu des assemblages sera aussi diminué, et que par conséquent, on aura réuni au plus haut degré *la durée et la solidité*. Il ajoute que, dans les vaisseaux construits suivant cette méthode, le lest sera plus rapproché du milieu, placé moins désavantageusement, et que les causes de courbure et de destruction en seront d'autant plus affaiblies.

Ce mémoire a été inséré dans le Recueil de la Société royale de Londres. On voit avec intérêt ces témoignages d'estime donnés par les savans de l'Angleterre au jeune constructeur français : en 1816, M. Dupin n'était pas encore académicien, et n'avait point publié son grand ouvrage : *Sur la force militaire et la force navale de la Grande Bretagne.*

La préface et l'introduction que M. Poncelet a mises en tête de son *Traité des propriétés projectives des figures*, ne seront pas négligées par ses lecteurs. *J'ai cherché, avant tout, à perfectionner la méthode de démontrer et de découvrir en géométrie*, dit l'auteur à la fin de sa préface; *je serai satisfait, si l'on juge que j'y ai parfois réussi.* En effet, son livre est une exposition de méthodes, et réclame plus d'attention que l'on n'en donne à des propositions isolées, à des questions circonscrites, et dont la solution doit être renfermée dans les mêmes limites. Quelques-unes des idées mathématiques de M. Poncelet ont un caractère de nouveauté qui inspire le désir de les connaître, mais aussi la crainte de les adopter trop légèrement, et avant de les avoir soumises à l'examen le plus attentif et le plus approfondi. En lisant l'introduction, on pénétrera plus aisément dans la pensée de l'auteur, et on connaîtra mieux son but. Il fait l'histoire de cette partie de la science, qui est l'objet de son travail ; il remonte jusqu'aux anciens géomètres, et suit plus particulièrement la

trace des notions qu'il se propose de développer et d'étendre. On pense bien qu'il faut les chercher dans les ouvrages modernes, et principalement dans ceux de Monge et de ses nombreux disciples. Dans les recherches historiques de M. Poncelet, nous avons remarqué cette phrase : *l'éditeur des œuvres de* PASCAL, *que l'on croit être M. l'abbé* BOSSUT, etc. Ce doute, qui commence à obscurcir un fait bibliographique aussi connu, et qui n'est pas encore éloigné d'un demi-siècle, est peu rassurant pour les éditeurs. L'abbé Bossut attachait beaucoup de prix à son édition de Pascal; c'était son travail de prédilection : et voilà comment on a conservé la mémoire de ses doctes recherches!

M. Poncelet commence par exposer les propriétés de la *projection centrale*, ou *perspective*, en prenant ce mot dans le sens ordinaire. Il introduit ensuite les lignes qu'il nomme *idéales*, parce qu'elles sont une extension de lignes dont l'existence *réelle* est restreinte entre des limites. Ici, l'auteur commence à appliquer la méthode de raisonnement qui l'a souvent conduit à des résultats très-remarquables ; c'est ce qu'il désigne par le nom de *principe de continuité*. Il admet, comme vérité démontrée, que les propriétés d'un système de lignes droites ou courbes appartiennent à ce système, dans toute son étendue, quoiqu'on ne les ait remarquées que dans certaines limites. Si ce principe peut être dégagé des nuages qui le voilent encore, il est probable que ses applications ne se borneront point aux questions de géométrie, qu'il deviendrait une méthode universelle, et qu'il conduirait à de grandes et importantes découvertes dans quelques autres branches des mathématiques. Une proposition aussi générale ne peut être vraie, si elle ne l'est pas en tout : il faut l'admettre comme principe universel, ou la rejeter. Mais, si l'on prend ce dernier parti, d'autres difficultés et de nouveaux embarras mettent l'esprit dans une situation non moins pénible que celle de

l'indécision. Il faut rechercher comment une proposition fausse dans le cas le plus général peut cesser de l'être dans quelques cas particuliers : il faut déterminer ce qui dépend de la nature des limites, ce qui dérive de leur expression, résoudre autant de questions et se livrer à un travail aussi pénible que celui qu'aurait pu exiger la démonstration rigoureuse du *principe de continuité*. Nous devons dire, cependant, que le rapport des commissaires de l'Institut auxquels l'ouvrage de M. Poncelet a été soumis, ne décide rien sur ce principe. Le rapporteur (M. Cauchy) pense qu'en adoptant ce principe avec trop de sécurité, on pourrait tomber dans des erreurs manifestes, et il en donne un exemple. Surtout, que la métaphysique ne vienne point se mêler à ces débats ; cette dangereuse auxiliaire ne porte jamais des secours d'une utilité réelle, et toujours l'obscurité et la confusion marchent à sa suite. Consultez l'histoire des mathématiques.

Notre auteur passe à la géométrie de la règle et des transversales, et selon son usage, il commence par un résumé des travaux de ses devanciers. Il expose ensuite les propriétés du centre de projection des figures planes, et de celui des sections coniques en particulier, et fait plusieurs applications de sa théorie. La quatrième et dernière section est remarquable par le grand nombre de résultats et de théorèmes nouveaux que la méthode de l'auteur lui a fait découvrir sur les angles placés de diverses manières par rapport à des sections coniques, sur les polygones inscrits ou circonscrits à d'autres polygones, etc.; enfin, un supplément expose les principales propriétés de la perspective *relief*, et l'auteur en fait l'application au tracé des *bas-reliefs*. Nous regrettons que la nature de ce recueil nous interdise quelques développemens qui auraient donné une idée de cette partie intéressante et tout-à-fait nouvelle, du travail de M. Poncelet. A la fin de son ouvrage, il ramène l'attention du lecteur sur la loi de continuité. « Elle

n'est point une simple analogie, une hypothèse, ni même une induction, quelque forte qu'on veuille le supposer; elle est une conséquence rigoureuse, immédiate de la nature des objets que la géométrie considère, et de la manière dont il nous est possible de concevoir les lois générales de la grandeur abstraite et figurée. La loi de continuité est constatée d'ailleurs par toutes les découvertes des modernes dans la science de l'étendue : on lui doit le calcul infinitésimal, qui, cherchant dans l'infiniment petit la génération de toutes les grandeurs finies, s'applique avec une facilité merveilleuse à tout ce que comprend le domaine des sciences physiques et mathématiques. Enfin, c'est à elle que l'on doit les plus belles recherches géométriques de Monge, et celles des nombreux disciples de cet illustre professeur. »

A l'inspection de l'ouvrage de M. Poncelet, on ne soupçonnera point qu'il a été imprimé loin de la capitale, que les planches mêmes ont été gravées en province. Les arts typographiques tendent à se niveler partout, et cette tendance est l'effet nécessaire de leur perfectionnement.

En confiant son ouvrage aux presses de M. Firmin Didot, M. Dubuat lui avait assuré le mérite d'une excellente exécution typographique. Nous citerons en entier son avant-propos, parce qu'il énonce clairement son opinion sur la manière de traiter les questions de mécanique et d'exposer les principes de cette science. Cet avant-propos est un extrait de la préface du *Traité de dynamique*, par d'Alembert : notre auteur a eu la modestie de se borner à transcrire les expressions de ce grand homme, parce qu'elles renferment sa propre pensée.

« Tout ce que nous voyons bien distinctement dans le mouvement d'un corps, c'est qu'il parcourt un certain espace, et qu'il emploie un certain tems à le parcourir. C'est donc de cette seule idée qu'on doit tirer tous les principes de la mécanique, quand on veut les démontrer d'une manière nette et

précise ; ainsi, on ne sera pas surpris qu'en conséquence de cette réflexion, j'aie, pour ainsi dire, détourné la vue de dessus les causes motrices, pour n'envisager uniquement que le mouvement qu'elles produisent. »

M. Dubuat suit ponctuellement ces maximes. Son premier mémoire est intitulé : Formules générales du mouvement et de l'équilibre d'un point matériel libre. L'auteur démontre toutes les lois connues, et exprime toutes les circonstances de ce mouvement, par une analyse qui n'est autre chose que la traduction en langue algébrique de la définition du mouvement. Si le point se meut effectivement, l'espace qu'il parcourt dépend de la durée du mouvement, et de la vitesse : s'il est en équilibre, sa position est indépendante du tems. Ces axiomes donnent le moyen de renfermer dans les mêmes formules, la science de l'équilibre et celle du mouvement, sciences qu'il serait facile et avantageux de ne plus séparer, comme on l'a fait jusqu'à présent.

Le second mémoire donne les *formules générales du mouvement et de l'équilibre d'un système quelconque*. Après avoir expliqué le sens du mot *système*, l'auteur démontre deux propositions qui sont des conséquences des principes établis dans le premier mémoire. Il prouve de la même manière qu'il l'a fait pour un seul point, que l'équilibre d'un système exige que la position de chacun des points qui le composent soit indépendante du tems, et que le mouvement ne peut avoir lieu qu'à l'aide du tems ; que, par conséquent, tout mouvement réel ou possible est, comme disent les géomètres, une *fonction* du tems.

Ces deux mémoires sont très-courts, quoique très-pleins; le troisième est beaucoup plus étendu, parce qu'il contient des applications à quelques points du système du monde. Afin de pouvoir appliquer les formules du mémoire précédent, il faut déterminer comment les parties du *système* dépendent les

unes des autres; c'est ce que l'on nomme *équations de condition*. Après avoir développé la manière de les trouver, l'auteur passe aux systèmes composés d'un nombre infini de points matériels, comme tous les corps de la nature, terrestres ou célestes. Tout étant disposé pour les applications, M. Dubuat s'occupe d'abord des pendules à centres mobiles, et il prouve que la durée des oscillations à la surface de la terre est modifiée par les mouvemens annuel et diurne de notre planète; qu'elle est la plus grande à minuit, la plus petite à midi, et qu'un pendule abandonné à lui même dans la direction verticale se meut spontanément. Il traite ensuite quelques questions relatives à la figure de la terre, et à celle des mers et de l'atmosphère, en ayant égard à tous les mouvemens auxquels ces fluides sont soumis.

Les trois ouvrages que nous venons de parcourir suffiraient pour prouver que la France ne se laisse pas devancer dans la carrière des mathématiques: mais nous n'avons pas encore passé en revue toutes nos acquisitions nouvelles; et d'ailleurs, il ne suffit pas de porter nos regards sur la France: les géomètres des autres nations ne demeurent pas oisifs; nous aurons aussi à rendre compte de leurs travaux et de leurs découvertes.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Esprit de l'Encyclopédie, *ou Recueil des articles les plus curieux et les plus intéressans de l'*Encyclopédie, *en ce qui concerne l'histoire, la morale, la littérature et la philosophie;* réunis et mis en ordre par M. Hennequin. *Nouvelle édition,* augmentée d'un grand nombre d'articles, qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes (1).

Rassembler dans un seul livre les travaux de tous les savans et les découvertes de tous les siècles; indiquer la source de toutes les connaissances et les procédés de tous les arts; dire à l'homme : « Voilà tout ce que tu as fait et tout ce que tu as inventé », une entreprise aussi vaste et aussi hardie n'a pu être conçue que par un génie éminemment philosophique, et honore le siècle qui l'a vue naître. Ce grand et noble projet, les écrivains français du XVIIIe siècle ont osé l'exécuter. Il est vrai que, bien avant leur travail, il avait paru des dictionnaires abrégés, mais très-imparfaits, des connaissances humaines. Ainsi, la compilation anglaise de Chambers (*Chambers's Cyclopedia*), dont cet infatigable écrivain rédigea les premiers articles sur le comptoir de la boutique où il travaillait, offre le premier essai un peu complet dans ce genre; mais il y a bien loin de ce lexicon universel à notre grande Encyclopédie. Cependant, l'ouvrage de Chambers a servi de modèle à presque toutes les Encyclopédies anglaises, et cette ébauche, encore bien

(1) Paris, 1822. Quinze volumes in-8° de 500 pages. Prix de souscription, 5 fr. le volume. Verdière, quai des Augustins, n° 25.

imparfaite, d'une grande pensée philosophique, lui valut l'honneur d'avoir son tombeau à Westminster, à côté de ceux des rois.

Il est malheureux que notre Encyclopédie de 1751 ait été entreprise à l'époque même où la philosophie naturelle subissait une révolution totale. Plusieurs sciences, très-vastes aujourd'hui, n'existaient alors que de nom ; depuis ce tems toutes ont changé de face, et quelques-unes ont été créées. Les savans qui s'étaient chargés de traiter ces parties de nos connaissances, ont dû les prendre dans l'état où ils les trouvaient, et cet important ouvrage, auquel concoururent tant d'hommes distingués, se trouva incomplet, pour ainsi dire, dès sa naissance. Les articles relatifs aux mathématiques échappèrent toutefois à cette destinée commune, parce qu'ils font partie d'une science éternellement exacte, dont les principes, vrais dans un tems, restent vrais dans tous les autres. Comme si l'orgueilleuse raison humaine eût voulu sortir des limites dans lesquelles on venait, pour ainsi dire, de renfermer les produits de l'intelligence, quelques années s'étaient à peine écoulées, et déjà l'ouvrage était fort en arrière de l'état des connaissances. Aujourd'hui, la plupart des articles de ce recueil ne sont plus au courant de la science, et la lecture n'en est plus supportable. Mais il n'en est pas ainsi de ceux qui rentrent dans les nombreuses divisions de la philosophie rationnelle : les articles de législation, de morale, de littérature, de théologie, et, jusqu'à un certain point, les articles historiques et philologiques, sont encore d'un très-grand intérêt, moins peut-être par les faits qu'ils contiennent, que par les jugemens et les théories que leurs célèbres auteurs y ont développés. C'est ce qui a fait concevoir le projet, plusieurs fois exécuté, de réunir les articles de ce genre. De toutes les éditions successives qu'on a données de l'*Esprit de l'Encyclopédie*, l'édition de M. Hennequin est la plus

complète, et celle où les soins judicieux de l'éditeur se font le mieux apercevoir. Cet écrivain, avantageusement connu par des travaux historiques, a placé dans cet ouvrage un grand nombre d'articles de l'Encyclopédie que les autres éditeurs avaient omis, de sorte qu'on y trouve rassemblée la presque totalité des articles qu'il peut être aujourd'hui utile de consulter, et qu'on est dispensé de recourir aux *in-folios* de l'édition originale. L'impression est fort belle. Il est impossible de faire l'analyse d'un recueil de ce genre, formé des articles principaux d'un ouvrage dont le mérite littéraire et les défauts, sous le rapport philosophique, sont reconnus depuis long-tems. Je me contenterai de dire qu'il renferme la plus grande partie des articles de *d'Alembert*, avec sa belle introduction, et ceux de *Diderot*, moins remarquable ici comme ailleurs par sa profondeur que par son originalité et sa finesse; de *Marmontel*, dont le goût littéraire est assez pur, excepté quand il parle des idylles; du chevalier *de Jaucourt*, le plus aimable des encyclopédistes, qui gardait assez de religion pour se faire respecter du public, et assez peu pour vivre en paix avec ses confrères; de *l'abbé Mallet*, dont la manière religieuse et sévère contraste avec le ton général de l'ouvrage; beaucoup d'articles de *d'Argis*, de *Boucher*, et de *Sulzer*; enfin, quelques-uns de *Voltaire* et de *Rousseau*, ces deux rivaux de gloire, qu'on retrouve toujours en présence, et dont on peut dire ce qu'une femme spirituelle (Mme Barbault) disait de Richardson et de Fielding, qu'après s'être disputés pendant leur vie entière, leurs écrits, rapprochés dans les bibliothèques, iraient paisiblement et de compagnie à la postérité. J'ajouterai que, bien qu'il soit aujourd'hui reconnu qu'un assez grand nombre d'articles de l'Encyclopédie sont incomplets, sous le point de vue religieux et philosophique, je pense qu'en général la pureté de la plu-

part des doctrines, la clarté des vues, l'esprit de tolérance et de liberté, et la saine raison qui caractérisent l'ensemble de l'ouvrage, doivent faire regarder cette publication comme un véritable service rendu par M. Hennequin aux études littéraires et rationelles. On apprendra sans doute avec plaisir qu'il se propose de compléter son travail, en publiant une Biographie des encyclopédistes.

Le sujet de cet article me conduit naturellement à faire connaître les travaux du même genre qui ont été exécutés hors de France, et surtout les Encyclopédies anglaises; mais, avant de quitter nos encyclopédistes français, je dirai qu'ils me paraissent avoir commis une faute grave dans la rédaction de leur vaste recueil : ce fut de donner une teinte philosophique, pour ainsi dire locale, à un ouvrage qui aurait dû être écrit pour tous les tems. On ne peut se dissimuler, malgré quelques exceptions, que cette théorie moderne, qu'on a nommée en Allemagne *le naturalisme*, y perce à chaque page. Or, le *naturalisme* n'est pas un système : c'est une sorte d'accommodement entre la raison et le scepticisme. Cette *nature*, cause première de tout, est évidemment *intelligente;* et partout, les marques de *finalité* s'y font reconnaître avec une puissance et une fécondité admirables. Ces philosophes conviennent eux-mêmes qu'il n'est pas, dans l'univers, un seul être où l'on ne puisse reconnaître *la chose*, et le *but de la chose*, la *matière* et *l'intention*. Toute la question est là. Un grand tort des encyclopédistes, selon moi, fut d'exagérer les conséquences de la philosophie de Locke. Ils eurent quelquefois le tort plus grave d'altérer certains passages des auteurs qu'ils citent, pour les plier à leurs vues. En voici un exemple assez curieux. Dans l'article *feuilles*, l'auteur a copié presque textuellement l'exposé que Bonnet fit lui-même de ses belles expériences sur l'usage physiologique de ces organes végétaux. Voici la phrase de l'Ency-

clopédiste (1) : « On ne peut voir ces divers ordres de feuilles, sans se livrer aux sentimens d'admiration pour *les lois éternelles* qui ont merveilleusement approprié les moyens à la fin. » Voici maintenant la phrase même de Bonnet (2) : « J'ai été très-frappé, je l'avoue, de cette distribution des feuilles, et je me suis livré avec un extrême plaisir aux sentimens d'admiration qu'elles ont excité chez moi pour cette *sagesse admirable* qui a si bien approprié les moyens à la fin. »

On voit que, dans cet article de M. de Jaucourt, sans doute par distraction, la *sagesse admirable* de Bonnet a été changée en *lois éternelles*. Cette liberté que prend un écrivain de corriger les passages qu'il emprunte à un autre écrivain, me paraît condamnable. Mais quelques encyclopédistes voulaient tout modifier suivant leurs idées, et en cela, ils ne se doutaient guère qu'ils suivaient l'exemple des jésuites, qui, de leur côté, par des motifs tout opposés, avaient eu la singulière franchise de publier un ouvrage avec ce titre significatif : *Théologie accommodée aux besoins du jour.*

Je reviens aux encyclopédies anglaises. En général, toutes celles que j'ai pu parcourir ont assez heureusement surmonté la plus grande difficulté de ce genre d'ouvrage, qui consiste à choisir entre deux méthodes très-différentes, ou de faire successivement l'exposition complète et méthodique de chaque science, ou de faire cet exposé à mesure qu'on rencontre, d'après l'ordre alphabétique, les termes ou les expressions qui lui appartiennent. Ainsi, au mot *Prisme*, doit-on raconter les expériences de Newton? mais alors, au mot *Dioptrique*, il est

---

(1) Encyclopédie. Art. *Feuilles*. T. VI, pag. 653.

(2) *Œuvres de* Bonnet. *Recherches sur l'usage des feuilles*, T. II. Mémoire III, p. 323. On retrouve la même altération dans l'*Encyclopédie de Lausanne*, par M. de Félice. Cependant, ses rédacteurs s'étaient proposé de rendre orthodoxe l'Encyclopédie de Paris.

évident qu'il y aura ou des répétitions inévitables, ou une lacune très-grave. Présenterez-vous le tableau général de la botanique à l'article *Familles naturelles*, ou décrirez-vous chaque famille et chaque genre à mesure qu'ils se présenteront? Il en est de même pour toutes les sciences physiques ou rationelles. L'embarras s'accroît encore pour les parties mathématiques, qui exigent la plus étroite liaison et la plus rigoureuse méthode. Le désir de remédier à ce défaut, presque inséparable des recueils de ce genre, a fait concevoir l'idée de notre *Encyclopédie méthodique*, qui, bien qu'elle soit peu recherchée dans le commerce, renferme des parties très-bien faites, mais que déparent quelques idées bizarres, entre autres, celle qui a produit *l'Encyclopédiana*, facétieuse compilation de jeux de mots et de calembours, tout-à-fait indigne d'un tel ouvrage.

Après plusieurs éditions de l'Encyclopédie de Chambers, appelée plutôt *Chamber's Dictionnary*, on a publié, à Édimbourg et à Londres, cinq éditions de *l'Encyclopedia Britannica* (1). La dernière est de 1814. Celle-ci est un recueil immense qui peut être très-utile, mais qui manque de méthode dans la distribution et l'ordre des matériaux. Les articles *sciences* sont écrits avec soin, surtout pour la partie historique. Le plus grave défaut de cette Encyclopédie, c'est une étrange partialité dans presque tous les points qui ont trait à la politique. La révolution française y est totalement défigurée. On peut consulter à ce sujet, dans le supplément à la troisième édition de *l'Encyclopedia Britannica*, les articles *Diderot*, *Jacobins*, *Révolution*, et le grand article *Illuminés*, qui est fort curieux et instructif pour les recherches, mais qui contient les accusations les plus absurdes et les plus injustes contre notre révolution. Tandis que le beau caractère de

(1) *Dictionnary of arts, sciences, and miscellaneous litterature.*

Washington est traité assez légèrement dans le Supplément à cette Encyclopédie, on y rencontre un long et lourd panégyrique du Scythe *Souvarof*. Croirait-on que l'éditeur a placé une dégoûtante représentation de l'instrument du supplice en France, avec des monceaux de têtes entassées à l'entour? Il ne paraît pas que les auteurs de ce *supplément*, qui sont les mêmes que ceux de *l'Encyclopédie*, soient très-forts en métaphysique; car on y trouve, à l'article *Critical Philosophy*, un tableau fort bizarre, ou plutôt une vraie caricature de la philosophie de Kant. Presque tous les articles scientifiques sont, au reste, du plus grand intérêt. Le grand article *Chemistry*, du professeur Thomson, et les articles *Electricity, Magnetism*, *Galvanism*, *Temperament* (tempérament en musique), sont tous très-instructifs. Cependant, l'éditeur trouve toujours moyen d'y intercaler quelques attaques contre la France; décidément, il faut que notre révolution se passe des suffrages de M. *Georges Cleig*.

C'est à l'édition de 1814, la dernière, qu'on a ajouté un supplément en cinq volumes, dix livraisons, où MM. Dugald-Stewart, Playfair et Brande ont donné des tableaux des sciences *rationelles*, *physiques, et chimiques* (1). Il faut dire, en général, de cette *Encyclopedia Britannica*, qu'il est fâcheux que l'esprit de parti ait laissé des traces si profondes dans un ouvrage destiné à survivre aux circonstances dans lesquelles il fut écrit.

Dans une autre encyclopédie anglaise, *English Encyclopedia* (2), la disposition des articles est assez commode. A la fin

---

(1) M. Buchon a traduit en français l'introduction dont M. le professeur Dugald-Stewart est l'auteur. (*Voyez*, *Rev. Enc.*, T. VI, p. 574.) Il serait à désirer qu'on traduisît les deux autres, qui sont aussi très-remarquables. Dans le travail de M. Brande, on devrait relever les réflexions plus que hasardées qu'il a faites sur Lavoisier.

(2) *The english Encyclopedia*, being a collection of treatises, and a

de chaque volume, on trouve la table des matières contenues dans les grands articles; tels que, dans le tome second, *Book keeping* (tenue de livres), *Chemistry*, *Chronology*, *Chromatics* (chromatique, *science des couleurs*). On trouve, dans ce volumineux recueil, une foule d'articles fort bien faits, et qui, sans doute, ont coûté beaucoup de recherches. Les articles philosophiques et historiques sont remarquables; je citerai *Oratory*, *Philosophy*, *Polytheism* et *Logic*; ce dernier n'est cependant qu'un abrégé un peu sec du traité de Locke. L'article *Astronomy*, et l'article *Poesy*, qui revient à peu près à ce que nous appelons *littérature*, sont de véritables traités. Les articles des sciences sont, en général, peu remarquables, et ceux des parties mathématiques très-faibles. Chacun de ces volumes, d'environ 800 pages, in-4°, imprimé sur deux colonnes et en petits caractères, équivaut pour le contenu, à peu de chose près, à un volume in-fol. de notre Encyclopédie française. Les dix volumes de l'édition de 1801 feraient, à peu de chose près, *soixante et quinze volumes in-8° de 500 pages*, du format de ceux de l'Esprit de l'Encyclopédie, publié par M. Hennequin. Le tome X de l'ouvrage anglais, qui a 1150 pages, vaut, à lui seul, dix volumes in-8°. Ces détails pourront donner une idée de la quantité de matières que renferment ces vastes dictionnaires.

La plus belle Encyclopédie anglaise est incontestablement celle du docteur Rees, qui vient tout récemment d'être terminée: elle l'emporte sur toutes celles qui ont été achevées jusqu'à ce jour, par l'exactitude et la variété des recherches, la distribution bien entendue des matières, la netteté de l'im-

---

dictionnary of terms illustrative of the arts and sciences, compiled from modern authors of the first eminence, in the different branches of science; illustrated with 400 copper plates. Londres, 1821. Dix volumes formant vingt livraisons. Le Tome X forme un énorme supplément.

pression et la beauté des planches. Le savant et vénérable éditeur a consacré près de vingt ans d'un travail assidu et journalier à cet immense ouvrage (1). Il a tout arrangé et tout revu, et lui-même est auteur d'une foule d'articles historiques et littéraires. Dans une préface écrite avec un ton de modestie et de simplicité admirable, il avoue que s'il eût pu prévoir les difficultés d'une telle entreprise, il ne l'eût jamais commencée. L'esprit général des rédacteurs est assez modéré et impartial ; ils y ont répandu des principes politiques très-sages et très-constitutionnels; ils ont parlé des droits des monarques, sans oublier les droits des peuples. Leurs principes religieux s'accordent avec la raison et ne s'écartent jamais de la tolérance. Les articles de sciences et surtout ceux d'histoire naturelle sont très-remarquables; le bel article *Husbandry* (Économie agricole) est un véritable traité *ex professo*, et renferme une foule de faits et de procédés qu'il serait fort utile de faire connaître en France.

Je dois parler maintenant d'une Encyclopédie qui se continue avec succès, et qui est à peu près à la moitié de sa publication. Elle a pour titre : *The Edimburgh Encyclopedia*, et son rédacteur est un savant physicien, le docteur David Brewster. Cet ouvrage, par l'énorme développement de ses articles, n'est plus un simple Dictionnaire encyclopédique ; c'est une réunion de traités scientifiques, philosophiques, et historiques. Il suffit de consulter les mots *Astronomy, Cohesion, Chemistry*, pour se convaincre que de tels articles sont de véritables ouvrages. Les articles d'*histoire* et de *géographie* sont aussi très-dignes d'attention. Nous citerons les mots *Chi-*

(1) *The new Cyclopedia, or universal dictionnary of arts, sciences, and litterature;* 1802-1819. Soixante-seize livraisons, formant 38 volumes in-4°; et trois livraisons de supplément et de tables. L'ouvrage relié revient à près de 2400 fr.; et la dépense totale a excédé cinq millions.

na et *Copernic* : dans ce dernier, on trouvera des recherches fort curieuses et peu connues. J'y ai remarqué avec plaisir une notice, où enfin notre *Corneille* est jugé par un écrivain anglais, comme ce grand poète mérite de l'être. L'article *Christianity*, très-original et très-bien écrit, par le docteur Chalmers, a été traduit en français par M. le pasteur Vincent, de Nîmes. Une classe d'articles fort intéressans de cette Encyclopédie écossaise, est celle des mots de *Jurisprudence* ; ils peuvent guider le lecteur français dans le dédale de la législation britannique. Dans ce Dictionnaire, les parties mathématiques sont traitées avec tous les soins que réclame leur importance. Les traités à l'occasion des mots *Algebra* et *Conic Sections*, m'ont paru remarquables par leur clarté ; condition si rare et si difficile à remplir. — On voit avec intérêt que plusieurs savans français figurent parmi les rédacteurs de cette Encyclopédie anglaise. En effet, les vrais amis des lumières ont le monde entier pour patrie ; ils font disparaître ces haines nationales qu'une politique mal entendue cherche souvent à entretenir : Ils ne connaissent qu'une seule et grande cause, celle des progrès de la raison et de la liberté chez tous les peuples, quel que soit le méridien sous lequel ils aient vu le jour (1).

---

(1) Il paraît utile de joindre, à cette indication des Encyclopédies anglaises, celle d'un ouvrage du même genre qui appartient à l'Allemagne : c'est l'ENCYCLOPÉDIE GÉNÉRALE DES SCIENCES ET DES ARTS, *par ordre alphabétique*, publiée par MM. J. S. ERSCH et J. G. GRUBER, professeurs à Halle, avec des planches.—Leipsick, chez J. Frédéric Gleditsch. Grand in-4°, avec cartes et gravures.—Les six premiers volumes de cet ouvrage, qui avaient paru, en 1821, renferment uniquement la lettre A, et contiennent 572 feuilles d'impression, avec 65 gravures. Une nouvelle livraison de deux volumes devait paraître, vers la fin de la même année. Le prix de souscription pour les huit volumes ensemble, était de 30 thalers 16 gros, ou environ 125 fr. On assure que la lettre B vient d'être achevée, avec le 9e volume. Voici dans quel ordre le pros-

Il est inutile de prévenir, en terminant cet article, que je n'ai eu d'autre intention que d'indiquer par leurs titres ces vastes ouvrages, que leur prix et leur format ne permettent guère de connaître encore en France. On pense bien que ce serait une chose tout-à-fait impraticable de prétendre faire en quelques pages l'analyse, même générale, de ces immenses archives des connaissances humaines. Les Encyclopédies dont j'ai fait l'énumération, et sur lesquelles je pourrai revenir plus particulièrement, sans parler de l'*Encyclopedia Londinensis* et de l'*Encyclopedia Metropolitana*, que je n'ai pas eu l'occasion de voir, formeraient, toutes réunies, plus de

---

pectus de ce grand ouvrage présente les différentes parties des connaissances humaines, dont chacune doit être traitée sous des *rapports généraux* et *particuliers*, et considérée dans son *histoire*, sa *théorie* et sa *pratique* : *Philologie; philosophie; pédagogie*, ou science de l'éducation; *théologie*; *législation et jurisprudence*; *politique*; *médecine*; *mathématiques*; *physique*; *histoire naturelle*; *science industrielle*, comprenant l'*économie politique*, *domestique* et *rurale*, l'*agriculture*, la *technologie*, le *commerce*, les *arts et métiers*, les *exercices gymnastiques* et les *arts militaires*; l'*histoire* et les sciences auxiliaires, la *chronologie* et la *géographie*; les *beaux-arts*, comprenant les *arts plastiques* ou du dessin, et les *arts mimiques*; enfin, l'*Encyclopédie* et les *objets encyclopédiques*, *bibliographie* et *bibliothèques*, *universités*, *académies* et autres *établissemens d'instruction* ou d'*utilité publique*, etc. — Nous nous bornons à indiquer, sans pouvoir en discuter ici le mérite ou les défauts, cette division des sciences et des arts, dont il serait difficile, au premier coup d'œil, de bien comprendre les motifs et l'enchaînement. Nous inviterons ceux de nos lecteurs, qu'un semblable sujet peut intéresser, à consulter l'*Essai sur la philosophie des sciences*, par M. M. A. Jullien, dont la seconde édition est maintenant sous presse, pag. 212 et suiv. Seconde Partie. Chap. V. *Résumé comparatif de quelques tableaux sommaires des connaissances humaines.* L'auteur propose lui-même, à la fin de ce chapitre, un *tableau synoptique des connaissances humaines, d'après une nouvelle méthode de classification*, puisée dans la nature même de l'homme et de son intelligence, et dans la nature des objets auxquels les sciences s'appliquent.

(N. d. R.)

neuf cents volumes in-octavo de 500 *pages*. L'utilité de ces recueils est aujourd'hui suffisamment démontrée; mais je remarquerai que leur lecture, même régulière et suivie, est plus agréable qu'on ne serait porté à le croire, d'après leur forme alphabétique. Ceci me ramène au sujet spécial de cet article, et à l'ouvrage publié par M. Hennequin, qui, possédant les connaissances requises pour écrire des livres originaux, a consacré ses loisirs à diriger la réimpression d'une foule d'articles choisis, qui pourront servir, en politique et en littérature, à diriger le goût de la jeunesse, à l'éclairer sur ses devoirs, et à fonder nos libertés sur les vertus des citoyens.

Charles COQUEREL.

DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE ET RURALE DES ARABES ET DES JUIFS; par L. REYNIER (1).

Nos lecteurs savent déjà que M. Reynier s'est chargé de recueillir et de rédiger ce que l'histoire et les monumens peuvent nous apprendre sur les institutions sociales des peuples anciens. Ce travail est immense par les recherches qu'il exige; mais il est nécessaire pour assurer la marche et hâter les progrès des sciences morales et politiques. Notre auteur a déjà consacré un premier volume aux *Celtes*, aux *Germains* et aux autres peuples du nord et du centre de l'Europe (2); un second volume aux *Perses* et aux *Phéniciens* (3). Dans

(1) Genève, 1821. Un vol. in-8°. Paschoud; et à Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48. Prix, 7 fr. 50 c.

(2) Voyez, T. III, pag. 251-260, l'analyse de l'*Economie publique et rurale des Celtes, des Germains, et des autres peuples de l'Europe*. Un vol. in-8°. Genève, 1818.

(3) Voyez, T. VIII, pag. 492-502, le compte rendu de l'ouvrage

celui-ci, nous trouvons deux peuples dont les institutions et les destinées offrent un contraste remarquable. L'un paraît n'avoir été soumis, dès son origine, à aucune autre influence que celle du sol et du climat; son gouvernement, ses mœurs, ses arts, son existence morale et politique purent être rapportés à cette cause unique, jusqu'au tems où il reçut une religion nouvelle. Ce puissant mobile changea totalement ses anciennes habitudes. On le vit se répandre au dehors, faire de vastes conquêtes, laisser dans les contrées qu'il avait envahies de grands monumens de sa puissance et de ses arts : pendant cette période de gloire, ce peuple fut toujours en action, et il écrivit peu. Maintenant, il est rentré dans ses anciennes limites, et, pour ainsi dire, dans son berceau, comme un fleuve dont les débordemens ont cessé. L'autre peuple n'occupe plus sur la terre aucune place qui lui appartienne ; ses monumens sont anéantis, à l'exception des livres qui contiennent sa religion, ses lois et ses annales. Il ne fit point de grandes conquêtes ; sa renommée fut sans éclat. Persécuté, parce qu'il fut intolérant; abreuvé de mépris, parce que dans toutes les circonstances il oublia sa dignité, il subsiste néanmoins, et son existence est peut-être plus assurée que celle d'aucune des nations chez lesquelles il trouve actuellement un asile précaire : exemple permanent du pouvoir des institutions ! Si la nation arabe en avait eu d'assez fortes pour lui imprimer un caractère distinctif, sa puissance n'aurait pas décliné si rapidement, et l'on peut affirmer sans témérité qu'une partie de l'Europe lui serait encore soumise. M. Reynier ne l'a pas considérée dans les jours de sa plus grande splendeur : l'Arabe alors appartiendrait aux tems modernes, et c'est aux peuples anciens que notre auteur a borné ses recherches.

---

de M. Reynier : *De l'Économie politique et rurale des Perses et des Phéniciens*. Un vol. in-8°. Lausanne, 1819.

Depuis une époque qui n'a pas été fixée par l'histoire, les Arabes forment deux peuples distincts : l'un, sédentaire, cultivateur, commerçant, ayant bâti des villes ; l'autre, pasteur, errant avec ses troupeaux, habitant sous des tentes. Celui-ci n'a suivi que de très-loin les changemens éprouvés par ses voisins : essentiellement libre ; en présence d'une nature monotone ; sobre par nécessité et par habitude ; presque sans relations commerciales, faute d'objets d'échange ; délaissé de ses voisins lorsqu'il ne troublait pas leur repos, il échappait à presque toutes les causes qui modifient l'homme, et qui font avancer ou reculer sa civilisation. Quoique ces Arabes se rapprochent, par plusieurs analogies, des autres hordes errantes, répandues dans les plaines immenses de l'Asie centrale, ils en diffèrent beaucoup aujourd'hui, et peut-être ces différences sont-elles aussi anciennes que l'existence de ces peuples. Les Scythes de l'antiquité ou Tatars modernes, Mongols, etc., ont en abondance une nourriture tout animale ; les Arabes du désert associent quelques dates au lait de leurs troupeaux. Les premiers ont beaucoup de superflu, de véritables richesses, et peuvent connaître les jouissances d'une sorte de luxe : les autres sont réduits au strict nécessaire. Cette partie du sol de l'Arabie fut-elle condamnée de tout tems à cet état de stérilité? M. Reynier discute cette question, et fait remarquer que l'on trouve dans ces terres, privées aujourd'hui de grands végétaux, des troncs de palmiers et de sycomores convertis en silex. Mais il s'arrête à cette remarque, et ne commente point des faits encore trop incomplets pour qu'ils apprennent rien de certain sur l'ancien état de cette partie du globe.

Les Arabes pasteurs ne disposaient que d'un territoire borné par des mers et par des pays qu'habitaient des peuples sédentaires, nombreux et puissans. Ils durent donc tirer le plus grand parti possible de leur sol infertile, le partager entre les

tribus, et respecter mutuellement les frontières de leurs petits états. Chaque tribu était peu nombreuse; un seul chef pouvait la gouverner d'autant plus aisément, qu'il n'y avait point de code, que les mœurs et les affaires étaient aussi simples que l'état social puisse le comporter. La nation était trop pauvre pour s'élever jusqu'au second degré de gouvernement, qui exige des dépenses publiques plus considérables, et par conséquent des contributions. L'indépendance, l'égalité, la sobriété et ses heureux effets donnaient à ces peuples une apparence de vertus qui n'était réellement qu'une absence de vices, mais qui permettait le libre développement des facultés les plus précieuses de l'âme. De là, cette hospitalité et cette religion du serment, d'autant plus admirées chez les Arabes, qu'elles étaient plus rares ailleurs. Long-tems encore, la peinture de ces mœurs patriarcales aura pour nous les charmes de la nouveauté, ou, comme disait MONTAIGNE, de l'*étrangeté*. On lit avec autant de plaisir que d'attention tout ce que M. Reynier a écrit sur ce peuple remarquable. L'auteur ne se contente pas d'exposer les faits; il remonte à leur cause, lorsque l'histoire peut le diriger, ou lorsqu'à défaut de témoignages positifs son opinion peut être fondée sur de très-grandes probabilités.

L'innocence de l'âme et la vie uniforme de l'Arabe pasteur laissent sommeiller son intelligence et son imagination, mais sans les affaiblir. Tout est disposé pour l'instant du réveil; dès qu'une faculté est excitée, son action rapide, énergique et soutenue révèle ce que cette nation eût pu faire pour les lettres et pour les sciences dans une position moins défavorable. C'est à cette disposition à recevoir des impressions étrangères, jointe à un enthousiasme naturel, que notre auteur attribue la promptitude avec laquelle les Arabes passèrent souvent d'une religion à une autre, depuis l'antique sabéisme, ou culte astronomique, jusqu'au wahabisme moderne.

Ce fut chez les Arabes sédentaires que les sciences furent cultivées ; mais on ne peut affirmer qu'elles y soient nées. Ces peuples se donnèrent un système de gouvernement plus compliqué, parce qu'ils en sentirent le besoin, et qu'ils pouvaient en supporter les frais : ils prirent en même tems les biens et les maux attachés à ce degré de civilisation. L'agriculture les mettait dans l'aisance ; le commerce fit plus que les enrichir, il servit à les instruire. Les plantes exotiques, les procédés de l'industrie étrangère furent introduits, et les sources de la prospérité publique et privée devinrent de plus en plus abondantes. Mais cette prospérité fut enviée ; ces richesses tentèrent la cupidité. Il fallut combattre pour conserver ses possessions, et les armes des Arabes ne furent pas toujours heureuses. Les Éthiopiens, quelques autres peuples moins connus, et en dernier lieu les Romains, pénétrèrent dans l'Yémen, et le tinrent plus ou moins long-tems sous leurs lois. Malgré ces contacts multipliés avec des étrangers, le caractère des Arabes ne fut point altéré ; on ne put lui reprocher ni l'apathie et l'immobilité asiatiques, ni la barbarie africaine, avantage qu'il dut peut-être au peu de force de ses institutions.

L'économie rurale des Arabes fut célèbre dans l'antiquité. On sait quels soins attentifs ils donnaient à l'éducation des chevaux : leurs bestiaux en petit nombre, et d'espèces peu variées, n'étaient pas négligés ; la culture des végétaux était étendue, variée, propre au sol et au climat. C'est de l'Arabie que l'Egypte et ensuite l'Europe reçurent la canne à sucre : mais il y a tout lieu de penser que cette plante précieuse était d'origine indienne. M. Reynier croit aussi que le maïs fut cultivé par les Arabes dans les tems les plus reculés, et que ce n'est pas un présent fait par le nouveau monde à l'ancien. On sait déjà que le riz, le coton et le café nous sont venus d'Arabie, ou par la voie de ce pays : mais, suivant notre auteur, il faut y join-

dre le *mahaleb* (vulgairement *bois de Sainte-Lucie*), et l'asperge. Si le fait est exact, il paraît que la nature n'avait pas mis ces deux végétaux à la place la plus convenable : ils s'accommodent beaucoup mieux des climats tempérés que de la chaleur des tropiques.

On a un plus grand nombre d'écrits sur les Juifs que sur les Arabes : mais l'abondance des matériaux contribue quelquefois à rendre les recherches plus difficiles. Lorsque les témoignages ne sont ni clairs, ni d'accord entre eux, et qu'on doit faire un choix, on est réduit à se contenter de probabilités; et par conséquent, les opinions et les conjectures remplacent les faits. M. Reynier prévient ses lecteurs qu'il sera contraint quelquefois de les laisser dans cette position peu satisfaisante.

Parmi les témoignages peu dignes de foi, discutés par l'auteur, il faut signaler surtout ce que Tacite nous a transmis sur les Juifs. Cet écrivain, si admirable lorsqu'il peint les mœurs et les caractères, si bien instruit en ce qui concerne les annales romaines, ne conserve plus que le mérite du style, dès qu'il parle de géographie, de sciences naturelles, d'antiquités étrangères. Est-ce en Afrique ou en Asie qu'il faut chercher l'origine des Hébreux? Notre auteur adopte la première opinion, et rassemble toutes les preuves qui peuvent l'étayer. On regrettera qu'il ait négligé dans ses recherches les analogies ou les dissemblances entre les traits du visage, la taille et les proportions du corps, données naturelles qui ont certainement éprouvé d'importantes modifications par la succession des tems et l'action des climats, mais qui n'ont pu changer entièrement la forme caractéristique d'un peuple qui évitait toute alliance avec les nations étrangères.

L'organisation politique des Juifs est mieux connue que leur origine : mais, ce que leurs annales nous en apprennent, ne comprend pas tous les tems de l'existence de ce peuple. Les formes de son gouvernement sont décrites dans un si

grand nombre d'ouvrages, qu'il serait superflu de nous y arrêter. M. Reynier s'attache à faire voir que, sous toutes ces formes, le gouvernement ne cessa point d'être théocratique, que le sacerdoce y exerça toute l'influence que les institutions peuvent obtenir sur un peuple, et que le système de législation tendait principalement à consolider la domination des prêtres. Cette partie de l'ouvrage, traitée avec beaucoup de soins et de détails, renferme plusieurs faits curieux. La subtilité des casuistes juifs ne le cède en rien à celle des jésuites les plus célèbres dans l'application ou l'abus du raisonnement. Remarquons, en passant, que les anciens écrivains hébreux n'avaient pas, à beaucoup près, la finesse de leurs successeurs, et que ceux-ci paraissent s'être formés à l'école des Grecs. C'est à la fausse philosophie qu'il faut en partie imputer les maux causés par la fausse théologie.

Le système de finances des Juifs, suivant leurs formes de gouvernement, fut toujours très-onéreux pour le peuple. On sait avec quelle exactitude la dîme était payée aux prêtres, ainsi que les droits de primogéniture, etc. La *liste civile*, ou les dépenses personnelles de la famille royale, absorbait plus du dixième de ce qui appartenait au clergé, c'est-à-dire, plus du centième du produit brut de toutes les cultures. Il fallait que l'activité de ce peuple fût prodigieuse, puisqu'il pouvait supporter ces énormes impôts pour ses dépenses intérieures, et les contributions dont ses voisins l'acablèrent si fréquemment. Si l'on joint à toutes ces taxes les ravages de guerres fréquentes et le plus souvent malheureuses, les fléaux de la nature, et plus encore, la stérilité forcée de l'année sabathique durant laquelle les travaux du cultivateur étaient suspendus, il sera difficile de concevoir un pareil phénomène de patience et de travail.

Mais, par quels moyens les Juifs pouvaient-ils subsister avec leurs familles, et payer tout ce qu'on exigeait d'eux?

L'agriculture fut leur principale ressource. Le commerce y fleurit un moment sous le règne de Salomon, et disparut après lui. Dans des tems plus rapprochés de nous, Hiéron, Abdérame et les Médicis élevèrent aussi leur puissance et leur fortune par les ressources d'un vaste commerce; mais ces grandes spéculations n'enrichissaient que le prince, la nation n'y avait aucune part; ainsi, les terres devaient acquitter presque seules la totalité des charges publiques : l'ancien système des économistes se trouvait de la sorte réalisé, et cette épreuve ne serait point à son désavantage, s'il était possible de recueillir et de bien apprécier toutes les circonstances qui s'y rapportent.

Chez un peuple essentiellement agricole, les institutions devaient être surtout dirigées vers la culture. La religion, les lois, les usages, l'exemple des hommes les plus influens, tout se réunit en faveur de ce premier des arts; mais le législateur, déterminé par des considérations d'une autre nature, établit aussi quelques lois désastreuses, qui diminuèrent beaucoup l'heureuse influence de celles qui n'avaient point d'autre objet que les travaux du cultivateur. La plus remarquable de ces lois anti-agricoles, fut celle qui établit l'année sabathique; toutes les opérations de culture étaient défendues pendant cette année, en sorte qu'il fallait avoir pourvu d'avance à ce que les champs ne rapporteraient pas. Si le législateur n'avait été guidé par des vues d'un ordre supérieur, il n'eût certainement pas prononcé d'aussi bizarres interdictions; la nation juive, qui en supporta si long-temps les inconvéniens, sut y remédier à force de travail, et par un ordre sévère dans toutes les familles; mais, comme on ne pouvait empêcher qu'il n'y eût quelque peu de relâchement et quelques désordres, l'année sabathique tendait à augmenter le nombre des pauvres, en même tems qu'elle diminuait les ressources des riches. Voici d'autres entraves dont la religion vint embar-

rasser l'agriculture. Chaque Israélite devait aller, trois fois au moins chaque année, à Jérusalem, pour assister aux solennités, et les routes étaient sans cesse couvertes de ces pélerins. Les cultures mixtes étaient défendues, ce qui multipliait les cas de conscience au profit des casuistes. Ces profonds docteurs étaient appelés à lever les scrupules, et à décider quelles plantes devaient être éloignées les unes des autres, et quelles étaient celles dont l'association pouvait être tolérée. Ces dispositions minutieuses étaient autant d'obstacles aux progrès de l'agriculture, elles pouvaient même la faire rétrograder. M. Reynier ne croit pas avoir signalé toutes les lois juives qui méritent ce reproche; les détails qu'il donne sur cette matière sont aussi très-dignes d'attention, et il rapporte une foule de faits peu remarqués jusqu'ici.

Nous ne dirons rien des procédés de culture, ni du choix des plantes cultivées; les uns et les autres étaient ce que le climat et la nature du sol comportaient alors. Depuis ce tems, les choses ont changé à plusieurs égards; les cultivateurs actuels arrosent de leurs sueurs une terre moins fertile qu'elle ne fut autrefois, sous un joug plus pesant encore que ne fut, pour les Juifs, celui des rois de Syrie ou des Romains.

La loi protégeait spécialement les arbres, et surtout les arbres fruitiers, même en pays ennemi; le mélange des espèces, sévèrement défendu entre les plantes herbacées, était permis pour les arbres, surtout dans les jardins d'agrément, ou *paradis*. Ces précautions législatives et cette faveur accordée aux grands végétaux n'empêchèrent pas la destruction des forêts, au point que les habitans de la Palestine furent réduits à brûler la fiente desséchée de leurs animaux domestiques, à défaut de tout autre combustible; alors le sol perdit peu à peu de sa fécondité, et l'agriculture déclina rapidement.

On se tromperait, si l'on cherchait, dans les lois relatives aux troupeaux, quelques traces de l'origine pastorale des

Juifs. Outre que ces lois n'ont pas seulement l'agriculture pour but, leur rédaction dépendit de l'époque où elles furent établies, et celles-ci paraissent avoir été faites pour un peuple cultivateur. Les rabbins y ajoutèrent successivement quelques modifications, ou commentaires, en faveur des Juifs, lorsqu'il s'agissait de débats avec des hommes d'une autre croyance.

Les poules étaient chassées de la ville sainte (Jérusalem), et de toutes les habitations des prêtres. Notre auteur croit reconnaître, dans cette superstition, quelques vestiges du sabéisme, qui fut la religion primitive des Juifs : les faits qu'il cite, à l'appui de cette opinion, terminent son ouvrage. Nous ne quitterons point M. Reynier, sans exprimer le vœu qu'il nous mette incessamment dans le cas d'entretenir nos lecteurs des autres recherches du même genre auxquelles il s'est livré : elles ne seront ni moins dignes d'intérêt, ni moins bien exposées que celles qu'il a déjà publiées, et l'empressement du public à les accueillir ne peut que redoubler.

Ajoutons encore une réflexion sur la stabilité du code des Juifs, et sur la conservation merveilleuse de ce peuple exilé sur la terre, envers lequel on oublie trop souvent les lois de l'humanité. Si le législateur de ce peuple n'avait eu qu'une sagesse ordinaire, son ouvrage aurait suivi les révolutions et les progrès de l'esprit humain. On ne peut rendre un peuple stationnaire, qu'en limitant l'exercice de ses facultés intellectuelles. Il est peut-être vrai de dire, quoique cette assertion ait l'apparence d'un paradoxe, que ce qu'il y a d'admirable dans la législation des Juifs a moins contribué à sa durée que ce qu'elle offre *d'absurde*, suivant les lumières de notre raison.

A.

THE PRESENT STATE OF ENGLAND, etc. — DE L'ÉTAT PRÉSENT DE L'ANGLETERRE, *relativement à l'agriculture, au commerce et aux finances, avec une comparaison de l'avenir de l'Angleterre et de la France*, par *Joseph* LOWE (1).

Voici un livre comme on en fait quelquefois en Angleterre, et comme on n'en fait jamais en France. C'est une espèce de compte que l'on se rend de la situation économique de sa nation, des progrès qu'elle a faits, des écueils qu'elle doit craindre, des espérances dont elle peut se flatter. L'*Administration des finances de France*, par M. *Necker*, est, je crois, le seul ouvrage de ce genre dont nous puissions nous vanter; mais nous ne le devons qu'à un concours de circonstances rares, et qui ne s'est pas renouvelé. Il a fallu que son auteur ait rempli un ministère dont tous les autres dépendent, et où l'on soit à portée de prendre connaissance de toutes les parties de l'administration; il a fallu dans le même auteur une très-grande activité, jointe à un grand esprit d'ordre, à une probité parfaite, à un certain penchant à beaucoup écrire, surtout quand il s'agissait de parler des choses auxquelles il avait pris part. Mais, en même tems, comme ces choses étaient importantes, comme il en parlait en homme animé de l'amour du bien public et de l'humanité, son ouvrage est resté, et il est toujours consulté par ceux qui s'occupent de l'économie de la nation, quoique cette nation ait subi d'immenses changemens depuis que le livre a paru, en 1784.

Il ne faut pas confondre l'ouvrage que nous annonçons ici, avec une brochure intitulée *État de la nation*, qui a été pu-

(1) Londres, 1823. Un gros volume in-8°. Longman et comp. Paternoster row.

blié à Londres, il y a quelques mois, sans nom d'auteur, mais qui est faite par M. Holt, organe avoué du ministère britannique. Dans un pays où l'on ne croit pas pouvoir gouverner sans se concilier l'opinion, au moins d'une portion considérable du public indépendant, le ministère fait quelques frais pour mettre en évidence le beau côté de son administration. Il se sert adroitement d'une plume à la fois complaisante et habile, pour attribuer aux gouvernans la prospérité qui n'est en général l'ouvrage que des gouvernés; pour pallier les fautes des premiers; pour donner des motifs plausibles aux mesures qui n'ont pas réussi, aux abus qu'on ne veut pas corriger. Il en résulte des tableaux où toutes les figures sont vues de profil; ou, si l'on veut, des paraphrases de ces discours du trône, où, rigoureusement parlant, rien n'est positivement faux, mais où rien aussi n'est complétement vrai, et qui ne font connaître l'état des affaires d'une nation qu'à ceux qui veulent bien s'en contenter.

Le livre de M. Lowe n'a pas ce caractère. Son auteur professe une sorte d'indépendance d'opinion qui était nécessaire pour donner du crédit à son ouvrage; toutefois, il ne s'exprime qu'avec un excessif ménagement sur les mesures de l'administration. Par exemple, s'il parle de ces sinécures dont le nom a malheureusement passé dans notre langue, en même tems que la chose dans notre budget, jamais il ne se plaint de leur monstrueux accroissement; il se borne à évaluer la monnaie dont on les paie, et a l'air de dire aux ministres anglais : Sans doute, vous faites fort bien de donner la substance du peuple à des fonctionnaires sans fonctions, et de corrompre la classe de la société qui parle le plus de morale; mais ne les payez pas en une monnaie où deux cent mille francs en valent trois cent mille : il vous en restera davantage pour en corrompre d'autres.

Si M. Lowe appelle cette critique un langage *d'opposi-*

tionisté, il ne pourra nier du moins que ce ne soit en même tems celui des véritables honnêtes gens, des amis du pays, de la morale et de l'humanité. Mais, venons au fond de son livre.

Il se propose d'abord d'examiner l'influence qu'a eue la dernière guerre sur le sort de l'Angleterre : sujet important et peu connu, surtout en France, où l'on n'a appris les événemens de cette époque que par les bulletins du comité de salut public, du directoire et de Bonaparte; autres portraits de profil, qui ne pouvaient contenter qu'une nation qui prenait fort bien son parti de ne pas savoir la vérité tout entière. Je dis que le sujet est important, parce qu'il est de fait que, pendant cette guerre, l'agriculture, les manufactures, le commerce, les revenus, la population des Iles-Britanniques ont fait d'immenses progrès; et que, s'il fallait attribuer ces progrès à la guerre, nous aurions découvert une source de prospérité de plus; nous aurions appris qu'il ne s'agit que de tuer les gens pour augmenter leur nombre, et de dépenser leur argent pour les rendre plus riches.

Les sommes levées sur les Anglais, soit par des impôts, soit par des emprunts, pendant les 23 années qu'a duré la guerre, ne s'élèvent pas à moins de	1,564,000,000 sterl.
Et, si l'on en déduit pour le montant des dépenses ordinaires.	464,000,000
Il restera toujours, pour ce que la France a coûté à l'Angleterre, l'énorme somme de	1,100,000,000 sterl.

C'est-à-dire, plus de 27 milliards de notre monnaie.

La majeure partie de cette somme, c'est-à-dire 16 milliards argent de France (1), ont été levés par des impôts de

(1) Je réduis en francs les livres sterling, sur le pied de 25 pour une,

guerre, et notamment par l'*income-tax* (impôt sur les revenus); et un peu plus de 11 milliards par des emprunts qui ont augmenté la dette anglaise de cette somme. Les guerres de la reine Anne et de Marlborough n'avaient occasioné qu'un surcroît de dépense de 1950 millions; de sorte qu'il en a coûté à l'Angleterre six fois plus pour humilier Bonaparte, qu'il ne lui en avait coûté pour humilier Louis XIV.

M. Lowe se demande comment l'Angleterre a pu supporter ces dépenses démesurées; et, dans l'examen de cette question, il se montre un véritable économiste politique. Il sait fort bien que les dépenses publiques ne fournissent pas un aliment à la production, et que ce ne sont pas les valeurs consommées qui reparaissent pour fournir la matière d'une nouvelle consommation. D'où sont sorties ces nouvelles valeurs consommées? Est-ce des Indes-Orientales, qu'un préjugé continental regarde comme le Potose de l'Angleterre? Tout publiciste éclairé sait maintenant que ce vaste pays coûte à son gouvernement à peu près tout ce qu'il rapporte, que la compagnie des Indes s'endette tous les ans, et que les particuliers qui trafiquent avec le Bengale, ne gagnent pas à ce commerce plus qu'avec tout autre état indépendant.

Quant aux colonies conquises par l'Angleterre dans la dernière lutte, et l'on pourrait dire, dans toutes les précédentes, on sait fort bien qu'elles ont coûté à son gouvernement plus qu'elles ne lui ont rapporté.

Est-ce parce que l'Angleterre a eu l'approvisionnement exclusif du monde, qu'elle a pu fournir aux frais de la guerre? M. Lowe prouve, par les registres de la douane, qu'à la paix son commerce a augmenté. Le terme moyen de toutes ses

---

quoique, pendant plusieurs années de cette période, notamment de 1808 à 1814, le change ait été beaucoup plus bas; mais une exactitude plus scrupuleuse n'est pas nécessaire ici.

exportations, de 1801 à 1810, a été annuellement de 12, 847,000 sterling; et le terme moyen des mêmes exportations, de 1814 à 1820, a été de 62, 550, 428 sterling. De sorte que, lorsque la paix a débloqué tous les ports et appelé tous les peuples à entrer en concurrence avec le commerce anglais, ses ventes sont devenues plus considérables.

Où trouver le mot de cette énigme financière? se demande l'auteur. Dans la grande extension de notre industrie intérieure, répond-il; et plusieurs développemens intéressans concourent à confirmer cette solution. Quand l'agriculture, les manufactures, le commerce, donnent une plus grande masse de produits, la population augmente. Ces hommes qui travaillent tous les uns pour les autres, travaillent aussi pour le gouvernement; une partie de ce qu'ils font sert à l'entretien de la marine et de l'armée, sert à payer des subsides aux alliés, subsides qui ont presque tous été payés en nature, en approvisionnemens, en armes et en effets militaires. Le véritable Potose de l'Angleterre a été ses terres cultivables, singulièrement améliorées par de grands capitaux; ses mines de houilles, qui rapportent chaque année bien plus de valeurs que les mines des Cordilières; ses mines de fer, ses machines à vapeur, ses canaux de navigation, et surtout son industrie, qui tire de tout cela d'immenses produits.

Si l'état prospère qui a accompagné la guerre peut être expliqué, non par la guerre elle-même, mais par des causes réelles de prospérité qui se sont manifestées en même tems, effet qu'on a pu observer, quoiqu'à un moindre degré, en France aussi bien qu'en Angleterre, les causes de la détresse où s'est trouvé ce dernier pays depuis la paix ne sont pas si faciles à assigner. Quelques-unes sont de nature à frapper tous les yeux. Beaucoup de miliciens de l'intérieur, beaucoup de matelots et de soldats ont été congédiés, ont demandé de l'emploi sans en trouver, et sont retombés à la charge de leur

paroisse, en accroissant la taxe des pauvres. Beaucoup de manufactures consacrées à des armes et à des effets militaires, ont dû cesser leurs travaux. Il est vrai que ce qui n'a pas été dépensé pour cet objet par le gouvernement, a dû être dépensé sous une autre forme par les particuliers ; toujours est-il certain qu'un changement dans les besoins est un grand dérangement dans les affaires.

Mais la cause principale de la détresse, quoique la moins comprise, a été la restauration de la valeur du papier-monnaie. Quand une livre sterling de papier, après avoir valu 17 ou 18 francs de notre monnaie, est venue à valoir 25 francs; on en a donné moins pour acheter les mêmes choses, moins pour du blé, moins pour de la viande, etc. Les recettes des marchands et surtout des fermiers ont considérablement baissé par suite de cette diminution de prix ; et en même tems, les locations, les impôts sont restés au même taux : car le gouvernement a dû payer encore mille livres sterling au fonctionnaire qui les gagnait auparavant, mille livres sterling au rentier qui les recevait. Le contribuable recevait des sommes réduites et payait des sommes entières. Les gens à place, à revenus fixes, les créanciers de l'état, s'en sont fort bien trouvés ; mais la partie industrieuse de la nation a beaucoup souffert, surtout celle qui ne peut pas changer d'industrie, qui ne peut pas se soustraire à l'empire des mauvaises circonstances : les propriétaires fonciers et les cultivateurs.

Ces considérations conduisent M. Lowe à juger les principes et la conduite de plusieurs hommes d'état d'Angleterre. Il se plaint du peu de lumières des représentans de la nation : « L'éducation de nos députés, dit-il, les rend peu propres aux affaires. Des années que l'on consacre dans nos universités aux langues anciennes, la majeure partie serait plus utilement employée à l'étude de l'histoire moderne et de l'économie

politique (1). » Mais hélas ! que ces législateurs, si ignorans de ce qu'ils devraient savoir, se trouvent savans, si on les compare à beaucoup d'autres !

L'objet que l'auteur examine ensuite est l'état de l'Angleterre, relativement aux secours publics. Il ne parle pas des établissemens de bienfaisance soutenus par l'état, ou par la munificence des particuliers : c'est de la taxe des pauvres qu'il s'occupe principalement ; de cette plaie qui se nourrit elle-même, parce que les pauvres se multiplient par les secours même qu'on leur accorde. Je me contenterai, sur ce sujet, de donner le nombre des personnes secourues en ce moment, qui s'élève, selon l'auteur, à un million, et la quotité des secours distribués par les paroisses, qui ne s'élèvent pas à moins de six millions sterling (150 millions de francs) : à quoi l'on peut ajouter un cinquième en sus, ou 30 millions, pour la réparation des chemins, des églises et autres dépenses locales. L'Écosse et l'Irlande ne sont pas comprises là dedans. Les Anglais gémissent encore d'une autre plaie dont nous sommes exempts, la dîme ecclésiastique ; mais ils n'ont pas l'octroi des communes, impôt qui entraîne beaucoup d'inconvéniens, outre celui de nous prendre de l'argent.

M. Lowe n'admet point, relativement à la population, la doctrine de M. Malthus, ou plutôt celle de tous les publicistes, jusqu'à ces derniers tems où un grand nombre d'écrivains anglais, nommément MM. Godwin, Ensor, S. Gray, ont attaqué cette doctrine avec une sorte d'amertume, comme si ce qu'elle peut avoir de sévère était un tort personnel de l'auteur qui l'a développée avec le plus de détail. « Il y a cent ans, dit M. Lowe, que le grand juge Hale, admettant sans doute, ainsi que des raisonneurs plus modernes, que la quantité de subsistances est bornée en chaque pays par des

(1) Page 79.

causes physiques, déclara du haut de sa chaire, que *plus nous sommes nombreux, plus nous sommes misérables;* et notre siècle a vu soutenir une doctrine analogue à celle-là, mais présentée avec plus de soin, savoir : que *la population est impérieusement limitée par les subsistances.* »

En premier lieu, ces deux propositions sont essentiellement différentes. Celle de Hale est fausse; car, si elle était vraie, les habitans des Iles Britanniques, qui sont aujourd'hui une fois plus nombreux que de son tems, seraient moins bien pourvus de tout, tandis qu'il est de fait qu'ils le sont beaucoup mieux. Et la proposition de Malthus est au contraire d'une évidence contre laquelle il semble difficile de s'élever, à moins de prétendre que des hommes peuvent vivre sans nourriture.

Mais, dit M. Gray, la population porte en elle le pouvoir de subvenir à ses propres besoins. Le nombre des hommes détermine la quantité des subsistances, qui dépend de la quantité de travail que l'on consacre à sa production; de même qu'il y a toujours assez de meubles et de vêtemens, quand il y a des hommes pour en faire.

Malthus ne disconvient pas sans doute qu'une population décuple pourrait subsister, si elle pouvait créer dix fois autant de subsistances; mais, avec un territoire donné, le peut-elle? Ceci n'est plus, comme on voit, une question de population, mais une question d'agriculture, qui ne saurait être résolue en faveur de M. Gray : car, quand bien même on aurait prouvé qu'avec beaucoup de capitaux et de travail répandus sur les biens-fonds, l'Angleterre pourrait produire dix fois plus de subsistances qu'elle n'en produit, il faudrait être en état de prouver encore qu'avec cent fois plus de travail et de capitaux, elle produirait cent fois plus de subsistances; et l'on pousserait ainsi l'argument jusqu'à l'absurde.

Un auteur français a fait, ce semble, toute la concession que l'on peut faire à cet égard, en disant : « Les moyens

d'exister pour les animaux sont presque uniquement les subsistances; pour l'homme, la faculté qu'il a d'échanger les produits les uns contre les autres, lui permet d'en considérer, non pas tant la *nature* que la *valeur*. Le producteur d'un meuble de cent francs est possesseur de tous les alimens qu'on peut avoir pour ce prix-là..... Ainsi, en résultat définitif, les familles, et la nation qui se compose de toutes les familles, ne subsistent que de leurs produits, et l'étendue des produits borne nécessairement le nombre de ceux qui peuvent subsister (1). »

Il convient d'ajouter que l'éloignement du lieu d'où il faut tirer les denrées alimentaires, ajoute à la difficulté de se les procurer et à leur rareté, jusqu'à équivaloir à une impossibilité. Si un tems était venu où l'Angleterre et les pays voisins eussent tiré de leur sol tous les vivres qu'il est possible d'en tirer, et qu'il fallût faire venir d'une autre partie du monde les alimens qu'un surcroît d'habitans rendrait nécessaires, il arriverait un moment où le travail d'une journée, en Angleterre, ne pourrait pas suffire pour faire venir les alimens du travailleur pendant un jour.

Il n'est donc pas possible d'admettre sur ce point les opinions de M. Lowe, qui soutient, avec M. Gray, que les subsistances d'un pays n'ont point de bornes, et peuvent se multiplier indéfiniment, comme les hommes, le travail et les capitaux.

Ce point de doctrine réservé, on peut trouver, dans son ouvrage, quelques documens assez précieux, relativement à la population. Voici les progrès de celle de l'Angleterre, indépendamment de l'Écosse et de l'Irlande, depuis 1688 :

En 1688..... 5,500,000 âmes.
1766..... 7,728,000.

(1) J. B. Say, *Traité d'économie politique*. Liv. II, chap. II.

1784..... 8,016,000.
1792..... 8,675,000.
1803..... 9,168,000.
1822..... 12,340,000.

Ce qui donne lieu de remarquer une progression rapide, depuis l'heureuse révolution qui chassa du trône les Stuarts, et avec eux, les jésuites. Il est aussi très-digne de remarque, que c'est à l'époque où les machines, et principalement les machines à vapeur, sont venues suppléer aux bras des hommes, que cette progression a été plus rapide.

Si l'on ajoute à la population de l'Angleterre, celle de l'Écosse et de l'Irlande, on aura 21,500,000 âmes pour la population totale des Iles-Britanniques, qui s'accroît encore rapidement. M. Lowe évalue celle de l'Europe entière à 200 millions d'habitans.

En Angleterre, chaque tête d'habitant, le fort portant le faible, paie d'impôt 2 l. st. (50 francs); en France, 1 l. st. 4 sh. (30 fr.). Mais j'observe que l'auteur ne compte ni nos centimes additionnels, ni nos octrois des villes, ni d'autres cotisations, qui ne s'élèvent pas à moins de 50 pour 100 du principal des contributions, ce qui porte notre contingent à 45 francs par tête pour le moins.

Il regarde avec raison la plus grande proportion de la population des villes, sur celle des campagnes, comme un grand signe de prospérité. En effet, si, grâce à plus de capitaux répandus sur les terres, grâce à plus d'engrais et à une main-d'œuvre mieux entendue, le travail des champs n'occupe qu'un homme sur quatre, il en reste trois dont les travaux multiplient les autres produits de la société. Si le travail des champs en occupe un sur deux, il n'en reste plus qu'un pour pourvoir aux autres productions; elles doivent donc être moins abondantes. Il trouve, sous ce rapport, beaucoup à s'applaudir de la situation de l'Angleterre comparée à

la France, ses villes excédant généralement les nôtres en population. Il oppose Londres qui a 1.200,000 habitans, à Paris qui n'en compte que 720,000; Glasgow qui en a 147 mille, à Lyon qui n'en a que 115 mille; Manchester, 135 mille, à Bordeaux, 92 mille, etc. Sur quoi l'on peut observer que nos dénombremens officiels accusent toujours un nombre moindre que le véritable, en raison de la crainte qu'inspirent les extensions d'impôts et les levées d'hommes. Le nombre des enfans, des domestiques et des ouvriers qu'on emploie, n'est jamais sincèrement déclaré. Les hôtes infortunés des hôpitaux, des hospices, des prisons, le nombre des étrangers, font rarement partie des relevés communaux. Enfin, les faubourgs des villes sont souvent des communes séparées, ayant leurs mairies et leurs finances à part; leur population dès-lors n'est point comprise dans celle de la ville dont elles dépendent. Tels sont, à Lyon, les faubourgs considérables de la Guillotière, de la Croix-Rousse, etc. Aussi Lyon, qui n'est porté par M. Lowe que pour 115 mille habitans, en a réellement 160 mille; il excède, par conséquent, en population toutes les villes d'Angleterre et d'Écosse, Londres excepté.

M. Lowe a fait quelques recherches sur les divers articles de dépense des familles, suivant l'aisance dont elles jouissent; plus elles sont indigentes, et plus la dépense occasionée par la nourriture forme une partie proportionnellement considérable de leurs consommations. Si l'on compare la dépense d'une famille d'ouvriers de campagne qui dispose de 900 francs par année, avec celle d'une famille de bourgeois d'une ville de province qui jouit de 9000 francs, on trouvera qu'en Angleterre, sur chaque somme de 100 francs, il y en aura de dépensé :

	dans la famille d'ouvriers.	dans la famille bourgeoise.
En approvisionnemens de bouche.	74	33
En vêtemens et en blanchissage..	13	18
En loyer.....	4 ½	10
En combustible et en lumière...	7	6
En dépenses diverses, telles qu'impositions, frais de médecins et d'apothicaires, éducation des enfans, plaisirs.....	1 ½	33
	100	100

Les objets de consommation ont beaucoup baissé à Londres depuis la paix, et voici la répartition approximative que fait de ses dépenses une famille composée de quatre maîtres et de deux servantes, pouvant dépenser 12,500 francs par an. (Je réduis les sommes anglaises en sommes françaises, au change de 25.)

En approvisionnemens de bouche.....	4.100 fr.
En combustibles et lumière.....	740
En loyer.....	1,480
En impôts directs et de la paroisse.....	625
Gages de deux servantes.....	493
Habillement et blanchissage.....	2,292
Entretien du mobilier, santé, plaisirs, éducation des enfans, voitures, etc.....	2,770
	12 500 fr.

Les différens articles de dépense d'une famille à Paris, qui jouirait d'un revenu pareil, ne différeraient pas beaucoup de ceux-là, sauf qu'il faudrait retrancher aux impôts directs et ajouter aux approvisionnemens, parce que les principaux impôts payés par les Parisiens, sont ceux qui pèsent sur les consommations, notamment les octrois, qui augmentent le prix des provisions de bouche et des boissons. Il resterait encore à savoir si, pour la même somme, on est mieux

nourri, mieux vêtu, plus instruit et plus amusé, à Paris qu'à Londres : ce qui est vraisemblable, car il y a plus de gens qui viennent manger leur revenu à Paris, que de ceux qui vont manger le leur à Londres.

L'étendue qu'a déjà cet article, ne me permet pas de m'arrêter sur d'autres points importans discutés par M. Lowe, tels que l'état de l'agriculture, les revenus généraux du pays, les revenus particuliers du gouvernement, ses emprunts, sa caisse d'amortissement (machine financiere hypocrite, dont l'effet est de multiplier les dettes sous couleur de les éteindre), et sur plusieurs autres sujets où, parmi quelques erreurs, M. Lowe jette beaucoup de lumière. On sent, en le lisant, l'avantage qu'a un auteur qui sait l'économie politique, en parlant de statistique ; c'est-à-dire, qui sait d'où proviennent les résultats qu'il enregistre et quelles conséquences on en peut tirer. Qu'est-ce, sans cela, que ces énormes statistiques qui, en les supposant excellentes, c'est-à-dire, vraies au moment où elles ont été dressées, ne le sont plus au moment où on les consulte, et qui, en les supposant vraies encore au moment où on les consulte, n'apprennent rien d'utile, soit à cause de l'insignifiance des faits qu'elles constatent, soit par l'impossibilité d'en tirer aucunes conséquences? Ce qu'il y aurait de plus utile en statistique, ce seraient de simples annuaires dressés dans chaque département sur un patron uniforme ; on y trouverait des données précieuses sur beaucoup d'objets désignés d'avance par l'usage même qu'on en fait dans les bons ouvrages d'économie politique : tellement qu'en comparant plusieurs annuaires entre eux, et les progrès divers de différens districts ; en comparant plusieurs années du même annuaire et les progrès obtenus sous l'empire de différentes circonstances, on pourrait parvenir à des conclusions pratiques du plus haut intérêt pour la prospérité des nations.

J. B. S.

LITTÉRATURE.

Grammaire de la langue arménienne, *rédigée pour les élèves de l'école spéciale des LL. OO. VV., près la bibliothèque du roi*, par J. Ch. Cirbied, Arménien, professeur de langue arménienne à ladite école (1).

La langue arménienne est de la plus haute antiquité, et s'est conservée dans une intégrité presque parfaite, depuis son origine jusqu'à nos jours. En effet, elle n'a jamais cessé d'être langue vivante, et ses dialectes vulgaires actuels, peu différens entre eux, ne s'éloignent pas beaucoup du langage *littéral* ou savant, tel qu'on le trouve encore intact dans les premiers monumens historiques du pays, et tel qu'il a été toujours usité parmi la classe instruite.

Les hautes montagnes scythiques qui enclavent les Arménies ont été habitées de tems immémorial par une nation policée et civilisée, éminemment industrieuse et adonnée aux arts. Plus essentiellement paisibles que belliqueux, les Arméniens, stables en quelque sorte comme le Caucase et le Taurus, ont su conserver jusqu'ici les mêmes mœurs et le même langage. La littérature, riche chez eux et toujours cultivée avec fruit, n'a pas dédaigné les productions étrangères, et c'est cet accueil hospitalier qui a permis aux Européens de recouvrer déjà quelques ouvrages précieux, échappés ainsi à la destruction de l'empire romain, et qui fait espérer d'en recouvrer d'autres par la suite.

L'adoption de la religion chrétienne, dont le culte, au IVe siècle, fut public et général chez les Arméniens, n'a fait qu'y

(1) Paris, 1823. Un vol. in-8° de LXXXIJ et 818 pag., plus le tableau de l'alphabet. Everat, imprimeur-libraire, rue du Cadran, n° 16. Barrois, aîné, libraire, rue de Seine, n° 10. Prix, 30 fr.

affermir la pureté et la simplicité des mœurs, et seconder leur aptitude pour les lettres. Mais, malheureusement, les bibliothèques même des monastères ne furent pas toujours respectées, au milieu des convulsions politiques qui compromirent plus d'une fois le sort et l'indépendance de l'Arménie.

On s'aperçoit facilement combien, sous les rapports littéraires, commerciaux, religieux et politiques, l'étude de la langue arménienne a d'importance pour les Européens. Le besoin d'une grammaire complète se faisait sentir depuis long-tems, et celle de M. Cirbied embrasse la langue, depuis sa partie la plus savante jusqu'aux divers dialectes actuels.

L'Arménie faisait partie de la grande Scythie : les bords de l'Araxe ont été regardés comme la patrie originelle des Scythes, et, comme l'observe M. Cirbied, l'arménien, le principal idiome scythique, est le plus anciennement et le mieux cultivé.

Des six principaux dialectes de cette langue, l'ararathien, appelé aussi le dialecte *sacré* ou *savant*, le *langage des livres* et *de la cour*, est celui qui forme la base de la *langue littérale*. Il est usité de trois manières distinctes : la *sublime*, la *moyenne*, et la *simple*. La première n'est guère connue que des savans ; la seconde est intelligible pour les classes intermédiaires de la société, et la troisième est entendue plus ou moins des gens du peuple. Les habitans des montagnes, et parmi ceux-ci, les femmes surtout, qui ne communiquent que fort peu ou point avec les étrangers, parlent encore aujourd'hui d'une manière qui se rapproche beaucoup de la langue littérale.

En général, le système grammatical de l'arménien approche plus de celui des langues européennes, que de celui des langues dites *sémitiques* ou *bibliques*. L'alphabet des Armé-

niens fait la distinction des voyelles et des consonnes; ils écrivent de gauche à droite; leurs déclinaisons, leurs conjugaisons, de même que la formation des mots dérivés et composés, ont beaucoup plus d'analogie avec les premières de ces langues qu'avec les secondes.

L'alphabet arménien, composé de 38 caractères, 7 voyelles, 2 *semi-voyelles* et 29 consonnes, n'a guère que 8 lettres similaires dans les autres alphabets connus; la 6e lettre, *za* (զ), le z des Français; la 10e *jè* (ջ), de même forme et de même son que le j français et persan; la 12e, *lioun* (լ), l'L latine et de tous les alphabets empruntés aux Romains; la 16e, *ho* (հ), le *ha* des langues germaniques, dont la forme seule est conservée en français; la 25e, *tcha* (չ), le tcherve (ч) slave et russe; la 32e, *rè* (ր), identique avec le ρ des Grecs anciens et modernes; la 35e, *piour* (փ) semblable au *fert* russe (ф) pour la forme, et au *p* latin pour le son; la 37e, *o* (օ), l'o européen, dont les Arméniens empruntèrent le signe aux *Latins*, lors des expéditions des croisades après le XIIIe siècle.

La voyelle *a* est singulièrement prédominante en arménien: initiale pour un septième des mots, elle est extrêmement fréquente, comme médiale. Aussi, la prononciation arménienne, qui comprend presque tous les élémens de la voix humaine, depuis les consonnes les plus labiales jusqu'aux plus guturales, malgré la fréquence de ses *e* muets qui la rapprochent de la langue française, est aussi douce et au moins aussi musicale que l'Italien, par l'abondance de ses *a*, de ses *o* et autres voyelles sonores, et elle surpasse la plupart des langues par son étendue et sa variété inépuisable.

Comme tous les alphabets, celui des Arméniens suit peu d'ordre et a peu d'égard à l'analogie, dans la série des sons et de leurs signes.

Les Arméniens ne calculent plus qu'avec les chiffres ara-

bes; ce qui ne les empêche pas généralement de continuer à dater et numéroter avec les lettres de leur alphabet, mais d'après un mode moins compliqué que nous avec les chiffres romains, et que les Slaves avec leurs lettres.

Les noms arméniens n'ont ni genres ni duel. Le *k* est en général le signe du pluriel. L'emploi de l'*s* et de quelques autres finales, pour marquer ce nombre, est bien moins fréquent. On compte *dix cas :* nominatif, génitif, datif, accusatif, ablatif, narratif, instrumental, circonférenciel, local et vocatif. Il y a *huit déclinaisons* régulières ou principales qui s'appliquent à près des trois quarts des noms. M. Cirbied compte, en outre, au moins treize déclinaisons exceptionnelles. Toutes se distinguent par les finales des génitif, ablatif et instrumental, singuliers et pluriels. Ces finales, signes caractéristiques des diverses déclinaisons, sont au nombre de vingt et une, et sont nommées *particules configuratives.* La plupart des pronoms ont aussi leurs déclinaisons particulières. Mais les pronoms *affixes* ne se déclinent point, et ils ont des propriétés très-remarquables. Ce sont les trois lettres ս, ք, ն. Elles ne s'emploient jamais seules, et représentent, pour les deux nombres, et suivant les circonstances : 1° ս, le pronom personnel *je* ou *moi,* le pronom possessif *mien*, le pronom démonstratif *prochain*, *celui-ci*; 2° ք, le pronom personnel *tu* ou *toi;* le pronom possessif *tien*, le pronom démonstratif *éloigné*, *celui-là;* 3° ն, le pronom personnel *lui*, le pronom possessif *sien*, et le pronom démonstratif (le plus éloigné) *celui-là.*

Tous les mots arméniens tirent évidemment leur origine des noms; car toutes les racines, usitées *littéralement* ou dans les dialectes vulgaires, sont autant de noms. Toutes les racines, sans exception, peuvent concourir à la formation des noms composés et dérivés, et se convertir en verbes, adverbes, etc. C'est toujours par le génitif, qui est le cas générateur

par essence, que s'opère la composition et la dérivation pour les noms et les verbes, ou, pour s'exprimer comme les grammairiens : *dans la création de nouveaux mots, la figure du génitif est toujours la figure créatrice.* La langue arménienne jouit dans toute sa plénitude du droit de se procurer autant d'expressions nouvelles qu'elle en a besoin. On peut juger de la justesse, de l'énergie, de la fécondité que le discours acquiert, sous la plume des bons écrivains, par l'exercice de cette précieuse faculté, qui, au reste, devrait être commune à toutes les langues, si ceux qui les parlent les considèrent réellement comme les instrumens du raisonnement. Quoi qu'il en soit des avantages des composés arméniens, qui sont, comme en grec, en allemand, en russe, autant de phrases abrégées, laconiques, précises, quelques-uns ne sont point à l'abri du reproche fait à plusieurs de ces derniers, d'être par trop étendus.

Il y a environ 400 *particules* tant *prépositives*, *interpositives* que *postpositives.* Ce nombre comprend aussi les articles, prépositions, particules comparatives, augmentatives, diminutives, etc. Les *prépositions* employées sans régime deviennent des adverbes, et ceux-ci, de leur côté, se changent en prépositions, lorsqu'ils ont un régime. Les *adverbes* sont des espèces d'adjectifs : *ils* se placent ordinairement avant le verbe. On compte *quatre conjugaisons*, rangées d'après la finale de l'infinitif. Plus des deux tiers des verbes sont de la première, à laquelle les trois autres se rapportent d'une manière très-frappante.

Les Arméniens sont fort riches en verbes réguliers et invariables; tels sont la plupart des verbes de la 1re conjugaison. Les verbes réguliers de cette féconde et principale conjugaison ont ici pour paradigme le verbe սիրել *aimer*, dont toutes les formes ne sont elles-mêmes que celles qui composent le verbe substantif լինել, *être*, type primitif de tous les verbes armé-

niens. En thèse générale, il suffit de l'addition de ce verbe substantif à un nom quelconque pour créer un verbe.

La conjugaison des verbes est très-simple; les tems et les modes sont peu nombreux; mais l'arménien possède sur beaucoup de langues l'avantage d'un participe futur. Il a aussi, de plus, un impératif *exhortatif* et un impératif *prohibitif;* cependant, ce mode ne consiste que dans la seconde personne singulière et plurielle.

Les succès d'expériences nombreuses et variées ont prouvé que l'enseignement méthodique des racines et des diverses particules des langues, concurremment avec celui des règles, est le moyen le plus facile, en même tems que le plus fécond et le plus sûr, puisqu'on obtient par-là le système entier des fondemensde chaque idiome.

Ces parties élémentaires : racines, prépositions, désinences de toute espèce, etc., s'élèvent, en arménien, à plus de 4,500. Il faudrait un traité particulier pour chaque genre de ces élémens du langage.

Ce travail encore à faire, par rapport à l'enseignement de l'arménien dans les écoles européennes, exige, pour la réunion complète de toutes les particules, une connaissance parfaite de la langue, et de tous ses dialectes anciens et modernes, et une grande sagacité; ainsi que des soins laborieux, pour le classement, l'ordre et l'exposition exacte et précise de chacune d'elles dans ces différens traités.

Il me semble qu'on ne pourrait mieux s'adresser qu'à l'auteur de la Grammaire que nous annonçons, pour la composition de ces traités ou vocabulaires spéciaux des diverses particules constitutives que renferme l'arménien, sa langue maternelle. F.

Le Pirate (1), *traduit de l'anglais de sir* Walter Scott.

Les Aventures de Nigel (2).

Péveril du Pic (3).

Une nouvelle composition de Walter-Scott vient à peine de paraître, en Angleterre, que déjà il s'en publie à Paris une ou deux traductions. Celles que nous annonçons ont suivi de si près les ouvrages originaux, qu'on serait presque tenté de croire qu'elles les ont précédés : ce qui ne serait pas si étonnant, à une époque où, par une licence romantique, étrangère jusqu'à présent aux habitudes classiques de la librairie, les secondes éditions devancent parfois les premières. Quoi qu'il en soit, on ne saurait contester aux traducteurs de Walter-Scott le mérite de la promptitude; et si c'était, comme il est peu vraisemblable, le seul auquel ils aspirassent, il ne manquerait absolument rien à leur succès. Je doute fort, cependant, qu'une telle précipitation soit du goût de tout le monde. Quelque juste impatience que nous ayons de lire, dans notre langue, les productions nouvelles sorties de la plume féconde et originale du romancier anglais, nous nous résignerions, je pense, à une plus longue attente, et nous y gagnerions certainement, ainsi que les traducteurs eux-mêmes, qui pourraient rendre leurs copies moins indignes de l'excellent modèle qu'ils entreprennent de reproduire. Car, on doit le dire, et nos critiques oublient trop souvent leur devoir en le dissimulant, rien n'égale la négligence qu'on apporte à ce travail. Je plains nos écrivains, si les traducteurs étrangers

(1) Paris, 1822. Quatre vol. in-12. Charles Gosselin, rue de Seine, n° 12. 10 fr.

(2) Paris, 1822. Quatre vol in-12. Même adresse. 10 fr.

(3) Paris, 1823. Cinq vol. in-12. Même adresse. 12 fr. 50 c.

usent de représailles à leur égard. Quant à Walter-Scott, il faut qu'il y ait dans ses peintures quelque chose de bien attachant, pour qu'elles plaisent encore, dépouillées, comme elles le sont trop souvent dans ces traductions improvisées, de l'élégance et même de la correction du style. On croit entendre un étranger plein de raison, d'esprit et d'imagination, mais qui parlerait mal notre langue.

Le *Pirate*, comme les autres productions du même auteur, se distingue, principalement, par la vérité frappante avec laquelle il sait représenter les mœurs du pays et de l'époque où il place son action. C'est par-là que ses ouvrages participent à la gravité de l'histoire, tandis que la nature des événemens et la condition des personnages les rangent dans la classe des romans. Accoutumé à promener ses lecteurs dans toutes les parties de l'Angleterre, et surtout de l'Écosse, il les transporte, cette fois, aux îles Schetland et aux Orcades, vers la fin du XVIIe siècle. Ce n'est pas une bien longue excursion, et l'on s'aperçoit facilement, à la véracité de ses tableaux, que cette extrémité éloignée de la Grande-Bretagne ne lui est pas moins familière que l'Écosse, et qu'il a visité lui-même tous les lieux qu'il décrit. Il peint, avec son talent ordinaire, cette terre aride et dépouillée, sans verdure, sans lumière, couverte d'éternels brouillards, sans cesse battue par les tempêtes et ravagée par les ouragans; où l'œil ne rencontre de toutes parts qu'un océan sans bornes, des grèves sablonneuses, des rochers battus par les flots, des montagnes qui se perdent dans les nues. Au sein de cette nature si imposante et si terrible, il nous représente, dans la naïve simplicité de ses mœurs, une petite société, uniquement occupée de quelques intérêts matériels, tels que les travaux de la pêche et de la chasse, dont elle tire sa subsistance. La culture et le commerce sont encore à peu près inconnus à cette population indigente. Les seuls événemens qui l'agitent, sont le

naufrage de quelque vaisseau, dont les débris partagés entre les habitans répandent un peu d'aisance dans le pays; une foire, qui se tient dans quelque ville éloignée; une fête rustique, donnée par quelque riche propriétaire. Le bruit des révolutions qui troublent l'Angleterre parvient à peine dans cette contrée, pour ainsi dire, séparée du monde : si l'on en parle, c'est comme de choses étrangères au pays, et connues seulement par le récit des voyageurs. C'est ainsi qu'il leur arrive de parler aussi, par ouï-dire, du chant du rossignol, et du parfum de la rose. Ce peuple de pêcheurs, réduit à une vie si pacifique, aime à se rappeler le tems où ses belliqueux ancêtres se nommaient *les rois de la mer*. Ces souvenirs qui se réveillent, *à l'aide de la bouteille*, dans leurs jours de réjouissance, font quelquefois oublier à ces pauvres gens qu'ils sont sujets de l'Angleterre. Pleins d'ignorance et de superstition, ils ajoutent encore une espèce de croyance aux traditions fabuleuses de la religion d'Odin, que le christianisme n'a pu entièrement extirper; la mer et les rochers sont encore pour eux le séjour de puissances redoutables; ils croient au commerce des mortels avec le monde invisible, et reconnaissent à quelques personnages privilégiés le droit de commander aux élémens. Leur imagination se repaît avidemment des anciennes poésies de leurs Bardes, où sont célébrés les héros Scandinaves et les vieilles divinités du Nord, et ils se plaisent à entendre chanter les merveilles terribles de la nature dont ils sont environnés. Telles étaient, il y a un siècle, les mœurs des îles Schetland et des Orcades. tel est du moins le tableau que Walter-Scott en a tracé dans le *Pirate*, avec un art bien remarquable. Il lui a suffi, pour les faire connaître, d'un petit nombre de personnages, qui sont, dans son livre, comme les représentans de la civilisation de ces îles avant le XVIIIe siècle. C'est un descendant des anciens comtes du pays, fier des exploits de ses aïeux et de l'antique gloire de sa na-

tion, brave, hospitalier, cordial, mais ennemi juré des Écossais, qu'il ne peut consentir à regarder comme des compatriotes. Ce sont les deux filles de ce vieillard : l'une, pleine d'imagination et d'enthousiasme, transportée par l'élévation de ses pensées, et aussi par son inexpérience, hors du monde réel qu'elle ignore, et vivant au sein d'un monde idéal, peuplé des souvenirs fabuleux dont on a bercé son enfance; l'autre, d'un esprit plus humble et plus calme, mais aussi moins crédule, tendre, affectueuse, compatissante et constamment animée d'une douce gaieté, qui contraste avec la gravité habituelle de sa sœur : couple charmant, plein de beauté et d'innocence, que les habitans du pays désignent par les surnoms poétiques du *jour* et de *la nuit*, et dont l'auteur se complaît à peindre la tendresse mutuelle et l'inaltérable concorde. C'est encore une femme de la même famille, que de grands malheurs ont en partie privée de sa raison, qui se croit douée d'un pouvoir surnaturel, et qui a su faire passer dans l'esprit des autres sa propre conviction; qui cependant a souvent recours à l'artifice, soit pour conserver son ascendant sur ses crédules compatriotes, soit pour se rassurer elle-même contre les doutes qui viennent la troubler lorsqu'un événement imprévu contrarie ses desseins : sorte de personnage mystérieux, que Walter-Scott affectionne, qu'il introduit dans toutes ses compositions, et à l'aide duquel il sait y répandre une sorte de merveilleux qui n'est pas hors de la nature, et qui ébranle l'imagination du lecteur sans rebuter sa raison. A côté de ces acteurs principaux, paraissent quelques autres personnages d'un ordre subalterne : un petit vieillard, poète et musicien, qui est comme le barde des îles Schetland, l'ordonnateur de toutes les fêtes, l'ornement obligé de tous les festins; un colporteur qui fait à lui seul presque tout le commerce de l'île, grand débiteur de nouvelles qu'il recueille dans ses courses, grand amateur de naufrages, événemens qui l'enrichissent en

renouvelant son magasin; un Ecossais, envoyé dans le pays pour y perfectionner les travaux de la culture encore dans l'enfance, espèce de législateur rustique, décoré par l'auteur du surnom de *Triptolème*, qui convient parfaitement à son rôle. Tels sont les caractères développés par Walter-Scott, dans l'ouvrage que nous analysons. C'est au milieu de cette petite société, peinte de la manière la plus piquante, qu'un événement fortuit amène le personnage principal du roman, celui qui lui donne son nom, *le Pirate Cléveland*. Ce jeune homme, qui paraît appelé par d'heureuses dispositions à une carrière honorable, et dont les qualités brillantes n'ont pu être entièrement effacées par les habitudes grossières et féroces de son horrible profession, parvient à gagner le cœur d'une des jeunes filles dont nous avons parlé, grâce à la ressemblance qu'elle trouve, dans son ignorant enthousiasme, entre la vie aventureuse des anciens Scandinaves et l'abominable métier du forban. Cette passion, qui forme le nœud du roman, est admirablement peinte, et elle donne naissance à des scènes du plus vif intérêt. En général, cet ouvrage se distingue, comme tous ceux du même auteur, par une description animée des lieux, une peinture piquante des mœurs, un développement profond des caractères, surtout par l'esprit observateur de l'écrivain, qui juge en moraliste et en historien ce qu'il retrace en poète. On n'y peut guère reprendre que quelques longueurs qui déparent le premier volume. L'auteur revient trop souvent sur les plans d'amélioration de son cultivateur écossais, et sur les souvenirs poétiques du barde des îles Schetland, qui ne peut se lasser de parler de l'immortel John Dryden, qu'il vit une fois à Londres au café des savans, et dans la tabatière duquel il eut l'honneur, comme il le répète sans cesse, de prendre du tabac. Ces peintures sont d'un comique facile, qui peut plaire d'abord, mais qui finit par fatiguer s'il se répète trop. De pareils facheux déplaisent autant dans un

livre que dans le monde, et la fidélité de l'imitation ne doit pas aller jusqu'à reproduire l'ennui que causerait la réalité. On pourrait encore reprocher à Walter-Scott, l'espèce de négligence avec laquelle il renoue, à la fin de son livre, les différens fils de son action. Il semble pressé de se débarrasser d'une tâche ennuyeuse, à laquelle il se soumet seulement par respect pour la coutume. C'est chez lui un défaut habituel; ses romans les plus intéressans se terminent en général d'une manière peu satisfaisante. Si ces imperfections placent le *Pirate* un peu au-dessous des productions qui ont fait la réputation de l'auteur, il occupe une place fort distinguée parmi les productions du second rang de ce fécond écrivain.

On peut dire la même chose des deux romans dont il nous reste encore à parler, et à l'analyse desquels nous ne pouvons accorder que bien peu de place. Nous y retrouverions, au reste, si l'espace nous permettait de les examiner en détail, les mêmes sujets de blâme et d'éloge que *le Pirate* a pu nous offrir. Rien de plus varié sans doute que les compositions de Walter-Scott, mais en même tems rien de plus uniforme : ses couleurs changent sans cesse, parce qu'il les renouvelle à la source inépuisable que lui ouvrent les récits de l'histoire ; mais par une nécessité à laquelle aucun écrivain, aucun artiste ne peut se soustraire, les procédés de son esprit restent toujours les mêmes : on reconnaît toujours sa touche dans les tableaux si divers qu'il multiplie avec une merveilleuse fécondité. *Nigel* et *Péveril* nous offrent, il est vrai, des peintures qui ne se retrouvent point dans les compositions antérieures du même écrivain : mais si la matière est différente, le travail ne l'est point ; et considérés dans leur forme, ces deux romans ne nous fourniraient rien à ajouter à ce que nous avons pu dire du talent de leur auteur, rien que nous n'ayons déjà rencontré dans le *Pirate*, et dans les treize romans, je crois, qui l'avaient précédé. Bornons-

nous donc à indiquer sommairement quelques-uns des traits qui distinguent ces nouvelles productions; et laissant de côté ce qui ne pourrait se prêter à un si rapide exposé, la conduite de l'ouvrage, la suite des événemens, le détail des situations, contentons-nous de dire un mot de l'intérêt historique qu'elles présentent, intérêt qui, du reste, est toujours en première ligne dans les productions de Walter-Scott.

Nous trouvons, dans *Nigel*, un tableau piquant de la cour d'Angleterre et de la ville de Londres, sous le règne de Jacques Ier. L'avidité des Écossais qui accourent, pour chercher fortune, auprès d'un roi leur compatriote; la jalousie des Anglais qui ne peuvent voir sans mécontentement cette foule de nouveaux venus; l'antique animosité des deux nations, toujours vivante, malgré la réunion des deux couronnes; l'élégance nouvelle qu'introduit dans les mœurs sauvages et grossières des seigneurs écossais le commerce d'une cour plus polie; le progrès des modes et des manières françaises, dont l'invasion en Angleterre était assez naturelle sous un fils de Marie-Stuart; le mouvement d'une ville sans police et abandonnée en quelque sorte à elle-même; les allures si diverses à cette époque des différentes classes de la société, des mariniers de la Tamise, des marchands de la Cité, de leurs turbulens apprentis, des étudians du Temple tout aussi turbulens, des habitans de l'*Alsace*, quartier privilégié où les malfaiteurs trouvaient alors un asile à peu près inviolable; et au milieu de cet ensemble singulier, un roi rempli des doctrines du pouvoir absolu, et gouverné despotiquement par des favoris; abandonnant volontiers le soin des affaires publiques pour se mêler des affaires particulières de ses sujets; faible, tracassier, pédant, plein de petits ridicules, et par-dessus tout bon-homme, s'il n'est rien moins que grand prince; tout cela est peint dans *Nigel* de la manière la plus spirituelle, la plus vive, la plus originale. Ce roman a cependant fait

dans le monde une fortune moins brillante que ses aînés. On reproche à l'auteur d'y avoir représenté trop souvent une nature peu relevée, quelquefois même une nature dégradée. Il est certain qu'on y vit assez constamment en mauvaise compagnie, et qu'on y fait surtout un bien long séjour en *Alsace*. Mais faut-il, comme le veulent d'habiles critiques, interdire aux romanciers ces sortes de peintures? je ne le pense pas. Ce serait faire le procès à bien d'autres qu'à Walter-Scott, et particulièrement à notre Lesage, qui ne s'est pas fait scrupule de peindre beaucoup de fripons. Ce n'est pas pour les poètes seulement que Boileau a dit, dans des vers souvent cités :

> Il n'est pas de serpent, ni de monstre odieux,
> Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.

La cour de Charles II est représentée, dans *Péveril*, avec autant de talent que l'est, dans *Nigel*, la cour de Jacques Ier. C'est aussi un théâtre d'intrigues, et qui pis est, de corruption. Les mœurs dissolues des cavaliers, le rigorisme affecté des puritains; leur vieille haine qui se ranime à chaque occasion; leur menées, leurs complots; l'effroi insensé répandu dans la nation anglaise par la prétendue conspiration des papistes; la partialité des magistrats qui prononcent au gré des passions du moment; ce malaise général, cette fermentation intérieure qui annoncent de loin une nouvelle révolution : tels sont les principaux traits que Walter-Scott a empruntés à l'histoire de l'époque où se passe l'action de son dernier roman, et qu'il a reproduite dans sa fiction avec une grande vérité. Les personnages de Charles II, et de son favori Buckingham particulièrement, sont des figures tout-à-fait vivantes. Il y aurait bien d'autres choses à remarquer dans ce roman, qui égale dans plusieurs parties les meilleurs ouvrages de l'auteur. Mais il est tems de terminer cet article, déjà bien long. Je veux cependant répondre à un reproche qu'on adresse

souvent à Walter-Scott, et que j'ai entendu répéter à plusieurs personnes, au sujet de sa dernière composition. On y blâme les fréquentes et longues conversations qu'il prête à ses personnages; elles arrêtent, dit-on, la marche du récit; elles suspendent l'intérêt. Il est possible, en effet, que Walter-Scott abuse quelquefois de ce moyen, d'ailleurs si heureux, de peindre les situations, les mœurs, les caractères. Mais il faut faire attention que cette peinture est précisément son but principal, et qu'il diffère en cela de la plupart des autres romanciers. Ceux-ci s'attachent, d'ordinaire, à éveiller la curiosité, à l'accroître sans cesse par de nouveaux incidens, à nous conduire d'événemens en événemens, jusqu'à une issue vivement attendue et qu'ils s'appliquent à nous faire désirer. Il n'en est pas ainsi de Walter-Scott : il excite rarement en nous cette espèce d'impatience; il ne court pas au dénoûment; tout au contraire, il y arrive le plus lentement qu'il peut, et nous y conduit par le chemin le plus long; il s'arrête avec complaisance sur les situations intéressantes qu'il rencontre en son chemin; son sujet n'est pour lui qu'une occasion de les faire naître; et ces situations elles-mêmes, quelque intérêt qu'elles puissent présenter, n'ont de prix à ses yeux, que lorsqu'elles font ressortir d'une manière piquante un trait de mœurs ou de caractère. C'est là, je le répète, ce qu'il se propose avant tout; c'est dans cet esprit qu'il compose; c'est dans cet esprit qu'il faut le lire, si l'on ne veut s'exposer à un mécompte inévitable. Car, si l'on cherchait dans ses ouvrages l'espèce d'intérêt que présentent d'ordinaire les compositions romanesques, on risquerait souvent de ne point l'y trouver. N'est-ce pas ce qu'il veut dire lui-même, par cette singulière épigraphe, mise en tête de *Péveril?* « Si mes lecteurs venaient jamais à remarquer que je suis particulièrement ennuyeux, ils peuvent être assurés que ce n'est pas sans quelque raison cachée. » Cette *raison cachée*, ne serait-elle point celle que

nous venons d'exposer? Ne demandons pas à Walter-Scott autre chose que ce qu'il a voulu nous donner, et alors nous serons moins choqués du retour fréquent de ces dialogues si propres à faire connaître les personnages, et avec eux l'esprit de leur tems et de leur patrie. Car, il n'y a qu'un moyen meilleur, et que Walter-Scott ne néglige pas non plus, c'est de les faire agir; et si, dans les trois premiers volumes de *Péveril*, il s'est servi de l'un avec trop peu de discrétion, il a fait de l'autre, dans les deux derniers volumes, le plus heureux usage. Il est un défaut que je serais plus tenté de lui reprocher, et qui se rencontre dans son *Péveril*, plus encore que dans ses autres compositions. C'est le merveilleux des incidens, merveilleux invraisemblable, car la nature ne le prodigue pas ainsi. Il n'y a pas, dans le monde réel, autant de rencontres à point nommé, et l'on se cherche plus long-tems avant de pouvoir se trouver.

Qu'on ne nous blâme point d'avoir donné à l'examen de ces romans, plus d'étendue que nous ne pouvons en accorder d'ordinaire à l'analyse des ouvrages de ce genre. Les romans de Walter-Scott sont plus sérieux que bien des livres qui s'annoncent sous un titre plus grave; et, considérés comme compositions littéraires, ce sont, bien certainement, les plus distinguées sous tous les rapports, qui se publient de notre tems en Europe.

H. Patin.

Le Corrupteur, *comédie en cinq actes et en vers*, représentée au Second-Théâtre-Français, le 26 novembre 1822, précédée de Dame Censure, tragi-comédie en un acte et en prose, par M. *Louis Népomucène* Lemercier, de l'Institut de France. (Académie française.) (1)

De tous les vices qui règnent dans la société, il n'en est point de plus dangereux que la corruption; on marchande, on achète, on pervertit la conscience des hommes par des promesses, des présens, de l'argent ou des places. Ce vice qui prend toutes les formes, se glisse, se propage, s'introduit partout, dans les familles, la politique, les tribunaux, l'armée et l'église. C'est contre cette corruption qui ne fait que s'accroître dans l'état présent d'une civilisation agitée et versatile, que M. Lemercier s'est élevé, dans sa comédie, avec une force digne de son talent. Corriger les mœurs par le ridicule, c'est conduire l'homme à la vertu; la vertu le conduit à la liberté, et la liberté au bonheur. La servitude marche toujours accompagnée du cortége des vices qui, par leur contagion, avilissent les âmes, et tout est perdu lorsqu'on est tombé dans l'avilissement.

M. Lemercier a peint les hommes tels qu'ils sont, et plutôt meilleurs que pires, évitant avec soin tout ce qui dégraderait trop la nature humaine. Ceux qui, dans sa comédie, ont vu leur portrait, se sont fâchés sérieusement : tant la ressemblance s'est trouvée parfaite! Faut-il s'en étonner, puisqu'il n'est pas de gens qui tiennent plus à une réputation de vertu, que ceux dont le malheur est d'en manquer? A sa naissance, le *Tartufe* révolta l'hypocrisie, il eut le mè-

(1) Paris, 1823. Un vol. in-8°. Barba, au Palais-Royal, n° 51.

me sort que le *Corrupteur*. Seulement on employa des moyens différens pour nuire à leur effet ; les représentations du *Tartufe* furent suspendues par une défense publique ; celles du *Corrupteur*, par une cabale sourde, qui, à la cinquième représentation, est parvenue à former un orage tel, qu'il a servi de prétexte pour en discontinuer les représentations. Destinée trop ordinaire de ces ouvrages qui donnent d'utiles et graves leçons à l'humanité ; le vice s'irrite, se révolte, et mord la main qui lui arrrache le masque.

La comédie de M. Lemercier ne ressemble point à tant d'autres qui occupent misérablement la scène. On n'y voit point ce monotone commérage des salons, ces fades et sempiternelles langueurs d'un amour artificiel, cette coquetterie affectée qui gâte autant le cœur que l'esprit, ce langage maniéré d'une sensibilité peu naturelle et raffinée, des personnages sottement spirituels, sans ridicules comiques, sans dignité, sans caractère, mus seulement par de petites passions d'intrigues, ou par d'étroites vues de coterie, de politique, d'ambition. Dans la pièce de M. Lemercier, paraît d'abord un grand et principal caractère, dessiné de main de maître : c'est un esprit puissant et dangereux qui dès long-tems a fait une étude profonde de l'art de corrompre les hommes, et qui les méprise autant qu'il se méprise lui-même. Son nom, sa naissance et sa fortune lui donnent un ton d'autorité si tranchant, qu'il brave l'offense par le sarcasme, le ressentiment par la plaisanterie, la colère par un sang-froid imperturbable. Dans les plus grandes agitations d'esprit, il paraît poli, léger, aimable ; et l'œuvre d'une trame noire et profonde n'est pour lui qu'un badinage. Comme s'il voyait dans un miroir transparent le cœur humain, difficultés, obstacles, honneur, réputation, probité, il triomphe de tout par le puissant mobile de l'intérêt.

Autour de ce principal personnage, qui se détache parfai-

tement du tableau, sont groupés d'autres personnages qui offrent des caractères divers, mais d'une conception ingénieuse pour l'unité, l'action et l'effet. Le corrupteur paraît au milieu d'une famille qu'il vient de déshonorer par l'enlèvement d'une fille vertueuse et d'une candeur touchante. Cette famille, qui jouit d'une réputation intègre, est composée d'un magistrat, de son épouse, de sa belle-mère, d'un abbé, d'un jeune officier; cousin, tante, oncle et frère de la personne enlevée, qui se trouve avoir ainsi des parens dans la robe, l'épée et l'église. Cet enlèvement a jeté la consternation dans toute cette famille. Mais l'homme d'une perversité profonde a remarqué le caractère, les habitudes, les penchans, les défauts, les vices de chacun d'eux, afin de varier avec art les moyens de corruption qu'il emploira pour obtenir la main de la jeune personne. On vient de rejeter avec indignation l'accommodement qu'il a fait proposer. Il n'en demeure que mieux affermi dans son dessein. Il commence par faire entrer dans ses vues le jeune officier, brave, vif, bouillant, rempli d'honneur. Son épée est prête à laver dans le sang l'offense faite à sa sœur, à sa famille, à lui-même. Mais des vertus si louables sont empoisonnées par une passion funeste : il vient de perdre au jeu des sommes d'argent considérables qu'il ne peut acquitter; le corrupteur qui le sait, a tout payé. Comment verser alors le sang d'un créancier généreux? Ce jeune homme, confus et reconnaissant, contient sa colère, s'apaise et déplore une passion à laquelle il immole l'honneur; il finit par donner son consentement au mariage.

Après avoir entraîné dans ses projets ce jeune officier, le corrupteur s'en sert pour gagner la femme du magistrat. C'est une coquette d'esprit et de cœur, aimant plus qu'un roi la flatterie, ambitieuse de régner par ses charmes. En vain parle-t-elle de la noirceur de l'action, d'un déshonneur irréparable:

en vain fait-elle éclater son indignation contre le corrupteur : celui-ci rit de sa colère, et lui adresse ces paroles, qui plaisent toujours à l'oreille et au cœur d'une femme :

. . . . . Doucement... Laissez-moi
Contempler de vos traits la charmante colère ;
Aux belles tout va bien, en elles tout sait plaire ;
Vos yeux, qui m'enchantaient par des regards plus doux,
Me paraissent plus vifs, brillant d'un tel courroux ;
Et je me sens joyeux, pardonnez ma folie,
D'avoir pu vous fâcher, pour vous voir si jolie.
Vous riez. . . . .

Le corrupteur pénètre jusque dans les replis les plus mobiles et les plus secrets de son cœur inconstant; comme il la connaissait pour lui avoir fait la cour, il lui propose d'être le confident, le dépositaire et le complice de ses intrigues. Où peut-elle mieux déverser les vœux, les agitations et les plaisirs de son cœur, que dans le sein d'une amitié discrète, prudente et durable, cimentée par les liens de la reconnaissance et de la parenté? D'ailleurs, comment dérober à son œil si pénétrant les orages de son âme, quand des feux de l'amour les mieux déguisés, il s'échappe toujours quelques étincelles qui le font reconnaître? Unissant ainsi les propos tendres, la confidence la plus discrète, des services importans dans les affaires du cœur à des menaces redoutables, le corrupteur triomphe facilement de la colère de cette coquette.

De tous les obstacles que rencontre cet homme artificieux, il n'en est point de plus grand qu'un magistrat réputé juste, intègre, inflexible comme la loi. Un militaire venge l'honneur par l'épée; s'il la remet dans le fourreau, on n'a plus rien à craindre de lui. Mais un magistrat conduit son adversaire dans le labyrinthe des tribunaux ; là, il le fatigue, le harcèle, le désole, jusqu'à ce qu'il l'ait fait succomber sous le poids d'une condamnation. Le corrupteur, dont la vue a

d'avance parcouru ce cercle plein d'ennuis, d'écueils et de périls, rassemble les moyens de séduction les plus puissans. Ici, la scène s'ouvre par l'aveu de sa faute, par son repentir, et par des éloges d'une finesse extrême prodigués à la vertu; bientôt des plaintes et des menaces réciproques éclatent avec amertume. Le corrupteur ne veut point reconnaître la signature d'un billet dont il est débiteur; il effraie son adversaire par les moyens de corruption les plus propres à pervertir la justice. Il sèmera de l'or, dotera les hôpitaux, entraînera l'opinion; mais, changeant tout-à-coup d'air, de ton et de langage, il offre gracieusement de ne pas couvrir l'enchère d'une terre dont le magistrat convoite la possession, et poussant plus loin les jeux de sa perversité, il remue son cœur par l'ambition; il s'engage à l'élever, par son crédit, à la place de chancelier. Alors, la vertu de ce magistrat fléchit, son courroux s'adoucit, sa conscience admet des accommodemens, et sa raison subjuguée par l'intérêt et l'ambition, voit que le déshonneur de la famille peut être réparé par le mariage. Toute cette scène, remplie de hardiesse et de nouveautés, met à nu les faiblesses de l'homme placé dans le sanctuaire de la justice.

Le corrupteur marche alors d'un pas hardi vers son but. Un abbé, tout occupé des délices de la table, ne lui oppose aucune résistance. Une vieille tante, prude, mais avare, charmée de la valeur qu'il met à des diamans dont elle doit avoir sa part dans un héritage de famille, approuve une alliance qui prend sa source dans un attentat.

Pendant que toute la famille tombe dans cette suite de piéges, la jeune fille, qui est parvenue à s'échapper des mains de son ravisseur, repousse, malgré les conseils et l'autorité de ses parens, une union indigne d'elle. Sa désobéissance devient vertu. Un ami de la maison, d'un courage éprouvé et d'une inflexible probité, reste son unique appui; on voit alors la

vertu remporter un triomphe éclatant sur le vice. Une si belle action est récompensée par la main de la jeune personne. Cette lutte du vice et de la vertu est admirablement peinte : on ne peut s'empêcher d'y reconnaître une profonde connaissance du cœur humain, en voyant, après tant de succès, le corrupteur, vaincu à son tour, rester dur, froid, immobile, et rire même de sa défaite. Ce dernier trait me paraît le comble de la perversité humaine.

Tels sont les caractères et les principaux événemens tracés dans des scènes enchaînées avec un art savant. Dire qu'on y trouve toutes les règles du théâtre parfaitement observées, ce ne serait pas louer celui qui les a le mieux expliquées et le plus approfondies. Seulement, il paraît que le caractère du corrupteur et celui de la jeune personne enlevée ne sont point assez comiques, quoique je n'imagine pas trop comment il eût été possible d'y remédier. La profonde scélératesse de l'un, la candeur de l'autre, ne sauraient guère s'allier au comique, à moins de les revêtir de quelques ridicules qui les gâteraient peut-être. Cependant, par un contraste ingénieux, la couleur triste et mélancolique qu'ils répandent sur la scène, est singulièrement égayée par deux autres caractères d'une création neuve au théâtre : d'abord, par celui de l'abbé, plus occupé de la table que de l'autel, faisant un dieu de son ventre, et dont l'insouciance stupide excite les éclats de rire : ensuite, par celui d'un précepteur dont il me reste à parler. C'est un de ces demi-savans, tel qu'on en rencontre quelquefois dans le monde, bouffi de grec et de latin, sophiste par excellence ; louant, selon le besoin, le vice ou la vertu ; sachant par cœur quelques maximes des sages de l'antiquité, qu'il tourne et retourne à sa manière, qu'il applique ridiculement à tout, mais de telle sorte, qu'il en naît un comique d'une originalité vive et franche. Je pense qu'il y aurait, dans le caractère de ce seul personnage, de quoi composer une

bonne comédie. Pouvait-on lui donner un meilleur emploi, que de montrer le corrupteur sortant de l'école d'un pareil maître?

Je ne connais pas de comédie plus mordante, plus satirique que celle de M. Lemercier contre les abus de la *Censure*. Cette pièce précède celle du *Corrupteur*, comme pour les rapprocher dans le tableau de la corruption. La censure dramatique y est placée sous le poids d'un ridicule qui a fait rire tout Paris; et comme personne n'a plus à se plaindre de la censure que M. Lemercier, il s'est vengé, mais vengé en homme de génie. Sous des allégories tirées de la fable, il accable avec tant de force et de ridicule ses adversaires, qu'après les avoir terrassés, il les immole à la risée publique. Son style est franc, ouvert, rempli d'originalité. Il y a, dans ces dialogues pressans, serrés, écrits de verve, des idées inattendues, qui ne peuvent être inspirées que par une indignation vertueuse. La scène qui se passe entre le génie et la dame Censure, m'a paru surpasser tout ce que l'on a fait en ce genre. Le plus bel éloge de cette comédie, c'est d'avoir fait tomber des mains de l'un des censeurs les ciseaux qu'il plaçait indignement à côté du pinceau de l'histoire. Tous les ouvrages de M. Lemercier ont un grand but moral ou politique, et prouvent que son cœur ne respire que le bonheur de l'humanité.

A. Métral.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

129 (*). — *Transactions of the historical and literary committee.* — Transactions du comité d'histoire et de littérature, de la Société philosophique Américaine. Philadelphie, 1819. 464 pag. gr. in-8°.

Il a paru une traduction française d'une partie de cet ouvrage, sous le titre d'*Histoire, mœurs et coutumes des nations Indiennes qui habitaient autrefois la Pensylvanie et les états voisins*, par le révérend *Jean* Heckewelder, missionnaire morave, traduite de l'anglais, par le chevalier de Pongeau. In-8° de 35 feuilles trois-quarts; imprimerie d'Hacquart, à Paris. (Voyez, ci-dessus, p. 368.)

Le missionnaire morave, auteur de cet ouvrage, a passé près de quarante années parmi les Indiens de la Pensylvanie. La connaissance qu'il avait de leurs langues, lui a facilité les moyens d'étudier leurs mœurs, leurs coutumes et leur histoire. Aussi a-t-il ajouté de nouveaux renseignemens à ceux déjà fournis par le Père *Sagard*, missionnaire français, par *Colden*, *la Hontan*, *Charlevoix*, *Lafiteau*, *Loskiel* et par beaucoup d'autres missionnaires ou voyageurs. Il traite dans son ouvrage du caractère des Indiens, en général, de la manière dont ils se conduisent entre eux, de leur nourriture, de leur habillement, de leurs maladies, de leurs superstitions, de leurs amusemens, de leurs guerres, et du caractère de plusieurs de leurs chefs. Mais c'est surtout sous le rapport de l'histoire et des langues que l'ouvrage est curieux et intéressant, et nous lui consacrerons une analyse détaillée, pour l'examiner et le faire connaître sous ces deux rapports. W.

ASIE.

150. — *The third report etc.* — Troisième rapport à la Société

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

d'éducation pour les naturels du pays, établie à Sérampoure en 1816. Sérampoure, 1820. In-12 de 66 pages. (Ne se vend pas.)

Une somme annuelle de 33,000 roupies (environ 82,000 francs) est assurée par le produit des souscriptions aux directeurs de l'établissement fondé pour l'instruction des jeunes Hindous. Les maîtres s'engagent envers les parens à ne rien faire pour éloigner les jeunes enfans de la religion dans laquelle ils sont nés. Ce nouveau rapport atteste les progrès remarquables des élèves et les résultats utiles de l'institution.

E. G.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

131. — *A plan suggested ultimately to exterminate the natural small-pox; etc.* — Plan proposé pour détruire entièrement la petite vérole naturelle, dans lequel on prouve, par l'expérience, l'efficacité de la vaccine contre le retour de cette maladie; par *J.* Vale Asbury, D. M. Londres, 1822; Colburn. Un vol.

On peut s'étonner que, dans la patrie même de Jenner, sa belle découverte rencontre encore tant d'opposition, et que la masse de la nation en Angleterre repousse le précieux bienfait de la vaccine. Un rapport présenté dernièrement à la chambre des communes, prouve qu'il meurt, par an, dans les Trois Royaumes environ 34,200 personnes de la petite vérole ou de ses suites. Les ennemis de la vaccine s'appuient de quelques observations superficielles. Des enfans déjà vaccinés ont eu, dit-on, la petite vérole; mais, en examinant de près les faits, on a reconnu que les symptômes ordinaires ne s'étaient point manifestés chez ces enfans, et que l'opération mal faite n'avait pu produire son effet. Le docteur Asbury engage la législature d'Angleterre à prendre des mesures pour vaincre cette dangereuse obstination. Il cite l'exemple de la France, où déjà certains départemens, grâces aux progrès de la vaccine, ne connaissent plus la petite vérole. Quelques personnes cependant, même en France, s'obstinent encore à nier ces heureux résultats; c'est pour elles que nous croyons devoir répéter le fait suivant, cité par la *Gazette de Santé*. Une mère de quatre enfans, habitant un hameau dans les environs de Cherbourg, fit vacciner deux de ses enfans, et dans la huitaine, vaccina elle-même les deux autres. Au bout de quelque tems, la petite vérole se déclare dans l'endroit; tous les enfans, excepté les quatre vaccinés, en sont atteints et plusieurs en meurent. D'autres femmes, qui s'étaient moquées de la précaution de cette bonne mère, jalouses du succès qu'elle avait obtenu, attirèrent chez elles les quatre en-

fans, leur frottèrent la figure avec le virus variolique de leurs enfans. Ils forcèrent à manger leurs restes : toutes ces tentatives n'eurent aucune suite.

152. — *A Journal of voyages and travels*; *etc.* — Journal de voyages sur terre et sur mer, par *Thomas* Rees, sergent des gardes marines Londres, 1822; Harvey et Darton. Un vol. in-12, 176 pages.

C'est le récit naïf d'un voyageur peu éclairé qui dépeint ce qu'il a vu, avec fidélité et candeur. Entraîné par un goût très-vif pour l'état militaire, Thomas Rees s'enrôla fort jeune dans les gardes-marines anglaises, et fit plusieurs voyages. Il avait pris l'habitude d'en noter les particularités remarquables, dans un journal : à son retour dans sa patrie, il se plaisait à lire à ses enfans, la description des lieux qu'il avait parcourus. Après avoir langui deux ans dans un état de souffrances continuelles et d'extrême pauvreté, il mourut laissant pour tout bien à sa fille les fragmens épars de son journal. Quelqu'un en ayant eu connaissance, eut l'idée de les recueillir et de les publier, au profit de l'orpheline. Le récit d'une expédition dont Thomas Rees faisait partie dans le golfe Persique et de l'excursion du capitaine Mande, qu'il accompagna sur l'Euphrate, présente des détails intéressans. L. S. Belloc.

153. — *Diary of a tour.* — Journal d'un voyage dans l'Inde méridionale, l'Égypte et la Palestine, pendant les années 1821 et 1822, *par un officier de cavalerie.* Londres, 1825; *J. Hatchard* et fils; Picadily. Un vol. in-8° de 572 pages, orné de deux cartes géographiques, et de planches lithographiées. Prix, 10 sch. 6 den.

Comme l'auteur en convient lui-même, dans sa préface, le voyage qu'il offre au public, n'est que la collection des notes qu'il a écrites en route. Ces sortes d'itinéraires sont toujours d'une aridité fatigante pour le lecteur; cependant, il faut convenir qu'ils ont pour le géographe l'avantage de préciser une foule de faits, pour la plupart insignifians, et qu'on néglige dans un voyage autrement rédigé. Malheureusement, l'officier de cavalerie à qui nous devons cette relation, n'a vu le pays qu'en courant; il est à regretter qu'il n'ait pas observé avec plus de soin certaines contrées de l'Inde méridionale encore assez mal connues, telles que les pays qui se trouvent sur la route de Madurch à Nagracoil, en traversant, comme il l'a fait, les terres comprises entre Seringapatnam et Mercaré. Il n'y a que peu de mots, dans ce voyage, sur nos colonies: mais qu'ils seraient amers pour la France, s'ils n'étaient tracés par une plume anglaise, dont il est toujours permis, quand il s'agit de nous, de révoquer en doute l'impartialité!

E. Gautier.

134 (*). — *Additional observations.* — Observations additionnelles sur les lois pénales, et sur l'amendement moral des prisonniers, en réponse à un article de la *Revue d'Édimbourg*, et contre la punition par isolement absolu, proposée dans les États-Unis d'Amérique, avec un appendice contenant une correspondance sur ces divers objets, et les rapports les plus récens sur les prisons d'Amérique; par *William* Roscoe, Londres, 1823. Un vol. in-8° de 120 pages.

Le titre de cet écrit en fait suffisamment connaître le but important. Il est digne de l'écrivain célèbre à qui nous devons la *Vie de Léon X*.

135. — *An appeal to the religion, justice, etc.* — Appel à la religion, à la justice, à l'humanité des habitans de l'empire britannique, en faveur des esclaves. par *W.* Wilberforce. Londres, 1823. In-8°.

136 — *Negro-Slavery, or a View, etc.* — Esclavage des Nègres, ou Tableau de l'esclavage, tel qu'il existe dans les États-Unis de l'Amérique et dans les colonies occidentales, particulièrement à la Jamaïque. Londres, 1823. In-8°.

137.—*London Society for mitigating and gradually abolishing, etc.* — Société de Londres pour adoucir et abolir graduellement l'esclavage dans les états de la domination britannique. Londres, 1823. In-8°.

L'ouvrage de M. Clarkson sur la traite des Noirs, publié en 1784, ayant éveillé l'attention publique de l'Angleterre sur ce sujet, le parlement fut amené à s'en occuper, et après une discussion qui se prolongea pendant une vingtaine d'années, la traite fut enfin supprimée en 1807. Il s'agit aujourd'hui d'arriver progressivement à l'abolition de l'esclavage. C'est l'objet des deux premiers écrits, dont l'un a pour auteur M. Wilberforce, qui s'est distingué dans cette lutte honorable pour la cause de l'humanité. M. Benjamin Laroche, qui a déjà traduit en notre langue divers écrits de l'institution africaine, de la Société de la paix, de celle des prisons, etc., en prépare une traduction. — Il existait déjà à Liverpool, une Société pour l'abolition définitive de l'esclavage; on apprend avec intérêt qu'une société semblable se forme à Londres; celle-ci en fera probablement naître d'autres. Quant à nous, nous avons aussi des colonies dégradées par l'esclavage : le Sénégal, Bourbon, la Guadeloupe, la Martinique, Cayenne. Qu'a-t-on fait, que fera-t-on pour arriver à un autre ordre de choses, que commandent également la religion, la prudence et l'intérêt public?

138 (*). — *Case of the distressed Greeks, etc.* — Situation et tableau des malheurs des Grecs, par l'auteur de l'*Émancipation de la Grèce*; ou Réponse au passage relatif à la Turquie et aux Grecs, de l'écrit semi-officiel : *Administration of the affairs of Great-Britain, etc.* (traduit

en français sous ce titre : ÉTAT *de* L'ANGLETERRE *en* 1823 (*Voy.* ci-après, AUX LIVRES FRANÇAIS.), par *Edmond Henri* BARKER.

159 (*). — *Considerations upon the Greek revolution.* — Considérations sur la révolution grecque, avec une *Justification de l'auteur de l'adresse au peuple d'Angleterre, contre les attaques de M. C. B. Sheridan,* par le rév. *T. S.* HUGHES, auteur des voyages en Sicile, en Grèce et en Albanie. Londres, 1825. In-8°.

La raison et la religion parlent, dans ces trois opuscules, récemment publiés à Londres, en faveur des Grecs, le langage le plus propre à éclairer l'esprit et à émouvoir le cœur. M. Barker est le même qui, dernièrement, ouvrit à Cambridge une souscription *politique*, qui avait pour but d'aider les braves Hellènes dans la lutte qu'ils soutiennent avec tant de courage pour reconquérir leur liberté. G.

140 (*). — *Anecdotes of the spanish and portuguese revolutions.* — Anecdotes sur les révolutions d'Espagne et de Portugal, par le comte PECCHIO, avec une introduction et des notes par *Édouard* BLAQUIÈRE. Londres, 1825; Whittaker. 5 vol. in-8°, 198 pages.

Peu d'époques sont plus intéressantes pour un voyageur, et plus dignes d'observation, que celle dont M. Pecchio a entrepris d'offrir, sinon un tableau complet, du moins une esquisse destinée à nous faire connaître la nouvelle situation de l'Espagne. M. Pecchio, déjà connu par des écrits distingués sur l'Italie, aurait pu sans doute traiter ce sujet d'une manière plus approfondie. Quoi qu'il en soit, cette série de lettres, adressées à lady Jane Harley, contient une foule de détails curieux et d'observations judicieuses. C'est après le rétablissement de l'ancien gouvernement en Piémont, que notre auteur, d'abord réfugié en Suisse, se détermina à suivre en Espagne M. Bardaxi, alors ministre du gouvernement espagnol, et qui, depuis, dans une position élevée où il aurait pu rendre d'importans services à sa patrie, et la garantir peut-être de beaucoup de dangers et de malheurs, a manqué d'activité, de prévoyance et de caractère, et a fléchi devant les circonstances difficiles qui l'environnaient, au lieu de s'en rendre maître, avec le concours de quelques hommes, jeunes d'énergie et vieux d'expérience, dont il avait dédaigné les conseils. Un pareil compagnon de voyage, investi alors d'une grande considération dans son pays, devait procurer à M. Pecchio les moyens d'observer beaucoup mieux l'Espagne, que n'aurait pu le faire un étranger introduit sous des auspices moins favorables. — Les premières lettres renferment la description des provinces espagnoles que traversa l'auteur, de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leur caractère et de leur esprit national. Il arrive ensuite à

Madrid, et s'y trouve bientôt en relation avec la plupart des hommes marquans de l'Espagne actuelle. Le récit de ses entretiens avec plusieurs de ces personnages célèbres, forme une des parties les plus remarquables de son ouvrage; les portraits de Ballesteros, de Riégo et de presque tous leurs compagnons d'armes, y sont tracés avec vérité et talent. — Notre voyageur remarque, dans une de ses lettres, contre l'opinion généralement accréditée, que, de toutes les contrées catholiques de l'Europe, l'Espagne est peut-être aujourd'hui la moins superstitieuse. Cette observation se rapporte spécialement sans doute aux villes. Ailleurs, il attribue au manque presque absolu de communications avec les pays plus civilisés de l'Europe, le peu de progrès qu'ont faits en Espagne les connaissances et les lumières. Une ignorance déplorable règne dans ce pays; aussi, les prêtres et les jurisconsultes, qui ont presque seuls le privilége d'une instruction soignée, exercent-ils une grande influence. — Les doctrines religieuses exclusives de l'Espagne, les anathèmes portés par l'Inquisition contre la plupart des chefs-d'œuvre des littératures étrangères, empêchèrent long-tems le génie de prendre son essor. Quelques hommes, toutefois, ont donné ou donnent encore quelque éclat à la littérature espagnole; tels sont, entre autres, Jovellanos, Moratin, Martinez de la Rose, et Llorente, dont nous avons déploré la perte récente. Mais, selon M. Pecchio, les jours les plus brillans de la littérature espagnole sont encore à venir, et suivront de près l'époque où la régénération morale et politique de ce peuple aura été consolidée par l'établissement paisible et régulier du gouvernement constitutionnel. A. J.

141. — *Outlines of a persian grammar.* — Esquisse d'une grammaire persane, accompagnée d'extraits, à l'usage des élèves de l'université d'Édimbourg. Édimbourg, 1823; Manners et Miller. In-8° de 31 et 24 pages; prix, 5 sch.

Ce n'est pas seulement dans l'intérêt de leurs rapports avec les colonies de l'Asie, que les Anglais croient devoir encourager les études orientales; ils savent de quelle importance peuvent être ces langues pour les travaux bibliques, et ils cherchent dans ce but à en répandre le goût parmi la jeunesse des universités. Comme cette *Esquisse*, faite pour les étudians, ne contient guère que les règles les plus simples, elle ne peut être l'objet de remarques philologiques bien importantes. Nous avons seulement observé une nouvelle méthode pour rendre les caractères orientaux en lettres européennes : cette méthode consiste à se servir des lettres de l'alphabet grec pour exprimer les points voyelles, ce qui simplifie beaucoup la tâche de ceux qui déchiffrent pour la pre-

mière fois. Les extraits qui suivent cette grammaire, se composent : 1° *de deux chapitres de l'évangile de Saint-Mathieu, traduit en persan*; 2° de la fable de Kachefy, intitulée : *le Jardinier et le Rossignol*, et publiée déjà dans la *grammaire latine* de Wilkins; 3° enfin, d'un fragment tiré du premier livre du *Gulistan* de Saady. A ces trois extraits, l'auteur a joint un vocabulaire des mots les plus difficiles. On voit que cette grammaire est beaucoup moins complète que celles de Jones, Gladwin, Wilkins, etc.; mais la modicité de son prix la fera rechercher des commençans. — Nous saisissons cette occasion d'annoncer que M. Langlès prépare une grammaire française-persane, qui manquait à la France et qui sera exécutée avec des caractères fondus sous la direction de ce savant orientaliste. E. GAUTTIER.

142. — *Matins and vespers, etc.* — Matines et vêpres, avec des hymnes et des chants religieux, par *J.* BOWRING. Londres, 1825; Whittaker. Un vol in-12 de 255 pages.

L'élégant et habile traducteur des morceaux choisis de poésie qui composent l'*Anthologie russe* (*Voy.* ci-dessus, p. 114), M. Bowring, vient de faire un nouvel essai de son talent poétique, et de publier un recueil, peut-être moins agréable que le précédent, mais digne d'exciter l'intérêt, par son but religieux et moral. Un Allemand, le docteur Witschell, fit paraître, il y a quelques années, un ouvrage intitulé : *Morgen und Abend Opfer*, sacrifices du matin et du soir, dont les éditions nombreuses prouvent l'utilité et le mérite. Cet ouvrage a suggéré à M. Bowring l'idée de composer un recueil anglais du même genre, destiné, comme il le dit, à servir dans son pays la cause de la religion et de la vertu. Le volume de M. Bowring est divisé en cinq parties : les quatre premières sont intitulées *Printems*, *Été*, *Automne*, *Hiver*, et contiennent des hymnes du matin et du soir, pour les sept jours de la semaine. La dernière partie se compose de divers chants originaux, ou bien imités de la Bible, et de pièces allemandes. Le style de M. Bowring est élégant et harmonieux, et l'on y reconnaît d'heureuses imitations de poètes étrangers. M. Bowring, riche de connaissances variées dans les littératures de presque tous les pays, a su discerner avec goût et reproduire en poète les beautés de leurs principaux écrivains. A. J.

RUSSIE.

143. — *Des pluies extraordinaires et des aérolithes*, par MOUKCHIN, élève en chimie de l'académie impériale des sciences. Saint-Pétersbourg, 1819. Imprimerie de la maison impériale des enfans-trouvés. In-8°, 207 pag. Prix, 6 roubles.

C'est le premier ouvrage de ce genre qu'on ait publié en Russie, et il fait honneur aux connaissances de son auteur. On y trouve réunies toutes les observations sur le sujet dont il traite, et toutes les hypothèses établies pour expliquer ces phénomènes.

144 (*). — *Élémens de Trigonométrie et d'application de l'Algèbre à la géométrie*, par LACROIX, traduits par *P.* SMIRNOF. Saint-Pétersbourg, 1822. Imprimerie de Plavilchtchikof. Un vol. in-8° de 326 pages.

M. Smirnof a déjà publié une bonne traduction de l'*Algèbre* de Lacroix.

145. — *Histoire romaine*, de GOLDSMITH, traduite de l'anglais par A. OGUINSKY. Saint-Pétersbourg, 1819-1820. Imprimerie de Joannès. Deux vol. in-8°; prix, 15 roubles.

Il existait déjà une traduction russe de cette histoire, publiée à Saint-Pétersbourg en 1815-1818, par P. *Iakovlef*, en 4 vol. in-8°; mais faite d'après une autre traduction française, elle ne pouvait être bien fidèle. Celle que nous annonçons est d'après l'original même, et elle joint à ce mérite celui de la force, de la précision et de l'élégance dans le style. On doit également à M. Oguinski de bonnes traductions de l'*Histoire de la Grèce*, et de l'*Histoire d'Angleterre*, du même auteur; de l'ouvrage de M. de Châteaubriant, intitulé : *Bonaparte et les Bourbons*, et du *Combat des Grenouilles et des Rats*, d'Homère; il s'occupe en ce moment d'une autre *Histoire de la Grèce*, par Gillies.

146. — *Vie de Souvorof*, tracée par lui-même, ou Collection de ses lettres et de ses écrits, publiée avec des remarques, par *Serge* GLINKA. Moscou, 1819. Imprimerie de Selivanovsky. 2 vol. in-8°; prix, 8 roubles.

Tous les justes appréciateurs de la gloire militaire ont jugé Souvorof comme général; ses lettres et ses écrits prouvent que si les circonstances ne l'avaient pas jeté dans la carrière des armes, il se fût encore illustré dans celle des lettres. Donner à la Russie une histoire complète de l'un des hommes célèbres du XVIIIe siècle, est une tâche difficile. Les contemporains devraient peut-être se borner à en rassembler les matériaux, et à les transmettre aux siècles à venir. Plusieurs patriotes éclairés se sont empressés de rassembler les lettres de Souvorof, et de publier ce monument des pensées de ce guerrier : les étrangers mêmes ont participé à cet honorable travail. Le *Journal militaire d'Autriche*, année 1818, a inséré dans ses feuilles plusieurs lettres écrites par Souvorof, dans la campagne d'Italie. C'est une heureuse idée qu'a eue M. Serge Glinka, d'en former une collection, qu'il appelle *Vie de Souvorof, tracée par lui-même*. C'est peut-être, en effet, la seule manière d'écrire l'histoire de certains personnages. Il serait à désirer que cet ouvrage fût publié en France.

147. — *Choix des OEuvres de lord Byron*, publié par KATCHENOVSKY. Moscou, 1821. Imprimerie de l'Université. Un vol. in-12, de 255 pages; prix, 4 roubles.

Ce volume contient le *Siége de Corinthe*, *Calmar et Orla*, *Mazeppa*, le *Giaour*, et la *Fiancée d'Abydos*. La traduction russe, dont le style est pur, correct et élégant, n'a malheureusement été faite que sur une traduction française.

148. — *Le Giaour*, poème de lord Byron, traduit en vers, par N. R. Moscou, 1822. Imprimerie d'Auguste Semen. Un vol. in-8°, de 56 pag., avec remarques; prix, 2 roubles.

149. — *Le Prisonnier de Chillon*, poème de lord Byron, traduit en vers, par V. JOUKOVSKY. St-Pétersbourg, 1822. Imprimerie de la direction de l'Instruction publique. Un vol. in-8°, de 24 pages, avec une gravure; prix, 3 roubles.

Joukovsky, qui s'est déjà montré l'heureux rival de quelques poètes de la Germanie et de la Grande-Bretagne, vient de lutter glorieusement avec lord Byron. Sa lyre, presque muette depuis long-tems, a fait résonner enfin des sons touchans et sublimes pour accompagner la voix plaintive du prisonnier de Chillon. Cette traduction, qui fera époque dans la littérature russe, suit l'original pas à pas, en vers de quatre pieds à rimes masculines. La poésie en est harmonieuse et sombre, comme le demandait la nature du sujet. L'exécution typographique répond au mérite de l'ouvrage. Il est orné d'une jolie gravure, représentant la vue de Chillon et l'intérieur de la prison de Bonnivar, dessinée d'après nature par le poète lui-même. La publication de ce poème fait désirer aux amis des lettres de voir Joukovsky exercer son beau talent sur les autres productions de lord Byron. La traduction en vers alexandrins du *Giaour*, annoncée ci-dessus, ne peut que paraître médiocre, à côté de celle de Joukovsky. Cette dernière a été l'objet de deux savantes analyses dans la 29e livraison du *Fils de la Patrie*, et dans le 8e N° du *Propagateur de la Civilisation et de la Bienfaisance*. S. P—Y.

SUÈDE.

150 (*). — *Aors beroettelser om vetens hapernas framsteg*, etc. — Rapports annuels sur les progrès des sciences, faits à l'Académie royale des Sciences de Stockholm, et lus à la séance du 21 mars 1821. Stockholm, 1822. In-8° de 364 pages.

Les nouveaux statuts de l'Académie de Stockholm prescrivent à cette compagnie de publier, chaque année, un compte rendu des progrès des sciences dans le cours de l'année précédente, soit en Suède, soit dans les autres pays. Cette disposition est remarquable, comme perfection-

nement des institutions académiques. En 1821, la répartition des comptes à rendre fut réglée de la manière suivante: M. *Berzelius*, secrétaire de l'Académie, fut chargé du rapport sur les sciences physiques; M. *Croustrand*, astronome, s'occupa des sciences mathématiques; la zoologie fut confiée à M. *Dalman*, et la botanique à M. *Wikstram*. Ces rapports, et le discours d'ouverture du président, forment le contenu du volume que nous annonçons. Nous en tirerons quelques faits relatifs à l'histoire naturelle des minéraux et des animaux, en nous réservant de revenir plus tard sur le rapport relatif à la botanique. Le discours du président peut nous offrir d'abord quelques particularités intéressantes. Dans l'espace de 82 années, depuis sa fondation jusqu'en 1821, cette Société a compté 585 membres suédois, et 216 associés étrangers. Dans ce nombre, on remarque deux dames, *Ève de Lagardie*, épouse du comte *Ekeblad*, et la princesse *Daschkof*, née *Woronzof*, qui présidait l'Académie des sciences de Pétersbourg.—L'Académie voit encore assister à ses séances, à l'âge de 89 ans, M. *David Schultz* de *Schultzenheim*, académicien depuis 60 ans, et dont un des premiers travaux fut un mémoire *sur les moyens d'atteindre un âge avancé*. — On attaque, en Allemagne, les théories minéralogiques d'*Haüy*, et surtout les caractères que le savant professeur français a déduits des formes cristallines. Sans discuter les raisons allégnées de part et d'autre, et sans chercher des motifs de choix entre des opinions dont aucune ne paraît encore assez près de la vérité, il est facile de prévoir que la méthode minéralogique d'Haüy ne sera pas de longue durée. Si les étrangers cultivent cette science avec plus de succès que les Français, on peut affirmer que, par une sorte de compensation, la géologie, qui est d'origine française, est mieux étudiée en France que partout ailleurs. Cette science a été peu cultivée en Suède, sans doute, comme l'observe M. Berzelius, à cause du peu de variété que présente le sol de ce royaume, presque tout entier de formation primitive. Cependant, les travaux géologiques de MM. *Walemberg* et *Hisinger*, sur ce pays, et ceux de M. *Nordenskiold* sur la Finlande, ont déja jeté beaucoup de lumière sur les anciennes révolutions que les contrées septentrionales ont éprouvées, comme toutes les parties du globe terrestre. — La géologie pourrait réclamer une partie des nouvelles acquisitions de la zoologie suédoise, si les sciences ne composaient pas un vaste champ, dont toutes les parties sont de propriété commune. Ces acquisitions sont : des animaux des contrées méridionales, enfouis dans les marais de la Scanie; deux nouvelles espèces de lézards fossiles; des carapaces de tortues mises au jour par les travaux d'un canal, etc. — En Suède, l'histoire des insectes s'enrichit plus de faits propres à perfectionner la science, que d'observations sur les mœurs

et les métamorphoses de cette classe d'animaux. — Parmi les observations entomologiques rapportées dans ce volume, on donnera beaucoup d'attention à celles de M. Schweigger sur les insectes renfermés dans l'ambre jaune des côtes de la Baltique. On avait cru, jusqu'à présent, y reconnaître les espèces actuellement vivantes dans les mêmes contrées; mais un examen plus attentif y fait découvrir des espèces antérieures à celles qui vivent aujourd'hui. — Le singulier coléoptère, nommé *claviger*, déjà observé en Allemagne par M. *Muller*, savant naturaliste, habite aussi la Suède, où on le trouve dans des lieux et dans des circonstances analogues. Ce petit insecte est nourri par les fourmis, qui mettent à profit à leur tour une liqueur sucrée qui sort d'une touffe de poils placée sur son dos. Les observations de M. *Agardh*, sur l'animalcule infusoire, nommé *vorticella convallaria*, sont curieuses. Le savant soupçonne que cet être microscopique attire à lui des animaux encore plus petits, qui lui servent de pâture, et qu'il s'en empare au moyen d'une fascination analogue à celle que certaines espèces de serpens exercent, dit on, sur leur proie. Si le naturaliste n'a pas été abusé par quelques apparences trompeuses, ou par son imagination; s'il a réellement vu la nature, il faudrait étendre à l'univers microscopique une partie des facultés, des habitudes, et peut-être des connaissances plus ou moins distinctes qui appartiennent aux grands animaux, à cette partie de la nature vivante où l'homme est classé. La découverte bien constatée d'une vérité de cet ordre, suffirait pour déranger tout l'ensemble de nos opinions philosophiques. Cette sorte d'avertissement de ne pas nous presser, et de nous défier sans cesse de notre propre savoir, fait bien sentir l'importance des moyens et des méthodes d'observation, et la nécessité de les perfectionner de plus en plus. — Voici encore un fait qui donnera plus de force à ces réflexions : Swammerdam avait dit que les vers de terre se multiplient par des œufs que l'on trouve au printemps, et qui laissent apercevoir non-seulement le petit ver qui doit en sortir, mais même la circulation du sang dans ses vaisseaux : quelques naturalistes modernes ont cru que ces animaux étaient vivipares, parce qu'ils ont trouvé de petits vers dans les individus qu'ils ont disséqués. MM. Rudolphi et Jules Leo, de Berlin, ont confirmé les observations de Swammerdam, et le premier a prouvé, en outre, que ce que les naturalistes ont pris pour les petits vivans des vers de terre, ne sont autre chose que des animaux parasites, des *vers intestinaux*, qu'il rapporte au genre *vidrio*, et que l'on trouve non-seulement dans les vers de terre mêmes, mais aussi dans leurs œufs. — Les faits qu'on vient de rapporter sont tirés du *Bulletin général et universel des annonces et nouvelles scienti-*

fiques, qui cite lui-même avec soin la *Revue Encyclopédique*, toutes les fois qu'il en tire des extraits (1).

NORVÉGE.

151. — *Topographisk statistisk Beskrivelse.* — Description topographique et statistique du royaume de Norvége; par M. J. Krall. Seconde partie du Tome II. Christiania, 1822. In-8°, avec plusieurs tables.

Nous avons annoncé le premier volume et la première partie du second volume de cet important ouvrage. (*Voy.* Tom. XIII, pag. 156). En annonçant aujourd'hui cette seconde partie, qui forme avec la première un volume de 900 pages, grand in 8°, nous ne pouvons que répéter les éloges que nous avons précédemment donnés à l'auteur. La description de la province de Christiania étant maintenant achevée, il publiera successivement celle des quatre autres provinces qui forment le royaume de Norvége; s'il poursuit son entreprise avec le zèle et l'exactitude dont il a fait preuve jusqu'ici, nous croyons pouvoir affirmer que, dans peu d'années, la Norvége possédera une description topographique et statistique, qu'elle pourra hardiment mettre à côté de tout ce qu'il y a de mieux en ce genre dans tous les pays de l'Europe.

152. (*) — *Geographisk Beskrivelse.* — Description géographique du

---

(1) Avis *à nos correspondans, en Suède.* — Nous saisirons ici l'occasion de rappeler à nos honorables correspondans, en Suède, M. le baron de Klinckowstroem, dont nous avons inséré deux *Notices* dans ce recueil (Voyez, T. VIII, pag. 225-234, et T. XV, pag. 5-8.), M. Izarn, et M. Schonberg, professeur adjoint à l'université d'Upsal, que nous sommes privés depuis très-longtems des communications régulières qu'ils nous avaient fait espérer; ce qui nous empêche de comprendre, aussi souvent que nous l'aurions désiré, la nation suédoise et les utiles travaux de ses académies, de ses savans, de ses littérateurs, dans notre *Galerie des nations comparées.* Nous sommes beaucoup mieux servis sous ce rapport, comme on peut le remarquer, pour l'*Allemagne*, l'*Angleterre*, l'*Italie*, la *Suisse*, et même la *Russie* et le *Danemarck.* A mesure que, dans chaque pays, nos correspondans mettront plus de soin et d'exactitude à nous tenir au courant des publications nouvelles, des travaux scientifiques et littéraires, et de tout ce qui caractérise le mouvement social et l'activité de l'esprit humain dans les lieux qu'ils habitent, nous pourrons mieux satisfaire à la curiosité légitime de nos lecteurs, et nous réussirons à perfectionner et à compléter de plus en plus l'exécution de notre plan, continué avec un succès toujours croissant depuis cinq années, et qui est constamment dirigé vers ce but : « *Faire mieux connaître les nations les unes aux autres, et faire tourner les travaux et les progrès de chacune d'elles au profit de toutes.* » M. A. J.

royaume de Norvége, et Essai sur les constitutions et l'histoire ancienne de ce royaume, par M. *C. M.* Falsen. Christiania, 1821. 146 pages in-8°.

Dans un court avant-propos, M. Falsen informe ses lecteurs qu'il leur offre simplement un extrait d'un grand ouvrage, qui sera bientôt livré à l'impression, et dans lequel il s'est occupé surtout des antiquités et de l'histoire fabuleuse de sa patrie. Tous ceux qui connaissent les talens et l'instruction de M. Falsen, désireront vivement qu'il puisse poursuivre son utile entreprise jusqu'aux tems modernes. Il est néanmoins a craindre que la charge éminente, et peu constitutionnelle, de *procureur-général du royaume*, à laquelle il vient d'être tout récemment élevé, ne lui laisse point cet *otium litterarium* qu'exige un travail d'une aussi grande importance, mais on doit toujours voir avec satisfaction que la partie la plus difficile du travail ait été terminée par un homme tout-a-fait propre à remplir cette tâche honorable.

Heiberg.

DANEMARCK.

153. — *Plant*, etc. — Traité de botanique, offrant les espèces qui se trouvent dans le Danemarck et la Norvége, par M. Hornemann, professeur de botanique à l'université de Copenhague. *Troisième édition*, revue et augmentée. T. Ier. Copenhague, 1822.

Ce premier volume contient les plantes phanérogames; le second traitera des cryptogames.

154. — *Géographie des plantes*, par M. Schould, professeur de botanique à l'université de Copenhague. Copenhague, 1823.

Cet ouvrage, qui a pour but d'établir une science nouvelle par le développement de quelques idées de M. de Humboldt, est le fruit d'un voyage de l'auteur en Italie, de ses conférences avec l'illustre savant que nous venons de nommer, et de ses propres méditations.

155 — *For historie*, etc. — Répertoire de l'histoire et de la statistique, notamment de celle du Danemarck, par M. Collin. T. Ier. Copenhague, 1822.

C'est un des premiers employés du ministère des finances qui s'est chargé de la rédaction de cet ouvrage. On conçoit combien il offrira de documens précieux relativement à l'administration intérieure du Danemarck. Au titre près, qui est peu danois, les articles qui composent ce premier volume, sont assez bien écrits. On y remarque, entre autres, une Notice de M. Malling, président de la commission de l'instruction publique, sur le gymnase de Sero, qui vient d'être rétabli sur ses ancien-

nes bases, et une autre sur les îles de Faero, intéressantes sous le rapport de la minéralogie, par M. Forchhammer, chimiste distingué, élève de M. Oërsted.

156. — *Supplement Tafeln*, etc. (en allemand). — Continuation des Tables généalogiques de Hubner. Ire livraison. Copenhague, 1822.

Les Tables généalogiques de Hubner vont jusqu'à l'an 1737. La continuation de cet ouvrage était une tâche importante pour l'histoire, et difficile à remplir. L'auteur ne s'est pas nommé; mais on voit facilement que ce genre de recherches lui est familier, et qu'il possède un jugement et un goût qu'on voit rarement unis à l'érudition. Cette première livraison contient la généalogie des Bourbons, de la famille de Bonaparte, et des rois d'Angleterre, d'Espagne et de Portugal. L'auteur y a joint de courtes Notices sur les principaux événemens qui ont eu lieu dans les états de ces dynasties. Si le bruit public, qui attribue cet ouvrage à une *dame de la plus haute distinction*, est fondé, on ne s'étonnera plus d'y trouver les traces d'un esprit également remarquable par la grâce et par la profondeur.

157. — *Faeroiske Quader*, etc. — Recueil de romances nationales conservées par tradition dans les îles de Faero, publié dans la langue du pays, avec une traduction danoise, par M. Lyngby, prêtre. Copenhague, 1822.

Les îles de Faero méritent de fixer l'attention de ceux qu'intéresse l'histoire littéraire du Nord. M. Rask en a déjà fait connaître, il y a long-tems, dans sa grammaire, la langue, qui est un dialecte de l'ancienne langue septentrionale, appelée aujourd'hui la langue islandaise. Il était réservé à M. Lyngby, déjà connu avantageusement comme botaniste, de nous donner les premières leçons sur la littérature de ces îles éloignées, qu'il a explorées pour en examiner les productions végétales.

158. — *Leonardo et Blandine*, tragédie par M. Soloft. Copenhague, 1822.

159. — *Kirkens Ban*, etc. — Le Ban de l'Église, tragédie par le même. Copenhague, 1822.

Ces deux pièces semblent prouver ce que nous avons avancé de l'auteur. Son imagination est trop vague; il réfléchit peu, et observe mal; enfin, son style est fort négligé.

160. — *Sur l'origine de l'écriture runique*, par M. Buxdorf.

C'est dans l'alphabet moesogothique d'Ulphilas, que l'auteur trouve la première source de l'écriture runique des anciens Scandinaves.

Heiberg, fils.

ALLEMAGNE.

161. — *Nicolaus Copernicus.* — Nicolas Copernic; par le docteur *Jean Henri* WESTPHAL. Constance, 1822; Wallis. Un vol. in-8° de 105 pages, avec une vignette représentant Copernic.

Il y a deux ans que l'auteur de cet écrit avait publié une vie de l'astronome Hevelius; et il se propose de faire suivre incessamment l'ouvrage que nous annonçons, d'une vie du célèbre Keppler. Quoique l'histoire de Copernic ait déjà été écrite avec quelque talent par divers auteurs, et que M. Westphal ne donne point de nouveaux détails sur ce grand astronome, cependant son ouvrage n'en est pas moins digne d'intérêt, par la manière dont il est traité, et par la clarté avec laquelle il expose l'histoire et les progrès de la science. Il a divisé son travail en cinq parties. Dans la première, les systèmes divers imaginés par l'esprit humain, avant Copernic, pour expliquer les phénomènes astronomiques, sont l'objet d'un rapide exposé. Les événemens remarquables de la vie de Copernic, et les causes qui développèrent son génie pour les sciences, sont retracés dans la seconde partie. La troisième est consacrée à l'histoire des études, des recherches et des découvertes astronomiques de Copernic. La quatrième donne un aperçu des progrès du système, dit de Copernic, depuis la découverte de ses bases, jusqu'à la mort de ce grand homme. Enfin, dans la cinquième, nous trouvons une histoire des persécutions exercées par le Saint-Siége contre ce système et ses adhérens.

162. — *Characteristik der französischen Medizin.* — De l'état de la médecine en France, avec un aperçu de ses rapports avec la médecine anglaise, par CASPER. Leipsick, 1822; Brockhaus. Un vol. in-8° de 628 pages.

L'auteur a voulu donner dans ce volume, une idée générale et exacte de l'état actuel de la médecine en France. Un style élégant et facile, de la science sans ostentation et sans pédanterie, des détails intéressans pour les étrangers sur nos divers établissemens, rendent la lecture de cet ouvrage utile et agréable. Les divers chapitres traitent : de l'esprit de l'École de Paris; de l'enseignement public de la médecine en France; des rapports du médecin avec les autres classes de la société; des hôpitaux et des maisons de santé. Il entre dans des détails statistiques sur ces belles institutions, et fait connaître les hommes distingués auxquels elles doivent en partie leur renommée. La pratique de la médecine en France, l'ophtalmologie, et la doctrine de Broussais sont successivement examinées. Un chapitre fort intéressant,

écrit avec beaucoup de soin et de talent, traite des maladies mentales et des maisons d'aliénés. L'ouvrage se termine par des considérations sur les hospices dits de la Maternité, la police médicale, le Dictionnaire des sciences médicales, et enfin par un morceau intitulé *Variétés*.

A. J.

165 (*). — *Œkonomisch-technologische Encyclopædie, etc.* — Encyclopédie d'économie et de technologie, commencée par J. G. Krünitz. Tom. CXXX-CXXXI. Berlin, 1822. In-8°.

Lorsqu'en France on forme le projet d'une entreprise littéraire considérable, le nombre des collaborateurs est ordinairement en proportion de celui des volumes; tous ne concourent pas, il est vrai, pour une part égale dans le travail; il y en a même qui ne font que prêter leur nom, et qui laissent à d'autres le soin de remplir leur tâche. Ce n'est pas ainsi qu'on procède en Allemagne. Un savant laborieux y a quelquefois le courage de se charger d'une entreprise dont il est bien sûr de ne pas voir la fin; mais il léguera le soin de continuer cette entreprise à un successeur aussi laborieux que lui, et il quittera son ouvrage et la vie, avec la conscience d'avoir honorablement rempli sa carrière. Voilà comment s'est formée l'*Encyclopédie des sciences économiques et technologiques*, dont les volumes 150e et 151e viennent de paraître, et qui doit en avoir au moins 150. L'infatigable Krünitz, qui l'avait commencée, est mort après en avoir fait pour sa part 72 volumes assez forts, la laissant à l'article *Leiche* (cadavre). Un premier successeur moins vigoureux a pris sa place; un second, un troisième sont venus après ce dernier. M. Korth vient de conduire jusqu'à la lettre S l'Encyclopédie, qu'il a l'espoir de terminer. Les principaux articles de ce dictionnaire immense sont des traités complets, avec des notices bibliographiques qui sont aussi presque complètes. Dans les volumes qui viennent de paraître, il y a près de 500 pages sur le salpêtre; c'est une question de savoir si les anciens ont connu la préparation et l'emploi de cette substance : Larcher et d'autres érudits ont, à la vérité, traduit le mot *natron* ou *nitron* des anciens par celui de salpêtre; mais M. Korth pense que c'est à tort. Le mot de salpêtre ne se trouve même, pour la première fois, que dans le *Traité chimique* d'un auteur arabe, *Geber*, qui paraît avoir vécu au VIIIe siècle. Les articles *sel ammoniac, semoirs, moulins à scie* attestent également que le rédacteur marche dignement sur les traces de Krünitz, et a une connaissance très-étendue des ouvrages qui traitent de chacune de ces matières, ainsi que des progrès que les arts mécaniques et les sciences physiques ont faits dans les temps modernes.

164. — *Wie herr Jos. Schmid die Pestalozzische Anstalte leitet.* — De la manière dont M. Joseph Schmid conduit l'institution de Pestalozzi; par *Jérémie* Meyer, Stuttgard, 1822. In-8°.

L'institution de M. Pestalozzi à Yverdun, et ses succès déjà anciens pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire, spécialement en 1809 et 1810, époque de la plus grande prospérité de son établissement, sont connus dans toute l'Europe. Il n'y a presque pas de voyageur qui, en traversant la Suisse, n'ait visité le château d'Yverdun, pour se convaincre, par ses propres yeux, de tout le bien que l'on disait de cette institution célèbre. Comme, néanmoins, il n'y a rien de parfait chez les hommes, les parens, les maîtres et les voyageurs éclairés ont fini par y découvrir des signes affligeans d'une décadence rapide et d'une détérioration marquée. La vive imagination de Pestalozzi avait animé ce grand établissement, avant qu'il se fût rendu clairement raison de ce qu'il voulait en faire, avant qu'il sût lui-même s'il se bornerait à l'éducation primaire, ou s'il devait y organiser un cours complet d'instructions scientifiques, comme dans un collége ou dans une grande académie. Doué de beaucoup d'esprit naturel et d'une grande pénétration, mais peu instruit par la lecture, comme il en convient lui-même, le fondateur n'avait perfectionné que l'instruction primaire; sa maison, néanmoins, reçut des élèves de tout âge. On essaya successivement pour les langues anciennes, l'histoire, la géographie, etc., diverses méthodes dont la plupart n'eurent point de succès, peut être parce qu'elles n'étaient point conformes aux vues primitives que Pestalozzi lui-même avait exposées. Ce respectable philantrope, toujours préoccupé de l'amélioration de ses plans, ne put guère veiller aux détails matériels qu'exige la direction d'un vaste établissement; il en résulta un grand désordre dans l'administration. Un autre abus fut produit par l'empressement même du vénérable instituteur à convaincre tout le monde de l'utilité de ses méthodes : il convoquait sans cesse toute sa maison pour faire faire des exercices en présence de chaque voyageur; ce qui devenait pour les maîtres et les élèves un sujet d'ennui, et leur faisait perdre un tems précieux. Enfin, pour comble de malheur, la discorde se mit dans l'établissement; M. Niederer, pasteur zélé qui avait d'abord été l'ami et le partisan dévoué de Pestalozzi, éprouva plusieurs sujets de mécontentement, se plaignit qu'on dénaturât la véritable méthode d'abord reconnue et adoptée, et prit le parti de s'éloigner; un ancien élève de Pestalozzi, appelé Schmid, sut capter toute la confiance du directeur, qui, vieux et fatigué, lui abandonna entièrement les rênes. Dans l'espace de quatre années, cinquante maîtres, dit-on, firent tour-à-tour partie de l'établissement; un autre élève, M. Meyer,

qui avait été chargé, comme M. Schmid, de donner des leçons, et qui ne put s'accorder avec lui, quitta l'institution, sans cesser de respecter le bon, mais faible Pestalozzi; et c'est le même M. Meyer qui vient d'exposer, dans une brochure, l'état actuel de la maison d'éducation d'Yverdun. L'auteur en parle de manière à détourner les pères de famille d'y envoyer leurs enfans. Peut-être a-t-il été quelquefois influencé par son aversion contre M. Schmid, dont le caractère brusque et impérieux contrastait singulièrement avec les manières toutes bienveillantes et paternelles de Pestalozzi; cependant, ses expressions sont généralement calmes et modérées. Un excellent article sur l'établissement de Pestalozzi, inséré dans le journal littéraire l'*Hermès* (Leipsick, 1823, cahier premier) confirme, d'ailleurs, les remarques de M. Meyer sur les vices qui se sont introduits dans la direction et dans l'enseignement de la maison de Pestalozzi. Nous avons cru devoir en instruire le public, et nous désirons sincèrement voir ceux qui dirigent cet établissement, réunir leurs efforts pour corriger les abus, s'entendre mieux entre eux, et réaliser les espérances qu'avaient fait naître les premiers succès de Pestalozzi et la réputation dont ce vieillard respectable jouit en Europe. D—G.

165 (*). — *Abhandlungen der historisch philologischen Klasse.* — Mémoires de la classe d'Histoire et de Philologie de l'Académie royale des sciences de Prusse. Berlin, 1822. In-4°.

Ce serait laisser une lacune dans le tableau qne nous devons offrir des travaux scientifiques et littéraires comparés dans tous les pays, que de ne pas indiquer ici sommairement le sujet et l'auteur de chacun des importans Mémoires qui composent ce nouveau volume. Ce sont : 1° Explication d'un document égyptien, de l'an 104 avant J. C., rédigé en écriture grecque cursive. M. Bockh a lu ce morceau à l'Académie, les 18 et 25 janvier 1821. (On en a déjà fait mention dans plusieurs recueils savans.) 2° Examen des avantages que l'histoire doit retirer de la traduction arménienne de la chronique d'Eusèbe. M. Niebuhr est auteur de cet examen : sans avoir pleinement satisfait à ce qu'on en attendait, cette traduction a déjà produit néanmoins des résultats heureux. 3° Mémoire de M. Hirt, sur ce que l'art, en Égypte, se proposait dans le choix des sujets. Ce mémoire est déjà connu, sous le titre de *Bildungen der Ægyptischen Gottheiten* (formation des divinités égyptiennes). 4° Mémoire sur le mot *Minyæ*, par Buttmann. L'auteur examine pourquoi les Argonautes furent appelés Minyæ : il montre que ce nom n'a jamais été réellement celui d'un peuple; c'est pour lui une espèce de noblesse mythologique, qu'il faut rapporter à l'Orient. *Menu* est, chez les Indiens, le père du genre humain; on le retrouve en Égypte, où il

s'appelle *Men* ou *Menus*. Il est dans le *Minos* des Crétois, dans le *Manes* des Lydiens, dans le *Manvus* des Germains, et dans le mot *Manes*. 5° Mémoire sur la loi *Laconia*, par M. Savigny. 6° Mémoire sur l'étude des langues, comparées aux diverses époques de leurs développemens, par M. W. de Humboldt. 7° Mémoire sur l'année de la mort d'Alexandre, par M. Lachler, dont les idées diffèrent et de celles de M. Champollion-Figeac, et de celles de M. de Saint-Martin. 8° Sur le nu dans les arts chez les anciens, par M. Hirt. 9° Mémoire sur les devoirs de l'historien, par M. W. de Humboldt. 10° Sur une pierre gravée du genre de celle décrite par M. de Caylus, Tom. VII, planche 7, n° 4. 11° De l'eau, de la tradition qui s'y rattache et de ses environs, par M. Buttmann. La contrée est décrite d'après Pausanias. L'auteur pense que l'hydre peut être entendue de différentes manières, qu'il serait trop long d'indiquer ici.

1005. — *Rerum Creticarum Specimen.* — Esquisse de l'histoire de Crète; par *Charles Frédéric* NEUMANN. Gœttingen, 1822. In 8°.

L'auteur traite, dans son introduction, des écrivains dont les ouvrages sont les sources de l'histoire de Crète; il les classe par ordre alphabétique, à cause de l'incertitude qui règne sur l'époque à laquelle la plupart ont vécu. M. Neumann s'occupe ensuite, dans le premier chapitre, du rapport des lois avec le caractère des habitans. Ceux-ci étaient fort mêlés; néanmoins, la masse de la population était Dorienne et du Péloponèse: c'est pourquoi l'on retrouve en Crète un si grand nombre de noms du Péloponèse. Le deuxième chapitre concerne les *législateurs de la Crète, Minos et Thalès*. Dans le troisième, il est question des *Dactyles* de l'Ida, des *Curètes* et des *Telchines*. « Ce sont, dit l'auteur, des colléges de prêtres qui se sont introduits dans l'île, et y ont apporté la civilisation. Le quatrième chapitre est consacré à *Rhadamante*. Éphore est le seul qui connaisse un Rhadamante antérieur à Minos: il était ou l'un des Curètes ou leur disciple. Chapitre 5e; *de Minos*: On justifie son existence, en rejetant celle d'un second Minos, qui n'est connu que de Diodore. Minos était aussi disciple des Curètes, originaires d'Égypte, tandis que les Teucriens étaient venus de Phénicie. Chapitre 6e; *De Minos le conquérant*: Examen de quelques aventures fabuleuses, attribuées à Minos, et leur sens réel. Chapitre 7; *De Minos, Menès, Menu*, ou de la ressemblance des institutions de l'Inde et de celles de la Crète. Ici l'auteur s'élève contre les rapprochemens tirés de la similitude des noms, et démontre qu'ils sont essentiellement différens. Chapitre 8e; *De Thalès de Gortyne*: Il est le contemporain et ami de Lycurgue; on lui doit des sentences en vers, qui tenaient lieu de lois: telle est la division du premier livre. Voici

l'analyse du second : Chapitre 1 ; *Des Rois*. C'est dans Homère et dans les institutions de Sparte qu'il faut chercher aujourd'hui des renseignemens sur leur puissance. Chap. 2 ; *Des κοσμοντες*. Sous les rois, ils remplissaient les fonctions de juges ; ils eurent ensuite le commandement des armées et le pouvoir suprême. Chap. 3 ; *Du Sénat*. Aucun traité, aucune loi, aucun changement à la législation ne pouvait être fait sans sa participation. Chap. 4 ; *De equitibus* (l'ordre équestre des Romains). Chap. 5 ; *Des assemblées du peuple*. Chap. 6 ; *Du Synecistisme*, ou de l'alliance entre tous les Crétois, pour terminer les discordes intestines et défendre la patrie contre l'étranger. Chap. 7 ; *Des repas en commun*. Ces repas, auxquels les femmes assistaient, avaient pour but de maintenir l'esprit d'union et d'égalité. Chap. 8 ; *De l'Éducation* : Elle fut le modèle de celle de Sparte. Chap. 9 ; *Du Mariage*. Chap. 10 ; *De la Musique, et de son influence sur les mœurs dès la plus haute antiquité*. Les Crétois se servirent à la guerre de la lyre et de la cythare ; dans la suite, le culte de Cybèle introduisit la flûte. Chapitre 11 ; *Des Esclaves crétois*. On trouve peu de renseignemens sur leur état ; toujours est-il certain qu'ils étaient moins opprimés en Crète qu'à Sparte. Trois index terminent l'ouvrage. M. Neumann a fait un livre utile ; néanmoins, l'existence de celui de Meursius aurait pu l'engager à tourner ses regards vers la Grèce propre, où il y a tant de villes importantes et libres qui n'ont encore été l'objet d'aucun travail. PH. GOLBÉRY.

167. — *Gregorii Bar Hebræi*, etc. — Quelques observations relativement à l'ouvrage de G. Mayer, sur la Chronique syriaque de Gregorius Bar Hebræus, corrigée et discutée d'après les manuscrits ; par G. H. BERNSTEIN, LL. D. correspondant de l'Institut royal des Pays-Bas, etc. Leipsick, 1822 ; G. Vogel. In-4° de 55 pages.

Gregorius Bar-Hebræus vivait en Arménie, vers le milieu du 13e siècle. Ce docte israélite, dont Assemani nous a fait connaître les travaux dans sa *Bibliothèque Orientale* (Tom. II, pag. 268), se distinguait par des connaissances étendues dans l'art de guérir. Il est auteur d'une Chronique écrite en syriaque, qui comprend l'Histoire du Monde, depuis la création jusqu'en 1284 de l'ère chrétienne (Gregorius mourut en 1286). Cette Chronique a été publiée à Leipsick, en 1789, par les soins de MM. J. Bruns et G. Kirsch. M. F. G. Mayer, savant professeur d'hébreu, a publié, en 1819, quelques observations critiques sur les textes et la traduction de ces deux orientalistes ; enfin, M. Bernstein vient, à son tour, soumettre à M. Mayer lui-même quelques objections critiques et philologiques sur son travail. L'auteur a fait preuve, dans cet ouvrage, d'une vaste érudition. ED. GAUTIER.

168 (*). — *Versuche über die keltische Sprache.* — Essai sur la langue celtique; par *Julius* Leichtlen, directeur des archives à Fribourg. Ier cahier.

« Je suis impatienté d'entendre toujours citer les Romains lorsqu'il s'agit des commencemens de notre civilisation, tandis qu'on se tait sur ce que nous devons aux Celtes. Ce ne sont point les Latins, ce sont les Gaulois qui furent nos premiers maîtres. » Ces paroles qui terminent le petit ouvrage de M. Leichtlen, sont faites assurément pour séduire des critiques français; mais il n'a pas besoin de juges prévenus favorablement, il peut sans danger subir le plus sévère examen. Quatre mots seulement sont examinés dans cet écrit de 76 pages; ce sont *Briga*, *Magus*, *Durum* et *Acum*. Comme ces mots forment la terminaison de beaucoup de noms celtiques, M. Leichtlen en examine la valeur. *Briga*, selon lui, est une petite rivière dont les eaux ont d'abord creusé un lit profond, et s'écoulent ensuite paisiblement, coupant le pays sans l'inonder. *Durum*, est une petite ville ou un bourg. *Acum*, s'ajoutait surtout au nom d'une personne, pour désigner l'établissement formé par elle. On en faisait à peu près le même usage que les Allemands font aujourd'hui de la terminaison *heim* ou *ingen*. Voilà des résultats sur lesquels je suis d'accord avec M. Leichtlen, et j'aime à reconnaître la profondeur et la variété de ses recherches; mais je ne puis être de son avis sur *Magus*, dont il fait une rivière, tandis que tous les savans, jusqu'à ce jour, y ont vu le sens de *ville* ou du moins d'*habitation*, et il me semble que les autorités rassemblées par l'auteur ne sont pas assez fortes pour changer l'opinion reçue. Avant cet ouvrage, M. Leichtlen en avait publié un sur les antiquités romaines des *Agri decumates*, et en particulier du grand-duché de Bade. On a aussi de lui un examen critique d'un fragment du célèbre poème *des Niebelungen*. Le titre de son nouvel ouvrage porte Ier cahier. Espérons donc que nous aurons encore occasion de revenir sur lui et sur les Celtes.

169 (*). — *Die Deutschen Schriftstellerinnen.* — Les femmes auteurs de l'Allemagne pendant le XIXe siècle, par *Auguste* Schindel, contenant les lettres. A.L. Leipsick, 1825. In 8°.

L'auteur avait été depuis long-tems porté par goût, à réunir peu à peu une foule de notices sur les femmes qui cultivent les lettres en Allemagne; l'ouvrage publié aujourd'hui s'est trouvé fait presque sans qu'il s'en aperçût. M. Schindel a souvent levé le voile de l'anonyme. Non-seulement il nomme les ouvrages faits par des femmes; mais il indique les poésies et les morceaux détachés fournis par elles aux almanachs et aux recueils périodiques, soit allemands, soit étrangers. Ce premier volume

contient trois cents notices; et cependant, il n'est fait mention d'aucune femme qui soit morte avant l'année 1800. PH GOLFÉRY.

170 (*). — *Julia Severa.* — Julia Severa, ou l'an 492 ; par *Simonde* DE SISMONDI, traduit en allemand, par M. MULLER. Leipsick, 1822; Hartmann. 2 vol. in-8° de 314 et 362 pages.

La traduction d'un bon ouvrage dans une langue étrangère est, à la fois, une espèce de conquête pour la littérature qu'elle vient enrichir, un triomphe flatteur pour la littérature et pour l'auteur auxquels l'ouvrage est emprunté. Nous annonçons avec plaisir celle-ci, comme une nouvelle preuve que le mérite de M. Simonde de Sismondi est apprécié et goûté dans les pays étrangers comme en France. (*Voy.* Tom. XV, pag. 102, le compte que nous avons rendu de *Julia Severa*). A. J.

SUISSE.

171. — *Die Neutralitât, etc.* — De la neutralité de la fédération suisse, et des moyens propres à la faire respecter. Bâle, 1822. 90 p. in-8°.

Le lieutenant-colonel WIELAND est désigné dans la préface comme auteur de cette intéressante et patriotique brochure, qui n'est que le développement de l'écrit du général Jomini : *De la Suisse dans l'intérêt de l'Europe.* L'auteur démontre qu'il suffit de savoir mettre à profit toutes les ressources que la Suisse présente, et de prendre les mesures analogues à la nature du terrain, pour maintenir la précieuse neutralité de sa patrie ; il demande une organisation bien entendue des forces nationales, et cite souvent à l'appui de son opinion des exemples tirés des dernières guerres.

172. — *Was verloren ist, und was wieder zu gewinnen.* — Ce qui est perdu et ce qu'il est possible de recouvrer. Discours du docteur TROXLER et du professeur d'ORELLI. Glaris, 1822. 152 pag. in-12.

Depuis 1763, un certain nombre de patriotes suisses se rassemblent annuellement à Schinznach, bourg du canton d'Arau, pour y discuter les intérêts de la patrie commune. Ajournée à plusieurs reprises, l'assemblée se réunit de nouveau depuis 1819, et exerce une influence salutaire sur les cantons. Le docteur Troxler, ex-professeur d'histoire à Lucerne, a été appelé dernièrement à sa présidence, et a prononcé dans son sein, le 8 mai 1822, un très-beau discours, dans lequel il montre que l'assurance d'une neutralité éternelle ne doit pas tenir les Suisses dans une dangereuse sécurité; que leur salut dépend de leur union, et que la vertu est le premier soutien de toute république. M. d'Orelli, après lui, harangua ses concitoyens, et fit concevoir dans l'avenir des espérances con-

[illegible], en présentant la fédération nouvelle comme s'élevant avec [illegible] sur les débris de l'ancienne Suisse. Son discours renferme d'excellentes réflexions sur le développement des facultés intellectuelles, sur l'éducation politique et morale, sur l'aristocratie, etc.

175. — *Vier Reden, etc.* — Quatre discours prononcés à Zurich, pendant la session de la diète fédérale, par *Jacques* Chamer. Zurich, 1822. 52 pag. in 8°.

Ces discours populaires sont recommandables sous bien des rapports, et ne peuvent avoir manqué de produire beaucoup d'impression sur l'auditoire auquel ils étaient destinés. L'orateur joint une éloquence persuasive à une instruction solide, et ses discours n'excèdent pas les bornes convenables. Le premier traite des gouvernemens et de leurs devoirs envers les peuples. Le second exhorte à honorer la religion et à respecter ses ministres. Le troisième fait voir que les gouvernemens doivent être pour leurs concitoyens des modèles de vertus; le quatrième examine si les Suisses d'aujourd'hui forment un peuple digne de ses ancêtres.

S..... L..

174. — *Code de procédure civile pour la ville et le canton de Berne.* Berne, 1825. In 8° de 150 pages.

Ce code, principalement dû aux lumières et au zèle de M. le professeur en droit Schnell, membre du conseil souverain de Berne, publiciste fort instruit, est en vigueur depuis le 1er avril dernier. Il est rédigé en allemand et en français; mais une loi porte que la rédaction allemande sera seule réputée le texte original. C'est l'édition en langue française qui fait l'objet de cet article. Le gouvernement de Berne déclare avoir *commencé par ce code la révision des lois civiles* du canton. C'est peut-être par où il aurait dû la finir: du moins, la France a préféré pour elle cette dernière méthode; il faut convenir qu'elle s'en est assez bien trouvée. Notre code de procédure civile est en 1042 articles, pendant que celui de Berne n'en a que 342. Le nôtre est sans doute plus complet et meilleur, à quelques égards, parce qu'il contient beaucoup plus de dispositions. Avec une rédaction plus précise et plus soignée, on aurait pu considérablement le réduire, sans en retrancher rien d'essentiel: mais il a, de plus, un extrême inconvénient, c'est qu'on n'y a pas songé à diminuer, pour les pauvres, les formalités, les frais, les droits fiscaux. Tel qu'il est, et avec nos lois de timbre et d'enregistrement, il ne convient qu'aux riches. Il faut reconnaître, à l'honneur de l'aristocratie, très-dominante dans le canton de Berne, qu'elle a su éviter cet écueil, que n'ont point prévu les trois branches de notre pouvoir législatif. Le code que nous annonçons admet pour les pauvres, reconnus

tels, un privilége, qui consiste à être exempts de tous les frais autorisés par le tarif, et même des droits établis par la loi du timbre. A ce privilége si nécessaire pour que le pauvre ne soit pas écrasé, il faudrait en France ajouter une diminution considérable dans les formes, les droits fiscaux et les autres frais d'inventaires, de ventes judiciaires de meubles et d'immeubles, lorsque le prix de ces biens serait au-dessous d'une somme déterminée. Il est souverainement injuste que nos divers codes prescrivent, pour tous les biens sans distinction, des formalités et des frais qui absorbent et dépassent beaucoup la valeur entière de ces mêmes biens; et c'est un scandale criant que le concubinage, par exemple, ait souvent pour excuse l'impossibilité absolue de payer les frais nécessaires, civils ou ecclésiastiques, d'un mariage légitime. — Il est remarquable que, dans le canton de Berne, toute demande, sans aucune exception, doit avoir été précédée d'un appel en conciliation judiciaire. C'est là trop souvent une cause de retards abusifs et de frais vexatoires. Il serait avantageux, en tout pays, d'admettre en cette matière les exceptions multipliées dont l'expérience a fait reconnaître aux Français la justice et la nécessité. — Encore une observation : la prise à partie est beaucoup trop facilitée par l'article 330 du nouveau code bernois. Il importe de ne pas confondre le mal jugé avec un pourvoi qui, pour n'être pas abusif, doit être extraordinaire et difficile.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

175. — *Der heiligen Propheten Aufruf, etc.* — Appel des prophètes pour la délivrance de la Grèce, extrait des Saintes Écritures, par C. M. Hirzel. *Deuxième édition.* Zurich, 1822, 19 pag. in-8°.

Le produit de cette édition est, comme celui de la précédente, destiné à soutenir la cause des Grecs, et la rapidité avec laquelle celle-ci a succédé à la première, fait voir combien cette cause compte de partisans au sein de la fédération; un grand nombre de comités s'y sont formés en effet pour recueillir les secours qu'on offre de toutes parts. L'auteur, après avoir dit ce que la Grèce pourrait être sous un autre gouvernement, rappelle ce qu'elle était sous celui dont elle vient de secouer le joug. Arrivé à la révolution actuelle, il console l'humanité en présageant son triomphe et en combattant ses détracteurs; il exhorte toute la chrétienté à venir au secours de ce peuple, si digne de participer à tous les bienfaits de la civilisation moderne. M. Hirzel compose ensuite d'un grand nombre de passages extraits des psaumes de David, des cantiques nouveaux sous divers titres, et il rapproche d'une manière heureuse quelques passages du Nouveau Testament et de l'Alcoran.

176. — *Sammlung der Verfassungsurkunden, etc.* — Collection

de documens relatifs à la délivrance de la Grèce, traduits sur les manuscrits néo-grecs, par *J. Gaspard* D'ORELLI, professeur à Zurich. Zurich, 1822. 125 pag. in-8°.

Cette collection a le même but et son produit la même destination que l'ouvrage précédent. On y trouve la constitution provisoire des Grecs, les constitutions particulières des diverses parties de la Grèce, et des extraits d'un mémoire sur l'état présent de ce pays. La préface de l'éditeur ne doit point être passée sous silence, elle sera lue avec plaisir par tous les amis de l'humanité.

177. — *Eidgenössische Lieder.* — Chansons fédérales. Bâle, 1822. 162 pag. In-8°.

Ce recueil de chansons nationales est dû aux soins du professeur MÜNCH à Rheinfelden, qui dans une préface bien écrite, rappelle l'influence salutaire que de tels chants exercent souvent sur la population d'un pays, influence que les Français connaissent mieux qu'aucun autre peuple. Outre un grand nombre de vieilles chansons composées sur des *mélodies nationales*, l'éditeur en publie un grand nombre de modernes, dont plusieurs sont de sa composition. Ce recueil est un présent fait à la jeunesse; les pièces qu'il renferme sont en général bien choisies.

S.....L..

ITALIE.

178. — *Trattato dell' esterna conformazione*, etc. — Traité de l'organisation extérieure du cheval et des autres animaux domestiques, par *G. B.* VOLPI, professeur de clinique à l'école vétérinaire de Milan. Milan, 1822. In-8°.

Ce livre manquait à l'Italie. L'ouvrage est fait avec ordre et clarté; mais le style en est négligé. F. S.

179. — *Discorso historico politico*, etc. — Discours sur l'origine, les progrès et la décadence de l'autorité temporelle de l'église. *Seconde édition.* Naples, 1820; Marotta, in 8°, 240 pages, y compris un dialogue apologétique de l'ouvrage, intitulé *Reflessioni sul discorso*, etc., et imprimé à Philadelphie.

Cet ouvrage parut d'abord en 1768, pour justifier le refus du roi de Naples de faire présenter au pape une haquenée en signe d'hommage. On sait, en Italie, que l'auteur est le célèbre Capece-Latro, ancien archevêque de Tarente. Les recherches historiques y sont d'un grand intérêt, et les principes conformes à l'évangile, à la raison; la réimpression de pareils écrits prouve que l'ultramontanisme perd du terrain en Italie: malheureusement, il en regagne chaque jour en France et ailleurs, par un concours de circonstances assez connues. LANJUINAIS.

180 (*). — *Opinioni sul Principe*, etc. — Opinions sur le *Prince* de N. Machiavel, examinées par M. M. Leoni. Parme, 1822.

Malgré les interprétations favorables et ingénieuses que Rousseau, Guiraudet et plusieurs autres ont faites des écrits de Machiavel, on répète encore aujourd'hui les accusations que le cardinal Polus, le P. Possevin et leurs partisans lui ont adressées. On ne cesse même de regarder le machiavélisme, comme un système particulier aux Italiens, et qu'ils ont répandu les premiers dans l'étranger. C'est calomnier un peuple et méconnaître l'histoire, par laquelle on peut se convaincre que la cour des Médicis avait été devancée et surpassée par plusieurs autres dans la même carrière. Ginguené, montrant plus de justice et d'impartialité, analysa patiemment les ouvrages de Machiavel; il ne pouvait se persuader, surtout, qu'il eût écrit le traité du *Prince*, soit pour faire une satire amère des tyrans de son pays, soit pour les encourager, en les ménageant, à rendre à l'Italie l'unité et l'indépendance qu'elle avait perdues, d'autant plus qu'il reconnaissait à peu près les mêmes principes dans les autres ouvrages de cet écrivain politique, qui certes n'avaient pas été rédigés pour ou contre les nouveaux maîtres de Florence. Il trouva dans les *Discours* sur Tite-Live, dans l'*Histoire* de Florence, dans la *Vie* de Castruccio-Castracani, etc., un mélange de bien et de mal, et la preuve de cette indifférence pour le mal comme pour le bien, qui afflige dans tous les écrits de l'auteur, et qu'il importe de remarquer pour avoir une juste idée de son caractère. M. Leoni, d'après Galanti, Baldelli, etc., s'efforce d'examiner de nouveau ces opinions, ou plutôt, comme il le prétend, ces préventions, à l'occasion d'un mémoire de M. Dugald-Stewart, qui se trouve dans le *Supplément* aux 4e et 5e éditions de l'*Encyclopédie britannique*. Il a traduit le morceau le plus important de ce mémoire, concernant le *Prince* de Machiavel, et il y a joint quelques considérations pour tâcher de justifier cet écrivain. Il relève toutes les maximes de morale, de justice et de bienfaisance, répandues surtout dans ceux de ses ouvrages qu'il avait écrits pour les républicains. Il s'étudie à concilier des contradictions, selon lui, simplement apparentes. On ne peut refuser à M. Leoni le mérite de beaucoup de sagacité et de patriotisme. Lors même que ses efforts et ses observations ne parviendraient pas à détruire les préventions de ses adversaires, ils sont de nature, du moins, à faire sentir combien il importe d'examiner encore une question qui intéresse l'honneur de Machiavel et de l'Italie, et que déciderait peut-être une analyse comparative de tous les écrits de Machiavel et de tous les événemens de sa vie, de son siècle et de sa nation.

181. — *Di Marco-Aurelio Antonino*, etc. — Souvenirs de Marc Aurèle Antonin, empereur et philosophe, traduits par le comte *Michele* Milano, Tom. I. Naples, 1822.

L'Italie possédait une traduction des Souvenirs de Marc-Aurèle Antonin, faite par le cardinal Barberino, neveu d'Urbain VIII, traduction dont le style est traînant, mais qui est recherchée parce qu'elle est devenue rare. Les Italiens préféraient la traduction française de M. Joly, dont ils trouvaient néanmoins le style vicieux sous divers rapports. Ils n'avaient pas non plus approuvé que le traducteur français eût changé l'ordre que l'écrivain avait donné à ses considérations. On se permet trop, en effet, de nos jours, de dénaturer certains ouvrages classiques, en leur ôtant toute physionomie. M. Milano, plein de respect pour le texte original de Marc-Aurèle, a tâché d'éviter ces défauts de la première traduction. Il s'est proposé de n'être ni trop sec, ni trop abondant. On trouve, en tête de cette traduction, la vie de l'empereur Antonin, écrite par le traducteur lui-même. Le comte Milano paraît avoir entrepris cet écrit, pour chercher dans la belle vie de l'empereur philosophe des secours capables de le prémunir contre les défauts de son caractère, et fortifier son âme contre les vicissitudes de la vie. Nous l'engageons à continuer un travail heureusement commencé, et qui est fait pour honorer son auteur comme savant et comme philosophe.

F. Salfi.

182 (*). — *Storia della guerra de' trent' anni.* — Histoire de la guerre de trente ans, traduite en italien, d'après l'allemand de *Frédéric* Schiller, par *Antonio* Benci. Florence, 1822; L. Pezzati. 2 vol. in-8°.

C'est une heureuse acquisition pour les lettres italiennes que cette traduction d'un ouvrage historique justement célèbre. Elle est remarquable par le mérite de la fidélité. Une notice sur la vie, le talent et les œuvres de Schiller, et un aperçu rapide des premières guerres et des premiers événemens amenés par la réformation, forment une espèce d'introduction au travail du traducteur. Des notes nombreuses sont destinées soit à suppléer au manque de dates dans l'original, soit à rectifier celles des opinions de Schiller que le traducteur italien regarde comme erronées et peu orthodoxes. Ces remarques sont écrites avec modération.

A. J.

185. — *Le Odi ismiche*, etc. — Les Odes isthmiques de Pindare, traduites par *Giuseppe* Borghi. Pise, 1822. In-8°.

Les Italiens ne se lassent pas de traduire les classiques grecs et latins. Le nombre et la variété de leurs essais dans ce genre de travaux, prouve incontestablement la richesse et la flexibilité de leur idiome, qui se

prête au génie particulier de chaque traducteur, sans que le dernier semble avoir rien emprunté à ses devanciers. La traduction de Pindare, publiée il y a peu de tems par M. Mezzanotte, avait éclipsé celles qui l'avaient précédée. M. Borghi paraît devoir obtenir le même avantage sur M. Mezzanotte. Son travail est en vers rimés, dont l'expression est riche et harmonieuse. Le traducteur a ajouté à chaque ode de courtes annotations, les unes historiques ou mythologiques, les autres destinées à justifier certains passages de sa traduction. Les Italiens en attendent la continuation avec impatience.

184. — *Ildegonda*, etc. — Ildegonde, nouvelle de *Tommaso* Grossi. *Deuxième édition*. Milan, 1822. In-12.

Cette nouvelle, en vers, parut pour la première fois en 1821. Les classiques la regardèrent comme une production de l'école romantique, et la jugèrent par conséquent peu digne de leur attention. On s'est aperçu depuis qu'ils avaient été trop sévères. Le public, plus juste, a mieux apprécié les qualités de cette composition, dont la lecture doit surtout intéresser vivement ceux qui aiment le genre pathétique. L'héroïne est une jeune fille réduite à l'alternative de sacrifier sa passion, ou de se consacrer à Dieu. Elle résiste aux ordres de son père, qui l'accable de sa malédiction : sa mère meurt de douleur; son frère fait brûler son amant comme hérétique, et la malheureuse Ildegonde expire enfin elle-même au milieu d'affreuses angoisses. On assure que le succès de cette nouvelle est devenu populaire, grâce à la vérité des sentimens et au naturel du style, et que les jeunes gens en apprennent par cœur des fragmens. Les puristes y reprendront quelques locutions vicieuses ou trop familières, et les critiques impartiaux, un peu trop de ces couleurs sombres et monotones que l'on regarde comme spécialement romantiques.

185 (*). — *Discorso, etc.* — Discours sur l'origine, les progrès et la décadence de la musique en Italie, par A. Mayer. Venise, 1822. Un vol. in-8°.

L'auteur a divisé son ouvrage en trois sections, dans lesquelles il embrasse les différentes périodes de l'art musical en Italie. Le premier chapitre est une dissertation très-savante sur la musique des Grecs et des Romains, dans laquelle il a rassemblé divers textes des écrivains anciens; ces textes lui ont servi à éclaircir les obscurités d'un système encore si peu connu, que des compositeurs très-distingués soutiennent que nos hellénistes ont pris l'échelle diatonique précisément dans un sens opposé à celui dans lequel elle devrait être conçue. Deux autres points non moins intéressans ont été l'objet des recherches de M. Mayer; il a

essayé de prouver que les anciens connaissaient l'harmonie, et en même tems il a expliqué leur système enharmonique (des semi-tons), que M. le professeur Choron nous paraît avoir complétement résolu, au moyen de ses subdivisions en modes majo-mineurs, majo-minimes. L'auteur passe ensuite à la renaissance de la musique en Italie, et donne l'analyse de quelques-uns des ouvrages les plus remarquables. C'est vers le commencement du XVIIe siècle qu'il place l'âge d'or de la musique moderne. Arrivé à son état actuel, il trouve la question délicate, et ne se permet point de juger ses contemporains; on voit cependant qu'il accuse indirectement Rossini de corrompre les vrais principes de l'art. On trouvera, dans cet ouvrage, des notions générales sur la musique, des Biographies très intéressantes sur les principaux compositeurs italiens, dont les noms méritent d'être conservés à cause de l'impulsion qu'ils ont donnée à l'art musical, ou des diverses écoles qu'ils ont fondées, puis sur l'établissement des divers théâtres, sur l'invention des instrumens et leurs perfectionnemens successifs. Nous devons surtout remarquer une Dissertation sur les orgues hydrauliques des anciens. L'auteur prouve, par des citations de passages de Pline et d'autres écrivains, que ces instrumens étaient d'une perfection admirable, et bien supérieurs aux orgues de nos jours. Ces notions curieuses sont rassemblées dans un petit volume fort bien écrit, et dans lequel on retrouve l'originalité qui caractérise la plupart des écrivains de l'Italie, et même l'enthousiasme de l'artiste; car M. Mayer est un des peintres les plus distingués de ce pays, et il est auteur d'un ouvrage sur l'*Histoire de la peinture*. Les connaissances qu'il possède sur cet art lui ont fourni des rapprochemens très-heureux, et qui rappellent le système de Newton et de Haüy, lequel consiste à comparer les sept degrés de la gamme aux sept couleurs primitives du spectre solaire. Nous regrettons que l'auteur n'ait pas connu les idées du grand mathématicien anglais et du savant minéralogiste que nous venons de perdre.

E. Gauthier.

186. — *Storia e descrizione, etc.* — Histoire et description du dôme de Milan, par M. *Gaetano* Franchetti. Milan, 1821; Giegler. In-4°, avec 23 planches gravées.

C'est la meilleure histoire et la description la plus exacte qu'on ait donnée jusqu'ici de ce chef-d'œuvre de l'architecture gothique. On avait déja publié quelques ouvrages de ce genre, tels que *le dôme de Milan, considéré comme la huitième merveille du monde*, etc., 1812; la Description de M. Luigi Bossi, insérée dans le *Guide*, en 1818; le *Guide* de M. Carta, de Modène, dans la même année, et la *Nouvelle description* par M. Artaria, 1820. Quoique ce dernier ouvrage soit exécuté avec plus de

soin et d'élégance typographique, il offre ainsi que les autres des omissions et des inexactitudes. Ne connaissant point de sources meilleures, c'est là qu'ont souvent puisé des étrangers qui, malgré leurs lumières sur d'autres points, ont malheureusement répété et accrédité les mêmes erreurs. De ce nombre est le savant Millin, qui n'a pas su les éviter dans son Voyage au Milanais, à Plaisance, Parme, Modène, etc., publié en 1812. M. Marchetti rectifie ce qu'on avait écrit, sur le même sujet, de peu exact, ou de mal constaté. Il n'a épargné ni soins ni recherches pour rendre son travail digne de tous les suffrages. Les 23 planches dont il l'a enrichi, ont été dessinées et gravées par Gaetan et François Duvelli, quant à la partie architectonique, et par Joseph Bramati, pour la figure. F. Salfi.

187 (*). — *Antologia, etc.* — L'Anthologie, journal des sciences, des lettres et des arts. Avril, 1823. Florence. In-8° de 10 feuilles.

Le n° 18 de cet excellent recueil périodique contient : 1° un article sur l'institution de New-Lanark par M. Robert Owen (*Voyez ci-dessus*, page 5). 2° La traduction des considérations de M. Malte-Brun sur les colonies en général, et sur celles qui conviendraient particulièrement à la France ; le prospectus de la traduction de la morale d'Aristote, en français, par M. Thurot, etc. E. G.

ESPAGNE.

188. — *Pensamientos, etc.* — Pensées philosophiques de J. J. Rousseau, avec une Notice sur la vie et les écrits de ce philosophe. Madrid, 1823; Matute y Rodrigues. Deux vol. in-8°; prix, 16 réaux.

Les traductions des œuvres de J. J. Rousseau ont eu beaucoup de succès à Madrid ; l'auteur, en rassemblant les pensées de ce philosophe, a fait un choix qui offre, pour ainsi dire, le corps de ses doctrines religieuses, morales et philosophiques.

189. — *Sobre modificar la Constitucion.* — Sur les modifications de la Constitution. Madrid, 1823 ; imprimerie de la calle de Atocha, à cargo de don Manuel de Lesaca. Broch. in-fol. de 13 pages.

Après avoir tracé, dans une esquisse rapide, les divers systèmes des quatre ministères qui se sont succédé à Madrid depuis la révolution de 1820, l'auteur de cette brochure s'attache plus particulièrement à combattre le dernier, qu'il accuse d'avoir mis à la tête de l'administration des provinces des hommes incapables; il cherche à détourner les Cortès du projet d'emmener le roi à Séville, et il leur conseille de consentir à la formation d'un troisième pouvoir, qui serait semblable au sénat des États-Unis. Il reproche aux membres des députations d'avoir

mis trop de précipitation dans les lois qu'ils ont décrétées, et surtout dans les réponses qu'ils ont faites à la France. E. G.

PAYS-BAS.

190 (*). — *Nagelatene Verhandelingen, etc.* — Mémoires et discours de *Henri Constantin* Cras, précédés de son oraison funèbre, par *J. M.* Kemper. Amsterdam, 1822; Van der Hey. Deux vol. in 8°.

L'érudition, l'esprit philosophique et l'urbanité se réunissaient à un degré éminent chez le Nestor de la jurisprudence hollandaise, H. C. Cras, que l'Académie d'Amsterdam s'était associé. Un disciple digne de lui, M. Kemper, a rendu un double hommage à sa mémoire, en publiant son oraison funèbre, prononcée à Amsterdam en 1820, et le recueil que nous annonçons. Le premier vol. offre : 1° des Considérations sur le beau; 2° des Recherches historiques sur le *sauvetage* d'effets naufragés, spécialement dans les provinces-unies des Pays-Bas; 3° des Réflexions sur la classification des devoirs prescrits par la morale, suivies d'un coup d'œil sur cette question : Peut-il y avoir aussi des devoirs et des droits à l'égard des animaux? 4° des Idées sur la décadence du commerce hollandais. (Ce morceau remonte à 1791 : mais combien la matière s'est modifiée, étendue et enrichie depuis!) Le second vol. contient six morceaux : 1° Contemplation historique et philosophique de la destinée des peuples, depuis la création du monde jusqu'à Jésus-Christ. 2° Mémoires sur les causes générales de l'origine, des progrès, de la prospérité, de la décadence et de la chute des peuples de l'antiquité. 3° Discours sur l'existence, l'importance et la nécessité de nos perceptions intimes, soit en général, soit sous le rapport de la conscience et du respect pour la Divinité. 4° Sur l'esclavage et la traite des Nègres. 5° Essai sur la barbarie du moyen âge, et sur les causes de la renaissance des lumières; en particulier sur l'état prospère des lettres et des sciences chez les Arabes et les Sarrasins à cette époque. 6° Sur la question de savoir si l'état des sciences, parmi les Arabes, pendant le moyen âge, a influé, et jusqu'à quel point il l'a fait, sur la renaissance des lettres en Europe aux xve et xvie siècles.

191. — *Specimen Catalogi codicum Manuscriptorum orientalium Bibliothecæ Academiæ Lugduno-Batavæ, etc.* — Specimen du Catalogue des Manuscrits orientaux de la Bibliothèque de l'Académie de Leyde, augmenté de plusieurs articles inédits et de notices biographiques, publié et accompagné de notes, par M. *H. A.* Hamaker, professeur de langues orientales à l'Académie de Leyde, etc. Leyde, 1820, *S. J.* Luchtmans. In-8° de 272 pag.

Ce titre ne promet rien de trop : ce que publie M. Hamaker comme une simple esquisse, est un ouvrage d'une haute importance pour les orientalistes. La chaire des *Schultens* trouve en lui un digne successeur : nous croyons que les curateurs de l'université de Leyde ont créé pour lui la place d'*Interprète du legs warnérien*, c'est-à-dire, de la riche collection de manuscrits hébreux, arabes, persans, etc., dont *Levin Warner*, orientaliste distingué qui avait beaucoup voyagé en Orient, a enrichi, par disposition testamentaire, la bibliothèque de Leyde.

MARRON.

192 (*). — *Société libre d'émulation de Liége pour l'encouragement des lettres, des sciences et des arts.* — Procès-verbal de la séance publique du 25 décembre 1822. Liége, 1823. Imprimerie de Latour. In-8° de 8 feuilles.

Le procès-verbal de la séance n'occupe que sept pages, et contient, suivant l'usage, de simples mentions des travaux, des mémoires et des ouvrages des membres et des correspondans, des pertes et des acquisitions que la Société a faites. Vient ensuite le programme des questions et des prix mis au concours pour 1823 et 1824. (*Voy.* Tom. XVII, pag. 666). Un passage du rapport de M. Gerlache, secrétaire de la Société, mérite d'être examiné. L'orateur dit : « Vous avez placé les lettres au premier rang dans l'ordre de vos travaux, parce qu'elles sont au premier rang dans l'ordre des connaissances humaines. Tous les talens sont recommandables sans doute en raison de leur utilité ; mais tous ne supposent pas, comme les lettres, l'exercice et le développement des plus hautes facultés de l'âme. Tous ne tendent pas aussi directement à la perfection morale de l'homme et de la société. » Les développemens de la pensée de M. le secrétaire, malheureusement trop prolongés, font voir qu'il est tout-à-fait de l'avis de Fontanes, qu'un peuple de savans pourrait être barbare, tandis qu'un peuple de littérateurs ne le serait pas. A ces décisions de Fontanes et de M. de Gerlache, on pourrait opposer l'opinion de Newton, qui regardait les progrès des sciences comme le meilleur moyen de perfectionner la morale. Mais Newton n'était qu'un savant. Invoquons donc en faveur des sciences l'autorité de d'Alembert, qui n'était pas seulement un savant, mais aussi un grand écrivain, un littérateur distingué. *Qui aurait à choisir d'être Corneille ou Newton*, dit cet homme illustre dans la préface de l'Encyclopédie, *ferait bien d'être embarrassé, ou ne mériterait pas d'avoir à choisir.* Ces discussions de préséance, ces prétentions qui ne font naître aucune louable émulation, montrent toujours un esprit peu philosophique. — La même brochure contient une élégie de M. *Moufle* (pièce couronnée par

la Société de Liége). Un poète expirant invoque pour la dernière fois sa muse, qui ne lui refuse pas ses inspirations. Les vers sont faciles : l'expression est concise, les pensées convenables au sujet. Mais cette fiction de M. Mouffe a le malheur de rappeler les beaux vers que Condorcet, proscrit et sur le point de périr, achevait pour son épouse et pour sa fille.—Après cette élégie, on trouve encore une traduction de la cinquième scène de la tragédie de don Carlos de Schiller, par M. *Wilma*, et une traduction des vingt-deux premiers chapitres de Salluste (conjuration de Catilina), par M. *de Gerlache*. F.

LIVRES FRANÇAIS.

193 (*). — *Nouveau cours complet d'agriculture théorique et pratique*, contenant la grande et la petite culture, l'économie rurale et domestique, la médecine vétérinaire, etc., ou *Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture;* ouvrage rédigé sur le plan de Rozier, dont on a conservé plusieurs articles; par les membres de la section d'agriculture de l'Institut royal de France, etc : MM. Thouin, Tessier, Huzard, Silvestre, Bosc, Yvart, Parmentier, Chassiron, Chaptal, de Lacroix, de Perthuis, de Candolle, du Tour, Duchesne, Féburier, Brébisson, etc. *Nouvelle édition*, revue, corrigée, augmentée. Paris, 1825; Déterville. 16 vol. in-8°, avec figures; prix, 160 fr.

194. — *Traité de l'association domestique-agricole, ou Attraction industrielle*, par C. Fourier, avec cette épigraphe : *Aures habent, et non audient; oculos habent, et non videbunt.* Paris, 1822; Bossange père, rue de Richelieu, n° 60. Deux gros vol. in-8°; prix, 15 fr.

Dans la crainte que l'épigraphe de cet ouvrage ne me fût appliquée avec justice, j'ai consacré beaucoup de tems, non-seulement à lire, mais à étudier M. Fourier. J'ai même essayé de rédiger un petit dictionnaire de la langue dont il veut enrichir la science des rapports sociaux, afin d'aider ma mémoire, et de n'être pas arrêté trop fréquemment par la nouveauté des termes et des signes. Vaine prudence, l'entreprise était au-dessus de mes forces; j'ai complétement échoué, et je ne puis échapper à la fatale application que je redoutais. Je me borne, en conséquence, à faire des vœux pour que des lecteurs mieux pourvus que moi de mémoire et de loisir, exploitent au profit du public les deux volumes que l'auteur a déjà publiés, et les quatre autres qu'il nous promet. Au reste, tout n'est pas obscur dans cet ouvrage : on comprend aisément son auteur, lorsqu'il nous blâme; c'est lorsqu'il veut nous ré-

former, qu'il devient moins intelligible. Comme l'aveu que je viens de faire m'ôte, en quelque sorte, le droit d'examiner en détail *l'Attraction industrielle*, je déclare simplement que Caton le censeur et Caton d'Utique sont pour moi deux hommes, bien que M. Fourier, qui réforme aussi le passé, veuille en faire un seul personnage; je ne croirai point, non plus, avant l'expérience, que l'oranger puisse être cultivé en pleine terre sur les côtes de la mer Glaciale, et que la fraîcheur délicieuse des vallées de l'Hœmus puisse remplacer, par l'application du système de l'auteur, l'atmosphère embrasée de l'Afrique. FERRY.

195 (*). — *Considérations générales et particulières sur la jachère*, et sur les moyens d'arriver graduellement à sa suppression avec de grands avantages, par J. A. *Victor* YVART, ancien cultivateur, membre de l'Institut, etc.; ouvrage imprimé par arrêté de la *Société royale et centrale d'agriculture*. Paris, 1822; Mme Huzard, rue de l'Eperon-Saint-André-des-Arcs, n° 7. Un vol. in-8° de 251 pages, avec une planche. (Ne se vend pas.)

C'est avec bien du regret que nous avons différé jusqu'à ce moment de rendre compte de l'ouvrage de M. Yvart : l'opinion publique nous a devancés, et a fixé la place que les *Considérations sur la jachère* occuperont dans la bibliothèque des agronomes. Ce regret s'est accru par le sentiment d'un autre devoir, qui nous était également prescrit, celui de réparer les torts de l'*opposition agricole* envers l'auteur de cet ouvrage. Il existe effectivement une ligue conservatrice des routines, ennemie déclarée des vérités nouvelles, ou seulement de ce qui n'est pas assez vieux. C'est de cette ligue que l'inoculation et la vaccine ont triomphé si difficilement; ce fut elle qui institua les maîtrises et dressa leurs statuts, qui emprisonna Galilée, défendit de croire aux antipodes, et mit Aristote en possession de toutes les universités; c'est encore elle qui lutte aujourd'hui contre les empiétemens de la culture, qui défend la jachère contre l'expérience et contre l'autorité des faits, arrête les progrès de l'agriculture, afin de s'opposer plus efficacement aux progrès de la société. Cette résistance, qui se fait sentir partout où quelque chose d'utile est entrepris, ne peut être confondue avec l'opposition politique : celle-ci est presque toujours l'expression du vœu public, de l'opinion des hommes les plus éclairés et les plus dignes d'estime; l'autre n'élève sa voix qu'en faveur de l'ignorance et des préjugés. Un bon gouvernement écoute l'opposition politique et repousse l'opposition *antisociale* : un mauvais gouvernement fait alliance avec celle-ci, et condamne la première au silence. — Un ouvrage périodique, consacré à l'agriculture, et dirigé par M. *de La Bergerie*, a pris les jachères sous sa

protection, et n'a, par conséquent, pas épargné M. Yvart. Le mode d'argumentation des rédacteurs de ce recueil est aussi commode qu'expéditif : ils jugent les doctrines agricoles, d'après les personnes qui les professent, et les personnes d'après leur naissance et leurs occupations habituelles. Ainsi, par exemple, ils ne s'informent nullement de ce que M. Thouin enseigne dans son cours d'agriculture; il leur suffit de savoir que le professeur fut jardinier, et qu'il l'était encore lorsque l'esprit philosophique obtint le petit triompne de faire entrer un jardinier à l'Académie des sciences. Ils conviennent que M. Yvart s'est occupé lui-même de culture pendant quelques années; mais l'un d'eux ayant visité sa ferme, trouva ses instrumens aratoires peu en ordre, et la toiture de sa ferme endommagée. M. Yvart ne peut donc être un bon professeur d'agriculture, et l'on ne doit avoir aucune confiance dans ce qu'il écrit sur cet art. Les passions politiques pourraient seules expliquer, mais non pas excuser de pareils écarts de raisonnement. C'est en publiant de bons ouvrages que le professeur a repoussé les indécentes attaques de ses adversaires; mais plus il met de délicatesse dans l'observation de toutes les bienséances, plus nous sommes dans l'obligation de manifester l'estime du public pour ses leçons et ses écrits. — Si la doctrine des jachères conserve encore quelques partisans de bonne foi, qu'ils lisent M. Yvart; la force des raisonnemens, l'évidence des faits, l'autorité des témoignages dissiperont tous leurs doutes, et les remplaceront par des connaissances positives. Ils sauront comment un assolement bien entendu peut augmenter, avec la fertilité du sol, la richesse du cultivateur. Mais il est des esprits rebelles à toute instruction, et des intérêts protecteurs de toutes les fausses doctrines; et voilà pourquoi, long-tems encore, une partie de nos champs sera condamnée à demeurer stérile.

196. (*) — *Mémoires sur l'éducation, les maladies, l'engrais et l'emploi des porcs,* par *Erik* Viborg, professeur et chef de l'École royale vétérinaire de Copenhague; et Young, fermier dans le comté de Suffolk, en Angleterre. Paris, 1825; Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7. In-8° de 258 pages; prix, 4 francs, et par la poste, 5 fr.

En lisant le titre de cet ouvrage, on est porté à penser qu'un professeur danois et un fermier anglais se sont réunis pour composer ces mémoires; d'un autre côté, la date de l'impression semble annoncer un ouvrage tout-à-fait récent. Il faut rectifier l'une et l'autre opinion. D'abord, le premier mémoire de M. Viborg est un traité sur le porc, le plus complet qui ait encore paru. Le professeur parle de son sujet en homme habile dans l'histoire naturelle, l'agriculture et l'art vétérinaire; il n'oublie rien de ce qui peut contribuer aux progrès de l'industrie agricole sur

ce point. Son ouvrage fut couronné, en 1805, par la Société d'agriculture du département de la Seine. Le second mémoire, beaucoup plus court, est intitulé : *Essai sur l'entretien des porcs, contenant des expériences sur la manière de les élever et de les engraisser*, par *Young*; quoique déjà ancien, il est cependant peu connu en France, où il semble que l'on s'éloigne de plus en plus des préceptes du fermier du Suffolkshire. La Société de Londres pour l'encouragement des arts avait aussi reconnu l'importance des travaux de M. Young. C'est donc une pensée utile, un service rendu à notre agriculture, que d'avoir tiré de l'obscurité ces deux mémoires, afin d'avertir nos cultivateurs de ce que l'on fait depuis long-tems autour d'eux, sans qu'ils prennent la peine d'imiter seulement ce qu'ils auraient pu trouver eux-mêmes. — L'ouvrage de M. Viborg ne se borne pas à instruire le cultivateur ; le naturaliste, et même l'homme du monde le liront avec intérêt. Il s'y trouve un fait digne de remarque : les anciens agronomes parlent avec admiration de la fécondité de la truie, qui porte quelquefois, disent-ils, jusqu'à 18 *gorets*. Il y en a, en Angleterre, qui ont des portées de 24, et l'auteur parle d'une femelle qui, à l'âge de 11 ans, aurait procréé 355 individus.—Nous ne dirons rien des préceptes d'économie rurale et domestique, exposés dans cet ouvrage ; espérons que les Français ne les repousseront pas toujours : ils y trouveront beaucoup à apprendre, et y verrront en outre ce qu'il leur faudrait oublier.—Le mémoire de M. Young est plein de faits, et remarquable par la nature des expériences qui y sont décrites. On y voit un simple fermier anglais mettre, dans ses recherches agricoles, l'attention d'un savant, l'ordre d'un excellent administrateur, et une munificence que le gouvernement d'une grande nation surpasserait en vain. C'est par quarantaines d'individus qu'il compte pour ses expériences ; il fait plus de deux mille essais, et il y consacre sept années. Les résultats auxquels il arrive sont en raison de la grandeur de ces moyens, et très-nouveaux pour les cultivateurs français, quoiqu'ils aient été publiés en Angleterre, il y a un demi-siècle. F.

197. (*) — *Planches anatomiques du corps humain*, exécutées d'après les dimensions naturelles, accompagnées d'un texte explicatif, par le docteur Antommarchi, publiées par M. de Lasteyrie, éditeur ; 1re et 2e livraisons. Paris, 1823. Imprimerie lithographique, rue du Bac, n° 58. 6 planches in-f° sur grand aigle. Prix de chaque livraison, 25 fr. en noir ; 70 fr. coloriées et sur papier vélin. (Voy. le *Bulletin supplémentaire*, n° 2, février 1823, des *Annonces Bibliographiques*, etc., pag. 1 et 2).

Il a été fait, dans la séance du 21 avril 1823, à l'Académie des scien-

ces, un rapport verbal, par MM. Duméril et Magendie, sur deux ouvrages très-remarquables, relatifs à l'anatomie, qui se publient en même tems, et qu'on peut regarder comme les plus grandes entreprises de ce genre qui aient été faites jusqu'ici. Nous allons offrir le résumé de ce rapport : 1°. L'un de ces ouvrages doit paraître, à Pise, par les soins de MM. *Vacca, Berlinghieri, Barzellotti* et *Rosini*; il est écrit en latin : il n'en a encore paru que le prospectus, format in-f°, avec le titre suivant : *Pauli Mascagni anatomia universa* XLIV *tabulis æneis juxtà archetypum hominis adulti accuratissimè repræsentata.* Cet ouvrage, imprimé avec luxe, doit se composer de neuf livraisons, qui seront publiées dans l'espace de neuf années, et qui coûteront en tout 1125 francs en noir, et 2,520 fr. en couleur. Une seule planche a été donnée comme échantillon ; elle représente la tête et le cou dépouillés de la peau et vus de côté : on y distingue les veines et les artères injectées, les ganglions lymphatiques, les nerfs superficiels ; les muscles, leurs tendons, leurs aponévroses ; enfin, l'ensemble de l'organisation de ces parties. Le nom de Mascagni, et la célébrité que lui a procurée à si juste titre la publication de son grand ouvrage sur le système des vaisseaux lymphatiques, l'ordre admirable avec lequel il a disposé les planches dont la plupart ont été dessinées et gravées sous ses yeux, doivent faire désirer vivement de voir cette publication s'exécuter, et l'Académie peut en exprimer le vœu. 2°. Le second ouvrage est publié, à Paris, sur de plus grandes proportions ; il a pour titre : *Planches anatomiques du corps humain, exécutées d'après les dimensions naturelles*, accompagnées d'un texte explicatif, par le docteur ANTOMMARCHI ; publiées par M. DE LASTEYRIE, éditeur.

M. le docteur Antommarchi, ancien prosecteur d'anatomie à l'université de Pise, avant de partir pour l'île Sainte-Hélène, était fort connu, comme éditeur des deux grands ouvrages posthumes de Mascagni, sur lesquels il a donné des développemens qui ont pleinement satisfait les anatomistes, savoir : l'Ouvrage à l'usage des peintres et des sculpteurs, et le Prodrome de la grande anatomie. Le même auteur devait aussi publier le texte de la grande anatomie, dont on avait fait connaître le prospectus ; mais, à son retour en Europe, des difficultés s'étant élevées entre l'auteur du texte et une compagnie qui s'était chargée de la publication, les tribunaux ont prononcé sur cette affaire, et la société a été dissoute. La publication que nous annonçons répond suffisamment à l'assertion avancée ci-dessus, pag. 136.

Les planches lithographiées que M. le docteur Antommarchi offre aujourd'hui à l'Académie, ont été admirablement exécutées ; les trois

premières représentent le corps humain entier chez un adulte. Cette première livraison fait voir l'ensemble des vaisseaux sous-cutanés artériels et veineux, et les nerfs qui recouvrent la première couche musculaire. Les couleurs sont très-exactes, et l'exécution fait honneur à la France. Un genre de dessin particulier a été constamment approprié à chaque nature d'organes. Ainsi, les muscles sont représentés par des séries parallèles de lignes et de points; les tendons, par des lignes plus déliées et plus rapprochées; les artères, par des lignes et de petites hachures obliques; les veines, par des lignes longitudinales et transversales, propres à reproduire leurs formes arrondies; les nerfs, par des traits linéaires; les lymphatiques et leurs nodosités, par des lignes sinueuses. Des planches au trait ou en contre-épreuves, au nombre de 55 environ, correspondent aux 45 planches ombrées. Elles sont marquées de chiffres et de lettres de différentes formes, qui, étant toujours employées de la même manière, servent ainsi très-commodément aux explications.

L'ouvrage entier, qui doit comprendre 15 livraisons de cinq à six planches chacune, avec le texte explicatif, coûtera, en noir, la somme de 375 fr, et en couleur, 1050 fr. Le rapporteur a ensuite invité les membres de l'Académie à jeter un coup d'œil sur le beau travail dont MM. Antommarchi et de Lasteyrie lui faisaient hommage, et l'on peut dire qu'il a excité une admiration générale. Z.

198 (*). — *Chirurgie clinique de Montpellier*, ou Observations et Réflexions tirées des travaux de la Clinique chirurgicale de cette école, par le professeur Delpech, chirurgien en chef de l'hôpital St-Éloi à Montpellier, membre correspondant de l'Institut, etc. Paris et Montpellier, 1825; Gabon. Un vol. in-4° de 494 pages, avec 16 planches gravées; prix, 17 fr.

Après avoir composé un Traité de Pathologie chirurgicale (1), justement estimé pour la profondeur des principes et l'exactitude des descriptions, M. Delpech vient de publier un très-bel ouvrage composé de mémoires originaux sur plusieurs points difficiles de l'art de guérir. Persuadé que c'est surtout par des travaux particuliers qu'on peut avancer la science, cet illustre chirurgien a réuni toutes les observations importantes qu'a présentées la clinique de l'école de Montpellier. On juge quelles heureuses inductions, quelles applications nouvelles peuvent faire naître ces recherches dirigées par un professeur aussi habile! Le

(1) Cet ouvrage a pour titre: *Précis élémentaire des maladies réputées chirurgicales*. Trois vol. in-8°.

premier mémoire est intitulé : *Réflexions sur la ligature des principales artères*, et renferme plusieurs opérations qui surpassent, par leur hardiesse et leur précision, les succès obtenus par d'autres célèbres chirurgiens de l'Europe. Toujours guidé par les principes de son art, M. Delpech indique en même tems la limite que ne doit jamais franchir l'opérateur, pour éviter le reproche de témérité. Le second mémoire est un traité complet *sur les vices de conformation, appelés pieds-bots*. L'auteur, par des appareils convenables d'extension et de compression graduée, quelquefois même par la section et la cicatrisation lente du tendon d'Achille, qui devient extensible, est parvenu à redresser les pieds les plus contrefaits. La guérison de ces difformités, regardées auparavant comme incurables, est une véritable conquête de l'art de guérir, et une nouvelle source de moyens à employer dans l'orthopédie chirurgicale. Le troisième mémoire contient plusieurs *observations sur les fractures de l'humerus*, et tend à éclaircir quelques circonstances particulières et difficiles que présentent souvent les lésions des os cylindriques. Le quatrième et dernier mémoire embrasse des *Considérations nouvelles sur les maladies vénériennes*. Placé à la tête d'un hôpital qui renferme plusieurs salles de vénériens, M. Delpech a jeté le plus grand jour sur les formes diverses et trompeuses de ces maladies, et sur le traitement qui leur convient dans toutes les périodes. On voit comment les affections gonorrhoïques peuvent être guéries très-promptement par l'emploi du *baume de Copahu*, ou du *piper Cubeba*; comment des symptômes insolites aux mains, aux pieds, à des plaies récentes, etc., indiquent souvent une infection vénérienne, et comment cette maladie, en s'associant à d'autres affections, exige un traitement combiné. *Seize planches* très-exactes et parfaitement gravées complètent ce bel ouvrage, auquel il ne manque rien pour en faire un des plus importans qui aient paru depuis long-tems en chirurgie. Nous formons le vœu que les volumes suivans paraissent exactement chaque année, et présentent le même intérêt. *Amédée* Dupau.

159. — *Recherches anatomico-pathologiques sur la médecine pratique*, ou Recueil d'observations sur les maladies aiguës et chroniques, faites à l'hospice clinique interne de la Faculté de Médecine de Paris, sous les yeux de MM. les professeurs *Corvisart*, *Leroux*, *Boyer*, *Fouquier*, *Petit*, *Recamier*, *Laennec*, *Jadelot* et autres médecins recommandables. Par C. F. Tacheron, docteur en médecine de la Faculté de Paris, etc., etc. Paris, 1825; Béchet, place de l'École de Médecine, n° 4; Gabon, Crevot et Baillière, rue de l'École de Médecine, n°s 13, 31 et 16. Trois vol. in-8°. Prix, à Paris, 18 fr.; pour les départemens, 22 fr.

Depuis plusieurs années, nous avons vu paraître des ouvrages fort importans sur la *médecine physiologique*. Dans l'état actuel de la science médicale, celui qui écrit sur une partie quelconque de la médecine pratique, doit recueillir les faits avec une exactitude et une bonne foi scrupuleuses, dans l'exposition des succès et des non réussites. Il doit réunir de la justesse dans les idées et un grand esprit de modération. C'est d'après ces principes que M. Tacheron a conçu et exécuté le projet de publier les observations recueillies par les élèves de la clinique interne de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris. Cette clinique, plus connue dans le monde médical sous le nom de *Société d'instruction médicale*, fondée par le célèbre Corvisart, a rendu des services importans à la médecine pratique, en formant plusieurs des médecins distingués appelés aujourd'hui à des places qu'ils doivent à leur seul mérite, mais qui leur sont échues sans doute plus tôt qu'ils ne devaient s'y attendre. M. Tacheron a suivi à peu près la méthode adoptée par les partisans des nouvelles doctrines; il serait assez difficile de faire connaître même succinctement plus de neuf cents observations plus ou moins détaillées, extraites de plus de 5000, recueillies en forme de journal, d'après le plan du savant Desault, pour son recueil de chirurgie pratique, sur chacune des maladies internes traitées dans un intervalle de vingt années dans les divers hôpitaux de Paris, mais plus particulièrement à la clinique interne de l'ancienne Faculté de Médecine. M. Tacheron, en classant les maladies par ordres, et en les subdivisant par genres, d'après la méthode de M. le professeur Broussais, a trouvé le moyen de rappeler et même d'employer, avec quelques modifications, la classification d'un professeur qui a suivi un système différent. C'est une heureuse idée que d'avoir établi une semblable concordance. Chaque ordre et chaque genre de maladies sont précédés d'indications préliminaires de l'auteur, suivis de ses réflexions, et accompagnés du traitement que la médecine pratique prescrit pour chaque lésion. La coopération de nos médecins les plus estimés ne manquera pas d'appeler la confiance générale sur cet utile ouvrage : les médecins des départemens, éloignés des hôpitaux et par conséquent des moyens de recueillir les faits les plus importans de la médecine pratique, s'empresseront, sans doute, d'ajouter à leur propre expérience celle des professeurs les plus distingués de l'Europe, acquise par vingt années d'observations dans les hospices de Paris. Cet ouvrage a dû coûter au docteur Tacheron beaucoup de tems, de recherches et de méditations. On peut dire qu'il a bien mérité, par ce travail, du bel art qu'il professe; et sûrement, quelle que soit la divergence des opinions sur certains points de la science

médicale, les maîtres et ses condisciples sauront apprécier son extrême modestie, et le soin qu'il a mis à s'effacer lui-même pour faire mieux ressortir leurs talens et leurs services. GEORGET.

200 (*). — *Archives des découvertes et des inventions nouvelles*, faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers pendant l'année 1822. Paris, 1823; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; même maison de commerce à Strasboug, et à Londres. Un vol. in-8°, de 558 pages; prix, 7 fr. broché, 8 fr. 75 c. franc de port.

Cet ouvrage renferme l'indication succincte des principaux produits de l'industrie française; la liste des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation accordés par le gouvernement pendant la même année, et des notices sur les prix proposés ou décernés par différentes Sociétés savantes, françaises et étrangères, pour l'encouragement des sciences et des arts. Il paraît au commencement de chaque année depuis 1808, et contient toutes les découvertes qui ont eu lieu dans le courant de l'année précédente. La collection entière se compose de 15 volumes in-8°, de 5 à 600 pages. Les 10 premiers volumes se vendent 6 fr. chacun, et les 5 derniers 7 fr., de sorte que la collection complète coûte 95 fr.

Ce fut une très-heureuse idée que celle de réunir, dans un seul volume, le tableau de toutes les découvertes et inventions faites pendant l'année dans les sciences et dans les arts; et de donner à chaque article une analyse suffisante pour l'homme du monde qui ne cherche pas à approfondir les matières, avec les indications qui peuvent mettre l'artiste à même de connaître, dans tous leurs détails, les objets qui l'intéressent. Le modeste auteur de cet utile ouvrage a voulu garder l'anonyme, mais le voile dont il s'enveloppe n'empêche pas qu'on ne reconnaisse dans ce recueil la plume d'un savant dont les connaissances sont très-variées. La division de ses archives est très-bien conçue; nous en avons parlé avantageusement dans le cours des années précédentes. Nous nous bornerons à faire observer que, dans un cadre très-retréci, cet ouvrage montre la rapidité avec laquelle les perfectionnemens se succèdent dans les sciences et dans les arts. Il faudrait citer tous les articles pour donner une idée exacte du mouvement imprimé à tous les genres de connaissances comme à toutes les branches d'industrie. Dès l'instant que les arts industriels ont su tirer parti des découvertes faites dans les sciences exactes, les manipulateurs ont senti qu'il leur importait d'étudier ces mêmes sciences qui leur procuraient de si grands avantages. La mécanique, la physique, la chimie ne sont plus étrangères aujourd'hui aux chefs d'ateliers, et il n'est pas rare, même, de voir des ouvriers se familiari-

ser avec ces connaissances. L'impulsion est donnée, aucune puissance humaine ne peut en arrêter le cours, et nous devons nous attendre à voir naître tous les jours de plus grands perfectionnemens. Les livres de la nature de celui qui nous occupe, sont faits pour accélérer la marche de nos manufactures vers le plus haut degré de perfection. Le tableau que les Archives des découvertes présentent, dans un langage à la portée de tout le monde, suffit pour répandre les connaissances dans la classe qui en est le plus avide et qui en a le plus grand besoin. Il serait avantageux que l'auteur n'oubliât jamais de citer les ouvrages dans lesquels il puise, afin de faciliter les moyens de se procurer des renseignemens plus étendus. Lorsqu'il ne prend dans aucun ouvrage imprimé, mais qu'il cite des découvertes qui lui sont transmises par la voix publique ou autrement, il ne devrait jamais négliger de donner l'adresse des inventeurs : son ouvrage en acquerrait un nouveau degré d'utilité. *L. Séb.* LENORMAND.

201 (*). — *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes*, en France, de 1789 à 1820; T. VII. Paris, mars, 1823; Colas, rue Dauphine, n° 32. In-8° de 558 pages; prix, 7 francs, et par la poste 9 francs.

Les 87 premières pages de ce volume sont presque entièrement consacrées au *fer* et à ses combinaisons les plus utiles. Les auteurs font d'abord connaître les perfectionnemens apportés, en 1791, aux procédés du laminage, par MM. Jamain et Poncelet (des Ardennes). — Viennent ensuite les observations de MM. Thénard, Hassenfratz, etc., sur l'oxidation du fer. — « La conversion immédiate du fer doux en acier fondu, sans employer le charbon, est une découverte importante à la théorie des affinités chimiques, et qui acquiert à M. Clouet des droits à la reconnaissance de ses concitoyens et aux récompenses nationales. » Nous n'ajouterons rien à ces conclusions des commissaires de l'Institut. — On reconnaît toute la sagacité de l'illustre Haüy dans ses observations *sur la vertu magnétique du fer, considérée comme moyen de reconnaître sa présence dans les minéraux*; et *sur les formes cristallines du fer arsénical.* — Dix pages sont données aux expériences et aux calculs de M. l'ingénieur Dulcau, *sur la résistance du fer forgé*, lorsqu'il remplit la fonction de poutre ou d'étai vertical, ou d'arc faisant partie d'une voûte. — L'article intitulé : *Usage du fer en médecine*, fait connaître la composition d'un *savon ammoniacal*, employé par M. le docteur Gondret, pour produire à volonté tous les degrés de l'action du feu, et remplacer avec avantage le vésicatoire et même le cautère actuel. — C'est M. de Zach qui a fait connaître, en 1811, aux Français, la composition du *fer-blanc indien*, que les Anglais tenaient secrète, et qui sert aux astronomes

pour des signaux, etc. Le feu d'une boîte de 10 pouces de diamètre, sur 4 de hauteur, se voit, à la vue simple, d'une distance de quarante milles en mer, pendant un tems nébuleux. — Un article sur le *mécanisme du feutrage*, offre un exemple de ce talent descriptif que possédait au plus haut degré notre vénérable Monge. — On trouve dans un article étendu sur *la fièvre jaune* des observations de MM. Dupont de Nemours, Gilbert, Devèze, Dalmas, Bally, Moreau de Jonnès, sur les symptômes de cette cruelle maladie dans les diverses contrées où elle exerce ses ravages. M. Dupont prétend que la fièvre jaune des États-Unis est *locale*, *endémique* et *non-contagieuse*, tandis que M. Dalmas la regarde comme essentiellement *épidémique* et *contagieuse*. — Les *filtres* inventés par MM. Smith, Cuchet et Monifort sont décrits avec soin. Il en est de même des perfectionnemens apportés dans la *fabrication* du *flintglass*, par MM. Lançon, Kruines, Casalès, Dufougerais et surtout par M. d'Artigues. — Une suite d'articles, dans lesquels on remarque les noms de MM. Coulomb, Lacroix, Bossut, Girard, Biot, Poisson, Dulong, Petit, etc., ont pour objet de présenter les travaux de ces savans sur la cohérence et la résistance des fluides, sur leur mouvement, leur écoulement, leurs propriétés conductrices de la chaleur, la dilatation des fluides élastiques à de hautes températures, etc. — Nous ne pouvons passer sous silence les dernières observations de M. Delaplace sur *le flux et le reflux*. — Un rapport, fait en l'an XIII, par M. Dupuytren, donne des détails très-curieux sur un *fœtus* trouvé dans le ventre d'un jeune homme de 14 ans. — On lit avec intérêt les remarques de M. Péron sur la *force physique* des peuples sauvages comparée à celle des nations civilisées. — L'emploi des *vagues de la mer* comme *forces motrices* fait honneur au génie inventif de MM. Girard père et fils. — A l'article *forces vives*, se trouvent deux mémoires de MM. Petit et Navier sur cette partie importante de la mécanique. — Les procédés pour fondre les *formats stéréotypes*, qu'on doit à MM. F. Didot et Herhan, méritent une mention particulière. — Plusieurs articles sur *les fourneaux, fours et foyers*, renferment la description des divers appareils inventés par MM. Barlow, Christian, Curaudan, Desarnod, Voyenne, d'Arcet, etc. — L'article sur *l'origine des Français* est d'un grand intérêt, en ce qu'il renferme un passage tiré d'un ouvrage de Latour-d'Auvergne-Corret, de ce héros, philosophe et littérateur, mort dans les combats sous le titre de *premier grenadier de France*. — Des mémoires de MM. Lévesque et Legrand-d'Aussy, insérés dans le recueil de l'Institut, ont fourni des articles remarquables sur l'*histoire des Gaulois et des premières dynasties françaises*. — Enfin, nous citerons les observations de MM. Bosc et Dureau

de La Malle sur *les frênes*; de M. Gay-Lussac sur le *froid produit par la dilatation des gaz*; de M. Droz, de Besançon, sur *divers fromages*; de MM. Lamouroux et Gauthier Claubry, sur les *fucus*; de M. d'Arcet, sur l'*analyse des fusées à la Congrève*. A. M—T.

202. — *Aperçu de la spoliation de M. Hoené* Wronski, *par le bureau des longitudes de la Grande-Bretagne*, adressé surtout au gouvernement de Russie et à ses compatriotes Polonais ou Russes, avec cette épigraphe : « On commence à n'attacher de prix aux hommes et aux peuples, que selon le degré dans lequel ils ont contribué aux progrès de la vérité, le grand but de toute la terre. » (*Philos. de la technie*, 2e section). Paris, 1823; Beaucé-Rusand, rue de l'Abbaye, n° 1. Brochure de 32 pages in-8°.

Cet écrit fait suite à la pétition adressée par le même auteur au parlement anglais, et à sa *Lettre sur l'imposture publique des Sociétés savantes*. M. Wronski nous apprend que « n'ayant pas réussi dans ses réclamations en Angleterre, il est revenu en France, où il ne lui reste, dit-il, aucun espoir de succès. Il se plaint de ce qu'on veut y faire passer pour des rêveries métaphysiques ses idées, ses doctrines mathématiques, tant louées par l'Institut (classe des sciences), dans un rapport signé *La Grange* et *Lacroix*. Il se résume, en faisant valoir trois faits : ce sont : 1° la contradiction officielle de l'Institut de France dans ses deux rapports, l'un de 1810 et l'autre de 1811; 2° la spoliation qu'il reproche au bureau des longitudes de Londres; 3° un piége scientifique, dressé par l'auteur, et dans lequel il paraîtrait qu'il a su faire tomber la Société royale de Londres elle-même. Lanjuinais, *de l'Institut* (2e classe).

203 (*). — *Catalogue des cartes géographiques, topographiques et marines de la bibliothèque du prince Alexandre* Labanof de Rostof, à Saint-Pétersbourg; suivi d'une Notice de manuscrits. Paris, 15 avril 1823, Firmin Didot. Un vol. in-8° de IV et 494 pag.; prix, 8 fr.

Il faut rendre un juste hommage aux princes, amis des sciences, qui font servir une partie de leurs richesses à l'acquisition de tout ce qui peut favoriser le développement de l'esprit humain. Tel est le noble but que s'est proposé M. le prince Labanof, en rassemblant, à grands frais, sur tous les points du globe, une magnifique collection de *deux mille deux cent soixante neuf* cartes, et en publiant le catalogue de ce précieux dépôt géographique. « Désirant l'augmenter, dit-il, de tout ce qui manque d'intéressant, j'ai fait imprimer ce catalogue, pour être à même de le communiquer aux personnes qui s'occupent de géographie. J'espère que, par amour pour cette science, elles voudront bien m'ai-

der de leurs conseils, en m'indiquant les erreurs que j'ai pu commettre, et les articles importans qui peuvent avoir échappé à mes recherches. » Nous répondrons à l'appel de M. Labanof. Son catalogue contient peu d'erreurs; cependant, n'en est-ce pas une que de comprendre, sous le titre d'Europe, et surtout de Russie, la carte topographique de la route d'Erivan à Tauriz? Depuis quand les frontières de l'empire russe entoulent-elles le lac Sivân et les monts Ararat? — Parmi les cartes qui manquent dans ce catalogue, nous signalerons à l'active investigation de l'auteur : 1° la *Carte* publiée par M. Walkenaer, *sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, Paris, 1812; 2° *Carte de l'Afrique septentrionale*, par Rennell, Lond., 1801; 3° *Carte de la partie S.-O. de l'Afrique*, par Bowdich, Lond., 1820; 4° la *Carte* publiée *sur l'île de Ceylan*, par J. Davy, Lond., 182 ; 5° la *Carte de l'itinéraire dans le Fezzan*, par Lyon, Lond., 1821; 6° la *Carte des provinces de la Géorgie et de la Perse*, par Ker Porter, Lond., 1821.

Nous avons aussi remarqué dans le texte, malgré le luxe avec lequel il a été imprimé, quelques légères erreurs dans l'orthographe des noms. Celui qui se trouve au bas de cet article, sera lui même la rectification d'une de ces erreurs. Ed. Gauttier.

204. — *Almanach du Commerce de Paris, des départemens de la France, et des principales villes du monde*, de J. de la Tynna, continué et mis dans un meilleur ordre, par *S.* Bottin, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires, et auteur du premier *Annuaire statistique* qui ait été publié en France; xxvie année, contenant pour Paris seulement, 40,000 adresses. Paris, 1823; au bureau de l'Almanach du Commerce, rue J. J. Rousseau, n° 20. Un fort vol. in-8°, de 1360 pages; prix, 12 fr. broché, 14 fr. relié, et 16 fr. 20 c. par la poste.

205. — *Le monde physique et le monde moral*, ou Lettres à Mme de ***, ouvrage spécialement destiné aux personnes qui veulent, sans le secours de la géométrie, étudier le monde physique, le monde moral, et les rapports qui existent entre les lois qui gouvernent ces deux mondes; par *A.* Libes. *Seconde édition*, augmentée du triple. Paris, 1822; l'auteur, rue Notre-Dame-Nazareth, n° 32. Deux vol. in-8°; prix, 15 fr.

M. Libes est auteur d'un Traité de physique estimé : le résumé qu'il donne de ses doctrines dans l'ouvrage que nous annonçons, ne convient pas moins aux lecteurs instruits qu'à ceux qui cherchent à s'instruire. La première édition de ce traité du *Monde physique et du monde morale*, n'était qu'un opuscule; grâces aux méditations de l'auteur, c'est maintenant un traité méthodique, qu'il a mis sous la forme épistolaire. Comme dans tout traité bien fait, il ne donne que les vérités sanctionnées par le tems

et l'observation : en morale surtout, il évite soigneusement ces opinions hasardées qui provoquent la discussion et amènent le doute. Il écrit avec autant de sagesse que de clarté, et ces qualités se font remarquer même dans les deux dernières lettres, où il traite du *mécanisme* du monde moral, de sa *liaison* avec le monde physique, et où il compare entre elles les lois qui gouvernent l'un et l'autre. Les personnes les plus faciles à s'alarmer seront convaincues, après l'avoir lu avec attention, qu'il a su mettre d'accord, dans son ouvrage, les sentimens religieux avec les principes d'une saine philosophie. F.

206 (*). — *Tableaux de l'histoire philosophique du christianisme, ou* Etudes de philosophie religieuse, par *Charles* Coquerel. Paris, 1833 ; Servier, rue de l'Oratoire, n° 6. Un vol. in-8°, de VIII et 420 pages ; prix, 5 fr., et 5 fr. 75 par la poste.

Nous accueillons toujours avec faveur les écrits dirigés vers le but que nous croyons le seul raisonnable pour parvenir au perfectionnement de l'ordre social : l'union du christianisme et de la liberté. L'ouvrage que nous annonçons occupera certainement un rang distingué parmi les écrits de ce genre ; il embrasse une foule de points philosophiques et religieux. L'auteur a suivi l'ordre du tems dans ses tableaux. Après des réflexions sur l'antiquité et l'origine du sentiment religieux, sur le caractère de la philosophie religieuse, il expose ce qu'il appelle, *la situation et les besoins des sociétés modernes*. Il décrit successivement l'état de l'empire romain lors de l'apparition du christianisme et l'influence des idées d'égalité sur ce vaste système politique, l'existence religieuse des peuples au moyen âge, et la situation des sociétés à la naissance de l'esprit d'examen. Il passe ensuite aux effets de la réformation, aux efforts dirigés contre la liberté d'examen, qui produisirent entre autres résultats l'ordre des Jésuites, dont il caractérise l'esprit et les travaux ; puis il retrace les caractères généraux de l'opinion d'un *catholique* et d'un *réformé*, auxquels il donne alternativement la parole. Il traite des sociétés bibliques et de ce qu'elles offrent de défectueux ; enfin, il arrive à la situation actuelle des idées philosophiques en France, à l'influence de la philosophie du XVIIIe siècle, et aux théories du matérialisme, qu'il combat vivement. M. Coquerel termine son ouvrage par des conseils à la jeunesse française, chargée, selon lui, de la grande tâche *de faire voir quelle race d'hommes la révolution française a formée*. Des notes assez étendues, historiques ou critiques, accompagnent cet ouvrage, qui ne peut qu'ajouter à la réputation de M. Coquerel, comme philosophe et comme écrivain. X.

207. — *Histoire abrégée de l'inquisition d'Espagne* ; par *Léonard*

Gallois. Paris, 1823; Chassériau, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5. In-18 de 398 pages; prix, 3 fr.

Toutes les fois qu'on prononce le mot d'*inquisition* parmi nous, il y a des gens qui sont tentés de crier à l'athéisme. Combien est-il, néanmoins, de personnes vraiment religieuses, pour qui le Saint Office est une des plus atroces erreurs où un faux esprit de religion ait fait tomber les hommes! C'est pour elles que M. Gallois vient de publier ce Précis, fort bien fait, de l'histoire écrite par Llorente sur des pièces authentiques. On ne manquera certainement pas de dire, et l'auteur, que je ne connais pas, a dû s'y attendre, que cette publication a été faite dans des vues de scandale, et pour créer des ennemis à la religion. Mais, je le demande avec bonne foi : entre ceux qui s'attachent à affaiblir l'odieux des institutions inquisitoriales, qui nient le *san-benito* et les *auto-da-fé*, qui présentent le Saint-Office comme une simple police débonnaire, et ceux qui, en peignant avec énergie les excès du fanatisme, font mieux ressortir la douce paix et la divine lumière de l'évangile, qui fait, dans l'état actuel de la société, le plus d'ennemis à la religion? Il y a, dans ce petit volume, un grand nombre de faits curieux, sur l'origine, la marche progressive, les procès et la chute du terrible tribunal. La lecture en est facile, au moins sous le rapport de la narration; car le fonds est bien propre à inspirer le dégoût. Comment, en effet, ne laisserait-on pas quelquefois tomber de ses mains, avec un sentiment de tristesse ou d'horreur, un livre terminé par un tableau où sont supputées les personnes condamnées à diverses peines, pour hérésie ou sorcellerie, et dont le total général, de 1481 à 1820 seulement, offre 54,658 INDIVIDUS BRÛLÉS VIFS?

P. A. Dufau.

208 (*). — *De l'Éducation des filles*, par Fénélon. *Nouvelle édition*, ornée du portrait de l'auteur. Paris, 1823; Aimé Payen, rue Serpente, n° 13. Un vol. in-18; prix, 1 fr. 50 c., et par la poste 2 fr.

209 (*). — *Des délits et des peines* par Beccaria; traduit de l'italien, par J. A. S. Collin de Plancy. Paris, 1823; Collin de Plancy, rue Montmartre, n° 121. Un vol. in-18; prix, 5 fr.

On ne peut nier que l'ouvrage de Beccaria n'ait beaucoup servi à la réformation de nos lois criminelles. A force de faire entendre des vérités sévères, la voix des philosophes a enfin été écoutée, leurs vœux ont été exaucés en partie, et l'on a vu bannir de notre code pénal, la question, la peine de mort pour vol, et d'autres punitions barbares qui attestaient la profonde ignorance des tems où elles avaient été établies. Malgré une amélioration évidente dans le système de nos lois pénales, les efforts des amis de l'humanité ne doivent pas encore s'arrêter. On ne

saurait trop reproduire les ouvrages qui contiennent les principes d'une jurisprudence vraiment philosophique. C'est par la persévérance que l'on a obtenu une première réforme, c'est par la persévérance que l'on en obtiendra une seconde. La nouvelle édition de l'ouvrage de Beccaria doit d'autant mieux servir les vues de ceux qui s'intéressent au perfectionnement de notre droit criminel, que le traducteur a eu le soin d'y joindre des notes fort intéressantes, extraites des auteurs les plus estimés. Nous recommandons surtout la lecture d'un opuscule de Franklin, intitulé *Pensées sur la justice criminelle*; on y trouvera tout le bon sens et l'excellente morale de l'auteur du *Bonhomme Richard*. Ces additions rendent la nouvelle édition du traité *des Délits et des Peines* extrêmement curieuse, et nous ne doutons pas quelle ne soit recherchée par tous ceux qui se livrent à l'étude de la philosophie et de la législation. Nous regrettons, toutefois, que l'éditeur n'ait pas parlé de quelques-unes des réfutations que les ennemis des lumières cherchent à opposer à la popularité de l'ouvrage de Beccaria. Ces réfutations sont précieuses par les doctrines qu'elles renferment, et lorsqu'on réfléchit qu'il n'y a guère qu'un demi-siècle qu'elles ont été écrites, on est étonné de la révolution qui s'est opérée dans les idées en un si court espace de tems. Nous ne pensons pas, en effet, que qui que ce fût aujourd'hui osât proclamer les principes émis en 1780, par Muyart de Vouglans, dans une réfutation du Traité *des Délits et des Peines* imprimée à la suite de ses *Lois criminelles de France* (1 vol. in-f°). Il faut donc tout espérer du tems, et ne pas craindre de proclamer des vérités utiles et sévères, quoiqu'elles puissent déplaire à certaines personnes; car un jour viendra où elles seront populaires, et où l'opinion publique flétrira les préjugés de ceux qui auront refusé de les entendre. A. T., avocat.

210 (*). — *Traité de la législation criminelle en France*, dédié à S. M. Dambray, chancelier de France; par M. LE GRAVEREND, chevalier de l'ordre royal de la légion-d'honneur, maître des requêtes aux conseils du Roi, etc. *Deuxième édition*. Paris et Rouen, 1823; Béchet aîné. 2 vol. in-4°, ensemble de XLVI et 1552 pages; prix, 42 fr.

211 (*). — *Annales du barreau français*, ou Choix des plaidoyers et mémoires les plus remarquables, tant en matière civile qu'en matière criminelle, depuis *Lemaître* et *Patru* jusqu'à nos jours, avec une notice sur la vie et les ouvrages de chaque orateur, T. X de la Collection, Ve du Barreau moderne. Paris, 1823; Warée, au Palais de Justice. In-8° de XVIII et 626 pages; prix, 6 fr.

Cette utile collection, qui doit se composer de 12 volumes, se poursuit avec activité. Le Xe volume, qui vient de paraître, est

le IVe dans l'ordre de publication. Il contient un choix des œuvres oratoires de M. Dupin l'aîné sur des matières politiques. La notice, placée en tête du volume, est due à la plume élégante de M. Dumont On y remarque beaucoup d'idées justes et fines sur l'éloquence en général, et sur le caractère particulier du talent de M. Dupin, placé à un si haut rang, non-seulement parmi les orateurs modernes du barreau français, mais même parmi ceux qui, à toutes les époques, ont illustré ce barreau. Ce volume n'a pas seulement un intérêt oratoire : les causes politiques, auxquelles il est consacré, forment une partie essentielle de l'histoire contemporaine. L'un de ces procès fait vivement regretter que la cour des pairs ait négligé l'occasion de donner une leçon imposante et digne d'elle, en improuvant hautement, par l'autorité de son exemple, les condamnations capitales en matières politiques. Le nom de M. Dupin s'attache à une foule de causes célèbres par leurs sujets et par ses plaidoyers. Il se retrouve encore dans un grand nombre de ces procès de la presse, qui appartiennent aussi à notre histoire, et qui ont amené devant la justice des académiciens, des gens de lettres, des avocats, et jusqu'à un archevêque. Dans les trois volumes précédemment publiés, on remarque, entre autres notices, celle de *Lemaître* et celle de *Linguet*, par M. Dupin jeune, qui, pour emprunter encore une expression de M. Dumont, croît dans la ressemblance de son frère, et est appelé, par la fraternité du talent, à prendre place auprès de lui. Mais, de toutes les notices contenues dans les volumes précédens, celle dont je puis le moins me défendre de parler, est la notice sur *Patru*. Elle annonce une justesse d'esprit, un sentiment profond de la véritable éloquence, une fermeté d'idées et de style, qui ont toujours éminemment distingué son auteur, et qui lui promettaient une brillante carrière. Cet auteur n'est plus. Mort, l'année dernière, à 27 ans, Millelot a laissé dans les cœurs de ses amis de vifs regrets. Tant de droiture et de simplicité honoraient son caractère, tant de doctrine s'était amassée avant l'âge dans sa tête forte et saine, tant de fermeté dans les idées et de justesse dans le raisonnement ornaient son élocution de grâces naturelles et vraies, que déjà, au barreau, il se trouvait placé, tout jeune encore, dans l'estime de ses confrères, au rang élevé que lui aurait assigné l'opinion publique, à la première occasion qu'il aurait eue de mettre en évidence ses qualités brillantes et solides. Dans le petit nombre d'écrits qu'il a laissés, on remarque les articles qu'il a donnés à la *Thémis*. Il a fourni un article à la *Revue Encyclopédique* (T. II, p. 249), qui lui a consacré une courte notice (T. XVI, p. 638).

Ch. Renouard, *avocat*.

212 (*). — *De la représentation nationale chez un peuple libre.* Opuscule dédié à la nation française, par Louvet, fils d'un député à la Fédération (14 juillet 1790). Paris, 1823; chez les marchands de nouveautés. In-8° de 39 pages; prix, 1 fr. 25 c.

« Livré depuis plusieurs années à l'étude de la philosophie politique, j'ai fait de profondes méditations sur la destinée des peuples, et je suis resté convaincu qu'un gouvernement représentatif qui s'appuierait à la fois sur la liberté, la justice et l'égalité, présenterait seul quelques consolations à l'humanité, tout en assurant les droits des nations et la stabilité des trônes. » Ce passage atteste la pureté des vues de l'auteur de cette brochure, extraite d'un grand ouvrage, dont notre révolution est l'objet. Il y a dans ce petit écrit une grande franchise de pensée et d'expression.

213 (*). — *Œuvres de Lacretelle aîné.* Éloquence judiciaire, et philosophie législative; Ire collection. Paris, 1823, Bossange frères, rue Saint-André-des-Arcs. Trois vol. in-8°; prix, 21 fr.

214. — *Discours et Opinions de* d'Esprémenil, précédés d'une notice sur sa vie (Extrait du T. IV de la *Collection des orateurs français*). Paris, 1823; Henri Servier, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6. In-8° de 92 pages; prix, 3 fr.

Le nom de d'Esprémenil rappelle une époque remarquable de notre histoire, effacée en quelque sorte de nos souvenirs, par tant de faits plus mémorables encore qui l'ont suivie de près. D'Esprémenil, héros de cette popularité éphémère qu'obtint le parlement de Paris, quelques années avant la révolution, ne sut comprendre ni sa situation, ni celle de la France. Il ne vit point que l'opinion publique ne s'intéressait si vivement à l'opposition parlementaire, que parce qu'il n'y en avait point d'autre, et qu'à le bien prendre, cette arrogante portion de l'aristocratie française n'était pas plus du goût de la nation que les corps analogues dont l'épée et la mître étaient les attributs distinctifs. Ce magistrat, et presque tous ceux de cette époque, agirent dans cette fausse supposition, que les parlemens pouvaient diriger l'opinion de la France, tandis qu'en réalité leur influence à cette époque était à peine assez puissante pour contenir les huissiers du parquet. Cette manière de voir fit commettre à d'Esprémenil plusieurs fautes dans sa carrière législative. En effet, tout se déplaçait rapidement autour de lui, et il voulait rester immobile. Il en résulta qu'il se trouva graduellement placé sur un autre terrain, et obligé en quelque sorte de devenir le champion d'un ordre de choses qu'il avait, le premier, vigoureusement attaqué. Quoi qu'il en soit, il y a dans la vie de ce personnage une époque honorable et brillante, celle de son arrestation, dans le sein du parlement, par un capitaine des gardes-françaises.

la noblesse de sa conduite dans cette journée, sa ferme résolution de ne céder qu'à la violence, son énergique protestation avant de suivre l'exécuteur des décisions ministérielles, offrent des rapports frappans avec les circonstances d'une autre journée..... et pour peu qu'on ait de mémoire, on n'en lira pas sans un vif intérêt le récit dans la notice. Cette notice est bien faite. Les discours, trop détachés de la discussion, perdent une partie de leur effet. A*.

215. — *Éloge de Pothier*, par M. Boscheron-Desportes, couronné par la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. Orléans, 1823; Huet-Perdroux. Trois feuilles d'impression; prix, 1 fr. 25 c.

216 (*). — *Manuel de l'histoire ancienne*, considérée sous le rapport des constitutions, du commerce, et des colonies des divers états de l'antiquité, traduit de l'allemand de A. H. L. Heeren, professeur d'histoire à l'Université de Gottingue, etc. Paris, 1823; Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. Un vol. in-8° de xxiij et 515 pages d'impression; prix, 8 fr., et par la poste, 10 fr.

M. Heeren est connu dans toute l'Europe savante par des écrits distingués sur l'histoire. (*Voy.* T. VI, pag. 579; T. VII, pag. 576; T. VIII, pag. 225; T. XI, pag. 370; T. XIII, pag. 402; et T. XIV, pag. 595.) Ce que l'on a surtout remarqué dans les ouvrages de ce professeur allemand, c'est une méthode rigoureuse pour la classification des faits, et des vues philosophiques très-étendues. Ces deux qualités essentielles, si nécessaires à l'historien, se retrouvent dans le *Manuel de l'histoire ancienne*. Cet ouvrage renferme cinq grandes divisions: 1° Histoire des anciens états ou empires d'Asie et d'Afrique avant Cyrus, ou origine de la monarchie persane, vers l'an 660 avant J.-C., composée presque uniquement de fragmens détachés; 2° Histoire de la monarchie persane, depuis l'an 560-550 avant J.-C.; 3° Histoire des états de la Grèce, tant dans l'intérieur qu'au dehors, jusqu'au règne d'Alexandre, ou à l'an 336 avant J. C.; 4° Histoire de la monarchie macédonienne et des royaumes qui se sont formés de son démembrement jusqu'à leur destruction par les Romains; 5° Histoire romaine, tant de la république que de la monarchie, jusqu'à sa destruction dans l'Occident, l'an 476 après J.-C. — M. Heeren a eu le soin d'indiquer les sources où l'on doit puiser pour connaître les anciennes annales des peuples: ces sources se composent des historiens classiques éclaircis quelquefois par les travaux d'écrivains modernes. A vrai dire, l'ouvrage de M. Heeren est, comme il l'indique, un *Manuel* et non pas un corps complet d'histoire: on pourra s'en servir comme d'un guide habile et sûr, pour remonter jusqu'aux faits enveloppés dans la nuit des âges. Nous croyons qu'il sera très-utile aux pro-

fesseurs récemment établis dans les colléges royaux pour y enseigner l'histoire. Ce n'est pas sans peine qu'on est enfin parvenu à obtenir un enseignement aussi indispensable dans le cours des études classiques. Il y a quelques années encore, les élèves sortaient de leurs colléges, sans avoir d'autres connaissances historiques que celles qu'ils pouvaient retirer de l'explication de quelques pages de Tite-Live et de Tacite ou d'un auteur de notices biographiques, peu digne de la faveur dont il jouit dans les écoles (Cornelius Nepos); on peut assurer qu'ils ignoraient complétement les faits historiques les plus importans. On doit espérer qu'un enseignement spécial fera cesser un aussi grand inconvénient, et il paraît même que les nouvelles chaires d'histoire ont déjà produit d'heureux résultats. Au reste, il faut dire que ceux des élèves qui sortaient ou sortent encore des bancs des colléges, avec le désir de perfectionner et souvent de refaire des études historiques incomplètes, ont à leur disposition le cours le plus vaste et le plus savant que l'on ait sans doute jamais fait sur l'histoire. L'on voit que nous voulons parler des leçons de M. Daunou au collége de France. L'érudition la plus judicieuse, les préceptes de la plus pure morale, qui ne doivent jamais être séparés de l'histoire, un religieux examen des textes et des faits, président toujours aux leçons de M. Daunou, et la France peut l'opposer avec orgueil aux professeurs les plus distingués des autres contrées de l'Europe.

A. T.

217. — *Extraits de l'Introduction à l'histoire de Charles-Quint, et précis des troubles civils de Castille*, par Robertson, traduits par MM. Guadet et Defau, publiés et précédés d'une préface par M. de Pradt, ancien archevêque de Malines. Paris, 1823; Béchet aîné, quai des Augustins, n° 55. In-8° de 307 pages; prix, 5 fr., et par la poste, 6 fr.

L'Introduction à l'histoire de Charles-Quint est jugée depuis longtems. C'est très-certainement un morceau supérieur à tout ce que les littératures anciennes et modernes peuvent opposer dans le même genre. Jamais on ne déduisit, des notions éparses et confuses que nous pouvons recueillir sur le moyen âge, autant de conséquences justes, d'aperçus ingénieux, de réflexions profondes, de résultats positifs. C'est un admirable tableau des progrès de la société en Europe, où l'on peut en quelque sorte suivre pas à pas la marche nécessaire du génie de la civilisation moderne. C'est là ce que M. de Pradt a voulu rendre plus facile, en resserrant encore ce beau morceau, en le débarrassant de tout ce qui peut entraver le développement de cette grande vérité. L'extrait publié par M. de Pradt mérite de devenir une sorte de manuel d'histoire et de politique, pour toutes les personnes qui veulent, par goût ou par

nécessité, avoir beaucoup de choses en peu de mots. Cet extrait est précédé d'une préface où l'on reconnait l'auteur de tant d'écrits profonds et brillans à la fois, et suivi d'un passage de l'histoire de Charles-Quint, relatif aux troubles de Castille, où brillent ces vertus patriotiques, cet amour pour les institutions nationales, et ce goût d'une fière indépendance qui caracterisèrent de tous tems les Espagnols : les circonstances actuelles donnent un grand intérêt à ce morceau. Le volume est terminé par des notes curieuses. La traduction des deux jeunes publicistes français reproduit avec élégance et fidélité l'historien philosophe dont s'honore l'Angleterre. Z.

218 *. — *Histoire de la république de Venise*, par P. Daru, de l'Académie française. *Seconde édition*, revue et corrigée. Paris, 1821, Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. Huit vol. in-8°; prix, 68 fr.

Le mérite de cet ouvrage est universellement reconnu : la nouveauté des recherches, l'application des principes de la plus saine politique, un style élégant et pur le rendent à jamais recommandable. Nous en avons rendu compte, lorsqu'il parut pour la première fois. *Voy.* T. III, pag. 4 6 ; nous en donnerons une nouvelle analyse, réclamée par l'importance du sujet. F. S.

219. — *Histoire politique et statistique de l'Aquitaine*, ou des pays compris entre la Loire et les Pyrenées, l'Océan et les Cévennes; par M. de Verneilh-Puiraveau. Tom. I. Paris, 1822; Guyot, rue Mignon Saint-André-des-Arcs, n° 2. In-8° de 512 pages; prix, 7 fr.

Cet ouvrage sera divisé en deux volumes, et le mérite du premier fait désirer vivement le second. Il commence par une notice sur la Gaule, sur le caractere, les mœurs, la religion, l'etat militaire, les courses lointaines, les guerres de nos ancêtres, et enfin, leur soumission au joug des Romains. L'auteur rappelle ensuite les divisions territoriales qui furent établies par les nouveaux maîtres de la Gaule, les variations que subirent ces divisions, et l'origine de l'Aquitaine. Il suit l'histoire de ce pays, sous la domination romaine, jusqu'au-delà du milieu du ve siècle : fidèle à son plan, il considère la série des événemens sous le point de vue politique et statistique. Après les Romains, les Goths viennent fonder dans l'Aquitaine un royaume qui est détruit par Clovis; alors, l'histoire de France devient le recueil des annales des provinces de ce royaume, et par conséquent, celle des *Aquitaines* y est comprise. L'auteur, passant à la géographie physique de cette contrée, décrit ses montagnes, ses rivières et sa navigation, ses richesses et ses eaux minérales, son agriculture. On s'étonne qu'il ne fasse point une men-

tion particulière de la mine de soufre découverte par M. *Gillet-Laumont* dans le département des Basses-Pyrénées, non plus que des houilles de la même contrée, dont il ne dit qu'un mot, à l'article Orihès. On trouve à la section *agriculture* une notice sur les truffes, que l'histoire naturelle réclame à juste titre, puisqu'il s'agit d'une production spontanée du sol, à laquelle le travail de l'homme ne peut contribuer. Les deux sections, *antiquités* et *langage*, sont pleines d'érudition, surtout la seconde, qui indique un très-grand nombre de racines et d'étymologies celtiques. Ces recherches sur les rapports entre les tems passés et l'état présent, conduisent l'auteur à parler des peuples et des lieux de l'Aquitaine et des Gaules, tels qu'ils furent connus des Romains. L'embarras de reconnaître aujourd'hui le territoire de ces anciens peuples, dont les limites ne furent jamais tracées avec précision, détermine notre auteur à ne former que trois divisions, dont l'une comprend la Gascogne; la seconde, l'Armagnac, et la troisième, le Roussillon, la Cerdaigne française et le comté de Foix. Les détails historiques et géographiques sur ces pays sont très-instructifs. La fin de l'ouvrage présente une érudition moins grave; M. de Puiraseau passe en revue les troubadours que les Aquitaines ont produits. La liste n'en est pas courte : on y trouve un archevêque, un roi, des princes, une foule de seigneurs, et peu de noms obscurs. Il semble que, depuis ce tems, la poésie se soit mésalliée. L'indication très-abrégée des matières contenues dans cet ouvrage, telle que nous venons de la présenter, suffit pour faire connaître l'importance du travail de M. *de Verneith-Puiraseau*. Son style est celui de l'histoire, et l'on y reconnaît un écrivain exercé.

220.—*Voyage en Espagne*, ou Lettres philosophiques contenant l'histoire générale des dernières guerres de la péninsule; par M. Amade, ancien commissaire des guerres adjoint. Tome I (l'ouvrage en aura deux), Paris, 1823; Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9; Auch, au bureau du journal du Gers. In-8°; prix 6 fr., et par la poste, 7 fr. 25 c.

M. Amade adopte la forme épistolaire, parce qu'elle ne l'assujétit point à des lois trop rigoureuses dans l'ordre et la division des matières qu'il veut traiter, et il choisit une femme pour correspondante, afin d'être autorisé à jeter quelques fleurs sur un sujet qui, de sa nature, est extrêmement grave. Il s'agit d'un peuple qui mérita de tout tems une haute estime; capable de toutes les grandes entreprises et de tous les nobles enthousiasmes; qui pesa long temps sur l'Europe, et fit porter son joug à la plus grande partie du Nouveau-Monde; qui, sortant à peine d'une guerre honorable, n'avait retrouvé qu'une paix orageuse, qu'il a perdue pour se trouver replacé dans une situation où il faut lui dire, avec

Hamlet, *To be or not to be that is the question.* (Être, ou n'être pas, c'est là la question.) — Le premier volume de M. Amade ne contient encore que l'histoire ancienne de l'Espagne, et le commencement de la guerre contre Napoléon : mais ce que l'auteur en rapporte suffit pour faire naître des appréhensions sur l'issue de l'entreprise actuelle dont ce pays est le théâtre et l'objet. Ce furent les troupes mal armées et mal exercées réunies à la hâte par des juntes provinciales, qui vaincquirent à Baylen : la Sierra Morena et les chaînes intérieures de la péninsule sont plus redoutables que les Pyrénées. — M. Amade ne fera probablement pas attendre longtems le second volume de son intéressante histoire. Nous l'inviterons à se défier de certaines locutions méridionales qui, sans nuire à la clarté du récit ni à la fidelité des tableaux, sont pourtant remarquées par nos puristes de la capitale. Quelque part que l'on imprime un ouvrage français, c'est à Paris qu'il est jugé. F.

221. — *État de l'Angleterre en* 1825 ; publié par le ministère de S. M. B. Traduit de l'anglais sur la 3me édition, par MM. P. A. Dufau et J. Guadet. *Seconde édition.* Paris, 1825; Béchet aîné, quai des Augustins, n° 155. In-8° de 240 pages ; prix, 4 fr.

Les auteurs de cette traduction avaient déjà traduit un autre écrit précédemment publié par le ministère anglais, et cette publication avait produit une vive sensation en France. Le nouvel écrit ministériel a été aussi accueilli avec empressement; les publicistes y ont cherché le secret d'une confiance bien remarquable au milieu des circonstances qui agitent l'Europe; les hommes qui veulent s'instruire y ont puisé une foule de renseignemens importans sur la situation intérieure des Trois Royaumes. Il faut bien remarquer que, dans ces apologies, faites, pour ainsi dire, sous la dictée des ministres, il y a souvent des données exagérées et de faux aperçus; mais on y trouve aussi quelquefois, par compensation, trois ou quatre lignes qui, pour les esprits méditatifs, en disent plus qu'une brochure tout entière. C'est là le principal mérite des écrits de ce genre dont le ministère anglais a offert le modèle à tous les ministères européens. La première édition de la traduction offrait des incorrections qui ont disparu dans la seconde. Celle-ci est exacte, et il y a même en général autant d'élégance qu'il est possible d'en mettre, en s'occupant des bills de l'échiquier et du tonnage britannique. A*

222. — *Les Antilles françaises*, particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au 1er janvier 1825; par le colonel Boyer-Peyreleau (Eug. Ed.); ouvrage enrichi d'une carte de la Guadeloupe et de quatorze tableaux statistiques. Tom. II (l'ouvrage en aura trois).

Paris, 1825; Brissot-Thivars, rue de Richelieu, n° 72, et l'auteur, rue St-Roch, n° 8. In-8° de 466 pages, avec tableaux; prix, 7 fr.

Nous avons annoncé la publication du premier volume de cet ouvrage (Voy. T. XVII, p. 604); ainsi que l'auteur l'avait promis, le 2e volume a paru dans les premiers jours du mois d'avril. Outre l'histoire de la Guadeloupe, depuis 1635 jusqu'en 1794, ce volume renferme huit chapitres sur le système colonial. Il présente l'état actuel de la religion et du clergé dans les colonies; celui de la population, des cultures, du commerce, des finances, des monnaies, des troupes, des milices, des gardes nationales de la Guadeloupe, et expose le système de défense qu'il convient d'adopter pour cette île. Quatorze tableaux statistiques joints à ce volume, font connaître tout ce qui se rapporte à la population de cette île pendant le XVIIIe siècle et le commencement du XIXe; le développement et les produits du commerce, le montant des exportations et des importations, ainsi que des revenus et des dépenses de la colonie, avant et depuis la révolution. Nous reviendrons sur cet ouvrage important, lorsque le 3e volume, qui est sous presse, aura été publié.

A. . . .

223. — *Mémoires des Contemporains, pour servir à l'histoire de la République et de l'Empire;* 1re livraison : *Mémoires du général Rapp*, avec un portrait de ce général. Paris, 1825; Bossange frères, rue de Seine, n° 12. Un vol. in 8°, de 440 pages; prix, 7 fr.

La première édition de cet ouvrage s'est presque entièrement écoulée dans l'espace d'une semaine : chacun a voulu connaître les pensées, les opinions et les souvenirs d'un guerrier qui fut recommandable par une valeur brillante et de grands talens militaires. Sans entrer dans des détails que les lecteurs aimeront mieux trouver dans l'ouvrage même que dans une notice, nous nous bornerons à transcrire le très-court avertissement de l'éditeur. « Ces mémoires, dit-il, étaient une série d'anecdotes que le général écrivait pour lui-même; il cherchait à se consoler de nos malheurs; il recueillait ses souvenirs. La reconnaissance acheva un travail entrepris par l'ennui : une foule de braves qui avaient concouru à la défense de Dantzick, demandaient qu'on rendît à leur courage la justice dont les événemens les avaient privés; le général résolut de le faire de la manière qui lui parut la plus propre à les venger de cet oubli. Il refondit son travail, et en fit, en quelque sorte, les mémoires personnels de ceux qui s'étaient le plus distingués par leur bravoure. Un écrit avait été livré à la librairie, comme un don du général auquel on l'attribuait : le rang de celui qui s'en disait le donataire avait pu en im-

poser à l'éditeur, qui l'imprimait sous le titre de *Mémoires du général Rapp*. Cette circonstance nous a déterminés à publier les véritables: nous les donnons tels que le général les avait arrêtés. » F.

224. — *Livret de désinences*, contenant les déclinaisons, les conjugaisons et les règles de la syntaxe latine, tirées du rudiment de Lhomond, et mises dans un ordre conforme aux tableaux de la *méthode* de M. J. J. Ordinaire, *pour l'enseignement des langues*.

225. — *Nomenclature de l'Epitome historiæ sacræ*, mise dans un ordre conforme à la même méthode. *Deuxième édition*. Paris, 1825; Colas, rue Dauphine, n° 32. Cet ouvrage et le précédent, deux vol. in-12; prix, 5 francs.

Nous avons fait connaître, les premiers, dans un article assez étendu (Tom. VIII, pag. 554), l'esprit de la méthode dont M. Ordinaire a enrichi l'instruction publique. Après avoir prédit les succès de cette méthode, nous les avons suivis dans les diverses institutions où elle a été mise en pratique. (*Voy.* Tom. IX, pag. 215; Tom. X, pag. 255; Tom. XI, pag. 550 et 675; Tom. XVI, pag. 221). La réimpression des *livrets de désinences et de nomenclature*, ne laisse aucun doute sur la marche progressive de ce mode d'enseignement des langues, le seul peut être où les idées soient présentées dans l'ordre naturel de leur formation. Si, comme nous le présumons, l'auteur publie bientôt la suite de ses importans travaux, nous devons espérer qu'il obtiendra la récompense la plus digne de lui, celle de voir ses ouvrages devenir classiques. — Déjà MM. les directeurs du collége de Sainte-Barbe (rue des Postes) emploient sa méthode pour les classes élémentaires. Dans l'école de M. Morin, *seize mois* ont suffi pour mettre des enfans en état de traduire Quinte-Curce, et de faire des thèmes sans dictionnaire et sans grammaire. MM. Boismond, Murron, etc., font aussi profiter leurs élèves des avantages de ce mode d'enseignement. Enfin, M. A. Michelot, l'un de nos plus anciens collaborateurs pour les *sciences physiques et mathématiques*, en obtient des résultats très-remarquables dans son institution (1), qui mérite, sous tous les rapports, la confiance des pères de famille. Z.

226. — *Lettres sur l'harmonie du langage*, par M. Brès. Paris, 1825; Lefuel, rue Saint-Jacques, n° 54. Deux vol. in-18, ornés de jolies gravures; prix, 6 fr.

Il faudrait bien se garder de juger de l'importance de ce charmant petit ouvrage par son format. Les questions que M. Brès s'est proposé de résoudre sont bien dignes des méditations du philosophe et des re-

(1) Rue de la Chaise, n° 21, faubourg Saint-Germain.

cherches du savant; et s'il a couvert de fleurs l'aridité de quelques détails, ce serait être doublement injuste à son égard que de lui refuser l'attention sérieuse que son ouvrage mérite sous tous les rapports. Il en est de l'harmonie du langage, comme de la mélodie; chaque peuple a la sienne, et sauf quelques règles générales, elles diffèrent totalement les unes des autres. L'oreille, accoutumée aux inflexions si douces du turc et de l'italien, doit trouver bien âpres et bien rudes les dures consonnances de l'arabe et de l'allemand, le sifflement aigu de l'anglais, la période emphatique de l'espagnol, le chant monotone et nasillard du persan; et cependant, chacune de ces langues offre des règles harmoniques qui lui sont propres, et leurs rhythmes divers plaisent à ceux qui peuvent en apprécier le mérite. Il faut bien que des lois naturelles président encore à ces modifications si variées de la parole, puisque l'étranger doué de génie devine plus souvent encore qu'il ne l'apprend la phraséologie d'une langue. M. Brès a recherché quelques-unes de ces lois, et la plupart de ses inductions nous ont paru pleines de justesse et de vérité. L'influence qu'il attribue aux climats sur les accens et sur les langues est incontestable. Il n'en est pas de même de ce que l'auteur avance relativement à la naissance de la poésie française. Ce ne furent point, comme beaucoup d'écrivains l'ont avancé, les troubadours provençaux, mais les trouvères de la Neustrie qui donnèrent l'impulsion première à notre langue et à notre poésie, qu'un écrivain de la même province devait, quelques siècles plus tard, conduire au degré de perfection qu'elles ont atteint aujourd'hui: *Enfin, Malherbe vint...* Il importe de relever ici une erreur trop généralement adoptée, et que M. Brès accrédite encore avec d'autant plus de force, qu'une de ses citations prouve qu'il a connu l'opinion contraire. Long-tems avant l'apparition des poètes du Midi, les seigneurs et les moines de la Neustrie avaient abondonné l'usage du latin pour la langue romane; l'auteur de l'antique poème de *Charlemagne* (1) avait publié son intéressant ouvrage; Taillefer et Berdic faisaient retentir la cour de Guillaume de leurs poétiques accords, et le premier de ces professeurs de la gaie science entonnait, aux plaines de Hastings (14 octobre 1066), la chanson de Charlemagne: le conquérant de l'Angleterre fondait à Caen le Palinod, qui valut plus tard à la France Philippe de Than, Robert Wace, et enfin, quelques siècles après, Malherbe; Warnier publiait à Rouen ses satires, et le respectable abbé de

(1) Poème en vers français, publié vers le milieu du XIe siècle, et retrouvé dans le muséum britannique. Il faut bien se garder de le confondre avec un ouvrage portant le même titre, attribué au faux archevêque Turpin.

Saint-Étienne, Lanfranc de Pavie, rassemblait à Caen la plus belle bibliothèque de l'Europe. Si les bornes de cet article le permettaient, il serait facile de développer une foule d'autres preuves qui viennent confirmer ce que j'avance; mais j'aime mieux revenir au charmant ouvrage de M. Brès, et prévenir le lecteur qu'il y trouvera l'érudition la plus vaste mise en œuvre sans pédanterie, la logique la plus saine développée sans obscurité, et l'exemple continuellement joint au précepte dans les règles que l'auteur a tracées pour l'harmonie du langage. *Ed.* GAUTIER.

227. (*) — *Œuvres d'Horace*, traduites par MM. CAMPENON, de l'Académie française, et DESPRÈS, conseiller honoraire de l'Université, accompagnées du commentaire de l'abbé GALIANI; précédées d'un *Essai sur la vie et les écrits d'Horace*, et de recherches sur sa maison de campagne; ouvrage adopté par le conseil royal de l'instruction publique, pour être donné en prix aux élèves des cours d'humanités. Paris, 1821; Debure, rue Guénégaud, n° 27. Deux vol. in-8°, chacun de 520 pages; prix, 12 fr., et par la poste, 15 fr. 50 c.

Nous n'avons point la pensée de rappeler ici les travaux dont Horace a été l'objet; nous nous bornerons à parler des traductions en prose qui ont précédé celle de MM. Campenon et Despres, afin de signaler le rang qui appartient à celle-ci parmi ses aînées et ses rivales. La traduction est un art, qui, comme tous les autres, a son histoire, et dont les différentes périodes se trouvent assez bien représentées par les versions en prose que nous ont données successivement des œuvres d'Horace, Dacier, Sanadon, Batteux, Binet et les deux derniers interprètes qui nous occupent en ce moment. Les traductions de Dacier et de Sanadon appartiennent à une époque où l'on s'occupait bien plus de fixer, à l'aide d'une critique laborieuse, le sens de son auteur, que d'en reproduire, dans des imitations exactes, l'esprit, le style et les beautés. Ces traductions n'étaient guère autre chose qu'une sorte de glose et de commentaire; fidèles pour le fond, elles étaient on ne peut plus infidèles pour la forme. Mme Dacier, Brumoy, Rollin, Maucroix prêtent aussi aux écrits des anciens un tour tout-à-fait moderne, une diction lâche, diffuse, familière, mais qui, dans sa négligence, se recommande quelquefois par un naturel, qu'on a regretté depuis dans des versions faites d'après un meilleur système. Après Sanadon et Dacier, vient Batteux, qui se donna souvent, pour le sens, les mêmes libertés que ses devanciers s'étaient données pour le style. Il est plus correct, plus élégant, plus vif, plus facile; mais il n'est pas moins infidèle à son original, quoique d'une autre manière. Binet se pique au contraire d'une fidélité excessive; il s'applique à rendre non-seulement la pensée de son auteur, non-seu-

lement le tour, l'expression, le mouvement, toutes choses fort nécessaires à reproduire, mais les détails les plus indifférens, une construction sans importance, un mot insignifiant, et dont il s'exagère la force. Il a souvent le ridicule de ce professeur, dont parle Rollin, qui traduisait *percalluerat respublica* par cette phrase si singulièrement fidèle : *la république avait contracté un durillon.* A force de patience, il arrive parfois à rendre fort bien l'original, mais il est captif dans l'étroit système qu'il s'est formé. Il manque d'aisance, d'abandon, d'élégance; il a quelque chose de contraint et de pénible; on ne peut moins ressembler à Horace, on ne peut être plus infidèle par esprit de fidélité. Entre cet excès de scrupule et la trop grande liberté des anciens traducteurs, il y avait un milieu à prendre, et les auteurs de la nouvelle traduction l'ont heureusement saisi. Ils ont à la fois de l'exactitude et de l'élégance; ils suivent de près les mouvemens, les idées, les expressions de l'auteur latin; mais, dans cette servitude volontaire, ils savent conserver une allure indépendante; leur copie, tout en reproduisant, trait pour trait, le modèle étranger qu'ils se sont proposé, a cependant assez souvent la grâce d'un ouvrage original. Héritiers naturels de ce que leurs devanciers avaient trouvé de plus heureux, ils ont fait beaucoup mieux encore, et se sont même approchés de cette perfection relative dont est susceptible l'art de la traduction, perfection qui n'a guère été recherchée que dans notre époque, et qu'il a été donné d'atteindre, entre tous, à l'auteur de la meilleure traduction qui existe, celle de Pline l'Ancien. Ceci demanderait à être plus longuement développé; mais je manque d'espace et de tems. Hâtons nous d'ajouter que l'Essai sur la vie et les écrits d'Horace, dont cette traduction est précédée, est plein de cette élégance et de cette grâce qu'on retrouve dans tous les ouvrages de M. Campenon. Le commentaire de l'abbé Galiani offre des remarques assez piquantes, mais plus ingénieuses que solides. Leur auteur qui professe un grand mépris pour les pédans, est lui-même rempli de pédantisme; mais son pédantisme est d'une espèce nouvelle. A l'orgueil naïf des anciens commentateurs, à leur emportement brutal contre leurs adversaires, on voit succéder, dans l'abbé Galiani, des airs pleins de suffisance, du persiflage, de l'impertinence, de la fatuité; c'est un commentateur petit maître; et, pour mon compte, j'avoue que je préfère encore les *pédans* des autres siècles. H. P.

228. — *Fables de Dodsley*, traduites de l'anglais par Mme D'AVOT. Paris, 1825; Collin de Plancy, rue Richelieu, no 67. Un vol. in-18 de 178 pages; prix, 2 fr.

Nos lecteurs connaissent déjà, de Mme d'Avot, des *Lettres sur l'Angleterre* (*Voy. Rev. Enc.*, Tom. XI, pag. 588); depuis la publication de ces lettres, l'auteur s'est fait remarquer par de petits ouvrages d'éducation composés avec soin : aujourd'hui, la traduction des *Fables de Dodsley* vient ajouter à ses titres littéraires. La réputation de ce fabuliste était assez grande en France, où l'on a imité, avec plus ou moins de succès, plusieurs de ses fables, telles que *le Monstre dans le soleil*, *l'Amour et la Folie*, *l'Enfant et le Papillon*, *le Caméléon*, *le Perroquet*, *la Mort et l'Amour*, *les Deux Renards*, etc. Il est douteux que Mme d'Avot lui ait rendu un bien grand service en donnant la traduction entière de son recueil; la plupart des pièces qui le composent sont plutôt faites pour diminuer la bonne opinion que l'on avait pu se former de son talent d'après celles dont nous venons de transcrire les titres. En effet, des *cinquante-cinq fables* que renferme ce recueil, il en est tout au plus une dixaine que nous pourrions encore citer. Dix-sept pièces dignes de choix sur cinquante-cinq, forment sans doute une proportion littéraire que bien des auteurs ne pourraient égaler; mais c'est là, rigoureusement, tout ce qu'il y aurait à prendre chez Dodsley : le reste mérite à peine d'être remarqué. On peut lui reprocher, en général, de mal déduire la moralité de ses fables; souvent leur sujet offre à l'esprit du lecteur une vérité plus simple et plus naturelle que celle qu'a cherchée péniblement l'auteur. Il n'est pas non plus très-riche d'invention, et il ne paraît pas avoir assez étudié le caractère, les mœurs distinctives des animaux qu'il met en scène; du moins, elles ne sont pas toujours en rapport avec la manière dont il fait parler et agir ses personnages. Quant à son style, la traduction n'en pourrait donner qu'une idée très-imparfaite, bien qu'elle soit écrite purement et qu'elle nous paraisse devoir être assez fidele; on l'a dit, et l'on ne saurait trop le répéter : un poète demande à être traduit par un poète. La lecture de ce petit volume suffirait pour convaincre de leur erreur les personnes qui pensent que la prose a les mêmes avantages que la poésie; il est des genres qui exigent pour être bien traités le secours de cette dernière, et la fable est de ce nombre : jamais la prose ne parviendrait à lui donner ce tour concis qui la caractérise essentiellement chez les bons auteurs. — Parmi les fables de Dodsley, nous avons retrouvé *le Gland et le Champignon*, dont le recueil de M. Le Bailly renferme une imitation, et nous nous sommes convaincus que l'auteur anglais n'était point passible du reproche que nous avons adressé à notre fabuliste. (*Voy.* Tom. XVII, pag. 385.)

E. Héreau.

229 (*). — *Le Paysan Albigeois*, poème lu à l'Académie française,

dans la séance du mardi 1er avril 1823, par *Népomucène* L. Lemercier, de l'Institut de France (Académie française). Paris, 1823; Firmin Didot. In-8°, 19 pag.; prix, 1 f. 50 c.

On aime à voir la poésie employée à consacrer les hautes vérités philosophiques qui se rattachent aux plus chers intérêts de l'homme en société. Les affaires publiques sont aussi les affaires personnelles de chaque citoyen, du pauvre comme du riche. En condamnant cette parole impie que l'orgueil et l'égoïsme avaient laissée tomber de la bouche d'un monarque absolu : *l'état, c'est moi;* nous devons nous rapprocher peu à peu de ce degré de civilisation, où chaque membre de la famille sociale étant, pour ainsi dire, identifié à la chose publique par sentiment et par conviction, dira, en parlant de la patrie : *la chose publique est aussi ma chose personnelle.* C'est cette simple maxime, si féconde en grandes et importantes conséquences, qu'un poète philosophe, qui est en même tems un de nos meilleurs citoyens, a su développer sous une forme narrative et dramatique, plus propre à frapper vivement l'esprit.

La scène est placée

Dans les monts de l'Auvergne, ancien lit des volcans,
Que, sur l'amas éteint de leurs laves fatales,
Remplaçaient des tours féodales
Et d'incendiaires tyrans,
Semant au loin le deuil et les croix sépulcrales.

Le bouillant Olim, vassal de Montfort, arrive à la tête d'un escadron, pour servir la fureur des bourreaux d'Albi contre ceux qu'un zèle fanatique proscrit comme ennemis de la sainte religion et du vrai Dieu. Un aumônier délateur fait connaître à ce chef :

. . . . . Qu'un hardi villageois
Plaint dans les bourgs émus le sang des Albigeois,
Qu'incrédule à l'enfer, sa raison qu'on renomme
Croit que le seul remords punit les criminels;
Que les sanctuaires de Rome
Ne sont que l'ouvrage de l'homme;
Et que d'un Dieu vivant, ineffable aux mortels,
Le temple est l'univers, les cœurs sont les autels.
. . . . . .
Ce monstre qu'Olim veut connaître,
C'est Paul, un serf abject, son plus vieux métayer,
Qui trempa de sueurs les guérets de son maître.

Voici dans quels termes le fougueux chevalier apostrophe le pauvre villageois :

Eh quoi! la politique, aux princes familière,
Avec l'esprit du peuple a-t-elle un seul rapport?
L'intérêt domestique obscurcit sa lumière.....
C'est aux ducs, aux prélats, ce n'est pas au vulgaire
De commander la paix, de proclamer la guerre,
De mouvoir des états tous les ressorts cachés
Que sais-tu? Rien. Des lois la science profonde
N'appartient qu'à l'église et qu'aux puissans du monde.

Après qu'Olim a déclaré, avec un superbe dédain, que l'ignorance et l'obéissance doivent être le seul partage des fils des hameaux, il poursuit sa marche guerrière; mais bientôt, un revers de fortune fait passer la victoire sous les drapeaux des vengeurs de Raymond, chef des Albigeois. L'infortuné Paul a perdu ses deux fils, moissonnés dans les combats, et sa fille, sacrifiée à la brutalité des vainqueurs furieux; il voit venir à lui

. . . . . Un homme échevelé,
Sans armes, sans coursier, défait, sanglant, livide,

qui lui demande humblement l'hospitalité.

Paul reconnaît Olim; et d'une voix terrible :
« C'est toi, lui répond-il, toi, seigneur inflexible,
Qui voulus que le peuple ignorât ses dangers,
Et fût de ta démence un témoin insensible,
Qui reviens au bercail du chef de tes bergers!
Grâces à tes fureurs qui respiraient la guerre,
Grange, étable, cellier, ai-je rien sur la terre?
La flamme a dévoré mon toit et mes vergers.
Quel abri cherchez-vous dans nos maisons rustiques?
A vos fortunes despotiques
Ne vivions-nous pas étrangers?
Nous qu'en bétail muet traita votre arrogance,
Nous sied-il de prévoir qu'une prompte vengeance
Sur vous-même et sur vos vassaux,
Fait de votre injuste balance
Retomber les sanglans fléaux?
Ce que dit le bon sens n'est-il rien que chimère?
Dieu révèle pourtant à notre instinct secret,
Que d'une politique aveugle et mensongère,
La vanité des grands est l'unique mystère,
Puis qu'au jour du malheur, son néant apparaît.

Nous regrettons de ne pouvoir prolonger nos citations. Nous avons voulu laisser le poète lui-même s'offrir au jugement de nos lecteurs. C'était, pour lui, pour eux et pour nous, le meilleur moyen de louer de beaux vers, qui expriment de nobles sentimens et de généreuses pensées. M. A. J.

230. — *Le Rôdeur français*, ou Les mœurs du jour, par B. DE ROUGEMONT, avec cette épigraphe : « Je me suis proposé, en considérant les mœurs, de démêler dans la conduite des hommes quels en sont les principes. » (Duclos.) Tom. V. Paris, 1823; Béchet aîné, quai des Augustins, n° 55. Un vol. in-12, de 292 pag.; prix, 5 fr.

Après les charmans tableaux de mœurs qui ont fait donner à M. Jouy le surnom d'*Addisson* français, il était difficile de croire que l'on pût s'engager avec avantage dans la même carrière. Cependant, M. de Rougemont l'a entrepris, guidé plutôt par son goût pour l'observation, que par le désir de faire un livre à la mode. Quatre volumes d'anecdotes ingénieuses, où l'on remarque à la fois une vérité de mœurs et une élégance de style peu communes, lui ont donné des droits à la reconnaissance des lecteurs. Le Tome V que nous annonçons aujourd'hui, ne le cède en rien à ses aînés; il est surtout piquant par la variété des sujets que l'auteur y a rassemblés; voici les titres des *treize chapitres* qui le composent : Une Matinée à Sainte-Pélagie; un Bureau de loterie; l'Écaillère, le Revers de la Médaille; Jeanne, ou la Paysanne de Gournay; quelques Originaux; les Petites Contributions; les Tuileries et le Parc Saint-James; une Audience publique; le Maladroit; un Dîner de pauvres gens; une Exposition; Fragment de mon Voyage. Un passage, extrait de l'*Audience publique*, donnera une idée de la manière de M. de Rougemont : « Puisque Monsieur va remplacer le préfet de la Gironde, dit un personnage coiffé à l'*oiseau*, je compte que Monseigneur me tiendra la parole que m'ont donnée ses prédécesseurs; il s'agit de mon fils, jeune homme de la plus haute espérance, qui vient de remporter un *accessit* au dernier concours. J'ai demandé une sous-préfecture pour lui, lorsqu'il aurait fini ses classes. Tous les ministres passés se sont fait un plaisir de rendre justice à la modestie de mes prétentions, qui sont loin d'être au niveau de mon attachement aux anciennes doctrines. Je n'ai jamais varié dans mon respect, dans mon amour pour notre bon roi. En voulez-vous une preuve qui vous attestera mon courage? Mon fils est né en 1804, sous le prétendu règne de l'usurpateur; eh bien! tandis que les courtisans du Corse se faisaient un devoir de donner son nom à leurs enfans, moi j'ai fait baptiser le mien sous le nom de *Louis*..... Vous comprenez!.... Si l'usurpateur s'était douté de mon intention, j'étais

un homme sacrifié!.... Il est excellent royaliste et brûle du désir de servir son prince; il entend parfaitement ses auteurs, et je suis sûr qu'il y a plus d'un sous-préfet qui n'est pas si bon latiniste que lui. Voilà une de ses dernières compositions; c'est un distique latin sur la naissance du duc de Bordeaux, qu'il a eu l'avantage de remettre lui-même à la nourrice du jeune prince.... » Ce petit tableau, et plusieurs autres du même genre, sont d'une grande vérité. Nous engageons l'auteur à poursuivre une carrière où tout lui promet de nouveaux succès, et qui, d'ailleurs, est la seule aujourd'hui où l'on puisse combattre les vices et les ridicules, depuis que la censure a fermé la lice où Thalie les livrait à la vengeance publique. E. Héreau.

251. — *Nouvelles*, avec cette épigraphe : « Il est si beau d'aimer et d'être aimé, que cet hymne de la vie peut se moduler à l'infini, sans que le cœur en éprouve de lassitude. » (Mme de Staël). Paris, 1823; Masson, fils aîné, quai Malaquais, n° 15. Un vol. in-12 de 254 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Ce recueil offre une lecture intéressante et variée. Il renferme quatre Nouvelles, traduites de M. Henri *Mackenzie*, littérateur anglais, qui s'est acquis chez ses compatriotes une réputation méritée dans ce genre de composition; une Nouvelle de Mme *Hofland*, tirée d'un ouvrage que cette dame a publié l'année dernière à Londres, sous le titre de *Tales of the manor* (Contes du manoir); enfin, trois autres Nouvelles du traducteur lui-même, qui ne sont pas les moins remarquables de ce volume. Il en est deux surtout, qui sont fort touchantes, et que j'ai relues avec un vif intérêt : elles avaient déjà paru dans le *Lycée français*, recueil littéraire qui se publiait en 1819 et 1820. L'un de ces deux morceaux, *La fille du Quaker*, a pu fournir quelques idées aux auteurs de *Valérie*, du Théâtre-Français (*Voy.* Tom. XVI, pag. 650.) C'est une histoire fort attendrissante, racontée avec simplicité; elle me paraît être ce qu'il y a de mieux dans le recueil que nous annonçons. Je crois devoir citer aussi, comme un morceau charmant celle où figure de la manière la plus piquante le philosophe Hume, qui n'y est pas représenté comme amoureux, mais comme tout près de le devenir. Cette Nouvelle est la meilleure de celles que le traducteur a empruntées à H. Mackenzie.

H. P.

252. — *Notice des estampes exposées à la Bibliothèque du Roi*, avec des recherches historiques et critiques sur ces estampes et sur leurs auteurs, précédée d'un Essai sur l'origine, l'accroissement et la disposition méthodique du cabinet des estampes; par M. Duchesne, *aîné*. Paris, 1823; MM. Debure frères, libraires du roi et de la Bibliothèque, rue

Serpente, n° 7. In-8° de 119 pages; prix, papier ordinaire, 2 fr., grand papier satiné, 4 fr., papier vélin, cartonné, 8 fr.

La première édition de cet ouvrage, dont nous avons rendu compte, (*Voy.* T. V, p. 180-182), a été publiée en 1819; c'est la seconde que nous annonçons : ce succès doit d'autant plus flatter l'auteur, qu'il est très-mérité. M. Joly, conservateur du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, ayant conçu l'utile pensée d'exposer, dans des cadres, aux yeux du public, un choix des gravures les plus précieuses de cette collection, on a dû sentir, dès ce moment, la nécessité d'offrir aux personnes qui viennent la visiter, un catalogue raisonné des objets dont cette exposition se compose : c'est ce catalogue que M. Duchesne a exécuté.

Sous le titre modeste de *Notice*, cet ouvrage présente tous les genres d'intérêt dont un travail de cette nature est susceptible. On y trouve la description abrégée de chacune des estampes dont se compose l'exposition; l'indication des *remarques* ou *étiquettes*, qui constatent le degré de rareté des épreuves; des notes historiques sur le graveur, quelquefois sur le peintre, sur le tableau, ou sur l'art de la gravure en général. Si l'appréciation d'une estampe exige la connaissance de quelque fait particulier, l'auteur a soin de le rapporter. Il ne fait pas remarquer avec moins d'attention ce qui constitue le mérite réel de la gravure, la nature et la variété des travaux, leur convenance avec le sujet et avec le faire du peintre, leur souplesse, leur union, leur harmonie, ou bien, s'il le faut, les imperfections qu'on regrette d'y rencontrer. L'instruction toujours abrégée est toujours lumineuse, et elle embrasse à la fois l'histoire et la théorie de l'art.

Cette édition renferme quarante-six articles de plus que la précédente, parce que M. Joly, est parvenu, malgré la petitesse du local, à porter le nombre des pièces encadrées à deux cent sept, au lieu de cent soixante et une qui avaient été exposées précédemment. Mais il y a dans le travail de l'auteur un mérite qui manquait à la première édition : il consiste en ce que ces deux cent sept gravures sont rangées, sur le catalogue, par ordre chronologique, de manière qu'on peut facilement observer la marche de l'art, son avancement, sa décadence passagère et ses nouveaux progrès, depuis le saint Christophe, gravé sur bois, qui porte la date de 1423, et dont on ne connaît que trois exemplaires, jusqu'aux belles productions de la pointe et du burin de nos maîtres vivans; et enfin jusqu'aux intéressantes planches lithographiques, exécutées avec un succès si remarquable d'après les poétiques dessins de M. *Girodet Trioson*. — Un Avertissement, placé à la tête de l'ouvrage, fait connaître la méthode de classification adoptée

dans le cabinet du Roi. Ce n'est pas sans intérêt qu'on voit comment l'ordre a été établi dans une collection de douze cent mille estampes. — L'auteur annonce un ouvrage sur les *Nielli*, c'est-à-dire, sur les épreuves d'essai, imprimées dans le XVe siècle, sur des planches de métal que des orfèvres gravaient avec l'intention d'y couler du *niello* (*nigellum*). On sait que ce sont des épreuves de ce genre qui ont conduit Maso Finiguerra, de Florence, à l'invention de l'art d'imprimer des estampes en creux. Un ouvrage sur un sujet si curieux, composé par un connaisseur aussi instruit que M. Duchesne, ne peut manquer d'être bien accueilli.

L'auteur a commis malheureusement une erreur à l'article 193, au sujet d'Étienne Beisson, qu'il a cru vivant en 1825. — *François-Joseph-Étienne* Beisson, né à Aix (Bouches-du-Rhône), le 10 décembre 1759, est mort à Paris, le 28 février 1820. — Il a gravé plusieurs planches qui honorent son talent, notamment *les jeunes Athéniens et Athéniennes tirant au sort*, d'après son compatriote, J. F. P. Peyron; et, dans le *Musée français*, publié par Robillard-Péronville et Laurent, *la Sainte Cécile*, d'après Raphael, qui figure à l'exposition du cabinet, et *la Vierge au donataire*, aussi d'après Raphael. Emeric-David, *de l'Inst.*

235 (*). — *Galerie des peintres*, ou Collection de portraits, biographies et dessins des peintres les plus célèbres de toutes les écoles; par MM. Franquinet et Chabert. *Deuxième livraison*, Paris, 1825; M. Franquinet, rue du Colombier, n° 15; prix; 12 fr.

Lorsque nous avons annoncé la première livraison de cet ouvrage (*Voy.* Tom. XVII, pag. 659), nous avons omis de faire connaître que c'était une nouvelle entreprise d'un art nouveau lui-même, la lithographie. Dirigée par un peintre, qui a le bon esprit de n'employer que des hommes d'un véritable talent, la collection que M. Franquinet offre aux amateurs a donc le double mérite du sujet et de la perfection de l'exécution. Les portraits contenus dans les deux premières livraisons sont d'une grande beauté; et s'il est vrai que l'on éprouve, en général, une vive satisfaction à connaître les traits des personnages célèbres, cette collection ne peut manquer de plaire. Mais il est encore un autre genre d'intérêt qu'ils excitent, et que M. Franquinet a voulu satisfaire : c'est la curiosité qu'inspirent ces productions légères, premiers jets du génie, dans lesquelles le talent se montre avec une sorte d'abandon qui charme et avec une grâce qui séduit. M. Franquinet a donc joint au portrait de chacun des peintres qui entrent dans sa collection, un dessin du même artiste, c'est, tout à la fois, reproduire les traits du personnage et faire connaître le caractère de son talent. La seconde livraison que nous

annonçons contient les portraits de *Vandyck*, d'*Albert Durer* et de *Holbein*, exécutés par MM. Hesse et Mauzaisse, aussi habiles lithographes que peintres savans. L'entreprise de MM. Franquinet et Chabert a reçu, dès son début, les éloges des artistes et des véritables connaisseurs; et comme c'est l'opinion de ceux ci qui dirige la foule, les auteurs de cet ouvrage peuvent compter sur un grand succès.

234. — *Un an à Rome et dans ses environs*; Recueil de dessins lithographiés représentant les costumes, les usages et les cérémonies des états romains, et, généralement, tout ce que l'on y voit de remarquable pendant le cours d'une année; dessiné et publié par THOMAS, expensionnaire du Roi a l'Académie de France à Rome. Paris, 1823; l'auteur, rue Godot de Mauroi, n° 1.—Il a déja paru deux livraisons, sur 12 dont l'ouvrage sera composé; le prix de chacune est de 12 fr. épreuves en noir ou coloriées, format petit in-f°, et 18 fr. sur papier grand in-f°.

On a décrit bien des fois les monumens anciens et nouveaux de cette ville célèbre qui, après avoir cessé d'être la maîtresse du monde par la force des armes, s'est emparée du sceptre des arts auquel elle doit une gloire et une existence nouvelles; mais on ne connaît que d'une manière très-incomplète les usages et les costumes du peuple qui habite à la fois des ruines, restes imposans et, pour ainsi dire, impérissables, d'une grandeur passée, et de nouveaux édifices élevés et ornés par le génie. Cependant, ils ont un caractère d'originalité qui frappe tous les étrangers. Là les exercices de piété et les fêtes religieuses sont accompagnés d'une ferveur et d'une pompe extraordinaires, et jusque dans leurs jeux, les Romains de nos jours mettent un éclat et un esprit dignes de l'attention d'un observateur. — M. THOMAS, dont j'ai parlé avec éloges à l'occasion de la dernière exposition (*Voy.*, T. XV, p. 465; T. XVI, p. 13), a recueilli, pendant son séjour à Rome, un grand nombre de dessins dont les sujets sont pris dans les usages, les habitudes, les solennités, et enfin dans tout ce qui compose, si je puis m'exprimer ainsi, les mœurs extérieures du peuple romain. Il les publie maintenant par le secours de la lithographie; ses planches exécutées avec l'habileté que l'on pouvait attendre d'un artiste qui a fait de fortes études, et qu'il a soin de colorier pour donner une idée plus juste et plus complète de l'ensemble des costumes et des scènes qu'il représente, transportent le spectateur au milieu de la capitale du monde chrétien. — Les douze livraisons de cet ouvrage, qui comprendront chacune six planches avec un texte explicatif des gravures, et des notes ajoutées à cette explication pour les objets qui ne seront pas du ressort de la peinture. L'auteur a adopté la division en douze livraisons, et le titre : *Un an à Rome*, afin de pouvoir classer ses dessins d'une

manière chronologique et de faire ainsi passer sous les yeux du spectateur les diverses cérémonies et les scènes qu'il représente dans l'ordre où il les aurait vues lui-même, s'il eût effectivement passé un an à Rome.

On peut assurer que ce qui a paru de cet ouvrage, est digne de l'intérêt des connaisseurs, et mérite de fixer la curiosité de toutes les classes de la société. P. A.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

235 (*). — *Annales de la Société royale des sciences, belles lettres et arts d'Orléans*. Tom. IV, nos 5 et 6. Orléans, 1825; Mme veuve Huet-Perdoux, rue Royale, no 94. — On souscrit, chez M. Pelletier, secrétaire-général de la Société, et chez Mme veuve Huet-Perdoux. Le prix est de 10 fr. pour 12 nos, ou deux volumes, pris à Orléans; 12 fr. pour les départemens, et 15 fr. pour les pays étrangers.

La Société d'Orléans est une des plus actives de la France : ses travaux, dont nous avons déja entretenu nos lecteurs (*Voy.* Tom. XIV, pag. 177), sont nombreux, variés, et leur publication n'est pas différée jusqu'à la séance annuelle pour la distribution des prix. Le mode de publication qu'elle suit paraît très-convenable; et si la dignité des grandes Académies pouvait l'admettre, ce serait à l'avantage du public et des sciences. Tant de choses grandes et utiles sont faites aujourd'hui par le moyen de souscriptions, tant d'entreprises littéraires n'ont pu se former ni réussir d'une autre manière, qu'on regrette de n'avoir pas plus souvent l'occasion de souscrire pour de bons ouvrages, et surtout pour ceux qui contribuent le plus efficacement au progrès des connaissances. Presque toutes les grandes Académies de l'Europe son arriérées, quant à la publication de leurs travaux : presque toujours, et presque partout, les académiciens ne peuvent mettre leurs mémoires au jour dans le tems le plus favorable, qu'en les faisant insérer dans un recueil périodique dont l'existence est nécessairement précaire, et tient souvent à un seul homme. Exprimons le vœu que toutes les Académies se déterminent à publier leurs travaux par souscription. S'il en était quelques-unes qui n'obtinssent point de souscripteurs, elles seraient jugées par ce fait même, et pourraient cesser d'être, sans que l'on s'en aperçût. — Nous trouvons, dans le 5e numéro du Tom. IV des Annales, un mémoire de M. de Morogues, sur l'importance de la solidité des roches dans la construction des grands monumens. L'auteur a complétement raison, et il le prouve avec éloquence. Il ne veut pas que le génie français confie ses nobles conceptions à des matières périssables, condamnées d'avance à la destruction par notre climat humide et incons-

tant. Mais, ce qu'il ne dit pas, et ce que nous ajouterons, c'est qu'au nombre des monumens qui nous manquent, et dont la solidité devrait être à toute épreuve, il faut placer nos ponts, nos canaux, nos réservoirs pour les irrigations, etc. Puisque nous venons trop tard pour donner l'exemple de ces entreprises vraiment dignes d'une grande nation, puisqu'il ne nous reste qu'à imiter le canal Calédonien, et les travaux des Arabes pour féconder l'Andalousie, ne demeurons pas au-dessous de ces peuples; faisons d'aussi grandes choses, et rendons-les encore plus durables. Quant aux propriétés des roches solides dont M. de Morogues fait l'énumération, il en est quelques-unes dont l'architecture ne s'accommoderait peut-être pas aussi bien qu'il le pense. C'est ainsi, par exemple, que la couleur trop sombre de la plupart des granits doit en restreindre l'emploi, et que celui qui serait propre à la construction de la masse des édifices n'est pas très commun. Nous ne possédons pas non plus les plus belles variétés de cette roche : le bleu du lapis et les reflets chatoyans du feldspath ne décorent pas les granits de France, comme ceux de Finlande. — M. de Morogues exclut les métaux des monumens publics, et il en donne de très-bonnes raisons, auxquelles on pourrait ajouter celle-ci : Si, dans le cours de l'expédition de Russie, les Français étaient arrivés sur le champ de bataille de Poltava, ils n'auraient pas manqué de convertir en boulets les beaux ouvrages en fonte de fer qui décorent le monument élevé par Alexandre à la mémoire du plus illustre de ses aïeux. — Une dissertation de M. Pellieux, sur les monumens celtiques, et en particulier sur ceux des environs de Beaugency, sera lue avec intérêt. L'auteur les regarde comme des pierres tumulaires, et fait remonter leur construction aux tems qui précédèrent la conquête des Gaules par les Romains. Mais ce peuple, qui a laissé des traces de sa domination dans presque toutes nos provinces, n'avait point laissé Orléans sans monumens. M. Pagot donne une notice sur les restes d'un amphithéâtre découvert en 1821, et la section des arts de la Société, chargée d'examiner cette découverte, fait aussi son rapport : les deux opinions ne sont pas tout-à-fait concordantes. En parlant des antiquaires, Fontenelle a dit que, si l'un d'eux rencontre des débris de colonnes, d'entablemens, etc., il s'empresse de découvrir, à l'aide de ces données, l'ordonnance, les dimensions et l'usage de l'édifice détruit, et que son travail est adopté, jusqu'à ce qu'un autre savant fasse, des mêmes matériaux, *un assemblage plus heureux*, *ou simplement un autre assemblage*. Attendons encore, puisque les savans orléanais laissent eux-mêmes l'opinion flottante entre deux formes du monument qu'ils ont sous les yeux. — Nous rencontrons encore une fois M. de

Morogues, non qu'il parle lui-même; mais il s'agit de ses ouvrages : M. Lockart fait un rapport *sur les moyens d'améliorer l'agriculture en France, particulièrement dans les provinces les moins riches, et notamment en Sologne.* Le rapporteur n'adopte pas entièrement l'opinion de l'auteur sur la mesure d'instruction qu'il convient de donner aux Solognots. M. de Morogues veut qu'on les instruise pour eux-mêmes, et M. Lockart demande que l'on se borne à ce qu'exige la bonne culture de la Sologne. L'un s'occupe des hommes en philantrope, et l'autre, en propriétaire foncier. Que M. Lockart se rassure : quand même le paysan solognot serait aussi instruit que celui qui cultive les sables du Hanovre, beaucoup plus stériles que la Sologne, il n'abandonnerait ni la culture, ni le pays natal, à moins que de mauvaises institutions ne le condamnassent à cet exil. L'habitude de considérer l'homme comme moyen et instrument, non comme but, à peu près de même que les animaux domestiques, dont on limite et dirige les développemens et les facultés, selon le vœu des propriétaires, cette habitude est une des maladies les plus humiliantes de l'esprit humain, et nous ne manquons pas de prétendus médecins qui cherchent à la propager.—Nous attendrons que le Ve volume soit complet, afin d'en présenter l'ensemble à nos lecteurs : mais, comme il peut être utile à quelques-uns d'entre eux de lire d'avance un mémoire déjà publié, et qui fera partie de ce volume, nous en plaçons ici le titre : *Observations générales sur l'influence de la latitude, de l'élévation, de l'exposition et de la nature du sol des vignobles*, avec quelques applications particulières à ceux de l'arrondissement d'Orléans, et à la répartition de l'impôt sur les vignes : par M. de Morogues, correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture, etc. Orléans, chez Mme veuve Huet-Perdroux, rue Royale, n° 94. FERRY.

Ouvrages Périodiques.

256 (*).—*Journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences médicales*, par MM. ADELON, ALIBERT, BÉRARD, BEGIN, etc. Tom. XV, 58e livraison. Paris, 1825. In-8°. — On s'abonne chez Panckoucke, éditeur, rue des Poitevins, n° 14. Le prix de l'abonnement est de 8 fr. pour 3 mois, 15 fr. pour 6 mois, et de 30 fr. pour l'année. Les non-souscripteurs du Dictionnaire paieront 36 fr.

Nous remarquons, dans la 58e livraison de cet excellent recueil, un mémoire qui rentre dans le domaine de plusieurs sciences et dans le plan général de la *Revue*. L'auteur (*M. Krüger*) a traité cette question : *Est-il possible de déterminer depuis quand l'espèce humaine existe sur la terre?* Il expose avec clarté et discute avec sagesse les faits connus

sur les anthropolites réels ou prétendus, sur les traces que l'intérieur de la terre a conservées de l'existence et des travaux des peuples dont l'histoire ne parle point. Après les faits géologiques et les considérations qu'ils amènent, l'auteur passe à l'origine de l'écriture symbolique ou hiéroglyphique, aux effets qu'elle dut produire, aux idées qu'elle a pu faire naître, à mesure qu'elle était moins bien comprise, aux traditions et aux superstitions. Cette partie du mémoire est nécessairement plus conjecturale; mais, comme l'auteur procède toujours avec méthode et clarté, et comme il rassemble d'ailleurs des faits variés et bien assortis, les lecteurs qui n'adopteront point son opinion, ne seront pas ceux auxquels son mémoire aura fait le moins de plaisir. On pense bien qu'il ne résout pas affirmativement la question qu'il a posée. « Cependant, dit-il en terminant, les traditions de tous les peuples, et les calculs exagérés de quelques-uns, prouvent au moins que notre chronologie ordinaire est renfermée dans des limites trop étroites, et qu'on peut quadrupler le nombre des années qu'elle renferme, sans craindre de violer la moindre probabilité. » F.

257. — *Bulletin de la Société de géographie.* T. Ier, nos 4 et 5. Paris, 1825; au bureau de la Société, rue Taranne, n° 12. In-8°. De l'imprimerie d'Éverat, rue du Cadran, n° 16.

La *Société de géographie* continue ses travaux avec le même zèle et la même exactitude. Les deux numéros de son journal qui viennent de paraître renferment des articles d'un grand intérêt : nous avons remarqué dans le n° 4 une notice historique des travaux de la Société pendant l'année 1822, par M. Malte-Brun, secrétaire-général de la commission centrale. Cette notice, lue à l'assemblée générale annuelle du 27 décembre 1822, se termine par un juste tribut d'hommages rendu à la mémoire de Berthollet et du duc de Richelieu, membres de la Société, qu'une mort trop prompte a enlevés à la science. Une lettre de M. Cailliaud, datée de Chendy, avril 1822, et une notice sur son voyage en Nubie, par M. Jomard, méritent aussi de fixer l'attention. Une lettre de M. le comte de Romanzof, chancelier de l'empire de Russie, annonce l'intérêt qu'il prend aux travaux de la Société. Le n° 5 fait mention de trois objets qui méritent d'être cités : 1° la décision prise par la commission centrale pour faire imprimer les voyages de Marco-Polo; un rapport, écrit avec savoir, précision et élégance par M. Roux, fait connaître l'étendue des vues de la commission centrale, et prouve que les vœux formés pour l'encouragement de la géographie ne seront plus impuissans ni stériles; 2° le programme des sujets de prix (*Voyez* T. XVII, pag. 676); 3° une note très curieuse de M. Coquebert

de Montbret sur la population des Iles Britanniques, avec quelques considérations sur celle de la France. D'après cette note, tirée des renseignemens recueillis en 1821, en exécution d'un acte du parlement, — *Londres* aurait une population de 1,274,800 âmes; — *Manchester*, de 186,942; — *Glasgow*, de 147,045; — *Édimbourg* avec *Léith*, de 138,235; — *Liverpool*, de 118,972, et *Birmingham*, de 106,722. En 1820, le nombre des mariages aurait été de 96,835 pour l'Angleterre, y compris le pays de Galles; dans les cinq années antérieures, il était, année moyenne, de 95,075. Il n'y avait eu que 49,579 mariages, en 1755. Le nombre total des baptêmes enregistrés, de 1811 à 1820, a été, pour l'Angleterre propre, de 3,100,261 enfans, et dans le pays de Galles, de 154,856. On estime qu'année commune, le nombre des enfans non enregistrés est, en Angleterre, de 20,696, et dans le pays de Galles, de 2,870. La population totale est de 11,978,875 individus. Il y a environ 10 naissances sur 343 individus. Le nombre des décès non connus est évalué, en Angleterre, à environ 8770, et dans le pays de Galles, à 755. La population de toute la Grande-Bretagne est de 14,591,631 individus, sans compter les militaires et les marins portés à 319,500 hommes, mais parmi lesquels se trouvent beaucoup d'Irlandais.

Angleterre propre.	11,261,437
Pays de Galles.	717,438
Écosse.	2,093,476

On trouvera l'accroissement de population prodigieux, si l'on fait attention que le recensement de 1801 (pour l'Angleterre et le pays de Galles) porta le nombre des habitans à 9,168,000 seulement.

« Cette augmentation (s'il n'y a pas d'erreurs), dit M. Coquebert de Montbret, surpasserait de beaucoup celle qu'on trouve avoir eu lieu en France, en comparant les recensemens de 1806 et de 1820. — Le premier offre, déduction faite de 120,119 habitans pour les villes et villages qui en ont été détachés en 1814 et 1815, une population de 28,955,127 âmes. — Le second présente, pour les mêmes départemens, une population de 30,466,055, à laquelle il faut probablement ajouter pour l'armée 150,000 hommes; total, 30,616,055. »

En joignant ici le résultat que l'on peut tirer des calculs de M. Patrick-Linch, la population de l'Irlande peut être évaluée à 6,105,679 habitans; ce qui offre généralement pour les Iles Britanniques, à l'exception des îles normandes (49,427) et l'île de Man (40,081), une population totale de 20,547,012 âmes, y compris l'armée de terre et de mer.

En évaluant la superficie de l'Angleterre à 77,650,650 acres, ou 31,449,477 hectares; celle de la France à 51,910,062 hectares avec le

cadastre, mais sans la Corse, on trouve un individu sur chaque espace de 155 acres, en Angleterre, et de 170 acres 6/10 en France.

Une lettre de M. l'amiral de Krusenstern à M. Malte-Brun, contenue dans ce 5e n°, offre des renseignemens précieux donnés par cet habile navigateur sur la prochaine publication de son atlas du Grand-Océan. M. Cassini a fait don à la Société de plusieurs de ses ouvrages, manuscrits ou imprimés. MM. Guillemin et Régnault, consuls de France, l'un à la Nouvelle-Orléans, et l'autre à Saint-Jean-d'Acre, ont écrit à la Société pour lui offrir leurs services. La lettre de M. Régnault renferme le récit des tremblemens de terre, survenus en Asie dans le courant de l'année dernière. A. B.

238. — *L'Écho du Parnasse*, ou Choix des œuvres inédites des auteurs contemporains : 1re année, 1er numéro; janvier, 1825. Paris; Furcy, éditeur, rue Bertin-Poirée, n° 7; Pillet aîné, rue Christine, n° 5.

Au moyen de la publication de ce recueil, une place est désormais assurée aux ouvrages que les libraires n'auraient point accueillis, et aux pièces que les comédiens auraient réfusées ou dont le parterre aurait prononcé la condamnation. Sous ce point de vue, l'*Écho du Parnasse* est une véritable providence pour les auteurs : voilà le public oblige, bon gré mal gré, de tout lire. *L'Écho du Parnasse* débute par une comédie en cinq actes et en vers, de Fabre d'Églantine. Cette pièce, qu'une cabale, dit l'auteur, fit tomber à la première représentation, est intitulée *les Gens de lettres* : en voici l'analyse. Le poète Damis, après avoir hérité de dix mille écus de rente d'une vieille tante morte aux Indes, s'est rendu à Paris, afin de perfectionner sa muse par le commerce des beaux-esprits; mais, dégoûté bientôt des travers des gens de lettres qu'il fréquente, le Mondor des poètes regrette vivement le tems perdu et les sites romantiques de sa province. C'est dans cette disposition morose qu'il ouvre la scène avec Acaste son ami, de la même manière qu'Alceste avec Philinte, dans le *Misantrope*. Damis soutient que tous les gens d'esprit qu'il a rencontrés ne sont que des sots : Acaste cherche à lui prouver qu'il s'est trop facilement prévenu ; il va jusqu'à lui dire qu'il n'est homme ni femme

> Qui par le moindre attrait ait pu toucher son âme;

et Damis aussitôt lui répond :

> Qu'une femme assez belle et savante sans faste,
> De ses minces voisins lui fit voir le contraste.

C'est la Céliante du Misantrope; mais, comme Céliante, Mélite, cette savante sans faste, n'a pas l'avantage d'être encore veuve. Éloignée

d'un mari dont elle ignore le destin, mais qui peut revenir d'un moment à l'autre, mère de plusieurs enfans dont le sort ne l'inquiète guère, mais dont l'asile peut se découvrir, Mélite a tout quitté pour se lier avec un certain comte d'Espérie, à la fois bel-esprit et escroc. C'est par les soins de ce vil personnage que notre coquette, pour ne lui pas donner une épithète moins polie, cherche à faire tomber Damis dans ses filets. Les poetes sont faciles à tromper : il suffit de leur presenter l'appât de la louange, et Damis va se prendre au piége, lorsqu'un autre poete, le jeune Clar, frère de Mélite, et qui d'ailleurs a été secouru par Damis de la maniere la plus noble, le garantit du péril au quel il se trouve exposé. Le caractère du poète Clar est intéressant et bien tracé ; il y a encore un bon rôle : c'est celui d'un honnête valet qui partage l'infortune et la pauvreté de son maître. Les autres personnages sont insipides : M. Fastidor, bel esprit ; M. Lacrymant, grand faiseur de prose poétique ; M. Quotidien, rédacteur de journaux ; M. Musophage, libraire, amusent un moment par leurs airs de caricature ; mais on s'ennuie promptement des niaiseries qu'ils débitent. Certes, Fabre d'Églantine aurait pu trouver des originaux bien autrement comiques que ceux qu'il met en scène. Nous ajouterons que la comédie des gens de lettres est écrite avec une extrême négligence, et qu'en résumé cette pièce ne nous paraît pas digne de l'auteur du *Philinte de Molière*. — *L'Écho du Parnasse* contient une douzaine de pièces fugitives ; peu d'entre elles annoncent un véritable talent poétique. Une revue des ouvrages représentés sur les théâtres de Paris, en janvier 1823, termine le recueil. — Aux numéros de l'*Écho*, qui paraîtront toujours à la fin de chaque mois, seront jointes la lithographie d'un tableau du musée, et une romance en musique gravée. La lithographie de la première livraison représente *le Ravissement de saint Paul* d'après le Poussin. A. T. N. MAQUART.

V. *B.* Nous avions pensé que ce recueil pourrait s'améliorer ; mais le deuxième numéro (Fév.), qui est au dessous du premier, fait craindre qu'un choix trop peu sévère ne continue de présider à sa rédaction.

259. — *Petit Courrier des dames*, ou Nouveau journal des modes, des théâtres, de la littérature et des arts. T. IV. — Ce journal paraît tous les cinq jours, avec sept gravures par mois ; une de ces gravures est consacrée aux détails des costumes des hommes. Les bureaux d'abonnement sont rue Meslée, n° 24 ; prix, pour 3 mois, 9 fr. ; 50 c. de plus pour les départemens, et 1 fr. pour l'étranger.

Il est une supériorité que tout l'amour-propre national des contrées rivales n'a jamais contestée à la France : toutes ont reconnu que Paris est la capitale de l'empire des modes, et les arrêts de nos artistes ont

également force de loi sur les rives du Tibre et sur celles de la Tamise; la plupart des feuilles publiques de l'Europe consacrent, à peu près chaque mois, un article aux *modes françaises*. Cet hommage rendu par les étrangers à la délicatesse de notre goût et au talent de nos ouvriers, donne plus d'activité à quelques branches de notre commerce, et augmente de quelques millions la balance de nos exportations. Sous ce rapport, comme on voit, les caprices de la mode ne sont pas sans importance, et la publication d'un journal consacré au culte de la bizarre déesse peut encore avoir quelque intérêt pour les esprits graves. Le *Petit Courrier*, qui depuis quelque tems s'est chargé de transmettre les décrets portés par elle à Paris, s'acquitte de ses fonctions avec grâce et régularité, et obtient partout l'accueil le plus flatteur. Tous les détails fastidieux de la *science* sont encadrés avec un art parfait, qui n'ôte rien à leur exactitude, et qui rend la lecture de cette feuille intéressante pour les gens du monde, et surtout pour les dames. Souvent aussi, ce petit recueil s'enrichit de productions légères et agréables de quelques hommes de lettres. Au nombre des pièces de vers les plus remarquables qu'il renferme, nous citerons deux fables pleines de grâces, de naïveté et de fraîcheur, que M. Héreau a imitées du russe et du persan : l'une a pour titre, *l'Aigle et le Papillon*; l'autre, *l'Ane et le Chameau*. E. G.

Livres en langues étrangères, publiés en France.

240. — *Ideas sobre o estabelecimento da instrucção publica.* — Idées sur l'établissement de l'instruction publique; écrit dédié à la nation portugaise et à ses représentans, par M. *Louis da Silva* d'Albuquerque. Paris, 1823; Bobée, imprimeur, rue de la Tabletterie, n° 9. In-8° de 46 pages.

On reconnaît dans cet écrit un auteur savant et judicieux. M. d'Albuquerque part d'un principe lumineux : « Vérité, justice, dit-il avec notre illustre Laplace, voilà les lois immuables; loin de nous la dangereuse maxime, qu'il est quelquefois utile de s'en écarter, et de tromper ou d'asservir les hommes pour assurer leur bonheur. » Notre savant portugais débute, en rappelant, avec une noble énergie, aux députés de sa nation, les principes susceptibles de détrôner le despotisme, d'étouffer l'anarchie et d'établir une sage liberté. Il leur déclare que la nation attend de leurs efforts le remède à tous les maux qu'un gouvernement aveugle a fait peser sur elle, et il se hâte de signaler, parmi ces maux, l'ignorance dans laquelle sa patrie est encore plongée. « Vous savez, ajoute-t-il, et dans le siècle où nous vivons, il n'est pas nécessaire de le démontrer,

que, sans les lumières, la liberté ne peut être ni féconde, ni durable. Le premier soin des oppresseurs des nations est de les empêcher de s'éclairer. Hâtez-vous, au contraire, de répondre à la confiance d'un peuple libre, en dissipant les ténèbres de l'ignorance. »

M. d'Albuquerque se prononce contre des mesures qui n'opéreraient que des réformes partielles, qui ménageraient des préjugés et des intérêts, restes de l'ancien ordre de choses. J'ai retrouvé avec plaisir, dans cet écrit, quelques idées que j'avais eues depuis long-tems et qui me faisaient regarder les universités comme un legs funeste du moyen âge, de cette époque qui exercera long-tems encore une influence fâcheuse sur nos institutions et sur nos lois. Mais l'auteur ne s'attache pas assez à développer les abus de ces corps enseignans, que le despotisme et la superstition ne savent que trop bien faire servir à leurs vues criminelles; ce qu'il en dit, toutefois, serait suffisant pour décider les *Cortès* portugaises à abolir ces universités, corps privilégiés, et grands propriétaires qui, munis de bulles achetées à Rome et de décrets arrachés par l'intrigue à l'ancienne cour, s'opposaient, en Portugal comme en Espagne, aux progrès de l'instruction générale. L'auteur désire, qu'afin de les remplacer dignement, on invite d'abord les citoyens instruits à fonder une Société, où un amour généreux et désintéressé de la patrie anime et dirige des travaux faits pour éclairer et seconder les efforts du gouvernement. Il demande qu'une association de mères de famille soit aussi formée pour préparer les améliorations convenables dans le système d'éducation des filles. M. d'Albuquerque conseille la création de quatre espèces d'écoles; savoir : 1° *écoles primaires* pour les deux sexes; 2° *écoles secondaires*; 3° *lycées*; 4° *académies*. Dans les premières, il veut qu'on apprenne aux enfans un catéchisme religieux épuré, et les connaissances élémentaires qui se rapportent immédiatement aux devoirs, aux besoins et aux travaux qui résultent de l'état social. Il recommande aux maîtres l'enseignement de ces principes de morale, qui étouffent les germes du vice dans les jeunes cœurs. Il veut qu'on établisse dans ces écoles la méthode d'enseignement mutuel. Il indique, parmi les livres dont on doit s'y servir, l'ouvrage de M. *Francœur, Sur le dessin linéaire*. Dans les écoles secondaires, il propose d'enseigner les langues portugaise et latine, l'arithmétique, les élémens d'algèbre, la géométrie descriptive, la mécanique élémentaire et l'agriculture. Il réserve, pour les *lycées*, les langues grecque, française et anglaise, la logique et la rhétorique, le droit naturel et civil, la constitution de la monarchie, les élémens de physique et de chimie, la géographie et l'histoire. C'est dans les académies qu'il veut qu'on approfondisse les sciences exactes, médicales et naturelles, la jurisprudence civile et

ecclésiastique, et la haute littérature. Il renvoie les sciences théologiques aux séminaires, qui lui semblent devoir être établis dans toutes les capitales des diocèses, et à l'académie de Coimbre, où il veut une faculté de *littérature sacrée*. Au surplus, l'auteur abandonne modestement les détails dans cette branche de l'enseignement public aux évêques et aux théologiens de cette savante école portugaise, illustrée dans le dernier siècle par le grand *Pereira*.

Il est facile de voir que M. d'Albuquerque a beaucoup médité sur les moyens les plus prompts et les plus sûrs de rendre l'instruction méthodique et générale. Il prouve la pénétration et la justesse de son esprit, même dans quelques idées qui, au premier abord, peuvent paraître bizarres. C'est ainsi, par exemple, qu'en isolant du corps entier du conseil académique de Coimbre, la faculté de *littérature sacrée*, il trace la marche générale à suivre dans un siècle de réactions jésuitiques et pharisiennes, pour rendre au christianisme sa pureté primitive, sa dignité et sa force, pour épurer le corps des ministres de cette religion divine, et pour débarrasser l'éducation publique de l'influence funeste des hommes qui dénaturent l'évangile de J. C. — Dans le système de M. d'Albuquerque, l'aristocratie littéraire, si puissante encore dans tant d'écoles célèbres, ne pourrait plus rien contre le mérite réel, acquis par de bonnes études et constaté par d'utiles ouvrages. Il n'oublie ni l'éducation physique et la gymnastique, ni les récompenses, les punitions, et les moyens d'exciter une émulation vertueuse, qui appartiennent à la culture morale. On doit désirer que M. d'Albuquerque donne à ses *idées* tous les développemens qu'elles comportent, et qu'il enrichisse sa noble patrie d'un traité complet *sur l'éducation publique*.

A. A. de Liaño.

241. — *Quintus Horatius Flaccus*. — Œuvres d'Horace, édition latine, revue et corrigée par M. F. G. Pottier. Paris, 1825; Malepeyre, rue Gît-le-Cœur, n° 4. Un vol. in-8° de 552 pages; prix, 7 fr.

Ce volume est le premier qui ait encore paru, d'une *Collection d'auteurs latins*, dans laquelle seront compris *Catulle*, *César*, *Cicéron*, *Cornelius Nepos*, *Florus*, *Gallus*, *Horace*, *Juvénal*, *Lucain*, *Ovide*, *Perse*, *Phèdre*, *Pline le Jeune*, *Properce*, *Quinte-Curce*, *Salluste*, *Sénèque*, *Tacite*, *Térence*, *Tibulle*, *Tite-Live*, *Virgile*. Le nom du libraire qui a conçu cette entreprise, celui de l'éditeur aux soins duquel elle est confiée, doivent en faire augurer très-favorablement. Le volume que nous annonçons fait beaucoup d'honneur au goût et aux connaissances de M. Pottier, l'un des plus habiles professeurs de l'Académie de Paris, connu par une édition estimée de Quintilien, et par un Journal

philologique qui paraissait, en 1820 je crois, sous le titre d'*Hermès classique*. M. Pottier n'a rien négligé pour donner à son texte toute la perfection désirable : il a comparé entre elles les meilleures éditions d'Horace; consulté tous les commentaires dont ses œuvres ont été l'objet; lu les nombreuses traductions qu'on en a faites; et, ce qui donne une grande valeur à son édition, il a collationné vingt-trois manuscrits de la Bibliothèque du roi, dont il a consigné les variantes à la fin de son volume. Dans un specimen, publié il y a quelques mois, il avait appelé l'attention des personnes instruites sur plusieurs leçons nouvelles qu'il se proposait d'introduire dans le texte d'Horace, en s'appuyant le plus souvent sur l'autorité des manuscrits. Plusieurs étaient heureuses et ont été maintenues dans la nouvelle édition; d'autres avaient paru hasardées; M. Pottier en a fait le sacrifice, déférant en cela aux conseils de cette espèce de jury littéraire dont il avait invoqué les décisions. Nous ne devons pas oublier de faire mention d'une *Vie d'Horace*, qui ouvre le volume, et dont les détails sont judicieusement empruntés aux écrits mêmes du poète latin. L'exécution typographique de ce volume est fort belle; il sort des presses de Firmin Didot, et est imprimé sur un très-beau papier. La collection dont il doit faire partie pourra servir d'ornement aux plus belles bibliothèques, et la modicité de son prix permettra aux plus modestes d'en être ornées. Je pense que, sous tous les rapports, elle soutiendra avantageusement la concurrence avec les collections du même genre qui se publient en ce moment. C'est un fait bien honorable pour la France, et qui répond assez aux injustes critiques qui nous sont adressées trop souvent par les étrangers, que la multiplicité toujours croissante de ces entreprises classiques, et la manière dont elles sont exécutées. Pour ne citer que quelques exemples, le Salluste de M. *Burnouf*, dans la Collection des classiques latins de M. Lemaire, le Cicéron de M. *Leclerc*, le Platon de M. *Cousin*, les éditions latines et grecques de MM. *Amar* et *Boissonnade*, ne sont certainement point inférieurs aux ouvrages des nombreux éditeurs, commentateurs et traducteurs dont se vantent nos voisins. Le volume de M. Pottier, et ceux qui doivent le suivre, contribueront aussi, je n'en doute pas, à leur donner une idée plus favorable de nos travaux philologiques. P.

242. — *Der ritter von Stauffenberg.* — Le chevalier de Stauffenberg; vieux poème allemand, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de Strasbourg par *Maurice* Engelhardt, avec 26 lithographies. Strasbourg, 1822. In-8°.

M. Engelhardt, avantageusement connu par plusieurs ouvrages rela-

tifs à l'Alsace du moyen âge, fait revivre aujourd'hui l'une des plus riantes fictions chevaleresques du duché de Bade. — Un chevalier se rendait un jour (le lundi de la Pentecôte) à la messe du village de Nusbach : tout-à-coup une femme richement vêtue, et d'une beauté ravissante, s'offre à ses regards, au haut d'un rocher escarpé. Il s'approche courtoisement, et s'informe du motif de sa présence dans ce lieu. — « C'est vous que j'attendais, lui répond la belle inconnue. Depuis l'instant où, pour la première fois, vous vous êtes élancé sur un cheval, je vous ai suivi au milieu des tournois et des combats : j'étais avec vous en Terre-Sainte; partout je vous ai accompagné, partout je vous ai protégé » Ravi de ce qu'il vient d'apprendre, Stauffenberg désire ne plus quitter sa bienfaitrice, et bientôt la reconnaissance n'est plus le seul sentiment qui agite son cœur. « Vos vœux seront accomplis répond l'enchanteresse; je vous apparaîtrai toujours quand vous serez seul; je serai votre amante, votre épouse..... Mais une condition terrible est attachée à cette union : le jour où le parjure vous donnerait une autre femme, mon pied se montrera nu au milieu des réjouissances, et son apparition dans la salle du festin vous donnera la mort dans les trois jours. Ce n'est point une vengeance; cette condition n'est point de celles que je puisse changer..... » Le chevalier jouit long-tems d'un bonheur sans mélange, heureux époux d'un objet invisible pour tout autre, et docile à ses moindres désirs. Cependant, il court à de nouveaux exploits : vainqueur partout, il attire tous les regards. Les premières maisons d'Allemagne veulent s'allier à lui, et toujours de nouveaux refus viennent étonner ceux qui pensent l'honorer. Enfin, on élit à Francfort un roi des Romains, qui lui offre sa nièce, la princesse de Carinthie; mais c'est en vain : pressé par sa famille, il déclare son union avec un être invisible; et bientôt le clergé a prononcé que c'est l'esprit malin qui l'a séduit et qui l'entraîne en enfer. Stauffenberg cède enfin..... Déja la fiancée est arrivée; déjà les convives sont assis; le plafond s'ouvre, un pied délicat paraît, et s'évanouit sans laisser de trace. Le chevalier annonce sa mort, et trois jours sont à peine écoulés..... il n'est plus .... » Tel est ce poëme, dont la narration naïve est pleine de charmes. Ce n'est pas la première fois qu'on le publie; mais aujourd'hui il paraît avec tout le cortége d'un auteur classique. M. Engelhardt l'a enrichi de notes, de remarques sur les costumes du tems et de dissertations historiques et littéraires. Il pense que son auteur est ou Hartmann d'Owe, qui vivait en 1200, ou H. de Lauffenberg, auteur d'une traduction du *Speculum humanæ salvationis.*

PH. GOLBÉRY.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — TROIE. — *Mécanique. — Bac d'une nouvelle construction.* — On a établi, depuis plusieurs années, vis-à-vis de cette ville, un bac d'une construction singulière, sur l'Hudson, dans un endroit où ce fleuve a 900 pieds de largeur, à 166 milles de son embouchure. Il consiste en un vaste bateau recouvert d'une plate-forme, sous laquelle est placée horizontalement une roue massive, qui occupe toute la largeur du bateau. On a pratiqué dans cette plate-forme, ou tillac, une ouverture assez grande pour que deux chevaux puissent se tenir de chaque côté, sur la surface plane de la roue parallèlement avec le plat-bord du bâtiment. Les chevaux sont harnachés, comme pour être attelés à une charrette; et les traits sont attachés à de fortes barres de fer, fixées horizontalement dans des pièces immobiles. Les chevaux sont tournés en sens contraire; l'un vers l'avant et l'autre vers l'arrière du bateau. Leurs sabots s'engagent dans des rainures faites à la roue, et, en voulant avancer, ils font tourner avec leurs pieds cette roue horizontale, qui, au moyen d'engrenages, met en action deux roues verticales adaptées aux flancs du bâtiment, comme celles des bateaux à vapeurs. Cette invention est due à M. Langdon, de Whitehall. (*M. Silliman's Tour*, p. 74.)

— ÉTAT DE NEW-YORK. — *Instruction publique.* — Il résulte du rapport fait au directeur de l'enseignement, par M. Gédeon Hawley, intendant des écoles secondaires de ces états, que, dans l'année 1819, les 47 comités forment 555 districts avaient : 5765 arrondissemens d'écoles primaires, auxquels l'état a versé, sur les fonds destinés à l'instruction publique, la somme de 117,151 dollars pendant l'année (environ 605,045 fr.); que le nombre d'enfans admis dans ces écoles d'arrondissemens est de 271,877, sur un nombre de 502,703 enfans de l'âge de 5 à 15 ans, existant dans ces 555 districts.

— *Cultes.* — On compte à New-York 50 églises de différens cultes, qui vivent entre eux dans l'union et la paix que prescrit l'Évangile. Savoir : 1° catholiques, 7; 2° réformés, 5; 3° calvinistes allemands réformés,

1; 4° luthériens allemands, 1; 5° presbytériens, 7; 6° presbytériens réformés, 1; 7° presbytériens associés réformés 5; 8° dissidens (seceders, 2; 9° baptistes, 6; 10° gallois, 1; 11° debenezer, 1; 12° méthodistes, 7; 13° moraves, 1; 14° universalistes, 1; 15° Saint-Pierre, 1; 16° cathédrale de Saint-Patrice, 1; 17° ancienne maison d'asssemblée des amis, 1; 18° nouvelle maison d'assemblée des amis, 1; 19° synagogue juive, 1; 20° baptistes africains, 1, Total, 50 églises. W.

Haïti. — *Vingtième anniversaire de la liberté.* — *Écoles lancastériennes.* — *Écoles de médecine.* — *Académie.* — Les derniers journaux arrivés d'Haïti (*le Télégraphe* et *le Propagateur*), offrent des détails intéressans. On y trouve les discours prononcés par le président de la cour de cassation et par les commandans militaires, dans les villes de la république, pour célébrer la vingtième année de la liberté haïtienne. Ces discours, en général très-bien faits, recommandent l'union entre les citoyens, la pratique des vertus et surtout la reconnaissance envers Dieu pour les bienfaits qu'il répand sur la république; car un caractère religieux est toujours imprimé à cette solennité, qu'on termine ordinairement, dans les temples, par un *Te Deum* d'actions de grâces.

— Le Cap. — Le président étend ses soins à tout ce qui intéresse le bonheur du pays; des *écoles lancastériennes* s'établissent au Cap et dans toutes les communes. Une *école de médecine et de chirurgie*, dirigée par un homme habile, M. André Stewart, a déjà formé de bons élèves.

— Port-au-Prince. — On a établi ici une *Académie* pour enseigner toutes les branches de la *médecine*, la *jurisprudence*, la *littérature*, les principes d'*astronomie*, etc.; cet établissement est dirigé par M. le docteur Fournier-Pescay, savant médecin, connu en France par sa collaboration au Dictionnaire des sciences médicales. G.

Columbia. — *Progrès de la civilisation.* — Les dernières *Gazettes de Columbia* contiennent des détails très-intéressans sur la situation de cette république; elle consolide ses lois organiques, et perfectionne ses institutions. L'instruction publique paraît être l'objet principal de la sollicitude du gouvernement. Deux écoles d'enseignement mutuel, établies dans la capitale, fournissent des instituteurs aux écoles de même genre qui s'ouvrent successivement dans les provinces. On y enseigne, outre la lecture, l'écriture et le calcul, les élémens de la géographie et de la tachygraphie, ainsi que les principes sur lesquels sont fondés les droits du citoyen. Les dernières séances publiques ont offert les résultats les plus satisfaisans. Les colléges de la capitale s'améliorent; et l'on est actuellement occupé à en former dans chaque province. Les revenus des couvens supprimés sont destinés à la fondation de ces établissemens;

et les moines, à moins qu'ils ne préfèrent se consacrer au service des cures, y seront employés comme professeurs. — Les soins du gouvernement, pour tout ce qui peut contribuer au perfectionnement de l'état social et à l'amélioration du sort des classes pauvres, excitent l'émulation des individus, et l'activité générale offre à l'observateur philosophe un spectacle vraiment ravissant. Ici, se forment des plantations sur un terrain où l'on n'avait jamais aperçu la moindre trace de culture; là, s'élèvent des maisons qui, isolées aujourd'hui, se trouveront, dans quelques lustres peut-être, placées au milieu d'une ville florissante; d'un côté, l'on perce des forêts ou l'on aplanit des hauteurs; de l'autre, on jette des ponts sur des torrens, qui jusqu'alors avaient arrêté les pas du voyageur. Partout l'industrie se montre la compagne fidèle de la liberté; les relations commerciales s'étendent en raison du développement industriel de l'intérieur: le pavillon de la nouvelle république flotte maintenant dans toutes les mers. D'après un rapport officiel de 1822, la navigation avait occupé, dans les neuf premiers mois de cette année, 2 corvettes, 6 brigantins, 12 goelettes et 2 cutters, tant pour le compte du gouvernement que pour celui des particuliers. Le nombre en a été proportionnellement beaucoup plus considérable les trois mois suivans. L'amélioration du sort des esclaves noirs excite également la sollicitude générale; l'affranchissement est devenu, s'il est permis de s'exprimer ainsi, à la mode, et les journaux colombiens citent fréquemment des traits d'un noble désintéressement à cet égard : un propriétaire, M. Camilo Manriqae, a donné dernièrement la liberté à neuf de ses esclaves; et un autre, M. Fernandez Soto, traite aujourd'hui tous ses anciens esclaves comme des ouvriers indépendans, en leur payant un salaire pour leur travail. Des hommes capables d'actions si généreuses et si conformes à l'esprit de notre siècle, méritent bien sans doute que leur nom soit connu, et honoré dans tous les pays civilisés. H—s.

ASIE.

Calcutta. — *Éclairage par le gaz.* — M. Toulmin et plusieurs fabricans et négocians font éclairer leurs magasins par le gaz hydrogène, depuis l'année 1820.

— *Société asiatique.*—Dans la séance tenue le 12 avril 1822, le secrétaire a fait connaître une demande adressée à la Société pour l'impression d'une grammaire de la *langue Pali*, ancien dialecte populaire de la contrée qui fut la patrie de Boudhà, et qu'on sait à Ceylan et dans l'Inde au-delà du Gange, comme on sait le samscrit dans l'Indostan, et

le latin en Europe. — Le lieutenant Low a aussi transmis un essai sur le *thai*, ou langue siamoise, qui offrait des rapprochemens intéressans sur les rapports de cette langue avec la langue Mandarinique de la Chine. — Dans la séance du 29 août, on a donné lecture d'un essai du major Harriot sur les *Zingari* ou *Bohémiens*, accompagné d'un vocabulaire où la langue de ces peuples est comparée avec le *hindi*, le *persan* et le *samscrit*. Cet essai fournit des détails curieux sur les tribus de la même race répandues en Asie, l'auteur pense qu'elle ne commença à paraître en Europe que vers 1400. A*.

Ile de Ceylan. — Colombo. — *Voyage scientifique. — Extrait d'une lettre du 25 août* 1822. — M. Rask, célèbre voyageur danois, dont on annonce l'arrivée dans sa patrie, ayant, dans son dernier voyage, fait naufrage sur les côtes méridionales de cette île, se rendit à Colombo, et employa le tems qu'il se vit obligé d'y passer, à faire imprimer, en danois, une petite dissertation sur la lecture du *Cingalès* et du *Pali*, dissertation qui ne pouvait être imprimée qu'à Colombo, parce que c'est la seule ville où l'on trouve les caractères employés dans l'écriture de ces deux langues. Cet ouvrage doit offrir en même tems un *specimen* de l'orthographe *indo-latine*, que M. Rask a inventée pour la comparaison des langues de l'Inde avec celles de l'Europe, et qui a tellement plu à Ceylan, qu'on y avait déjà fait fondre les nouveaux caractères, (ce sont des lettres romaines accentuées), et qu'on se proposait d'introduire dans les écoles cette nouvelle écriture, beaucoup plus simple que celle de la langue *cingalèse*. H—g, fils.

N. d. R. On doit remarquer que le résultat obtenu par M. Rask, est un premier pas fait vers celui que voulait obtenir M. Volney, en fondant un prix pour celui qui donnerait les moyens d'écrire toutes les langues orientales avec les caractères romains convenablement modifiés.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Histoire naturelle. — Mœurs des oiseaux. — On doit à M. Bradley une observation curieuse : il découvrit que deux vieux moineaux portaient dans leur nid 40 chenilles par heure. Ces oiseaux lui parurent ne résider dans leur nid que douze heures chaque jour; ce qui produit une consommation quotidienne de 480 chenilles : 3360 chenilles sont donc détruites chaque semaine par un seul couple de moineaux.

Écosse. — *Statistique.* — Sir John Sinclair a fait des recherches,

d'après lesquelles il fait monter la population de l'Écosse à 1,804.824 habitans. Sur ce nombre, 5,960 sont grands propriétaires, et jouissent d'un revenu que l'on peut évaluer, terme moyen, à 2,500 livres sterl. (62,000 francs); 1,097 sont des propriétaires moins riches, dont le revenu annuel peut être évalué de 625 à 2,500 livres sterling (15,625 à 62,000 francs); 6,181 sont encore propriétaires, mais n'ont qu'un médiocre revenu.

Canaux.—On compte, dans les Iles Britanniques, 105 canaux, dont 97 appartiennent à l'Angleterre, 5 à l'Écosse, et un à l'Irlande. On n'a pas compris dans cette énumération ceux dont la longueur ne dépasse pas cinq milles anglais, ou deux lieues de France. Le cours total de ces canaux est de 2,682 $\frac{1}{4}$ milles anglais (1,075 lieues de France), dont 2 471 (989 lieues) en Angleterre, 149 $\frac{1}{2}$ (52 lieues) en Écosse, et 69 $\frac{1}{2}$ (27 lieues) en Irlande. On évalue à 30 millions sterling (750 millions de France) la somme dépensée pour les creuser. Dans plusieurs comtés, la valeur de la propriété s'éleva en peu d'années à 15 et 20 fois la valeur de la mise de fonds. Ces divers canaux offrent 48 passages souterrains, dont 40 comprennent, autant qu'on a pu le calculer, une étendue de 32 milles anglais (13 lieues de France). De tous ces importans travaux, aucun n'était commencé, aucun n'avait même été projeté avant l'année 1755. C'est au zèle patriotique du célèbre duc de Bridgewater, et au talent de l'ingénieur Brindle qu'est dû le premier canal, terminé en 1759. Cet essai rendit évidente l'utilité des canaux, jusqu'alors contestée en Angleterre; et aujourd'hui, il n'est point d'endroit un peu important qui ne puisse communiquer par eau avec le reste du pays. A. J.

Londres. — *Société royale.* — Le 30 novembre 1822, cette société se réunit en assemblée générale, sous la présidence de M. Davy. Le président, en parlant des pertes nombreuses faites par la Société dans le cours de l'année, ajouta un nouvel intérêt à la séance, en rendant un hommage public aux qualités morales qui distinguaient les membres décédés, et aux travaux dont ils ont enrichi les sciences. M. Davy désigna sir H. Englefield comme un savant astronome, un physicien ingénieux, un élégant écrivain et un habile antiquaire. Le nom de sir William Herschel, ajouta l'illustre président, est tellement lié aux découvertes de l'astronomie moderne, qu'il durera autant que la science. Cet homme distingué réunissait à un esprit d'observation infatigable, beaucoup d'imagination, et elle lui faisait tirer des faits qu'il avait observés, les conclusions les plus hardies sur la constitution de l'univers. On connaît ses belles expériences sur les rayons invisibles du spectre solaire.

Sir William Herschel, quoiqu'il se fût élevé lui-même au premier rang dans les sciences et dans la société, ne fut gâté ni par la fortune, ni par la gloire; et il conserva toujours la plus aimable simplicité de caractère. Il mourut accablé d'années et d'honneurs, et put déja se voir renaître dans un fils digne de lui succéder. Le président paya aussi un tribut de regrets à la mémoire du savant chimiste Marcet, de l'astronome le Vince, du docteur Parry et du chevalier Christophe Pegg. Arrivant aux membres étrangers « le nom de M. l'abbé Haüy, dit-il, vivra toujours dans les annales des sciences minéralogiques, parce que ce savant cristallographe donna le premier un caractère mathématique pour reconnaître les espèces minérales. » M. Davy parla du savant secrétaire de notre académie des sciences, Delambre, comme d'un excellent astronome, d'un historien impartial et exact de la science qu'il cultivait, et d'un observateur très-habile, dont le nom restera toujours attaché au souvenir d'une grande opération : la première mesure exacte faite en France d'un grand arc du méridien terrestre. Il s'occupa très-longuement de la perte que la société et l'Europe entière ont faite dans la personne de notre illustre Berthollet, qu'il appelle le patriarche de la chimie moderne. Après avoir parcouru la vaste série de ses travaux, il dit qu'il avait souvent apprécié lui-même la générosité de son cœur et les nombreuses qualités sociales qui le rendirent si cher à ses amis. On lut ensuite la liste des membres reçus, parmi lesquels nous nommerons M. Dalton, de Manchester, M. Thomson, M. Philipps, et le célebre botaniste M. Decandolle. La médaille de Copley a été décernée au professeur Buchland, pour une découverte géologique importante, celle d'une caverne, renfermant une grande quantité d'os et de dents fossiles, aux environs de Kirkdale, comté de York. Il paraît que l'auteur du mémoire a *prouvé que plusieurs générations d'*Hyènes *gigantesques* ont vécu et ont péri dans ces cavernes. M. Davy, au sujet de ce mémoire de M. Buchland, a présenté un tableau abregé de l'état de la géologie positive. — Peut-être n'eût-il pas été hors de propos de dire quelque chose, dans ce discours, des progrès des sciences pendant l'année 1822, de faire mention des belles recherches de M. Fresnel sur les ondulations lumineuses, de M. Ampère, sur les courans magnétiques, et de M. Savart, sur l'acoustique et la théorie physique des instrumens d'harmonie, etc. C. C.

— *Société pour la culture des jardins.—Séance du 16 janvier 1823.* —On lit une notice du président, qui contient des détails curieux sur la *pêche plate* de Chine. Ce végétal, importé de la Chine par la société, en 1820, paraît posséder la faculté de croître et de fleurir avec une rapidité qui surpasse de beaucoup ce qu'on remarque dans les autres es-

pèces de pêchers. En 1821, il fleurit, dès le mois de janvier, dans une serre dont les fenêtres étaient ouvertes; l'année dernière, il fleurit, en hiver, avant que les châssis fussent posés, et le 5 janvier, au moment où l'on rédigeait la note, les pêches étaient déjà parvenues à la grosseur d'un pois, sans autre chaleur que celle qui était nécessaire pour empêcher la gelée. Cet arbuste a encore cela de particulier, que l'ancien feuillage se conserve dans toute sa fraîcheur jusqu'à ce que le nouveau ait paru. D.

Édimbourg. — *Société Wernérienne.* — Dans une des dernières séances de cette Société, on a entendu, après un essai intéressant sur les divers moyens d'appliquer aux bateaux la force motrice de la vapeur, le professeur Jamison lire une notice sur la férocité naturelle des animaux. Il y combat l'opinion que la même espèce est plus ou moins cruelle, suivant le pays qu'elle habite; et avance que la différence apparente entre des individus de la même espèce provient sans doute de la connaissance acquise par quelques uns du pouvoir de l'homme. Il appuie cette assertion de plusieurs exemples, et il établit que les auteurs par lesquels l'opinion contraire a été soutenue, se sont fondés sur les habitudes d'animaux existans auprès d'hommes civilisés, et ont pris ainsi un effet purement local pour l'origine de la différence dans les dispositions.

York. — *Géologie.* — Il vient de se former dans cette ville une *Société* dont le but spécial est d'avancer les progrès de la géologie.

Londres. — *Société pour les écoles des dimanches.* — D'après le rapport annuel de cette Société, il existe à Londres, 562 de ces écoles gratuites, fréquentées par 55,598 enfans, et dirigées par 4,958 maîtres des deux sexes. La Grande Bretagne et l'Irlande comptent ensemble 6000 écoles de ce genre, dans lesquelles 700,000 enfans reçoivent une instruction élémentaire, et auxquelles 50,000 maîtres des deux sexes donnent gratuitement leurs soins.

— *Abolition de l'esclavage.* — Il vient de se former, à Londres, une *Société pour l'adoucissement et l'abolition* de cet odieux attentat à l'humanité, dans toutes les possessions anglaises. Un des premiers actes de ces honorables auxiliaires de la Société africaine et des Sociétés bibliques a été la publication d'un tableau de l'existence actuelle des 8 ou 900,000 Nègres, encore esclaves sous le sceptre britannique; c'est une simple feuille qui a été tirée à un nombre considérable d'exemplaires.

— *Bibliothèques.* — D'après les derniers recensemens, faits officiellement à Londres, la bibliothèque du Muséum britannique possède 125,000 volumes, et la Biblothèque royale 65,000.

— *Publication prochaine.* — *Flore anglaise.* — On imprime actuellement un ouvrage depuis long-tems attendu : c'est la *Flore de l'Angleterre* de sir J. E. Smith, président de la Société linnéenne.

— Théatre. — *Julien, tragédie nouvelle.* — Une Anglaise, miss Milford, qui n'était connue jusqu'à présent que par la grâce et l'élégance de ses productions poétiques, vient d'essayer ses forces dans un genre plus élevé, et le succès qu'elle obtient semble justifier sa témérité. Elle a traité un sujet de pure invention, et qui n'a pas le moindre fondement historique. La scène est en Sicile; l'auteur suppose un jeune prince que la mort du roi, son père, a laissé sous la tutèle d'un régent, le duc de Melfi. Celui-ci, peu content d'exercer le pouvoir royal, veut encore acquérir le titre de roi; et son ambition lui fait tenter le meurtre du jeune Alphonse. Julien, fils de Melfi, sauve le prince, en portant à son père une blessure qu'il croit mortelle. L'idée d'un parricide égare la raison de Julien; mais bientôt il reconnaît son erreur, et la lutte recommence entre eux; le régent n'en est que plus ardent à détrôner le jeune prince, et Julien à le soutenir. La passion d'un seigneur sicilien, que l'auteur appelle d'Alba, pour la femme de son héros, constitue en quelque sorte une autre pièce qui amène la catastrophe tragique de la première. Presque tous les personnages expirent. Les événemens sont accumulés, dans cette pièce, comme dans beaucoup de tragédies anglaises, sans égard à l'unité d'action et d'intérêt. La vraisemblance y est, en outre, moins respectée que dans la plupart des mélodrames français. Cependant quelques scènes, fortement conçues, produisent un grand effet : entre autres, celle où Melfi, prêt à poser sur sa tête la couronne, objet de tous ses vœux, voit son bras arrêté et tous ses desseins déjoués par son fils. On admire aussi les scènes où Julien, sortant d'une longue léthargie, rappelle progressivement à son souvenir les événemens qui l'ont précédée. Quelques caractères sont bien tracés : celui de Julien offre un contraste de douceur et de force, de tendresse et d'énergie, de piété filiale, d'attachement à son devoir qui excite un vif intérêt. Le style a reçu moins d'éloges que les autres parties de cette composition. On trouve qu'il manque quelquefois de correction et de goût. Il y a cependant des passages dignes de la muse tragique. On remarque surtout celui-ci : Julien cherche à combattre l'ambition de son père, en lui représentant qu'il est roi par le fait, et qu'il va commettre un crime pour un simple mot. « Un simple mot ! s'écrie Melfi; maudite soit ton âme, lâche, efféminée, incapable de sentir sa grandeur. ... Écoute !... Je la sens maintenant.... Je suis proclamé.... Écoute !... Entends-tu les cloches, les acclamations bruyantes? Oh ! c'est un grand, c'est un noble sentiment que de vivre ainsi dans mille cœurs

à la fois, d'entendre éclater avec force cette renommée vivante, dont le seul espoir, dans un avenir douteux, excite les hommes aux travaux, aux combats et à la mort! » A. J.

Antiquités. — Un vaisseau trouvé enfoui sous terre, dans le duché de Kent, près la rivière de Rother, est maintenant exposé aux regards du public de Londres. Il a 65 pieds de long sur 15 de large; il est à fond plat, sans quille, et construit en bois extrêmement dur; sa forme, vers le haut, ressemble en quelque sorte à un vaisseau hollandais à un seul mât. Sur la poupe, il y a une chambre qui, avant que la couverture eût été enlevée, pouvait avoir environ 6 pieds de haut. Il paraît que le vaisseau, dans toute sa longueur, a été couvert par un pont voûté au milieu, ayant des deux côtés un passage étroit. Les boulons de fer qui l'attachaient sont complétement rouillés, ont perdu la moitié de leur pesanteur spécifique, et n'ont aucun effet sur l'aimant. Les bois et même les planches sont parfaitement sains; leur couleur ressemble à celle du bois de campêche. Le gouvernail, dont il reste une partie, est d'un travail grossier, et n'a point de barre. A l'extérieur du vaisseau, on voit deux petites plaques d'étain, sur lesquelles on lit les anciennes lettres anglaises (P. L.). L'opinion générale est que ce vaisseau a servi dans une des expéditions des Danois, sur les rivages de l'Angleterre, vers le tems du roi Alfred; ou bien, que c'était un vaisseau saxon d'une date plus ancienne, appartenant à *Hengist* et *Horsa*, les premiers qui aient débarqué dans cette partie de la Grande-Bretagne. (*Journal de la littérature étrangère.*)

RUSSIE.

Moscou. — *Université.* — L'Université de cette ville, fondée en 1755, et qui occupe à tant de titres la première place parmi les établissemens de la Russie, a tenu, le 16 juillet une assemblée générale. Dès que le prince Galitzin, gouverneur-général, fut arrivé, le professeur *Schlotzer* ouvrit la séance par la lecture d'un discours latin *sur la statistique*, considérée dans ses rapports intimes avec les sciences morales et politiques. Cette lecture fut suivie d'un chœur (musique de *Kachin* et paroles de *Merzliakof*); le professeur *Denisof* lut une dissertation intéressante relative à l'*influence de la chimie sur les progrès de l'industrie*, et M. *Merzliakof* des vers à *la Paix*. On proclama ensuite les noms de ceux dont les travaux en différens genres avaient mérité des médailles d'or et d'argent: elles leur furent distribuées, ainsi que les diplômes, à ceux qui ont achevé leurs cours à l'Université. Puis, le se-

crétaire du comité, M. *Dvigoubsky*, connu par ses travaux dans les sciences naturelles, lut un *rapport annuel*, dont voici le résumé : l'Université a reçu, dans le courant de cette année académique (de juillet 1821 à juillet 1822), la suite des belles gravures des préparations anatomiques, en cire, qui se trouvent à l'Académie de Vienne : sa bibliothèque a été augmentée d'ouvrages achetés en 1818 au baron Moll, et son cabinet d'histoire naturelle d'une riche collection d'herbes séchées. Toutes ces richesses sont dues à la munificence de l'empereur. Les bibliothèques de l'Université ont été augmentées de plus de 300 nouveaux ouvrages. — Le professeur Dvigoubsky, et MM. Kemmerer, Fuss et Pansner, membres de la Société des naturalistes, ont contribué à l'augmentation du Musée d'histoire naturelle. Le cabinet de physique a été augmenté de 57 instrumens, faits en grande partie a Paris; ses appareils chimiques se sont considérablement accrus. — La collection des monnaies et des médailles a été enrichie par les donations du comte *Tolstoï*, de M. *Tourguénef* et du prince A. *Chakhovskoï* : le premier a donné 280 fontes de médailles en étain, le second 15 monnaies, le dernier 26. On a commencé cette année à rassembler des matériaux relatifs aux fabriques et aux manufactures, nécessaires pour le cours de technologie. — La *Société des Amis de la littérature russe* a placé à perpétuité, dans la caisse de la maison impériale des Enfans-Trouvés, une somme de 5000 roubles, dont les intérêts sont destinés à élever dans l'Université un ou deux des étudians qui montreront le plus de dispositions pour la littérature russe. — L'*imprimerie de l'Université*, qui existe depuis plus de 50 ans, vient d'établir une presse lithographique. — *Le comité de censure* a examiné et admis à l'impression 156 manuscrits. — *Le comité des examens*, institué par un ukase de 1809, a examiné 15 personnes. — Liste des professeurs qui occupent actuellement les différentes chaires de l'Université : A. Chaire des sciences morales et politiques; 1, *G. Levitzky*, pour la *théologie*; 2, *Chr. Schlötzer*, pour l'économie politique et la diplomatie; 3, *L. Tzvétaef*, pour le droit, fait un cours d'histoire du droit romain; 4, *N. Sandounof*, pour le droit civil et criminel russe; 5, *D. Vassilevsky*, pour le droit politique et des gens: 6, *S. Smirnof*, adjoint, expose l'histoire de la législation en général et fait connaître la théorie de la legislation russe; 7, *M. Malof*, adjoint, fait un cours de droit civil et criminel général, comparé aux lois russes. B. Chaire des sciences physico mathématiques; 1, *Fr. Hoffmann*, pour la botanique; 2, *G. Fischer*, pour la zoologie; 3, *F. Reiss*, pour la chimie; 4, *J. Dvigoubsky*, pour la physique théorique et expérimentale: 5, *Th. Tchoumakof*, pour les mathématiques appliquées; 6, *T. Pérélogof*,

pour les mathématiques pures, fait un cours de calcul différentiel et intégral; 7, *Th. Dénissof*, pour la technologie; 8, *M. Parlof*, pour la minéralogie et l'économie rurale; 9, *G. Miagkof*, adjoint, fait un cours de fortification; 10, *P. Tchaphin*, adjoint, de géométrie analytique; 11, *D. Pérévoztchikof*, adjoint, d'algebre et de géométrie. C. Chaire des sciences medicales; 1, *J. Chr. Loder*, médecin de l'empereur et membre honoraire de l'Université, fait volontairement, six fois par semaine, un cours d'anatomie du corps humain; 2, *Th. Hildebrand*, pour la chirurgie; 3, *E. Moukchin*, pour l'anatomie, la physiologie et les sciences médicales; 4, *M. Mioudref*, pour la pathologie, la thérapeutique et la clinique; 5, *V. Kotelnitzky*, pour la pharmacie et la littérature médicale; 6, *Chr. Bängue*, pour la science vétérinaire; 7, *V. Risenko*, pour l'art des accouchemens; 8, *V. Remodanovsky*, pour la thérapeutique et la pathologie générales; 9, *A. Alfonsky*, adjoint, opérations chirurgicales; 10, *L. Goldbach*, adjoint et lecteur, mineralogie, zoologie et botanique, herborisation dans les environs de Moscou; 11, *P. Strakhof*, docteur et lecteur de chimie; 12, *A. Fernorsky*, docteur et lecteur d'anatomie, expose l'histoire de l'anatomie; 13, *J. Popof*, conseiller titulaire, application des mathématiques et de la physique à la médecine. D. Chaire de littérature; 1, *N. Tcherepanof*, pour l'histoire, la géographie et la statistique universelles; 2, *A. Merztiakof*, pour l'éloquence et la poésie; 3, *M. Gavrilof*, pour la littérature slavone et la theorie des beaux-arts; 4, *M. Katchenovsky*, pour l'histoire, la géographie et la statistique de la Russie; 5, *A. Boldirof*, pour les langues orientales, s'occupe de la langue arabe; 6, *J. Davidof*, pour la littérature latine et les antiquités romaines; 7, *N. Ickélof*, pour la chronologie, l'art héraldique, la généalogie et la numismatique; 8, *J. Oulrikche*, pour la langue allemande; 9, *P. Podédonostzef*, adjoint, expose les principes de littérature russe; 10, *F. Kamenetzky*, adjoint, géographie générale et russe; 11, *S. Ivachkovsky*, adjoint, principes de la langue hellénique; 12, *J. Inéguiref*, adjoint, principes de la langue latine et logique; 13, *J. Pett*, lecteur de la langue française; 14, *Th. Evenss*, langue anglaise. E. Arts; 1, *M. Pletnef*, dessin; 2, *L. Jotio*, musique; 3, *J. Salomoni*, danse. — On a établi cette année quatre écoles de districts, cinq seminaires et quatre pensions particulières. — L'Université a vu sortir de son sein un docteur, quatre maîtres, onze candidats, trente-sept étudians, et a jugé dignes d'y entrer cent quarante-un étudians, onze auditeurs volontaires et vingt-six personnes pour les études médicales. Le nombre total de ceux qui ont étudié à l'Université, dans le courant de cette

année, est de 605 individus, et celui des élèves des écoles assignées au cercle de Moscou, s'est monté à 10,914. — Les membres de l'Université ont consacré leurs loisirs à publier des ouvrages utiles : le professeur *Schlötzer*, une 2e édition de la 2e partie de l'*Économie publique*, en langue russe; *Fischer* continue de publier la description des reptiles russes, en latin et en français, ainsi que d'autres ouvrages relatifs à l'histoire naturelle; M. *Dvigoubsky* a rédigé son *Magasin d'histoire naturelle*; *Gavrilof*, le *Journal historique*, et *Katchenovsky*, le *Courrier de l'Europe* (Voy. *Revue Encyclopédique*, T. XV, page 328); *Schoumakof* a publié une géométrie analytique et une mécanique; *Davidof*, les *Principes de la logique* et une *Chrestomatie latine*; l'adjoint *Smirnof*, un ouvrage de législation, et *Inéguiref* une 2e édition de la Biographie du métropolitain Platon.

Littérature ancienne.—Traductions des classiques grecs.—M. *Martinof*, déjà connu par plusieurs bonnes traductions des auteurs anciens et modernes, vient de donner un prospectus des traductions en prose des classiques grecs, avec le texte en regard, qu'il va publier: ce sont l'*Iliade d'Homère*, dont le 1er chant sera accompagné d'une traduction littérale; les *Tragédies de Sophocle;* les Hymnes de *Callimaque*, avec des remarques philologiques, et les Fables d'*Ésope*. Ce travail utile est digne d'encouragement. L'auteur est le premier qui ait essayé de faire passer dans la langue russe les beautés classiques des écrivains grecs, et cela seul serait un mérite remarquable.

— *Nécrologie.* — *Richter.* — M. *Richter*, professeur émérite de l'Université de Moscou, médecin de l'empereur, conseiller d'état et chevalier de plusieurs ordres, est mort à Moscou, au commencement du mois d'août passé. Le docteur *Richter* s'était acquis une réputation méritée par son habileté dans l'art des accouchemens. Il naquit à Moscou, en 1767, d'un père ministre de l'église luthérienne. Il fit ses premières études à Revel, puis à l'Université de Moscou; après y avoir terminé son cours de médecine, il fut envoyé en 1786 en Allemagne, en France, en Angleterre et en Hollande, pour se perfectionner dans la science médicale. En 1788, après un examen subi à l'Université d'Erlangen, il reçut le diplome de docteur. En 1790, il fut attaché en qualité de professeur à l'Université de Moscou, et continua d'y enseigner jusqu'en 1819. En 1810, il fut choisi pour président de la Société des sciences physico-médicales (*Voy. Revue Encyclopédique*, T. III, pag. 170) de l'Université, place qu'il a remplie jusqu'à sa mort; il était membre de plusieurs Sociétés russes et étrangères. Parmi les ouvrages qu'il a mis au

jour, on remarque particulièrement son *Histoire de la médecine en Russie*, monument qui atteste les connaissances les plus étendues dans cet art. Cet illustre professeur connaissait plusieurs langues, et écrivait en latin avec autant d'élégance que de correction. Ses nombreux travaux avaient affaibli sa santé, et il a succombé à une longue maladie, à l'âge de 55 ans. S. P—y.

SUÈDE.

Stockholm. — *Institutions publiques. — Vote par ordre substitué au vote par tête. — Universités représentées à la diète. — Publicité des débats judiciaires.* — Parmi les signes évidens d'une amélioration progressive dans nos institutions et dans notre état social, due à l'heureux accord qui existe entre la nation et le prince qu'elle s'est choisi pour chef, nous citerons trois résolutions importantes, adoptées depuis peu par la diète : 1° qu'on ne votera plus par ordre, mais par tête, dans les comités; 2° que les universités seront représentées à la diète par les professeurs, qui siégeront dans l'ordre ecclésiastique; 3° que les audiences de tous les tribunaux seront publiques.

— *Publication prochaine.* — M. de Landblad, consul-général, vient d'entreprendre la publication d'un *Plutarque suédois* qui renfermera la biographie des hommes célèbres dont la Suède peut s'honorer.

M. A. J.

— *Journaux.* — Le journal intitulé : *Argus, le second*, publié à Stockholm, a été prohibé; un *Argus, troisième*, le remplace.

NORVÉGE.

Nécrologie.—Brun.—Pavels.—Rein.—Zetlitz.— La Norvége a perdu, en peu d'années, quatre de ses poètes les plus anciens et les plus distingués. Par une singularité assez remarquable, ils étaient tous quatre ecclésiastiques; mais ils ont tous cultivé la poésie, sans jamais compromettre la dignité du sacerdoce. S'ils payèrent tribut à la jeunesse en composant quelques ouvrages que des censeurs sévères appelleraient peut être frivoles, devenus prêtres, ils consacrèrent leur talent à un genre plus noble et plus élevé.—*Johan Nordahl Brun*, né en 1745, et mort évêque de Bergen, en 1816, composa, dans sa jeunesse, deux tragédies, dans le goût de Racine, intitulées : l'une, *Zarine*, et l'autre *Einar*. Ces deux ouvrages eurent un grand succes, qui ne s'est soutenu que pendant un certain nombre d'années. Plus tard, en 1796, il publia un poème, dont le sujet est tiré de l'Écriture sainte, et dont le titre est *Jonathan*. Malgré une foule de beautés de détail, il n'a obtenu ni mérité un vrai

succès. On a encore de lui un grand nombre de brochures et de pièces fugitives, tant en vers qu'en prose, qui sont justement estimées; mais c'est surtout comme orateur sacré, qu'il a fondé sa renommée. — *Claus Pavels*, né en 1769, succéda, en 1817, à M. Nordahl Brun, comme évêque de Bergen, où il mourut, trois ans plus tard. Outre quelques poésies fugitives, qui ne sont pas sans mérite, on a de lui plusieurs recueils de sermons, fort estimés. — *Jonas Rein*, né en 1760, mort en 1820, à Bergen, où il était pasteur à l'Eglise Neuve, est auteur d'une tragédie, qui n'a jamais été représentée. Il a aussi composé des poésies, dans lesquelles on remarque des idées nobles et fines, et un sentiment exquis. Ses ouvrages moraux en prose sont également appréciés.—*Jens Zettitz*, né en 1761, pasteur de la commune de Holders, où il est mort, en 1821, est auteur d'une foule de belles poésies de différens genres, parmi lesquelles on distingue des cantiques religieux, et des chansons morales, à l'usage des paysans de la milice nationale. Ayant été particulièrement lié d'amitié, pendant une assez longue suite d'années, avec le premier de ces quatre hommes respectables, qui d'ailleurs m'ont tous été personnellement connus, qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots sur son compte. M. Nordahl Brun avait un talent admirable pour peindre ces scènes touchantes qu'on trouve en si grand nombre dans les saintes écritures, ainsi que celles qu'on rencontre dans la vie commune. Il les employait avec un art infini, pour inspirer l'amour de la vertu et l'horreur du vice. Alors il ne manquait jamais d'arracher l'admiration de son auditoire, quelque différence qu'il y eût dans le degré d'instruction des membres dont il était formé. Malheureusement, il lui arrivait quelquefois de vouloir briller, par une érudition qui d'ailleurs n'était que d'emprunt, et il devenait pénible de l'entendre. Il faut aussi convenir que ses sermons ne font pas le même effet à la lecture, que lorsqu'on les entendait prononcer par lui même. Cette différence doit être attribuée à ses avantages personnels. M. Nordahl Brun avait un extérieur imposant, une figure noble, une élocution facile, un son de voix brillant et sonore, et les manières les plus élégantes, sans être recherchées. On conçoit combien ces dons de la nature ont dû relever le style fleuri qui distingue tous ses ouvrages, et particulièrement ses sermons. Comme notre *Revue Encyclopépique* est lue avec intérêt en Norvège, j'espère que les savans de ce pays ne verront pas sans plaisir qu'elle s'occupe de tems en tems de la littérature et des institutions d'un état, qui, malgré sa petitesse et sa pauvreté, a toujours cherché à conserver un rang honorable dans l'Europe civilisée.

HEIBERG.

DANEMARCK.

Bienfaisance.—Le célèbre sculpteur danois, émule de Canova, M. *Thorvaldsen*, ne se borne pas à faire de beaux ouvrages, il fait encore, ce qui vaut mieux, de belles actions. Tout récemment, pendant son séjour à Copenhague, il apprit qu'un ancien ami, chef d'une nombreuse famille, père de sept enfans en bas âge, et victime de circonstances qui n'ont rien de honteux pour lui, venait d'être privé de son emploi et de sa liberté; M. Thorvaldsen ne pouvant alors disposer d'aucune somme d'argent, lui fit présent d'un de ses plus beaux ouvrages, exécuté en marbre de Carrare, d'un groupe représentant une mère avec ses deux enfans. Ce beau morceau est actuellement entre les mains de M. *Stub*, négociant à Livourne, autorisé par le nouveau possesseur à le vendre. Le malheureux père de famille porte un nom qui n'est pas sans gloire : il s'appelle *Gunnerus*, et il appartient à la famille du célèbre évêque de Drontheim, auteur de plusieurs écrits estimés sur l'histoire naturelle, et président de l'Académie des sciences de la même ville. Nous saisissons avec empressement l'occasion de faire connaître ce noble trait d'un artiste célèbre, dont nous avons souvent parlé dans ce recueil. HEIBERG.

COPENHAGUE. — *Ouvrages périodiques publiés dans cette capitale.* — 1° *Annales des sciences naturelles*, rédigées par MM. OERSTED, HORNEMANN et REINHARDT, professeurs de l'Université. — 2. *Journal de l'économie rurale*, rédigé par MM. COLLIN et DREWSEN. M. Drewsen est déjà connu par plusieurs écrits relatifs à l'économie rurale. — 3. *Bibliothèque médicale*, rédigée par plusieurs médecins. — 4. *Gazette de santé*, rédigée par M. OTTO et M. REPP. C'est un nouveau journal qui prétend suivre la route tracée par l'ancienne gazette du même nom, dont le médecin Tode, également connu dans la littérature, était le rédacteur. — 5. *Archives de l'histoire et de la géographie*, par M. RÜSE. — 6. *Journal des sciences naturelles, de la connaissance de l'homme, et de la politique*, par M. O. WOLFF. Ces deux journaux contiennent des compilations assez bien faites. — 7. *Magasin pour les observations des voyageurs danois*, rédigé par M. NYERUP. (Voy., T. XIV, p. 548.) Cet ouvrage périodique, composé en partie de relations incomplètes, faites par des hommes qui ont traversé en poste les pays qu'ils prétendent faire connaître, et qui ont seulement séjourné dans quelques capitales, ne contient guère d'autres morceaux dignes d'attention, que des lettres de M. Rask, et de M. Lands, curé dans les îles de Faero. — 8. *Bibliothèque théologique*, rédigée par M. MOLLER, professeur de l'Université. — 9. *Juridisk Archiv* (Archives de la jurisprudence), rédigées par

M. Oersted, député de la chancellerie. — 10. *Hesperus*, par M. Rahbek, — C'est presque le seul de tous nos journaux et ouvrages périodiques qui nous donne de tems en tems des nouvelles un peu intéressantes, et par lequel nous puissions nous faire une idée de l'état politique des pays étrangers. — 11. *Bibliothèque amusante; Fruits de lecture; l'Ami de la maison*, et plusieurs autres moins importans.

— *Journaux.* — 12. *Danske Statstiden.* (Gazette d'état du royaume de Danemarck.) C'est le journal officiel ; il ne contient que les nouvelles politiques, exposées avec une sécheresse toute ministérielle, et dans un style souvent empreint d'une servile dépendance.—13. *Dagen* (Le Jour), un peu moins mal rédigé que le précédent.—14. *Collegial-Tiden.* (Journal de l'Administration et des Tribunaux.) — 15. *Skildenit.* (Tableau de Copenhague.) Cette feuille, redigée par le libraire Soldin, est un peu moins fastidieuse que les autres. Lorsqu'elle n'est pas un champ ouvert à une polémique sans intérêt, elle contient quelques compilations utiles. — 16. *Handelstiden.* (Journal du Commerce.) — 17. *Statsrennen* (L'Ami de l'Etat), mal écrit, comme les autres. — 18. *Politirennen.* (L'ami de la Police.) Le titre ne plairait pas à Paris. C'est un journal qui prend la peine de dénoncer à la police les cris des marchands, la mal-propreté des rues, et les accidens du pavé. — 19. *Adresse-comptoirs* (Petites affiches de Copenhague), le plus intéressant de tous. — 20. *Tilskueren* (Le Spectateur), redigé par M. Rahbek. — 21. *La harpe, Freid, Le Télégraphe,* le *Journal du Soir*, le *Journal des Théâtres et de la Littérature*, *Fersete*, et une foule d'autres que peu de personnes lisent. Heiberg, fils.

—22. *Litteraturtiden.* (Journal littér. de Copenhague.) Ce Recueil périodique se publie depuis plusieurs années. On y trouve quelques analyses des meilleurs ouvrages imprimés et publiés dans le pays; la nécrologie des savans distingués; des notices et des nouvelles littéraires, relatives aux arts et aux sciences; des détails sur les encouragemens donnés aux hommes de lettres, sur les prix proposés par les académies; sur les solennites académiques, enfin sur tout ce qui intéresse particulièrement les savans et les littérateurs. Il paraît de ce journal une feuille d'impression in-8° par semaine; et à la fin de chaque mois, les rédacteurs publient une liste de tous les ouvrages mis en vente pendant le cours du dernier mois. Nous avons sous les yeux les années 1820, 1821 et 1822, que nous avons parcourues avec beaucoup de plaisir. Il est tel pays, où il serait à désirer que les journalistes, en rendant compte des ouvrages nouveaux, prissent pour modèle l'urbanité, la bonne foi, et l'impartialité qui distinguent cette feuille, où l'on remarque avec satisfaction l'absence de tout esprit de parti et de coterie. Le rédacteur principal et responsable est M. *Pierre Erasme Muller*,

professeur de théologie à l'université de Copenhague, versé dans les langues et la littérature du nord et auteur de plusieurs ouvrages remarquables. Ses collaborateurs, qui doivent être nombreux, gardent tous l'anonyme. HEIBERG.

— DUCHÉS DE SLESWIC ET DE HOLSTEIN. — *Ouvrages périodiques.* — 1. *Schriften*, etc. Mémoires de la Société patriotique de Sleswic-Holstein. Contient surtout des articles d'économie rurale. Il est publié à Altona. 2. *Staatsbürgerliches Magazin.* (Répertoire du citoyen) rédigé par M. Falck, professeur de jurisprudence à l'université de Kiel, et par M. Carstens, avocat du tribunal de première instance à Olderloe. Ce magasin, qui se publie par trimestre, contient des renseignemens précieux sur l'état et sur l'administration intérieure du pays. Il paraît à Sleswic.—3. *Provinzialberichts* (Notices provinciales). Ouvrage assez utile, mais beaucoup moins intéressant et moins bien écrit que le précédent.

—*Journaux.*—4. *Altonaer Mercur.* Le mercure d'Altona.—5. *Gluck-Stadte Anzeiger.* Journal d'annonces judiciaires, publié à Glucktstadt. HEIBERG, fils.

ALLEMAGNE.

NASSAU—WISBADEN.—*Statistique.*—*Population du duché de Nassau.* — D'après l'almanach de 1823, ce duché contient 82 milles carrés, 32 villes, 27 bourgs, 807 villages. Sa population est de 316,787 habitans, dont 168,333 protestans, 142,826 catholiques-romains, 207 mennonites, et 3,421 juifs.

HAMBOURG. — *Bureau des nourrices.* — Un journal du 4 avril 1823, contient un rapport sur le mouvement qui a eu lieu pendant trois mois au bureau des nourrices, récemment établi dans cette ville, probablement a l'exemple de Paris. Ce rapport étant de quelque intérêt pour la *statistique morale et médicale*, nous en donnons les résultats : Dans les mois d'octobre, novembre et décembre derniers, on a soumis à l'examen des médecins 118 nourrices, dont la plupart ont donné lieu à quelques observations. Les unes étaient affaiblies par les couches et la pauvreté, mais on pouvait espérer qu'elles se fortifieraient par une nourriture plus appropriée à leur situation ; d'autres, plus robustes, avaient différentes maladies, pouvant se guérir néanmoins sans préjudice pour les nourrissons. Une vingtaine durent être renvoyées, parce qu'elles manquaient de lait, ou qu'elles avaient des éruptions ou d'autres affections incompatibles avec l'état de nourrices; et quelques unes furent refusées, faute d'avoir les certificats nécessaires des dames chargées préalablement de l'examen de leur conduite. On conçoit combien de femmes dépravées s'introduiraient dans les maisons, sans ce con-

trôle moral et médical; par la suite, on pourra comparer ces registres, pour juger de l'amélioration ou de la détérioration de l'état social à cet égard, afin de prendre les mesures dictées par l'humanité, et d'assurer les progrès de la salubrité publique. FRIEDLANDER.

PRUSSE. — *Système monétaire.* — Dans la *Gazette littéraire d'Iéna*, on lit, sur le système monétaire adopté dans les états prussiens, un article, d'après lequel il paraît que la monnaie courante de la Prusse est la plus mauvaise de toutes. Les écus ou couronnes ont un quart d'alliage, tandis que les pièces anglaises, italiennes et portugaises n'en ont qu'un douzième, et les pièces d'argent de France, un dixième seulement. Des documens officiels nous apprennent que, depuis 1764, on a frappé en Prusse plus de 70 millions d'écus, et que la somme totale de la monnaie d'argent, fabriquée durant cette époque, se monte à 134 millions d'écus. L'auteur insiste sur l'adoption d'un système général et uniforme dans tous les états de l'Allemagne. En calculant que l'argent mis en circulation s'élève à 900 millions de florins, toute la masse pourrait être refondue en trois ans, avec une dépense d'environ 7 millions et demi de florins. Il faut, de plus, observer que l'invention d'Ulihorn a considérablement diminué les dépenses du monnayage. A l'aide d'un des balanciers de cet ingénieux paysan du duché d'Oldembourg, la monnaie de Dusseldorf frappe journellement 24,000 gros d'argent. Ulihorn inventa sa machine à monnayer, sans se douter qu'elle existait déjà en Angleterre; son invention a été adoptée dans les Pays-Bas. L. S. B.

BERLIN. — *La Société des humanités* a célébré, le 11 janvier, la 26e anniversaire de sa fondation. Dans cette séance solennelle, le professeur Trelken a lu une notice sur les monumens antiques découverts en Nubie, dans le Dongalah et dans les Oasis extérieurs et intérieurs. On a présenté à la Société les dessins du temple de Jupiter-Ammon à Sivah, exécutés par l'Institut royal de lithographie, et destinés à orner l'ouvrage du général Minutoli, revenu depuis peu de ses voyages. A. J.

PESTH. — *Le Musée national de Hongrie* a proposé, en 1822, les questions suivantes à l'attention des savans: 1° Quels ont été, depuis le milieu du dernier siècle, les progrès de la langue magyare? On désire que le sujet soit éclairé d'observations faites sur les ouvrages publiés dans cette langue; 2° La langue magyare, dans le pays de Siebenburgen, a-t-elle des particularités qui la distinguent de la langue nationale, et quelles sont ces particularités? quelles sont aussi les particularités de la langue magyare des Szeklers? — Cent florins seront accordés à l'auteur du meilleur mémoire sur chacune de ces questions. Les traités doivent être écrits en langue magyare, et adressés au Musée national, à Pesth. Depuis la

mort du comte Ladislas Teleky de Szék, c'est M. le baron Joseph de P dmaniczky qui préside la commission des prix. *Ph. G.*

Duché de Hesse-Darmstadt. — *Ecole pratique et raisonnée d'agriculture.* — Le propriétaire de cet établissement, qui, depuis dix ans, a formé de très-bons élèves, a fait depuis peu l'acquisition d'une ferme considérable, afin de donner un plus grand développement à s n institut Il possède maintenant trois domaines ruraux exploités par lui-même, lesquels, quoique à peu de distance les uns des autres, offrent cependant une si grande variété, tant sous le rapport de la situation et du climat, que sous celui de la composition et de la qualité des terres, que les élèves y trouveront rassemblés tous les terrains qu'ils pourront avoir à exploiter un jour. Tous les perfectionnemens sont pratiqués en grand dans cet établissement, et l'on y emploie les instrumens reconnus les meilleurs. Le propriétaire a joint à l établissement une distillerie de pommes de terre, ainsi qu'une petite brasserie et une fabrique de vinaigre, où les procédés relatifs à ces arts seront enseignés aux élèves dans tous leurs détails. Le prix de la pension est de 1000 francs par an.

A. M—r.

Leipsick. — L'*Institution pour le soulagement des pauvres*, établie depuis vingt ans dans cette ville, semble augmenter de zèle chaque année. Outre une distribution d'argent la Société envoie des médecins pour soigner les malades, distribue du pain, du bois, des vêtemens, et pourvoit à l'instruction d'un certain nombre d'enfans. Le nombre a été de 754 en 1821. Ces enfans sont ensuite placés chez des artisans, où ils font l'apprentissage d'un métier. La Société a, de plus, fondé une maison destinée à recevoir 28 pauvres, qui y trouvent le logement et le chauffage. Elle se propose d'établir plus tard une maison de travail. Les recettes de l'institution se sont élevées, en 1822, à 95,995 écus (dont 5,950 proviennent de legs), environ 380,000 francs (argent de France); ses dépenses ont été de 31,654 écus (environ 126,000 francs).

Vienne. — *Caisse d'épargnes.* — On a fondé dans le faubourg d'Alser, à Vienne, une seconde caisse d'épargnes, d'après les statuts de la première, établie dans la partie de cette capitale appelée Léopoldstadt. Une prévoyance philantropique préside à l'administration de cette caisse. Le capital se compose de dons volontaires et irrévocables, et de mises qui doivent porter intérêt. On compte, parmi les fondateurs et donateurs, des nobles, des prélats, de riches négocians, et des citoyens de toutes les classes. — *Assurances.* — On s'occupe aussi avec beaucoup d'ardeur, d'établir dans cette ville une *Société d'assurances contre l'in-*

cendie, institution encore étrangère à l'Autriche, et qu'on devra dans ce pays au patriotisme éclairé du chevalier de Hagelmuller. A. J.

Hongrie.—Pesth.—*Fondation généreuse.*—Un patriote hongrois, vieux et possesseur d'une fortune de cent mille florins, avait proposé, en 1806, un prix de 150 florins pour l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : *Comment un hongrois âgé, dont les enfans sont morts, et qui n'a point de proches parens, peut-il employer sa fortune, de manière à ce qu'elle soit le plus utile qu'il est possible à son pays et à ses compatriotes?* C'était évidemment un conseil qu'il demandait, avec promesse de le bien récompenser : aussi les écrits ne manquèrent pas; l'Allemagne et la Hongrie lui en fournirent soixante-sept, malheureusement, il différa sa décision et la mort vint le surprendre. Un collatéral recueillit ses biens; et il ne serait plus question de tout cela, si le *Tudomanyos Gyustmény*, ne donnait aujourd'hui, dans son 8me cahier, une analyse succincte des mémoires qui ont répondu à la question. Ils font connaître combien chaque homme est influencé par la profession qu'il exerce : presque tous les auteurs des projets présentés ont été dominés par l'esprit de leur état. Nous ne citerons ici que le mémoire d'un ecclésiastique de Carlsruhe, qui, selon nous, a eu l'idée la plus heureuse. Il désirait que, chaque année, l'intérêt du capital fût appliqué à récompenser le hongrois qui, dans l'année précédente, aurait le mieux mérité de la patrie, au jugement de l'université, ou d'un autre corps savant. *Ph. G.*

Leipsick.—*Publication nouvelle.—Sciences politiques.*—On annonce comme ayant dû paraître, à la dernière foire de Pâques, chez le libraire Henrichs, les trois premiers volumes d'un ouvrage très-important du professeur Poelitz, dans lequel l'auteur s'est proposé de présenter l'état actuel des sciences politiques (Staatswissenschaften), et de retracer la forme nouvelle que leur ont fait subir, depuis trente ans, les révolutions et les événemens dont l'Europe a été le théâtre. Il veut satisfaire au besoin qu'éprouve notre siècle, en présentant, sous un seul point de vue, l'ensemble des sciences politiques et les rapports qui les unissent, et en considérant chacune des parties de ce grand tout, comme une science distincte. Le travail de M. Poelitz comprend les divisions suivantes : 1° droit naturel et droit philosophique des peuples; droit proprement dit, science d'état ou politique; 2° économie politique, économie publique et finances, police; 3° Histoire du système des états européens, depuis 1492, sous les rapports de la statistique, de la politique extérieure, et de ce que l'auteur appelle droit public de l'état (cette science doit faire connaître les bases des diverses constitutions nou-

vellement établies); 4° droit pratique des nations européennes; diplomatie, et science de l'administration ou des affaires de l'état. De nombreux renvois à tous les ouvrages distingués, sur les points que traite l'auteur, augmentent l'utilité de cet important ouvrage. C'est absolument la même vue fondamentale qui avait inspiré à M. Jullien le projet et le plan du *Dictionnaire des sciences morales et politiques*, qu'il avait voulu entreprendre, au commencement de l'année 1821, avec le concours des principaux collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, et d'un certain nombre de publicistes, d'avocats et de littérateurs distingués (*Voy.*, T. XI, pag. 253-255). Plusieurs circonstances ont forcé d'ajourner l'exécution de cette grande et importante entreprise, à laquelle les auteurs n'ont point renoncé. — Le même libraire allemand, M. Henrichs, doit publier un *Voyage en Suède, en Norvége, en Laponie et en Finlande*, pendant les années 1817, 1818 et 1820, par Fr. Guil. de Schubert, docteur en théologie et professeur à Greisswald; 3 vol. in-8°, avec une carte.

Hongrie. — Deux *recueils annuels, l'Aurore et l'Hébé*, sont destinés, dans ce pays, à faire connaître les productions de ses poètes. Le dernier compte déjà trois années d'existence; il contient fréquemment de jolies gravures et des morceaux de musique. A. J.

Traductions d'ouvrages français. — Voici les titres de quelques ouvrages français, dont on a publié depuis peu des traductions : *Voyage en Grèce, de* Pouqueville. — *Promenades pittoresques, de M.* Pertusier; la traduction de cet ouvrage, faite par M. *Bergh*, a paru à Leipsick, en 1822, sous ce titre : *Gegenwärtiger Zustand der Turkei besonders Constantinopels.* — Raffenel, *sur la Grèce*, par M. de Halem. Leipsick, 1822, in-8°. — Beudant, *Voyage minéralogique et géologique* en Hongrie, traduit et accompagné de remarques, par M. *Kleinschrod*; Leipsick, 1823. — L'ouvrage de M. Georget *sur les maladies mentales* a été traduit par le docteur *Heinroth*, qui a enrichi cette traduction d'un grand nombre de notes utiles; Leipsick, 1821. — Cuvier, *sur le Règne animal*, avec des additions du docteur *Schinz*, Stuttgardt, 1822. — Villoteau, *sur la musique des anciens Égyptiens*; Leipsick, 1822. — La *Biographie des contemporains*, traduite, augmentée de notes et corrigée par K. *Geib*; Francfort, 1822. Si une nouvelle édition de l'ouvrage français devenait nécessaire, les auteurs feront bien de consulter cette traduction sur plusieurs passages. — Les *Dix années d'exil de Mme de Staël*, par M. *Oetreichs*; Carlsruhe, 1822. — L'*Histoire des Français*, par M. Sismondi, avec des notes du savant *Luden*; Iéna, 1822. — *L'Histoire des républiques d'Italie*, du même auteur; Zurich, 1822. — Les *Portraits*

politiques des papes, de LLORENTE, traduits par *Becker;* 1825. — DAUNOU, *sur les Garanties individuelles*; Stuttgardt, 1825. — DE PRADT, *l'Europe et l'Amerique*, 1822. — *Théâtre classique des Français*, par *Peucer*; T. I—IV; Leipsick, 1820 a 1825.—Le poeme sur la *Religion* de RACINE, traduit librement par *Keller*, qui a ajouté des remarques; Manheim, 1822.—La *Comtesse de Fargy* de Mme DE SOUZA, par M. *Müller*; Leipsick, 1825.—RICHERAND, élémens de chirurgie; Leipsick, 1822.— *Biographie de Cujas*, par M. BERBIAT SAINT-PRIX, etc., etc.

MINDEN. — *Antiquités.* — Les ossemens du célèbre Wittekind, guerrier saxon, qui soutint pendant trente ans l'indépendance germanique contre Charlemagne, avaient, depuis 1675, été conservés à Herford; ils viennent d'être transportés à Enger, près de Minden, où on les conserve dans l'armoire d'une église. S.....L..., *de Strasbourg.*

BERLIN. — *Nécrologie.* — *Wadreck.* — Le 2 mars, est mort à Berlin, le professeur Wadreck, qui prodiguait ses soins et ses leçons à 400 enfans pauvres. Il conçut la première idée de son institut au milieu d'un hiver très-rude, pendant lequel il trouva dix-sept familles entassées dans une misérable grange, et plusieurs autres, qui n'avaient d'autre asile que des écuries et des étables. Ne pouvant soulager les familles entières, il se chargea des enfans; il les éleva, au commencement, dans des maisons particulières. Bientôt des dons généreux, et plus tard la protection du roi et des princes, lui permirent de fonder un établissement considérable, et d'étendre ses soins bienfaisans à un plus grand nombre de malheureux. A. J.

SUISSE.

SAINT-GALL. — *Société des sciences naturelles.* — M. Zollikofer, président de cette Société, vient de publier un aperçu de ses travaux pendant la troisième année de son existence, de juillet 1821 à juillet 1822. On y trouve un mémoire fort intéressant de M. Hartmann, déjà connu très-avantageusement par son *Histoire de la ville de Saint-Gall.* Il y trace une esquisse des progrès des sciences naturelles dans le canton de Saint-Gall; il nous apprend que, dès le xe siècle, la célèbre abbaye de Saint-Gall possédait un jardin botanique pour les plantes médicales, et une ménagerie d'oiseaux de proie et de bêtes féroces; mais le sujet unique des observations des moines, seuls savans de cette époque, était les alimens nécessaires à la subsistance de ces animaux; un moine, nommé Eckhardt, publia un long ouvrage sur ce sujet. Au xvie siècle, l'astronomie et la chimie commencèrent à fleurir a Saint-Gall; mais, comme partout ailleurs, ces sciences n'étaient en-

core que l'astrologie et l'alchimie. Paracelse y introduisit, vers 1551, la manie de la pierre philosophale; mais cette vaine recherche tomba bientôt dans l'oubli, et les véritables lumieres commencerent à luire au XVIIe siècle. Le docteur Sébastien Schobinger possédait, à cette époque, une bibliothèque composée des meilleurs écrits sur l'histoire naturelle, et s'occupait de réunir une collection des produits des trois règnes. Le règne végétal trouva, le premier, des hommes disposés à étudier ses richesses. Jean-Jacques Zoeruli, né en 1650, laissa un catalogue des plantes qui croissent naturellement autour de Saint-Gall. Jean Gaspard Schobinger réunit, le premier, un herbier très-considérable, mais qui fut dispersé après sa mort. L'abbaye de Saint-Gall possédait, en 1752, une riche orangerie, où l'on cultivait avec succès l'ananas. Bientôt le goût des plantes exotiques devint une passion parmi les habitans. La minéralogie fut plus long tems négligée. Au XVIIIe siècle seulement, Jean-Jacques Scheuchzer, de Zurich, et Charles-Nicolas Lang, s'occupèrent des pétrifications des environs de Saint-Gall. Plus tard, un simple ouvrier en forma une collection, conservée aujourd'hui à la bibliothèque de la ville; le docteur Vegelin y joignait une belle collection de coquillages. Parmi les savans naturalistes auxquels Saint-Gall s'honore d'avoir donné le jour, on distingue les docteurs Bernard Wartmann, et Christophe Gartanners, connu par ses connaissances chimiques et ses recherches sur l'histoire du bouquetin. Outre ce mémoire qui renferme, comme on voit, plusieurs faits intéressans, on remarque encore, dans la publication de M. Zollikofer, un écrit plein d'idées originales, habilement développées par le professeur de théologie Scheitlin, dans lequel il établit qu'il existe, pour les productions de la nature, une sorte de psychologie, et que l'exterieur ou la physionomie des plantes, des mineraux, des animaux, est l'expression de leurs qualités et de leurs vertus intérieures. Nous citerons encore une notice curieuse sur l'histoire de la température en 1821, année fort remarquable par divers phénomènes. On y trouve des détails sur un orage des 24 et 25 décembre, qui suivit une baisse extraordinaire du baromètre; sur les inondations du Rhin et du lac de Constance; sur ce fait étonnant, qu'après un hiver où il y avait eu peu de neige, il en tomba en abondance dans les mois de mars, mai et juin, jusque dans les vallées les plus basses, et que, dans les mois suivans, elle fondit sur les Alpes d'Appenzel jusqu'à la hauteur inaccoutumée de 7500 pieds. A. J.

Lucerne. — *Pouvoir ecclésiastique.* — Une religieuse ursuline s'était fondée depuis plusieurs années sur un diplôme de la cour de Rome, pour hériter, malgré son vœu de pauvreté, d'immeubles considérables,

et le clergé s'était depuis fréquemment étayé de cet exemple. Le conseil de Lucerne vient de prendre un arrêté qui décide que tous diplômes pareils ne peuvent donner aucun droit à des biens laissés par testament ou par autres dispositions. A*.

Canton de Vaud. — *Concours ouvert par le Conseil-d'état.* — Les efforts des hommes généreux et amis de la liberté que renferme la Suisse, à la tête desquels il est juste de placer M. de Laharpe, ne resteront pas plus long-tems infructueux : ils réclamaient vivement, pour ce canton, une amélioration dans le système d'instruction publique. Ce système leur paraissait avec raison tout-à-fait calculé pour maintenir la majeure partie de la nation dans une profonde ignorance, et perpétuer chez le reste ces doctrines surannées, propres à ramener une olygarchie plus fatale encore que celle que la constitution a renversée. Ils vont sans doute voir successivement leurs vœux s'accomplir. Le conseil-d'état demande aujourd'hui aux nationaux et aux étrangers un ouvrage propre à hâter le développement moral de la jeunesse dans ce canton : le Programme qu'il publie à cet effet renferme des vues saines. « Appelé à devenir citoyen et à prendre part aux affaires publiques, le jeune Vaudois, y est-il dit, a besoin d'acquérir d'autres connaisssances que celles qu'il peut puiser actuellement dans les écoles primaires. Un livre qui pourrait servir, concurremment avec les ouvrages religieux admis dans ces écoles, aux exercices de lecture, et où la jeunesse trouverait ce qu'elle doit savoir sur l'Histoire de la Suisse, sur son organisation actuelle, sur la constitution du canton de Vaud, sur les devoirs dont l'observation doit caractériser un bon citoyen, sur les principes qui doivent le diriger dans l'exercice de ses droits politiques, sur les actes répréhensibles ou criminels dont il importe qu'elle se fasse une juste idée pour éviter de s'en rendre coupable, remplirait précisément cet objet, et serait d'une grande utilité. Cette utilité serait encore augmentee si l'on y trouvait les principales notions usuelles dont l'homme du peuple peut être dans le cas de faire l'application, dont l'ignorance ou l'oubli peuvent l'exposer à des accidens et à des mécomptes, et qui, en l'éclairant sur l'absurdité de certains préjugés plus ou moins répandus, le mettraient à l'abri de l'abus que l'on fait quelquefois de sa crédulité. » Le conseil demande ensuite que l'ouvrage n'excède pas l'étendue d'un volume in-8° de 500 pages d'impression d'un caractère ordinaire. Il recommande aux auteurs de ne point oublier qu'ils écrivent pour des Vaudois, et que la connaissance du pays, des opinions, du caractère et des habitudes de ce canton doit les diriger dans le choix des matières; et qu'enfin un livre, fait pour des lecteurs dont les facultés intellectuelles sont peu développées, doit se recom-

mander par beaucoup de clarté et de simplicité. La méthode d'exposition lui paraît devoir être préférée au dialogue ; cependant, les concurrens pourront employer le dialogue dans les matieres qui se prêtent à cette forme, ou bien placer à la fin d'un chapitre les questions dont ils auront développé les réponses ; ils pourront aussi ajouter en forme de notes quelques directions relatives aux exemples ou explications que le père de famille, ou le maître, devrait proposer aux jeunes gens pour leur rendre plus sensible ce qu'ils auraient lu. — *Conditions du concours.* — Un prix de 800 fr. sera décerné à l'auteur du meilleur ouvrage composé d'après les vues indiquées dans le programme. Un 1er accessit de 400 fr., et un 2me de 200 fr. seront donnés aux auteurs des deux ouvrages qui seront jugés les meilleurs après l'ouvrage couronné. Les ouvrages doivent être envoyés au *Conseil académique*, à Lausanne, avant le 1er avril 1824. Les ouvrages qui obtiendront le prix ou les accessits deviendront la propriété de l'État, qui en disposera comme il le jugera convenable. Donné à Lausanne, le 26 mars 1823. Signé : *Le landamman en charge*, J. Muret.

Publications nouvelles. — *Cause des Grecs.* — Des comités en faveur des Grecs s'établissent dans toute la Suisse, où l'enthousiasme pour leur cause est au plus haut degré. Arau, Thurgovie, les Grisons, Saint-Gall, Appenzell hors de Rhoden et Zurich rivalisent de zele. On a publié dans l'intérêt de ce peuple opprimé, les brochures suivantes, dont le produit lui est destiné. *Appel libre fait aux habitans d'Appenzell hors de Rhoden pour venir au secours des malheureux Grecs*, par M. Frei. In-8° de 16 pages. — *Raisons qui doivent porter les Suisses, plus que tout autre peuple, à souhaiter pour les Grecs une noble liberté*, par le pasteur Muller. Zurich, in-8° de 28 pages. — *Appel pour porter des secours aux Grecs*, discours plein d'éloquence, publié à Arau par le pasteur Schuler.

S.....L.., *de Strasbourg.*

ITALIE.

Milan. — *Botanique.* — *Qualité vénéneuse des baies du melia-azedarach.* — Les fruits de cet arbre d'ornement ne sont pas sans danger pour quelques animaux, tandis que d'autres les mangent impunément et avec plaisir. On connaissait déjà, depuis long-tems, leur effet pernicieux sur l'homme. M. Acerbi, de Milan, l'a constaté sur quatre vaches. Il est vrai que ces animaux avaient mangé une assez grande quantité de ces fruits, environ cinq livres. Trois d'entre elles furent promptement rétablies; mais la quatrième, qui était pleine, résista moins aux effets du poison; elle eut besoin de remèdes prompts, réitérés et prolongés. (Extrait de la *Bibliothèque italienne*, dirigée par M. Acerbi.)

Brescia. — *Agriculture.* — Le chevalier Rosa a semé, avec beaucoup de succès, du riz chinois sec, qui lui était parvenu de Vienne, par les soins de M. Marc-Antonio Fé. De six grains, quatre seulement ont produit 58 épis, d'où il a tiré 2080 grains. La semence de 1821 a eu le même succès. (*Bib. It.*)

Florence.—*L'académie des Georgofili* a reçu de M. le chevalier Aldini, l'un de ses membres correspondans, son ouvrage inédit sur les *Phares.* L'auteur adresse ses considérations sur cet objet aux puissances et aux autorités maritimes, ainsi qu'aux sociétés savantes. Il traite de la construction des phares, suivant les différentes méthodes de les éclairer. Il rejette l'emploi du charbon fossile; il recommande les lampes d'Argand, telles qu'elles ont été modifiées par MM. Fresnel et Arago, et préfère à tout autre le gaz tiré de l'huile. Il s'est aussi étudié à substituer au métal, qui coûte beaucoup, une poterie revêtue d'une couche métallique vitrifiée. Il propose un moyen de découvrir et de cacher alternativement la lumiere des phares, selon le besoin : ce qui serait d'une grande utilité. M. Aldini indique aussi la manière de déterminer les impositions à payer pour cet objet; il voudrait que les phares fussent partout respectés, même durant la guerre. Il veut enfin, qu'il soit fait une espèce de *pharographie* à l'usage des marins, qui y trouveraient une description complète de tous les phares connus jusqu'à présent. F. S.

—Civita-Vecchia.—*Antiquités.*—En travaillant sur la voie publique, dans le voisinage de Corneto, on a découvert la voûte d'un sépulcre taillé dans le roc, et dans l'intérieur, un cadavre placé sur un cercueil creusé également dans la pierre, et à côté duquel étaient un casque, deux lances très-longues, une épée et deux boucliers de métal, décorés de bas-reliefs bien travaillés, mais usés; il y avait également plusieurs vases élégans en cuivre et en terre cuite, dont quelques-uns étaient revêtus d'ornemens. On en a conclu que c'était le tombeau de quelque ancien guerrier étrusque de la célèbre Tarquinie, ville dont l'existence remonte à plus de 25 siècles. Tous ces objets ont été soigneusement recueillis et laissés sous la garde du magistrat de Corneto.

— En continuant les fouilles dans les environs de Tormanci, près de Rome, on a trouvé récemment trois statues hautes chacune de neuf palmes. La première, d'un travail médiocre, représente une bacchante qui est assez bien conservée, la seconde un Bacchus d'une très-belle exécution. La tête et le torse n'en sont point endommagés; mais les bras et la jambe gauche sont en pièces, et la jambe droite ne s'est pas retrouvée. La troisième représente également un Bacchus très-bien sculpté, en marbre pentélique, et qui semble sortir des mains de l'artiste. A. J.

GRÈCE.

Eubée. — *Administration.* — Le savant ecclésiastique, Théoclète Pharmacide, distingué par ses lumières et par son énergie, qui a long tems résidé à Vienne, en Autriche, comme archimandrite de l'église grecque, et qui a dirigé dans cette ville un journal littéraire, intitulé : *le Mercure grec*, vient d'être placé à la tête du conseil installé dans l'île d'Eubée; cette île vient d'être organisée par le gouvernement grec, comme province séparée, et pourvue d'autorités locales, chargées de veiller immédiatement à ses besoins particuliers.

TURQUIE.

Turquie. — *Bibliothèques.* — La Porte a donné l'ordre de vendre au poids toutes les belles bibliothèques qui sont à Constantinople; on cite entre autres celles des princes Morusi, devenus l'objet de la haine et de la jalousie de ce gouvernement despotique, à cause de leurs richesses, de leur patriotisme et de leurs talens.

PORTUGAL.

Instruction publique. — Sociétés. — Livres. — Ce royaume contient 875 écoles élémentaires. On enseigne dans 266 de ces écoles la langue latine, dans 21 la langue grecque et la rhétorique, dans 27 la philosophie naturelle et morale. L'Université et le Collége préparatoire de Coïmbre contiennent annuellement de 1200 à 1600 écoliers. La totalité des jeunes gens instruits dans ces divers établissemens est d'environ 30,000. Il y a, en outre, plusieurs établissemens spéciaux, tels que l'Académie de commerce et de marine de Porto, qui contenait 315 étudians en 1820, celle de Lisbonne qui en avait un nombre égal en 1821. Cette dernière ville possède encore le Collége royal des nobles, l'Académie pour la langue arabe, l'Ecole d'architecture civile et de dessin, l'Ecole royale de sculpture, celle de gravure, l'Institut musical et plusieurs autres de moindre importance. L'Ecole militaire pour l'Instruction mutuelle, dans laquelle sont admis les enfans des citoyens, avait, en 1818, 2518 élèves, et ce nombre s'est beaucoup accru depuis cette époque. — L'Académie royale des sciences de Lisbonne a publié annuellement des mémoires qui ont de l'intérêt. D'autres sociétés littéraires se sont formées récemment dans cette ville, entre autres, la *Société littéraire patriotique et la Société d'encouragement.* — Le nombre moyen des livres imprimés en Portugal, de 1805 à 1819, est de 94; mais la liberté a donné

plus d'activité à la presse. Les publications ont été triplées dans les deux dernières années. Le nombre des journaux s'est aussi beaucoup accru. A*.

PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Code français.* — Le libraire Van Kempen vient de mettre en vente une nouvelle traduction hollandaise du *Code pénal français.* Il avait déja publié la traduction du Code civil et du Code de procédure de France, qui régissent encore les Pays Bas. On prépare la traduction du Code d'instruction criminelle. Ces éditions in-12 sont très-soignées. E. G.

— *Gravure.* — *Collection de médailles.* — M. Simon a commencé une collection de cent médailles, offrant l'image des hommes illustres des Pays-Bas. Il a déjà exécuté celles qui représentent le roi, la reine, et les princes; ainsi que Rembrandt, Grétry, Rubens, Boerhave, André Vésal, Quintin Matsys, Lens, Vandyck, l'amiral Tromp, l'amiral Pierre Heyn, Pierre Breugel, Balthazar Moretus, Lucas de Leyde, Pierre Ooeck, Érasme et le dernier duc d'Arenberg. Ces médailles sont remarquables par le fini de leur exécution. Malheureusement, les inscriptions qui les accompagnent présentent des négligences; les langues latine et française y sont confondues; nous avons même remarqué un solécisme dans l'indication d'un lieu de naissance. Nous indiquons ces erreurs, parce qu'elles déparent une grande et belle entreprise, et qu'elles peuvent nuire à son succès. de R—G.

La Haye. — *Nécrologie.* — *Jean de Kruyff*, né à Leyde, est mort à La Haye, dans la 67me année de son âge, le 24 décembre 1821. C'était un littérateur distingué et un bon poète; il était membre de la Société de littérature nationale de Leyde, et de plusieurs autres. La Société hollandaise des arts et des sciences lui avait décerné une couronne pour un excellent éloge de Corneille Hooft, père de l'illustre historien de ce nom.

Bruxelles. — Le doyen de l'école flamande de peinture, *André-Corneille Lens*, est mort dans cette ville, le 30 mars 1822, dans la 82me année de son âge. Il peignait l'histoire et le portrait. L'histoire sacrée a surtout exercé ses talens, et plusieurs de nos églises sont ornées de ses tableaux. Son ouvrage intitulé : *les Costumes des peuples de l'antiquité prouvés par les monumens*, atteste qu'il réunissait la théorie a la pratique de son art. Les Instituts de France et de Hollande le comptaient au nombre de leurs membres correspondans. M.

FRANCE.

Aix. — *Découverte médicale.* — M. Gimbernat, conseiller de légation du roi de Bavière, et savant naturaliste, a découvert dans les eaux thermales d'Aix; 1° la présence du gaz azote, qu'on n'y avait pas même soupçonné; 2° celle de la matière animale toute formée, en quantité considérable. Il a aussi reconnu que le soufre s'y trouve dans un état de volatilisation, et que c'est à tort que les analyses de ces eaux, faites précédemment, y supposent la présence du gaz hydrogène sulfuré. Ce fait est de la plus haute importance pour l'emploi médical des vapeurs de ces sources; car on peut les respirer non-seulement sans danger, mais encore avec beaucoup d'avantage dans plusieurs maladies internes, même dans les pulmonies, ce qui ne pourrait se faire, s'il y avait de l'hydrogène sulfuré, ou de l'acide sulfureux. L'utilité qu'on peut tirer des eaux d'Aix est, au reste, en grande partie perdue par la mauvaise construction des établissemens où elles sont placées. Il faudrait que les vapeurs qu'on veut administrer fussent renfermées dans des étuves établies *au-dessus* des sources, et non *au-dessous*, comme elles le sont maintenant. Afin de mieux constater la présence de la matière animale dans ces eaux, M. Gimbernat attendit la saison où la neige commence à couvrir les montagnes, dans l'espoir que le refroidissement de l'atmosphère condenserait les vapeurs qui portent la substance dont il s'agit. Le 15 octobre, la température de l'atmosphère étant descendue à 8° de Réaumur, son attente fut remplie, et il recueillit cinq livres d'une matière gélatineuse, absolument semblable à celle que produit l'ébullition des viandes. M. le docteur Despine, directeur des bains, qui a secondé les recherches de M. Gimbernat, a conçu, à la suite de ces résultats, un plan de nouvelle construction, très-propre à perfectionner l'établissement actuel et à rendre ces sources plus salutaires. E.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes. — *Économie rurale.* — M. C. H. Thollard, professeur de mathématiques et de physique au collége de cette ville, a publié, en 1822, un opuscule intitulé : *Moyens préservatifs, contre la foudre et la grêle, suivis d'une notice sur le seigle ergoté, etc.* (1). Ce physicien soutient que des *cordes en paille-tin* placées à une certaine hauteur au dessus des champs et des vignobles, attirent l'électricité des nuages orageux, ce qui empêche la grêle de se former. Ce moyen très-simple

(1) Tarbes, chez l'auteur; Bordeaux, chez madame Ve Bergeret; Toulouse, chez Devers; Bayonne, chez Gosse, Auch, chez Deleras, Pau chez Bernède, tous libraires. In-8° de 44 pages; prix, 1 fr. 50 c.

produisit, en 1822, les résultats les plus satisfaisans. Sur dix-huit communes, annuellement grêlées, qui ont été munies de *para-grêles*, trois seulement ont été légèrement atteintes dans les parties voisines de celles qui n'avaient pas fait usage de cet utile préservatif, tandis qu'une vingtaine de communes des environs ont perdu la plus grande partie de leurs récoltes. M. Beltrami, physicien à Milan, se propose de vérifier les expériences de M. Thollard (1). J. D. B.

Lot-et-Garonne. — *Culture du coton.* — Il y a deux ans que M. John Dortic, l'un des directeurs actuels de la ferme expérimentale de la Gironde, publia une notice extrêmement intéressante sur la culture du coton, et sur la possibilité de l'introduire avec succès dans le département de la Gironde et dans les autres départemens méridionnaux de la France. Cet opuscule excita le zèle de plusieurs agriculteurs du Lot-et-Garonne (2). Des essais furent faits, et ils eurent assez de succès pour déterminer le préfet à demander au ministre de l'intérieur l'autorisation de consacrer une certaine somme à l'achat de la graine de coton herbacé (à graine verte ou à courte soie); cette somme fut distribuée, au commencement de 1822, à divers propriétaires de l'arrondissement de Nérac. La réussite a été complète partout où l'on a voulu mettre seulement le même soin qu'à la culture du tabac ou à celle du maïs. MM. le comte de Beaumont, à Buzet, Lespiault et Pujos, à Nérac; de Montant à Durance, ont eu, chacun, une récolte d'une parfaite maturité, quant à la graine, et d'un beau produit. Le coton de M. de Beaumont se fait remarquer surtout par la finesse et la longueur des soies. Celui de MM. Lespiault et Pujos a été envoyé dans une filature, afin de connaître quel est le plus grand degré de finesse qu'il est possible de donner à ce coton indigène. R—L.

Rhône. — Lyon. — *École spéciale de commerce.* — On vient de fonder, à Lyon, une *École spéciale de commerce*, à l'instar de celle qui existe à Paris, et qui est dirigée avec tant de succès par M. A. Brodart. Cette école réunit déjà un très-grand nombre d'élèves; elle est placée sous la protec-

---

(1) Nous ignorons la date de l'invention attribuée à M. Thollard. Mais il est certain, ainsi qu'on peut le voir, T. VI, pag. 224, de la *Revue*, que M. Lapostolle, d'Amiens, avait déjà proposé, dans les premiers mois de 1820, d'employer comme *paragrêle*, une fiche de tilleul, portant une corde de parde surmontée d'une pointe métallique. A. M—r.

(2) M. Dortic, qui connaît parfaitement l'agriculture des États-Unis, où il a séjourné pendant plusieurs années, a fait venir de ce pays des semences choisies de cotonniers, et d'autres plantes propres à être cultivées en France, et qui sont déposées chez M. Lafon, grainetier place du Palais, n° 25, à Bordeaux.

tion immédiate des autorités locales. Le zèle et le talent du chef, M. Guillard Lièvre, et des différens professeurs, sont déjà appréciés par les pères de famille qui y envoient leurs enfans des diverses parties de la France et même de l'étranger. On enseigne, dans cet établissement (outre la science commerciale), les mathématiques, la physique, la chimie manufacturière, la tenue des livres, les changes et les arbitrages, l'écriture perfectionnée, la grammaire et la logique; les langues allemande, anglaise, italienne, espagnole; l'histoire, la géographie, le dessin, etc. Le prix de la pension, pour l'année de dix mois, est 1,000 fr. S.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Bordeaux. (*Gironde.*) — *L'École royale secondaire de médecine* a tenu, le 8 avril, une séance publique pour l'ouverture des cours du semestre d'été. Ces cours sont ceux de pathologie interne, par *M. Bertet*; d'accouchemens, par *M. Boutta*; de thérapeutique et de matière médicale, par *M. Conith*; et d'hygiène et de médecine légale, par *M. de Sainerie*, qui a publié la *seconde édition* du *Manuel des vaccinateurs*, *de M. de Grassi*, précédé d'une notice biographique sur cet estimable médecin, mort à Bordeaux le 20 avril 1815.

—*Jardin des plantes.*—*Le cours public annuel de botanique* a été ouvert, le 5 mai, par M. *Dargelas*, directeur de cet utile établissement, dans lequel il vient d'introduire plusieurs améliorations. Par le zèle de cet habile professeur, on y trouve réunies environ 6000 espèces, classées avec soin, d'après le système de Linné. M. Dargelas a fait aussi quelques essais sur la culture du coton.

— *Le cours particulier de botanique* qui a lieu, chaque année, chez *M. Laterrade*, a été ouvert, le 2 avril, par ce professeur, qui est auteur de la *Flore bordelaise*, directeur de la *Société linnéenne de Bordeaux*, dont nous avons parlé (Tom. XVI, pages 215 et 642), et principal rédacteur de l'*Ami des Champs*, journal d'agriculture du département de la Gironde, sur lequel nous reviendrons plus tard.

— *L'École de médecine de l'hôpital Saint André* a ouvert, le 7 avril, le semestre de ses cours d'été. Les professeurs qui y feront des cours, sont MM. *Leymonnerie*, *Mabit*, *Capelle* et *Lapeyre*.

J. D. Bentzien, de Bordeaux.

Toulouse (*Haute Garonne*).—*L'Académie des jeux floraux* a tenu, le 4 mai, dans la salle des Illustres, au Capitole, sa séance annuelle pour la distribution de ses fleurs. S. A. R., la duchesse d'Angoulême, assistait à

cette solennité littéraire. La réunion était nombreuse et brillante. Quelques jeunes personnes étaient chargées de présenter successivement à la princesse et de recevoir de ses mains les fleurs d'or et d'argent décernées aux vainqueurs. — M. *A. Saint-Valry*, auteur d'une ode *sur l'infortuné La Peyrouse*, a obtenu une amarante d'or *réservée* : une autre amarante d'or *réservée* a été décernée à M. *Durangel*, qui, au dernier concours, avait obtenu le premier prix : l'ode pour laquelle ce jeune poète, à peine âgé de 21 ans, a été couronné cette année, a pour titre : *la Gloire*; elle est adressée par M. *Durangel* à son père. Les autres auteurs couronnés sont M. *Bignan*, pour son poème de *Judith*; Mme *Amable Tastu*, pour une charmante élégie : *le Dernier jour de l'année*, et pour son hymne à la Vierge, ayant pour titre : *le Retour à la chapelle*; M. *Belmontet*, pour une autre élégie intitulée : *les Petits orphelins*; Mlle *Félicie d'Aysac*, pour une troisième élégie ayant pour titre : *le poète au Chalet*. M. *Vinati* a obtenu *une églantine réservée* pour l'éloge de *La Peyrouse* qu'avait proposé l'Académie. D.

PARIS.

Institut. — *Académie des Sciences. — Mois d'avril* 1823. — *Séance du* 7. — M. le général Brisbane, correspondant de l'Académie, gouverneur de la Nouvelle-Galles méridionale, écrit, en date des 5 et 8 septembre 1822, pour transmettre des observations astronomiques faites par lui et par M. Rumker, à l'observatoire de Paramatta. Dans sa seconde lettre, datée du 8 septembre, M. Brisbane annonce qu'il continue ses observations. Il ajoute qu'il ne connaît point de climat plus beau que celui qu'il habite, et qu'il désirerait que des membres de l'Institut de France se rendissent dans ce pays, où tant d'objets nouveaux s'offrent aux recherches scientifiques. Il annonce qu'il s'occupe à former une collection de ce qu'il connaît de plus rare, pour l'envoyer au jardin du Roi, à Paris. Il désire que l'Académie sache qu'il fait des préparatifs pour mesurer un arc du méridien. La note contient les observations faites à Paramatta sur la comète de 1204 jours, et sur celle qui a paru en Europe, en janvier 1821, dans la constellation du Pégase. — M. Arago communique une lettre de M. Duperré, relative à des observations magnétiques faites en mer. — M. de La Borne présente un écrit intitulé : *Electromètre thermal*, et une formule représentant son action (MM. Fourier et Ampère, commissaires). — L'Académie continue la discussion commencée dans la séance précédente, sur les machines à vapeur. Elle adopte toutes les dispositions proposées par la commission; la rédac-

tion définitive des conclusions sera lue à la prochaine séance. Sur la proposition d'un membre, l'Académie arrête qu'indépendamment des moyens proposés, il sera établi un mur d'enceinte, destiné à préserver les propriétés voisines des effet de l'explosion. La distance de la surface intérieure du mur mitoyen à la surface extérieure du mur d'enceinte sera au moins d'un mètre.

—*Du* 14.—M. Arago communique le résultat des expériences faites par M. Faraday, concernant les effets de la pression sur le chlore.—M. Magendie rend compte d'une observation pathologique faite sur un homme qui avait perdu le mouvement, en conservant le sentiment, et dont la moëlle épinière était ramollie dans sa partie antérieure, ce qui confirme les expériences de M. Magendie sur les fonctions distinctes propres aux racines antérieures et postérieures des nerfs.—M. Bory Saint-Vincent continue la lecture de son mémoire sur la *Géographie physique de l'Espagne*. — M. Dupetit-Thouars lit un mémoire sur les *Différences des monocotylédones et des dycotylédones*, 1re partie; *Examen des dycotylédones*. — M. Delaborne présente des expériences sur le voltaïsme (MM. Fourier et Ampère, commissaires) — M. Dupin lit les conclusions définitives du rapport sur *les Machines à vapeur à haute pression*. Elles sont adoptées et seront renvoyées au ministre, avec le rapport.

—*du* 21.—M. Dutrochet, correspondant, envoie un mémoire concernant des expériences *sur l'irritabilité végétale* (MM. Desfontaines et Gay Lussac, commissaires.) — MM. Fourier, Girard et de Rossel sont nommés commissaires pour l'examen des travaux des élèves de l'Ecole royale des ponts et-chaussées. — M. Duméril lit un rapport verbal sur la première partie de l'ouvrage d'anatomie publié à Paris par M. Antomarchi. (*Voy.* ci-dessus, p. 585.)—M. Coquebert-Montbret, la première partie d'un rapport sur la *Description géologique de Puy-en-Velay*, par M. Bertrand-Roux.—M. Dupin lit, au nom d'une commission, un rapport concernant les moyens de secours en cas d'incendie, proposés par M. Turban; il en résulte que l'Académie ne peut leur accorder son approbation.—L'Académie nomme M. Bertin candidat pour la place de professeur adjoint à l'école de pharmacie de Montpellier. — La commission d'économie rurale propose pour candidats à une place de correspondant vacante dans son sein, MM. Schvertz, à Hohenheim, près de Stuttgard; Schval, à Munich; Ammon, à Rohrenfeld; Mundig, à Munich.

—*du* 28. — Un mémoire de M. Hurtel sur un *instrument pour mesurer les angles et les lignes* est renvoyé à l'examen de MM. Arago et Mathieu. --Un mémoire de M. Julia *sur l'existence de l'hydricianite de fer dans*

l'urine sera examiné par MM. Vauquelin et Dulong. — Des *Observations météorologiques* de M. d'Hombre-Firmas sont renvoyées à M. Arago. — M. Dupin lit une note *sur les machines à vapeur à haute pression.* — M. Delaborne présente un écrit intitulé : *Communication verbale faite à l'Académie le 14 avril 1823*, avec des notes additionnelles. (MM. Fourier et Ampère, commissaires.) — M. Coquebert-Montbret continue et termine son intéressant rapport *sur la Description géognostique du Puy-en-Vélay* (conclusions adoptées). — Un nouveau *Mémoire sur le binôme* par M. Walsh est renvoyé à l'examen de MM. Poisson et Cauchy. — M. Geoffroy lit un mémoire intitulé : *Considérations générales sur les organes sexuels.* — M. Schwertz, de Hohenheim, près Stuttgard, est nommé à l'unanimité, correspondant de la *Section d'agriculture.* — MM. Desfontaines et Cuvier font sur la *Synonymie des plantes de Théophraste et Linnæus*, par M. Paulet, un rapport dont nous croyons devoir donner un extrait. « L'histoire des plantes de Théophraste est, sans contredit, l'ouvrage de botanique le plus important que l'antiquité nous ait transmis. Elle renferme un très grand nombre d'observations intéressantes sur la culture des plantes, sur leurs usages en médecine, dans les arts et dans l'économie rurale, chez les différens peuples que l'auteur avait visités; sur la caprification des figuiers, sur le palmier-dattier, que l'on fécondait artificiellement de son tems, comme de nos jours; enfin, sur la physique végétale..... L'ouvrage de M. Paulet a exigé beaucoup de recherches de la part de l'auteur, qui est également versé dans la connaissance des plantes et dans celle des langues anciennes; et quand bien même plusieurs de ses synonymies pourraient encore être contestées, nous pensons que son travail sera toujours utile à ceux qui voudront étudier l'histoire des plantes de Théophraste. » — M. le général Blin lit un mémoire sur un nouveau principe d'harmonie (MM. de Lacepède et Prony, commissaires). A. M—T.

—*Académie française.*—*Séance du 6 mai.*—M. Lacretelle aîné fait hommage de la première collection de ses œuvres complètes, qui a pour titre : *Eloquence judiciaire et philosophie législative* (1). — M. Lemercier lit un *Discours d'introduction à un cours de physique fait en 1781*, par feu M. Charles, de l'Académie des sciences.

La *Société royale et centrale d'agriculture*, dans sa séance publique du 6 avril, présidée par S. Exc. le ministre de l'intérieur, a décerné à M. Arnollet, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Dijon, le premier prix du concours ouvert depuis un grand nombre d'années pour le *per-*

(1) Paris, 1823. Trois vol. in-8°. Bossange, rue de Seine, n° 12; prix, 21 fr.

fectionnement des machines hydrauliques. Il résulte du rapport lu à cette séance, que les machines de l'invention de M. Arnollet donnent, avec les mêmes forces, des produits doubles de ceux des machines jusqu'à présent connues. Un homme de force moyenne élève aisément, dans un travail soutenu, un pouce d'eau, ou 12 litres par minute, à la hauteur de 120 pieds. Elles peuvent être mues par des hommes, des chevaux, des machines à vapeur, et par des agens de puissance variable, tels que le vent et les cours d'eau, dans leurs différens degrés de force, en variant le produit selon l'état de la force motrice. — Ce système de machines peut servir également, 1° aux irrigations, ou aux épuisemens de hauteur médiocre; 2° soit sur les bâtimens de commerce, soit sur ceux de haut-bord; 3° à extraire les eaux des puits les plus profonds, ou à les porter sur les points les plus élevés. L'auteur se propose d'y appliquer incessamment un système de machines à vapeur, beaucoup plus simple et moins dispendieux que ceux qui ont été employés jusqu'à cette époque.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — La séance générale, tenue le 30 avril dernier, sous la présidence de M. Chaptal, membre de l'Institut, a été d'un grand intérêt pour les amis des arts et de la patrie. Plusieurs fonctionnaires publics et un grand nombre de sociétaires, d'artistes et d'étrangers y assistaient. Parmi les nouveaux candidats dont l'admission a été prononcée, nous avons distingué les noms de M. de Montebello fils aîné de feu le maréchal Lannes, et de M. Emmanuel d'Harcourt. Après avoir rendu compte des travaux de la Société pendant l'année 1823, M. de Gérando a donné lecture de l'ordonnance royale qui autorise la Société à accepter, pour moitié, le legs universel institué en sa faveur par M. et Mme Jollivet. Ce legs était évalué, en totalité, à environ 500,000 fr., toutes déductions faites : la portion qui reviendra à la Société pourra se monter à 200,000 fr. L'autorité, en lui permettant de posséder et de recevoir, établit d'une manière solide son existence légale, qui n'avait encore été assurée par aucun acte du gouvernement. M. de Gérando a terminé son discours, en payant un tribut d'éloges et de regrets à la mémoire de l'illustre Berthollet et de M. de Grave, qui faisaient partie du conseil d'administration de la Société. M. de La Doucette a ensuite présenté le tableau des recettes et des dépenses de la Société, pendant l'année qui vient de s'écouler. A la suite de ce rapport, M. de Cadore a lu, au nom des censeurs, un discours dont nous citerons quelques passages. En parlant des prix et médailles que la Société a distribués en 1822, et qui se montent à la somme de 8242 fr., l'orateur ajoute : « *De combien de millions ces huit mille francs, judicieusement*

répartis, enrichiront un jour la France! » Nous avons encore remarqué, dans ce discours, le passage suivant, si honorable pour la Société d'encouragement, et qui renferme en peu de mots toute son histoire. « *Le gouvernement, dans sa sage politique, a ordonné une exposition des produits de l'industrie française. C'est une fête qu'il lui donne; c'est un triomphe qu'il vous apprête. Là, Messieurs, vous retrouverez des inventions nouvelles et des perfectionnemens, résultats de vos efforts, et qui ont déjà comparu devant vous. Dans ce qui intéressera la curiosité publique, il y aura peu d'objets qui ne soient les produits de vos encouragemens.* » Les autres lectures ont été faites dans l'ordre suivant: Rapport de M. Francœur sur le nouveau système d'éclairage des phares, à l'aide d'appareils lenticulaires, imaginés par M. *Fresnel*, et dont l'expérience a démontré les avantages. Rapport de M. Bréant sur un grand travail de M. Puymaurin fils, relatif à la confection des médailles de bronze. Rapport de M. Tarbé de Vauxclaire sur un moyen employé avec succès, depuis 50 ans, dans le département du Haut-Rhin, pour prévenir les accidens causés par les débâcles. Ce moyen, dont l'inventeur est M. André *Glück*, de Mulhausen, consiste à placer, au centre des glaçons flottans, des pièces d'artifice dont l'explosion les fait éclater. Rapport de M. Héricart de Thury sur la carrière de serpentine de la Roche-l'Abeille, département de la Haute-Vienne, mise en exploitation par M. *Sagstète*, marbrier à Limoges. Des médailles d'or, de 500 fr. chacune, ont été décernées à MM. *Fresnel* et *Puymaurin* fils, qui sont venus les recevoir des mains de M. le président. MM. *Glück* et *Sagstète* ont obtenu, chacun, une médaille d'argent. Six mois seulement se sont écoulés depuis la dernière réunion générale de la Société d'encouragement. Cependant, l'exposition faite dans cette séance a mis en évidence un plus grand nombre de résultats nouveaux qu'on ne devait naturellement l'espérer. Nous citerons ceux qui suivent: 1° un échantillon de palladium coulé en lingot par M. *Bréant*, vérificateur général des essais à la Monnaie, et amené à un degré de pureté qui le rend propre aux travaux des arts. C'est la première fois qu'on a obtenu une aussi grande masse de ce métal et à un tel état de ductilité.—Le platine est inattaquable par les acides simples, mais il ne peut résister suffisamment à l'action des alcalis; les creusets d'argent sont trop fusibles pour certaines opérations, et les creusets d'or beaucoup trop chers. M. *Bréant* a eu l'heureuse idée de revêtir les creusets de platine d'une feuille d'or, et il a trouvé ainsi le moyen de concilier l'économie avec l'intérêt de la science. Le même savant vient d'imaginer un procédé mécanique pour séparer les matières de densités différentes. 2° Des médailles en bronze exécu-

tées d'après le procédé de M. *Puymaurin* fils. 3° Différens appareils d'éclairage au gaz hydrogène, auxquels l'auteur, M. *Garnier*, fabricant de lampes, rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois, a adapté un robinet qui sert à mesurer la consommation du gaz et à fixer le degré d'intensité de la lumière. 4° Une pendule et des vases en pierres agatisées transparentes, ou *albâtre français*, présentés par M. *Leroy*, horloger au Palais-Royal, n° 114, acquereur de la carrière qui fournit cette substance. 5° Des fleurs *en batéine*, inventées et fabriquées par M. *Achille de Bernardière*, boulevart Saint-Martin, n° 8. 6° Des cuirs de Russie perfectionnés par M. *Duval-Duval*, corroyeur, rue de la Haumerie, n° 18, qui a remporté, l'année dernière, avec M. *Grouvelle*, le prix proposé par la Société, pour ce genre de produit. — On peut compter aussi au nombre des nouvelles acquisitions de notre industrie, une lampe pour l'éclairage des phares, à double courant d'air, et à plusieurs becs concentriques, exposée par M. *Wagner*, horloger mécanicien, rue du Cadran, n° 59, et qu'il a exécutée d'après le système de MM. Arago et Fresnel. D'autres produits, d'une date moins récente, mais recommandables, les uns sous le rapport de l'utilité, les autres sous celui du goût, ont également fixé l'attention; ce sont : Des modèles de machines à remonter des bateaux, conçus d'après un système pour lequel M. *Courteaut*, ingénieur mécanicien à Paris, a reçu un brevet d'invention, et dont il a fait l'essai sur la Loire et sur le Rhône. Une horloge publique de M. *Wagner*, déjà cité; des montres en chrysocale, à répétition, et autres, de M. *Ruffet*, Palais-Royal, n° 95; le prix de ces montres varie de 25 à 70 fr. Une lampe à gaz hydrogène et un éolipyle de M. *Rouyer*, fabricant d'instrumens de mathématiques, rue Feydeau, n° 16. Un polygraphe de M. *Obrion*, instituteur, rue Saint-Martin, n° 30. Des souliers et bottes en cuir imperméable, de M. *Dufort*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 16. Des moulures exécutées mécaniquement et avec une rare précision, par M. Hacks, rue du Faubourg-Saint-Antoine, n° 47. Des bas-reliefs et des portraits ciselés, en tôle et en argent, de M. *Barrabin*, rue Neuve-Saint-Roch, n° 3. Z.

Académie de dessin géométrique (rue du Four Saint-Germain, n° 57). — Ce nouvel établissement a été formé par quelques anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, sous la direction de l'un d'eux, M. P. M. Benoit, ancien ingénieur-géographe. Tous les jours, de 9 à 4 heures, on y enseigne le dessin de l'architecture, de la topographie et des cartes géographiques, des machines, de la fortification, du paysage. Trois fois la semaine, on donne des *Instructions technologiques* sur la géométrie descriptive, la détermination des ombres et la perspective, la coupe des

pierres et la charpenterie, l'architecture et les constructions, le nivellement, les levées topographiques, l'arpentage et les opérations cadastrales, la géodésie et la projection des cartes topographiques, la composition et l'analyse des machines, la castramétation et la fortification accidentelle et permanente, l'attaque et la défense des places. Le conseil de l'université a autorisé les nouveaux professeurs à ouvrir un cours de mathématiques. Un grand nombre de bons ouvrages technologiques, de cartes et de dessins gravés, faciliteront les recherches des étudians. Le prix de l'abonnement, pour les séances de dessin, est de 30 fr. par mois; 25 fr. pour les instructions technologiques, et 20 fr. pour le cours de mathématiques.—L'Académie de dessin géométrique se charge aussi de copier, graver et lithographier les dessins analogues à son objet; de lever les plans et cartes topographiques, les plans de bâtimens et de machines, de fournir des projets et des devis, et de donner des renseignemens sur tout ce qui est du ressort de l'ingénieur. — S'adresser au directeur de l'académie, de 8 à 9 heures du matin, et le dimanche avant 2 heures. F.

Ecole royale et spéciale de chant, établie et dirigée par M. Choron. (Voy. ci-dessus, T. XVII, pag. 431.) — Depuis quelque tems les méthodes nouvelles pour l'enseignement de la musique se multiplient, et plusieurs ont fixé l'attention par la bonté des principes qui en font la base, et par les résultats qu'elles produisent (1). Telle est celle qu'a introduite avec succès M. Choron, dans son Ecole de chant, espèce de succursale du Conservatoire, établie sous la direction du ministère de la maison du roi. Convaincu que plus une méthode est simple, plus elle s'applique facilement et avec avantage, ce professeur, doué d'un goût exquis et d'un zèle infatigable, n'a point cherché à inventer une nouvelle théorie musicale ; il apprend à ses élèves à lire et à chanter la musique par un mode d'enseignement simultané et gradué, d'après les notes ordinaires, et il s'est borné à composer de nouveaux solfèges, à établir une exacte classification entre ses élèves, et surtout à soutenir les commençans par l'aide et le concours des élèves plus avancés. Son école est distribuée en quatre classes, d'après la division naturelle des

(1) Voyez *Revue Encyclopédique*, T. XII, pag. 6-22, une Notice *sur* l'enseignement du chant, *considéré comme l'un des objets essentiels qui doivent faire partie de l'instruction primaire et commune*, par M. M. A. Jullien, et un Examen *comparé*, fait par M. Francœur, *des différens procédés mis en usage depuis quelques années pour enseigner la musique*, par MM. Choron, Massimino, Wilhem et Galin.

voix humaines. Ce sont les classes de *basses tailles*, de *tailles*, de *bas-dessus* et de *hauts-dessus*. Chacune de ces classes est ensuite subdivisée en trois sections, dans lesquelles les élèves sont distribués suivant leur force. Dans la première de ces subdivisions, les élèves lisent et chantent des solfèges gradués, dont les notes n'ont jamais que la valeur d'un tems; les solfèges que chante la seconde, ne contiennent que des notes d'une mesure; ceux de la troisième sont écrits en notes de toutes valeurs, et sont, comme les autres, gradués jusqu'à des morceaux d'une extrême difficulté. Pour soutenir la première subdivision dans la lecture de sa leçon, les deux autres chantent avec elle; puis se taisent, et la laissent chanter seule; il en est de même de la seconde, de la troisième. Parvenant ainsi très-aisément à chanter une leçon, avec le secours des sections plus habiles, chaque subdivision est appelée ensuite à remplir une tâche plus difficile, celle de chanter seule. Lorsque chaque section connaît bien sa leçon, les trois sections chantent ensemble, chacune sa propre leçon. Il en résulte une habitude de chanter en chœur, qui rend l'élève plus maître de la mesure, objet auquel M. Choron donne, avec raison, beaucoup de soin. Après que chaque classe a ainsi étudié separément, les quatre classes se réunissent pour les exercices, qui consistent en chœurs ou en morceaux détachés. Cette méthode est, comme on voit, extrêmement simple; et cependant, elle atteint parfaitement son but, qui est de donner aux élèves d'excellentes habitudes de chant, et de leur permettre de lire, à livre ouvert, des morceaux de toute espèce. Il suffit, pour se convaincre de sa bonté, d'entendre les élèves de M. Choron exécuter, avec un goût et une précision fort rares, les plus belles et difficiles compositions des auteurs de diverses écoles. Des enfans de quatre, de six ans, ont acquis en peu de tems une facilité très-remarquable. En deux années, un élève ordinaire a terminé le cours de solfèges de M. Choron, et se trouve capable de chanter, sans difficulté, un morceau quelconque. Plusieurs de ces élèves sont parvenus, en moins d'une année, à des résultats vraiment étonnans. A. J.

Economie rurale.—Silos, ou fosses pour la conservation des grains. (Voy. ci dessus, T. XIV, pag. 225—235, et T. XVI, pag. 221, 222).— On a fait, le jeudi 1er mai, au village de Saint-Ouen, dans la propriété de M. Ternaux, en présence d'une nombreuse et honorable réunion de propriétaires, d'agriculteurs et d'économistes, l'ouverture de deux silos remplis de blé, des récoltes de 1818 et 1821, à l'effet de juger de leur conservation. Les deux silos contenaient, dans une profondeur de 18 à 20 pieds, deux à trois cents septiers chacun. Le grain des deux récoltes,

notamment de celle de 1818, a été trouvé sain, sec, cassant, de bonne odeur, et sans aucune moisissure, donnant une très-belle farine. Ces utiles expériences, qui tendent à prévenir les effets de la disette, si le procédé des silos est généralement adopté, comme il y a lieu de l'espérer, donneront à M. Ternaux, qui a déjà tant fait pour le développement de notre industrie manufacturière, de nouveaux droits à la reconnaissance publique. Il s'est fait ensuite une vente de chèvres du Thibet, et les connaisseurs ont remarqué que cette race précieuse, loin de dégénérer en France, s'améliore sensiblement ; que l'animal y est même plus sobre que les chèvres indigènes; enfin, que le lait des chèvres thibétaines est d'une qualité supérieure. (Voyez *Revue Encyclopédique*, T. XVII, pag. 431-432.) On a distribué aux personnes invitées, des soupes économiques grasses et maigres, préparées avec des substances animales et végétales, réduites à un état de dessication qui permet de les mettre dans des sacs de papier. On les a trouvées saines et de très-bon goût. Chaque sac contient trois soupes, dont chacune coûte 10 centimes. A. J.

Instruction publique. — Prix proposé pour 1824. — Nous lisons dans la 28e livraison des *Tablettes universelles*, que des prix seront successivement proposés par ses rédacteurs, pour des objets d'utilité publique. La première question mise au concours est celle-ci : *N'y a-t-il pas, dans notre système d'instruction publique, entre les écoles primaires et les colléges consacrés aux études classiques, une lacune qu'il serait utile de remplir par des établissemens d'une nature spéciale? Quels seraient les avantages de ces établissemens? Quelle organisation et quel plan d'études devraient y être adoptés?* Le concours sera fermé au 1er janvier, et jugé au 1er mars 1824, par un jury composé de deux pairs de France, de deux députés et de deux hommes de lettres. Le prix sera de 1500 fr. Nous rappellerons ici que la *Revue Encyclopédique* avait fait un semblable appel à l'émulation des écrivains; qu'en 1820, elle mit au concours l'intéressante question de l'*accord entre la liberté et la morale* : le prix devait être une médaille de 200 fr.; il ne put être adjugé, mais l'un des concurrens reçut un témoignage de l'estime que son mémoire avait mérité. (*Voy.*, Tom. IX, pag. 499.) F.

Théatres.—*Théâtre français.—L'Éducation, ou les Deux Cousines*, comédie en 5 actes et en vers, par M. Casimir Bonjour (10 mai).—On étudie les mœurs dans le monde et dans les livres; dans les livres, on en apprend l'histoire; dans le monde, on les voit telles qu'elles sont. Cette double étude est nécessaire au poète comique, mais c'est surtout à la société qu'il doit demander des leçons et des modèles; or, nous craignons que M. Casi-

mir Bonjour n'ait appris son art dans nos chefs d'œuvre, bien plus que dans le monde. Ses peintures sont naturelles, mais elles manquent de fraîcheur; ses caractères sont vrais, mais ce ne sont pas les caracteres avec lesquels nous vivons. Avoir ses personnages, vous diriez que ce sont des gens d'aujourd'hui; quand vous les avez entendus, vous leur cherchez des talons rouges et des vertugadins. Un grand seigneur fait la cour à la fille d'un riche marchand, et en même tems, il lui conseille d'épouser un autre marchand à qui son père veut la marier: cela peut se voir dans tous les tems; mais, ce qui ne se voit plus aujourd'hui, c'est que ce grand seigneur puisse, sans se faire mettre à la porte, prendre des airs tout-à-fait impertinens dans la maison où il est ainsi reçu. Que cette jeune personne, élevée sur un grand ton, veuille épouser un homme qui fasse dans le monde une brillante figure, c'est ce qui pouvait être ridicule autrefois, mais ne l'est plus aujourd'hui, où des comtes et des ducs se trouvent fort heureux de recevoir de bonnes dots, dont chacun fait toujours grand cas, à condition de partager des armoiries dont personne ne se soucie. L'auteur s'est donc évidemment trompé d'époque, ses mœurs ont cent ans; mais, nous le répétons, elles sont vraies pour ce tems-là, et nous insistons sur ce point, de peur qu'on ne juge trop sévèrement le talent très-réel du jeune poète. Il a bien peint la nature qu'il a vue dans les livres; il peindra également bien la nature qu'il verra dans la société, dès qu'il l'aura suffisamment étudiée; et déja nous en avons pour garans des détails remplis de vérité, des traits finement observés, et naïvement rendus. Un seul personnage est représenté sous des couleurs imaginaires; c'est une certaine Florine, espèce de dame de compagnie de Laure; la pièce gagnerait beaucoup à perdre ce personnage qui n'offre que dans une seule scène quelque intention dramatique. Le poète a placé auprès de Laure une jeune parente, élevée dans la simplicité et qu'il a douée de toutes les grâces, de toutes les qualités aimables qui manquent à son orgueilleuse cousine; la jeune Claire finit par épouser celui que le pere de Laure destinait depuis long-tems à sa fille, et qui, rebuté par elle, s'aperçoit enfin que c'est Claire seule qui peut faire son bonheur. Le sentiment qui attire ces deux jeunes gens l'un vers l'autre, occupe trop peu le spectateur, et le poète ne nous paraît pas en avoir tiré tout l'effet qu'on en pouvait attendre. Les autres personnages nous semblent dessinés avec beaucoup de talent et de vérité. On a reproché à la vieille nourrice de Laure, de ressembler aux servantes de Molière plus qu'aux bonnes de notre tems; nous croyons ce reproche trop sévère. Le style du jeune auteur manque peut-être de nerf et de cette poésie propre au genre; mais il est toujours naturel, et son dialogue est fort bien fait. On a cité quel-

ques vers fort heureux, entre autres celui-ci dont la tournure est tout-à-fait proverbiale :

L'homme fait son état, la femme le reçoit.

En résumé, cette pièce, dans laquelle l'auteur a voulu présenter un tableau moral, en faisant ressortir les inconvéniens d'une éducation supérieure à la fortune de la jeune personne qui la reçoit, annonce d'heureuses dispositions pour le théâtre; elle promet un poète comique, mais elle ne l'a pas encore donné; souvent le spectateur peut dire : c'est bien; presque toujours, il sent le besoin comme la possibilité du mieux. Enfin, le défaut capital de l'ouvrage, outre l'anachronisme de mœurs que nous avons déjà remarqué, c'est que les travers de Laure ne viennent point de ce qu'elle a reçu une brillante éducation, mais de ce qu'elle a été mal élevée par une mère idolâtre des caprices de sa fille: on n'a pas trop cultivé l'esprit et les talens de Laure, mais on a négligé son cœur et sa raison. Nous ne finirons point cet article sans présenter, en faveur du poète, une considération qui pourra paraître l'excuse, et peut-être la cause du principal défaut que nous lui avons reproché. La peinture des mœurs du jour est devenue impossible, avec la censure telle qu'on l'exerce aujourd'hui; plus vos tableaux seront dignes de plaire au public, moins ils seront du goût des censeurs; plus vous serez vrai, moins vous trouverez grâce à leurs yeux. La comédie de M. Casimir Bonjour, elle-même, nous fournit un exemple qui seul suffirait pour montrer l'extrême ridicule des méticuleuses précautions de cette institution anti-littéraire. L'auteur avait fait du séducteur de Laure un homme titré, et le simple bon sens dit qu'il fallait que cela fût ainsi; les censeurs ont supprimé le titre. L'acteur avait placé sur sa poitrine la grande décoration d'un ordre de chevalerie, les censeurs l'ont dépouillé de sa décoration. Citer un pareil fait, c'est caractériser une époque, et la marquer de l'ineffaçable cachet qui doit la signaler à l'avenir. M. A.

—*Second théâtre Français.* (Odéon)—*Maxime*, ou *Rome livrée*, tragédie en 5 actes, par M. Drapernaud. (10 Mai.) — Nos auteurs tragiques me paraissent en général tomber dans une erreur en empruntant des sujets à ces tems désastreux pour l'humanité, qui présentent Rome sous les coups des Barbares. Je sais bien que l'histoire offre alors force atrocités de tous genres qui semblent, au premier abord, une mine féconde pour la muse tragique; mais une vérité que les poètes devraient beaucoup méditer en explorant les annales des nations, c'est que la barbarie qui triomphe et la civilisation qui recule, ne peuvent jamais présenter à l'esprit humain que des tableaux dépourvus, dans leur ensem-

ble, même de cette sorte d'intérêt qui s'attache souvent au mal. Ceci demanderait de plus amples développemens; je les remets à une prochaine occasion, pour parler de la nouvelle tragédie qui m'a suggéré cette remarque. Le sujet appartient, en effet, au Bas-Empire. Ce drame nous retrace la double catastrophe de Valentinien III, que Maxime, épris de sa femme Eudoxie et de sa couronne, fait assassiner, et de ce même Maxime, égorgé à son tour à la lueur de l'incendie qui dévore la capitale du monde, livrée aux armes de Genséric. C'est un tableau plein d'énergie, dans lequel l'auteur a donné quelques preuves de talent. Il est complété par la présence de deux personnages dont on lui a contesté l'utilité, et dont je crois au contraire qu'il aurait pu tirer un meilleur parti encore: je veux parler de cette princesse de la maison des Francs, qu'il a peut être faite un peu trop *Française* et de ce sicaire du palais impérial qu'il charge de l'assassinat de l'empereur, et qui, pour peindre d'une manière hardie ces tems d'horreurs, aurait dû concourir aussi à la mort de Maxime. Les caractères sont, en général, vrais et soutenus; plusieurs traits ont reçu de vifs applaudissemens, surtout dans les premiers actes; et la scène où Eudoxie, combattue entre le désir de la vengeance et l'amour de la patrie, hésite à livrer Rome, a produit beaucoup d'effet. Je ne crois pas devoir m'étendre davantage sur cette pièce, à laquelle l'auteur se propose, dit-on, de faire des changemens considérables.

A*.

— *Théâtre royal Italien.* — Première représentation de la *Rosa rossa a la Rosa bianca*, opéra seria en 2 actes. (7 Mai.) — Nous n'avons à considérer cet ouvrage que sous le rapport musical; le poème, tiré d'une époque fameuse des guerres civiles de l'Angleterre, offre trop d'invraisemblance et un intérêt trop secondaire pour qu'il soit utile d'en rendre compte. — M. Mayer, que les succès de Rossini, son imitateur et son rival, n'ont point fait oublier, n'a pas montré moins de science et de talent dans la *Rosa rossa*, que dans l'opéra de *Medea in Corinto*, que l'on nous a fait connaître il y a peu de tems. Si l'on trouve plus de verve et d'énergie dans le premier, il y a peut-être plus de grâce et de mélodie dans le second. L'air d'Enrico, le trio et le final du premier acte sont des morceaux très-remarquables; au second, le duo *è deserto il bosco intorno*, produit l'effet le plus dramatique. La partie instrumentale, quoiqu'on puisse lui reprocher quelques irrégularités et quelques négligences, mérite aussi des éloges. Elle offre surtout des ritournelles charmantes, et se disingue en général par une couleur mélancolique qui convient au sujet. L'ouverture est d'une bonne facture, mais on y trouve peu d'idées neuves et trop de vague dans l'ensemble.

E. G.

Beaux-arts.—*Exposition du tombeau égyptien découvert par Belzoni.* —Ceux qui ont lu la relation des voyages entrepris par M. Belzoni (1), savent quelle série de découvertes est due à ce voyageur intrépide, qui, sans avoir fait précisément des études archéologiques, a pourtant enrichi l'archéologie de connaissances précieuses, et sans être très-savant, a rendu à la science des services réels. C'est lui qui a ouvert la seconde pyramide de Ghizé, qui a pénétré le premier dans le temple d'Ibsamboul, enseveli sous les sables avec ses statues colossales; enfin, c'est lui qui a découvert le souterrain sépulcral dont on peut prendre quelque connaissance par l'exposition publique qui a lieu actuellement à Paris. A juger par la magnificence dont cette tombe avait été décorée, il n'y a pas lieu à douter qu'elle n'ait servi de sépulture à un roi ou à un personnage de la dynastie d'Égypte. Le docteur Young présume, d'après les figures hiéroglyphiques qui ornent les murs, que c'était la tombe de Psammis; mais quand ce serait celle d'un autre roi d'Égypte, elle n'en serait pas moins curieuse. Comme l'entrée du souterrain situé dans la vallée Beben el-malouk auprès de Thèbes était fermée et inconnue, l'intérieur était resté intact; aussi M. Belzoni trouva aux décorations leur première fraîcheur; cependant, il acquit la preuve que le tombeau avait été ouvert antérieurement. Le sarcophage déposé dans la dernière salle était vide, et une brèche faite dans un mur qui bouchait l'accès de la salle sépulcrale, annonçait la violence qu'on avait employée pour le spolier. De vastes corridors offraient de part et d'autre des sculptures peintes de diverses couleurs, et ces sculptures, qui avaient peu de relief, selon l'usage égyptien, représentaient, pour la plupart, des sujets historiques, relatifs, probablement, au personnage enseveli dans la tombe. M. Belzoni eut l'heureuse idée de prendre, en cire, l'empreinte d'une partie de ces figures, et de les faire mouler ensuite. Ce projet, heureusement exécuté, nous a valu la représentation exacte et fidèle qu'il a exposée d'abord à Londres, puis à Paris. Il n'a pu figurer qu'une partie des reliefs du tombeau royal; mais ces fragmens d'un grand monument de l'antique Égypte sont toujours une chose fort curieuse, et la première de ce genre que l'on ait vue en Europe: ils remplissent, à l'exposition, plusieurs salles souterraines que l'on a disposées le mieux qu'on a pu, pour imiter la tombe immense de Beben-el-malouk. M. Belzoni a d'ailleurs fait construire, en petit, un modèle du monument complet: ce modèle occupe toute la longueur de la salle d'en-haut, où l'on voit aussi les modèles des autres monumens égyptiens

(1) *Voyages en Égypte et en Nubie*, traduit de l'anglais par C. B. Depeuse. Paris, 1821; 2 vol. in-8°, et un atlas.

qu'il a ouverts, ainsi que deux momies dans leurs cercueils, qu'il a trouvées pendant ses fouilles. L'une de ces momies est tout à découvert, et a la peau pour ainsi dire tannée; l'autre est encore enveloppée de bandelettes depuis la tête jusqu'aux pieds, et jusqu'aux extrémités des doigts. Les cercueils, en bois de sicomore, sont couverts de peintures. Une partie des tableaux en relief du souterrain a été représentée très-fidèlement dans l'atlas des voyages de M. Belzoni; ainsi les personnes qui n'ont pas occasion de voir l'exposition, pourront s'en former une idée par l'inspection de l'atlas; mais la distribution et l'ensemble se voient mieux dans les salles où sont exposées les copies moulées. Quelques savans pensent que le souterrain était, non pas une tombe, mais un lieu de culte. Dans cette supposition, le prétendu sarcophage d'albâtre, que M. Belzoni trouva dans la dernière salle, et qu'il a fait transporter en Angleterre, serait une de ces *arches* mystérieuses que l'on adorait chez plusieurs peuples de l'Orient. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que cette arche ou ce sarcophage, était tout couvert de figures sculptées, et qu'à côté de la salle sépulcrale, M. Belzoni trouva de petites cellules qui étaient fort inutiles dans un tombeau, mais qui pouvaient servir de sacristie, si cette salle était un sanctuaire. De plus, un escalier souterrain conduisait du milieu de cette salle à une issue secrète. Un tombeau n'aurait pas eu besoin de cette voie souterraine, qui facilitait aux voleurs le moyen de pénétrer dans l'intérieur et de le spolier. Ce qu'il y a encore de singulier, c'est que le sarcophage était placé précisément sur le bord de l'escalier souterrain. Les reliefs eux-mêmes donneraient lieu à bien des conjectures; mais ils demanderaient un examen particulier. D—G.

Nécrologie.—*Pierre Boulouvard*, avocat, né à Arles, en 1752, d'une famille honorable de cette ville, vient de mourir à Paris, dans le mois d'avril 1825. Un esprit vif, un caractère loyal, un cœur noble et généreux furent secondés chez lui par une excellente éducation. Il vint dans sa jeunesse à Paris, où il a résidé constamment pendant 45 ans. Il adopta de la révolution tout ce qu'elle avait produit de bon et d'utile, et condamna tous les excès, commis au nom de la liberté, qui tendaient à compromettre et à deshonorer sa cause. Versé dans la connaissance du droit public, il s'attacha spécialement à la partie diplomatique, et fut, pendant quelques années, chef de la division des consulats au ministère des relations extérieures, dont il avait, par modestie, refusé le portefeuille, à l'époque de la mise en activité de la constitution de l'an III. Quand cette constitution fut renversée par les baïonnettes, lors de la révolution militaire du 18 brumaire, qui devait entraîner des résultats si funestes pour la liberté publique, et plus tard pour la tranquillité générale de

l'Europe et pour l'indépendance même de la France, il ne crut pas que sa conscience lui permît de servir le gouvernement du général, devenu consul, ou plutôt dictateur de la république, et il se retira des affaires, donnant ainsi un noble exemple, trop rarement suivi. Il se consacra tout entier au droit maritime, et devint bientôt l'un des plus profonds jurisconsultes de la capitale, dans cette partie. Généralement aimé et estimé, il a emporté les regrets de tous ceux qui avaient eu des rapports habituels avec lui. Il laisse une veuve désolée, et une fille unique, âgée de huit ans, qui promet déjà d'avoir un jour l'esprit et le cœur de son père. M. A. J.

— M. *Georget*, peintre sur porcelaine fort habile, est mort, le 26 mars dernier, âgé d'environ 60 ans. Après avoir étudié dans l'école qui a produit tant de maîtres, celle de M. David, il se livra à la miniature; c'était déroger. Il fit plus, il quitta la peinture, et il entra à Feydeau, ainsi que sa femme. Bientôt il abandonna la carrière du théâtre, pour se livrer de nouveau à la miniature. Un artiste célèbre, Mme Jaquotot, l'ayant fait admettre à la manufacture de Sèvres, il y resta jusqu'à sa mort. Il avait reçu de la nature deux qualités précieuses, de la liberté de main et un beau sentiment de couleur; il les développa par l'étude. Il laisse deux ouvrages qui sauveront son nom de l'oubli: la copie de *Charles-Quint et François Ier, visitant les tombeaux de Saint-Denis*, par M. Gros (Voy. *Rev. Encycl.*, Tom. VI, pag. 285 et 286); et celle de *la Femme hydropique*, de Gérard Dow (Voy. *Rev. Encycl.*, T. XVII, p. 459). C'est dans cette dernière qu'il a développé le plus d'habileté. M. Georget cachait un véritable esprit sous une apparence de bonhomie; il était railleur, et il raillait avec finesse. P. A.

— *Desoër.* — La librairie a fait une grande perte dans la personne de M. Desoër, qu'une maladie de poitrine a enlevé, à l'âge de trente-quatre ans, à sa famille et à ses amis. Les personnes qui ont eu des relations avec lui, ne pouvaient s'empêcher d'aimer et d'estimer la loyauté de son caractère, et l'aménité de ses mœurs. Doué d'une grande activité et d'un coup d'œil sûr en affaires, il a publié plusieurs éditions qui toutes ont eu du succès, et dont quelques-unes font honneur à la librairie. Nous citerons *la Bible* en un gros volume in-4°; le *Dictionnaire de Bayle*, en seize volumes, dont quinze ont déjà paru, avec d'excellentes notes par M. Beuchot, l'un de nos biographes les plus distingués; les *Œuvres de Boileau*, avec des notes par M. Viollet-Leduc; enfin, la belle édition de *Molière*, avec un commentaire de M. Auger. M. Desoër avait commencé à se faire connaître dans la librairie, en continuant la charmante collection intitulée: la *Bibliothèque du voyageur*.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CINQUANTE-TROISIÈME CAHIER.

MAI, 1825.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Rapport fait à l'Institut sur les progrès des sciences mathématiques. *Fourier*, de l'Institut. 247
2. Notice sur les King. (Livres canoniques des Chinois.) *Aignan*, de l'Institut. 260

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Applications de géométrie et de mécanique à la marine. — Traité des propriétés projectives des figures. — Mémoires sur la mécanique. *Ferry*. 279
4. Esprit de l'Encyclopédie, par M. Hennequin. *C. Coquerel*. 291
5. De l'économie publique et rurale des Arabes et des Juifs, par M. Reynier. *A*. 302
6. De l'état présent de l'Angleterre. (Ouvrage anglais.) *J. B. S*. 312
7. Grammaire de la langue arménienne, par M. Cirbied. *F*. 323
8. Le Pirate. — Les Aventures de Nigel. — Péveril du Pic. (Ouvrages de Walter-Scott.) *H. Patin* 330.
9. Le Corrupteur, comédie, par M. Lemercier. *A. Métral*. 341

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 114 ouvrages, français et étrangers. 348

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. — Haïti. — Columbia. 428

Asie. — Calcutta. — Ile de Ceylan. 430

Europe. — Iles Britanniques. — Russie. — Pologne. — Suède. — Norvége. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Grèce. — Turquie. — Portugal. — Pays-Bas. — France. — Paris. 431

N° 5. — Mai, 1823.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES ET PROSPECTUS

D'OUVRAGES NOUVEAUX ET DE PUBLICATIONS PROCHAINES,

Pour la France et les Pays Étrangers ;

BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE *annexé à la* REVUE ENCYCLOPÉDIQUE (1).

OUVRAGES FRANÇAIS.

45. PANTHÉON ÉGYPTIEN, Collection des Personnages mythologiques de l'ancienne Égypte, d'après les monumens ; avec un Texte explicatif par M. J. F. CHAMPOLLION *le jeune*, et les figures d'après les dessins de M. L. J. J. Dubois. (Environ 200 planches et 450 pages de texte, in-4°.)

PROSPECTUS.

Les Recherches sur l'histoire et les institutions de l'ancienne Égypte n'ont offert, jusqu'à la fin du dernier siècle, que bien peu de résultats positifs, cette contrée n'étant point alors explorée ni bien connue, et les recherches dont elle avait été le sujet n'ayant alors encore d'autres fondemens que les rapports souvent incomplets ou assez vagues des écrivains grecs, latins et orientaux.

Dès cette époque, la célèbre expédition des Français en Égypte fit naître d'autres espérances, et les conquêtes de nos savans et de nos artistes les ont réalisées en grande partie. D'autres voyageurs, marchant sur leurs traces, ont ajouté à nos premières richesses ; et le tems est enfin venu où l'observation et la critique peuvent amplement, et avec une juste confiance, s'exercer sur toutes les parties de l'empire égyptien. D'autres travaux feront connaître plus spécialement ses institutions sociales, ses arts, sa langue et ses écritures. L'ouvrage dont on publie le *Prospectus*, est consacré à son culte et à ses pratiques religieuses.

Tout, on peut le dire, sera égyptien dans cet ouvrage ; et l'on suppléera ainsi à l'insuffisance des rapports et des explications tirés des écrivains étrangers à l'Égypte, et qui avaient été néanmoins les fondemens uniques d'autres explications souvent plus incertaines encore, et de tant de systèmes qu'il était si facile de créer, et non moins difficile d'accréditer auprès des savans, leurs véritables juges. Les monumens purement égyptiens fourniront les matériaux de ce nou

(1) Les jugemens littéraires, portés d'avance sur les ouvrages annoncés dans ce *Bulletin*, ne peuvent être attribués aux Rédacteurs de la *Revue Encyclopédique*. — Ils sont fournis par MM. les Libraires, Auteurs et Éditeurs, et ne doivent pas être confondus avec les annonces des Ouvrages entièrement publiés, dont se compose le *Bulletin Bibliographique*, qui fait partie de chacun des cahiers de la *Revue*.

vel ouvrage ; les peintures, les sculptures coloriées, les manuscrits sur papyrus, et même les figures de petites proportions, travaux originaux dont l'authenticité ne saurait être douteuse, seront fidèlement consultés et fidèlement reproduits.

Le *Panthéon Égyptien* sera la *collection de tous les personnages religieux que les monumens ont fait connaître ;* il les présentera dans leurs attitudes habituelles, munis de tous les attributs qui caractérisent chacun d'eux, le distinguent de tous les autres et indiquent ses diverses fonctions ; avec leurs couleurs variées, et consacrées pour leur nu et leur costume ; avec leur nom, en écriture hiéroglyphique et hiératique, suivi, le plus ordinairement, de son interprétation ; enfin, avec l'indication de leur rang généalogique, quand les monumens le permettront. On s'attachera très-particulièrement à ce dernier point, le rang généalogique de chaque personnage devant, dans l'ensemble de la religion égyptienne, faire connaître avec certitude la place qu'il tenait dans l'ordre hiérarchique ou sacré ; et ces notions généalogiques, qui ont, dans ce but, tant d'importance, seront puisées à leur source la plus pure, dans les textes égyptiens antiques, écrits en caractères hiéroglyphiques. Deux pages de texte français accompagneront chaque figure, et feront connaître sommairement le rôle mythologique du personnage, ses attributs, la nature et l'étendue de ses fonctions.

Cette collection doit devenir la base fondamentale de toutes les recherches sur la religion égyptienne; elle sera aussi dès aujourd'hui un guide sûr pour reconnaître et qualifier les nombreuses figures, appartenant au culte égyptien, qui ornent les collections publiques et particulières; elle servira facilement à leur classification méthodique : enfin, elle sera à la fois neuve et utile. C'est dans cet espoir, du moins, qu'on l'offre au public, aux savans comme aux hommes de goût de tous les pays où la renommée de l'antique Égypte a trouvé des amis, et ses monumens de dignes appréciateurs ou de doctes interprètes.

L'ouvrage se composera d'environ 200 planches et de 450 pages de texte français ; la fidélité et la scrupuleuse exactitude des dessins ne laisseront rien à désirer; on donnera aux figures une attention toute particulière, la gravure et le coloriage seront soignés sous tous les rapports, et l'on n'oubliera pas qu'il n'y a qu'une seule manière de dessiner l'*antique*, c'est de le reproduire, même avec ses imperfections. Le texte dépendant de chaque planche, en expliquera le sujet assez complètement pour le but de l'ouvrage ; et les presses de M. Firmin Didot exécuteront ce texte avec toute la correction et l'élégance que l'on peut souhaiter.

Le Panthéon Égyptien paraîtra par livraisons ; chacune contiendra six planches coloriées et douze pages de texte ; son format, le caractère et le papier seront les mêmes que ceux du *Prospectus*; les planches seront tirées sur papier fin collé, et du même format.

Les *Tables* nécessaires pour l'ordre de l'ouvrage et pour y rendre les recherches faciles, le termineront.

La première livraison paraîtra, *à la fin de Mai* 1825 ; les autres se succéderont de mois en mois sans interruption ; tous les matériaux sont réunis, et ils seront publiés sans éprouver d'autre délai que celui qu'exige la bonne exécution de l'ensemble.

Conditions de la Souscription.

Le prix de chaque livraison, composée de *six planches coloriées et de douze pages de texte*, format in-4°, même papier que le *Prospectus*, *est fixé* (*prise a Paris ; à* 10 francs.

On tirera un très-petit nombre d'exemplaires sur *papier velin*

(texte et planches), format grand in-4°, dont le prix sera de 20 francs.

Il sera tiré pour S. M., un exemplaire UNIQUE, *sur papier fond de papyrus.*

On souscrit à Paris, jusqu'au premier août prochain, chez M. Dubois, rue de Savoie-Saint-André-des-Arcs, n° 4; et chez les libraires :

Firmin Didot, imprimeur du Roi, rue Jacob, n° 24;
De Bure frères, libraires du Roi, rue Serpente n° 7;
Tilliard frères, libraires du Roi de Prusse, rue Hautefeuille n° 22;
Panckoucke, éditeur de la seconde édition de la *Description de l'Égypte*, rue des Poitevins, n° 14;
Goujon, libraire de LL. AA. RR. madame la duchesse de Berry et madame la duchesse d'Orléans, rue du Bac, n° 33.

Après le premier Août 1823, la souscription sera irrévocablement fermée. Le prix de chaque livraison sera augmenté de *deux francs* pour les nouveaux acquéreurs, et l'*ouvrage ne sera tiré qu'en proportion du nombre des souscriptions.* Le désir de lui conserver sa valeur primitive, et de ne fournir que de belles épreuves des planches, dont le tirage doit être borné, rendra cette dernière résolution irrévocable.

Chez ARTHUS-BERTRAND, *rue Haute-Feuille, n° 23.*

46. HISTOIRE DE L'ÉGYPTE, sous le gouvernement de Mohammed-Aly-Pacha, ou RÉCIT DES ÉVÉNEMENS POLITIQUES ET MILITAIRES qui ont eu lieu depuis le départ des Français jusqu'en 1823, par M. FÉLIX MENGIN; ouvrage enrichi de notes de deux membres de l'Institut, et précédé d'une introduction historique, par M. AGOUB. Paris, 1823. 2 vol. in-8°, imprimés sur beau papier, ornés du portrait du vice roi d'Égypte, et accompagnés d'un atlas très-bien lithographié.

PROSPECTUS.

Parmi toutes les contrées qui ont excité tour à tour l'attention des Européens, il n'en est aucune qui présente cet intérêt, toujours renaissant, qui s'attache à l'Égypte. Soit reconnaissance, soit curiosité, on veut connaître tout ce qui concerne cette terre antique d'Osiris, à qui nous devons nos sciences et nos arts, et qui donna ses lois à la Grèce.

Mais c'est surtout depuis notre expédition si mémorable, que tout ce qui sert à nous rappeler cette contrée célèbre, nous intéresse et nous attache. Thèbes, Héliopolis, les Pyramides, ne réveillent pas seulement en nous les nobles souvenirs de la vieille gloire des Pharaons, ils font palpiter nos cœurs des souvenirs récens d'une gloire nouvelle.

Ces importans travaux ont été l'objet d'un ouvrage qui est trop au-dessus de tout éloge pour que nous entreprenions de le faire; mais on a jusqu'ici entièrement ignoré, en Europe, les événemens qui ont suivi le départ de l'armée d'Orient, et qui ont remis le gouvernement entre les mains de Mohammed-Aly. Toutes les notions qu'on a recueillies à ce sujet se bornent à des bruits de journaux, ou à quelques récits partiels, confus, et le plus souvent infidèles. Cette grande lacune vient enfin d'être remplie par l'ouvrage que nous annonçons, et qui doit former le complément indispensable de la *Description de l'Égypte*, publiée par le gouvernement français.

L'auteur, M. Mengin, est un des Français qui, au retour de notre armée, restèrent dans le pays et s'y établirent; témoin de la plupart des événemens qu'il raconte, il les décrit avec une scrupuleuse exactitude.

Après avoir fait connaître l'origine et les progrès du pouvoir du vice-roi, M. Mengin arrive à l'époque où les Anglais, jaloux de sa

puissance, cherchèrent à en resserrer les limites : il raconte avec les plus grands détails l'expédition malheureuse que le cabinet britannique envoya, en 1807, contre Mohammed-Ali. Cette partie de son travail est d'autant plus curieuse, que l'on ignore, pour ainsi dire, en Europe, cette seconde tentative de l'Angleterre pour soumettre l'Egypte à son pouvoir. Plusieurs autres événemens non moins importans viennent successivement exciter l'intérêt et la curiosité. Tout ce qui regarde l'organisation du gouvernement actuel de l'Egypte, la cour du vice-roi, la création des tribunaux, le système des finances, la formation et la hiérarchie de l'armée, est traité avec d'autant plus de soin, que l'auteur, en qualité d'agent français au Caire, où il réside depuis vingt ans, a pu se procurer tous les renseignemens dont il avait besoin pour compléter son travail. Enfin, dans une statistique générale du royaume, il a donné le dénombrement exact de la population arabe, copte, arménienne, juive, grecque, catholique, etc.; les noms des tribus d'Arabes, bedouins et pasteurs, et leurs situations respectives; des détails positifs sur les nouveaux canaux, sur l'administration civile, agricole et financière du pays; sur les procédés de culture, de récolte; sur la balance annuelle d'importations et d'exportations, etc.

L'ouvrage est terminé par un tableau du pays de Nedjd, qui était pour ainsi dire inconnu jusqu'ici, et que l'auteur a décrit avec soin.

Le suffrage de MM. Denon et Jomard, qui, après avoir lu l'ouvrage, ont témoigné à l'auteur tout le plaisir que leur avait fait éprouver cette lecture, est une garantie de l'intérêt qu'il doit offrir au public.

L'Histoire de l'Égypte, sous le gouvernement de *Mohammed-Aly-Pacha*, etc., formera 2 vol. in-8°, imprimés par M. Rignoux, sur beau papier.

L'exécution de l'Atlas est confiée à M. Duterre, qui a fait partie de l'expédition d'Égypte. Cet habile artiste a lithographié les portraits du vice-roi d'Egypte, ceux du chef des Wahabys, du roi de Sennaar, et autres figures.

M. Coste, architecte du vice-roi, a dessiné la vue du palais de ce prince, sur la place de l'Esbekieh, au Caire; celle de son palais, à Alexandrie; et la Sainte Famille se reposant sous le sycomore de Matharyeh. — L'Atlas contiendra en outre la Carte du pays de Nedjd, le Plan du nouveau canal d'Alexandrie, etc., etc.

L'ouvrage paraîtra dans le courant du mois d'août.

Le prix sera de 20 fr. pour Paris, et de 25 fr., franc de port.

---

47. LA PERSE, ouvrage que nous avons annoncé dans notre N° 1er, et qui formera 7 volumes in-18 ornés de 61 gravures, se trouve chez Neveu, libraire, passage des Panoramas, n° 26. Prix 40 fr., avec les 61 gravures coloriées.

Il sera rendu compte de cet ouvrage dans le *Bulletin Bibliographique* d'un des prochains cahiers de la *Revue Encyclopédique*.

48. Histoire littéraire d'Italie de P. L. Ginguené, *continuée par* M. Salfi. Tom. X. Paris, Dufart, quai Voltaire, n° 19.

49. L'AMI DES CHAMPS, *Journal d'Agriculture du département de la Gironde.*

PROSPECTUS.

Dans tous nos départemens, comme dans la capitale, les Sociétés savantes font leur principale occupation de l'agriculture; et les journaux, destinés à rendre compte de cet art, le plus noble des arts, entretiennent l'émulation des agronomes, publient leurs observations, répandent les bonnes méthodes, et charment parfois les loisirs de l'homme des champs, qui, s'occupant des plus humbles travaux, voit avec consolation l'intérêt que lui portent toutes les classes de la société.

Bordeaux, placé au centre d'un

département favorisé par la nature, et riche de ses produits; Bordeaux, dont l'*Académie royale* a dans son sein une *Commission d'agriculture* composée d'hommes recommandables; Bordeaux, qui a une *Société linnéenne* exclusivement occupée de botanique et d'agriculture, et une *Société philomathique* à laquelle nous devons d'excellens rapports sur diverses cultures; Bordeaux, qui peut profiter des expériences de la *Société d'agriculture de Libourne*, n'avait point encore de journal d'agriculture; et ce vide s'est surtout fait sentir depuis que le *Bulletin Polymathique* du Muséum a cessé de paraître.

On croit donc faire une chose utile en publiant un journal dont l'objet est totalement distinct de celui du *Musée d'Aquitaine*, déjà si avantageusement connu.

L'*Ami des Champs* paraîtra, le 10 de chaque mois, en un cahier de 32 pages, sur beau papier, en caractère petit-romain, et orné de deux planches lithographiées.

Il contiendra, 1°. divers mémoires relatifs à l'agriculture, aux instrumens aratoires et aux machines appropriées à l'économie rurale; 2°. un article sur les objets nouveaux qui seront exposés au Conservatoire départemental des arts et métiers; 3°. le compte rendu des séances des *Sociétés philomathique* et *linnéenne*; 4°. sous le titre de *Variétés*, des observations utiles ou curieuses, trop peu étendues pour faire chacune un article particulier, mais susceptibles de présenter de l'intérêt par leur ensemble; 5°. une notice sur les *éphémérides bordelaises*; 6°. le *mouvement de la population à Bordeaux*; 7°. le résumé des *observations météorologiques et agricoles*, faites le mois précédent; 8°. l'analyse succincte des *ouvrages nouveaux* sur l'agriculture et la botanique. Les douze numéros de l'année formeront un volume, qui sera terminé par une table générale des matières.

Les rédacteurs recevront avec reconnaissance les mémoires dont on leur demanderait l'insertion, et les ouvrages dont on voudrait qu'il fût rendu compte dans l'*Ami des Champs*, pourvu que ces mémoires et ces ouvrages ne s'éloignent pas de l'objet d'un journal d'agriculture.

Prix de l'abonnement, 12 fr. par an pour Bordeaux, et 13 fr. 50, franc de port, pour toute la France. Le premier volume ne devant être composé que de dix cahiers, l'abonnement ne sera, cette année, que de 10 fr. pour Bordeaux, et de 11 francs 50 c. au dehors.

On s'abonne au *Conservatoire départemental*, chez M. Sagot, Cours de Tourny, n° 67.

OUVRAGES ÉTRANGERS.

ANGLETERRE.

—

On vient de publier, à Londres, une seconde édition, augmentée de l'ouvrage suivant:

50. THE BROAD-STONE of HONOUR; or *Rules for the Gentlemen of England*: LA PIERRE DE TOUCHE DE L'HONNEUR, ou *Règles à l'usage des gentilshommes anglais*. Londres, 1823, 1 gros vol. in-12. Prix: 12 schel. Quelques exemplaires ont été imprimés sur grand papier. Prix: 15 schel. imprimerie de C. et J. Rivington, Waterloo-place, Pall-mall, et St.-Paul's Church-Yard.

—

51. *Prospecto de un periodico intitulado* LA BIBLIOTECA AMERICANA; Prospectus d'un ouvrage périodique intitulé LA BIBLIOTHÈQUE AMÉRICAINE.

Cet ouvrage, écrit en langue espagnole, et publié à Londres, sera composé d'une suite illimitée de livraisons qui paraîtront par trimestre, à dater du mois de juillet prochain. Chaque volume sera de

300 à 400 pages ; il sera divisé en trois sections : 1° *Littérature* et *beaux-arts*; 2° *Sciences mathématiques et physiques*, pures et appliquées aux arts ; 3° *Sciences philosophiques*, *morales et politiques*. Le principal rédacteur de ce Prospectus est un Américain ; il connaît les besoins de sa patrie, et il traitera, selon l'ordre de ces besoins, les différens sujets indiqués dans son ouvrage. La philosophie, la morale et la politique y occuperont le plus d'étendue, et la littérature n'y obtiendra que la moindre place. Suivant quelques opinions européennes, l'Amérique espagnole serait beaucoup plus civilisée que l'Europe, puisque l'on y sent à peine le besoin de la littérature, qui est, dit-on, le plus impérieux de nos besoins, le seul qui puisse nous conduire à la civilisation. La *Bibliothèque américaine* deviendra le répertoire des documens relatifs au Nouveau Monde, surtout pour l'histoire de ce continent. Les rédacteurs y distingueront trois époques : l'une *ancienne*, celle qui a précédé l'arrivée des Européens : l'autre *moyenne* ; c'est le tems de l'occupation européenne, et de la soumission de l'Amérique aux métropoles de l'Europe ; la troisième ou *moderne*, celle de l'affranchissement, est encore bien près de son origine ; mais déjà grande, majestueuse, annonçant les belles destinées de ces nouveaux états. Ils se proposent de rassembler, dans le plus petit espace possible, les lumières les plus nécessaires à leurs compatriotes, et de donner à l'Europe une idée plus juste et plus approfondie de la situation actuelle des peuples américains. Heureux, disent-ils, si nos travaux contribuent à faire marcher nos compatriotes de front avec ceux qui les ont devancés dans la carrière des connaissances, des arts, et surtout des institutions, et si l'Amérique peut rendre avec usure à l'Europe, les dons précieux qu'elle en aura reçus !

PAYS-BAS.

52. MANUEL DE DROIT ROMAIN en 3 volumes in 8°. de 5 à 600 pages, rédigé en langue latine par *L. A. Warhoenig*, Professeur de Droit romain à l'Université de Liége.

Cet ouvrage sera divisé en cinq livres. — I. Principes généraux sur les personnes, les choses et les actions. — II. Traité des droits réels. — III. Traité des obligations. — IV. Système des droits, résultant du régime de famille ; c'est-à-dire du mariage, de la puissance paternelle, de la tutelle, etc. — V. Traité des successions, des testamens et des legs.

Le tout sera précédé d'un discours historique et littéraire sur la législation romaine, et sur les causes qui l'ont introduite dans les états modernes de l'Europe. L'auteur a cherché à rendre son livre également utile aux personnes qui suivent les cours académiques, et à celles qui se livrent en particulier à l'étude du droit romain : il a tâché de leur tracer un exposé succinct, mais clair, des principes du droit privé ou civil des Romains. Il n'a négligé aucun détail de quelque importance ; il a analysé les questions fondamentales, et s'est appliqué particulièrement à la citation précise des lois et à l'indication des écrivains les plus distingués.

Prix de chaque volume, *sept francs* pour les souscripteurs. Le premier vient de paraître. On souscrit, à Liége, chez L'AUTEUR et chez HALENG, Imprimeur, rue des Ravets, n°. 390.

A Bruxelles et à Louvain, chez DEMAT, Libraire et Imprimeur de l'Académie de Bruxelles et de l'Université de Louvain.

A Gand, chez MAMME, Libraire.

Pour les provinces septentrionales du Royaume, à Leyde, chez S. et F. LUCHTMANS, Libraires.

53. COLLECTION DE MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES PAYS-BAS. — MÉMOIRES INÉDITS DE JACQUES DU CLERCQ, *écuyer*, *sieur de Beauvoir*, village de l'ancienne province d'Artois, dans le petit territoire de Ternois, près de la ville de St-Pol; commençant en 1448 et finissant en 1468; avec un *Essai sur l'histoire des Pays-Bas*, un *Glossaire historique*, *héraldique* et *grammatical*, et des *Tables*; par *F. Baron de* REIFFEENBERG, *professeur de philosophie et bibliothécaire de l'université de Louvain*, etc. 4 vol. in 8°, sur beau papier.

Bruxelles, *Arnold* LACROSSE, imprimeur-libraire.

SOUSCRIPTION.

Une des chroniques les plus remarquables du XVe siècle, et que M. de Nélis, évêque d'Anvers, se proposait de publier, est sans contredit celle de Jacques Du Clercq, où l'on retrouve quelquefois la grâce naïve d'Amyot, jointe à l'énergie de Montaigne. L'auteur a donné lui-même une juste idée de sa manière d'écrire, quand il a dit dans son prologue : « Ay enquis au mieulx que jay sceu et peu; et lay mis par escript au plus vray que jay peu. Et certifie à tous que je ne lay fait pour or ny pour argent, ne sallaire ; ne pour complaire à prince quy soit, ny homme, ny femme quy vesceut ; mais lay fait en manière de passer le temps ; et afin que ceulx à venir puissent veoir les choses passées et prendre exemple aulx choses de vertu et fuir celles de vices. »

Du Clercq, inférieur à Commines, l'emporte sur Ollivier de la Marche, comme écrivain. Il nous apprend qu'il naquit en 1424, et que son père, domicilié à Lille, était *licencier ès droits*, *conseiller de Philippe*, *duc de Bourgogne*, *en la châtellainie de Douay*, *Lille et Orchies*. Ses ancêtres, toujours attachés aux comtes de Flandre, les avaient constamment servis, soit dans leurs conseils, soit dans leurs armées.

Les rédacteurs de la *Collection des Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, ont inséré dans leur neuvième volume (pag. 361, 541. Voy. le *Journal politique et littéraire des Pays-Bas Autrichiens*, t. I, 1786, pag. 189 et 266) un extrait de Duclercq, d'après le MS de l'abbaye de St.-Vaast, mais en altérant le texte. Avant cet extrait, Du Clercq (que Swertins écrit mal de Clercq) n'était connu, outre l'indication très-superficielle perdue dans Sanderus et dans la *Bibliothèque de la France*, que par le fragment d'un seul de ses chapitres, imprimé parmi les preuves de l'histoire de Commines et tiré des recueils de M. Legrand, qui avait aussi puisé dans l'abbaye de St.-Vaast.

C'est la copie faite par ordre de M. de Nélis, et conservée à la bibliothèque de Bruxelles, que nous reproduisons exactement. Nous nous sommes adressés pour surveiller cette édition à un littérateur très-versé dans nos antiquités nationales, et qui a bien voulu prendre quelques instans sur ses recherches métaphysiques, afin d'enrichir l'ouvrage de Du Clercq d'un *Essai sur l'histoire des Pays-Bas*, où nos principaux historiens, jucicieusement appréciés, sont mis en parallèle, et d'un *Glossaire* destiné à éclaircir une foule de points d'histoire, d'héraldique, de grammaire et de difficultés relatives aux mœurs. Des *Tables* faites avec soin faciliteront les recherches aux lecteurs.

Les savans et les amis des lettres belgiques encourageront sans doute une entreprise faite dans un but aussi désintéressé que national. Si nos efforts sont applaudis, nous essaierons de tirer de l'obscurité d'autres monumens historiques, et nous fixerons principalement notre attention sur *De Dinter*.

L'ouvrage sera composé de 4 vol. in-8°, imprimés sur papier vélin. Le prix pour les souscripteurs est de 6 fr. par volume.

Ouvrage de la collection déjà publié.

54. **HISTOIRE** des troubles des Pays-Bas, par L. J. J. VANDER VYNCKT, conseiller au conseil de Flandre, membre de l'Académie de Bruxelles. Avec un discours préliminaire et des notes, par F. Baron DE REIFFENBERG. 3 vol. in-8°, papier vélin. Prix, 18 fr.

AVIS ESSENTIEL. — Ce *Bulletin Supplémentaire d'Annonces Bibliographiques*, ajouté à la *Revue Encyclopédique*, d'après le desir exprimé par plusieurs libraires, éditeurs et auteurs, paraît devoir offrir à tous ceux qui voudront y avoir recours, un mode de publication et de circulation de leurs *Prospectus*, à la fois général et universel, expéditif, économique, et parfaitement approprié au but qu'on se propose : en effet, les Prospectus, annexés à notre *Revue*, au lieu d'être lancés au hasard en feuilles détachées, seront brochés et reliés avec les cahiers d'un recueil qui est maintenant répandu sur tous les points du globe; ils iront ainsi directement dans les mains et sous les yeux d'un grand nombre de lecteurs choisis qui s'occupent de sciences, de beaux-arts, et de littérature. Ces ANNONCES pourront comprendre également des *Publications prochaines*, des *Ouvrages sous presse*, et des *Ouvrages manuscrits* que leurs auteurs ou ceux qui en sont dépositaires voudraient faire connaître d'avance aux libraires et au public.

L'insertion des *Annonces* et *Prospectus*, est fixée à 25 c. (5 sols) par ligne.

MM. les libraires, éditeurs et auteurs, de Paris, des départemens et des Pays étrangers, auxquels il conviendra de faire usage du moyen que nous mettons à leur disposition pour imprimer et répandre des *Prospectus* et des *Annonces d'ouvrages*, devront les envoyer, *franc de port*, au BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18, où l'on peut aussi souscrire pour la *Revue*, moyennant 42 fr. pour Paris, 48 fr. pour les départemens, et 54 fr. pour l'étranger.

IMPRIMERIE D'ABEL LANOE

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNEES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE *sur le général* SAN-MARTIN, *contenant quelques détails sur le nouvel état du* PÉROU (1).

L'organisation de l'AMÉRIQUE avance à grands pas. Les ÉTATS-UNIS, qui présentent le séduisant tableau d'une sage liberté établie par les lois et d'une prospérité toujours crois-

---

(1) *Indication des sources où l'on a puisé pour la rédaction de cette Notice.*—Tous les faits, généralement peu ou mal connus, qu'on a recueillis dans cette Notice, sont tirés d'un *Essai biographique sur le général* SAN-MARTIN, par M. *Ricardo* GUALDAEN, écrit en langue espagnole, et imprimé depuis peu à Londres, et d'une traduction anglaise de pièces officielles, publiées par le gouvernement péruvien. L'auteur de l'*Essai* a pris pour épigraphe ces deux vers de Corneille :

> La gloire est plus solide après la calomnie,
> Et brille d'autant plus, qu'elle s'en voit ternie.

En effet, la malveillance, l'esprit de parti et la calomnie, n'ont pas épargné le nom et la vie du libérateur du Pérou. Les observations que

sante, comptent maintenant chez les autres peuples américains, d'heureux imitateurs qui sauront se rendre dignes du noble modèle qu'ils ont devant les yeux. Encore quelques années, et le nouveau continent sera réellement un nouveau monde, plein de vigueur et d'énergie, riche d'espérances, capable des plus hautes conceptions et des entreprises les plus généreuses. Depuis le cap Horn jusqu'au Labrador, partout où l'homme pourra fixer sa demeure, il sera libre, non de cette liberté sauvage et anti-sociale qui retint dans la barbarie les an-

---

nous avons cru pouvoir nous permettre, toujours inspirées par un esprit de justice et d'impartialité, ne sauraient nous exposer au reproche d'avoir voulu atténuer les torts des détracteurs et des calomniateurs de l'homme célèbre que nous cherchons à faire connaître et apprécier. — Nous aimons d'ailleurs à nous appuyer de l'opinion éclairée d'un de nos honorables correspondans, M. Garcia del Rio, qui arrive du Pérou, et qui se trouve maintenant à Londres, d'où il a bien voulu établir des relations avec la *Revue Encyclopédique*. Il nous paraît mériter l'entière confiance de nos lecteurs, par l'étude approfondie qu'il a faite de la situation et des intérêts de l'Amérique espagnole, où il a demeuré pendant plusieurs années; par son active participation aux événemens mémorables, au milieu desquels de nouveaux états libres s'élèvent sur les débris d'anciennes colonies, dépendantes et vassales; enfin, par la confiance même que lui ont accordée ses compatriotes, en le chargeant de venir les représenter en Angleterre, et auprès de quelques autres états de l'Europe. — C'est sous les auspices et par les soins du même M. Garcia del Rio, que va être publié à Londres, en langue espagnole, un nouvel ouvrage périodique, *la Bibliotecca Americana*, dont le prospectus est inséré, par extrait (article 51), dans notre *Bulletin supplémentaire* d'annonces bibliographiques, etc., n° 5, annexé à notre dernier cahier, mai 1825. — La *Bibliothèque Américaine* est destinée à bien faire connaître, par un double tableau, à l'Europe, la situation et les progrès de l'Amérique, ainsi que les sentimens, les opinions, les besoins, les travaux scientifiques et littéraires des citoyens de ses nouveaux états; et à l'Amérique elle-même l'état des sciences, des lettres, des arts et de la civilisation de l'Europe. Nous puiserons souvent des matériaux dans ce recueil, pour concourir au noble but que ses auteurs se proposent.

M. A. Jullien.

ciens habitans de l'Amérique, mais de celle qui consiste dans le développement et l'exercice de toutes les facultés de l'ame. La majeure partie de ce qui reste encore de la population primitive a quitté la vie errante, et goûte les premiers bienfaits de la civilisation. Les descendans des compagnons de Cortez, de Pizarre et d'Almagro seront bientôt devenus des citoyens, pénétrés du sentiment de leur dignité et de leurs droits, qui ne seront désormais ni oppresseurs ni opprimés. L'indépendance est conquise, l'œuvre de l'affranchissement est accomplie; il ne reste plus qu'à donner aux nouveaux états des institutions et des lois qui leur conviennent. Les constitutions adoptées par quelques-uns de ces états ne sont encore que des essais : elles peuvent et doivent recevoir des modifications importantes, et peut-être même changer de nature. Déjà, l'empire éphémère du MEXIQUE a disparu, et fera sans doute bientôt place à un gouvernement représentatif et libre. L'empire du BRÉSIL paraît fondé sur une base plus solide; cependant, on peut douter qu'il se maintienne long-tems : entouré, comme il le sera, de républiques, gouvernées d'après des principes qu'il repousse, et qui ne pourront elles-mêmes co-exister en harmonie avec lui, son isolement sera pénible, sa tranquillité précaire : de là, un malaise habituel et général, dont les peuples ne méconnaissent point la cause, et qui entretient le mécontentement. Si le Brésil ne s'était pas séparé de la métropole, il aurait pu s'en détacher un jour, sans effort, sans dissensions intestines, et peut-être, sans effusion de sang : mais le passage de l'état monarchique au gouvernement républicain n'est pas aussi paisible; jusqu'à présent, il ne s'est point fait sans guerres civiles.

L'origine et les développemens de la constitution du PÉROU offrent un phénomène si extraordinaire, que tout ce qui s'y rapporte et peut servir à le faire connaître, mérite d'être recueilli et conservé par l'histoire. Cette constitution n'est pas

encore publiée en Europe (1) : quelques-unes de ses dispositions fondamentales, sans convenir à une monarchie, sont peu d'accord néanmoins avec les principes du gouvernement républicain ; ce qu'il faut attribuer peut-être à la difficulté des circonstances et aux localités. Si le législateur a fait tout ce qu'il a cru possible, si tous ses actes portent l'empreinte d'un vrai patriotisme, d'une sage modération, d'une scrupuleuse equité, on ne lui reprochera point quelques erreurs peut-être

(1) D'après des nouvelles reçues dernièrement de Lima, le congrès du Pérou a nommé un comité chargé de présenter un projet de constitution, basé sur le système représentatif. Les bases de ce projet sont l'unité de la nation, sous le titre d'*état libre du Pérou ;* la souveraineté de la nation, qui se déclare indépendante de l'Espagne et de toute autre puissance étrangère : la religion catholique est la religion de l'état ; le droit d'élection appartient au peuple ; celui de faire les lois, a ses représentans : la liberté de la presse, la sûreté des personnes et des propriétés, l'abolition de la confiscation, des peines infamantes, des dignités héréditaires, des priviléges, du commerce des esclaves, sont proclamées et garanties. Le pouvoir législatif est exercé par les députés assemblés qui composent une chambre représentative. Le pouvoir exécutif ne peut être héréditaire, ni à vie. Dans les causes criminelles, on a recours au jury. Un sénat est chargé de veiller sur la constitution ; il propose au pouvoir exécutif les fonctionnaires civils et ecclésiastiques, et convoque le congrès dans les cas extraordinaires. Enfin, les ministres sont responsables collectivement et individuellement. — D'autres dispositions doivent établir le principe d'une instruction primaire et commune, mise à la portée des enfans de toutes les classes de la société. Un traité particulier d'alliance offensive et défensive vient d'être conclu entre l'*état libre du Pérou* et la *république de Colombie.* Ils s'obligent à se prêter mutuellement des secours sur terre et sur mer pour défendre leur indépendance contre les efforts du gouvernement espagnol et de toute autre puissance étrangère ; et, lorsque cette indépendance aura été reconnue, ils s'obligent à travailler de concert à la prospérité commune des citoyens de chacun des deux états. — Les Peruviens jouiront, dans la république de Colombie, des mêmes droits que les autres citoyens ; et réciproquement, les Colombiens trouveront au Pérou les mêmes avantages que s'ils étaient Péruviens. (N. d. R.)

inévitables ; on les fera seulement remarquer ; on leur ôtera l'appui d'un nom illustre, honoré par la reconnaissance publique, pour les mettre en présence de la raison et de l'expérience. Proclamer l'égalité des droits, et conserver une noblesse et des titres héréditaires, c'est sans doute une contradiction dont l'exemple des États-Unis aurait dû préserver toutes les constitutions américaines. L'établissement d'une religion de l'état, les droits exclusifs de cette religion, les entraves que l'on met à l'exercice de toutes les autres communions chrétiennes, les peines sévères dont on menace toute attaque, publique ou privée, contre ce qui constitue la religion et le culte de l'état, cette intolérance si contraire à toute idée de liberté, et qui fait craindre que le Pérou ne conserve l'inquisition, avec ses tortures et ses *quemaderos*, voilà une erreur plus grave encore, et un puissant obstacle aux progrès de l'instruction, de la morale, de l'industrie, et du développement social. Enfin, la création d'un ordre du *Soleil*, analogue à cette malheureuse tentative faite aux États-Unis d'un ordre de *Cincinnatus*, seule faute que l'on ait reprochée à Washington, semble annoncer, dans le législateur du Pérou, un soldat plus instruit de l'histoire de Bonaparte que des institutions des peuples libres. L'influence de ce dominateur de l'Europe s'est étendue jusqu'aux parties de l'Amérique qu'il n'avait sans doute pas comprises dans ses gigantesques projets. Le schah de Perse, après avoir reçu les envoyés de Bonaparte, établit aussi un ordre du Soleil. Que les anciens péruviens idolâtres et les modernes sectateurs d'Ali eussent conçu la même pensée, on pourrait ne pas s'en étonner : mais, que de zélés catholiques romains rendent cette sorte d'hommage à un culte aboli, ce fait est moins facile à comprendre. Il est à regretter que l'Amérique, puisqu'elle peut élever l'édifice social sur ses véritables bases, se borne trop souvent à des imitations, et qu'au lieu de conceptions grandes

et fécondes, et de véritables institutions, elle emprunte au monde qui a vieilli les futiles hochets de l'ambition et de la vanité.

Nous avons débuté par quelques observations critiques : sur des sujets aussi graves, tout ce qui est vrai doit être dit, et précéder les matières d'une moindre importance. Nous allons maintenant suivre le législateur du Pérou dans le cours de sa vie militaire et politique. Cette revue historique amènera deux questions d'un grand intérêt, insolubles dans l'état actuel des sciences morales et politiques, et qui feront sentir combien ces sciences sont encore incomplètes, et loin de leur perfection.

Don José de San-Martin naquit, en 1778, à *Yapegu*, bourgade des missions du Paraguay, province dont son père était gouverneur. A l'âge de huit ans, il fut amené en Europe par sa famille, et placé au collége des nobles, à Madrid. Immédiatement après ses études, il entra au service, et fit toutes les campagnes des Espagnols contre la France, pendant la révolution. En 1808, il était aide-de-camp du marquis de *Lasolana*, lorsque ce général fut assassiné par la populace, à Cadix. L'aide-de-camp ressemblait beaucoup à son chef, et cette conformité de traits mit sa vie en danger. Il servit ensuite sous le général *Castaños*, et se distingua à la mémorable affaire de Baylen ; ce qui lui mérita les éloges de son général, et une mention honorable dans les rapports officiels. Il fut attaché successivement, avec le grade de lieutenant-colonel, aux armées de l'Andalousie, du centre, de l'Estrámadure, et du Portugal. Enfin, les provinces de *Rio de la Plata* suivirent l'exemple des autres colonies espagnoles en Amérique, proclamèrent leur indépendance, et appelèrent tous leurs enfans à la défense d'une aussi belle cause. San-Martin entendit la voix de sa patrie : il se hâta de partir pour l'Angleterre, d'où il s'embarqua pour Buénos-Ayres.

Dès qu'il fut arrivé dans sa patrie, où sa réputation l'avait précédé, le gouvernement le chargea de créer un escadron de cavalerie. En très-peu de tems, l'armée de la république, appelée alors *république Argentine*, eut un corps de grenadiers à cheval dont la discipline, les manœuvres et la bravoure furent généralement admirées. A la tête de 150 hommes de ce corps, San-Martin défit totalement 500 hommes que le gouverneur de Monte-Video envoyait sur le haut Parana, pour attaquer la nouvelle république dans cette province éloignée. Ce brillant fait d'armes valut à San-Martin le grade de colonel.

Les armes de la république furent moins heureuses sur les champs de bataille de *Vilcapujio* et d'*Agouma*. San-Martin fut chargé de réparer ces échecs, et d'arrêter la marche du vice-roi de Lima, dont l'armée, supérieure en nombre et déjà victorieuse, comptait sur de nouveaux succès. Le nom et les soins du nouveau général relevèrent le courage des vaincus, et tinrent l'ennemi en échec. Mais la santé délabrée de San-Martin ne lui permit point de garder assez long-tems le commandement de cette armée, dans un pays très-malsain. Les travaux continuels auxquels il s'était livré l'avaient affaibli, au point qu'il fut forcé d'aller prendre quelque repos à *Cordoue*, dans le Tucuman. Dès qu'il put reprendre un service actif, on lui confia la province de *Cugo*, qui était alors le point le plus important à défendre. Le commandement de cette province ne demeura pas long-tems entre ses mains; mais les résultats de cette courte administration furent importans et durables. Un grand ordre dans toutes les affaires; la discipline et l'instruction améliorées dans l'armée; la facilité et la sûreté des communications rétablies; un canal creusé pour amener des eaux qui fertilisent aujourd'hui des plaines immenses; une ville nouvelle fondée sur les bords de ce canal; l'embellissement de la ville de Mendoza, capitale de la pro-

vince, etc. : tous ces bienfaits d'un bon gouvernement assurent à San-Martin l'éternelle reconnaissance des habitans de cette contrée. C'est ainsi que la mémoire de TURGOT vivrait encore dans le Limousin, lors même que le reste de la France aurait oublié ses services et ses vertus.

Tandis que ces événemens divers laissaient encore dans l'incertitude le sort des colonies espagnoles en Amérique, celui de l'Espagne venait d'être décidé. L'occupation française avait cessé, Ferdinand VII était sur le trône ; la Nouvelle-Espagne était presque entièrement pacifiée par le vice-roi APODACA ; MORILLO contenait les provinces de *Venezuela* et de *Cundina-Marca ;* OSORIO, et son successeur MARCO, rivaient les chaînes des Chiliens ; une garnison portugaise occupait Monte-Video ; les royalistes étaient maîtres du haut Pérou ; Buenos-Ayres était, dans l'Amérique espagnole, le dernier asile de l'indépendance et de la liberté.

Deux armées menaçaient à la fois la province de Cuya ; celle du Pérou était plus éloignée ; mais celle du Chili, forte de 8000 hommes d'excellentes troupes, était plus redoutable dans la situation des affaires, au commencement de 1817. Le général San-Martin forma le projet d'attaquer la première ; mais il fallait diviser les forces ennemies. Il sut répandre à propos des bruits qui trompèrent le gouverneur du Chili, et se dirigea vers le nord avec 3000 hommes, tandis qu'on l'attendait au sud. Pour la première fois, un train d'artillerie traversa les neiges des Hautes-Andes. Après avoir franchi ces montagnes avec des peines infinies, l'armée républicaine rencontra l'ennemi à *Chacabuco*, le 12 février. Elle était inférieure en nombre, mais décidée à vaincre : sa victoire fut complète, et délivra le Chili du joug de la métropole. Le général royaliste Marquali fut tué sur le champ de bataille : les débris de l'armée vaincue se réfugièrent dans la forteresse de *Talcahuano ;* tout le reste de la province se rangea sous les

drapeaux de l'indépendance. Ainsi, un fait d'armes qui, en Europe, n'eût été tout au plus qu'une affaire d'avant-garde, a suffi, en Amérique, pour fonder un nouvel état.

Dans l'effusion de leur joie et de leur reconnaissance, les Chiliens décernèrent le commandement suprême au général qui venait de les rendre à la liberté. San-Martin refusa, malgré les sollicitations les plus pressantes; il déclara que nul ne lui paraissait plus digne de ce haut rang que son compagnon d'armes, l'intrépide O'Higgins, à qui il attribuait une grande part dans la victoire de *Chacabuco*. Ce choix fut confirmé par le vœu général; et le libérateur du Chili retourna à Buénos-Ayres, afin d'y préparer une nouvelle expédition contre le Pérou. Avant son départ, les magistrats de San-Iago lui offrirent un présent considérable; il l'affecta sur-le-champ à la formation d'une bibliothèque publique, dont cette capitale était encore dépourvue. Quelque tems auparavant, il avait consacré aux besoins de sa patrie la moitié de son traitement, et la digne épouse de ce grand citoyen avait fait, pour la même cause, le sacrifice de ses diamans et de ses bijoux.

En même tems que le général San Martin agissait à Buénos Ayres, et se disposait à faire pour le Pérou ce qu'il avait exécuté si heureusement en faveur du Chili, O'Higgins prenait des arrangemens avec l'Angleterre et les Etats-Unis, afin d'en obtenir des vaisseaux, et d'organiser une marine chilienne, capable de s'opposer à tout ce que le vice-roi du Pérou pourrait tenter par mer contre la république naissante. Sa prudence n'était rien moins que superflue; mais les ressources qu'il préparait ne purent arriver assez tôt. Le vice-roi Pezuela se hâta d'envoyer une nouvelle armée de 5000 hommes, et la fit débarquer à Talcabuano. Ces troupes, commandées par Osorio, furent renforcées par la garnison de la place, et se mirent en marche pour la capitale du Chili. Elles rencontrèrent bientôt l'armée républicaine forte de 9000 hommes, sous les ordres de

San-Martin et d'O'Higgins. Les royalistes étaient inférieurs en nombre; leur général, se défiant de sa fortune, s'il risquait une bataille en plein jour, fit une attaque de nuit, qui réussit au-delà de ses espérances. Les républicains surpris furent mis en déroute, presque sans combat; heureusement, l'aile droite, commandée par le général *Las Heras*, surmontant les plus grands obstacles, effectua sa retraite jusque sous les murs de la capitale, à plus de 80 lieues castillanes de *Cancha-Rayada* : c'est le nom du lieu funeste où la liberté chilienne venait de courir de si grands dangers.

Pour réparer ces désastres, il restait aux Chiliens leur courage, et San-Martin. Dans l'espace de quinze jours, cet habile général se rendit à San-Iago, rétablit la confiance, rassembla une armée, et présenta la bataille à l'ennemi dans la plaine de Maipo, à trois lieues de la capitale. Cette fois, *Osorio* l'emportait par le nombre, et son armée était toute composée de troupes d'élite : cependant, le triomphe de son adversaire fut complet, et l'armée royale fut presque totalement détruite. Le général Osorio ne put ramener que 73 hommes à Talcahuano : tout le reste fut tué ou prisonnier.

Cette victoire de *Maïpo* ne rassura point le général San-Martin sur le sort des républiques américaines. Convaincu que le Pérou les menacerait sans cesse tant que l'état de ce pays ne serait pas changé, il reconnut qu'il fallait y transporter le théâtre de la guerre. Il se détermina donc à faire un nouveau voyage à Buénos-Ayres, pour y poursuivre les préparatifs de l'expédition qu'il méditait. L'état des chemins et sa mauvaise santé ne lui permirent point de retourner au Chili, avant la fin d'octobre. Pendant ce tems, la marine de la nouvelle république s'était formée. L'amiral chilien, Don Manuel Blanco, avait capturé dans les eaux de Talcahuano la *Marie-Isabelle*, avec la majeure partie du convoi parti de Cadix pour Callao. Peu de tems après, le lord Cochrane arriva, et

l'escadre chilienne lui fut confiée. Il eut ordre d'aller attaquer, dans la baie de Callao, les forces navales de l'Espagne qui s'y trouvaient réunies, et dont la destruction devait contribuer puissamment au succès de l'expédition projetée. Mais tout n'était pas encore prêt pour cette grande entreprise, et les finances du Chili étaient épuisées. L'infatigable San-Martin se mit encore une fois en route pour Buénos-Ayres, au mois de février 1819. Il était rappelé dans cette ville par les pressantes injonctions du gouvernement de la république Argentine, menacée alors par les grands préparatifs que l'on faisait à Cadix; de plus, il espérait terminer par sa médiation les démêlés entre le gouvernement de sa patrie et le perfide ARTIGAS: enfin, il comptait sur les ressources qu'il y trouverait pour mettre à fin l'importante expédition du Pérou.

Ce voyage ne fut point achevé. San-Martin fut averti fort à propos qu'un chef de brigands, *José Miguel Carrera*, l'attendait à la tête de sa bande, à un certain passage, avec le projet de l'assassiner. Si le général eût fait seulement trois lieues de plus, il fût tombé entre les mains de ces scélérats. Il revint donc à Mendoza, dans l'intention de rétrograder jusqu'au Chili, si la route des provinces de la Plata ne devenait pas libre. Mais sa santé était gravement altérée, et le plus affreux désordre régnait depuis le pied des Andes jusqu'à l'embouchure du fleuve de Plata. D'un côté, le gouvernement du Chili le pressait de se mettre à la tête de l'*armée libératrice* du Pérou, offrant de lever tous les obstacles, et de pourvoir à tous les besoins de l'expédition: d'autre part, les chefs de la république Argentine insistaient pour qu'il amenat sur-le-champ la division de l'armée des Andes qu'il avait sous ses ordres. Ce n'était plus l'invasion étrangère qu'il s'agissait de repousser (les événemens du port Sainte-Marie avaient fait avorter ce projet); mais des ennemis beaucoup plus dangereux, l'anarchie et les factions. Le général BELGRANO, qui commandait une armée

sur les frontières du Pérou, reçut les mêmes ordres que San-Martin, et il obéit : après de mûres réflexions sur le parti qu'il devait prendre pour servir à la fois, et de la manière la plus convenable, les intérêts de sa patrie et ceux de la grande cause américaine, San-Martin se décida à ne point obéir. Pour mettre les étrangers en état d'apprécier sa conduite dans les circonstances extraordinaires où il se trouvait, la connaissance exacte de tous les faits serait nécessaire ; mais elle ne suffirait point. Il faudrait que le sens des mots *patrie, lois, autorité, devoir,* etc., fût moins vague et mieux défini ; que des notions précises pussent être attachées à ces mots, dans les états naissans, au milieu des guerres civiles, comme dans les états que le tems a consolidés, dans les crises politiques, comme aux époques de paix générale ; en un mot, il faudrait que les sciences morales et politiques eussent fait des progrès qui peut-être ne sont pas même préparés. Quoi qu'il en soit, si une morale plus éclairée condamnait San-Martin, il faut avouer que les événemens l'ont absous.

Ce général partit donc pour le Chili, porté en litière ; car sa santé ne lui permettait pas de voyager autrement. Tandis qu'il traversait les Andes, l'anarchie désolait les provinces à l'est de ces montagnes. L'armée du général BELGRANO ne le reconnaissait plus pour son chef ; un escadron des chasseurs des Andes, un des meilleurs corps de l'armée, s'était débandé, et privait la patrie de mille soldats vétérans. Le général RUDESINDO-ALVARADO ne put conserver que 2000 hommes, en les éloignant du foyer de cette contagion morale, et en les conduisant au Chili.

Les factieux avaient dissous le gouvernement général de la république Argentine. San-Martin l'apprit en route, et crut devoir se démettre du commandement de sa division, puisque l'autorité qui l'avait nommé n'existait plus. Il fit faire halte, assembla les officiers, et annonça sa démission. Des

acclamations unanimes le nommèrent de nouveau général en chef, titre qu'il n'accepta que sous la condition expresse que l'armée le suivrait au Pérou.

Tous les obstacles qui avaient retardé cette expédition furent enfin levés. *L'armée combinée libératrice du Pérou* quitta Valparaiso, le 20 août 1820. San-Martin fut nommé généralissime. Pour contribuer aux frais de cette entreprise, il avait vendu, à moitié prix, un domaine que le gouvernement chilien l'avait forcé d'accepter. L'amiral Cochrane fut mis sous ses ordres, en qualité de commandant des forces navales.

Cette grande armée expéditionnaire ne comptait pas plus de 3700 hommes. Elle allait conquérir un pays défendu par plus de 20,000 soldats aguerris et bien disciplinés. C'est dans cette campagne que le général San-Martin a surtout signalé ses talens militaires et politiques. Ne donnant rien au hasard, avançant avec précaution, et parfaitement secondé par ses troupes, il sortit vainqueur de tous les combats. Le général ARENALES, qu'il avait détaché dans la Sierra, battit complétement le général espagnol Oreilly, et le fit prisonnier. Presque toutes les provinces se soulevèrent; les soldats vinrent, par centaines, se ranger sous les drapeaux des libérateurs. Le vice-roi PEZUELA avait été déposé, et remplacé par le général LASERNA : dans le même tems, le capitaine de frégate, D. MANUEL ABROU, arrivait d'Europe, avec la qualité de commissaire du roi constitutionnel d'Espagne dans les provinces du Chili et du Pérou. Une conférence tendant à la pacification générale fut tenue à *Punchauca*, le 2 juin 1820. Il ne dépendit point des généraux San-Martin et Laserna que les hostilités ne fussent suspendues, et des négociations entamées, en admettant préalablement l'indépendance de l'Amérique. Mais les chefs de l'armée espagnole repoussèrent les conseils de l'humanité, et la guerre continua. Au bout de six semaines, les forts de Callao furent les seuls postes occupés par les royalistes, et la

capitale ouvrit ses portes à l'armée libératrice. Dès que San-Martin se vit maître du pays, son premier soin fut d'organiser un gouvernement vigoureux, et il crut pouvoir, en de pareilles circonstances, s'attribuer un pouvoir autocratique, sous le titre de *protecteur;* il était facile d'en choisir un plus convenable. C'est principalement à cette époque de sa vie que sa conduite doit être examinée avec soin. Elle a certainement exercé sur la constitution péruvienne une influence dont le législateur n'a pas prévu les conséquences, et peut-être qu'une seule erreur d'un seul homme pèsera sur un grand peuple pendant plusieurs siècles. Une nation tenue long-tems à la lisière, et qui a porté le bourrelet de l'enfance, peut-elle prendre autant de vigueur que celles qui firent de bonne heure l'essai de leurs forces, et dont les mouvemens ne furent point dirigés par une volonté unique et dominatrice? Au surplus, cette sorte d'usurpation ne fut peut-être pas sans quelques résultats utiles. Que serait devenu le Pérou, dépourvu d'hommes capables de le bien diriger, si cette grande âme, logée dans un si faible corps, avait cessé trop tôt de présider à ses destinées? L'ennemi tenait encore les forts de Callao; il s'était réfugié dans la Sierra, d'où *Arenales* n'avait pu le chasser; il était encore en force dans la province d'*Arequipa,* et dans le haut Pérou. En considérant les choses sous un autre point de vue, que doit faire l'ami de l'humanité, lorsque les circonstances sont impérieuses, et qu'il n'est pas suffisamment éclairé sur les conséquences de la résolution qu'il va prendre? Jusqu'à ce que ces questions soient résolues d'une manière satisfaisante, nos connaissances dans l'art social seront très-imparfaites. Quant à la politique, en prenant ce mot dans le sens le plus vulgaire, le bien de l'humanité n'est pas son but; elle ne le considère que comme un moyen, le modifie selon ses vues, et lui prescrit des limites; c'est ainsi qu'elle conçoit l'art de *gouverner :* cette politique n'est pas le sujet de nos mé-

ditations. Nous n'admettons que celle qui se propose pour unique objet l'amélioration morale des hommes, le bien-être des individus, et la prospérité des états.

Cependant, les royalistes sortirent de la Sierra, et s'approchèrent de Lima, dans la ferme persuasion qu'ils y entreraient sans obstacle. Mais San-Martin les attendait hors de la ville; il les battit, et les forts de Callao furent remis au vainqueur. L'ordre du Soleil, dont nous avons déjà parlé, fut alors institué; et ce qui valait beaucoup mieux, un patriote péruvien, le marquis de *Torre-Tagle*, fut chargé de régulariser tout ce qui concernait l'armée nationale, et de préparer une entrevue avec Bolivar. Cette mémorable conférence ne put avoir lieu que le 25 juillet 1822, sur les bords du Guyaquil. On doit désirer que les deux célèbres interlocuteurs nous révèlent un jour les détails de cet entretien, si digne de l'histoire! Quant à ses résultats, ils avaient été prévus. Aussitôt que San-Martin fut de retour à Lima, le général ALVARADO, à la tête de 4500 hommes d'élite, chassa l'ennemi de la province d'Arequipa et du haut Pérou, tandis que le général ARENALES, avec 6500 hommes, le délogeait de la Sierra. Le premier congrès péruvien fut assemblé, et le protecteur remit entre ses mains tous les pouvoirs dont il n'avait fait usage que pour le bien de la patrie. Il refusa le commandement de l'armée, que le congrès le sollicitait d'accepter, et il vit aujourd'hui dans le sein de sa famille, à Valparaiso, donnant ses soins à l'éducation de sa fille, seul fruit d'un heureux hymen.

Pendant ce *règne* de treize mois, San-Martin a encouragé la culture des lettres et favorisé l'instruction; il a introduit l'enseignement mutuel, et pris des mesures pour qu'il fût propagé rapidement. Il a fait présent de sa bibliothèque à la ville de Lima, qui n'en avait point. Il s'est contenté, comme protecteur, du tiers du traitement ordinaire des vice-rois. Ce-

marquons, à l'honneur de l'Amérique, que, dans l'espace d'un demi-siècle, on y a vu trois hommes de cette trempe, outre ceux qui, dans des emplois moins brillans que le commandement des armées, n'ont peut-être pas été moins utiles à leur patrie. Le pouvoir des talens se fait assez remarquer; le pouvoir des vertus passe quelquefois inaperçu : réparons autant qu'il est en nous, ce tort de l'histoire.

Notice sur les King, ou livres canoniques et moraux des Chinois.

Seconde Partie. (*Voy.*, ci-dessus, pag. 260-278.)

Petits King.

De neuf livres canoniques du second ordre, appelés *petits King*, cinq seulement, soit par leur authenticité, soit par l'importance et l'intérêt des matières, méritent de fixer notre attention. Ce sont le *Ta-hio*, ou *grande science;* le *Tchong-yong*, ou *juste milieu;* le *Lun-yu*, ou *livre de sentences*, le *Meng-tsée*, ainsi nommé de son auteur, Meng-tsée ou Mencius, le plus célèbre des disciples de Confucius, et le Platon de cet autre Socrate; et enfin l'*Hiao-king*, ou livre *de la piété filiale.*

Les quatre premiers réunis portent le nom *See-tchou*, *les quatre livres par excellence.* Ils contiennent la doctrine de Confucius, non écrite par lui-même, mais rapportée par ses disciples. Quelquefois on imprime le See-tchou sans commentaire, et les enfans l'apprennent ainsi par cœur. Quelquefois il y est joint une explication littérale, dont la mémoire des enfans est pareillement chargée. Dans d'autres éditions, la même page présente en regard le texte, et une paraphrase écrite dans le haut style de la conversation, et pour l'usage

des hommes du monde. Enfin, pour celui des savans, il existe des éditions de bibliothèques où se trouvent toutes les gloses comparées, à peu près dans le genre de nos *variorum*.

Le Ta-hio, cet éternel objet de l'admiration des Chinois, soit pour l'élégance concise et pittoresque de son style, soit pour la beauté de sa doctrine, a été depuis long-tems apporté en France par les jésuites. Mais leurs versions arrangées et paraphrasées ne peuvent en donner qu'une idée bien imparfaite. Un Anglais, attaché à la dernière ambassade en Chine, et qui a fait une étude profonde de la langue de ce pays, vient d'en publier à Londres une traduction littérale, d'après laquelle je vais essayer de le faire mieux connaître. En voici le début :

La grande science contient une explication lumineuse de la sagesse ; *elle enseigne* la régénération d'un peuple et comment on arrive au plus haut terme de la bonté.

« D'abord, connaissez votre objet ; ensuite, déterminez-le. L'ayant déterminé, soyez-y ferme et constant. Considérez-le bien, et finalement vous l'obtiendrez.

» Toutes choses ont une origine et une conclusion ; chaque affaire a une fin et un commencement. Connaître ce qui vient d'abord et ce qui est en dernier, nous approche de la raison. »

Veut-on savoir comment le Ta-hio a été défiguré par l'ancienne version française? le passage qu'on vient de lire y est rendu comme il suit :

« La vraie sagesse consiste à éclairer son esprit et à purifier son cœur, à aimer les hommes, et à leur faire aimer la vertu, à franchir tout obstacle pour s'unir au souverain bien, et à ne s'attacher qu'à lui.

Heureux qui sait le terme où tend sa course! Le chemin qu'il doit suivre s'offre à ses yeux tout tracé ; la perplexité et

le doute s'envolent, dès qu'il y entre : la paix et la tranquillité font naître mille fleurs sous ses pas; la vérité l'éclaire de ses plus brillans rayons : toutes les vertus entrent à la fois dans son âme; et, avec les vertus, la joie et les délices d'une pure félicité. Mais, malheur à qui, prenant les branches pour la racine, les feuilles pour les fruits, confond l'essentiel avec l'accessoire, et ne distingue pas les moyens de la fin. Connaître l'ordre de ses devoirs et en apprécier l'importance, est le commencement de la sagesse. »

Toute cette rhétorique de collége, ces branches et ces racines, ces fleurs et ces fruits, sont, comme on voit, de l'invention des PP. jésuites; ou, si eux-mêmes ne les ont pas imaginés, il faut donc qu'ils aient traduit quelque glose au lieu du texte. Un second extrait du *Ta-hio* va suffire à notre intérêt de curiosité.

« Pour ce qu'on appelle gouverner une nation, la première chose doit être de régler les familles. N'être pas capable d'enseigner une famille, et être capable d'enseigner une nation d'hommes! cela ne se peut; tandis que l'homme éminemment bon, sans sortir de sa maison particulière, et avec les seules doctrines qui s'appliquent à la police d'une famille, sera capable de perfectionner l'instruction d'un peuple. Le devoir envers nos parens est ce que nous devons observer envers le prince; le devoir fraternel, ce qui convient envers nos supérieurs; et la tendresse due à nos enfans, ce qui doit être étendu à tout le peuple. »

« L'ode *Kang-kao* dit : Un prince doit protéger et nourrir le peuple, comme une mère protége et nourrit son enfant. Quand le cœur ingénu de l'enfant désire ardemment quelque chose, quoique la mère ne puisse pas découvrir précisément ce dont il a besoin, elle n'en est pas loin cependant...

» Quand les familles sont vertueuses, la nation devient vertueuse; quand les familles sont faciles et polies, la nation est

facile et polie. Quand les individus sont avides et pervers, la nation est réduite à l'anarchie. Telles sont les premières impulsions des choses. C'est ce qui est exprimé par ce *proverbe :* Un mot ruine une affaire ; de même : Un seul homme fixe l'état de toute une nation. »

Le Ta-hio met ici le doigt sur la plaie de tous les gouvernemens absolus. A chaque règne, bon ou mauvais, toute chose est à recommencer. Voilà dans quel chaos sont plongés les peuples, quand, par le renversement de l'ordre naturel, c'est le caprice d'un homme qui soumet les volontés de tous.

Je voudrais pouvoir m'aider d'une traduction également fidèle pour le *Tchong-yong,* ou *juste milieu,* traité relatif à la modération que le sage doit garder en toutes choses, et pour le *Lun-yu,* recueil des sentimens de Confucius et de ses disciples sur les vertus, les bonnes œuvres, et l'art de bien gouverner ; mais je suis privé d'un si utile secours ; et d'ailleurs, ces traités ne font guère que reproduire la morale et les réflexions des précédens, sauf quelques aberrations reprochées au *Lun-yu.* Je crois donc devoir passer immédiatement au *Ming-tsee,* dont le P. du Halde a donné, dans le second volume de sa *Description de la Chine,* une analyse fort étendue.

Ce livre est une suite de dialogues qui ont pour objet de louer quelques princes, d'en blâmer plusieurs autres ; de faire voir en quoi consiste la bonté de la nature humaine, et de réfuter les dangereuses erreurs de divers sectaires.

Le second chapitre de la première partie renferme les entretiens du roi *Siuen-Vang,* avec Meng-tsee, ou Mencius.

« On rapporte, dit le roi, que le parc du prince Van-Vang avait soixante-dix stades de circuit, et le peuple le trouvait

trop petit : le mien n'a que quarante stades, et le peuple le trouve trop grand. A quoi attribuer ces différens jugemens du peuple ?

» Je vais vous l'apprendre, répondit Mencius. Il était permis à tout le monde d'entrer dans le parc du prince Van-Vang, d'y prendre du bois et des légumes, d'y chasser les faisans et les lièvres ; l'entrée n'en était fermée à personne : voilà pourquoi le peuple le trouvait trop petit. Quand je suis entré sur vos terres, je me suis informé des usages de votre royaume... On m'a répondu que vous aviez un parc de quarante stades de circuit ; que l'entrée en était interdite à tous vos sujets ; et que, si quelqu'un avait été si hardi que d'y mettre le pied, et d'y tuer ou blesser un de vos cerfs, il était puni aussi sévèrement que s'il avait tué ou blessé un homme. Vous étonnez-vous, après cela, que le peuple le trouve trop grand ?

» Une autre fois, le prince ayant admis Mencius dans sa maison de plaisance : Ce lieu si délicieux, lui dit-il, n'a-t-il rien d'incompatible avec la sagesse dont un roi doit faire profession ? Non, répondit Mencius, pourvu qu'un roi se fasse un sujet de joie de ce qui réjouit ses sujets, et qu'il s'afflige de ce qui les attriste. S'il partage avec ses peuples leur joie et leur tristesse, ses peuples à leur tour partageront avec lui ses chagrins et ses plaisirs. C'est par-là qu'un royaume est bien gouverné.

» Les anciens empereurs, poursuivit Mencius, faisaient tous les douze ans la visite des royaumes et des rois leurs tributaires, et cette visite s'appelait *inspection*. Tous les six ans, ces rois se transportaient à la cour de l'empereur, pour y rendre compte de leur conduite, et de la manière dont ils administraient leur état.

» De même, les empereurs dans leur district, et les rois dans leur royaume, faisaient deux fois chaque année la visite : la première, au printems, pour examiner si l'on avait soin de

semer et de labourer les terres ; et lorsqu'en quelque endroit on manquait de grains pour les ensemencer, ils en fournissaient des greniers publics. La seconde se faisait en automne et dans le tems de la récolte ; et, si elle n'était pas assez abondante pour fournir à la subsistance de tout le peuple, ils y suppléaient en ouvrant les greniers publics.

» On tient maintenant une conduite bien différente. A la vérité, les princes font la visite de leur royaume; mais comment la font-ils ? ils marchent escortés de près de trois mille soldats, qui consomment la plus grande partie des provisions nécessaires à la subsistance du pauvre peuple. On voit ce peuple sans force et languissant de faim. Faut-il s'étonner s'il a la rage dans le cœur, et si, dans l'oppression où il est, il cherche à se consoler par des murmures et par les invectives perpétuelles dont il déchire la réputation de son prince ? Je vous remets devant les yeux la conduite des anciens rois, et celle que tiennent les princes d'aujourd'hui : c'est à vous de voir auxquels vous aimez mieux ressembler. »

Au quatrième chapitre de la seconde partie, Mencius pose pour principe qu'un sage qui n'a point d'emploi à la cour, ne doit point y aller, quand même le roi l'enverrait chercher. Sur quoi, son disciple lui objecte, qu'un roi qui ordonnerait à un de ses sujets d'aller à la guerre, serait obligé d'obéir ; et que, de même, un homme sage que son prince veut entretenir, doit aller le trouver, quand il lui fait l'honneur de l'appeler.

« Il y a de la différence, répond Mencius ; car, pour quelle raison croyez-vous qu'un roi souhaite de voir et d'entretenir un sage ? C'est pour profiter de ses lumières, pour le consulter dans ses affaires épineuses, pour écouter et suivre ses avis : il le regarde donc comme son maître, et il se regarde lui-même comme son disciple. Les lois de l'honnêteté et de la bienséance permettent-elles qu'un disciple envoie chercher son

maître? et par la même raison, le maître ne pécherait-il pas contre ces lois, s'il exécutait un pareil ordre? Un prince ne se dégrade point quand il rend visite au maître de la sagesse, parce qu'il observe les cérémonies prescrites, qui veulent qu'un disciple se comporte de la sorte à l'égard de son maître. Un prince qui veut profiter des entretiens d'un sage, s'il manque à observer cette loi de politesse et de déférence, fait comme s'il l'invitait à entrer dans sa maison, et lui fermait la porte.

« Mais, reprit le disciple j'ai lu que Confucius, ayant été appelé par le roi de *Lou*, vola aussitôt au palais, sans attendre qu'on apprêtât son char : ce modèle des sages fit-il en cela une action indécente?

« En ce tems-là, répondit Mencius, Confucius était premier ministre du royaume ; le roi avait droit de faire venir son ministre, et le devoir du ministre était d'obéir le plus promptement possible. Il n'en est pas de même d'un sage, qui, n'étant revêtu d'aucune dignité, n'est pas sujet à la même loi.

Ce passage fort remarquable a cela de curieux, qu'il montre à découvert la prétention qu'ont eue de tout tems les philosophes de l'Orient de s'élever au-dessus des rois. L'Inde, avec ses brames, présente le même spectacle ; la Judée nous l'offre également avec ses prophètes.

Il me reste à parler du *Hiao-king*, ou Traité de l'amour filial, ouvrage attribué à Tseng-tsee, l'un des plus fameux disciples de Confucius. Ce sage y est introduit discourant avec son élève, de la même manière que Socrate et Caton dans les traités des deux plus grands philosophes de la Grèce et de Rome. Les jésuites, dans leurs Mémoires, annoncent l'avoir traduit fidèlement et sans paraphrase.

« Confucius, étant assis avec Tseng-tsee, lui dit : Savez-vous quelle est la vertu suréminente et la doctrine essentielle qu'enseignaient nos anciens monarques à tout l'empire, pour en-

tretenir la concorde parmi leurs sujets, et bannir tout mécontentement entre les supérieurs et les inférieurs? — D'où pourrais-je le savoir, répondit Tseng-tsee, en se levant par respect, moi, qui suis si peu instruit? — La piété filiale, reprit Confucius, est la racine de toutes les vertus et la première source de l'enseignement. Remettez-vous; je vous développerai cette importante vérité. »

Après ce début, dont les formes rappellent un peu l'entretien d'Arnolphe avec Agnès, le philosophe poursuit :

« Tout notre corps, jusqu'au plus mince épiderme et aux cheveux, nous vient de nos parens; se faire une conscience de le respecter et de le conserver, est le commencement de la piété filiale. Pour atteindre à la perfection de cette vertu, on doit prendre l'essor et exceller dans la pratique de ses devoirs, illustrer son nom et s'immortaliser, afin que la gloire en rejaillisse éternellement sur son père et sur sa mère. La piété filiale se divise en trois sphères immenses : la première est celle des soins et des respects qu'il faut rendre à ses parens; la seconde embrasse tout ce qui regarde le service du prince et de la patrie; la dernière et la plus élevée, est celle de l'acquisition des vertus, et de ce qui fait notre perfection. »

On voit que l'amour filial est la source d'où les Chinois font découler toute illustration et toute vertu. Tout l'ordre public s'attache pour eux à cette chaîne sacrée; mais, par une fiction aussi touchante que sublime, les générations, fidèlement répétées, y sont suspendues, comme si elles étaient contemporaines, et la puissance mobile du tems est vaincue par la piété. « La piété filiale, dit Confucius, dans un autre endroit du Hiao-king, embrasse tout, depuis l'empereur jusqu'au dernier de ses sujets; elle ne commence ni ne finit à personne. Quelque difficulté qu'on trouve à en remplir tous les devoirs, il serait insensé de dire qu'on ne le peut pas.

« O immensité de la piété filiale, s'écria Tseng-tsee, que tu

es admirable! Ce qu'est la régularité du mouvement des astres pour le firmament, la fertilité des campagnes pour la terre, la piété filiale l'est constamment pour les peuples. Le ciel et la terre ne se démentent jamais; que les peuples les imitent, et l'harmonie du monde sera aussi continuelle que la lumière du ciel et les productions de la terre. »

Le plus beau commentaire du *Hiao-king* que possèdent les Chinois, est l'exemple de leurs vertueux empereurs, et de leurs grands hommes des vieux tems. Aucune gloire chez eux n'est admise, si l'amour filial ne lui prête son lustre. « A leurs yeux, dit le P. Cibot, dans son Mémoire *sur l'antiquité des Chinois*, le sauveur même de la patrie ne serait qu'un monstre à étouffer, s'il était un mauvais fils. » Ou plutôt, ils regardent avec raison comme impossible que celui qui n'aime pas ses parens ose se vanter d'aimer son pays.

AIGNAN, *de l'Institut.*

DISCOURS SUR LES AVANTAGES DE L'ÉTUDE DES LANGUES ÉTRANGÈRES, *prononcé par* S. A. R. MGR LE DUC D'ORLÉANS, *Président honoraire de la* SOCIÉTÉ ASIATIQUE, *dans la séance générale de cette Société, du* 21 *avril* 1825 (1).

Messieurs,

Ayant pour la première fois l'honneur de vous présider, je m'empresse de vous exprimer combien j'ai été flatté d'etre

(1) Voy. ci-dessus, *Revue Encyclopédique*, pag. 257. *Société Asiatique.* — On a souvent parlé de l'influence salutaire que les rois, les princes et les chefs de gouvernement peuvent exercer sur les progrès de l'esprit humain, et en faveur des grandes entreprises scientifiques et littéraires, lorsqu'ils les encouragent par une protection éclairée, et par

l'objet de vos suffrages. Nullement versé dans l'étude des langues orientales, j'aurais considéré cette tâche comme au-dessus de mes forces, si je n'avais pas su que les travaux de la Société seraient dirigés par les savans distingués qui forment votre bureau et votre conseil, et que, par conséquent, je n'aurais à vous offrir que le tribut de ma bonne volonté, et le désir bien sincère de concourir à une entreprise de laquelle on peut attendre les résultats les plus utiles.

Il est certainement d'une grande utilité publique de faciliter l'étude des langues étrangères, et de la mettre à la portée de la jeunesse ; car, ainsi que le disait Charles-Quint : *Un homme double ses facultés, en apprenant une autre langue que la sienne.* Sans doute, Messieurs, les traductions ne peuvent que suppléer très-imparfaitement à la connaissance des langues, puisque nécessairement elles dépouillent ce qu'elles transmettent de cette originalité, de cette vigueur primitive, enfin, de cette couleur nationale, qui forment la justesse de la pensée, en même tems qu'elles en dirigent et en facilitent l'expression. Néanmoins, ce n'est qu'en multipliant les traductions qu'on peut faciliter l'usage des langues ; et c'est surtout en produisant le texte original à côté de la traduction, qu'on met le lecteur à portée de se faire une idée correcte des rapports des langues entre elles. Vous rendez donc un grand service à la France, où cette branche essen-

---

de nobles exemples. Ces exemples, malheureusement trop rares, appartiennent à l'histoire des sciences et des lettres, qui doit les recueillir avec soin et les transmettre à l'avenir. Nous aimons, par ce motif, à placer ici le discours prononcé par l'auguste personnage qui est venu présider la *Société Asiatique* de Paris, dans sa séance générale de cette année, et qui a déjà donné, dans beaucoup de circonstances, des preuves multipliées de son zèle généreux pour les beaux arts, pour les progrès de l'instruction et des études littéraires, et pour tout ce qui intéresse le bien public. (M. A. J.)

tielle de l'instruction publique n'a pas été aussi suivie qu'il serait à désirer qu'elle le fût, en introduisant graduellement parmi nous cette masse de richesses historiques et littéraires, à laquelle on ne peut avoir accès que par l'étude des langues asiatiques. Combien de connaissances, perdues depuis des siècles, vont renaître par l'effet de vos travaux! et quel heureux présage de l'importance de leur résultat, que la brillante découverte d'un alphabet hiéroglyphique, découverte honorable non-seulement pour le savant qui l'a faite (1), mais pour notre nation, qui doit s'enorgueillir qu'un Français ait commencé à pénétrer ces mystères que les anciens ne dévoilaient qu'à quelques adeptes bien éprouvés, et à déchiffrer ces emblèmes dont tous les peuples modernes désespéraient de découvrir la signification (2)!

---

(1) Voy. *Revue Encyclopédique*, T XVII, la note de la page 25 (janvier 1823), sur les importans travaux de M. Champollion, le jeune, relatifs aux diverses écritures égyptiennes.

(2) D'après l'heureuse idée exprimée dans le discours de M. Silvestre de Sacy, président du conseil d'administration de la Société, elle doit s'occuper de la formation d'un *Muséum Asiatique*, « vaste dépôt d'objets de toute nature, de dessins, de livres originaux, de cartes, de relations de voyages, offert à tous ceux qui se livreront à l'étude de l'Asie; en sorte que chacun d'eux puisse se croire transporté, comme par enchantement, au milieu de telle tribu mongole, ou de telle race chinoise dont il a fait l'objet particulier de ses recherches. » — La Société publie un *Journal Asiatique*, ou Recueil de Mémoires, de Notices et d'Extraits relatifs à l'histoire, à la philosophie, aux sciences, à la littérature et aux langues des peuples orientaux. Depuis le 1er juillet 1822, il paraît, par année, 12 cahiers, de quatre feuilles chacun, formant 2 vol. in-8°. Prix de l'abonnement, à Paris, 20 fr. On doit s'adresser à M. Cassin, agent de la Société, rue Taranne, n° 12. (Voy. *Rev. Enc.*, T. XVI, pag. 580.)

(N. d. R.)

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

PLANCHES ANATOMIQUES DU CORPS HUMAIN, *exécutées d'après les dimensions naturelles, accompagnées d'un texte explicatif, par* J. ANTOMMARCHI; publiées par M. de Lasteyrie, éditeur (1).

Le grand et utile ouvrage que nous annonçons ne pouvait être facilement exécuté que dans les circonstances actuelles. Les progrès faits depuis très-peu de tems dans l'art de reproduire, d'une manière mécanique, les dessins originaux, en les transportant, dans toute leur pureté, de la pierre qui les a reçus primitivement, sur le papier qui les transmet et les répète à l'infini, ont excité les grands artistes à ne plus faire usage d'interprètes. Ils ont pu, par eux-mêmes et par une seule esquisse, centupler dix fois les premières inspirations de leur génie; créer, pour ainsi dire, une filiation de dessins identiques et autographes, en donnant une sorte de vie, de faculté reproductrice, à la représentation plus ou moins exacte des œuvres de la nature. C'est afin de mettre à profit ces grands avantages de la lithographie, que cet art vient d'être appelé au secours de la science de l'anatomiste, pour lui rendre le service le plus signalé, en plaçant sous les yeux de l'homme avide d'instruction, tous les détails qu'il n'aurait pu connaître qu'à l'aide de recherches longues, pénibles et rebutantes, et qui avaient besoin, pour être représentés avec

(1) Paris, 1823. Première et deuxième livraisons. Très grand in-fol. A la lithographie de M. de Lasteyrie, rue du Bac, n° 58. Prix, 50 fr.

toute la netteté qu'ils exigent, d'être adroitement dirigés par une expérience et une habitude qu'il devient souvent impossible d'acquérir.

La connaissance de la structure du corps de l'homme demande, comme on le sait, des dissections infinies; et, si la manière dont on y procède généralement en facilite l'étude, sous certains rapports, il faut avouer aussi que, sous d'autres, et surtout dans ses applications à la physiologie et à la médecine, cette méthode présente de graves inconvéniens. C'est une véritable analyse qui permet, il est vrai, à la mémoire de retenir tous les faits qui sont successivement soumis à l'observation et au raisonnement. La science se trouve ainsi établie sur des fondemens solides. Elle a été plus facile à transmettre; mais elle ne donne pas l'idée de l'ensemble de la structure du corps, et il faut que l'anatomiste, déjà fort instruit, réalise ses idées, recompose les images qu'il se représente, pour rétablir par la pensée, dans leurs rapports naturels, toutes les parties qu'il s'est accoutumé à étudier d'une manière isolée.

Ainsi, la méthode généralement admise pour l'étude de l'anatomie, commence par faire connaître ce qui est caché le plus profondément à l'intérieur. C'est le squelette qui est la base, la charpente de l'édifice, dont les os ou les diverses pièces, liées les unes aux autres d'une manière admirable, déterminent les formes, les proportions, la solidité, le mouvement de l'ensemble du corps et de chacune de ses parties.

Sur ces os adhèrent les faisceaux des fibres charnues, et les cordes qui en sont le prolongement et qui sont destinées à produire tous les mouvemens que l'animal ou l'homme exécute.

Les cordons nerveux qui transmettent les ordres de la volonté et qui ramènent à un centre commun les diverses sensations; les canaux que parcourent les diverses humeurs qui

constituent le sang ; les organes dans lesquels ces liquides pénètrent, soit afin de produire de nouveaux matériaux de la vie, soit pour être repoussés du corps ; les viscères que renferment les trois principales cavités ; enfin, l'étude de la structure des tégumens : tel est l'ordre suivant lequel sont décrits et figurés, dans presque tous nos ouvrages, les détails de l'anatomie ; ordre utile, indispensable pour celui qui veut apprendre à connaître la nature, mais qui ne la représente plus pour l'homme qui observe et qui veut se faire une idée de l'ensemble.

Il y a une autre manière de disposer les faits pour les faire bien connaître : c'est d'offrir les objets à l'observation, dans l'ordre dans lequel ils se présentent naturellement lorsqu'on les examine. Cette méthode, plus difficile à communiquer, est cependant beaucoup plus satisfaisante dans ses applications ; car elle conduit plus directement au seul but qui fait surmonter les dégoûts inséparables des recherches anatomiques. Si elle n'a pas été adoptée jusqu'ici, c'est que, pour transmettre la science par cette voie, il fallait trouver dans un même maître un habile préparateur, un savant déjà instruit par une autre méthode, qui, après avoir bien vu, bien observé, fût doué du talent d'exprimer la nature avec le plus grand art, en la faisant parler fidèlement aux yeux. Ce sont toutes ces circonstances réunies qui donnent un grand prix à l'ouvrage que nous allons faire connaître.

M. le docteur Antommarchi, habile anatomiste, dont le nom est maintenant bien connu en Europe, était depuis longtems associé aux travaux et par cela même à la gloire du célèbre Mascagni, qu'il avait d'abord aidé de son adresse et de sa perspicacité dans ses recherches anatomiques, et par suite dans ses immortelles publications, dont plusieurs n'ont pu être terminées qu'à l'aide de son talent et par ses soins éclairés. Avant son départ pour l'île de Sainte-Hélène, M. An-

tomarchi s'était chargé de publier une suite de planches gravées sur l'anatomie, qui avaient été dessinées sous la direction de Mascagni. Il avait été désigné, dans un prospectus, comme chargé de diriger cette grande anatomie, et de donner le texte explicatif de ces planches. Des difficultés survenues à l'époque de son retour en Europe, entre les héritiers de Mascagni et l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, ont décidé ce dernier à faire faire de nouveaux dessins, d'après les recherches auxquelles il s'était livré pour composer le texte du grand ouvrage. Il les a fait lithographier, et il les publie dans le format très-grand in-folio, de manière que trois de ces planches, placées les unes au-dessus des autres, composent l'ensemble du corps vu de grandeur naturelle et dans les diverses positions que nécessitaient les parties à démontrer.

Vingt-quatre de ces planches, convenablement réunies, représentent huit figures humaines complètes; elles seront doubles dans la plupart des livraisons. — L'une de ces planches est ombrée et à l'effet; l'autre est une contre-épreuve ou une esquisse au simple trait, sur laquelle se trouvent inscrits les noms des parties principales, ainsi que les lettres et les chiffres de renvoi à la table explicative, qui forme le texte de l'ouvrage.

Les deux premières grandes figures, qui entrent dans les deux livraisons qu'on vient de publier, se composent de douze planches, dont six sont ombrées, et qui ont été tirées en couleur et en noir. Elles font voir les nombreux vaisseaux artériels et veineux, ainsi que les nerfs qui se trouvent immédiatement sous la peau, et qui recouvrent la première couche de muscles.

L'ouvrage entier doit former quinze livraisons, de trois planches chacune, qui représenteront toutes les parties du corps de l'homme, à l'exception des tégumens communs qui ont été publiés par M. Antommarchi, sous le format

in-folio, dans le prodrome de la grande anatomie de Mascagni, dont cet ouvrage devient ainsi le complément. L'exécution en est admirable : elle a été confiée à des artistes très-habiles dans ce genre. Les planches sortent des presses lithographiques de M. DE LASTEYRIE, qui en est l'éditeur, et qui a donné tous ses soins à ce beau travail. Le prix en est très-modéré. Les *quinze* livraisons qui se composeront, comme nous l'avons dit, d'environ *quatre-vingt-dix* planches ombrées et au trait, ne coûteront, en noir et en totalité, que la somme de 375 fr.; et les exemplaires coloriés sur vélin, que celle de 1,050 fr.

Ayant eu l'occasion de rendre un compte verbal de la première livraison de ce bel ouvrage à l'Académie royale des sciences, qui m'en avait chargé (Voy. ci-dessus, pag. 385), j'ai dû lui dire que je ne connaissais aucun ouvrage exécuté dans le même but. Les planches anatomiques de Lodes, copiées pour la plupart dans les meilleurs auteurs, sont regardées généralement comme le recueil le plus complet de figures; mais elles sont toutes fort réduites, et exécutées d'après la méthode de l'analyse. Celles que nous annonçons présentent, au contraire, l'ensemble des organes, tels qu'ils s'offrent au scalpel habilement dirigé. C'est, comme le dit l'auteur dans son introduction, une sorte de *synthèse* ou de carte topographique. Nous ajoutons que c'est un panorama anatomique du corps de l'homme, représenté de grandeur naturelle et avec la plus grande vérité.

DUMERIL, *de l'Institut* (*Académie des sciences*), *professeur de physiologie à la Faculté de médecine*.

Traité d'astronomie théorique, par F. T. Schubert, Conseiller-d'état actuel de S. M. l'empereur de Russie, etc., membre de diverses sociétés savantes; imprimé à Saint-Pétersbourg (1).

C'est en 1798 que parut, en langue allemande, la première édition de cet ouvrage : depuis 25 ans, les méthodes d'observation et les instrumens ont été tellement perfectionnés, que les valeurs numériques, qui servent de base à tous les calculs astronomiques, ont reçu un degré d'exactitude qu'on pouvait à peine soupçonner. D'ailleurs, les ouvrages de M. de La Place, du célèbre La Grange, d'Herschell, de M. Gauss, et de plusieurs autres savans, ont fait prendre à la science une face nouvelle, tant sous le rapport de la précision des résultats, que sous celui de la méthode même de les employer dans les calculs. M. Schubert a dû élever son ouvrage à la hauteur des connaissances de son siècle ; et considérant que le français est la langue la plus répandue en Europe, c'est en français qu'il a rédigé cette deuxième édition, qui fait honneur aux presses de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg ; on sait combien il est difficile de coordonner les symboles algébriques, pour en rendre la lecture facile, et les compositeurs ont parfaitement réussi dans cette tâche. Le papier seul dépare un peu cette édition ; un si bel ouvrage était digne d'un peu moins de parcimonie sous ce rapport.

Le premier volume de l'astronomie de M. Schubert traite de la sphère céleste et des mouvemens apparens. L'auteur expose les principes de cette science dans l'ordre même

(1) Saint-Pétersbourg, 1823. Trois vol. in-4°. A Paris, Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. Prix, 45 fr.

ou on les a découverts, et les présente avec tant de clarté et de précision, que des lecteurs qui n'ont pas la moindre teinture de ce sujet, peuvent le comprendre facilement. Sous ce rapport, *l'astronomie sphérique* devait servir de préambule à ce traité. Dans cette première partie, l'auteur met à la portée de tout le monde les premières idées qui ont fait naître l'astronomie, et il explique d'une manière claire et satisfaisante, les diverses méthodes de mesurer le tems, de trouver la latitude, etc.

Le second volume, intitulé *astronomie rationnelle*, a pour objet de remonter des effets observés et mesurés, aux causes qui les produisent. C'est ici que les systèmes viennent se placer, et celui des Égyptiens, révélé par Philolaus, et démontré par Copernic et Galilée, y reçoit les développemens convenables. Les belles lois de Képler sont exposées avec détail, et on en montre l'usage pour la détermination des formules fondamentales du mouvement des corps célestes. La marche elliptique de la terre et des planètes autour du soleil, celle de la lune autour de la terre, le calcul des éclipses, la théorie des comètes sont successivement analysés.

L'*astronomie physique* est traitée dans le troisième volume. Après avoir exposé les principes généraux de la mécanique, M. Schubert les applique à la théorie newtonienne; il montre les effets de l'attraction des corps célestes les uns sur les autres, et leur influence pour s'écarter mutuellement de l'orbe elliptique qui résulte de l'action solaire. La rotation des planètes sur leur axe, la précision des équinoxes, la nutation, les perturbations, enfin la théorie de la lune et des satellites de Jupiter sont successivement étudiées.

On doit rendre grâce à M. Schubert d'avoir écrit en langue française un ouvrage de cette importance : sa modestie lui fait tort, lorsqu'il sollicite l'indulgence des lecteurs, pour s'être servi d'un idiome qui n'est pas le sien. Sans cet aveu,

nul n'aurait soupçonné que ce savant se fût jamais exprimé dans un autre langage que celui qu'il vient d'adopter, et que sa clarté rend éminemment propre à l'étude des sciences. Ce qui, surtout, concilie à M. Schubert toute notre bienveillance, c'est le soin qu'il a mis à rendre hommage aux savans qui ont brillé sur la scène astronomique. Il ne parle de La Grange, de M. de La Place, de Delambre, de La Lande, de La Caille, que dans les termes les plus honorables, et ne partage pas la haine qui s'exhale en injures dans les écrits périodiques de l'un de ses compatriotes contre tous les savans français, haine, après tout, qui ne fait tort qu'à celui qui l'exprime et qui cherche vainement à la faire partager. Les savans de toutes les nations sont compatriotes.

Ptolomée reçoit de M. Schubert des éloges mérités. « Il fut le premier, dit ce savant, qui profitant, avec une rare intelligence, des observations faites avant lui, ainsi que des siennes propres, pour parvenir à la connaissance des véritables mouvemens célestes, ou plutôt pour former une hypothèse qui pût servir à calculer, pour un tems quelconque, les situations et les mouvemens des astres. Ptolomée est le premier fondateur d'un système d'astronomie rationnelle; et si, d'un côté, les anciennes observations qu'il nous a transmises réclament notre reconnaissance, sa sagacité, le génie qui se montre dans ses hypothèses, sont loin de mériter le mépris dont on a voulu le couvrir. Quiconque aura lu ses ouvrages avec attention, sera persuadé que l'on a souvent été injuste envers ce grand homme, parce qu'on l'a jugé d'après un faux point de vue. On oppose son système à celui de Copernic, sans examiner s'il avait le dessein d'établir un système : ce qu'on appelle ainsi n'était probablement qu'une hypothèse, qui n'avait d'autre but que de faciliter les calculs... »

Plus loin, M. Schubert parle du célèbre Képler dans les termes d'une juste admiration. « L'hypothèse de Copernic

avait beaucoup simplifié le plan de la structure de l'univers, et facilité le travail des astronomes à venir : Tycho avait fourni un trésor de matériaux précieux pour élever un grand monument, mais le génie créateur manquait encore pour profiter de tant de richesses et les mettre en œuvre. Képler entreprit cet ouvrage et l'acheva. Il n'y a peut-être aucune découverte qui ait moins dépendu du hasard, qui ait demandé d'aussi vastes connaissances, un zèle aussi infatigable, et un esprit aussi systématique, que celle de Képler. Si, d'un côté, il faut respecter l'homme qui, pour l'amour de la vérité, entreprit plusieurs fois ces immenses calculs, et ne se laissa pas décourager par tant d'essais inutiles; il faut, de l'autre, admirer le génie qui, sans être accablé par d'innombrables difficultés, sut se frayer un chemin nouveau, et choisir les circonstances les plus favorables pour chaque observation; celui dont l'esprit philosophique tourna ses hypothèses de tous côtés, et les rejeta avec une impartialité sévère lorsqu'elles ne résistaient pas aux épreuves; qui ne fit un nouveau pas, qu'après de mûres réflexions et avec toute la rigueur de la logique; qui enfin, ne se décida sur la nature des orbites planétaires, que quand il en eut déterminé presque chacun des points par un calcul particulier et par un grand nombre d'observations, de sorte qu'il n'y eût qu'une seule courbe qui pût être décrite par tous ces points. On peut dire que Képler a fait ses découvertes, parce qu'il a voulu les faire, et que les services qu'il a rendus à l'astronomie sont uniques, comme son génie. »

Képler fut, à proprement parler, le créateur de l'astronomie, en démontrant, par l'ensemble des faits observés, que les lois de la nature sont extremement simples, et qu'en conséquence, si les mouvemens célestes nous semblent irréguliers, c'est parce que nous ne sommes pas placés dans un point de vue convenable. C'est le double mouvement de ro-

tation diurne et de translation annuelle de notre globe qui nous cache la simplicité de ces beaux phénomènes, et crée pour nous des apparences trompeuses, qui n'ont pu être démêlées de la vérité que par la force du génie, inspiré par l'étonnement d'un aussi magnifique spectacle. Mais quelles puissances règlent ces grands mouvemens? quelle force intelligente les dirige dans leur éternelle et invariable route? C'est encore l'illustre Képler qui, le premier, a reconnu dans les corps célestes une vertu attractive qui les maîtrise et les soumet. Newton, instruit par ce grand astronome, a appliqué le calcul à cette ingénieuse supposition, l'a adoptée comme une vérité fondamentale, et maintenant cette attraction est devenue une vérité démontrée par toutes les preuves qui peuvent être réunies pour constater un fait physique. Ce n'est plus en astronomie que les faiseurs de *système* doivent chercher à faire briller leur imagination vagabonde. Il n'y a plus de système possible dans une science où tout est lié, démontré par le calcul, et conforme au mode de simplicité qui est propre à toutes les lois de la nature.

M. Schubert, en restituant à Képler le mérite d'avoir découvert l'attraction, fait à ce sujet une observation importante. « Qu'on ne croie pas que cette remarque soit préjudiciable à Newton. Il y a toute apparence que Képler aurait lui-même tiré de ses propres découvertes toutes les conclusions de Newton, si cela n'avait exigé encore beaucoup d'autres découvertes mathématiques, qui, en partie, furent faites peu de tems avant cet illustre géomètre, mais principalement par lui-même. Connaissant profondément toutes les observations astronomiques et toutes les découvertes des savans de son tems, animé par un génie ardent, éclairé par une saine philosophie, et libre de la manie de faire des hypothèses, Newton fraya lui-même la route dans laquelle il a fait une suite de découvertes, dont une seule aurait immortalisé son

nom. *L'astronomie physique* est le système des découvertes de Newton. »

Les passages que nous venons de citer doivent justifier notre opinion sur le style de M. Schubert ; on n'y trouve rien d'étranger pour une oreille française ; et, si nous devons savoir gré à l'auteur d'avoir préféré notre langue à la sienne, il faut surtout le louer de ce choix, dans l'intérêt même de l'astronomie : la langue française est celle qui convient le mieux aux sciences, à raison de son extrême clarté. Ces sortes d'ouvrages admettent rarement les phrases où l'imagination peut éclater ; c'est dans un style simple et clair que consiste le principal mérite de la rédaction, et M. Schubert ne peut redouter, sous ce rapport, aucune comparaison avec les ouvrages indigènes.

Je ne tairai pas, cependant, que le plan adopté par notre auteur, dans son excellent traité, me semble mériter un reproche. Lorsque des faits se présentent au vulgaire, les apparences sont tout pour lui ; il ne cherche rien au-delà ; son esprit est dupe de toutes les erreurs de ses sens : mais le philosophe se conduit différemment dans ses recherches ; et l'un des principaux objets d'une science, est d'apprendre à démêler la réalité des apparences plus ou moins trompeuses qui la déguisent. Lorsqu'il tourne les yeux vers le ciel, il ne s'en laisse pas imposer par l'aspect de mouvemens variés, qu'il pourrait tout aussi judicieusement rapporter au sol qu'il habite. Ainsi, c'est, je crois, un devoir de tout homme qui rédige un traité d'astronomie, de ne pas laisser ses lecteurs se complaire dans la supposition que la voûte céleste se meut autour de nous ; c'est une erreur qu'on ne détruirait plus tard, qu'après avoir laissé exercer sur l'esprit l'influence irrésistible d'une fausse évidence. Pourquoi s'attacher longuement à exposer des principes qui semblent d'autant plus concluans, qu'ils s'accordent mieux avec le témoignage de nos sens, si l'on doit plus tard

renverser cet édifice fantastique, et pourtant si péniblement construit. C'est prendre, je crois, une fausse route que de suivre la méthode d'invention, même dans ses erreurs, et il me paraît bien plus convenable de prévenir de suite contre les illusions d'optique qu'on ne peut laisser subsister. Il faut sans doute beaucoup insister sur des apparences qui nous maîtrisent, en suivre avec soin toutes les conséquences, en calculer fidèlement tous les résultats; mais il ne faut jamais les donner que pour ce qu'elles sont. L'expérience que j'ai de l'enseignement public me fait croire que cette marche est la plus avantageuse à suivre pour les progrès des sciences et l'instruction des hommes. FRANCŒUR.

N. B. Nous indiquerons ici les principaux articles relatifs à la science de L'ASTRONOMIE, qui ont été insérés dans ce recueil : — T. I, p. 25, 401. — T. II, p. 417; et T. XI, p. 474, Histoire de l'astronomie, par M. *Delambre*. — T. I, p. 197, Correspondance astronomique de M. de *Zach*. — T. III, p. 215, Éphémérides astronomiques de Milan, pour 1819. — T. IV, p. 452, Remarques critiques sur l'histoire de l'astronomie ancienne de M. *Delambre*, *Marcos*. — T. VI, p. 221, 564, 401 et 606, Cours d'astronomie de M. Settele, professeur à Rome; connaissances astronomiques mises à la portée de tout le monde, *Cagnoli*, de Milan; Lettres familières astronomiques, *Filiasi*, de Venise; Société formée à Londres pour l'encouragement de l'astronomie; observatoire établi au cap de Bonne-Espérance. — T. VII, p. 151, 574, sur la Comète apparue en juillet 1819, *N. Cacciatore*, directeur de l'observatoire de Palerme; observatoire établi à Cambridge. — T. VIII, p. 255, le Globe céleste, cours d'astronomie contemplative. — T. IX, p. 55, Astronomie de l'amateur, par *G. Hirzel*. — T. X, p. 402, 44, 559. Observations sur l'écrit de M. *de La Place*, relatif au perfectionnement de la théorie et des tables lunaires, par MM. *Carlini* et *Plana*; prix accordés à Turin aux mêmes astronomes; Grammaire d'astronomie élémentaire, par *Alex. Jamieson*. — T. XI, nouvelle Comète découverte en Chine, p. 201. Télescope perfectionné en Écosse, p. 204. Traduction polonaise de l'astronomie des dames de *Lalande*, p. 562. — T. XII, Précis de l'Histoire de l'astronomie, par M. *de La Place*, pag. 405. Traduction allemande de l'astronomie de M. *Biot*, pag. 412. — T. XIII, Uranographie, par M. *Francœur*, p. 46-62. Cycle solaire, par Robert, p. 655. — T. XIV, sur les Zodiaques de Denderah, par MM. *Fr. Cœur*, *Jomard*, *Champollion*, jeune, p. 90-105, et 417; et T. XV, p. 252, 455. Traité complet du Calendrier, par *L. Boyer*, p. 567. — T. XVI, Voyage astronomique, p. 207; Traduction espagnole de l'introduction à l'astronomie physique, par *Cousin*, p. 544; Méthode pour obtenir le résultat moyen d'une série d'observations astronomiques, par *L. Puissant*, p. 587; Annuaire du bureau des longitudes, pour 1825, p. 588. — T. XVII, Route de la Terre vers un point déterminé du Ciel, par *Quesnay*, p. 601. — Voyez aussi, dans les tables des matières des dix-sept premiers volumes de la *Revue Encyclopédique*, les mots *astronomie*, *comètes*, *observatoires*, etc.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

RAPPORT DE LA NATURE A L'HOMME, ET DE L'HOMME A LA NATURE, *avec trois tables synoptiques;* par M. le baron MASSIAS (1).

Quels que soient les efforts du fanatisme et de l'ignorance pour anéantir le *platonisme,* qu'ils regardent avec raison comme leur ennemi mortel, puisqu'il est essentiellement ami de la tolérance et des lumières, et bien qu'ils se flattent d'avoir remporté sur lui une grande victoire, en détruisant l'école où son flambeau jetait naguère un éclat si vif et si pur, et d'où il commençait à éclairer la capitale et les départemens, cette philosophie, ressuscitée en France par MM. ROYER-COLLARD et MAINE-BIRAN, et développée par M. COUSIN, dans des leçons à la fois éloquentes et profondes, ne saurait désormais y périr, depuis surtout que ce jeune professeur, si cher à l'élite de la jeunesse française, commence à réaliser la belle et salutaire idée qu'il a conçue, de faire passer PLATON tout entier dans la langue nationale. Nous sommes sûrs, en effet, de pouvoir contempler, dans sa version, comme dans un miroir fidèle, les traits nobles et augustes du prince des philosophes, de celui qui a été surnommé le *divin*, et dont les ouvrages, comme ceux d'Homère, sont une espèce d'encyclopédie.

Déjà, beaucoup de productions philosophiques de notre siècle annoncent, par le mélange et la diversité de leurs doctrines, la transition qui s'opère dans les esprits élevés, de l'*a-*

(1) Paris, 1820. Trois vol. in-8°. Firmin Didot. Prix, 15 fr.—Le quatrième volume, qui renferme un examen complet de la philosophie de KANT, est sous presse.

ristotélisme au *platonisme*. Déjà la *statue* de Condillac, admirée à la fin du dernier siècle, comme le *nec plus ultrà* de la science, est tombée sous les coups même des disciples de ce philosophe ; et des physiologistes habiles, parmi lesquels nous citerons MM. Gall et Virey, ont porté une atteinte extrêmement grave au principe fondamental d'Aristote, en établissant, par d'innombrables observations, l'innéité des déterminations instinctives dans les animaux et dans l'homme physique. Déjà même, on sent, quoique d'une manière encore vague, qu'une école, entièrement fondée sur la partie mobile et variable de notre nature, ne saurait donner des bases solides à aucune des branches des connaissances humaines, et que les gouvernemens ne s'adresseraient pas à qui de droit, s'ils lui demandaient une solution rigoureuse et définitive du problème des sociétés. C'est ce platonisme renaissant, mais encore enveloppé dans les langes de l'aristotélisme, qui se montre dans divers écrits de nos jours, et qui fait présager une révolution prochaine dans la philosophie française ; c'est lui qui, bien qu'imparfait, incomplet, et tenant beaucoup plus du raisonnement que de l'observation, de l'hypothèse que de la réalité, de la logique que de la psychologie, constitue néanmoins la base et le mérite principal de l'ouvrage récemment publié par M. Massias, et intitulé : *Rapport de la nature à l'homme, et de l'homme à la nature.*

L'auteur de cet ouvrage, dont nous allons examiner les deux premiers volumes relatifs à l'*homme physique* et à l'*homme intellectuel*, nous paraît avoir saisi, avec un rare bonheur, un des plus grands objets des recherches philosophiques, c'est-à-dire, la distinction fondamentale entre ce que nous recevons de la nature, ou plutôt de son auteur, et ce que nous ajoutons à ses dons ; entre ce qui dépend en nous d'une volonté et d'une intelligence supérieures, et ce qui tient à l'exercice de notre volonté et de notre intelligence ; entre nos

connaissances innées et nos connaissances acquises. Cette distinction, que nous avons développée dans notre article sur les *études de l'homme*, par M. DE BONSTETTEN (1), et que nous avons peut-être appliquée pour la première fois à l'ensemble de notre nature, nous semble plus complète et plus heureuse que la distinction reçue du *contingent* (ou de ce qui peut être ou ne pas être), et du *nécessaire*, parce qu'elle embrasse dans son domaine beaucoup de connaissances contingentes, et néanmoins indépendantes de toute acquisition interne ou externe, telles que les connaissances instinctives. Aussi, désirons-nous, dans l'intérêt de la langue et dans l'intérêt de la science, que la distinction de l'*inné* et de l'*acquis* remplace celle du *contingent* et du *nécessaire*, ou du moins que la première soit employée pour l'homme considéré dans la totalité de ses élémens, la *volonté*, l'*intelligence* et la *sensibilité*, et la seconde, si l'on juge à propos de la conserver, resserrée dans ses limites naturelles, l'*homme intellectuel* et l'*homme moral*.

---

(1) Pour comprendre parfaitement quelques passages de cet article, où sont des expressions techniques qui appartiennent à la langue de la philosophie, et qui pourraient paraître peu intelligibles à plusieurs de nos lecteurs, nous inviterons ceux-ci à se reporter à l'article précédent de M. VARNEY, sur les *Études de l'homme*, ou *Recherches sur les facultés de sentir et de penser*, par M. DE BONSTETTEN (Voyez ci-dessus, *Revue Encyclopédique*, T. XIII, pag. 508-526), ouvrage à l'occasion duquel notre estimable collaborateur a exposé des notions élémentaires sur la philosophie, dont il offre aujourd'hui le développement. — Ceux de nos lecteurs qui voudraient comparer entre eux les différens systèmes de philosophie, peuvent aussi consulter (*Rev. Encycl.*, T. XIV, pag. 44-55) l'article de M. BERVILLE sur la seconde édition des *Leçons de philosophie*, par M. LA ROMIGUIÈRE. Deux vol. in-8°. — Nous aurons occasion de traiter à fond le même sujet, en rendant compte du grand et important ouvrage de M. DE GÉRANDO : *Histoire comparée des systèmes de philosophie*, dont les quatre premiers volumes ont paru depuis peu, chez Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30. M. A. J.

Le titre du livre de M. Massias en donne l'idée la plus juste; mais nous sommes loin de croire qu'il renferme l'expression véritable du thème de la philosophie. On pourrait en approcher, par la disposition inverse des deux parties dont se compose le titre, en disant, par exemple : *Rapport de l'homme à la nature, et de la nature à l'homme.* On n'y arriverait tout-à-fait, qu'en remplaçant ce second énoncé par cet autre plus net et plus précis, « Rapport du *moi* au *non-moi*, et du *non-moi* au *moi*; » énoncé qui, dessinant d'un seul trait le monde intérieur et le monde extérieur, et laissant entrevoir à la raison la profondeur de l'abîme qui les sépare, contiendrait ainsi les élémens du plus haut problème de la philosophie (1).

Partant d'un point de vue externe et hypothétique, M. Massias établit, *à priori*, l'*action* et la *réaction*, comme la loi du monde physique et du monde moral, qui lui paraît la plus universelle; et il montre successivement diverses applications de cette loi aux phénomènes, soit extérieurs, soit intérieurs. Cette loi, une des catégories kantiennes, ne nous paraît pas avoir les caractères de la nécessité; comme la gravitation, elle est égale à la somme des faits observés, et devient en quelque sorte leur signe de ralliement : mais elle ne va point au-delà de ces faits; elle n'entre point dans la sphère des possibles, comme la causalité que notre auteur eût dû placer à la tête de son livre, et dont, au reste, il a reconnu plus tard la suprématie absolue. A l'action et à la réaction, il subordonne deux autres lois, celle de *conservation* et celle de *perfectionnement*, qu'il applique, la première, aux êtres organisés, et spécialement à l'homme, considérés dans leurs actes et leurs sentimens instinctifs; la seconde, à l'homme, spécialement envisagé dans sa vie et dans sa nature intellectuelle. Le développement de chacune de ces lois forme à la

(1) Un passage du manuscrit, qu'on avait égaré, se retrouve, ci-après, aux NOUVELLES LITTÉRAIRES : PARIS, *Réclamation*.

fois un volume et une partie de l'ouvrage, de manière que cette division matérielle, en deux grands chapitres, correspond parfaitement à la division morale ou à celle des sujets. Nous n'en ferons pas un mérite à l'auteur, parce qu'un livre peut avoir trop ou trop peu de chapitres, et produire ainsi, par deux défauts opposés, une certaine confusion dans l'esprit du lecteur. Il est vrai que l'on trouve d'espace en espace, dans l'ouvrage de M. Massias, de nombreuses séries, soit de principes généraux, soit de corollaires, distribués dans un ordre numérique; mais la multiplicité même de ces résumés et des signes arithmétiques qui les précèdent, leur donne une physionomie trop scolastique, pour que notre attention puisse s'y reposer agréablement. Aussi, dirons-nous avec franchise que le *Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature* ne rachète point, par une marche progressive et par une composition savante, le vice fondamental dont il nous a paru entaché à son point de départ, et qu'il ne ressemble point en cela à la *Théorie des sentimens moraux*, dont l'édifice ingénieux s'élève avec tant d'art et d'élégance sur la base étroite et exclusive de la sympathie.

Un autre défaut, qui n'est point particulier à M. Massias, mais qui semble être l'apanage de l'aristotélisme, consiste à étudier l'homme intellectuel et l'homme moral dans leur germe, au lieu de les étudier dans un état de développement favorable à la réflexion; à commencer par des suppositions et des conjectures, au lieu de commencer par des observations et des expériences. Cette méthode nous paraît tout au plus applicable à l'homme physique; toutefois, nous la pardonnerions à notre auteur, malgré ses dangers aujourd'hui bien connus, s'il l'eût employée dès son début, et si, partant du fétus qui flotte encore dans les eaux de l'amnios, il fût arrivé jusqu'à l'homme fait, en devinant avec le plus de bonheur possible la marche graduelle et simultanée des trois grands

élémens de la nature humaine, la *sensibilité*, l'*intelligence* et la *volonté*. Cette méthode, fidèlement suivie, eût donné à son livre l'intérêt d'une progression dramatique qui lui manque. Sans doute ce livre n'eût pas cessé d'être ce qu'il sera pour tout homme impartial, un roman philosophique (1), écrit sous l'inspiration d'une âme noble et vertueuse, et embelli par les couleurs d'une imagination vive et brillante; mais il aurait offert du moins de l'ensemble et de l'unité.

Nous avons trouvé le point de départ de M. Massias hypothétique, sa méthode conjecturale et sa composition mal ordonnée (2); nous allons examiner ses doctrines. Une lecture attentive et réfléchie de l'ouvrage nous a convaincus que ses deux parties appartiennent à deux écoles opposées: que la première, par exemple, est fille de l'aristotélisme, et la seconde, l'œuvre d'un platonisme exagéré. Nous avons cru reconnaître deux hommes dans M. Massias : l'un, encore enveloppé dans les ténèbres de la philosophie des sensations; l'autre, éclairé tout-à-coup, et peut-être ébloui par la lumière d'un spiritualisme qui lui était inconnu. Cette observation que pourront faire tous ceux qui ne sont pas étrangers aux matières philosophiques, n'est pas seulement fondée sur la tendance générale et évidente de chaque volume, mais sur des assertions formelles, telles que celle-ci : « Tout l'homme *moral* résulte de sa sensibilité. » Et cette autre, en quelque sorte sacramentelle : « *L'homme intellectuel et moral provient de*

---

(1) Toutes les doctrines de l'ouvrage sont résumées dans des tableaux synoptiques et dans un précis analytique de plus de soixante pages, dont chaque article est un fait, ce qui détruira sans doute, aux yeux de beaucoup de lecteurs, le reproche adressé à l'auteur de n'avoir composé qu'un roman philosophique. M. A. J.

(2) Voici la division de l'ouvrage : le *premier volume* traite de l'HOMME PHYSIQUE; le *second*, de l'HOMME INTELLECTUEL; le *troisième*, de l'HOMME SOCIAL ou de la POLITIQUE; le *quatrième*, de l'HOMME MORAL. N. d. R.

sa sensibilité. » Assurément, tout commentaire serait ici superflu ; et nous pouvons avancer, sans crainte d'être démentis par l'auteur, que Condillac n'a rien dit de plus fort et de plus précis en faveur de la *sensation transformée ;* voilà pour le premier volume. Quant au second, tout est changé : c'est l'intelligence qui remplace la sensibilité ; et, suivant M. Massias, toutes les facultés et toutes les opérations de l'âme sont des transformations de l'intelligence (1) ; il fait de cette dernière une *propriété* qui engendre des *facultés*, telles que la *mémoire*, la *volonté*, l'*attention*, etc. ; comme si l'on pouvait, d'une propriété qui, suivant l'acception générale du mot, est toujours passive, faire sortir des facultés dont la nature est essentiellement active; comme si *vouloir* et *connaître* ou *comprendre*, n'étaient pas des choses entièrement distinctes, et que l'analyse philosophique ne doit jamais confondre. Ce contraste frappant entre les doctrines dominantes de chaque volume, trouve son explication naturelle dans une supposition vraisemblable : c'est que M. Massias ne connaissait guère que l'école de Condillac lorsqu'il commença son ouvrage, et que, dans l'intervalle du premier au second volume, il eut occasion d'étudier cette école à la fois ancienne et nouvelle, qui, ressuscitée sous les auspices du gouvernement constitutionnel dont elle est la véritable alliée, et récemment proscrite par lui, n'en règne pas moins dans les esprits les plus profonds et dans les âmes les plus élevées de notre siècle. Cette explication, il est vrai, ne détruit pas la contradiction que nous avons signalée ; mais, pour la faire disparaître, il eût fallu refondre entièrement l'ouvrage (2).

---

(1) Cette théorie de l'auteur est analysée dans son *tableau synoptique des facultés de l'âme*, qu'il suffit de consulter pour se former une opinion sur sa doctrine. N. d. R.

(2) Nous ne pouvons partager l'opinion de notre collaborateur, qui aurait pu remarquer, dans l'ouvrage de M. Massias, que celui ci n'ad-

Outre ces théories générales dont nous avons montré le caractère exclusif, soit dans le sens de l'aristotélisme, soit dans celui du platonisme, M. Massias admet quelques théories particulières, appréciées aujourd'hui à leur juste valeur dans le monde philosophique, telles que *la représentation des idées et la réduction de tous les sens au toucher*. La première, commune aux deux écoles dans les deux derniers siècles, a enfanté le scepticisme partiel de Berkeley, et le scepticisme universel de Hume, qui seul l'a poussée dans ses dernières conséquences; et maintenant, exilée de l'Angleterre et de l'Allemagne, elle n'a plus d'asile qu'en France. La seconde est évidemment fondée sur des subtilités, et ne tend d'ailleurs à jeter aucun jour ni sur la nature, ni sur les fonctions, ni sur les effets de la sensibilité. En général, M. Massias ne se défie point assez du penchant qui le porte à la concentration. Cette manière de philosopher n'est point mauvaise en elle-même; elle a sa source dans la nature de l'esprit humain, qui cherche ou plutôt veut mettre partout l'unité, dont il a trouvé en lui-même le type primitif et inaltérable. Elle nous paraît seulement un anachronisme, dans l'état d'imperfection où sont encore, en Europe et surtout en France, la psychologie et la physiologie, c'est-à-dire, toute la philosophie. Cette science est une mine féconde dont l'exploitation, déjà favorisée par de grands succès en Écosse, et principalement en Allemagne, ne fait que commencer chez nous; et les progrès qu'elle peut espérer, elle ne les devra, comme la physique, la chimie et toutes les sciences naturelles, qu'à l'observation et à l'expérience. C'est une nécessité à laquelle seront obligés de se soumettre les esprits les plus audacieux, s'ils ne veulent survivre à leurs ouvrages.

---

met point l'existence ni même la possibilité de la sensibilité sans intelligence. N. d. R.

Nous ne terminerons point la partie critique de notre examen, sans faire encore quelques remarques. M. Massias ne nous paraît pas avoir vu nettement que l'*intuition* est, pour l'homme intellectuel et moral, ce que l'*instinct* est pour l'homme physique, et que par elle nous atteignons, pour ainsi dire, de plein saut les vérités *nécessaires*, sans être obligés de parcourir la route longue et difficile qui conduit aux vérités *contingentes*. Il n'a fait qu'effleurer les premières, sans lesquelles cependant le moi et le non-moi resteraient éternellement plongés dans une nuit profonde, sans lesquelles il n'y aurait que des sensations sans cause et des phénomènes sans substance, et par-là même impossibilité absolue de former une science quelconque. Il a donné un peu plus d'attention à la loi de causalité dont M. Maine-Biran a si bien vu et si bien décrit la manifestation individuelle et temporaire. Quant aux lois du tems et de l'espace, il a commis, à notre avis, une grande erreur, en attribuant la formation de ces lois dans notre esprit à des agglomérations, successivement croissantes, de momens et d'espaces finis et déterminés, comme si des additions, quelque nombreuses qu'elles soient, de quantités finies, pouvaient jamais produire des quantités infinies; comme si l'immensité et l'éternité que nous ne pouvons refuser au tems et à l'espace, sans démentir l'observation intérieure, dérivaient de ce qui a un commencement et des bornes, comme si le relatif enfantait l'absolu, et le contingent, le nécessaire.

L'amour seul de la vérité, que nous préférons à tout, nous a soutenus dans la critique d'un écrivain, pour la personne duquel nous professons une estime et une vénération profondes. Nous nous réjouissons maintenant, parce que nous n'aurons plus que des éloges à lui donner, et que notre raison sera toujours d'accord avec nos sentimens.

Tout ce que M. Massias dit, dans son livre, sur les êtres

inorganiques et organiques sur la physiologie des plantes, des animaux et de l'homme, nous paraît généralement juste, sain et conforme à l'état actuel de la science. Aussi, ne pourra-t-on lui reprocher, comme le dernier siècle à Bernardin de Saint-Pierre, d'avoir fondé son ouvrage sur une physique paradoxale ou surannée. Mais, un mérite beaucoup plus positif, c'est celui d'avoir développé un grand nombre de vues très-belles sur l'ensemble de la nature, et d'avoir montré partout l'intelligence suprême qui a disposé les parties de l'univers avec une sagesse et une économie admirables. Quelques pages même offrent des tableaux qui ne dépareraient pas les œuvres du philosophe de Montbar; nous nous bornerons à celui-ci sur le double but des organes de la génération dans les végétaux. « La fleur, chef-d'œuvre privilégié de fraîcheur, de grace, de forme et de coloris, n'est que le lit nuptial et le berceau de la plante, et ses parties les plus brillantes et les plus délicates, loin d'être luxe et vaine parure, ne sont que des moyens de fructification. Celles des parties qui y contribuent le plus directement, pour prix de leur concours à la plus utile des fins, ont été douées d'irritabilité, image et commencement d'animation. Seraient-elles, en effet, entièrement insensibles, ces étamines amoureuses qui enlacent et serrent doucement le pistil? Celui-ci, plus élevé que ses nombreux époux, s'incline vers eux, et sacrifie non sans regret les lois de la pudeur aux lois plus impérieuses de la fécondation et de la maternité. Voyez cette campanule pencher timidement son calice vers la terre; c'est moins pudeur que volupté. Par quelle matrone a-t-elle pu être initiée dans les mystères de l'hymen, et savoir qu'elle ne pouvait être autrement fécondée? »

Une des belles choses que renferme le livre de M. Massias, c'est le développement des caractères et des lois de l'instinct qu'il définit d'une manière assez heureuse : *l'action*

spontanée de nos besoins et de nos facultés. Il montre cette intelligence secrète et mystérieuse éclairant à leur insu la plupart des êtres organisés, et les conduisant à leur destination par un chemin toujours sûr. Immuable et infaillible dans ses procédés, depuis l'origine du monde jusqu'à nous, elle veille avec une sollicitude maternelle à la conservation des individus et des espèces, et préside à l'accomplissement des trois grandes fonctions de l'organisme, l'*assimilation*, la *nutrition* et la *reproduction*.

L'étude de cette intelligence, approfondie de nos jours par quelques observateurs, a dévoilé aux yeux les moins clairvoyans l'impuissance de l'aristotélisme, pour expliquer une classe extrêmement nombreuse de faits primitifs, tandis que d'autres observateurs démontraient également son impuissance dans la sphère de l'homme intellectuel et moral. L'esprit de système n'a pu tenir long-tems contre une masse de faits aussi accablante; mais, voulant à toute force décliner une des preuves les plus manifestes de l'existence d'un Être suprême, il s'est retranché dans l'habitude, pour expliquer par ce moyen les déterminations instinctives; comme si l'habitude ne supposait pas avant elle un certain nombre d'actes d'où elle résulte, et qui ne sont autre chose que ces mêmes déterminations. M. Massias l'a suivi dans son dernier asile, n'a pas eu de peine à l'y forcer, et a couronné dignement sa victoire en résumant ainsi avec bonheur tous les phénomènes de l'instinct : « *Avec l'existence a donc été donné tout ce qu'il faut pour la conserver, le besoin, le sentiment de ce besoin, la connaissance de l'objet propre à le satisfaire, la propension pour cet objet et le moyen de l'atteindre.* »

Notre philosophe n'a pas été moins heureux, toutes les fois qu'il s'est vu obligé de combattre le sublime auteur d'Émile, soit avec les armes de la logique, soit avec ses propres observations. Il faut voir avec quelle force et quelle habileté il venge à

la fois de ses attaques la civilisation, la tendresse maternelle, l'intelligence du premier âge, et l'éducation positive, qui verse de bonne heure dans l'esprit des enfans la connaissance de Dieu. Nous dirons même qu'à partir du moment où, suivant ses expressions, *l'enfant arrive au banquet de la vie, comme un convive nécessaire et attendu*, jusqu'à celui où il s'engage sous la loi d'une sainte amitié, tout nous a paru également admirable de pensée et de style, et que plusieurs pages sont dignes de figurer à côté de celles de Rousseau sur les mêmes sujets. Nous citerons celle-ci, où l'auteur s'élève contre l'opinion absurde de la perversité originelle de l'homme. « Quel philosophe barbare en a fait un être méchant? la bonté, la bienfaisance, l'humanité seront donc violation et dépravation de son être? il obéira donc à sa nature, et par conséquent à ses devoirs, lorsqu'il trahira son ami et qu'il plongera un poignard dans le sein qui l'a nourri?..... Mais pourquoi raisonner avec celui qu'il nous suffit de renvoyer au berceau de son fils? Qu'il nous dise s'il est au monde quelque chose de plus touchant, de plus céleste, que le regard, le geste et le sourire de l'être innocent qui ne connaît encore que l'amour et les caresses maternelles. Si pourtant il était né méchant, son aspect, non encore adouci par d'hypocrites habitudes, serait repoussant et inspirerait l'horreur; l'enfer serait dans les yeux du jeune monstre. Le tigre à peine né desserre ses griffes, montre ses dents, ouvre sa gueule déjà hideuse, déchire en grondant la proie vivante que lui apporte sa mère, et lèche ses lèvres fumantes de sang; l'homme en détourne ses regards avec effroi..... »

Nous citerons encore la page éloquente où il soutient contre Rousseau la nécessité d'inculquer au premier âge la notion salutaire de la Divinité. « Si, pour l'instruire, vous attendez l'âge des passions, vous courez risque de compromettre la plus essentielle des vérités. Le laboureur attend-il le souffle

d'un vent impétueux pour jeter en terre une semence précieuse? est-ce au moment de la tempête qu'on serre les voiles et qu'on prépare le gouvernail? est-ce lorsqu'il est formé, qu'on accoutume le cheval au frein? Que la première notion de la Divinité soit, chez votre disciple, contemporaine du premier sentiment et de la première pensée; que sa tradition, pour en être plus solennelle, se perde dans les obscurités originelles de la mémoire; qu'elle fasse partie de son être; qu'elle se mêle et s'incorpore à sa substance. En le formant de la sorte, vous faites plus pour lui, que si vous lui assuriez l'héritage de l'univers. Oh! comme il vous bénira, lorsqu'un jour le vent de l'adversité viendra à souffler, lorsque son cœur saignera de quelqu'une de ces blessures qu'aucun art ne peut ni sonder ni guérir, et que, rentrant en lui-même, au lieu du néant de l'athéisme, il y trouvera établie la vérité des vérités, refuge de l'infortuné, ancre de salut des individus, de la société et de l'humanité. »

Le second volume de M. Massias renferme, comme le premier, une foule de choses remarquables, telles que la réfutation de Condillac, et surtout celle de son disciple le plus habile et le plus fort, M. Destutt-Tracy, qui nous a paru un modèle de bon ton, de décence et de raisonnement; une histoire naturelle de la parole écrite avec sagacité et concision, et pleine d'observations fines et ingénieuses; des considérations philosophiques fort intéressantes sur la poésie, la musique et la peinture, terminées par une allocution vraiment sublime de l'art personnifié, aux poètes, aux musiciens et aux peintres, allocution que nous regardons à la fois comme une théorie générale, et comme le morceau le plus brillant et le plus fini de l'ouvrage.

Nous n'avons plus à examiner que le style de M. Massias, déjà connu par nos citations : il est en harmonie avec le caractère de sa philosophie, plus poétique que rationnelle, plus

superficielle que profonde. Plein de mouvement et de vie, il parle puissamment à l'âme et à l'imagination du lecteur, auquel il inspire une sorte d'enthousiasme pour le bon et le beau : il est parfois empreint d'une douce mélancolie, qui rappelle les belles pages de Bernardin-de-Saint-Pierre et de M. de Châteaubriant. Il a beaucoup d'éclat et de vivacité; il étincelle d'images, presque toujours choisies avec un goût exquis et une raison sévère; il abonde en vérités de détail, toujours rendues avec un bonheur et une pureté d'expression assez rares de nos jours; mais, ce qui charme encore plus que le style, dans l'ouvrage de M. Massias, ce qui fait qu'on aime l'auteur en lisant son livre, et qu'on se sent meilleur après l'avoir lu, c'est, pour ainsi dire, un parfum de vertu et d'honnêteté répandu dans toutes les pages; c'est un amour pur et désintéressé de ses semblables; c'est une foule de sentimens nobles et généreux qui annoncent une belle âme; c'est enfin son attachement ferme et inébranlable aux croyances à la fois simples et sublimes de la morale et de la religion universelles, à ces croyances que la philosophie seule a conservées dans leur intégrité, quand le peuple les altérait partout, et qui, luttant sans relâche contre le fanatisme et l'intolérance, ont fini par en triompher sur quelques points du globe, et par y ramener un peu de tolérance et d'humanité.

VARNEY.

PLANS FOR THE GOVERNMENT AND LIBERAL INSTRUCTION OF BOYS IN LARGE NUMBERS, *drawn from experience.* — PLAN POUR GOUVERNER ET INSTRUIRE D'UNE MANIÈRE LIBÉRALE UN ASSEZ GRAND NOMBRE D'ENFANS RÉUNIS, *démontré par l'expérience* (1).

S'il est constant que le plus puissant levier de la civilisation est l'instruction populaire, sagement conçue, habilement dirigée, nos lecteurs verront sans peine que nous revenions souvent sur les méthodes d'enseignement. Il est impossible, d'ailleurs, de se le dissimuler : la vieille Europe a besoin de refaire son éducation ; les masses, les individus, sont en quelque sorte également malades pour s'être abreuvés d'un mauvais lait ; pour s'être nourris d'un aliment pauvre et sans substance. Mais, si le présent est presque sans remède, il n'en est pas de même de l'avenir. Les générations prochaines seront mieux partagées sous ce rapport et sous bien d'autres ; c'est à nous de hâter l'amélioration, non par des vœux stériles, mais par des efforts persévérans, et même par de généreux sacrifices. Il faut que la patience lutte contre une aveugle opposition. Ayons les yeux fixés sur l'Écosse, et sur quelques pays encore plus privilégiés ; voyons les bienfaits que peuvent répandre sur la société humaine, seulement vingt années de travaux pour l'instruction du peuple. On attend vainement des institutions et des lois l'amélioration future de l'éducation ; c'est bien plutôt par celle-ci qu'on perfectionnera un jour les institutions.

Ces réflexions s'appliquent moins au pays où vient de paraître l'ouvrage que nous annonçons, qu'à plusieurs des contrées du continent, et même à quelques-unes des parties de

(1) Londres, 1822. Un vol. in-8° de xv et 258 pages. Whittaker, Ave-Maria Lane. Prix, 7 sh., 6 d. (environ, 9 fr. 40 c.)

la France où l'instruction est négligée au point d'être absolument nulle. Cependant, l'Angleterre et l'Écosse ne croient pas avoir assez fait pour l'éducation ; chaque jour, on voit de bons esprits, des citoyens zélés pour le bien, tenter des efforts nouveaux pour généraliser ce bienfait, ou plutôt pour aider l'état dans l'accomplissement d'un devoir. Les méthodes qui tendront le plus sûrement au but, qui épargneront le plus de tems et de dépenses, qui amèneront le développement moral et intellectuel le plus complet de la jeunesse, font l'objet des recherches et même des expériences de ces amis de l'humanité. Celui à qui l'on doit l'*établissement d'Hazelwood*, près de Birmingham, a créé à son tour, d'après l'expérience, le plan de cette institution. L'objet de son ouvrage est de mettre sous les yeux du public les faits qu'il a constatés, les moyens qui lui ont réussi.

Loin de soumettre ses disciples à un rôle passif, qui suppose nul tout exercice de la raison, l'auteur a pour but de leur apprendre l'art de se conduire eux-mêmes, et il assure que sa tâche est devenue toujours plus facile, à mesure qu'il a découvert les moyens de les traiter en êtres raisonnables, sans nuire à la subordination qui est la base de tout gouvernement. Or, ses observations et ses moyens, quelque jugement qu'on en porte, commandent d'autant plus l'attention, qu'il a opéré sur un grand nombre à la fois.

Son principe fondamental, est que les élèves forment une communauté qui doit se régler par elle-même. Ils choisissent un comité qui fait les règlemens de l'école, sous les yeux et avec l'approbation du chef ; ils nomment aussi parmi eux les membres d'un tribunal chargé de juger toute espèce de délit. Les récompenses sont de plusieurs sortes, ou des prix distribués deux fois par an, ou des marques, espèce de jetons, qui servent à récompenser le travail volontaire et à payer les amendes infligées pour certaines fautes. L'emprisonnement et l'as-

mende sont les seules peines en usage, et la première n'est presque jamais employée, si ce n'est pour des délits graves, tels qu'un acte formel de désobéissance, et seulement pour quelques heures. On impose aussi, comme punition, l'interdiction de la parole, pendant un certain tems, même huit jours de suite, spécialement pour un mensonge. L'économie du tems est l'objet de la plus grande attention de la part du maître. Chaque minute est employée utilement dans l'école, afin qu'il reste le plus de tems possible pour les exercices du corps. Aucun terme moyen entre le travail et le jeu; c'est un résultat qu'on obtient par l'ordre et la régularité des mouvemens, et par un sévère et judicieux emploi de tous les instans. Voilà les principes; comment les met-on en pratique?

Le comité qui concourt au gouvernement de l'école est nommé, le premier lundi de chaque mois, dans une assemblée générale, sous la présidence d'un des élèves, et de la manière suivante : le premier élève choisit un membre du comité, les deux suivans nomment le second, les trois suivans nomment le troisième, et ainsi de suite; de façon que, si l'école a 55 élèves, le comité aura 10 membres, outre les aides-instructeurs qui le sont d'office. Il se réunit une fois par semaine. Il établit les règlemens pour la police intérieure, les peines et les récompenses; mais ils n'ont de force qu'avec la sanction du maître (1); ces règlemens sont lus et affichés dans l'école pendant trois jours. Le comité, une fois nommé, choisit à son tour le président, le secrétaire, le juge, le magistrat, le schérif et le greffier. Le maître nomme l'*attorney-général* (procureur-général, chargé de la poursuite des délits); le juge nomme le clerc et l'huissier, et le magistrat, les deux constables. On doit prendre connaissance, dans l'ouvrage, des di-

(1) Il n'y a pas d'exemple, dans l'école, que le maître ait eu à la refuser.

verses attributions de ces fonctionnaires et du mode de procédure. L'expérience a prouvé que, sur six élèves accusés avec fondement, cinq confessent leur faute; c'est que d'après la loi de l'école, l'aveu réduit la peine. Le maître a encore le pouvoir de la mitiger dans tous les cas. Le délinquant peut échapper à la honte du procès en se soumettant d'avance à la peine la plus forte. Toutes les condamnations sont enregistrées au greffe; nulle punition n'est plus sensible : elle entraîne l'incapacité de remplir aucune place dans l'école, jusqu'à ce qu'on soit réhabilité. Les coupables obtiennent la radiation du jugement, en prouvant, par le témoignage d'un jury, que leur conduite est devenue exemplaire. On peut aussi appeler de la décision des magistrats devant le comité; l'auteur explique cette voie du recours, et il en montre les bons effets d'après l'expérience. Une pratique plus singulière et non moins utile est celle-ci : lorsqu'un élève atteint l'âge de treize ans, et qu'il est sur le point de quitter l'école, sa conduite et ses progrès deviennent l'objet d'une sorte d'enquête confiée au comité, et dont le résultat est lu en séance publique et inscrit sur un registre. Le bien et le mal, tout est pesé avec impartialité; on consulte aussi le registre des délits et des condamnations, et l'on établit par écrit le compte moral de l'élève : celui qui le demande, en reçoit une copie authentique.

Voici l'aperçu de la classification de l'école : soixante-deux enfans sont répartis, selon leur capacité, dans les diverses branches qui sont l'objet des études, savoir : l'orthographe, la géographie, la grammaire, la sténographie, les mathématiques et leurs subdivisions, le français, le latin et le grec, sans parler des élémens de la langue anglaise. Chaque élève passe sans retard d'une classe inférieure ou moyenne dans une classe supérieure, à mesure qu'il se montre capable d'en faire partie. Ses exercices journaliers donnent ainsi lieu à des mutations continuelles, où le mérite, et les progrès de l'ins-

truction sont les seuls titres à l'avancement. L'amour de l'étude est singulièrement soutenu et encouragé par cette marche progressive et rapide, qui ne laisse languir aucun élève dans une classe où il serait trop au-dessus de ses camarades, et n'aurait plus rien à apprendre.

L'arithmétique s'appprend au tableau ; les élèves sont formés en cercle, comme dans les écoles d'enseignement mutuel, et dirigés par l'instituteur (*Teacher*), qui écrit les chiffres sous la dictée de l'élève appelé à faire l'opération à haute voix ; de plus, l'espèce de la question et le mode de solution sont l'objet d'un examen attentif. En outre, on exerce les élèves sur l'arithmétique mentale (ou le *calcul de tête*) : chaque réponse correcte donne droit à une fiche, que l'élève perd par une faute (c'est le jeu des jetons de l'abbé Gaultier). Quand il en a un certain nombre, il quitte le tableau. Cette méthode est suivie pour toutes les autres études.

Les problèmes qu'on donne à résoudre sont ceux-ci : déterminer si une année est bissextile ; donner le quantième, l'âge de la lune, le jour de Pâques d'une année quelconque, le carré d'un nombre au-dessous de mille, la racine d'un nombre de cinq chiffres, les intervalles des lieux calculés par la vitesse du son, la chute des graves, la circonférence et la superficie d'un cercle, et beaucoup d'autres plus difficiles.

Ainsi que dans les écoles de Lancaster, il y a un moniteur, et chaque élève à son tour remplit cette fonction. Son instrument est aussi une sonnette qu'il doit faire entendre, à des instans rigoureusement fixés ; il est récompensé, selon son exactitude à s'acquitter de cet office, auquel on attache une telle importance, qu'on punit d'une amende, en raison des minutes d'avance ou de retard.

Le latin est aussi enseigné au tableau : chacun des élèves est muni d'un dictionnaire, d'une grammaire et du *delectus* du D. Valpy ; l'un d'eux lit les sentences qu'il s'agit *d'ana-*

lyser et de *construire*. Un exemple très-simple fera connaître la nature des exercices. *Jacent sub arbore poma.* Le premier élève dit : *Jacent*, verbe. — Le suivant dit : *Jacent*, comme *Monent*. — Le suivant : *Monent*, de *Moneo*. — *Jacent*, de *Jaceo*. — *Jaceo*, je suis étendu. — *Monent*, ils enseignent. — *Jacent*, ils sont étendus. — *Sub*, sous. — *Sub*, préposition. — Quel cas gouverne-t-elle ? — L'accusatif ou l'ablatif ? — *Arbore* est à l'ablatif. — *Arbore*, comme *parente*. — *Parente*, de *Parentis*. — *Arbore*, d'*Arboris*. — Consultez le dictionnaire. — *Arboris*, d'*Arbos*. — *Arbos*, arbre. — *Sub arbore*, sous un arbre. — *Poma*, comme *Regna*. — *Regna*, de *Regnum*. — *Poma*, de *Pomum*. — *Pomum*, une pomme. — *Regna*, les royaumes. — *Poma*, les pommes. — *Sub arbore*, sous l'arbre. — Construction : *Poma*, les pommes — *Jacent*, sont étendues. — *Sub arbore*, sous l'arbre ; et ainsi des autres exemples.

Si, par erreur, on a comparé *jacent* à *ament*, la faute se découvre aussitôt par la quatrième réponse. On voit que cette forme d'enseignement a le plus grand rapport avec l'un des exercices au tableau, de la méthode lancastérienne. Il ne faut donc pas s'étonner de la facilité et de la promptitude des réponses des élèves qui se suivent sans interruption ; c'est l'effet infaillible du mode par lequel on tient tous les enfans en haleine. Un des secrets de l'enseignement consiste à exciter, à commander fortement l'attention chez plusieurs élèves à la fois ; il suffit alors qu'un seul soit en état de répondre juste, et sa réponse est aussitôt gravée dans la mémoire des autres, cent fois mieux que si elle était sortie de la bouche du maître.

Au besoin, l'instructeur se sert de dictionnaire ; mais plus souvent il conduit les élèves d'un mot connu à un autre qui ne l'est pas, par l'analogie ou l'étymologie. Tout le reste des études élémentaires de latin et de grec, c'est-à-dire, traduire en anglais, noter les traits historiques, faire l'exercice gram-

matical, apprendre par cœur des passages entiers, s'exécute par le même système que *l'analyse* et la *construction*.

Pour l'étude de la langue française, le principe est le même; mais, la prononciation étant ce qu'il y a de plus difficile, on occupe long-tems les élèves de leçons orales, avant de leur mettre une grammaire dans les mains. On emploie, à cet effet, une méthode particulière qui consiste à faire prononcer les mots en mesure, de manière que chaque syllabe correspond à un tems donné et d'égale durée, comme en musique; cette méthode rend la prononciation claire et distincte, et procure même l'avantage de corriger le bégaiement: elle s'applique aussi aux leçons d'écriture, et habitue les élèves à écrire d'abord lentement et en mesure, sous la dictée; puis, avec une rapidité extrordinaire, qui ne nuit en rien à la correction.

La distribution du tems, regardée avec raison comme un point de haute importance, est exposée dans l'ouvrage avec les détails les plus étendus. Depuis cinq heures du matin, heure du lever, jusqu'à neuf heures du soir, tous les momens sont réglés, à peu près de 5 en 5 minutes; la cloche donne le signal, non-seulement de la prière, des repas, de l'entrée en classe et de la sortie, mais de tous les exercices de lecture, d'écriture et de calcul; de grec, de latin et de français; de la danse et du dessin. La musique accompagne les élèves, quand ils se rendent au dortoir. Cette économie du tems, cette division exacte et minutieuse de ses divers emplois, est encore une des pratiques de Lancaster; l'auteur l'a poussée jusqu'où elle peut aller. En été, on s'exerce à la trigonométrie et à l'arpentage sur le terrain. Il est intéressant de voir avec quelle précision opèrent ces jeunes enfans; une distance qu'ils avaient calculée de 48.352 pieds, n'excédait que de 7 pieds seulement celle qui a été déterminée par le colonel Mudge; et une autre distance de 25.144 pieds, ne différait que de 4 pieds.

Une partie plus importante que tout le reste, la direction

morale des esprits, a été l'objet de la plus grande attention de la part du fondateur. Ayant reconnu, avec tous les observateurs de la jeunesse, que les enfans sont très-habiles à distinguer le juste et l'injuste, il use de cette faculté avec discernement. Tout individu de l'école peut devenir juge à son tour; le maître est soulagé du devoir de punir. L'opinion publique est un autre ressort qu'il emploie avec avantage; il n'est presque pas nécessaire d'ajouter que, dans une telle institution, toute punition corporelle est exclue.

On met sans cesse dans les mains des enfans ou sous leurs yeux, des objets sensibles qui servent à fixer la mémoire, à compléter les idées. Par exemple, on les munit des diverses mesures de capacité, de longueur et de poids, quand ils s'occupent des mesures; d'une chaîne à arpenter, quand ils sont dans la campagne; de plans de villes et de cartes propres à tracer les routes des armées, lorsqu'ils lisent l'histoire; et de figures de costumes, quand ils lisent les voyages. Ces idées n'ont rien de neuf sans doute; mais l'application constante et complète qu'on en fait à Hazelwood est une chose neuve, et digne d'être proposée pour modèle.

L'auteur consacre quelques pages aux écrivains qui ont traité de l'éducation : il rapporte à miss Edgeworth la gloire des succès qu'il a obtenus. Dans la haute justice qu'il rend à ses ouvrages et à sa personne, on reconnaît une âme pleine de noblesse. « Si les Grecs, dit-il, accordaient les honneurs divins à l'homme qui faisait descendre la sagesse du ciel sur la terre, certainement quelque récompense est due à celle dont les travaux ont fait *comprendre* la science de l'éducation. Déjà, elle a obtenu la plus précieuse de toutes aux yeux de la vertu, c'est le spectacle du bien qu'elle a fait. »

Pourquoi l'auteur n'est-il pas aussi juste envers Lancaster et le Dr. Bell? pourquoi attribuer à la mode le succès de leurs systèmes? Il est vrai que l'idée fondamentale qui a servi de

base à Lancaster, ne lui appartient point entièrement, et que la tradition nous l'avait transmise; mais il se l'est rendue propre par l'application, par des détails ingénieux calculés sur les besoins et les facultés de la jeunesse, et surtout par la grandeur de l'échelle sur laquelle il a mis la méthode en pratique. Instruire mille enfans à la fois, dans une même enceinte, avec un seul maître, est un résultat neuf et même digne d'admiration: celui qui l'a conçu et réalisé le premier, méritera en tout tems la reconnaissance des hommes. L'auteur avoue cependant l'excellence du but de Lancaster, celui d'instruire les basses classes de ce qui leur est strictement nécessaire et au meilleur marché possible; mais c'est là ce qui est admirable dans ses écoles. Ceux pour qui la dépense n'est rien et ceux qui veulent aller au-delà des élémens, trouveront toujours partout d'assez bonnes méthodes. Le grand point qu'il fallait atteindre dans l'intérêt de l'humanité, était précisément de généraliser l'instruction dans nos sociétés, non moins corrompues par l'ignorance que par le luxe; de remédier, par le seul moyen qui existe, aux inégalités naturelles et civiles; d'améliorer les mœurs du pauvre pour forcer le riche à devenir meilleur. Ce problème est résolu; je veux dire que le moyen est trouvé: reste aux hommes à le mettre en pratique, partout où l'égoïsme et la mauvaise foi ne s'y opposeront pas.

L'enseignement des écoles de Lancaster et de Bell, n'est pas mécanique, et uniquement fondé sur la discipline militaire, comme l'auteur le fait entendre; ce reproche tient à une prévention de pure théorie; il tombe devant l'expérience. D'ailleurs, on donne gain de cause à la méthode, en disant qu'elle fixe l'*attention*, et qu'elle inspire l'amour de l'*ordre*. Ces deux mobiles sont bien puissans pour éclairer l'esprit, pour former les mœurs et régler la conduite.

L'étendue déjà donnée à cet article ne me permet pas d'insister sur les objections faites contre cette méthode qui a subi

déjà bien d'autres épreuves, et qui en est sortie triomphante. Par le même motif, je ne puis que toucher en passant les autres matières traitées dans cet ouvrage. Je regrette beaucoup de ne pouvoir que citer le chapitre IV, sur la manière d'acquérir la connaissance des langues; je le regarde comme un des meilleurs. L'auteur s'accorde avec ceux qui ont réfléchi sur ce sujet, et qui préfèrent la *méthode naturelle*, c'est-à-dire, le mode par lequel on apprend la langue maternelle. Que d'années on consume, s'écrie-t-il, pour apprendre le latin par la méthode usitée! que de travail, de peine et de servitude! quel dégoût pour le maître et l'élève! quelles habitudes fâcheuses elle fait contracter! l'auteur va jusqu'à nier qu'il existe un homme assez extravagant (*Quixotic*) pour entreprendre la défense de la routine des colléges; hélas! il ignore combien il en trouverait parmi nous. On aurait beau leur répéter avec lui, que, sur trois élèves, il n'y en a pas deux qui en sortent capables de lire les classiques, et que, parmi ceux-ci, il n'y en a pas la moitié qui ouvre jamais un livre latin, après avoir quitté les bancs, et cela, à cause des souvenirs pénibles du collége. On leur opposerait en vain l'opinion de Locke, le succès de Pestalozzi, ou bien l'exemple de lord Byron qui répugne à consulter son Horace, par cela seulement qu'on le lui a fait lire à l'école; ces honnêtes scholastiques ne voient, ne connaissent, ne jugent de bon, que ce qu'on a fait autrefois, et ils se dispenseront même de tout examen, comme on se défend d'une profanation. Quoi qu'il en soit, l'auteur, s'appuyant sur une foule d'autorités, et principalement sur les écrivains français, conclut et soutient qu'on doit abandonner la routine et adopter la *méthode naturelle* (1). Je suis contraint de me borner à citer les cha-

(1) L'auteur cite en français le passage suivant, tiré de l'*Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi*, par M. M. A. Jullien. « On doit étu-

pitres suivans qui traitent de l'élocution et de ses parties, de l'utilité de posséder de bonne heure l'écriture cursive, du travail laissé à la discrétion des élèves durant les heures de loisir; enfin, de la comparaison entre l'éducation publique et l'éducation privée, parallèle qui est à l'avantage de la première (1). L'auteur préfère le grand nombre au petit, parce que le principe si important de la division du travail s'applique mieux à l'un qu'à l'autre; mais il ne donne pas tous les motifs de son choix. Aujourd'hui, une multitude d'expériences ont démontré que l'ordre, l'attention, la docilité, l'émulation, les progrès, tout enfin croît en raison directe du nombre des élèves, dans une école soumise aux formes du nouvel enseignement élémentaire. Je terminerai, en citant

---

dier une langue comme un art pratique, et non comme une science. De même que l'art pratique est antérieur aux théories, que la matière existe avant l'ouvrage, et l'objet avant la copie ou la représentation de l'objet; de même aussi, l'art de parler existe et doit être appris, avant la science de la langue. Au lieu de chercher à composer une langue à l'aide des règles, il faut l'apprendre en détail et s'élever successivement du particulier au général. Par la méthode pratique, on obtient facilement les résultats que la règle a en vue, mais qu'elle ne peut donner. » — Ajoutons l'exemple de la reine Élizabeth, personne très-instruite, et qui cependant, au rapport de son maître Ascham, ne toucha plus de grammaire grecque ni latine, après avoir appris la première déclinaison.

(1) *L'Examen comparatif des deux modes d'éducation publique et domestique*, dont chacun, employé à l'exclusion de l'autre, présente, sous deux points de vue différens, quelques inconvéniens graves et plusieurs avantages, est l'objet de deux chapitres (pag. 15-19) de l'*Essai général d'éducation, physique, morale et intellectuelle*, par M. M. A. Jullien. (Paris, 1808. Un vol. in-4°, avec 22 *tableaux analytiques d'un plan d'éducation pratique*. Firmin Didot.) L'auteur est conduit à préférer et à proposer un *mode d'éducation mixte*, propre à concilier, autant que possible, tous les bons résultats de l'une et de l'autre éducation, et à procurer aux enfans les deux sphères de la *vie de famille* et de la *vie sociale*, également nécessaires pour le développement complet des facultés que l'éducation doit cultiver. (N. d. R.)

le succès obtenu par le fondateur de l'établissement d'Hazelwood, sur un point essentiel, le progrès des élèves en arithmétique. Ils calculent de tête avec une facilité et une prestesse dont on va juger par les questions suivantes, tirées textuellement du registre des exercices publics. Quel est le carré de $54\frac{1}{4}$? quelle est la profondeur d'un puits, au fond duquel arrive une pierre en 3 secondes $\frac{1}{2}$? quel sera l'âge de la lune, le 16 juin 1846? quand tombera le jour de Pâques de l'année 1827. La hauteur d'une des montagnes de la lune étant de 9 milles, en la supposant habitée, à quelle distance les habitans peuvent-ils voir du sommet (le diamètre de la lune étant de 2200 milles)? A ces questions et à bien d'autres, les enfans répondent sur-le-champ, sans prendre la plume ni le crayon.

En résumé, la pensée principale de l'ouvrage, et cette pensée appartient en propre à l'auteur, me paraît être de faire voir qu'on doit, dans l'éducation, s'adresser surtout à la raison des enfans; qu'on peut introduire parmi eux des formes d'administration et de gouvernement, semblables à celles qui régissent la société; et qu'il est possible de confier aux élèves eux-mêmes toutes les fonctions de magistrature établies dans l'école (1).

JOMARD, *de l'Institut.*

---

(1) L'institution de *Hazelwood*, auprès de Birmingham, où l'estimable M. HILL, ami de l'enfance et citoyen éclairé, applique lui-même, avec l'aide de ses fils et de quelques instituteurs choisis, les vues qu'il a exposées dans l'ouvrage dont on vient d'offrir l'analyse, possède un journal qui paraît tous les mois; on écrivait d'abord les exemplaires à la main; depuis, on a pris le parti de l'imprimer. Les rédacteurs, qui sont eux-mêmes des élèves, y insèrent les nouvelles qui peuvent intéresser l'école. C'est ainsi que notre *École Polytechnique* a publié long-tems un *journal*, où se trouvaient développés les cours d'études suivis par les élèves, et qui pouvaient étendre au-dehors la salutaire influence de l'enseignement perfectionné qu'on y reçoit. M. A. J.

TRAITÉ DE LÉGISLATION CRIMINELLE EN FRANCE, *par* F. M. LEGRAVEREND, *chevalier de la Légion-d'Honneur, maître des requêtes, ancien directeur des affaires criminelles et des grâces, au ministère de la justice, avocat à la cour royale de Paris* (1).

S'il est vrai que les lois en général suivent et constatent les progrès des lumières chez les différens peuples, cette vérité s'applique surtout aux lois criminelles en particulier. Elles portent l'empreinte du siècle qui les a vues naître, des circonstances sous l'empire desquelles elles ont été conçues, des hommes qui les ont créées. Cruelles et souvent féroces chez les nations barbares, entachées de superstition dans les siècles d'ignorance, elles s'adoucissent à mesure que la civilisation fait entrer la sainte humanité dans les cœurs, et reviennent à la vérité, comme à la raison, lorsque le tems et la philosophie, épurant les croyances, les dégage de tout alliage impur. Protectrices sous les gouvernemens réguliers et libres, oppressives sous les règnes violens et despotiques, elles ont je ne sais quoi d'incertain et de vague, sous ces gouvernemens équivoques qui, n'osant être franchement tyranniques, veulent se couvrir du masque de la légalité. En un mot, elles obéissent à tous les mouvemens du corps social, les suivent et les réfléchissent.

Sans aller demander des exemples aux anciens peuples et aux législations étrangères, jetons un coup-d'œil sur notre histoire.

Dans les premiers âges de la monarchie, le combat judiciaire, les épreuves de l'eau, du feu, de la croix, de l'eucharistie, du pain bénit et autres connues sous le nom d'ordalies

(1) *Deuxième édition.* Paris et Rouen, 1825; Béchet, aîné. Deux vol. in-4°, ensemble de XLVI et 1552 pages; prix, 42 fr.

ou jugemens de Dieu, forment un code criminel où la cruauté le dispute à l'absurde. Le génie de Charlemagne ne peut la purger de cette rouille. Il faut que quatre siècles et demi s'écoulent, pour que saint Louis, avec moins de génie peut-être, mais avec l'instinct de la justice et l'ardent amour du bien, puisse abolir le combat judiciaire, y substituer la preuve par témoins, graduer les peines sur une échelle moins imparfaite, recréer l'imprescriptible droit de la défense, et poser ce beau principe qu'on devrait graver en lettres d'or partout où les hommes exercent la terrible mission de prononcer sur l'honneur, la liberté, la vie de leurs semblables : *Droit est toujours plus près d'absoudre que de condamner.*

L'établissement des parlemens sédentaires introduit des formes de procéder plus régulières ; mais, en se multipliant, elles entravent la justice et alimentent la chicane. L'expéditif François Ier veut remédier à cet abus. Malheureusement, il en remet le soin au chancelier Poyet, qui établit la procédure secrète, source des abus les plus monstrueux, et mit tous ses soins à gêner la défense, sans laquelle il ne saurait y avoir de condamnation légitime (1).

---

(1) Aussi, Dumoulin, avec son énergie accoutumée, qualifie Poyet d'*impie*, à cette occasion. « Quelle dureté plus inique, disait-il en 1544, que celle d'enlever même la défense à un accusé! mais la justice divine l'a fait retomber sur la tête de son auteur. » En effet, Poyet ayant été transféré de la Bastille à la Conciergerie, son procès fut instruit en la manière prescrite par l'ordonnance de 1539 qui était son ouvrage, et dans laquelle était cette disposition : « L'accusé sera interpellé par le juge de fournir *sur-le-champ* ses reproches contre les témoins, si aucuns il a, et averti qu'il n'y sera plus reçu, après avoir entendu la lecture de la déposition. » Or, quand on vint à la confrontation, Poyet, étourdi de la foule des dépositions à charge contre lui, de la part de témoins inconnus, demanda quelque tems pour se mettre à portée de fournir des reproches, oubliant que lui-même s'était privé de cette ressource par l'article 154 de l'ordonnance de 1539. Le juge d'instruction lui dit : *Patere legem quam ipse tuleris;* souffre la loi que toi-même as faite.

Combien on doit regretter que Henri IV n'ait pas eu le tems de s'occuper de cette partie de la législation! que d'inspirations généreuses il eût trouvées dans son cœur! Mais ce fut Louis XIV qui se chargea de réviser l'ouvrage de François Ier. On peut croire que ce n'était pas dans l'intérêt de la liberté. Les plus grands, les plus vertueux magistrats de l'époque, le chancelier Séguier, le premier président de Lamoignon, les avocats-généraux Bignon, Talon, et plusieurs autres, luttèrent avec courage, mais presque toujours sans succès, pour faire rejeter de l'ordonnance de 1670, des dispositions rigoureuses, accumulées pour priver les accusés de tous moyens de défense, de tout secours contre l'oppression, et les livrer à l'impéritie ou aux passions de leurs juges (1).

Cependant, le siècle des lumières était venu. De grandes erreurs judiciaires (pour ne rien dire de plus) accusaient les vices de nos lois criminelles. Le sang des Calas, des Sirven, du chevalier Labarre, déposait contre elles. Des magistrats, des publicistes plaidèrent, avec autant de chaleur que d'éloquence, la cause de l'humanité. Servan, Morvau, Dupaty, Lachalotais, Montesquieu, l'avocat-général Séguier, Prost de Royer, Brissot de Warville, en France; Beccaria et Filangieri, en Italie; Thomas Morus et Blackstone, en Angleterre, mirent à nu toutes les parties honteuses d'une législation barbare, et développèrent les vrais principes sur lesquels repose la bonne administration de la justice. Avec de tels interprètes, la vérité se fit entendre; elle forma cette conviction universelle qu'on appelle l'opinion publique; et de toutes parts s'élevèrent des voix qui sollicitaient des réformes devenues inévitables. — On les obtint sans peine; malheureusement, on ne sut pas en jouir avec sagesse.

---

(1) Voyez le procès-verbal des conférences sur l'ordonnance de 1670.

Un roi religieux comme saint Louis, bon comme Henri IV, aussi ami du peuple que Louis XII, était monté sur le trône. En peu d'années, la torture est abolie, la sellette au dernier interrogatoire est supprimée, la vénalité des offices de judicature n'existe plus. La loi donne des défenseurs aux accusés; la publicité éclaire les débats et les jugemens; on ne condamne plus *pour les faits résultans du procès.* Un code pénal et un code correctionnel, remarquables par l'ordre et la méthode, mettent un frein à l'arbitraire; la plainte, l'accusation, la conviction, ne sont plus sous la dépendance d'un seul et même tribunal; et le partage de la puissance prévient l'oppression ou la tyrannie. Enfin, ce qui est peut-être plus important encore, on ressuscite la vieille maxime de nos ancêtres, que nul ne doit être jugé que par ses pairs, et l'on confie aux citoyens le soin de prononcer sur l'honneur, la vie, la liberté des citoyens. Que des immenses conquêtes faites par la raison sur la routine et les préjugés!

Mais bientôt, cet ordre de choses fut interverti. Dès que la révolution eut soulevé les flots des passions populaires, et brisé les digues qui les contenaient, l'anarchie qui était dans l'État passa dans les lois; elles devinrent spoliatrices et sanguinaires: elles ne respectèrent ni les droits acquis, ni ces principes éternels qui limitent leur empire; elles n'étaient pas même d'accord entre elles, et leur nombre effrayant justifia cette sentence de Tacite: *Corruptissimâ republicâ, plurimæ leges.*

Enfin, un soldat conçoit le projet d'exploiter la révolution à son profit; il y parvient: le consulat détrône l'anarchie; mais bientôt l'empire s'élève sur les ruines du consulat. Le nouveau chef du gouvernement envahit tous les pouvoirs, détruit toutes les libertés, et ne songe qu'à consolider sa nouvelle, sa colossale puissance. C'est surtout par les lois qu'il veut river nos fers. Un code pénal avait paru; il trouva qu'il laissait une part trop

grande pour la liberté. Deux autres lui succèdent. L'un détermine l'application des peines aux délits ; l'autre règle les formes de l'instruction et du jugement. La torture morale du secret remplace l'ancienne torture ; la lenteur arbitraire des procédures peut tenir l'innocent en prison plus longtems que n'y serait peut-être un coupable ; les jurés ne sont plus que des commissaires choisis par ses agens. Plusieurs écrivains ont déjà remarqué que plus de la moitié du Code pénal est consacrée à armer le pouvoir contre les citoyens. Dans toute cette partie, la rigueur des peines est excessive ; la mort y est prodiguée ; les travaux forcés, le bannissement, la déportation, l'emprisonnement se présentent à chaque ligne. La délation est érigée en devoir, et le silence en crime. On ne punit pas seulement les actes, mais la pensée même ; et, comme on l'a dit avec beaucoup de justesse, l'ombrageux monarque avait voulu rendre sa couronne plus formidable que l'arche sainte qu'il fallait du moins toucher pour périr (1).

Ainsi, nos lois criminelles ont suivi toutes les révolutions du royaume. Elles ont pris, si l'on peut parler ainsi, la teinte de toutes les époques.

Aujourd'hui que nous sommes entrés dans un régime plus

---

(1) Il y a, entre la législation de Napoléon et celle de Louis XIV, une similitude qui mérite d'être remarquée. Louis XIV avait rendu, dans les matières civiles qui ne touchaient en rien son pouvoir et ne réglaient que des intérêts privés, des ordonnances pleines de sagesse et de grandeur. Telles sont ses ordonnances sur les substitutions et les testamens, celles du commerce, celle des eaux et forêts, surtout celle de la marine. Mais son ordonnance de 1670 est loin de mériter les mêmes éloges : il s'agissait de la liberté des peuples. De même, sous Bonaparte, le meilleur de nos codes est sans contredit le *Code civil*, qui parut le premier, et après lui, les autres codes qui régissent les droits des particuliers ; mais le *Code d'instruction criminelle*, et le *Code pénal*, portent partout le cachet du despotisme.

régulier, que notre gouvernement s'est revêtu des formes représentatives, nous devons croire que la législation pénale sera mise en harmonie avec les principes de cette espèce de gouvernement. Le tems a ramené insensiblement les formes du passé; espérons du tems, de la marche de l'esprit humain, et de la libéralité du gouvernement, les réformes de l'avenir. Mais, en attendant, nous vivons encore sous le joug des codes et des décrets impériaux. Il faut donc en connaître les dispositions. C'est même une des conditions nécessaires pour préparer les changemens qu'ils devront subir. Or, rien ne peut mieux remplir ce but que l'important ouvrage dont nous annonçons la seconde édition.

Ce n'est pas un de ces livres où l'auteur se perd dans des rêveries spéculatives, ou dans des systèmes plus ou moins abstraits, plus ou moins métaphysiques. Rien ne serait plus inutile aujourd'hui qu'un traité de ce genre. Lorsque les principes de la législation criminelle n'étaient point encore fixés, lorsqu'il s'agissait d'attaquer une vieille routine consacrée par les préjugés d'alors, et d'ouvrir des routes nouvelles, les ouvrages philosophiques sur le droit ont rendu de grands services. Il fallait éclairer la conscience publique, parler à tous les esprits, soulever l'indignation dans tous les cœurs, y faire naître le désir d'un meilleur ordre de choses. On devait donc parler un langage intelligible pour tous. Mais, aujourd'hui, les principes sont fixés et reconnus; Beccaria, Filangieri, Montesquieu, et tant d'autres, ont tout dit. Leurs ouvrages pourraient même se résumer en deux ou trois théorèmes dont l'application formerait le meilleur système de lois répressives. Ce qu'il faut désormais, ce sont des faits, ce sont des choses pratiques Il est facile d'amasser des lieux communs sur la nécessité d'observer les formes, sur les devoirs des juges, sur le respect qu'on doit avoir pour la liberté ou la vie des hommes. J'ai

payé moi-même le tribut à ces généralités, dans mes *Observations sur la législation criminelle* (1).

Mais, faire connaître dans son ensemble et dans tous ses détails notre droit criminel et correctionnel, rassembler tous les monumens de jurisprudence, tous les actes administratifs qui s'y rattachent; signaler les abus qui lui sont propres et ceux qui sont l'ouvrage des hommes; dire partout ce qui est, et quelquefois ce qui devrait être; éclairer constamment la théorie par la pratique, et la pratique par la théorie: voilà ce que peu d'hommes sont capables de faire; voilà ce qui demande de longues études, de profondes méditations, une grande habitude des hommes et des affaires; voilà ce qu'a su faire M. Legraverend.

Il serait difficile ou plutôt impossible de donner ici l'analyse d'un ouvrage aussi vaste que le sien. C'est un répertoire complet où il établit méthodiquement les diverses classifications des délits et des crimes; les actions qui en naissent; les juridictions appelées à les juger, les formes qui doivent être observées dans chacune de ces juridictions, pour l'instruction, le jugement et l'exécution. Il ne s'occupe pas seulement des tribunaux ordinaires; il parle aussi des tribunaux d'exception, des cours spéciales, des cours prévôtales, des tribunaux maritimes, des tribunaux militaires, de ceux qui connaissent des matières de douanes, des prud'hommes, etc. Il traite de la cour des pairs, de la juridiction attribuée aux chambres par les lois nouvelles sur la presse; de la discipline militaire. La juridiction de l'université de France, occupe un chapitre de son livre; le droit de grâce, les amnisties, les réhabilitations, les prescriptions y trouvent place. En un mot, rien n'a été omis, et partout l'auteur s'appuie sur les autorités les plus sûres; partout il cite les lois, les décrets, les ordonnances, les

(1) Paris, Baudouin frères. Un vol. in-8°.

arrêtés du conseil-d'état, les arrêts des cours, les décisions ministérielles; souvent aussi, il appelle à son secours les publicistes et les écrivains les plus renommés.

Nul autre, que nous sachions, n'a traité la matière d'une manière aussi étendue et aussi complète : mais aussi nul autre n'était placé aussi avantageusement pour le faire. M. Legraverend a été long-tems directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice (1). Il a connu en détail et avec exactitude tous les rouages de l'administration criminelle. Un nombre immense d'affaires de toute nature a passé sous ses yeux; une expérience consommée en a été le fruit, et c'est le résultat de cette expérience qu'il livre au public.

La première édition du *Traité de législation criminelle* avait été dédiée à sa grandeur le chancelier de France. Cette dédicace, dans laquelle on ne trouve point ces formules obséquieuses et serviles auxquelles s'abaissent tant d'auteurs, était un acte de reconnaissance et non de flatterie.

C'était d'ailleurs une idée convenable de placer un traité de législation sous les auspices du premier magistrat du pays; et M. Legraverend a dû s'en applaudir, lorsque M. Dambray, appelé à présider la Chambre des pairs, lors du jugement de l'affaire du 19 août 1820, a donné un si glorieux exemple de dignité, de modération, d'impartialité, de véritable grandeur.

Aussi, dans la dédicace de cette édition, l'auteur a-t-il dit. « Aujourd'hui, monseigneur, je n'ai qu'un mot à ajouter, et ce mot, j'ose l'affirmer, l'histoire le dira : Votre grandeur, placée à la tête de la magistrature française, avait donné des préceptes; placée à la tête de la Cour des pairs, elle a consacré ces préceptes par ses exemples, et la France a pu apprendre comment on doit diriger des débats judiciaires; comment

(1) Il a été destitué à l'avénement du ministère actuel.

on peut montrer de la dignité sans hauteur, de la fermeté sans rudesse, concilier la justice avec la bonté, l'impartialité avec la conscience du devoir; elle a pu contempler dans le président de la Cour des pairs le modèle des magistrats.

» Oui, la France en conservera le souvenir, et nous devons le dire aussi, le barreau n'oubliera point les nobles égards et les marques d'intérêt qu'il a rencontrés en cette occasion solennelle. Il les rappellera avec une sorte d'orgueil, comme un titre pour lui! Puisse-t-il n'avoir jamais à les citer comme une leçon pour d'autres! »

DUPIN, *avocat.*

TABLEAU DES RÉVOLUTIONS DU SYSTÈME POLITIQUE DE L'EUROPE, *depuis la fin du quinzième siècle*, par M. F. ANCILLON. *Nouvelle édition*, revue et corrigée par l'auteur (1).

Lorsque M. Ancillon fit, pour la première fois, paraître à Leipsick, en 1805, son *Tableau des révolutions*, il éveilla fortement l'attention de l'Europe : on fut frappé en même tems, et du talent académique de l'auteur, et du noble usage qu'il faisait de ce talent pour combattre la puissance. Déjà M. Ancillon s'était fait remarquer à Berlin, en 1793, par ses sermons sur l'amour de la patrie, dans lesquels il sonnait la trompette guerrière contre la France. Il combattait, en 1793, la révolution; en 1805, il combattait Napoléon marchant, entouré de gloire, à la monarchie universelle. Au milieu du concert des flatteurs, le public entendit cette voix seule s'élever en français contre le dominateur de l'Europe, et il admira le courage et le désintéressement du patriote prussien;

(1) Paris, 1825; Ancelin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. Quatre vol. in-8°. Prix, 24 fr., et par la poste, 30 fr.

tandis que la cour de Berlin, à laquelle M. Ancillon était attaché, le récompensait par des honneurs, des richesses et des emplois de la plus haute confiance.

On savait alors gré à M. Ancillon, non-seulement des vérités qu'il avait dites, mais encore de celles qu'il avait passées sous silence. L'indépendance de tous les états était attaquée par Napoléon avec une double puissance; celle de l'enthousiasme qu'un grand monarque excite pour sa personne, et celle de l'esprit de réforme que dirigeait encore le représentant de la révolution (1). On sentait que, dans une lutte

---

(1) Cette qualité de *représentant de la révolution*, attribuée à Napoléon, semble exiger ici quelques développemens sur son caractère personnel et sur son système politique. — En attendant qu'un nouveau Tacite devienne l'organe d'une postérité impartiale, dégagée des passions et des affections particulières qui divisent aujourd'hui les contemporains, et qui, chez quelques hommes liés à Napoléon par d'honorables souvenirs et par un sentiment profond de reconnaissance, appartiennent aux motifs les plus respectables, nous allons hasarder un jugement, que nous croyons conforme à la vérité, sur ce grand personnage historique: car il a exercé et doit exercer encore, dans un long avenir, par ses institutions et ses exemples, par ses étonnans succès et ses tragiques revers, par l'école qu'il a formée, une influence malheureusement funeste sur la politique des princes et sur le sort des nations.

Napoléon a constamment joué un double rôle politique, avec les ressources d'un grand génie, mais avec une dissimulation profonde et savante. Il a su en imposer, par ce double rôle habilement continué pendant vingt années, à beaucoup d'hommes, d'opinions différentes et même opposées, qui étaient séduits par ses qualités extraordinaires, par l'audace, l'énergie, et même la souplesse de son caractère éminemment propre au commandement et à l'art de s'insinuer dans les esprits, par le prestige attaché à sa personne, à sa vie aventureuse et guerrière, à sa fortune, à son élévation subite et colossale, à cette gloire fausse, mais brillante, dont il était environné. Tour-à-tour, suivant les circonstances et ses intérêts, il s'offrait aux nations et aux amis de la liberté, ou bien aux monarques et aux partisans du pouvoir absolu, sous des apparences également propres à lui gagner la confiance des uns et des autres, et à

semblable, la vieille Europe ne défendrait son existence que par la réunion de toutes ses forces ; qu'il ne fallait établir en-

---

les faire servir à ses plans. Il s'annonçait aux premiers, comme l'héritier, le représentant, le ministre dirigeant de la révolution française, dans ce qu'elle avait fait entrevoir ou plutôt promis de bon, de noble et d'utile aux hommes généreux et éclairés, pour la réforme des anciens abus, et pour l'établissement de garanties sociales contre les deux ecueils du despotisme et de l'anarchie. Puis, il se présentait aux monarques et aux partisans de la vieille aristocratie, comme le vainqueur de cette révolution, comme le premier et le seul homme qui fût parvenu à dompter ses fureurs, à enchaîner le lion populaire, comme le réparateur de ses torts et de ses crimes, comme le restaurateur du trône et de l'autel, le fondateur de nouvelles institutions religieuses et monarchiques, à la fois basées sur les anciennes croyances et appropriées sous quelques rapports aux progrès des lumières et de la société. — Suivant qu'on envisageait Napoléon sous l'un ou l'autre de ces points de vue, les hommes des deux partis opposés rattachaient également à lui leurs illusions et leurs espérances. Les uns, les philantropes et les amis des vrais principes de la révolution, qui en avaient deploré et condamné les excès, étaient séduits par les trompeuses promesses du général républicain, qui avait proclamé l'ère des gouvernemens représentatifs ; ils lui abandonnaient, avec une confiance aveugle et imprudente, les destinées du grand peuple qui pouvait devenir, par l'influence de son génie, de son épée et de ses codes, le régulateur de la civilisation européenne. — Les autres, les hommes de l'ancien régime et de l'émigration, accueillaient Napoléon comme l'élu de la Providence, comme l'instrument employé par elle pour mettre un terme à leurs infortunes, pour leur rendre une patrie, ou plutôt un régime qu'ils regrettaient, des emplois et des habitudes serviles dont leur ambition et leur vanité éprouvaient le besoin.—Mais, en effet, Napoléon a également trompé et trahi ces deux classes d'hommes : sorti du sein de la révolution, élevé à la souveraine puissance, sous les auspices et par le principe de l'égalité qui ouvrait aux talens supérieurs un libre accès dans toutes les carrières, il a étouffé cette révolution et une partie des germes d'amélioration sociale qu'elle devait développer, pour s'absoudre des écarts et des crimes produits par la lutte sanglante des partis. Il a épuisé d'hommes et d'argent cette belle France, qu'il avait reçue riche d'énergie et des plus nobles espérances. Pendant qu'il sacrifiait au-dehors nos trésors et nos soldats, dans une suite continuelle

tre ses anciens états aucune rivalité, exciter chez eux aucune défiance, même sur la conservation de leurs anciens abus, si l'on voulait que les monarchies absolues se réunissent avec

---

de guerres, souvent impolitiques et injustes, pour réaliser ses gigantesques projets de domination universelle, il corrompait, dans l'intérieur, les institutions et les hommes, au profit de son système machiavélique de pouvoir absolu, envahisseur et destructeur des libertés publiques. Les amis de la régénération politique des peuples ont tous été forcés de reconnaître que le prétendu gardien du dépôt des lois et de la liberté était leur plus dangereux, leur plus mortel adversaire. Les rois et leurs courtisans, qui s'étaient reposés sur lui du soin de raffermir l'ordre social sur ses anciens fondemens, n'ont pas été moins cruellement abusés. Ce prétendu conservateur des monarchies a successivement détruit ou menacé tous les trônes, pour établir une sorte de dynastie unique et souveraine, qui commençait à envelopper dans un vaste réseau et à soumettre au même joug toutes les contrées de l'Europe et leurs dépendances les plus éloignées.

Il est donc vrai de dire que la mémoire et les principaux actes de Napoléon sont également répudiés par les amis de la liberté et par les amis du pouvoir, qui ont tous été tour-à-tour, à beaucoup d'égards, ses dupes et ses victimes. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle ce colosse aux pieds d'argile a été subitement renversé. Il n'avait aucune base solide, aucun point d'appui, ni dans les alliances des rois, ni dans l'affection et les vœux des peuples. Car un instinct secret révélait aux peuples et aux rois, à la France et aux autres nations, que le dominateur suprême était leur commun ennemi. Après sa chute, les sentimens et les opinions qui s'étaient réunis pour conspirer contre lui, ont repris leur direction naturelle, et il est résulté, de cette séparation d'intérêts et de doctrines, des contrastes bizarres et des contradictions apparentes.

Sans étendre plus loin ces considérations sur ce guerrier homme d'état, qui pouvait marcher sur les traces de Henri IV et de Washington, et qui s'est égaré sur celles d'Attila et de Cromwel, nous inviterons les hommes qui voudront juger et apprécier sainement Napoléon, à rechercher et à lire un jugement anticipé, véritablement prophétique, écrit sur Bonaparte, alors premier consul, au mois de juillet 1803, et recueilli, à la suite de plusieurs mémoires politiques sur le règne de Napoléon, dans la *Collection* de Frédéric Schœll, *Recueil de Pièces officielles*, etc., T. IX, pag. 154-161. (Paris, 1815 et 1816. Neuf vol. in-8°.)

M. A. Jullien.

les monarchies constitutionnelles et avec les républiques, contre le vainqueur des coalitions précédentes; et l'on applaudit à M. Ancillon pour avoir momentanément détourné les yeux du public de la liberté politique, et les avoir fixés uniquement sur l'indépendance nationale.

La conservation de cette indépendance était en effet le but avoué de son ouvrage. « L'existence indépendante, dit-il (tom. I, pag. 11), d'un grand nombre d'états divers, différens de constitutions et de lois, est le principe du développement, de la culture, du travail et de la richesse de l'Europe. La diversité des régimes a produit une utile émulation, une variété et une abondance d'idées, de sentimens, de caractères, qui s'effaceraient bientôt sous le sceptre uniforme d'un même maître. La fierté, la confiance, le patriotisme, la physionomie nationale, tout ce qui constitue la personnalité d'un peuple, disparaîtrait bientôt dans cet amalgame d'élémens hétérogènes. Enfin, quand le projet d'une monarchie universelle serait praticable, quand il ne tendrait pas à dégrader l'espèce humaine, encore faudrait-il trouver un moyen de rendre son existence durable. On a toujours vu que ces états immenses, qui semblaient réaliser la monarchie universelle, ont été démembrés avec une grande facilité... »

M. Ancillon reproduit aujourd'hui son tableau des révolutions dans des circonstances bien différentes de celles où il parut pour la première fois. La condition de l'Europe est entièrement changée, et le danger qui la menace est d'une nature opposée à celui qui la faisait trembler alors. La France est tombée du faîte de sa puissance; le pouvoir réformateur qui s'appuyait sur l'esprit d'innovation, est détruit; l'enthousiasme qu'excitait le génie, a passé avec l'homme qui en était l'objet; les forces physiques se font seules sentir; les forces morales sont exclues de la direction de la politique actuelle, et une assemblée de rois s'est engagée à maintenir contre tou-

tes les entreprises populaires toutes les prérogatives conquises pendant des siècles sur les différens peuples.

M. Ancillon, sans avoir précisément parlé de la Sainte-Alliance, avait du moins formé des vœux pour l'établissement d'un *pouvoir coactif* qui tirat les nations de l'état de nature où elles sont les unes à l'égard des autres (1). Il fut, il y a dix-huit ans, bien payé par son roi, pour avoir parlé le langage qui convenait à sa cour, et bien loué par le public pour avoir dit la vérité, à une époque où, pour beaucoup d'autres, elle aurait pu être dangereuse. Ce serait trop que de prétendre une seconde fois à ce double succès. Nous ne doutons point que la Sainte-Alliance n'apprécie de nouveau le mérite du *Tableau des révolutions* : déjà les écrivains qui lui sont dévoués, avaient remarqué *la pureté de la doctrine politique de l'auteur*. On sait que les rédacteurs de la *Biographie des hommes vivans*, qui le louent ainsi, entendent par ces mots exprimer que M. Ancillon est pur de tout amour pour la liberté : qu'il ne s'étonne point si ceux qui ne

---

(1) La même pensée avait inspiré un monarque, descendu du trône, qui, dans l'hiver de 1814, envoya de Suisse, où il vivait alors en simple particulier, au congrès réuni à Vienne, un Mémoire *Sur les moyens d'établir une médiation armée, commandée par un conseil de justice*. Nous avons sous les yeux la pièce originale, dans laquelle on peut apprécier les intentions philantropiques de l'auguste écrivain, sans admettre la possibilité de l'application des moyens qu'il propose. Son conseil suprême de justice serait composé, d'après le plan qu'il nous a lui-même communiqué, de princes qui n'appartiendraient à aucune grande puissance, d'officiers-généraux placés à la tête de la *médiation armée*, et de quelques professeurs en droit, publicistes ou diplomates : ces derniers auraient seulement voix consultative. L'utopie de Thomas Morus, le projet de paix universelle du bon abbé de Saint-Pierre, et d'autres rêves analogues, inspirés par l'amour de l'humanité, ont toujours quelque chose de respectable, lors même qu'ils n'offrent que des théories dont l'exécution est reconnue impossible. M. A. J.

prétendent pas à tant de pureté remarquent, dans son livre, non-seulement de l'indifférence, mais de l'aversion pour l'objet auquel toutes les âmes élevées rendent un culte.

Il est facile de se convaincre de cette aversion, même en s'en tenant au premier volume que nous examinons seul aujourd'hui. L'indépendance des tribunaux est une de ces garanties sociales que les serviles eux-mêmes hésitent à proscrire avec toutes les autres libertés. M. Ancillon est moins circonspect; à ses yeux, l'inconvenient de la vénalité des charges de judicature, est d'avoir établi cette indépendance. « François Ier, dit-il (pag. 340), par le conseil du chancelier Duprat, avait multiplié les places de justice, et introduit la vénalité des charges ; mesure impolitique, qui fut dans la suite érigée en principe, et que la France eut souvent lieu de déplorer. Elle ne donna point de nouvelle garantie du désintéressement des juges, et faisant, des places de judicature, des propriétés transmissibles, elle rendit les cours de justice *trop indépendantes du souverain*, empêcha les réformes, les améliorations, et développa dans les parlemens ces prétentions illégales et cet esprit de résistance, qui, depuis cette époque, ont toujours caractérisé ces corps puissans. »

Les écrivains qui, sans être libéraux, ne sont pas absolument purs, ont souvent consenti à ce que l'on confiât au peuple quelque part dans le pouvoir d'accorder et de refuser les subsides. M. Ancillon, plus net dans ses principes, s'attache, (pag. 393) à nous faire connaître combien était grande l'erreur des Espagnols et des Flamands, aussi attachés à leur constitution politique qu'à leur argent, qui aimaient d'autant plus l'une qu'elle empêchait le prince de disposer de l'autre; et qui craignaient de fournir à Charles-Quint des armes contre les forces représentatives, ou de lui apprendre à s'en passer.

Plusieurs auteurs, plus touchés d'une gêne qui les atteignait d'une manière particulière que de celles qui pesaient en commun sur tous les citoyens, se montrent disposés à excepter la liberté de la presse de la proscription commune de toutes les libertés; cette faiblesse n'approche point du cœur de M. Ancillon. Il vient de rendre compte de la conspiration commencée par le cardinal Ximénès, et amenée à une pleine réussite par Charles Quint, contre les constitutions de l'Espagne. Par elle, cette magnifique contrée perdit, avec sa liberté et ses lois, sa population, sa richesse et sa vigueur. La *Santa-Junta* des villes de Castille, dirigée par D. Juan de Padilla, défendait cependant encore les droits nationaux. « Si la presse, dit notre auteur (p.366), avait déjà fait circuler à cette époque des principes désorganisateurs et des maximes incendiaires,..... une révolution totale pouvait bouleverser cette belle contrée » (c'est-à-dire, empêcher que ses lois ne fussent détruites). « La défaite des insurgés amena le retour de l'ordre, et prévint les plus terribles catastrophes. » La politique de Charles obtient, surtout dans cette occasion, un tribut d'éloges vraiment *pur*. « Il revient dans ses états : et après des exécutions sanglantes ordonnées par ses officiers, et dont la haine retombe sur eux, il peut sans danger exercer une clémence qui achève de tout pacifier. »

Dans le même esprit, M. Ancillon s'étudie à prouver (p. 17), que la liberté ne donne aucune garantie à la conservation de la paix, ou à la bonne foi des gouvernemens dans leurs rapports mutuels; (p. 406) qu'elle n'est point favorable aux progrès de l'esprit, au développement des arts, au triomphe des lettres; (p. 430) qu'elle n'est pas mieux appropriée aux petits états qu'aux grands; ou plutôt, c'est des formes balancées d'une constitution mixte, comme était celle de Florence au xve siècle, qu'il parle ici sous le nom de *démocratie*, et qu'il déclare que, *même dans les petits états, elle donne aussi*

peu ce qu'on appelle la liberté, que la sûreté et le repos. — *Ce qu'on appelle*, était ici une expression bien trouvée; sans elle, on aurait pu supposer qu'il existait quelque chose que M. Ancillon lui-même appelait *liberté.*

Le premier volume du tableau des révolutions contient un discours préliminaire qui expose le but de l'ouvrage, une introduction destinée à représenter la marche des révolutions dans le moyen âge, et la moitié de la première partie, ou de l'histoire de la balance politique en Europe, de 1492 à 1618. Le reste de cette première partie est compris dans le second volume; les tomes III et IV sont destinés à la seconde partie, qui embrasse l'histoire de 1618 à 1715; une troisième partie, qui n'a pas encore paru, s'étendra de 1715 à 1789.

Le but de tout l'ouvrage, tel que M. Ancillon l'expose dans son discours préliminaire, est de nous apprendre à connaître quels doivent être nos ennemis, quels doivent être nos amis naturels, pour que nous nous attachions uniquement à nuire aux premiers, à tirer avantage des autres. C'est la théorie de l'intérêt personnel, tel que le fabuliste l'avait conçue dans ce vers que nous recommandons à l'auteur pour épigraphe : chercher *son bien premièrement, et puis le mal d'autrui.* « Quiconque, dit-il, par la supériorité de ses forces, et par sa position géographique, peut nous faire du mal, est notre ennemi naturel; quiconque ne peut nous faire du mal, mais peut, par la mesure de ses forces et par la position où il est, en faire à notre ennemi, est notre ami naturel. » P. 22. « Les états doivent prévenir les progrès de la puissance de leurs ennemis naturels, donner à la leur le plus haut degré de force et de consistance par tous les moyens imaginables. » P. 23. « Nous y verrons les états suivre la seule maxime qui puisse les guider sûrement dans leur marche; c'est que la mesure des forces est la mesure des actions,

et qu'on doit tout craindre de celui qui peut tout entreprendre. » P. 33. »

Dans l'application de ces maximes, l'auteur, toujours également *pur*, ne se laisse arrêter par aucune considération d'humanité, de respect pour la civilisation, de respect pour la religion. Celui qui est puissant pourra nous nuire ; il faut se hâter de lui faire du mal, pour qu'il ne nous en fasse pas ; et si nous pouvons déchaîner contre lui des barbares qui n'observent aucune de ces lois de l'humanité auxquelles nous obéissons nous-mêmes pendant la guerre, ce serait faiblesse que d'hésiter, à cause du mal qu'ils pourront faire. Écoutons-le lui-même, p. 384 :

« François Ier, se mettant au-dessus des idées régnantes de son siècle, qui réprouvent toute alliance avec les infidèles comme une impiété scandaleuse, saisit le premier, à cette époque, les vrais intérêts de la France, et trace à ses successeurs une route qu'ils ont suivie fidèlement et avec succès. Il conclut un traité offensif avec Soliman ; en conséquence, une armée turque attaque la Hongrie, et Barberousse, à la tête d'une flotte considérable, ravage les côtes du royaume de Naples. »

Jamais l'empire des Turcs n'avait paru si formidable qu'à l'époque dont parle l'auteur. Dans le siècle qui venait de s'écouler, ils avaient conquis Constantinople, le royaume de Thessalonique, l'Albanie ; ils avaient envahi la Hongrie, qui, défendue par une suite de héros, avait paru plusieurs fois sur le point de succomber. Ils étaient entrés en Italie, en 1480, par Otrante ; en 1499, par le Frioul ; et le jardin de l'Europe n'avait échappé à la conquête des infidèles qu'à l'aide des guerres civiles qui avaient troublé les règnes de Bajazet II et de Sélim Ier. Mais Soliman II venait de recommencer l'attaque contre la chrétienté, avec des forces supérieures à celles de tous ses prédécesseurs. En effet, il chassa de Rhodes les che-

valiers de Saint-Jean ; il conquit la Hongrie, et vint mettre le siége devant Vienne : ses soldats, dans les provinces vaincues, semblaient vouloir détruire la population chrétienne par un massacre universel ; ses flottes, conduites par Barberousse, mettaient à feu et à sang toutes les côtes de l'Italie ; et après avoir égorgé les hommes, elles traînaient en esclavage les femmes et les enfans dans les bazars d'Alger. Si François Ier avait alors redoublé d'efforts pour occuper et harasser les armées impériales, les drapeaux du Croissant auraient pu flotter sur le palais du Vatican ; le pape égorgé avec ses cardinaux dans Saint-Pierre, aurait fait place aux docteurs de la loi musulmane ; les arts, la civilisation, les progrès de l'esprit de la superbe Italie auraient été noyés dans son sang. François Ier hésita, avant de se charger aux yeux de la postérité de tant de crimes, et voici le jugement de M. Ancillon sur lui, p. 397 : « Ce qu'on doit surtout reprocher à François Ier, c'est de ne pas avoir fait de bonne heure une alliance solide avec Soliman II, et d'avoir mécontenté les protestans d'Allemagne. Quelque bizarre que pût paraître cette associaton, la sûreté de ses états, la première de toutes les lois, lui dictait de tendre une main aux Turcs, et l'autre aux luthériens. Quelle puissante et terrible diversion Soliman et la ligue des protestans, connue sous le nom de ligue de Smalkalde, n'auraient-ils pas pu faire en sa faveur! »

M. Ancillon, en exposant rapidement l'enchaînement des événemens pendant les trois derniers siècles, s'est proposé « de peindre la naissance, les développemens, les variations du système politique que les états de l'Europe ont suivi depuis la fin du xve siècle, pour acquérir ou conserver une existence indépendante, en opposant forces à forces, et puissance à puissance. (Pag. 39.) » On ne saurait détacher une seule page de son récit, sans reconnaître qu'elle est écrite par un homme d'esprit; on y trouve partout, et jusque

dans les moindres détails, un piquant et une rapidité d'expression, un art dans les contrastes, une recherche soit dans les tableaux des choses, soit dans les portraits des personnes, qui éveillent un grand nombre d'idées, et qui attestent que le narrateur n'a pas sommeillé un seul instant. Toutes les fois qu'un morceau détaché du tableau des révolutions sera lu dans une académie, dans une assemblée nombreuse, il sera accueilli par de bruyans applaudissemens : s'il a servi de canevas aux leçons données par M. Ancillon à deux jeunes princes, il ne doit pas avoir eu moins de succès : les écoliers peuvent, il est vrai, demeurer distraits; mais les oisifs qui écoutent de tems en tems l'instituteur, auront été charmés de ce feu roulant d'antithèses. Chaque période est relevée par des expressions heureusement contrastées, chaque résumé paraît riche de pensées, chaque portrait semble le résultat des observations les plus fines : mais, quand on lit de suite le même ouvrage dans le repos du cabinet, ce brillant de détail fait perdre de vue l'ensemble, ce travail si soutenu dans les moindres parties donne au tout une uniformité quelquefois fatigante, et l'on finit par conclure qu'un scintillement universel n'est pas de la lumière.

Mais, s'il peut rester des doutes sur la convenance de ce style académique pour le succès littéraire d'un ouvrage, il n'en reste aucun sur ses inconvéniens, lorsqu'on l'emploie à transmettre une instruction historique. M. Ancillon n'a point jugé convenable d'appuyer son récit sur la citation de ses autorités; il aurait craint d'y perdre quelque chose du ton positif avec lequel il juge les événemens, et de laissser hésiter l'esprit sur le crédit à accorder à des témoins plus ou moins avérés; tous les faits qu'il rapporte, il les présente sur la même ligne, comme également certains. Sa narration d'ailleurs est tellement rapide, que ne pouvant laisser agir ses personnages, et les soumettre ainsi au jugement de ses

lecteurs, il a cru devoir les juger lui-même, et il substitue en toute occasion un résumé du caractère de son héros au résumé de ses actions. Aucun historien peut-être n'a autant que lui prodigué les portraits; mais on n'acquiert le droit de reproduire la physionomie des hommes ou celle des siècles, que par une connaissance intime. Celui qui l'a obtenue, s'il a le talent des portraits, transmettra sous cette forme plus d'instruction à ses lecteurs, en moins de mots, que par le récit des faits; mais celui qui s'est contenté d'une étude superficielle, échappe, en traçant des portraits, à toute vérification, à toute appréciation de son exactitude. Comme on ne saurait distinguer le fait inexact du faux jugement, on ne peut jamais l'arrêter, lorsqu'il vous trompe ou qu'il se trompe. Celui qui connaît le mieux l'original s'aperçoit, il est vrai, que tel trait est trop forcé, que tel autre est, à dessein, laissé dans l'ombre; que l'expression de la physionomie est changée. Et cependant, si l'effet est toujours pittoresque, le vulgaire prononcera que la ressemblance est admirable.

Nous croyons devoir faire juger du talent de M. Ancillon dans ce genre, par deux des morceaux les plus soignés et les plus brillans de ce premier volume; ce sont en même tems deux de ceux où la ressemblance est le mieux saisie. Il place, en pendant (pag. 210), les portraits de Ferdinand et d'Isabelle d'Espagne. « Ferdinand avait l'esprit actif, pénétrant, profond; il embrassait l'Europe entière dans les combinaisons de sa politique; sa prévoyance s'étendait à tout, son ambition et son avidité ne négligeaient et ne méprisaient rien. Mais, autant son esprit était vaste, autant son âme était étroite : il était sans foi dans ses engagemens, sans noblesse dans ses procédés; le mensonge, la perfidie étaient ses ressources habituelles; il s'applaudissait de ses fourberies, et ne demandait jamais aux moyens que de le conduire au but. Dévoré de la soif du pouvoir, cette passion avait étouffé chez lui

toutes les autres ; il se jouait des sentimens de la nature, se moquait des dupes, ne comptait pas les victimes de ses projets, redoutait les hommes de mérite en les employant, et finissait par les punir de leurs services.

» Isabelle joignait à un génie entreprenant une âme grande et généreuse : son caractère répugnait aux moyens immoraux et aux petites mesures ; elle se vengeait avec franchise ; elle pardonnait sincèrement ; plus jalouse de sa gloire que de son pouvoir, elle était capable de saisir et de réaliser des idées élevées, et savait accorder, dans l'occasion, à l'enthousiasme ce qui se refusait au calcul ; elle devinait le talent, ne craignait pas la vertu, et s'abandonnait à l'un et à l'autre avec confiance. La religion n'était pas chez elle un masque hypocrite, comme chez son époux ; mais, malheureusement pour sa gloire et pour le bonheur de l'Espagne, sa piété prit souvent les traits de la superstition, et produisit tous les funestes effets du fanatisme. Elle admirait Ferdinand, sans l'estimer ; elle l'aimait même, à ce qu'on prétend ; mais du moins elle n'eut pas la faiblesse de lui sacrifier son pouvoir. Elle sut conserver son autorité en Castille, sans la partager avec son époux ; mais elle joignit ses forces aux siennes pour consommer l'expulsion des Maures. »

Les deux autres portraits que nous allons rapporter appartiennent à l'histoire littéraire, que M. Ancillon réunit toujours à l'histoire politique, et à laquelle il semble plus appelé par la nature de son talent (pag. 414). Il peint d'abord l'Arioste :

« Aucune nation peut-être n'a de poète qu'on puisse lui comparer pour la richesse de l'imagination. La sienne, toujours féconde, ne se lasse pas de produire ; toujours facile, elle semble se jouer en produisant. Quelle source intarissable des fictions les plus ingénieuses ! quelle abondance de comparaisons aussi neuves que frappantes ! quelle suite de scènes artistement enchaînées les unes aux autres, où les contrastes

d'objets, de sentimens et de ton se succèdent avec rapidité! Comme tous les êtres de sa création ont des traits individuels, prononcés, caractéristiques! Ennemi des descriptions vagues autant que des abstractions, comme toutes ses peintures sont achevées et finies! Il change de pinceaux et de couleurs avec une facilité inimitable. Tour-à-tour sublime et naïf, riant et terrible, voluptueux et tendre, sa perfection est toujours la même, qu'il peigne les horreurs de la tempête ou les jardins d'Alcine, le délire d'Angélique ou la tendresse vertueuse d'Isabelle, dont la tête tombe en prononçant le nom de Zerbin. On a reproché à ce poème le défaut d'unité, et l'on aurait raison, si un ordre sévère était compatible avec cette diversité prodigieuse de personnages et d'actions, de grands traits et d'heureux détails; mais s'il manque d'unité, il ne manque pas d'ensemble; son désordre n'est qu'apparent, et cache un art profond. Il est inégal et irrégulier comme la nature; c'est qu'il est varié, pittoresque, inépuisable comme elle. Ce poète unique, et peut-être, si l'on excepte La Fontaine, le plus original de tous, ne saurait être traduit avec succès; les grâces se perdent, la naïveté s'évapore, l'harmonie disparaît, dans quelque langue qu'on essaie de faire passer ses beautés. Outre cette vaste galerie de tableaux, l'Arioste a fait des satires qui suffiraient à la gloire d'un autre; ce n'est pas Juvénal, à qui une sainte indignation donne de la verve, et qui marque le vice d'un fer ardent; c'est Horace fin et enjoué, délicat et badin, qui attaque les travers et les défauts avec les armes du ridicule.

» L'Arioste n'a pas vu paraître sur l'horizon le poète qui seul peut lui disputer la couronne poétique; mais on aime à croire que, s'il avait pu le connaître, ces deux grands hommes eussent été émules, sans être rivaux, et que chacun d'eux se fût honoré lui-même en honorant les talens de l'au-

tre. Le Tasse était né à Sorrento, dans le royaume de Naples. Peu d'hommes sont plus célèbres, peu d'hommes ont été plus malheureux que lui. Les jouissances du génie peuvent consoler du malheur des circonstances : les plaisirs d'un travail de choix qui absorbent toutes les facultés de l'âme, rendent indifférent ou étranger à la plupart des choses qui décident du bonheur du commun des hommes ; le besoin de la gloire ne laisse de place qu'aux besoins de la nature, et bannit tous les autres. D'ailleurs, il y a une sorte de satisfaction pour les cœurs nobles et fiers, à sentir qu'ils valent mieux que leur fortune ; mais l'infortune du Tasse tenait à sa sensibilité même : la cause et le principe de son malheur étaient dans son âme, et non dans les choses extérieures ou dans les événemens ; cette imagination active, ardente, forte, qui lui inspirait ses conceptions sublimes, le rendait aussi susceptible de passions profondes et durables. On sait qu'il aima la princesse Éléonore, sœur du duc de Ferrare ; cet amour, qu'il nourrissait dans le silence, d'autant plus vif qu'il était malheureux, le plongea dans une noire mélancolie, et ayant éclaté, lui attira les traitemens les plus cruels. Quel tableau que celui du Tasse arrêté par ordre du duc de Ferrare, s'évadant de sa prison, errant et fugitif dans les campagnes d'Italie, luttant avec la misère, en proie aux fantômes de la crainte, vivant à Turin sous un nom supposé, sans autre trésor que son génie, sans autre consolation que la nature et les muses ; et lorsqu'un penchant irrésistible le ramène dans les murs de Ferrare, saisi de nouveau et renfermé dans l'hospice de Sainte-Anne, parmi les infortunés qui sont privés de leur raison, n'obtenant sa liberté qu'après un long espace de tems, à la suite des sollicitations les plus respectables : sur le point d'être couronné au Capitole, par les soins du cardinal Aldobrandini, atteint d'une maladie cruelle, ex-

pirant dans le monastère de Saint-Onuphre, et échangeant le triomphe contre le tombeau (1)!

» Pour adoucir l'impression de tristesse que fait sur l'âme cette tragique histoire, et pour se consoler des malheurs du Tasse, il faut se dire que la composition de ses immortels ouvrages doit l'avoir dédommagé de ses peines, et qu'il a sans doute connu des intervalles de bonheur et d'ivresse que lui seul pouvait éprouver, et que lui seul aurait pu peindre. Il devait avoir la conscience de ses forces et de son activité : et quelle force d'imagination, quelle activité d'esprit que la sienne! Le monde qu'il se créait à lui-même avec tant de facilité, qu'il peuplait d'êtres de son choix, qu'il savait ordonner avec tant d'art et d'habileté, était un asile où il se dérobait aux misères de la réalité et aux persécutions des hommes ; il jouissait en produisant, il jouissait encore après avoir produit, par le sentiment involontaire et presque forcé du mérite de ses ouvrages. Lui-même a fait oublier l'*Aminte*, pastorale agréable, où il sait être délicat avec simplicité, touchant et noble, sans cesser d'être naturel. La vaste composition historique de la *Jérusalem délivrée* a éclipsé ce paysage intéressant. La gloire dont jouit ce poème, quelque grande qu'elle soit, est peut-être au-dessous de son mérite réel. Quelle marche régulière et savante! quelle unité admirable! comme toutes les actions sont enchaînées et subordonnées à l'action principale! quelle perfection dans l'ensemble! Et à côté de ces beautés, fruit d'un goût sûr et d'un esprit réfléchi, quelle rapidité de mouvemens! quel feu d'expressions! quelle vivacité et quelle fraîcheur de coloris! Malgré cette

(1) Voy. *Revue Encyclopédique*, T. VIII, pag. 445, 446, la description des quatre charmans tableaux de M. Ducis, qui représentent les principaux événemens de la vie du Tasse, et sa pompe funéraire célébrée dans le même jour qui devait être consacré à sa pompe triomphale.

unité sévère qui paraît incompatible avec une grande variété, quelle richesse et quelle magnificence de détails, qui se suivent, se pressent sans désordre, et sans nuire à l'effet total! Les caractères des héros du poème se ressemblent toujours à eux-mêmes, et ne ressemblent jamais les uns aux autres. La même passion, les mêmes qualités dans plusieurs individus, prennent une teinte différente, et se distinguent par des nuances qui ne peuvent échapper à un œil attentif. La valeur bouillante de Renaud, le courage froid et réfléchi de Tancrède, la bravoure féroce d'Argant, l'intrépidité calme et pieuse de Godefroi, sont des traits bien prononcés, et qu'il serait aussi difficile de confondre, que la tendresse chaste et timide d'Olinde et de Sophronie, le délire des sens et de l'imagination d'Armide, l'amour rêveur et mélancolique de la douce Herminie, et l'amour noble et fier, s'indignant de lui-même comme d'une faiblesse, qui caractérise Clorinde. L'Arioste laisse quelquefois échapper un léger sourire, lors même qu'il paraît grave, et qu'il peint des objets *saisissans*. Le Tasse incline plus à la tristesse qu'à la gaieté; c'est un effet de sa sensibilité native et de ses malheurs. Le Tasse, sévère, imposant, majestueux, aime de préférence les sujets qui *harmonisent* avec la teinte de son âme, et trahit quelquefois le secret de son cœur, dans les momens même où il ne paraît respirer et peindre que les plaisirs et la joie. L'Arioste est plus abondant et plus fécond; le Tasse est supérieur pour l'ordonnance, et sait mieux distribuer et employer ses richesses. L'un excelle à imaginer des actions et des incidens; l'autre, à parler le langage du sentiment et des passions: le Tasse, toujours régulier et fini, est l'élève de la beauté; l'Arioste, celui des grâces. »

Il serait impossible d'introduire plus d'esprit dans l'histoire, qu'on n'en trouve dans ces deux morceaux, et les quatre portraits nous paraissent aussi ressemblans qu'ils sont achevés.

Mais nous croyons devoir avertir les lecteurs de ne pas s'en fier trop implicitement au talent ou à la fidélité de M. Ancillon, pour saisir les ressemblances : l'académicien domine trop sur l'historien ; le soin du style et du pétillement de l'esprit lui fait trop abandonner l'étude des faits, pour que beaucoup de traits ne soient pas hasardés. Même dans un récit aussi succinct que le sien, où il ne recueille que les événemens qu'il n'est permis à personne d'ignorer, les exemples de légèreté et d'inexactitude se présentent en foule. Comment se fier à lui pour l'appréciation des nuances, quand on le voit tomber dans des erreurs, telles que les suivantes? « Entre la rivière de Macra et le Tibre (dit-il, tom. I, pag. 233), la révolution qui s'opéra dans le moyen âge en Italie, et qui procura la liberté aux villes, avait été *plus tardive et plus lente*. Pise, Florence, Sienne, Lucques ne prirent naissance, ou ne sortirent de leur obscurité que dans le QUINZIÈME siècle. » Quoi! Pise qui s'illustra à la première croisade, n'avait pas devancé cette révolution? Florence, Sienne, Lucques, ne l'avaient pas accomplie dès l'an 1215, où leur prospérité fut, pour la première fois, troublée par la rivalité des Guelphes et des Gibelins? On supposerait volontiers ici une faute d'impression, si une correction quelconque pouvait faire accorder le texte avec ce qui précède.

« La maison d'Este (pag. 236), que la muse de l'Arioste et du Tasse a immortalisée, et qui a vu sortir de son sein tant de princes éclairés, amis et protecteurs des lettres, régnait ENCORE A MODÈNE (en 1494). » Au moment où l'on cite l'Arioste et le Tasse, il est singulier d'oublier que les princes qu'ils ont célébrés régnaient à Ferrare, qu'ils y régnaient *encore*, non-seulement en 1494, cinquante ans avant la naissance du Tasse, mais en 1595, à sa mort, et que l'oncle du cardinal Aldobrandini, qui avait voulu couronner le poète au Capitole, devenu pape sous le nom de Clément VIII, profita

de la mort d'Alfonse II, l'un de ces *princes éclairés, amis et protecteurs des lettres*, qui avait tenu le Tasse tantôt en prison, tantôt à l'hôpital des fous, pour forcer la branche bâtarde d'Este à se retirer à Modène, le 28 janvier 1598.

« Crémone, et les terres sur les bords de l'ADIGE, connues sous le nom de GHIAVA D'ADDA, leur furent offertes (aux Vénitiens) par Louis (pag. 297). » L'académicien de Berlin, qui soutient aux habitans de Cassano et de Lodi que la rivière qu'ils nomment *Adda* est l'*Adige*, me rappelle un Parisien, qui n'était pourtant pas académicien, et qui entendant les Lyonnais parler de la Saône, s'écriait : *Locution provinciale! nous appelons ça la Seine à Paris.*

« Louis XII le flatta même (César Borgia) de l'espérance d'épouser la sœur de la reine de Navarre (pag. 297). » Borgia ne fut point flatté, ne fut point trompé par de vaines promesses. Mais Catherine, reine de Navarre, n'avait pas de sœur : ce fut la sœur de son mari, Jean d'Albret, ou Charlotte d'Albret, fille d'Alain le Grand, que Borgia épousa, le 10 mai 1499.

« César Borgia souleva la Navarre contre l'Espagne, et mourut en brave, les armes à la main, après avoir vécu en lâche (pag. 307). » Il faut être juste, même avec Satan, ou avec César Borgia; le dernier, loin d'avoir vécu en lâche, n'était guère moins renommé pour sa bravoure que pour sa perfidie.

« Jules II lui avait envoyé (à Henri VIII) une fleur artificielle de grand prix, en lui faisant espérer qu'il pourrait obtenir le titre de roi très-chrétien (pag. 330). » L'auteur n'a-t-il donc jamais entendu parler de la rose d'or que le pape bénit chaque année en grande cérémonie, et qu'il envoie à celui des monarques de la chrétienté à qui il veut faire le plus d'honneur?

Les inexactitudes fourmillent surtout dans l'introduction;

mais là, de même que dans les portraits, il est difficile de les relever, parce qu'elles se cachent sous des expressions plus vagues encore que rapides. Il faudrait chicaner sur chaque mot, et nous attirer ainsi le reproche d'une critique vétilleuse. Nous n'admettons, par exemple, presque aucun des traits du tableau du régime féodal. (Pag. 104 à 112.) Mais leur examen nous mènerait trop loin. Nous dirons seulement que, lorsque M. Ancillon attribue à la féodalité l'épuisement de l'empire d'Occident, et l'impossibilité où le peuple se trouvait de se défendre contre les invasions des Normands, il intervertit l'enchaînement des événemens, et assigne aux causes des effets contraires à ceux qu'elles produisirent. Tant que l'autorité impériale interdit à tous les seigneurs, à tous les barons, de fortifier leurs châteaux, interdiction maintenue par l'édit de Pister, en 864, il n'y eut point d'indépendance personnelle, point de pouvoirs locaux dans les provinces, point de résistance possible des nobles à l'autorité souveraine, et partant, rien de ce qui caractérise la féodalité dont parle M. Ancillon; c'est alors que les Normands envahirent l'Europe par l'Occident, les Hongrois par l'Orient, les Sarrasins par le Midi. Au contraire, dès que les nobles commencèrent à élever leurs châteaux, sans avoir besoin de l'agrément de la couronne, le pouvoir royal fut anéanti, le pouvoir local des seigneurs féodaux s'éleva à sa place, la résistance commença en tous lieux, et les invasions des Normands devinrent impossibles.

Mais laissons ces critiques de détail, pour nous attacher à l'idée générale que notre auteur a pris à tâche de développer. Selon lui : « Depuis la fin du xve siècle, l'histoire de l'Europe paraît offrir le tableau grand et instructif des efforts, des tentatives, des essais plus ou moins heureux de tous les gouvernemens, pour sortir de l'état de nature, et pour établir

entre eux une garantie sociale du droit, capable de prévenir l'abus de la force (pag. 52). »

A nos yeux, la fin du XVe siècle ne fut signalée par aucune découverte, par l'introduction d'aucun nouveau système dans la politique extérieure des états ; mais ce fut l'époque d'une des grandes crises que devait amener l'accroissement progressif de ces mêmes états. A la chute de l'empire des Carlovingiens, chaque nation, ou chaque race d'hommes parlant une même langue, était divisée entre un grand nombre de peuples, ou de corps politiques indépendans, quant à leur gouvernement. Ces peuples, issus d'une même nation, existaient seuls les uns pour les autres. C'était entre eux seulement qu'il fallait chercher une balance politique, et elle existait en effet, soit entre les cités de l'Italie, soit entre les comtés de la France, soit entre les duchés de l'Allemagne, soit entre les royaumes de l'Espagne. A la fin du XVe siècle, la plupart de ces peuples, fragmens d'une même nation, avaient perdu leur existence indépendante ; les nations entrèrent alors sur la scène ; elles luttèrent les unes contre les autres, au lieu de nourrir la lutte dans leur propre sein. Pendant quatre ou cinq siècles, les petits peuples avaient fait usage, pour s'attaquer ou se défendre, surtout en Italie, de ce système d'équilibre et de contre-forces que développe M. Ancillon : il ne sauva point leur existence. Au XVe siècle, quand les nations commencèrent à s'attaquer avec toute leur masse, le même système embrassa leurs alliances, et distribua les forces et les contre-forces dans toute l'Europe. Il a déjà été pendant trois siècles en vigueur ; mais il ne sauva pas les peuples ; et le moment approche, il menace déjà, où toutes les parties de l'Univers se trouvant en rapport, il faudra en faire l'application, non plus aux parties constituantes d'une nation, non plus aux monarchies de l'Europe, mais

à la terre entière. Alors, quelque philosophe de l'école de M. Ancillon applaudira à l'agglomération des petites nations en une seule, pour former des empires égaux en masse et en puissance à la Chine, à la Russie, ou à l'Indostan britannique.

M. Ancillon a traité en effet sans pitié tous ces petits peuples indépendans, qui, du xe au xve siècle, se partageaient l'Europe : trente dynasties tout au moins régnaient en France, et tout autant en Allemagne. Faiblement unies par le lien féodal, elles n'étaient pas, les unes à l'égard des autres, tout-à-fait dans l'état de nature ; un droit des gens positif les régissait, mais il contribua plus à leur perte qu'à leur salut. Ce lien féodal n'existait pas en Espagne : les rois chrétiens d'Oviedo, de Léon, de Castille, de Navarre, de Portugal, d'Aragon, étaient aussi indépendans les uns des autres que les rois musulmans de Tolède, de Séville, de Grenade, de Cordoue, de Jaen, de Murcie, et de Valence. Dans les îles britanniques, les princes de Galles, les rois d'Écosse, des rois nombreux en Irlande étaient indépendans des rois d'Angleterre. La Scandinavie, tout le nord, tout l'orient de l'Europe étaient partagés entre un grand nombre de petits états, habituellement en guerre les uns avec les autres. L'Italie devait, à l'émulation entre ses républiques, les progrès de sa civilisation et de sa prospérité. M. Ancillon sacrifie joyeusement toutes ces existences indépendantes à la formation de ses grandes monarchies, à l'élévation « d'une puissance qui, mettant de l'unité dans le corps politique, commence à faire, de ces associations bizarres, de véritables états. (P. 177.) » Il montre le commerce, la découverte de la boussole, celle de l'artillerie, l'introduction du droit romain dans les écoles, l'imprimerie même, servant tour à tour à concentrer l'autorité. « Toutes ces causes avaient créé une masse de travaux et de richesses qui suffisait à couvrir les frais de vastes projets ;

elles avaient réuni presque partout, dans une seule main, les ressorts de l'administration, rapproché les nations, formé des puissances capables d'attaquer et de se défendre, étendu les vues, les espérances et les craintes (p. 203). » Après avoir célébré toutes ces agglomérations d'états, il ajoute que « tous les malheurs de l'Italie sont venus de ce que les papes ne permirent jamais qu'il se formât, dans cette belle partie du monde, de puissance dominante, ni même de grande puissance (p. 227). »

Peut-être reprendrons-nous un jour, dans un autre article, l'exposition de cette lutte de trois siècles entre les divers états de l'Europe. En général, elle est jugée par notre auteur avec indulgence. Il ne veut point « qu'on attribue gratuitement toutes les guerres qui ont désolé l'Europe à l'ambition et à l'orgueil, à la vengeance et à la haine. Ce thème favori de tous les déclamateurs calomnie les princes, dégrade l'humanité, et ne permet d'apercevoir, dans le grand drame des événemens, qu'une succession d'êtres et d'actions où tout ne paraît exister que pour être détruit (pag. 30). » Beaucoup d'états ont été envahis, sans doute; mais ils étaient faibles, et comparativement à eux, la Prusse était forte. Les incamérations, les sécularisations, les médiatisations, les traités de partition se sont succédé, au mépris de toute justice et de tout principe du droit des gens; mais les monarques auxquels notre auteur est attaché, n'ont certes pas eu à s'en plaindre. Il nous semble cependant qu'il s'est tout-à-coup aperçu que les petits états avaient presque tous disparu, en sorte que les états moyens sont désormais la pâture réservée aux plus puissans. Déjà l'aigle-noir de Prusse perd son rang parmi les oiseaux de proie; son rôle n'est plus de manger, mais d'être mangé, et le gouverneur des princes de Prusse commence à révoquer en doute l'avantage qu'on trouverait à consolider l'Allemagne en une seule puissance, à détruire *cette association bizarre pour en*

former un véritable état. L'intérêt de la balance politique, et du système des contre-forces à opposer à l'agrandissement de la Russie, le touche moins qu'un danger qui l'approche de si près, et la conservation des existences indépendantes lui paraît le vrai, le seul but de la politique.

Les vœux qu'il fait pour la Prusse sont au reste pleinement d'accord avec les nôtres. De quelque manière que se soit élevée aux dépens de ses voisins cette nouvelle monarchie, il nous suffit que ses citoyens y reconnaissent une patrie, pour que cette patrie ait droit d'exister. Ce ne sont pas les morts dont il faut respecter les affections et les sentimens, ce sont les vivans; les peuples autrefois conquis par la Prusse ont cessé de souffrir, faisons des vœux pour que les Prussiens ne souffrent pas à leur tour. Mais, quant aux principes de l'auteur, nous croyons que c'est considérer la politique sous un jour faux, et d'un point de vue étroit, que de n'y chercher qu'un système d'équilibre, une défiance réciproque, une justification de tout le mal qu'on peut faire à ceux qui nous approchent, pour prévenir celui qu'ils vous feraient à leur tour. Il y a, nous n'en doutons point, une manière plus haute et plus noble de considérer la même science, en ne la séparant jamais du développement moral de l'homme, du progrès de ses lumières, de ses vertus, de sa liberté et de son bonheur. C'est aux philosophes, c'est aux écrivains du premier rang à montrer comment l'intérêt des bons gouvernemens peut et doit s'accorder avec l'intérêt général de l'espèce humaine. Nous regrettons de trouver si peu de cette doctrine dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux; d'y rencontrer si souvent, au contraire, le langage spécieux que le pouvoir emploie à combattre l'effervescence des sentimens publics, toutes les fois qu'il sacrifie les notions primitives du droit et du juste à ce qu'il appelle la haute politique.

J. Ch. L. de Sismondi.

Recherches pour servir a l'Histoire de l'Égypte *pendant la domination des Grecs et des Romains, tirées des inscriptions grecques et latines relatives à la chronologie, à l'état des arts, aux usages civils et religieux de ce pays; par* M. Letronne, membre de l'Institut, inspecteur-général de l'Université, etc. (1).

L'érudition, quelquefois trop dédaignée par la philosophie, comprend deux parties également propres à exercer très-utilement notre intelligence : la science des mots, et la science des faits. Ceux-ci, qui ne peuvent résulter que d'une connaissance positive des premiers, donnent à la science des mots un intérêt réel, puisqu'ils sont la véritable source des seconds; et tous les moyens d'appréciation des œuvres de l'esprit humain, sont dans la régulière combinaison des uns avec les autres. Ces érudits si laborieux qui, dans les trois derniers siècles, se livrèrent avec tant de zèle à l'examen et à la restauration des écrits de l'antiquité, travaillèrent donc réellement à l'avancement de nos connaissances, et jetèrent de leurs mains savantes les solides fondemens de l'édifice des sciences anciennes, où les sciences modernes ne cesseront de chercher des préceptes, et où elles trouveront souvent des exemples, qui, les uns et les autres, seront toujours un curieux chapitre de l'histoire de l'homme. Après tant de recherches et de travaux critiques sur les textes des monumens et des auteurs de l'antiquité, le tems est venu de tirer de leur ensemble les nombreuses notions qu'ils renferment sur l'état social de ces vieilles nations qui, en nous devançant dans

(1) Paris, 1823. Bouland-Tardieu, libraire, rue du Battoir Saint-André, n° 12. Un vol. in-8°, de lx et 524 pages; prix, 15 fr.

l'ordre des tems, et en nous épargnant ainsi la lente expérience des commencemens de la civilisation, ne se montrent aujourd'hui à nous, dans leurs ruines mêmes, que comme des sociétés toutes formées. Ainsi, la connaissance de l'état des mœurs et des lois de ces sociétés ne saurait avoir, surtout pour notre siècle, un faible intérêt; l'érudition qui se propose ce noble but, acquiert donc des titres certains à l'estime des hommes qui comprennent toute l'étendue et toute l'importance de ces vues; et la véritable philosophie, qui préfère les faits de l'expérience aux théories de l'imagination, honore et encourage de ses vœux ces travaux difficiles où l'on élabore pour elle les fruits de ces pénibles investigations sur des peuples célèbres dès long-tems disparus de la scène du monde : c'est sous ces rapports que se recommandent aujourd'hui les Recherches de M. Letronne sur les monumens grecs et romains de l'Égypte, appliqués à l'histoire des institutions civiles et religieuses de cette contrée.

« L'état de l'Égypte pendant la domination successive des Grecs et des Romains, est certainement une des questions historiques les plus dignes de fixer l'attention des hommes éclairés. Ils aimeraient à savoir ce que devinrent, sous les dominations étrangères, ces usages, ces institutions nées du climat et de la disposition particulière du pays; cette religion antique, ces arts qu'elle avait créés et qu'elle maintint dans une si longue enfance. Ils demandent à l'histoire quelle fut l'influence du séjour des étrangers en Égypte; quelle espèce de lutte s'établit entre la civilisation de l'Occident et cette autre civilisation dont l'origine touchait au berceau du monde : les conquérans essayèrent-ils d'effacer par la persécution, le caractère particulier des institutions civiles et religieuses de l'Égypte? ou bien, dans l'intérêt de leur propre conservation, et peut-être aussi par suite de leur tolérance habituelle, respectèrent-ils des usages, une religion, des

arts, qu'il était à la fois inutile, difficile et dangereux de détruire? »

Ce premier paragraphe de l'introduction que M. Letronne a mise en tête de ses Recherches, indique très-bien le but même de son ouvrage, et l'on sait que les rapports isolés et incomplets des écrivains grecs ou latins, étrangers à l'Égypte, étaient insuffisans pour l'y conduire avec succès. Il a donc fallu que le tems et d'autres secours favorisassent plus directement cette grande entreprise, et rien ne pouvait être plus fructueux à cet égard que les inscriptions même, grecques ou latines, encore éparses sur le sol de l'Égypte. Quelques voyageurs des derniers siècles avaient rapporté en Europe la copie de ces monumens si précieux, si authentiques, contemporains des hommes et des époques dont ils rappellent les noms ou les événemens; mais, depuis l'expédition mémorable des Français sur les rives du Nil, le nombre des inscriptions de ce genre s'est considérablement accru; on possède aujourd'hui un ensemble d'environ cent décrets, édits, contrats, dédicaces, pétitions, hommages publics ou particuliers, tous relatifs à l'Égypte, et recueillis soit dans ses ruines, soit en Nubie, en Syrie, dans l'Asie-Mineure, la Grèce ou l'Italie, et les portefeuilles de MM. Gau et Bankes doivent encore accroître ces richesses historiques.

Afin de les présenter dans l'ordre le plus convenable au but de ses Recherches et à l'intérêt général de l'histoire, M. Letronne s'occupe d'abord, dans la première section, des inscriptions antérieures à l'ère chrétienne, appartenant toutes au tems des Ptolémée, et en commençant par celles qui sont gravées sur la façade des temples, à Parambolé, Antæopolis, Ombos, Apollinopolis et Philæ. D'autres inscriptions analogues, mais de l'époque romaine et rapportées dans la seconde section, se lisent aussi sur la façade des temples à Tentyris, Panopolis, Philæ, Cysis de la grande Oasis, etc.,

et de ce fait bien constaté naissaient ces deux questions importantes, qui ont assez long-tems divisé les plus habiles critiques : ces inscriptions indiquent-elles *la construction* de l'édifice ou de quelques-unes des parties de l'édifice qui les porte, et l'édifice lui-même, quoique de style égyptien, est-il du tems des Ptolémée ou de celui des Romains? ou bien : ces mêmes inscriptions sont-elles postérieures à l'édifice sur lequel elles ont été gravées, et l'ont-elles été par les Grecs ou par les Romains, vainqueurs de l'Égypte soumise, qui voulut ainsi honorer ses nouveaux maîtres en gravant leurs noms sur ses temples anciens? Ceux qui croyaient à la haute antiquité de *tous* les monumens de style égyptien, et qui n'admettaient pas que, depuis Cambyse, ni sous les Lagides, ni sous les Romains, les Égyptiens eussent élevé aucun grand édifice selon les règles et les préceptes de l'art national, se décidaient affirmativement pour la seconde question, et considéraient les temples comme antérieurs aux inscriptions qui n'auraient été, dans ce cas, qu'une espèce de rénovation en l'honneur de l'autorité nouvelle ; et il faut convenir que d'après l'idée qu'on s'était faite si vite de la haute antiquité des zodiaques sculptés dans le temple de Dendéra, on devait répugner singulièrement à admettre que le temple qui portait des tableaux astronomiques aussi anciens, avait été construit à une époque aussi moderne que celle des deux inscriptions gréco-romaines, gravées sur deux des portes de ce même temple. C'est dans l'intérêt de cette difficulté, qui se rattache à la fois à toutes les parties de l'histoire de l'Égypte, à celle de ses institutions civiles, de sa religion, de ses arts et de ses usages publics, que M. Letronne se livre à l'examen approfondi de cette première série d'inscriptions grecques analogues ; et par leur comparaison, par la restitution régulière de leurs lacunes, et surtout en considérant que *toutes*, une seule exceptée, sont gravées sur des *parties d'é-*

difices égyptiens, dont elles contiennent *le nom*, il conclut, ainsi que de l'analyse rigoureuse de tous leurs détails, que ces inscriptions ne peuvent pas indiquer autre chose que la *construction* même de ces mêmes parties des édifices qu'elles nomment : et il en résulte que, sous les Grecs et sous les Romains, d'*anciens* édifices égyptiens ont été *terminés* et d'*autres édifices* ont été *construits*, toujours décorés de symboles, d'hiéroglyphes et de figures exécutées, par les Égyptiens, dans le *style* employé par eux de tems immémorial.

Ce résultat inattendu devait frapper par sa nouveauté, et pouvait, de la part de ceux qui avaient prématurément soutenu l'opinion contraire, exciter de vives contradictions : mais mon travail sur l'*Alphabet des hiéroglyphes phonétiques* les a en quelque sorte prévenues, et j'ai été assez heureux pour démontrer d'une autre manière toute la vérité de la proposition si habilement exposée par M. Letronne. Ces mêmes édifices qui portent les inscriptions grecques du tems des Ptolémée ou des Romains, portent aussi des *cartouches* hiéroglyphiques où sont inscrits phonétiquement les noms des mêmes Ptolémées ou des mêmes empereurs romains qui sont désignés dans ces inscriptions ; ces noms hiéroglyphiques sont répétés plusieurs fois sur le même temple, sans aucun mélange avec d'autres noms de souverains plus anciens ; et malgré la parfaite ressemblance qui existe, à quelques légères différences près dans leur style, entre ces mêmes temples et ceux qui appartiennent évidemment à l'époque des Pharaons, antérieure à Cambyse, il n'en est pas moins certain que les édifices qui portent ces inscriptions grecques et gréco-romaines, ont été construits, en effet, soit sous les rois grecs, les Ptolémée, soit sous les premiers empereurs romains. Un autre genre de preuve est même résulté des exactes observations faites sur les lieux par deux habiles architectes, MM. Huyot et Gau : l'étude des monumens de l'Égypte et

de la Nubie a fait reconnaître, à l'un et à l'autre, observant isolément et à deux époques diverses, trois styles dans l'art égyptien; tous deux se sont rencontrés sur leurs différences et sur la classification des monumens selon ces trois sortes de style, et la lecture des cartouches hiéroglyphiques que ces deux savans voyageurs y ont recueillis, m'a fait reconnaître les constructions du *premier style*, le plus parfait des trois, comme appartenant aux tems antérieurs à Cambyse; celles du *style intermédiaire*, comme étant du tems des Ptolomées; et celles du *troisième style*, comme toutes romaines. Ces déterminations sont encore un nouveau témoignage en faveur de la proposition tirée des inscriptions seules par M. Letronne: et comme sur tous les temples de ces trois époques on retrouve et les mêmes dieux, et les mêmes symboles, et la même écriture, et les mêmes costumes, en tout les mêmes idées et les mêmes mœurs, il en résulte encore ce fait historique, sans exemple jusqu'ici et bien digne de la méditation des philosophes et des moralistes, que les Égyptiens, successivement soumis par les Persans, les Grecs et les Romains, « ont conservé (nous empruntons les paroles de M. Letronne), au moins jusqu'au siècle des Antonins, et sans modifications essentielles, la religion et les arts de leurs ancêtres; qu'ils ont élevé des monumens dans un style d'architecture et de sculpture assez semblable à celui des plus anciens tems, pour que des ouvrages, exécutés dans le second siècle de notre ère, aient été regardés, par d'habiles artistes, comme ayant dû être faits 3000 ans avant J. C. » On sait donc, en résultat et avec toute certitude, que, parmi les monumens égyptiens, il en existe qui ont été construits du tems des Grecs et du tems des Romains; les autres sont antérieurs à Cambyse; tous portent les noms hiéroglyphiques des souverains qui les ont fondés, construits ou augmentés; mon Alphabet hiéroglyphique nous fait lire tous ces noms sans difficultés comme sans

incertitude : la chronologie de ces monumens, et par suite l'histoire de l'art en Égypte, repose donc sur de solides fondemens ; elle confirme pleinement toutes les déductions de M. Letronne à l'égard des édifices qu'il avait attribués, par de savantes combinaisons de faits isolés, à l'époque grecque et à l'époque romaine, et ce sont là autant de certitudes de plus pour l'histoire. Ce ne sont pas les seules dont elle vient d'être enrichie par l'ouvrage que nous analysons. Un esprit convenablement préparé par de profondes études sur l'antiquité, exercé à la critique des textes et des monumens, et secondé par toute la perspicacité que comporte un jugement droit et sévère pour lui-même, ne pouvait pas s'appliquer à des sujets si féconds en résultats, sans en retirer une foule de notions nouvelles sur les usages peu ou point connus, sur l'état de la religion du pays, et sur un certain nombre de pratiques qui tiennent directement à l'état des mœurs générales de la nation, sur les règles d'administration publique, et les habitudes mêmes de la cour, enfin, sur l'histoire générale et la chronologie des souverains de l'Égypte, sous les Grecs et sous les Romains.

Si le plan de la *Revue* nous le permettait, nous exposerions successivement le travail de M. Letronne sur chaque inscription, sur leur restitution l'une par l'autre ou par des passages analogues d'auteurs accrédités qu'elles servent presque toujours à éclaircir, sur les faits utiles à la paléographie et à la langue grecque qu'il en a déduits ; enfin, comment ces inscriptions se rattachent à des points d'histoire déjà connus, ou à d'autres qui ne l'étaient pas, tels, par exemple, que l'état de l'administration particulière d'Antinoë, ville toute grecque au milieu de l'ancienne Égypte. Mais nous devons nous borner à l'énumération de quelques-uns des résultats de ce travail difficile ; et nos lecteurs qui, pour la plupart, préfèrent sans doute les doctrines toutes faites, lorsqu'elles leur vien-

nent de bonne source, accepteront ces résultats avec toute la confiance qu'inspirent le nom et la méthode du savant académicien qui les a consignés dans ce nouvel ouvrage.

A la cour des Ptolémées, des officiers supérieurs étaient appelés *commandant des gardes-du-corps*, *grands-veneurs*, et certaines dignités de l'état emportaient avec elles les titres de *sœur* (la reine), d'*ami*, de *premier ami*, de *parent*, et de *frère* du roi; ils recevaient aussi certaines *décorations*, telles qu'une *agrafe d'or*, un *collier d'or*, usages imités des Perses par Alexandre et ses successeurs les Ptolémées et les Séleucides; ce qui donne à des usages modernes une origine beaucoup plus ancienne que ne l'ont cru ceux qui se sont occupés de la chercher.

Il y eut, en Égypte, comme dans la Grèce, comme à Rome, des *corporations* ou confréries, désignées sous des noms relatifs à leur origine ou à leur but, qui s'administraient elles-mêmes, et qui dans certaines occasions donnaient des sommes d'argent aux temples, pour des sacrifices dont elles avaient déterminé le motif, presque toujours religieux ou politique.

Les anciens n'épargnaient point aux rois vivans les qualifications les plus honorables; les Égyptiens, dans leurs monumens publics, appelèrent l'empereur Auguste *Jupiter Eleuthère* (Jupiter libérateur); Tibère, *nouvel Auguste*; Néron, *nouvel Agathodémon* (bon génie), et *sauveur de la terre*; Trajan et Caracalla, *invincibles*; Hadrien, *Olympien* et *Eleuthère*; et les jours de la naissance des empereurs et des impératrices étaient déclarés *éponymes*, c'est-à-dire, que ces jours portaient, dans le calendrier, le nom même de ces princes; il en fut ainsi pour Auguste et pour sa femme Livie qui, après la mort de l'empereur, prit le nom de *Julia Augusta*; et ces jours étaient célébrés avec beaucoup de pompe.

Alexandrie et Antinoë furent les seules villes de l'Égypte qui eurent chacune un sénat ; la première dut cette institution politique à Septime-Sévère, et la seconde à son fondateur Hadrien, ce qui donnait au système municipal de ces deux villes des formes toutes particulières, parce que leur population était presque entièrement grecque. Du reste, des fonctionnaires de divers ordres étaient placés dans tous les lieux, selon leur importance, tous subordonnés au *préfet* de l'Égypte, et M. Letronne a tiré de ses recherches les noms de vingt de ces préfets, dont quelques-uns se succédèrent, et ces noms servent presque tous à déterminer l'époque de quelques monumens ou de quelques faits historiques auxquels ils se trouvent mêlés ailleurs.

Les Romains, qui respectèrent généralement le système municipal des pays qu'ils soumirent, assez même dans les Gaules pour que, dans quelques villes qui n'ont jamais eu de *charte de communes*, ce système se soit perpétué jusqu'à la révolution, accordèrent le même bienfait à l'Égypte, et s'appliquèrent à ne conférer ces magistratures municipales qu'à des naturels du pays ; mais les chefs militaires étaient toujours des Romains : tels avaient été les principes posés pour l'Égypte, par Auguste qu'elle surnomma Jupiter *Eleuthère*, et ses successeurs conservèrent son ouvrage pendant trois siècles au moins.

A Esnéh, ville de la Thébaïde, une inscription grecque *écrite* sur une des colonnes du Pronaos du temple situé au nord de ce lieu, découverte par M. Gau, publiée et restituée pour la première fois par M. Letronne (pag. 450 et suiv.), annonce que deux Égyptiens ont fait exécuter (à leurs frais) la *peinture* et la *sculpture* de cette colonne, dans la 10e année de l'empereur Antonin (147 de J.-C.). Ce même temple porte un zodiaque commençant par *la vierge* ; et les voyageurs qui avaient voulu y voir l'époque même de la cons-

ruction du temple, la faisaient remonter jusqu'à 5000 ans avant l'ère chrétienne. Mais ceux qui ont le mieux décrit ce temple (MM. Jollois et Devillier, *Description de l'Egypte*), ont remarqué qu'il avait été construit *avec beaucoup de négligence*, et que là les couleurs avaient conservé plus de fraîcheur et plus de brillant que partout ailleurs; et M. Gau a ajouté que les couleurs, même celles du zodiaque, avaient partout sur ce temple les mêmes teintes, le même éclat et la même fraîcheur, et qu'en tout ce temple *est un des plus récens de l'Egypte*. C'est donc avec toute raison que M. Letronne applique au temple entier la date de la colonne du Pronaos; la parfaite ressemblance de l'état du temple entier ne permet pas d'y reconnaître deux époques, et le zodiaque lui-même ne peut remonter au-delà du siècle des Antonins. A cet égard, il n'est pas inutile de remarquer que le grand temple du même lieu, Esnéh, commence aussi par *la vierge*, et que tous les cartouches hiéroglyphiques qui s'y voient n'offrent que les noms des empereurs Claude et Antonin, fréquemment répétés l'un et l'autre; cet autre zodiaque ne saurait donc encore appartenir qu'à l'époque romaine de l'Egypte.

Dans l'île de Philæ, on a remarqué trois inscriptions grecques coupées par des sculptures égyptiennes; et en considérant toutes les sculptures égyptiennes comme antérieures aux Grecs, ces inscriptions ainsi coupées devenaient fort embarrassantes. Mais leur explication les ramenant toutes au règne de Ptolémée Aulète, 70 ans avant l'ère chrétienne au plus, il en résulte que ces sculptures sont les unes du dernier siècle qui a précédé l'ère vulgaire, et les autres du tems même des Romains.

A Philæ encore, on a retrouvé une longue inscription que M. Jomard, éditeur du Voyage de M. Cailliaud, avait communiquée à M. Letronne, et qui a été depuis publiée en Angleterre; cette inscription grecque est un placet des prêtres

d'Isis qui se plaignent au roi Ptolémée Evergète II des exactions auxquelles se livrent les officiers publics et leur suite en venant à Philæ : ils supplient le prince de les faire cesser, et lui promettent de consigner le témoignage de leur gratitude pour ce bienfait, sur une *stèle* qui en conservera éternellement le souvenir. Le marbre qui porte l'inscription est en effet le piédestal d'un obélisque trouvé dans le voisinage, et couvert d'une inscription hiéroglyphique où j'ai lu les deux noms de Ptolémée et de la reine Cléopâtre sa femme (1), et dont je donnerai ailleurs la traduction entière. Cet obélisque prouve que le roi accueillit la demande des prêtres d'Isis à Philæ ; les deux morceaux réunis forment encore un des monumens les plus utiles pour faire connaître l'état des arts et de l'administration publique en Égypte sous les Lagides (2) ; et l'on sait par ma *Lettre à M. Dacier* (3), combien il m'a servi pour découvrir l'*alphabet des hiéroglyphes phonétiques*, et pour pénétrer dans le système général des écritures égyptiennes.

Il nous faudrait donner à cette analyse une étendue considérable pour indiquer tous les faits nouveaux relatifs à l'Égypte, à son administration, à son culte religieux, à son architecture, ou aux arts accessoires, qui sont réunis dans ce nouvel ouvrage ; il est relatif à l'objet habituel aujourd'hui des recherches de toute l'Europe savante, redevable à la France de cette nouvelle mine historique dont les pro-

---

(1) Voy. *Revue Encyclopédique*, T. XIII (mars 1822), pag.

(2) Je puis citer à ce sujet l'ouvrage de mon frère, *Annales des Lagides*, 2 vol. in-8° (à la librairie de la rue Christine, n° 3), couronné par l'Institut au concours de 1818, et dont les nouveaux monumens publiés et expliqués par M. Letronne, confirment en général les résultats historiques et chronologiques.

(3) *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques.* Paris, 1822. Firmin Didot. In-8°, avec quatre planches.

duits s'annoncent déjà sous un aspect si vaste et si intéressant. Les monumens de l'Égypte *romaine* et de l'Égypte *grecque* devaient être nos premiers guides dans l'exploration de l'Égypte *égyptienne*, si incomplètement connue, malgré les dires de l'antiquité, tant qu'une main heureuse n'avait pas réussi à soulever le voile qui nous la dérobait presque tout entière : le hasard m'a réservé cette tache, et les premiers résultats de mes travaux sur les écritures égyptiennes nous font concevoir de bien vives espérances, même celle de lire entièrement ces innombrables inscriptions hiéroglyphiques dont les monumens de l'Égypte sont couverts ; la traduction grecque d'une seule de ces inscriptions a comme ouvert la carrière ; et si les notions techniques qu'elle nous a fournies sur les écritures égyptiennes, augmentées d'autres notions tirées de la comparaison attentive d'autres monumens, nous donnent le moyen de lire et d'entendre les inscriptions égyptiennes de tous les ordres, il est juste de dire que les recherches sur l'Égypte *grecque* et *romaine* ont fourni le point de départ le plus ou le seul vrai. Ce but, si important à tant d'égards, est celui que M. Letronne s'est proposé ; son plan exigeait toutes les ressources de l'érudition et de la critique, un esprit très-méthodique, et capable de généraliser les plus légers aperçus, dans l'intérêt universel de l'histoire : tel est l'ouvrage que nous annonçons, tels ont été les procédés et les vues de M. Letronne ; tel est aussi le nouveau service qu'il vient de rendre aux sciences historiques, en leur donnant à la fois un bon modèle de plus pour la forme, et un recueil précieux de faits nouveaux pour le fonds. C'est dire assez avec quel empressement on attend le *second volume* qui doit compléter cette honorable entreprise, suite nécessaire de la *Description de l'Égypte*, et exécutée du même format que la seconde édition de ce grand ouvrage.

J. F. Champollion, *le jeune*.

LITTÉRATURE.

De la république de Cicéron. — Manuscrit palimpseste, *découvert par M.* Mai, *et traduit par* M. Villemain, *de l'Académie française* (1).

Quand le nom d'un grand homme passe à la postérité, on recherche avec avidité ses différens titres de gloire : le mérite de ses ouvrages fait désirer de les connaître tous ; et, si les ravages du tems nous en ont dérobé une partie, si ceux que nous n'avons plus jouirent chez les anciens d'une haute renommée, l'estime qu'ils obtinrent aggrave encore le regret de leur perte.

Tel est le sort d'un ouvrage que Cicéron avait fait paraître, sous le titre, *de Republicâ*. L'orateur romain, appelé par ses lumières et par son génie aux premières dignités de l'état, s'était voué à l'examen des plus hautes questions de politique et de gouvernement. Les leçons de l'expérience l'avaient éclairé sur l'emploi des théories. En cherchant à résoudre le difficile problème du meilleur gouvernement, il désirait en appliquer les principes à la situation où se trouvait alors la patrie, et faire revivre les sages maximes qui avaient été longtems la source de sa gloire.

Le plus grand nombre des ouvrages de Cicéron nous est resté ; et celui auquel il attachait le plus d'importance avait disparu. Composé au milieu des orages politiques de Rome, il y trouva sans doute, comme l'auteur lui-même, une cause de proscription. Ce monument de vertu, de modération, de justice, témoignait contre les triumvirs. On voulut l'abolir : il n'en resta que la mémoire ; mais il paraît qu'on osait à

(1) Deux vol. in-8°. Paris, 1822 et 1823; L. G. Michaud, rue de Cléry, n° 13. Prix, 15 fr.

pcine en citer quelques passages. La gloire politique de Cicéron dans la tombe eût encore inspiré quelque ombrage ; et les écrivains des premiers siècles ont rappelé quelquefois cet ouvrage, sans s'attacher à en développer les principes et à le faire bien connaître.

Quelques fragmens du traité *de Republicâ* ont été insérés dans les œuvres de Lactance et de saint Augustin, et Macrobe nous a conservé ce bel épisode du songe de Scipion, qui renferme de si hautes pensées sur le dogme de l'immortalité de l'âme ; mais le plan de l'ouvrage, l'enchaînement d'un si vaste système, tous les développemens qu'avait pu lui donner un homme d'état qui s'était occupé de la chose publique avec tant de dévouement et tant de gloire, rien ne nous était conservé.

C'est après une révolution de dix-neuf siècles que cet écrit sort de l'obscurité. La bibliothèque du Vatican vient de le rendre au monde littéraire ; et Rome, qui fut long-tems le théâtre de la gloire de ce grand homme, exhume un de ses plus beaux ouvrages, comme pour lui décerner de nouveaux honneurs.

C'est par M. Angelo Mai, bibliothécaire du Vatican, que cette précieuse découverte a été faite, en 1820. (Voyez, *Revue Encyclopédique*, Tom. V, pag. 386). Ce savant, long-tems attaché à la bibliothèque Ambroisienne de Milan, avait déjà reconnu, dans plusieurs anciens manuscrits, que les pages en étaient couvertes de deux écritures, appartenant à différens siècles ; qu'on avait cherché à faire disparaître les plus anciens caractères, pour leur en substituer de plus modernes ; mais que ces signes primitifs n'étaient pas toujours complétement effacés, et qu'on pouvait encore les reconnaître à travers les lettres plus récentes dont ils étaient surchargés. Deux ouvrages, deux âges littéraires se présentaient ainsi à la fois, et l'on avait sacrifié l'un à l'autre, soit que la rareté du par-

chemin ne permît pas de s'en procurer de nouveau, soit que les écrivains et les copistes du moyen âge préférassent leurs propres ouvrages à ceux des auteurs plus anciens. Ces sortes de transmutations ne pouvaient point enrichir la littérature : l'or fut souvent remplacé par d'autres métaux. A mesure que l'Europe arrivait vers le dixième siècle, elle devenait plus barbare ; et quelques monumens des tems classiques s'ensevelirent sous les nombreuses productions du moyen âge.

M. Mai souleva bientôt le voile étendu sur ces premiers ouvrages. Il retrouva plusieurs écrits inédits ; au premier rang desquels il faut placer les fragmens de quelques harangues de Cicéron, et une grande partie des antiquités de Rome par Denys d'Halycarnasse, ouvrage dont on n'avait encore publié que la moitié.

Le genre de recherches, que ce savant avait commencées dans la bibliothèque Ambroisienne, fut poursuivi à Rome avec la même ardeur, lorsqu'il eut été nommé bibliothécaire du Vatican. Entouré des plus vastes trésors de la littérature ancienne et des monumens du moyen âge, il essaya ses nouvelles découvertes sur plusieurs manuscrits palimpsestes, et reconnut enfin, à travers les commentaires de Saint-Augustin sur les psaumes, la copie du traité de Cicéron *de Republicâ*. Saint-Augustin, l'un des plus illustres pères de l'église, était l'écrivain sacré qui avait relevé le plus souvent et avec le plus de force le mérite de cet ouvrage : par une singularité remarquable, la copie d'un de ses écrits servait, deux cents après, à faire disparaître le manuscrit de Cicéron, et le seul peut-être qui nous soit resté. Cet ouvrage politique et philosophique, transformé tout-à-coup en dissertation religieuse, se conserva long-tems dans la bibliothèque du monastère de Bobbio. En changeant de nature, il semblait avoir acquis plus de valeur aux yeux des scholiastes du moyen âge : il passa, sous son nouveau titre, dans la bibliothèque du Vatican ; et confondu

enfin dans la foule des manuscrits de la même époque, il attendit l'homme habile qui devait dégager Cicéron de cette enveloppe étrangère, et lui restituer toute sa gloire.

Le traité *de Republicâ*, composé sous la forme d'un entretien entre Scipion-Æmilien, Lælius et quelques-uns de leurs illustres contemporains, se partage en six livres. Dans le premier, l'orateur romain examine quelle est la meilleure forme de gouvernement : il compare entre elles la monarchie, l'aristocratie, la démocratie, fait sentir les avantages et les dangers de chacun de ces trois systèmes, et donne la préférence à un gouvernement mixte, où l'autorité d'un seul se trouve habilement tempérée par celle des grands et du peuple.

L'objet du second livre est de peindre les vicissitudes qu'avait successivement éprouvées le gouvernement de Rome depuis sa fondation. Cicéron y trace les diverses institutions établies par Romulus et par les rois qui lui succédèrent : il indique les causes qui, après une durée de 240 ans, amenèrent l'établissement de la république, et il se propose d'en suivre les variations, jusqu'au tems où vivait le vainqueur de Numance et de Carthage.

Dans le troisième livre, Cicéron soutient que la constitution et le gouvernement d'un état doivent toujours être fondés sur la justice : il combat les sophismes et les paradoxes contraires à ce noble système, et applique à la conduite de l'état les principes de morale et de vertu qui avaient été la règle de toute sa vie.

Le quatrième, le cinquième et le sixième livres devaient embrasser les institutions publiques et les différentes questions de politique, d'ordre civil et de morale, destinées à compléter son ouvrage ; mais la plus grande partie de cette seconde moitié du manuscrit a disparu : quelques pages seulement nous ont été conservées : les passages qu'elles renferment, et

au nombre desquels s'est retrouvé le songe de Scipion, ne sont restés que comme des témoins de la perte que l'on a faite.

L'étendue comparée de ce qui nous reste encore et de ce que nous n'avons plus a été déterminée, autant qu'elle pouvait l'être, par M. Mai. Différens indices de la pagination du manuscrit le guidaient dans cette recherche : il a reconnu que le premier et le second livre avaient éprouvé peu de mutilations; que le troisième était réduit de plus de moitié; que le quatrième, le cinquième, le sixième, ne renfermaient que quelques fragmens; et qu'enfin tous les précieux débris qui nous ont été conservés se bornaient au tiers de l'ouvrage.

C'est de cet écrit incomplet, mais où respire encore tout le génie d'un grand homme, que M. Villemain vient de publier la traduction. Il y a joint le texte en regard : on peut les comparer l'un à l'autre; et l'on reconnaît, à chaque page, que l'orateur, l'homme d'état, le savant ont trouvé un digne interprète. Le traducteur est resté fidèle à la beauté des pensées, des sentimens et du style : il ne pouvait suppléer à ce que nous avons perdu, et il n'a point essayé de le remplacer; mais les trois derniers livres qui ont souffert le plus de mutilations, sont précédés de savantes dissertations sur les sujets de politique, d'économie civile et de mœurs domestiques qui paraissent entrer dans le plan général de l'ouvrage. Ces développemens nous font mieux connaître la constitution des principaux pouvoirs de l'état, quelques branches de la littérature des Romains, et plusieurs usages qui prêtaient une nouvelle force à leurs institutions. Un discours préliminaire de M. Villemain, une préface de M. Mai, les notes savantes de l'un et de l'autre donnent un nouveau prix à la publication de l'ouvrage de Cicéron. L'un nous replace dans le siècle où les interlocuteurs de cet entretien ont vécu, et nous rend présent le gé-

nie de ces grands hommes ; l'autre nous rappelle les hommages rendus à Cicéron dans tous les siècles, et les nombreuses recherches que l'on a faites pour retrouver un de ses plus beaux ouvrages : il rend compte des circonstances de cette dernière découverte ; et quoique M. Mai paraisse avoir perdu l'espérance de retrouver les restes du manuscrit, son exemple, ses succès doivent néanmoins encourager les savans attachés à nos grandes bibliothèques, à faire des recherches nouvelles. Il existe d'autres manuscrits palimpsestes, et s'ils ne font pas découvrir la suite du traité de Cicéron, si les livres qui nous manquent sont perdus sans retour, plusieurs autres monumens classiques peuvent nous être rendus. Nous sommes entourés des débris de l'antiquité ; la plupart de ses beaux ouvrages ne sont arrivés que mutilés jusqu'à nous : mais M. Angelo Mai a ouvert une mine féconde ; et si un travail de quelques années a obtenu de si grands résultats, il serait digne des sociétés savantes de répandre et d'exciter un genre d'émulation qui peut accroître nos richesses littéraires et nous assurer de nouvelles conquêtes (1). R.

---

(1) Le traité de Cicéron : *De Republicâ*, découvert au Vatican par M. *Angelo* Mai, vient d'être imprimé à Londres, en un vol. in-8°, 349 pages. Il est recherché avec empressement par tous les amateurs des auteurs classiques.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

243. — *Remarks made on a short tour.* — Observations faites dans une course rapide, de Hartford à Québec, dans l'automne de 1819; par l'auteur d'un *Journal de Voyages en Angleterre, en Hollande et en Écosse.* Publié par *S.* Converse. New-Haven, 1820. Un vol. in-8°, de 407 pages, avec des gravures.

Deux citoyens des États-Unis, de la province de Connecticut, entreprennent, dans l'automne de 1819, un voyage de plaisir et de curiosité, de Hartford à Québec, et ils consignent dans un journal tous les objets qu'ils remarquent sur leur route. Aspect des lieux, cours des rivières, gisement des montagnes, vues des lacs, navigation, remarques géologiques et minéralogiques, détails de mœurs : rien n'est oublié dans ce petit ouvrage, écrit sans prétention par les deux Américains, et publié, à l'invitation de leurs amis auxquels ils l'avaient simplement destiné. Les pays que traverse la route d'Hartford à Québec, la navigation du lac Champlain et celle de la rivière Saint-Laurent, sont trop connus pour que les lecteurs de ce voyage puissent y acquérir des connaissances nouvelles; mais ils y trouveront des détails intéressans, exposés avec une simplicité qui ne permet pas de douter de la sincérité des voyageurs. En traversant les contrées où le général Burgoyne, à la tête d'une armée composée de troupes régulières d'élite et de ces tribus indiennes dont on avait excité la férocité naturelle contre les insurgés, se vit forcé de mettre bas les armes devant des milices sans instruction, sans discipline, et dont le courage n'avait pour guide et pour soutien que l'amour de la liberté et de l'indépendance, nos jeunes voyageurs devaient naturellement s'arrêter avec complaisance sur les détails des combats qui amenèrent la mémorable reddition de l'armée anglaise. Ils retrouvaient dans

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

le souvenir de cette époque de leur histoire, le premier avertissement solennel donné par leur pays à la Grande-Bretagne, qu'elle succomberait dans cette lutte du despotisme de la métropole contre la volonté fortement prononcée de ses colonies. Quoique tous les événemens de cette guerre, si honorable pour les États-Unis, et particulièrement la défaite du général Burgoyne, soient bien connus de tous les amis de la liberté, on en relit toujours les détails avec un nouvel intérêt. Nos voyageurs, après avoir quitté le territoire des États-Unis, descendent le fleuve Saint-Laurent. Cette navigation les conduit à Mont-Réal; puis, à Québec. Ils joignent aux observations qu'ils peuvent faire eux-mêmes, dans cette course, à bord du bateau à vapeur qui les porte, celles de leurs compagnons de voyage, des amis auxquels ils sont adressés, des maîtres des auberges où ils s'arrêtent, des habitans des lieux qu'ils visitent. C'est d'après ces renseignemens qu'ils décrivent Mont-Réal, Québec, et les environs de ces deux cités. Après quelques détails sur les opérations militaires dont le résultat fit passer, en 1759, le Canada sous la domination de la Grande-Bretagne, ils présentent le tableau des mœurs douces, simples et toujours françaises de ces Canadiens, qui, conservant l'usage de l'ancien idiome national, ne permettent pas à leurs enfans d'apprendre la langue de leurs nouveaux maîtres, dont toutefois le gouvernement est doux et habile, et sous lequel ils vivent heureux. Cet ouvrage est orné de plusieurs gravures, indiquant les vues qui ont particulièrement frappé l'attention des voyageurs : telles que Monte-Video, les lacs Georges et Champlain, les villes de Mont-Réal et de Québec, les chutes de la rivière de Montmorency. L. R.

244. — *Memoire sur la vie de Martha Laurens Ramsay*, mort a Charleston (Caroline du Sud), le 10 du mois de juin 1811; avec un appendice contenant des extraits de son journal, ses lettres, etc.; par *David* Ramsay, D. M. *Troisième édition.* Charleston, 1825. Prix, 75 c. relié.

245. — *The christian Herald, etc.* — Le Courrier chrétien, ouvrage périodique, publié sous les auspices de la *Société pour la propagation de l'Évangile parmi les marins*; par un membre du bureau des directeurs. New-York, Bliss et E. White. — Cette feuille paraît, le premier et le troisième samedi de chaque mois; le prix de souscription est de 3 dollars par an, payés d'avance.

246. — *The North American Review.* — Revue de l'Amérique du Nord. N° XXXVIII. Nouvelle série, N° XIII. Janvier, 1825. Boston.

Ce cahier de la *Revue Américaine* est fait pour donner une idée avantageuse de la culture des sciences et de la littérature aux États-

Unis. Un aperçu rapide des divers morceaux qui le composent, mettra le lecteur à même d'en juger. Il comprend quinze articles ou analyses d'ouvrages sur divers sujets. Pour les *sciences*, un des plus remarquables est un morceau étendu et assez détaillé sur le voyage de MM. de Humboldt et Bonpland; il prouve que les Américains ne restent pas en arrière de l'Europe pour les connaissances scientifiques. L'*histoire nationale* n'y est point négligée; car ce seul cahier contient trois articles qui s'y rapportent : 1° L'analyse d'un rapport au ministre de la guerre des États-Unis, sur l'état actuel des Indiens, ou des tribus indigènes de l'Amérique; 2° Un examen de l'histoire des États-Unis, par Butler; 3° Une critique judicieuse de la Biographie des signataires de la déclaration d'indépendance. Pour ce qui est de la *littérature* proprement dite, les divers ouvrages dont il est fait mention, et le genre de critique qu'on en fait, nous semblent empreints de ces idées raisonnables et réfléchies qui sont un des caractères de l'époque, mais qui, peut-être, ne laissent pas d'avoir quelque chose d'antipathique à la poésie. Les *Essais sur divers sujets de goût, de morale et de politique, par un citoyen de Virginie*, paraissent être un recueil d'articles déjà publiés dans des journaux. La *Clio*, mélanges de poésies, par M. *James Percival*, annonce du talent; mais on y trouve toujours cette teinte philosophique qui s'accorde rarement avec l'inspiration. Je ne dois pas omettre un article sur la tragédie française et la tragédie anglaise, où l'on examine avec impartialité le *Sylla* de M. *Jouy*, et le *Catilina* de M. *Georges Croly*. A.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

247. — *The Linnean System of conchology, etc.* — Système de conchyologie d'après Linnée; comprenant la description des genres et des espèces de coquillages, divisés par classes et par familles, afin de faciliter l'étude de cette branche d'histoire naturelle, par *John* Mawe, auteur d'un *Voyage au Brésil*, d'un *Traité sur les diamans*, etc. Londres, 1823; Colburn. Un vol. in-8°, de 256 pages.

Après avoir donné avec profusion à l'homme tout ce qui était nécessaire à son existence, le créateur de l'univers n'a pas dédaigné d'orner son séjour de tout ce qui pouvait embellir sa vie. Il a semé sur cette terre les dons les plus riches et les plus variés. C'est cette munificence qui rend l'étude de l'histoire naturelle si attrayante : les yeux ne peuvent se lasser d'admirer tant de merveilles; l'esprit s'étonne de trouver chez des animaux une intelligence qui approche quelquefois de celle de

l'homme, et qu'on répugne à nommer de l'instinct. Moins remarquable sous ce rapport que sous celui de l'éclat de sa parure, la classe des coquillages présente cependant un vaste champ aux observations et aux conjectures des naturalistes. Liée à la géologie, cette science devient d'une haute importance. Elle se popularise beaucoup en Angleterre, depuis quelques années. Les amateurs de coquillages rares et curieux ont rivalisé de prodigalité avec les bibliomanes; on en a vu payer un coquillage jusqu'à cinquante guinées, et ce genre de produits est ainsi devenu un objet de spéculation lucratif. L'ouvrage de M. Mawe ne peut qu'ajouter à cette vogue. Il est instructif, bien écrit, et orné de planches lithographiées. L'auteur a, d'ailleurs, le grand avantage d'avoir beaucoup voyagé, et fait lui-même la plupart des observations qu'il soumet au public. M. Mawe a, d'après Linnée, divisé les coquillages en trois classes, les multivalves, les bivalves, et les univalves. L. S. B.

248. — *An historical and descriptive account of the steam engine*, etc. — Description historique des machines à vapeur; contenant un précis des différentes méthodes d'employer la vapeur élastique comme premier moteur en mécanique. Par *Fr.* Partington. Londres, 1823; Taylor. In 8°, avec 8 planches; prix, 18 sch.

249. — *Journal of a tour from Astrachan to Karass*, etc. — Journal d'un voyage d'Astrakhan à Karass, au nord des montagnes du Caucase, contenant des remarques sur l'aspect du pays, les mœurs des habitans, etc., avec un précis des entretiens du voyageur avec les effendis, mollahs, et autres mahométans. Par *W.* Glen, missionnaire. Londres, 1823. In-12; prix, 4 sch.

250 (*). — *Account of an expedition from Pittsburgh to the rocky Moutains.* — Récit d'une expédition faite aux Montagnes Rocheuses, dans les années 1819 et 1820, par ordre du secrétaire de la guerre et sous le commandement du major Long; rédigé d'après les notes de ce major, de *T.* Say, et d'autres personnes de l'expédition, par *Edwin* James, botaniste et géologue. Londres, 1823. Trois vol. in-8°.

Cet ouvrage est la réimpression, faite en Angleterre, du récit d'une expédition importante, publié aux États-Unis; mais on assure que cette réimpression est mutilée et fautive; il y manque même l'atlas qui accompagne l'édition originale. Le gouvernement des États-Unis avait déjà fait entreprendre, depuis le commencement de ce siècle, deux expéditions importantes dans l'ouest de l'Amérique septentrionale; l'une par le major Pike, et la seconde, par les capitaines Lewis et Clarke : les résultats de leurs découvertes sont connus par les relations publiées aux États-Unis et traduites en français. La troisième expédition, confiée au

major Long, devait servir à compléter les découvertes précédentes. Elle se composait de savans, de chasseurs et de militaires. Les voyageurs, s'étant embarqués sur le bateau à vapeur de Pittsbourg, se rendirent, par l'Ohio, le Mississipi et le Missouri, jusqu'au fort Osage, où finit, pour ainsi dire, le monde civilisé; de là, un détachement fut envoyé sur la rivière Platte, pour en explorer les bords; mais ce détachement ayant été surpris et dépouillé par une troupe de sauvages Panis, fut obligé de rejoindre le reste de l'expédition, qui continua de remonter le Missouri. Les voyageurs passèrent l'hiver auprès du lieu que Lewis et Clarke ont appelé *Council-Bluff*, et employèrent cette saison à recueillir des renseignemens sur les tribus sauvages des Panis, Konzes, Omawhaws, Gioux, et autres qui habitent cette contrée. Ce ne fut qu'au mois de juin, que l'expédition s'enfonça dans les déserts à l'ouest du Missouri; elle traversa l'Elkhorn, dans un canot indien fait en peau de bison, et prit trois guides dans les hameaux des Panis; dans les derniers jours de juin, elle aperçut de loin les pics les plus élevés des Montagnes Rocheuses, que l'on peut regarder comme une prolongation de l'immense chaîne des Cordilières. Le 6 juillet, les voyageurs arrivèrent à un défilé par lequel la rivière Platte sort de ces montagnes. Ils commencèrent alors à gravir ces hauteurs; mais ils manquaient de vivres, et ils n'avaient malheureusement pas de baromètre, pour mesurer les élévations. Toutefois, bravant les privations et les fatigues, ils visitèrent des sources bouillantes, gazeuses et minérales, recueillirent beaucoup de plantes inconnues, et atteignirent enfin le sommet du principal pic, où ils eurent le coup d'œil magnifique des plaines de l'est, des glaces et des neiges amoncelées au nord, et du cours de l'Arkansa. Ce pic paraît avoir 10,000 pieds de haut : ils le nommèrent *James's Peak*, en l'honneur du botaniste de l'expédition : des neiges éternelles couvrent les montagnes primitives de cette grande chaîne. En descendant, l'expédition se divisa en deux parties, dont l'une suivit le cours de l'Arkansa, tandis que l'autre gagna les bords d'une rivière dont la teinte était rougeâtre, et que les indiens désignèrent comme la rivière Rouge. On trouva sur ses bords une quantité prodigieuse de vignes sauvages, dont le raisin avait un goût supérieur à celui de tout autre raisin des États-Unis. La chaleur fut excessive, le thermomètre (de Fahrenheit) montant à 105°; l'eau de la rivière Rouge, naturellement bonne à boire, était troublée par les excrémens des bisons et d'autres animaux sauvages. Ils continuèrent, quoique avec les plus grandes peines, à longer le cours de la rivière, et ce ne fut que le 9 septembre qu'ils arrivèrent à son confluent avec l'Arkansa. Là ils s'aperçurent que c'était la rivière de Canada.

et non la rivière Rouge dont ils venaient de suivre le cours, pendant un espace de 800 milles. Mais il n'était plus temps de revenir sur leurs pas. Le 15 septembre, ils arrivèrent au fort Smith, sur l'Arkansa, au milieu des montagnes d'Ozark; ils y furent bien reçus, et s'y reposèrent des fatigues du voyage. L'autre détachement y était arrivé quelques jours auparavant. Celui-ci avait suivi les bords de l'Arkansa, et avait rencontré un corps considérable d'Indiens de diverses tribus, qui depuis trois ans errait sans demeures fixes auprès des affluens de la rivière Rouge. On trouve dans la relation de cette expédition beaucoup de détails géologiques et botaniques, ainsi que des renseignemens curieux sur les sauvages que les voyageurs eurent occasion d'observer. C'est un complément des relations des deux expéditions précédentes. D—G.

251. — *Denmark delineated.* — Description pittoresque du Danemark, avec vues, portraits, etc., d'après les dessins d'artistes danois distingués. Première partie, nord de l'île de Sélande. Édimbourg, 1821; Olivier et Boyd. xxxvi et 104 pages, très-grand in-8°, avec 5 vues, 2 portraits et un fac-simile. Prix, 10 fr. 6 d.

Nous aurions respecté l'anonyme que l'auteur a eu la modestie de garder, si son ouvrage eût été mauvais ou frivole; mais, puisqu'il se recommande à l'attention du public, nous croyons pouvoir le nommer sans indiscrétion. C'est un Danois, appelé *Feldborg*, qui demeure à Édimbourg. Les seconde et troisième parties, sur lesquelles il nous a communiqué quelques détails par écrit, paraîtront, avec une seconde édition de la première, dans le courant du mois de juin de cette année; et on y trouvera 15 vues, 5 portraits, une vignette et une autre gravure. Si, comme il paraît, ces trois parties complètent l'ouvrage, le titre aura été mal choisi; car l'auteur ne sera pas sorti de l'île de Sélande. La première partie est dédiée au célèbre sculpteur *Thorwaldsen*, décorée de son portrait, et suivie d'une liste de ses ouvrages, qui cependant n'est pas complète; car, nous y avons cherché en vain la statue représentant la Liberté, statue exécutée, il y a peut-être plus de vingt ans, pour la salle du congrès à Washington; le monument fait pour la Suisse en commémoration de l'affranchissement de ce pays; le buste du conseiller *Rothe*, un des premiers philosophes du Danemarck; et enfin, le bas-relief anonncé dans la *Revue*, Tom. IX, pag. 585. — L'impression de cet ouvrage est élégante, les caractères sont très beaux, le papier vélin superbe et d'une dimension extraordinaire. On voit que les imprimeries de l'Écosse ne le cèdent en rien à celles de l'Angleterre. La liste des souscripteurs que M. Feldborg nous a fait parvenir séparément, porte environ 600 noms, parmi lesquels un seul libraire de Londres s'est inscrit pour 500 exemplaires.

res. Il est peu de pays où un auteur puisse espérer un pareil encouragement du public, sans aucune participation du gouvernement. HEIBERG.

252 (*). — *Mutual tuition and moral discipline.* — Enseignement mutuel et éducation morale, ou Manuel à l'usage de ceux qui veulent diriger des écoles, par le moyen des élèves eux-mêmes; avec un essai, sur les principes, l'histoire, la découverte, les progrès, les résultats du système d'instruction mutuelle, dit de Madras; par le révérend *André* BELL. *Septième édition.* Londres, 1825; Roake. Un vol. petit in-12, 155 pages.

Cet ouvrage est non-seulement un guide pour les instituteurs qui se destinent à pratiquer la méthode d'enseignement mutuel; mais il offre encore un exposé de ses principes, ainsi que l'histoire de sa découverte, de ses développemens successifs, et de ses résultats. Cet exposé forme l'introduction et la première partie de l'ouvrage. Le docteur Bell y réclame l'honneur d'avoir, le premier, établi le principe théorique de l'enseignement mutuel, dans un ouvrage publié en 1797. D'autres avaient peut-être précédemment eu recours à quelques-uns de leurs écoliers les plus avancés, pour faciliter la direction d'une école nombreuse; mais ce n'était qu'accidentellement, et l'auteur prétend qu'il fut le premier à en établir la pratique régulière, et basée sur une théorie raisonnée, dans l'institution de l'Asile de la charité à Madras, en 1789, quelques années avant de publier son ouvrage. Cette école contenait alors 200 élèves, sous sa direction et celle de quatre maîtres. Mais un moniteur, J. Friskin, l'un de ses élèves, dirigeait à lui seul plus de 90 enfans. Sa méthode trouva des imitateurs parmi diverses personnes, qui la répandirent dans l'intérieur de l'Inde, et c'est ce qui a fait supposer qu'elle avait été empruntée aux Indiens. Un an après la publication de l'ouvrage dans lequel le docteur Bell exposait sa théorie, M. Lancaster fonda, à Londres, une école où il mit en pratique une semblable méthode. C'est donc avec raison que le docteur Bell réclame la priorité de la découverte. En 1810, une Société se forma à Londres, avec le titre de *National Society*, sous la protection du roi. Des personnages éminens, entre autres les archevêques de Cantorbéry et d'York, les ministres Eldon et Liverpool, des évêques, des pairs du royaume, etc., se chargèrent d'en diriger les travaux, et grâces à leur active persévérance, en 1816, 100,000 enfans profitaient déjà des bienfaits de cette éducation; en 1817, on en comptait 155,000; et, en 1821, les écoles fondées par la Société, ou d'après ses principes, étaient ouvertes à plus de 500,000 enfans. Si l'on ajoute à ce nombre celui des enfans instruits dans diverses écoles particulières ou publiques, d'après la méthode modifiée, on peut, sans crainte d'exa-

rérer, faire monter le nombre total à un demi-million. S'il fût entré dans le plan de l'auteur de parler des travaux de la Société, non moins active, fondée à Paris, pour la propagation de l'enseignement élémentaire, il aurait eu à exposer peut-être des résultats plus importans encore, en tenant compte de l'étendue du territoire français et du petit nombre d'écoles primaires qu'il y possédait précédemment. — Dans les deux dernières parties de son utile travail, M. Bell a exposé les principes d'après lesquels une école d'enseignement mutuel doit être organisée, et ceux qui règlent la méthode. Il traite d'abord de l'objet de l'éducation élémentaire, et pose en principe qu'elle doit être simple, agréable, prompte et économique. Il fait voir ensuite à quel point la nouvelle méthode possède toutes ces qualités. Dans un second chapitre, nous trouvons le plan d'une école nationale (c'est ainsi qu'on les appelle en Angleterre); la division des classes, les règles de discipline, les récompenses et les punitions forment la matière de plusieurs chapitres. La dernière partie présente les divers moyens à mettre en usage, pour enseigner simultanément à lire et à écrire, sur le sable et sur l'ardoise, pour donner aux enfans quelques notions d'arithmétique, pour leur inspirer des sentimens de religion et de morale. On voit ensuite comment se règle l'administration économique de l'école, et quelle est la manière de tenir les registres et de faire subir aux écoliers des examens hebdomadaires. L'ouvrage est terminé par un chapitre consacré aux écoles, où la grammaire et les études classiques sont l'objet de l'enseignement; il y est aussi fait mention des écoles de jeunes filles, et des écoles d'industrie. A. J.

255. — *Reminiscenses of Charles Butler.* — Souvenirs de *Charles* Butler. Londres, 1822; J. Murray. Un vol. in-8°.

M. Butler a fait paraître des *Mémoires historiques sur les catholiques anglais*; il avait fait précéder ces mémoires de notices biographiques et de remarques, que l'on retrouve avec plaisir dans ce nouvel ouvrage. Il y a joint des anecdotes d'un grand intérêt sur les débats du parlement, et sur les principaux orateurs des chambres. Ses *Souvenirs* sont retracés avec esprit, et ont de l'intérêt; on ne lui reproche qu'un peu de confusion dans les sujets et dans les époques, et c'est un défaut qu'on peut quelquefois signaler dans les écrits des Anglais: ils semblent souvent, en effet, vider leur portefeuille pour le public, sans prendre la peine d'en classer le contenu. M. Butler, membre zélé de l'opposition, expose sa profession de foi politique, au commencement de son ouvrage. Il y passe en revue tout ce qu'il a publié depuis plusieurs années, pour défendre la religion catholique qu'il professe, pour réclamer, au nom de ses frères,

les droits constitutionnels dont tout sujet anglais doit jouir. Il est honorable de consacrer ses forces à la défense d'une cause juste, surtout quand on peut croire avec raison qu'on fait des efforts tout-à-fait inutiles.

254. — *Anecdotes, Biographical Sketches and Memoirs.* — Anecdotes, esquisses biographiques et mémoires; recueillis par *Lætitia Matilda* Hawkins. Londres, 1823; Rivington. Un vol. in-8°, 552 pages.

Fille de sir John Hawkins, connu par une *Histoire de la musique*, l'auteur de ce volume a long-tems vécu au milieu des hommes les plus célèbres de son siècle. Johnson, Reynolds, Garrick, Handel, Horace Walpole, Herd, Warburton, Headley, etc., dont l'esprit, les bizarreries, les bons mots, sont en possession d'amuser le public anglais depuis si long tems, lui ont encore fourni quelques traits dignes d'intérêt. Tout en protestant de son désir de ne compromettre et de ne blesser personne, miss Hawkins ne s'est pas montrée aussi charitable qu'elle l'annonçait dans sa préface. Elle a été satirique et mordante, quand l'occasion s'en est offerte. Sa véracité ne lui permet pas toujours de respecter, chez les hommes qu'elle peint, le prestige dont ils sont entourés, comme auteurs d'ouvrages célèbres. L'égoïsme, la petitesse, la vanité ombrageuse, remplacent, dans la vie privée, les nobles sentimens qui sont pour le public. Est-ce un bien de détruire ainsi les illusions qui s'attachent aux grandes œuvres? Je ne le vois pas. Doit-on, d'un autre côté, laisser croire à de fausses apparences de vertu? Peut-être ce dernier parti serait-il préférable dans l'intérêt de la morale? Les bornes de cet article ne permettent pas de citer quelques unes des anecdotes rapportées par miss Hawkins; il y en a de fort plaisantes. On regrette qu'il se soit glissé dans le nombre des choses puériles et triviales que réprouve le bon goût.

255 (*). — *History of spanish and portuguese Litterature, by Frederick Bouterwek.* — Histoire des littératures espagnole et portugaise, par *Frédéric* Bouterwek, traduite de l'allemand, par *Thomasina* Ross. Londres, 1823; Boosey. Deux vol. in-8°.

L'Angleterre ne possédait encore rien de complet sur la littérature de l'Espagne et du Portugal; aussi, cette traduction a-t-elle été accueillie avec empressement. Elle est cependant loin d'être complète. L'ouvrage original consiste en 12 volumes, publiés à différentes époques à Gottingen: le premier parut en 1805, et le dernier, qui contient un index général, en 1819. Les deux volumes que nous annonçons forment les troisième et quatrième tomes du grand ouvrage allemand, qui embrasse, dans une revue historique et critique, les différentes littératures des principales nations de l'Europe. Le premier volume (traduit aussi en français),

traite de la littérature espagnole; le second, plus intéressant, est consacré à l'histoire des belles-lettres du Portugal. Miss Ross s'excuse, en sa qualité de traducteur, de n'avoir pas donné les extraits de divers ouvrages cités par Bouterwek. On doit être d'autant plus fâché de cette omission, que les citations sont le seul moyen de bien faire connaître l'esprit d'une littérature étrangère, le sentiment des beautés et le genre de talent des différens auteurs. Elle promet plus tard un volume d'extraits qui fera suite à sa traduction. Je crois que son plan est défectueux : des morceaux, ainsi détachés de leur cadre, ne peuvent avoir beaucoup d'intérêt; ils manquent d'ensemble et ne se lient pas entre eux. Le modèle des ouvrages de ce genre est, selon moi, l'*Allemagne* de Mme de Staël. C'est là qu'on trouve des analyses pleines de sens, des traductions faites de verve, des pages écrites avec un enthousiasme qui transporte. Ce ne sont plus ces froides nomenclatures de noms et d'écrits, si fatigantes pour le lecteur et pour l'auteur. Il ne suffit pas de bien comprendre la langue d'un pays pour parler de sa littérature; il faut surtout en sentir les beautés avec émotion, avec ravissement. Il faut être capable d'exaltation pour parler dignement des grands hommes. Il faut adorer le génie pour le comprendre, et surtout pour le révéler aux autres; aussi, suis-je toujours tentée de dire aux érudits dont le travail se borne aux recherches: « Laissez là vos livres, échauffez votre âme, et parlez-nous de ce que vous sentez. » L'ouvrage de M. Bouterwek est malheureusement du nombre de ceux qu'on estime, mais qu'on n'aime pas. Il serait pourtant injuste de lui refuser du mérite; les lecteurs y trouvent d'intéressans détails sur l'origine des langues romance, castillane et portugaise, et des tableaux bien faits des différentes époques de la littérature en Espagne et en Portugal. *Louise* Sw. Belloc.

256 (*). — *Essays on Petrarch.* — Essais sur Pétrarque, par *Ugo* Foscolo. Londres, 1823; Jean Murray. Un vol. in-8°, de 525 pag.

Tandis que le reste de l'Europe n'avait encore ni langage fixe, ni littérature, l'Italie, dès le XIVe siècle, s'élevait tout d'un coup à la hauteur des modèles de l'antiquité. Cet essor subit que prit sa littérature, et qui fut pour l'Europe moderne comme le signal d'une civilisation nouvelle, fut en grande partie dû à l'apparition presque simultanée de trois hommes de génie dont le malheur développa la sensibilité et les talens naturels. Le Dante, proscrit dès sa jeunesse, dut, pour populariser ses infortunes et ses ressentimens, confier à l'idiome vulgaire de sa patrie les sublimes inspirations de sa vengeance. Pétrarque, contraint par l'amour de parler une langue entendue des femmes, polit, pour leur plaire, le dialecte énergique, mais rude, que le Dante avait créé. Boccace, donc

d'une imagination moins ardente, ne s'éleva pas aussi haut que ses deux amis, et imprima peut-être à la prose italienne ce caractère d'élégance, trop étudiée, dont elle se ressent encore. Un des auteurs modernes qui ont écrit dans cette belle langue avec le plus de succès, M. Foscolo, auteur des *Lettres de Jacopo Ortis*, a su, dans l'ouvrage que nous annonçons, mêler à des détails déja connus sur la vie de Pétrarque, des aperçus ingénieux qui prouvent la connaissance du cœur humain. Le public anglais ne sera pas insensible à cet hommage rendu à la langue de Milton par un des esprits les plus distingués de l'Italie. Le parallèle, tracé par M. Foscolo entre le Dante et Pétrarque, où sa prédilection pour le premier se trahit en plus d'un endroit, est un morceau fort remarquable. On pourrait y désirer plus de méthode et de développement; mais il n'en fait pas moins honneur à la sagacité et au goût du critique. Quelques lettres inédites de Pétrarque, publiées à la suite de l'ouvrage, sont curieuses par la rudesse et l'incorrection de sa prose. On a de la peine à concevoir que l'auteur de tant de vers délicieux, l'ami de Boccace, ait parlé ce jargon barbare. M. Foscolo a enrichi son livre d'imitations en vers anglais de plusieurs morceaux de Pétrarque. Les plus nombreuses sont de lady Dacre, à laquelle l'ouvrage est dédié. Les vers de cette dame ne manquent ni d'éclat, ni d'élégance; ils dissimulent fort bien certains défauts où tombe parfois son modèle, tels que la recherche et l'obscurité; mais je n'oserais assurer qu'on y retrouvât cet abandon, cette mélancolie profonde qui en fait le charme. Tel est, au reste, l'inconvénient des meilleures traductions, d'affaiblir les beautés de l'original, en même tems qu'elles déguisent ses imperfections. C.

257. — *Memoranda illustrative of the tombs and sepulchral decorations of the Egyptians.* — Mémoranda explicatif des tombes et des ornemens cinéraires des Égyptiens, ou Clef des symboles et hiéroglyphes de la tombe égyptienne, exposée dans Piccadilly; avec des remarques sur les momies, et sur l'art d'embaumer les corps. Londres, 1822; Boys. 96 pages in-8°; prix, 4 schellings.

Les travaux du célèbre voyageur Belzoni, l'exposition qu'il a faite en Angleterre, et qu'il fait maintenant à Paris (juin, 1823. Voy. ci-dessus, pag. 471), de l'intérieur d'une tombe égyptienne, ont encouragé l'auteur du traité dont on vient de lire le titre, à offrir au public une explication du langage symbolique des Égyptiens. Sans chercher à pénétrer trop avant dans un sujet encore obscur, il s'est borné à rassembler fidèlement les interprétations déjà connues des hiéroglyphes, peints et gravés sur les ruines sépulcrales de l'Égypte, et il en a composé un livre qui n'est pas sans intérêt. On se plaît à y retrouver, sous d'ingénieux

emblèmes, les pensées de ce peuple étonnant qui, dans une antiquité reculée, suivant un journaliste anglais, beaucoup trop crédule, pouvait construire des machines capables d'enlever des masses gigantesques, façonner des instrumens susceptibles d'entamer le plus dur granit; composer un ciment aussi durable que les pierres qu'il unissait; peindre avec des couleurs qui conservent encore aujourd'hui leur éclat; rendre le verre flexible et malléable (selon le témoignage de plusieurs écrivains arabes); préserver les substances animales et végétales, par des procédés dont les modernes n'ont aucune idée, etc., laisser enfin pour marquer son passage sur le globe, des monumens que le temps ni les hommes n'ont pu détruire. L. S. B.

RUSSIE.

258.—*Mémoires du prince Iakof Petrovitch* SCHAKHOVSKOÏ, écrits par lui-même. Moscou, 1801. Deux vol. in-8°.

La littérature russe n'avait pas encore produit de semblables mémoires sur la cour, comme la France et l'Angleterre, qui en comptent un si grand nombre. Peut-être en est-il plusieurs que la prudence n'a point permis de mettre au jour. Ceux du prince Schakhovskoï s'occupent, il est vrai, de tems et de personnages qui n'existent plus; cependant, il y a toujours une sorte de hardiesse à lui d'avoir frayé la route. On est forcé de reconnaître le prince, après avoir lu ses mémoires, comme un courtisan accompli, habile à s'attacher à l'homme le plus en faveur auprès du monarque. Si son protecteur est renversé, le souple protégé se rapproche de celui qui lui succède, eût-il même été la cause de sa chute; les fréquentes révolutions qui, au XVIIIe siècle, donnent à la cour de Moscou une ressemblance avec celle de Constantinople, dérangent à tout moment les vues de Schakhovskoï; mais, quelque chose qui arrive, il se retrouve toujours sur pied. Né en 1705, le prince amené à la cour par un oncle, général de la garde, fit d'abord quelques campagnes sous le fameux Munich, et s'attacha adroitement à la fois à Byron, et à Volkonsky, son antagoniste; le dernier lui promit de le faire sénateur, et en attendant ce poste élevé, le prince entra dans la police de Petersbourg. Par malheur, Volkonsky fut décapité par ordre de l'impératrice dont il avait été le favori, et Byron obtint tout le crédit: Schakhovskoï sut alors se faire nommer chef de police. Au moment où il gagnait la confiance du nouveau favori, celui-ci est renversé par une révolution; une régente prend les rênes du gouvernement, et le comte Golovkin, nouveau favori, accorde à l'habile Schakovskoï le titre de sénateur; mais Élisabeth étant montée sur le trône, son nom ne fut point porté sur la nouvelle

liste du sénat, et il reçut même la mission désagréable de conduire en Sibérie les comtes Munich, Osterman et Golovkin, qui tous devaient périr sur l'échafaud, mais dont la peine avait été commuée par l'impératrice. Ce devait être une chose fort pénible pour lui, d'être le geôlier des auteurs de son avancement; mais Schakhovskoï savait obéir, et l'on fut content de lui. On le nomma ensuite procureur suprême, ou commissaire impérial auprès du Saint-Synode. Il n'était pas, dans cet emploi, sur son terrain comme à la cour; et le clergé lui suscita mille tracasseries. Il passa de ces fonctions à celles de commissaire-ordonnateur, et il eut de nouvelles tribulations à essuyer. Il en raconte très naïvement un trait qui prouve au moins que, sous les gouvernemens absolus, il y a quelquefois une justice distributive qui va droit au fait. Les hôpitaux étant remplis de malades, et ne pouvant offrir un asile à quelques centaines d'infirmes qu'il fallait loger, le courtisan les fit tous entasser dans une ancienne buanderie attenant au palais. Cet expédient fut aussitôt connu à la cour, et avec la même promptitude un officier de la garde fut expédié avec un ukase, portant que les malades seraient tous établis dans la demeure du prince, et même dans ses appartemens, pour le punir de sa dureté. Dans la suite, il fut nommé procureur-général et ministre de conférences; mais à peine Élisabeth fut-elle morte, que Pierre III le destitua et le laissa partir pour ses terres; puis, lorsque Catherine eut le pouvoir en main, Schakhovskoï fut rappelé à Pétersbourg et reprit sa place dans le sénat. Il ne se retira de la cour qu'en 1766, ayant enfin appris quelle estime il faut avoir de ces faveurs qu'il avait vues lui apparaître et s'évanouir tant de fois. Voilà, en peu de mots, l'histoire de l'auteur de ces mémoires. Ils ne sont pas écrits avec beaucoup d'agrément: mais ils font bien connaître l'époque et les hommes. D'ailleurs, la vie d'un courtisan russe est encore une chose assez piquante pour nous, quoique au fond les courtisans de tous les pays se ressemblent.

D—G.

POLOGNE.

256.—*Vincent Kadlubek, ein historisch-critischer Beytrag.*—Biographie de Vincent Kadlubek, ou Pièces historiques et critiques relatives à la littérature esclavonne, traduites sur l'original polonais du comte Ossolinski, par *Sam. Théoph.* Linde. Varsovie, 1822; Glücksberg. Gr. in 8° de xxvii. 625 pag. avec deux grav., une carte et un tableau; prix, 14 fr.

Depuis quelque tems, on commence, en Allemagne, à s'occuper davantage de la littérature polonaise, et à reproduire ses principales productions. Plusieurs ouvrages philologiques, tels que le Dictionnaire po-

lonais de M. Linde, y facilitent l'étude de la langue, et, sans la situation politique de la malheureuse Pologne, nous y verrions bientot fleurir toutes les branches de la littérature. En attendant, c'est bien mériter des lettres que de nous faire connaître les historiens d'un pays dont les annales sont aussi instructives que peu connues. Mathieu Cholewa, évêque de Cracovie, est un des plus anciens; il écrivit au XIIe siècle, en forme de lettres, une histoire polonaise importante à consulter, quoique les premiers livres renferment plusieurs passages fabuleux. Après lui, Martinus Gallus, autre Polonais, s'occupa de nouveau de l'histoire de sa nation, et fut suivi de Vincent Kadlubek, évêque de Cracovie, au commencement du XIIIe siècle, qui, profitant des écrits de son devancier, surtout pour les trois premiers livres de sa *Chronique polonaise*, éclaircit l'histoire primitive de sa patrie, et la continua jusqu'en 1203. Il mourut en 1223. Dans le second volume de ses Nouvelles historiques et critiques, relatives à l'histoire littéraire de la Pologne, le comte Joseph-Maximilien Ossolinski, grand-maréchal du royaume des Deux-Galliciés, avait tracé une biographie de cet historien, que M. Linde reproduit aujourd'hui dans sa traduction. Mais, non content de nous donner la vie de Kadlubek, il trace en même tems l'histoire de ses écrits, indique ceux qui sont restés inédits, en recherche les sources, et donne, sur ses devanciers, des notices très intéressantes, tirées des 15 volumes d'*Annales de la Société des Amis des lettres de Varsovie*, et auxquelles il ajoute ses propres réflexions. Voici l'ordre et la distribution des matières que renferme son livre : Notices sur la littérature polonaise et sur les encouragemens qu'elle a reçus de nos jours; Biographie de Kadlubek, p. 1-91; Notes et Dissertations de M. Ossolinski, p. 91-299; Dissertation sur les plus anciens historiens polonais, par Adam Praznowski, évêque de Piotzk, p. 301-548. Examen des chroniques polonaises de Martinus Gallus et de Kadlubek, par Thaddœus Czatzki, staroste de Novogorod, p. 548-572; sur la patrie de l'historien Martin le Gaulois, par Hippolite de Kowratzki, p. 572-585; Apologie de Kadlubek et des autres anciens historiens polonais, surtout contre les attaques du célèbre Schlözer, par le professeur Lelewel, p. 585-405, Réflexions sur Matthœus von dem Wappen Cholewa, par le même, p. 405-591; Dissertation sur quelques notes de M. Ossolinski, au sujet de Martin le Gaulois, par le même, p. 592-675. Nous espérons que le savant auteur continuera ses utiles travaux sur l'histoire de la Pologne et la littérature esclavonne, et nous ne doutons nullement qu'il n'y soit porté par l'accueil que recevra son premier ouvrage.

S....., de Strasbourg.

NORVÉGE.

260. — *Magazin for Naturvidenskaberne.* — Magasin pour les sciences naturelles, par les professeurs *Lundh, Hansten* et *Maschmann.* 1er cahier. Christiania, 1823; Grondahl. VIII et 176 pages in-8°, avec 4 gravures et 2 tableaux.

Ce nouvel ouvrage périodique, qui compte parmi ses collaborateurs plusieurs savans distingués, promet de devenir fort intéressant et très-propre à faire connaître aux étrangers un pays qui n'a pas encore été assez exploré. C'est ainsi qu'on n'apprend pas sans surprise qu'il existe, sur la frontière qui sépare la province de Christiania de celle de Bergen, une vaste étendue de pays couvert d'un groupe de montagnes escarpées, de formes coniques, chargées d'une neige éternelle, et dont les plus reculées sont tellement inconnues, qu'elles n'ont pas encore de nom. On les regarde comme les montagnes les plus hautes de la presqu'île scandinave. Deux jeunes savans norvégiens, MM. *Keithau* et *Boeck,* sont récemment parvenus à monter sur le sommet d'une de ces montagnes, dont leurs calculs portent l'élévation à 7,100 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ils ont évalué la hauteur d'un autre pic, qu'ils n'ont pas encore gravi, à 600 pieds de plus. Une gravure, accompagnant ce mémoire, et représentant la vue de ce groupe de montagnes, suffit seule pour frapper l'imagination. Parmi les autres mémoires que renferme ce cahier, nous avons remarqué une lettre écrite par M. *Frédéric Holst,* premier médecin de la municipalité de Christiania, et datée de Paris, en 1821, sur l'état actuel de la médecine pratique dans la capitale de la France. M. Holst paraît très-sensible à l'accueil bienveillant qu'il a reçu des médecins et des chirurgiens français. Après avoir payé un juste tribut d'éloges aux *Pinel, Alibert, Esquirol, Dubois, Dupuytren, Richerand, Boyer, Roux,* et à beaucoup d'autres, il se permet d'observer qu'il y a certaines parties dans lesquelles il croit les médecins et chirurgiens français un peu moins avancés que ceux de l'Allemagne et de l'Angleterre; il cite spécialement les maladies d'yeux. Ce n'est pas à nous de décider cette question. — M. *Hansten,* connu par ses recherches sur les pôles magnétiques de la terre, consignées dans différens mémoires, et surtout dans un grand ouvrage in-4° publié en langue allemande, et dont il a fait hommage à l'Institut de France, a enrichi ce cahier d'un mémoire sur le même objet, et de plusieurs autres qui méritent sans doute de fixer l'attention des savans. Nous apprenons avec plaisir, par le même cahier, que le roi actuel de Suède et de Norvége a promis à M. Hansten les secours nécessaires pour suivre ses intéressantes recherches, dans un voyage a la

presqu'île de Kamschatka, au travers de la Sibérie. Il est à désirer que M. Hansten, qui est jeune encore, ne rencontre pas dans ce voyage des obstacles insurmontables, et qu'il fasse jouir sa patrie des utiles résultats qu'il doit produire. HEIBERG.

DANEMARCK.

261.—*Thomas Thaarups poetiske Skrivter.* — Recueil des poésies de *Thomas* THAARUP, *publié par* K. L. RAHBEK. Copenhague, 1822. Un volume in 8°, de XXIV et 544 pages.

L'éditeur de ce précieux recueil, M. Rahbek, dont il a été souvent question dans la *Revue*, peut être considéré comme l'exécuteur testamentaire de tous les littérateurs distingués de son pays; et, certes, leurs successions littéraires ne peuvent tomber dans les mains d'un homme plus distingué par son goût et ses connaissances, et plus jaloux d'exécuter avec zèle cet honorable mandat. Indépendamment de ses productions originales, que M. Rahbek a publiées dans le cours d'une carrière de plus de quarante années, et qui sont tellement nombreuses qu'elles auraient pu suffire pour établir solidement la réputation de trois ou quatre auteurs, il a achevé, depuis quelques années, une édition des œuvres choisies du célèbre baron Holberg, en 21 gros volumes in 8°. Il a rendu successivement le même service à d'autres littérateurs danois, et tout récemment enfin, à feu M. Thaarup, mort, il y a peu de tems, à l'âge de 70 ans, et avec lequel il était lié depuis sa première jeunesse. M. Thaarup a toujours été considéré comme un des poètes les plus élégans dont le Danemarck puisse s'enorgueillir. Il n'a pas composé un grand nombre d'ouvrages; mais ce sont presque tous autant de chefs-d'œuvre. Plusieurs ne sont que des pièces de circonstance; mais elles ont survécu et elles survivront long tems aux circonstances qui les firent naître. De ce nombre sont trois petits opéras, qui sont plutôt des idylles dramatiques que de véritables pièces de théâtre, mais qui, grâce aux prestiges de la diction et aux nobles sentimens de l'auteur, attireront toujours la foule. Au reste, ce ne sont que d'agréables bagatelles, quand on les compare à ses poésies religieuses, qui sont très-nombreuses et vraiment admirables. Il est à regretter que M. Rahbek ait négligé d'ajouter à sa préface quelques notes biographiques sur le poète. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

262. — *Geschichte der duch überlieferung nach Veränderungen der Erdoberfläche.* — Histoire des changemens naturels de la surface de la

terre, connus par les traditions. Dissertation couronnée par l'Académie royale des sciences, à Gottingue. Par *Ernesto-Adolphe* DE HOFF. T. I. Gotha, 1822; Perthes. In-4°.

263 (*). — *Lehrbuch der Statistik der Europæischen Staaten.* — Manuel de la statistique des états de l'Europe, par HASSEL. Weimar, 1822. In-8° de 712 pages.

Le besoin d'une bonne statistique européenne était généralement senti, surtout depuis les nombreux changemens survenus dans les différens états. Personne n'était plus capable que M. Hassel de satisfaire au vœu général; déjà plusieurs écrits avaient donné la mesure de ses connaissances, et il avait tracé le plan d'un ouvrage de ce genre, il y a quelques années, lorsqu'il avait voulu se consacrer à l'enseignement de cette science dans une Université. L'auteur a pris pour modèle Meursel et Schozer, ses prédécesseurs; mais il s'est totalement écarté de leurs plans dans les détails. Une introduction donne au lecteur des notions sur la statistique, sur ses divisions, sur son objet et sur les sciences qui en dérivent. Il traite ensuite des divers états, en commençant par l'Allemagne et en terminant par la Turquie. Rien n'est omis. L'auteur a soin d'indiquer pour chaque état les sources où il a puisé ses renseignemens, la situation, l'étendue, le climat de chaque pays; ses habitans, leur religion, leur division politique, le commerce, les arts, l'agriculture; tels sont les objets que M. Hassel traite avec beaucoup de sagacité et de précision. Une table met sous les yeux des lecteurs l'ensemble des états de l'Europe. On espère que l'auteur publiera bientôt la statistique des autres parties du monde.

264. (*) — *Statistisch-topographische Darstellung des Kœnigsreichs Baiern.* — Tableau statistique et topographique du royaume de Bavière, en 9 tables; par J. D. HOCK. Nuremberg, 1822. In-fol; prix, 3 florins.

265. — *Tagebuch meines Aufenthalts in Griechenland.* — Journal de mon séjour en Grèce, pendant les mois de janvier, février et mars 1822, par le D. F. LIEBER. Leipsick, 1823; Brockhaus.

En attendant qu'il paraisse en Grèce des ouvrages périodiques, il faut bien que le public se contente des brochures que lui offrent les voyageurs qui en viennent. Il faut s'attendre à y trouver des manières de voir opposées et des jugemens bizarres. Mais, tant qu'on ne recevra pas des Grecs eux-mêmes les documens de l'histoire de leur glorieuse insurrection, on sera obligé d'écouter ceux qui nous rapportent ce qu'ils ont vu. Le docteur Lieber est revenu de la Grèce tout désenchanté, et c'est pour détromper les autres qu'il a mis sa relation au jour. L'ex-diplomate prus-

sien à Rome, M. de Niebhur, l'a même secondé dans cette entreprise, et je ne sais trop pourquoi; car qu'importe à un diplomate prussien, que l'on pense bien ou mal des Grecs en Europe? M. Lieber a trouvé partout de la haine contre les Turcs, de la misère, de l'aversion pour les étrangers: mais nulle part il ne veut avoir remarqué une association libérale ou démocratique. Ceci va singulièrement contrarier les auteurs des notes diplomatiques, où la démagogie grecque joue depuis quelques années un rôle important à côté du carbonarisme. L'auteur fait des portraits peu flattés des chefs grecs, entre autres de Collocotroni, qui, d'après lui, faisait partie, avant la révolution, d'une de ces bandes qui dépouillaient également les Turcs, les Grecs et les Francs. M. Lieber cite des exemples de corruption qui feraient dresser les cheveux, si, fort heureusement, il ne les eût rapportés en latin. Il veut bien convenir, au reste, que c'est l'oppression turque qui est la cause de tous les maux de la Grèce. Cette concession est quelque chose. D—G.

266. — *Das theater der Reformatoren, etc.* — Théâtre des réformateurs, ou Le pape et les réformateurs, par *Chrétien Louis* Paalzow. Berlin, 1822. In-8°.

Cet ouvrage offre d'abord un tableau du pontificat d'Alexandre VI, et quelques vues sur son jubilé: suit un dialogue entre ce pape, le cardinal Caraffa et le jeune Sadolet, cousin de ce prélat, sur la nécessité de maintenir le peuple dans l'ignorance, au moyen de la censure. Un second entretien succède à ce premier. Alexandre, déjà mort, converse maintenant avec Astaroth, fiscal général de l'enfer, et le docteur Cæpola. Ce pontife y soutient encore ses prérogatives; Astaroth l'accuse de plusieurs crimes et Cæpola le défend. Immédiatement après, les papes Pie III, Jules II et Léon X sont introduits. Entre autres choses relatives à la réformation, on y voit l'assertion, toute nouvelle, que Luther avait enfin compris combien peu la Bible pouvait servir de base à la foi. Léon X, le joyeux conseiller Mariano, le secrétaire Poggi et le poète de la cour, Querno, entament un nouveau dialogue: Adrien VI et Clément VII arrivent à leur tour; puis Luther, Zuingle, Cochlaus et Melanchton, sont successivement contraints à venir emprunter le langage de M. Paalzow. Le cadre choisi par l'auteur prêtait à de plus heureux développemens. Les portraits des papes ne sont, en général, ni exacts, ni complets. On n'y trouve qu'une compilation d'anecdotes mal choisies; il en est de même de ce qui concerne la réformation et les réformateurs; et nous n'aurions point mentionné cette production, dans un recueil qui ne doit faire connaître que les livres propres à accélérer les progrès de l'esprit humain, si le

sujet en lui-même n'était digne d'appeler l'attention d'écrivains plus habiles.

267 (*). — *Historische Versuche über das criminal Recht der Rœmer.* — Essais historiques sur le droit criminel des Romains, par *Charles Frederich* Dick, professeur. Halle, 1822. In 8° de 255 pages.

L'auteur a déja appliqué les recherches historiques à l'étude du droit, dans un écrit intitulé : *Dissertatio de crimine majestatis apud Romanos.* Dissertation sur le crime de *majesté*, depuis les premiers tems, jusqu'à la loi *Julia*. L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui, révèle une connaissance approfondie des sources, et une rare sagacité pour les mettre à profit. Deux divisions composent ce traité; la première a pour objet, l'histoire de la législation romaine sur le *crimen majestatis*. L'auteur pense que la loi *proditionis*, citée par Denys, se rapportait uniquement à l'égalité établie entre la violation des droits sacrés de la clientèle, et le crime de *perduellio*, ou de haute trahison. Il croit que, dans les XII tables, le mot *hostis* doit être pris dans l'acception de *perduellis*, mais que peu à peu le crime de *perduellio* cessa d'être connu, si ce n'est comme un point curieux de l'ancien droit. La dignité des citoyens romains ne permettait plus, dit-il, l'application des verges, ni la peine de mort; la loi *Sempronia* avait changé les choses; il fallait mettre la législation criminelle en harmonie avec elle; alors, naquirent les lois de lèse-majesté. M. Dick ne pense pas que l'on puisse donner, du mot *majestas*, une exacte définition : ce mot représentait à l'esprit du Romain quelque chose de grand, d'élevé, mais en même tems d'incertain et de vague. La première disposition législative de *majestate*, est la loi *Apuleia*. L'auteur examine ici cette loi; puis, la loi *varia* et la loi *Cornelia*; enfin, la loi *Julia*. Il reproduit la question de savoir : si cette dernière est l'ouvrage d'Auguste, ou si elle est émanée de César, ou enfin si chacun de ces empereurs en a promulgué une. Il pense avec Cropp (*Tracept. Jur. rom.*), qu'il n'y eut qu'une loi *Julia*, ce qui cependant est contre l'opinion de Ros-shirt, dans sa dissertation historique *de crimine majestatis*. Suétone et Tacite peuvent faire conclure, par quelques endroits de leurs ouvrages, qu'Auguste aurait refondu et renouvelé les dispositions de la loi de César. Enfin, M. Dick donne des aperçus très-ingénieux sur l'interprétation d'un passage d'Ulpien : *L. 11 ad legem Juliam majestatis.* Il serait beaucoup trop long d'indiquer tous les endroits où l'auteur a fait preuve d'une connaissance approfondie des auteurs et de l'histoire. Ph. Golbéry.

268 (*). — *Handbuch der Staatswirthschaftslehre.* — Manuel d'économie politique, par *J. Fr. Eusèbe* Lotz. Erlangen, 1822. Tom. II, XIV 590 pag. Tom. III, XVI, 460 pag. in-8°.

Ces deux volumes complètent un ouvrage aussi remarquable par l'esprit, l'ordre et l'érudition, que par les vues philosophiques et libérales développées par l'auteur. M. Lotz, joignant une théorie profonde à une longue pratique, embrasse le vaste ensemble de l'économie politique, de manière à laisser bien peu à désirer. Il nous serait impossible, dans une courte annonce, de faire apprécier tout le mérite d'un tel ouvrage; aussi nous bornerons-nous ici à quelques légères observations. L'auteur a un grand avantage sur la plupart de ses compatriotes : il ne s'abandonne pas à d'ingénieuses, mais vaines spéculations; l'expérience, au contraire, guide ses pas, et il puise les vérités qu'il développe dans l'histoire de tous les tems et de tous les peuples. Ses jugemens ne seront pas tous adoptés; mais tout homme impartial aura du regret de ne pouvoir être de l'opinion d'un homme aussi savant. L'auteur ne dédaigne pas absolument la controverse, et il examine un grand nombre d'opinions et de systèmes; il trace en peu de traits l'historique de la science, et rend ainsi son ouvrage plus complet. Les plus hautes vérités sont toujours exposées dans un style clair et simple, ce qui, en Allemagne, n'est pas le moindre mérite d'une production littéraire et philosophique. S.....L..

269.—*Die Lehre von der Wirthschaft des Staats.* — La doctrine de l'économie politique, ou Théorie de la législation financière, par le docteur W. J. Behr. Leipsick, 1822. In-8°.

Quand nous avons lu, dans les journaux, que cet ouvrage d'un ancien député fort distingué de la Bavière, avait été saisi à Berlin, nous nous sommes imaginés qu'il contenait des doctrines que les hommes d'état sont convenus d'appeler *radicales*, ou qu'il avait blessé l'amour-propre de quelque ministre trop susceptible; mais nous avons été bien surpris de voir que l'ouvrage ne contenait que de ces doctrines qui circulent en Europe depuis plus de 50 ans, et que les économistes prêchaient, même sous le règne de Louis XV. Où en sommes-nous donc, si l'on se permet d'agir aussi arbitrairement à l'égard d'un livre utile? L'auteur se prononce contre les impôts indirects, et préfère les impôts sur les propriétés. Il peut se tromper, mais où est le mal? Il veut qu'un état ne comprenne pas parmi les droits régaliens tout ce qui rapporte de l'argent, et il trouve qu'il est au-dessous de la dignité d'un gouvernement, de s'emparer des chiffons et des cendres, de la castration des porcs et des chevaux, du ramonage, de la chaudronnerie, etc. S'il est des gouvernemens qui commettent les abus ridicules auxquels le docteur Behr fait allusion, n'agiraient-ils pas mieux en les corrigeant, qu'en faisant saisir un livre où ces abus sont signalés? L'auteur s'élève encore contre les jeux de hasard et les loteries, comme on l'a fait déjà du haut de cinq ou six tribunes en Europe.

Ne serait-il pas tems de réfléchir un peu sur la vérité de ces accusations si souvent renouvelées? D—G.

270 (*). — *Geschichtliche Darstellung des Liberalismus.* — Exposé historique du *libéralisme*, dans les tems anciens et modernes. Leipsick, 1823; Brockhaus. In 8°; prix, 20 gr.

271. — *Die Gefahr einer deutschen Revolution.* — Le danger d'une révolution en Allemagne, par le docteur *H. G.* Tzschirner, Leipsick, 1822; Fleischer. In 8° de 142 pages.

L'auteur, en examinant avec impartialité la probabilité d'une révolution en Allemagne, ne croit pas devoir partager les appréhensions de ces détracteurs de leurs compatriotes, qui les présentent toujours sous le point de vue le plus odieux, et font concevoir aux princes la pensée de se mettre à couvert d'événemens possibles. C'est à la cause la plus noble qu'il consacre une éloquence aussi mâle que persuasive, en dédaignant ce langage des passions qui aigrit l'adversaire au lieu de le convaincre, en tâchant plutôt de concilier tous les partis. Le savant docteur établit que le caractère des Allemands est la meilleure garantie de l'impossibilité d'une révolution, telle qu'on la présage, prédiction insidieuse que ne justifient ni le peu de part que prennent les Allemands aux révolutions étrangères, ni les progrès de la philosophie et des lettres en général, ni l'enthousiasme d'un grand nombre de jeunes gens ardens et dévorés de l'amour de la patrie. Il repousse les reproches faits aux professeurs et aux étudians allemands. — La *Revue* a annoncé un autre écrit du même auteur, intitulé : *Le catholicisme et le protestantisme, considérés sous le point de vue politique.* (T. XVI, pag. 570.) Nous ajoutons qu'une traduction, très-bien faite et accompagnée d'une préface pleine de vérités énergiquement exprimées, en a paru à Strasbourg (Paris, Treuttel et Würtz. In-8° de 117 pages; prix, 2 fr. 50 c.). Les traducteurs ayant voulu garder l'anonyme, nous croyons devoir respecter leur secret. On trouve, page 97 et suivantes des *Archives du christianisme* de cette année, une analyse détaillée de ce dernier ouvrage. S.....L..

272 (*). — *Ueber Odins Verehrung in Deutschland.* — Sur le culte d'Odin en Allemagne, pour servir à l'histoire et à l'étude de l'antiquité par *Henri* Leo, professeur. Erlangen, 1822. In-8°.

Ceux qui veulent que le culte d'Odin ait été général en Germanie ne peuvent s'appuyer, selon M. Leo, que sur deux autorités, dont on ne peut pas tirer une conclusion aussi générale. La première est celle de Paul Warnefried, qui écrivait à la fin du viiie siècle; et l'autre celle de Jonas, dans la vie de saint Columban. M. Léo leur oppose le témoignage d'Agathias, sur les *Allemanni*, auxquels cet auteur ne donne pour objets de culte,

que des cascades, des collines, etc. Et il pense que, de tous les peuples de race *allemanique*, les Souabes seuls ont suivi le culte d'Odin; qu'il n'était indigène que chez les Saxons chez les Goths et chez les Lombards; que les Francs ne l'ont jamais adopté. L'auteur cherche ensuite à établir que les Saxons ne sont pas au nombre des anciens peuples Germains connus de Tacite; mais qu'ils arrivèrent d'Orient, dans la suite, avec d'autres adorateurs d'Odin. Telle est la première partie de la brochure que nous annonçons. Dans la seconde, M. Leo examine l'influence de la religion d'Odin sur les institutions et sur les mœurs. Nous ne pouvons le suivre dans tout ce qu'il y dit sur les Ases, sur les Jarles, etc., et en général sur les castes nobiliaires et religieuses; mais nous croyons devoir reprendre son ouvrage à la troisième partie, où il examine comment le culte d'Odin fut introduit en Germanie et comment il cessa d'y être pratiqué. Quant à cette introduction, M. Leo la voit liée avec l'arrivée des Saxons, et se sert d'un passage de Beda, lequel montre que les chefs de cette nation, Hengist et Horsa, descendaient de Woden (Odin). Ce Woden ou Odin est le même que le personnage mythologique, ainsi que le démontre la formule de conversion faite par saint Boniface pour les Saxons. D'autres preuves encore viennent à l'appui: M. Leo montre les Saxons comme étant à peu près les mêmes peuples que les Danois et les Goths. Toutes recherches sur leur origine sont, dit-il, étroitement liées à celles qui concernent l'origine des Scandinaves. La première mention, faite par l'histoire, des Saxons, se rapporte au deuxième siècle; ils étaient alors établis entre la mer Baltique et l'Elbe; ils refoulèrent bientôt les peuples Suèves sur les Hermandures, et ceux-ci, poussant à leur tour et Narisques et Marcomans et Quades, ce mouvement se fit sentir aux Romains, sans que pour cela il y eût contact immédiat entre eux et les Saxons. C'est ce qu'on appela la guerre des Marcomans, qui dura jusqu'à Commode. Trente ans après, ce mouvement de peuples ayant pris une autre direction, on vit paraître sur les bords du Rhin les Allemani, peuples composés de Suèves expulsés par les Saxons, et d'autres tribus guerrières. M. Leo termine en faisant remarquer que, selon la tradition, Odin, héros du deuxième siècle, parti avec son peuple d'un lieu voisin de l'empire romain, serait venu s'emparer de la Scandinavie. Dans ce système, dit-il, les émigrations des Goths vers l'Empire étaient réellement des guerres de religion; Asgard, ville sacrée et la patrie de leur Dieu, les attirait vers ces contrées; plus d'un croisé, ajoute l'auteur, a peut-être oublié le saint tombeau pour un domaine en Achaïe ou dans l'Attique. Les enfans d'Odin ont sans doute fait de même, et le Romain dépossédé n'a peut-être pas

même appris d'eux ce qui les avait poussés hors de leur patrie. Le christianisme et saint Boniface suivirent de près ces événemens, mais le culte d'Odin se montra encore sous les institutions chrétiennes. Le passage des Slaves en Germanie, au nord-ouest de l'Elbe, maintint encore quelque tems cette religion, extirpée chez les Saxons par Charlemagne. Cent-seize pages suffisent à ces ingénieux développemens, et le lecteur quitte à regret Odin et M. Leo. PH. GOLBÉRY.

273. — *Neues Taschenbuch von Nurnberg.* — Nouveau livre de poche de Nuremberg. Tom. II. Nuremberg, 1823. (Le premier a paru en 1819.)

Nuremberg a joué autrefois un grand rôle dans l'histoire du commerce, des beaux-arts et des arts mécaniques de l'Allemagne. Le *Taschenbuch* est destiné à rappeler cette époque brillante. On y trouve des notices sur les artistes qui se sont distingués dans cette ville impériale, et sur les ouvrages qu'ils ont produits ; ainsi que sur les familles patriciennes qui formaient l'aristocratie du petit état nurembergeois, et accaparaient toutes les places et toutes les richesses. Les gravures de l'ouvrage, qui est dans le format des almanachs, représentent les monumens de la ville. D—G.

274. — *Gœttingische gelehrte Anzeigen.* — Annonces savantes, de Goettingue. Année 1822 (soixante-dixième de l'existence de cette feuille).

Ce recueil jouit de l'estime des hommes instruits de l'Europe; mais le nombre de ses volumes est immense, et l'on ne peut, sans table, y faire avec succès les recherches dont on a besoin. Déjà une première table raisonnée comprenant trente années, de 1753 à 1783, avait présenté aux lecteurs un tableau synoptique des progrès de l'esprit humain dans cette période. Une nouvelle table, de 1783 à 1822, était généralement désirée, et va être publiée. Elle sera faite sous la direction même de la Société royale des sciences, qui préside à la rédaction du recueil. Déjà le manuscrit est terminé, et l'impression en est fort avancée. Les souscripteurs la recevront pour un frédéric d'or : passé le 31 décembre 1823, le prix en sera augmenté. PH. G.

SUISSE.

275. — *De la méthode d'enseignement mutuel, dans ses rapports avec l'enseignement de la religion;* par M. L. BURNIER, ministre du saint Évangile. Lausanne, 1823; H. Fischer. In-8° de 43 pages.

Dans le canton de Vaud, comme dans beaucoup d'autres pays, la méthode de l'enseignement mutuel a trouvé des adversaires parmi les

amis de la religion et parmi les personnes chargées de ses augustes intérêts, ce qui n'est pas toujours la même chose. Les uns et les autres crurent la méthode opposée à l'enseignement religieux, parce qu'elle n'y fut pas appliquée immédiatement. L'expérience ne suffit pas pour détruire des erreurs fondées sur l'empire de l'habitude; il appartient d'ordinaire à la marche lente du tems d'en faire justice : néanmoins, l'expérience et la raison peuvent hâter l'œuvre du tems. Cette considération doit inspirer à l'auteur de la brochure que nous annonçons une confiance entière dans l'utilité de son travail; il combat les objections banales dirigées contre la nouvelle méthode, et n'a pas de peine à montrer ses adversaires en contradiction avec eux-mêmes. Chargé du soin d'une paroisse nombreuse qui lui doit l'établissement d'écoles lancastériennes, et par conséquent le perfectionnement de l'instruction primaire, ce jeune ministre du saint Évangile emploie, pour la défense de sa cause, les argumens les moins récusables, des faits matériels. Ajoutant le raisonnement aux preuves si réelles de l'expérience, il démontre que, loin d'entraver l'enseignement religieux, la nouvelle méthode le facilite, et que d'ailleurs elle est, sous tous les rapports, préférable aux lenteurs fastidieuses de l'ancienne routine. Cette partie de la brochure est si forte de logique et de raison, qu'elle ne laisse aucune prise aux attaques de ces hommes qui voudraient *immobiliser* les institutions humaines. Il est impossible de ne pas reconnaître, dans ce travail, un homme de beaucoup de talent. Nous oserions donc prédire à son ouvrage un succès général d'utilité, si nous ne savions que proclamer les avantages d'une méthode d'enseignement, c'est soulever contre elle une classe nombreuse d'ennemis. C. MONNARD.

276. — *Ali und Ala, oder die kleinen Insulaner.* — Ali et Ala, ou les Petits Insulaires; essai sur l'histoire du développement moral et industriel de l'homme, destiné à la jeunesse. Zurich, 1822; Orell, Fussli et comp^e. Deux petits volumes in-8°.

C'est la première moitié d'un ouvrage intéressant, qui réunit l'utile à l'agréable, et que nous recommandons aux personnes chargées de l'éducation. L'auteur anonyme suppose une colonie isolée et loin de tout secours humain, dont les membres, obligés de se suffire à eux-mêmes, s'élèvent, des plus faibles essais et des notions les plus simples, à l'invention de tout ce qui est utile à la conservation et à l'embellissement de la vie; il croit avec raison qu'un maître qui, au lieu de favoriser le développement successif des facultés de son élève, en exerçant son entendement, pense pour lui, ou bien accable son esprit par l'enseignement d'objets transcendans auxquels il n'a pas été préparé par une mat

che progressive, étouffe en lui, de la sorte, la nature intellectuelle. Quand les hommes n'ont d'autre ressource que leur propre génie, ils l'exploitent avec d'autant plus d'activité, et ils en apprennent mieux à maîtriser leurs désirs et à diminuer leurs besoins. Nous attendrons que les deux derniers volumes de cet ouvrage aient paru, pour en donner une annonce plus détaillée. S.....L..

ITALIE.

277 (*) — *Memorie della reale Academia delle scienze di Torino.* — Mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin. Tom. XXVI. Turin, 1821; Imprimerie royale. In-4°, avec planches.

Comme nous offrirons bientôt à nos lecteurs l'analyse de cet important recueil, nous nous bornerons ici à recommander aux personnes occupées de recherches sur la physique générale, deux Mémoires de M. le chevalier *Avogadro*; l'un sur la *Théorie des proportions déterminées dans les combinaisons chimiques, et sur l'évaluation de la masse des molécules des corps*; et l'autre, sur *la manière de ramener les composés organiques aux lois ordinaires des proportions déterminées.* Les géomètres s'empresseront aussi d'étudier le Mémoire de M. le chevalier *Cisa de Gresy*, sur les intégrales définies; ceux de M. le professeur *Plana*, sur les intégrales de certaines équations. On voudra connaître la construction d'une nouvelle batterie voltaïque, décrite par M. *Michelotti*... Enfin, il n'est aucun de ces mémoires qui ne captive l'attention des lecteurs, soit par l'importance du sujet, soit par la nouveauté des observations. — Quoique ce volume porte la date de 1821, c'est en 1823 qu'il a paru; et l'on y trouve plusieurs mémoires de 1822.

F.

278. — *Dei prati del basso Milanese*, etc. — Des prairies du bas Milanais, dites *à marcita*, par *Domenico* Berra. Milan, 1822. In 8°, avec tableaux.

L'auteur considère son sujet sous le double rapport du produit et de la population. Quoique son travail paraisse devoir intéresser spécialement les Milanais, il pourra être utile partout où l'on aura occasion d'appliquer les nouvelles observations de l'auteur.

279. — *Effemeridi astronomiche di Milano*, etc. — Éphémérides astronomiques de Milan, pour l'an 1823, calculées par *Henri* Brambilla, avec un appendice. Milan, 1822. In-4°.

Outre les différentes tables sur les phénomènes les plus intéressans que nous donne l'auteur, on trouve un Mémoire de M. Ariani sur la position géographique de quelques monts qu'on aperçoit de Milan, et un

rapport sur les opérations entreprises pour déterminer les différences de longitude de divers lieux d'Italie, au moyen de *signaux à poudre*, donnés sur le mont *Cimone*.

280.—*Calendario georgico della reale Società agraria di Torino*, etc. — Calendrier astronomique de la Société royale d'agriculture de Turin, pour l'an 1823, rédigé par un de ses membres. Turin, 1823. In-12.

Ce calendrier annuel contient toutes les nouvelles qui intéressent le plus l'économie rurale, animale, domestique et publique. Voici les objets qu'il comprend pour cette année. Manière de propager les oliviers au moyen de leurs plants. Rapport sur un écrit de M. Cognet, concernant les diverses méthodes pour faire le vin par condensation; expériences de M. Bonafoux, sur l'emploi de la machine destinée à ensemencer; surtout, expériences sur la culture du riz sec de la Chine; effets de la vaccination sur les brebis, observés par les docteurs Griva et Joseph Luciano; expériences sur la conservation des œufs, etc.

281 (*). — *Otto giorni a Venezia*, etc. — Huit jours à Venise, par *Antoine* Quadri. Part. II. Venise, 1822. In-12.

Nous avons donné ailleurs une idée de la première partie de cet ouvrage, qui mérite d'être distingué entre les écrits du même genre. (Voy. T. XIII, pag. 645.) La seconde partie que comprend le second volume, présente un abrégé intéressant de l'histoire de la république de Venise. Cet abrégé est divisé en huit époques, depuis 421, date de l'origine de la république, jusqu'à l'année 1797, époque de sa chute. Il montre, dans la première époque, comment ces Italiens qui fuyaient, au commencement du ve siècle, la persécution des barbares du Nord, se réunirent sous une forme démocratique, dans des lagunes qui devaient devenir, dans la suite des siècles, une des merveilles du monde. La deuxième époque commence en 697, lorsque la république se soumit à la direction du premier doge Paul Lucius Anafesto. La troisième époque est déterminée par la conquête de Constantinople, en 1204; Henri Dandolo était alors doge. Le gouvernement démocratique se concentre dans une aristocratie héréditaire, en 1297, ce qui forme la quatrième époque. Ce fut sous le doge Pierre Gradenigo que ce changement fut opéré. Dans la cinquième époque, qui commence en 1558, l'état de Venise acquiert la plus grande étendue sur la Terre-Ferme et en Italie; ce qui éveille la jalousie des Italiens et des étrangers. De là, la fameuse ligue de Cambrai, où commence la sixième époque (en 1508), que termine la paix de Charlowitz, en 1699. La septième est une période de décadence. Venise perd alors une portion de ses provinces, de sa prépondérance et de son commerce. Elle finit par n'être plus qu'une puissance exposée à [illegible]

raître à la première secousse; ce qui arrive en 1797, huitième et dernière époque de son existence. On trouve dans cet abrégé, outre les événemens politiques, ce qui concerne la littérature, le commerce et les arts. L'ouvrage de M. Quadri peut être regardé comme un modèle de précision et de rapidité pour les essais de ce genre.

282.—*Saggio d'estetica*, etc — Essai d'*esthétique* de D. G. B. Talia. Venise, 1822. In-8°.

L'auteur trace avec assez de justesse les principes qui constituent l'*esthétique*, ou l'art de sentir et de goûter le plaisir, et les règles qu'il nous fournit pour les beaux-arts. L'ouvrage est divisé en trois parties : la première traite du beau naturel; la seconde, du beau artificiel; et la troisième, du goût. L'auteur expose ordinairement avec ordre et précision tout ce qui est ou devrait être le résultat d'une sévère et profonde analyse. Il énumère d'abord les objets organiques et inorganiques, animés et inanimés, qui sont regardés comme plus ou moins beaux dans la nature. Il distingue, dans le beau naturel, trois espèces, qu'il appelle *sensible*, *expressive* et *morale*. La seconde partie traite du beau artificiel et idéal, de son origine, de sa nature, de son but, et de ses moyens. L'auteur détermine le caractère et l'objet des beaux-arts, en partant de l'art du jardinage, et en parcourant successivement l'art mimique, la musique, la sculpture, la peinture, l'architecture, l'éloquence et la poésie. On trouve étrange qu'il se soit occupé des règles de la rhétorique et de la poétique d'Aristote, comme si ce philosophe n'avait pas traité lui-même ce sujet, plutôt sous le rapport de l'*esthétique*, que comme rhétoricien. Quoi qu'il en soit, l'auteur s'étudie à rendre raison de ces règles, qu'il regarde comme des conséquences déduites des vrais principes de la raison ou de l'expérience réduite en principes théoriques. Le goût est le sujet de la troisième partie : il résulte, suivant l'auteur, de la sensibilité, de l'imagination et du jugement, toujours plus ou moins d'accord entre eux. Nous ne pouvons nous étendre davantage sur ce savant traité, qui mérite surtout de fixer l'attention du public, par l'esprit philosophique qui s'y combine avec la critique la plus judicieuse, combinaison qui n'est pas si fréquente dans les ouvrages de ce genre parmi les Italiens.

283.—*Biografia universale antica e moderna*, etc.—Biographie universelle, ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont distingués par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus ou leurs crimes; ouvrage entièrement neuf, rédigé en France par une société de gens de lettres, et traduit pour la première fois en italien, avec beaucoup d'additions et de corrections. Vol. IV et V. Venise, 1822. In-8°.

Les savans rédacteurs de la *Bibliothèque Italienne*, toujours sévères et impartiaux, suivent de près cette édition, et ne cessent de signaler les fautes, souvent très-légères, échappées aux compilateurs italiens et français. Nous ne signalerons ici quelques-unes de ces observations, que pour mieux faire ressortir le mérite de l'ouvrage par la sévérité même des critiques. On a eu raison d'observer que l'éditeur italien devait dire à l'article *Enrico Bebel* ou *Bebelio*, que son Recueil de bons mots, de contes ou d'historiettes plaisantes, publié sous le titre de *Facetiæ*, n'est qu'une copie inexacte des *Facezie* du Poggio, imprimée en Italie, vers 1470; et que la *Pastorale* d'Augustin Beccari, intitulée *Il Sacrificio*, n'est plus la première pièce semblable qui ait été composée en Italie, si l'on regarde comme des essais du même genre le *Céphale* ou l'*Aurore*, de Nicolas Correggio, l'*Orphée* du Politien, le *Tirsis* du Castiglione, et surtout la *Cecaria* de l'Epicuro, les *Deux Pèlerins* du Tansillo, et l'*Églé* du Giraldi, qui tous précédèrent le *Sacrifice* du Beccari. Les observations sur Beccaria, auteur du Traité *Des délits et des peines*, sur Thomas Becket, sur les deux Bellori, et autres, sont très-justes. Il est sans doute difficile d'éviter toute erreur dans un pareil ouvrage, et celles-ci n'ôtent rien au mérite de cette utile publication. (Les auteurs devront éviter avec soin certains articles de plusieurs *Biographies* françaises et étrangères, qui renferment des faits inexacts, ou même des mensonges, des diffamations, et d'atroces calomnies, dont l'esprit de parti ou des préventions injustes ont cherché à flétrir des hommes très-honorables. Voy. *Revue Encycl.*, T. I, *note* des pages 142 et suiv. N. d. R.)

284. — *Scelta di lettere famigliari.* — Choix de lettres familières des auteurs les plus célèbres, avec des notes, et les accens qui déterminent la véritable prononciation des mots; par *Léonard* Vardini. Milan. 1825. In-12.

C'est la huitième édition de ce recueil. La littérature italienne est très-riche dans ce genre de compositions, plus difficile qu'on ne croit; mais souvent, et chez les étrangers surtout, les choix ont été mauvais. Le recueil que nous annonçons est regardé comme un des meilleurs.

F. Salfi.

285. — *Peregrinazioni*, etc. — Voyages de M. *David Bertolotti*. Milan, 1822. Société des classiques italiens. Deux vol. in-8°.

Il existe un genre de littérature presque inconnu, de nos jours, à l'Italie, qui en a cependant fourni les premiers modèles dans ses *Novellieri*; c'est celui qui immortalisa les pinceaux d'Addisson et de Steele, et auquel M. Jouy, en France, a prêté les charmes de son style. Parcourir les rangs de la société, étudier les mœurs des différentes classes de citoyens

et en recueillir les traits épars dans des cadres séparés; éveiller et soutenir l'attention par des transitions adroites et des situations dramatiques, tel est le secret de ces écrivains privilégiés. M. D. Bertolotti s'est montré leur émule; plusieurs articles de son ouvrage présentent des scènes de la société, rendues avec beaucoup de goût et de délicatesse. Le mérite de l'auteur consiste dans une rare facilité à saisir les nombreux contrastes qu'offre le monde; son style est correct et animé; il est très-pittoresque dans la description des lieux qu'il a visités. On distinguera surtout un voyage de Milan à Genève, par la route du Simplon. Les excursions de M. Bertolotti à Pavie, à Bergame, et aux environs de Milan, seront également lues avec intérêt par tous ceux qui connaissent ces contrées et par ceux qui auraient l'intention de les parcourir: il est à souhaiter que l'auteur, dont le talent est déja très-connu en Italie, ne se borne point à ces deux volumes. C. R.

286. — *Rime di M. F. Petrarca*, etc. — Poésies de Petrarque. Florence, 1822. In-12.

Cette édition des poésies de Pétrarque est destinée aux personnes qui ne peuvent se procurer la magnifique édition que le professeur Marsand a faite à Padoue du même poète. M. Molini en a suivi le texte, qui est le plus exact et le plus correct que l'on ait donné jusqu'ici; et il l'a enrichi des remarques de Sebastiano Pagello, en lui préférant parfois celles de quelques autres commentateurs. Nous pouvons recommander aux amateurs de la littérature italienne, comme une des meilleures qui existent, cette édition des poésies de Pétrarque, que M. Molini a dédiée à M. Marsand.

287. — *Lezioni elementari di archeologia.* — Leçons élémentaires d'Archéologie, lues à l'université de Pérouse (*Perugia*), par M. G.-B. Vermiglioli. Pérouse, 1822; Baduel. In-8°.

288. — *Osservazioni sul projetto d'una Rotonda.* — Remarques sur le projet d'une rotonde à élever dans la place de Bra, à Vérone, pour l'usage d'un marché de blés, avec l'exposition d'un autre projet d'édifice pour servir de marché et de théâtre diurne. Vérone, 1822. In-4°, avec 5 planches, etc.

L'auteur de cet ouvrage est M. *Pinali*, de Vérone, qui cultive les beaux arts avec enthousiasme, et propose successivement divers projets pour embellir sa patrie. Les savans rédacteurs de la *Bibliothèque Italienne* ont fait quelques observations fondées sur la forme du théâtre, sur le nombre de spectateurs qu'il pourrait renfermer, et particulièrement sur la mesure du *proscenium* qui empêcherait une partie des spectateurs de bien voir. Ils trouvent en même tems très-beau et très ingénieux le projet de marché; ils assurent que si l'auteur en rectifiait quelques

parties, et si ses concitoyens consentaient à l'exécuter, Vérone aurait, par ces embellissemens, la plus belle place de toute l'Italie. F. Salfi.

PAYS-BAS.

289. — *Observations médicales faites pendant les campagnes de Russie en* 1812, *et d'Allemagne en* 1813, ou Histoire des maladies observées à la grande-armée française lors de ces mémorables campagnes. Par M. *Jos. Romain-Louis* de Kirckhoff. *Seconde édition*, revue et augmentée. Utrecht, 1823; Van Schoonhoven. In-8°.

290. — *D. Juan Antonio Llorente oordeelkundige Geschiedenis der spaansche Inquisitie*, etc., twede deel. Amsterdam et Franeker, 1823; J. C. Sepp et fils, et G. Ypma. In-8°.

C'est la seconde traduction hollandaise de l'*Histoire de l'Inquisition*, du vénérable Llorente.

291. — *Sommaire des leçons publiques de M. Jacotot sur les principes de l'enseignement universel*, recueilli et publié par S. V. D. W. Louvain, 1822; Van Linthout et Vanden Zande. In-12.

M. Jacotot, lecteur à l'université de Louvain, a introduit dans quelques institutions, une méthode qu'il appelle Enseignement universel, et dont on raconte des prodiges. Les personnes qui veulent la connaître ne seront pas fort éclairées quand elles auront lu la brochure que nous annonçons, et qui renferme seulement des discussions littéraires d'après lesquelles le savant professeur semblerait accorder beaucoup plus au travail et à l'instruction acquise qu'à l'invention et au génie. Nous tâcherons de suppléer aux réticences de l'auteur, en citant quelques phrases du *Mémorial* de M. de Las Cases, qui sont le résumé fidèle de la doctrine de M. Jacotot : « L'anglais allait de mieux en mieux. L'empereur convenait avoir eu un moment de dégoût; il avait un instant, me disait-il, vu passer sa *furia francese;* mais je l'avais ranimé par une méthode qu'il trouvait sûre, infaillible, la meilleure de toutes les méthodes, celle de lire et d'analyser une seule page, et de la recommencer jusqu'à ce qu'elle fût sue imperturbablement : les règles grammaticales s'expliquent chemin faisant; de la sorte, il n'y a pas un moment de perdu pour l'étude et la mémoire. Les progrès semblent lents d'abord : on croit avancer peu; mais, quand on arrive à la cinquantième page, on est tout étonné de savoir la langue. Nous avions donc ajouté une page de *Télémaque* au reste de notre leçon, et nous nous en trouvions très bien. (26-28 *février* 1816.) » Cette citation est d'autant plus remarquable, que le Télémaque est aussi l'ouvrage favori de M. Jacotot. Nous croyons devoir

faire observer que cette méthode avait été employée, au XVIe siècle, par *Nicolas Cleynarts*, de Diest, dans l'étude de l'arabe, ainsi qu'on peut le voir par ses lettres, qui mériteraient d'être réimprimées, et dont M. Coupé a donné des extraits assez inexacts, réimprimés dans l'*Esprit des Journaux*.

292.—*Biographisch anthologisch en critisch Woordenbœk der Nederduitsche dichters*, etc. — Dictionnaire biographique, anthologique et critique des poètes hollandais, par P. G. Witsen Geysbeck. *Troisième partie*, comprenant les lettres HAE—JPE. Amsterdam, 1825; C. L. Schleyer. Gr. in-8°.

L'idée de cet intéressant ouvrage semble avoir été suggérée par M. Jérôme de Vries, qui a écrit avec beaucoup de talent l'*Histoire des poètes de la Hollande*, en joignant à leurs notices biographiques des extraits de leurs œuvres, choisis avec goût.

293. — *Essai comparatif sur les langues française et flamande*, par J. J. de Cloet. Bruxelles, 1825; Van der Straeten. In-12.

Ce travail sera fort utile à ceux qui voudront se conformer à l'arrêté royal relatif à l'usage de la langue flamande ou hollandaise.

294.—*Henrici Weytingh historia Græcorum et Romanorum literaria*. — Histoire littéraire des Grecs et des Romains, par *Henri* Weytingh, à l'usage des écoles. La Haye, 1825; V. J. Allart. In-8°.

Cet ouvrage, destiné à l'enseignement, est rédigé avec beaucoup de méthode; l'érudition s'y présente sous des formes agréables.

295.—*Diatribe de Xenocrate*. — Dissertation critique de Xénocrate de Chalcédoine, philosophe de l'Académie, par *Denis* Van de Wynpersse. Lugd. Bat. 1822; H. W. Hazenberg, apud S. et J. Luchtmans. In-8°.

On a déjà de M. Van de Wynpersse, des *Institutions logiques et métaphysiques*, et quelques autres ouvrages. Cette nouvelle production ne peut qu'ajouter à la réputation littéraire de son auteur; il faut la placer à côté des ouvrages analogues de M. Mahn, sur *Aristoxène*; de M. Bake, sur *Posidonius*; de Nieuwland, enlevé sitôt aux sciences et aux lettres, sur *Musonius Rufus*, dont M. Venhuisen Peerlkamp s'est récemment occupé; de M. Lynden, sur *Panetius*; enfin, de M. F. N. G. Baguet, sur *Chrysippe*.

296. — *Marie de Bourgogne*, tragédie en 5 actes et en vers, par *Édouard* Smits, représentée pour la première fois sur le théâtre royal de Bruxelles, le 5 mars 1825. Bruxelles, Slapteaux. In-8°.

Le public a reçu avec faveur cet essai dramatique, qui annonce quelque talent dans son auteur. On n'a point eu à juger une intrigue habile-

ment conduite, ni des caractères fortement dessinés; on s'est contenté de quelques sentimens honorables, exprimés en vers assez heureusement tournés.

297. — *Dichterlijke werken*, etc. — Œuvres poétiques de *Juste* Vondel, 14me *partie*. Amsterdam, 1825; Westerman. In-12.

La réimpression des œuvres de Vondel a obtenu plus de 12,000 souscripteurs, ce qui paraîtra prodigieux, si l'on compare ce nombre à la population pour laquelle la langue de ce grand poète est nationale. Mais ceux qui connaissent la Hollande ne s'en étonneront pas: car ils savent que c'est un des pays du monde où l'instruction est le plus généralement répandue. En refusant une littérature à la nation hollandaise, on l'a forcée à déifier, pour ainsi dire, ses moindres écrivains. Tout doit être imputé à ceux qui jugent les Hollandais sans les entendre, même sans les comprendre, et qui, bannissant du domaine du génie une nation tout entière, quoiqu'elle ait fait ses preuves, ne craignent point de diminuer ainsi le patrimoine de l'espèce humaine. Il faut l'avouer, on a long-tems dédaigné, en France, des richesses étrangères; mais, depuis que Voltaire s'est applaudi d'avoir le premier fait connaître Shakspeare à ses concitoyens, le refoulement des nations et les mouvemens presque convulsifs de l'Europe ont renversé la plupart des barrières qui séparaient les différentes contrées. Les vers de Goëthe, de Schiller, de Byron charment aussi les oreilles françaises. Quant à Vondel, il peut, à lui seul, venger la Hollande des injustes dédains des étrangers. La poésie s'élève, chez ce poète, à la plus grande hauteur. S'il ne se soutient pas dans ce vol élevé, s'il tombe trop souvent dans le bas et le grossier, il faut s'en prendre au goût de son siècle. Vondel, sans doute, connaissait peu l'art dramatique; il choisissait mal ses sujets, et ne possédait point cette science du cœur qui remue fortement les passions et produit la terreur et les larmes; son style manque parfois d'harmonie; mais, dans les morceaux où il ne faut que de l'élévation, dans la peinture de l'orgueil irrité, dans la partie descriptive et lyrique de la tragédie, il est réellement admirable. On a blâmé Vondel d'avoir puisé la plupart de ses sujets dans la Bible : je ne sais si cette critique est fondée. Il me semble, au contraire, qu'il a bien fait de suivre le penchant qui l'entraînait vers la majesté des livres saints : il y a, dans sa poésie, quelque chose qui rappelle les hymnes des patriarches et la harpe des prophètes. La tragédie de *Lucifer* mérite une des premières places parmi ses compositions, considérée non comme œuvre dramatique, mais comme un de ces poèmes où le ton de l'épopée admet le dialogue, et dont lord Byron paraît préférer la forme. Le talent de Vondel s'y montre dans tout son éclat: le

langage qu'il prête au chef des anges rebelles est à peu près le même que dans Milton. Des deux côtés, c'est une égale énergie; mais Vondel n'a pas eu de modèle, et peut-être en a-t-il servi au poète anglais, qui, selon toutes les probabilités, a eu connaissance de son ouvrage.

Le volume que nous annonçons contient : *Chants du roi David en s'accompagnant de la harpe*, 2e partie; *contemplation de Dieu : contemplation de ses attributs et de ses œuvres*; *méditations sur la religion*; *même sujet*, traité d'une manière moins générale. F. DE R—G.

298.—*Annales academiæ Leodiensis*, etc. — Annales de l'Académie de Liége, années 1819-1820 et 1820-1821. Liége. 1822; P. G. Collardin, imprimeur de l'académie. Deux vol. in-4°.

L'Académie de Liége est un corps enseignant dont les attributions comprennent toutes les branches des connaissances humaines, et qui diffère peu des universités d'Allemagne. La langue latine y est celle de l'enseignement, peut-être avec plus de raison que dans les autres contrées, où l'on persiste encore à conserver cette habitude des vieilles universités. En effet, comme le royaume des Pays-Bas est partagé entre deux langues, dont l'une est dominante de fait et par l'ascendant de ses richesses littéraires, et dont l'autre veut user de ses droits, et devenir celle de toute la nation, malgré sa pauvreté réelle, il est à craindre que ni l'une ni l'autre ne soient plus cultivées avec succès dans les écoles des deux contrées rivales, et que, pour bien savoir le français, nos anciens compatriotes ne soient réduits à venir l'apprendre chez nous. Il serait peu convenable, sans doute, que l'enseignement eût lieu dans un idiome qui a cessé d'être national; d'un autre côté, ce serait tenter l'impossible, que de vouloir substituer brusquement à la langue des écoles un idiome non vulgaire. Le latin scolastique restera donc paisible possesseur des académies de la Belgique : mais, quels que soient le zèle et les talens des professeurs et des élèves, l'instruction ne s'y élèvera point à la hauteur qu'elle eût pu atteindre, si les uns et les autres eussent continué l'usage de leur langue maternelle : il est tout-à-fait contraire à la nature que l'on fasse aussi-bien ou aussi vite ce que l'on fait plus péniblement; et c'est ce qui doit arriver en se servant d'une langue nécessairement moins familière.—Chaque année, les quatre facultés de l'Academie mettent au concours un certain nombre de questions, et les mémoires couronnés sont insérés dans les Annales. En 1819, la question de jurisprudence fut celle de *l'infanticide*. L'auteur du mémoire couronné, M. *Bronckere*, discute avec étendue les législations anciennes et modernes sur cette matière; il examine l'infanticide sous le point de vue moral, et recherche avec le même soin les moyens de le prévenir et ceux de le constater. — La

question de philosophie était celle-ci : *Est on fondé à faire remonter jusqu'à Socrate, l'histoire de la philosophie moderne?* M. *Würth*, qui a remporté le prix, se prononce pour l'affirmative, et fait voir que nos meilleures méthodes de raisonnement sont précisément celles qui étaient les plus familières à Socrate. Ce mémoire est très-court, mais rempli d'une érudition variée, et il prouve que l'auteur a consulté tous les écrivains qui peuvent fournir quelques matériaux à l'histoire de la philosophie. — M. *Martens* a obtenu le prix décerné par la faculté de médecine, sur *la nature et l'emploi des purgatifs*. Cette question pharmaceutique et médicale devait être traitée avec beaucoup de détails : l'auteur y a joint, autant que l'exigeait la clarté des descriptions, des notices d'histoire naturelle ou de chimie, sur les substances dont il parle. — Le même jeune savant a traité la question proposée par la faculté des sciences mathématiques et physiques; il s'agissait de savoir si les effets de la chaleur et de la lumière peuvent être attribués à une même cause, ou, en d'autres termes, si la lumière et le calorique sont un seul et même fluide. Mais, comme le mémoire n'ajoute rien aux faits connus, la question ne sera pas regardée comme résolue, malgré les raisonnemens de M. Martens. L'Académie, ou les juges du concours ont peut-être été entraînés par leurs propres opinions, et n'ont pas vu que les faits ne sont encore ni assez nombreux, ni suffisamment analysés, et que, par conséquent, toute théorie serait ici prématurée. — Un mémoire de physiologie végétale, de M. *Glæsener*, annonce aussi un naturaliste très-instruit, un bon observateur et un esprit sage. — Un mémoire de mathématiques sur les problèmes indéterminés du premier degré, par M. *Casterman*, est très-complet, bien rédigé, et l'on regrette que l'auteur n'ait pas eu à traiter un sujet plus neuf et plus difficile. — Le volume de 1821 commence par une dissertation de M. le professeur Denzinger, sur le sublime et sur l'influence que ce genre de style peut exercer pour disposer l'âme à la vertu. Des notes nombreuses mettent à contribution toutes les littératures connues, et donnent le moyen de comparer non-seulement les écrivains, mais les artistes et leurs ouvrages. — Une dissertation sur un ouvrage de jurisprudence, retrouvé depuis peu, n'était peut-être pas un sujet à mettre au concours; quoi qu'il en soit, M. *Everard Dupont* a su en tirer un traité fort étendu, et qui peut remplacer avec avantage l'auteur dont il parle. — M. G. Claes a décrit l'*uterus*, ses fonctions, ses maladies et les remèdes appropriés. — M. *Glæsener*, qui avait déjà remporté, l'année précédente, un prix d'histoire naturelle, a traité, cette année, la *Théorie de l'attraction moléculaire*, ou affinité chimique. L'auteur hasarde une opinion qu'il étaie de raisonnemens assez spécieux;

mais il se garde bien de la donner comme démontrée : l'électricité, selon lui, pourrait être la cause de l'affinité chimique, de même que le fluide éthéré produirait l'attraction universelle, ou gravitation. Sans s'arrêter long-tems à cette hypothèse, il passe à ce qui est véritablement utile aux progrès des sciences : il établit les lois de l'attraction moléculaire, et les représente par des formules analytiques. — Un étudiant en droit a obtenu le prix de mathématiques; le sujet mis au concours était la *théorie des fractions continues*. L'auteur du mémoire couronné, est M. Wafelaer. — Ces *Annales*, comme on le voit, se composent des premières productions de jeunes savans. On ne doit donc pas y chercher de grandes découvertes, ni des idées profondes : mais on y suit avec intérêt les progrès des bonnes méthodes d'enseignement, et l'on acquiert la certitude que les professeurs habiles qui ont formé de tels élèves, auront des successeurs dignes d'eux. F.

LIVRES FRANÇAIS.

299 (*). — *Mémoire sur l'agriculture de la Flandre française, et sur l'économie rurale*, par J. Cordier, ingénieur en chef des ponts et-chaussées, ancien élève de l'école Polytechnique. Paris, 1825; Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. Un vol. in-8°, avec atlas; prix, 20 fr.

C'est malheureusement une vérité reconnue en Europe, que les progrès de l'agriculture sont moins rapides en France que dans plusieurs autres pays. Nous ne manquons cependant ni de sociétés d'agriculture, ni de fermes expérimentales; à quoi donc attribuer cette lenteur du mouvement progressif d'amélioration? à une seule chose : au défaut d'instruction du paysan. En effet, l'ignorance profonde qui règne dans nos campagnes rend inutiles les efforts tentés par de riches agronomes et par le gouvernement. Nous possédons en France une province, la Flandre, où l'agriculture est portée dans la pratique à un haut degré de perfection; et néanmoins, l'exemple de cette belle et industrieuse province n'est d'aucun profit même pour celles qui l'entourent : on la laisse s'avancer seule dans la voie des sages innovations, simplifier ses travaux, augmenter ses produits. Elle forme en quelque sorte une Oasis, créée par l'industrie agricole au milieu d'un désert. M. Cordier, pour combattre cette fâcheuse insouciance, entreprend de décrire cette partie de la France, si digne de servir de modèle à tout le reste. Il se flatte que ce ne sera pas sans quelque avantage pour nous, qu'il aura mis sous nos yeux le tableau d'un peuple actif, laborieux, instruit, dont l'esprit toujours tendu vers les améliorations possibles, ne se croit pas précisément obligé de

cultiver la terre comme ceux qui l'ont précédé, sans être pour cela tourmenté du besoin de changer à tout moment ses méthodes agronomiques, qui a su créer et adopter les instrumens aratoires les plus simples, les engrais les plus féconds, le mode d'assolement le mieux approprié au climat et au sol, et qui ne le cède point à la Suisse dans l'art difficile d'élever et d'engraisser les bestiaux. M. Cordier a rempli la tâche qu'il s'était imposée, avec tout le talent qu'on était en droit d'attendre d'un ingénieur déjà si avantageusement connu par des travaux et par des écrits d'une haute importance. Nous aurions beaucoup de peine à analyser un ouvrage, composé en grande partie de descriptions techniques et de tableaux synoptiques qui ne peuvent trouver place dans ce recueil. Nous nous bornerons à présenter le résumé des principes généraux de l'agriculture flamande; il suffira, pour montrer qu'il n'y a rien d'exagéré dans les éloges que M. Cordier donne au peuple dont il décrit les efforts et les succès. En Flandre, les jachères sont supprimées; chaque année donne une récolte et quelquefois deux. La vaine pâture est inconnue. Les champs sont clos, et la plupart entourés de fosses profonds. Les fermes sont isolées, et placées au centre de l'exploitation. Le laboureur flamand a adopté les intrumens les plus convenables pour chaque espèce de culture. Il emploie trois sortes de charrues, et cultive une grande variété de plantes avec autant de régularité que le plus habile jardinier. C'est dans le choix et la succession des récoltes qu'il signale surtout son discernement et ses lumières. Il met en usage diverses espèces d'engrais; il en a même introduit un auquel on attribue en grande partie la fertilité des terres de la Flandre. Ces utiles améliorations, et l'heureuse influence du caractère flamand, ont élevé l'agriculture de cette province au niveau de celle de la savante Ecosse. Néanmoins, quelques améliorations sont encore à désirer : ainsi, les arbres fruitiers sont trop rares dans le département du Nord, les arbres forestiers trop communs; on y néglige trop l'éducation des mérinos et celle des abeilles; mais ces faibles imperfections disparaîtront peu à peu, surtout si l'on prend le parti d'établir dans ce pays une grande ferme expérimentale. Il est d'autres obstacles opposés à l'essor de l'agriculture flamande; mais pour ceux-là, il n'est pas au pouvoir de l'agriculture de les faire cesser; je veux parler de l'énormité et du vice de perception des impôts, de ce funeste système de douanes qui gagne tous les jours du terrain, et du triste état des chemins vicinaux. Heureuse la France, si ceux qui l'administrent consentaient à ne plus lutter contre la fertilité de son sol et le génie de ses habitans! — Je n'ai pas l'espace nécessaire pour dire tout le bien que je pense de l'ouvrage de M. Cordier; je me contenterai de le recommander à tous ceux qui veu-

cupent d'économie rurale ou politique : ils y trouveront des documens exacts sur un département qui, par sa population et ses richesses, est à lui seul un petit royaume. Ils y trouveront un tableau plein de vérité de l'agriculture de ce pays, de ses besoins présens, de son sort futur, avec des rapprochemens curieux entre cette agriculture et celle de l'Angleterre, si vantée sous ce rapport; ils apprécieront enfin, dans l'auteur, un écrivain aussi distingué par l'étendue de ses connaissances, que par son attachement à ces principes de raison et de sagesse qu'il est toujours honorable et quelquefois courageux de professer. B. G. T.

300 (*). — *Mémoire sur l'influence de l'électricité dans la fécondation des plantes et des animaux, et considérations rapides sur la prétendue génération spontanée;* par J. P. Gasc, professeur des sciences physiques, etc. Paris, 1823. Imprimerie de Tastu, rue de Vaugirard, n° 36. In-8° de quatre feuilles.

Ce mémoire expose avec clarté l'état de nos connaissances sur la génération, les tentatives de l'auteur pour y ajouter des faits nouveaux, ainsi que sa manière de philosopher sur les doctrines physiologiques. Après avoir lu M. Gasc, on est tenté de croire avec lui que le fluide électrique exerce sur la fécondation une influence puissante, essentielle; qu'il y opère, soit comme cause, soit comme véhicule du principe fécondant, soit comme déterminant dans les germes une disposition nécessaire pour que les phénomènes de la vie puissent s'y développer. La sagesse des raisonnemens, la prudente réserve avec laquelle l'auteur essaie de combiner les faits connus et d'en tirer des conséquences, ou de suppléer par des considérations générales aux faits qui manquent encore, l'amour du vrai, la crainte de se tromper; enfin, toutes les qualités propres à faire naître la confiance, se montrent à chaque page dans ce mémoire. Mais la réflexion ne nous impose pas moins la loi de suspendre toute décision sur des matières que l'observation n'a pas suffisamment éclaircies; elle ordonne au jugement de s'arrêter, lorsqu'on ne lui offre que des probabilités, ou des doctrines qui ne sont pas fondées sur une série complète de faits constatés. La logique de M. Gasc convient parfaitement aux discussions morales sur lesquelles il est indispensable de se décider, parce qu'il faut agir : on est porté naturellement à l'appliquer encore aux recherches où l'on ne peut s'abstenir d'occuper sa pensée de la cause première, du moteur universel, du législateur de la nature, parce que ces questions tiennent essentiellement aux idées religieuses. Mais, lorsqu'il ne s'agit que de l'organisation matérielle, de *physique* proprement dite et spéciale, l'ignorance est très-permise, et plus satisfaisante qu'un demi-savoir. Il est des esprits que l'ignorance fatigue, et

ui, dans la poursuite de la vérité, éprouvent le besoin de croire qu'ils ont sur le point de la saisir : d'autres suivent avec persévérance la route de l'observation et de l'expérience, et ne s'en écartent jamais. *Ils ne s'endorment point sur l'oreiller de l'incuriosité*, selon l'expression de Diderot : investigateurs aussi actifs que ceux dont l'imagination prend un essor plus hardi, ils font faire à la science des progrès toujours réels. Le Mémoire de M. Gasc est une dissertation fort bien écrite sur une question du plus grand intérêt : il offre au lecteur un tableau fidèle des connaissances et des opinions sur cette question. L'auteur ne laisse point penser qu'il ait établi autre chose qu'une hypothèse conforme aux faits, et que rien ne contredit. Il s'est peut être un peu trop hâté de former son opinion; mais, dans ce cas, les lecteurs qui auraient imité sa précipitation, ne seraient point fondés à la lui reprocher : il s'attache, au contraire, à les tenir en garde contre cette disposition de l'esprit.

301 (*). — *Recueil d'observations électro-dynamiques*, contenant divers mémoires, notices, extraits de lettres ou d'ouvrages périodiques sur les sciences, relatifs à l'action mutuelle de deux courans électriques, à celle qui existe entre un courant électrique et un aimant ou le globe terrestre, et à celle de deux aimans l'un sur l'autre; par M. Ampère, membre de l'Académie des sciences, etc. Paris, 1822; Crochard, cloître Saint-Benoît, n° 16. In-8° de 550 pages, avec 8 planches; prix, 4 fr. 50 c.

Le commencement du XIXe siècle aura vu naître une physique nouvelle pour une classe entière de corps, les fluides impondérables; les théories purement statiques de l'électricité et du magnétisme auront disparu; celle du calorique exposera les lois des phénomènes, et les placera dans le domaine des sciences mathématiques; enfin, de nouvelles propriétés de la lumière, découvertes par nos contemporains, et surtout par de jeunes savans, auront doublé la somme de nos connaissances en optique. Parmi ces richesses intellectuelles que l'on accumule chaque jour, les faits relatifs à l'électricité et au magnétisme semblent surtout devoir amener les plus importants résultats. M. *Ampère*, qui a déjà tant fait pour cette branche de la physique, et qui s'occupe avec zèle de répandre les notions nouvelles, afin de faciliter partout les recherches et les observations, a réuni, dans un seul volume, des mémoires épars, des correspondances avec les savans, etc., qu'il eût été fatigant et quelquefois impossible de recueillir. Comme nous avons déjà rendu compte de quelques-uns de ces mémoires; comme d'ailleurs nous aurons l'occasion d'en présenter l'ensemble, en parlant de l'excellente *Analyse des travaux de l'Académie des sciences*, *par M. Fourier*, nous nous bornerons à indiquer les mémoires qui composent ce recueil, dans

l'ordre suivant, ordre dans lequel M. Ampère les a classés. I. De l'action exercée sur un courant électrique par un autre courant, le globe terrestre ou un aimant. II. Addition aux mémoires précédens. *N. B.* Ces deux mémoires contiennent non-seulement l'exposition des principales doctrines de M. Ampère, mais aussi l'histoire des nouvelles découvertes sur l'électricité et le magnétisme. III. Lettre à M. Berthollet, sur l'état magnétique des corps qui transmettent un courant d'électricité, par M. Berzelius. IV. Lettre de M. Ampère à M. Arago. L'auteur répond à quelques objections de M. Berzelius. V. Lettre de M. Ampère à M. Erman, secrétaire de l'Académie de Berlin : c'est une réponse à la communication que l'académicien de Prusse avait faite à M. Ampère de ses travaux sur l'objet commun de leurs recherches, et l'exposition de quelques vues nouvelles pour vérifier les nouvelles théories. VI. Extrait d'une lettre de sir H. Davy à M. Ampère. VII. Extrait d'une lettre de M. Ampère, au professeur Delarive. VIII. Mémoire sur les mouvemens électro-magnétiques, par M. Faraday, avec des notes de MM. Savary et Ampère. IX. Réponse de M. Ampère à la lettre de M. Van-Beck, sur une nouvelle expérience électro-magnétique. X Exposé sommaire des nouvelles expériences électro-magnétiques, faites par différens physiciens, depuis le mois de mars 1821, lu dans la séance publique de l'Académie des sciences, le 8 avril 1822 : l'auteur y a joint, comme supplément, des notes très-étendues sur ces nouvelles expériences. XI. Expériences relatives aux nouveaux phénomènes électro dynamiques que M. Ampère a obtenus, au mois de décembre 1821. XII. Extrait d'une seconde lettre à M. Delarive. XIII. De l'action qu'exerce la terre sur les conducteurs voltaïques : à la suite de cette notice, M. Ampère a placé une dissertation de M. Delarive fils, sur l'action exercée par le globe terrestre sur une portion mobile du circuit voltaïque. XIV. Sur la détermination de la formule qui représente l'action mutuelle de deux portions infiniment petites de conducteurs voltaïques, avec des additions considérables à ce mémoire. XV. Enfin, exposé méthodique des phénomènes électro-dynamiques, et des lois de ces phénomènes.

302. — *Mémoire sur la poudre à tirer*, par *C. J.* Brianchon, capitaine d'artillerie. Paris, 1822; Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. In-4° de 2 feuilles d'impression; prix, 1 fr. 25 c.

Ce Mémoire est le premier de ceux que l'auteur se propose de publier sur cette matière. Quoiqu'elle ait été traitée souvent et longuement, soit dans des ouvrages spéciaux, soit dans les écrits sur la chimie et la physique, il n'est cependant pas inutile d'y revenir de tems en tems, afin de maintenir la fabrication au niveau des connaissances acquises.

Proust a fait de nombreuses recherches sur la poudre considérée chimiquement; Rumford a soumis son action à des épreuves aussi remarquables par les moyens qu'il a employés que par les résultats auxquels il est parvenu; Robins s'est occupé spécialement de la vitesse imprimée par ce moteur aux projectiles de l'artillerie; MM. Bottée et Riffault ont décrit les procédés de fabrication, etc. Mais les arts s'enrichissent sans cesse de procédés nouveaux; quelques découvertes suffisent pour donner aux sciences une face nouvelle; et toujours bien loin de la perfection, nous sommes souvent condamnés à démolir pour réédifier, d'après un autre plan et une nouvelle ordonnance. C'est donc un travail très-utile que celui dont M. Brianchon s'est chargé, et personne n'est mieux placé que lui pour l'achever avec succès. Familiarisé avec les applications mathématiques et les théories chimiques, ayant à sa disposition un laboratoire et des matières, tout l'invite à se livrer à ces sortes de recherches, et tout contribue à les rendre fructueuses. Dans ce premier mémoire, il discute les proportions du dosage, et particulièrement celles du soufre. Il fait voir que ce combustible n'enlève au *nitrate de potasse* aucune portion d'*oxygène*, et que, par conséquent, il ne *brûle* point; que son effet se réduit à provoquer la prompte réduction de la potasse, et que, par conséquent, en ne l'employant qu'en raison de cet effet, l'énergie de la poudre est augmentée. L'auteur expose plusieurs autres résultats importans, et donne l'explication de quelques faits, dont il était difficile de rendre compte avec le secours des anciennes théories chimiques.

303. — *Élémens d'arithmétique complémentaire*, ou méthode nouvelle par laquelle, à l'aide des complémens arithmétiques, on exécute toutes les opérations de calcul : par MM. Berthevin et Treuil. Paris, 1823; Grimbert, rue de Savoie, n° 14. In-8° de 124 pages; prix 2 fr., et par la poste 2 fr. 40 c.

L'association de deux auteurs pour la rédaction d'un ouvrage sur l'arithmétique paraîtrait une nouveauté assez étrange, si M. Berthevin ne nous en offrait l'explication. Les principes, les théorèmes et les méthodes lui appartiennent; M. Treuil en avait commencé la rédaction. Depuis la mort de ce professeur, M. Berthevin a terminé l'ouvrage, en conservant, autant qu'il lui a été possible, le travail de son ami. Comme il s'est imposé l'obligation de réduire ces élémens à la forme la plus simple, il a dû s'abstenir de l'emploi de formules analytiques pour exposer ses principes et démontrer l'exactitude de ses méthodes. Il fera bientôt paraître un mémoire, d'où l'analyse ne sera point bannie, et dans lequel il traitera plusieurs parties qui n'ont pu trouver place dans

cet ouvrage, ou qui n'y sont qu'effleurées : telles sont les fractions périodiques à base quelconque, l'application de la méthode complémentaire à quelques formules de l'analyse indéterminée, des théorèmes nouveaux sur les racines primitives et les restes des puissances, et enfin le calcul des quantités exponentielles. Nous devons, dit il, le goût de ces recherches numériques à nos professeurs, MM. *Genty* et *Moisard*. Il exprime aussi sa reconnaissance envers M. *Servois*, dont l'amitié et les avis ont soutenu son courage et perfectionné son travail. M. Berthevin paraît digne à tous égards de trouver de tels amis. Lorsque son nouveau mémoire aura été publié, nous rendrons compte de l'ensemble de ces deux ouvrages.

504. — *Instruction sur les premiers soins à donner aux noyés, avant l'arrivée du médecin.* In-12 d'un quart de feuille; prix, 10 c. la demi-douzaine.

505. — *Instruction sur les premiers soins à donner aux personnes asphyxiées* par les vapeurs du vin ou de la bière en fermentation, par celle de la braise et des charbons allumés (gaz carbonique). In-12 d'un quart de feuille; prix, 25 c.

506. — *Quel inconvénient y aurait-il à rendre à l'agriculture les terrains incultes dépendans des fortifications des places de guerre, quand on peut le faire sans nuire au service militaire?* (Extrait d'une lettre adressée au conseil-général et à la Société centrale d'agriculture de France. In-12 d'un quart de feuille; prix, 25 c.

507. — *Recherches sur l'emploi des divers procédés nouveaux pour la conservation des substances animales*, destinées à l'histoire naturelle et à l'économie domestique. In-12 d'une demi-feuille; prix, 50 c.

508. — *Description d'un nouvel alambic, à l'usage des pharmaciens et des liquoristes*, suivie de quelques réflexions sur la construction de ces sortes d'appareils. In-12 de 22 pages; prix, 1 fr.

509. — *Description de plusieurs instrumens nouveaux pour conserver et améliorer les vins.* In-12 de 34 pages, avec planche; prix, 1 fr.

510. — *Nouvelle fontaine filtrante.* In-12 d'une demi feuille, avec planche; prix, 60 c.: par *G. H.* Herpin, membre de la Société royale et centrale d'agriculture de France, etc. Metz, 1822-1823; Paris, Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11, et Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7.

Ces sept ouvrages de M. Herpin forment en tout 80 pag. de petit format in-8°, y compris les titres : il paraît que l'auteur n'aime pas les longs écrits. Il nous impose ainsi l'obligation d'être très-brefs sur chacun de ses opuscules. Dans l'instruction *sur les premiers soins à donner aux noyés*, M. Herpin rédige ses préceptes avec autant de simplicité que de pré-

ision et de clarté; il marque en caractères italiques ce qui mérite une attention particulière, et ne s'attache pas moins à bien indiquer ce qu'il faut éviter, qu'à prescrire ce qu'il faut faire.—*L'instruction relative aux aphyxiés* est rédigée avec le même soin.—La troisième a déjà produit son effet : l'auteur nous apprend que le ministre de la guerre a reçu favorablement la proposition de laisser cultiver tous les terrains des fortifications susceptibles de l'être sans inconvénient, et qu'à Metz, l'inspection du génie s'est déjà conformée à cette disposition. — Les recherches et les essais de M. Herpin sur la conservation des substances animales ont amené d'importans résultats : la chaux vive en poudre, les gommes arabique et adragante, le quinquina et la noix de galle réduites en poudre ont très-bien conservé de la chair de bœuf durant trois années; des vernis à l'alcool ont produit le même effet, la graisse fondue jouit aussi de la même propriété, lorsqu'on la tient dans un vase bien fermé. L'auteur décrit ensuite les procédés qui lui ont le mieux réussi, et qui lui semblent les plus convenables pour trois modes de conservation : 1° par la dessiccation; 2° par la graisse; 3° par des vernis. — Nous n'entrerons dans aucun détail sur la nouvelle forme d'alambic proposée par M. Herpin; il serait difficile de la faire bien comprendre, sans la figure que l'auteur a jointe à sa description. Nous remarquerons seulement que l'auteur et les physiciens qu'il cite auraient pu se dispenser de recourir à la résistance de l'air pour expliquer comment l'évaporation se fait plus lentement et avec une plus grande absorption de calorique dans des vases ouverts que dans des vases fermés d'où les vapeurs ne s'échappent que par une très petite ouverture : ce fait est une conséquence nécessaire de la théorie de la vaporisation, et il aurait lieu dans le vide aussi bien et mieux même que dans l'air.—Les procédés et les instrumens de M. Herpin pour conserver et améliorer les vins sont peut-être mieux appropriés aux vignobles du département de la Moselle dans lequel les expériences ont été faites, qu'aux autres contrées où l'on voudrait les employer, tels que l'auteur les décrit; mais, lors même qu'ils devraient éprouver quelques modifications pour d'autres pays, il sera certainement très-utile aux agronomes de les connaître et de les méditer. Les changemens proposés s'étendent à toute la fabrication du vin, depuis le moment où le raisin est mis dans la cuve, jusqu'à celui où la liqueur est parfaitement clarifiée et pourvue de toutes les qualités qu'elle pouvait acquérir. Les divers instrumens nouveaux de M. Herpin n'étant relatifs qu'à des opérations mécaniques, peuvent être les mêmes partout : mais les procédés, l'époque des différens travaux, le plus ou moins de précautions qu'ils exigent, selon la nature des vins,

sont des points assujétis à des considérations locales. M. Herpin a soin d'en avertir. On voit que cet agronome a l'habitude de dire beaucoup en peu de mots; c'est précisément le contraire de ce que font un grand nombre d'écrivains, dont les longs ouvrages offrent souvent moins d'instruction que ses opuscules. FERRY.

311 (*). — *Anatomie de l'homme*, ou Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain; par *M. J*, CLOQUET; publiée par M. DE LASTEYRIE. *Douzième et treizième livraisons*. Paris, 1825; imprimerie de l'éditeur, rue du Bac, n° 58. In-f°, avec planches; prix, 9 fr. chaque livraison. (*Voy.* T. XVI, pag. 50.)

312. — *Mémoire sur la gymnastique médicale*, ouvrage dans lequel on démontre l'utilité des gymnases chez les nations modernes, et l'heureuse influence qu'ils peuvent exercer sur la santé et sur les facultés morales des hommes; par *L. J.* BÉGIN, D. M. Paris, 1825; Gabon et comp. In-8°; prix, 3 fr. 60 c.

Nous ne connaissions les avantages de la gymnastique que par les éloges des anciens; et ces exercices salutaires nous semblaient tenir plutôt à la simplicité des mœurs antiques, qu'au perfectionnement de l'éducation chez ces peuples. Aussi, l'institution des gymnases parmi les nations modernes, a-t-elle été considérée comme inutile, dans l'état actuel de la société. Nul doute que les forces morales ne soient le grand lévier de la civilisation, et qu'elles n'exercent une influence exclusive sur nos destinées futures. Mais il est une autre vérité tout aussi évidente, c'est qu'il existe de très-grands rapports entre le physique et le moral de l'homme. Avec des organes faibles, la vie entière se passe à craindre et à fuir le mal; doué d'une organisation vigoureuse, l'homme peut se consacrer tout entier à de nobles travaux : la confiance dans ses propres forces s'accroît par l'exercice même, et de là naît la puissance morale de la volonté. — Sous le rapport médical, les gymnases offrent encore de très-grands avantages. L'exercice est un puissant moyen pour prévenir et arrêter des maladies désastreuses : un organe est faible, languit et s'atrophie, comme isolé du système entier. La gymnastique seule peut changer ce mode vicieux, réveiller les forces, et rétablir dans toutes les parties cette heureuse harmonie qui constitue la santé. M. Begin a parfaitement indiqué tous les bienfaits de cette institution nouvelle, établie depuis plusieurs années en Allemagne et en Suisse, et que M. AMOROS, Espagnol, a naturalisée en France (Voy. *Rev. Enc.* T. XII, pag. 405). Son gymnase paraît être plus perfectionné que ceux de MM. Gutsmuths, Fellemberg, Jahn, Clias, dans les pays étrangers. L'institution française réunit, à ce qui peut augmenter les forces physiques,

tout ce qui est susceptible de développer l'amour de la patrie et du prince, de l'humanité et de la religion. Aussi, rien ne peut plus s'opposer au succès d'un établissement qui offre l'avantage de fortifier le corps par des exercices salutaires, et d'élever l'âme par des idées grandes et généreuses.

313 (*). — *Traité des maladies des enfans*, de *Michael* Underwood, entièrement refondu et complété, sur un nouveau plan, par *Eusèbe* de Salle, D. M., avec des notes de M. Jadelot, et un discours préliminaire contenant l'exposition de la nouvelle *Séméiologie physiognomonique*. Paris, 1823; Gabon et comp. Deux volumes in 8°; prix, 9 fr.; et par la poste, 11 fr. 50 c.

Cet ouvrage n'est point une simple traduction, comme le titre semble le faire entendre. M. de Salle a refait presque tous les chapitres du médecin anglais, dont l'ouvrage a eu sept éditions, en a ajouté un grand nombre d'autres, et a su l'enrichir de toutes les découvertes séméiologiques de M. Jadelot. Cette dernière partie donne un caractère entièrement original à cet ouvrage, digne de fixer l'attention de tous les praticiens qui s'occupent des maladies des enfans. — On sait qu'à cet âge la plainte et les larmes sont les uniques signes de la douleur. On ne peut rien apprendre ni sur le siége ni sur l'intensité du mal. L'heureuse perspicacité d'une mère peut seule en deviner la cause et servir de guide au médecin. Frappé de ces difficultés, M. Jadelot, devenu médecin de l'hôpital des enfans, a cherché à rapprocher les divers traits de la face, l'expression différente qu'ils présentent, des maladies internes auxquelles les enfans sont sujets. C'était faire à la médecine une ingénieuse application de la doctrine de Lavater. Les résultats de ces recherches intéressantes ont amené ce médecin à créer pour un grand nombre de maladies, une séméiologie physiognomonique, d'après laquelle on détermine l'organe malade, ou le véritable siége de la maladie. Cette doctrine appartient à M. Jadelot; mais ce médecin la met en usage, sans trop se rendre compte des applications que son instinct médical lui suggère. M. de Salle, après avoir long-tems suivi la clinique de ce praticien, a su lui dérober tous les secrets d'une science qu'il avait créée sans le savoir. En lui dédiant cet ouvrage, l'auteur a consacré sa reconnaissance, et offert la garantie des principes qu'il expose dans son ouvrage. On juge quel ensemble satisfaisant doit présenter l'excellent Traité d'Underwood, avec les notes de M. Jadelot et les additions de M. de Salle. Quoique cet ouvrage soit uniquement destiné aux médecins, nous ne doutons pas que les mères de familles ne puissent retirer quelques

avantages de l'exposition de cette *Nouvelle Physiognomie des enfans*, pour connaître et prévenir leurs maladies. *Amédée* Dupau.

314 (*). — *Application de la Doctrine physiologique à la chirurgie*, par L. J. Bigin D. M. P.; Paris, 1825; Méquignon-Marvis, rue Christine, n° 1, in-8°; prix, 3 fr. 60 cent., et par la poste, 4 fr. 25 cent.

Le but de cet ouvrage est d'appliquer à la chirurgie les principes de la doctrine professée depuis plusieurs années par M. le docteur Broussais, et de mettre en évidence cette grande vérité, que la chirurgie et la médecine ne forment qu'une seule et même science. L'auteur divise son travail en deux parties. Dans la première, il présente des préceptes généraux sur les maladies chirurgicales aiguës; la seconde traite des affections chroniques. Quant aux maladies aiguës, les principes de l'auteur diffèrent peu de ceux qui sont généralement admis. Il cherche cependant à fixer l'attention des praticiens sur les réactions sympathiques qui, jusqu'à ce jour, ont été si peu connues et ont donné lieu à tant de controverses. L'auteur envisage sous un point de vue tout-à-fait nouveau les maladies chroniques. Sa théorie des scrophules, et surtout celle du cancer, méritent toute l'attention de l'homme de l'art, et deviennent bien consolantes pour l'humanité, puisqu'elles nous offrent les moyens de guérir ces maladies cruelles sans avoir aussi souvent recours à ces opérations douloureuses, qui présentent si peu de chances de succès. Le style de l'ouvrage est clair, quoiqu'il offre quelquefois de la diffusion; les préceptes sont bien présentés, et toujours déduits des faits. Il nous reste à regretter que l'auteur se soit borné à des généralités.

Simond, D. M.

315 (*).—*Rapport fait à l'Institut de France* (Académie des sciences), *sur les avantages, sur les inconvéniens, et sur les dangers comparés des machines à vapeur dans les systèmes de simple, de moyenne et de haute pression;* par une commission composée de MM. Delaplace, Prony, Girard, Ampère, et Ch. Dupin, rapporteur. Paris, 1825; Bachelier, quai des Augustins, n° 55. In-8° de 3 feuilles; prix, 1 fr. 50 c., et par la poste, 1 fr. 75 c.

M. Dupin divise son rapport en deux parties : 1° Avantages comparés des machines à vapeur; 2° Mesures de sûreté. « Il serait à désirer, dit notre académicien, qu'on adoptât, pour unité de mesure de la force des machines à vapeur, au lieu d'une indication vague et mal définie comme celle qui est en usage (la force d'un cheval), un poids constant élevé à une hauteur déterminé; par exemple, 100 kilogrammes élevés par chaque seconde à la hauteur d'un mètre. Cette unité serait désignée conve-

nablement par le nom de *dynamic*, puisqu'elle servirait à mesurer un effet dynamique. Quant à la tension de la vapeur, on pourrait continuer à l'évaluer en pressions atmosphériques, en prenant la précaution de rapporter constamment cette pression à la même température et à la même élévation du sol, c'est-à-dire, à une hauteur barométrique constante. » — On ne doute plus aujourd'hui que les machines à haute pression n'offrent une très-grande économie, non-seulement dans la consommation du combustible, mais aussi dans les frais de construction. Les premières machines de ce genre furent exécutées, en Angleterre par M. Trevithik, et en Amérique, par M. Olivier Évans (Voy. *Revue Encyclopédique*, T. X, p. 515.) Le premier artiste mérita la reconnaissance des Péruviens en leur rendant plusieurs mines dont l'exploitation avait cessé, faute de moyens suffisans pour les dessécher : le second reçut un témoignage solennel du prix que l'on attachait à sa découverte et aux services qu'il avait rendus ; le congrès prolongea de dix ans, par une faveur spéciale, le brevet d'invention relatif aux machines de cet artiste. Dans le même pays, M. Perkins vient de perfectionner encore ce nouvel emploi de la vapeur. M. Dupin termine cette première partie de son rapport par l'observation suivante : « L'emploi de la vapeur condensée est une industrie encore dans l'enfance. Malgré l'importance des services qu'elle a déjà rendus, on doit la considérer comme bien éloignée de ceux qu'elle rendra, quand on connaîtra mieux l'art de tirer parti de ses effets. » — En traitant des mesures de sûreté que semble exiger l'emploi des machines à haute pression, M. Dupin commence par faire remarquer la sécurité des magistrats et du public sur l'emploi de machines beaucoup plus dangereuses, mais qui ont l'avantage de n'être pas nouvelles. C'est ainsi qu'on n'interdit pas l'emploi des voiles, et qu'on ne leur prescrit aucune mesure, malgré l'exemple des naufrages auxquels ce mode de navigation donne lieu tous les jours; qu'on laisse allumer du feu, dans toutes les maisons, pour des usages qui multiplient beaucoup plus les incendies que des machines à haute pression ne pourraient le faire; tel est le pouvoir de l'habitude. A l'appui de l'opinion adoptée par la commission dont il est l'organe, le rapporteur cite l'avis du comité d'enquête institué par la chambre des communes de la Grande-Bretagne pour s'occuper des mêmes recherches. Cet avis, adopté par le parlement, concilie les droits et la liberté de l'industrie avec les mesures que la prudence prescrit aux magistrats chargés de veiller à la sûreté publique. Nous ne pouvons développer ici les vues de la commission et les mesures de précaution qu'elle propose; on trou-

vera tous les détails nécessaires dans l'écrit de M. Dupin. En le faisant imprimer à part, afin de le répandre plus promptement, l'auteur a rendu aux arts un service de plus : ce rapport était attendu avec un empressement mêlé de quelque inquiétude. FERRY.

316 (*). — *Traité de mécanique industrielle*, ou Exposé de la science de la mécanique déduite de l'expérience et de l'observation, principalement à l'usage des manufacturiers et des artistes ; par M. CHRISTIAN, directeur du Conservatoire des arts et métiers. T. II. Paris, 1823; Bachelier, quai des Augustins, n° 55. Un vol. in-8°. Prix des 3 vol., avec un atlas composé de 60 planches, 75 francs.

317 (*). — *Collection de machines, d'instrumens, ustensiles, constructions, appareils, etc.*, employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle. Deux vol. in-4°, accompagnés de 200 planches représentant 1200 sujets lithographiés ; par M. de LASTEYRIE. *Deuxième édition*, publiée en 20 livraisons de 10 planches. Paris, 1823 ; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Prix de la livraison, 4 fr., et de l'ouvrage entier, 80 fr., ou 70 fr. *pour ceux qui paieront d'avance.* — 1re *Livraison.*

Nous avons fait connaître dans plusieurs articles (Tom V, pag. 366; Tom. VII, pag. 159; Tom. VIII, pag. 145; Tom. X, pag. 223; Tom. XII, pag. 404), le but et l'utilité de cet ouvrage, dont la première édition, terminée au mois d'octobre dernier, est déjà épuisée. Celle dont nous annonçons la 1re livraison, contiendra, sans que le nombre des planches soit augmenté, 70 ou 80 dessins de machines ou d'instrumens nouveaux, dont les avantages ont été constatés par une sûre pratique. — La *planche I* représente une *grange et une étable du Milanais.* La grange se compose d'un toit soutenu par des poteaux de 8 mètres d'élévation. Du côté du vent pluvieux, on élève des murs en briques ou des palissades en branchages, qui garantissent les récoltes. — Dans la *planche II*, on voit *une grange octogone*, dont la toiture est soutenue par un pilier central, et qui remplacerait avec avantage les meules annuelles. — La *planche III* représente, 1° *des arches en briques pour soutenir les toitures*, employées avec succès en Italie ; 2° *des voûtes en planches*, dont la construction nous a paru simple et ingénieuse, mais dont la description n'est peut-être pas assez claire ; 3° des voûtes en briques en usage dans la Catalogne et dans les Pyrénées-Orientales. — *Un fumoir* des pays du Nord ; un *régulateur pour la construction des fours d'une seule pièce*, inventé par M. de Lasteyrie ; et *un four en terre* du royaume de Valence, remplissent la *planche IV*. — La *planche V* contient les dessins de *citernes pour les urines et les fumiers liquides* ; d'une *fosse* que les habitans de la vallée de Chaumont construisent pour rece-

voir les *terres schisteuses et noirâtres*, entraînées par les eaux des montagnes, terres qu'ils répandent au printemps sur la neige pour la faire fondre trois semaines plus tôt ; d'un *puits peu profond* fait par les jardiniers de Tours avec deux tonneaux, placés, l'un au fond du puits, l'autre au niveau du terrain. — On trouve, dans la *planche VI*, huit machines ou instruments servant dans les constructions. — Parmi les 6 figures de la *planche VII*, nous avons remarqué celles qui font connaître, 1° *une manière* ingénieuse de *tirer de l'eau d'un puits*, sans *descendre d'un étage élevé* ; 2° la construction des murs en pisé ; 3° une *potence à échafaudage* dont on se sert dans le département de Loir-et-Cher, et qui nous paraît d'un usage commode. — La *planche VIII* renferme 14 dessins consacrés à la toiture. Dans le texte qui y est relatif, on voit qu'en Italie, même dans les Apennins, la hauteur du faîte n'est que du sixième ou au plus du quart de la largeur totale du bâtiment. — Nous ne pouvons rien dire dans cet article des planches IX et X, dont le texte n'est pas dans la 1re livraison. A. MICHELOT.

318. — *Traité élémentaire de navigation théorique et pratique*, par *J. François* LESCAN, chevalier de la Légion-d'Honneur, professeur à l'École royale de navigation de Bordeaux, doyen des professeurs royaux de navigation. Paris, 1825 ; Barrois, quai Voltaire, et Bordeaux, chez l'auteur. Un vol. in-8°, avec table et planches ; prix 8 francs.

Cet ouvrage fait suite aux trigonométries que l'auteur a publiées en 1814. Le but que M. Lescan s'est proposé est d'offrir aux écoles de marine un enseignement uniforme, et mis à la hauteur des connaissances actuelles. L'approbation de l'Académie des sciences et du corps des officiers de la marine au collége d'Angoulême, et dans les ports de Brest, Toulon et Rochefort, est une garantie suffisante du mérite de son Traité ; tous ceux qui font de la navigation théorique ou pratique l'objet de leurs études, doivent sans doute accorder une entière confiance à un livre élémentaire que les juges compétens, dans la matière, appellent *un véritable service rendu à la marine*, et *le meilleur ouvrage qu'on puisse enseigner dans les écoles de navigation*. Il est divisé en deux sections. La première renferme les notions pratiques de l'art de la navigation, avec les démonstrations concises et rigoureuses des règles dont on fait usage. C'est ce qui constitue la matière de l'examen théorique que l'on fait subir aux navigateurs qui se bornent aux voyages de Terre-Neuve et au grand cabotage. La seconde section présente les connaissances d'astronomie nautique nécessaires aux navigateurs qui entreprennent de plus longs voyages. Les deux sections réunies forment la matière de l'examen théorique que l'on fait subir aux candidats qui

aspirent à commander pour le long cours. Nous regrettons que la nature de ce recueil ne nous permette pas de nous étendre davantage sur un ouvrage qui fait beaucoup d'honneur à son auteur, connu d'ailleurs depuis long tems comme l'un des plus habiles professeurs dont s'honore actuellement la marine française. A*.

519. — *Coup d'œil sur l'état actuel de la géographie-mathématique de l'Espagne et du Portugal*, par *M.* Sieur-Merlin, sous chef de division, chargé de la topographie et de la statistique de l'administration des douanes. Paris, 1825. Brochure in-8° de 24 pages. (Ne se vend pas.)

Cette *Notice*, extraite du 54e cahier du *Journal des voyages*, publié par M. Verneur, présente des détails intéressans sur l'état actuel de la géographie mathématique des deux royaumes d'Espagne et de Portugal, sur les progrès qu'elle a faits, les ressources qu'elle peut offrir, le degré de confiance que méritent les ouvrages qui en traitent, enfin sur ce qui reste à faire pour mettre cette branche des sciences, dans les deux pays, au niveau de ce qu'elle est chez les autres nations de l'Europe. On y lit le fait suivant, qui donne une idée du soin que mettait le gouvernement espagnol à empêcher qu'on pût connaître ses possessions d'outre mer. « Le célèbre Danville avait dressé, à Paris, en 1750, une carte de la province de Quito; cette carte n'était pas encore achevée, lorsque l'Espagne inquiète, et peu jalouse de laisser dans le commerce des cartes de son territoire et des pays sous sa domination, s'empressa d'en faire acheter les cuivres. Cet ouvrage disparut, et il n'en a été tiré, à ce que l'on croit, qu'un seul exemplaire, qui se trouve dans la collection de l'auteur, au dépôt du ministère des affaires étrangères (1). » L'auteur passe en revue et analyse avec soin un grand nombre de cartes et d'ouvrages sur ces contrées. Cet exposé se termine par un relevé des cartes de ces mêmes pays, récemment dressées par le dépôt-général de la guerre, en France. Les personnes qui s'occupent de statistique, trouveront quelques détails curieux dans des notes, qui ne sont pas la partie la moins instructive de l'ouvrage, mais où l'on pourrait quelquefois désirer une critique un peu moins sévère. On pourrait rappeler ici l'exis-

(1) Nous croyons pouvoir ajouter à cette note de l'auteur, que l'exemplaire dont il parle est le plus ancien. Mais, depuis, on a du faire imprimer cette carte en Espagne, et il ne serait pas étonnant qu'il s'en rencontrât des épreuves dans les collections particulières des savans.

tence de journaux secrets, long-tems renfermés dans les archives du Portugal, et qui donnaient la connaissance d'une route à travers l'Afrique, de l'ouest à l'est. La Société de géographie s'occupe de faire des recherches à cet égard; espérons qu'elle ne seront point infructueuses.

B. DU B., a.

520 (*). — *Atlas portatif et complet du royaume de France*, contenant les *quatre-vingt sept cartes* des départemens, y compris une carte générale, avec un texte en regard de chacune d'elles; par *Xavier* GIRARD, ex-géographe des postes, et ROGER l'aîné. Paris, 1825; Dondey Dupré, père et fils. Un vol. in-8° cartonné, de 214 pages, et 88 cartes; prix, 24 francs.

Les auteurs de ce nouvel atlas se sont moins proposé d'offrir au public un ouvrage remarquable par l'étendue des recherches et le luxe de l'exécution, que par l'utilité des objets qu'il embrasse et la commodité de son format. L'atlas portatif offre pour chaque département une carte séparée, où l'on trouve indiqués le cours des principales rivières et des canaux, la direction des routes, la position des villes et des villages. On ne compte pas moins de 25,000 communes inscrites sur ces diverses cartes. Des signes de convention facilitent les recherches, en faisant reconnaître le rang des villes, la classe des routes, les relais de poste. Quant au texte, nous croyons que, dans un fort petit espace (deux pages suffisent pour chaque département), les auteurs ont su rassembler une foule de renseignemens exacts et utiles. On y trouve la division actuelle de la France en départemens, et ses rapports avec l'ancienne division en provinces; la population et la superficie de chaque département; des détails sur l'agriculture, l'industrie et le commerce; les noms des villes ou bourgs principaux, avec l'indication de leurs établissemens curieux ou utiles, de leurs manufactures, de leur commerce, de leurs monumens. Un index alphabétique des lieux dont il a été parlé dans le courant de l'ouvrage, termine le volume. Nous croyons que les pages devraient être numérotées, afin que l'usage de la table devînt plus commode. L'exécution typographique ne laisse rien à désirer, et justifie l'excellente réputation que se sont acquise MM. Dondey Dupré père et fils. Les cartes dessinées par M. Girard, gravées par M. Vicq, ont de la correction et de la netteté. La carte générale de la France n'est peut être pas digne des autres.

A. J.

521 (*). — *Nouvel Atlas de France*, par MM. ALDICK et PERROT. Troisième livraison. Paris, 1825; Duprat Duverger, éditeur, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n° 15. Chaque livraison, composée de trois cartes coloriées, et de trois tableaux statistiques imprimés par F. Didot,

sur papier vélin fabriqué exprès, est du prix de 6 fr. pour les souscripteurs, jusqu'à la mise en vente de la quatrième livraison qui paraîtra sous peu. Les cartes de chaque département se vendent séparément avec les tableaux statistiques qui les accompagnent, et sont du prix de 2 fr. 50 centimes.

Nous avons sous les yeux les cartes déjà publiées de neuf départemens: (*Seine-Inférieure, Haute-Marne, Pyrénées-Orientales, Seine-et-Marne, Aube, Hautes Pyrénées, Loiret, Arriége, Oise*), et nous recommandons avec plaisir cette importante entreprise qui doit intéresser tous les amis des beaux-arts et des choses utiles; la beauté des cartes, la précision et l'exactitude des descriptions statistiques, assurent à cet ouvrage une place dans toutes les belles bibliothèques. Z.

322 (*). — *Essai sur la nomenclature et la classification des principales branches d'*ART et SCIENCE, ouvrage extrait de la *Chrestomathie* de Jérémie Bentham, par *Georges* BENTHAM, avec deux tableaux synoptiques offrant la classification de l'auteur. Paris, 1823; Bossange frères, rue de Seine, n° 12. In-8° de 240 pages; prix, 5 fr.

Quoique cet ouvrage soit assez court, il est le fruit d'une longue méditation, et il ne doit pas être apprécié superficiellement. Il se présente à la fois sous le rapport de la liaison des idées comme méthode de classification, de nomenclature et d'exposition, et sous celui de l'influence qu'il est susceptible d'exercer sur les progrès des sciences; car les travaux des métaphysiciens doivent aussi se distinguer avant tout par leur utilité. En l'examinant ainsi, nous aurions à rechercher ce que la régularité des distributions et la correction des termes peuvent offrir d'avantageux pour l'enseignement et pour le progrès des bonnes études; quelles limites il convient d'imposer à l'introduction de mots nouveaux et de divisions nouvelles, à l'habitude d'abstraire et de combiner les idées abstraites, etc. Ces questions amèneraient des développemens auxquels nous ne pouvons nous livrer ici, et que nous réservons pour un autre article.

323. — *Apologétique de Tertullien*, traduite par l'abbé MEUNIER, et publiée par *A. H.* DAMPMARTIN. Paris, 1822; Hubert, au Palais-Royal, galerie de bois, n° 222. Un vol. in-18 de xli—218 pages; prix 2 fr. 50 et 3 fr. par la poste.

L'Apologétique de Tertullien est un écrit d'un intérêt historique, religieux et littéraire à la fois. Il renferme une foule de faits importans sur l'époque où vivait son auteur, en même tems qu'il est un fort beau monument d'éloquence chrétienne. M. Dampmartin a rendu, en publiant cette traduction de l'abbé Meunier, un véritable service à un

très-grand nombre de personnes qui ne veulent ni ne peuvent lire les in-folios où les Nicolas Rigulf, les Beatus Rhenanus, les Claude Saumaise, etc., ont déployé tant d'érudition, au sujet du fougueux sectateur de Montau. Le style de l'abbé Meunier rend assez bien, en général, la manière âpre et vigoureuse de Tertullien. Il me semble, seulement, qu'on y retrouve un peu trop de ces locutions triviales qui, dans notre langue, déparent le style soutenu et oratoire. M. Dampmartin a fait précéder cette traduction d'une introduction assez incorrectement écrite, dans laquelle, outre la diatribe obligée contre la philosophie du XVIIIe siècle et les crimes de la révolution, on trouve une notice sur Tertullien et une seconde sur son traducteur, qui n'ont rien de bien neuf ni de bien curieux. Cette introduction ne me paraît pas ajouter beaucoup à la valeur de l'œuvre du prêtre de Carthage.

524.—*Voyage à l'Abbaye de la Trappe de Melleraye;* par M. E. Richer. *Cinquième édition.* Nantes, 1823; Paris, Raynal, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs. Un vol. in 12, de 125 pages; prix, 2 fr. 50, et par la poste 2 fr. 75 c.

L'existence actuelle d'une abbaye de trappistes aux portes même de l'une de nos plus opulentes cités, sera très-certainement un fait nouveau pour une foule de personnes. Les institutions monastiques sont si loin de nos idées et de nos habitudes ordinaires, qu'il faut presque la présence d'une longue barbe et d'une ceinture de corde pour nous convaincre qu'elles n'ont pas entièrement succombé sous les attaques réitérées de l'esprit du siècle. — Ce petit voyage est assez curieux; il fait bien connaître la vie austèrement apathique de ces moines réformés par le célèbre abbé de Rancé. L'auteur disserte et cite un peu trop sans doute; il montre aussi peut-être trop d'enthousiasme pour la *profession* de trapiste; mais sa relation n'en est pas moins digne d'intérêt. J'y remarque que les religieux de Melleraye ont abandonné le chant grégorien de notre communion, pour adopter le chant plus simple des fidèles de la primitive église, et je pense que ce changement doit être heureux. Je trouve encore quelques détails intéressans sur leurs travaux agricoles, qui prouvent que leurs connaissances et leurs méthodes, en agriculture, sont beaucoup plus avancées que celles de la province dans laquelle ils habitent. Certes, voilà un fait bien important : car il me semble qu'il ne faut plus désespérer de rien, si les vieilles routines sont abandonnées même par les moines silencieux de la Trappe. A^*.

525 (*). — *L'Analogie de la religion naturelle et révélée avec l'ordre et le cours de la nature;* par *Joseph* Butler, évêque de Durham, traduite

de l'anglais. Paris, 1821; Brunot-Labbe, quai des Augustins, n° 55. Un vol. in-8° de 499 pages; prix 6 fr.

La simple observation révèle en nous un être immatériel qui, de sa nature, ne peut se décomposer, ni se dissoudre, par la raison même qu'il ne peut être composé d'élémens. Cette vérité, qui est de sentiment parmi les hommes, fait la base de tous les cultes répandus sur la face du globe, et il ne serait pas difficile de prouver qu'elle est avouée *instinctivement* par ceux même qui, ne se défiant pas assez des lueurs mensongères de la raison humaine, la nient avec le plus d'opiniâtreté. Il faut le dire, toutefois, ils ont leur excuse dans cette série de mystères qui marchent à sa suite et où s'égarent les facultés de notre entendement. Ils refusent d'adhérer à un principe dont ils ne peuvent saisir les conséquences; ils affirment qu'il n'y a point d'être immatériel en nous, parce qu'ils ne savent ce que c'est qu'un être immatériel, comment il est attaché à la matière, comment il agit sur elle et est influencé par elle, ce qu'il devient, etc. Mais cette manière de raisonner est fausse et contraire à la méthode d'observation, et il faut bien comprendre qu'en procédant de la sorte, on pourrait revenir à ces théories absurdes des écoles qui nient le mouvement, l'étendue et la matière. — L'ouvrage de M. Butler a pour objet de prouver la réalité du principe spirituel, d'exposer ses rapports avec la nature périssable dont il est revêtu et avec la nature supérieure qui l'a créé, de développer enfin le système du christianisme tout entier. Je crois ne pouvoir mieux faire pour donner en quelques lignes une juste idée d'un livre de 500 pages, que de transcrire à peu près le sommaire même des chapitres. Le volume est divisé en deux parties. La première traite de la *religion naturelle* : Chap. I. D'une vie future. Chap. II. Du gouvernement de Dieu par des récompenses et des châtimens. Chap. III. Du gouvernement moral de Dieu. Chap. IV. D'un état d'épreuves, comme supposant des difficultés à rencontrer et des dangers à courir. Chap V. D'un état d'épreuves, comme desseins de discipline et d'amélioration morale. Chap. VI. De la fatalité. Chap. VII. Du gouvernement de Dieu, considéré comme une constitution ou un plan qui n'est qu'imparfaitement connu. La seconde partie traite de la *religion révélée*. Chap. I. De l'importance du christianisme. Chap. II. Des présomptions supposées contre la révélation, considérée comme miraculeuse. Chap. III. De notre incapacité pour porter un jugement solide sur ce que nous devons attendre d'une révélation, et de l'analogie qui doit nous porter à croire qu'elle donne lieu à objections. Chap. IV. Du christianisme, considéré comme une constitution

ou un plan, qui n'est connu qu'imparfaitement. Chap. V. Du système particulier du christianisme; du médiateur, et de la rédemption du genre humain. Chap. VI. Des difficultés que présente le défaut d'universalité de la révélation, ainsi que son peu d'évidence ou ses obscurités. Chap. VII. Des preuves particulières du christianisme. Chap. VIII. Des objections qui peuvent être faites contre les argumens en faveur du christianisme tirés de l'analogie de la nature. — On voit, par ce résumé, que les plus hautes et les plus difficiles questions sont successivement abordées par l'évêque anglican, il les traite avec une puissance de raisonnement et une force de conviction qui donnent à son ouvrage une grande importance. Rien n'est fait, selon moi, pour donner plus d'autorité au livre de M. Butler, que la simplicité modeste avec laquelle il énonce le résultat qu'il croit avoir obtenu : « Je pense, dit-il, p. 498, que l'homme le plus sceptique ne peut avoir tout au plus que des doutes sur la vérité de la religion, s'il s'applique à peser avec soin et impartialité les diverses preuves que j'en ai données dans ce traité. » Plusieurs chapitres sont remplis de vues ingénieuses et profondes. Quelques-uns ne seront guère compris par une foule de lecteurs, parce que le langage de la philosophie moderne n'est pas encore vulgaire parmi nous, et peut-être aussi (je soumets avec défiance cette observation au savant auteur), parce que les questions et les raisonnemens ne sont pas toujours déduits et enchaînés assez rigoureusement pour éviter toute confusion. Pour terminer, cet ouvrage fait honneur aux lumières de M. Butler, et la traduction est bien véritablement, comme l'a espéré l'éditeur, un présent fait à la philosophie religieuse, à cette philosophie qui fait des progrès sensibles en France, parmi les jeunes gens surtout, parce qu'elle est pure de tous excès et qu'elle s'associe merveilleusement à l'esprit d'une sage liberté. P. A. Dufau.

526 (*). — *Tite-Antonin le-Pieux*, résumé historique : *Marc-Aurèle*, sommaire historique et fragmens relatifs à la vie, au règne, à la politique et à la morale de l'empereur Marc-Antonin-le-Philosophe. Paris, 1825; l'éditeur, rue Saint-Severin, n° 50. Un vol. in-8° de 176 pages; prix, 5 fr.; et par la poste, 5 fr. 60 c.

Bien que l'auteur de l'*Histoire de Marc-Aurèle* (1 vol. in-8°; prix, 25 fr., et avec cartes, 32 fr.) puisse à bon droit se plaindre du silence des journaux, son ouvrage n'en est pas moins considéré comme un écrit remarquable sous divers rapports. Plein d'un juste enthousiasme pour le sage couronné, il a formé d'élémens épars et peu connus, un ensemble qui donne une idée aussi juste qu'étendue de ce siècle des Antonins, qu'on a regardé comme la période des temps anciens et modernes

où l'humanité a le moins souffert. Il y a dans ce livre des recherches neuves et curieuses. On voit que l'auteur a consacré plusieurs années de sa vie à étudier les monumens de l'époque, et l'on doit surtout lui tenir compte d'avoir intercalé dans sa narration les pensées de Marc-Aurèle, en les adaptant fort heureusement à son texte. C'est véritablement peindre son héros par lui-même, et cet exemple devrait être imité. Le style, sans être à l'abri de tout reproche, est assez ordinairement animé; mais l'auteur emprunte trop fréquemment des formes oratoires, et il me semble qu'il a introduit dans son ouvrage un peu trop de ces expressions qu'une analogie exacte et un goût pur ne sauraient approuver. Le volume que j'annonce est un extrait fait, par l'auteur lui-même, de son grand ouvrage. Il y a réuni quelques passages qui lui paraissent surtout propres à fixer l'attention des hommes éclairés. J'y remarque deux morceaux d'un grand intérêt: l'un sur Antonin-le-Pieux, et l'autre sur Marc-Aurèle. Cette lecture fera certainement éprouver le désir de lire l'histoire elle-même, sur laquelle l'indifférence du public ne peut être durable. Car ce n'est pas, après tout, entre les choses de ce bas monde, un tableau tellement commun qu'il ne puisse intéresser personne, que celui d'un roi qui fit toujours le bien, et qui ne fit jamais que le bien du peuple qu'il se trouvait appelé à gouverner. A*.

527 (*). — *Œuvres de Montesquieu*, avec les remarques des divers commentateurs, et des notes inédites. *Seule édition complète*, dirigée par M. Collin de Plancy. Paris, 1825; Duprat-Duverger, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n° 15; Aimé André, quai des Augustins, n° 59. Un vol. in-8°, papier grand-raisin fin, imprimé sur deux colonnes, avec un beau portrait. Prix, 25 fr.; et par la poste, 28 fr.

Cette belle édition comprend, dans un seul volume, tous les ouvrages de Montesquieu. Le commentaire de Voltaire, sur l'*Esprit des Lois*, quelques notes extraites des autres ouvrages du philosophe de Ferney, aussi bien que les Remarques d'Helvétius sur les huit premiers livres, les Observations de Condorcet sur le vingt-neuvième, les précieuses annotations de Guys, et d'autres notes extraites de Saint-Foix, de Beccaria, de Thouret, avec la partie la plus spéciale du Commentaire de M. Destutt-Tracy, sont compris dans ce volume. M. Ed. Gauttier a donné, pour les *Lettres Persanes*, diverses remarques utiles sur les mots et les formes orientales dont l'illustre auteur a fait usage. On a joint aux *Lettres Familières* les notes de l'*abbé de Guasco*, et à l'*Essai sur le goût*, des observations critiques de M. Kératry. Enfin, M. Collin de Plancy a accompagné de notes inédites les textes, qu'il a collationnés avec soin sur les meilleures éditions, et M. Depping, des principaux

ssages des Panégyristes de Montesquieu, son Éloge, écrit par d'Alembert. Ce qui rend surtout cette nouvelle édition fort supérieure à utes les précédentes, c'est une table qui la termine, où sont rangées, ar ordre alphabétique, les matières contenues dans les œuvres complètes, et qui forme, en quelque sorte, un *Dictionnaire de Montesquieu.* Z.

328 (*). — *Science du publiciste,* ou Traité des principes élémentaires du droit, considéré dans ses principales divisions; par *M. Alb.* Frior, avocat. Tomes IX et X. Paris, 1825; Bossange père. In-8° de 577 ages; prix, 7 francs le vol. pour les non souscripteurs. (*Voy.* ci-dessus, Tom. XV, pag. 265.)

329 (*). — *Recueil général des anciennes lois françaises,* depuis l'an 420 usqu'à la révolution de 1789; contenant la notice des principaux monumens des Mérovingiens, des Carlovingiens et des Capétiens, et le texte es ordonnances, édits, déclarations, lettres-patentes, réglemens, arrêts u conseil, etc., de la troisième race, qui ne sont pas abrogés ou qui peuent servir, soit à l'interprétation, soit à l'histoire du droit public et privé, avec notes de concordance, table chronologique et table générale analytique et alphabétique des matières, par MM. Decrusy, avocat à la cour oyale de Paris; Isambert, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation; Jourdan, docteur en droit, avocat à la cour royale de Paris. *Deuxième livraison* Tom. III et IV. Paris, 1825; Belin le Prieur, quai des Augustins, n° 55. Deux vol. in-8°, ensemble LXIII et 887 pages; prix, 14 fr, et par la poste, 17 fr.

330. — *Le Guide des maires, adjoints des maires, secrétaires des communes, conseils municipaux, commissaires de police, officiers de gendarmerie, gendarmes, gardes-champêtres et gardes forestiers,* contenant es lois, décrets, articles des différens codes, réglemens, ordonnances, décisions et instructions ministérielles, arrêtés de la cour de cassation, elatifs aux attributions, fonctions, devoirs, obligations de chacun de ces onctionnaires publics en particulier, présentés dans un ordre méthodique et formant le traité le plus complet qui existe sur les matières *administratives et de police*; avec des formules de toutes espèces d'actes du ministère de ces mêmes fonctionnaires publics, par feu Leopold, avocat. *Septième édition,* revue, corrigée et augmentée, notamment de différens hapitres sur *l'instruction publique, la garde nationale, les enrôlemens et le recrutement, les biens, les dettes et les procès des communes,* par R. D. V., juge au tribunal de la Seine. Paris, 1825; Eymery, rue Mazarine, n° 30. Un vol. in-12; prix, 3 fr.; et par la poste, 4 fr.

Transcrire le titre seul de cet ouvrage, est le meilleur éloge qu'on puisse

en faire. Il ne convient pas seulement aux personnes auxquelles il est spécialement destiné, mais aussi aux citoyens de toutes les classes, parce qu'il est souvent d'une grande importance qu'ils soient fixés sur la nature des devoirs que la loi prescrit aux fonctionnaires de tout rang qui règlent ou inspectent leurs actions publiques. Il y aurait certainement moins d'abus, si chacun était un peu plus éclairé sur ce point. Ce livre est un *Guide*, dont personne ne contestera l'utilité, pour pénétrer au travers du dédale de notre jurisprudence administrative. A*.

551(*).—*Cours d'économie politique*, ou Exposition des principes qui déterminent la prospérité des nations; par *Henri* STORCH, avec des notes explicatives et critiques, par J. B. SAY. Paris, 1825; Bossange, père, rue Richelieu, n° 60. Quatre volumes in-8°; prix, 28 fr., et par la poste 40 fr.

Nous reviendrons sur cet important ouvrage, en le comparant avec les autres traités d'économie politique d'*Adam Smith*, de MM. *J. B. Say*, *Sismondi*, *Ganilh*, *Destutt-Tracy*, etc., pour apprécier l'état actuel de la science économique.

552 (*).—*Traité d'économie politique*, par M. le comte DESTUTT-TRACY, pair de France, membre de l'Institut de France, et de la Société philosophique de Philadelphie. Paris, 1825; Bouguet et Levi, quai des Augustins, n° 25. Un vol. in-18; prix, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50 c.

La science de l'économie politique, créée dans le siècle dernier, a fait des progrès rapides, grâce aux excellens ouvrages d'Adam Smith, de M. J. B. Say et de plusieurs autres. Le livre de M. Destutt-Tracy est déjà connu, en Europe, comme l'un de ceux qui ont contribué à populariser les élémens de cette science nouvelle. Ce traité forme la 4e partie des *élémens d'idéologie*; mais l'auteur a cru utile d'en donner une édition séparée, à l'usage des personnes qui désirent n'étudier que l'économie politique. Seulement, il a fait précéder ce volume d'une introduction, où il explique comment, de notre faculté d'avoir des volontés et des sentimens, naissent en nous les idées de propriété, de richesse, de liberté, de droits et de devoirs, etc. Les articles sur l'économie politique qu'on a pu lire dans le *commentaire* de M. de Tracy *sur l'Esprit des lois*, se retrouvent ici; mais les idées y sont mieux enchaînées, plus développées, et présentées dans un ordre plus méthodique. Enfin, l'ouvrage est terminé par un extrait raisonné qui en reproduit la substance, et où le lecteur trouvera l'enchaînement des idées plus serré, et devenu, pour ainsi dire, plus rigoureux, par la concision même des termes qui l'énoncent. A.

553. — *Notice sur l'arrondissement de Savenay*, au mois de septem-

e 1822 ; par M. de Frénilly, député de la Loire Inférieure. Paris, 1825 ; Anth. Boucher, rue des Bons-Enfans, n° 34. In 8° de 17 pages. (Ne se vend pas.)

Au mois de septembre 1822, les députés de la Loire Inférieure entreprirent de visiter le département qui les avait choisis pour mandataires. Cette circonstance, peu digne en elle-même de fixer l'attention, fut cependant remarquée, parce que l'on vit les fonctionnaires du département s'empresser autour de ces députés, leur fournir tous les renseignemens désirables, et leur servir presque d'escorte, tandis que des députés, d'une opinion différente, ayant précédemment voulu s'acquitter du même devoir, avaient trouvé un tout autre accueil. La malignité saisit ce rapprochement. Toutefois, ceux qui attribuèrent un but politique à cette excursion se trompèrent. Les députés voyageurs n'avaient d'autre intention que celle d'examiner de près les intérêts spéciaux de leurs commettans, afin de pouvoir les exposer avec succès à l'administration. M. de Frénilly, à qui était échue naturellement la mission de visiter l'arrondissement de Savenay, vient de publier le résultat de son voyage dans une brochure de 107 pages, qui n'est que le prélude d'un plus grand travail sur le même sujet. L'arrondissement de Savenay est digne de fixer l'attention, même de ceux qu'il n'a pas nommés députés; il est fort étendu, paie annuellement au trésor 15,992,195 fr. d'impots directs, et offre une variété d'industrie que l'on rencontre rarement en France; ses laborieux habitans se livrent à la pêche de la sardine, à la récolte du sel et à l'extraction de la tourbe. Les observations de M. de Frénilly s'appliquent particulièrement à ces trois branches d'industrie. *Sel.* — M. de Frénilly présente un tableau exact des moyens employés pour récolter le sel dans les marais salans de *Guérande*; il parle ensuite des charges qui pèsent sur ces marais. Elles sont de deux espèces : 1° l'impôt du sol; 2° l'impôt du sel. Quant au premier, on ne peut désirer qu'une chose, c'est qu'il soit plus également réparti au moyen du cadastre; or, déjà, deux communes *salinantes* ont été cadastrées. Quant au second, on n'est d'accord que sur un seul point, son injustice. Aujourd'hui, le propriétaire obtient 60 cent. par quintal métrique de sel: sur ce quintal, le gouvernement place un droit de 50 livres. Cet impôt produit 10 millions, la consommation étant à peu près de 14 livres par tête; M. Necker avait évalué cette consommation à 18 livres. Il est reconnu aujourd'hui que tout droit sur le sel, même le plus faible, a pour résultat inévitable d'empêcher les agriculteurs de faire usage de cette précieuse substance dans l'économie rurale. M. de Frénilly, frappé de cette vérité, propose de remplacer l'impôt sur le sel par un supplement aux contributions mobilières et pro-

sonnelles, ou par une nouvelle taxe à laquelle il donne le nom bizarre de *Taxe du franc salé*. L'auteur s'étend fort peu sur le mode d'assiette et de perception de cette nouvelle taxe; cependant, toute la difficulté est là. — *Pêche de la sardine*. — Le port de Croisic occupe seul 100 bateaux et 2,000 individus à cette pêche. Le commerce de la Loire s'est plaint à M. de Frénilly du haut prix où le monopole avait fait monter la *togue* du Nord, et a demandé que le gouvernement la fît acheter lui-même par ses consuls, et en formât des dépôts : je suis surpris qu'il se soit rendu l'organe d'une demande aussi peu sérieuse. — *Tourbes*. — L'exploitation des tourbières de Mean est expliquée par notre auteur avec beaucoup de détails. Il paraît que, dans ce pays, l'extraction de la tourbe se fait à la bêche, procédé vicieux et qui n'est employé ni dans la Picardie, ni dans le Beauvoisis. M. de Frénilly n'offre aucune vue d'amélioration sur cette branche d'industrie. Tels sont les trois principaux sujets traités par l'auteur. Il présente, en outre, beaucoup de considérations importantes sur les dunes sablonneuses et envahissantes d'Escoublac; sur le rétrécissement effrayant des dunes qui contiennent la mer dans l'anse de la Trubale; enfin, sur les moyens de défricher les Landes de Savenay. En général, cette brochure indique un homme très-éclairé dans les matières d'économie rurale, et animé du désir d'améliorer. Je dois ajouter, en faveur de ceux que le nom de l'auteur pourrait effrayer, qu'ils trouveront dans ce petit écrit fort peu de traces des passions du jour. B. G. T.

334 (*). — *Tableaux chronométriques des époques principales de l'histoire*, indiquant l'origine, les progrès, la durée et la chute des empires, par F. Goffaux, professeur émérite au collége de Louis-le-Grand. *Quatrième édition*. Paris, 1823; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Un vol. in-12 de 213 pag., avec un grand tableau colorié; prix, 2 fr. 50 c.

M. Goffaux semble s'être consacré entièrement à l'instruction de la jeunesse; et plusieurs ouvrages qu'il a publiés dans ce noble but, ont obtenu la sanction des professeurs, dont la voix doit faire autorité en ces sortes de matières. Sa longue expérience était un sûr garant des succès qui l'attendaient dans cette carrière, et les éditions successives de ses *tableaux* en démontrent suffisamment l'utilité. Cependant, si, comme je le pense, ces tableaux ne sont pas composés dans la seule intention d'offrir un guide aux maîtres, s'ils doivent être mis dans les mains des élèves eux-mêmes, peut-être eût-il été possible de les améliorer encore, et surtout de les simplifier davantage. « L'histoire, a dit Bâcon, cité par M. Goffaux, doit être rédigée en forme de *tableaux* qui abrégent les opérations de l'entendement, ou qui les mettent à profit par l'enchaînement. » Cette méthode est sans doute excellente; mais elle exige beau-

oup de discernement dans l'application. La forme première d'un tableau est toujours plus ou moins heureuse, plus ou moins propre à aider la mémoire, mais il faut éviter de la compliquer; en voulant qu'il représente à l'esprit plusieurs objets à la fois, on court le risque de tomber dans la confusion, surtout si l'on n'a pas eu soin de bien distinguer les élémens de ce tableau : plus les signes matériels que l'on emploiera pour rendre une idée sensible auront le mérite de la clarté, plus l'idée arrivera sûrement et avec promptitude à l'entendement. Sous ce rapport, les *tableaux* de M. Goffaux laissent peut-être quelque chose à désirer, et m'obligent à réitérer ici le reproche que je lui ai déjà adressé. (*Voy.* T. XI, p. 585.). Malgré tous les soins de l'auteur, cet ouvrage, d'ailleurs très-estimable, renferme aussi des inexactitudes; j'en signalerai quelques-unes qui se sont glissées à l'article Russie. 1°. Vladimir n'est pas le *quatrième roi* de la Russie, où il n'y a jamais eu de rois, mais le *cinquième* qui ait porté le titre de *grand-prince*, première qualification des monarques russes, à laquelle succéda celle de *Tzar* (sous le règne d'Ivan Vassiliévitch, en 1554). 2°. Ce n'est pas en 1160, mais en 1147, que fut fondée la ville de Moscou, et son fondateur n'est pas André Ier, mais *Georges* Ier (comme le constatent les armes de cette ville). 3°. Ce n'est pas en 1220, mais en 1224, que les Tatars envahirent la Russie, où ils maintinrent leur domination pendant près de deux siècles et demi (jusqu'en 1462, et non 1540). Ces erreurs viennent du défaut de sources bien constatées, et il faut avouer qu'elles avaient manqué jusqu'à ce jour pour ces premiers tems, surtout, de l'histoire de Russie. L'estimable historien russe Karamzin, dont M. Saint-Thomas nous a fait connaître l'ouvrage par une excellente traduction française (1), devra être désormais consulté de préférence à tout autre, puisqu'il a eu les plus grandes facilités pour ses recherches et l'autorisation de dire toute la vérité. E. Hébeau.

335 (*). — *Histoire de France*, abrégée, critique et philosophique, à l'usage des gens du monde, par M. Picault-Lebrun. T. Ier. Paris, 1825; Barba, Palais-Royal. Un vol. in-8° de 459 pages; prix, 6 fr., et par la poste, 7 fr.

336 (*). — *Histoire des Français*, par J. C. L. Simonde de Sismondi. T. IV, V et VI. Paris, 1823; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; Strasbourg et Londres, même maison de commerce. Trois volumes in-8°; prix, 24 fr., et par la poste, 29 fr. (Voy. *Revue Encycl.*, T. XII,

(1) Le T. IX de cette traduction est sous presse, et paraîtra incessamment chez Bossange, père, rue de Richelieu, n° 60.

p. 84, l'Analyse des trois premiers volumes de cet ouvrage, par M. *de Ségur.*)

557 (*). — *Histoire de Jeanne d'Albret*, reine de Navarre, par Mlle Vauvilliers. *Seconde édition.* Paris, 1825; Leblanc, Abbaye-Saint Germain-des Prés. Deux vol. in 8°; prix, 12 fr.

On a généralement reconnu du mérite dans cette production historique de Mlle Vauvilliers; et l'un de nos estimables collaborateurs, M. Berville, a présenté une analyse de la première édition, pleine de justesse et de goût, et où les éloges n'étaient tempérés que par quelques remarques bienveillantes dont l'auteur lui même a reconnu l'utilité, et qu'il faut le louer d'avoir su mettre à profit (*Voy* T. V, p. 512). La suppression d'un volume, sur trois qu'avait la première édition, en resserrant le cadre de cette histoire, rapproche et enchaîne mieux les traits principaux qui la composent. Le style est aussi considérablement amélioré; et je crois qu'on peut désormais assigner à cet ouvrage un rang parmi les biographies excellentes de quelques princes que nous offrons à l'attention des étrangers, en attendant une Histoire générale que nous n'avons pas encore. L'*Histoire de Jeanne d'Albret* se distingue surtout par de solides recherches sur cette époque fameuse de l'introduction et des premiers progrès du calvinisme en France. Des aperçus ingénieux, de brillantes antithèses ne peuvent plus constituer l'histoire. En présence d'immenses matériaux, l'écrivain doit surtout s'armer d'une patience infatigable, et ce n'est qu'en les soumettant à un long et pénible examen qu'il pourra être original et vrai, qu'il revêtira de leurs véritables couleurs le tems et les hommes qu'il se propose de peindre. Je voudrais pouvoir m'étendre davantage sur le travail de Mlle Vauvilliers; mais, renfermé dans d'étroites limites, je crois d'ailleurs ne pouvoir mieux faire que de renvoyer les lecteurs à l'article cité plus haut; car j'adhère, sauf les améliorations importantes introduites dans cette seconde édition, aux observations qui ont été adressées à l'auteur.

P. A. D.

558 (*). — *Résumé de l'Histoire d'Espagne jusqu'à nos jours*, par J. F. Simonet, ancien aide-de-camp. Paris, 1825; Leroux, au Palais-Royal. Un vol. in 8°; prix, 2 fr. 50 c., et par la poste, 3 fr.

Les regards de l'Europe sont aujourd'hui tournés vers l'Espagne. En attendant le résultat de la lutte qui est engagée, on revient avec intérêt sur les annales de ce peuple héroïque, qui sut déployer dans les dernières années du règne de Napoléon, un si noble courage pour défendre son indépendance. C'est donc un travail qui vient fort à propos, que cet exposé clair, précis et rapide des faits principaux de l'histoire d'Espagne.

L'ouvrage se compose de quatre parties, divisées ainsi qu'il suit : I. l'Espagne sous la domination successive des Carthaginois, des Romains, des Barbares et des Maures, et sa lutte prolongée contre ces derniers. — II. Depuis le xve siècle jusqu'à la mort de Charles II. — III. Dynastie des Bourbons sur le trône d'Espagne, jusqu'à la mort de Charles III. — IV. Règne de Charles IV ; invasion de Napoléon ; guerre de l'indépendance ; retour de Ferdinand, et révolution de 1820, jusqu'à ce jour. Une nouvelle scène va s'ouvrir pour l'histoire, dans la péninsule espagnole : ceux qui sont appelés à y jouer les premiers rôles politiques, ne laisseront un souvenir honorable qu'autant qu'ils auront satisfait loyalement aux vœux et aux besoins de la nation, en établissant sur des bases solides le règne des lois et d'une sage liberté, règne qu'auront rendu si nécessaire les maux d'une première invasion et d'une longue occupation militaire, d'un despotisme violent et cruel, d'une révolution orageuse, enfin d'une guerre à la fois civile et étrangère, dont l'issue est encore incertaine.

339 (*). — *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*, avec des Notices sur leurs auteurs et des éclaircissemens historiques; 10e et 11e livraisons. Paris, 1825; Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36; prix, 12 fr. pour chaque livraison (11 fr. pour chaque livraison à paraître.)

La 10e livraison de cette importante collection renferme le 3e volume des Mémoires de Mme Campan, sur la Reine Marie-Antoinette, et les règnes de Louis XV et de Louis XVI. Le grand succès de cet ouvrage, accueilli si rapidement par le public, nous dispense d'en faire ici un long examen. (Les deux premiers volumes composaient la 9e livraison.) La 11e livraison se compose du dernier volume de la *vie de Dumouriez*, écrite par lui même. Un autre volume présente de nouveaux récits sur l'affaire de Varennes, parmi lesquels on distingue un mémoire de M. Louis de Bouillé, en réponse à celui qui a été publié récemment par M. de Choiseul. Un troisième, enfin, contient plusieurs mémoires sur les journées de septembre 1792. Les éditeurs ont joint aux morceaux précédens un extrait des délibérations de la commune de Paris, et le compte, resté secret jusqu'à présent, des dépenses relatives aux exécutions.

A.

340 (*). — *Esquisses historiques des principaux événemens de la révolution française*, depuis la convocation des États généraux jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon ; par Dulaure, auteur de l'*Histoire de Paris*; 1re—5e livraisons. Paris, 1825; Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36; prix de chaque livraison, 3 fr. 50 c.

Cet ouvrage, orné de gravures soignées, et bien imprimé, doit trouver place parmi les belles éditions; et ce qui vaut mieux, parmi les bons ouvrages d'histoire. Dans un avant-propos écrit avec sagesse, l'auteur montre le but qu'il veut atteindre, la route qu'il va suivre, et les précautions qu'il a prises pour que rien ne puisse l'en détourner ou l'arrêter. Il est du petit nombre des témoins encore vivans de la naissance et des progrès de la révolution; il a pris quelque part aux affaires publiques, à différentes époques; il a partagé les longues infortunes et les courtes prospérités de sa patrie; il l'a servie dans tous les tems avec zèle et désintéressement, et c'est par un noble emploi de ses connaissances qu'il occupe aujourd'hui ses loisirs. Le succès de son premier ouvrage ne laisse aucun doute sur l'accueil qui sera fait à celui-ci. L'auteur est jugé, quant au style; mais l'*Histoire de Paris* n'a pu faire connaître jusqu'à quel point la longue série des événemens révolutionnaires, ce débordement de toutes les passions au milieu duquel l'auteur s'est trouvé pendant plus de la moitié de sa vie, a laissé son âme intacte, sa raison saine et impassible. Il voit, en quelque sorte, son époque, comme d'un lieu supérieur et éloigné; il la voit comme la postérité la verra; et certes, le point de vue n'est pas flatteur pour notre amour-propre. — Les 8 livraisons qui ont paru, conduisent l'histoire jusqu'à la mort de *Mirabeau*. On y trouve quelques faits peu connus, qui caractérisent bien cet homme extraordinaire, soit comme orateur, soit comme citoyen, législateur et homme d'état. F.

541. — *Conquête de l'Andalousie*, campagnes de 1810 et 1811, dans le midi de l'Espagne, par *Edouard* Lapène, capitaine au corps royal de l'artillerie, attaché en 1811 à la 2e division du 5e corps. Paris, 1823; Ridan, rue de l'Université, n° 5; Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. Un volume in-8° de 270 pages; prix, 3 fr. 50, et par la poste, 4 fr. 50 c.

Le simple titre de cet ouvrage en atteste l'importance actuelle. Il est d'un grand intérêt, au moment où nos troupes agissent dans le midi de la péninsule, de voir comment la guerre y a été conduite, à une époque si rapprochée de nous. C'est le but que l'auteur s'est proposé. Attaché lui-même, comme officier, à l'un des corps de notre ancienne armée en Espagne, il raconte ce qu'il a vu, et il le raconte avec une précision et une clarté qu'il n'est pas toujours facile de mettre dans les matières de ce genre. En lisant le récit des vicissitudes de ces deux remarquables campagnes de 1810 et 1811, ou plutôt en rappelant à sa mémoire les circonstances de cette longue et désastreuse guerre, une foule de réflexions s'offrent naturellement à l'esprit. A cette époque aussi, on

voit des cités hispaniques briguer l'honneur d'être protégées par des Français, et concourir elles-mêmes, peu de tems après, à les exposer. Joseph, roi, promène sur tous les points de son royaume la couronne qui lui est imposée par son frère; son drapeau, presque toujours accompagné de la victoire, flotte, depuis l'ancienne terre des Cantabres jusqu'aux limites les plus reculées de la Bétique; et néanmoins Joseph a échangé son sceptre pour une charrue, et il dirige actuellement une ferme aux États-Unis! — M. Lapène a écrit ce volume pour répondre à l'appel que l'auteur du *Précis des événemens militaires*, M. le lieutenant-général Mathieu-Dumas, a fait à tous les officiers qui pourraient avoir à offrir quelques renseignemens utiles sur nos campagnes. Il doit prendre place parmi les ouvrages qui serviront à tracer l'histoire de cette carrière de gloire parcourue par nos armées. L'auteur a pris la précaution de soumettre son manuscrit à plusieurs officiers-généraux, qui l'ont enrichi de notes importantes, fondues dans le texte; et c'est une nouvelle garantie de la vérité de sa narration. A*.

342 (*). — *Recherches sur Angers et le Bas-Anjou*, par J. F. Bodin. T. II. Saumur, 1825; Degouy aîné. In-8° de 595 pages, avec gravures; prix, 6 fr. 50 cent.

343. — *Grammaire française démonstrative*, par J. N. Blondin, secrétaire-interprète de la bibliothèque du Roi. *Huitième édition*. Paris, 1822; Brianchon, rue de la Harpe, n° 30. Un vol. in-8° de 154 pages; prix, 2 francs.

D'après un rapport cité au commencement de cet ouvrage, et fait, il y a 27 ans, par MM. de Fontanes, Salis, Pougens, etc., il paraît que le jury des livres élémentaires décerna, à cette époque, un prix de 2,000 fr. à M. Blondin, dont « les principes, dit le rapporteur, diffèrent pour la plupart de ceux que nos anciens grammairiens avaient adoptés, et ne sont ni aussi métaphysiques, ni aussi compliqués. » Plus loin, le même rapporteur indique, comme très-avantageux, l'emploi que M. Blondin fait dans ses leçons d'un tableau mouvant, au moyen duquel il peut instruire un grand nombre d'élèves à la fois. Quoique la date du rapport soit un peu ancienne, et que depuis il ait paru une multitude d'ouvrages sur l'enseignement de la langue française, nous présumions que celui de M. Blondin, arrivé à sa *huitième édition*, méritait encore qu'on le distinguât dans le nombre, et qu'on ajoutât de nouveaux éloges à ceux qu'il avait déjà obtenus. Mais, nous le disons à regret, notre attente n'a pas été remplie. L'auteur n'ayant pas coordonné avec soin les différentes parties de son livre, semble avoir composé un recueil de notes sur la grammaire, plutôt qu'un traité méthodique. Beaucoup de définitions

manquent d'exactitude; et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que M. Blondin ne s'est pas mis à l'abri du reproche mérité par plusieurs grammairiens, celui d'écrire d'une manière incorrecte la langue dont ils prétendent enseigner les règles et révéler les secrets. Malgré les défauts que nous venons d'indiquer, on pourra consulter quelques parties de la *grammaire démonstrative*, et particulièrement les chapitres qui traitent des verbes irréguliers et du participe passé. A. M—r.

344 bis. — *Études biographiques et littéraires sur Antoine* Arnauld, *Pierre* Nicolle et *Jacques* Necker, avec une notice sur *Christophe* Colomb, par M. Lanjuinais, pair de France, etc. Paris, 1825; Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 56. Un vol. in-8° de 94 pages; prix, 2 fr.

Les morceaux renfermés dans ce volume ont déjà paru séparément à différentes époques, spécialement la *Notice sur Necker* en partie extraite de la *Revue Encyclopédique*. (Voy. T. XIII, p. 598, et T. XVII, p. 272.) Ces morceaux réunis forment le premier recueil de la collection complète, qui va être publiée successivement, des ouvrages de l'un des plus savans, des plus habiles et des plus fermes défenseurs des libertés civiles, politiques et religieuses de notre patrie. Dans le cours d'une longue et orageuse révolution, il n'est rien de bon que M. Lanjuinais n'ait approuvé, ou rien de mal qu'il n'ait censuré, avec cette énergie que donnent des intentions pures et qui brave les proscriptions. Les *Études biographiques* sont remplies de faits curieux. M. Lanjuinais se retrouvait, dans les deux premières notices, sur un terrain qu'il a souvent exploré : la défense de Port-Royal contre cet ordre *né*, si l'on en croit le décret de Sorbonne de 1554, *pour la ruine plutot que pour l'édification des fidèles*. Dans la notice sur Necker, l'auteur s'est attaché principalement à passer en revue les ouvrages de cet homme d'état qui fut un homme de bien. La quatrième enfin, sur Colomb, présente quelques détails peu connus sur cet illustre navigateur; M. Lanjuinais y analyse un mémoire de M. Napione, inséré dans le recueil de l'Académie de Turin (année 1805). Il résulte de ce mémoire que Colomb naquit, non pas à Gênes comme on le croit généralement, mais à Cuccaro, dans le Montferrat. M. Napione, qui a eu entre les mains des papiers de famille, relatifs à un procès soutenu par les héritiers de Colomb, vers la fin du XVIe siècle, a démontré ce point historique d'une manière incontestable. Son mémoire renferme des détails pleins d'intérêt sur la transaction bizarre conclue entre le navigateur italien et le monarque espagnol, qui prêta ses vaisseaux, sur le majorat érigé par Colomb après sa découverte, etc. On doit savoir gré à M. Lanjuinais d'avoir emprunté à un étranger quelques faits vrais et utiles pour l'histoire d'un homme à qui l'Europe doit un nouveau monde. Si cet exemple était

plus fréquemment suivi, on ne verrait pas aussi souvent parmi nous des écrivains répéter, sur la foi d'une foule de livres sans érudition, des erreurs reconnues comme telles dans d'autres pays. P. A. Dufau.

345. — *Promenade à Sainte-Pélagie*, ou petit Manuel à l'usage des journalistes, des hommes de lettres, de tous ceux qui font des dettes, etc.; par *Léonard* Gallois. Paris, 1823; Leroux, éditeur, Palais-Royal, galerie de Bois, n° 202. Un vol. in-18 de 78 pages; prix, 1 fr. 25 cent.

Ce petit livre me paraît être trop français. Je suis fâché, je l'avoue, de voir employer des couleurs aussi legères dans la peinture d'un lieu de détention. Je n'aime pas qu'on parle d'un cachot comme on parlerait de l'Opéra, et il me semble qu'il faudrait prendre un ton plus grave quand il s'agit des abus funestes de l'état social, et des erreurs plus funestes encore de la législation. Pour ceux qui n'adopteront pas cette remarque critique, la *Promenade à Sainte-Pélagie* sera simplement un écrit que rendent assez piquant une foule de détails curieux sur les localités et les habitans de cette prison. On se trouve, après l'avoir lu, beaucoup plus instruit qu'auparavant; cette instruction est un peu triste; elle ne dispose pas à aimer les hommes; mais elle n'est pas sans utilité. Je crois ne devoir signaler ici qu'un fait énoncé par M. Gallois, et sur lequel tous les hommes de bien devraient appeler l'attention de l'autorité : c'est l'existence, dans cette prison, de soixante-dix enfans au-dessous de 16 ans, au milieu d'hommes qui ont vieilli dans la corruption, et dont ils adoptent les principes et les mœurs infâmes. A*

346 (*). — *Horace et l'empereur Auguste*, ou Observations qui peuvent servir de complément aux commentaires sur Horace; par *Eusèbe* Salverte. Paris, 1823; Chassériau; rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5. Un vol. in-8° de 158 pages; prix, 4 fr.

La philosophie et l'histoire ont souvent accusé la poésie d'avoir été, parmi les hommes, l'instrument du génie de la corruption et de la servitude, et, il faut bien l'avouer, ce reproche n'a pas toujours été sans fondement. En effet, dans un état de civilisation avancé, on a plus d'une fois employé les couleurs poétiques à parer de leur charme séduisant des idées et des sentimens coupables, un ensemble de doctrines lâches et immorales, faites pour agir dans un sens inverse du noble but des lettres. Cette vérité, qu'un enthousiasme presque fanatique pour les anciens ne nous permet pas toujours de reconnaître, M. Eusèbe Salverte l'a approfondie et développée dans le livre remarquable que nous annonçons. C'est un travail neuf et plein d'intérêt, auquel ne peuvent suppléer ni les commentaires classiques, ni les remarques littéraires que nous possédons déjà sur le poète ami de Mécène. L'auteur a voulu ex-

poser la *pensée politique* d'Horace dans le cours de ces heureuses productions, qui constituent le *monumentum ære perennius*, comme il l'appelle assez naïvement lui-même. Il a présenté, marchant de concert dans une carrière différente, le maître qui, après avoir versé des torrens de sang, fonde pacifiquement son empire, et le sujet qu'il a chargé du ministère de colorer ses actes, quels qu'ils soient, aux yeux des contemporains et de la postérité. M. Salverte nous montre partout l'ancien tribun militaire de l'armée républicaine, louant avec adresse ce que le dictateur fait de bien, et dans toutes les occasions, atténuant, avec plus d'adresse encore, ce qu'il fait de mal. Les jugemens portés par l'auteur inspirent la confiance, parce qu'il n'y a aucune exagération dans sa manière de présenter les faits. Il ne déclame point contre Horace; il le peint simplement comme un courtisan fin et spirituel, qui, voyant la chute de la vieille république décidément consommée, s'attache à un char nouveau, et cherche à lui frayer les voies. La muse du poète est pour lui comme une sirène dont les accens entraînent le vaisseau dans le port où la liberté doit périr. Il séduit les autres, parce qu'il a été séduit lui-même; et si une raison sévère le condamne, tant de motifs l'excusent, qu'en l'estimant un peu moins, on peut encore l'aimer beaucoup. La connaissance approfondie que M. Eusèbe Salverte a acquise du siècle d'Auguste, lui a fait trouver une foule d'aperçus ingénieux qui expliquent certains passages d'une manière très-heureuse. Je recommande son travail aux érudits, sous ce rapport. Le style convient bien au sujet; il est vigoureux dans quelques passages, surtout dans un portrait d'Auguste que l'auteur termine par ces paroles : « Horace! Virgile! est-ce *votre* Auguste que j'ai peint? est-ce lui que, sur votre parole, tant de générations ont admiré, et dont l'image n'a pas encore perdu l'auréole de gloire dont vous l'aviez décoré? Non : c'est l'Auguste de l'histoire. » On doit voir, par ces rapides observations, que le livre de M. Eusèbe Salverte peut former un appendice utile aux belles éditions d'Horace, et qu'il est tout-à-fait propre à diriger les études classiques vers le but élevé où tous les bons esprits doivent tendre désormais; ce but, l'auteur l'expose lui-même fort heureusement, dans ce passage par lequel je terminerai : « Dans un tems où la patrie n'est plus un vain nom, où tout homme qui sait exprimer sa pensée doit se proposer pour but premier de cette expression, l'intérêt général, il est utile de montrer, par un grand exemple, quelle influence peut faire prendre à la littérature sur la politique un homme puissant et habile, et jusqu'où la séduction qu'il exerce peut conduire l'être le moins fait pour y succomber. Et qui sait si la contemplation de ce tableau ne

brisera pas, dans quelque main libre encore, la plume qu'un entraînement irréfléchi allait rendre servile, une fois....., servile pour toujours ? »

P. A. Dufau.

547 (*). — *Histoire littéraire d'Italie*, de *P. L.* Ginguené, continuée par *M. F.* Salfi. Tom. X. Paris, 1825; Dufart, quai Voltaire, n° 19. Un vol. in-8°, de VI et 554 pages; prix, 7 fr., et par la poste 8 fr. (*Voy. Rev. Enc.* Tom. II, pag. 511-526, l'analyse des tomes VII, VIII et IX de cet ouvrage.)

Ce volume est le complément indispensable de l'Histoire du seizième siècle et du travail que Ginguené s'était proposé d'exécuter. M. Salfi y traite de quelques genres remarquables de poésie lyrique, entre autres, des poèmes que les Italiens appellent proprement *poemetti*; de la poésie bucolique, de la poésie latine et des beaux-arts de ce siècle. Il joint fréquemment des notices biographiques fort curieuses à des analyses d'ouvrages très instructives. On trouve, dans ce volume, *le Vendangeur* du Tansillo, l'*Arcadie* de Sannazaro, les églogues du Baldi, *le Zodiaque* de Palingenio, *la Syphilis* de Fracastor, les poèmes de Vida, etc. Les beaux-arts et les artistes sont considérés sous le rapport des lettres. Les aperçus que l'auteur donne de l'état de la musique au XVIe siècle, sont neufs et ingénieux. L'histoire de cette grande époque se termine par un coup d'œil, où l'auteur passe en revue les écrits les plus dignes d'attention, en signale les défauts et les qualités les plus remarquables. Interprète des sentimens de sa nation, le continuateur italien, M. Salfi, offre enfin l'éloge de Ginguené, qu'il considère comme un des écrivains les plus distingués dont puissent également s'honorer les deux littératures des deux nations française et italienne, qui sont étroitement unies par une sorte de communauté de souvenirs de gloire, de sentimens et d'intérêts.

Z.

548 (*). — *Œuvres complètes de Voltaire*, en 70 volumes in-8°. — *Nouvelle édition.* Quatrième et cinquième livraisons, Tom. VI, VII, XVIII et XIX. (*Essai sur les mœurs*, T. IV.—*Théâtre*, T. V et VI.— *Siècle de Louis XIV*, Tom. I.) Paris, 1823; Chassériau, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5. Quatre vol. in-8°; prix de chaque volume, 5 fr. (*Voy.* ci-dessus, pag. 180.)

Le même libraire vient de mettre sous presse les *Œuvres complètes de J. J Rousseau*, dont le caractère, le papier et le format seront absolument les mêmes que pour le *Voltaire*. Le prix de la souscription sera également de 5 fr. par volume.

549. — *Les Amours des anges*, poème en 3 chants, traduit de l'an-

glais de *Thomas* Moore. Paris, 1825; Pillet aîné, rue Christine, n° 5. Un volume in-12, de 184 pages; prix, 3 fr.

Il ne faut pas confondre cette traduction avec celle qui a été annoncée ci-dessus, pag. 185.

550. — *La Nymphe Pyrène aux Français*, ode, suivie de *la Nymphe Europe*; du *Couvent*, poème; de *Zéphire et Flore*; du *Lézard*, et du *Mameluck mourant*; par *P.* Denne-Baron, de plusieurs académies. Paris, 1824; Eymery, rue Mazarine, n° 30. Brochure in-8° de 3 feuilles d'impression; prix, 2 fr.

Nous avons déjà eu occasion d'entretenir nos lecteurs de M. Denne-Baron, en annonçant sa *Guirlande de Mnémosyne* (*Voy.* T. XVII, pag. 631); aujourd'hui, il se présente une seconde fois dans l'arène, avec de nouveaux titres à notre estime. La *Préface* qui précède son *Ode aux Français*, est un morceau très remarquable, et la comparaison qu'il a mise en tête de cette préface, est à la fois, neuve, hardie et pittoresque. L'Ode elle-même renferme de grandes beautés; en voici la troisième strophe:

Prodigué comme l'onde à des conquêtes vaines,
Assez long-tems le sang français
A grossi notre fleuve, a fait rougir nos plaines,
A rendu féconds nos guérets:
Dans les plaines du Cid, victimes de la gloire,
Cinq cent mille Français, trahis par la victoire,
Dorment du sommeil des héros;
Barbares! c'est assez; leurs tombes
De tant de jeunes hécatombes
N'ont pas besoin pour leur repos.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur citer encore cette belle strophe:

Ainsi Dieu s'écria, quand il conçut le monde:
Soleil, sois roi de l'Univers;
Dans un cercle enfermé, brûle, échauffe, féconde;
Mais marche libre dans les airs.
Sous mes vastes regards, suis tes lois, ô nature!
Fier océan, mugis; humble ruisseau, murmure;
Roulez, globes silencieux;
Sur des ailes, noble pensée,
Du grand cœur de l'homme élancée,
Folle des cieux, remonte aux cieux.

Presque toutes les pièces de ce recueil sont ou du genre élégiaque ou du genre pindarique; M. Denne-Baron nous prouve qu'il peut se promettre

s succès dans tous, et qu'il sait, suivant le précepte de Boileau, *passer* *grave au doux* et du doux *au sévère*; car, revenant au genre qu'il mble affectionner le plus, au genre anacréontique, il a semé une de s pièces, *Zéphire et Flore*, des détails les plus gracieux et des tableaux s plus rians. Sans doute, M. Denne-Baron n'est pas entièrement à l'a-ri de la critique, et je pourrais, comme j'en ai déjà eu l'occasion, lui eprocher des expressions hasardées ou un peu maniérées, quelques vers eu harmonieux. Mais il fera facilement disparaître ces taches légères, t alors, peu de poètes modernes pourront lui disputer la palme du ta-nt.

E. Hereau.

351. — *Symposiaques* ou *Propos de table*, par Mme Wyttenbach, née ..... Paris, 1825. A. A. Renouard, rue de Tournon, n° 6. — Vol. in-2 de 166 pages. Imprimerie de Jules-Didot l'aîné. Se vend *au profit les Hellènes*; prix, 2 fr.; par la poste, 2 fr. 50 c.

Ce petit ouvrage, écrit sous l'inspiration des muses de la Grèce, se recommande par la douceur des pensées, et par la vérité du costume antique. Il se compose d'entretiens, imités de Platon et de Plutarque, sur divers points de morale. On peut leur reprocher l'absence complète de méthode, défaut trop ordinaire aux productions philosophiques de l'antiquité; mais on y rencontre avec plaisir un grand nombre d'images gracieuses et de pensées délicates. Les lecteurs remarqueront de riantes allégories sur l'amour et la raison, sur la tempérance, représentée par l'union de Bacchus avec une naïade, sur les consolations que procure le commerce des muses. Si l'on ne partage pas toutes les opinions empruntées par l'auteur aux anciens, relativement à plusieurs questions de métaphysique, telles que l'éternité de la matière, comme principe du mal, la perfectibilité de l'âme des bêtes, la réunion définitive des âmes dans le sein de la divinité; du moins, on ne contestera ni la justesse, ni la pureté de ses observations morales sur la prière, le beau, l'immortalité de l'âme, la bonté de Dieu. L'auteur se rapproche quelquefois des idées modernes, sans se dépouiller cependant des formes antiques. Le dialogue suivant en est un exemple. « *L'étranger* : Critobule! j'arrive du Pont. Le roi, mon maître, voulant récompenser ton mérite éminent, te donne le titre de conseiller. — *Critobule* : Par Hercule! Que ton roi est bon! Qu'est-ce donc qu'il veut que je lui conseille? Est-ce le bon sens? — *L'étranger* : C'est un titre dont il t'honore. Le roi, mon maître, a auprès de lui des conseillers de tout genre et par centaines. — *Critobule* : Ton roi est heureux, si tous ces gens lui conseillent de faire le bonheur de ses sujets, et qu'il ait des oreilles pour entendre de si bons conseils. — *L'étranger* : On ne les consulte pas toujours. Mais, ô Critobule, outre ce

titre d'honneur dont je viens de te parler, le roi, mon maître, te rend noble, toi et tes descendans. — *Critobule :* Par tous les dieux ! Ton roi sait faire plus que Socrate et l'Académie. Rendre un homme noble ! lui donner des sentimens de vertu ! répandre en lui et en ses descendans la force et la prudence, comme on répandrait une liqueur d'un vase rempli dans un vase vide ! jamais Apollon n'a fait de pareils miracles. — *L'étranger :* Tu es, ô Critobule ! ou bien modeste, ou bien novice : t'anoblir, c'est reconnaître la noblesse de tes sentimens. Au reste, je t'avoue qu'en général ce n'est qu'un titre, et que l'on s'inquiète peu des vertus. — *Critobule :* Ami étranger, crois-moi, retourne le plus vite possible chez ton roi du Pont; rapporte-lui que je le remercie de sa bonne volonté à mon égard, et qu'en récompense de ses titres, dont je rougirais d'accepter un seul, je tâcherai de lui faire donner celui de citoyen d'Athènes, lorsqu'il aura bien mérité de notre république. — *L'étranger :* Ton voisin, le démagogue.... et l'aristocrate....., je ne me rappelle pas leurs noms, n'ont pas été si difficiles que toi. Ils ont accepté les titres et s'en trouvent très-honorés. Adieu, homme du bon vieux tems, ajouta-t-il, en me quittant. — Adieu, esclave, lui répondis-je. » — Le nom du savant Wyttenbach est célèbre dans la littérature grecque. Celui de sa veuve mérite aussi d'être cher aux Hellènes. « Je consacre, dit-elle dans son prologue, l'ouvrage présent aux braves et infortunés Hellènes, qui s'efforcent de se soustraire au joug du barbare..... Hellènes ! c'est de vous que nous tenons le culte des muses. Quel mortel, s'il en a jamais goûté les fruits, s'il a jamais goûté le bonheur de vivre sous de douces et sages lois, quel mortel, dis-je, serait insensible à vos malheurs? Combattez sous l'égide de Minerve, et que vos généreux efforts soient couronnés du plus heureux succès ! »

C. R.

552. — *Yseult de Dôle*, chronique du VIIIe siècle; par le très-véridique archevêque TURPIN; ornée du portrait de l'auteur. Paris, 1825; Hubert, au Palais-Royal, galerie de bois, n° 222. Deux vol. in-12; prix, 6 fr.

Je voudrais bien étaler à vos yeux
De frais tableaux, et vous peindre les grâces,
Qui, pour rimer, *font voler sur leurs traces*,
Les ris *badins* et les plaisirs *joyeux*.
Je voudrais bien, conteur ingénieux,
Vous égarer dans les jardins d'Alcine;
Mêler mes pleurs aux pleurs de Mélusine;
Vanter Morgane, et vous parler toujours
De preux, d'hymen, de gloire et de beaux jours.
Mais, *à regret*, je traduis ces deux tomes.

Un vieux bonpuin, *tout noir d'inquiétes;*
Mon œil hagard ne voit que des fantômes,
Des spectres gris, des lutins effarés.
Dès le matin, le diable est à sa porte;
Toute la nuit j'entends l'aigle siffler
De vingt sorciers, que Belzebath emporte
Droit au sabat, sur un marc de café.

Ces vers, qui sont en tête du VIII chapitre d'*Yseult de Dôle*, renferment la critique la plus sévère qu'on puisse faire de l'ouvrage; en effet, le lecteur y trouvera des aventures trop noires, qui semblent être des rêves fatigans d'une imagination en délire. On y voit surtout figurer un vampire, dont l'histoire surpasse de beaucoup en crimes et en sujets de terreurs tout ce que nous connaissons jusqu'à présent de ces monstres imaginaires, inventés par la crainte et la faiblesse, et dont l'existence a été accréditée pendant long-tems, chez plusieurs peuples, par l'ignorance et les préjugés. Mais les personnes que la lecture de quelques-uns de nos romans modernes a familiarisées avec le crime et accoutumées aux impressions fortes, trouveront du charme au récit des aventures d'Yseult, récit très-bien écrit, dont l'intérêt est gradué avec art, et qui est seulement coupé par un épisode un peu trop long. Quant aux lecteurs qui ont besoin d'émotions plus douces que celles qui dominent dans la chronique du bon archevêque Turpin, ils les trouveront dans les vers charmans que son commentateur a mis en tête de chaque chapitre; car ces vers et le texte qu'ils accompagnent sont visiblement de deux auteurs différens. Du moins, ne pourrait-on attribuer raisonnablement ceux qui suivent à l'archevêque de Rheims :

Si d'être roi j'avais la fantaisie,
Je n'irais point, suivi d'un camp nombreux,
Piller la Mecque et ravager l'Asie,
Ni du Catthay troubler les bords heureux;
Je n'irais point m'empester à Séville;
Je n'irais point à Moscou m'enrhumer:
Mais aux dîners du joyeux Vaudeville,
J'irais m'asseoir et quelque peu rimer.

Que s'il fallait reconnaître un seul auteur pour cet ouvrage, je n'hésiterais pas à croire que le bon archevêque Turpin est ressuscité parmi nous, ou qu'un moderne a hérité en même tems de son esprit et de sa figure; car je crois avoir rencontré, dans un monde profane, celle que nous offre le frontispice.

E. Herbert.

555 (*). — *Essai sur la nature, le but et les moyens de l'imitation*

dans les beaux-arts, par M. Quatremère de Quincy, membre de l'Institut, etc., Paris, 1823; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. Un vol. in-8° imprimé par Didot l'aîné sur papier grand-raisin satiné; prix 8 fr.

2 4 (*). — *Description de l'Égypte.* — *Deuxième édition*, dédiée au Roi. Paris, 1823; Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14.

Cent douzième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, pl. 37, *Abydus.* 1. Plan général des environs. 2, 3, 4, 5, Plans et profils des bâtimens du nord-ouest. 6.... 12, Vues et details d'un fragment de statue trouvé dans les ruines : dessiné 1... 5, 8... 12, par M. Jomard, 6, et 7 par M. Cécile, Vol. IV, pl. 24, *Denderah* (*Tentyris*). 1, 2, 3, 8, 9, 10, Bas-reliefs de l'appartement du zodiaque. 4, 5, 6, 7, 11, 15, Détails du grand temple et de la porte du nord. 12, Couronnement de la porte du portique du grand temple : 1... 11, 13, dessiné par M. Dutertre, 12, par M. Balzac; gravé par Phelippeaux. — *État Moderne.* — Vol. I, pl. 50, *Le Kaire.* Vue extérieure de la maison d'Osman bey : dessiné par M. Balzac, gravé par Baltard et Texier. — *Histoire naturelle.* — Pl. 1, *Zoologie.* Echinodermes, par M. J. Cés. Savigny. *Comatules*, *Ophiures* : gravé par Boquet jeune. — Pl. 40. *Botanique*, par M. Delille. 1, *Dorycnyum argenteum.* 2, *Picris sulphurea.* 3, *Pyeris tyrata* : gravé par Guyard fils.

Cent treizième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, pl. 45, *Syout* (*Lycopolis*). Vue de la montagne et des hypogées, prise à l'extrémité de la ville du côté de l'ouest : dessiné par M. Dutertre, gravé par Baltard et Couché. — *État Moderne.* — Vol. I, pl. 69, *Le Kaire.* (*Citadelle*). Vue intérieure de la porte appelée *Bab el Gebel* : dessiné par M. Dutertre, gravé par Niquet. — Vol. I, pl. 52, *Le Kaire.* 1, Vue du jardin du palais d'Elfy bey, quartier-général de l'armée française. 2, Vue de la caravane de Tôr près de la ville des Tombeaux : dessiné 1, par M. Balzac, 2, par M. Dutertre, gravé par Couché père. — *Histoire Naturelle.* — Pl. 2, *Zoologie* (*Polypes*), par M. J. Cés. Savigny. Isaures libres. Isaures fixées. Nephtées : gravé par Forsell. — Pl. 41, *Botanique*, par M. Delille. 1, *Picris pilosa.* 2, *Picris altissima* : gravé par Dien.

Cent quatorzième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, pl. 25, *Denderah* (*Tentyris*). 1, Frise de la partie postérieure du portique. 2, Corniche de la premiere salle de l'appartement du zodiaque, 3, Frise et corniche du grand temple : dessiné par MM. Chabrol, Jollois et Devilliers, gravé par Pomel. — Vol. IV, pl. 56, *Abydus.* Plan, élévation et coupe du palais : dessiné par MM. Jollois et Devillers, gravé par Louvet. — *État Moderne.* — Vol. II, pl. xxviii, *arts et métiers*, 1, La faiseuse de mottes à brûler. 2, Le chamelier : dessiné par feu Conté, gravé par

chroeder et Delaunay. — *Histoire Naturelle.* — Pl. 5. *Zoologie.* Orthoptères, par M. J. Cés. Savigny. *Ayes, grillons, sauterelles* : gravé par Manceau. — Pl. 42, *Botanique*, par M. Delile. 1, *Crepis hispidula.* 2, *Crepis senecioides.* 3, *Santolina fragantissima* : gravé par Dien.

Cent quinzième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, pl. 1, *Qous Apollinopolis parva ; Keft* (Coptos). 1, 2, 3, 4, Couronnement d'une porte, plan, élévation et coupe d'un monolithe de Qous. 5... 9, frise et bas-reliefs dessinés à Keft : dessiné par MM. Jollois, Devilliers, et Dutertre, gravé par Smith et Leisnier. — Vol. IV, pl. 46, *Syout* (*Lycopolis*). 1..... 8, Plan, coupe, élévation et détails d'un hypogée. 9, 10. Vues de deux hypogées : dessiné par MM. Jomard et Cécile, gravé par Baltard et Leisnier. — *État Moderne.* — Vol. 1, pl. 56, *Le Kaire.* 1, 2, 3, Porte d'entrée et détails de la maison de Hasân Kâchef. 4, 5, 6, Vue et détails de la treille du jardin : dessiné par M. Protain, gravé par Reville et Leisnier. — *Histoire Naturelle.* — Pl. 23, *Zoologie* — Poissons, par M. Geoffroy-Saint-Hilaire. 1, 2, Caranx sauteur, *caranx petaurista.* 3, 4, Caranx lune, *caranx luna* : gravé par Bouquet. — Pl. 3, *Zoologie.* — Echinodermes, par M. J. Cés. Savigny. *Asteries* : gravé par Bouquet jeune.

Cent seizième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, pl. 25, *Denderah* (*Tentyris*). Bas-reliefs du grand temple, de la porte du nord et de celle de l'enceinte de l'est : dessiné par M. Jomard, gravé par Plœlippeaux. Vol. IV, pl. 51, *Achmounein* (*Hermopolis Magna*). Vue du portique prise du côté du midi : dessiné par M. Cécile, gravé par Duhamel. — *Etat Moderne.* — Vol. 1, pl. 70, *Le Kaire* (*Citadelle*). Vue intérieure d'une mosquée, connue sous le nom de *Divan de Joseph* : dessiné par M. Dutertre, gravé par Schroeder. — *Histoire Naturelle* — Pl. 4, *Botanique*, par M Delile. 1, *Artemisia monosperma.* 2. *Artemisia inculta.* 3. *Artemisia judaïca* : gravé par Plee. — Pl. 10, *Zoologie* — *Polypes*, par M. J. Cés. Savigny. *Flustres* : gravé par Lefèvre.

Cent dix septième livraison. — *Antiquités.* — Vol. IV, pl. 44, *Syout* (*Lycopolis*). Plan, coupes et élévation de l'hypogée principal : dessiné par MM. Jollois et Devilliers. — *État Moderne.* — Vol. II, pl. DII, *Vases, meubles et instrumens.* 1, Collier arabe. 2... 5, Arc et détails. 6... 17, flèche, bague et gantelet pour tirer de l'arc. 18, 19, Carquois 20, 21, Cordes pour bander l'arc. 22, 23, Aiguière et doraq. 24... 27, Plateau et panier d'Abyssinie, en feuilles de doum : dessiné par M. Jomard, gravé par Macret — Vol. I, pl. 74, *Basse-Egypte.* 1, 2, Vue de Birket el Haggy. 3, 4, Élévations et coupe du pont de Beysous. 5, Pont de Chybyn. 6, Tourelle contre les Arabes : dessiné par MM. Dutertre et

Lancret, gravé par Duplessi-Bertaux, Bosq, Pâris et Baltard. — *Histoire Naturelle.* — Pl. 44, *Botanique*, par M. Delile. 1, *Gnaphalium pulvinatum.* 2. *Gnaphalium spathulatum.* 3, *Gnaphalium crispatum : gravé par* Plée. — Pl. 8. *Zoologie. Arachnides*, par M. J. Cés. Savigny. *Scorpions. Pinces. Solpuges* : gravé par Forsell.

335. — *Notices sur les heures de Charlemagne et sur R. Porson, bibliothécaire de l'institution de Londres*, par M. Barbier, neveu, ex-secrétaire des bibliothèques du roi. Paris, 1825 ; Plassan, rue de Vaugirard, n° 15; Éveiat, rue du Cadran, n° 16 Brochure in-8° de 18 pages d'impression. (Ne se vend pas.)

C'est la réunion de l'article inséré dans la *Revue* (Voy. ci-dessus p. 97), sur le *Voyage bibliographique*, en France et en Allemagne, de *Didbin*, et de la *Notice sur Porson*, extraite du t. xxxv de la *Biographie universelle.* Cette dernière est précédée d'une pièce de vers latins, de la composition du calligraphe *Goaescale*, et qui termine les *Heures de Charlemagne.*

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

336 (*). — *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, année* 1822, avec un appendice comprenant une note sur une question de chimie animale, et une bibliographie Cambrésienne. Cambrai, 1825 ; Girard, grande Place. Un vol. in-8° de 358 pages.

Pour rendre un compte fidèle des travaux de la Société de Cambrai, il faudrait transcrire en entier l'exposé analytique que le secrétaire-perpétuel en a fait, dans la séance du 16 août 1822. Cette anayse est méthodique, complète, et cependant assez concise, malgré le grand nombre et la diversité des objets dont elle fait mention. Nous nous bornerons à indiquer les divisions principales, afin de donner une idée plus exacte de ce volume et du but que la Société de Cambrai veut atteindre. M. Leglay, secrétaire-perpétuel, a rendu compte des travaux relatifs aux objets suivans : 1° Agriculture : 2° Histoire naturelle; 3° Sciences physico-chimiques; 4° Sciences médicales; 5° Histoire; 6° Littérature, Poésie, Beaux-Arts. — A la suite de cet excellent rapport, viennent des mémoires insérés probablement par ordre de dates; une pièce de vers sépare un travail sur l'agriculture d'un autre relatif à la médecine : mais ce n'est peut-être pas dans un recueil de cette nature qu'il convient de « *passer du grave au doux, du plaisant au sévère* — La *Bibliographie Cambrésienne* est un travail que chaque ville un peu considérable devrait imiter pour l'intérêt de la bibliographie générale, qui s'enrichirait de toutes ces recherches particulières auxquelles le zele des savans de la capitale ne pour-

rait suffire, et dont les matériaux ne sont pas tous, d'ailleurs, à leur disposition. F.

Ouvrages Périodiques.

357 (*). — *Annales de l'industrie nationale et étrangère*, ou *Mercure technologique*, recueil de mémoires sur les arts et métiers, les manufactures, le commerce, l'industrie, l'agriculture, etc.; par MM. L. *Séb.* Lenormand et J. G. V. de Moléon. Paris, *décembre* 1822; Bachelier, quai des Augustins, n° 55. Prix de l'abonnement pour une année, 30 fr. pour Paris, 36 fr. dans les départemens, et 42 fr. chez l'étranger.

Ce recueil périodique, le seul qui se publie en France sur les arts industriels, rend tous les jours de nouveaux services à l'industrie française, par la variété et l'importance des mémoires qu'il renferme. Nous remarquons principalement, dans le cahier que nous annonçons aujourd'hui, une *Notice sur la vie et les travaux de Robert Fulton*, par M. de Montgéry. Cette notice n'est pas seulement un hommage rendu à la mémoire et aux grandes vues du célèbre ingénieur américain; elle présente encore une revue générale et raisonnée de tous les travaux de R. Fulton. L'auteur est un officier supérieur de la marine, que le gouvernement a choisi, en 1820, pour visiter les établissemens militaires et maritimes des États-Unis d'Amérique. M. de Montgéry s'est particulièrement attaché à décrire les travaux de Fulton, relatifs aux bâtimens à vapeur et aux navires sous-marins: il a, en outre, indiqué les premiers essais en ce genre, qu'il fait remonter à une époque très-reculée; il y a joint les résultats de ses propres travaux, qui l'ont conduit à des perfectionnemens remarquables, dont nous allons présenter un aperçu rapide. Tout bâtiment de guerre devrait être construit en fer, au lieu de l'être en bois; le système des frégates à vapeur est susceptible d'améliorations considérables, et l'on peut procurer en partie les mêmes qualités aux vaisseaux de ligne actuels. Soit, par exemple, un vaisseau de ligne de troisième rang, dit de 74: il faut le raser de manière à n'y laisser qu'une batterie; couvrir la muraille d'une enveloppe de fer, à l'épreuve des boulets et de l'incendie; placer dans la cale quatre machines à vapeur, qui feront tourner huit rames d'une nouvelle construction, que ne sauraient endommager ni les coups de canon, ni la tempête; — appliquer aussi à ces rames des cabestans tournés par les hommes de l'équipage, et seconder, autant que possible, leur effet par celui d'une voilure simple et légère; — adopter pour toute l'artillerie de grosses caronades, ou canons courts d'un grand calibre, propres à lancer des obus ordinaires

et des obus dits *à la Stevens* (1). Un seul de ces derniers, qui frapperait un navire près de la flottaison, le ferait couler bas; et en tout autre point, il le bouleverserait et l'incendierait, comme le prouvent des expériences faites récemment en Amérique. Armé de la sorte, un vaisseau du troisième rang détruirait facilement toute une escadre. L'auteur observe que les Anglais pourraient faire, d'après ce nouveau système, des armemens plus considérables que les nôtres, puisqu'ils possèdent, en plus grand nombre que nous, des navires, des machines à vapeur, des mécaniciens, etc. Leur puissance sur mer se trouverait donc accrue, et ils acquerraient d'ailleurs la faculté de détruire nos vaisseaux et toute espèce d'établissement maritime, jusque dans les rades et dans les ports que l'on regarde aujourd'hui comme inaccessibles. En conséquence de cette observation, fondée sur la nature même des choses, M. de Montgéry s'est appliqué spécialement à perfectionner les navires sous-marins. Ce n'est pas que les Anglais puissent en fabriquer autant et plus que nous, mais ils ne pourraient en retirer les mêmes avantages. En effet, un navire sous-marin, plongé seulement jusqu'à fleur d'eau, est à même de s'approcher sans danger des bâtimens ordinaires, et de les couler bas avec un seul coup de *colombiade sous-marine* (2). Mais, en plongeant tout-à-fait sous l'eau, il devient totalement invisible, et ne saurait être joint par une flotte entière d'autres navires sous-marins. Or, un seul de ces navires, que M. de Montgéry a perfectionnés et nommés *invisibles*, pourrait devenir funeste à une nation qui doit au commerce maritime sa grandeur et sa prospérité, et dont tous les autres peuples éprouvent la redoutable influence. Ici pourtant une objection se présente sur l'usage que des forbans pourraient faire d'un *invisible*. M. de Montgéry a indiqué les précautions que les diverses puissances maritimes devraient prendre à cet égard : de plus, il annonce avoir inventé des moyens mécaniques d'apercevoir, de poursuivre et de détruire un navire, quoique totalement plongé dans l'eau. Il prétend que de pareils moyens,

---

(1) Projectiles inventés et éprouvés, vers 1815, à New-York. A mesure qu'on en fabrique, ils sont renfermés dans des caisses scellées. M. de Montgéry a découvert le secret de leur construction, ou du moins un secret qui remplit les mêmes conditions. Ces obus séjournent des mois entiers dans l'eau, sans que la fusée devienne humide; ils passent au travers des flammes sans éclater; ils ne font jamais explosion en l'air, et crèvent précisément à l'instant où ils pénètrent dans un corps solide.

(2) Arme perfectionnée par Fulton, connue en 1815 à New-York, mais dont le Père Mersenne offrit la première idée, en 1644.

lorsqu'ils seront connus et mis en pratique, amèneront un ordre de choses qui sera fatal pour toute ambition dominatrice sur les mers, mais qui appellera tous les peuples à jouir librement et sans inquiétude des bienfaits de la navigation. Peut-être un sentiment de reconnaissance envers son illustre devancier, a-t-il engagé l'auteur à rattacher toutes ses idées au nom de Fulton. Quoi qu'il en soit, cette production n'est pas moins remarquable par la grandeur du but que par la puissance des moyens indiqués. On apprendra sans doute avec intérêt, que M. de Montgéry en prépare le développement, dans un Traité spécial sur les navires sous-marins, qu'il compose par ordre du ministre de la marine.

MELLET.

558. — *Le nouveau Mentor*, journal d'éducation. Paris, 1825. M. CARTIER-VINCHON, rédacteur, rue du Bouloy, n° 8. — Ce recueil se publie depuis le commencement de l'année; et, depuis avril seulement, il en paraît un cahier chaque semaine. L'année formera 50 feuilles in-12, distribuées en 6 volumes. Prix, 25 fr. pour l'année, et 15 fr. pour six mois.

Je ne sais si cet ouvrage aura plus de succès que quelques autres du même genre qui l'ont précédé. En général, et cette observation ne m'appartient pas, il est maladroit de traiter les enfans comme tels; leur amour-propre qui les persuade si vite de la supériorité de leur raison, s'irrite en voyant faire des livres accommodés à la *faiblesse de leur âge*. Pour peu que les répliques des enfans, introduits sur la scène comme interlocuteurs, aient de niaiserie, ce qui n'est pas facile à éviter, ils savent fort bien les tourner en ridicule; alors, les meilleures leçons sont perdues, et souvent d'autres livres, bons ou mauvais, remplacent furtivement les ouvrages à *l'usage de la jeunesse*. Je crois qu'il serait préférable de faire un choix habile et sévère entre nos livres, en consultant les dispositions intellectuelles de chaque enfant. Le sentiment que j'exprime ici ne m'empêchera pas d'être juste envers le *Nouveau Mentor*. Ses leçons sur diverses sciences sont, en général, assez bien faites. Il est fâcheux qu'elles soient suivies de morceaux de lecture, entre lesquels il en est plusieurs que divers motifs de convenance devaient éloigner d'un pareil recueil. Je crois pouvoir recommander surtout à l'éditeur, d'éviter scrupuleusement tout ce qui rappelle l'idée des partis et des passions politiques qui, fort heureusement, n'appartiennent pas au premier âge. M. Cartin-Vinchon compte au nombre de ses rédacteurs Mmes *Dufrénoy* et *Amable Tastu*, à qui nous devons des vers pleins de sentiment, de grâce et d'harmonie; le fabuliste *Lebailly*, et M. *Théry*, littérateur estimable et professeur distingué.

P. A. D.

Livres en langues étrangères, publiés en France.

359 — *I profughi di Parga.* — Les fugitifs de Parga, poème de J. Berchet, avec une traduction libre. Paris, 1825; Bossange frères, rue de Seine, n° 12. Un vol. in-12.

La conduite du gouvernement britannique envers les Parganiotes, qui, s'étant mis sous sa protection, ont été livrés par lui à Alì, pacha de Janina, c'est-à-dire, à l'ennemi même contre lequel ils avaient invoqué le secours des Anglais, a trop retenti en Europe pour qu'il soit besoin de la retracer. (Voy. *Revue Encyclopédique.* T. VII, p. 418-454.) La magnanimité dont ont fait preuve les victimes de cette trahison inouïe, les circonstances touchantes de leur faite, et leurs souffrances hors de leur pays, ont été le sujet de diverses pièces de poésie, et T. VIII, p. 17-52. M. Berchet l'a traité à son tour avec un talent très-remarquable, et ses chants sont dignes des nobles sentimens qui l'ont inspiré. Le lieu où se passe l'action est Corfou, où se réfugièrent quelques-uns des Parganiotes. L'un de ces fugitifs, assis sur la côte de Corfou, en face de l'Épire, contemple dans l'éloignement sa chère Parga, et saisi d'un accès de désespoir, se précipite dans la mer, lorsqu'un voyageur anglais, témoin des transports du Parganiote, accourt et lui sauve la vie. Telle est l'exposition de ce poème, dont les détails offrent de véritables beautés poétiques.

A.

360. — *Idylles de Théocrite*, traduites en français par *Julien* Geoffroy, ancien professeur de rhétorique au collége Mazarin, accompagnées du texte grec, et revues par J. Planche, professeur de rhétorique au collége Bourbon. Paris, 1825; Bruno-Labbe, quai des Augustins, n° 53. In-12 de 19 feuilles un quart; prix, 5 fr.

361. — *Œuvres de Virgile*, traduction nouvelle, par M. *René* Binet, proviseur du collége Bourbon. *Quatrième édition*, revue par M. Noel, inspecteur-général des études; avec le texte en regard. Paris, 1825; Lenormand, rue de Seine, n° 8. Quatre vol. in-12; prix, 12 fr.

362. — *Les Bucoliques de Virgile*, traduites en vers français, par *Firmin* Didot, accompagnées du texte grec. Paris, 1825. Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. In-12 de 5 feuilles 5/6; prix, 1 fr.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

États-Unis. — *Zoologie.* — *Rectification.* — L'article rapporté dans notre cahier de mars (*voy.* Tom. XVII, pag. 649) et extrait du *Journal du Necker,* concernant un serpent long de 14 pieds et demi, dans le corps duquel on aurait trouvé un alligator, présente un fait inexact. Il ne se rencontre point d'alligator sur les bords de la Delawarre; d'ailleurs, le fait lui-même paraît fort douteux. W.

Tenessée. — *Économie rurale.* — Une plante qu'on ne désigne point, et que mangent les vaches dans l'état de Tenessée, rend leur chair et surtout leur lait vénéneux. Ceux qui boivent de ce lait ressentent bientôt l'atteinte du poison, les vomissemens, la fièvre, la vision confuse, les vertiges, que suit enfin la mort au bout de 6 à 7 jours. Les chiens et les chats qui ont mangé de la chair de ces vaches, en sont aussi fortement incommodés. On observe les mêmes faits dans l'état de l'Ohio (1).

Brésil. — *Culture du thé.* — M. Gomez, secondé par quelques jardiniers chinois, cultive ici l'arbre à thé, avec un grand succès. « Au tems où je le visitai, dit un témoin oculaire, cet arbre portait des graines, et avait déjà fourni plusieurs récoltes de feuilles, que l'on avait préparées selon la méthode employée en Chine. » F.

Terre-Neuve. — *Colonie du fort Saint-Georges.* — M. de Venancourt, capitaine de la marine française, et gouverneur de l'établissement de *Terra-Nueva*, reçut ordre, en 1821, d'explorer les côtes de cette île. Il trouva au fort Saint-Georges deux peuplades d'Indiens d'environ cent

---

(1) Le varaire (*veratrum*) que les bestiaux repoussent dans nos climats, n'est pas dédaigné par les vaches dans les pays du Nord, et cette plante donne au laitage un goût de fumier. On a déjà remarqué que l'abondance des plantes alliacées dans les prairies, donne souvent au lait une saveur desagréable. C'est au *meum*, plante ombellifère qui ressemble au fenouil, que l'on attribue ses bonnes qualités. Il semble que les cultivateurs n'ont pas encore assez observé ce qui peut améliorer cette partie intéressante de l'économie rurale. (N. d. R.)

familles. La première était originaire du cap Breton ; l'autre, du Labrador. Ces sauvages vivaient du produit de la chasse et de la pêche ; et leurs tribus se distinguaient par les noms de Miomaks et de Montagnards. Ils étaient tous catholiques, d'un caractère doux, et fort attachés aux Français. Parmi eux se trouvaient les descendans de quelques pêcheurs basques, laissés sur la côte par des Français que la pêche de la morue avait appelés dans ces parages. M. de Venancourt parle de leur attachement à leur religion. Cet officier visita le lieu où se célèbre leur culte ; il les trouva chantant la messe dans un livre écrit par eux. Ils ont un autel décoré d'une image du Christ. On suppose que quelques missionnaires leur auront traduit les principales prières de l'église catholique.

Colombie. — *Population.* — La gazette de la Colombie, publiée à Bogota, calcule que les sept provinces d'Orinoco, de Venezuela, de Sulia, de Bayaca, de Cundinamarca, de Cauca et de Magdalena, ont 2,644,000 habitans. Ces provinces, qui composaient autrefois le royaume de Quito et une partie de la Terre ferme, fournissent maintenant 28 sénateurs, et 95 représentans à la législature de la république.

L. S. B.

Chili. — *Instruction publique.* — *La méthode de l'enseignement mutuel*, qui est aujourd'hui répandue dans la plus grande partie du monde civilisé, et qui a produit dans plusieurs pays une amélioration notable dans les mœurs, est maintenant introduite parmi nous ; déjà nous entrevoyons ses bienfaits. Le gouvernement a pris la résolution de protéger efficacement l'établissement de ce système ; et, pour y parvenir avec plus de promptitude, il veut mettre à profit le zèle des personnes éclairées qui entrent dans ses intentions. (*Gazette du Chili*, 19 *janvier* 1825.)

États-Unis. — Boston. — *Recueil périodique.* — On a publié dans cette ville, en janvier 1825, le premier cahier d'un ouvrage périodique-littéraire, intitulé : *New Monthly Magazine*, par M. *Oliver* Everett.

ASIE.

Calcutta. — *Société Asiatique.* — Il n'y a pas long-tems que M. Alexandre de Humboldt a été élu membre de cette Société. M. Auguste W. de Schlegel vient d'être honoré du même titre.

Indes-Orientales. — *Progrès de la civilisation.* — *Liberté de la presse.* — Les gazettes de l'Inde nous apprennent que la liberté de la presse, quoique si récemment établie dans ce vaste pays, a déjà produit un excellent effet. Lors de la dernière célébration de la fête de la grande idole

Djagrenat, il y avait si peu de pélerins, qu'on eut beaucoup de peine à trouver assez de monde pour traîner le char de ce dieu. Les Bramines s'assemblèrent, après la cérémonie, pour consulter entre eux sur la nécessité de transporter leurs images dans un district plus éloigné du centre des connaissances et des lumières. L. S. B.

AFRIQUE.

Sierra-Leone. — *Sources du Niger.* — Si l'on en croit une gazette de cet établissement, à la date du 2 novembre dernier, M. Laing, capitaine au régiment Royal-Africain d'infanterie légère, a, dans un voyage en Afrique, reconnu les hauteurs où le mystérieux Niger prend sa source. On appelle ce lieu *sources de Tembley*, latitude nord, 9° 15′, longitude ouest, 9° 36′. Le même officier a ouvert des relations commerciales avec plusieurs tribus jusqu'alors inconnues et qui habitent a une très-grande distance de l'établissement anglais. A*.

Égypte. — Le Caire. — *Extrait d'une lettre du 8 janvier* 1823. — (Voy. *Rev. Enc.*, Tom. XVI, p. 618-621, et T. XVII, p. 165-166.) J'ai visité le pacha Mohammed-Aly; c'est un homme d'environ 50 ans, d'une physionomie fort expressive. Il m'a fait plusieurs questions sur les forces des Persans en troupes régulières; il m'a demandé des nouvelles de Bagdad. Le pacha a pour intreprète M. Bogos, Américain, qui a beaucoup de crédit sur son esprit, et qui passe pour un homme fort habile. J'ai visité l'arsenal, la manufacture d'étoffes de coton peintes, l'imprimerie, etc. Le pacha a introduit dans ses établissemens et dans d'autres, toutes les machines d'Europe. Il a aussi établi une ligne télégraphique entre le Caire et Alexandrie. Il reçoit et fait parvenir des nouvelles d'une ville à l'autre, dans une heure. Un Anglais a amené ici de Londres une machine à vapeur et une machine à draguer; mais elles ne sont pas encore montées. Le pacha fait en ce moment construire un nouvel hôtel des monnaies. Rien ne saurait surpasser la libéralité de Mohammed-Aly, ainsi que l'activité de son génie pour les entreprises. Les Européens sont en particulier l'objet de ses encouragemens. Il est au-dessus de tous les préjugés. Sa conduite excite beaucoup de jalousie parmi les beys; mais il leur a fait dire que, s'ils n'aimaient pas son système, ils pouvaient se retirer. Il lève en ce moment un corps nombreux qui doit avoir pour officiers quelques francs et des mameluks. Ce corps doit être recruté parmi les gens de la campagne et les Arabes du Mont-Liban, dont le chef s'est dernièrement retiré au Caire et s'est mis sous sa protection, en lui promettant de s'employer pour lui procurer quelques hommes de cette tribu guerrière qui n'a jamais été conquise, es-

pèce d'hommes propre par conséquent à faire d'excellens soldats. Le pacha a fait acheter en Europe près de 500,000 fusils. S'il ne succombe pas sous quelque trahison de ses chefs Turcs, il accomplira certainement les grands projets qu'il a en vue. Le canal qu'il a récemment fait creuser près de Foa, sur le Nil, a environ 60 milles de longueur; c'est un bel ouvrage. Mohammed-Aly a, sur les rives du Nil, un palais fort élégant, dans le genre italien. Il fait en ce moment décorer les fontaines de sa capitale de lions, de crocodiles et de colonnes en marbre apportés d'Italie. La population actuelle du Caire est d'environ 300,000 habitans. Le pacha a érigé, dans cette ville, deux colléges pour l'instruction de la jeunesse; il s'occupe avec succès de la propagation de la vaccine.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Économie rurale. — Propriété alimentaire de la pomme de terre. — Une lettre de M. Nehemiah Bartley, adressée à l'éditeur du *Monthly-Magazine*, et insérée dans ce journal, rend compte d'expériences intéressantes sur les propriétés alimentaires de la pomme de terre. J'ai obtenu des meilleures espèces, dit M. Bartley, 28 pour 100 de farine parfaitement desséchée, proportion supérieure à celle qu'ont trouvée MM. Percy et Vauquelin, et je ne crains pas d'affirmer qu'elle contient plus de substance nutritive que la fleur de farine du plus beau froment. J'estime qu'elle n'est pas inférieure à celle des racines d'*Arum* qu'on envoie en si grande quantité des Indes-Occidentales, et qu'on vend en détail de deux schellings à six schellings la livre. F.

— *Arts philantropiques.* — Le docteur Balfour a inventé un appareil fort simple pour empêcher les patineurs de se noyer, quand la glace vient à rompre sous leurs pieds. C'est un anneau de fer, allongé d'un côté et formant une courbe, terminé par une pointe de deux pouces de long. On peut le tenir à la main, ou l'adapter à la pomme d'une canne. Celui qui sentira que la glace cède, enfoncera par une sorte d'instinct machinal, cet instrument dans la glace solide qui l'entoure, et comme la pesanteur spécifique du corps humain n'est pas beaucoup plus grande que celle de l'eau, le plus léger appui soutiendra la personne en danger jusqu'à l'arrivée des secours. Des expériences faites l'hiver dernier ont prouvé l'utilité de cette invention. L. S. B.

Bristol. — *Verrerie.* — M. Henri Rickett a obtenu un brevet pour un perfectionnement dans la fabrication des bouteilles. Il a inventé des

moules, qui donnent aux bouteilles une forme plus régulière et plus agréable, et qui permettent d'en déterminer exactement la contenance, et d'inscrire dans le verre, ou dans la matiere avec laquelle la bouteille est faite, en caractères très-lisibles et indestructibles, le nom, l'adresse du manufacturier, et le rapport de la bouteille à un gallon, ou à une mesure quelconque. (*Monthly-Magazine*, mai 1825.)

Londres. — *Société pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce.* — Dans la séance du 28 mai, cette Société a décerné plusieurs médailles à des auteurs d'inventions et de découvertes utiles. L'assemblée, très-nombreuse, était présidée par le duc de Sussex. M. Arthur Aikin a fait un discours sur l'origine et les progrès de la Société, dont il est secrétaire. Elle fut d'abord fondée par sept personnes seulement; mais son but, si important et si national, fut bientôt généralement apprécié, et son influence augmenta de jour en jour. Quelques-uns des arts qu'elle avait pris sous sa protection, comme l'agriculture et la peinture, sont devenus depuis l'objet d'institutions particulières, qui émanent de celle-ci. Les prix ont été distribués dans l'ordre suivant: *Agriculture et Économie rurale*, quatre médailles. Le colonel Wildman en a obtenu une pour une plantation de 500 acres d'arbres de haute futaie. MM. Cowley et Staines en ont aussi reçu une pour leur préparation de l'opium anglais extrait des pavots. *Chimie*, cinq prix. Le premier a été accordé à M. Marsh de Woolwich, pour un appareil électro-magnétique portatif, dont l'invention est d'une haute importance. Le nombre des artistes qui ont reçu des récompenses publiques, dans la classe des *beaux-arts*, s'élève à 61, savoir: Pour des tableaux originaux peints à l'huile, 10; pour des copies à l'huile, 4; pour des gouaches originales, 5; pour des copies, 27; pour 1 dessin original au crayon, 1; pour des copies à l'encre de la Chine, au crayon, au lavis, etc., 8; pour un dessin au trait d'après la bosse, 1; pour des dessins terminés d'après des statues et des bustes, 11; pour des modèles originaux en plâtre, 2; pour des copies, 3; en architecture, 3; pour la sculpture sur bois, 2; pour différens sujets, 5. *Manufactures*, 2. *Arts mécaniques*, 11. Parmi les inventions les plus utiles, on a remarqué l'appareil de MM. Amesbury et Raynes, pour le soulagement des membres fracturés; le procédé de M. Dennet, pour vider l'eau des vaisseaux, et celui du capitaine Dansey pour ouvrir une communication entre un vaisseau échoué et la côte. *Les colonies* et le *commerce* ont eu 2 prix. La Société a ordonné une exposition publique de tous les objets qui avaient mérité son suffrage. Plusieurs dames, qui avaient concouru, ont reçu des médailles et des prix d'encouragement.

L. S. B.

— La *Société protestante pour la protection de la liberté religieuse* a célébré dernièrement, à la taverne de la Cité, le douzième anniversaire de sa fondation. La réunion était présidée par lord Dacre. L'un des secrétaires, M. John Wilks, a rendu compte des travaux de la Société, et a tracé l'exposé de la situation de toutes les sectes protestantes répandues dans les trois royaumes. Il a ensuite examiné la condition des protestans dans les autres pays de l'ancien et du nouveau monde. « En France, a-t-il dit, les protestans se sont réveillés de leur léthargie ; ils sont paisibles et soumis à l'autorité, mais actifs et zélés dans leurs saints travaux. Ils ont établi une *Société Biblique;* et sur les bases fondamentales du christianisme, une autre Société qui s'occupe de l'amélioration du régime intérieur des prisons et de l'abolition de la traite des Noirs. Il y a aussi, à Paris, une Société de missionnaires protestans. A la vérité, les réformés ne sont pas opprimés actuellement en France, mais ils appréhendent les effets de l'influence ultramontaine. L'état de l'Allemagne et de l'Italie est moins satisfaisant encore ; la science et la liberté sont deux sœurs jumelles, et dans ces deux pays, l'une et l'autre sont également en butte à des ennemis puissans; en conséquence, on y a supprimé les écoles élémentaires. Je tourne maintenant mes regards vers la Grèce, qui lutte pour sa liberté, contre la puissance terrible et illégitime des Turcs. Jamais cause n'est devenue plus sacrée, par sa liaison intime avec la liberté religieuse, que la cause des Grecs. Je prie avec ferveur pour son triomphe, comme pour celui de la liberté religieuse et de la liberté civile, dans tous les lieux où elles sont menacées. — « En Amérique, ces deux précieuses libertés fleurissent d'une manière solide, utile et bienfaisante. Lorsque j'embrasse le monde entier dans ma pensée, la marche de l'opinion publique m'inspire une grande confiance. Je crois voir une onde qui, à sa surface, est agitée par un vent contraire, mais qui, au-dessous, coule avec rapidité, et dont le cours ne peut être interrompu. En vain le despotisme dirige ses attaques contre la noble cause de la liberté; semblable aux chênes de nos rivages, elle résistera à toutes les tempêtes; les amis de la liberté peuvent envisager avec confiance l'issue de la guerre que leur fait l'ignorance et l'oppression, parce qu'ils ont pour eux la raison et la vérité, et que l'erreur ne saurait avoir qu'un règne éphémère. La liberté et la véritable piété finiront par obtenir un triomphe glorieux et universel. » — Après ce discours, l'assemblée a voté la résolution suivante : « La Société déclare qu'elle continue de regarder le droit qu'a tout homme d'adorer Dieu, d'après les inspirations de sa conscience, comme un droit sacré et inaliénable, et de considérer la violation de ce droit par

des lois pénales ou par une violence arbitaire, par des primes pour la conversion, ou par l'exclusion des non-conformistes, comme aussi injuste qu'inconvenante, et non moins oppressive que sacrilége. » Cette résolution a été adoptée à l'unanimité. La Société a adopté ensuite une série d'autres résolutions, parmi lesquelles on en remarque une où les vœux les plus ardens sont exprimés en faveur de la cause des Grecs et de celle des Espagnols.

Instruction publique. — Réclamation. — M. Luxcombe, Anglais, actuellement à Paris, nous adresse une lettre pour réclamer contre cette phrase d'un article sur la *Revue d'Édimbourg*, inséré dans notre T. XVII, pag. 118 : « Le célèbre discours de l'evêque de Londres, recommandant le progrès général de l'ignorance dans l'intérêt de la religion et de la vertu, est ensuite cité au tribunal de la critique, qui n'épargne, sans doute avec raison, ni l'ouvrage ni l'auteur. » Il résulte de cette lettre, dont nous nous empressons d'offrir l'extrait, que notre collaborateur a été induit en erreur par l'article de la *Revue d'Édimbourg*. Le sens de divers passages du discours inculpé est simplement, que le savoir humain doit être accompagné de sentimens religieux. « On n'est pas *nécessairement* bon, dit l'évêque, parce qu'on est savant; et le développement intellectuel ne suppose pas *necessairement* la disposition de l'appliquer à ses véritables fins. » Il y a là, comme on voit, au lieu d'une opinion *extravagante* (c'est l'expression du Recueil anglais déjà cité), une simple proposition philosophique, dont on est malheureusement forcé de reconnaître souvent la justesse. L'évêque de Londres dit aussi que, loin d'être réprimée, l'instruction du peuple doit chaque jour recevoir de nouveaux encouragemens; mais qu'il faut la diriger vers un but moral et raisonnable, ce qui certainement ne saurait être contesté. — Nous sommes heureux de rendre ce témoignage d'impartialité en faveur d'un des membres les plus distingués de l'église anglicane.

A *.

Législation.—Lois criminelles. — Les efforts des amis de l'humanité ne se refroidissent pas en Angleterre, malgré le peu de succès de leurs tentatives multipliées. Nos lecteurs savent qu'il existe peu de pays où les lois criminelles soient en même tems aussi atroces et aussi absurdes que dans la Grande-Bretagne. En vain la voix éloquente de Samuel Romilly s'est élevée souvent pour réclamer une révision des lois pénales, et faire rayer de ce code barbare la peine de mort qui s'y trouve prononcée pour des délits qui, dans un bon système de législation, seraient seulement susceptibles d'une punition correctionnelle. Le célèbre orateur et jurisconsulte, sir James Mackintosh, dont nous avons déjà parlé dans ce

recueil (Tom. XVII, pag. 171), semble avoir hérité du zèle pur et ardent de Romilly. L'année dernière, il prononça, au sein de la chambre des communes, un discours remarquable par la force des argumens et par les mouvemens de la plus vive éloquence (1). La chambre renvoya à cette session le soin de revenir sur cette motion. C'est dans la séance du 11 mai, que M. Mackintosh a renouvelé l'appel qu'il faisait à la raison et au cœur de ses collègues. Nous voudrions pouvoir donner une idée du spectacle dont nous avons été témoin, de la noblesse de l'orateur, et de l'émotion qui se peignait sur tous les visages des auditeurs. Mais l'esprit de routine l'a encore emporté, et la motion de sir James Mackintosh a été rejetée à une majorité de dix voix. A TAILLANDIER, avocat.

LONDRES. — *Société Asiatique.* — Stimulée probablement par l'exemple de la Société Asiatique de Paris, celle de Londres, qui jusqu'à présent a tiré bien peu de parti des grandes ressources qu'elle avait à sa disposition, a senti la nécessité de se donner une nouvelle organisation, et même d'étendre sa sphère. En conséquence, elle aura désormais pour but, d'encourager toutes les études relatives à la littérature, aux sciences et aux arts de l'Inde et des autres contrées à l'est du cap de Bonne-Espérance; elle subsistera par le moyen de souscriptions, et comprendra trois classes de membres, les résidens, les non-résidens et les honoraires; des étrangers, soit d'Europe, soit d'Asie, pourront être élus par la voie du scrutin membres honoraires, admis aux séances de la Société lorsqu'ils seront en Angleterre, et invités à correspondre avec elle lorsqu'ils seront à l'étranger. Quoique la Société se propose de s'occuper spécialement des possessions britanniques de l'Orient, elle n'exclura pourtant aucun des pays situés à l'est du Cap. Des médailles d'honneur seront accordées en récompense des communications utiles et des découvertes importantes. De tems à autre, il paraîtra des volumes des mémoires de la Société, destinés à recueillir les renseignemens les plus utiles qui lui seront parvenus. La Société se propose également de fonder une bibliothèque et un musée oriental; on annonce que déjà plusieurs donations lui ont été faites, entre autres, celle de sir George Staunton, vice-président, qui a fait don d'une collection d'environ 2, 600 volumes chinois qu'il a recueillis pendant son séjour en Chine : cette collection embrasse toutes les branches de littérature cultivées dans ce pays. Dans la première assemblée générale, tenue le 15 mars dernier, M. H. T. Colebrooke, appelé au fauteuil, a prononcé le discours d'ouverture, dans lequel il a exposé les vues

(1) On peut le lire dans la XXVIe livraison de la *Thémis*, où il en a été publié une traduction.

de la Société. S. M. le roi d'Angleterre a accepté la qualité de protecteur de la Société, qui doit porter le titre de *Société Asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.* Cette séance n'avait pas d'autre objet que l'installation de la nouvelle Société, la formation de son bureau, et la nomination de ses officiers. M. Ch. W. Wynn a été élu président; M. H. Th. Colebrooke, directeur, et M. Noehden, secrétaire. D.

Théâtres. — Une pièce intitulée : *le Sorcier chinois*, montée avec une pompe extraordinaire, et qui représente fidèlement les mœurs du *céleste empire*, a attiré, le mois dernier, la foule au théâtre de *Drury-Lane.* Celui de *Covent-Garden* représentait alors, avec non moins de succès, le tableau de l'empire des Incas, dans un ballet intitulé : *la Vision du soleil*, où tout ce qui peut éblouir et charmer la vue semblait réuni. A*.

— *Beaux arts.* — *Dix-neuvième exposition publique des travaux de la Société des peintres à gouache et à l'aquarelle.* — Cette exposition a commencé le 21 avril dernier. La nouvelle galerie que la Société a fait construire pour ces expositions ne laisse rien à désirer, ni à l'artiste dont elle renferme les travaux, ni au spectateur qui veut les regarder avec attention. Les journaux anglais, en rendant compte de l'exposition actuelle, trouvent que, non-seulement les peintres déjà avantageusement connus ont franchi la limite qu'ils semblaient avoir tracée à leur art les années précédentes, mais qu'un grand nombre de talens naissans marchent sur les traces de leurs maîtres avec tant de succès, que l'Angleterre pourra devenir bientôt le pays par excellence pour ce genre de peinture, qui n'y est introduit que depuis quelques années. Parmi les peintres anglais qui se sont distingués cette année, les journaux font principalement mention de MM. *Fielding* et *Barnett.* Un petit tableau du premier, représentant la *ville de Venise vue dans le lointain*, renferme tant de beautés que l'on doute que l'imitation de la nature puisse être portée à un plus haut degré de perfection. On cite du même artiste trois autres tableaux dont le *lever du soleil sur les bords de la mer* fixe particulièrement l'attention des navigateurs, à cause de sa grande vérité. Un digne pendant de ces derniers tableaux est le *coucher du soleil* par M. Barnett, dont on vante aussi un *site solitaire* dans un pays orné de toutes les beautés de la nature. M. *Robson* s'est également fait remarquer par une *solitude* au milieu de hautes montagnes et sur les bords d'un beau lac. Le grand talent que ce tableau révèle, brille encore d'un plus vif éclat dans quelques *études d'après nature*, du même artiste. C'est la Normandie et la Flandre qui ont fourni à M. *Prout* les principaux sujets de ses nombreux tableaux : sa vue de la

Cathédrale de Rouen est du plus bel effet. Les autres peintres, cités avec éloge dans les journaux anglais, sont MM. *Varley*, *Christale*, *Cox*, *Gastineau*, *Nessfield* et *Harding*. H—s.

Cambridge. — *Antiquités*. — Extrait du *Cambridge Chronicle* du 3 avril.—M. Belzoni, qui occupe l'un des premiers rangs parmi les voyageurs modernes, vient de faire présent au musée Fitz-William du couvercle d'un sarcophage qu'il a déterré dans l'un des tombeaux des rois de Thèbes. Cet objet intéressant, d'une antiquité si reculée, était arrivé en Angleterre avec les autres monumens égyptiens recueillis par M. Salt, consul de S. M. britannique au Caire, et dus, en grande partie, au zèle infatigable de M. Belzoni. Déposé provisoirement dans la cour du Musée britannique, il nous a été envoyé, à Cambridge et nous en sommes en possession depuis le 30 mars dernier. Ce couvercle, d'un seul bloc de granit rouge, pèse plus de 60 quintaux. Sa largeur est de 5 pieds; et, s'il était tout entier, il aurait probablement plus de 10 pieds de longueur. Le sarcophage auquel il appartient est aussi en route. Le dessus du couvercle est sculpté avec beaucoup d'art, et représente en relief l'effigie du prince dont le sarcophage renfermait les restes. Les contours de la figure sont très-distincts, et les jambes seules sont mutilées. Le personnage tient dans ses mains les emblèmes ordinaires d'Osiris; aux deux côtés on voit des figures de femmes en profil, qui touchent de leurs mains la figure du milieu. Sur la même ligne est aussi le serpent égyptien, qu'on retrouve dans toutes les cérémonies mystiques et sépulcrales de ce peuple. Un autre serpent, d'une dimension extraordinaire, entoure toute la surface du couvercle, dont les bords sont ornés d'hiéroglyphes. Il est à présumer que le secret que ces hiéroglyphes recèlent ne restera pas long-tems ignoré, grâce aux profondes et infatigables recherches du docteur Young, et plus particulièrement d'un savant français, M. Champollion le jeune (1). On est actuellement occupé à faire un *fac simile* de ces hiéroglyphes. H—s.

Londres. — *Nécrologie*. — *Arrowsmith*. — Les cartes de ce célèbre géographe sont connues de toute l'Europe. Exclusivement livré à l'étude des sciences, et particulièrement à celle de la géographie, il vivait fort retiré du monde. Il est mort, le 23 avril, âgé de 73 ans.

— *Joseph Nollikens*. — Ce sculpteur était fort admiré en Angleterre, quoique son style fût mesquin et de mauvais goût, comme celui de l'école française sous Louis XV. On cite de lui une *Vénus*, à laquelle

(1) Voy. ci-dessus, T. XVI, pag. 226.

il travailla pendant un tems considérable. Il est mort, à 85 ans, laissant une fortune d'environ 250 mille livres sterling; il a fait trois legs de 50 mille livres sterling chacun : l'un, au Roi d'Angleterre; l'autre, à M. Douce, commentateur de Shakespeare, et le troisième, au docteur Kerrick, bibliothécaire à Cambridge. M. Douce, comme légataire universel, aura le reste de la fortune.

— *Charles Warren.* — Ce graveur, un des meilleurs artistes de l'école anglaise, est mort subitement à Wandsworth. Il a contribué beaucoup aux progres de l'art de la gravure, si perfectionné en Angleterre.

L. S. B.

RUSSIE.

Ukraine. — *Histoire naturelle.* — *Botanique.* — L'espèce d'herbe appelée *Polygonum minus*, abonde dans les déserts de l'Ukraine. Vers la fin du mois de juin, on arrache sa racine; cette racine est couverte de vers qui ont la forme ovale, et qui durcissent aussitôt qu'ils sont exposés à l'air. On les vend par cuillerées aux marchands. On les pile, et l'eau dans laquelle on les délaie avec un peu d'alun, prend la couleur du plus beau cramoisi. Les femmes des Cosaques en teignent leur fil, et les marchands de la grande Russie l'achètent pour peindre les visages des femmes. Les juifs de la Pologne et les Arméniens en débitent beaucoup aux Turcs, qui l'emploient à teindre leurs soies, leurs maroquins, les queues et les crinières de leurs chevaux, leurs propres cheveux, leur barbe et leurs ongles. On a donné à ces vers le nom de *Coccus Polonorum*. Dampier, dans son *Voyage autour du monde*, en parle en même tems que de la cochenille. Il résulte d'une épreuve faite à Moskou, qu'une livre de ces vers qui ne coûte qu'un rouble, donne autant de fard qu'une demi-livre de cochenille.

L. S. B.

— *Voyage de découvertes.* — Les vaisseaux *Golovnin* et *Baranof*, expédiés par la compagnie américaine russe pour explorer la côte nord-ouest de l'Amérique, sont de retour de leur voyage. Ils ont découvert une assez grande île, appelée Mumirak, située, suivant leur calcul, à 59° 54′ 57″ latitude nord, et 190° 17′ 12″ longitude est.

Statistique. — *Population.* — Le synode de Saint-Pétersbourg a publié un état officiel de la population de l'empire, en 1820. Dans cette année, le nombre des naissances a été de 827, 729 hommes, et de 742, 670 femmes, en tout de 1, 570, 399; il y est mort 467, 685 hommes, et 449, 997 femmes; le nombre des morts a donc été de 917, 680; ce qui donne pour les naissances, un excédant de 652, 719. Les naissances de 1820 ont surpassé celles de 1819, de 48, 265; et malgré l'accroissement de la

population, il y a eu 1429 morts de moins que l'année précédente (1819); 243, 029 enfans mâles au-dessous de 5 ans, moitié environ du nombre total, des enfans du même âge, sont morts avant d'avoir atteint leur cinquième année. Parmi les hommes morts en 1820, un était âgé de 145 ans, 4 de 135, 7 de 130, 14 de 125, 41 de 120, 78 de 115, 143 de 110, 301 de 105 et 807 de 100 ans. Le nombre des mariages a été, dans cette même année, de 317, 805, c'est-à-dire, moindre de 22, 470 que le nombre de l'année précédente. — La population de la Sibérie est de 1, 604, 495 âmes; celle du Kamtschatka, de 4, 506. (*Voy.* T. XIV, pag. 628. Tom. XVII, pag. 402.) A. J.

Antiquités. — D'après des recherches faites récemment, on s'est convaincu que Tschernigof est la ville la plus ancienne de toute la Russie. Les annales moscovites ne rapportent pas, à la vérité, le nom de son fondateur; mais on y voit qu'elle était au nombre de celles pour lesquelles, lors de la paix conclue avec Oleg en 907, les Grecs furent obligés de payer un tribut. Ph. G.

SUÈDE.

Stockholm. — *Académie des sciences.* — *Nominations.* — Dans sa séance du 21 mai dernier, l'Académie a nommé pour ses associés étrangers : MM. *Poisson*, membre de l'Institut de France; *Bessel*, professeur d'astronomie à Königsberg; *Mitschetich*, professeur de chimie à Berlin; *Brongniart*, professeur de minéralogie et membre de l'Institut, à Paris; le conseiller *Sœmmering*; le docteur *Gall* et le conseiller privé *Hufeland*, médecin de S. M. le roi de Prusse.

Législation. — La Suède continue à perfectionner sa législation et à fortifier les garanties sociales et individuelles dont tous les hommes éclairés sentent le besoin. Le *Comité de constitution* a proposé aux états du royaume, d'abolir la censure indirecte que le chancelier a exercée jusqu'à ce moment sur les journaux et sur les écrits périodiques, qu'il avait même le droit de supprimer arbitrairement; on a demandé que les tribunaux fixassent la responsabilité des journalistes.

Upsal. — *Agate peinte.* — Il y a, dans l'Université de cette ville, une très-belle armoire en bois d'ébène et de cyprès, ornée de pierres précieuses, qui fut offerte a Gustave-Adolphe, en 1632, par la ville d'Augsbourg. Elle renferme, entre autres curiosités, une grande agate de deux palmes de long, sur une et demie de large. Une des faces de la pierre représente le jugement dernier; et l'autre, le passage de la mer Rouge par les Israélites. Les figures, d'une assez bonne couleur, rappellent le style des peintres allemands qui succédèrent à Albert

Durer. L'artiste a si bien ménagé les teintes de la pierre, qu'elles représentent avec beaucoup d'effet les nuages, et la muraille formée par les eaux qui s'ouvrent pour laisser passer les Israélites, ainsi que les vagues qui vont engloutir Pharaon et son armée. L'auteur de ces deux petits tableaux se nommait John King. L. S. B.

NORVÉGE.

Christiania. — *Université.* — M. *Bech*, évêque de Christiana, et vice-chancelier de l'Université norvégienne, étant mort il y a quelques mois, le roi a nommé, pour le remplacer dans ses fonctions académiques, M. *Treschow*, conseiller d'état et savant distingué. Nous croyons que le roi aurait pu difficilement fixer son choix sur un homme qui en fût plus digne. Les lecteurs de la *Revue* connaissent, de M. *Treschow*, des *Principes de législation*, dont nous avons annoncé les deux premiers volumes (Voy. T. XI, pag. 564, et T. XIV, pag. 119), et dont le troisième et dernier est attendu avec impatience. Nous nous plaisons à reconnaître un grand mérite dans cet ouvrage, quoique nous ne soyons pas toujours d'accord avec l'auteur, et particulièrement lorsqu'il semble vouloir accorder au gouvernement et à l'administration des attributions que jusqu'ici le pouvoir le plus arbitraire n'a pas encore cru devoir s'arroger. Parmi les nombreux ouvrages de cet estimable savant, nous avons distingué sa *Morale à l'usage des états et des peuples* (2 vol.), et sa *Philosophie de l'histoire*, publiés à Copenhague, le premier en 1810, et le second en 1811. Il y a, dans ces deux ouvrages, et surtout dans le dernier, une foule d'aperçus ingénieux et d'idées profondes. Feu M. Bech a été remplacé, comme évêque, par M. *Sörenzen*, précédemment évêque de Christiansand, qui a fait, il y a quatre ans, un voyage en France et en Italie, pour examiner tout ce qui concerne l'instruction publique dans ces contrées. On espère que M. Sörensen publiera bientôt le résultat de ses recherches. Heiberg.

DANEMARCK.

Copenhague. — La *Société Biblique* a distribué, de 1815 à 1821, en Danemarck, 44,169 exemplaires du Nouveau-Testament. Pendant le même tems, celle de Holstein-Schleswig a répandu 24,000 exemplaires de la Bible : en y ajoutant les distributions de l'Islande et du Lauenbourg, on voit que plus de 80,000 exemplaires des Saintes-Écritures ont été livrés, en six ans, dans les états danois. La Société fait imprimer maintenant quelques livres détachés de la Bible, traduits en groenlandais par l'évêque Fabricius. Ph. G.

— *Commissions de conciliation.* — Quoiqu'il soit impossible de défendre, dans le siècle où nous vivons, une constitution purement despotique, il faut avouer néanmoins que le peuple danois doit à ses rois *absolus* plusieurs institutions bienfaisantes. De ce nombre sont les *Commissions de conciliation*, établies dans la vue de diminuer, autant qu'il est possible, le fléau des procès. L'établissement de ces commissions est déjà d'une date assez ancienne pour qu'on puisse apprécier, avec certitude et d'après l'expérience, les bons effets qu'elles ont produits. Une ordonnance royale, du 10 juin 1795, établit en principe qu'aucune affaire litigieuse *entre particuliers* ne pourrait être portée devant les tribunaux danois ou norvégiens, sans qu'on eût préalablement essayé de parvenir à une transaction amicale entre les parties, devant les *Commissions de conciliation* que la même ordonnance établissait dans tout le Danemarck et dans les villes norvégiennes. Le 20 janvier 1797, une autre en établit également dans les districts ruraux de la Norvége. Dès 1755, une disposition législative, du 31 mars, avait organisé ces commissions dans les colonies danoises de l'Amérique. La commission établie à Copenhague, est composée d'un juge du tribunal de première instance, d'un membre du conseil municipal, et d'un des trente-deux représentans de la bourgeoisie ; ces deux derniers membres siégent alternativement. Dans les autres villes, les habitans choisissent, au scrutin secret, deux hommes respectables, sur une liste triple formée par les autorités supérieures de l'endroit. Dans les communes rurales, les mêmes soins sont confiés au bailli (préfet) et aux magistrats qui lui sont immédiatement subordonnés, à la charge par eux de faire choisir deux hommes probes et éclairés, dont l'un, en Norvége, doit toujours appartenir à la classe des paysans. On peut espérer que toutes les affaires civiles, excepté les contestations qui sont du ressort de la police, et celles qui résultent de lettres de change, et qui ne souffrent aucun délai, doivent être portées devant la commission de conciliation. Dans le cas d'excuse valable, les parties peuvent se faire remplacer, pourvu que le remplaçant ne soit pas avocat; mais celle qui, au mépris de la citation presque gratuite, comme tous les autres actes de ces commissions, fait défaut, est condamnée à supporter seule tous les frais du procès définitif, même dans le cas où elle vient à le gagner. Toutes voies de conciliation étant épuisées, la commission délivre à ce sujet un certificat aux parties. Mais il lui est expressément défendu d'y insérer les aveux, propositions ou offres qui auraient été faits de part ou d'autre, ainsi que les détails de ce qui s'est passé dans son sein; le tribunal compétent doit absolument les ignorer : nous citerons un simple fait, pour prouver combien ces commissions ont été uti-

les au pays. L'état des contestations portées à leur connaissance dans le seul royaume de Danemarck, en 1820 (le dernier qui soit parvenu à notre connaissance), en élève le nombre à 39,777: et sur ce nombre, 2,905 seulement ont été déférées au jugement des tribunaux ordinaires.

HEIBERG.

Enseignement mutuel. — Extrait d'une lettre de M. le capitaine chevalier d'Abrahamson, datée de Copenhague, du 14 avril 1823. — « Je commence enfin à voir mes efforts couronnés par le succès. L'établissement des écoles d'enseignement mutuel avance avec rapidité. C'est le 21 août 1822 seulement, que le Roi a autorisé l'introduction de la nouvelle méthode, comme un essai, dans dix huit écoles. Quatre mois plus tard, c'est-à-dire, le 1er janvier dernier, je l'avais établie dans cent écoles; et aujourd'hui 14 avril 1823, elle est introduite dans 147. Cette progression rapide, ainsi que la satisfaction du gouvernement et du public, forment la plus douce récompense des pénibles travaux auxquels je me suis livré depuis quelques années. Nous avons tout récemment essayé le dessin linéaire, et déjà cette branche d'enseignement prospère. Ce n'est pas tout. Ces jours derniers, j'ai été nommé président d'une commission chargée de réorganiser notre *Institut des sourds-muets*, où de grandes réformes étaient devenues nécessaires et très urgentes. J'espère que ces travaux utiles, auxquels je borne toute mon ambition, porteront un jour des fruits heureux pour ma patrie. » (*Voy. Rev. Enc.*, Tom. XVII, pag. 580, l'annonce d'un ouvrage de M. Abrahamson sur l'enseignement mutuel.)

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

VIENNE. — *Instruction publique. — Médecine.* — Depuis deux ans, les cours de l'Académie de médecine et de chirurgie, fondés par l'empereur Joseph II, étaient suspendus; on prévoyait même la suppression totale de ce bel établissement, ou du moins sa réunion définitive à l'université de Vienne. L'attente générale a été agréablement trompée : l'école de médecine continuera d'exister sous le nom de son fondateur, et l'on n'y admettra que des élèves qui aient fait leur philosophie dans les établissemens d'instruction publique autrichiens. L'empereur a nommé directeur de cette académie, M. le docteur Isferdink, qui, jusqu'à présent, y avait rempli les fonctions de professeur.

STUTTGARD. — *Industrie.* — La distribution des prix proposés par le Roi pour l'encouragement de l'industrie nationale, et décernés par la Société d'agriculture, a présenté, l'année dernière, beaucoup d'intérêt, à raison du grand nombre de découvertes utiles qui ont été soumises au

jugement des arbitres du concours. Nous citerons les principales. M. de Brecht, major en retraite, a obtenu un prix de 40 ducats et une médaille, pour l'invention d'un *charriot* d'un genre particulier, et destiné à transporter facilement une charge considérable. MM. Stendel et Madus ont partagé entre eux un autre prix pour la culture de la guède ou pastel. On a remarqué encore le modèle d'une machine à battre en grange, qui sépare les grains de la paule; deux modèles de charriots pour l'enlèvement et le transport des pierres de taille; un modèle de pressoir à vis horizontale, exerçant une double pression; une charrue unie au semoir et à la herse; une collection de pièces d'étoffe, fabriquées avec l'*eriophoron polystachion* (plante cotonneuse). Nous ne pouvons indiquer ici tous les travaux utiles à l'agriculture et aux arts que ce concours a offerts. Nous continuerons à en faire connaître, chaque année, les résultats les plus importans.

Tubingen. — *Université.* — Le nombre des étudians s'est élevé dans le courant de l'année scolaire, à 724, et jusqu'à 789, pendant l'hiver qui vient de s'écouler. Voici dans quelle proportion ils ont été répartis entre les différentes branches de l'enseignement : — *Théologie protestante*, 189; *théologie catholique*, 66; jurisprudence, 154; médecine et chirurgie, 110; philosophie, 196; administration, 74. Total, 789. Sur ce nombre total, il y a cent trente-trois étrangers. Déjà le roi avait fondé des prix pour encourager les études; mais, remarquant que l'éloquence de la chaire était fort négligée dans ses états, il vient de créer deux nouveaux prix pour les élèves qui auront montré le plus d'éloquence, soit dans la théologie protestante, soit dans la théologie catholique. Ph. Goldéry.

Grand duché de Hesse-Darmstadt. — *Publications prochaines.* — *Religion.* — Nous avons souvent parlé de l'esprit de tolérance religieuse qui existe en Allemagne; en voici un nouvel exemple. Le docteur Léandre Van Ess, professeur à Darmstadt et prêtre catholique, connu par sa traduction allemande de la Bible, vient de faire réimprimer, pour les vendre à bas prix, plusieurs volumes des excellens discours du docteur Reinhard, prédicateur aulique à Dresde, et théologien de la doctrine de Luther. Bien plus, après avoir fait avec succès plusieurs collectes, il vend au plus bas prix possible, aux élèves en théologie des communions chrétiennes sans distinction, la collection complète des oraisons de Reinhard, des éditions de la Bible en langue hébraïque, arabe, syriaque, grecque, latine, le dictionnaire hébreu allemand de Gesenius, etc. Il a répandu déjà plus de 20,000 Nouveaux Testamens. Le bien qui en résultera, et la satisfaction de l'avoir fait, le dédommageront des attaques du *Journal* soi-disant *catholique*, imprimé à Strasbourg; les facultés théologiques de

Breslau, Bonn et Tubingue se sont hâtées de favoriser ses vues philantropiques.

— Bade. — Heidelberg. — *Histoire.* — M. Schlosser, jeune professeur à Heidelberg, avantageusement connu par une *Histoire universelle*, rédigée d'après un plan particulier, fait imprimer en ce moment une *Histoire du XVIIIe siècle*, en deux volumes; il se propose d'y traiter, avec les développemens convenables, ce qu'il n'a fait qu'ébaucher dans son cours, suivi par une foule d'auditeurs studieux. Nous avons plusieurs feuilles sous les yeux, et nous en rendrons compte, lorsque l'ouvrage sera terminé.

— Vienne. — *Mœurs des Orientaux.* — Le célèbre orientaliste allemand, *de Hammer*, a essayé de présenter, sous une forme dramatique, le tableau des mœurs, de la vie ordinaire, et de la croyance des peuples de l'Orient. Son recueil est intitulé *Triple chant de Memnon* (Memnon's Dreiklang), et se compose de trois morceaux. Le premier est une *Pastorale indienne*, intitulée *Devajani;* le second, qu'il nomme *Aïnahid*, est un *opéra persan* (Singespiel); et le troisième, auquel il a donné le titre de *Sophie*, est une *comédie turque.* —Sept actes ou sept saisons forment la division de la pastorale de *Devajani.* Ainsi, le premier est appelé *Bassan*, le tems des fleurs; le troisième, *Warsa*, ou la saison de la pluie. Le dernier est encore désigné sous le titre de *Bassan.* Le sujet est historique. Le roi, *chah Akber*, c'est-à-dire *le plus grand*, désire connaître les secrets de la religion indienne, qui est celle de ses sujets; le frère de son grand-vizir, le célèbre poète *Feïsi*, lui paraît propre à remplir ses vues. Il l'envoie donc à Illura, résidence du chef des brahmanes. Feïsi est initié à tous les mystères, et parvient, de degré en degré, à l'ordre le plus élevé des prêtres ou brahmanes. Mais il a vu *Devajani*, la fille du grand-prêtre; il a reçu d'elle les premières instructions, c'est-à-dire l'explication des dix métamorphoses de *Wichnou;* et l'amour qu'elle lui inspire lui fait entreprendre de dissuader le roi d'exécuter les projets qu'il a conçus pour détruire le culte des prêtres. Le succès de cette tentative de Feïsi est suivi de son mariage avec la belle Devajani; à l'occasion de leur hyménée, le poète donne un tableau magnifique et attrayant des rites et des cérémonies véritablement usitées dans l'Hindoustan, en pareille circonstance. Le dialogue est élégant, original, plein de poésie et d'images locales et gracieuses. Dans *Anahid,* M. de Hammer a mis en scène une tradition, très-ancienne, connue chez les Perses. Cette tradition, diversement racontée, a pour fondemens l'arrivée de deux anges sur la terre, leur amour pour une mortelle, et la punition du crime qu'ils ont commis,

en lui révélant les secrets du ciel. Le poème de Thomas Moore, intitulé : *les Amours des Anges*, dont nous avons annoncé l'élégante traduction, faite par Mme L. Sw. Belloc, repose sur une fiction du même genre. (*Voy. ci-dess.*, pag. 185.) Dans l'opéra de *Hatut et Marut*, l'un, ange ou génie des vents et poète railleur, l'autre, ange des eaux et philosophe sentimental, descendent sur la terre, à l'époque de la construction de la tour de Babel. Une femme, pleine d'attraits et de vertus, les charme tous deux, et leur inspire un violent amour. Ils n'épargnent aucun sortilége pour la séduire; mais rien ne peut vaincre sa résistance. Enfin, ils lui découvrent les paroles consacrées, qu'on prononce pour entrer dans le paradis gardé par *Kisaran*. Aussitôt ils oublient eux-mêmes ces mots, et sont condamnés à un éternel exil, loin de ce paradis. Mais les vertus d'Analid sont récompensées. Elle va être reçue dans le ciel. Les pléiades et toutes les étoiles, sous des figures d'anges, l'entourent; six planètes, montées sur des canots d'argent, la reçoivent et la placent au milieu d'elles, comme le génie de la septième planète, Vénus ou l'étoile du matin : Analid, montée sur un char de triomphe, brillant de lumière, entonne le chant céleste, et accorde avec sa voix les sons de sa lyre, tandis que des groupes d'anges et de génies forment un chœur de louanges à sa gloire. — La comédie intitulée : *Sophie, ou les Francs à Constantinople*, offre une sorte de *panorama moral* de cette grande capitale. On est tour-à-tour transporté dans le cimetière de Péra, et dans les bois funèbres des cyprès, où de simples flèches distinguent les tombeaux arméniens, et d'autres flèches ornées de turbans font connaître ceux des Turcs. Puis, l'on se trouve dans les cafés turcs; bientôt, dans l'intérieur du harem d'un marchand; plus loin, sur la belle place de Tophana, qu'embellit une magnifique fontaine. Les personnages sont aussi variés que les lieux où ils agissent. Ici, c'est une Grecque, *Sophie*, accablée d'injures et de coups par les femmes turques du peuple; là, dans une intrigue de harem, un faquir cherche à tromper un mari et sa femme; et c'est la dernière, plus fine et plus rusée que lui, qui les trompe tous deux. Une marchande d'esclaves, chargée de recruter, pour ainsi dire, les harems, est mise en scène avec beaucoup de vérité et de talent. Enfin, un tableau, peut-être burlesque, mais vrai et caractéristique, est celui des maris turcs, qui souffrent patiemment les coups de pantoufles dont leurs femmes se montrent fort souvent prodigues envers eux. Quant à l'action, elle ne peut guère avoir d'unité, vu le grand nombre de scènes différentes, et de personnages dont elle se compose; l'auteur y a introduit beaucoup d'anecdotes et d'usages turcs. A. J.

— Koenigsberg. — M. Drumann a fait annoncer dans les journaux savans

de l'Allemagne une dissertation sur *l'histoire et les antiquités de l'Égypte, et notamment sur l'inscription de Rosette*. Pendant une longue suite d'années, l'auteur s'est voué uniquement à l'étude des anciens et des modernes qui ont parlé de ce pays, et l'on attend de lui des travaux satisfaisans pour la science.

— Bonn. — *Nouveau Dictionnaire de la langue arabe.* — M. Freytag, professeur de l'Université de cette ville, frappé des difficultés qu'on rencontre encore dans l'étude de la langue arabe, et surtout du petit nombre de livres qui peuvent la faciliter, prépare la publication d'un dictionnaire arabe, qui sera imprimé à Halle, chez le libraire Schwetschke, et que son prix mettra à la portée de toutes les fortunes. M. Freytag a déjà réuni un grand nombre de mots et de locutions omis dans les lexiques qui ont précédé le sien : il s'est aidé à la fois des ouvrages imprimés et des manuscrits de plusieurs savans. Il se propose de faire, à Paris et à Amsterdam, de nouvelles excursions scientifiques, dans l'intérêt de son dictionnaire. Un prospectus modeste et raisonné, dans lequel il rend justice à ses devanciers, explique les motifs qui l'ont porté à juger leurs travaux insuffisans. M. Freytag est élève de notre École des LL. OO.

— Berlin. — Il a paru deux cahiers du plus grand intérêt, faisant partie du Recueil destiné à faire connaître l'état du judaïsme. Voici ce qu'on lit dans le premier : *Législation sur les Juifs à Rome*, par Gans. — *Lettres sur la lecture de l'Écriture-Sainte*, par Friedlander. — *Leçons sur l'état des Juifs dans le Nord de l'Europe, et particulièrement dans les pays slaves*, par Gans. — *Sur les noms espagnols que renferment les écrits hébraïques*, par Zunz. — *L'Orient*, sous les rapports bibliques. Le *second cahier* renferme les morceaux suivans : *Sur la croyance des Juifs à un Messie futur*, par Lazarus Bendavid. — Suite du *Traité sur la législation romaine, en ce qui concerne les Juifs*, par Gans. — *Rabbi Salomon Ben Isaac*, surnommé *Raschi*, par Zunz. — Du *Droit de cité des Juifs*, par Lipf.

Halle. — *Gravure. — Portraits d'auteurs célèbres.* — M. le professeur C. Muller, de Weimar, qui jouit d'une grande réputation comme graveur, vient d'achever un portrait fort ressemblant de Jean-Paul-Frédérich Richter. Sa collection se compose aujourd'hui de tout ce que la littérature allemande a de plus illustre ; *Goethe*, *Wieland*, *Schiller*, *Herder*, *Klopstock*, *Lessing*, *Winckelmann*, *Kotzebue*, *Hufeland*, y sont représentés avec une grande vérité. Cette collection ne coûte que 48 fr. M. Muller a gravé aussi une suite d'estampes pour les tragédies de Schiller, et les amateurs des beaux-arts la recherchent avec empressement.

— *Nécrologie.*—Le 11 février dernier, l'université de cette ville (Halle) a perdu M. Philippe Rung, lecteur de langue anglaise. Il a, dans le cours de sa longue existence, publié plusieurs écrits estimés, parmi lesquels on cite un *Dictionnaire biographique* des Juifs et des Juives qui se sont distingués dans la carrière des lettres, en y comprenant les patriarches, les prophètes et les rabbins célèbres. Ce dictionnaire a paru à Leipsick, en 1817. En 1820, M. Rung, qui était Anglais, a fait passer dans sa langue une comédie allemande de Hell. M. Rung était âgé de plus de 70 ans. TH. GOLBERY.

SUISSE.

GENÈVE.—*Jardin botanique.*—Grâces au zèle et au dévouement de son savant directeur, M. le professeur Decandolle, ce jardin prospère et prend, chaque année, un plus grand développement. On a construit de nouvelles serres; le nombre des plantes s'est considérablement accru; on a distribué des graines, des plantes et des greffes aux personnes qui en ont demandé. L'administration du jardin a reçu, l'année dernière, des legs de deux particuliers, qu'elle destine, ainsi que ceux qui pourront lui être faits dans la suite, à former un fonds de réserve, afin de pourvoir aux réparations et aux constructions extraordinaires. Le public a joui pleinement de ce jardin pendant l'année dernière, sans que le plus léger désordre s'y soit fait apercevoir. Aussi l'administration, voyant l'intérêt que le public met à jouir de cette promenade, et considérant que l'heure actuelle de la clôture journalière en prive la partie la plus laborieuse de la population, a-t-elle décidé qu'à l'avenir, et pendant les jours ouvrables, le jardin serait ouvert toute la journée sans interruption.

— *Société pour l'avancement des arts. — Prix proposés. — L'union de Genève à la Suisse*, union si long-tems désirée et recherchée par nos pères, si heureusement accomplie sous les garanties les plus solennelles, est un de ces événemens que les beaux-arts aiment à célébrer. Le succès de l'artiste est déjà préparé par l'intérêt que lui montre le public; un sentiment patriotique élève ses pensées; et, au lieu de travailler sur des fictions ou des lieux communs, il a pour lui la vérité de l'histoire et l'importance du sujet. — Dans une séance fort nombreuse de la *classe des beaux-arts*, la proposition de frapper une médaille pour consacrer la mémoire de cet heureux événement obtint une telle faveur, qu'il fut décidé de s'en occuper sans délai. En conséquence, un concours a été ouvert pour le projet de cette médaille, qui sera de vingt-trois lignes. Le dessin de chaque face des plans présentés devra avoir au moins quatre pouces de diamètre. Les premières médailles frappées

en argent et en bronze seront offertes à l'auteur dont les projets auront été admis en tout ou en partie. La *classe*, en mettant cet objet au concours, ne s'est pas dissimulé les difficultés de l'exécution. Le sujet en lui-même, cet acte qui, sous les auspices de la loyauté helvétique, unit d'une manière permanente nos intérêts les plus chers à ceux d'un peuple libre, ne laisse rien à désirer, sous les rapports de la dignité et de l'importance. Mais les emblèmes les plus frappans et les plus naturels pour représenter des fédérations ont déjà été mis en œuvre, et il faut éviter, comme deux écueils, les idées communes et les allégories ambitieuses. Beaucoup de choses en peu d'espace, *multum in parvo*, est un problème dont la solution ne peut se trouver que dans une pensée principale, qui réunisse la clarté à la simplicité, et qui, en fixant l'esprit sur le trait dominant, supplée à ce qu'on ne peut pas exprimer. Une scène locale, un fond qui caractérise la nation suisse, un *motto* bien approprié, neuf ou qui le devienne par l'application : voilà des conditions que la classe envisage comme essentielles et qu'elle a signalées à l'attention des concurrens. — Un grand nombre de projets ont été envoyés au concours, et quoique plusieurs d'entre eux soient vraiment dignes d'éloges, on peut prévoir qu'aucun n'obtiendra une préférence exclusive, mais qu'on puisera dans les uns le sujet de la médaille, tandis que d'autres fourniront les devises.—La même *classe* a encore un autre concours pour les emblèmes des médailles d'argent, qui sont distribuées annuellement, à titre de prix, aux élèves du collége de Genève. On demande deux dessins, l'un pour la médaille consacrée aux prix de littérature, l'autre pour la médaille destinée aux prix de religion. Le revers devra porter les armoiries du canton, et pourra être commun aux deux médailles. Les concurrens ont une entière latitude pour la composition des sujets, la destination de ces médailles étant suffisamment connue. L'auteur des dessins qui auront été admis, recevra une médaille de la valeur de 200 florins, environ 93 francs.

— *Institut pour les sourds-muets.* — Cet établissement fondé, dans le courant de l'année 1822, par le conseil municipal de Genève (voyez ci-dessus, T. XIII, p. 225), est dirigé par M. Chomel, de Genève, sourd-muet lui-même, et élève du célèbre abbé Sicard. L'école compte, en ce moment, cinq garçons et cinq filles. Les soins physiques et le matériel sont confiés à la mère et à la sœur de l'une des élèves. Le maître donne quatre heures de leçons par jour. Les succès obtenus jusqu'ici sont très-satisfaisans : à la fin de l'année, quelques-uns des élèves pouvaient déjà écrire une phrase courte, d'après les signes de leur maître. E.

Canton de Bale.—Saint-Bernard. — *Hospice.* — Depuis l'hiver der-

nier, le sort des religieux du grand Saint-Bernard est sensiblement amélioré. Ces hommes si dévoués et si utiles passaient l'hiver dans des cellules où le thermomètre de Réaumur descendait quelquefois jusqu'à 15 degrés au-dessous de zéro : une souscription a fourni les moyens d'établir des tuyaux qui transmettent la chaleur dans toutes les pièces, et la température des cellules au milieu des plus grands froids, est maintenant de 8 à 10 degrés. Ainsi, ces lieux de repos sont habitables, et une partie de la dette contractée par la Suisse et l'Italie envers les estimables religieux du Saint-Bernard se trouve acquittée. (Voy. T. XI, p. 640. — T. XVI, p. 633.) F.

ITALIE.

Turin. — *Industrie.* — *Éclairage par le gaz.* — Le Roi voulant récompenser les soins que M. l'ingénieur Lana s'est donnés, pour introduire dans ses états et pour perfectionner les procédés d'éclairage par le gaz, au moyen de la décomposition des substances grasses, lui a accordé une prime d'encouragement de 1500 francs.

— *École théorico-pratique de minéralogie.* — Par lettres patentes du 18 octobre 1822, le Roi a créé une *École théorico-pratique de minéralogie* à Moutiers, dans le duché de Savoie : elle sera composée d'un directeur et de trois professeurs. Il y aura deux classes d'élèves. Six d'entre eux y seront logés et nourris aux frais du gouvernement : les autres seront seulement admis à participer à l'instruction. Les mêmes lettres-patentes contiennent des dispositions réglémentaires sur la classification, la recherche et les concessions des mines, sur les combustibles fossiles, les substances salines, l'exploitation des carrières, les fonderies; elles instituent un corps royal d'ingénieurs des mines, ainsi qu'un conseil des mines (1). E.

Milan. — *L'Institut du royaume Lombard-Vénitien* a publié le 1er volume de ses *Mémoires.* Il présente l'histoire de sa première fondation et de ses travaux jusqu'en 1815. Ce corps fut d'abord composé, à Bologne, de 60 membres divisés en trois classes; savoir : des *sciences physiques et mathématiques,* des *sciences morales et politiques,* et de la *littérature* et des *beaux-arts.* Transféré ensuite à Milan, il fut augmenté, en 1812, de nouveaux membres, soit pensionnés, soit honoraires. Cet essai historique est suivi d'une *Notice* sur les mémoires, lus pendant les années 1812 et 1813; la simple indication de leurs sujets suffit

(1) C'est à Moutiers qu'était l'école des ingénieurs des mines français, quand la Savoie faisait partie de la France.

pour en faire apprécier l'intérêt. M. Oriani démontra les formules données par Lagrange dans le mémoire *sur l'origine des planètes et des comètes*. M. Brcislack trouva beaucoup de rapports entre l'hypothèse de cet illustre mathématicien et celle qu'il avait proposée lui-même dans son *Introduction à la géologie*.—Charles Amoretti prit la défense de cette fameuse Guillemine ou Guillemette, qui, arrivée à Milan, se donna pour fille de la reine de Bohême, Constance, prétendant qu'elle avait été conçue miraculeusement comme J. C., et qu'elle était le Saint-Esprit incarné, envoyé sur la terre pour sauver les Chrétiens, les Sarrasins et les Juifs. C'est d'après ces principes qu'elle établit une secte mystérieuse à laquelle on attribua des opinions hétérodoxes et des actions lubriques; et ce fut sur de telles accusations que plusieurs hommes et femmes furent condamnés à divers châtimens, et quelques-uns brûlés. M. Amoretti renouvelle les efforts du chanoine Puricelli pour disculper Guillemine et faire exécrer la sainte inquisition qui brûlait des innocens ou des fous.— M. Cesaris a examiné le mouvement oscillatoire des édifices, et surtout des observatoires; M. Michel Araldi s'est occupé de quelques difficultés relatives à la théorie de la résistance des fluides. — Plusieurs autres mémoires ont été publiés séparément, tels que ceux de F. Venini, sur la poésie lyrique, ancienne et moderne; de V. Brunacci, sur la nouvelle méthode d'augmenter l'étendue du jet des bombes; de M. Oriani, sur la comète découverte à Viviers, le 25 mars 1811; de Louis Brugnatelli, sur le froid artificiel; d'Ange Bellani, sur la théorie de la combustion du phosphore; de M. Configliacchi, sur la propriété qu'a le rayon violet de magnétiser les pointes de fer; de M. Cesaris, sur les horloges astronomiques, etc. —Ermenegildo Pini s'est aussi occupé de la métaphysique des premières opérations de l'algèbre. — Alexandre Volta a soutenu l'hypothèse des aérolithes, regardés comme autant de petites planètes tournant autour du soleil. — M. Araldi a présenté de nouvelles considérations sur le problème de Molineux, et le respectable C. Moscati a décrit le *thermométrograde*, récemment perfectionné par M. Bellani.—L. Bossi a disserté sur l'usage du sucre parmi les anciens; et M. Joseph Mangili, sur le venin de la vipère, et sur l'utilité de l'ammoniaque, etc.—Après cette *Notice*, viennent quelques articles biographiques sur des membres que l'Institut a perdus, tels que Charles Bianconi, Charles Mondini, Albert Fortis, Paul Pozzo, Paul Cassiani, Joseph Mari, et Mariano Fontana. — Dans les *Mémoires* imprimés qui concernent la philologie et les sciences morales et politiques, on trouve l'essai d'un commentaire des œuvres de Virgile par Araldi. Il y traite surtout de l'harmonie imitative; il renouvelle l'opinion du P. Sacchi, qui ne trouvait aucune différence essentielle

entre les anciens grecs et latins, et les modernes, quant à la mesure et à la division du tems. Suivant lui, l'harmonie de la versification des uns, comme celle des autres, consiste dans la distribution bien entendue des accens. Thomas Nani s'est étudié à justifier le *droit de grâce* dans tous les gouvernemens, et surtout dans les monarchies. Il examine : 1° si les lois de la nature, le consentement des nations, et les lois divines, sont en opposition avec l'exercice de ce droit; 2° de quelle source il dérive dans le gouvernement monarchique; 3° s'il peut s'opposer à la justice pénale, et devenir fatal à la sûreté et à la tranquillité des citoyens. — Un troisième mémoire, de M. Simon Stratico, comprend un essai des principes qui doivent régler le jugement dans les ouvrages d'architecture civile. L'auteur, dans la première partie, ne traite que de la solidité. Ce mémoire est suivi de la traduction des deux idylles XVI et XVII de Théocrite, faite en tercets par M. Louis Rossi. M. Stratico a encore donné un *Mémoire* sur les bâtimens à plusieurs rames, employés, dans la guerre, par les anciens Grecs et Romains; et un *Discours* sur le *fluctus decumanus*, ou *decimus* des poètes latins, et sur la *trichimie*, ou troisième onde des écrivains grecs. Cet estimable auteur combine toujours les richesses de l'érudition avec les principes des sciences exactes. On trouve aussi, parmi ces savans mémoires, celui de François Mengotti, *sur l'oracle de Delphes*, dont nous avons donné quelque idée ailleurs. (*Bibliothèque Italienne*, n° LXXXVI, avril 1825.) F. Salfi.

Turin. — *Académie royale. — La classe des sciences physiques et mathématiques* a tenu, le 14 juillet 1822, une séance extraordinaire, dans laquelle il a été fait lecture de différens rapports sur des objets renvoyés à son examen. Puis, M. Plana a lu, au nom de M. Guillaume Libri, mathématicien toscan, un Mémoire sur divers points d'analyse; M. Bellingeri a lu un autre Mémoire intitulé : *Explicatio tabularum quinque varias preparationes medullæ spinalis exhibentium.* — Le 16 décembre, la même classe a tenu sa première séance après les vacances. Elle a reçu, dans cet intervalle, un grand nombre d'ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés. Après la lecture et l'approbation de plusieurs rapports, M. Rolando, professeur de médecine à l'université royale, a lu une partie de son travail, relatif à des *recherches anatomiques sur la moelle allongée.*

— *La classe des sciences morales, historiques et philologiques* a élu *membres-résidans*, MM. l'abbé Barruchi, directeur du musée des antiques, et professeur de philosophie à l'université royale; l'avocat Bessano, bibliothécaire de l'université, et l'architecte Randoni; et *membres non-résidans*, MM. le comte Somis de Chiavrie, avocat-général près le

sénat de Gênes; le comte Alexandre de Saluces, ministre de Sardaigne en Russie; Airenti, évêque de Savone et de Noli, et le général marquis Costa de Beauregard.

— *Académie royale militaire.* — Le roi de France a fait don à cette Académie, vers la fin de l'année dernière, de modèles des systèmes de fortification du célèbre Vauban, pour servir à l'instruction des élèves de cette école.

Modène. — *Société italienne des sciences.* — Cette Société savante vient d'admettre au nombre de ses membres M. Bidone, professeur de mathématiques à l'université de Turin.

Chambéry. — *Société académique de Savoie.* — Quelques habitans de cette ville, animés du désir de se rendre utiles à leur pays, avaient arrêté le projet d'une société, dont les travaux dirigés vers le bien public, auraient spécialement pour but tout ce qui pourrait tendre à l'avantage et à la prospérité de la Savoie. Autorisés par le gouvernement, ils s'étaient réunis sous le titre de *Société académique de Savoie*, et s'étaient successivement adjoint quelques membres et un certain nombre de correspondans. Plusieurs Mémoires utiles avaient déjà été communiqués à cette Société naissante, lorsque les événemens de mars 1821 la déterminèrent à suspendre ses réunions. Dans le milieu de l'année dernière, cette Société a été autorisée par le gouvernement à reprendre ses séances et à continuer ses travaux, en conservant son organisation primitive. Le zèle et les lumières de ses membres actuels font espérer que, forte de l'appui du gouvernement, elle rendra des services essentiels à ce pays, en détruisant les préjugés qui s'opposent à la propagation de l'enseignement mutuel.

— *École de peinture.* — Cette école, créée le 1er mai 1822, par le conseil municipal de notre ville, avec autorisation du ministre de l'intérieur, a été ouverte, le 27 novembre de la même année, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville. La direction en a été confiée à M. le professeur Moreau, connu par plusieurs beaux ouvrages. Les élèves sont admis, moyennant une légère rétribution annuelle : il y a aussi des places gratuites. Chaque année, il se fait une exposition publique des principaux ouvrages des élèves, à la suite de laquelle on distribue des prix.

E.

GRÈCE.

Iles Ioniennes. — *L'Académie grecque*, qui devait être fondée à l'île d'Ithaque, va être définitivement établie à Corfou, d'après une décision du philantrope et honorable M. Canning, qui en même tems a donné

des ordres sévères à lord Maittland, pour qu'il traite désormais les Grecs des îles Ioniennes avec toute la justice et les égards qui leur sont dus. Lord Guilford sera le directeur-général de cette Académie. On ne saurait douter que cet homme généreux, qui a bien mérité de la Grèce, et particulièrement de la ville d'Athènes, ne contribue, par son zèle et son activité infatigable, à rendre ce grand et important établissement aussi florissant et aussi prospère que les circonstances peuvent le permettre. C. N.

PORTUGAL.

Instituts pour les sourds-muets et pour les aveugles. — Le gouvernement vient d'appeler dans ce pays M. Borg, Suédois, connu très-avantageusement par la méthode qu'il a suivie pour l'instruction des sourds-muets; il doit établir à Lisbonne deux instituts, l'un pour les sourds-muets, l'autre pour les aveugles, d'après l'invitation expresse qu'il en a reçue.

PAYS-BAS.

Société catholique de la Belgique. — Cette société, formée à Bruxelles, fait imprimer à ses frais et distribuer au prix le plus modique possible, les ouvrages qu'elle croit utile de répandre. Elle a publié depuis peu le *Traité d'éducation des filles*, par Fenélon, et les *Mémoires de Mme de Laroche-Jacquelin*, auxquels l'éditeur, M. de Robiano de Boosbeck, l'un des membres les plus zélés de la Société catholique, a joint des réflexions sur la manière de retirer quelques fruits de l'histoire. La même société va publier les *Pensées de Bourdaloue.*

Liége. — *Souscription pour un monument qui sera consacré à Grétry.* — La Société d'émulation de cette ville vient d'ouvrir une souscription pour élever un monument à la mémoire du célèbre Grétry; il renfermera son cœur, déposé jusqu'ici à l'ermitage de Montmorency, près Paris, où Grétry avait passé les dernières années de sa vie, dans la même retraite que J. J. Rousseau avait consacrée par sa présence, et par la composition de sa Nouvelle Héloïse. La Société annonce que les moindres sommes seront reçus avec reconnaissance, et que les noms des souscripteurs seront imprimés à la suite du procès-verbal de sa prochaine séance publique. A. J.

Journaux. — Parmi les journaux mensuels, on compte le *Censeur des censeurs*, où l'on remarque fréquemment de bons articles, il est rédigé en hollandais; *le Messager des arts et des sciences* (également en hollandais), et les *Annales belgiques*, qui vivent des dons qu'on leur fait, etc.

Les feuilles quotidiennes sont : le *Journal de Bruxelles*, qui a pour principaux rédacteurs, MM. Rioust et Drault; le *Journal de Gand*, dont la partie littéraire est confiée à M. P. Les Broussarts; *le Courrier*, auquel préside M. Froment; *l'Ami du roi et de la patrie*, *l'Oracle*, le *Journal de la Belgique*, *le Staats-Blad*, etc., dont l'existence est fort chancelante. M. Weissenbruch publie, de plus, un *Journal d'annonces musicales*. M. Lefèvre, un *Journal d'agriculture*, et la commission permanente de la Société de bienfaisance, établie dans les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas, un compte de ses travaux, sous le titre du *Philantrope*.

Bruxelles. — *Théâtres*. — Pendant l'année théâtrale qui vient de s'écouler, on a représenté, sur le théâtre de cette ville, un opéra composé par deux Belges. Le public a reçu avec faveur *la Toison d'or*, pièce où il a applaudi à quelques intentions comiques et à des critiques de mœurs assez heureusement amenées. Une comédie en 5 actes et en vers, intitulée *les Politiques de salon*, a été reçue et n'a pu être jouée. L'auteur, qui est aussi celui de l'opéra, a retiré celui-ci, après la seconde représentation. DE R—G.

Leyde. — *Nécrologie*. — Le savant professeur *Herman Tollius*, qui a concouru honorablement à l'éducation du roi régnant des Pays-Bas, est mort à Leyde, le 29 avril 1822, âgé de 80 ans.

— Groningue. — *Mathieu van Heyningen Bosch*, respectable ami de l'enfance, pour laquelle il a composé un grand nombre de petits ouvrages élémentaires de morale et de religion, souvent réimprimés, est mort à Groningue, sa ville natale, dans sa 50e année. Son zèle pour l'amélioration de l'instruction primaire le recommande encore plus comme citoyen, que ses poésies, quoiqu'elles annoncent un véritable talent, ne le font distinguer comme poète. Il avait publié, l'année dernière, un aperçu intéressant sur l'*enseignement des sourds-muets*, accompagné de leur alphabet manuel, et de l'état de situation de l'Institut national des sourds-muets, créé à Groningue et dirigé par le vénérable Henri-Daniel Guyot, élève de l'abbé de l'Épée. M.

FRANCE.

Bouches-du-Rhône. — Mimet. — *Géologie*. — On vient de trouver à Mimet, au nord de Marseille, non loin de l'endroit où s'est donnée la seconde bataille de Marius contre les Teutons, une dent d'éléphant fossile. On fait, dans ce moment, des fouilles qui promettent d'autres fossiles, sans doute aussi curieux. Cette dent est parfaitement conser-

vée; elle était dans un grès calcaire très-dur, au-dessus du terrain houiller. On a également trouvé aux Martignes, dans le même département, d'autres grands fossiles.

— *Antiquités.* — M. Toulouzan a trouvé, près du village d'Aurial, dans les ruines d'une *villa*, une table horaire en marbre, qui est du même genre que la table décrite par Palladius, et qui donne une nouvelle force au savant mémoire de M. Letronne, qu'on lit dans la *trente-neuvième livraison des Nouvelles Annales des Voyages.* Cette table porte au piédestal cette inscription : L. VERATIVS FECIT FIRMVS. — M. Toulouzan, qui s'occupe de grandes recherches dans le département des Bouches-du Rhône, a fait un grand nombre de découvertes importantes, dont plusieurs sont déjà consignées dans la belle statistique de ce département, à laquelle il a travaillé sous les auspices du préfet, M. de Villeneuve.

Isère. — Grenoble. — *Inauguration de la statue de Bayard.* — Le 9 juin, la statue de Bayard a été solennellement inaugurée à Grenoble. Toutes les autorités civiles et militaires, un grand nombre de citoyens de toutes les classes et de dames élégamment parées assistaient à cette cérémonie; des discours analogues à la circonstance ont été prononcés par le préfet et le maire. Des divertissemens publics, un souper et un bal donnés par le préfet, et auxquels plus de 600 personnes étaient invitées, un beau feu d'artifice, et une distribution de secours aux indigens, ont suivi la cérémonie de l'inauguration. — M. Raggi, sculpteur de Paris, auquel on doit la statue du héros dauphinois, a reçu une gratification de 8000 fr. votée en sa faveur par le conseil-général du département de l'Isère.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Rouen (*Seine-Inférieure*). — *La Société d'émulation* a tenu, le 9 juin, une séance solennelle pour célébrer l'anniversaire de la naissance du grand Corneille : après plusieurs lectures intéressantes, la Société a mis au concours, pour l'année 1824, la question suivante : « *Quelle est l'influence réciproque des mœurs sur le théâtre et du théâtre sur les mœurs?* »

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Mois de* mai 1823. — *Séance du* 5. — M. Turban envoie un mémoire concernant *la navigation intérieure de Paris* (MM. Prony, Girard et Dupin, commissaires). — M. Delaborne dépose un mémoire sur *l'influence de la multiplication des bar-*

reaux dans le circuit de M. Seebeck (les commissaires déjà nommés). — M. Moreau de Jonnès lit, pour M. Chaussier, au nom d'une commission, un rapport sur une observation chirurgicale, présentée à l'Académie par M. Larrey. « Le sujet de cette observation, que nous avons examiné avec la plus grande attention, est un militaire de la garde royale, âgé de 25 à 26 ans, lequel a subi l'opération de l'empyème au côté droit. Cette opération, suivie d'un succès inattendu et complet, avait été nécessitée par un épanchement sanguin énorme qui s'était formé dans la cavité thoracique, par suite de la blessure d'une lame de sabre, qui avait traversé de part en part tout le côté droit de la poitrine..... Ce qu'il y a de très-important dans les travaux de M. Larrey, c'est la découverte qu'il a faite, en donnant le premier l'explication des phénomènes qui s'observent chez les sujets atteints d'épanchement sanguin ou autre, dans les cavités de la poitrine..... L'on est tout étonné des prodigieux changemens qui se sont opérés chez le jeune soldat dont il est question. Tout le côté blessé est réduit, dans sa circonférence, de plus de la moitié. Les côtes ont perdu une grande partie de leur courbure, et se sont mises en contact de manière à s'entretoucher. L'épaule s'est abaissée; le tronc s'est incliné de ce côté. Le cœur a suivi le déplacement du médiastin de gauche à droite; il a passé sous le sternum, et fait sentir ses battemens sous les cartilages des 7e et 8e côtes du côté droit. Le bras droit s'est atrophié (a diminué de volume), la cavité gauche s'est dilatée, et le poumon, de ce côté, paraît avoir acquis le double de ses dimensions; aussi le soldat ne respire-t-il plus que par ce poumon. »..... Nous pensons, dit en terminant le rapporteur, qu'on doit donner une grande approbation au travail de M. Larrey, et insérer son observation dans le Recueil des savans étrangers. (Adopté.)—M. Brongniart, au nom d'une commission, fait un rapport très favorable sur un Mémoire de M. Becquerel, *relatif à l'argile plastique d'Auteuil, et des substances qui l'accompagnent.* — M. Gaymard, l'un des naturalistes qui ont accompagné M. de Freycinet dans son voyage autour du monde, lit un Mémoire sur une race d'hommes portant le nom de *Papous*, et particulièrement sur leur crâne. (MM. Cuvier et Humboldt, commissaires). — On présente un manuscrit traduit d'un livre imprimé, ayant pour titre : *Théorie complète des lignes parallèles, ou démonstration géométrique du XIe axiome du 1er livre d'Euclide*, par M. Metternich, etc. (MM. Lacroix, Poinsot et Ampère, commissaires). — MM. Pelletier et Dumas présentent des *Recherches sur la composition élémentaire et sur quelques-unes des propriétés caractéristiques des alkalis végétaux.* (MM. Vauquelin et Dulong, commissaires.) — M. Cagnard de Latour

dépose une nouvelle note *sur les résultats qu'il a obtenus par l'application de la chaleur et de la compression à certains liquides.*

— *Du 12 mai.* — M. Fresnel est nommé à l'unanimité membre de la section physique, en remplacement de M. Charles. Le nombre des votans était de 52. — M. Edwards lit un Mémoire *sur la production de l'acide carbonique dans la respiration.* (MM. Duméril et Gay-Lussac, commissaires.) — On lit la *description du pont naturel de l'Ardèche*, par M. d'Hombres-Firmas. (M. Brongniart, commissaire.)

— *Du 19.* — Lettre de M. Hild, concernant *un nouveau moyen de produire le son.* (MM. Poisson et Dulong, commissaires.) — Le bureau annonce que M. Feuillet, sur 105 votans, a obtenu 122 suffrages, et qu'il est nommé *bibliothécaire de l'Institut.* — MM. Prevost et Dumas informent l'Académie des premiers résultats de leurs expériences, ayant pour objet de *décomposer les calculs urinaires dans la vessie d'un animal vivant, par l'action de la pile voltaïque.* — M. Dupetit-Thouars lit la seconde partie de son Mémoire, sur *la différence de structure intérieure qui existe entre les plantes dicotylédones et les monocotylédones.* — *Examen des monocotylédones.* — M. Poinsot lit un Mémoire *sur l'analyse des sections angulaires.* — M. Gay-Lussac, un Mémoire intitulé : *Réflexions sur les volcans.* — M. Vauquelin communique à ce sujet quelques résultats de l'analyse qu'il a faite des cendres rejetées lors de la dernière éruption du Vésuve.

— *Du 26 mai.* — M. Benoiston, de Châteauneuf, adresse un Mémoire intitulé : *De l'état des enfans-trouvés dans les principales villes de l'Europe.* — M. Cauchy lit un Mémoire *sur la détermination des intégrales définies, et sur la résolution des équations algébriques de ces mêmes intégrales.* Ce Mémoire est un complément de ceux que l'auteur a présentés en 1814, 1819 et 1822; et un autre où il donne les *moyens d'intégrer les équations linéaires aux différences totales ou partielles, finies ou infiniment petites, avec un dernier terme variable et d'un ordre quelconque, dans tous les cas possibles, lorsque les coefficiens du premier membre sont constans, et dans certains cas, lorsque ces coefficiens varient, sans être obligé de résoudre aucune équation algébrique.* — MM. Brongniart et Cordier sont nommés commissaires pour examiner un Mémoire de M. de Montlosier, *sur la montagne de grès de Ravel.* — MM. Prevost et Dumas lisent un Mémoire *sur l'emploi de la pile, dans le traitement du calcul de la vessie.* (MM. Duméril, Magendie, Vauquelin, Gay-Lussac et de Humboldt, commissaires.) — MM. de Prony et Dupin font un rapport sur le Mémoire de MM. Lainé et Clapeyron, relatif à *la stabilité des voûtes.* Ces deux ingénieurs, membres du corps

royal des mines et majors du génie au service de Russie, se sont livrés aux recherches dont ils présentent les résultats, à l'occasion de la reconstruction de l'église de Saint-Isaac, située sur la place du palais d'Hiver à Saint-Pétersbourg, qui présente deux portiques semblables à celui du Panthéon de Rome, recouverts par une voûte en berceau et en plein cintre, et par deux plates-bandes latérales. Ces deux jeunes ingénieurs ont été précédés dans ces travaux relatifs aux bases de la théorie générale, par Peyronnet, et par MM. Rondelet, Navier, Boistard et Audoy; mais, abstraction faite du mérite de l'invention pour cette partie, leur travail est digne d'éloges sur plusieurs objets de détails, tels que la construction géométrique du point de rupture, la marche de l'analyse concernant deux espèces de voûtes, etc. Enfin, l'Académie, adoptant les conclusions du rapporteur, regarde MM. Lainé et Clapeyron comme très-capables d'appliquer utilement l'analyse aux recherches physico-mathématiques, et les encourage à continuer leurs recherches sur les questions qui regardent les arts de construction. A. M—T.

—*Séance publique du 2 juin.*—Cette séance était principalement destinée à proclamer le résultat du dernier concours, et à faire connaître les sujets proposés pour le concours suivant. On devait lire aussi des mémoires sur des questions d'un intérêt général, et des notices sur les académiciens morts dans le cours de l'année précédente. Cette année, les mémoires choisis pour la séance publique devaient attirer fortement l'attention des auditeurs, et les notices nécrologiques n'étaient que trop sûres de la captiver. Aussi, quoique l'assemblée fût très-nombreuse, et que les lectures aient duré plus long-tems qu'à l'ordinaire, personne n'a trouvé qu'elles fussent trop longues.

Le prix de physique a été décerné à M. *Despretz*, agrégé au collége d'Henri IV; MM. *Deribier* et *Ravinet* ont obtenu celui de statistique, fondé par M. de Monthion. Le prix de physiologie, fondé par le même donataire, a été aussi partagé entre deux concurrens, MM. Flourens et Fodera. Enfin, deux astronomes, MM. Rumker et Gambart, ont remporté le prix fondé par M. de Lalande. Le secrétaire perpétuel pour la partie mathématique a lu ensuite le programme du concours de 1824 et 1825. Les questions proposées pour 1824 ont été publiées en 1822; il ne s'agissait que de les rappeler. Une seule question nouvelle fera partie du concours de 1825, pour le prix de physique : *Déterminer, par une suite d'expériences chimiques et physiologiques, quels sont les phénomènes qui se succèdent dans les organes digestifs, durant l'acte de la digestion.* Les expériences devront être suivies dans les quatre classes d'ani-

maux vertébrés. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3,000 fr. Le prix de mathématiques est aussi de 3,000 fr. La question proposée est celle-ci : 1° *Déterminer, par des expériences multipliées, la densité qu'acquièrent les liquides, et spécialement le mercure, l'eau, l'alcohol et l'éther sulfurique, par des compressions équivalentes au poids de plusieurs atmosphères ;* 2° *Mesurer les effets de chaleur produits par ces compressions.*—L'année prochaine, ce sera l'Académie des Sciences qui décernera le prix fondé par M. *Alhumbert ;* en conséquence, elle met au concours le sujet suivant : *Comparer anatomiquement la structure d'un poisson et celle d'un reptile, les deux espèces au choix des concurrens.* Le prix est une médaille d'or de la valeur de 300 fr.; il sera adjugé en 1824.—On se rappelle que M. de Monthion a fondé trois prix, l'un de 8,000 fr. pour l'ouvrage le plus utile aux progrès de la physiologie; l'autre, de 500 fr., pour les progrès de la mécanique, et le troisième de 550 fr., pour le meilleur ouvrage sur la statistique de la France. En annonçant ce prix, l'Académie a pensé qu'il était nécessaire d'exposer avec clarté et précision quel est l'objet de la statistique, et les différentes matières qui sont de son ressort. Suivant le programme, la statistique est une science de faits; elle est formée d'un grand nombre de résultats positifs fidèlement représentés; elle multiplie les observations, les détails utiles, et surtout les évaluations et les mesures. Elle exige une instruction variée, et plusieurs sciences l'éclairent et la dirigent; mais elle leur emprunte seulement des principes généraux que l'expérience et l'étude ont fixés depuis long-tems. Mais ce programme, quoique assez développé et très-clair d'un bout à l'autre, fait mieux comprendre ce que la statistique n'est pas que ce qu'elle est réellement, et ceux qui voudront écrire sur cette science feront bien de ne pas se borner à ce petit nombre de préceptes.—La médaille d'or de la valeur de 655 fr., fondée par M. de Lalande pour être donnée annuellement à la personne qui, en France ou ailleurs (les membres de l'Institut exceptés), aura fait l'observation la plus intéressante, ou le mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie, sera décernée dans la séance publique du premier lundi de juin 1824.

Ces annonces terminées, M. le secrétaire perpétuel Fourier a lu une notice fort étendue sur la vie, les travaux et les écrits de son prédécesseur, M. Delambre. Il lui était impossible d'être court, car il fallait ne rien omettre, et il y avait beaucoup à dire. La *Revue Encyclopédique* a déja payé, par l'organe de M. Ch. Dupin, son tribut d'éloges et de regrets à la mémoire de l'illustre astronome. (*Voy.* ci-dessus, T. XVI, p. 457.) Ces deux historiens ont puisé aux mêmes sources; et, malgré

quelques différences dans la forme, les deux écrits ne pouvaient manquer de se ressembler quant au fond. Ce serait donc répéter ce que nos lecteurs ont déjà lu dans ce recueil, que de leur offrir un extrait du discours de M. Fourier.

M. Magendie a lu ensuite un mémoire sur les fonctions et les facultés diverses de certaines parties du système nerveux. Ce mémoire exigerait une analyse soignée et plus étendue que celle que nous pourrions en faire dans cet article. La nouveauté des faits et l'importance des doctrines qui en dérivent, assignent au travail de M. Magendie une place distinguée parmi les découvertes physiologiques. Aussitôt qu'il sera imprimé, nous aurons soin de le faire connaître à nos lecteurs.

L'assemblée était encore tout occupée de ces découvertes, lorsque le secrétaire perpétuel pour les sciences physiques, M. Cuvier a fait prendre un autre cours aux idées. Il a parlé du vénérable Haüy, de ce sage aussi modeste qu'illustre, de ce professeur dont la mémoire vivrait dans le cœur de ses élèves, quand même ses leçons seraient oubliées. Haüy fut un de ces hommes voués aux sciences auxquels il est réservé, suivant l'expression d'Ozanam, *de monter au ciel en ligne perpendiculaire*. Nous tâcherons d'insérer un extrait de cette notice, qui ne pouvait manquer d'exciter un vif intérêt, quand même son auteur ne l'aurait pas embellie des charmes de son éloquence.

Le discours de M. Ch. Dupin sur le commerce et les travaux publics en Angleterre et en France, a retenu les auditeurs, malgré l'heure avancée. Ce discours est imprimé; mais, entre la séance où il fut prononcé et le jour où il sortit des mains de l'imprimeur, la malveillance a eu le tems d'attaquer l'auteur et l'ouvrage avec ses armes ordinaires, les calomnies. On n'a pas rougi d'accuser M. Dupin de vanter un peuple rival aux dépens de notre patrie. « On n'eût pas osé, dit un journal, faire ainsi notre éloge en présence des plus illustres assemblées du peuple insulaire dont on nous vante les travaux. » M. Dupin a fait à cette imputation une réponse à laquelle nous ferions volontiers le reproche d'être trop au-dessus de l'attaque : il a rappelé qu'en 1817, il fit à Londres, dans le palais de Sommerset, en présence de la Société royale, l'éloge de nos ingénieurs et de nos savans, et qu'il réclama pour eux la première idée et les plus beaux perfectionnemens des constructions navales. La Société royale fit une noble réponse à cette réclamation : elle inséra dans ses *Transactions philosophiques* le mémoire qui défendait les droits du génie français. Il est vrai que certains journaux anglais en firent un crime à cette illustre académie : il y a partout des hommes qui ne peuvent concevoir une pensée généreuse, auxquels tout sentiment élevé est telle-

ment étranger qu'il leur parait extravagant ou coupable : c'est à cette seconde manière de juger qu'ils s'arrêtent avec plus de complaisance. — M. Dupin fait de la puissance et de la prospérité britanniques un tableau qu'il faut contempler sans effroi, mais dans toute son étendue et dans toute la vérité de son expression : il trace ses limites dans les deux mondes, vers les deux pôles, ses établissemens dans toutes les mers : il la compare à l'ancienne Rome, et fait voir que cette vaste domination des Romains manqua toujours de la *force commerciale*, sans laquelle une puissance ne peut être durable. Il remonte ensuite à l'origine de cette force; il en assigne les causes morales, une activité froide et soutenue, la stabilité des institutions, la sagesse de l'administration, et tout ce que le travail, le bon ordre et l'économie accumulent et fécondent pour l'avenir : les causes matérielles, ce sont les voies publiques, les établissemens qui facilitent les transports et les dépôts, tant à l'intérieur que dans le voisinage des côtes, l'art même des transports et celui des échanges; enfin, la création des produits de l'industrie qui sont la matière de ces échanges. Il passe en revue chacun de ces moyens de prospérité, mesure son influence, énumère ses résultats : puis, après nous avoir frappés d'étonnement à la vue des prodiges de l'industrie anglaise, il nous rassure en nous montrant ce que nous avons déjà fait et ce que nous pouvons faire pour atteindre nos rivaux, et les surpasser un jour. « Efforçons-nous d'atteindre ce but, avant d'arriver au terme de notre carrière..... Nous avions reçu de nos pères une France appauvrie, agitée, déchirée; fasse le ciel que nous puissions dire à la génération suivante : recevez de nous une France couverte de monumens d'utilité publique érigés par notre industrie, exubérante de richesses produites par notre travail; plus riche encore en vertus, en concorde, en magnanimité. Transmettez à vos neveux cet héritage agrandi par vous, comme il le fut par nous-mêmes, et puissent, d'âge en âge, tous les peuples de la terre éclairés par notre savoir, enrichis par notre industrie, améliorés par nos exemples, répéter pour la France le vœu qu'un grand homme mourant formait pour sa propre patrie : *esto perpetua* : qu'elle soit immortelle ! » L'orateur venait d'exprimer avec éloquence les sentimens de tous les Français : des applaudissemens unanimes le lui ont prouvé. FERRY.

Prix proposé par la commission de l'Institut, chargée d'administrer le legs de M. de Volney.—(*Voy.* ci-dessus, T. VII, p. 54 et 45.)—Cette commission propose, pour le prix qu'elle adjugera, le 24 avril 1825, d'examiner si l'absence de toute écriture, ou l'usage, soit de l'écriture hiéroglyphique ou *idéographique*, soit de l'écriture alphabétique ou *phonographique*, ont eu quelque influence sur la formation du langage,

chez les nations qui ont fait usage de l'un ou de l'autre genre d'écriture, ou qui ont existé long-tems sans avoir aucune connaissance de l'art d'écrire; et dans le cas où cette question paraîtrait devoir être décidée affirmativement, de déterminer en quoi a consisté cette influence. On a cru pouvoir avancer, sans avoir approfondi ce problème, que, dans l'absence de toute écriture, les formes grammaticales dont l'usage est de réunir, dans un seul mot, à une idée principale les idées accessoires de tems, de mode, de genre, de nombre, de personne, et de diverses natures de rapports, se multiplient avec une extrême facilité, d'où il résulte un système grammatical très-compliqué, et sujet à éprouver en peu de tems de grands et nombreux changemens : que l'écriture idéographique, au contraire, donne au langage le plus haut degré de fixité; enfin, que les effets produits par l'emploi de l'écriture alphabétique ou phonographique tiennent le milieu entre ceux qui résultent, d'une part, de l'usage de l'écriture idéographique, et, de l'autre, de l'absence de tout système d'écriture. C'est cette supposition que la commission soumet à la discussion, et elle désire obtenir une solution de ce problème, fondée sur des faits constans et mis hors de doute. Le prix sera double, et de la somme de 2, 400 fr. Toute personne est admise à concourir, excepté les membres résidans de l'Institut. Les mémoires seront écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er janvier 1825. Ce terme est de rigueur.

L'Académie royale de médecine, section de chirurgie, dans sa séance du 12 juin, sous la présidence de M. Dubois, a nommé, comme membres adjoints, MM. Poirson, Le Breton, Réveillé-Parise, Gimelle et Ollivier. Les concurrens étaient au nombre de près de soixante.

Athénée de Paris. — L'année classique de cet établissement vient de finir, et nous devons jeter un dernier coup d'œil sur les cours dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. (Voy. ci dessus, T. XVI, p. 420.—T. XVII, p. 197-200. 678.)

M. Mignet a continué avec beaucoup de succès son tableau de la réforme religieuse. Après l'avoir suivie en Allemagne et en Angleterre, il l'accompagne en Hollande : là, le clergé, moins riche et moins puissant, n'avait pas perdu, autant que dans d'autres contrées, son caractère évangélique; aussi, la réforme y fut-elle admise comme un auxiliaire contre le despotisme politique, plutôt que contre le despotisme religieux. Ce caractère particulier de la réforme a été fort bien saisi par le professeur. Quoique cette révolution religieuse ait eu, en définitive, des résultats moins importans en France que dans les pays dont nous venons de parler, son histoire offre cependant des époques remarquables et des ta-

tableaux du plus puissant intérêt. Des événemens, tels que la guerre de la ligue, la conjuration d'Amboise, le massacre de la Saint-Barthélemy, l'édit de Nantes et sa révocation, offrent à la plume de l'historien philosophe le champ le plus vaste et le plus fécond. M. Mignet a trouvé dans ce sujet l'occasion de réflexions profondes et de considérations d'une grande étendue; il a prouvé qu'il joint, au jugement qui apprécie les faits, le talent de les raconter avec intérêt.

M. *Félix* Bodin ne s'est pas borné à présenter l'histoire de nos états-généraux; il a fait quelques excursions en Angleterre, où il y a beaucoup à apprendre, surtout lorsqu'on recherche comment se fonde la liberté. Il a fort bien expliqué pourquoi la France, qui avait devancé l'Angleterre dans la jouissance de quelques-unes des institutions qui préparent l'affranchissement des peuples, est restée si long-tems sous le régime du pouvoir absolu. Les institutions de Charlemagne en France, l'établissement de la grande charte en Angleterre, et les faits importans de nos états-généraux jusqu'au règne du roi Jean, ont successivement rempli les séances de son cours. Ces séances ne nous ont laissé qu'un regret, c'est qu'elles aient été trop peu nombreuses pour que le professeur ait pu arriver jusqu'à nos jours. Nous espérons qu'il continuera son cours l'année prochaine, et développera le sujet si intéressant, que les états de 1789 offrent à une plume habile et indépendante. Le talent dont M. F. Bodin a fait preuve, est un sûr garant qu'il ne serait point au-dessous des objets qui lui restent à traiter.

Les improvisations littéraires de M. Berville ont offert aux auditeurs de l'Athénée l'occasion d'applaudir la flexibilité de son talent. Dans plusieurs séances consacrées à développer les divers caractères du style, le professeur a fait preuve d'un tact délicat et de connaissances variées. Il a expliqué les divers genres d'éloquence chez les anciens et chez les modernes, en homme qui a fait de cette partie de la littérature une étude particulière; mais l'étude ne suffit pas pour dire de bonnes choses et pour les bien dire; la solidité du jugement, la finesse du goût, la grâce de l'élocution, sont des qualités indispensables à l'homme qui *parle* en public, surtout lorsqu'il faut rajeunir une matière qui a perdu le piquant de la nouveauté : c'est un secret qu'a trouvé M. Berville; aussi, son cours a-t-il été suivi avec un intérêt soutenu.

M. *Victorin* Fabre avait à vaincre une difficulté contraire ; la nouveauté, la richesse, l'étendue sans bornes de son sujet, auraient pu décourager un homme moins studieux et moins savant que ce jeune professeur. Il a présenté, cette année, la première époque de l'état social : il a recherché l'histoire de l'homme jusque dans son origine la plus reculée,

et en nous le montrant, toujours guidé par un instinct de sociabilité, depuis les premières réunions de sauvages jusqu'aux divers degrés de civilisation, il a conclu que l'isolement absolu que quelques philosophes ont nommé l'état de nature, est une véritable chimère, et que, pour l'homme, l'état de nature est la société. Il a caractérisé, avec beaucoup de sagacité, les peuples ichthyophages et les peuples chasseurs; il a montré le principe et le but de leurs associations; il a expliqué la pensée politique qui inspire aux nations sauvages et les affreuses tortures qu'on inflige aux prisonniers, et l'héroïque constance de ces hommes qui, à demi dévorés, ont encore le sourire du dédain sur les lèvres, et la fierté dans les regards. Il a réfuté, avec une grande force de raison, les idées de quelques hommes à préjugés qui ont voulu trouver dans la famille l'origine paternelle du despotisme; selon eux, le père, maître absolu, est une espèce de monarque qui règne sur des fils qu'ils comparent aux sujets. M. Vicrin Fabre n'a pas eu de peine à montrer que ces comparaisons pourraient être aussi dangereuses qu'elles sont fausses. Parmi ces peuplades, le commandement est à la force; quand la vieillesse en a dépouillé le père, le fils, sujet d'hier, est souverain aujourd'hui; or, si le rapprochement était exact, il y aurait pour les peuples, dont l'existence passe, en quelque sorte, par les degrés de la vie humaine, une époque de force et de raison où ce serait leur tour de régner. Ce n'est pas, sans doute, la conclusion où veulent arriver ces imprudens raisonneurs. Enfin, le professeur a expliqué les idées religieuses qui s'accordent avec l'état de société dont il a fait l'histoire. Dans sa dernière lecture, consacrée à un résumé des lectures précédentes, ses regards se sont un instant portés sur l'état présent des sociétés; et plusieurs traits d'une haute éloquence ont terminé avec éclat les séances qui composent la première partie de ce cours. M. A.

Physiologie. — Expériences sur le système nerveux. — Nous avons inséré le rapport de M. Cuvier sur un mémoire de M. le docteur Flourens, dont l'importance pour les sciences naturelles et philosophiques a été généralement sentie. (Voy. ci-dess., T. XVI, p. 229.) La justice nous oblige à faire mention d'un article fort intéressant, inséré dans les *Archives générales de médecine* (cahier de mars), dans lequel un jeune médecin italien, M. le docteur Coster, revendique la priorité des découvertes de M. Flourens, pour le savant Rolando, professeur d'anatomie à l'université de Turin. Ce professeur publia, en 1809, un ouvrage dans lequel il exposait ses nombreuses expériences sur le cerveau et le cervelet. Il résulte de l'extrait fort bien fait de M. Coster, que ces expériences, con-

formes à celles du physiologiste français, présentent aussi des résultats conformes, c'est-à-dire, pour nous exprimer d'une manière générale, que les *hémisphères du cerveau sont le siége des forces sensitives et intellectuelles, et le cervelet, le siége de la force locomotrice.* Nous rapportons ceci comme un fait dont nous sommes loin de vouloir tirer aucune induction fâcheuse pour M. Flourens; ce n'est pas la première fois que deux observateurs se sont ainsi rencontrés sur la même route, et il est probable que de pareilles rencontres deviendront chaque jour plus fréquentes, à mesure qu'on se rapprochera davantage de la vérité. Il nous semble, au surplus, que c'est un nouveau motif pour les savans de porter leur attention sur des observations véritablement remarquables, et dont certaines déductions naturelles nous semblent former la limite et établir le point du contact entre la connaissance des fibres cérébrales et celle des facultés intellectuelles, entre la *physiologie* et la *métaphysique.* A*.

Enseignement mutuel. — M. S. Caën, jeune Israélite, de Metz, professeur de langues anciennes et modernes, vient d'être nommé directeur de l'école d'enseignement mutuel des Israélites, à Paris, en remplacement de M. D. Drack, dont nous avons eu occasion de parler dans cet ouvrage, et qui a quitté le culte juif pour embrasser la religion catholique; il a été installé dans ses nouvelles fonctions. Le jeune directeur et M. le chevalier et grand-rabbin Colonia, président du consistoire central des Israélites de France, ont prononcé dans cette solennité des discours qui ont obtenu et mérité l'approbation générale par les principes de bienveillance et de charité universelle qu'ils renferment.

M. B.

Réclamation. — *A Monsieur le Directeur de la Revue.* (Voy. ci-dessus la note de la page 516.) — Paris, 14 juin 1825. — Un assez long passage se trouvant omis dans mon article sur l'ouvrage de M. Massias : *Rapport de la nature à l'homme, etc.*, et cette omission me paraissant nuire à la liaison des idées, je vous prie instamment de le rétablir dans ce même cahier, pour ceux de vos lecteurs qui attachent quelque intérêt aux études philosophiques. J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé* Varney.

« Comme ceci pourrait ne paraître qu'une affaire de langage, et qu'il s'agit de tout autre chose, je vais m'expliquer :

« Quelle que soit l'origine de ce monde singulier et indéfinissable, au milieu duquel le *moi* est comme emprisonné, et contre lequel néanmoins il lutte avec tant d'énergie; qu'on le regarde, avec la majorité des philosophes anciens, comme éternel, quant à son essence, et comme soumis, quant à ses formes, à l'action libre et intelligente d'un suprême ordonnateur, ou qu'on l'admette, avec la plupart des philosophes mo-

dernes, comme sorti du néant, en vertu d'un acte spécial de la puissance divine, question du reste insoluble à la raison, parce qu'elle est placée par son objet hors du domaine de l'expérience; il est certain que ce monde extérieur, ou le *non-moi*, n'est point imaginé, inventé, créé par le *moi*, et que celui-ci ne fait que le trouver, en prendre possession, et le reconnaître comme préexistant, de même que Christophe Colomb découvrit l'Amérique sans l'inventer. Mais il n'en est pas moins vrai que *l'ordre dans lequel les choses existent* est pour nous subordonné à l'*ordre dans lequel nous les connaissons*, que le *non-moi* n'existe pas pour nous avant le *moi*, comme le langage lui-même l'implique; que nous ne connaissons le premier que par le second et avec le second, et que, dans le cas même où la perception des deux serait simultanée, ce qu'on ne peut démontrer, le moi resterait toujours commme l'élément premier et fondamental, sans lequel le non-moi n'aurait ni valeur ni réalité. D'ailleurs, le non-moi ne nous dit absolument rien, ni sur son origine, ni sur sa nature, ni sur la fin de son existence; c'est nous qui le nommons et le qualifions, c'est nous qui l'appelons cause, substance; *nous teignons les objets des qualités de notre être composé*, avait dit Pascal avec quelque profondeur : *Nous réalisons hors de nous ce qui est en nous*, a dit Kant avec plus de profondeur encore.

« On peut donc, en bonne et légitime philosophie, prendre pour point de départ le non-moi qui, dans l'ordre des existences, est certainement antérieur au moi, mais qui, dans l'ordre de la connaissance, seul parfaitement évident pour nous, n'a de réalité, de valeur et de propriétés incontestables que par le moi, et relève entièrement de lui. C'est là la grande erreur de l'aristotélisme; c'est aussi celle où est tombée M. Massias. Au lieu de s'attacher à ce roc ferme et immobile où Descartes vint jeter l'ancre, après avoir long-tems flotté sur la mer du doute, il a pris son point d'appui dans ce monde extérieur dont la nature changeante et mobile a fait dire à Platon *qu'il n'y avait pas de science des choses* qui passent; il a déplacé dans l'univers le véritable centre de gravité, en faisant tourner le moi autour du non-moi, tandis que le non-moi tourne réellement autour du moi; il a fait, en philosphie, ce que font, en astronomie, ceux qui croient avec les sens et Ptolémée au mouvement du soleil, au lieu de croire, avec la raison et Copernic, au mouvement de la terre. »

Lettre *de M.* Cailliaud *au Directeur de la Revue Encyclopédique.*— « A mon retour en France, dans le courant du mois dernier, je pris connaissance de l'ouvrage de M. Belzoni et d'un article de M. Raoul-Rochette qui me concerne. Si la publication de mon *Voyage à l'Oasis* a tardé à paraître, il faut nous en consoler en voyant que les détails et les

dessins publiés par M. Belzoni, sont tellement différens de ceux que j'ai pris sur les lieux et que présente mon ouvrage, que l'on serait tenté de croire que M. Belzoni les a dessinés de mémoire. Il en est de même du plan topographique qu'il donne et des ruines qu'offre cette vallée. Par cette raison, l'ouvrage n'a pas perdu tout le mérite de la nouveauté. — Les soins portés à la publication, et sans aucun embellissement, étaient nécessaires pour présenter l'architecture d'une manière exacte, et j'en suis d'autant plus redevable aux soins infatigables de M. Jomard, qu'en assujetissant mes dessins à une exacte perspective, il y a conservé la plus grande fidélité. M. Raoul-Rochette a été pleinement dans l'erreur, en pensant que mon journal portait le nom de *Bérénice* pour les ruines de *Sekket*; la raison toute simple en est dans la lettre que me donna M. Salt, le 8 octobre 1818, et qui est publiée dans l'ouvrage. Ce savant lui-même pensa d'abord que cette position pouvait être celle de Bérénice : sa lettre, d'ailleurs, est antérieure au voyage de M. Belzoni à la mer Rouge. Nous n'avions donc pas eu besoin de connaître la découverte de M. Belzoni pour juger que Sekket n'était pas Bérénice. Je suis étonné que M. Raoul-Rochette, qui a pu s'apercevoir que je n'ai pas suffisamment donné de détails sur mes observations minéralogiques, ne puisse pas reconnaître si les cristaux que j'ai rapportés sont de véritables émeraudes; pensant qu'elles pourraient être des tourmalines, parce qu'elles se trouvent dans la même gangue. L'ouvrage publié ne dit pas, ce me semble, que la qualité générale de ces émeraudes soit des plus belles; il s'en trouve de vert foncé, variété du Pérou; généralement elles sont d'un vert pâle. — Les dimensions des monumens de l'Oasis, contenus dans l'ouvrage, ont été mesurées; les plains côtés ne laissent aucun doute sur leurs distributions et leurs dimensions. Il y a eu méprise de la part d'un voyageur anglais qui, dans le temple d'el Kharge, place quelques colonnes de plus. Je ne m'étonne pas que ce voyageur n'ait pas observé les distributions qui avoisinent le sanctuaire, puisque dans son plan il oublie l'escalier par lequel il est monté sur le temple. M. Raoul-Rochette ne reconnaît, dans l'ouvrage de M. Belzoni, qu'un seul temple parmi ceux que j'ai dessinés; tant il est vrai que le dessin de celui de Sekket a peu de ressemblance avec le mien. Le simple croquis de M. Belzoni, du premier temple, sans aucun détail, paraît à M. Raoul-Rochette plus près de la vérité. Mais le dessinateur a oublié le filet qui accompagne la corniche, les ornemens sur les colonnes; les formes des chapitaux sont mauvaises, le plan, etc. A juger par la topographie que M. Belzoni donne de Sekket, nous ne devons pas avoir grande confiance dans celle de la ville, sur la mer Rouge, qu'a vue ce voyageur. »

CAILLIAUD.

Publications prochaines. — *Recueil pour les Israélites.* — On assure que plusieurs des Israélites les plus lettrés de Paris se proposent de publier un Recueil périodique, consacré à l'amélioration de la culture morale et sociale de leurs co-religionnaires. Il existe déjà en Allemagne deux ouvrages de ce genre : la *Jeudidia*, de M. Hornemann, à Berlin, et la *Soulamith*, de M. Frenkel, à Dessau.

— M. Michel Berr vient de traduire en hébreu *la Prière universelle de Pope*, qui avait été traduite dans presque toutes les langues, excepté dans celle où se trouve le type primitif des idées qui la composent. Cette traduction doit paraître dans un des journaux savans de la capitale, avec un texte français en regard, et précédée d'une lettre critique et philologique.

Théâtres. — *Académie Royale de musique.* — *Première représentation de Virginie* (11 juin), paroles de M. Désaugiers l'aîné, musique de M. Berton — Laharpe, Leblanc et Campistron ont inutilement essayé d'adapter à notre scène la sanglante catastrophe qui, dans le IVe siècle de l'ère romaine, amena la chute des décemvirs. Schiller fut plus heureux sur le théâtre allemand : dans son épouvantable drame de la *Conjuration de Fiesque*, il a tracé, avec une effrayante énergie, le caractère du républicain Verrina, voulant faire périr et venger sa fille Berthe, outragée par un Doria, neveu du doge, dont il s'efforce de renverser la puissance. Mais l'héroïque et féroce courage du centurion Virginius devait présenter beaucoup de difficultés à l'auteur lyrique. Elles n'ont point intimidé M. Désaugiers, et le succès a couronné ses efforts. Son plan, sagement conçu, offre ces effets brillans que réclame la scène du grand-opéra, et cette simplicité d'action que les passions doivent toujours animer, sans la compliquer jamais.

Au 1er acte, le théâtre représente une place publique et le temple où doit être célébré le mariage d'Icile et de Virginie. Ce jeune Romain entre avec ses amis en invoquant la faveur des dieux. Bientôt le décemvir Appius s'avance avec Claudius, un de ses cliens, et lui fait part de son amour pour Virginie ; ils se retirent en apercevant Icile qui revient préparer les pompes de l'hyménée. Virginie, accompagnée de sa mère, suivie des prêtres et de ses compagnes, témoigne ses regrets de l'absence de son père : elle va recevoir au pied des autels les sermens de son époux, quand Claudius accourt.

Arrêtez, respectez la loi.
Je réclame ici Virginie...

. . . . . .

Peuple, elle m'appartient, elle me fut ravie.
D'une esclave en mes fers elle a reçu la vie.

Les soldats arrachent Virginie des bras de sa mère et de son amant. Icile envoie un de ses amis annoncer à Virginius l'attentat de l'affidé d'Appius. — Le 2e acte se passe dans le palais des décemvirs. Valérie vient demander sa fille, mais ses plaintes ne sont point écoutées. Cependant, le decemvir est forcé de la remettre aux Vestales qui la réclament. — Au 3e acte, la scène est au forum. Le père de Virginie vient la reprendre de leurs mains; mais c'est Appius qui doit prononcer. L'infâme Claudius persiste dans son mensonge, et l'arrêt fatal est porté.

VIRGINIUS.

Que je l'embrasse au moins pour la dernière fois.

APPIUS.

Éloignez-vous, licteurs.

VIRGINIE.

Mon père!

VIRGINIUS.

Je frissonne!
Il le faut donc.... Viens, ma fille!... et pardonne.
Plus que toi, je suis malheureux.
Meurs libre et pure!....

Il la frappe d'un poignard, et le peuple indigné jure d'exterminer les décemvirs. — La musique de Virginie est digne de M. Berton. Quelques-uns de ses airs offrent la mélodie la plus suave, et ses accompagnemens sont savamment conçus. Les décorations de M. Ciceri ont un singulier défaut : elles sont trop belles. E. G.

—*Second Théâtre-Français.—Pierre et Thomas Corneille*, à-propos en un acte et en prose (6 juin). Cette bluette, représentée entre *Rodogune* et le *Menteur*, était destinée à célébrer l'anniversaire de la naissance du père de la tragédie. On sait qu'unis par la plus tendre amitié, et par la conformité des goûts autant que par les liens de la nature, Pierre et Thomas Corneille, qui avaient épousé les deux sœurs, vivaient dans le même logis, sans avoir jamais songé à partager l'héritage de leur père, qui resta en commun jusquà la mort de l'aîné. Ce tableau si touchant n'est pas celui que nous ont présenté les auteurs de l'*à-propos;* ils nous ont bien montré les deux frères logés ensemble, mais leur situation est fort triste : poursuivis par d'impitoyables créanciers, rebutés par un de leurs parens, négociant, auquel ils demandait en vain des secours, ils sont réduits à se cacher, de peur des recors qui peuvent à tout moment venir les arrêter. C'était l'époque où le grand Corneille semblait avoir renoncé au théâtre, dégoûté par la chute de *Pertharite*. Les auteurs supposent que les comédiens, ayant eu du surintendant

Fouquet le manuscrit de la dernière tragédie de Pierre, se sont empressés de la mettre en scène, et viennent le prier d'assister à la représentation. La servante du poète croit voir, dans la députation des acteurs, les huissiers qu'on redoute, et refuse absolument de recevoir Floridor, l'orateur de la troupe; la méprise n'est pas neuve, mais la scène est plaisante et assez bien filée. Cependant tout s'éclaircit; les comédiens réconcilient le poète avec le théâtre, et le brevet d'une pension envoyée par Fouquet, met l'auteur du *Cid* à l'abri des recors. Le grand Corneille joue un assez triste rôle dans cette bagatelle, entièrement dénuée d'intrigue; mais on a tenu compte aux auteurs (MM. Roumieu et Monnières), de quelques traits d'esprit et de leur bonne intention.

M. A.

—*Opéra-Comique.*—*Le Muletier*, opéra-comique en un acte, de M. de Kock, musique de M. Hérold. (Mai.) Le conte de La Fontaine avait déjà fourni un joli vaudeville (*les Pages du duc de Vendôme*), qui fut depuis traduit en ballet. C'est à l'aide de ces ouvrages, et de quelques situations analogues, déjà mises en œuvre dans *Joconde*, etc...., que l'auteur du *Muletier* a composé son opéra comique. Ici, le roi lombard est remplacé par un vieil aubergiste espagnol, qui vient d'épouser une jeune fille naïve, à laquelle le mariage n'a encore rien fait perdre de son innocence. Le vieux jaloux, pour soustraire sa femme aux regards importuns, s'avise de l'enfermer dans une chambre isolée des autres appartemens de l'auberge: mais c'est la précisément que Zerline, servante de l'auberge, avait donné rendez-vous au muletier Henriquez. Celui-ci, fidèle au rendez-vous, profite du hasard, et surprend l'innocente épousée, que son vieux mari n'avait pas habituée à tant de galanterie. Rodrigue arrive à son tour, et aux discours de sa femme, reconnaît le fatal quiproquo dont il a été victime. Près de là, il aperçoit des muletiers endormis, et convaincu que l'un d'eux doit être le coupable, il s'en assure par un moyen tout-à-fait usé. Le lendemain, celui-ci se fait connaître, et pour prix de sa discrétion, obtient la main de Zerline, pupille de l'aubergiste, que le vieillard avait d'abord promise à son neveu Flandinos, véritable niais des Boulevards. A.

Nécrologie.—*M. Thore.* — Les sciences naturelles viennent de perdre un savant qui les cultivait avec succès, et que ses vertus rendirent cher au département dont il était l'un des médecins les plus distingués. M. Thore habitait Dax, depuis trente ans. Né dans les environs de Bordeaux, il étudia la médecine dans cette ville, sous d'habiles praticiens, et prit le goût de la botanique, en suivant les cours du respectable M. Latapie, qui revenait alors d'un voyage fait en Sicile avec le fils du grand Montesquieu.

D'abord employé aux armées des Pyrénées-Occidentales, pendant la guerre de l'an 3 de la république, il fut attaché aux hôpitaux militaires qu'on avait établis à Dax, et, lorsque la paix l'eut rendu à la vie privée, il y prit une compagne digne de lui, c'est-à-dire, modèle de toutes les vertus, et il y fixa son domicile. M. Thore se lia de la plus intime amitié avec le respectable M. de Borda, minéralogiste habile, et même déjà géologue, quand la géologie n'était pas encore une science. Grateloup, jeune encore, et revenant de l'école de Montpellier, se fixait vers cette époque à Dax, de sorte que cette petite ville, jusqu'alors inconnue du monde savant, mais dont les environs abondent en productions variées, les vit tout-à-coup exploités au profit de l'histoire naturelle d'un manière très-active. M. de Borda, en examinant le sol et les rochers, y descendait dans les entrailles de la terre, pour trouver au milieu des faluns, les restes de cetacés, de poissons et de mollusques qui constituent une partie de la contrée. Grateloup, formé par Draparnaud à l'étude des algues, examinait les eaux thermales, et découvrait dans leur profondeur, ainsi que dans les rivières et les étangs, de nouvelles hydrophytes; enfin, Thore classait les phanérogames, parmi lesquelles il fit connaître une multitude d'espèces nouvelles. Dax devint alors un point fort important pour les naturalistes; et de toutes les parties de l'Europe, ceux-ci se lièrent par correspondance avec les explorateurs d'un pays si curieux. Acharius, en Suède, MM. Denon, à Berlin, Rœmer, en Suisse, Schults, en Allemagne; la plupart des naturalistes de Paris demandaient à Thore qu'il voulût bien leur communiquer ses découvertes, et les ouvrages de botanique furent dès-lors remplis du nom de ce savant.

Thore explora, à plusieurs reprises, les côtes du golfe de Gascogne, depuis La Teste jusqu'à Saint-Jean-de-Luz. Il parcourut les vastes forêts du Morensin, et ces Landes rases, à la surface desquelles on n'eût pas supposé qu'il croissait des plantes alpines, mêlées à des plantes qu'on croyait propres au Portugal. Lié avec lui par la plus étroite amitié, l'auteur de cette notice vint plusieurs fois joindre M. Thore pour préluder à de plus grands voyages, en parcourant les contrées a demi désertes, mais si curieuses, du bassin aquitanique.

Thore se fit d'abord connaître par un très beau mémoire sur la constitution physique des environs de Dax, qui, lu à la Société d'histoire naturelle de Bordeaux, dont l'auteur était l'un des plus zélés correspondans, fut imprimé dans le recueil de Capelle et Villers (Tom. III, pag. 51), et dans le recueil de la Société de médecine de Paris (Tom. V, pag. 267). Bientôt, il publia sa *Chloris des Landes*, petite flore, dans laquelle furent décrits pour la première fois beaucoup de végétaux qui, pour être

indigènes, n'en avaient pas moins échappé à tous les botanistes, ou du moins que personne n'avait encore fait connaître.

Dans sa *Chloris*, l'auteur s'était surtout proposé un but utile. « Il voulait, disait-il, en mentionnant pour chaque plante les propriétés qu'on leur a reconnues, rappeler aux médecins qui emploient de préférence les drogues exotiques, que l'histoire naturelle et la botanique en particulier, loin d'être une pure science d'agrément, comme quelques personnes cherchent à l'insinuer, est au contraire une branche inséparable de la médecine, qu'il est honteux pour l'homme de l'art de ne point connaître, quand son ignorance le met dans la dépendance d'un herboriste qui ne connaît quelquefois pas mieux que lui les simples qu'il prescrit. »

Ce fut vers 1809 que Thore fit imprimer ses *Promenades dans les Landes et sur les côtes du golfe de Gascogne*. On y trouve d'excellens détails statistiques, des observations fort curieuses sur l'histoire naturelle, des additions à la *Chloris*, et des faits intéressans, relatifs à la culture du pays.

Sans fortune, chef d'une nombreuse et intéressante famille, l'étude des sciences physiques ne présentait pas assez de moyens à notre savant pour subvenir à tous ses besoins; l'exercice de la médecine y suppléait. Mais des désagrémens suscités à M. Thore lui firent tourner les yeux vers une autre carrière : il s'occupa de l'éducation de la jeunesse; et, quoique excellent homme, maître patient, bon et éclairé, il ne fut guère plus heureux. Il perdit son respectable ami, M. de Borda; les malheurs de 1813, durant la guerre d'invasion, l'atteignirent cruellement, et le forcèrent de renoncer à la botanique pour se renfermer dans sa nouvelle carrière. Il avait composé, pour ses élèves, un ouvrage sur l'histoire, dont il nous avait adressé le manuscrit pour le faire imprimer à Paris. Nous nous occupions de placer ce manuscrit dont la publication ne peut que faire le plus grand honneur à la mémoire de l'ami dont nous déplorons la perte, quand il fut atteint d'une apoplexie foudroyante, qui l'enleva sans douleur, le 27 avril 1823. Il laisse une famille éplorée. Son fils, M. Francklin Thore, jeune homme fort distingué, qui s'adonne à la carrière du barreau, demeure possesseur de son bel herbier. Cette précieuse collection offre l'histoire complète de la botanique du département des Landes. La ville de Dax, qui possède déjà les richesses minéralogiques et géologiques du département recueillies par l'illustre de Borda, fera sans doute l'acquisition de l'herbier de notre savant ami; le voyageur pourrait alors voir d'un coup d'œil, en venant visiter les eaux salutaires du pays, toutes les richesses qu'il offre dans deux règnes de la nature.

B. DE S. V.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CINQUANTE-QUATRIÈME CAHIER.

JUIN, 1823.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur le général San-Martin et sur le Pérou. pag. 475
2. Notice sur les King. (Second article.) *Aignan*, de l'Institut. 490
3. Discours de S. A. R. LE DUC D'ORLÉANS, sur les avantages de l'étude des langues étrangères. 498

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Planches anatomiques du corps humain. *Duméril*, de l'Institut. 501
5. Traité d'astronomie théorique. *Francœur*. 506
6. Rapport de la nature à l'homme. *Varney*. 513
7. Plan pour gouverner et instruire d'une manière libérale un grand nombre d'enfans réunis. *Jomard*, de l'Institut. 527
8. Traité de législation criminelle. *Dupin*. 537
9. Tableau des révolutions du système politique de l'Europe. De *Sismondi*. 545
10. Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte. *Champollion*, jeune. 572
11. De la République de Cicéron. R. 584

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 119 ouvrages, français et étrangers. 590

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE. — États-Unis. — Brésil. — Colombie. — Chili. 669

ASIE. — Calcutta. — Indes Orientales. 670

AFRIQUE. — Sierra-Leone. — Égypte. 671

EUROPE. — Iles Britanniques. — Russie. — Suède. — Norvége. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Grèce. — Portugal. — Pays-Bas. — France. — Paris. 695

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU DIX-HUITIÈME VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.
Avril, Mai, Juin, 1823 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES ;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS ;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES ;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent ; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES) ; A. (ANALYSES) ; B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE) ; N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre, sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc. ; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, DICTIONNAIRE ; ENSEIGNEMENT MUTUEL ; INSTRUCTION PUBLIQUE ; JOURNAUX ; THÉATRES, etc. ; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour-à-tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

Abbaye de la Trappe (Voyage à l'), par Riche, 641.
Abeille (L') des jardins, par Brès, 181.
Académie établie au Port-au-Prince, pour enseigner diverses branches des sciences, 429.
— de Liége, 622.

(*) On souscrit, pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE et LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18 ; chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez EYMERY, rue Mazarine, n° 30. Prix de la souscription : à Paris, 42 fr. pour un an ; dans les départemens, 48 fr., 54 fr. dans l'étranger.

— militaire de Turin, 695.
— grecque, des îles Ioniennes, 695.
— de dessin géométrique, établie à Paris, 464.
Académies, *voy.* Sociétés savantes et d'utilité publique.
Adelghis, tragédie italienne, d'Alex. Manzoni, 186.
Administration, 152.
Aérolithes, *voy.* Pluies.
Afrique, 671.
Agathe peinte, 680.
Agriculture, 135, 381, 446, 455, 457.
—(Nouveau cours complet d'), théorique et pratique, par les membres de la section d'agriculture de l'Institut royal de France, 380.
— (Mémoire sur l') de la Flandre française, etc., par J. Cordier, 624.
Aignan, de l'Institut, Bibliothèque étrangère d'histoire et de littérature, 179.
— C.—M., 260, 490.
Airenti, *voyez* Nominations académiques.
Albuquerque (Louis da Silva d'), Idées sur l'Instruction publique, 423.
Ali und Ala, oder die kleinen Insulaner, 615.
Allemagne, 97, 126, 142, 215, 362, 444, 605, 685.
Almanach d'agriculture, rédigé pour l'instruction de la jeunesse, par C. Verri, 135.
— du commerce de Paris, des départemens, etc., par S. Bottin, 592.
—Amade, Voyage en Espagne, 401.
Amérique, 105, 112, 202, 348, 428, 590, 669.
— méridionale, 105, 204.
— — (de l'), par F. Daunou, 106.
Amidon, *voy.* Herpin.
Amoros, directeur du Gymnase normal, civil et militaire de Paris, 257, 632.
Amours (Les) des Anges, poème, par Thomas Moore, 114, 183, 657.
Ampère, recueil d'observations électro-dynamiques, 627.
Analogie de la religion naturelle et révélée avec l'ordre et le cours de la nature, par J. Butler, 641.
Analyses (II) d'ouvrages *anciens* : de la république de Cicéron, manuscrit palimpseste, découvert par Angelo Mai (*R.*), 584.
— d'ouvrages *anglais* : Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France et en Allemagne, par Dibdin (*Barbier* neveu), 97. — De l'état présent de l'Angleterre, par Joseph Lowe (*J. B. S.*), 312. — Le Pirate, les Aventures de Nigel, Péveril du Pic, par sir Walter Scott (*H. Patin*), 551. — Plan pour gouverner et instruire d'une manière libérale un grand nombre d'enfans réunis (*Jomard*), 527.
— d'ouvrages des *États-Unis d'Amérique*; Documens publiés sur les canaux de l'état de New-York. — Manuel topographique et statistique de l'état de New-York. — Histoire des canaux creusés à l'ouest de l'état de New-York, par E. Watson (*Warden*), 52.
— d'ouvrages *français* : Portraits politiques des Papes, par J. A. Llorente (*Lanjuinais*), 56.—Musée des Protestans célèbres, par G. T. Doin (*Ch. Coquerel*), 60. —Histoire et description des Iles Ioniennes, publiée par Bory de Saint-Vincent (*Pouqueville*), 71. —Histoire de l'expédition de Russie (*Ferry*), 79. — Mémoires de Jacques Fauvel, par Droz et Picard (*Ch. Renouard*), 92. — Applications de géométrie et de mécanique à la marine, etc., par Ch. Dupin. Traité des propriétés projectives des figures, par Poncelet. Mémoires sur la mécanique, par Dubuat (*Ferry*), 279. — Esprit de l'Encyclopédie, par Hennequin (*Ch. Coquerel*), 291. — De l'économie publique et rurale des Arabes et des Juifs, par L. Reynier (*A.*) 302. — Grammaire de la langue arménienne, par Cirbied (*F.*), 325. — Le Corrupteur, comédie, de L. N. Lemercier (*A. Métral*), 341. — Planches anatomiques du corps humain, par Antommarchi (*Dumérit*), 501. — Traité d'astronomie pratique, par Schubert (*Francœur*), 506. — Rapport de la na-

ture à l'homme, etc., par Massias (*Varney*), 513. — Traité de législation criminelle en France, par Legraverend (*Dupin*), 539. — Tableau des révolutions du système politique de l'Europe, par Ancillon (*J. C. L. de Sismondi*), 545. — Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte, par Letronne (*Champollion* jeune), 572.
Anatomia universa XLIV *tabulis ducis juxtà archetypum hominis adulti accuratissimè representata, etc. Auctore P. Mascagni*, 136, 384.
Anatomie, 253, 383, 501.
— de l'homme, ou Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain, par J. Cloquet, publiée par Lasteyrie, 632.
Ancelot, le Maire du Palais, tragédie, 239.
Ancillon (F.), Tableau des révolutions du système politique de l'Europe. Nouvelle édition, 156, A. 547.
Anecdotes of the Spanish and Portuguese revolution, by count Pecchio, 352.
— esquisses biographiques et mémoires, recueillis par miss L. M. Hawkins, 598.
Angers (Recherches sur) et le Bas-Anjou, par J. F. Bodin, 653.
Angleterre, *voy.* Grande-Bretagne.
— (De l'état présent de l'), par Joseph Lowe, A. 312.
Annales Academiæ Leodiensis, 622.
Annales de l'industrie nationale et étrangère, par L. S. Lenormand et J. G. V. de Moléon, 665.
— françaises des arts, des sciences et des lettres, publiées par Alex. Lenoir, A. D. Lourmand et B. Mondor, 199.
— de la Société royale des sciences d'Orléans, 416.
Anniversaire (Vingtième) de la liberté haïtienne, 429.
Ansiaux, Discours d'ouverture à la sixième année académique de l'Université de Liége, 224.
Antilles (Les) françaises, par E. E. Boyer-Peyreleau, 402.
Antiquités (*Voy.* aussi Archéologie), 154, 191, 456, 449, 471, 600, 610, 662, 663, 678, 680, 686.
— découvertes dans le voisinage de Corneto, 453.
— — aux environs de Tormanci, 453.
— dans le département des Bouches-du-Rhône, 696.
Antommarchi, Planches anatomiques du corps humain, publiées par Lasteyrie, 383, A. 501.
Apocalypse (Commentaire sur l'), 147.
Appareil pour empêcher les patineurs de se noyer, 672.
Appel aux habitans de l'empire britannique, par W. Wilberforce, 351.
— des prophètes pour la délivrance de la Grèce, par Hirzel, 371.
Application de la doctrine physiologique à la chirurgie, par L. J. Bégin, 654.
— de géométrie et de mécanique à la marine, etc., par Ch. Dupin, A. 279.
Arcs bleus (Notice sur des) nés en France, etc., par J. V. Lamouroux, 144.
Arcet, Notice succincte de ses principaux travaux, 230.
Archéologie, 142. (Voyez aussi le mot Antiquités.)
— (Leçons élémentaires d') par M. G. B. Vermiglioli, 618.
Architecture, 195, 376, 618.
Archives des découvertes et des inventions, 388.
— des arts, de la littérature, etc., 118.
Arithmétique complémentaire (Élémens d'), par Berthevin et Frenil, 629.
Arnauld (Antoine). *Voy.* Lanjuinais.
Arnault (A. V.). Les Loisirs d'un Banni, publiés par A. Imbert, 180.
Arrowsmith, *voy.* Nécrologie.
Arts industriels, 5, 146, 226, 636, 672, 673.
Art militaire, 79, 652.
— vétérinaire, 381.
Asbury's (J. Vale), Plan suggested ultimatly to exterminate the natural small pox, 349.

Ascétique, *voy.* Théologie.
Asie, 558, 450, 670.
Association (Traité de l') domestique agricole, par C. Fourier, 580.
Astronomie, 362, 614, 615.
Astronomie (Traité d') théorique, par F. T. Schubert, A. 506.
Athénée de Paris, 705.
Atlas portatif du roy. de France, par X. Girard et Roger l'aîné, 639.
— (Nouvel) de France, par Aupick et Perrot, 639.
Australasie, *voy.* Océanique.
Aventures (Les) de Nigel, par Walter Scott, traduites en français, A. 551.
Avot (Mme d'), *voy.* Fables de Dodsley.

B

Bac d'une nouvelle construction, 428.
Baden (G. L.), Critique d'une brochure sur l'origine des ordres de chevalerie de Danemarck, par F. Munter, 123.
Ban (Le) de l'église, tragédie danoise, par Soloft, 361.
Barbier, neveu, Notice sur les heures de Charlemagne et sur R. Porson, 664.
— C.—A. 97.
Barker's (E. H.) Case of the distressed Greeks, 351.
Barruchi (L'abbé), *voy.* Nominations académiques.
Bayeux, *voy.* Luxe.
Beau (Du) dans les arts d'imitation, par Kératry, 193.
Beaux-Arts, 193, 199, 242, 414, 471, 618, 661, 677.
Beccaria, Des délits et des peines, traduit en français par Collin de Plancy, 594.
Bégin (L. J.), Mémoire sur la gymnastique médicale, 632.
— Application de la doctrine physiologique à la chirurgie, 634.
Behr (W. J.), Die Lehre von der Wirthschaft des Staats, 609.
Bell's (A.) Mutual tuition and moral discipline, 596.
Belles-Lettres, *voy.* Littérature.
Belloc (Louise Swanton), C.—B., 110, 118, 550, 599.
— *voy.* Moore
Belzoni fait présent au musée Fitz-William de Cambridge d'un couvercle de sarcophage, 678.
— *voy.* Tombeau égyptien.
Benci (Ant.), *voy* Schiller.
Bentham (Georges), Essai sur la nomenclature et classification des principales branches d'art et de science, 640.
Bentham (Jérémie), Essai sur la situation politique de l'Espagne, 165.
Bentzien (J.D.), C.—N. 458.
Berchet, Les fugitifs de Parga, poème italien, 668.
Bergeret, le tableau de cet artiste représentant les honneurs rendus à Raphael après sa mort, gravé par Pauquet père, et Sixdeniers, 243.
Bernstein, *voy.* Chronique syriaque.
Berra (Dominico), Dei prati del basso Milano, 614.
Berthevin, *voy.* Arithmétique complémentaire.
Bertolotti (D.), Peregrinazioni, etc., 617.
Berton, *voy.* Virginie.
Berville, les divers caractères du style, 704.
Bessano, *voy.* Nominations académiques.
Bessel, *voy. ibid.*
Bibliographie, 45, 105, 129, 145, 207, 222, 378, 664.
Bibliographical, archæological and pittoresque tour in France and Germany, by F. T. Dibdin, A. 97.
Bibliothèque portative de l'amateur, composée de chefs-d'œuvre en prose et vers des meilleurs auteurs français, 177.
— étrangère d'histoire et de littérature ancienne et moderne, par Aignan, 179.
Bibliothèques, 378, 434.
— de Constantinople vendues au poids, 454.
Bichat (Xavier), *voy.* Miquel.
Biografia universale antica e moderna, 616.

Biographie, 25, 56, 60, 138, 150, 145, 151, 355, 368, 414, 475, 591, 598, 599, 601, 602, 620, 654.
Blondin (J. N.), Grammaire française, 653.
Blaquière (Édouard), Examen historique de la révolution espagnole, 164.
Bodin (Félix), Histoire des états-généraux de France, 704.
— *voy.* Angers.
Boissonade (J. F.), *voy. Eunapius sardianus.*
Boneschi (Luigi), Precetti d'educazione, 157.
Borghi (G.), *voy.* Pindare.
Bory-de-Saint-Vincent, *voy.* Iles Ioniennes.
Boscha, Œuvres complètes de Jean Second, 129.
Boscheron-Desportes, *voy.* Pothier.
Botanique, 109, 144, 560, 455, 452, 458, 679, 688.
— (Traité de), offrant les espèces qui se trouvent dans le Danemarck et la Norvége, par Hornemann, 360.
Bottin (S.) *Voy.* Almanach.
Bouchené-Lefer, avocat, C.-B., 156.
Boulouvard (P.) *Voy.* Nécrologie.
Bowring's (John). Specimens of russian poets, 114.
— — *Matins and vespers*, 354.
Boyer-Peyreleau (Eug. Ed.) *Voy.* Antilles.
Bracebridge Hall, by Washington Irving, 117.
Brambilla (H.), Effemeridi astronomiche di Milano, 614.
Brès, Lettres sur l'harmonie du langage, 404.
— *voy.* Abeille.
Brésil, 669.
Brewster et Jameson, Journal philosophique d'Édimbourg, 116.
Brianchon (C. J.), Mémoire sur la poudre à tirer, 628.
Brochures publiées en Suisse dans l'intérêt de la cause des Grecs, 452.
Brongniart, *voy.* Nominations académiques.
Brun (J. N.) *Voy.* Nécrologie.
Bulletin Bibliographique (III). Allemagne, 126, 362, 605. — Amérique méridionale, 105. — Danemarck, 122, 360, 605. — Espagne, 577. — États-Unis, 107, 348, 590. — France, 144, 380, 624. — Grande-Bretagne, 109, 349, 592. — Indes Orientales, 348. — Italie, 155, 372, 614. — Norvége, 359, 604. — Pays-Bas, 141, 378, 619. — Pologne, 602. — Russie, 119, 354, 601. — Suède, 356. — Suisse, 132, 369, 612.
Bulletin de la Société de géographie, 419.
Buonaparte und Londonderry, ein Gespräch aus dem Reiche der Todten, 128.
Bureau de nourrices, établi à Hambourg, 444.
Burnier (L.), De la méthode d'enseignement mutuel, dans ses rapports avec l'enseignement de la religion, 612.
Burnouf, *voy.* Salluste.
Butler (Charles), Souvenirs, 597.
Butler (Joseph), *voy.* Analogie.
Butterweck's (Fr.) History of spanish and portuguese literature, translated from the german, by miss Th. Ross, 598.
Buxdorf, Sur l'origine de l'écriture runique, 361.
Byron (Lord), *voy.* Libéral.
— Choix de ses œuvres, publié à Moscou par Katchenovsky, 356.
— Le Giaour, traduit en vers russes par N. R., 356.
— Le Prisonnier de Chillon, traduit en vers russes, par V. Joukovsky, 356.

C

Cailliaut, Lettre au directeur de la Revue Encyclopédique, 707.
Caisse d'épargne fondée à Vienne, 446.
Calendario georgico della reale Società agraria di Torino, 615.
Camisard (Le), par Dinocourt, 189.
Campdéra (F.) *Voy.* Monographie.
Campenon, *voy.* Horace.
Canaux (Documens publics sur les) de l'état de New-Yorck, A. 52.
—(Histoire des) creusés à l'ouest de

l'état de New-Yorck, par E. Watson, A. 52.
— dans les îles Britanniques, 452.
Caquot (C. M.), Simple notice sur le curé de Saint-Alpin, 150.
Carpentier (L. J. M.) *Voy.* Gradus et Dictionnaire.
Cartier-Viachon, le Nouveau-Mentor, 667.
Casimir-Bonjour, *voy.* Éducation.
Caspar, Characteristik der französischen Medizin, 562.
Castilblaze, *voy.* Folies.
Catalogue des cartes géographiques, topographiques et marines de la bibliothèque du prince Alex. Labanof de Rostof, 591.
— général d'un amateur belge, 143.
— des plantes omises dans la Botanographie belgique, etc., par Demazières, 144.
— des manuscrits orientaux de la bibliothèque de l'Académie de Leyde, par Hamaker, 578.
— des estampes exposées à la bibliothèque du roi, 412.
Caton le censeur, ou La guerre d'Espagne, etc., par C. Leroy, 187.
Cellerier, *voy.* Nouveau-Testament.
Censeur (Le), ouvrage périodique russe, critique et littéraire, publié par Olin, 120.
Ceylan (Île de), 431.
Chabert, *voy.* Galerie des peintres.
Champollion (J. F.), le jeune, C.—A., 572.
Chanlaire (Léon), *voy.* Requête.
Chansons danoises (Recueil de), publié par Seidelin, 125.
— fédérales, recueil publié par Munch, 572.
Chaptal, Rapport sur les tableaux de chimie d'Albuquerque, 229.
Charlemagne, *voy.* Ciampi.
— *voy.* Heures.
Charles, *voy.* Nécrologie.
Charron (Pierre), De la sagesse. Nouvelle édition, publiée par Amaury-Duval, 151.
Châteauvieux (Lullin de), Lettres de Saint-James, 134.
Cheval (Sur l'organisation extérieure du), par Volpi, 372.
Chevalier (Le) de Stauffenberg, vieux poème allemand, publié par Maurice Engelhardt, 426.
Chiavrie (Le comte Somis de). *Voy.* Nominations académiques.
Chili, 670.
Chimie, 228, 229, 628.
— appliquée aux arts, 226.
Chirurgie, 634. *Voy. aussi* Sciences médicales.
— clinique de Montpellier, par Delpech, 385.
Choron, directeur de l'École royale et spéciale de chant établie à Paris, 465.
Christian, Traité de mécanique industrielle, 636.
Christianisme (Histoire du). *Voy.* Coquerel.
Chronique syriaque de Gregorius Bar-Hebræus. Observations y relatives par Bernstein, 367.
Chronologie, 648.
Ciampi (S.), De vitâ Caroli magni et Rolandi, historia Joanni Turpino vulgò tributa, 138.
Cicéron (De la république de). Manuscrit palimpseste, découvert par Angelo-Maï, A., 584.
Cicognara (Leopoldo), Sul vero ritratto di madonna Laura, 141.
Cirbied, *voy.* Grammaire arménienne.
Classiques grecs traduits en langue russe par Martinof, 459.
—français, publiés par Debure, 177.
Clergé de Rome (Dénombrement du), 221.
Cloet (J. J. de), Essai comparatif sur les langues française et flamande, 620.
Cloquet (J.), *voy.* Anatomie de l'homme.
Code civil (Application des dispositions du) aux questions qui peuvent naître de ces dispositions, par J. B. Hangard, 133.
— français traduit en langue hollandaise, 455.
Code de procédure civile pour la ville et le canton de Berne, 370.
Collection des classiques latins, publiée par N. E. Lemaire, 200.
— des auteurs latins, publiée par Malepeyre, 201.
— de machines, instrumens, etc., employés dans l'économie ru-

rale, etc., par M. de Lasteyrie, 636.
Collin, Répertoire de l'histoire et de la statistique du Danemarck, 360.
Collin de Plancy (J. A. S.), *voy.* Beccaria.
— *Voy.* Montesquieu.
Colomb (Christophe), *voy.* Lanjuinais.
Colombie, 107, 429, 670.
Colonie industrielle (Sur la) de New-Lanark, en Écosse, fondée par R. Owen, M. (*M. A. Jullien*), 5.
— du fort Saint-Georges de Terre-Neuve, 669.
Combat (Le) pour Valhal, tragédie danoise, par B. S. Ingeman, 124.
Commerce, 52, 457, 701.
Commissions de conciliation établies à Copenhague, 682.
Communautés religieuses (Des) en France, par Lanjuinais, 149.
Comte (Le) Carmagnola, tragédie italienne d'Alex. Manzoni, 186.
Comte (Le) Julien, tragédie de Guiraud, 241.
Conchyologie (Système de) d'après Linnée, par J. Mawe, 592.
Concours ouvert par le conseil-d'état du canton de Vaud, 451.
Conquête de l'Andalousie, campagnes de 1810 et 1811, par E. Lapène, 652.
Constitution espagnole (Sur la modification de la), 377.
Contes dramatiques, fondés sur les tragédies de Shakespeare, de Massinger, etc., par miss Macauley, 115.
Contrainte (De la) par corps dans le royaume de Saxe, par Teucher, 127.
Copernicus (*Nicolaus*), *von J. H. Wesphal*, 362.
Coquerel (Charles), Tableaux de l'histoire philosophique du christianisme, 393.
— C.—A., 60, 291.
Cordier (J.), Mémoire sur l'agriculture de la Flandre française, etc., 624.
Corinthienne (Une), dédiée à M. Casimir Delavigne, 184.
— (Seconde) : Le Pacha, 184.
Cormenin, Questions de droit administratif, 152.
Corrupteur (Le), comédie en vers, par L. N. Lemercier, A., 341.
Costa de Beauregard, *voy.* Nominations académiques.
Coton (Culture du) dans le département de Lot-et-Garonne, 457.
Coussin (J. A.), Du génie de l'architecture, 195.
Cramer (*Ant.*), *Myne Herinneringen*, etc., 142.
Cramer (Jacques), *voy.* Discours.
Cras (H. C.), Mémoires, précédés de son oraison funèbre, par J. M. Kemper, 578.
— Dissertations et Discours posthumes, publiés par le même, 145.
Crète (Esquisse de l'histoire de), par Neumann, 366.
Culte, *voy.* Théologie.
Culte (Sur le) d'Odin en Allemagne, par H. Léo, 610.
Curé de Saint-Alpin, *voy.* Caquot.
Cyclopedia (*Chamber's*), 291.
— (*Ree's*), 298.

D

Dampmartin (A. H.), *voyez* Tertullien.
Danemarck, 122, 360, 442, 605, 681.
— (Description pittoresque du), 595.
Daru, Histoire de la république de Venise, 400.
Daunou (F.), Essai sur les garanties individuelles, traduit en castillan par G. Funes, 105.
— de l'Amérique méridionale, 106.
Découvertes scientifiques, 221, 226, 388, 389, 456.
Delaborde (Alex.), de l'Institut, C.-B., 174.
Delavigne (Casimir), *voyez* Drouineau.
— — *voy.* Corinthienne.
Delcroix (F.), *voy.* Herminie.
Delpech, *voy.* Chirurgie.
Demazières, *voy.* Catalogue.
Denne-Baron (P.), La nymphe Pyrène aux Français, 658.
Dent d'éléphant fossile, trouvée à Mimet, près Marseille, 195.
Désaugiers l'aîné, *voy.* Virginie.

Dessin, 209, 464.
Description de l'Égypte, 2e édition. Premier portefeuille des planches, 191.
— — 112e à 117e livraisons, 662.
— du royaume de Norvége, par Krall, 559.
— — par Falsen, 559.
Desnoyers, graveur, *voy.* Raphael.
Desoër, *voy.* Nécrologie.
Després, *voy.* Horace.
Destutt-Tracy, Traité d'économie politique, 646.
Devez, Histoire du Pays de Liége, 141.
Diatribe philologico-critica monumentorum aliquot punicorum, 142.
— *litteraria in Platonis dialogum de amore, auctore P. A. Reyners*, 142.
Dibdin (T. F.), *voy.* Voyage bibliographique.
Dick (C. F.), Historische Versuche über das Criminalrecht der Römer, 608.
Dictionnaire (Nouveau) de la langue arabe, par Freytag, 687.
— de la langue poétique (Le Gradus français), par Carpentier, 174.
— (Nouveau) des rimes, par le même, 174.
— chronologique et raisonné des découvertes en France, 589.
— des Sciences médicales; Journal complémentaire, 418.
— biographique des poètes hollandais, par P. G. Witsen-Geysbeck, 620.
Didot (Firmin), *voy.* Virgile.
Dinocourt, *voy.* Camisard.
Diplomatie, 154.
Discours sur les avantages de l'étude des langues étrangères, par S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, M., 498.
— sur l'histoire et l'utilité des institutions littéraires, par James Jennings, 112.
— prononcés dans l'assemblée patriotique de Schinznach en Suisse, par Troxler et d'Orelli, 569.
— (Quatre) prononcés à Zurich, pendant la session de la diète féodale, par Jacques Cramer, 570.
— sur l'origine, le progrès et la décadence de l'autorité temporelle de l'église, 372.
— sur l'origine, le progrès et la décadence de la musique en Italie, par A. Mayer, 375.
— de l'abbé Pellegrino Farini, 140.
— et opinions de d'Esprémenil, 397.
Documens (Collection de) relatifs à la délivrance de la Grèce, par G. d'Orelli, 372.
Documents (Public) relating to the New-York canals, A. 52.
Dodsley, *voy.* Fables.
Doin (G. T.), Musée des Protestans célèbres, A. 60.
Dombasle (C. G. A. Mathieu de), Faits et Observations sur la fabrication du sucre de betteraves, 136.
Dôme de Milan (Histoire et description du), par G. Franchetti, 376.
Draparnaud, *voy.* Maxime.
Droit criminel (Essais historiques sur le des Romains, par Ch. F. Dick, 608.
Drouineau (Gustave), Épître à M. Casimir Delavigne, sur ses ouvrages, 184.
Drumann, *voy.* Égypte.
Droz (J.), *voy.* Jacques Fauvel.
Dubuat, Mémoires sur la mécanique, A. 279.
Duchesne, *voy.* Estampes.
Dufau (P. A.), *voy.* Robertson.
— — *Voy.* État de l'Angleterre.
— — C.-B., 594, 643, 655, 657.
Dulaure, Esquisses historiques des principaux événemens de la révolution française, 651.
Duméril, de l'Institut, C.-A., 591.
Dupau (Amédée), C.-B., 145, 586, 654.
Dupin, avocat, C.-A., 539.
Dupin (Ch.), Applications de géométrie et de mécanique à la marine, etc. A. 279.
— Discours sur le commerce et les travaux publics en Angleterre, 701.
— — *Voy.* Machines à vapeur.
Duval (Alex.), *voyez* Théâtre des Latins.
Duval (Amaury), *voy.* Montaigne.
— — *voy.* Charron.
— — *voy.* Théâtre des Latins.

E

Eaux thermales d'Aix, 456.
Écho (L') du Parnasse, 421.
Éclairage par le gaz à Calcutta, 430.
—— à Turin, 690.
École de médecine établie au Cap (Haïti), 429.
—— de Vienne, 683.
— pratique et raisonnée d'agriculture, à Darmstadt, 446
— d'industrie établie dans le canton de Glaris, à l'instar de celle de Hofwyl, 217.
— d'enseignement mutuel, à Lausanne, 220.
— théorico-pratique de minéralogie de Turin, 690.
— de peinture, de Chambéry, 693.
— spéciale de commerce, de Lyon, 457.
— royale secondaire de médecine, de Bordeaux, 458.
— de médecine, de l'hôpital Saint-André de Bordeaux, 458.
— royale et spéciale de chant établie à Paris, 465.
Écoles en Portugal, 454.
Économie domestique, 630, 636.
— politique, 110, 312.
—— (Manuel d'), par J. F. E. Lotz, 608.
—— (La doctrine de l'), par W. J. Behr, 609.
—— (Cours d'), par H Storch, 646.
—— (Traité d'), par Destutt-Tracy, 646.
— publique (De l') et rurale des Arabes, par L. Reynier, A. 302.
— rurale, 302, 380, 382, 456, 466, 614, 615, 624, 636, 647, 669, 672.
Écosse, 5. *Voy. aussi* Grande-Bretagne.
Éducation, 151, 217, 348, 364, 394, 613, 667.
— (Préceptes d'), par L. Boneschi, 137.
Éducation (L'), ou les deux Cousines, comédie en vers, par Casimir Bonjour, 467.
Églises de différens cultes dans l'état de New-York, 428.
Égypte, 157, 350, 572, 671.
— *Voy.* Description.
— (Sur l'histoire et les antiquités de l'), par Drumann, 686.
Électricité, 251, 627.
— (Mémoire sur l'influence de l') dans la fécondation des plantes et des animaux, par J. P. Gasc, 626.
Éloge de Xavier Bichat, par A. Miguel, 145.
— de Parmentier, par le même, 145.
— de Pothier, 398.
Éloqcence, 126, 140, 223, 398.
— de la chaire. *Voy.* Théologie.
— judiciaire, 397.
Émeric-David, de l'Institut, C. — B. 414.
Encyclopedia *Britannica*, 296.
— (*English*), 297.
— (*The Edimburgh*), 299.
Encyclopédie (Recueil des articles les plus intéressans de l'), par Hennequin, 291.
— générale des sciences et des arts, publiée en Allemagne par Ersch et Gruber, 300.
— d'économie et de technologie, commencée par Krunitz et continuée par Korth, 363.
— des dames, 193.
Engelhardt (*M.*), *Der Ritter von Stauffenberg*, 426.
Enseignement mutuel, 152, 220, 683, 706.
—— au Chili, 670.
—— dans la république de Haïti, 429.
—— dans la république de Colombia, 429.
—— à Metz, 706.
—— et éducation morale, par André Bell, 596.
—— dans ses rapports avec l'enseignement de la religion, par Burnier, 612.
Enseignement universel. *Voy.* Jacotot.
Éphémérides astronomiques de Milan, pour 1823, par H. Brambilla, 614.
Épître à M. Casimir Delavigne sur ses ouvrages, par G. Drouineau, 184.
Esclavage (Tableau de l') tel qu'il existe dans les États-Unis d'Amérique, 351.

Espagne, 146, 163, 164, 352, 377, 595, 401, 658, 652.
— (De l') et des conséquences de l'intervention armée, par J. Fiévée, 167.
Esprémenil. *Voy.* Discours et Opinions.
Esprit de l'Encyclopédie, par Hennequin, A. 291.
Estampes (Notice des) exposées à la bibliothèque du roi, par Duchesne, 412.
Esthétique (Essai d') de D. G. B. Talia, 616.
État de l'Angleterre en 1823, traduit en français par P. A. Dufau et J. Guadet, 402.
États-Unis d'Amérique, 52, 105, 202, 548, 551, 428, 590, 669, 670.
Ethnographie, 71, 402, 415, 617, 618, 685.
Études littéraires et morales sur les historiens latins, par Laurentie, 172.
Eudoménie, ou la Félicité, recueil de vers et d'amplifications françaises, 177.
Eunapii Sardiani vitas sophistarum, etc., recensuit J. F. Boissonnade, accedit annotatio D. Wyttenbachii, 143.
Europa and America in 1821, *by M. de Pradt*, 112.
Expédition (Récit d'une) faite aux Montagnes Rocheuses, par James, 595.
— (Journal de l') anglaise en Égypte dans l'année 1800, par Walls, 157.
— de l'armée française en Russie, A. 79.
Expériences sur le système nerveux, 705.
Exposition publique à Londres des travaux de la Société des peintres à gouache et à l'aquarelle, 677.
—— des produits de l'industrie du département de la Moselle, 227.
—— à Paris du tombeau égyptien découvert par Belzony, 471.

F

Fables de Dodsley, traduites en français par Mme d'Avot, 407.
Fabre (Victorin). La première époque de l'état social, 704.
Falsen (C. M.). *Voy.* Norvége.
Farini (Pellegrino), Discorsi, 140.
Fauriel (C.). *Voy.* Manzoni.
Feldborg, Denmark delineated, 595.
Feller. *Voy.* Mélanges.
Femmes (Les) auteurs de l'Allemagne pendant le xixe siècle, par Schindel, 568.
Fénélon, Abrégé de la vie des plus illustres philosophes de l'antiquité. Nouv. édit., 151.
— De l'éducation des filles. Nouv. édit. 594.
Fénélon et le duc de Bourgogne, poème de Raynouard, 233.
Ferry, C. — A. 79, 279, 581, 418. — B. 652. — N. 702.
Feuillet, bibliothécaire de l'Institut de France, 698.
Fiévée (J.). De l'Espagne et des conséquences de l'intervention armée, 167.
Finances, 402, 445, 609.
Flore de l'Angleterre de sir J. E. Smith, 455.
Folies (Les) amoureuses, comédie de Regnard arrangée en opéra par Castilblaze, 242.
Fondation généreuse d'un patriote hongrois, 447.
Foscolo's Essays on Petrarch, 599.
Fourier (C.), Traité de l'association domestique agricole, 380.
— C. — M. 247.
France, 97, 144, 225, 380, 456, 624, 695.
Franchetti (G). *Voy.* Dôme de Milan.
Francœur, C. — A. 506. — B. 144.
Franquinet. *Voy.* Galerie des peintres.
Frénilly. *Voy.* Savenay.
Fresnel. *Voy.* Nominations académiques.
Freytag. *Voy.* Dictionnaire.
Friedlander, C. — N. 445.
Friedmann, Discours choisis de Mélanchthon, 126.
Fritot (A.), Science du publiciste, 645.
Fuhrmann, Kleines Handbuch zur Kenntniss der griechischen und

römischen classischen Schriftsteller, 129.
Funes (Gregorio), *Voy.* Daunou.

G

Gail (J. B.). *Voy.* Hérodote.
Galerie des peintres, par Franquinet et Chabert, 414.
Gall (Le docteur). *Voy.* Nominations académiques.
Galland. *Voy.* Mille et une Nuits.
Gallois (Léonard), Promenade à Sainte-Pélagie, 655.
—— *Voy.* Inquisition.
Garanties individuelles (Essai sur les) *Voy.* Daunou.
Gasc (J. P.). *Voy.* Électricité.
Gauttier (E.), C. — B. 350, 354, 367, 376, 392, 406.
—— *Voy.* Mille et une Nuits.
Généalogie, 361.
Génie (Du) de l'architecture, par J. A. Coussin, 195.
Géodésie, 258, 591.
Geoffroy (Julien). *Voy.* Théocrite.
Géognosie, 229.
Géographie, 71, 359, 391, 419, 639, 671.
— des plantes, par Schould, 360.
— mathématique (Coup d'œil sur l'état actuel de la) de l'Espagne et du Portugal, par Sueur-Merlin, 638.
Géologie, 434, 695.
Géométrie, 279.
Georget, peintre. *Voy.* Nécrologie.
Georget, C. — B. 388.
Geschichtliche Darstellung des Liberalismus, 610.
Ginguené (P. L.), Histoire littéraire d'Italie, continuée par F. Salfi, 657.
Girard (Le R. P.), directeur du collége de Saint-Michel de Fribourg, est dépouillé de son emploi, 220.
Girard (Xavier). *Voy.* Atlas.
Glen's (W.) Journal of a tour from Astrachan to Karass, 595.
Glinka. *Voy.* Souvorof.
Goffaux (F.), Époques principales de l'histoire, 648.
Golbéry (Ph.), C. — B. 127, 150, 367, 369, 427, 608, 612. — N. 217.
Goldsmith, Histoire romaine, traduite de l'anglais en russe, par Oguinsky, 355.
Goujon (A. M.). *Voy.* Nécrologie.
Gradus (Le) français, ou Dictionnaire de la langue poétique, par L. J. M. Carpentier, 174.
Grammaire, 404, 620.
— de la langue arménienne, par J. Ch. Cirbied, A. 325.
— persane (Esquisse d'une), 353.
— française démonstrative, par J. N. Blondin, 653.
Grande-Bretagne, 109, 158, 161, 206, 549, 402, 451, 592, 672.
Granite; La matière la plus propre à lui donner un beau poli, 206.
Gravure, 191, 242, 244, 412, 455, 687.
Gravures (Quatre), représentant autant de vues de Londres, par Th. Horner, 209.
Grèce, 158, 351, 352, 371, 454, 695.
— (Journal de mon séjour en), par F. Lieber, 606.
Grecs (Situation et tableau des malheurs des), par E. H. Barker, 351.
— (Cause des), 452.
Gregorius Bar-Hebraeus, Chronique syriaque, 367.
Grétry, Monument à sa mémoire, 694.
Groenland, 109.
Grossi. *Voy.* Ildegonde.
Guadet (J.). *Voy.* Robertson.
— *Voy.* État de l'Angleterre.
Guide (Le) des maires, par feu Léopold, 645.
Gulbielmy, C. — N. 214.
Guillard-Lievre, directeur de l'école spéciale de commerce de Lyon, 458.
Guiraud, Le Comte Julien, tragédie, 241.
Guizot, Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre, 161.
Gurlitt, Geschichte der Bettelmönche, 127.
Gymnase normal, civil et militaire de Paris, 257, 652.
Gymnastique médicale (Mémoire sur la), par L. J. Begin, 652.

H

Haïti. 429.
Hamaker (*H. A.*), *Specimen Catalogi codicum manuscriptorum orientalium bibliothecæ Academiæ Lugduno-Batavæ*, 578.
Hammer, *Memnons Dreiklang*, 685.
Han d'Islande, 189.
Hanbury (Sir Charles), Œuvres avec des notes, par Horace Walpole, 113.
Hangard (J. B.), Application raisonnée des dispositions du Code civil, etc., 153.
Harmonie du langage (Lettres sur l')' par Brès, 404.
Hassel, *Lehrbuch der Statistik der Europäischen Staaten*, 606.
Hawkins (Miss L. M.), *voy.* Anecdotes.
Hayter, peintre anglais, tableau du procès de la reine Caroline, 208.
Hecker, *Geschichte der Arzeneywissenschaft*, 126.
Heeren (A. H. L.), *voy.* Histoire ancienne.
Heiberg, C.—B., 106, 360, 596, 605.—N. 441, 442, 444, 681, 685.
— fils, C.—B., 361 —N. 443, 444.
Hennequin, *voy.* Encyclopédie.
Henrichs, C. — Les articles signés H—s.
Héreau (E.), secrétaire-général de la *Revue Encycl.* C.—B., 176, 186, 191, 408, 412, 649, 659, 661, et les articles signés E. H.
Hermelin (S. G.), *voy.* Nécrologie.
Herminie, poëme imité du Tasse, par F. Deleroix, 181.
Hérodote (Histoire d') d'Halicarnasse, texte grec, avec notes critiques, etc., par J. B. Gail, 153.
Hérold, *voy.* Muletier.
Herpin, Mécanisme utile, applicable à la construction des maisons, 219.
— Procédé facile pour fabriquer l'amidon, 220.
Toiles blanchies au moyen de la chaux, 220.
Sept brochures sur divers sujets, 650.
Hesperus, feuille allemande publiée à Stuttgard, 150.
Heures de Charlemagne, *voy.* Barbier, neveu.
Heyningen Bosch, *voy.* Nécrologie.
Hirzel (*C. M.*). *Der heiligen Propheten Aufruf*, *etc.*, 371.
Histoire, 56, 123, 127, 138, 153, 154, 156, 157, 158, 161, 164, 167, 168, 169, 172, 179, 360, 365, 399, 401, 405, 547, 592, 597, 601, 602, 615, 643, 648, 651, 652, 653, 685, 704.
— ancienne (Manuel de l'), par Heeren, 398.
— romaine. *Voy.* Goldsmith.
—du XVIIIe siècle, par Schlosser, 685.
— de l'Égypte (Recherches pour servir à l'), par Letronne, A., 572.
—(Esquisse de l') de Crète, par Neumann, 366.
— et description des îles Ioniennes, publiée par Bory-de-Saint-Vincent, A. 71.
— de l'expédition de Russie, par M***, A. 79.
— de l'empire de Russie, par N. Karamsin, 119.
— de la Suisse, pour le peuple suisse, par H. Tschokke, 153.
— de la république de Venise, par Daru, 400.
— d'Espagne (Résumé de l') jusqu'à nos jours, par J. F. Simonot, 650.
—de l'inquisition, par Llorente, traduite en hollandais, 619.
— abrégée de l'inquisition d'Espagne, par L. Gallois, 393.
— de la guerre de trente ans, par Schiller, 374.
—du pays de Liége, par Devez, 141.
— de France, par Pigault-Lebrun, 649.
— des Français, par Simonde de Sismondi, 649.
— de Jeanne d'Albret, par Mlle Vauvilliers, 650.
— politique et statistique de l'Aquitaine, par Verneilh-Puiraseau, 400.
— des moines mendians, par Gurlitt, 127.
— Ecclésiastique, 56, 127, 372.
— (Tableaux de l') philosophique du christianisme, par Ch. Coquerel, 393.
— de la médecine, par Hecker, 126.

— (Essai sur l') de la peinture en Italie, par G. Orlof, 197.
— Littéraire des Grecs et des Romains, par H. Weytingh, 620.
— — de l'Italie, par Ginguené, continuée par Salfi, 657.
— des littératures espagnole et portugaise, par Fr. Butterweck, traduite de l'allemand en anglais par Miss Th. Ross, 598.
— des changemens naturels de la surface de la terre, par E. A. de Hoff, 605.
Naturelle, 144, 214, 215, 554, 572, 451, 454, 604, 679.
Höck (J. D.) Statisch-topographische Darstellung des Königreichs Baiern, 606.
Hodgson's (Adam) Letter to M. Jean-Baptiste Say, on the comparative expence of free and slave labour, 110.
Hoff (E. A. von), Geschichte der Veränderungen der Erdoberfläche, 605.
Hoffmann, La mort d'Abel, opéra, 238.
Horace (Œuvres d'), traduites par Campenon et Desprès, 406.
— (Œuvres d'), texte revu et corrigé par F. G. Pottier, 201, 425.
Horace et l'empereur Auguste, par Eusèbe Salverte, 655.
Hornemann, Traité de botanique, 360.
Horner (Th.), artiste anglais. *Voy.* Gravures.
Hortus anglicus, or The modern english garden, 109.
Hospice du mont Saint-Bernard, 689.
Hubner, Tables généalogiques. Continuation, 561.
Hufland (Le docteur). *Voy.* Nominations académiques.
Hughes (T. S.) Considerations upon the Greek revolution, 552.
Huvet. *Voy.* Œdipe.
Hydrographie, 257.
Hydrotechnie, 52, 432.

I

Ildegonde, nouvelle de Tommaso Grossi, 375.
Ile de Pitcairn, 205.
Iles Ioniennes (Histoire et Description des), publiée par Bory de Saint-Vincent, A. 71.
Imbert (A.). *Voy.* Arnault.
Imitation (Sur l') dans les beaux-arts, par Quatremère-de-Quincy, 661.
Imprimerie (Fête séculaire pour la découverte de l'), célébrée à Harlem, 225.
Incendie de Moscou (La vérité sur l'), par le comte Rostopchin, 161.
Incendies. Moyen de les éteindre, proposé par M. Cadet de Vaux, et essayé par le marquis Joseph Origo, à Rome, 221.
Indes orientales, 548, 450, 670.
Industrie, 206, 207, 227, 462, 665, 685, 690.
Ingemann (B. S.), Rejselyren, 124.
— *Kampen for Valhal*, 124.
Inquisition d'Espagne (Histoire abrégée de l'), par L. Gallois, 595.
—— *Voy.* Llorente.
Institut pour les sourds-muets, établi à Genève, 689.
Instituts pour les sourds-muets et pour les aveugles, à Lisbonne, 694.
Institution pour le soulagement des pauvres, à Leipsick, 446.
Instruction populaire, 220, 527.
— publique, 220, 451, 467, 675, 685. Voyez aussi les mots Ecoles, Universités, etc.
—— dans l'état de New-York, 428.
—— dans la république de Haïti, 429.
—— dans la république de Colombia, 429.
—— en Portugal, 454.
—— (Idées sur l'), par Louis da Silva d'Albuquerque, 423.
Inventions, 206, 207, 225, 238, 388, 428, 465, 672, 684.
Ioannis Nicolai secundi Hagani opera omnia, 129.
Irlande. *Voy* Grande-Bretagne.
Irving. *Voy.* Bracebridge-Hall.
Italie, 135, 221, 572, 452, 614, 6[illegible]

J

Jachère (Considérations sur la), par J. A. V. Yvart, 581.

Jacotot, Principes de l'enseignement universel, 639.
Jacques Fauvel (Mémoires de), publiés par J. Droz et L. B. Picard, A. 92.
Jadelot, Semeiologie physiognomique, 633.
James (Edwin), Account of an expedition from Pittsburgh to the rocky mountains, 595.
Jameson. *Voy.* Brewster.
Jardin botanique de Genève, 688.
—— de Bordeaux, 458.
Jardinage, 109, 181, 445.
Jennings (James). *Voy.* Discours.
Johannot (Ch.). *Voy.* Vernet.
Jomard, de l'Institut, C.—A. 527.
Joukovsky (V.). *Voy.* Byron.
Journaux et Recueils périodiques, publiés en *Allemagne* : *Hesperus*, à Stuttgart, 150.—Plusieurs journaux littéraires annoncés comme continuations, 216.—*Goettingische Gelehrten-Anzeige*, 612.
— En *Angleterre* : *Edinburgh philosophical journal*, 116.—*Edinburgh Review*, 117.—*Repository of arts, litterature, fashions, etc.*, 118. — *The liberal*, 209.
—dans la république de *Colombia* : *la Bibliotheca colombiana*, 107.
— En *Danemarck* : *Magasin for Rejseiattagelser*, 122. Liste des ouvrages périodiques et journaux publiés à Copenhague et dans les duchés de Schleswig et de Holstein, 442, 443, 444.
— aux *États-Unis* : *The christian Herald*, à New-Yorck, 591. — *The North american Review*, à Boston, 591. — *A New-Monthly Magazin*, à Boston, 670.
— En *France* : Annales françaises des arts, etc., 199. — Tablettes de la Drôme, 199. — Journal asiatique, 257. — Journal complémentaire du dictionnaire des sciences médicales, 418. — Bulletin de la Société de géographie, 419. — L'Écho du Parnasse, 421. — Petit-Courrier des Dames, 422.— Annales de l'industrie nationale, 665. — Le Nouveau Mentor, 667. — Recueil pour les Israélites; publication prochaine, 709.
— En *Italie*. Anthologie de Florence, 225, 377.
—En *Norvège* : *Magazin for naturvidenskaberne*, à Christiania, 604.
— dans les *Pays-Bas* : Liste de plusieurs journaux mensuels et feuilles quotidiennes, 694.
— en *Portugal* : Liste des journaux publiés à Lisbonne, 225.
— en *Russie* : Le Censeur, gazette critique et littéraire, 120.
— En *Suède* : Argus le second, prohibé et remplacé par Argus troisième, 440.
Journaux politiques, littéraires et scientifiques qui paraissent en Europe, et dont, selon l'administration générale des postes de Prusse, la lecture peut intéresser les habitans de ce pays, 216.
Judaïsme, 687, 688, 709.
Juif-Errant (Tablettes du), 188.
Julia Severa, par Simonde de Sismondi, traduit en allemand par Muller, 569.
Julien, tragédie anglaise de miss Milford, 455.
Jullien (M. A), fondateur-directeur de la *Revue Encycl.*, C. M., 5. — B. et N. Les articles signés M. A. J. — Plusieurs notes, p. 559, 475, 538, 548, 552 et passim.
Jurisprudence, 127, 133, 152, 395, 645. *Voy.* aussi Législation.
Juvénal (Satires de), traduites en français par B***, 201.

K

Kant (Emmanuel), *voy.* Kératry.
Karamsin (N.), Histoire de l'empire de Russie, 119.
Katchenovsky, *voy.* Byron.
Kemble (J. Ph.), *voy.* Nécrologie.
Kemper (J. M.), *voy.* Cras.
Kératry, Examen philosophique des considérations sur le sentiment du sublime et du beau, d'Emmanuel Kant, 150.
— du beau dans les arts d'imitation, 193.
Khvastof, *voy.* Navigateurs.
King (Notice sur les), ou livres ca-

noniques et moraux des Chinois, par Aignan, de l'Institut, M. 260, 490.
Kirckhof (J. B L. de), Observations médicales faites pendant les campagnes en Russie, etc., 619.
Klyn (*B.*), *Gedichten*, 143.
Kock, *voy.* Muletier.
Korth, *voy.* Krünitz.
Krall, *voy.* Norvége.
Kreutzer, La Mort d'Abel, 238.
Krünitz. Œconomisch-technologische Encyclopedie, fortgeszt von Korth, 565.
Kruyff, *voy.* Nécrologie.
Kuhn, Opera medicorum græcorum, 126.

L

Labanof de Rostof (Le prince), *voy.* Catalogue.
Lacretelle aîné, Œuvres, 397.
Lacroix, Élémens de trigonométrie, traduits en langue russe, par P. Smirnof, 355.
Lamberti (Luigi), Poesie e prose, 140.
Lamouroux (J. V.), *voy.* Aras bleus.
Langue celtique (Essai sur la), par Jules Leichtlen, 368.
Langues (Essai comparatif sur les) française et flamande, par J. J. de Cloet, 620.
Lanjuinais, de l'Institut, C.-A. 56. B. 149, 371, 372, 391.
— Des communautés religieuses en France, 149.
—Études biographiques et littéraires sur Antoine Arnauld, P. Nicolle et Jacques Necker, avec une notice sur Christophe Colomb, 654.
Lapène (E.), Conquête de l'Andalousie, 652.
Laromiguière (P.), Leçons de philosophie, 150.
Lasteyrie, Collection de machines, d'instrumens, etc., employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, 636.
— *voy.* Anatomie de l'homme.
— *voy.* Antommarchi.
Laure, *voy.* Portrait.
Laurentie, Études littéraires et morales sur les historiens latins, 172.
Lecomte, graveur, *voy.* Vernet.
Législation, 105, 135, 165, 351, 370, 371, 394, 608, 645, 675, 680.
— criminelle (Traité de la) en France, par F. M. Legraverend, 395, A. 539.
Leichtlen (Julius), Versuche über die keltische Sprache, 368.
Lemaire (N. E.), *voy.* Salluste.
Lemercier (Louis Népomucène), Le Corrupteur, comédie en vers, A. 341.
— — Le Paysan albigeois, 408.
Lemira of Lorraine, a romance, 116.
Le Monnier, *voyez* Théâtre des Latins.
Lenormand (L. S.), C.-B., 389.
— *voy.* Annales.
Lens (A. C.), *voy.* Nécrologie.
Lenting (J.), Epistola critica, etc. 142.
Leo (H.), Ueber Odins Verehrung in Deutschland, 610.
Léonardo et Blandine, tragédie danoise, par Soloft, 361.
Leoni (M.) Opinions sur le *Prince* de N. Machiavel, 373.
Léopold, Le Guide des Maires, etc., 645.
Leroy (Onésime), *voy.* Caton.
Lescan (J. F.), *voy.* Navigation.
Letronne, Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte, etc. A. 572.
Lettres de Saint-James, par Lullin de Châteauvieux, 134.
—Persanes, par Montesquieu. Nouvelle édition, 151.
— (Choix de) familières des auteurs italiens les plus célèbres, par Léonard Vardini, 617.
Levée (J. B.), *voy.* Théâtre des Latins.
Liâno (A. A. de), C.—B., 425.
Libéral (Le), Recueil périodique publié par lord Byron, 209.
Liberalisme (Exposé historique du), 610.
Liberté de la presse aux Indes orientales, 670.
Libes (A.), *voy.* Monde physique.
Lieber (D. F.), Tagebuch meines Aufenthaltes in Griechenland, 606.
Linde (Sam. Th.), Vincent Kadlubek, ein historisch-cristischer Beytrag, 602.

Lithographie, 383, 414, 415, 501, 532.
Littérature allemande, 130, 186, 199, 568, 572, 426, 685. — Ancienne, 129, 142, 155, 172, 179, 186, 200, 201, 374, 406, 425, 459, 584, 640, 668. — Anglaise, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 185, 186, 551, 554, 556, 407, 412, 455, 657, — Arabe, 188, 686. — Arménienne, 525. — Chinoise, 260, 490. — Danoise, 124, 125, 561, 442, 445, 605. — Espagnole, 45, 186, 598 — Des Etats Unis, 91. — Française, 92, 154, 174, 176, 177, 179, 180, 181, 184, 187, 188, 189, 199, 235, 238, 239, 241, 242, 341, 404, 406, 408, 411, 412, 421, 422, 459, 467, 469, 658, 659, 660, 704, 709, 710, 711. — Hébraïque, 709. Hollandaise, 145, 621. — Hongroise, 448. — Italienne, 140, 141, 186, 225, 375, 470, 599, 617, 618, 668. — Persane, 355. — Polonaise, 602. — Portugaise, 598. — Russe, 114, 120, 215, 556.
Livres canoniques (Notice sur les) et moraux des Chinois, par Aignan, de l'Institut, M. 260, 490.
— imprimés en Portugal, de 1805 à 1819, pag. 454.
Livret de desinences, 404.
Llorente (J. A.), *voyez* Notice biographique.
— Liste de ses ouvrages, 45.
— Portraits politiques des Papes, A. 56.
Histoire de l'Inquisition, traduite en hollandais, 619.
Lois criminelles en Angleterre, 675.
Lois pénales (Observations sur les), par W. Roscoe, 551.
Loisirs (Les) d'un banni, par A. V. Arnault, 180.
London Society for mitigating and gradually abolishing slavery, 551.
Longevite (Exemple de) à Théodosie, dans la Crimée, 212.
Lotz (J. F. E.), Handbuch der Staatswirthschaftslehre, 668.
Louvain (S. V. D. W.) Sommaire des leçons publiques de M. Jacotot, sur les principes de l'enseignement universel, 619.
Louvet, *voy.* Représentation nationale.
Lowe (Joseph), The present state of England, A., 512.
Luxe (Recherches sur le) chez les Athéniens, par Meiners, suivi du Traité sur le luxe des Dames romaines, par Bayeux, 154.
Lyngby, *voy.* Romances.
Lyre (La) de Voyage, par B. S. Ingemann, Tom. II, 124.

M

Macauley's (Miss), Tales of the drama, etc., 115.
Machiavel. *Voy.* Leoni.
Machine à nager pour préserver de la submersion, 283.
— à vapeur d'un nouveau mécanisme, 206.
—— Moyen d'améliorer celles employées à la navigation, 207.
Machines à vapeurs (Description historique des), par F. Partington, 595.
—— (Rapport fait à l'Institut de France sur les avantages, etc. des), par Ch. Dupin, 634.
Magnétisme, 251.
Mahul (A.), C. — M. 25.
Maï (Angelo). *Voy.* Cicéron.
Maire (Le) du Palais, tragédie, par Ancelot, 239.
Maladies des enfans (Traité des) de M. Underwood, publié par Eusèbe de Salle, 6 3.
Manby (G. W.). Journal of a voyage to Groenland, 109.
Manuel (Petit) pour la connaissance des auteurs grecs et romains, par Fuhrmann, 129.
— topographique et statistique de l'État de New-York, A. 52.
Manuscrits, 378, 584.
Manzoni (Alex.), Le Comte de Carmagnola, et Adelghis, tragédies, traduites de l'italien, par C. Fauriel, 186.
Maquart (A. T. N.), C. — B. 422.
Marc-Aurèle, 645.
— (Souvenirs de), traduits en italien, par Milano, 374.
Marie de Bourgogne, tragédie, par Ed. Smits, 620.

Marine, 279.
Marron, C. — B. 379.
Marsuzi (Batista), La regina Giovanna, 140.
Martinof. *Voy.* Classiques grecs.
Mascagni (Pauli), Anatomia universa, etc., 136.
Massias, Rapport de la nature à l'homme, etc., A. 513.
Mathématiques, 248, 279, 555.
— (De l'enseignement élémentaire des), par J. D. Romagnosi, 156.
Matines et vêpres, avec des hymnes et des chants religieux, par J. Bowring, 554.
Mawe (John), The Linnean System of conchologie, 592.
Maxime, ou Rome livrée, tragédie, par Draparnaud, 469.
Mayer, compositeur de l'opéra-seria *Rosa rossa e la Rosa biancha*, 470.
— *Voy.* Discours.
Mazois, C. — B. 197.
Mécanique, 225, 255, 279, 428.
— (Mémoires sur la , par Dubuat, A. 279.
—industrielle (Traité de), par Christian, 636.
Médailles (Collection de) offrant l'image des hommes illustres des Pays-Bas, 455.
Médecine *Voy.* Sciences médicales.
— (Histoire de la), par Hecker, 126.
— (De l'état de la) en France, par Casper, 362.
— pratique (Recherches anatomico-pathologiques sur la), par Tacheron, 586.
Meiners. *Voy.* Luxe.
Melanchtonis (Philippi) orationes, 126.
Mélanges de l'abbé de Feller, 225.
Melia-azedarach. Qualité vénéneuse du fruit de cet arbre, 452.
Mellet, C. — B. 667.
Memorie della reale Academia delle scienze di Torino, 614.
Mémoires, Notices, Lettres et Mélanges (1) : Notice sur la colonie industrielle de New-Lanark en Écosse, fondée par R. Owen (*M. A. Jullien*), 5. — Notice biographique sur don J. Ant. Llorente (*A. Malitt*), 25. — Rapport fait à l'Institut sur les progrès des sciences mathématiques (*Fourier*), 247.— Notice sur les King, ou livres canoniques et moraux des Chinois (*Aignan*), 260, 490. — Notice sur le général San-Martin, 475.— Discours sur les avantages de l'étude des langues étrangères (*S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans*), 498.
Mémoires et Rapports des Sociétés savantes et d'utilité publique en France, 197, 416, 664.
— de l'Académie des Sciences de Prusse, 365.
— de l'Institut du royaume Lombard-Vénitien, 690.
—sur la vie de Martha Laurens Ramsey, par David Ramsey, 591.
—du prince Iakof Petrovitch Schakhovskoï, écrits par lui-même, 601.
— relatifs à la révolution d'Angleterre, publiés par Guizot, 161.
— (Collection des) relatifs à la révolution française, 651.
—des contemporains, 1re livraison : Mémoires du général Rapp, 405.
— d'une jeune Grecque, Mme P. A. A. Panam, 161.
— de Jacques Fauvel, par Droz et Picard, A. 92.
Memoranda illustrative of the tombs and sepulchral decorations of the Egyptians, 600.
Metral (A), C. — A. 341.
Meunier (L'abbé). *Voy.* Tertullien.
Meyer (Jerem.), Wie Herr Jos. Schmid die Pestalozzische Anstatt leitet, 364.
Michelot (A), C. — B. 657. *La rédaction générale des Nouvelles scientifiques et littéraires*; les articles signés A. M—t.
Mignet, tableau de la réforme religieuse, 705.
Milano (Le comte Michele). *Voy.* Marc-Aurèle.
Milfort (Miss). *Voy.* Julien.
Mille et une Nuits, contes arabes, trad. par Galland. Nouv. édition, publiée par Ed. Gauttier, 188.
Minéralogie, 690.
Miquel (A.), Éloge de Xavier Bichat, 145.

—— Éloge de Parmentier, 145.
Mitscherlich. *Voy.* Nominations académiques.
Mœurs des oiseaux, 451.
Mohammed-Aly, pacha d'Égypte, 671.
Moléon (J. G. V. de). *Voy.* Annales.
Monard (C.), C. — B. 615.
Monde physique (Le) et le monde moral, par A. Libes, 592.
Monnières, Pierre et Thomas Corneille, 710.
Monographie des Rumex, par F. Campdéra, 144.
Montaigne (Essais de), publiés par Amaury-Duval, 151.
Montesquieu, Lettres persanes, 151.
— (Œuvres de), 644.
Montolieu (Mme de). *Voy.* Olivier.
Moore's (Thomas), Loves of angels, 114.
— Même ouvrage, traduit en français, par Mme Louise Sw. Belloc, 185.
— Même ouvrage, autre traduction, 657.
Morale, 260, 490, 615.
Mort (La) d'Abel, opéra de Hoffman, musique de Kreutzer, 258.
Moukchin. *Voy.* Pluies.
Moyens préservatifs contre la foudre et la grêle, 456.
Muletier (Le), opéra-comique de Kock, musique de Hérold, 711.
Muller. *Voy.* Julia Severa.
Muller (C.), graveur. *Voy.* Portraits.
Mänch, Eidgenossische Lieder, 572.
Munter (F.). *Voy.* Baden.
Musée des protestans célèbres, par G. T. Doin, A. 60.
Musée national de Hongrie, 445.
Musique, 258, 242, 375, 465, 470, 709.
Mythologie, 610.

N

Napoléon, Œuvres politiques et littéraires, 207.
— notes des pag. 543 et 548.
Natation, 278.
Navigateurs (Les) russes dans la mer glaciale, poème russe du comte Khvastof, 215.
Navigation, 52, 257.
— (Traité élémentaire de), par J. F. Lescan, 637.
Necker (J.) *Voy.* Lanjuinais.
Nécrologie : *J. Ph. Kemble*, célèbre tragique anglais, à Lausanne, 209. — Le baron *Samuel Gustave Hermelin*, à Stockholm, 214. — Le conseiller *Fréd. Aug. de Rudloff*, à Schwerin, 217. — *Fréd. de Schlichtegroll*, secrétaire-général de l'Académie des sciences de Munich, 217. — *Charles*, bibliothécaire de l'Institut de France, 245. — *Alex. Marie Goujon*, ancien capitaine d'artillerie, 245. — *Richter*, professeur émérite de l'Université de Moscou, 459. — *J. N. Brun*, évêque de Bergen, 440. — *Jonas Rein*, poète, à Bergen, 441. — *Jens Zetlitz*, pasteur de la commune de Holders, en Norvége, 441. — *Claus Pavels*, évêque de Bergen, 441. — Le professeur *Wadreck*, à Berlin, 449. — *Jean de Kruyff*, poète hollandais, à la Haye, 455. — *André Corneille Lens*, peintre flamand, à Bruxelles, 455. — *Pierre Boulouvard*, avocat à Paris, 472. — *Georget*, peintre sur porcelaine, à Paris, 475. — *Desoër*, libraire, à Paris, 475. — *Arrowsmith*, célèbre géographe à Londres, 678. — *Joseph Nollikens*, sculpteur anglais, 678. — *Charles Warren*, graveur à Wandswoorth, 679. — *Philippe Rung*, de l'Université de Halle, 688. — *Hermann Tollius*, professeur à Leyde, 695. — *Mathieu van Heyningen Bosch*, à Groningue, 695. — *Thore*, à Dax, 711.
Negro-Slavery in the United States of America, 551
Neumann (C. F.), *Rerum Creticarum specimen*, 366.
Neutralité (De la) de la fédération suisse, 369.
Nicolle (P.) *Voy.* Lanjuinais.
Nollikens. *Voy.* Nécrologie.
Nomenclature et Classification des principales branches d'art et science d'après Jérémie Bentham, 640.
— *de l'Epitome historiæ sacræ*, 404.

NOMINATIONS ACADÉMIQUES: *Schwertz*, de Hottenheim, près Stuttgard, correspondant de l'Académie des sciences, de Paris, 461. — *Poisson*, membre de l'Académie de France; *Bessel*, professeur à Konisberg; *Mitscherlich*, professeur a Berlin; *Brongniart*, membre de l'Institut de France; le conseiller *Sömmering*; le docteur *Gall* et le docteur *Hufland*, associés étrangers de l'Académie des sciences de Stockholm, 680. — *Barruchi*, *Bessano*, *Randoni*, *Sonnis de Chiavrie*, *A. de Saluces*, *Aiventi et Costa de Beauregard*, membres de l'Académie royale de Turin, 692. — *Fresnel*, membre de l'Académie royale des sciences de Paris, 698.
NORVÉGE, 440, 604, 681.
— (Description topographique et statistique du royaume de), par J. Krall, 559.
— (Description géographique du royaume de), par C. M. Falsen, 559.
NOUVEAU TESTAMENT (Essai d'une introduction critique au), par Cellerier, 132.
Nouvelles, 412.
NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES (IV): Afrique, 671. — Allemagne, 215, 444, 681. — Amérique, 202. 428, 669. — Asie, 430, 670. — Brésil, 669. — Ceylan, 431. — Chili, 670. — Colombia, 429, 670. — Danemarck, 442, 681. — Égypte. 671. — États-Unis, 202, 428, 669, 670. — France, 225, 456, 695. — Grande-Bretagne, 206. 431, 672. — Grèce, 454, 695. — Haïti, 429. — Indes-Orientales, 430, 670. — Italie, 221, 452, 690. — Norvége, 440, 681. — Océanique, 202. — Paris. 228, 456, 696. — Pays-Bas, 225, 455, 694. — Pologne, 214. — Portugal, 225, 454, 694. — Russie, 212, 436, 679. — Sierra-Leone, 671. — Suède, 214, 440, 680. — Suisse, 217, 449, 688. — Tenessee, 669. — Terre-Neuve, 669. — Turquie, 454.
Nuremberg (Nouveau livre de poche de), 612.
Nyerup (R.), Recueil d'observations faites par les voyageurs danois, 122.
Nymphe Pyrène (La) aux Français, ode par Denne-Baron, 658.

O

Observations (Recueil d') électrodynamiques, par Ampère, 627.
— faites dans une course rapide de Hartford a Québec, 590.
— médicales faites pendant les campagnes en Russie, etc., par J. R. L. de Kirckhoff, 619.
OCÉANIQUE, 205.
Œdipe, tragédie de Sophocle, texte grec, accompagné de notes, par T. Ch. Huvet, 201.
Œrstedt, Résultat de diverses expériences, communiqué à l'Académie des sciences de Paris, 228.
ŒUVRES de sir Charles Hanbury Williams, 113.
— de Montesquieu, 644.
— de Lacretelle aîné, 397.
— COMPLÈTES de Jean Second, 129.
— — de Voltaire, édition de Chassériau, 180, 657
— poétiques de Juste Vondel, 621.
— politiques et littéraires de Napoléon, 207.
Oguinsky (P.) *Voy.* Goldsmith.
Olin. *Voy.* Censeur.
Olivier, roman allemand de Mme Caroline Pichler, traduit par Mme de Montolieu, 190.
Opera medicorum græcorum quæ extant, 126.
Opinion de la commission chargée par le président des États-Unis de faire un rapport sur différentes réclamations relatives aux mutations de droits de proprietés, etc., 105.
OPTIQUE, 248.
Orelli (Gaspard d'), Collection de documens relatifs à la délivrance de la Grèce, 372.
— *Voy.* Discours.
Origine (Sur l') de l'écriture runique, par Buxdorf, 361.
Orlof (Le comte Grégoire), Essai sur l'histoire de la peinture en Italie, 197.

Ornithologie, 144.
Ossemens du célèbre Witekind, guerrier saxon, 449.
— fossiles trouvés dans la montagne de Boustava, en Pologne, 214.
— — trouvés aux environs de Kostritz, en Allemagne, 215.
Osservazioni sul Projetto d'una rotonda, etc., 618.
Outlines of a persian grammar, 355.
Owen (Robert). *Voy.* Colonie industrielle.

P

Palestine, 350.
Palzow (C. L.), Das Theater der Reformatoren, 607.
Panam (Madame Pauline Adélaïde Alexandre), Mémoires contre le prince régnant de Saxe-Cobourg, 169.
Parallèle de la puissance anglaise et russe, relativement à l'Europe, par de Pradt, 158.
Paris, 228, 459, 696.
Parmentier, *voy.* Miquel.
Partington's (F.) Account of the Steam engine, 593.
Patin, (H.), C.—A. 331.
Pauquet père, *voy.* Bergeret.
Pauvres, 446,
Pavels, *voy.* Nécrologie.
Paysan (Le) albigeois, poème de N. L. Lemercier, 408.
Pays-Bas, 141, 223, 378, 455, 619, 694.
Pecchio (Le comte), Anecdotes sur les révolutions d'Espagne et de Portugal, avec des notes, par E. Blaquière, 352.
Pêche plate de Chine, 453.
Peinture, 157, 208, 695.
Perfectionnement dans la fabrication des bouteilles, 672.
Pérou, 204.
— (Données statistiques sur le), 204.
— (Quelques détails sur le nouvel état du), M., 475.
Perrot, *voy.* Atlas.
Perticari (Le comte Jules), Hommage de la ville de Bologne à sa mémoire, 222.
Pestalozzi (Institution de), 364.
Petite vérole naturelle (Plan proposé pour détruire entièrement la), par J. Vale Asbury, 549.
Peveril du Pic, par Walter Scott, traduit en français, A., 331.
Pétrarque (Essais sur), par Ugo Foscolo, traduits en anglais, 599.
— (Poésies de), 618.
Philologie, 126, 129, 142, 143, 153, 186, 200, 201, 250, 365, 367, 368, 374, 425, 490, 620, 640, 655.
Philosophie, 150, 151, 206, 374, 377, 378, 380, 392, 393, 490, 513, 640, 645.
—(Leçons de), par P. Laromiguière, 150.
Physiologie, 654, 705.
Physique, 206, 248, 392, 593, 626, 627, 654.
Picard (L. B.), *voy.* Jacques Fauvel.
Pichler (Mme), *voy.* Olivier.
Pierre et Thomas Corneille, à-propos en un acte et en prose, par Roumieu et Monnières, 711.
Pigault-Lebrun, Histoire de France, 649.
Pindare, Les Odes isthmiques, traduites en italien, par Giuseppe Borghi, 374.
Pirate (Le), par Walter-Scott, traduit en français, A. 331.
Plan pour gouverner et instruire d'une manière libérale un assez grand nombre d'enfans réunis, A. 327.
Planches anatomiques du corps humain, par Antommarchi, 383, A. 501.
Plante vénéneuse dans l'état de Tennessée, 669.
Pluies (Des) extraordinaires et des aérolithes, par Moukchin, 554.
Plutarque suédois, publication prochaine, 440.
Pœlitz, Publication prochaine d'un ouvrage allemand de cet auteur, sur l'état actuel des sciences politiques, 447.
Poésie, 114, 124, 125, 140, 181, 183, 184, 233, 356, 361, 372, 374, 375, 408, 421, 425, 426, 604, 658, 660.
— Dramatique, 124, 140, 186, 187, 238, 239, 241, 242, 341, 361, 455, 467, 469, 470, 677, 695, 709, 710, 711.
— Latine, 129.
— de B. Klyn, 143.

— et morceaux en prose, par L. Lamberti, 140.
Poètes russes (Morceaux choisis tirés des), par John Bowring, 114.
Poisson, *voy.* Nominations académiques.
Politique, 105, 112, 128, 154, 151, 156, 158, 163, 164, 167, 369, 370, 372, 377, 397, 402, 547, 597, 610.
Pologne, 214.
Polygonum minus, herbe qui abonde dans les déserts de l'Ukraine, 679.
Pomme de terre (Propriété alimentaire de la), 672
Poncelet (J. V.), Traité des propriétés projectives des figures, A. 279.
Ponts et Chaussées. 279.
Population (Dénombrement de la) des États Unis d'Amérique, en 1820, pag. 202.
— de Colombia, 670.
— de l'Écosse, 451.
— de la Russie, en 1820, pag. 679.
— du duché de Nassau, 444.
Porcs (Mémoires sur l'éducation, etc., des), par E. Viborg et Young, 382.
Porson (R.), *voy.* Barbier, neveu.
Porter's (Anna Maria) Roche Blanche, or the Hunters of the Pyrenees, 115.
Portrait (Sur le véritable) de Laure, par L. Cicognara, 141.
— (Sur le) présumé de Laure, 141.
Portraits politiques des Papes, par J. A. Llorente, A. 56.
— d'auteurs célèbres allemands, gravés par C. Muller, 687.
Portugal, 225, 552, 454. 658, 694.
Pothier (Éloge de), par Boscheron-Desportes, 598.
Pottier (F. G.), *voy.* Horace.
Poudre à tirer (Mémoire sur la), par C. J. Brianchon, 628.
Pouqueville, C.—A. 71.
Pouvoir ecclésiastique à Lucerne, 450.
Pradt (L'abbé de), L'Europe et l'Amérique en 1821, traduit en anglais par J. D. Williams, 112.
— *Voy.* Parallèle.
— *Voy.* Robertson.
Prairies (Des) du Bas-Milanais, dites *à marcita*, par D. Berra, 614.
Prix décernés: par la Société centrale d'agriculture de Paris, 461. — par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale de Paris, 463. — par l'Académie royale des sciences de Paris, 699.
Prix proposés : — par la régence de la ville d'Oldembourg, 216. — par l'Université de Breslau, 216. — par la Société des sciences, etc., d'Orléans, 227. — par le Musée national de Hongrie, 445; — par le conseil-d'état du canton de Vaud, 452; — par la rédaction des Tablettes universelles, publiées à Paris, 467; — par la Société pour l'avancement des arts de Genève, 678; — par l'Académie royale des sciences de Paris, 699; — par la commission de l'Institut de France, chargée de l'administration des legs de M. de Volney, 702.
Profughi (I) di Parga, 668.
Progrès de la civilisation dans la république de Colombia, 429.
Prokesch (A.), Denkwürdigkeiten aus dem Leben des Feldmarschalls Carl von Schwarzenberg, 127.
Promenade à Sainte-Pélagie, par L. Gallois, 655.
Publicité des débats judiciaires en Suède, 440.

Q

Quadri (A.), Otto giorni a Venezia, 615.
Quatremère-de-Quincy, Essai sur la nature, le but et les moyens de l'imitation dans les beaux-arts, 661.
Questions de droit administratif, par Cormenin, 152.

R

Raccolta di poemetti didascalici, 140.
Rahbek (K. L.), Recueil des poésies de Thomas Thaarup, 605.
Ramsey (D.). *Voy.* Mémoires.
Randoni. *Voy.* Nominations académiques.
Raphael, Tableau connu sous le nom

de la Vierge au poisson, gravé par Desnoyers, 244.
Rapp (Le général). *Voy.* Mémoires.
Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature, par le baron Massias, A. 513.
Rapport sur les progrès des sciences mathématiques, par Fourier, de l'Institut, M. 247.
Rapports annuels sur les progrès des sciences, faits à l'Académie royale des sciences de Stockholm, 556.
Rask. *Voy.* Voyages scientifiques.
Raynouard, Fénélon et le duc de Bourgogne, 255.
Récréations philosophiques, 176.
Réclamation de M. Varney, relativement à l'ouvrage de M. Massias, 706.
— de M. Luxcomb, 675.
Rectification d'un article rapporté dans la Revue Encyclop., cahier de mars, 669.
Reis (Thomas), Journal of voyages and travels, 550.
Réformateurs (Théâtre des), par C. L. Paalzow, 207.
Rein (Jonas). *Voy.* Nécrologie.
Reine (La) Jeanne, tragédie italienne, par B. Marsuzi, 140
Relation d'un voyage de Dantzick à Marienwerder, 167.
— d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz, 16 .
Religion. *Voy.* Théologie.
Reminiscences of Ch. Butler, 597.
Renouard (Ch.), C. — A. 92. — B 5, 6.
Répertoire de l'histoire et de la statistique du Danemarck, par Collin, 569.
— des théâtres étrangers, 186.
Représentation nationale (De la) chez un peuple libre, par Louvet, 707.
Requête présentée aux deux chambres, par Léon Chanlaire, 152.
Revolution d'Angleterre, 161.
— d'Espagne, 577.
— — *Voy.* Pecchio.
— espagnole (Examen historique de la), par Ed. Blaquière, 164.
— de Portugal. *Voy.* Pecchio.
— grecque (Considérations sur la), par T. S. Hughes, 552.
— française. Collection des mémoires y relatifs, 651.
—— Esquisses historiques des principaux événemens de la), par Dulaure, 651.
— (Le danger d'une) en Allemagne, par H. G. Tzschirner, 610.
Révolutions (Tableau des) du système politique de l'Europe, par Ancillon, 156, A. 547.
Revue d'Édimbourg, 117.
Reyners. *Voy.* Diatribe.
Reynier (L.), De l'économie publique et rurale des Arabes, A. 502.
Riche (E.) *Voy.* Abbaye de la Trappe.
Richter. *Voy.* Nécrologie.
Riz chinois cultivé en Italie, 453.
Robert-son, Introduction à l'histoire de Charles-Quint; Extraits traduits par Guadet et Dufau, précédés d'une préface par de Pradt, 599
Rôdeur (Le) français, ou les Mœurs du jour, par B. de Rougemont, 411.
Roger l'aîné. *Voy.* Atlas.
Romagnosi (J. D.), De l'enseignement élémentaire des mathématiques, 156.
Romances (Recueil de) nationales, conservées par tradition dans l'île de Faero, par Lyngby, 36 .
Romans, 92, 115, 116, 188, 189, 190, 551, 569.
Rome. *Voy.* Thomas.
Rosa rossa e la Rosa biancha, operasseria, 470.
Roscoe (William), Observations additionnelles sur les lois pénales, etc., 551.
Ross (Thomasina). *Voy.* Butterweck.
Rostopchin, La vérité sur l'incendie de Moscou, 161.
Rotonde à élever à Vérone, pour l'usage d'un marché de blés, 618.
Rougemont. *Voy.* Rôdeur.
Roumieu, Pierre et Thomas Corneille, 710.
Rousseau (J. J.), Pensées philosophiques, recueillies par un littérateur espagnol, 377.
Routes (Description des) de Paris en Espagne, par Vaysse de Villiers, 146.

Rudlof. *Voy.* Nécrologie.
Rung. *Voy. Ibid.*
Russie, 79, 119, 158, 161, 212, 354, 436, 601, 679.

S

Salfi (F.) C.—B., 141, 377, 617, 619. — N. 692.
— *Voy.* Ginguené.
Salle (E. de). *Voy.* Maladies des enfans.
Salluste. Édition de Burnouf, publiée par N. E. Lemaire, 200.
Saluces (Le comte Alex. de), *voy* Nominations académiques.
Salverte (E.) *Voy.* Horace.
San-Martin (Notice sur le général), M., 475.
Savenay (Notice sur l'arrondissement de), par Frénilly, 647.
Say (J. B.) *Voy.* Storch.
Schakhovskoï (Prince J. P.), Mémoires, 601.
Schiller (Fr.), Histoire de la guerre de trente ans, traduite en italien par A. Benci, 374.
Schindel (Aug.), Die Deutschen, Schriftstellerinnen, 368.
Schlichtegroll, *voy.* Nécrologie.
Schlosser, Histoire du XVIIIe siècle, 685.
Schmid (Jos.) *Voy.* Meyer.
Schnell, Code de procédure civile pour la ville et le canton de Berne, 579.
Schould, Géographie des plantes, 560.
Schubert (Fr. Guil. de), Voyage en Suède, etc. Publication prochaine, 448.
Schubert (F. T.), Traité d'astronomie théorique, A., 506.
Schwarzenberg, *voy.* Prokesch.
Schwertz, *voy.* Nominations académiques.
Science du publiciste, par A. Fritot, 645.
Sciences mathématiques (Sur les progrès des), *voy.* Rapport
— médicales, 126, 216, 549, 562, 581, 585, 586. 418, 458, 619, 655, 654, 697.
Scott (Sir Walter), Le Pirate. Les Aventures de Nigel. Péveril du Pic, A 331.
Seidelins Visebog, 125.
Sierra-Léone, 671.
Silos ou fosses pour la conservation des grains, établies près Paris par M. Terneaux, 466.
Simond, C.—B. 654.
Simonot (J. F.), Résumé de l'histoire d'Espagne, 650.
Sismondi (J. C. L. Sismonde de), Histoire des Français, 649.
— C.—A. 547.
— *Voy.* Julia Severa.
Situation politique (Essai sur la) de l'Espagne, par Jérémie Bentham, 165.
Sixdeniers, graveur, *voy.* Bergeret.
Smirnof, *voy.* Lacroix.
Smith (Sir J. E.) *Voy.* Flore.
Smits (Édouard), Marie de Bourgogne, tragédie, 620.
Sociétés savantes et d'utilité publique :
—aux *États-Unis d'Amérique* : Société philosophique américaine de Philadelphie, 548.
— aux *Indes-Orientales* : Société asiatique de Calcutta, 430, 670. — Société d'éducation pour les naturels du pays, établie à Serampoure, 549.
— dans la *Grande-Bretagne* : Société royale de Londres, 452. — Société asiatique de Londres, 676. — Société pour l'encouragement des arts, des manufactures, etc., de Londres, 673. — Société protestante pour la perfection de la liberté religieuse, de Londres, 674. — Société pour les écoles de dimanche, de Londres, 434.—Société formée à Londres pour l'abolition de l'esclavage, 551, 454. —Société pour la culture des jardins, de Londres, 455.—Société formée à Yorck pour avancer les progrès de la géologie, 434.—Société Wernérienne d'Édimbourg, 454.
— en *Russie* : Société biblique de Pétersbourg, 212.—Société biblique de Moscou, 212.—Société des amateurs de la littérature russe de Moscou, 213.

— en *Danemarck* : Société biblique de Copenhague, 681.
— en *Suède* : Académie royale des sciences de Stockholm, 356, 680.
— en *Allemagne* : Académie royale des sciences de Berlin, 365. — Société des humanités de Berlin, 445.
— en *Suisse* : Société des sciences naturelles de Saint-Gall, 449. — — Société évangélique de Glaris, 217. — Société pour l'avancement des arts de Genève, 688.
— en *Italie* : Académie royale des sciences de Turin, 614, 692. — Société royale d'agriculture de Turin, 615. — Institut du royaume Lombard-Vénitien, 690. — Académie des Georgofili de Florence, 221, 455. — Société italienne des sciences de Modène, 695. — Société académique de Savoie, 695.
— en *Portugal* : Académie royale des sciences de Lisbonne, 454.
— dans les *Pays-Bas* : Société libre d'émulation de Liége, 579.
— en *France* (dans les départemens) : Académie des jeux floraux de Toulouse, 458. — Académie royale des sciences de Rouen, 197. — Société d'émulation de Rouen, 696. — Société des lettres, sciences et arts de Metz, 227. — Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, 227, 416. — Société royale d'Arras, 198. — Société d'émulation de Cambrai, 664.
— à *Paris* : Institut royal de France : Académie des sciences, 228, 459, 696; Académie française, 232, 461; Académie de médecine, 705. — Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 462. — Société royale et centrale d'agriculture, 461. — Société de géographie, 419. — Société asiatique, 257, 498. — Société des traités religieux, 255. — Société de la morale chrétienne, 256. — Société biblique protestante, 255.
Soloft, Leonardo et Blandine, tragédie, 361.
— Le Ban de l'église, tragédie, 361.
Sommering, *voy.* Nomination académiques.
Sources du Niger, 671.
Sourds Muets, *voy.* Institut.
Souvenirs (Mes) de l'Allemagne et de la Belgique, par Ant. Cramer, 142.
Souvorof (Vie de) ou Collection de ses lettres, etc., publiée par S. Glinka, 355.
Statistique, 52, 202, 204, 221, 512, 559, 560, 401, 402, 420, 431, 432, 444, 454, 670, 679, 684.
— (Manuel de la) des états de l'Europe, par Hassel, 606.
— du royaume de Bavière, en neuf tableaux, par J. D. Höck, 606.
— du département des Bouches-du-Rhône, par Villeneuve, 147.
Statue de Bayard (Inauguration de la), 606.
Storch (Henri), Cours d'économie politique, avec des notes, par J. B. Say, 646.
Sucre de betteraves (Sur la fabrication du), par Mathieu de Dombasle, 146.
Suède, 214, 356, 440, 680.
Suisse, 152, 217, 569, 449, 612, 688.
Sueur-Merlin, *voy.* Géographie-Mathématique.
Symposiaques ou Propos de table, par Mme Wyttenbach, 659.
Système monétaire de Prusse, 445.

T

Tableau du procès de la reine d'Angleterre, par G. Hayter, 208.
Tableaux chronométriques des époques principales de l'histoire, par F. Golbéry, 648.
Tables généalogiques (Continuation des) de Hübner, 561.
Tablettes de la Drôme, 199.
— du Juif errant, 188.
Tacheron (C. F.), Recherches anatomico-pathologiques sur la médecine pratique, 386.
Taillandier (A.), avocat, C.—B., 153.
N. 676.
Talia (*D. G. B.*), *Saggio d'estetica*, 616.
Taschenbuch (*Neues*), *von Nurenberg*, 612.
Tchernigof, ville la plus ancienne de toute la Russie, 689.

Ternaux, *voy.* Silos.
Terre-Neuve, 669.
Tertullien (Apologétique de), traduite par Meunier, et publiée par Dampmartin, 640.
Teucher, Der Schuldthurms Process im Königreiche Saxen, 127.
Thaarups poetiske Skrivter, 605.
The (Culture du) au Brésil, 669.
Théâtre complet des Latins, traduit par J. B. Levée et feu Le Monnier, publié par Amaury-Duval et Alex. Duval, 186.
Théâtres : de Paris, 258, 467, 709.
— de Londres, 677. — de Bruxelles, 695.
— étrangers (Répertoire des), 186.
Théoclète Pharmacide, archimandrite, est placé à la tête du conseil installé dans l'île d'Eubée, 454.
Théocrite (Idylles de), traduites en français par J. Geoffroy, 668.
Théologie, Religion, Culte, Ascétique, etc., 147, 149, 216, 235, 236, 354, 371, 393, 428, 591, 607, 641, 674, 684.
Thomas, Un an à Rome et dans ses environs, 415.
Thore, *voy.* Nécrologie.
Thorwaldsen; noble trait de bienfaisance de cet artiste célèbre, 442.
Tite-Antonin-le-Pieux, 645.
Toiles blanchies au moyen de la chaux, 227.
Tollius (H.), *voy.* Nécrologie.
Tombeau égyptien découvert par Belzoni et exposé à Paris, 471.
Topographical and statistical manual of the state of New-York, 52.
Topographie, 52, 146, 559.
Traduction des classiques grecs en langue russe, 459.
— de plusieurs ouvrages français en langue allemande, 448.
Traite des Noirs, 110, 551, 454.
Traité des propriétés projectives des figures, par Poncelet, A., 279.
Transactions of the historical and literary committee of the American philosophical Society, 548.
Treuil, *voy.* Arithmétique complémentaire.
Troxler, *voy.* Discours.
Tschokke (Heinr.), Des Schweizerlands Geschichte für das Schweizervolk, 155.
Turpin, *voy.* Yseult de Dôle.
— Jean), *voy.* Ciampi.
Turquie, 454.
Tzschirner (H. G.), Die Gefahr einer deutschen Revolution, 610.

U

Underwood, Traité des maladies des enfans, 655.
Universités : — de Breslau, 216; — de Liége, 225; — de Moscou, 436; — de Coïmbre, 454; — d'Upsal, 680; — de Christiana, 681; — de Tubingen, 684.
— (Les) de Suède, représentées à la diète par les professeurs, 440.

V

Vaccine, 349.
Vaisseau trouvé enfoui sous terre dans le duché de Kent, 456.
Van de Wymperse, Diatribe de Xenocrate, 620.
Van-Ess (Léandre), Réimpression de plusieurs ouvrages ascétiques du célèbre Reinhard, 684.
Vardini (L.), Scelta di lettere famigliari, 617.
Varney, C. — A. 513.
— *Voy.* Réclamation.
Vauvilliers (Mlle), Histoire de Jeanne d'Albret, 650.
Vaysse de Villiers, Description des routes de Paris en Espagne, 146.
Venise (Huit jours à), par Antoine Quadri, 615.
— (Histoire de), par Daru, 400.
Vermiglioli (M. G. B.), Lezioni elementari di archeologia, 618.
Verneilh-Puiraseau, Histoire de l'Aquitaine, 400
Vernet (Horace), Deux tableaux de cet artiste, gravés par Lecomte et Johannot, 245.
Verri (Carlo), Almanacco agrario, 155.
Viaggio d'un anno, 157.

Vi' org (Erik). *Voy.* Pores.
Vie (Abrégé de la) des plus illustres philosophes de l'antiquité, par Fénélon, nouvelle édition, 151.
— (Sur la) de Charlemagne et de Roland, par S. Ciampi, 158.
— de Souvorof, tracée par lui-même, 355.
Vies et portraits de quelques Piémontais illustres, 159.
Villeneuve, Statistique du département des Bouches-du-Rhône, 147.
Vincent Kadlubeck. *Voy.* Linde.
Virgile (Œuvres de), traduction nouvelle, par R. Binet, 668.
— (Les Bucoliques de), traduites en vers français, par Firmin Didot, 668.
Virginie, opéra de Désaugiers l'aîné, musique de Berton, 709
Vol littéraire, 222.
Volpi (J. B.), De l'organisation extérieure du cheval, etc., 372.
Voltaire, Œuvres complètes, 180, 657.
Vondel (Just), Dichterlijke werken, 621.
Vote par ordre substitué au vote par tête dans les comités de Suede, 440.
Voyage rapide de Harford à Québec, 590.
— aux Montagnes Rocheuses, 595.
— (Journal d'un) dans l'Inde méridionale, l'Égypte et la Palestine, 350.
— (Journal d'un) en Groenland, par G. W. Manby, 109.
— d'Astrakan a Karass, par W. Glen, 595.
— de Dantzick à Marienwerder, en 1754, 167.
— à Bruxelles et à Coblentz, en 1791, 168.
— en Suède, en Norvége, en Laponie et en Finlande, par F. G. de Schubert, 448.
— en Espagne, par Amade, 401.
— à l'abbaye de la Trappe de Melleraye, par E. Riche, 641.
— d'une année, 137.
— bibliographique, archéologique et pittoresque en France et en Allemagne, par T. F. Dibdin, A. 97.
— de découvertes sur la cote nord-ouest de l'Amérique, 679.
— scientifique de M. Rask aux Indes orientales, 431.
Voyages (Journal de) sur terre et sur mer, par Thomas Rees, 350.
— de D. Bertolotti, 617.
Voyageurs danois (Recueil d'observations faites par les), publié par Nyerup, 122.

W

Wadreck. *Voy.* Nécrologie.
Walls, Journal de l'expédition anglaise en Égypte dans l'année 1800, 157.
Walpole (Horace). *Voy.* Hanbury.
Walter-Scott, La Dame du Lac, poème, traduit en vers italiens, 223.
Warden, C. — A. 52.
Warren. *Voy.* Nécrologie.
Watson (Elkanah), Histoire de l'origine, des progrès, etc., des canaux creusés à l'ouest de New-York, A. 52.
Westphal. *Voy.* Copernicus.
Weyting (Henrici), Historia Græcorum et Romanorum literaria, 6 o.
Wilberforce's (W.), Appeal to the religion, justice, etc., of the inhabitants of the British empire, 351.
Williams (J. D.). *Voy.* Pradt.
Witsen-Geysbeck (P. G.) Woordenboek der Nederduitsche dichters 620.
Works (The) of the right honorable sir Charles Hanbury Williams, 115.
Wronski (Aperçu de la spoliation de M. Hoené), par le bureau des longitudes de la Grande-Bretagne, 391.
Wyttenbach (D.). *Voy. Eunapius Sardianus.*
— (Mme), Symposiaques, 659.

X

Xénocrate (Dissertation critique sur)

de Chalcédoine, par Denis Van-de-Wymperse, 620.

Y

Young. *Voy.* Pores.
Yseult de Dôle, Chronique du VIIIe siècle, par Turpin, 660.
Yvard (J. A. V.), Considérations générales et particulières sur la jachère, 581.

Z

Zetlitz. *Voy.* Nécrologie.
ZOOLOGIE, 668.

FIN DE LA TABLE.

SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU XVIIe VOLUME.

Table du volume, page 689, ligne 1re de la note, supprimez le mot *nouveau;* — p 703, 2e colonne, l. 4, *Léon Bermudez* (*Aug. de*), lisez : *Cean Bermudez* (*D. Juan Augustin*); il s'ensuit qu'il aurait fallu transporter cet article à la lettre C; — l. 5, *illustres*, lisez : *ilustres;—professores*, lisez : *profesores;* — p. 705, après l'article MÉZARD, ajoutez celui-ci : MICHELOT (A), Rédacteur des Nouvelles scientifiques et littéraires, les articles signés M—T.

ERRATA DU XVIIIe VOLUME.

Page 17. ligne 29, *des voies pures*, lisez : *des voix pures;* — p. 25, l. 23, *Arragon*, lisez : *Aragon*; — l. 24, *Alcarraz*, lisez : *Alcaraz;* — l. 25, *Gonzales*, lisez : *Gonzalez;* — p. 28, l. 8, *operetta*, lisez : *opereta*; — p. 35, avant-dernière ligne, *Cuença*, lisez : *Cuenca;* — p. 45, l. 23, *Memoriale litterario*, lisez : *Memorial literario*; — p 46, l. 28, *nationale*, lisez : *nacional*;—l. 32, *Observacions*, lisez : *Observaciones*; — p. 47, l. 29, *biographica*, lisez : *biografica*; — p. 51, l. 23, *tableau complet*, effacez *complet*; — p. 56, l. 2 de la note, *le 7 février*, lisez : *le 5 février;* — p. 105, l. 16, *guarantias*, lisez : *garantias*; — p. 108, l. 2, *Joel*, *Barlow*, supprimez la virgule; — p. 118, l. 23, *Acherman*, lisez : *Ackerman*; — p. 120, dernière ligne, *cartes à jeu*, lisez : *cartes à jouer*;—p. 140, l. 7, *Poesie et prose*, lisez : *Poesie e prose*; — p. 141, l. 35, DESVEZ, lisez : DEVIZ; — p. 142, l. 4, même faute; — p. 148, l. dernière de la note, *mayestad*, lisez : *majestad*; — p. 155, l. 38, ap ès *Phocion*, ajoutez, *de Lycurgue;* — p. 181, l. 9, *in-8°*, lisez : *in-8*; — p. 186, l. 23, *Thivars-Brissot*, lisez : *Brissot-Thivars;* — l. 26, *Adelphis*, lisez : *Adelghis*; — p. 202, ÉTATS-UNIS. AMÉRIQUE, lisez : AMÉRIQUE. ÉTATS-UNIS; — p. 212, l. 3, ajoutez la lettre P devant la signature; — p. 2 7, l. 7, l'*abonnement est de* 120 *thalers*, lisez : l'*abonnement le plus cher est de* 120 *thalers*; — p. 222, l. 5, *est-elle*, lisez : *elle est*; — l. 20, *Felsinei*, lisez : *Frecinei*; — l. 31, F. S., lisez : *F.* SALFI; — p. 223, l. 24, le *Diaro*, lisez : le *Diario;* — l. 25, *Las Actas*, lisez : *As Actas*; — l. 26, *Il. Diario di*, lisez : *O Diario de;* — l. 30, *Trombetta*, lisez : *Trombeta*; — p. 234,

l. 28, *du reste de leur jour*, lisez : *du reste de leurs jours*; — p. 245, les deux dernières fautes signalées aux *errata* de ce cahier (*Avril*) appartiennent au T. XVII; — p. 328, l. 19 et 25, au lieu de *iétch* arménien, lisez le *tha*; — p. 551, l. 15, *Wiew*, lisez : *View*; — p. 584, *Vacca*, *Berlinghieri*, supprimez la virgule; — p. 591, l. 29, au lieu du prix de 8 francs indiqué pour l'ouvrage, lisez : (*Ne se vend pas*);—p. 411, l. 10, *prix*, 5 *fr.*, lisez : 5 *fr.* 50; — p. 450, l. 24, *Manrique*, lisez : MAURIQUE; — p. 44?, l. *Olderlov*, lisez : *Oldesloe*;—l. 15, *Provinzialberichts*, lisez : *Provinzialberichte*; — l. 15, *Gluck-Stadte*, lisez : *Gluckstädter*; — p. 445, l. 55, *Siebenburgen*, lisez : *Transylvanie*; — p. 447, l. 25, *Henrichs*, lisez : *Hinrichs*; — p. 448, l. 15, même faute; — l. 15, *Greinwald*, lisez : *Greifswald*; — l. 21, *Traduction d'ouvrages français*, ajoutez avant ces mots : SAXE. —LEIPSICK.—; p. 470, l. 57, *disingue*, lisez : *distingue*; — p. 475, l. 56, *biographe*, lisez : *bibliographe*; — p. 542, l. 5, *n'existe plus. La loi*, lisez : *n'existe plus*; *la loi*; — p. 543, l. 6 de la note, *celles du commerce*, lisez : *celle du commerce*; — p. 547, l. 4, ajoutez des guillemets;—l. 6 et 11, supprimez les guillemets; — p. 620, l. 28, les *Institutions logiques et métaphysiques* attribuées ici à l'auteur de la *Dissertation critique de Xénocrate de Chalcédoine*, sont du père de cet auteur, qui porte comme son fils le prénom de *Denis*; — p. 657, l. 20, *Barrois*, *quai Voltaire*, lisez : *Barrois*, *rue de Seine*, *n°* 10; — p. 671, l. 20, *Américain*, lisez : *Arménien*; — p. 676, l. 6, *du* 11 *mai*, lisez : *du* 21 *mai*;—p. 680, l. 20, *Mitschelich*, lisez : *Mitchertich*.

FIN DU TOME DIX-HUITIÈME.

1915 4

AP
20
R53
t.18

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY